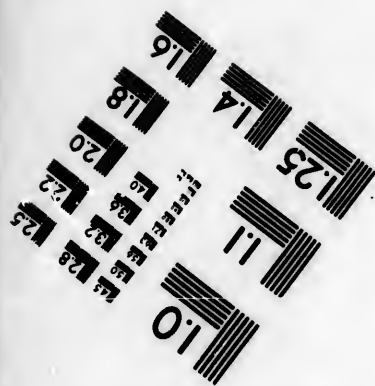
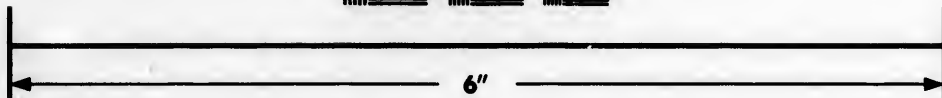
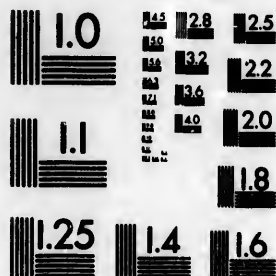


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

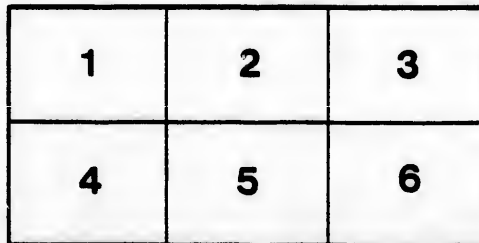
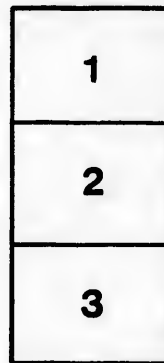
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
o

belure,
n à

32X

UNIVERSELLE

HISTOIRE

... ..
... ..

UNIVERSELLE

HISTOIRE

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de reproduction
et de traduction.

UNIVERSITÄT

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MENIL (EURE).

2
Bil
Le
3,
Qu

232 B

HISTOIRE
UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDO

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DENÈQUE, DELAS,
LACOMBE ET NOEL DES VERGERS



TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFOUNDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduit

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

TOME QUINZIÈME



A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXII

HISTOIRE
UNIVERSITÉ

CÉSAR CANTU



PAR M. LE GÉNÉRAL ARON
ET M. LE GÉNÉRAL LEBLANC
Avec des notes
de M. LEBLANC
sur les usages, les coutumes, les moeurs, les usages
de la Nouvelle-France

TROISIÈME ÉDITION
L'ÉDITEUR M. LEBLANC, 100, RUE
DE LA MONTAGNE

D'APRÈS LA SECONDE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

1801, LES ÉDITEURS

La Librairie de Québec

3, rue de l'Université

Québec le 10 JUNE 1801



A PARIS

CHEZ FUMAZ DIDOT FRÈRES, FILS ET C^o

IMPASSE DE LA HARPE, N^o 22, PRÈS LA BASTILLE

M DCC LXXI

HISTOIRE UNIVERSELLE.

LIVRE XV. QUINZIÈME ÉPOQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

SOMMAIRE.

Préludes de la réforme. — Luther. — La réforme et la politique. — Zwingle, Calvin. — Réaction catholique ; les jésuites ; concile de Trente. — Réformateurs italiens, anti-trinitaires. — Fin de Charles-Quint. — Bataille de Lépante. — Pays-Bas, Espagne, Portugal. — France, les Valois. — Les Bourbons. — L'Angleterre. — Allemagne, guerre de trente ans. — Les papes après le concile de Trente. — Suède. — Danemark. — Pologne, Lithuanie, Livonie. — Philosophie politique et jurisprudence. — Littérature théologique. — Moralistes. — Érudition et histoire. — Philosophie spéculative. — Sciences exactes. — Naturalistes et médecins. — Littérature française. — Littérature espagnole. — Littérature portugaise. — Littérature allemande et septentrionale. — Littérature anglaise. — Musique.

CHAPITRE XVI.

PRÉLUDES DE LA RÉFORME.

Pour quiconque réfléchissait à cette universelle corruption d'une société qui, après la perte des sentiments chevaleresques, n'avait pas encore acquis le calme de la raison, pour quiconque réfléchissait, si l'on peut ainsi parler, à cette paganisation des mœurs, des arts, de la politique et des lettres, une réforme était devenue nécessaire. Déjà nous avons vu le monde arraché aux abîmes de la

dépravation par l'énergie d'un Grégoire VII, ou par les excitations et les exemples de saint François et de saint Dominique; mais les temps étaient très-changés.

Au moyen âge, une société nouvelle, protégée par la main de Dieu, était éclose sous les ailes du christianisme. Dieu, source unique de toute-puissance, l'avait confiée à son vicaire sur la terre, qui, occupé de sauver les âmes et de conserver l'intégrité du dogme, la pureté de la morale, avait remis à l'empereur l'une des deux épées. Oint du Christ sur la terre, ce prince était considéré comme le chef des rois, comme le représentant du pouvoir temporel de l'Église dans la grande unité qui, appelée *Catholicisme* dans l'ordre religieux, figurait dans l'ordre terrestre sous le titre de *Saint Empire romain*.

Conception sublime qui plaçait le monde non plus sous l'arbitraire de la force, mais sous la tutelle des idées; qui, pour faire des rois, ne reconnaissait point la conquête, mais la foi et l'opinion; qui prévenait souvent les guerres, et les rendait toujours moins homicides; qui garantissait rois et peuples contre des attentats mutuels, en appelant les uns et les autres à rendre compte de leur conduite devant un tribunal désarmé sans doute, mais très-puissant, parce qu'il était fondé sur la conscience des peuples.

De nombreux obstacles s'opposèrent, comme nous l'avons dit, à la réalisation complète de cette idée sublime, et les limites des deux puissances restèrent mal déterminées. Les papes, pour garantir leur propre sûreté dans des temps de bouleversement, et lorsque tout pouvoir dérivait de la propriété territoriale, furent obligés de se procurer un domaine temporel; mais cette condition nouvelle les porta plus d'une fois à échanger, pour une suprématie princière, le rôle de tuteur et l'arbitrage confié par les consciences à celui dont l'autorité émane d'un royaume qui n'est pas de ce monde. De leur côté, les empereurs prétendaient dominer sur les rois, et tenir les papes sous leur tutelle plus qu'il ne convenait à l'indépendance des premiers et à la dignité du père commun des fidèles. De là cette longue lutte entre le pastoral et l'épée, conciliée, non pacifiée, par des transactions qui, sans doute, empêchaient les excès de l'un et de l'autre, mais qui paralysaient leur efficacité respective.

Il fut, il est vrai, donné aux pontifes de repousser l'islamisme en Asie par les croisades; de conserver l'inviolabilité du mariage et la dignité de la famille; de rétablir la discipline sacer-

dotale, bouleversée par le contact et le mélange des intérêts seigneuriaux ; mais ils ne réussirent jamais à consolider les relations d'État à État, entravés qu'ils étaient par la féodalité, les coutumes septentrionales et les mœurs dominantes de l'époque.

Les découvertes se multipliaient, et des besoins nouveaux s'introduisaient avec les idées nouvelles ; une littérature renouvelée puisait l'éducation à d'autres sources qu'à celle du christianisme ; le droit romain faisait désirer, à la place des institutions paternelles et des franchises nationales, l'ordonnance de rigoureuse unité des anciens. L'admiration du *beau* parmi les sociétés classiques ne permettait pas d'apprécier le *bon* chez les sociétés modernes ; de nouveaux établissements sociaux avaient transféré dans les gouvernements laïques l'importance suprême ; les sciences étaient sorties du sanctuaire ; les beaux-arts cherchaient leur aliment au dehors de la dévotion, et le savoir, répandu à grands flots, ne pouvait être retenu dans un centre. Le doute avait remplacé la foi ; il corrompait les mœurs, et les mœurs à leur tour réagissaient sur les croyances.

On sentait donc la nécessité d'une rénovation. L'Église, qui, immuable dans le dogme, s'est toujours pliée, dans l'application et la discipline, aux exigences des temps, ne tint jamais une de ses assemblées solennelles sans décréter des règles d'amélioration ; dans les deux derniers conciles de Constance et de Bâle — notamment, qui furent à la réforme ce que l'assemblée nationale fut à la révolution française, la réformation de l'Église, dans son chef et ses membres, avait été réclamée à haute voix.

Si l'on avait procédé à cette réforme avec franchise et de concert, on aurait prévenu le fléau ; mais, au lieu de cet accord sincère, on laissa la plaie s'ulcérer ; la corruption devint trop profonde, et l'esprit du siècle finit par dominer dans la religion et même à Rome, qui en est le siège principal. Les clefs de saint Pierre étaient ambitionnées, non parce qu'elles ouvrent les portes du paradis, mais parce qu'elles étaient d'or. Les cardinaux, nommés par faveur, par condescendance pour tel ou tel prince, ou à prix d'argent, ne devenaient pas saints, comme disait Bellarmin, parce qu'ils voulaient être très-saints. Ce n'était pas le mérite, mais la considération des familles qui déterminait le choix des pasteurs ; la cour de Rome pensait, avant toute chose, à tirer profit des vacances et des collations, de même qu'à

multiplier les droits de chancellerie. Les évêques en faisaient autant pour la plupart, et s'ingéniaient à se ménager les plus gros revenus possibles : à prix d'argent, ils obtenaient qu'on leur donnât des coadjuteurs, ce qui était un expédient pour transmettre leurs évêchés à leurs adhérents, ou, comme on disait, à leurs neveux ; si l'un d'eux résignait son siège, il se réservait la collation des bénéfices ou certains revenus.

Comme les prélatures étaient alors données aux riches à titre de simple bénéfices, on introduisit l'ubiquité, c'est-à-dire la faculté d'en toucher les revenus dans quelque lieu que l'on résidât. Le même personnage pouvait aussi être cardinal d'une église à Rome, évêque de Chypre, archevêque de Gloucester, primat de Reims, prieur de Pologne, tandis qu'il traitait peut-être à la cour du roi très-chrétien les affaires de l'empereur (1).

Au lieu de résider pour s'occuper du soin de leur troupeau, des évêques, sans capacité, plus amis de bien vivre que de vivre bien, l'abandonnèrent à des vicaires spirituels, appelés suffragants ; or, afin de se les procurer à meilleur marché, ils choisissaient des moines mendiants, qui ne faisaient point de dépenses de luxe et ne recevaient aucune rétribution. Ces religieux, déjà riches de privilèges, en obtinrent de nouveaux de Sixte IV, au point qu'il menaça de déposition les curés qui ne leur obéiraient pas, ou les troubleraient d'une manière quelconque (2). Ils furent chargés de vendre les indulgences ; mais leur sainteté fut compromise par les avantages mêmes qu'elle leur procurait, et leur ordre devint aussi mondain que les autres. On employait mille brigues pour en obtenir les dignités ; « on en venait à des

(1) Tout jeune encore, Jean de Médicis, qui fut depuis pape sous le nom de Léon X, se trouvait à la fois chanoine des cathédrales de Milan, de Fiésole et d'Arezzo ; recteur de Carmignano, de Glogoli, de San-Casciano, de Saint-Jean en Valdano, de Saint-Pierre de Casale, de Saint-Marcellin de Cacchilano ; prieur de Montevarchi, chantre de Saint-Antoine de Florence ; prévôt de Prato, abbé du mont Cassin, de Saint-Jean de Passignano, de Sainte-Marie de Morimond, de Saint-Martin de Fontedolce, de San-Salvador de Vajano, de Saint-Barthélemy d'Anghiari, de San-Laurent de Coltibuono, de Sainte-Marie de Montepiano, de Saint-Julien de Tours, de Saint-Just et Saint-Clément de Volterra, de Saint-Étienne de Bologne, de Saint-Michel d'Arezzo, de Chiaravalle près de Milan, de Pin en Poitou, de la Chaise-Dieu près de Clermont. FABRONI.

(2) Cette bulle, du 31 août 1474, était appelée, dans le style monastique, *mare magnum*.

meurtres, non-seulement avec le poison, mais ouvertement, à coups de couteau et d'épée, pour ne pas dire à coups de fusil (1). »

En Allemagne surtout, les cadets des grandes familles obtenaient les évêchés, dans lesquels ils apportaient les passions et les habitudes séculières. Certains prélats, princes d'un autre côté, négligeaient le peuple, qui, privé de la nourriture spirituelle, se scandalisait de leurs dérèglements et d'une opulence employée à tout autre usage que celui auquel l'avaient destinée l'Église et les personnes pieuses.

Au moyen âge, il est vrai, quelques voix s'élevaient contre la puissance excessive des pontifes, comme celle d'Arnaud de Brescia et des Albigeois; mais on écoutait peu les novateurs, attendu que l'homme sent plus qu'il ne pense, qu'il commence par croire, et n'examine qu'après avoir cru. Cependant l'opinion, base du pouvoir papal, avait été ébranlée par l'établissement du saint-siège à Avignon, par ses démêlés avec Philippe le Bel et d'autres rois, démêlés où s'était révélée la faiblesse des uns et des autres. L'unité de l'Église, destinée à maintenir l'accord entre les princes, était devenue, lors du schisme d'Occident, un motif de division; durant quarante années, l'opinion hésita sur la perpétuité qui lui était promise, et les papes rivaux eurent besoin de l'appui des rois pour soutenir la vérité et l'erreur. Occupés de concentrer la puissance en eux seuls, les rois dénièrent à Rome ses anciennes prérogatives: Édouard III lui refusa le tribut, et Ferdinand lui fit de l'opposition malgré le titre de Catholique. Les conciles de Bâle et de Constance se proclamèrent supérieurs au pontife, et ne voulurent pas dans l'Église cette monarchie qui s'affermissait alors dans le monde politique.

Au milieu de la tendance générale de ce siècle à constituer les principautés sur les ruines des républiques et des communes, les papes eux-mêmes s'attachèrent plus avidement aux intérêts temporels; afin d'assurer de hautes positions à leurs familles, ils caressèrent d'un côté les puissants pour conjurer leur opposition, et de l'autre ils opprimèrent les faibles pour les exploiter. Ce fut ainsi qu'ils mirent en œuvre cette politique honteuse, souillée de fraudes et de violences, qui servit à fortifier leur autorité terrestre au détriment des petits seigneurs de la Romagne. Nous avons vu Alexandre VI donner le plus détestable exemple; cependant, s'il

(1) Cardinal Caraffa, ap. RANKE.

peut être comparé, comme homme, aux plus pervers, il ne se montra pas tel comme prince; les contemporains sont d'accord pour lui faire un mérite d'avoir réprimé les petites tyrannies, et reconnaître que chez lui les vices et les vertus allaient de pair.

Jules II fut aussi belliqueux qu'un évêque du onzième siècle; lorsqu'il eut acquis, sans violence, la possession d'Urbin, il mit tous ses soins à fortifier l'Église. Il ne fit point de cardinaux dans les maisons riches; après avoir trouvé l'État dans une telle anarchie qu'on se battait même dans les rues de Rome, il rétablit l'ordre et réprima les barons; il eût été un héros si l'armure et la rudesse guerrière ne faisaient pas un contraste trop choquant avec les attributions et les préceptes légués à ses successeurs par le pêcheur de Galilée. Mais, à le voir camper lui-même en face des canons, on reconnaît un siècle où les rois croyaient encore à Dieu, mais non plus au pape; le temps était loin où une parole de Grégoire VII suffisait pour les faire tomber humblement à ses pieds.

Le saint-siège fut ensuite occupé par Léon X, homme instruit, à la fleur de l'âge, aimable, pacifique, et qui recherchait les plaisirs de l'esprit. Tantôt il faisait faire de la musique, et accompagnait les airs à voix basse; tantôt il faisait représenter les comédies de Machiavel et de Bibléna, ou préparer les triomphes moqueurs d'un Querno et d'un Baraballo. Il déconcertait son maître des cérémonies en sortant sans rochet, et parfois même en bottes. Il chassait des journées entières à Viterbe et à Corneto, ou péchait à Bolsena; il embrassait l'Arétin et l'Arioste; il acceptait la dédicace du *Roland furieux*, et celle du voyage de Rutilius Numa tianus, l'un des derniers païens acharnés contre la religion catholique; il menaçait d'excommunication quiconque réimprimerait Tacite et Aristote; il accueillait les notes d'Érasme sur le Nouveau Testament, qui depuis furent mises à l'index. Bon prince en résumé, et pape répréhensible, il dépensa cent mille ducats pour son couronnement, qui fut accompagné de fêtes et de divertissements dignes d'un grand roi; non-seulement il épuisa le trésor que Jules II avait amassé *pour chasser les barbares d'Italie*, mais il engagea les joyaux de Saint-Pierre, et vendit assez de charges pour augmenter de quarante mille ducats les dépenses annuelles de l'Église, qu'il greva d'une dette considérable.

Il se laissa dominer lui-même par les ambitions de famille, qui

l'engagèrent dans des intrigues avec les princes, et le poussèrent à des rigueurs injustes; aussi le peuple disait-il de lui : *Il s'est élevé en rampant comme un renard, il a régné comme un lion et il a fini comme un chien.*

Néanmoins il montra une intégrité parfaite dans la collation des bénéfices; il recommandait à ceux qui l'entouraient de ne pas lui faire accorder des grâces dont il dût avoir à se repentir ou à rougir, et préférait secourir de sa bourse ceux qui les réclamaient. Il s'appliqua à éteindre en Bohême les restes des hus-sites, à propager le catholicisme parmi les Russes, à fonder des églises en Amérique, à ramener les Abyssins à la foi; en outre, il put étouffer le schisme dont le synode de Pise menaçait l'Église, faire abolir la pragmatique sanction en France, et mit tout en œuvre pour établir la concorde entre les princes chrétiens, afin de les opposer aux Turcs.

Mais le souffle du paganisme avait pénétré dans la cour pontificale, où l'on favorisait les hommes de mérite, sans souci de l'emploi qu'ils faisaient de leur esprit. Bembo écrit de la chancellerie apostolique que Léon X a été élevé au pontificat *par le bienfait des dieux immortels* (1); il parle d'apaiser les *mânes* et les *dieux souterrains*, comme il parle des vœux faits à la *dea Laurentana*, du *souffle du zéphyr céleste*. Dans ses vers, le plaisir de voir sa dame lui semble plus doux que celui qu'éprouvent les élus dans le ciel; il appelle *collège des augures* le collège des cardinaux. Léon X exhortait François I^{er} contre les Turcs *per Deos atque homines*. A l'ouverture du concile de Trente, l'évêque Cornelio Musso dira que les prélats doivent s'y rendre comme les héros de la Grèce dans le *cheval de bois*. Sadoletto, qui pourtant passe pour un des meilleurs écrivains de ce siècle, adressa à Jean Camerario un Traité pour le consoler de la perte de sa mère, qui roule tout entier sur l'intrépidité et la magnanimité païenne; il ne dit pas un mot des secours bien plus efficaces qu'offre la religion chrétienne.

Il est rare que la forme n'influe pas sur les idées; l'éclat de l'antiquité retrouvée avait tellement ébloui, qu'on ne voyait plus le christianisme; partout régnait une paresse railleuse et voluptueuse, qui ne voulait pas même de la fatigue de penser; la phi-

(1) Une autre fois il fait écrire au pape par le sénat *uti fides diis immortalibus, quorum vices in terra gerit*, et fait admonester les habitants de Recanati *ne tum nos, tum etiam deam nostram ipsam* (la Vierge) *inanti donatione læsisse videamini.*

iosophie, pour elle, était l'indifférence superficielle, accompagnée de la joie des banquets et des orgies qui les suivent. En effet, Bembo, monseigneur della Casa, le cardinal Hippolyte d'Este et tant d'autres avaient non-seulement des enfants, mais encore affichaient leur paternité. Della Casa demande le chapeau rouge, non à cause de ses vertus, mais « en considération de la fidélité constante et du sincère et unique dévouement qu'il a toujours montrés aux Farnèse. » Ligorio, dans la villa Pia, destinée au délassement des papes, fut entièrement paten, non-seulement dans la construction, mais dans les scènes et les figures. Le cardinal Bibiéna avait fait construire sur le Vatican une villa ornée de nymphes voluptueuses, peintes par Raphaël; il se félicitait de ce que Julien de Médicis amenait à Rome la princesse sa femme; toute la ville s'écriait, dit-il : *Loué soit Dieu désormais! car il ne manquait ici qu'une cour de dames, et cette princesse en tiendra une, et qui rendra parfaite la croix romaine* (1). Il dirigeait toutes les magnificences de la cour de Léon X, les divertissements du carnaval et les mascarades.

Ce fut lui qui engagea le pape à faire représenter la *Mandragore* de Machiavel, et sa *Calendra*, dont les scènes, trop impudiques pour un mauvais lieu, firent rire Léon, Isabelle d'Este et les dames les plus élégantes de l'Italie. Il était sans égal pour entraîner les plus sensés à de véritables folies (2).

Ronsard, Montaigne, Bodin, Machiavel, etc., ne savent admirer que la civilisation antérieure au christianisme; Érasme invoque le nom de Socrate, et Marsile Ficin allume une lampe devant le buste de Platon. On allait encore plus loin, et par dévouement à l'antiquité, Pierre Pomponace, mauvais philosophe et faible logicien, mais parleur ingénieux et vif, soutenait que les âmes étaient

(1) *Lettres de Pr. à Pr.*, I, 16.

(2) Son caractère est ainsi dépeint par Paul Jove : *Accesserat et Bibienæ cardinalis ingenium, cum ad arduas res tractandas peractæ, tum maxime ad movendos jocos accommodatum. Poeticæ enim et etruscæ linguæ studiosus, comædias multo sale multisque facetiis repletas componebat, ingenios juvenes ad histrionicam hortabatur, et scenas in Vaticano spatiosis in conclavibus instituebat... Propterea, quum forte Calandram a mollibus argutisque leporibus perjucundam... per nobiles comædos agere statuisset, precibus impetravit, ut ipse pontifex e conspicuo loco despectaret. Erat enim Bibiena mirus artifex hominibus ætate vel professione gravibus ad insaniam impellendis, quo genere hominum pontifex adeo oblectabatur ut laudando, ac mira eis persuadendo donandoque, plures ex stolidis stultissimos et maxime ridiculos efficere consuevisset.*

mortelles. A Rome, quelqu'un voulut prouver à Érasme qu'il n'existait aucune différence entre les âmes des hommes et celles des bêtes; « celui qui n'avait pas sur les dogmes de l'Église quelque opinion erronée et hérétique ne semblait pas gentilhomme et bon courtisan (1). »

D'un côté, il y avait affectation de savoir et de mœurs classiques; de l'autre, les chaires et les réunions ecclésiastiques étaient envahies par l'ignorance. La théologie prenait le plus souvent la place de l'Évangile, et l'on faisait, grâce aux arides méthodes de la scolastique, une distinction entre les choses vraies philosophiquement et non théologiquement. Un goût détestable dominait chez les prédicateurs, qui mêlaient le sacré et le profane, le sérieux et le bouffon, et recherchaient le nouveau, le bizarro, le surprenant; aussi le cardinal Bembo, à qui l'on demandait pourquoi il n'allait pas aux sermons, répondait-il: *Qu'irais-je y faire, quand on n'y entend jamais autre chose que le Docteur subtil discutant contre le Docteur angélique, puis Aristote arrivant en troisième pour trancher la question proposée* (2)? Nous avons déjà eu occasion de parler de Barletta, de Menot et de Maillard (3); bien qu'ils appartiennent au siècle précédent, ils furent en grande estime dans celui-ci, comme le prouvent les éditions répétées de leurs sermons (4). Il ne faut donc pas s'étonner des applaudissements prodigués au frère Marliano de Genazzano, à Paul Attavanti, qui cite à tout propos Dante et Pétrarque, ce dont il se fait gloire dans sa préface; au frère Robert Caracciolo de Lecce, sur qui pleuvaient les brefs à sa louange, les commissions honorifiques, les mitres et le titre de *nouveau saint Paul*.

D'autres prédicateurs vulgaires se répandaient parmi le peuple, auquel ils enseignaient des erreurs, des superstitions, et qui ter-

(1) CARACCILO, Vie man. de Paul IV.

(2) LANDI, *Paradoxes*.

(3) Voy. tom. XII, page 315. Ceux qui aiment les bizarreries de ce genre peuvent consulter G. P. PHILOMNESTE (Peigno!) *Predicatoriana*, ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs, entremêlées d'extraits piquants de sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à l'étranger; Dijon, 1841.

(4) Les sermons de Barletta furent imprimés à Paris en 1527, et à Lyon en 1536; ceux de Menot, publiés d'abord en 1519 à Paris, y furent réimprimés en 1526, puis en 1530 et plusieurs autres fois. Nous connaissons de Maillard une édition faite à Lyon en 1498, une de Paris en 1511, une en 1530 et une autre en 1527.

minaient inévitablement leurs sermons en demandant de l'argent (1). Chaque ordre religieux, chaque village, chaque église avait un saint particulier dont les panégyriques étaient assaisonnés d'absurdités sans fin ; soit fraude ou simplicité, on cherchait à multiplier les miracles, les grâces, les reliques du bienheureux patron, et à lui attirer un culte qui dégénérait facilement en idolâtrie.

Ce sentiment, si humain avant d'être religieux, qui nous attache à ceux qui nous ont précédés sur cette terre d'exil et nous attendent dans la commune patrie, avait été consacré par la foi ; en effet, elle avait proclamé qu'il existait une communion entre les chrétiens et les âmes dans l'attente, au soulagement desquelles on pouvait appliquer les prières et les bonnes œuvres. Mais là encore se glissa l'ignoble pensée du gain, et les suffrages se bornèrent presque uniquement à des messes et à des offices, ce qui leur donnait l'apparence d'une marchandise débitée par des spéculateurs.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de dire combien les superstitions avaient grandi parmi les croyants, et il est inutile de faire remarquer jusqu'à quel point de pareilles croyances exercent sur la conduite une fâcheuse influence. La rigueur croissante du saint-office était aussi un symptôme de décadence ; car la domination spirituelle ne peut reposer que sur le consentement volontaire des intelligences, et l'emploi volontaire de la force matérielle révèle un affaiblissement dont les peuples s'aperçoivent.

Cette manière de procéder peut passer inaperçue dans des temps d'ignorance naïve ; mais alors les mœurs se raffinaient, le savoir se propageait, et le doute érudit se glissait dans les esprits. Les premiers changements s'opèrent d'ordinaire dans la tête des penseurs, où se forme l'opinion, qui devient ensuite générale. Or, la philosophie, depuis que les maîtres avaient voulu la combiner avec la religion amoindrie et ébranlée, était tombée dans des discussions alimentées par les doctrines de la jurisprudence romaine ressuscitée et par les études orientales, qui portaient, d'un côté, à la théurgie, de l'autre à des interprétations nouvelles et hardies des livres divins. Les humanistes, au contraire, s'étaient épris de l'art, et une épigramme, un opuscule volaient d'un bout de l'Europe à l'autre dans la langue commune aux gens de let-

(1) Un d'eux s'exprimait ainsi : *Vous me demandez, mes chers frères, comment on va en paradis. Les cloches du monastère vous l'enseignent par leur son : Dan-do, dan-do, dan-do.*

tres. Le haut clergé, absorbé par des soins tout mondains, ne songeait pas à s'instruire dans cette foi qu'il était obligé de défendre et de maintenir sans souillure; les membres inférieurs, comme toujours, se réglaient sur l'exemple de leurs chefs. Les monastères, jadis centres d'activité de la pensée et des arts, étaient plongés dans la torpeur de la vieillesse et le relâchement de l'oisiveté. L'imprimerie enleva toute occupation au grand nombre de moines qui copiaient les manuscrits; dans leur oisiveté, ils se mirent à débattre, avec peu d'art et beaucoup de subtilités, des questions de médiocre importance, tandis que la littérature saine critiquait les inepties scolastiques qui avaient occupé la place de la véritable science.

L'Église, dès les premiers temps, avait traduit la Bible en langue vulgaire; il existe une version latine qui remonte au premier siècle de notre ère. Ulphilas la traduisit pour les Goths, et d'autres pour les autres peuples convertis au christianisme. Pour ne parler que de l'Italie, après Jacques de Voragine, Nicolas Malerbi, moine camaldule, en publia à Venise, 1471, une version qui eut au moins trente-trois éditions. Le frère Guido y fit imprimer, en 1486, *les quatre volumes des Évangiles traduits en langue vulgaire, avec leurs expositions faites par le frère Simon de Cascia* (1). Passavanti se plaint même des traducteurs de l'Écriture sainte, qu'ils avilissent de plusieurs manières; « les uns la tronquent par un langage succinct, comme les Français et les Provençaux; les autres l'offusquent par un langage obscur, comme les Allemands, les Hongrois et les Anglais; ceux-ci, comme les Lombards, lui donnent de la rudesse par un langage bas et grossier; ceux-là, comme les Napolitains et les regnicoles, par des mots à double entente ou douteux, la morcellent et la divisent; certains autres, comme les Romains, la revêtent de rouille par l'âpreté de leur accent; quelques-uns la rendent sauvage dans leur langage de Maremme, de village ou des Alpes; quelques autres moins malencontreux, comme les Toscans, la gâtent et l'obscurcissent; les Florentins, surtout, la délayent et la rendent déplorable par des expressions forcées et hachées, ainsi que par leurs locutions florentines, et leurs *or, puis, naguère, ja-mais, cependant*, etc., qui y jettent du trouble et de la confusion (2). »

(1) Brucioli donna aussi, en 1530, une traduction complète des livres saints.

(2) *Specchio di penitenza*.



On critiquait donc le mode sans condamner le fait en lui-même ; Léon X fit commencer à ses frais l'impression d'une nouvelle traduction latine de la Bible, par le Lucquois Sante-Pagnini (1). La mort du pontife en ayant interrompu la publication, elle parut à Lyon en 1527. Pantaléon Giustiniani, qui, devenu le frère Augustin de Gènes, fut ensuite évêque de Nebbio, entreprit une édition de la Bible en latin, en grec, en hébreu, en arabe et en chaldéen ; il en commença l'impression par les psaumes, dédiés à Léon X, en 1516, sur huit colonnes, l'une contenant le texte hébreu, six les versions, et la dernière les notes. Mais, sur 2,050 exemplaires qui furent tirés, un quart à peine trouva des acheteurs. Le reste périt avec lui dans un naufrage en 1536. Au surplus, avant la réforme, la Bible avait été traduite dans toutes les langues (2).

La philologie s'était relevée, et la critique, en s'exerçant sur les auteurs profanes, avait appris à diriger la pénétration des érudits sur les textes sacrés ; dès lors chacun, dans l'orgueil d'une conquête nouvelle, voulut les interpréter à sa guise. Le grand Reuclin, qui connaissait l'importance des études orientales, fit plusieurs corrections à la Vulgate ; il publia une grammaire et un dictionnaire de la langue hébraïque. Les inquisiteurs de Cologne prièrent l'empereur de faire brûler tous les livres hébreux à l'exception de la Bible ; il s'y opposa, et ce démêlé donna de la popularité à la question. Les esprits étroits furent scandalisés ; mais Rome, fidèle à une sage tolérance tant qu'elle

(1) Il a fait aussi le *Thesaurus linguæ sanctæ* ; il est étonnant qu'à une époque où les ressources étaient si faibles, il ait osé entreprendre un ouvrage qu'on se hasarderait à peine à refaire aujourd'hui.

(2) Il y en a une en allemand, sans date, comme il était d'usage dans les premiers temps de l'imprimerie. Faust en publia une en 1472 ; il en parut une autre la même année, et une aussi en 1493. Il y eut trois éditions de celle qui fut publiée à Nuremberg en 1477, antérieures à celle de Luther ; il fut fait huit éditions d'une Bible qui parut à Augsbourg la même année, sans parler des autres. Nous en citerons une en France de 1478, une autre par Médard en 1484 ; une autre par Gulars de Moulins de 1487 ; une par Jacques Lefèvre de 1512. On trouve une longue énumération des Bibles françaises dans la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong, au mot *Biblia Gallica*. On imprima à Cologne, en 1475, la Bible en flamand, qui eut trois éditions avant 1488 ; puis il en parut une autre version en 1518. Il y en a une en bohémien de 1488. Thomas Moor dit (*Dial.*, III, 4) que « la sainte Bible fut, longtemps avant Wikef, traduite en langue anglaise par des hommes habiles et savants, et lue avec non moins de fruit que de respect et de piété par les gens de bien.

ne mettait pas en péril l'unité de la foi, prit la défense de Reuclin.

Une chose digne de remarque, c'est la hardiesse avec laquelle dans toute la chrétienté, en Italie plus qu'ailleurs, on censurait les vices de la cour de Rome et les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Dante et Pétrarque les attaquèrent avec violence, et pourtant ils n'encoururent aucun reproche; leurs livres ne furent pas même prohibés. Les nouvelles n'étaient remplies que d'arguties et d'aventures sur le compte des moines. Poggio, qui fut secrétaire de trois papes, décrit, dans sa lettre à Léonard Bruno, le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague, appelle sur eux la compassion et se déchaîne contre Rome. Ses inconvenantes *Facéties*, dans lesquelles, tout à la fois, il fait la satire de la démocratie et de l'aristocratie, des érudits et des parleurs, des ecclésiastiques et de la cour pontificale, furent imprimées à Rome même (Lauer, 1469). Jean-François Pic de la Mirandole s'éleva dans le concile de Latran contre l'ambition, l'avarice et le dérèglement du clergé avec une hardiesse qui ne fut dépassée par aucun protestant, et proclama le désir général d'une réforme. Menot, dans son latin francisé, flagellait vigoureusement les abus ecclésiastiques, et Mallard tonnait contre les vendeurs d'indulgences (1).

A la vérité, quand un pouvoir n'est pas contesté, et qu'il conserve aux yeux de tous son caractère sacré, on peut le juger, sans cesser toutefois de le vénérer; le blâme lui-même n'a rien de dangereux, car l'individu qui le fait n'y attache aucune idée d'insulte, et celui qui le reçoit n'y voit point une idée d'offense. Mais l'opposition religieuse en Italie était ironique, railleuse, incrédule; elle niait, et se soumettait; en Allemagne, au contraire, alimentée par la haine inextinguible de la race germanique contre les peuples latins, elle devenait positive, croyante, emportée; elle voulait renverser et reconstruire. De là ce reproche de li-

(1) *Suntne hic portatores bullarum? certe ibi est magnus abusus, et miror quod prælati non apponunt remedium. Durandus dicit quod de indulgentiis nihil habemus certum in sacra Scriptura. Legatis Basilium, Hieronymum, Augustinum; nihil dicunt de indulgentiis. Ita dicunt doctores moderni, et asserunt quod materia indulgentiarum semper fuit dubia. Sed diceret aliqua mulier: « Pater, ego nescio si sint bonæ: nonne melius est capere postquam episcopus misit? » Credo quod capiunt partem suam, et omnes sunt fures. Heu! sunt aliqui bullatores qui dicunt quod, si scirent quod pater eorum non cepisset, nunquam orarent pro eo: ad omnes diabolo.*

bertinage et de frivolité que les Allemands adressaient aux littératures de l'Italie et de la France : « A quoi sont bons, dit Puyherbault, ces écrivailleurs d'Italie ? à alimenter le vice et la mollesse de courtisans énervés et de femmes lascives ; à stimuler la volupté, à enflammer les sens, à effacer toute virilité dans les âmes. Nous avons de grandes obligations aux Italiens, mais nous leur avons emprunté trop de choses déplorables. Les mœurs du pays sentent l'ambre et les parfums ; les âmes y sont amollies comme les corps ; leurs livres ne contiennent rien de fort, rien de digne et de puissant, et plutôt à Dieu qu'ils eussent gardé pour eux leurs ouvrages et leurs parfums ! Qui ne connaît Jean Boccace, Ange Politien, Poggio, tous patens plutôt que chrétiens ? Rabelais imagina à Rome son Pantagruel, véritable peste des mortels. Que fait celui-là ? quelle vie mène-t-il ? Il passe tout le jour à boire, à faire l'amour, à socratiser ; il flaire les cuisines, salit d'infâmes écrits son misérable papier, et vomit un venin qui s'épand au loin dans tout pays ; il sème la médisance et l'injure sur toutes les classes de personnes, calomnie les bons, déchire les sages, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le saint-père reçoive à sa table cet impertinent, cet ennemi public, immondice du genre humain, aussi riche en faconde que pauvre en jugement. »

La guerre était résolue en Allemagne, quoique non encore déclarée. Reuclin fit imprimer une comédie contre les moines ; on représentait à Eisleben, en 1480, un drame digne de la patrie de Luther, la *Papesse Jeanne*, avec démons, saints, anges et la Mort ; c'était le prélude de ces scènes où le théâtre allemand devait se faire le collaborateur de la réforme, pour n'être plus qu'une parodie (1).

Erasm.
1467-1536.

A la tête de ceux qui frappaient sur le clergé se signalait Érasme, de Rotterdam. Talent universel, humeur comique, esprit philosophique, quoiqu'il n'eût pas de théories philosophiques, il dirigea l'érudition vers l'utilité pratique ; il employa tour à tour les arguments sérieux, l'ironie et le savoir pour fustiger les moines comme les représentants de l'ignorance, du libertinage et de la glotonnerie ; il remplit la littérature et le monde d'anecdotes bizarres sur ces sociétés dégénérées, dont elles accrurent le discrédit parce qu'on les crut vraies.

(1) C'est la plus ancienne tragédie allemande ; on a le manuscrit. Voy. GOTTSCHED, *Hist. de l'art dramatique en Allemagne*.

Dans la *Bible grecque*, qui parut en 1518, il dit tout le mal possible du clergé. L'*Éloge de la folie* est entièrement dirigé contre les moines mendiants et les autres ordres populaires. Outre les traits qu'il lance, dans son *Cicéronien*, contre les pédanants qui appelaient Jésus-Christ *filz de Jupiter*, il peint les dérèglements des ecclésiastiques, la grossièreté des Français et des Allemands, l'hospitalité réfugiée dans les auberges, l'ignorante superstition des soldats, qui tuent et se confessent, se confessent et tuent. La Sorbonne voulait condamner ses *Colloques*, dans lesquels il blâme sans aucun ménagement le précepte de faire maigre, le célibat ecclésiastique, les pratiques monastiques, les pèlerinages et l'oisiveté corrompue du clergé. « Il n'y a pas d'homme au monde, dit-il, qui vive plus doucement et avec moins de soucis que ces vicaires du Christ. Ils croient avoir assez fait pour Dieu quand, au milieu des cérémonies les plus fastueuses, leur sainteté vient, dans un appareil mystique et presque théâtral, répandre ses bénédictions ou lancer l'anathème... Que dire de ceux qui, sur la foi des indulgences, endorment les consciences et mesurent presque montre en main la durée du purgatoire, dont ils calculent, sans crainte de se tromper, les siècles, les années, les jours et les heures? Il n'est pas un marchand, pas un soldat ou un juge qui ne croie, moyennant l'offrande d'un écu, après en avoir volé par milliers, pouvoir laver toutes les souillures de sa vie... (1). »

La presse servit aux novateurs comme l'épée à Mahomet. Autrefois la condamnation d'un concile ou les flammes du bûcher pouvaient étouffer la voix d'Arnaud de Brescia, d'Abélard, de Jean Huss; mais, à cette heure, les *Colloques* se répandaient à vingt-quatre mille exemplaires, et l'*Éloge de la folie* à dix-huit cents pour la première édition; puis les gravures de Holbein rendirent encore plus populaires, dans les éditions suivantes, ces sarcasmes pleins de venin.

Malgré ces attaques, Érasme ne crut pas se séparer de l'Église; il réprova même ouvertement ceux qui, plus tard, levèrent l'étendard de l'hérésie, bien qu'en réalité il partageât les opinions de Luther et prêchât les mêmes choses (2); aussi

(1) ADOLPHE MULLER, *Leben des Erasmus*.

(2) *Videor mihi fere omnia docuisse quæ docet Lutherus, nisi quod non tam atrociter, quodque abstinui a quibusdam ænigmatibus et paradoxis.* APTUD GERES, I, 153.

a-t-on dit avec raison de lui qu'il avait fait l'œuf que le moine allemand couva jusqu'à l'éclosion.

1510. On vendit également par centaines à cette époque les *Epistolæ obscurorum virorum*, où le jargon ignorant et prétentieux des moines et des pédants de l'époque était limité avec tant de vérité, que beaucoup de lecteurs y furent trompés. On les attribuait à Reuclin ou à Érasme; mais elles étaient d'Ulric de Hutten, surnommé le Démosthène allemand pour ses *Philippiques* contre le pape (1). Luther les admirait comme un modèle de style épistolaire, et leur réputation a duré si longtemps qu'on a eu le courage de les comparer aux *Provinciales* de Pascal; mais elles rebutent par un argot de taverne et de mauvais lieu, par ces traits orduriers, ces insultes de carnaval, cette orgie de pensées et d'expressions, qui répugnent même après avoir vu les écrits que les premiers réformateurs ont façonnés sur ce modèle. La vérité n'aurait pu se servir d'armes semblables pour repousser l'attaque, tandis que cet art de matérialiser le vice, cette effronterie de tout dire sans ménagement étaient bien accueillis du vulgaire.

Des hommes d'une grande plété même convenaient des abus, et réclamaient un remède; mais ils le faisaient du moins avec modération (2). Le cardinal Sadoletto, rigide catholique, répète continuellement dans ses lettres qu'il est nécessaire d'y songer (3); un grand nombre de pastorales d'évêques conviennent que la corruption s'est propagée. Le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et conseiller de Louis XII, refusa de cumuler quelques bénéfices comme le temps le permettait; il réforma les dominicains et les conventuels en bravant la résistance violente des premiers et l'opposition hypocrite des seconds. Le cardinal Ximènes, l'un des plus grands caractères d'un siècle si fécond en hommes remarquables, après avoir été porté, par ses vertus,

(1) Il dit, dans la *Trinité romaine*, que l'on rapporte de Rome trois choses : mauvaise conscience, estomac délabré, hourse vide; que trois choses n'y sont pas crues : l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, l'enfer; qu'on y fait trafic de trois choses : de la grâce du Christ, de dignités ecclésiastiques et de femmes.

(2) SCHELORNIUS, *Amœnitates historiarum ecclesiasticarum*, et GERDESIVS, *Specimen Italiae reformatæ*, réunirent tous les précurseurs de la réforme, en y adjoignant aussi des libres penseurs, mais fidèles à l'Église.

(3) Jérôme Negro dit que Sadoletto « se propose d'écrire un livre *De republica*, et de passer au crible toutes les républiques du temps, *præcipue* la république non de l'Église, mais des prêtres. »

d'une humble pauvreté à l'archevêché de Tolède et à la régence de l'Espagne, usa de son pouvoir pour réformer les conventuels et les cordeliers; il introduisit parmi le clergé de son diocèse une discipline inusitée, ordonna que l'on tint des registres de baptême et de mariage, et prépara une Bible polyglotte.

L'Église elle-même n'entendit jamais couvrir les abus, ni encore moins les justifier; on ne saurait faire de satires plus fortes que les décrets de réforme répétés dans tous les conciles généraux ou particuliers.

Un homme d'une haute et sincère volonté aurait-il pu ramener à une solution claire et chrétienne, à une médiation pacifique la déplorable dissidence des idées pratiques, c'est-à-dire la complication des rapports ecclésiastiques et religieux, politiques et séculiers confondus entre eux, et concilier le différend de l'Église avec l'État? La réforme aurait-elle pu s'accomplir à l'amiable en corrigeant par amour et non par rage, mais sans démolir? en consolidant l'unité, mais sans la détruire? Dans ce cas quelle part serait restée à l'autorité pontificale dans les choses terrestres? Ce sont là des problèmes insolubles; mais à coup sûr c'eût été pour de grands docteurs ou de grands pontifes une entreprise infiniment glorieuse.

Malheureusement, les événements politiques vinrent traverser tout arrangement pacifique. Dans ses démêlés avec Louis XII, Jules II, qui ne connut jamais ni la crainte ni l'hésitation, fut si prodigue d'excommunications pour des choses toutes mondaines qu'il provoqua une réaction. Au moment où un concile se réunissait contre ce pontife, et rendait un schisme imminent, Pierre Gringoire faisait représenter en France ses drames intitulés *le Prince des sots et la Mère sotte*, dans lesquels il bafouait la cour de Rome. En 1510, la diète d'Augsbourg formulait des plaintes contre les prétentions pontificales, et menaçait, si elles ne se modéraient point, d'une insurrection générale contre le clergé, et d'une séparation de l'Église, comme en Bohême. Les persécutions armées avaient produit dans ce royaume leur effet ordinaire, la pitié pour les opprimés, et la croyance qu'ils avaient raison; aussi, les erreurs dont les hussites avaient hérité des cathares, des vaudois et des wiklestes trouvèrent de nombreux adhérents. Dès 1512, deux savants renommés en Allemagne, Pellican et Capiton, s'élevaient contre la présence réelle, et Oecolampade (Jean Hausschein), en 1514, prêchait la même négation.

Les idées de liberté civile se répandaient en même temps; les peuples sentaient davantage leurs maux, dont ils demandaient le remède, et cherchaient à se frayer des routes nouvelles. Au souvenir de la servitude dans laquelle avaient languï leurs aïeux, ils craignaient pour eux-mêmes le retour d'une telle condition, et l'horreur du passé leur rendait suspecte la puissance cléricale, qui avait alors prédominé. Dans les pays où les ecclésiastiques étaient devenus princes, la haine pour l'autorité seigneuriale se tournait contre le caractère sacerdotal. Les nobles de l'Allemagne étaient résolus à secouer le joug des petits princes pour ne dépendre que de l'empereur, et toute révolution, dans leur pensée, devait favoriser leur désir. Les princes eux-mêmes étaient mécontents des mille moyens par lesquels la cour romaine tirait l'argent de leurs États à titre de réserves, d'annates, d'expectatives, de dispenses. Divers concordats avaient pallié le mal, mais sans le détruire entièrement.

Depuis que les guerres nationales et l'entretien d'armées permanentes avaient épuisé leurs finances, les souverains jetaient un regard de convoitise sur les biens du clergé, et cherchaient par intervalles à les grever d'emprunts et de taxes, tout prêts à s'en emparer dès qu'ils n'auraient plus à redouter l'opposition de Rome.

L'intervention continuelle des Allemands dans les affaires d'Italie avait fait naître des antipathies réciproques; les Italiens haïssaient les hommes d'outre-Rhin comme violents et grossiers; les Allemands méprisaient les Italiens comme efféminés, et taxaient leur supériorité intellectuelle de fourberie et de mauvaise foi. Mais, juste au moment où les nations sentaient le besoin d'indépendance, des arrangements de famille et des transactions politiques réunissaient sous le sceptre de la maison d'Autriche les populations les plus disparates; d'autres ambitions éteignaient la personnalité de plusieurs pays de second ordre, et multipliaient les mécontents que produisent toujours les innovations. Rome entendait ce frémissement sous son dôme, elle approche d'un orage; mais, éprise de l'amour des arts, elle crut qu'il suffirait d'opposer leurs chefs-d'œuvre aux détractations, le Vatican et la *Transfiguration* au syllogisme destructeur : langage inintelligible pour la positive Allemagne.

Tel était le champ où se préparait une guerre qui devait bouleverser le monde, et se faire sentir aux générations les plus

éloignées : triple phénomène, philosophique, social et religieux ; réaction orgueilleuse de l'analyse contre la synthèse, de la critique contre la tradition, du jugement contre l'autorité ; il ne s'agissait plus de l'intérêt des rois, mais de celui des peuples, de la croyance, du culte et de l'émancipation de la pensée.

CHAPITRE XVII.

LUTHER.

Le Christ était venu pour sauver le monde *par la grâce et la foi* (1) ; il explia lui-même nos péchés, et satisfit pour nous. Mais, après cette punition et cette satisfaction, il avait laissé à ses apôtres et à l'Église le soin d'exiger des pécheurs, pour obtenir le pardon, une peine expiatoire dans la confession, avec la faculté de déterminer le mode et la durée de ces peines, et d'en remettre une partie, ce qui fut appelé indulgence (2). L'Église, comme l'explique saint Cyprien, entend que la pénitence serve à satisfaire Dieu bien plus qu'elle-même ; dès lors, la rémission partielle de la peine était encore indulgence quant à la satisfaction due à la justice divine, rémission accordée en vertu de l'autorité, attribuée à l'Église, de lier et de délier. Si, dès l'origine, l'Église prescrivit des prières, des jeûnes, des pénitences et des mortifications (3), elle sut aussi faire usage de la faculté qui lui avait été donnée de les remettre ; ainsi, à côté de la doctrine qui enseignait que le salut nous vient gratuitement du Christ, resta celle de la coopération de l'homme, de la satisfaction pénale et de la rémission partielle ou totale du péché, selon les circonstances qui pouvaient militer en faveur du pénitent.

Lorsque les études, vers la fin du septième siècle, se trouvèrent désorganisées, il s'introduisit une innovation qui semblait dictée par le zèle de la discipline, mais qui n'eut d'autre effet que de la bouleverser. La peine, qui, dans les premiers temps, ne dépassait jamais trente années, fut alors portée à plusieurs siècles ; il devenait donc impossible d'obtenir l'absolution du-

(1) *Ad Ephes.*, II.

(2) SAINT MATHIEU, c. XVIII.

(3) *Ad Corinth.*, I, et TERTULLIEN, *De pœnitentiâ*.

rant sa vie. Au lieu de restreindre la durée, on s'avisa de permettre la *commutation* et, par suite, la *rédemption*. D'après un tarif dont les prix sont déterminés dans quelques livres pénitentiels, les moines furent chargés de réaliser l'échange des pénitences.

Les croisades, dont les dangers et les fatigues paraissent de nature à compenser les peines temporelles de satisfaction, comme aussi l'argent nécessaire à des expéditions, entrèrent dans la classe des commutations; on y comprit ensuite toutes les œuvres appelées *pies*, comme de bâtir des églises, des ponts et des monastères. Bien que Rome déclarât que ces indulgences n'avaient de valeur qu'autant qu'elles étaient accompagnées de repentir, le vulgaire s'abusait facilement à cet égard. Quelque jugement que l'on porte sur une semblable innovation, dit le P. Morin (1), elle prouve que la notion de l'indulgence fut toujours attachée à celle des peines expiatoires que la justice divine exige pour la faute commise, et que l'on a toujours cru que l'Église avait reçu de Dieu l'autorité d'accorder des indulgences.

Pour n'avoir pas compris (poursuit le même auteur) que l'on peut accorder, pour de si légères satisfactions, des indulgences aussi étendues, et tourmentés par cet axiome de saint Augustin, qui dit avec les autres Pères que, si le pécheur ne punit pas le péché en lui, Dieu le punira, les scolastiques eurent recours à ce raisonnement : une seule goutte du sang du Christ aurait suffi pour racheter le monde; mais il voulut le verser tout entier, et préparer ainsi un trésor inépuisable de miséricorde, augmenté des mérites subrogatoires des saints et des œuvres de salut faites au delà du nécessaire. Comme dépositaires et dispensateurs de ce trésor, les évêques et les papes peuvent le distribuer aux pécheurs repentants, et leur remettre, en tout ou en partie, la peine méritée, à titre d'*indulgence*. Ce n'est pas tout, les indulgences peuvent encore être appliquées aux âmes du purgatoire.

Cette opinion sur le trésor de grâce et son application n'a rien de commun avec le dogme des indulgences, admis par toute l'Église. Vinrent ensuite les jubilés, à l'occasion desquels il était accordé indulgence plénière, et qui, en attirant une foule immense au tombeau des saints apôtres, devinrent pour

(1) *De pœnitentia*, l. X, c. 19.

Rome une mine féconde de richesses. L'indulgence s'étendit à ceux qui subvenaient aux besoins des papes dans d'autres circonstances. Les papes étaient les pères universels, les surveillants universels de la justice. Si, de nos jours, tout un royaume est imposé pour payer les tribunaux et le prince, il paraissait naturel alors que toute la chrétienté contribuât à l'entretien de la cour du chef spirituel commun. Ajoutez qu'il avait à supporter des dépenses dans l'intérêt de la chrétienté entière, les croisades, la guerre avec les Turcs et les missions; il était donc juste que tous les fidèles y participassent; mais, dans le mélange des deux pouvoirs, il n'était pas difficile de confondre les besoins spirituels avec les exigences mondaines, et les besoins personnels avec ceux de toute l'Église.

Le débit des bulles d'indulgences devint un des plus riches revenus de la cour romaine. Le peuple n'avait nulle peine à voir dans cet argent le prix de la chose sainte, et les frères quêteurs chargés de le percevoir vantaient d'une manière profane la vertu du pardon; leur zèle, d'ailleurs, était excité par la remise proportionnelle qui leur était allouée. Les conciles de Latran, de Vienne et de Constance avaient prononcé de sévères défenses sur ce trafic; mais Léon X crut pouvoir passer outre, afin de réunir des trésors dont il avait besoin pour deux grandes entreprises, une croisade contre Sélim et l'érection d'un temple; tous les chrétiens, dans sa pensée, étaient tenus de concourir aux dépenses d'un monument qui devait être l'image visible de l'unité catholique. Le moyen âge n'aurait trouvé aucune objection à ce projet; mais alors les nations avaient grandi, et prenaient leur essor loin du milieu où elles s'étaient développées. Les princes, dont l'avidité égalait l'ignorance économique, réclamaient leur part de cette contribution de nouvelle espèce (1).

Jean Tetzel, moine dominicain de Pirna, chargé par l'archevêque électeur de Mayence de percevoir en Allemagne le prix des bulles (2), s'acquitta de cette tâche d'une façon scandaleuse; il traversa la Saxe avec des caisses pleines de cédules toutes signées. Arrivé dans un endroit, il arborait une croix sur la

(1) Six ans avant la première thèse de Luther, il avait été publié en Saxe une indulgence pour fournir aux frais d'une croisade contre les Turcs; mais l'empereur et l'électeur, qui devint le patron de Luther, s'emparèrent du produit.

(2) La bulle papale donne un démenti à Guicciardini, qui dit que le pape avait assigné à madame Cibo, sa sœur, le produit des bulles en Allemagne.

place, et se mettait à débiter sa marchandise : *Achetez, achetez, disait-il, car, au son de chaque pièce de monnaie qui tombe dans ma cassette, une âme sort du purgatoire* (1). Le peuple accourait en foule échanger thalers et sequins contre des indulgences : le marché se faisait dans des tavernes ; de Freyberg seul il emporta deux mille florins au grand déplaisir de l'électeur de Saxe, et suivi de l'indignation des âmes honnêtes.

Luther.
1483.
10 novembre.

1505.

Nul homme ne la ressentit plus énergiquement que Martin Luther, qui naquit à Eiseleben, dans le Mansfeld ; pour se procurer l'argent nécessaire à ses études, il allait chanter des psaumes de maison en maison ; enfin une veuve d'Eisenach le délivra de cette humiliation, lui fournit la table et le logement. Il s'exerça sur les classiques à l'université d'Erfürth, et il apprit par hasard dans cette bibliothèque l'existence de la Bible ; car il avait cru jusque là qu'il n'existait en latin que les fragments rapportés dans la liturgie. Atteint par la foudre, il en éprouva une telle émotion qu'il fit vœu de renoncer au monde. Il prit l'habit de moine augustin, et chercha par les pénitences et les prières, qu'il prolongeait au point de s'évanouir de fatigue, à réprimer les suggestions de ses sens ; comme il n'y réussissait pas, son humeur s'assombrit. Jean de Staupitz, son provincial, homme renommé pour son érudition et la pureté de ses mœurs, l'encourageait par ses discours : Dieu, lui disait-il, ne le mettait à de si rudes épreuves que parce qu'il le destinait à de grandes choses ; qu'il devait résister, contempler les plaies du Christ et dans ces plaies reconnaître Dieu. Il lui fit obtenir une chaire de théologie à la nouvelle université de Wittenberg, l'une des premières où le platonisme détrôna la scolastique, et qui joignit aux études ordinaires de la théologie et de la philosophie celle du droit. Le frère Martin s'y fit un nom ; devenu prédicateur ordinaire, applaudi, estimé de l'électeur, il surmonta sa timidité habituelle, et, débarrassé de l'hypocondrie, il entra dans la société, où il se fit remarquer par son esprit, sa finesse et son éloquence.

A la suite d'un conflit survenu entre les augustins, il est envoyé à Rome ; dans la Lombardie, un couvent doté de trente-six mille ducats de rente devint pour lui un objet de scandale. Arrivé dans la grande cité, il parcourt les chapelles, se prosterne devant les reliques, monte à genoux les saints dégrés ; mais son

(1) Proposition condamnée par la Sorbonne le 6 mai 1518.

âme froide et positive ne comprend rien à la poésie du ciel italien, aux arts qu'il a fait éclore; il n'est pas ému à la vue de tant de débris de l'antiquité avec lesquels rivalisent les nouveaux chefs-d'œuvre par la plume, le ciseau, les couleurs, et de tous ces génies sublimes réunis sous le manteau pontifical, dont un seul suffirait pour immortaliser un pays, un siècle. Il trouve le temps pluvieux, les hôtelleries mauvaises, le vin âpre, l'eau malsaine, l'air chargé de fièvre et une nature aussi misérable que les hommes. Au milieu de la splendeur du culte et des magnificences pontificales, il ne songe qu'à l'argent que tout cela coûte, et aux moyens employés pour se le procurer; il reste scandalisé de la corruption des mœurs, des anecdotes débitées sur le compte de Léon X, de l'insouciance de ces prêtres qui *diraient quinze messes dans le temps qu'il mettait à en dire une*, de la vénalité de la cour romaine, prête à dire comme Judas : *Combien me donnerez-vous? je vous le livrerai.*

Revenu dans son pays avec de tels sentiments, il prit le grade de docteur en théologie, et se proposa d'étudier la Bible en grec et en hébreu, maudissant la scolastique et Aristote, « jongleur qui abusa l'Église avec son masque grec. »

A l'exemple de saint Bernard et de Jean Tauler, il s'attacha de préférence à saint Augustin et aux mystiques. Lorsqu'il apprit de quelle manière le dominicain Tetzel procédait à la vente des indulgences, soit jalousie de moine, soit zèle véritable, il dit : *Je ferai un trou dans ce tambour.* Dès lors, s'opposant à ces profanations, il refusa l'absolution à des pénitents qui avaient acheté de ces indulgences, à moins qu'il ne réparassent le mal commis et ne promissent de se corriger. Le jour de la Toussaint, qui amenait à Wittemberg un grand concours de monde, il afficha dans l'église de cette ville quatre vingt-quinze thèses qu'il s'engageait à soutenir contre l'abus des indulgences, et dans lesquelles il attribuait à Dieu tout le bien que l'homme fait; d'ailleurs, il restait soumis au pape (1), qui, « s'il connaissait les exactions des vendeurs d'indulgences, aimerait mieux voir la basilique de Saint-Pierre en cendres que de la construire avec la chair et les os de ses brebis (2). »

(1) Quoiqu'il eût déjà publié : *De viribus et voluntate hominis sine gratia, contra doctrinam papæ et sophistarum*; Wittemberg, 1516.

(2) Outre les histoires ecclésiastiques, les écrits des réformateurs et le recueil des ouvrages de Luther fait à Iéna, on peut consulter :

1512.

1517.

Luther était loin certainement de prévoir l'incendie qui sortirait de sa révolte; il espérait même gagner le pape à sa cause parce qu'il avait réprouvé les mêmes abus (1). Si les supérieurs de son couvent lui adressaient des remontrances: *Mes pères*, répondait-il, *si ce que j'ai fait n'est pas au nom de Dieu, cela tombera; si Dieu le veut, remettons-nous-en à lui.*

L'abus des indulgences, qu'il aurait été possible de supprimer sans briser l'unité de l'Église, ne fut, en effet, qu'une cause extérieure et accidentelle; mais, comme nous l'avons vu, tout était si bien préparé, qu'il devait suffire d'une étincelle pour déterminer un embrasement inextinguible.

Luther répandit donc ses thèses, et les envoya à l'électeur

J. SLEIDANI *De statu religionis et reipublicæ sub Carolo V Cæsare commentarii*; 1555.

LOUIS DE SECKENDORF, *Comment. hist. et apologeticus de lutheranismo*; 1690. C'est une réponse à l'*Hist. du luthéranisme*, de MAIMBOURG, jésuite. GERDES, *Hist. evang. sæc. XVI renovati.*

VON DER KARDT, *Hist. literaria reformationis.*

MENKEN, *Scriptores germ.* Il a recueilli plusieurs brochures sur ce sujet, et particulièrement les *Annales de la réforme*, de George Spalatin.

G. J. PLANCK, *Gesch. der Entstehung der protestantischen Lehrbegriffs*; Leipzig, 1789.

BEAUSOBRE, *Hist. de la réformation depuis 1570-1530*; Berlin, 1785.

C. L. WOTTMANN, *Gesch. der réformation*; 1801.

CH. VILLERS, *Essais sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*; Paris, 1806. Sujet qui a été mieux traité par MARX et HOENINGHAUS.

ROBELOT, *De l'influence de la réformation de Luther.*

C. W. SPIEKER, *Cesch. Luthers und der Kirchenverbesserung in Deutschland*; Berlin, 1818.

G. PFIZER, *Martin Luther*; Stuttgart, 1836.

G. WEBER, *Gesch. des Calvinismus in seinen Verhältnissen mit dem Staat in Genf und in Frankreich*; 1838. Jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

J. WEINLEBEN, *Propos de table de Luther remis en lumière*; Stuttgart 1839.

MICHELET, *Mém. de Luther.*

M. V. AUDIN, *Hist. de la vie, des écrits et des doctrines de M. Luther*; Paris, 1840. Acharné contre Luther.

JONATHAS SCHUEDEROFF, *Ueber Protestantismus und Kirckenreformation* SCHMIDT, *Luther und reformation.*

WAGENSEL, *Leben und Gesch. Dr Luthers, etc.*

J. H. MERLE D'AUBIGNÉ, *Hist. de la réformation du seizième siècle.* Mon travail était fait quand j'ai pris connaissance de ce panégyrique de la réforme; mais j'ai jeté dans les notes ce qu'il m'a offert de nouveau.

(1) *Et in iis certus mihi videbar me habiturum patronum papam, cujus fiducia tum fortiter nitabar, qui in suis decretis clarissime damnat quæstorum immodestiam.* Præf. ad op. lat., t. I.

de Mayence, sous l'autorité duquel se vendaient les indulgences ; il entreprit lui-même d'établir, dans son premier sermon sur cette matière, qu'il n'était pas possible de prouver par l'Écriture que la justice divine exige du pécheur d'autre pénitence ou satisfaction que le repentir et l'intention de porter la croix du Christ. « Le concours de l'acte ou de l'œuvre pour satisfaire la justice suprême n'est prescrit, affirma-t-il, dans aucun endroit. On nous dit que l'indulgence appliquée aux âmes du purgatoire leur compte pour la rémission du châtement qu'elles ont mérité ; c'est une opinion sans fondement. — Si tu as du superflu, donne-le pour édifier l'église Saint-Pierre, donne-le pour l'amour de Dieu ; mais n'achète pas d'indulgences. Préfère ton frère qui est pauvre à Saint-Pierre et aux indulgences. — L'indulgence n'est ni de précepte ni de conseil divin ; elle n'est point un commandement ni une œuvre qui produise le salut. — Celui qui dit que je suis hérétique parce que je fais tort à sa bourse, n'a jamais compris la Bible. »

Ne sent-on pas déjà le ton du défi, la confiance en soi fondée sur la lecture de la Bible, le dédain de la tradition et de l'école ?

Aussitôt s'élevèrent des contradicteurs avec des thèses opposées, mais qui tombaient dans un tel excès, que Rome même les prit en dégoût. Les dominicains se rangèrent, par esprit de corps, dans le parti contraire. Jean Eck, chancelier de l'université d'Ingolstadt, le dialecticien le plus célèbre de l'Allemagne et naguère l'ami de Luther, écrivit contre lui les *Obélisques* avec beaucoup de science et de subtilité (1) ; Luther, de son côté, lui opposa les *Astérisques*. Cependant, toute divergence d'opinion était condamnée comme hérétique, et cette rigueur entraînait une foule de personnes dans les rangs des ennemis. Les exagérés disaient que l'étude des classiques portait à l'erreur, et les humanistes devinrent favorables à Luther, d'autant plus qu'il était hostile aux dominicains, haïs comme censeurs des livres.

La presse devenait alors une force sociale ; les thèses de Lu-

(1) « Se réfugier dans les rayons qui illuminèrent l'Église après Pierre ; croire aux enseignements qui se sont perpétués sans ombre ni tache dans les écoles ; suivre les traces des docteurs, des Pères, des papes, ces gloires du catholicisme, est-ce renier la raison, répudier le témoignage des sens, mettre la lumière sous le boisseau ? Nos interprètes n'ont-ils pas lu ou médité ? Pourquoi Dieu leur aurait-il celé les enseignements qu'il t'aurait révélés ? »

ther, répandues avec une incroyable rapidité, soulevèrent des discussions où l'on dépassait le but de ces thèses, et dans lesquelles on révoquait en doute la puissance légitime du souverain pontife et jusqu'à son autorité en matière de foi.

Déjà tout était bouleversé, et la chrétienté se partageait en deux camps; Rome, néanmoins, croyant qu'il ne s'agissait que d'une de ces querelles qui d'ordinaire naissent et mouraient dans l'oisiveté babillarde des monastères, garda le silence neuf mois. Les gens instruits de l'Italie pouvaient difficilement se persuader qu'un *barbare* fût capable de réussir à rien d'extraordinaire. Léon X, ami des hommes d'esprit, se complaisait à ces subtilités; il disait « que le frère Martin avait un très-beau talent, et que tout cela n'était que jalousie de moines. » Lorsqu'il était mal disposé, il le traitait d'Allemand ivre, auquel il fallait laisser cuver son vin (1). D'autre part, Luther lui avait écrit : *Très-saint père, je me prosterne à tes pieds et me remets en ta sainteté, avec tout ce que je possède et suis. Vivifie, tue, appelle, approuve, réprouve comme il te plaira; je reconnaitrai ta voix comme celle du Christ, qui réside et parle en toi, sachant que ta voix est la voix du Christ, qui parle par ton organe. Si j'ai mérité la mort, je ne la refuserai pas, attendu que la terre et tout ce qu'elle contient est à Dieu, dont le nom soit béni!*

Il est vrai que cet homme loyal écrivait en même temps à Spalatin : *Je ne saurais bien décider si le pape est l'Antechrist ou l'apôtre de l'Antechrist* (2).

L'empereur Maximilien, plus voisin du tumulte, en reconnut la gravité; un moment, il est vrai, il songea à s'en faire une arme contre Rome (3); mais, dès qu'il eut besoin du saint-siège, il dénonça Luther à Léon X, qui le cita à comparaître devant son trône dans le délai de soixante jours. Tout en protestant de sa soumission envers le pontife, le frère Martin s'était assuré des appuis terrestres, et, grâce à l'électeur de Saxe, il obtint d'être

1518.
Juillet.

(1) *Ein voller truncker Deutscher*. LUTHER, op. XXII, p. 1337.

(2) Voy. la note additionnelle A. — MERLE D'AUBIGNÉ s'écrit à ce propos : « Combien ces combats honorent Luther ! quelle sincérité, quelle droiture ils nous font découvrir dans son âme ! et que ces assauts pénibles qu'il eut à soutenir au dedans et au dehors le rendent plus digne de notre respect que n'eût pu le faire une intrépidité sans lutte semblable ! »

(3) Il écrivait à l'électeur de Saxe : « Faites cas du frère Martin, car il pourrait se faire qu'il nous devint grandement utile (*Dass er uns den munch Luther fleissig beware*). » Matth. 15

entendu en Allemagne par un délégué. Le choix tomba sur Thomas de Vio, cardinal de Gaète (plus connu sous le nom de cardinal Caiétan ou Cajetan), dominicain en grande réputation de savoir et de sainteté, qui proposa d'engager une discussion dans Augsbourg. Quoique les amis de Luther, sans le détourner de cette démarche (1), lui rappelassent l'exemple de Jean Huss, il accepta; recommandé puissamment et soutenu par les patriciens de cette ville (2), il n'avait pas à craindre qu'on usât de violence envers lui, quand même on en aurait eu l'intention.

C'était la première fois que le peuple se voyait appelé à statuer, à l'aide de son seul bon sens, sur des faits de théologie; gens de lettres, docteurs, grands personnages, tous étaient charmés d'un débat qui sortait du cercle étroit des argumentations habituelles, et Luther se sentait le chef d'une secte exaspérée par la contradiction. Le cardinal Caiétan chercha à le retirer de la mauvaise voie; mais il était d'une extrême imprudence d'entamer des discussions qui jamais ne décident rien. En effet, Luther refusa de faire acte d'entière soumission, et promit seulement de s'en remettre à la décision de l'Église ou des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain et de Paris. Bientôt, sous le prétexte qu'il avait à craindre pour sa sûreté, il s'enfuit en secret; le cardinal alors publia un édit par lequel Léon X approuvait ce qu'avaient fait les vendeurs d'indulgences, et déclara Luther hérétique.

Le pape, cependant, ne renonça point aux moyens conciliatoires; il envoya même à Frédéric de Saxe la rose d'or par l'entremise du chanoine Charles de Miltitz, noble de l'Empire et ancien soldat, qui, sans obstination dans les querelles théologiques, semblait propre à opérer un rapprochement. Mais l'envoyé, reçu froidement par l'électeur, s'aperçut bientôt combien le mal avait fait de progrès; sur quatre personnes qu'il rencontra, trois au moins étaient pour Luther. Frère Martin écouta le conciliateur, qui, avec des caresses à l'italienne (3), l'invitait

(1) *Contra omnium amicorum consilium comparui. LUTU.*

(2) Luther lui-même, dans ses lettres relatives à cette démarche, parle des honneurs et des fêtes que lui firent dans Peutinger, conseiller de l'Empire, le conseiller Langemantel, les frères Adelman, chanoines, disant en outre qu'il était recommandé par l'électeur et l'ambassadeur de France. Ainsi, dit Merle d'Aubigné, *ce qu'il y avait de plus respectable dans la bourgeoisie de l'une des premières villes de l'Empire était déjà gagné à la réformation.*

(3) *Has itatitates*, dit Luther, *Ep, I, p. 231,*

à garder le silence, mais sans rien obtenir. Par son conseil toutefois, Luther écrivit au pape en ces termes : « Votre colère me pèse trop, ô père, et pourtant je ne vois pas le moyen de m'y soustraire. Je rétracterais bien ma thèse, si cela suffisait à vos vues; mais, grâce aux réfutations, mes écrits s'étant répandus bien plus que je ne l'aurais espéré, ils ont fait une telle impression, que nulle rétractation ne parviendrait à les détruire. Tout le mal est venu de ceux contre qui je me suis élevé. J'atteste Dieu et toutes les créatures que je n'ai jamais entendu démolir la puissance de l'Église ni la vôtre, que je reconnais supérieure à toute autre, sauf celle de Jésus-Christ. Je promettais à votre sainteté de ne pas m'occuper des indulgences et de me taire sur cela, pour peu que mes adversaires voulussent cesser de se vanter et de me maltraiter en paroles. J'exhorterai le peuple à honorer l'Église romaine; je tempérerai la violence avec laquelle j'ai parlé d'elle, sentant bien qu'en m'attaquant à ces conteurs de sornettes j'ai nui à l'Église, lorsque mon unique intention était d'empêcher que l'avidité de quelques étrangers ne souillât notre sainte mère Église. »

En effet, il publia un écrit dans lequel il soutint la vénération envers les saints et la doctrine du purgatoire; il dit que l'Église romaine a été sanctifiée par un grand nombre de martyrs, et que les abus ne donnent point le droit de s'en séparer; qu'on doit au contraire se serrer plus fortement autour d'elle, puisque l'amour et l'union peuvent remédier à beaucoup de maux; qu'il appartient aux doctes seuls d'examiner les limites de la puissance du saint-siège, attendu que cela n'importe point au salut.

Mais le mal allait croissant. Eck provoqua Luther à une discussion publique, qu'il accepta à Leipzig. Carlostadt lui servit de second pour ce qui est relatif à la doctrine du libre arbitre; après lui, Luther discuta sur l'origine divine de la puissance papale. Il fut vaincu dans cette lutte (1); mais ses raisonnements se répandirent au loin, et, dès qu'il eut une fois nié l'infailibilité

(1) Luther ne voulait pas passer pour hussite. Eck lui ayant démontré qu'une de ses propositions était condamnée par le concile de Constance, il en vint à dire que, pour croire une proposition hérétique, il ne lui suffisait pas qu'elle eût été condamnée par un concile. Eck avait cité le passage évangélique : *Tu es Pierre, etc.* Or Luther soutint qu'en prononçant ces paroles le Christ montra Pierre, et qu'en se touchant ensuite lui-même il ajouta : *Et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* Ces deux arguments firent grande pitié aux gens dégagés de passion.

de l'Église, il ne voulut plus se rétracter. Dès lors il se livra tout entier à la recherche d'arguments favorables à sa cause, et n'admit que les vérités littéralement exposées dans l'Évangile et les quatre premiers conciles œcuméniques; du reste, il repoussa la transsubstantiation, les sacrements, le purgatoire, les vœux monastiques et l'invocation des saints.

Il écrivit ensuite au pape une lettre ironique, dans laquelle il lui témoignait de la compassion comme à un agneau au milieu des loups, et répétait toutes les abominations qui se débitaient sur Rome (1).

Ces dernières insultes poussèrent à bout la magnanimité de Léon X, qui fulmina l'excommunication. Alors Luther publia *l'Église esclave de Babylone*, où il proclame Rome pire que Sodome, Gomorrhe et les Turcs, le type de tout vice, de toute iniquité; il termine en ces termes : « Ni pape, ni évêque, ni qui que ce soit n'a pouvoir d'imposer la moindre chose à un chrétien, si ce n'est de son consentement; autrement il y a es- »
« prit tyrannique. Nous sommes libres, le vœu du baptême »
« suffit, et l'emporte sur tout ce que nous pouvons jamais ac- »
« complir. Les autres vœux peuvent donc être abolis. Que ceux »
« qui entrent dans le sacerdoce sachent que leurs œuvres ne »
« diffèrent point devant Dieu de celles d'un cultivateur ou d'une »
« ménagère. Dieu apprécie les choses selon la foi. » Les écrits se multiplièrent, et les fauteurs de Luther passèrent toutes les bornes.

La saisie des publications du moine excommunié, faite dans les boutiques des libraires, fut comparée à la plus terrible persécution (2). Quiconque aspirait à la réputation de docte et de libéral était obligé de blasphémer contre le pape; puis Luther, après avoir rassemblé les étudiants de Wittemberg, brûla publiquement les décrétales et la bulle d'excommunication, en expri-

(1) Sa lettre (Voy. la note add. B) est du 6 avril, date qu'il est important de fixer. Merle d'Aubigné, son panégyriste, s'exprime ainsi : *Avant même que Rome ait eu le temps de publier sa redoutable bulle, c'est lui qui lance la déclaration de guerre... Il montrait une simplicité et une humilité étonnantes.*

(2) Voici les termes de d'Aubigné : « Les bûchers se dressaient... tout annonçait qu'une terrible catastrophe allait mettre fin à la révolte audacieuse. En octobre 1520, les livres de Luther furent enlevés de toutes les boutiques des libraires... L'on vit s'élever... des éclafauds, où les écrits de l'hérétique devaient être réduits en cendres. »

mant le regret de ne pouvoir en faire autant du pontife qui avait troublé le saint du Seigneur (1).

Ainsi la guerre est proclamée, et l'abîme appelle l'abîme; l'audace est applaudie; les sermons et les discussions sont répandus rapidement par la presse; les beaux-arts prêtent aussi leur aide à l'insurrection en multipliant les dessins, les objets en relief, les caricatures, les portraits, qui sont autant d'appâts pour la multitude. En 1520, les œuvres de Luther étaient traduites en Espagne et dans les Pays-Bas; en 1521, un pèlerin les achetait à Jérusalem.

Luther lui-même, effrayé quelquefois de l'incendie dont il était l'Érostrate, s'arrêtait et promettait de se soumettre; mais, au moment où Léon X l'attendait à résipiscence, il rentra de nouveau dans la lice avec le traité de la Liberté chrétienne, où il soutient non-seulement la justification sans les œuvres, mais encore l'incompatibilité de la foi avec les œuvres, la soumission de la créature au démon, et proclame en même temps que l'âme est impeccable, pourvu qu'elle crole à l'Agneau qui efface les péchés du monde (2).

1521.
3 janvier.

Léon X, effrayé à la vue du danger qui menace la barque dont il est le nocher, lance une sentence définitive contre Luther et ses adhérents. Le nonce pontifical Aleandro, qui, témoin des progrès de la doctrine de Luther, avait vu partout ses écrits, les images et les chansons contre le pape répandus à profusion, et les princes favoriser le sectaire, en halte de Rome, demanda sa condamnation à la diète de Worms. Il ne put l'obtenir; alors il exposa devant cette assemblée la doctrine de Luther, et démontra qu'elle ne se bornait pas à signaler les abus, mais qu'elle attaquait le dogme même (3). Il fit

(1) Voy. la note add. C. « C'est ainsi que la réformation voulait rétablir dans l'Église la sainteté des mœurs, » en conclut Merle d'Aubigné.

(2) *Sufficit quod agnovimus per divitias gloriæ Dei agnum qui tollit peccatum mundi; ab hoc non avellet peccatum, etiam si milles uno die fornicemur aut occidamus.*

(3) « On dit qu'il s'agit seulement entre Luther et le pape de quelques points de controverse, spécialement en ce qui concerne l'autorité du saint-siège. C'est une erreur grave; car, sur quarante articles condamnés par la bulle, il y en a bien peu qui regardent la dignité papale. Luther nie que les œuvres soient nécessaires pour le salut; il nie la liberté de l'homme dans l'observance de la loi naturelle et de la loi divine... Que dirai-je du pouvoir monstrueux qu'il confère aux laïques de tout sexe d'absoudre les péchés? Nous ne dirons rien de cette folle doctrine, qu'il n'est pas licite de résister aux Turcs, parce que

preuve de logique et de savoir ; mais était-il prudent de prendre un congrès séculier pour juge des choses divines ? La question théologique devint ainsi nationale ; les doutes furent exposés devant une assemblée laïque incapable de les apprécier ; bien plus, enhardie par cette concession, elle éleva contre Rome une foule de plaintes, et pria Charles-Quint, le nouvel empereur, de remédier au mal.

L'électeur de Saxe défendit de prendre aucune délibération sans avoir entendu Luther ; en conséquence, on envoya au pieux, cher et honorable docteur un sauf-conduit au nom de l'empereur, dont l'autorité s'étendait sur tant de contrées, de royaumes et de duchés. Beaucoup d'amis détournaient le frère Martin de cette démarche ; mais il voulut la faire, « dût-il voir autant de diables conjurés contre lui qu'il y avait de tuiles sur les toits ; » en route, il composa son fameux hymne (1), qui fut vraiment

Dieu nous visite par le moyen des infidèles, comme s'il devait être défendu de recourir aux médicaments dans les maladies, parce que Dieu nous les envoie pour le châtiment de nos péchés ! » Admirez le cœur de Luther, qui aimerait mieux voir l'Allemagne déchirée par les chiens de Constantinople que sous la garde du pasteur de Rome.

« Rome, au dire de Luther, est le séjour de l'hypocrisie ; c'est donc l'asile des vertus, puisqu'on ne fait de faux or que dans les lieux où l'or fin est à un haut prix.

« Le pape, dit-il, a usurpé la suprématie. Il l'a usurpée ? et comment ? Est-ce avec les phalanges d'Alexandre, avec l'épée de César, avec la hache du bourreau ? Hé quoi ! tous ces peuples qui parlent des langues différentes, qui vivent sous des cieux divers, de mœurs, d'origine, d'intérêts opposés, se seraient accordés pour reconnaître comme vicaire du Christ un pauvre prêtre sans pouvoir, ne possédant d'autre patrimoine qu'un petit coin de la terre ?...

« Il dit que tout évêque doit être souverain absolu dans son diocèse. Alors, au lieu d'une tyrannie, il y en aurait mille, que vous devriez abolir... On ajoute que le concile régnera sur les évêques : évêques, courbez la tête ! Mais le concile sera-t-il permanent ? Dans ce cas, les pasteurs resteront loin du troupeau, et s'il se disperse, à qui recourir pour administrer le remède aux maladies de la communauté. Qui convoquera le concile ? qui le présidera ? Ne voyez-vous pas que chaque question est grosse de troubles, de révoltes, d'inquiétudes ? Quelle multitude de lois, de règlements, de rites, de doctrines sortira de ce conciliabule, où chaque fidèle croira que son évêque seul a maintenu l'intégrité de la foi ? »

(1) Le Seigneur est une forteresse inexpugnable, un bouclier assuré, une armure à toute épreuve. L'ennemi de l'homme s'est mis sur notre trace ; l'astuce et un immense pouvoir sont ses armes ; il n'a pas son second sur la terre.

Nos forces sont insuffisantes, et nous ne tarderions pas à succomber ; mais l'homme droit nous protège, choisi par Dieu parmi ses créatures. Et qui est-il ?

la *Marseillaise* de la réforme. Durant ce voyage ou plutôt ce triomphe, il put reconnaître combien sa faction avait grossi. Accompagné d'un héraut impérial, il fut reçu par le grand maître des cérémonies, et la foule se pressait si nombreuse pour le voir, qu'il fallut l'introduire au sein de la diète par une porte dérobée. A la vue de cet homme isolé et obscur, Charles-Quint dit : *Celui-là ne me fera jamais devenir hérétique*. Il ne connaissait pas la toute-puissance de l'opinion. Luther, appuyé sur elle et sentant sa retraite assurée (1), refusa de se rétracter. Comme on lui demandait s'il voyait quelque moyen de conciliation, il répondit : *Si c'est une œuvre humaine, elle se dissipera d'elle-même ; si elle vient de Dieu, rien ne pourra l'arrêter dans son cours*.

Charles-Quint ne vit jamais que le côté politique de la réforme, et, comme il avait alors besoin du pape (3), il proscrivit Luther et ses adhérents ; ainsi commençait la division entre les princes et les États. En effet, les novateurs, dont le nombre était déjà immense, purent, à l'aide des privilèges allemands, apporter des entraves à l'autorité impériale. Luther avait été, à son retour, enlevé par l'électeur de Saxe, son protecteur, et transporté, à l'insu de tout le monde, dans le château de Wartbourg

c'est Jésus-Christ, le dieu Sabaoth ; il n'est pas d'autre Dieu, c'est le suprême Seigneur.

Quand la terre serait peuplée de démons prêts à nous dévorer, nous ne tremblerions pas à leur aspect, et la victoire serait à nous. Que le prince de ce monde s'épule en efforts, nous sommes à l'abri de ses coups, sa condamnation est prononcée, et il suffirait d'un mot pour le mettre en fuite.

Que les démons nous enlèvent même corps et biens, enfants et femme ; nous leur abandonnerons tout en proie, et ils ne s'enrichiront pas pour cela, car le royaume de Dieu nous restera.

(1) « Le pape, écrit-il, avait mandé à l'empereur de ne pas tenir compte du sauf-conduit, et les évêques l'y poussaient ; mais les princes et les États n'y voulurent pas condescendre, parce qu'il en serait résulté trop de rumeur. J'avais tiré de là une grande renommée, et ils devaient avoir plus peur de moi que moi d'eux. En effet, le landgrave de Hesse, jeune seigneur, demanda à m'entendre ; il vint me trouver, discuta avec moi, et finit par me dire : *Cher docteur, si vous avez raison, que le Seigneur vous soit en aide !*

(2) « Charles-Quint embrassa un système de bascule qui consistait à flatter le pape et l'électeur... suivant le besoin du moment... Il ne s'agissait pas pour lui de savoir de quel côté se trouvaient la vérité et l'erreur, ou de connaître ce que demandaient les grands intérêts de la nation allemande. Qu'exige la politique, et que faut-il faire pour porter le pape à soutenir l'empereur ? C'était toute la question, et on le savait bien à Rome. » MERLE D'AUBIGNÉ.

en Thuringe, moins pour le soustraire aux mauvais desseins de ses ennemis que pour le sauver de ses propres imprudences.

Le silence du chef laissa toute liberté aux voix discordantes de ses prosélytes, qui attaquèrent hardiment le culte respecté par lui. Plusieurs moines augustins de Wittemberg désertèrent la vie claustrale; les autres appelèrent une réforme, demandant qu'on ne dit plus de messes quotidiennes, et que l'eucharistie fût donnée sous les deux espèces; un chapitre décida qu'il en serait ainsi. Carlostadt, qui professait, sur la présence réelle, des idées en désaccord avec celles du maître, voulut détruire, à la tête des jeunes gens, les restes du papisme; déjà l'on disait la messe en langue vulgaire, déjà l'on communiait sans confession. Or, comme il était permis à chacun d'interpréter la Bible à son gré, sans que ni pape ni théologiens eussent le droit d'intervenir, il ne faut point s'étonner qu'il surgit autant d'opinions qu'il y avait de têtes.

Dans sa retraite, qu'il appelait son Patmos, Luther s'occupait d'asseoir ses propres idées, disséminées jusque alors au hasard, et de préparer le symbole de la foi nouvelle; mais, incapable de se soumettre à aucune méthode, il ne put en venir à bout. Ce fut là, cependant, qu'il termina la version de la Bible, son principal ouvrage; quoique peu versé dans la langue hébraïque, il puisa dans son enthousiasme des inspirations en rapport avec celles du texte, dont il reproduisit la grandeur lyrique avec une sublime simplicité. Fortifié par la solitude, il quitta son asile, et se mit à prêcher contre les désordres qui avaient éclaté; il rétablit la subordination, et répandit cent mille Bibles en langue allemande, dans lesquelles chacun peut trouver des arguments pour sa propre opinion. Il courut alors à Orlemond, où se trouvait Carlostadt, « afin d'écraser ce Satan; » Carlostadt lui fit jeter de la boue et des pierres par la populace, puis alla le trouver à l'hôtellerie de l'Ours noir. Dans ce premier concile des nouveaux apôtres, ils se disent les plus grossières injures. Luther offre un florin à son antagoniste pour qu'il écrive contre son opinion, et Carlostadt accepte; il se font apporter du vin pour boire à la santé l'un de l'autre, et leurs adieux, en se quittant, sont d'une part : *Puissé-je te voir bientôt sur la roue*; et de l'autre : *Et toi, puisses-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville!*

Bientôt des prêtres de mauvaise vie, des moines qui avaient prononcé des vœux contre leur volonté saisirent l'occasion de secouer toute discipline; la réforme, pour eux, c'était de s'af-

franchir de devoirs pénibles, de se procurer de l'argent et une femme (1). Luther lui-même déposa l'habit religieux, et offrit son couvent désert à l'électeur, qui lui en fit présent. Il changea la forme du culte, prohiba la messe, et se maria à Catherine Boren, ex-religieuse. Il ne faut pas demander si les plaisanteries manquèrent à cette union d'un moine avec une religieuse, ni si Luther répondit avec des sarcasmes et sa violence accoutumée. La nonne, algrie par le long silence et les petites haines du cloître, enorgueillie de posséder le réformateur et d'avoir osé faire un pas illégal, devint querelleuse; elle irrita son époux, se plaignit des calomnies auxquelles ils étaient en butte, et lui fit éprouver tous les tourments que la médiocrité positive peut infliger à l'homme de génie. Luther supporta ces criailleries comme une chose naturelle, comme une condition inévitable chez les femmes pour devenir mères, seule fonction pour laquelle Dieu les fit (2). Quoi qu'il en soit, il se reposait au milieu de sa famille de ses luttes extérieures; il riait, plaisantait, il aimait après tant de haines. Si sa Catherine gémissait des périls qui les menaçaient, il lui inspirait de la confiance en Dieu, lui disait de doux propos (3), et la

(1) *Civitates aliquot Germaniæ implentur erroribus, desertoribus monasteriorum, sacerdotibus conjugatis, plerisque famelicis ac nudis. Nec aliud quam sultatur, editur, bibatur ac cubatur, nec docent nec discunt; nulla vitæ sobrietas, nulla sinceritas. Ubicumque sunt, ibi jacent omnes bonæ disciplinæ cum pietate* (ERASMI Ep. 902, 1527). *Satis jamdiu audivimus: Evangelium, Evangelium, Evangelium; mores evangelicos desideramus* (Ep. 946). *Duo tantum quærun, censum et uxorem; cætera præstat illis Evangelium, hoc est polestatem vivendi ut volunt* (Ep. 1006). *Tales vidi mores (Bastileæ) ut, etiamsi minus displicuissent dogmata, non placuisset tamen cum hujusmodi fœdus inire* (Ep. 1056).

(2) « La première année de notre mariage, ma femme avait un besoin extraordinaire de bavardage. Elle venait s'asseoir à côté de moi quand je travaillais; si elle n'avait rien à dire, elle me demandait s'il était vrai qu'à la cour de Prusse le margrave eût son frère pour majordome. — Mais, Catherine, Catherine, lui disais-je, avant de me conter de pareilles fadaïses, avez-vous dit votre *Pater* ? »

(3) Pendant qu'elle allaitait un enfant, et que le petit Hercule se tenait près d'elle tout riant, Luther lui disait : « Voilà un bon petit bonhomme qui, comme tout ce qui vient de nous, est détesté par le pape, le duc George, leurs adhérents et tous les diables d'enfer. Malgré cela, le pauvre petit est plus intrépide qu'un philosophe; il ne s'agite ni ne se démaillotte, il tette; sautille, est de bonne humeur; quand il est rassasié, il tourne sa petite tête blonde et sourit; le tourbillon des choses humaines ne l'émeut pas. Faisons comme lui; c'est une bonne leçon... » — « La plus grande grâce que Dieu puisse accorder à une femme c'est un mari bon et pieux, à qui elle puisse confier son sort, son bonheur,

mort d'une petite fille lui faisait verser des torrents de larmes (1).

Ce mélange de bonhomme et de fierté, d'élégie, de sarcasme, de fougue et de subtilité se reproduit sans cesse dans la vie de Luther. Sans doute, à cette époque, on ne connaissait guère l'urbanité ni la modération dans les mœurs et les discours, et cependant le ton licencieux et bouffon avec lequel il parle des choses et des personnes les plus élevées inspire du dégoût. Lorsque, le soir, il se rendait à la taverne pour rire de ce qu'il avait prêché le matin, il lui échappait des traits, et il en existe un recueil (*Tiskrede*), dignes d'une orgie de débauchés. Nous ne ferions pas mention de ces trivialités si elles n'avaient été pendant longtemps le langage de ses sectateurs, qui n'en ont pas même encore perdu l'habitude. Si l'on nous disait que c'était le style ordinaire, nous répondrions que nous ne rencontrons pas de ces injures ignobles parmi les chefs des catholiques, mais dans cette tourbe que toute cause traîne à sa suite, et qui ne saurait pas plus la déshonorer qu'elle ne peut la défendre.

Cependant le maître, qui railait tous les préjugés, croyait lui-même aux sortilèges, aux malélices, à toutes les puérilités des bonnes femmes; dans son Patmos, il a vu les noisettes danser dans le plat devant lui; il a ouï le fracas de trois mille barricades roulées du haut en bas des escaliers du château par une main infernale; il a vu le *Killkroppst*, enfant né des puissances sataniques, s'asseoir au milieu de ses fils; enfin, il a entendu le diable, dont le pas ressemble au petillement d'une bourrée qu'on vient de jeter au feu. D'autres follets habitent sa maison, et s'amuse à mettre en désarroi le tournebroche, le balai, les ustensiles de ménage; plusieurs fois le diable lui fit passer de mauvaises nuits, et lors-

sa vie, dont les enfants soient les vôtres et vôtre la satisfaction. Catherine, vous avez un mari pieux qui vous aime, vous êtes impératrice; remerciez-en Dieu. »

« Voilà comme étaient nos pères dans le paradis, simples et naïfs, sans malice ni hypocrisie. Nous aurions été absolument comme cet enfant, lorsqu'il parle de Dieu avec tant de certitude. Quels durent être les sentiments d'Abraham lorsqu'il consentit à sacrifier son fils unique! il ne l'aura pas dit à Sara. » Ce dernier trait est d'une familiarité et d'un sentiment presque sublime.

(1) « Il faut bien l'avouer, je pleure et je me sens le cœur mort dans la poitrine. Ses traits, ses gestes, ses discours sont gravés au fond de mon âme; je la vois comme je la voyais vivante, comme je la vis à l'agonie. Ma fille, ma douce et obéissante petite fille! La mort du Christ (et que sont les autres morts près de celle-là) est impuissante à m'arracher à cette pensée. Elle était si enjouée, si aimable, si pleine d'amour! »

qu'il était trop harcelé, il le mettait en fuite avec trois paroles que la décence ne permet pas de répéter.

Luther avait beaucoup de savoir ; mais, au lieu de l'élégance et de l'harmonie des classiques, on trouve dans son latin de l'effort et un verbiage diffus. Si, pour écrire à Rome, il s'étudie à se polir, il prodigue les adjectifs, et devient gonflé, emphatique ; il fait mieux quand la colère l'anime. A défaut de l'expression latine, il emploie le mot allemand ; du reste, ne s'inquiétant pas de l'art, il parle parce qu'il a besoin de parler. Il n'argumente pas avec clarté ; mais il se retranche dans les paradoxes, et prétend raisonner sur les probabilités à la manière des scolastiques ; ainsi, lors même qu'il avance les propositions les plus hardies, il ajoute. *Cela est de la logique et non de la croyance, et la foi n'y a que faire* (1).

Mais il avait acquis de l'habileté à traiter les matières philosophiques et religieuses dans la langue maternelle. Il possédait les dons de l'orateur : une fécondité de pensées inépuisable, une imagination prompte à recevoir les impressions comme à les transmettre, une abondance et une souplesse inexprimables de style. Il avait la voix claire et retentissante, l'œil ardent, la tête belle, les mains remarquables, le geste large et varié ; ses habits, ses cheveux et ses dents étaient toujours très-propres. Il vécut au milieu du peuple, l'étudia et comprit qu'il est la source des révolutions durables. Sa parole est animée par l'orgueil de l'infailibilité personnelle, qui se résigne à accepter la parole de Dieu, mais se réserve le droit de l'interpréter comme il lui plaît. Aussi déclame-t-il avec impétuosité, sans respecter rien ; l'esprit et l'imagination lui tiennent lieu de génie ; il s'avance par colère, par fougue, sans s'apercevoir où il va. Il prêcha trois fois dans un jour sans que jamais la matière lui manquât, et toujours avec la chaleur et le désordre d'une ode : homme éloquent, si le mouvement continu de l'âme constitue l'éloquence. C'était encore le prédicateur catholique ; mais il prévoyait que l'éloquence tomberait avec le dogme, et si l'on n'osait plus émouvoir les consciences par la terreur ou le sentiment.

Aucune de ses doctrines n'était nouvelle ; l'Église fut obligée, dès le berceau, de soutenir par sa parole les vérités qu'elle scel-

(1) *Nihil cœserens, sed disputans, non in fide, sed in opinionibus scholasticis.* — Luther contre Eck.

lait de son sang, et, réunie autour du successeur de Pierre, de discuter des dogmes, et de fulminer, selon l'inspiration de l'Esprit-Saint, contre l'orgueil de la raison, qui dit à l'oreille de l'homme, comme jadis le tentateur : *Et toi aussi tu es dieu!* Durant la lutte entre le pastoral et l'épée, toutes les questions relatives au pouvoir pontifical avaient été agitées, et le monde avait proclamé la supériorité de la matière sur l'esprit, de la force sur l'opinion. Les vaudois, les cathares et toute cette variété de novateurs avaient considéré l'Écriture comme le juge unique en matière de foi : ils soutenaient que la tradition, comme parole humaine, était sujette à l'erreur, tandis que la lettre de feu de l'Écriture resplendissait comme le soleil et restait pure de toute illusion ; que le culte extérieur était inutile, et qu'il fallait voir dans le successeur de Pierre un Antechrist dont la chaire ne tarderait pas à s'écrouler. La liberté d'examen avait servi de bannière à tous les hérétiques du moyen âge ; il n'existait pas une erreur ni une vérité sur la grâce, sur la justification, sur le purgatoire, qui n'eût fourni matière à discussion.

Luther ne fit donc que rassembler les doutes émis à travers les siècles, et substituer à la constance de la tradition des tâtonnements continuels d'explications vulgaires qu'il jetait hardiment, sans s'inquiéter de les mettre d'accord, au milieu d'un monde préparé plus que jamais à recevoir une semblable semence. Quelques âmes droites, frappées de la force merveilleuse de son esprit, crurent aussi qu'il était l'homme suscité de Dieu non pour détruire le dogme, mais corriger les abus. Les gens de lettres trouvaient qu'il écrivait grossièrement ; mais ils applaudissaient à ses attaques contre la scolastique, désormais discréditée, et contre les moines, qu'ils considéraient comme l'ignorance et la pédanterie incarnées.

Les premiers qui lui répondirent avaient recours à des arguments en forme ; mais Luther leur échappait à l'aide d'une plaisanterie et par l'audace ; il exaltait les étudiants, qui lui prodiguaient les applaudissements et couvraient de huées ses contradicteurs.

Il y avait donc chez lui plus d'impétuosité que de force ; c'était un torrent qui se précipite d'une grande hauteur et qui, malgré son faible volume, acquiert de la force dans sa course et produit un grand fracas ; mais cette fougue, ces invectives, cette intolérance inflexible, ce magnifique dédain des rois et « de Satan » le rendaient populaire.

Nous avons toujours vu dans l'histoire la force anormale se faire admirer et entraîner les hommes qui ont besoin de mouvement, de même que ceux qui redoutent la fatigue de penser par eux-mêmes. Les Allemands avaient appris à maudire les papes depuis le jour où ils les avaient vus faire obstacle aux projets des empereurs, qui voulaient confondre l'ordre matériel et l'ordre moral. Flattés à cette heure dans leur sentiment de malveillance contre tout ce qui était au delà des Alpes, contre ces papes qui avaient soustrait à leurs invasions une civilisation entière, ils s'attachèrent au nouvel Arminius, et déclamèrent contre les pompes et les délicatesses qui leur étaient inconnues, contre cette culture raffinée dont ils étaient incapables.

Le nombre des fauteurs du prédicant fougueux s'accroissait donc chaque jour. A leur tête se distinguait Ulric de Hutten, alors le roi de la presse, auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*; aussi prompt à se servir de l'épée que de la plume, il combattit en champ clos contre quatre Français qui avaient mal parlé de l'empereur Maximilien, et accompagna d'une préface violente l'opuscule de Laurent Valla sur la donation de Constantin. Il avait laissé le latin pour l'allemand, et conçu l'idée d'une assemblée annuelle d'évêques avec mission de régler l'Église; il méditait encore une constitution chrétienne de l'Empire, à la tête de laquelle aurait été Charles-Quint; mais les hésitations de ce prince l'engagèrent à se tourner vers François de Sickingen.

François de Sickingen, noble immédiat du Rhin, qui fut l'un des derniers à renoncer au droit de la force, s'élançait de son château de Landstul pour réprimer avec le glaive les torts laissés impunis par les tribunaux. Il fit la guerre à Worms pour la défense d'un simple particulier, fut mis au ban de l'Empire, et se soutint trois années avec les dépouilles des marchands qui se rendaient à la foire de Francfort; il devint si redoutable que Maximilien se vit forcé de révoquer le ban et de le prendre à son service; une voix même proposa de l'élever à l'Empire.

Un des premiers, il épousa le parti de Luther, et lui offrit son château, dans l'espoir d'écartier les entraves apportées aux guerres privées. A la tête de douze cents hommes de tous pays, il assaillit l'électeur de Trèves, et guerroya avec fureur contre tous les princes qui vinrent pour réprimer ses brigandages; enfin, assiégé dans sa forteresse avec des armes dont sa cavalerie ignorait l'usage, il fut blessé, fait prisonnier sur la brèche, et mourut.

Luther s'était flatté d'avoir un vigoureux appui dans Érasme, l'homme le plus en crédit du temps; celui-ci, après lui avoir aplané la route, avait applaudi à ses premiers pas, parce qu'il ne voyait dans la question soulevée qu'une querelle littéraire entre les idolâtres des vieilles écoles et les partisans d'une réforme et des améliorations (1); mais, comme tous les hommes d'une foi incertaine, qui croient tout savoir lorsqu'ils ont une parole élégante, il voulait rire du catholicisme sans cesser d'être catholique. Luther caressa cet arbitre de la renommée; mais c'étaient deux athlètes trop fiers pour se donner la main. Érasme prit ombrage de ce moine qui, bien loin de l'égaliser comme écrivain élégant, s'élevait à son niveau et attirait les regards de toute l'Allemagne, qu'il était habitué à voir se fixer sur lui seul.

On ne saurait, à coup sûr, louer chez Érasme la fermeté de la foi. Épris d'un vain amour de gloire, il s'aperçut que s'attacher à un parti c'était le moyen de s'aliéner le parti contraire, de diminuer ce tribut d'éloges et d'admiration dont il aimait à se repaître, et de compromettre même sa tranquillité. Dans ses plaisanteries, il n'avait respecté ni dogmes ni pratiques, bien qu'il s'enveloppât toujours d'un voile et se servit d'une phrase assez ambiguë, afin de pouvoir se dédire au besoin. Il parlait mal des moines, mais il écrivait à chacun d'eux d'un ton caressant; il ne ménageait pas les papes, mais il baisait les pieds de Léon X, dont il recevait une pension; peu disposé, du reste, à être martyr pour aucune religion, il écrivait « : Luther nous a donné une doctrine salutaire et d'excellents conseils; plutôt à Dieu qu'il n'en eût pas détruit les effets par des erreurs impardonnables ! Mais, quand même il n'y aurait rien à réprover dans ses écrits, je ne me suis jamais senti disposé à mourir pour la vérité. Tous les hommes n'ont pas obtenu le courage nécessaire pour être martyrs; si j'avais été mis à l'épreuve de la tentation, j'aurais, je le crains, fait comme saint Pierre. »

Pliqué cependant de l'indifférence orgueilleuse que lui té-

(1) Érasme dit : « Je m'étais trompé; j'admirais cet homme, qui venait, tête levée, flageller les vices de son siècle, les évêques revêtus de la pourpre; qui ne se courbait devant aucune majesté, même devant le pontife suprême; qui, d'une main saintement audacieuse, découvrait jusqu'aux nudités paternelles. » *Ep.*, p. 736.

moignait Luther, il ne résista point au désir d'humilier ce rival, et il se mit à l'œuvre à la grande jole des catholiques; mais il connaissait peu la matière, et le livre dont il le menaçait ne paraissait pas. S'il lançait des traits contre Luther, il ne les épargnait pas aux catholiques, et il répondit au vicaire des religieux augustins, qui lui demandait : *Qu'a donc fait ce pauvre frère Martin pour que tous soient déchaînés contre lui? — Deux gros péchés : il a attenté à la tiare des papes et au ventre des moines.*

Après de longs ménagements ou de la compassion, après avoir plaisanté sur sa prétention de « marcher sur des œufs sans les casser, » en lui répétant que « l'Esprit-Saint n'est pas sceptique, » Luther finit par lui décocher une lettre comme il savait les faire, et le maltraita sans réserve à plusieurs reprises (1). Érasme aurait eu une belle occasion pour donner carrière à ses sarcasmes et à son rire puissant contre ces milliers d'opinions opposées les unes aux autres, contre les discordes nées parmi les réformateurs, et contre les superstitions qui allaient toujours croissant; mais il prit, au contraire, la chose du côté sérieux, et publia une réfutation théologique sur le point où le catholicisme touche au rationalisme, c'est-à-dire sur la puissance naturelle de l'homme. Luther avait nié le libre arbitre, au lieu de lui assigner des limites; Érasme voulut prendre un terme moyen, et le concilier avec la grâce. Mais ce n'était pas le moment des conciliations; personne n'entendit ce traité, lequel sent tout à fait l'école, et qui ne put tenir contre la réponse de Luther, toute pleine de feu, d'images et d'ironie.

Nous l'avons vu rechercher l'appui des princes; en effet, si, après la disparition sans résultat des anciennes hérésies, la sienne triompha, c'est qu'elle tendait à l'absolutisme dans un

(1) « A peine guéri, je veux, avec l'aide de Dieu, écrire contre lui et l'anéantir. Nous avons souffert qu'il se raillât de nous et nous mit le poing à la gorge. Mais aujourd'hui qu'il veut en faire autant avec Jésus-Christ, nous nous élèverons contre lui... Il est vrai qu'écraser Érasme c'est comme écraser une punaise; mais j'ai plus à cœur mon Christ, dont il se moque, que tout le péril d'Érasme.

« ... Si j'échappe, je veux, Dieu aidant, purger l'Église de la souillure de cet homme. Il a semé et fait naitre Crotus, Egranus, Witkelin, Ocolampade, Campanus et autres visionnaires ou épicuriens...

« S'il prêche, il chantonne comme un vase fêlé; il attaque la papauté, et aujourd'hui il renforce ses cornes... »

temps où l'on sentait davantage le besoin de l'ordre. Luther, cependant, n'épargnait pas ceux qui avaient le pouvoir ; il disait proverbialement : *Principem et non latronem esse, vix est possibile* (1). « Un prince de bon sens, disait-il aussi, est un oiseau très-rare, plus rare encore un prince pieux. Ce sont, d'ordinaire, les plus grands fous ou les plus effrontés vauriens de la terre. Il faut toujours s'attendre au pire de leur part, rarement à quelque chose de bien, surtout dans les choses divines ; car ils sont les bourreaux de Dieu, qui les emploie, dans sa colère, à châtier les méchants et à maintenir la paix au dehors. Un grand seigneur est notre Dieu ; il doit donc avoir de très-nobles bourreaux, de sérénissimes alguazils (2). » Il écrivit contre le duc de Brunswick un livre intitulé *Pedilasse* ; il traitait Charles-Quint de bête allemande, de fou enragé, de soldat du pape, d'huisier du diable (3).

Son amour-propre dut être singulièrement flatté d'avoir un roi pour antagoniste. Henri VIII entreprit de réfuter ses idées sur le fait des sacrements, et le traita de sot et d'ignorant : « Le petit savant a beau nier que toute la communion chrétienne « salue dans Rome sa mère et son guide spirituel jusqu'aux extrémités du monde, les chrétiens, séparés par l'Océan et le « désert, obéissent au saint-siège. Si donc cet immense pouvoir « n'est venu au pape ni par l'ordre de Dieu, ni par la volonté « de l'homme, si c'est une usurpation et un larcin, que Luther « nous en montre l'origine. La dérivation d'un si grand pouvoir ne saurait être enveloppée de ténèbres ; le souvenir peut « en fixer le temps. Est-il né il y a deux ou trois siècles ? « voici l'histoire, qu'on lise.

« Mais si cette puissance remonte si haut que son principe se « cache dans la nuit des temps, alors on doit savoir que les lois « humaines légitiment toute possession dont la mémoire ne peut « indiquer la source, et que, du consentement unanime des nations, il est défendu de toucher à ce que le temps a rendu immuable.

« Il faut une rare impudence pour affirmer que le pape a fondé « son droit par le despotisme. Pour qui Luther nous prend-il ? « Nous croit-il assez stupides pour nous laisser persuader qu'un

(1) SECKENDORF, *Hist. lutheranismi*, I, 212.

(2) *Œuvres allemandes de Luther*, t. II, p. 181.

(3) *Ibid.*, t. VII, p. 276-278.

« pauvre prêtre est parvenu à établir un pouvoir comme le sien ?
 « que, sans but, sans aucune espèce de droit, il a soumis tant
 « de nations à son sceptre ? que tant de cités, de royaumes, de
 « provinces se soient trouvés prodigues de leur liberté au point de
 « reconnaître l'autorité d'un étranger à qui n'était dû ni foi, ni
 « hommage, ni obéissance ? »

Le roi théologien continue ; avec une argumentation solide et bien enchaînée, il défend contre Luther la messe, sous le double aspect dogmatique de bonne œuvre et de sacrifice. Puis, lorsque Luther dit que ces paroles du Christ, *Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel*, étaient adressées à tous les fidèles, le roi laisse de côté les syllogismes, et cite un exemple historique. « Émilijus Scaurus, accusé devant le peuple romain par un homme
 « sans réputation, s'écria : *Quirites, Varus affirme, et moi je*
 « *nie, qui de nous deux croirez-vous ?* Le peuple applaudit, et
 « l'accusateur se retira confus. Je ne veux pas un autre argument
 « dans cette question du pouvoir des clés. Luther dit que les pa-
 « roles d'institution s'appliquent aux laïques, saint Augustin le
 « nie ; qui croirez-vous ? Luther dit oui, Bède dit non ; qui croirez-
 « vous ? Luther dit oui, saint Ambroise dit non ; qui croirez-vous ?
 « Luther dit oui, l'Église tout entière se lève et dit non ; qui
 « croirez-vous (1) ? »

Luther se déchaîna contre le « Pharaon d'Angleterre, insensé, fou, poltron, roi de paille, bouffon de jeudi gras (2), le plus abject des ânes et pourceau de saint Thomas. » Comment oserait-il s'attaquer à lui, « ours et lion pour l'effroi des têtes couronnées et des raisonneurs enfroqués, prêt à briser leur cerveau de fer et leur front de bronze ? » mais à peine l'eut-on averti de la colère où il avait mis le roi, qu'il lui adressa des excuses d'une extrême bassesse.

Dans ses jugements à l'égard des contemporains, il montra, selon la passion qui l'animait, une extrême mobilité. Nous l'avons déjà vu changer de langage envers Érasme ; Eck, qu'il avait proclamé *un homme insigne pour l'esprit et l'érudition*, ne fut bientôt qu'un théologâtre, un déplorable sophiste. L'Université de Paris, qu'il avait appelée *la mère des sciences et de la saine*

(1) Il gâtait malheureusement de si bonnes raisons par des impertinences grossières, trop habituelles à cette époque ; la réplique qu'il fit faire à la réponse de Luther finit en le laissant *cum suis furitis et furoribus, cum suis merdis et stercoribus, cacantem cacatumque*.

(2) *Œuvres de Luther*, t. II, p. 145 ; t. V, p. 517.

théologie, devint, lorsqu'il eut perdu l'espoir de se la concilier, la sentine des hérésies, la grande prostituée, couverte de lèpre de la tête aux pieds; il traita ses membres d'*asini parisienses*.

Avec une telle manière de procéder, il était impossible d'attendre de lui ni une résistance convenable, ni une bonne organisation. Mais il fit une acquisition d'une haute importance dans Philippe Mélanchthon (Schwartz-Erde), du Palatinat, beau jeune homme de vingt ans, aux cheveux bouclés, à l'œil tendre, d'une douceur inaltérable, et qui avait reçu, en outre, une éducation excellente; il était helléniste habile, et comprenait tout l'avantage que l'on pouvait tirer des classiques. Il sembla destiné à régler la fougue du réformateur, dont il disait: *Il a la colère d'Achille et les fureurs d'Hercule; je le juge pourtant meilleur qu'il ne le parait dans ses écrits*. Il disposa clairement la doctrine réformée dans ses *Lieux communs*, où il affirme que la justification se fait devant Dieu par la foi seulement, et que celle-ci est produite par la grâce indépendamment de la volonté de l'homme, qui n'a point le libre arbitre et ne peut mériter par ses bonnes œuvres.

Mélanchthon.
1498-1560.

Il faut donc chercher dans les sectateurs de Luther plutôt que dans lui-même le symbole de sa doctrine: on ne doit croire qu'à la sainte Écriture, sans tenir compte du pape, des Pères et des conciles, s'attacher exclusivement au texte de la loi, que chacun peut interpréter à son gré; le christianisme a été établi sur ce dogme, que l'homme, corrompu par le péché originel et enclin au vice, a eu besoin que Dieu envoyât sur la terre son propre Fils pour le racheter; de là viennent les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la nature et de la volonté du Christ, et les autres qui sont l'essence de la doctrine chrétienne à l'égard de Dieu. Les hérétiques des premiers siècles dirigèrent contre ces dogmes les protestations de l'esprit raisonneur, qui répugne aux vérités incompréhensibles de la foi.

Les sacrements étaient l'application du christianisme à l'homme; les hérétiques du seizième siècle les attaquèrent, comme protestation de l'esprit moral contre les abus de l'Église, qui, disaient-ils, avait multiplié les moyens de rédemption en accroissant le nombre des sacrements et en les appliquant à des œuvres sans vertu, à des actes sans repentir.

Luther fit la guerre à cette justification, qu'il supposait mécanique et vénale; cherchant dans la foi la justification du chrétien, il affirma qu'elle est l'unique condition du salut. Les bonnes

œuvres deviennent ainsi inutiles ; bien plus, celui qui se sent intimement convaincu que ses péchés lui sont remis (ce en quoi consiste la foi chrétienne) devient incapable de pécher davantage, ou de perdre la faveur de Dieu. L'homme ne peut recevoir la grâce et le salut que du sang du Rédempteur ; pécheur et incapable par lui-même, il ne pourrait rien si Dieu ne l'arrachait au péché et à la mort. L'homme n'est donc pas libre de sa volonté, et l'Église n'a rien à lui prescrire ; Dieu est l'auteur du bien comme du mal.

La justification ainsi établie au moyen de la foi donnée par Dieu gratuitement, il en résultait, en philosophie, que la grâce remplaçait le libre arbitre de l'homme ; dans la pratique, que les actes extérieurs, les abstinences, les vœux, les prières pour les morts étaient des choses vaines ; dans le culte, que les sacrements disposaient au salut, mais ne le conféraient pas, et qu'on ne doit reconnaître comme tels que ceux que le Christ a institués en termes clairs, savoir le baptême, l'ordination, la cène et la pénitence. Mais la pénitence n'exige pas la confession ; la cène, commémoration du sacrifice accompli sur le Calvaire, ne peut absoudre ni les vivants ni les morts ; elle se fait sous les deux espèces, dans lesquelles Dieu se trouve présent, mais non par transsubstantiation ; du reste, point d'indulgences, point de messes particulières, point de pèlerinages, point d'invocation des saints.

Quant au gouvernement ecclésiastique, Luther et les autres prédicants, pour être conséquents, n'allaient point au delà d'une autorité de conseil chargé d'expliquer au peuple ce qui paraissait obscur. Le ministre est un homme comme les autres ; il ne saurait absoudre ses frères, et ne doit point se distinguer par des vœux et des rigueurs. Il n'y a pas d'unité de pouvoir, et le pape n'est point de droit divin. La juridiction religieuse appartient aux évêques, égaux entre eux sous le Christ, qui est leur chef, et choisis par les princes. Une fois la tradition niée, il est absurde d'accepter le Nouveau Testament, qui ne nous est arrivé que par tradition ; les mystères chrétiens n'ont aucun sens, dès qu'il leur manque l'interprétation régulière d'une autorité traditionnelle ; supprimez cette autorité, il faut s'abandonner à l'interprétation de la fantaisie et des passions. Il ne restait qu'à formuler un symbole, dont la défense serait confiée à l'épée temporelle, substituée au droit suprême de l'âme, toujours grande dans sa dépendance de Dieu, et dans sa fière

indépendance des puissances du monde. En un mot, c'est l'idolâtrie de l'État, sous le masque d'une liberté absolue dans la foi, qui va triompher.

Sur ces entrefaites, quelques princes avaient organisé à Ratisbonne une ligue pour extirper l'hérésie de leurs États, mais avec la pensée d'introduire une réforme. Adrien VI occupait alors le saint-siège; convaincu par des arguments scolastiques des vérités révélées, il ne pouvait croire que les protestants fussent de bonne foi; mais il pensait que la rigueur les avait poussés à l'excès. D'autre part, élevé dans les pays étrangers, il apercevait les abus de la cour romaine; lorsqu'il annonça l'intention de les extirper, il produisit un double effet; il effraya son entourage, et, par l'aveu de ces abus accompagné de la promesse d'y remédier, il enhardit ses ennemis. La diète de Nuremberg (1523-24) formula cent griefs, qu'elle lui adressa.

Une réforme à l'amiable aurait-elle encore été possible? Rome reconnut par le fait, dans le concile de Trente, que Luther avait raison sur plusieurs points. Il fallait donc corriger immédiatement la discipline, sacrifier quelques-unes des prétentions purement curiales; ne pas transformer en questions dogmatiques les questions de juridiction, en un mot, céder volontairement ce qu'on fut obligé d'abandonner par la suite; cette conduite, au moins, aurait enlevé tout prétexte aux déclamations. Nous avons vu l'Église dépouillée de ses biens sans schisme; à l'égard des rites, il s'était déjà fait une transaction conciliante avec les Grecs et les hussites; les indulgences n'avaient soulevé la discussion sur aucun point absolument capital; jusque alors on n'était pas très-éloigné de s'entendre sur le fait des dogmes essentiels et des mystères. On pouvait donc espérer encore une fusion; Adrien VI et Mélanchthon étaient propres à l'amener par leur caractère.

Mais, sous ce pontife, Rome montra combien elle était réellement corrompue. Adrien, qui conservait avec son nom ses anciennes habitudes, avaient amené sa pauvre ménagère pour le servir comme auparavant; or, sa simplicité et son exactitude à dire tous les jours sa messe parurent ridicules dans le palais habitué au genre de vie des Médicis. Ce pontife, qui, parmi les siens, était réputé un protecteur des lettres (1), qui

(1) ÉRASME dit, ep. 1176 : *Vix nostra phalanx sustinisset hostium conjurationem ni Adrianus, tum cardinalis, postea romanus pontifex,*

avait aplani les obstacles opposés à la fondation du collège *trilingue* à Louvain, fut considéré comme un barbare par les gens de lettres qu'il ne stipendiait plus. Comme on lui montrait le Laocoon, il s'écria : *Idoles païennes !* et détourna les yeux des nudités classiques. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite les lettrés scandalisés ; Pasquin le représenta sous la figure d'un pédagogue administrant la discipline aux cardinaux comme à des écoliers. S'il avait voulu supprimer les ventes simoniaques, il aurait irrité ceux qui avaient acheté légalement le droit de les faire. L'abolition des survivances aux dignités ecclésiastiques lui suscita de graves inimitiés. Comme étranger, il n'avait point de relations de famille, et n'en forma point de nouvelles, parce qu'avant de donner des bénéfices, il réfléchissait si longtemps qu'il laissait les postes dégarnis. Seul et sans appui, il s'écriait : *Quel malheur qu'il y ait des temps où l'homme le mieux intentionné soit contraint de succomber* (1) !

Ce pontife, pieux et plein de zèle, fut pourtant considéré comme un mal aussi funeste que la peste qui sévissait alors ; on fit des réjouissances publiques à sa mort, et l'on suspendit des couronnes à la porte de son médecin, avec cette inscription : *Ob urbem servatam.*

Il est vrai que le moment le plus défavorable pour opérer une réforme est celui où l'on ne peut la différer. Or, on ne pouvait remédier qu'avec le temps aux abus que le temps avait amenés ; mais, loin de vouloir attendre, les Réformateurs procédèrent avec la violence de gens qui veulent détruire : l'habitude des rites et des dogmes nouveaux s'introduisit parmi les populations ; les prêtres mariés se trouvèrent enchaînés par le double lien de l'intérêt et des affections, et les enfants furent élevés dans les croyances nouvelles.

hoc edidisset oraculum : « Bonas litteras non damno ; hæreses et schismata damno. »

(1) Rien de plus vrai que ces deux épitaphes qu'on lui fit : *« Hadrianus VI hic situs est, qui nihil sibi infelicius in vita quam quod imperaret duxit. — Proh dolor ! quantum refert in quæ tempora vel optimi cujusque vita incidat ! »*

CHAPITRE XVII.

GUERRE DES PAYSANS. CONFESION D'AUGSBOURG.

Les conséquences politiques de la réforme commençaient à se faire sentir. Dès que chacun put interpréter la Bible à son gré, on la mit au service des passions, et les passions politiques sont toujours violentes. Lorsque les paysans eurent lu dans l'Évangile, où d'ailleurs ils trouvaient Dieu et le prince, mais non la noblesse, que les hommes sont égaux, ils voulurent conquérir, après la liberté religieuse, la liberté civile, et firent entendre des plaintes contre les petits seigneurs, qui, à l'exemple des grands, les opprimaient. Dans ce but, ils avaient déjà formé des ligues, et s'étaient soulevés en prenant pour insigne le sabot du vilain (*Bundschuh*), en opposition aux bottes des seigneurs. Cette fois, ils s'attroupèrent dans diverses provinces; Christophe Schappeler, prêtre suisse, rédigea leurs griefs et leurs demandes en douze chapitres, empreints à la fois de modération et de hardiesse. Il doit être permis aux paysans d'être les prêtres chargés de leur annoncer, dans sa pureté et sans mélange, la parole de Dieu; après avoir souffert jusque alors qu'on les traitât en esclaves, bien que rachetés par le sang du Christ, ils ne veulent plus l'endurer désormais, à moins qu'on ne les convainque par les saintes Écritures qu'ils sont dans leur tort; ils demandent que la petite dîme, sur les animaux, soit abolie, et que la grande, sur les terres, soit employée à d'autres usages; qu'on supprime la servitude de la glèbe, et qu'on adoucisse les corvées; ainsi que les châtimens établis pour les délits; qu'il leur soit permis de chasser et de pêcher, attendu que Dieu leur a donné, dans la personne d'Adam, l'empire sur les poissons de la mer et les oiseaux de l'air; ils veulent que chacun puisse couper du bois dans les forêts pour se chauffer et s'abriter, et qu'à la mort d'un chef de maison, on abolisse le tribut exigé de la veuve et de l'orphelin, afin que ceux-ci ne soient pas réduits à mendier. Ils passeront sous silence leurs autres griefs, à la condition que les seigneurs s'engageront à les traiter selon l'Évangile.

Ces demandes n'étaient que trop justes; mais, appuyées par la violence, elles devaient porter aux excès qu'avaient prévus Adrien VI, Clément VII et Luther lui-même. Le réformateur,

Révolte des
paysans.

1501.

1510.

collège tri-
ar les gens
montrait le
eux des nu-
tre en fuite
figure d'un
omme à des
ques, il au-
de les faire.
es lui sus-
point de re-
lles, parce
i longtemps
il s'écriait :
eux inten-

nt considéré
essait alors ;
ou suspendit
n scription :

ir opérer une
ue pou vait
vait amenés ;
procédèrent
habitude des
les popula-
r le double
t élevés dans

resses et schis-

Hadrianus VI
od imperaret
et optimi cu-

appelé par les paysans à servir d'arbitre entre eux et les seigneurs, renia le parti populaire, dont il avait jusque alors affecté d'être le champion ; admis lui-même à participer aux avantages de la puissance, il écrivit que les maîtres et les serviteurs étaient nécessaires à la vie sociale. Il exhorta bien les maîtres à rendre justice, mais en prêchant aux vilains le devoir des douleurs patientes et la servitude résignée. Lorsque les paysans, plus logiciens qu'il ne l'aurait voulu, refusèrent de se soumettre et commirent des excès, parce qu'on avait rejeté leurs réclamations, il déclara l'égalité des conditions absurde, impossible ; il s'emporta, se répandit en invectives, et invita les princes et les chevaliers à exterminer sans miséricorde l'exécration race de ces chiens enragés (1) : *Sus, sus, princes, aux armes ! frappez, percez ! Le temps merveilleux est venu où un prince peut, en massacrant les vilains, mériter le paradis plus facilement que d'autres en priant.*

Et il avait écrit lui-même : *Quiconque aidera de son bras ou de ses biens à ruiner les évêques et la hiérarchie épiscopale, est bon fils de Dieu, vrai chrétien, et observe les commandements du Seigneur* (2). Et ailleurs : *Quand nous employons le gibet contre les larrons, le glaive contre les assassins, le feu contre les hérétiques, nous ne laverions pas nos mains dans le sang de ces maîtres de perdition, de ces cardinaux, de ces serpents de Rome et de Sodome, qui souillent l'Église de Dieu* (2) !

Oslander et Érasme lui reprochaient donc avec raison d'avoir excité, au nom de l'Évangile, une croisade contre les évêques et les moines ; du reste, il n'était que trop écouté d'un côté et de l'autre. Les seigneurs et les villes organisèrent des ligues contre les paysans ; mais la haine irréconciliable du pauvre contre le riche déborda plus puissante, et la guerre fut déclarée à l'ordre, à la propriété, à la science, comme ennemies de l'égalité ; aux beaux-arts comme une idolâtrie. Sur le Rhin, en Alsace, en Lorraine, dans le Tyrol, dans la Carinthie, dans la Styrie, le peuple courut aux armes, renversa les magistrats, enleva leurs

(1) « Je crois, dit-il, que tous les paysans doivent périr, attendu qu'ils attaquent les princes, les magistrats, et qu'ils saisissent le glaive sans l'autorité divine... Aucune miséricorde, aucune tolérance n'est due aux paysans, mais bien l'indignation des hommes de Dieu... Les paysans sont au ban de Dieu et de l'empereur ; on peut les traiter comme des chiens enragés. »

(2) *Œuvres*, t. II, p. 120.

(3) *Contre Sylva Priero.*

terres aux nobles, qu'il contrainait à changer de noms et de vêtements. Quelques seigneurs prirent le parti des insurgés par ambition ou amour de nouveautés, tels que Ulrich de Hutten et Gœtz de Berlichingen, le terrible baron à la main de fer. Plusieurs prédicants, et surtout Carlostadt, encourageaient les populations à la *sainte entreprise*.

Des artisans et des prêtres se dirent appelés d'en haut pour accomplir l'œuvre de la réforme. Nicolas Storck, de Stolberg, entouré de douze apôtres et de soixante-douze disciples, refusait le baptême aux enfants, et rebaptisait les adultes. De là le nom d'anabaptistes donné à ces sectaires, qui, poussant à ses dernières conséquences le principe de Luther, cherchaient la vérité, non plus dans la lettre morte de l'Écriture ou la tradition constante de l'Église, mais dans les révélations personnelles. Tout individu illuminé par le Saint-Esprit pouvait trouver le perfectionnement de la loi. Tout homme était donc prophète; toute inspiration fébrile d'une imagination échauffée était une manifestation supérieure; les mille songes contradictoires que chacun enfantait étaient autant de vérités. L'influence révolutionnaire des anabaptistes, leurs rapides progrès et leur subite disparition sont très-remarquables dans l'histoire.

Pfeifer excitait le peuple de la Franconie : « J'ai vu, disait-il, une quantité infinie de rats qui se jetaient sur une grange pour en dévorer les grains. Princes, vous êtes ces rats, vous qui nous dépouillez; vous aussi, magistrats qui nous opprimez; vous aussi, nobles qui nous dévorez. Mais, tout en dormant, je me suis élancé sur cette vermine, et j'en ai fait un grand carnage. Aux armes donc, hors des retranchements! Israël, aux tentes! Voici le jour du combat; tombent nos tyrans et leurs châteaux! Un riche butin nous attend, et nous l'apporterons aux pieds du prophète, qui le répartira entre nous. »

Thomas de Münzer de Zwickau, qui donna le premier à l'anabaptisme une impulsion politique, disait que Dieu, dans un de ses entretiens avec lui, avait mis dans sa main l'épée de Gédéon pour établir sur la terre le règne du Seigneur. Ayant pénétré dans les mines de Mansfeld, il s'écria : « Réveillez-vous, frères; réveillez-vous, vous qui dormez; saisissez vos marteaux, et frappez la tête des Philistins; prenez à cœur l'œuvre de Dieu. Frères, que vos marteaux ne restent pas oisifs; pink! pank! redoublez les coups sur l'enclume de Nembrod; employez contre les ennemis du ciel le fer de vos mines; Dieu sera votre Sei-

« gneur. Qu'avez-vous à craindre s'il est avec vous? Quand Josaphat entendit les paroles du prophète, il se jeta la face contre terre. Frères, courbez vos fronts; car Dieu vient en personne à votre secours. »

Alors les nouveaux croyants s'élancent des mines; toute la Franconie se soulève, et les églises sont abattues. Münzer excite les insurgés au carnage : « Dran, dran, dran! voici le temps, les méchants seront chassés comme des chiens. Point de pitié. Ils prieront, donnez-leur la chasse; ils pleureront comme des enfants, mais soyez sans pitié. Dran, dran, dran! le feu brûle; que le sang ne se refroidisse pas sur vos épées, et que les tours tombent sous vos coups. Voici le jour; Dieu marche devant vous, suivez-le. »

142..

Ces hommes suivaient l'impulsion, et ils avaient résolu de *ne laisser la vie à pas un de ces oisifs*; mais ces tourbes désordonnées furent battues par les troupes régulières des châtelains et passées au fil de l'épée ou envoyées au gibet. Il périt cent mille individus portant la croix blanche. Hutten fut forcé de s'exiler, et Berlichingen resta onze ans prisonnier. Cependant Münzer avait soulevé Mulhausen, où il prêchait la communauté des biens et fondait une *théocratie* qui n'était que la tyrannie de tous. Il s'y maintint pendant six mois, entouré d'une foule de paysans. Cernés par les seigneurs, sans artillerie, étrangers à la guerre, ils attendaient que les légions d'anges annoncées par Münzer vinssent les défendre; ne les voyant pas apparaître, ils prirent la fuite, et furent exterminés par milliers sous le sabre des soldats et la hache du bourreau.

1828.
16 mai.

Exemple terrible pour les novateurs qui, même avec une intention magnanime, se précipitent vers les réformes sans égard pour le passé, sans autre appui que les calculs personnels ou l'inspiration! Münzer, fait prisonnier à Frankenausen et mis à la torture, expira en recommandant aux princes d'user de compassion envers les pauvres paysans, comme l'unique moyen de conjurer de nouveaux soulèvements.

Luther répondait à ceux qui lui reprochaient ces massacres : *Je suis venu apporter le glaive, et non la paix*. Effrayé de ces terribles conséquences de sa doctrine, il revint sur ses pas, cessa d'être populaire, fit cause commune avec les princes et soutint ouvertement la monarchie. A l'électeur de Saxe Frédéric le Sage, son protecteur modéré, succéda Jean le Constant, qui le seconda sans réserve, abolit dans ses États la juridiction ecclésiast-

tique, et confia le gouvernement de l'Église à une commission d'ecclésiastiques et de laïques. Là commence le rôle politique de la réforme, d'après laquelle l'autorité des princes, dans les matières ecclésiastiques, doit être considérée comme le complément de leur suprématie territoriale.

En effet, la réforme fut une évidente réaction de la nationalité de chaque peuple contre la monarchie papale ; des gouvernements contre un système qui enlevait à leur pouvoir une partie de l'homme et ne permettait pas que l'empire des consciences se fractionnât entre leurs mains. Les princes, incapables de résister par les voies ordinaires aux invasions de l'Autriche, virent dans l'enthousiasme populaire un moyen de se procurer des ressources inaccoutumées, en s'unissant entre eux et avec le peuple.

Ce fut précisément à ces passions que s'adressa Luther dans sa proclamation à la noblesse chrétienne de l'Allemagne, dont il excita la jalousie contre les usurpations progressives du clergé et de Rome sur la nationalité allemande : « Plus de célibat, s'écriait-il, plus d'interdits, de pèlerinages, de fêtes de l'Église ; plus de dispenses ni d'indulgences, plus d'abstinences de chair, plus de messes particulières, plus de peines ecclésiastiques. Plus de nonces apostoliques, qui volent notre argent. Pape de France, écoute bien : tu n'es pas le plus saint, non, mais le plus pécheur ; ton trône n'est pas affermi au ciel, mais attaché à la porte de l'enfer... Empereur, sois le maître ; le pouvoir de Rome t'a été dérobé ; nous ne sommes plus que les esclaves des tyrans sacrés ; à toi le titre, le nom et les armes de l'Empire, au pape ses trésors et sa puissance. Le pape suce le grain ; à nous la paille. »

De petits princes désunis, et habitués à considérer comme leur principal revenu les vols qu'ils faisaient sur les grands chemins, se réjouirent de pouvoir butiner non plus en détail, mais sur les tonnes d'or qui, selon Luther, étaient cachées dans les couvents. Il est vrai qu'il avait proposé de faire huit parts des dépouilles des églises : pour les curés, les maîtres, les malades, les orphelins, les pauvres, les voyageurs, la fabrique des églises et les magasins. Mais les princes écoutèrent le premier conseil sans s'inquiéter du second, malgré les réclamations que fit entendre Luther quand il vit les biens confisqués, et quelques poignées d'argent à peine jetées aux apostats les plus bruyants. Partout donc les églises furent sécularisées ; on ouvrit les couvents, et les religieuses, chassées des asiles où elles se promet-

1825 27.

taient de passer une vieillesse paisible, furent rejetées dans le monde, dont elles s'étaient séparées. Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, violant à soixante-neuf ans son vœu de chasteté, se fit reconnaître duc héréditaire de Prusse : exemple terrible dans un pays où existaient tant de seigneuries ecclésiastiques.

A l'époque où Charles-Quint monta sur le trône, il trouva la réforme déjà grandie sous la protection de l'électeur de Saxe et du prince Palatin. Comme empereur, lui qui ne vit jamais que le côté politique, il pouvait désirer l'humiliation de ces papes sans cesse occupés de mettre un frein à ses prédécesseurs, et qui, avec Jules II, avaient proclamé ouvertement le projet d'affranchir l'Italie des étrangers ; du reste, une rupture lui aurait offert un prétexte pour s'immiscer de nouveau dans les affaires de cette péninsule si convoitée. Mais, d'autre part, tels princes de l'Empire laissaient clairement apparaître l'intention de profiter des innovations religieuses pour s'émanciper de l'empereur aussi bien que du poutife, tendance très-dangereuse au moment où les Turcs étaient menaçants ; puis Charles-Quint aurait mécontenté les Espagnols, catholiques zélés, et contraint le pape à se jeter dans les bras de François I^{er}. Il demeura donc catholique par calcul, et conclut avec Léon X un traité tout rempli d'intérêts mondains.

1832.

Mais, après sa victoire de Pavie, sentant qu'il n'avait plus besoin ni de Luther comme épouvantail des papes, ni des pontifes comme contre-poids à la puissance française, il changea de langage. Vers cette époque, Clément VII publia une lettre dans laquelle il déplorait les maux de la chrétienté : il disait que ces maux étaient nés de la discorde entre les princes, et des dérèglements dans l'ordre ecclésiastique ; qu'il fallait commencer la correction par la maison de Dieu ; qu'il s'amenderait lui-même, et que les cardinaux suivraient son exemple ; qu'il voulait aller en personne trouver tous les princes pour les mettre d'accord, et que, cette paix faite, il réunirait un concile pour rendre aussi la paix à l'Église.

Charles-Quint s'indigna de cette lettre, ou feignit d'en être indigné. Il répondit que le pape lui-même suscitait les discordes ; que c'était pour lui complaire qu'il n'avait pas écouté les Allemands lorsqu'ils lui demandaient à Worms la convocation d'un concile ; qu'il mentait donc quand il promettait de le rassembler, et que, s'il tardait, lui, Charles-Quint, exciterait les cardinaux à le faire eux-mêmes.

Rome saccagée au nom de l'empereur, et un schisme prêt à éclater, étaient donc pour les réformés des motifs pour se réjouir. En attendant un concile universel, Charles-Quint convoqua une diète, afin d'obvier aux malheurs imminents; ce fut comme une déclaration de guerre. Des alliances se formèrent de chaque côté entre les catholiques à Dessau, entre les réformés à Torgau; Luther et Mélanchthon, se sentant encore les plus faibles, déclaraient que c'était une impiété de défendre l'Église par les armes.

Les états se réunirent à Spire; mais aucune résolution n'y fut prise, parce que tous se flattaient de l'idée d'un concile général. On décida pourtant que chacun continuerait de suivre les croyances qu'il avait adoptées, mais qu'on empêcherait la réforme de s'étendre. Plusieurs protestèrent contre cette décision, d'où leur vint le nom de *protestants*.

Mais déjà les frères utérins de la réforme n'étaient plus d'accord entre eux : résultat inévitable, puisque l'interprétation de l'Écriture était déclarée libre pour chacun. Luther, prétendant la sienne seule véritable, publia l'*Instruction pour les pasteurs* comme règle de foi. Mélanchthon en adoucit quelques dogmes, tels que la négation du libre arbitre et l'inefficacité des bonnes œuvres; son *Corpus doctrinæ christianæ* fut regardé par les protestants comme un de leurs livres symboliques (1). Quelques sectaires se prévalurent de cet ouvrage pour nier la présence réelle, et Wittemberg, d'où était sortie la lumière, devint le foyer de l'hérésie capitale qui divisa les luthériens. Bien que Luther vit que rien ne l'aurait mieux servi pour nuire à la papauté que de nier la transsubstantiation, il accepta la présence réelle du Christ dans la sainte cène, qu'il comparait à un fer rouge où la chaleur existe en même temps que le métal; Carlostadt, qui n'y voyait qu'une pure commémoration de la mort du Christ, lui reprocha d'avoir perverti la parole divine. De là de violentes injures. Luther, raillant Carlostadt de ses visions, s'appuya, pour le réfuter, sur l'opinion unanime des Pères de l'Église (2), sans se rappeler qu'il la répudiait lui-

(1) Les protestants appellent livre symbolique soit une exposition de la doctrine reçue dans une Église particulière, soit encore l'énonciation des articles sur lesquels une secte diffère des autres. Ils attribuent aussi cette dénomination à l'Église catholique, appelant le concile de Trente le premier livre symbolique, la profession de foi de Trente le second, et le catéchisme romain le troisième.

(2) « Depuis l'institution du christianisme, jamais l'Église n'eut un autre

1559.
19 avril.

1557.

même, tant l'amour du triomphe était sa passion dominante !

Dès 1519, Ulric Zwingle de Zurich avait commencé une prédication indépendante et antérieure même à celle de Luther, dont il repoussait l'opinion sur la présence réelle; il l'accusait d'avoir fait de l'homme un fils de ténèbres, impuissant à choisir par lui-même la voie de la lumière. Jean Hausschein ou Ocolampade, professeur à Bâle, soutenait aussi que la cène était un symbole. Luther anathématise cette interprétation et quiconque ne croyait pas comme lui. Zwingle le pria, les larmes aux yeux, de se montrer tolérant, et de ne pas occasionner de schisme; mais il déclara qu'il n'aurait point pour frère celui qui ne penserait pas comme lui. Il fit alors rédiger les *articles de Schwabach*, que dut professer quiconque voulait entrer dans la ligue contre les catholiques. Zwingle, effrayé, abandonna alors le luthéranisme, qui devenait non moins oppresseur que le papisme (1).

En Bohême aussi, les débris des huissites et des calixtins firent leur profession de foi, que Luther approuva (2). La querelle des synergistes fut plus acharnée. Mathias Flacius d'Albona, professeur d'Iéna (1557), soutint contre Mélanchthon que la coopération de l'homme était nécessaire à la justification opérée par le Saint-Esprit; il alla jusqu'à dire que le péché originel était non pas un accident, mais la substance même de l'homme. De là l'hérésie des flaciens ou substantialistes.

« Le diable est parmi nous, dit Luther, et il envoie chaque jour
 « des visites frapper à ma porte. L'un ne veut pas le baptême,
 « l'autre rejette l'eucharistie, un troisième enseigne qu'un nou-
 « veau monde sera créé par Dieu avant le jugement dernier; ce-
 « lui-ci veut que le Christ ne soit pas Dieu, un autre ceci, un autre
 « cela. Autant de croyances, en un mot, que de têtes; il n'y a pas

enseignement; ce témoignage constant et uniforme doit suffire pour empêcher d'écouter les esprits de trouble et d'erreur. Il est dangereux d'élever la voix contre la croyance et les enseignements de l'Église. Qu'est-ce que douter, sinon cesser de croire à l'Église, la condamner comme menteuse, ainsi que le Christ, les apôtres et les prophètes? N'est-il pas écrit : *Je serai avec vous, jusqu'à la consommation des siècles* ? et dans saint Paul : *La maison de Dieu est l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité* ? »

(1) Ils se soutinrent malgré les persécutions atroces du roi Ferdinand; la plupart cependant furent obligés de se réfugier en Prusse. Ils furent tolérés plus tard; les utraquistes se déclarèrent pour la confession d'Augsbourg, et les frères bohêmes pour celle de Zwingle.

(2) *Das Lutherthum werde so schwer als das Papsthum*. Ep. 374.

« d'imbécille qui ne rêve être visité par Dieu, et ne se croie prophète. »

Si le libre examen eût été reconnu en fait, comme il était proclamé en droit, comment aurait-on pu désapprouver aucun de ces sectaires ? Mais Luther, que nous avons vu naguère exciter ses adhérents à persécuter les catholiques, traitait avec la même rigueur quiconque s'écartait de sa croyance. Plus de mille ministres luthériens (si nous en croyons Aléander) étaient réduits à mendier par les sectateurs de Carlostadt. Tosansus disait : « Si j'étais l'empereur, je ne laisserais la vie à mes sujets qu'à la condition qu'ils seraient de ma foi et de ma croyance. » Les calvinistes écrivaient au prince de Pologne :

*O Casimire potens, servos expelle Lutheri ;
Ense, rota, ponto, funibus, igne neca.*

Telle était la liberté des opinions que l'on proclamait, et toutes les discussions devenaient des affaires d'État ; Dieu était le prétexte, et le monde la cause. Sur ces entrefaites, Soliman assiégeait Vienne ; Charles-Quint, pour repousser l'ennemi et mettre un terme à ces discussions, convoqua la diète à Augsbourg. Soit qu'il ne sût pas l'allemand, soit qu'il voulût conserver l'étiquette de l'orgueil espagnol, Charles ne répondit dans l'assemblée que par *oui* ou par *non*, par des mots sans suite et des mouvements de tête, « en brave homme, dit Luther, qui parle moins dans un an que moi dans une heure. » Les protestants exposèrent leur profession, rédigée avec une clarté, une précision, une force admirables. Elle est divisée en trois parties : la première roule sur les points généraux non contestés ; la seconde, sur les articles que les luthériens admettaient partiellement ; la troisième, sur les cérémonies et les usages dans lesquels ils différaient de l'Église romaine, dont ils repoussaient sept chefs, savoir : la suppression du calice, le célibat des prêtres, la messe comme sacrifice, la confession particulière, les vœux monastiques, les jeûnes et la puissance épiscopale. Elle ne dit pas un mot des indulgences, ni du purgatoire, ni de la suprématie papale.

La *Confession d'Augsbourg* révèle le faible de Luther ; il avait proclamé de libre examen, et il impose aux siens un symbole où il inscrit *Anathème sur celui qui enseignera autrement*. Mais au moins les catholiques ont la persuasion que ce qu'ils croient vient d'inspiration divine ; là, au contraire, les idées et les mots étaient l'objet de continuelles discussions. Mélancthon, homme doux et

1530.

Confession
d'Augsbourg.
25 juin.

conciliant, rédigea la Confession dans les termes qu'il crut les plus propres à rapprocher les dissidents ; néanmoins elle fut corrigée et remaniée plusieurs fois. Comme elle niait la liberté de l'homme, conséquence de la prédestination divine, Mélancthon amena Luther à la sous-entendre, et à s'exprimer de manière à paraître qu'elle est dans l'opinion des sacramentaires. L'article XVIII fut changé arbitrairement, parce que, disait-on, il « faut reconnaître le libre arbitre dans tous les hommes qui ont l'usage de la raison. »

Luther lui-même se décida plus tard à modifier sa croyance ou du moins ses expressions relativement à la présence réelle. Il avait soutenu avec violence que « Dieu opère en nous le péché ; » cependant l'article IX dit : « La volonté du méchant est cause du péché. » Il avait répudié l'efficacité des bonnes œuvres, et l'article VI professe que les bonnes œuvres méritent des éloges, et qu'elles sont nécessaires et dignes de récompense. » La messe fut conservée avec ses parties intégrantes tant que vécut Mélancthon, et l'on priait pour les morts, en avouant que telle était la pratique de l'Église primitive. Bien plus, cette Babylone si blasphémée reçut un hommage dans l'article XXI, où il est dit : « Nous ne méprisons pas les dogmes de l'Église catholique, et ne voulons pas soutenir les impiétés qu'elle a prosrites ; car ce n'est point à cause de passions désordonnées, mais sur l'autorité de la parole de Dieu, que nous avons adopté cette doctrine, qui est celle des prophètes, des apôtres et des saints Pères. »

Les catholiques eux-mêmes s'étonnèrent de trouver la parole luthérienne si assouplie ; on peut dire que, si Mélancthon avait figuré sur la scène en 1519, la guerre n'aurait pas éclaté, et que cette guerre aurait fini si Luther ne s'y fût pas trouvé en 1530. Mais que répondait Luther, blessé de la joie que les catholiques manifestaient au sujet de ces contradictions ? *Anes qu'ils sont ! leur appartient-il de juger des antilogies de notre doctrine, eux qui ne comprennent pas un iota des textes qui se contredisent ?*

Toutefois Mélancthon avait beau céder et dire que la confession luthérienne concordait avec les dogmes catholiques, la différence était capitale ; en effet, ceux-ci s'appuyaient solidement sur l'autorité, tandis que celle-là s'égarait au milieu des caprices de l'interprétation personnelle. Les sectaires qui n'admettaient pas la présence réelle exposèrent une *confession tétrapolitaine* ; Zwingle en fit une troisième, plus vigoureuse que les autres, et toute tentative pour rapprocher catholiques et protestants fut sans succès ;

en effet, si Luther et Mélanchthon penchaient à reconnaître aux évêques et au pape la puissance ecclésiastique, les princes n'avaient embrassé la réforme que pour s'affranchir de cette autorité. Les catholiques pouvaient dire déjà : *Commencez par vous mettre d'accord entre vous, puis nous discuterons.* Luther écrivait aux siens : « Vous avez fait assez et trop. Vous avez confessé le Christ, offert la paix, obéi à Charles; revenez donc, maudits peut-être par le pape et César. Maintenant c'est au Seigneur à juger. Une guerre s'ensuivra; eh bien, qu'elle éclate. Le Seigneur prépare nos adversaires comme la victime pour le sacrifice (1). » L'unique conclusion fut la défense d'inqualifier personne pour cause de religion et de hâter la convocation du concile (2).

Charles-Quint, trop occupé ailleurs et voulant donner de la assistance au parti catholique par le choix d'un chef, fit nommer roi des Romains son frère Ferdinand, connu par son aversion contre les protestants. Alors ceux-ci, déclarant que les privilèges de la bulle d'or avaient été lésés, se ligèrent à Smalkalde; l'électeur de Saxe et son fils, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, le landgrave de Hesse, le prince d'Anhalt-Cöthen, les comtes de Mansfeld, les villes de Strasbourg, Ulm, Constance, Rutlingen, Memmingen, Lindau, Biberach, Isny, Lubeck, Magdebourg, Brême, Essling, Goslar, Einbek, promirent de maintenir la liberté germanique. Le duc de Bavière, catholique, mais qui ne reconnaissait pas Ferdinand, entra dans cette ligue; enfin les confédérés demandèrent l'appui des rois de France et d'Angleterre.

Cependant le Turc se montrait aux portes de l'Empire; on fit donc à Nuremberg un premier traité de paix avec le prince autrichien, qui suspendit les édits de Worms et d'Augsbourg, accorda aux protestants le libre exercice de leur culte, à la condition qu'ils s'armeraient contre les Ottomans.

La paix était proclamée, mais tout respirait la guerre. Philippe, landgrave de Hesse, persuadé qu'elle était l'unique moyen d'affermir la nouvelle religion, la fit éclater en prenant le parti du duc de Wurtemberg, qui avait été dépouillé par Charles-Quint. Christophe, fils du duc, s'échappa des mains de l'empereur, et protesta contre l'usurpation; Philippe s'allia avec Jean-Frédéric,

(1) *Ep.* IV, p. 162, 171.

(2) Sa sœur Marie, veuve du roi de Hongrie, écoutait volontiers les protestants, faisait officier dans ses appartements selon leur rite, cherchait à persuader et à adoucir Charles-Quint. D'AUBIGNÉ, I, 611.

1531.

Ligue de
Smalkalde,
27 février.

1532.
23 juillet.

électeur de Saxe, et avec la Bavière; la France promet de l'argent, et la guerre fut déclarée à l'Autriche. Enfin l'empereur rendit le Wurtemberg, mais comme fief réversible à l'Autriche.

Les anabaptistes n'avaient pas été détruits par le supplice de Münzer et des siens; de nouveaux prédicateurs se répandirent le long du Rhin et dans les Pays-Bas. A Amsterdam, Charles-Quint fit tomber la tête d'une foule d'inspirés; dès lors les autres se concentrèrent à Münster, en Westphalie. Jean Bockelson, tailleur, puis aubergiste à Leyde, entraînait le peuple à sa suite; menacé par le sénat de Münster, il provoque un soulèvement et bat l'évêque de cette ville, celui de Cologne, le duc de Gueldre et le landgrave de Hesse. Après cette victoire, on proclama le règne de la liberté et de l'égalité. Le Christ étant fils de David, ils organisèrent un gouvernement à la manière hébraïque, avec deux prophètes, de Dieu, David et Jean de Leyde, et deux prophètes du diable, le pape et Luther; excepté la Bible, ils brûlèrent tous les livres, les monuments d'art et les instruments de musique; ils chargèrent les canons avec les parchemins les plus précieux, épousèrent plusieurs femmes, mirent les biens en commun, et souillèrent de leurs débauches, à la lueur des cierges sacrés, les lieux déjà ensanglantés par le carnage. Jean épouse quatre femmes, s'entoure de faste et s'intitule *roi de justice sur le monde*; il fait des lois, juge les procès et envoie, de la ville où il se trouve assiégé, des apôtres chargés de propager l'Évangile et de ménager des intelligences avec les anabaptistes des autres pays. Il ne tente rien moins que de surprendre Amsterdam. Mais ses apôtres et ses adeptes furent partout appréhendés et tués comme hors du droit commun; pour eux, on ajouta de nouveaux raffinements aux supplices déjà si cruels. Les rigueurs, l'enthousiasme, les prédications et les échafauds ne suffirent pas à Jean de Leyde pour conserver Münster, qui fut prise enfin; ceux qui ne succombèrent pas sous les armes expirèrent par les tenailles, les roues et le gibet, aux applaudissements des catholiques et des luthériens de Rome et de Genève.

1538.
24 juin.

1536.

On insistait, sur ces entrefaites, pour qu'un concile fût réuni; mais aucun parti ne le désirait sincèrement. Les protestants souscrivirent même une nouvelle confession de foi rédigée par Luther, qui s'éloignait davantage de l'opinion catholique et rendait un accord impossible.

1538.
10 juin.

Une ligue catholique entre l'empereur et le roi des Romains fut opposée à celle de Smalkalde; mais Charles-Quint n'avait-il point de plans arrêtés, comme il arrive au moment des tempêtes

soudaines? les cachait-il en profond politique? ou serait-il vrai qu'il jouât double jeu, dans l'intention de se ménager des deux côtés? Il est certain qu'il ne montra pas, dans cette circonstance, la même fermeté que dans ses autres entreprises; peut-être craignait-il que les protestants ne se ralliassent au parti de la France. Son frère Ferdinand aspirait à la paix, afin de pouvoir défendre la Hongrie contre les Turcs. Un *interim* fut donc proposé à Ratisbonne pour garantir la paix religieuse jusqu'au concile.

1541.
29 juillet.

Cette convention fut mal accueillie des protestants, et les catholiques ne l'acceptèrent qu'avec une vive répugnance; en effet, leurs ennemis continuaient de confisquer les biens ecclésiastiques, de séculariser les évêchés et d'acquérir la solidité qu'amène le temps. D'un autre côté, le roi de Danemark adhéra à la ligue de Smalkalde, et la réforme était adoptée par l'électeur de Brandebourg et le nouvel électeur de Saxe Jean-Frédéric, l'archevêque de Cologne et les évêques de Lubeck, de Camin et de Schwérin. La ligue fut donc renouvelée pour dix ans; on soudoya des troupes, et le protestantisme se trouva constitué en corps politique.

La ligue de Smalkalde ne pouvait être considérée par l'empereur que comme une rébellion; aussi, depuis ce moment, sa manière d'agir, ordinairement vacillante, eut-elle un but déterminé, celui de détruire la nouvelle constitution que les citoyens défendaient à main armée. Après avoir apaisé la France et la Turquie, il se résolut à la guerre, guerre plus politique que religieuse, bien qu'on l'appelât guerre de la sainte ligue à cause de l'intervention du pape, qui autorisa Charles à lever une demi-année des revenus ecclésiastiques en Espagne, et à vendre pour cinq cent mille ducats de propriétés monacales; le pontife en promit lui-même deux cent mille, s'engageant en outre à entretenir, pendant six mois, douze mille fantassins et cinq cents cheval-légers de ces Italiens à qui la servitude avait arraché les armes, et qui s'enrôlèrent volontiers sous la bannière d'Octave Farnèse, neveu du pape.

1545.

Les confédérés de Smalkalde se préparèrent à la défense, mais avec moins d'ardeur qu'on ne s'y serait attendu. Maurice, cadet de Saxe, bien que protestant, se déclara pour Charles-Quint, dont il obtint l'électorat, qui fut enlevé à Jean-Frédéric. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, leva une armée de Bohémiens sans le consentement des états, et vint au secours de son frère, rendu plus hardi par la mort de François I^{er}.

1547.
26 avril.

10 juin.

Charles-Quint triomphe à la bataille de Muhlberg, fait prisonnier Jean-Frédéric, oblige le landgrave de Hesse, qui s'était rendu sur parole, à demander pardon à genoux, le retient prisonnier (1), et les traîne à sa suite comme un témoignage permanent de son triomphe sur la liberté germanique (2). Non-seulement les ministres de toutes les puissances, mais des rois, des princes, des reines, se prosternèrent aux pieds de Charles-Quint pour obtenir leur délivrance; il fut inexorable, comme il l'avait été envers François I^{er}. Amis ou ennemis, il ne garda point de ménagements; malgré les constitutions impériales, il traduisit l'électeur devant un conseil de guerre composé d'officiers espagnols et italiens, sous la présidence du duc d'Albe, qui le condamnèrent à mort. Il lui fit grâce alors, mais à des conditions humiliantes; puis il se présenta dans les assemblées entouré de mercenaires espagnols, qui, violant les franchises du sol germanique, mirent à contribution partisans et adversaires.

La maison d'Autriche se trouvait alors au comble de sa puissance; la ligue de Smalkalde était dissoute, les privilèges du corps germanique détruits, la liberté découragée. Les Bohémiens, abandonnés à la merci de Ferdinand, perdirent leurs franchises en punition de leur révolte; Charles-Quint fit rédiger un nouvel *intérim*, qui déplut à tous par l'ambiguïté dans laquelle il laissait apparaître l'intention de concilier les deux opinions. Son projet de réforme ecclésiastique mécontenta la cour de Rome.

Des libelles et des caricatures flétrissaient du nom de traître et d'apostat Maurice de Saxe, que l'empereur avait blessé par le refus de lui accorder la délivrance du landgrave. Au moment donc où Charles-Quint se fiait sur les espions dont il l'avait entouré, il publia contre lui une proclamation dans laquelle il l'accusait de vouloir établir en Allemagne une servitude intolérable, brutale, héréditaire, comme celle de l'Espagne.

(1) Charles-Quint avait promis de ne le condamner à aucune prison; mais il dit ensuite avoir promis de ne pas le condamner à un emprisonnement perpétuel, équivoquant sur les mots *einige* et *ewige*, qu'il est facile de confondre dans l'écriture allemande.

(2) « La vue des deux malheureux prisonniers, qu'il traînait derrière lui avec la plus grande insolence, avait excité la pitié jusque chez ceux qui étaient animés de l'esprit de parti et d'un sentiment de haine pour une religion différente. » Coxe, *Hist. de Charles-Quint*, t. 30.

Charles-Quint ne pensait pas, selon nous, à rendre héréditaire la couronne impériale, mais bien à la réunir à celle d'Espagne sur la tête de Philippe II; or cette combinaison funeste fut détournée par l'épée de Maurice. Dans Inspruck, il faillit surprendre l'empereur, qui s'enfuit en laissant libre Jean-Frédéric. Le roi de France Henri II pénétra dans l'Allemagne, dont il se déclara le protecteur, et fit à l'Alsace une guerre acharnée. L'empereur fut donc obligé de souscrire à Passau une transaction qui assura la liberté aux deux religions : il fut stipulé que nul ne serait inquiété ni pour la Confession d'Augsbourg, ni comme catholique, et qu'on suspendrait la juridiction ecclésiastique à l'égard des protestants, qui furent même admis à entrer dans la chambre impériale. Cette transaction n'expliquait pas si la liberté de conscience devait s'étendre aux États ecclésiastiques; or, comme tous ceux qui n'étaient ni catholiques ni luthériens se trouvaient exclus du bénéfice de la paix, le champ restait ouvert aux dissensions et aux inimitiés entre les autres novateurs. Maurice de Saxe mourut à l'âge de trente-trois ans, après avoir effacé, en brisant la puissance de Charles-Quint, la honte de sa première défection.

Luther ne vit pas les désastres de la guerre de Smalkalde, qu'il avait excitée. Plus d'une fois il avait appelé la mort; sur le point d'expirer, il disait : « Vienne Notre-Seigneur, et qu'il m'attire à lui. Qu'il vienne avec son dernier jugement, je tendrai le cou; que le glaive vibre, et que je repose... Hélas! nous donnons à peine le dixième de notre vie à Dieu, et nous croirions mériter le ciel par nos bonnes œuvres?... Qu'ai-je donc fait de bien?... Ce petit oiseau a choisi son gîte, et va dormir tranquille. Sans inquiétude, il ne songe pas au nid du lendemain; il s'endort paisible sur son rameau, et laisse Dieu penser pour lui... O Seigneur Jésus, je te recommande mon âme! Je laisserai cette dépouille terrestre, je serai enlevé à cette vie; mais je sais que je demeurerai éternellement près de toi. »

Il répéta trois fois : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains; c'est toi qui m'as racheté, Seigneur, Dieu de vérité. » Tout à coup il ferma les yeux, et s'évanouit. Le comte Albrecht, sa femme et les médecins lui prodiguèrent des secours qui le rappellèrent à la vie. Alors le docteur Jonas lui dit : *Révérénd père, mourez-vous avec constance dans la foi que vous avez enseignée?* Il répondit par un oui clair et net, et rendit le dernier soupir.

1541.

1550.
2 août.

1585.

Mort de
Luther.
1546.
18 février.

Homme d'un grand courage et désintéressé, Luther fut entraîné dans la violence par ses passions, son intolérance et ses haines personnelles. Il voulait renverser le pape, mais il prétendait à l'infaillibilité pour lui-même. En effet, on ne saurait dire qu'il enseigna le libre examen, lui qui proposa un symbole avec cette unique différence : autrefois la raison s'inclinait devant Dieu, son auteur ; aujourd'hui elle sera soumise à l'autorité d'un homme. On dit qu'il fut le premier à mettre entre les mains des chrétiens les saintes Écritures en langue vulgaire ; nous avons vu combien cette assertion est fautive. On dit qu'il donna l'essor aux études exégétiques : cependant l'hébreu était déjà étudié en Italie ; à Gènes, on imprimait un psautier octaple, en Espagne la Bible polyglotte de Ximénès. On dit qu'il enseigna la liberté ; mais nous trouvons chez lui, au contraire, un mépris despotique pour les droits légaux, sans aucune idée de franchises politiques. Il fortifia même le pouvoir royal en supprimant les juridictions des évêques ; ce qui fit dire à Mélancthon que Luther avait remplacé un joug de bois par un joug de fer (1). Luther a dit : « On naît citoyen avant d'être

(1) MATTER dit (*Hist. des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*) que l'on impute à tort au protestantisme d'avoir introduit le rationalisme, qui est entré dans l'état social et dans les doctrines morales et politiques uniquement par l'effet de la civilisation. Dans le principe, les protestants n'y songèrent pas, et même, tout en rejetant l'autorité de l'Église, ils se firent esclaves de l'Écriture. Mais comme celle-ci est une lettre morte sans une interprétation vivante, elle dut aussi succomber ; alors vint le rationalisme particulier.

TOCQUEVILLE (*De la démocratie en Amérique*, t. II) démontre que la tendance des catholiques aux États-Unis est surtout démocratique : *Si le catholicisme, dit-il, dispose les fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité ; je dirai le contraire du protestantisme, qui, en général, porte bien moins les hommes vers l'égalité que vers l'indépendance.*

Berne, qui, récemment encore, excitait de Paris ses compatriotes à s'occuper de la régénération politique de leur pays, écrivait : « Après la réforme, les princes s'étant emparés des biens et des revenus de l'Église, l'impôt du fisc succéda aux offrandes gratuites, le code pénal au purgatoire. Luther enleva au peuple le paradis, et lui laissa l'enfer ; il lui ôta l'espérance, et lui laissa la peur. Il prescrivit le repentir pour être absous de ses péchés ; mais le repentir ne se commande pas. Les fêtes religieuses furent diminuées, les jours de travail augmentés, et par suite les fatigues du peuple. La vie publique cessa tout à fait ; plus de peintres, plus de poètes, plus de fêtes populaires, plus d'édifices publics. L'égoïsme provincial et domestique prit la place de l'esprit national. Le peuple allemand était gai, spirituel, naïf ; à

chrétien. Veux-tu connaître tes droits ? n'interroge pas la loi du Christ, mais la loi de César et du pays : celle-ci est la règle ; tu commandes comme magistrat, non comme chrétien. » La conscience restait donc soumise à l'autorité des princes ; on établit l'axiome *Cujus regio ejus religio*, et le Palatinat, dans l'es-

présent vous le voyez, dans les pays réformés, pesant, ennuyé et ennuyeux. C'est une véritable vie de carême qui dure depuis trois siècles, et ce bon peuple est loin du jour de Pâques.

« Luther, plébéen, haïssait et méprisait l'état d'où il était sorti ; il préférait être le protégé des princes que le protecteur de ses égaux, des princes qui le caressaient parce qu'ils le craignaient. Luther s'enorgueillit de leur crainte, et s'enivra tellement de leurs caresses qu'il ne s'aperçut pas que ces princes avaient embrassé sa croyance uniquement par ambition et cupidité ; qu'ils se moquaient de son enthousiasme religieux et philosophique. Luther fit beaucoup de mal à son pays. Avant lui on ne trouvait en Allemagne que la servitude ; Luther lui donna, en outre, la servilité. Parmi les réformés, le prince, soit du consentement, soit par le conseil des réformateurs, s'étant emparé du pouvoir moral de l'Église, il le réunit à la puissance matérielle ; ce fut donc à lui que les sujets reportèrent, comme chose due, l'amour et le respect qu'ils professaient jadis pour l'Église. Jamais les prêtres catholiques ne prêchèrent l'obéissance passive, comme les ministres réformés.

« Luther ne comprit ni les astuces, ni les passions, ni l'opiniâtreté des classes supérieures de la société, ni le bon sens, les vertus, les intérêts des classes inférieures. Il méprisait éminemment le peuple, qui, toujours bon et vertueux, cherche à convertir ses opinions en sentiments, et ses sentiments en actions.

« On est saisi d'horreur en lisant les persécutions que Luther exerçait et les imprécations farouches qu'il vomissait contre les peuples. S'il se fut contenté d'apaiser leurs transports ; de démontrer qu'ils empiraient leur situation par la révolte ; qu'ils étaient trop faibles, trop désunis en face des princes placés à la tête de tous les intérêts égoïstes du pays, on aurait pu lui pardonner, en faveur de sa bonne volonté, son manque de courage, de sagesse et de prévoyance. Mais non : Luther, loin de faire rien de pareil, exhortait les princes à la vengeance ; il disait qu'il n'y avait plus pour eux de démons dans l'enfer, attendu que tous étaient entrés aux corps des paysans, qu'il fallait tuer ces chiens enragés ; que ce n'était pas la longanimité, la miséricorde, la grâce, qui seyaient bien aux princes, mais la colère, l'épée, la vengeance ; qu'ils pouvaient gagner plus facilement le paradis en versant le sang qu'en priant. Quand plusieurs seigneurs, animés de bonnes intentions, demandèrent à Luther si les services personnels et les autres corvées dont leurs paysans étaient grevés n'étaient pas contraires aux maximes de l'Évangile, et s'ils ne devaient pas les abolir ; il répondit que les paysans deviendraient insolents s'ils n'étaient plus courbés sous ces fardeaux ; qu'il fallait le bâton à l'âne, bon ou mauvais, et au peuple la violence et la dureté. Luther était fils de paysan, et il avait endossé la livrée de parvenu ; c'est tout dire.

« Luther, à l'arbitrage duquel les bourgeois d'Erfurth, d'accord avec leurs magistrats, avaient soumis un projet de constitution municipale où les droits

pace de quarante ans, changea quatre fois de religion (1). On fait l'éloge de son honnêteté à toute épreuve; mais sa doctrine de la justification n'exclut-elle pas toute moralité, toute obligation positive de la vertu?

Luther a-t-il aidé au progrès du savoir? mais chaque jour il attaquait les sciences comme inutiles, la philosophie comme diabolique, les lettres comme corruptrices (2). En effet, au milieu de toutes ces luttes, les connaissances humaines déclinaient. Connut-il l'homme? mais il ne s'aperçut pas qu'il est un composé de raison et d'imagination. Par la suppression de cette dernière faculté, la réforme tue l'homme à moitié; les multitudes ont besoin des cérémonies du culte, et la réforme leur impose pour guide unique le jugement et les raisonnements. La belle liturgie romaine a des chants joyeux et de triomphe, tendres et mélancoliques, graves et majestueux; les cérémonies, vénérables par leur antiquité et leur signification profonde, reposent sur le dogme de la présence réelle, et se manifestent dans un art riche et splendide, composé des idées les plus sublimes unies aux symboles les plus gracieux, des sentiments les plus purs reproduits sous les formes les plus magnifiques et les plus variées. Que mettait-il à la place de tout cela? un culte sans beauté, sans vie, sans amour. Cette pompe du culte avait procuré une gloire nouvelle à l'Italie; Luther, s'il avait pu, aurait amené une autre invasion de barbares, qui auraient détruit les monuments et les souvenirs du passé.

Aima-t-il sa patrie? mais, quand il fut question d'armer l'Europe contre les Turcs, qui menaçaient Vienne, il déconseilla cette entreprise (2), de peur qu'elle ne contribuât à l'agrandissement des pontifes, protecteurs continuels de la liberté européenne.

Aima-t-il la liberté de la raison et de la conscience? mais il la maudit chaque fois qu'elle s'opposa à ses décisions; il lança

des citoyens étaient garantis contre les usurpations des autorités, ne témoigna que dédain pour cette constitution représentative, par laquelle l'autorité consentait à se laisser surveiller, guider, corriger, comme un enfant, et à rendre compte aux sujets de sa manière d'agir. »

(1) Erasme dit : *Ubi cumque regnat lutherianismus, ibi litterarum est interitus* (Ep. 1102-1528). *Evangelicos istos, cum multis aliis, tum hoc nomine præcipue odi, quod per eos ubique languent, lugent, jacent, intereunt bonæ litteræ, sine quibus quid est hominum vita? Amant viaticum et uxorem, cætera pili non faciunt. Hos fucos longissime arcendos censeo a vestro contubernio* (Ep. 949, cod. an.).

(2) *Praeliari adversus Turcas est repugnare Deo, visitanti iniquitates nostras per illos. De captiv. Babyl.*

l'anathème contre quiconque s'écarterait de son symbole d'Augsbourg, et fit appel au glaive et aux chaînes contre les dissidents. Après avoir, en 1520, ouvert une si large voie aux progrès de la pensée, il ne lui laissa pas même un sentier libre en 1532, et les anabaptistes durent pénétrer de vive force dans l'Église. Qu'on ne réponde pas que Luther les persécuta à cause de la transformation politique subie par le dogme, et parce que l'édifice social était menacé. Si Luther les eût tolérés, en leur laissant la liberté d'enseigner, les massacres n'auraient pas eu lieu (1).

Aima-t-il le peuple? mais, après avoir prêché, à l'aide de ses diatribes et au nom de la liberté évangélique, la croisade contre les évêques et les moines, il exhorta les princes à exterminer les paysans, qui, sur la foi de ses doctrines, avaient converti en armes leurs haches et leurs marteaux.

Tout au contraire, il fut rempli de condescendance pour les rois, même dans les choses les moins justes. L'an 1539, il signait avec Mélanchthon et six autres docteurs allemands une consultation qui autorisait le landgrave de Hesse à la polygamie. C'était la première fois, dans le christianisme, qu'une décision doctrinale autorisait un pareil abus; et de qui venait-elle? de ceux-là même qui reprochaient les dispenses à la cour de Rome. Ils n'y mettaient qu'une seule restriction, c'était de la tenir célée *sous le sceau de la confession*.

Luther triompha donc moins par l'enthousiasme des peuples que par l'égoïsme des grands et la négligence de ceux qui auraient dû le combattre. La réforme, terme moyen entre le doute et la foi, devait peu convenir aux partisans du progrès; en effet, au lieu de proclamer une innovation, elle revient aux premiers siècles et à cette partie de la doctrine ancienne qui a été perfectionnée, sinon abolie, par le Nouveau Testament.

Mélanchthon, le Fénelon de la réforme, homme doux et conciliant, qui espérait rapprocher les sectes au moyen des formes ambiguës et en tempérant la rigueur du maître, lui survécut jusqu'au 19 avril 1560, profondément attristé par les contestations sans cesse renaissantes.

Deux faits se produisirent plus tard, qui sont d'une grande importance dans l'histoire du luthéranisme: le premier, c'est que

(1) « Vous vous référez tous à la parole de Dieu, et vous vous en croyez les vrais interprètes; mettez-vous donc d'accord entre vous avant de prétendre donner la loi au monde. » ÉRASME.

1461. Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, se prévalut du plein pouvoir donné aux princes dans les affaires religieuses, pour enlever aux ecclésiastiques toute juridiction, jusqu'à l'excommunication; en outre, il les soumit à un consistoire de séculiers dépendant du prince, sans s'inquiéter des réclamations bruyantes dont l'indépendance de l'autorité ecclésiastique était l'objet. Son exemple fut bientôt imité.

L'autre est la publication du *catéchisme d'Heidelberg*, qui sépara définitivement les novateurs en luthériens ou évangéliques, et en calvinistes ou réformés.

CHAPITRE XVIII.

ZWINGLE. — CALVIN.

1484. La Suisse avait toujours professé un profond respect pour la foi romaine, à laquelle elle devait sa civilisation, ses richesses, ses monastères, ses cités (1). Elle avait placé ses droits sous sa protection, et ce fut au pape qu'elle s'adressa lorsque Frédéric III d'Autriche voulut y porter atteinte; mais, appelés à prendre part aux guerres de la Péninsule, les Suisses furent scandalisés de ses désordres et des abus commis par les prélats que Rome envoyait dans leur pays. Ulric Zwingle de Wildhaus, curé de Glaris, avait assisté, comme chapelain des troupes de l'évêque Scheiner, aux batailles de Novare et de Marignan; il était versé dans les classiques et l'admirateur d'Érasme. Indigné de l'espèce d'idolâtrie dont la Vierge d'Einsiedeln était l'objet, et de l'indulgence plénière annoncée par des affiches dans ce bourg, il se mit à prêcher contre ces pratiques; dans cette carrière, où il précédait Luther, il montra moins de violence et plus de clarté, moins d'inspiration et plus de système que son rival. Tandis que Luther suit une marche progressive, et d'une victoire court après une victoire, Zwingle, au contraire, combat dès le principe les dogmes fondamentaux; il ne parle pas de réforme, mais il veut qu'on ne cherche le christianisme que dans les saintes Écritures. Epris de la nature, il prêchait une espèce de déisme, excluait l'idée,

(1) SAINT-GALL, EINSIEDELN, APPENZELL, etc.

Voyez ABRAHAM RUCHAT, *Hist. de la réformation de la Suisse*.
HOTTINGER, *Hist. de la Suisse au temps de la réformation*.

était à la religion la spiritualité, et substituait à la profondeur du dogme antique des explications d'une simplicité insignifiante.

Devenu pasteur de Zurich, où il eut pour collègue l'Alsacien Léon Jude, il déclara qu'il s'en tiendrait uniquement à l'Évangile, non par fragments, mais dans son entier; il se mit à déclamer contre les mauvaises mœurs, la vénalité du clergé et l'autorité de l'Église. Il chassa le moine Bernard Samson, qui était venu pour faire le commerce des indulgences; comme on lui disait que cet argent était nécessaire pour élever le temple le plus magnifique du monde, il montra les sommets des Alpes, dorés par les rayons du soleil, et répondit que la contemplation des ouvrages de Dieu, partout où ils se manifestent, valait mieux que les pèlerinages lointains (1).

En réponse aux admonitions de l'évêque de Constance, il déclara qu'il repoussait toute décision de la part des hommes en matière de foi, et qu'il n'admettait aucune satisfaction devant Dieu, hormis celle qui avait été faite par Jésus-Christ. Il disait à ses ouailles, en réprochant les jeûnes et les abstinences: *Vous vous faites scrupule de manger de la viande en carême, et vous vendez de la chair humaine aux princes étrangers!*

L'incendie se propagea; le canton de Zurich ordonna un colloque entre les deux partis, et Zwingle émit en soixante-sept thèses les propositions suivantes: Que la messe n'était pas un sacrifice; qu'il n'y avait pas d'autre médiateur que le Christ, et qu'on ne pouvait obtenir par des pénitences la rémission des péchés; que les vœux de chasteté étaient illicites; que l'excommunication ne pouvait être prononcée que par l'Église particulière à laquelle appartenait le coupable, et qu'on ne trouvait dans la Bible aucun fondement à la puissance ecclésiastique; que celui qui prétend que l'Évangile n'est rien sans la sanction de l'Église blasphème; que tous les chrétiens sont frères du Christ et frères entre eux, et qu'ils n'ont pas de pères sur la terre.

On accourut en foule pour assister à cette discussion; mais aucun contradicteur ne se leva. Faber seul, vicaire de l'évêque de Constance, accepta, après beaucoup d'hésitations, le débat sur l'intercession des saints et sur la messe; mais comment prononcer quand l'un alléguait les décisions des conciles, que l'autre ne

(1) *Romam curre! redime litteras indulgentiarum! da tantumdem monachis, offer sacerdotibus!... Christus una est oblatio, unum sacrificium, una via.* ZWINGLI. Opp. I, p. 201-222.

reconnaisait pas ? Le sénat de Zurich statua donc que, les adversaires de Zwingle n'ayant pu le convaincre d'hérésie avec la Bible, il n'était pas possible de lui interdire la parole ; toutefois il faisait défendre à tout individu de prêcher des choses dont la preuve ne serait point dans les saintes Écritures.

Mais lorsque Zwingle, Engelhard et Léon Jude se furent mis à déclamer contre les images, il se manifesta une opposition populaire, et le sénat ordonna un nouveau colloque, sous la présidence du bourgmestre de Saint-Gall, Joachim de Watt (*Vadianus*), poète lauréat. Trois cent cinquante prêtres et une infinité de laïques se rassemblèrent au jour fixé ; Zwingle soutint que toute réunion de fidèles était une église, et qu'on pouvait en conséquence y traiter des matières de foi. Après qu'on eut discuté sur un grand nombre de rites, les processions, les orgues, l'adoration de l'hostie et l'extrême-onction furent prohibées ; bientôt on vit les images enlevées, la messe abolie, comme cérémonie symbolique, et la cène célébrée avec les rites réformés.

Les réformateurs suisses allaient donc plus loin que Luther, qui maintint différentes pratiques religieuses, comme les images, les cierges, les autels, le pain azyme, la confession auriculaire. Luther voulait conserver dans l'Église tout ce qui ne lui paraissait pas expressément contraire à l'Écriture ; Zwingle supprima tout ce qu'il était impossible de prouver par son texte. L'un voulait rester avec l'Église de tous les siècles, sauf à la purger de ce qui répugnait à la parole de Dieu ; l'autre revenait aux temps apostoliques, et transformait l'Église avec la prétention de la ramener à l'état primitif. Luther avait combattu le catholicisme en proclamant la justification au moyen de la foi ; Zwingle, en outre, renversa le culte en établissant l'action suprême, universelle, exclusive de Dieu. Luther, après avoir répudié la théologie scolastique concernant la doctrine de la justification, y revint pour admettre la présence réelle ; Zwingle, au contraire, ne s'inquiétait pas de se mettre en rapport avec la tradition, et prétendait recevoir directement la foi de l'Écriture. En somme, on aperçoit chez le premier l'instinct conservateur, un esprit radical chez le second. Les conséquences extérieures furent toutes différentes. Luther, prêchant dans un pays de princes, soutint les idées absolues, favorisa l'occupation des biens du clergé, et, dans la juridiction mixte, il considéra l'autorité ecclésiastique comme une institution humaine et un attribut de la souveraineté : le républicain Zwingle renversait aussi la puissance des Églises ;

mais, au lieu de la donner aux princes, il la remettait au peuple. Luther demeura monarchique; Zwingle développa le sentiment populaire, et c'est ainsi qu'il put devenir l'appui des factions opposées aux rois.

Léon Jude, Gaspard et Grossmann firent une version de la Bible, inférieure en mérite à celle de Luther, mais plus fidèle peut-être. Zwingle publia en latin les *Commentaires de la vraie ou fausse religion*, exposition complète de la croyance, qu'il opposa aux *Lieux communs* de Mélancthon. De là vint la querelle avec les protestants allemands, qui appelèrent ses adhérents *sacramentaires*, origine du schisme qui les divise encore. Luther maudit Zwingle comme Münzer et Carlostadt, en disant qu'il aimerait mieux ne voir dans la cène que du sang avec le pape, que du vin avec Zwingle.

Ces disputes et les scandales des anabaptistes, sous le nom desquels s'était réunie toute la lie des individus rebelles aux lois, à la suite de Manz et de Grebel, sans faire plus de cas des avis que de la force, détournèrent beaucoup de personnes de la réforme. D'autres, persécutées dans leur patrie, se réfugiaient dans la Suisse, qui, devenue l'asile de quiconque se révoltait contre la société, fut remplie de confusion et de trouble.

Le schisme eut pour première conséquence d'aliéner les cantons fidèles au vieux *Credo*, et qui répugnaient aux innovations. Les trois cantons montagnards d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, fondateurs de la liberté helvétique, où les mœurs étaient simples et le clergé pauvre, frémirent à l'idée de cesser les pèlerinages, de fermer les couvents où ils trouvaient du pain, de renoncer à visiter annuellement la chapelle de Guillaume Tell et le champ de Morgarten; c'est là qu'en invoquant le Christ et Marie, ils avaient brisé le joug autrichien.

Neuf cantons se réunirent en diète à Lucerne, et, « puisque le Père suprême et les autres gardiens de l'Église dormaient au milieu des tempêtes dont elle était battue, » ils ordonnèrent de ne rien changer à la religion jusqu'au concile; ils abolirent néanmoins quelques abus. Une conférence fut aussi proposée avec Jean Eek; mais Zwingle conçu des craintes, et ne vint pas. Jean Ocolampade (*Hauschein*) se rendit d'Argovie à Bade, où il discuta dix-huit jours consécutifs en présence des députés, des cantons et des évêques; les violences et les injures ne manquèrent pas, mais la réunion ne produisit aucun résultat. Ceux qui avaient assisté à la discussion n'en furent que plus ardents à

1321.

1320.

Mai.

répandre la réforme, et obtinrent du dehors une puissante assistance.

A Bâle, ville des savants et des imprimeurs, où Érasme habita longtemps, Volfang Fabrice (*Köpflin*) avait aboli la messe dès 1517; après lui, Jean Œcolampade, qui s'était rangé du côté de Zwingle, et Guillaume Farel, de Grenoble, se mirent à la tête des novateurs, et poussèrent l'intolérance à tel point que, par décret du sénat, il fut interdit aux récalcitrants de se servir des moulins et des fours publics, d'acheter même des vivres.

Berne, la ville des grandes familles, après avoir entendu une discussion entre Œcolampade, Zwingle, Conrad, Pélican (*Kürschner*), Bernard Huller et les autres champions, reçut la réforme en déclarant que les pasteurs étaient des loups rapaces. Schaffouse et Saint-Gall l'imitèrent bientôt. Berne abolit le service à l'étranger, défendit de recevoir les pensions des princes; mais elle invita inutilement les autres cantons à suivre son exemple. Les catholiques se mirent en mesure d'arrêter la religion nouvelle. Lucerne déclara ne vouloir apostasier que si la tête de Zwingle, après avoir été coupée, renaissait sur ses épaules. Schwitz alluma des bûchers contre les dissidents, et le bruit se répandit que l'Autriche fournissait des canons aux catholiques.

La division se répandit donc partout. Zwingle lui-même, qui avait toujours rêvé la paix et la concorde, s'écria : *Quand on traite son adversaire de canaille, il faut que le poing tombe avec le mot, et que l'on frappe pour ne point être frappé.* Enfin l'on en vint à une guerre ouverte. Lucerne, Uri, Schwitz, Untervald, Zug et le Valais, que Rome poussait par zèle, et l'Autriche à cause de ses anciennes rancunes, formèrent une ligue pour la défense de la religion, sous le patronage de Ferdinand, roi des Romains, quoique les gens prudents répétassent que *les États libres n'avaient d'autres amis qu'eux-mêmes.* D'un autre côté, Zurich organisa avec Berne, Schaffouse et Saint-Gall la *confédération chrétienne*, et défendit d'expédier aux cantons ligués le sel indispensable pour la confection des fromages. Une bataille fut livrée à Cappel, où périt Zwingle, qui avait échangé l'épée de la parole contre celle de fer, la chaire contre un destrier. Les catholiques firent le procès à son cadavre, qui fut mis en morceaux; mais l'un des vainqueurs s'écria : *Quelle qu'ait été ta croyance, tu fus un sincère et loyal confédéré. Dieu veuille avoir ton âme!*

10 octobre.

Lorsqu'ils eurent mesuré leurs forces, les cantons apprirent à se respecter. La paix religieuse fut conclue à l'avantage des catholiques, et l'on rétablit, dans les bailliages communs, *la véritable, ancienne et indubitable foi chrétienne*; à celle qu'on appelait *religion de Zurich*, on assigna les limites qui n'ont plus été dépassées, et les cantons restèrent divisés en catholiques, réformés et mixtes. Mais une révolution, dont les conséquences devaient être graves, s'opérait sur les confins de la Suisse.

Genève avait cessé de dépendre des empereurs à l'époque où Henri V avait été excommunié par le concile de Latran de 1112. L'évêque en était le prince spirituel et temporel; proposé par le peuple, élu par des chanoines, il jurait de respecter les droits de la cité. Un conseil de citoyens réglait les affaires temporelles, et chargeait de l'exécution un comte et un vidame, qui juraient de maintenir les privilèges de la commune. Le conseil, composé de personnes graduées dans quelque science et de gros marchands, arrêtait les malfaiteurs et procédait contre eux; la sentence était exécutée par le comte, et l'évêque avait le droit de grâce.

Les citoyens, tous adonnés au commerce et à l'industrie, recevaient d'Italie la soie, les savons, les épices, les fruits, les parfums; de la France, les draps, la laine, les livres; de la Savoie, le miel et les grains; de l'Allemagne, le fer et le cuivre. Actifs, probes et sobres, ils accueillaient quiconque venait leur apporter un métier et de la bonne volonté. Nul ne parvenait aux charges publiques sans être inscrit au rôle des marchands, et deux dictons indiquaient leurs inclinations : *Vivre en travaillant, et Mieux vaut liberté que richesse.*

Les ducs de Savoie, comme garantie de l'argent qu'ils avaient prêté aux Gênois pour leurs guerres, occupaient la citadelle voisine, dit le *fort Gaillard*, et cherchaient à transformer en souveraineté absolue l'autorité qui leur avait été déléguée. De là une longue lutte entre cette maison et les patriotes de Genève. Philibert Berthelier organisa la jeunesse en une société de plaisir dite *des Alliés* (en allemand *Eidgenossen*), avec cette devise : *Qui touche l'un touche l'autre*. Cette société devint ensuite un parti politique, défenseur de la liberté. Ses membres portaient le chapeau orné de plumes de coq, à la manière suisse, tandis que les mameluks ou esclaves, comme on appela le parti contraire, mettaient une branche de houx, selon l'usage de

1525. Savoie. Charles III, duc de Savoie, qui tenait sa cour dans ce château et aspirait à dominer sur la ville, désarma les *Eidgenossen*, et fit condamner Bertheller à mort; mais lorsqu'après la bataille de Pavie, qui lui donnait l'espoir de s'agrandir en Italie, il eut quité ce poste pour recouvrer les pays que lui avaient enlevés les Français, les républicains relevèrent la tête, abolirent le tribunal qu'il avait institué, et se liguèrent avec Fribourg et Berne.

1526.
24 février.

Ce fut seulement en 1528 que l'on commença à parler de réforme dans Genève; ses habitants hésitèrent toutefois lorsqu'ils comprirent qu'elle attendrait non pas le clergé seul, mais encore le luxe public. Cependant, comme les Fribourgeois les menaçaient de renoncer à leur alliance, ils abolirent aussi la messe. Si donc, à Wittemberg, la réforme fut dans le principe une révolte de couvent, elle fut à Genève un mouvement politique, dont elle prit le caractère.

1529.
Août.

Le duc de Savoie espérait faire son profit des dissensions qui en seraient la conséquence. Il s'était formé, parmi les nobles savoyards et bourguignons, une société dite *de la Cuiller*, de leur signe distinctif, pour faire voir qu'ils voulaient avaler Genève; mais Berne déclara la guerre à Charles III, et lui enleva le pays de Vaud qu'il avait donné comme gage de son alliance, et qui, demeuré sujet des vainqueurs, reçut la réforme.

1530.

Genève accomplit ainsi deux révolutions : par la première, elle s'affranchit de la Savoie; par la seconde, elle introduisit le culte réformé et dépouilla l'évêque de la souveraineté pour la remettre aux démocrates; elle battit monnaie, et, pour écusson, prit l'aigle impériale avec la devise *Fiat lux*, à la place de l'ancienne, *Post tenebras spero lucem*. Il lui en restait une troisième à opérer, c'était de renverser le parti municipal et de constituer une administration protestante; ce qu'elle fit lorsqu'elle devint avec Calvin la Rome de la réforme.

Nous avons vu plusieurs hérésies éclore en France, et occasionner même des guerres; de plus, l'opposition contre les exigences de Rome continuait de s'y manifester. Jacques Lefebvre d'Étapes (*Faber Stapulensis*), professeur de philosophie à Paris, avait ouvertement déclamé contre les superstitions et les abus, mais surtout contre la corruption du clergé et de l'université bien avant que Luther fit entendre sa voix; il traduisit la Bible en français, et eut beaucoup de partisans, entre autres Guillaume Farel, qui fut ensuite l'un des réformateurs les plus

1537.

ardents. Mais l'université de Paris déclara Luther hérétique; le parlement défendit, sous des peines sévères, l'introduction de ses doctrines, fit le procès à un grand nombre de personnes, et prononça beaucoup de condamnations capitales; parmi les victimes figura Louis de Berquin, conseiller de François I^{er}, traducteur d'Érasme, dont il avait grossi la malignité, et qui n'était pas venu à résipiscence après admonestation.

En vérité, quel bien les rois de France pouvaient-ils attendre de la réforme? Ce n'était pas leur affranchissement de la cour de Rome, déjà opéré par Philippe le Bel; ce n'était pas l'obéissance du clergé, déjà rendu gallican par la pragmatique sanction, et monarchique par le concordat de Léon X. Les biens ecclésiastiques n'excitaient pas non plus la convoitise, puisque les rois disposaient des bénéfices, et les soumettaient à des taxes. Après tant d'efforts pour donner au pays la tranquillité, ils avaient donc tout à craindre de la réforme, qui introduisait des idées de résistance et des causes de divisions. François I^{er} comprenait que les nouvelles sectes tendaient « moins à édifier les âmes qu'à détruire les royaumes. » Si les rois de France les encouragèrent quelquefois, ce fut par des motifs de haines politiques. Ainsi, dans la guerre contre Jules II, Louis XII avait fait frapper une médaille avec cette exergue : *Perdum Babylonis nomen*; François I^{er}, dans un intérêt politique, donnait la main aux protestants d'Allemagne, et entretenait une correspondance avec Mélanchthon.

Tout à coup une diatribe contre la messe et la transsubstantiation se trouve affichée dans toutes les villes, et jusque dans le palais. Une pareille audace fait supposer une trame étendue, et l'on redouble de rigueur. La foule se porte à la chasse de sainte Geneviève, comme dans les circonstances les plus graves, et beaucoup de suspects sont envoyés au bûcher, quoique la France n'ait pas d'inquisition.

Les novateurs trouvèrent un refuge dans le Béarn auprès de Marguerite d'Alençon, sœur de François I^{er} et femme de Henri II d'Albret, roi de Navarre, auteur de l'*Heptaméron*, dans lequel elle n'imité que trop les libertés du *Décameron*. Cette princesse et d'autres dames élégantes, converties par Lefebvre, Farel et l'évêque Briçonnet, s'étaient fait une messe à leur façon, et chantaient les psaumes traduits par Marot en vers dépourvus de force, d'onction et d'harmonie; pour faire

des prosélytes, elles employaient les séductions du sexe, du rang et de la beauté.

Calvin.
1509.

Si les doctrines du luthéranisme pouvaient convenir aux princes, il n'en était pas de même de celles de Zwingli, qui tendaient manifestement à la république. De l'école de ce sectaire sortit Jean Calvin, de Noyon, qui avait puisé dans les livres des novateurs les doutes et l'inquiétude dont est tourmenté celui qui a cessé de croire; il abandonna la jurisprudence, vendit une charge dont il avait été investi à l'âge de dix-neuf ans, prit la Bible pour l'interpréter à sa guise, comme Luther avait enseigné qu'il était permis à chacun de le faire, et se jeta dans la réforme déjà triomphante. Mais, s'il détestait la corruption de l'Église catholique, il ne fut pas moins indigné du désordre apporté par les réformateurs, et ce désordre, il résolut de le faire disparaître; ainsi, après la phase d'émancipation de Luther, vint la période ordonnatrice de Calvin, qui prétendit reconstituer l'Église.

Dans la crainte de la persécution, il se réfugia à Bâle, l'Athènes de la Suisse; après s'être fait connaître par quelques écrits, il est appelé à Genève. Plus tard, invité par le sénat de Strasbourg à prêcher l'Évangile aux Français réfugiés, il acquiert dans cette ville une telle réputation qu'il en devient le coryphée. Guillaume Farel, premier pasteur de la réforme à Genève, avait rédigé une formule de foi, dans laquelle le droit d'excommunication était reconnu; avec cette formule, qu'il savait appuyer de la force, il faisait la guerre aux églises, aux tabernacles et aux crucifix: cependant il sentait qu'il était nécessaire qu'un autre se fit le législateur de la révolution dont il avait été l'apôtre, et pût édifier là où il n'avait fait qu'amoncèler les ruines.

Calvin était né pour ce rôle. Il n'avait ni le génie impétueux de la rébellion et de la conquête, ni la fougue, les saillies et la naïveté de Luther, ni l'inébranlable conviction de Zwingli; mais il possédait la logique de l'organisateur. Timide par caractère et dès lors prudent, il se fit médiateur entre le papisme de l'un et le paganisme de l'autre. Après dans sa manière de procéder, d'un style serré, il publia en français élégant l'*Institution de la religion chrétienne*, ce qui répandit cet ouvrage parmi la classe éclairée.

C'est dans ce livre, et le *Catéchisme* publié en 1538, qu'il

faut chercher l'œuvre de réorganisation qu'il tenta : à Luther il emprunta la justification, à Zwingle la présence spirituelle, aux anabaptistes l'impossibilité de perdre l'Esprit-Saint après l'avoir reçu, et du tout il composa un système qui reçut son nom.

Quelles sont ses doctrines sur les bases de la religion et de la philosophie? « Dieu, en tirant ses créatures du néant, a une double volonté, de sauver les unes, de damner les autres (1); c'est donc lui qui nous stimule au péché, qui le veut, qui le prescrit. Quand il envoie un prédicateur de sa parole, il le fait pour que les pécheurs deviennent plus aveugles, plus sourds (2). Si Absalon souille la couche paternelle, c'est l'œuvre de Dieu. »

Ces doctrines, qui auraient détruit la culpabilité de l'homme, et fait une absurdité féroce des tribunaux, où le coupable est condamné pour des fautes qu'il ne pouvait éviter, furent ensuite modifiées dans les éditions successives, qui subirent diverses corrections (3).

(1) *Instit.*, lib. III, c. 21.

(2) *Ecce vocem ad eos dirigit, sed ut magis obsurdescant; lucem accendit, sed ut reddantur cæciores; doctrinam profert, sed quo magis obstupescant; remedium adhibet, sed ne sanentur.* Liv. III, chap. 24, n° 13.

(3) Les diverses transactions de la réforme sont jugées sévèrement par ceux-là même qui l'embrassèrent. En 1839, Ernest Naville exposait devant l'Académie de Genève des thèses publiques dans lesquelles il dit entre autres choses : « La possession de la grâce ne peut subsister qu'avec une autorité démocratique; cette autorité, les ministres protestants se l'attribuèrent, ou du moins ils agirent comme s'ils se l'étaient attribuée. On compila des articles de foi, on persécuta ceux qui refusaient d'y souscrire; au scandale de l'injustice les protestants joignirent celui de l'inconséquence la plus évidente. Dans les Églises réformées, il n'y a plus aujourd'hui de personnes éclairées et impartiales qui ne reconnaissent que, du moment où l'on admet une autorité dogmatique en dehors de la révélation, on devrait être rangé parmi les catholiques.

« Les idées même des réformateurs sur la manière dont les pouvoirs sont conférés au clergé mènent droit au catholicisme. En effet, dès que ce n'est pas le choix du troupeau qui confère au pasteur ses pouvoirs, comment lui seraient-ils conférés par les pasteurs de l'Église. Ces pasteurs, par qui sont-ils consacrés? par d'autres pasteurs. Et les premiers réformés, par qui le furent-ils? La question est là. L'unique moyen de la résoudre est de rattacher la succession des papes réformés à ceux des Vaudois et des Albigeois ou aux catholiques. On retombe ainsi dans la succession apostolique, et de là dans le catholicisme. Or Calvin, sans rejeter tout à fait l'idée de la succession, ne pouvant admettre la vocation légitime des pontifes romains, déclare que cette succession n'est rien là où existe la véritable foi. Donc, en dernière analyse, c'est la doctrine

Le christianisme diffère des autres religions monothéistes, parce qu'il admet des mystères sur la manière dont Dieu s'est manifesté à l'homme et l'homme peut se rapprocher de Dieu. Les luthériens, sur ce point, différaient si peu des catholiques qu'il était permis d'espérer une conciliation; mais Zwingle et Calvin nient le mystère, et, par cette négation, ils subvertissent l'ancienne croyance. Si l'on croit à des choses incompréhensibles pour la raison, une représentation matérielle devient nécessaire, et c'est pourquoi les luthériens conservèrent plusieurs rites catholiques; Calvin, au contraire, supprime tout ce qui frappe les sens.

Luther avait soutenu que les paroles du Christ, *Ceci est mon corps*, devaient être prises dans le sens littéral, en niant toutefois que le pain fût transsubstantié, et qu'il n'en restât que la pure apparence. Carlostadt et Zwingle avaient prétendu que la Cène était une simple commémoration; Calvin, de son côté, déclara que le corps du Christ, tel qu'il est au ciel, ne pouvait se trouver présent substantiellement sur la terre, mais que dans la Cène, néanmoins, l'homme était nourri de la propre substance du Christ, qui nous la communiquait du haut des cieux.

L'exégèse de Calvin, manifestée dans son *Explication de l'épître de saint Paul aux Romains*, diffère beaucoup de celle de Luther : celle-ci est toute métaphysique, et celle-là philosophique. La première sape l'édifice catholique, en niant la plupart des vérités établies par la tradition; la seconde considère le plus souvent le dogme comme un point fixe, et s'applique plutôt à rétablir l'économie de la pensée divine, ses différents caractères de grâce, de sublimité, d'amour : c'est un mouvement vers le rationalisme. Elle récuse les images mystiques par lesquelles le Nouveau Testament était annoncé dans l'Ancien; aussi, comme de Luther provinrent Carlostadt, Oecolampade et Münzer, de Calvin sont venus Paul, Eichorn et Strauss (1).

qui distingue les pasteurs légitimes. Mais quelle est la règle de la doctrine de l'Église? les confessions de foi. Mais qui les a composées? les pasteurs. Les pasteurs jugent donc la doctrine, et la doctrine juge les pasteurs.

« Le système romain est tellement logique et lié dans toutes ses parties qu'il faut ou n'en rien admettre, ou l'accepter entièrement. Les protestants seront battus sur les principes chaque fois qu'ils n'admettront pas sans réserve la liberté avec ses conséquences. »

(1) Il y a déjà un siècle que d'Alembert déclarait dans l'Encyclopédie, article GENÈVE, que le pur déisme régnait dans cette ville.

Sentant le besoin de la certitude, il la chercha dans la révélation individuelle, appliquée à la sainte Écriture. Comme individuelle, elle lui faisait répudier le catholicisme ; comme appliquée à l'Écriture sainte, elle le séparait de ceux qui n'acceptaient que l'inspiration personnelle. Un premier acte de foi est inspiré directement par Dieu, et suffit pour nous assurer de la vérité de la sainte Écriture, qui devient alors notre guide infallible ; les textes positifs qu'elle présente, le sentiment du plus grand nombre, c'est-à-dire, en un mot, l'autorité, finissent par devenir obligatoires ; une Église peut donc se reconstruire. Cette nouvelle Église diffère de l'Église catholique en ce qu'il déclarait qu'on y entrait par une inspiration subjective, mais non par une autorité extérieure, et parce que l'Écriture était la base de toute croyance, au lieu de la tradition et de l'enseignement cléricale.

Luther avait dépouillé le christianisme de ses formes, avec la prétention d'en conserver l'esprit ; mais il anéantit les œuvres devant la foi, l'homme devant Dieu. Calvin compléta le système de la foi justifiante, et y introduisit plus de rigueur. Si Luther dit : « Avec la foi le chrétien est sûr de sa justification, mais il ne saurait acquérir le salut par lui seul, et il peut le perdre ensuite ; il a donc besoin de la pénitence pour se relever ; » Calvin déduisit toutes les conséquences, et dit que l'homme, une fois assuré de sa justification au moyen de la foi, était certain même de sa sanctification, Dieu ne pouvant l'avoir alternativement élu et réprouvé. Il arrive ainsi à la prédestination ; le baptême et la Cène perdent de leur ancienne et mystérieuse grandeur, puisque les fils élus n'ont pas besoin du baptême pour entrer dans la société rachetée, à laquelle ils appartiennent en naissant, comme avant le Christ tous étaient réprouvés en naissant. Le véritable élu ne pouvant retomber, à quoi servirait la pénitence ?

Luther avait abattu la monarchie catholique ; Calvin renversa l'aristocratie luthérienne, et, secondant les idées républicaines de Genève, il abolit l'épiscopat, et confia le choix du ministre à la communauté religieuse. Il établit un consistoire composé des pasteurs pour administrer les choses de la religion et corriger les mœurs. Tout homme sanctifié par la grâce devait s'en rendre digne par une extrême pureté de mœurs ; mais le prêtre n'est en rien plus sacré que tout autre fidèle.

Il arrivait ainsi au gouvernement démocratique ; mais, contrairement à tout ce qui s'était fait jusqu'alors, il subordonna

le pouvoir civil au pouvoir religieux : c'était un centre qu'il préparait aux révolutionnaires futurs. L'effet du calvinisme, que ne moderait aucune autorité, devait donc être plus grand, et plus grande aussi la culture intellectuelle ; de là, une infinité de sectes et l'émission de tant d'idées politiques.

La vie de l'homme est un combat entre l'esprit et la chair ; voilà pourquoi la liberté du chrétien est toute spirituelle, la servitude matérielle important peu. Mais, avec le dogme de la prédestination qui rapporte tout au despotisme de Dieu, les autorités humaines n'avaient rien à faire. Calvin toutefois, qui voulait consolider le pouvoir, établit, au lieu d'une tolérance universelle, que le péché est nécessaire, mais imputable, de sorte qu'il faut exterminer les coupables ; de là, une sévérité intolérante. La correction des mœurs, confiée au consistoire, produisit une véritable inquisition, puisqu'il violait jusqu'aux secrets des familles. Qui-conque avait chez lui des images papistes était puni ; un blasphème conduisait au carcan ; avoir entendu la messe ou mené un ami à la taverne, être arrivé tardivement au sermon était un délit punissable de trois sous d'amende. De rigueur en rigueur, Calvin fit prohiber les spectacles, les danses, la joie bruyante, les divertissements patriotiques : les parrains ne doivent se retirer qu'après le baptême et le sermon, sous peine de payer cinq sous ; ils sont imposés à une amende double s'ils ont fait quelques dépenses à cette occasion ; défense aux hommes de danser avec des femmes et de porter des hauts-de-chausses ouverts. Trois individus furent mis en prison au pain et à l'eau pour avoir mangé à déjeuner trois douzaines de croquants. Une femme qui sortit avec les cheveux ajustés autrement qu'il n'était prescrit, fut emprisonnée avec celle qui l'avait coiffée. Genève conserva longtemps les traces de cette rigueur intolérante, et répudia les arts, la poésie et les spectacles.

La même intolérance qui faisait croire à Calvin qu'il ne devait y avoir qu'une seule Église, et que cette Église était la sienne, l'entraînait à proférer, avec une colère froide et prosaïque, des injures dignes des halles contre quiconque brillait au premier rang parmi les réformés (1). Lorsqu'il eut implanté sa profession de foi, il s'en fit une arme pour condamner comme

(1) Il appelle Luther le Périclès de l'Allemagne ; Mélanchthon est incertain et couard ; Osiander est un magicien, un séducteur, une bête sauvage ; Augilaud est orgueilleux, hargneux ; il a un petit nez. Capmulus est un homme de rien ; Heshus, un bavard fétide ; Stancer, un arien ; Memnon, un misérable

centre qu'il
calvinisme,
plus grand,
une infinité

t et la chair ;
uelle, la ser-
me de la pré-
les autorités
qui voulait
e universelle,
orte qu'il faut
ante. La cor-
une véritable
'amilles. Qui-
ui ; un blas-
esse ou mené
sermon était
ur en rigueur,
joie bruyante,
vent se retirer
yer cinq sous ;
quelques dé-
e danser avec
ouverts. Trois
u pour avoir
l. Une femme
il n'était pres-
Genève con-
éante, et ré-

n qu'il ne de-
glise était la
vide et prosaï-
que brillait au
t implanté sa
ammer comme

thon est incons-
ne bête sauvage ;
us est un homme
on, un misérable

imposteurs les autres novateurs, qui l'excommunièrent de leur côté ; or, du moment où il l'avait fait adopter comme loi de l'État, quiconque ne l'acceptait pas se trouvait dans le cas de rébellion.

N'est-ce pas là de l'inquisition ?

Malheur donc à qui aurait voulu professer la libre interprétation ! Malheur à qui n'acceptait pas son dogme de la prédestination ! Quand le conseil de la ville lui demanda son avis sur les écrits de Gruet, Calvin l'exhorta à le condamner et à l'envoyer au supplice avec ses complices et adhérents, et cela le plus tôt possible, afin que l'on ne pût dire qu'une impiété aussi horrible eût été dissimulée et tolérée. Il est à remarquer qu'il s'agissait de papiers qu'on lui avait enlevés, de feuillets sans liaison arrachés au secret de son portefeuille, dont par conséquent il ne devait compte qu'à Dieu seul. Cette monstruosité, dont on trouverait à peine un exemple dans les gouvernements tyranniques, n'en fut pas moins décrétée « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, avec le saint Évangile devant les yeux. »

Bolzec, Ochin, Biandrate, Gentile, Castalion, furent dénoncés par Calvin au consistoire, parce qu'ils différaient d'opinion avec lui. Michel Servet, de Villanova en Aragon, médecin, astrologue, éditeur de Ptolémée, s'était appliqué aux études divines ; dans une époque où chacun avait un système à proclamer, il voulut aussi se faire régénérateur, et publia un livre intitulé *de Trinitatis erroribus, et Christianismi restitutio*, où il accusait Rome d'avoir converti Dieu en trois chimères. Les catholiques le tolérèrent en Italie ; Calvin ne put lui pardonner certaines lettres où il traitait ses raisons d'*insulsæ*, et lui demandait *unde tibi auctoritas constituendi leges* (1) ? Lorsqu'il l'eut entre les mains après sept ans d'attente (2), il le retint longtemps en prison, et

Servet.
1509.

manichéen. Il écrit à Westfalius : « Ton école est une puante étable à porcs. M'entends-tu, chien que tu es ? m'entends-tu, frénétique ? m'entends-tu, vilaine bête ? » Il joue continuellement sur le mot *tridentini*, pour dire que les Pères du concile de Trente sont sous la protection de Neptune, le dieu au trident : *Tridenticolæ, sub Neptuni auspiciis militantes, indoctos, quisquilios, asinos, porcos, pecudes, crassos boves, Antichristi legatos, blaterones, magnæ meretricis filios, Patres ad sesquipedem auritos*.

(1) *Christianismi restitutio*, à la fin. Deux exemplaires seulement de cet ouvrage furent soustraits à l'inquisition de Genève ; mais il a été réimprimé à Nuremberg en 1790.

(2) Sept ans auparavant, Calvin écrivait au ministre Viret : *Servetus cupit huc venire, sed a me arcessitus. Ego autem nunquam committam ut*

lui fit subir les plus durs traitements. En vain Servet demande un avocat, en vain il supplie qu'on abrège les délais (1), véritable torture morale, la plus cruelle de toutes ; en vain il demande une chemise à Calvin : il est brûlé vif au nom d'une religion qui rejette toute autorité, et, comme si les flammes n'eussent pas suffi, on outragea sa mémoire, on insulta jusqu'au courage avec lequel il supporta son supplice (2).

Tous les cantons réformés, Bullinger, Farel, Bucer, le doux Mélanchthon lui-même (3) applaudirent à cet acte, et deman-

1553.
27 octobre.

fidem meam eatenus obstrictam habeat ; jam enim constitutum apud me habeo, si veniat, nunquam pati ut salvus exeat. On ne manque pas de raisons pour croire que lui-même le dénonça à l'inquisition de Vienne.

(1) On a différentes lettres de Michel Servet adressées aux syndics et au conseil de Genève pour demander justice et absolution. Nous citerons celle-ci :

« Très-honorés seigneurs, je suis détenu en accusation criminelle de la part de Jehan Calvin, lequel m'a fausement accusé, disant que j'aves escript : 1^o *Que les dmes estiont mortelles*, et aussi, 2^o *Que Jésus-Christ n'avott prius de la Vierge Maria que la quatriesme partie de son corps*.

« Ce sont choses horribles et exécrables. En toutes les aultres hérésies et en tous les aultres crimes, n'en a poynt si grant que de faire l'âme mortelle ; car à tous les aultres il y a spérance de salut, et non poynt à cestuy-cy. Qui dicta cela ne croyt poynt qu'il y aye Dieu, ni justice, ni résurrection, ni Jésus-Christ, ni sainte Escriture, ni rien ; sinon que tout est mort, et que home et beste soynt tout un. Si j'avois dict cela, non-seulement dict, mais escript publicament pour corrompre le monde, je me condamneres moy-mesme à mort.

« Pourquoi, messeigneurs, je demande que mon faulx accusateur soynt puni *pœna talionis*, et que luy, détenu prisonnier comme moy, jusq' à ce que la cause soynt desfinie pour mort de luy ou de moy, ou aultre peine. Et pour ce faire, je me inscri contre luy à ladicte peine de talion. Et je suis content de mourir, si non est convenu tant de cecy que d'aultres choses que je luy metré dessus. Je vous demande justice, messeigneurs, justice, justice, justice. Faict en vos prisons de Genève le XXII de septembre 1553.

« MICHEL SERVETUS, en sa cause propre. »

(2) *Ceterum ne male fertali nebulones, vecordi hominis pertinacia quasi martyris glorientur, in ejus morte apparuit belluina stupiditas, unde judicium facere liceret, nihil unquam serio in religionem ipsum egisse. Ex quo mors ei denunciata est, nunc attonito similibus herere, nunc alta suspiria edere, nunc instar limphatici ejulare. Quod postremo tantem sic invaluit, ut tantum hispanico more reboaret, misericordia, misericordia. CALVIN, Opusc., éd. Genève, 1597, apt. 1 Allwoerden, p. 101.*

(3) Mélanchthon lui écrivait : *Affirmo etiam vestros magistratus juste fecisse quod hominem blasphemum, re ordine judicata, interfecerunt.* Dans les lettres de Calvin, n^o 187. — « Et Bèze : Servet a été mis au feu, et « qui en fut jamais plus digne que ce malheureux ? » — Lerminier, dans l'article déjà cité (tome XI), dit, à la louange de Calvin : « On comprend main-

dèrent qu'on séparât ainsi l'ivraie du bon grain. Enfin le nouveau Moïse écrivait : *Périsse celui qui outrage la gloire de Dieu !* Ses historiens l'excusent en disant que le doigt du Seigneur le poussait. Dieu complice de la colère, de l'ambition et du despotisme ! Dieu aurait-il dicté ce code donné à la libre Genève, qui porte écrit à chaque ligne *la mort*, et toujours, par une ironie atroce, *au nom de Dieu* ? Il serait trop long d'énumérer tous ceux qui, comme l'écrit Calvin, étaient traités humainement, quoiqu'il les laissât pourrir dans les cachots, et les appliquât même à la torture.

Nous ne rappelons pas ces souvenirs à la honte seule du réformateur, ce dessein serait indigne de l'histoire ; mais nous devons donner dans son entier le tableau d'un siècle où les persécutions religieuses tinrent une si grande place, où la tolérance était encore inconnue, où l'on considérait comme un devoir de persécuter ceux qui professaient une autre opinion (1).

De la Suisse Calvin répandait ses doctrines en Italie et en France. La Navarre, la Rochelle, Poitiers, Bourges, Orléans, les Pays-Bas, étaient remplis de ses sectateurs. Des bandes de *roderikers* couraient le pays en tonnant contre les abus, et se rassemblaient dans la campagne quelquefois au nombre de dix mille. Un prédicant se mettait à déclamer du haut d'un chariot ou même d'un arbre, et l'on entonnait les psaumes en langue vulgaire, tandis que des gens armés faisaient la ronde autour de la réunion.

François I^{er} rendit alors l'édit de Fontainebleau, le premier

1540.
2 juin.

« tenant l'esprit de ce siècle; la mort y était de droit commun pour le crime « d'hérésie. Les catholiques brûlaient les protestants à Lyon et à Paris : Philippe II, à Madrid, n'était pas plus tolérant que Calvin à Genève. »

C'est ainsi qu'on pourrait faire l'éloge du grand inquisiteur Torquemada avec d'autant plus de raison que celui-ci croyait qu'il n'y avait point de salut hors de l'Église, et que celle-ci était l'unique interprète de la sainte Écriture, tandis que la réforme donnait à chacun le droit de l'interpréter à son gré.

(1) Le philosophe le plus indépendant du siècle dernier écrivait, dans la ville même de Calvin : « Il y a une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, comme sentiments de sociabilité... Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois... Que si quel'un, après avoir reconnu ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes ; il a menti devant les lois. » ROUSSEAU, *Contrat social*.

publié en France contre les protestants, où il ordonnait d'informer et de procéder contre eux comme séditieux, rebelles et coupables de lèse-majesté divine et humaine; il prononçait aussi des peines contre ceux qui les favoriseraient ou leur donneraient asile. C'est alors qu'il promulgua, avec un catalogue de livres prohibés, une profession de foi rédigée par l'université, et qu'il établit la censure; mais le feu couvait sous la cendre, et il ne tarda point à éclater.

Th. de Bèze.
1619-1603.

Calvin jouissait d'une autorité absolue dans Genève, où il institua (1559) la première université protestante; elle eut pour recteur Théodore de Bèze, de Vézelay, *le phénix* de son siècle, qui joignait au feu des prédicateurs une élégance de style inconnue à la plupart d'entre eux. Du reste, ce n'était ni un penseur ni un théologien, mais un bel esprit à qui les événements firent jouer un rôle. Pénétré, dès sa jeunesse, des idées nouvelles, il les dissimula, et composa, en attendant qu'il pût les laisser paraître, des vers (*Juvenilia*) souvent scandaleux et toujours applaudis. Devenu partisan zélé de la réforme, il traduisit le Nouveau Testament, et fut employé dans plusieurs légations secrètes ou patentes; il acquit donc une grande importance, et devint, pour ainsi dire, l'aide de camp de Calvin.

Calvin, riche d'esprit et de connaissances, était consulté de toutes parts; il prêchait presque chaque jour et assistait à de nombreux consistoires, bien qu'il fût d'une santé délicate. Il sollicitait des princes des secours et un asile pour les fugitifs; irréprochable dans ses mœurs, d'un tempérament glacial, dur comme le bronze, s'il répudia la douceur et la tolérance des apôtres, les cent vingt-cinq écus qu'il laissa pour tout héritage attestèrent qu'il observait du moins leur pauvreté (1). Rigide sans ascétisme, religieux sans charité ni enthousiasme, désireux de l'ordre, il sut, tant qu'il régna, le maintenir à Genève, où il établit de bonnes lois, comme il prétendait en donner à l'Église. Il institua une république avec des éléments qui n'étaient destinés qu'à détruire; lorsqu'une tourbe d'autres novateurs se levèrent contre lui, il se montra implacable comme tous ceux qui, après avoir fait une révolution, prétendent l'arrêter à leur gré: position anormale qu'il soutint admirablement. Il est certain que la réforme améliora les mœurs en Suisse; en effet, elle s'adressa

(1) Nous ne croyons pas aux calomnies du moine apostat Bolsec, que beaucoup d'historiens ont répétées.

plus au peuple qu'au clergé, répandit dans les masses l'instruction et les préceptes moraux, et prêcha surtout contre les marchés de sang, contre les subsides et les honneurs que les magistrats acceptaient de l'étranger. Des écoles élémentaires furent établies, et l'on vit un pays qui jusqu'alors n'avait été que chasseur et guerrier s'adonner encore aux études.

Les calvinistes, s'étant enfin réunis aux zwingliens, constituèrent les *réformés*. Déjà, en 1536, avait été publiée la première confession de foi helvétique, qui reconnaissait le libre arbitre, mais ajoutait que, pour choisir entre le bien et le mal, la grâce divine était nécessaire. Selon les réformés, la grâce seule sans les bonnes œuvres produit la justification; les sacrements sont le symbole de la religion et de la grâce; dans la sainte Cène, Dieu s'offre lui-même, non que les espèces soient transsubstantiées en son corps et son sang, mais sous ces symboles le Seigneur communique véritablement le Christ pour nourrir la vie spirituelle. Après avoir été revue, cette profession fut publiée en 1566 à Zurich, et adoptée en Écosse, en Hongrie et en Pologne.

Luther, afin de dégager l'homme des liens dont il lui semblait enveloppé, nia la libre volonté, qu'il faisait dépendre entièrement de Dieu, pour déclarer inutiles les œuvres satisfactoires, d'où il résultait que le prêtre qui les accomplit n'est pas supérieur aux laïques; que le pape en impose lorsqu'il promet des indulgences, et que le culte des saints, les prières pour les morts, les sacrements, sont des choses vaines; enfin, en affirmant que Dieu fait toute chose en nous, il s'épargna la peine de combattre une à une les institutions de l'ancienne Église. Néanmoins, comme tout individu restait libre d'embrasser la croyance qu'il voulait, la réforme, qui fut plutôt dans le principe une *protestation* contre les anciens dogmes, une déclamation contre les pontifes, prit des formes très-variées; mais, comme le doute ne peut satisfaire l'esprit humain, Calvin essaya d'établir la réforme sur des principes théologiques, et chercha un fondement à la certitude dans la révélation individuelle, appliquée à la sainte Écriture.

Il y eut donc une règle, une autorité, c'est-à-dire une Église, et l'intolérance avec elle. De cette prémisse de Luther, que Dieu est l'unique auteur du bien et du mal, on pouvait déduire l'indulgence comme la sévérité. Calvin préféra cette dernière, en disant que Dieu ne voulait pas que l'on souffrit les dissidents. Luther avait prêché l'égalité des hommes, comme n'étant que les instruments de Dieu; Calvin, de l'inégalité des dons divins, conclut

au despotisme des élus sur les réprouvés. Luther arracha l'esprit humain à son antique sillon, pour l'appeler à cette indépendance qui, bien que faussée en lui, devait s'acquérir dans la suite; Calvin tenta de le refouler vers le passé, de raviver des idées vieilles, de mettre un frein au progrès plutôt que de le régler et de lutter avec la toute-puissance du temps, qui n'est pas pour ceux qui s'arrêtent. En conséquence, le nom de Luther signale une des révolutions de l'humanité. L'ouvrage de Calvin fut bientôt détruit par d'autres prétentions aussi légitimes que les siennes : il acquit un nom parce qu'il se mêla aux idées politiques des nations, qui avaient besoin de se régénérer; mais il fallut que de nouvelles révolutions l'abattissent, pour laisser leur cours aux conquêtes de la philosophie (1).

CHAPITRE XIX.

RÉACTION CATHOLIQUE. — LES JÉSUITES. — CONCILE DE TRENTE.

La réforme, dans l'espace de quarante ans, s'était propagée avec une rapidité effrayante des Pyrénées à l'Islande, de la Finlande aux Alpes, occupant l'esprit des penseurs et convertissant des nations entières. En Allemagne, elle dominait les pays où nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire la Saxe, le Brandebourg, le duché de Brunswick, la Hesse, le Mecklembourg, le Holstein et autres provinces septentrionales; au midi, le Palatinat, Bade, le Wurtemberg et plusieurs villes impériales; mais, comme elle s'adressait plus à la raison qu'à l'imagination, elle n'y avait pas fait autant de conquêtes que dans le Nord. Un ambassadeur de Venise rapportait, en 1558, qu'en Allemagne un dixième à peine des habitants était resté catholique, et seulement un tiers en Autriche. Les universités, qui avaient donné des champions à la foi antique, s'ouvraient désormais avec aviait à la croyance nouvelle. Pendant vingt ans, aucun des élèves de l'université de Vienne n'entra dans les ordres; à Ingolstadt, on ne trouva point de candidats pour des charges qui jamais n'avaient

(1) Lermnier termine le panégyrique déjà cité en disant : « Entre la religion catholique et la philosophie, le calvinisme se trouve réduit à une impuissance stationnaire. Et comment en serait-il autrement? il ne satisfait aucun des besoins indestructibles qui, dans l'humanité, sont la cause nécessaire de la religion et de la philosophie... »

été remplies que par des ecclésiastiques. A Cologne, après avoir cherché longtemps un nouveau régent, on découvrit que celui qu'on venait d'élire était protestant. A l'université de Dillingen, fondée précisément pour opposer une barrière aux opinions nouvelles, il y eut disette absolue de sujets pour occuper les chaires ; ailleurs la plupart des maîtres étaient protestants, et la jeunesse suçait avec le lait la haine des institutions papales.

La réforme fut portée en Hongrie par Martin Ciriaci de Lotse, et les seigneurs la repoussèrent en vain par le fer et le feu ; beaucoup de jeunes madgyars allaient étudier à Wittemberg, d'où sortait un grand nombre de missionnaires, dont le plus fameux fut Mathias Devay, commensal de Luther. Ils formèrent à Bude une communauté ; à Patark, Pierre Pereny fonda la première église, et la Bible fut traduite en hongrois par Gabriel Pannonius. Favorisés par la connivence de Ferdinand d'Autriche, ils recrutèrent un grand nombre de prosélytes, et rédigèrent, dans un synode tenu à Éperies en 1546, une profession de foi conforme à celle d'Augsbourg ; mais les calvinistes, qui s'introduisirent en assez grand nombre dans le pays, en publièrent une autre à Czeenger.

1832.

La réforme, quoique comprimée d'abord par la rigueur de Jean Zapoly, se répandit promptement dans la Transylvanie, et avec elle éclatèrent les divisions. Un synode, réuni à Hermanstadt, condamna les calvinistes et autres dissidents ; le Piémontais George de Biantate introduisit dans le pays le socinianisme, qui même encore y jouit d'une existence légale. Gaspard Haltay traduisit la Bible sur le texte latin en 1562, et Gaspard Karoly sur le texte hébreu en 1589.

1857.

Les versions de la Bible en langue vulgaire se multiplièrent ; Tyndale et Coverdale la traduisirent en anglais, en 1535 ; trois ans après, Brucioli publia la sienne en italien, qui fut retouchée par Marmocchini. En 1512, le frère Zacharie de Florence en donna une autre ; plus tard parut celle de Diodati, écrite dans le sens protestant. François Erzina fit paraître, en 1543, le Nouveau Testament en espagnol, et Ferrera toute la Bible en 1553. Le Pentateuque fut imprimé à Constantinople par des juifs en 1547. Olaüs Petri traduisit la Bible en suédois, Palladius en danois. Il y en eut plusieurs versions en flamand et en hollandais : celle de Sante Pagnini en latin comme celles de Sébastien Catullius, de Théodore de Bèze et d'autres parurent à Lyon en 1527 ; celle de Sébastien Munster à Bâle en 1534, celle de Léon Jude et de Bibliander en allemand, à Zurich en 1535. Il en fut publié

cha l'esprit
dépendance
la suite ;
des idées
régler et de
pour ceux
signale une
fut bientôt
siennes : il
des des na-
que de nou-
s aux con-

ANTE.

it propagée
e, de la Fin-
onvertissant
pays où nous
debourg, le
e Holstein et
inat, Bade,
ais, comme
n, elle n'y
ord. Un am-
lemagne un
et seulement
né des cham-
avait à ia
ves de l'uni-
stadt, on ne
ais n'avaient

Entre la reli-
à une impuis-
sfait aucun des
nécessaire de la

une en polonais, sous les auspices de Radzivil, en 1563; une en slave en 1581, une en arabe, à Rome, en 1591.

Lorsqu'un grand doute est jeté dans la société, tout devient problématique, au moins pour un moment : situation désolante pour ceux qui vivent dans ces époques. Il y a d'anciennes erreurs qui ont subi toutes les épreuves du temps, et lui ont résisté; c'est une preuve qu'elles peuvent se concilier avec le bien. Il y a des vérités nouvelles qui bouleversent la marche de la société avant que son éducation soit faite, et qui dès lors lui deviennent funestes; d'où il suit que toute révolution devient une cause de perturbations et de guerres, et par ce qu'elle démolit et par ce qu'elle édifie. Un Espagnol passe en Allemagne, et se fait protestant; son frère vient le chercher pour le ramener; ils se prennent de querelle, et se tuent l'un l'autre. Terrible symbole!

L'Église devait s'opposer au désordre qui des esprits passait dans les volontés, et des volontés dans la politique. Au commencement, ses chefs semblèrent ne pas s'apercevoir de la gravité du mal. Léon X s'amusait du bel esprit de Luther, et croyait répondre aux attaques de la froide raison par les miracles de l'art; on s'étonne de voir s'élever des champions si faibles pour repousser un assaut si redoutable. Un des premiers fut Sylvestre Mazzolin, dit Priero, à qui l'on imposa silence comme le parti le plus sage; pour le récompenser, on le nomma évêque et juge de Luther. Ce n'était pas tout à fait à tort que Melchior Cano disait que, pour combattre les hérétiques, les théologiens de son temps n'avaient que de longs roseaux. Il aurait été surtout convenable de reconnaître les points divers sur lesquels les protestants avaient raison, et de se mettre à la tête de la réforme avec humilité, foi et amour, au lieu de l'abandonner à ses élans de colère et d'orgueil.

Toutes les fois qu'une hérésie grave lui avait déchiré le sein, l'Église s'était réunie en concile autour du successeur de saint Pierre, afin de prononcer selon son inspiration et celle du Saint-Esprit. Ce remède, opportun lorsque l'autorité de l'Église n'était pas attaquée, fut proposé dès l'origine du mal, et les protestants, les premiers, en appelèrent au concile des excommunications du pontife. L'empereur, mécontent de voir un moine se jeter à la traverse de ses projets ambitieux, désirait que les catholiques et les dissidents parvinssent à s'accorder. Les premiers avaient la confiance qu'une telle réunion parviendrait à extirper toute zizanie; mais Clément VII, né illégitimement, et peu légitimement

élevé au pontificat, devait-il désirer une assemblée qui, à l'exemple de celle de Bâle, pourrait se déclarer supérieure au pontife lui-même ? Il multiplia donc les tergiversations et les raisonnements, dont le plus solide consistait à dire qu'un synode était nécessaire pour définir des doctrines nouvelles, mais non celles qui déjà avaient été l'objet d'une sentence positive.

Alexandre Farnèse, que Clément VII recommanda en mourant, lui fut donné pour successeur sous le nom de Paul III. Adonné dès sa jeunesse aux lettres et aux arts, il possédait le plus beau palais du monde, et se bâtit une splendide résidence de plaisance près de Bolsena; séduit par l'exemple de ses prédécesseurs, dont les mœurs étaient si faciles, il eut plusieurs femmes. Comme généralement, affable, magnifique, il tenait à ne pas prononcer un mot qui ne fût classique; mais il croyait à l'influence des astres. Nous avons déjà eu occasion de juger sévèrement sa condescendance pour ses méprisables parents, et la politique versatile dans laquelle il se vit entraîné comme pontife. Cependant il comprit que l'idée catholique reprenait quelque vigueur dans les esprits et les mœurs; pour seconder cette réaction, il s'entoura d'excellents cardinaux, comme Caraffa, Contarini, Sadolet, Pool, Ghiberti, Frégose, qui tous avaient préparé par des travaux particuliers la restauration de l'Église. Chargés par lui de la diriger, ils formulèrent avec une extrême liberté des reproches contre les papes, qui « souvent avaient choisi non des conseillers, mais des serviteurs, et non dans le but d'apprendre leur devoir, mais pour se faire déclarer permis tout ce qu'ils désiraient (1). »

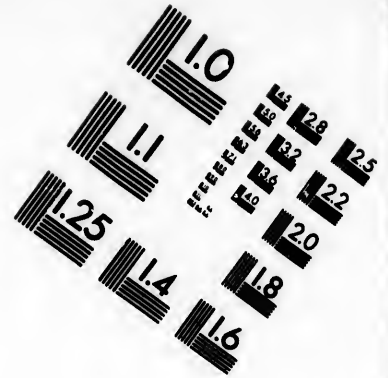
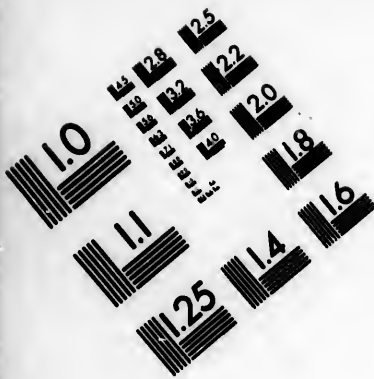
Gaspard Contarini mit à nu les abus de la cour romaine. Quelqu'un trouvait qu'il les attaquait avec une vivacité excessive : « Hé quoi ! répondit-il, devons-nous nous inquiéter des vices de « trois ou quatre papes, et ne devons-nous pas plutôt corriger « ce qui est mauvais, et nous procurer à nous-mêmes un meilleur renom ? Il serait difficile de défendre toutes les actions « des pontifes; c'est une tyrannie, c'est une idolâtrie que de « soutenir qu'ils n'ont d'autre règle que leur volonté pour établir ou abolir le droit positif. »

Paul III se mit à l'œuvre avec sincérité, et promulgua des décrets sur la chambre apostolique, la cour de rote, la chancellerie

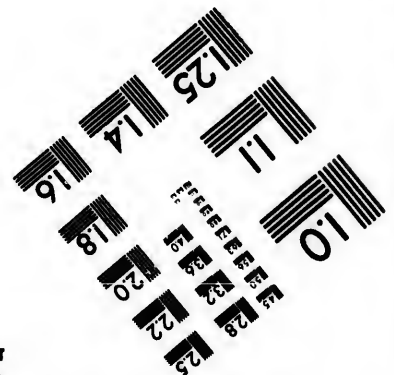
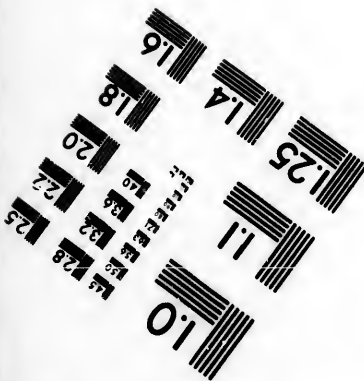
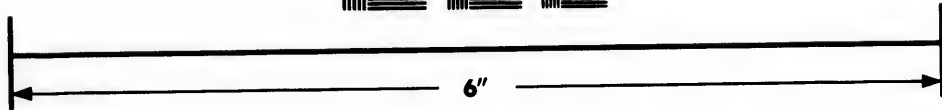
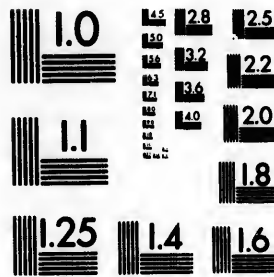
(1) Voyez *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda Ecclesia*, S. D. N. D. Paulo III ipso jubente conscriptum et exhibitum; 1538.

Paul III.
1534.
26 novembre.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 2.8 2.5
13 2.2
12 2.0
11 1.8

10
11
12
13
14

et la pénitencerie ; mais les réformateurs, qui voulaient la ruine de Rome et non son amendement, en firent grand bruit, comme si elle se fût avouée coupable.

Les abus avaient jeté de trop profondes racines, et les intérêts personnels empêchaient de prompts et salutaires effets. Le haut clergé avait vieilli au milieu d'habitudes et de pensées trop éloignées de l'austérité religieuse. Le clergé inférieur, sauf les exceptions, se conformait à ces exemples, et son éducation ne lui avait pas fourni les fortes armes dont il aurait eu besoin dans une lutte décisive. La discipline s'était relâchée dans les ordres monastiques, dont quelques-uns excitaient le scandale par leur opulence oisive, et d'autres la raillerie par leur pauvreté dégénérée en saleté, par leur simplicité devenue ignorance grossière, et leur zèle même trop naïf pour des temps de doute et de dispute. Ce fut donc à propos qu'arriva l'institution d'un ordre nouveau plus en rapport avec les circonstances, vigoureux de jeunesse, instruit et poli comme le siècle.

Jésuites.

La compagnie de Jésus, dont nous avons admiré les immenses bienfaits dans les missions, et de laquelle nous verrons sortir des hommes très-remarquables, fut accusée d'énormes méfaits religieux et sociaux, puis abolie pour un crime imaginaire. Redoutée par les rois faibles, accueillie par le grand Frédéric, on s'imagina qu'elle voulait établir une monarchie universelle, et jamais pourtant elle ne fit monter un de ses membres sur le trône pontifical. On l'accusa tour à tour de fomenter l'ignorance et d'accaparer les meilleurs esprits, d'abrutir les hommes et d'avoir civilisé les Indiens ; d'enseigner des doctrines libérales, le régicide même, et d'être conjurée avec les rois pour opprimer les peuples ; enfin elle fut détruite par les rois, et les ennemis des rois s'en réjouirent comme d'un triomphe, et en profitèrent. Une fois dissoute, il lui resta des admirateurs ardents et des adversaires indomptables ; lorsqu'elle eut cessé d'être un besoin, elle excita des regrets ; lorsqu'elle eut cessé d'être un péril, elle fit naître un tel effroi, que notre siècle dément pour ces pères cette loi de tolérance universelle qui est son caractère, et s'effarouche de leur ombre. Quant à nous, nous n'avons peur ni des ombres, ni de ceux qui leur font la guerre ; il nous sera donc permis de les admirer, parce que nous sommes résolu à ne pallier aucune de leurs erreurs.

A l'époque où les Français envahirent la Navarre, ils trouvèrent toutes les forteresses démantelées, à l'exception de Pam-

pelune. Dans cette place, était renfermé Ignace de Loyola, gentilhomme du Guipuscoa, qui, après avoir été page à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, était devenu officier; son courage et ses manières élégantes lui avaient acquis du renom. Mais ni les beaux destriers, ni les armes brillantes, ni sa réputation chevaleresque, ne parvenaient à le satisfaire. Blessé en repoussant les étrangers du sol de sa patrie, il se fit intrépidement ouvrir la plaie deux fois; puis, afin de charmer l'ennui sur son lit de souffrance, il se mit à lire quelques vies de saints, et ces vertus austères émurent son âme ardente. Comme Luther, il vit l'abîme du mal et la force des tentations; mais, tandis que le moine allemand se jeta de désespoir dans la terrible doctrine de la prédestination, Ignace eut recours aux œuvres, et chercha d'autres gloires que celles du monde, et de nouveaux combats contre l'esprit du mal. Il s'arrache à sa famille et s'achemine en pèlerin vers Jérusalem. Arrivé à la Madone de Montserrat, il fait vœu de chasteté, et, comme Amadis de Gaule, il accomplit la veille des armes devant l'image de la Vierge, dont il se déclare le chevalier; il suspend son épée à un pilier, et troque ses habits guerriers contre un sac grossier. Dans ce costume, il se dirige à pied en mendiant jusqu'à Manresa, où il serait mort d'épuisement si quelques voyageurs n'étaient venus à son secours.

Les jeûnes, les disciplines, les mortifications de toutes sortes, excitèrent son zèle; il fut encouragé par des extases et des révélations. Sur des instances réitérées, il prit un manteau, un chapeau, des souliers, et se rendit, par mer, de Barcelone à Gaète, au milieu de tous les déplaisirs réservés au mendiant étranger dans un temps de peste. Après avoir baisé les pieds d'Adrien VI, il se mit en route pour Venise, où il arriva misérable, décharné, rebuté de tous; sur le navire, il fut en butte aux railleries des marins, qu'il voulait convertir. En Palestine, il ne cessa de verser des larmes en visitant les saints lieux; il prêcha les infidèles: mais les franciscains, gardiens du saint sépulcre, dans la crainte que son zèle n'irritât les Turcs, le firent arrêter et transporter à Venise, d'où il regagna Barcelone.

Pendant son voyage, il avait pris la résolution de fonder un ordre nouveau pour convertir les infidèles. On ne pouvait entraîner la foule par le zèle et la pauvreté seule, depuis que les hommes s'étaient calmés, éclairés et polis; il fallait donc demander à l'étude les moyens de succès, et, sans hésiter, âgé de

Saint Ignace.
1493-1556.

1521.

1524.

trente-trois ans, il se met à la grammaire et à la philosophie. Mais il fait peu de progrès, il écrit mal et d'une manière décousue ; cependant il prêche toujours avec tant de ferveur que l'inquisition, alors très-ombrageuse, lui ordonne de se taire, et le jette ensuite dans une prison. Remis en liberté, il se rend à Paris, toujours pauvre, toujours studieux, toujours exalté. La Sorbonne, qui le suspecte, l'examine, et ne trouve rien à reprendre dans ses réponses.

Mélangé la dévotion de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* aux imaginations de son pays, il se proposa de fonder un ordre chevaleresque pour combattre non des géants, des châtelains et des monstres, mais les hérétiques, les mahométans et les idolâtres. Avec six de ses amis, qui s'étaient associés à son projet (1), il fit vœu, à Montmartre, de se mettre sous l'obédience du pape pour les missions. Pleins de confiance dans la promesse du Christ, ils arrivèrent en Italie, et, agitant les larges bords de leurs chapeaux castillans, ils prêchèrent la pénitence dans cet italien espagnolisé par lequel les indigènes n'étaient que trop accoutumés à entendre exprimer la menace et les injures. Ils soumi-
 1840. mirent à Paul III le projet d'un ordre destiné à affermir la foi, à la propager par la prédication et les exercices spirituels, par la charité envers les prisonniers et les malades. Le pontife l'approuva, et leur donna le nom de *clercs de la compagnie de Jésus*, comme on disait naguère les soldats de la compagnie du comte Lando ou de Fra Moriale ; Ignace fut placé à sa tête avec le titre militaire de général.

Aussitôt ils furent accueillis en Italie et en Po : Claude de Jay alla extirper de Brescia l'hérésie toujours renaissante ; Brouet se rendit à Sienne pour réformer un monastère scandaleux ; Bobadilla fut envoyé dans l'île d'Ischia pour apaiser des Inimitiés acharnées ; Lefèvre exerça l'apostolat dans Parme ; Lainez traita en Allemagne des affaires très-déli-
 cates ; Nuñez fut choisi pour patriarche par l'Abyssinie convertie ; François Xavier, qui voulait ajouter un saint à la longue série de héros qui illustraient sa généalogie, partit pour les Indes orientales, investi, comme le dit la bulle de sa canonisation, « de tous les

(1) François Xavier, Jacques Lainez, Alphonse Salmeron et Nicolas Bobadilla, Espagnols ; Simon Rodriguez, Portugais ; Pierre Lefèvre, Savoyard. Il lui en arriva bientôt deux autres, Claude de Jay, d'Annecy, et Jean Codure, d'Embrun.

signes de la vertu céleste, du don de prophétie, des langues, des miracles de toute espèce. » Les novices, les colléges et les privilégiés du pape, qui vit de quelle utilité pouvait être un ordre tout dévoué à son autorité, se multiplièrent à la fois. A Gandia, patrie de François Borgia, ils obtinrent la permission d'ouvrir leur première école, et enfin les droits des universités.

Ignace établit à Rome un collége pour élever vingt-quatre Allemands destinés à occuper des évêchés et autres hautes dignités ecclésiastiques. Il composa les *Exercices spirituels*, qui ne sont pas un livre de doctrine, mais un guide pour les méditations de l'âme, plus désireuse de se livrer à la contemplation intérieure que d'acquérir beaucoup de science ; en outre, il rédigea les *Constitutions de l'ordre*, auxquelles il ajouta les *Déclarations*, qui forment encore un de ces codes monastiques sur lesquels déjà nous avons arrêté nos regards (1). S'il n'était que l'enthousiaste ignorant de quelques écrivains, il faudrait s'étonner davantage qu'il eût fondé un ordre si remarquable par la subtilité de ses prévisions, et qui, plus que tout autre, révéla quelle est la puissante morale d'une association forte au milieu de la multitude sans cohésion.

Les nouveaux religieux professent les trois vœux habituels ; mais ils n'obligent à la pauvreté que l'individu, et non la corporation, et leurs colléges pouvaient posséder une honnête aisance. Il est des temps où, pour diriger le monde, il faut s'en isoler, et d'autres où il convient d'être près de lui. Ainsi les jésuites vivent au milieu de la société, mais sans s'y mêler ; ils ont des colléges, mais non des cloîtres ; leur habit est ecclésiastique, mais non monacal ; il n'était même pas déterminé d'une manière précise, car ils s'habillaient en marchands dans l'Inde, en mandarins dans la Chine, toujours selon la coutume du pays et comme le comportait cette vie dirigée entièrement vers des actions énergiques, réelles, influentes. Ils ne devaient pas fatiguer les jeunes gens par un travail excessif dans leurs colléges, toujours bien bâtis (2), ni prolonger leur application plus de

(1) Voy. livre VIII, ch. 16.

(2) Chaque ordre affectionnait des rites conformes à sa destination, et l'on citait ce proverbe :

*Bernardus valles, colles Benedictus amabat,
Oppida Franciscus, magnas Ignatius urbes.*

deux heures de suite; il leur fallait encore des maisons de campagne pour les récréer. On y était reçu de quelque condition que l'on fût; ils savaient donner une destination à toute espèce de mérite, et ne se liaient par des vœux qu'à trente ans; ce long et pénible noviciat prévenait les professions imprudentes et les repentirs inutiles. Pendant la durée des épreuves, les supérieurs pouvaient reconnaître les aptitudes diverses des aspirants, pour les employer dans les écoles, auprès des princes, au soin des âmes, ou les envoyer comme missionnaires dans les villages, ou comme martyrs dans les Indes.

Chaque province avait un lieutenant et des emplois gradués, dépendants du général, qui siégeait dans la capitale du monde chrétien, et qui, connaissant chaque sujet par les rapports des chefs, disposait des revenus, des talents et de la volonté de tous (1). Son autorité était absolue et perpétuelle; il avait cependant près de lui un admoniteur choisi par la congrégation générale, pour lui adresser des représentations s'il apercevait dans sa conduite quelque chose d'irrégulier. Afin que l'obéissance fût plus entière, les jésuites ne recherchaient pas les dignités (2); dans le principe même, ils s'abstenaient de tout emploi permanent; lorsque de Jay refusa l'évêché de Trieste, que lui offrait Ferdinand III, des messes et des *Te Deum* furent chantés par l'ordre entier. On reproche l'avarice au clergé, et les jésuites enseignent gratuitement, et gratuitement ils se consacrent au soin des âmes. Point de subtilité dans la confession, point de charlatanisme dans la prédication ni de préjugés dans les dévotions, point de prières continuelles et de journées consumées au chœur, afin de pouvoir s'occuper des études et des œuvres; point de discipline excessive, afin de ne pas macérer un corps destiné au service du prochain.

Les jésuites volent-ils la poésie latine en honneur, ils exercent leurs écoliers dans la composition des vers latins; se plaît-on aux représentations scéniques, ils en donnent dont le sujet est emprunté à l'histoire sainte. Au moment où l'examen et la ré-

(1) Personne ne croit plus à l'opuscule intitulé *Secreta monita, seu arcana societatis*. C'est un ouvrage du dix-septième siècle, que l'auteur, réformé, de la Bohême, feignit d'avoir trouvé dans un convent de capucins à Paderborn. Il fut d'abord imprimé en 1635, et il l'a été en dernier lieu à Lugano.

(2) « La plupart des princes prenaient les jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas à payer l'absolution au prix d'un évêché. » VOLTAIRE.

sistance se dressaient contre les papes, ils font vœu d'obéir sans réserve à tous leurs commandements, et de soutenir leur autorité, non leur puissance temporelle déjà prête à s'écrouler, mais celle qui plaçait Rome à la tête de la civilisation; de combattre les protestants par tous les moyens, sauf la violence. Au lieu des moyens coactifs de l'inquisition, de la chasse aux hérétiques, ils demandèrent, ce que Jules III leur accorda, le privilège de les absoudre des peines temporelles. Ce privilège souleva contre eux les rois d'Espagne, qui ne voulaient point que l'inquisition cessât de brûler. Tandis que les rois et les marchands envoyaient massacrer et conquérir, on les envoyait, eux, convertir les populations dans les Indes, au Japon, en Chine, et le nouveau monde offrit à une ferveur digne des temps apostoliques un vaste champ où Rome répandit les germes de la civilisation.

Comme la réforme avait prétexté de l'ignorance et de la corruption du clergé, les jésuites avaient besoin de se faire remarquer par des mœurs irréprochables et un grand savoir (1). Luttant de zèle avec les réformés, ils s'appliquèrent à corriger les mœurs et la discipline, et se servirent des moyens les plus convenables, l'éducation et l'exemple. Jusqu'alors les maîtres s'attachaient aux salaires, laissant écoles et écoliers dès qu'ils trouvaient un bénéfice plus fort. Désormais ce nouveau corps, voué à l'instruction par son institut, y consacra tous ses efforts comme à une tâche propre. Ses membres se prêtaient mutuellement secours, se remplaçaient les uns les autres, ne redoutaient rien tant que de paraître négliger leurs devoirs, et savaient tout à la fois instruire la jeunesse et l'élever dans des sentiments de piété. Les gens de lettres du temps s'accordent à faire le plus grand éloge de leurs écoles (2); il n'est donc point étonnant qu'ils

(1) Bayle, grand ennemi de cet ordre, s'est amusé, à l'article *Mariana*, à rassembler les louanges données aux jésuites sur leur chasteté, pour s'en railler, mais non pour la nier. Il dit à l'article *Loyola* que, lorsqu'il se répand une accusation contre eux, quelque énorme qu'elle soit, malgré tous les témoignages contraires, et quoique réfutée par le bon sens, elle sera crue par le peuple. *On n'a qu'à publier tout ce qu'on voudra contre les jésuites, on peut s'assurer qu'on en persuadera une infinité de gens.*

(2) On peut en avoir les témoignages dans TIRABOSCHI, tome VII, livre I, ch. III, 14.

Quæ nobilissima pars prisæ disciplinæ (dit Bacon, là où il parle de l'é-

fussent recherchés partout comme professeurs, prédicateurs et confesseurs surtout.

Dans ce dernier office, ils mirent en pratique une morale qui fut accusée d'une condescendance excessive et d'une tendance libérale, comme on dirait aujourd'hui, sous le rapport des opinions politiques. En effet, ils soutinrent en théologie l'efficacité du libre arbitre, que ne pouvait détruire la grâce, et parurent incliner vers les semi-pélagiens; ils ne voulurent pas être tenus de suivre pas à pas saint Thomas d'Aquin, ce qui les aurait empêchés de se rapprocher des protestants. En politique, quelques-uns proclamèrent que le peuple est souverain, que les rois tiraient de lui leur autorité, qu'il pouvait les déposer, changer ou faire des constitutions, les tuer même s'ils étaient des tyrans : doctrines qu'empruntèrent en partie à Mariana ces cortès de Cadix dont la constitution était proposée, il y a quelques années, comme un modèle aux révolutionnaires de toute l'Europe. Ils furent encore accusés, pour nous servir d'une autre expression moderne, d'être progressistes, attendu que, dans un moment où les catholiques, les hétérodoxes et les réformateurs prétendaient ramener le monde vers les premiers siècles de l'Église, les jésuites voulaient adapter aux progrès du temps non le dogme, qui est inaltérable, mais la discipline.

Nous aurons à examiner la vérité et l'importance de pareilles accusations; qu'il suffise, pour le moment, d'avoir passé en revue cette nouvelle milice, avec laquelle les pontifes s'apprêtèrent à combattre les ennemis de l'Église.

1865-72.
1818.

A saint Ignace, dans le généralat, succédèrent Lainez d'abord, et puis François Borgia, duc de Gandia, Everard Mercuriano et Claude Aquaviva, des ducs d'Atri. A la mort de ce dernier,

ducation de la jeunesse dans les écoles) *revocata est aliquatenus quasi postliminio in jesuitarum collegiis, quorum cum intueor industriam solertiamque tam in doctrina excolenda, quam in moribus informandis, illud occurrit Agesilai de Pharnabazo : Talis cum sis, utinam noster esses (De augment. scient., l. II). Ailleurs : Ad pædagogicam quod attinet, brevissimum foret dictu : Consule scholas jesuitarum. Nihil enim, quod in usum venit, his melius. C'est à quoi il attribue l'avantage que l'Église romaine en avait retiré. Nuper etiam intueri licet jesuitas (qui partim studio proprio, partim ex æmulatione adversariorum literis strenue incubuerunt) quantum subsidii viriūque romanæ sedi reparandæ et stabilendæ attulerint. (Ib., l. I.)*

l'ordre comptait déjà trente-deux provinces avec vingt-trois maisons professes sans biens, cent soixante-douze collèges dotés, quarante et un noviciats, cent vingt-trois résidences, treize mille cent douze pères.

Enfin Rome avait reconnu elle-même la nécessité d'un concile; mais où le réunir? Les Italiens proposaient Mantoue, Plaisance, Bologne; les Allemands voulaient qu'il se tint chez eux, et que le pape y comparût, non comme chef, mais comme partie; d'un autre côté, loin de s'engager, au préalable, à se soumettre à ses décisions, ils voulaient avoir, comme juges, voix délibérative. Leur faire une pareille concession, c'était reconnaître le schisme; de plus, il parut évident à Pierre-Paul Vergerio, évêque de Capo d'Istria, envoyé en Allemagne par Paul III, qu'ils étaient loin de désirer sincèrement le concile. Charles-Quint, après l'avoir souhaité d'abord, le repoussait maintenant dans la crainte de s'alléner les réformés, dont la conversion lui importait peu, pourvu qu'il les trouvât dociles et d'accord avec lui contre la France. François I^{er} voyait avec peine que tous les honneurs de cette assemblée fussent étra décernés à un empereur qui, ami chancelant de la religion, avait laissé saccager Rome, toléré et favorisé les protestants. Luther, qui le premier l'avait demandé, le tournait en ridicule: *Un concile? comme vous y allez, couards que vous êtes, qui ne savez ce que c'est qu'un évêque, ni César, ni Dieu même, ni son Verbe! Mon petit Paul, ne fais pas le rêtif, ne regimbe pas, pape ànon; la glace n'est pas bien solide, elle pourrait se rompre, et toi tomber et te casser une jambe, etc.....* » Le reste de ses plaisanteries est d'un style tel qu'on ne saurait le répéter.

Mais Paul III désirait loyalement le concile; aussi, malgré d'obstacles infinis, il parvint à le réunir à Trente, sous la présidence de trois de ses légats (1), auxquels il donnait le titre d'*anges de paix*. Il déclara que le but de l'assemblée était d'extirper les hérésies, de corriger les mœurs et la discipline et de ramener la concorde entre les princes chrétiens. Rome se présentait avec moins de force et plus de prétentions qu'à Bâle et à Constance; avec une autorité méconnue d'un grand nombre, elle avait une

(1) C'étaient les Italiens Jean-Marie del Monte, Marcel Cervini, qui tous deux devinrent papes, et l'Anglais Reginald Pool, qui fut sur le point de l'être.

cateurs et

morale qui
endance li-
rt des opi-
l'efficacité
t parurent
être tenus
aurait em-
que, quel-
que les
s déposer,
ils étaient
Mariana
née, il y a
maires de
servir d'une
endu que,
t les réfor-
s premiers
progrès du
discipline.

e pareilles
passé en
s'apprête-

ez d'abord,
Mercuriano
de dernier,

quasi post-
riam soler-
andis, illud
ter esset (De
t, brevissi-
mod in usum
romaine en
dio proprio,
unt) quan-
ndis attule-

conduite reprochable, et puis, juge et partie, elle venait pour réformer quand tout le monde demandait qu'elle commençât par se réformer elle-même. La première séance, à laquelle assistèrent vingt-cinq évêques, eut lieu le 13 septembre 1545. Après beaucoup de temps employé à discuter sur le cérémonial, les formes, le vote et le titre même du synode, on commença cette longue et consciencieuse révision du système catholique, qui ne pouvait amener qu'un refus de toute concession. Les décisions capitales furent l'objet des premières délibérations; on établit que tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient d'une autorité égale, et que la traduction authentique était celle de la Vulgate, dont une édition exacte fut ordonnée; le dogme du péché originel fut admis, et l'on condamna quiconque le nierait.

Quelques membres avaient été d'avis que les décrets de réforme devaient passer avant ceux de dogme; mais enfin l'on tomba d'accord de les faire simultanément, et l'on en promulgua plusieurs dans chaque séance, dans le but d'extirper les abus signalés et de ramener l'Église à la pureté de la foi et des œuvres.

La question de la grâce et de la justification se présentait une des premières à l'examen. La nature de l'homme, corrompue à sa source, n'est plus capable de s'élever vers Dieu par ses propres forces, ni même de le vouloir efficacement sans la grâce, don gratuit de Dieu. D'accord en cela, on était divisé sur le point de savoir si celui qui l'obtient est poussé si irrésistiblement au bien, qu'on puisse être assuré qu'il persévéra jusqu'à la fin, ou si l'homme peut résister à l'impulsion divine et dévier du droit chemin. De plus, l'élection que Dieu fait dépend-elle d'une prédestination éternelle, ou d'une sentence du Très-Haut, rendue après que l'homme a péché? L'homme, rappelé au bien, accomplit-il son perfectionnement par la volonté seule et la force divines, ou doit-il y coopérer par sa volonté et ses œuvres propres? D'autres, au contraire, croient que la grâce divine est nécessaire pour relever l'homme du péché, mais que l'homme peut l'implorer, et dès lors commence sa justification par sa propre volonté. La grâce primitive ne serait donc pas nécessaire, ou bien elle est accordée à tous à un degré égal.

Luther et les premiers réformés soutinrent d'une manière absolue que la volonté humaine est passive, et qu'une bonne action quelconque ne saurait être imputée à l'homme; mais

Mélancthon enseigna la doctrine synergétique, c'est-à-dire la coopération nécessaire de l'homme, doctrine devenue générale parmi les luthériens, tandis que la prédestination éternelle fut admise par les calvinistes, et, par suite, l'inefficacité de l'action humaine.

La discussion fut longue parmi les catholiques; mais enfin, il fut décidé en faveur des bonnes œuvres et de la nécessité pour l'homme de développer la grâce à l'aide des sacrements (1). C'est ainsi que tout germe de protestantisme était dès lors exclu, et que la conciliation devenait impossible.

Les jésuites furent toujours, comme les appela quelqu'un, les janissaires du saint-siège. Comme Lainez souffrait de la fièvre intermittente, les assemblées étaient suspendues les jours d'accès. Les jésuites avaient pris leur logement à l'hôpital; ils se montraient vêtus pauvrement, et, les légats les ayant fait habiller de neuf pour qu'ils parussent déceint dans le concile, ils reprenaient en sortant leurs vieux habits; ils mendiaient pour vivre et nourrir les orphelins et les pauvres qu'ils ramassaient dans les rues afin de les catéchiser.

Quoique le pontife restât maître du concile, il avait hâte de s'éloigner de l'Allemagne; aussi s'empressa-t-il, à l'occasion des bruits de peste qui couraient, de le transférer à Bologne. Charles-Quint, qui ne voulait pas capituler devant les protestants après les avoir forcés par les armes à l'accepter, s'y opposa, et, fier de la victoire de Muhlberg, il ordonna à ses cardinaux de rester à Trente; il allait donc faire naître un schisme, si Paul III ne l'eût prévenu par la suspension du concile.

Il fut rouvert par Jean-Marie Ciocchi del Monte, qui lui succéda sous le nom de Jules III au milieu des intrigues des cours; quoique le roi de France Henri II, brouillé alors avec le pape au sujet de Parme, protestât contre cette assemblée comme lésant les libertés gallicanes, et réunie pour le seul avantage de quelques puissances, on y traita de plusieurs sacrements; mais quand Maurice de Saxe marcha sur Trente pour surprendre l'empereur, le concile effrayé se sépara.

Après le règne très-court du saint homme Marcel II, de la famille Corvini, Jean-Pierre Caraffa fut élu pape sous le nom de Paul IV. Zélé pour les réformes, il avait institué les théatins,

1547.
11 mars.

1550.
16 décembre.

Paul IV.
Juin
1555.

(1) *Non ego autem, sed gratia Dei mecum.* SAINT PAUL, I, Cor., XV.

et renoncé à l'archiépiscopat pour entrer lui-même dans cet ordre. Il avait combattu à Trente pour le parti le plus rigoureux, et il s'étonna de se voir élu lorsque jamais il n'avait usé de condescendance envers aucun cardinal. Lorsqu'il fut nommé, on lui demanda de quelle manière il voulait être traité : *En grand prince* ; répondit-il. Entraîné dans la guerre par le désir d'expulser les étrangers de l'Italie, il se fit remarquer par une conduite mondaine. Au récit de quelques désordres arrivés chez les autres, il s'écriait : *Réformation, réformation!* Un cardinal eut le courage de lui dire : *Saint-père, la réformation doit commencer par nous.*

La vérité, qu'on lui avait cachée, se manifesta alors à ses regards ; il apprend les désordres de ses neveux, les destitue de leurs emplois et les chasse de la ville. Il rassure les Romains par des procédés libéraux ; fait recueillir des documents épars pour encourager l'étude de la diplomatie, et s'occupe de corriger les abus. Dès lors il put se vanter de n'avoir passé aucun jour sans ordonner quelque mesure destinée à purifier l'Église ; aussi lui frappa-t-on une médaille où l'on voyait le Christ chassant du temple les profanateurs.

On était déjà dans l'habitude de noter les livres condamnés comme hérétiques (1) ; on en forma alors un *Index* en trois catégories : dans la première figuraient les auteurs dont tous les ouvrages étaient interdits ; dans la seconde, ceux dont quelques-uns seulement étaient réprochés ; dans la troisième, les livres anonymes. La défense portait en général contre les écrits dans lesquels on soutenait la prédominance du pouvoir séculier sur l'autorité ecclésiastique et des conciles sur le pape, et contre ceux qui étaient sortis des presses de soixante-douze imprimeurs nommément désignés, ou de tout autre qui aurait déjà publié des livres hérétiques. Le fait de lire ces ouvrages fut déclaré un cas d'excommunication *latæ sententiæ*.

Paul IV voulut donner à l'inquisition une vigueur insolite par l'emploi de séculiers (2) : il fit jeter en prison le cardinal Mo-

(1) Les premiers catalogues de livres prohibés furent faits à Louvain et à Paris. Monseigneur della Casa en publia un à Venise ; d'autres vinrent ensuite.

(2) « Il fut remédié à propos par le saint-office de Rome en mettant dans chaque ville des inquisiteurs vaillants et zélés, en se servant même parfois de séculiers zélés et savants pour venir en aide à la foi. Tels furent, par exemple, Oldescalco à Côme, le comte Albano à Bergame, Muzio à Milan. Cette

roue, homme très-consideré ; Egidius Foscarari, évêque de Modène ; Thomas Sanfelice, évêque de la Cava ; Louis Priuli, évêque de Brescia, accusés d'avoir professé des opinions hérétiques et mal défendu les principes orthodoxes. Le cardinal Pool échappa au même traitement par la mort, et les autres purent se justifier ; mais quelques individus furent brûlés dans Rome et noyés à Venise, où trois nobles siégeaient dans le saint-office ; beaucoup d'autres durent rétracter des erreurs dans lesquelles ils étaient tombés avant de les savoir condamnées. En général, l'inquisition fut très-sévère pour les individus qui n'avouèrent pas, et ne montra de l'indulgence que pour ceux qui confessèrent leur faute.

Le peuple en conçut tant de haine contre Paul IV qu'il abattit sa statue aussitôt après sa mort, et mit le feu au palais de l'inquisition. Il est difficile de juger ce pontife au milieu d'actes si disparates ; mais à coup sûr, en s'aliénant l'empereur, il se priva de sa coopération, qui lui aurait été nécessaire pour extirper l'hérésie, dont les bases s'affermirent alors, et qui gagna aussi l'Angleterre.

Jean-Ange, frère du fameux Jean-Jacques de Médicis, marquis de Marignan (1), et célèbre jurisconsulte de Milan, fut appelé au pontificat sous le nom de Pie IV. Il parcourait la ville à cheval, écoutant quiconque s'adressait à lui ; dans le pavillon du Belvédère, il donnait audience sans étiquette aux ambassadeurs ; il désapprouvait la rigidité monacale de son prédécesseur, et, bien que son origine le rattachât à l'Autriche, il connut les maux de la guerre, et procura à Rome des années de calme et d'abondance. Il fit périr les trois neveux de son prédécesseur, sans excepter le cardinal ; peut-être obéissait-il aux instigations de l'Espagne, qui voulait punir Caraffa de s'être vanté de lui enlever le royaume de Naples. Ce pape ne sut pas se garantir du népotisme ; il donna l'archevêché de Milan et bientôt après la pourpre à un jeune homme à peine âgé de vingt-deux ans, et qui n'était pas même encore ordonné prêtre.

Heureusement il ne se trompa point ; Charles Borromée fut

Saint Charles.
1538-1584.

résolution de se servir de séculiers fut prise parce que non-seulement beaucoup d'évêques, de vicaires, de moines et de prêtres, mais encore beaucoup de membres de l'inquisition même étaient hérétiques. » *Compendio dell' Inquisitione.*

(1) Voy. t. XIV.

un des prélats qui honorèrent le plus l'Église, et travaillèrent le plus à sa restauration. L'abus qui dominait alors avait fait accumuler sur lui les charges et les dignités; il était tout à la fois légat *a latere* de Bologne et de Ravenne, et le devint ensuite de toute l'Italie; abbé commendataire de douze églises au moins dans différents États, archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, grand pénitencier de la sainte Église, comte d'Arona, prince d'Orta, il était encore protecteur du royaume de Portugal, des cantons suisses catholiques, de l'Allemagne inférieure, de l'ordre des franciscains et des humiliés, des chanoines réguliers de Sainte-Croix de Coïmbre et des ordres militaires de Malte et du Christ, ce qui lui formait un revenu de quatre-vingt-dix mille sequins et plus. Il se démit de tous ces bénéfices, et mortifia par son exemple la magnificence dissolue des princes séculiers et ecclésiastiques de Rome. Au lieu des réunions habituelles pleines de fracas et de faste, il institua dans son palais une académie littéraire et morale, qui tenait une fois par semaine ses séances, dites *veillées vaticanes*. Il congédia quatre-vingts personnes de sa suite, ne conserva de séculiers que pour les bas emplois, et renonça aux divertissements usités à cette époque ainsi qu'aux vêtements fastueux; puis il excita le pape à construire Sainte-Marie des Anges et la superbe chartreuse de Rome, et contribua lui-même à l'érection de plusieurs églises dans toute l'Italie. Tel était son respect pour le saint-siège que jamais il n'en recevait un bref que la tête découverte.

Il tint à Milan six conciles provinciaux, dont les décisions forment dans leur ensemble les *Actes de l'Église milanaise*, corps de discipline admirable (1). Il institua les compagnies de la Doctrine chrétienne (2), pour enseigner, les jours de fêtes, aux enfants non-seulement les vérités de la foi, mais la lecture et l'écriture; défense expresse était faite à ceux qui en étaient membres d'acquiescer, à ce titre, des revenus et des richesses temporelles. Il destina les oblats de Saint-Ambroise, prêtres ayant fait vœu d'obéissance spéciale à l'archevêque, à desservir les

(1) En 1657 l'assemblée du clergé de France fit imprimer et répandre à ses frais les *Instructions de saint Charles*.

(2) Ceci est la règle pour la compagnie des Serviteurs des enfants de la charité, qui enseigne, les jours de fêtes, aux petits garçons et aux petites filles, à lire, à écrire et les bonnes mœurs, gratis et pour l'amour de Dieu. Que ceux qui s'intéressent à l'histoire du bon enseignement parcourent ce petit livre.

paroisses les plus pauvres et les plus pénibles ; il enjoignit à ses évêques de se faire adresser une fois dans l'année un sermon de chaque curé, et d'envoyer un prédicateur dans la paroisse de ceux qu'ils jugeraient incapables de mieux faire.

Les religieux humiliés s'étaient corrompus au milieu de leurs richesses immenses, dont la jouissance appartenait à un petit nombre de moines (1). Charles ayant voulu les ramener à la discipline, l'un d'eux lui tira un coup de fusil. Il saisit l'occasion pour faire supprimer cet ordre, et doter de ses énormes revenus des collèges et des séminaires, surtout de jésuites ; du reste, il visitait sans cesse son diocèse et disciplinait son église dans les choses les plus importantes, comme dans les moindres détails de sacristie. En traversant le val Camonica, où les dîmes n'étaient pas payées depuis quelque temps, il ne donna point sa bénédiction, et les habitants en restèrent frappés de crainte ; dans le val Mésolcina, il fit procéder sévèrement contre les hérétiques et les sorciers (2) : erreurs de l'époque que nous voudrions pouvoir oublier avec certaines prétentions de juridictions exorbitantes (3), pour dire combien il prodiguait libéralement ses richesses afin de soulager les pauvres et de procurer l'assistance corporelle et spirituelle aux malheureux atteints par la terrible peste qui sévissait alors. Il déploya encore la plus grande activité pour empêcher que l'hérésie dont la Suisse était infectée ne se répandit en Italie à la faveur du voisinage. Envoyé dans cette république comme légat pontifical, il y soutint le parti catholique, et fonda à Milan un collège helvétique, qui devint une pépinière d'apôtres et de desservants pour cette contrée.

(1) Ils possédaient quatre-vingt-quatorze maisons capables d'entretenir cent religieux, et chacune n'en avait que deux.

(2) Il avait défendu à tout prédicateur d'annoncer le jour de la fin du monde : *Ne certum tempus Antichristi adventus et extremi judicii diem prædicent ; cum illud Christi Domini ore testatum sit, Non est vestrum nosse tempora vel momenta.* (Act., p. 3.) Dans le cinquième concile provincial, il dit : *Ad nuptias matrimoniaque impedienda vel dirimenda eo cum ventum sit ut veneficia fascinationesve homines adhibeant, atque usque adeo frequenter id sceleris committant, ut res plena impietatis ac propterea gravius detestanda : itaque ut a tanto tamque nefario crimine pænæ gravitate deterreantur, excommunicationis latae sententiæ vinculo fascinantes et venefici id generis irretiti sint.*

(3) D'avoir, par exemple, une force armée à sa disposition, de donner exécution aux sentences de son tribunal, même contre les laïques, qui ne vivaient pas en bons chrétiens.

1860.
29 novembre.

Ses principaux efforts eurent surtout pour objet la conclusion du concile de Trente, qui fut réouvert. Rien ne devait être plus majestueux que cette assemblée des catholiques les plus éprouvés dans les affaires, les lettres et la sainteté. On y voyait le cardinal Moroné, Milanais, et l'évêque de Bologne, Foscarari, dont il a été parlé plus haut; le cardinal Seriprando de Troia, l'un des plus érudits; le cardinal Jean-François Comendone, l'un des plus grands hommes de Venise; Daniel Barbaro, Jean-Antoine Volpi, Antoine Minturno, littérateurs du premier rang; Marc-Antoine Flaminio (1) et l'évêque Vida, dans lesquels revivaient Catulle et Virgile; le théologien Ambroise Catarino, dominicain, ardent adversaire de l'hérésie; Isidore Clario de Brescia, qui corrigea la version de la Vulgate. Deux célèbres professeurs de Louvain furent aussi députés à cette assemblée, Michel Baius et Jean Hessels, propagateurs de doctrines erronées au sujet de la grâce.

Dans ce concile, il ne s'agissait pas de questions partielles comme à Constance, mais de l'existence même de l'Église; au milieu d'une si grande fermentation des esprits, il était dangereux de le réunir et très-difficile de le retenir dans de justes limites. Outre le refus qu'avaient fait les princes protestants d'y intervenir, les prétentions des rois catholiques, les protestations, les intelligences des cardinaux et celles des nations multipliaient les obstacles à chaque pas. Comme les évêques étrangers se montraient versatiles et même peu complaisants, il fallut envoyer des prélats italiens, plus pauvres, moins exigeants, et, pour assurer leur prédominance, faire voter par tête et non par nation (2); cependant, si la politique détermina quelques décisions, la plupart furent dictées par la conscience et la persuasion.

Dans la première session du concile, tenue pendant la guerre de Smalkalde, le dogme de la justification, qui devint le fondement du système catholique, avait été posé solidement; il restait à discuter les questions de hiérarchie. La résidence et l'institution des évêques étaient-elles de droit divin? ou, ce qui

(1) Il avait été proposé pour secrétaire; « mais il s'excusa d'assumer ce fardeau, parce que déjà peut-être couvait dans son esprit l'attachement à ces doctrines pour la condamnation desquelles il aurait dû exercer sa plume. » PALLAVICINO.

(2) Il y avait dans l'assemblée cent quatre-vingt-sept prélats italiens et quatre-vingt-trois autres répartis entre toutes les nations.

revient au même, jusqu'où s'étendait leur indépendance à l'égard du souverain pontife? et les clefs furent-elles données à saint Pierre seulement? Jacques Lainez, général des jésuites, soutint, dans le discours le plus célèbre de cette assemblée, que la puissance de juridiction appartenait uniquement au pape, et que toute autre en dérivait. Son avis l'emporta, et la suprématie du pape, que l'on s'était proposé de restreindre, demeura consolidée; il fut décidé que lui seul pouvait interpréter les canons, et seul imposer les règles de la foi et de la vie.

Ces résultats étaient faciles à prévoir : d'un côté, les évêques, au lieu d'aspirer à une autorité nouvelle au détriment de celle du souverain pontife, sentaient la nécessité de sauver la leur propre à l'ombre de la sienne; de l'autre, les princes avaient compris que leur existence était compromise par les querelles théologiques, et qu'il convenait dès lors non de subtiliser sur les limites du pouvoir ecclésiastique, mais de chercher à s'en faire un appui.

Les dissensions renaissaient toutefois à l'intérieur, et les princes élevaient des plaintes nombreuses; les débats traînaient en longueur, disaient-ils, la discussion n'était pas libre, tout venait de Rome préparé et décidé d'avance, et les prélats s'occupaient trop de la grandeur pontificale. Cependant la lenteur venait de leurs prétentions; ils n'intriguaient pas moins que la cour de Rome, s'effrayaient de certaines réformes, et voulaient faire servir le concile à leurs vues particulières, l'Espagne pour intimider les Belges révoltés, la France et l'Empire tantôt pour abaisser, tantôt pour caresser les huguenots et les luthériens. D'un autre côté, l'empereur demandait non-seulement des réformes sur le pape et sa cour, sur les bréviaires, les légendaires et les sermons, mais encore la communion sous les deux espèces; l'Espagne voulait que les évêques ne fussent pas regardés comme une émanation du pouvoir papal, mais déclarés d'institution divine, par suite indépendants; la France soutenait les décrets de Bâle et la supériorité des conciles sur le pontife, et demandait, par la bouche du cardinal de Lorraine, le mariage des prêtres, l'usage du calice, la liturgie vulgaire; mais enfin les troubles de la France rallièrent son gouvernement au parti papal.

Il est difficile de se faire une idée de toutes les peines qu'eurent Pie IV et ses théologiens pour se mettre d'accord avec des prétentions si diverses; enfin on expédia les matières relatives au mariage, au purgatoire, à l'invocation des saints, au culte des

images et des reliques, aux jeûnes, aux indulgences. Quant à la discipline, on décréta la prohibition des mariages clandestins, de la communion sous les deux espèces et des ordinations sans bénéfices. Les quêteurs et les vendeurs d'indulgences furent supprimés, la collation des ordres et les dispenses déclarées gratuites. La résidence devint obligatoire, et la multiplicité des bénéfices avec charge d'âmes fut ainsi rendue impossible. Il fut interdit aux juges laïques de s'immiscer dans les causes du clergé, et aux princes de faire des édits sur des matières ou des personnes ecclésiastiques, de percevoir des gabelles et des dîmes, d'imposer leur *exequatur* comme nécessaire aux bulles pontificales. L'excommunication était prononcée contre quiconque violerait ces décisions, ou qui usurperait les biens et les droits de l'Église (1).

1563.
3 décembre.

Le concile fut déclaré terminé et clos (1564, 26 janvier), et Pie IV en confirma solennellement les décrets; mais ceux qui espéraient que l'unité serait rétablie dans l'Église s'aperçurent, au contraire, qu'on avait proclamé sa division. Il est certain qu'un synode ne pouvait être conciliateur, ni décider autrement que l'Église ne l'avait fait jusqu'alors. Déjà même, à la clôture, chacun avait pris son parti; les opinions religieuses s'étaient greffées sur les intérêts politiques, et le monde se trouvait divisé en deux camps. La conciliation avec les adversaires paraissait impossible; entre catholiques, il n'était pas besoin de transactions ni presque de discussions. Restait donc à mettre en lumière le système entier de la foi catholique; en effet, on la débarrassa d'une foule de superfluités, et par cette réforme la théologie fut réduite à l'état de science positive et dégagée de la dialectique (2).

Réformations
catholiques.

Mais la réforme générale, déjà clairement indiquée et préparée, ne pouvait venir que de celui qui tient d'en haut l'autorité,

(1) Voy. note additionnelle D.

(2) Nous parlons ailleurs (chapitre XX) des deux histoires les plus connues de ce concile, par Paul Sarpi et par le cardinal Pallavicino.

MARTIN CHEMNITZ et d'autres en ont fait l'examen dans un sens hostile.

Parmi les historiens récents, on peut consulter :

J. MEUDHAM, *Memoirs of the council of Trente*; Londres, 1834.

M. GOSCHL, *Geschichtliche Darstellung des grossen allgemeinen Concils zu Trient*; Regensb. 1839.

J. H. VON WESSEMBERG, *Die grossen Kirchen-Versammlungen des XV und XVI Jahrhunderts*; Constance, 1840.

BRISCHAR, *Beurtheilung der controversen Sarpi's und Pallavicini's in der Geschichte des Trienter Concils*; Tubingen, 1844.

et, dans ce cas, elle ne devait pas être séparée du centre, ni fondée sur la négation. Les hommes eurent la prétention de suffire à cette œuvre; mais, pour avoir rompu l'unité, ils ne purent l'accomplir légitimement. Les réformés n'avaient rien de mieux à faire que de se retrancher dans la négative et les protestations. L'Église ne put se défendre d'une opposition qui se détachait d'elle et s'isolait, qu'en se renfermant dans les barrières de l'ancienne foi. Parmi les catholiques même, tous ne voulurent pas accepter sans réserve les règles formulées par ce synode, qui fut bien loin d'atteindre son but primitif, c'est-à-dire le rétablissement de l'unité.

Si tous les catholiques étaient d'accord quant à la foi, divers intérêts se prétendaient blessés par la réforme et la discipline. Venise, la première, adopta le concile; Cosme, grand-duc de Toscane, la Pologne et le Portugal l'imitèrent sans aucune restriction. Philippe II vint ensuite, mais sous la réserve d'observer dans l'exécution les lois de ses États. En France, Charles IX le rejeta, parce qu'il lésait les prérogatives royales et pouvait exaspérer les dissidents. Lorsque Henri IV y adhéra, il trouva de l'opposition, si bien que, quoique tacitement reconnu, il ne fut jamais reçu formellement dans le royaume. En Allemagne, attendu que le pontife refusait la communion sous les deux espèces et le mariage de prêtres, il ne fut jamais admis comme loi de l'Empire, mais seulement à titre subsidiaire, sauf à tenir les points de doctrine comme émanés de l'Église. Il en fut de même en Hongrie.

Pie IV fit rédiger une *profession de foi*, que durent signer tous les ecclésiastiques et docteurs, où le dogme est exprimé plus positivement encore que dans le concile. Foi entière y est déclarée au *Credo* apostolique et aux sacrements institués par Jésus-Christ, qui tous confèrent la grâce. Toutes les décisions du concile de Trente concernant le péché originel et la justification sont acceptées. Il est reconnu que, dans la messe pour les vivants et les morts, le prêtre offre un véritable sacrifice propitiatoire; que le corps et le sang de Jésus-Christ existent réellement ou substantiellement dans l'eucharistie, et que toute la substance du pain et du vin se convertit en la sienne, de sorte que Jésus-Christ tout entier est reçu sous l'une et l'autre espèce. On y professe la croyance au purgatoire et à l'efficacité des prières, ainsi qu'à l'invocation des saints, qui adressent pour nous les prières à Dieu; honorer les reliques, conserver et vénérer les images du

Christ, de sa mère, des saints, est considéré comme un devoir : de plus, il est exprimé que Jésus-Christ a laissé à l'Église la faculté des indulgences souverainement salutaires aux fidèles ; que l'Église catholique est la mère et l'institutrice de toutes les autres, et que l'on promet obéissance au pontife, vicaire du Christ et successeur de saint Pierre ; enfin que l'on admet tout ce qui a été légué par les traditions et défini par les conciles, spécialement par le concile de Trente.

Quelques points dogmatiques restèrent néanmoins sans solution parmi les catholiques. La supériorité des conciles sur le pape, déclarée à Constance et à Bâle, fut maintenue par les Allemands ; les Français en firent la base des libertés de l'Église gallicane ; en conséquence, ils rejetèrent l'infailibilité du pape isolé de l'assemblée de l'Église, et de grands docteurs professèrent cette opinion, sans se détacher de la communion catholique. Le cardinal Bellarmin, au contraire, se fit l'ardent champion de la suprématie papale, indépendante de tout jugement quelconque et âme de la société, dont la puissance temporelle n'est que le corps (1). Les prétentions de Grégoire VII semblaient renaître ; jamais on n'avait défendu avec tant de chaleur et des arguments aussi vifs la suprématie illimitée de l'Église sur l'État.

Cependant le saint-siège était réduit à invoquer la coopération des princes ; en effet, le duc de Bavière le soutint ouvertement, et ce rôle de défenseur d'un principe redevenu puissant lui fit acquérir une grande importance politique. Les princes ecclésiastiques de l'Empire trouvèrent aussi leur avantage à fortifier le saint-siège ; car l'opposition dont il était l'objet rejaillissait contre eux en leur qualité de prêtres. D'un autre côté, les puissants avaient toujours cherché à briser les barrières que leur opposait l'autorité ecclésiastique ; les protestants arrivèrent au but par la rébellion ouverte, et les catholiques cherchèrent à l'atteindre à l'aide de moyens termes, afin de mettre d'accord leur conscience avec leur ambition. Ainsi Venise, ainsi Louis XIV et les empereurs s'appliquèrent à séparer les attributions politiques des fonctions sacerdotales, et à augmenter les premières sans nuire au dogme. A cet effet, ils excitèrent les ambitions particulières, et tendirent, sous prétexte d'indépendance, à dé-

(1) *Summus pontifex, simpliciter et absolute, est supra Ecclesiam universam et supra concilium generale, ita ut nullum in terris supra se judicem agnoscat.* De concilii auctoritate, c. 17.

tacher des autres prêtres les prêtres de leurs États ; en outre, pour empêcher les communications directes avec le chef spirituel, ils formèrent des sociétés religieuses spéciales, afin de les rendre dociles au pouvoir qui leur permettait d'exister.

Les pontifes furent donc obligés de renoncer à leurs prétentions absolues, et les souverains obtinrent, avec le temps, les attributions ecclésiastiques que les princes protestants avaient usurpées de force. Cependant, les fausses décrétales une fois rejetées, l'autorité pontificale se trouva mieux assise, parce qu'elle fut plus mesurée, et le droit ecclésiastique subit une réforme. Ce droit prit un aspect nouveau parmi les protestants, chez qui le prince fut investi de la suprématie spirituelle, c'est-à-dire de la faculté de défendre ou de permettre un culte selon son bon plaisir, de nommer aux fonctions de l'Église, de disposer de ses biens, et d'exercer la juridiction ecclésiastique ainsi que les prérogatives diocésaines : toutes choses que, dès les premiers temps de son existence, l'Église avait combattues, afin qu'elles restassent, autant que possible, indépendantes du pouvoir temporel.

Une autre question résolue en partie par le concile, et laissée en partie à la controverse des écoles, fut celle de la grâce ; nous la verrons, dans le siècle suivant, provoquer une longue dissension intérieure signalée par le nom de Jansénius.

Après avoir fait défense à toute puissance ou dignité quelconque de publier, sous quelque prétexte que ce fût, ou d'entreprendre des commentaires, notes ou gloses sur les décrets du concile, attendu que tous devaient recourir au saint-siège en cas de doute, le pape institua une congrégation de huit cardinaux pour interpréter les décrets de réforme, de discipline et de juridiction ecclésiastique.

Il ne paraît pas qu'au moyen âge l'Église formulât de catéchismes où les éléments essentiels de la religion fussent exposés à l'usage du peuple. Mais, quand Luther lui avait reproché de négliger l'instruction des jeunes gens et du peuple, Érasme en avait publié un ; d'autres vinrent ensuite, parmi lesquels le plus célèbre est celui du jésuite Pierre Canisius (*Von Hundt*). Le concile de Trente ordonna qu'il serait fait un catéchisme général, dont la rédaction fut confiée à saint Charles ; il prit trois dominicains pour collaborateurs, et Paul Manuce revisa le style, il fut alors publié en italien et en latin, puis divisé par chapitres, enfin par demandes et par réponses, dans l'édition d'André Fabrizio. Tel est le *Catéchisme romain*, admiré pour son élégance,

Catéchismes.

1535.

1536.

sa méthode lumineuse, et véritablement propre à démontrer que la profonde et solide érudition sacrée n'a pas besoin de s'envelopper d'arguments et de formules d'école, mais qu'elle repose dans l'exposition claire et précise, dans la sublime simplicité de la pensée. Les jésuites, qui n'étaient pas d'accord avec les dominicains sur les doctrines relatives à la grâce, le discréditèrent et en publièrent d'autres, parmi lesquels figure au premier rang celui du cardinal Bellarmin.

Les protestants eurent aussi leurs catéchismes, plus simples que les nôtres, mais moins complets, parce qu'ils glissent sur une foule de questions, et ne peuvent en résoudre d'autres convenablement, à cause de la base peu sûre de leur foi; aussi l'on se demande pourquoi ils n'ont pas tout nié, après avoir nié une partie.

La frivolité que nous avons remarquée dans la littérature avait nui aux choses d'un ordre plus élevé. On sentait la nécessité de corriger les leçons apocryphes, les antiennes ridicules et les rites bouffons introduits dans l'Église par l'ignorance et la simplicité; mais des savants préoccupés de la forme, des cardinaux à qui le latin incorrect de saint Paul inspirait du dégoût, étaient-ils propres à cette tâche? Léon X chargea Zacharie Ferreri, de Vicence, de corriger les hymnes; mais celles qui remplacèrent les anciennes étaient aussi pures de style que froides de sentiment. La mort empêcha Ferreri de terminer le Bréviaire entier. Clément VII confia ce travail à Quignonez, cardinal de Sainte-Croix, qui en fit un si abrégé, et comme tel bien accueilli d'un grand nombre, qu'il faillit amener l'abolition de l'ancien et rompre la tradition. Pie V rejeta le bréviaire de Quignonez, et en publia un nouveau, obligatoire pour toutes les églises qui n'en possédaient pas un datant de deux cents ans au moins. Cette réserve n'empêcha pas le plus grand nombre d'adopter le Bréviaire romain, qui fut suivi du Missel.

Il était nécessaire aussi de préparer une édition de la Bible en rapport avec les progrès de la philosophie et de l'exégèse; celle de Robert Estienne servit de règle pour le texte grec. Le concile avait déclaré la Vulgate authentique pour sa version latine, mais sans indiquer d'après quel manuscrit ou édition imprimée; les catholiques eux-mêmes pouvaient donc choisir à leur gré. Il parut encore quelques versions nouvelles, comme celle d'Ario Montano, ou bien la version ancienne fut modifiée essentiellement, comme dans l'édition d'Isidore Clario. Sixte-

Quint, pour réprimer cette licence, publia une Bible qui seule dut faire autorité; mais, comme on y reconnut bientôt de nombreuses erreurs (1), elle fut retirée, et Clément VIII en fit paraître une autre. Les protestants eux-mêmes ne croient pas que les éditions de leurs coreligionnaires valent mieux que notre Vulgate.

Pie IV appela Paul Manuce à Rome, pour qu'il imprimât les saints Pères avec ses inimitables caractères.

Malgré les bouleversements de l'époque et l'orgueil qui craignait de donner raison aux dissidents, la réforme morale fut réalisée dans l'Église. L'idolâtrie classique fit place au sentiment religieux dans les arts, les discussions, les lettres et l'existence. Un grand nombre de conciles provinciaux furent tenus pour extirper les restes des superstitions et des inconvenances. D'autres synodes devaient s'assembler de temps à autre; à voir leur zèle, on dirait que ces pieux novateurs s'étaient flattés de ramener le monde à la pureté apostolique. Saint Charles, dans son *Rituel*, rétablit les pénitences des premiers siècles; Jean-François Bonomo, évêque de Verceil, délégué pour la visite du diocèse de Côme, adressa des avertissements sévères à l'évêque; il lui fit remarquer qu'il ne devait point avoir à son usage de meubles de prix, ni surtout de vases et de chandeliers d'argent, dont la valeur pouvait être employée à l'entretien des pauvres. Grégoire XIII, pour exécuter à la rigueur les décrets du concile de Trente, envoya des visiteurs apostoliques chargés d'examiner les comptes des églises, des établissements de bienfaisance et des confréries; mais ces délégués, trop rigides, excitèrent des mécontentements, et plusieurs princes, à l'exemple de Philippe II, les exclurent de leurs États.

L'inquisition elle-même se raviva; par des privilèges et des indults, elle s'attacha des confréries d'hommes et de femmes qui la servaient à titre de familiers. Non-seulement elle recherchait la dépravation hérétique, mais les pratiques religieuses, flairait les émanations culinaires le vendredi, et sophistiquait sur chaque expression échappée aux professeurs dans les universités. Les droits de souveraineté parurent blessés par cette manière de procéder; après avoir déclamé contre les abus, les princes ne savaient désormais s'arranger des remèdes. A Venise,

(1) Elle a été mise à l'index par Grégoire XIV, et c'est une rareté bibliographique.

un jésuite réunit les gondoliers tous les jours fériés pour les instruire dans les vérités chrétiennes ; mais la seigneurie, pensant que les gondoliers, en rapport avec des personnes de tout rang, pouvaient devenir un instrument d'espionnage, prohiba cette congrégation et chassa le jésuite. Un autre prêcha contre le carnaval ; il disait que l'argent qu'on y dépensait serait mieux employé à aider le pape dans la guerre contre les Turcs, qui menaçaient la république ; il fut expulsé.

Pie V, dont Bacon disait (1) : *Je m'étonne que l'Église romaine n'ait pas encore compté ce grand homme parmi les saints*, défendit aux médecins de visiter trois fois un malade sans qu'il se fût confessé. Il ordonna que celui qui violerait le dimanche resterait debout, un jour entier, devant les portes de l'église, les mains liées au dos ; s'il retombait dans la même faute, qu'on le fustigeât par la ville ; à la troisième fois, qu'il eût la langue percée et fût envoyé aux galères.

La cour de Rome et la ville elle-même prirent l'aspect ecclésiastique avec l'esprit de régularité ; le cardinal Tosco ne fut pas élu pape, parce qu'il laissait échapper quelques termes du dialecte lombard. La résidence fut commandée rigoureusement aux évêques et à tous les bénéficiers. On cessa de conférer des abbayes, des collégiales et des évêchés à des séculiers et jusqu'à des militaires, qui disaient : *Mon église, mes frères*, comme ils auraient dit : *Mes gens, mes chevaux*. Le népotisme resta difflamé, et, s'il fut rétabli dans le siècle suivant, il prit une tout autre forme ; les papes adoptèrent l'habitude de placer près d'eux un neveu cardinal et un autre laïque, qui acquéraient des dignités et des richesses, mais n'arrivaient pas à la domination.

De grands hommes illustrèrent la pourpre et la mitre : saint Thomas de Villanova, archevêque de Valence ; Resticucci, homme aussi perspicace que droit ; Charles Borromée, véritable restaurateur du gouvernement ecclésiastique et de la direction des âmes ; Frédéric Borromée, son cousin, qui l'imita si bien ; Salviati, dont les Bolognais répètent encore le nom avec éloge ; Santorio homme d'une extrême sévérité et digne d'être le chef de l'inquisition ; Gaspard Contarini, qui réfuta Pomponace, son maître, sur l'immortalité de l'âme, et publia des commentaires, des ouvrages polémiques et deux livres sur les devoirs de l'évêque dans un style moins barbare que celui de la plupart des

(1) *De Bello*.

théologiens; Ptolomée Gallio de Côme, qui répandit sur sa patrie d'inépuisables trésors de bienfaisance. Nous citerons dans le nombre un collège où les enfants du diocèse durent venir recevoir l'éducation, qui avait pour objet tout à la fois, la grammaire et la rhétorique, les arts et les métiers : école technique dans le genre de celles qu'a produites notre siècle. Madruzzi, cardinal de Trente, fut appelé le Caton du sacré collège, et se consacra à diriger la politique autrichienne.

La France avait aussi ses illustrations ecclésiastiques dans les d'Ossat, les Duperron, les Tolet; dans le cardinal de Sourdis et le cardinal de la Rochefoucauld, surnommé le Borromée français. Fabio Chigi, légat pontifical pour la paix de Westphalie et depuis pape, avait toujours une tête de mort sur sa table, où n'étaient servies que des racines, et un cercueil sous son lit. Guillaume Sirleto, cardinal, philosophe, bibliothèque ambulante, ne dédaignait pas de réunir autour de lui les enfants qui venaient sur la place Navona avec des fagots de bois, et les instruisait dans la doctrine chrétienne. Dans Augustin Valier de Vérone, on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de sa vaste érudition ou de sa conscience incorruptible. César Baronius travaillait la journée entière à son histoire, et mangeait avec ses domestiques. On cite aussi, parmi les auditeurs de rote, Mantica, dont les ouvrages firent autorité dans l'école et devant le tribunal, ainsi qu'Arigone, moins occupé des livres que des affaires, au milieu desquelles il conserva une réputation intacte.

Nous aurons souvent à faire mention des nonces envoyés pour affronter les tempêtes de cette époque. Nous avons déjà parlé du cardinal Bellarmín, homme très-vertueux et grand controversiste. Le savant Clavio et Jean-Pierre Maffei, qui jusqu'à son dernier soupir écrivit les histoires en latin, sont dignes de figurer à côté de lui. Muret, autre excellent latiniste, expliqua les *Pandectes* d'une manière vive et originale. Les réponses de l'Espagnol Azpilcueta étaient des oracles en droit canonique, et Grégoire XIII allait souvent s'entretenir des heures entières avec lui; cependant il ne dédaignait pas d'accomplir dans l'hôpital les offices les plus humbles. Tel était le cortège dont les pontifes s'étaient entourés, au lieu des poètes et des soldats que l'on voyait auprès d'eux un siècle auparavant.

Leur ardeur à protéger le savoir ne se ralentit pas; mais elle prit une meilleure direction. Dans la décadence des études religieuses, les jésuites, animés de l'esprit du catholicisme réformé, purent

s'occupèrent de l'enseignement ; ils peuplèrent de collèges Vienne d'abord, puis Cologne et Ingolstadt, d'où ils se répandirent en Autriche, le long du Rhin et du Mein, et à Munich, la *Rome allemande*. Leur but était d'amener les universités catholiques à soutenir la comparaison avec celles des protestants. Ce n'étaient pas de libres penseurs et des propagateurs de vérités nouvelles, mais bien des personnes officieuses, affables, dégagées d'intérêt personnel, et s'aidant les unes les autres. Dans cette invasion d'un genre nouveau de l'Europe germanique par l'Europe romaine, les théologiens allemands, en lutte les uns avec les autres et divisés sur les croyances, étaient vaincus par des esprits moins élevés, mais d'accord entre eux, et qui présentaient une doctrine raffinée jusque dans ses points extrêmes, sans laisser aucune prise au doute.

En même temps les jésuites instituaient des écoles pour les pauvres, et se livraient à la prédication avec tant de succès qu'ils excitaient l'enthousiasme de la dévotion.

Il fut enjoint aux évêques d'avoir des séminaires dans chaque diocèse. Grégoire XIII fonda et dota vingt-trois collèges, parmi lesquels un allemand et hongrois pour cent jeunes gens de ces nations, un pour les Anglais, un pour les Grecs, un pour les Maronites. Il réédifia le collège romain, fonda celui des Néophytes, et en établit un à Fulde, un à Dillingen, un à Colosvar en Transylvanie, un à Gratz en Styrie, et de même à Olmütz, à Prague, à Vienne, à Augsbourg, à Pont-à-Mousson, à Douai, à Braunsberg en Prusse, le collège Illyrique à Lorette et trois séminaires dans le Japon ; en outre, il employa deux millions d'écus romains pour subvenir à l'entretien de jeunes étudiants pauvres, et un million pour mettre des demoiselles sans fortune en état de se marier ou d'entrer en religion (1). Au cardinal Ferdinand de Médicis il suggéra l'idée d'ouvrir une imprimerie orientale, et ce prélat envoya en Éthiopie, à Alexandrie, à Antioche des voyageurs instruits, notamment les deux Florentins Jean-Baptiste et Jérôme Vecchietti, qui rapportèrent des manuscrits ; il fit fondre des caractères, et l'on put imprimer des livres à Rome en plus de cinquante langues orientales.

Dans la congrégation de *Propaganda fide*, due à Grégoire XV et à son neveu Ludovisi, treize cardinaux, trois prélats et un secrétaire s'occupaient à répandre la foi et à diriger les mis-

(1) S. FABRETTI, t. VII, liv. I, c. 3.

missionnaires, dont il fut possible, à l'aide de legs, d'augmenter ensuite le nombre. C'est une chose merveilleuse que l'activité avec laquelle les missionnaires, rayonnant de ce centre, prodiguaient leurs efforts, des Andes aux Alpes, du Thibet à la Scandinavie, pour convertir mahométans, bouddhistes, nestoriens, idolâtres, protestants.

Les prodiges de l'apostolat se renouvelèrent spécialement dans les missions des deux Indes, avec l'héroïsme le plus intrépide et les miracles les plus signalés; déjà nous avons mentionné le zèle des prédicateurs, la fureur des persécutions, la merveilleuse diffusion de la parole chrétienne et les fruits de la charité et du courage. Après tant de pertes éprouvées en Europe, les pontifes trouvaient une consolation dans les ambassades qu'ils recevaient de l'Abyssinie, du Japon, de la Perse, des anciens royaumes d'Orient et des contrées nouvelles de l'Amérique, où se fondèrent des évêchés, des couvents, des écoles et des hôpitaux. Urbain VIII fonda le séminaire Apostolique, pépinière de missionnaires et refuge pour les prélats que la réforme avait dépouillés; le cardinal Antoine Barberini institua douze bourses pour des Géorgiens, des Persans, des nestoriens, des jacobites, des melchites, des Cophtes, sept pour des Éthiopiens, six pour des Indiens ou des Arméniens.

Sixte-Quint, plus grand prince que grand pontife, publia jusqu'à soixante-douze bulles. Plein de zèle pour la foi et les bonnes mœurs, il lança l'anathème sur les adultères, les prostituées et l'astrologie judiciaire; pour l'usure et les contrats de société, il donna les règles que suivent encore les canonistes, et fixa à soixante-dix le nombre des cardinaux, qu'il voulait mettre à l'abri de tous reproches.

Ce qui prouve à quel point le sentiment religieux s'était développé parmi le peuple, c'est le nombre des miracles, quels qu'ils soient, qui furent alors proclamés, et celui des apparitions surnaturelles. La Vierge parle dans Saint-Sylvestre; elle apparaît aux Monti dans Rome, à Narni, à Todi, à San-Severino; l'image de Subiaco sue; à Langres, en 1588, un soldat qui perdait au jeu blasphème contre une image de Marie, et lui lance les dés; mais, dans cet acte, il se casse le bras profanateur. Ce miracle fit pleuvoir les dons, et deux cent cinquante processions au moins affluèrent en six mois dans cette ville, où les offrandes des croyants servirent à bâtir l'église appelée la Vierge des Miracles. Saint Charles constate l'apparition

de la Vierge à Caravaggio; à Trévise, une des images de la mère du Christ détourne, par ses larmes, les Français d'exterminer les habitants. A cette époque, il n'y a pas de contrée en Italie qui n'ait vu reproduire un miracle nouveau, ou se raviver la mémoire d'un ancien.

C'est aux hagiographes qu'il faut recourir si l'on veut admirer les vertus merveilleuses de Catherine, issue des ducs de Cardona, de sœur Béatrix d'Oñes, de Diègue et de Pierre d'Alcantara, qui renouvelèrent en Espagne les mortifications de la Thébaidé; Jean de la Croix, associé à sainte Thérèse, commentait en vers et dans des méditations le Cantique des Cantiques; Jean d'Avila faisait retentir les villes et les montagnes de l'Andalousie de puissantes prédications; Jean de Grenade, son frère en religion, donnait aux dominicains une Philosophie chrétienne pour diriger leur pensée, un Sermonaire pour régler leur parole; Louis de Léon habitua la poésie à chanter les aspirations célestes. En Pologne Stanislas Kostka, en Italie Louis de Gonzague, Madeleine des Pazzi, étaient des modèles de perfection intérieure, de charité et de contemplation des choses éternelles. Un jésuite, en 1569, instituait une congrégation qui, sous l'invocation de Marie, associait les jeunes élèves; de Naples, de Rome, de Gènes et de Pérouse, cette congrégation se répandit si rapidement que déjà en 1584 chaque ville la possédait, et Grégoire Xii l'enrichissait d'indulgences. Les associations de l'esprit passèrent des écoles à toutes les conditions; artisans et nobles, marchands et magistrats, tous invoquaient Marie dans les mêmes formules.

1602.

A Rome fut institué l'oratoire du Divin Amour, auquel appartenaient Contarini, Sadoletto (1), Ghiberti, Caraffa, qui furent ensuite cardinaux, Gaëtan Tiene et Lippomano. A Florence le cardinal Alexandre de Médicis fonda la congrégation des *Vanchetoni* ou de la Doctrine chrétienne, dont il confia la direction à Hippolyte Galantini, marchand de soie; elle existe encore, et profite surtout aux ouvriers qui travaillent ce produit. Une pieuse maison de catéchumènes fut fondée dans la même ville, à la suggestion du frère Albert Léoni. A Milan un prêtre nommé Castellini de Castello forma la compagnie de la Ré-

(1) On reprocha à Sadoletto des maximes semi-pélagiennes dans son Exposition de l'épître de saint Paul aux Romains; cette doctrine fut prohibée, et il se retracta humblement aux pieds de Paul IV.

forme chrétienne, qui, en somme, était celle du catholicisme, et qui prit ensuite le nom de compagnie des *Serviteurs des petits enfants*.

L'institution d'ordres nouveaux ou la régénération des anciens, dans le but de raviver les principes religieux et de rajeunir le monachisme au moment où l'Allemagne l'abolissait, tendait aux mêmes résultats que la réforme avec des moyens différents. Déjà, en 1435, saint François de Paule avait institué les minimes, qui, en Espagne, furent appelés *Pères de la Victoire*, parce que Ferdinand et Isabelle attribuèrent à leur intercession leurs triomphes sur les Maures, et, en France, les *Bons Hommes*, parce que leur fondateur fut désigné sous ce nom à la cour de Louis XI, Jean de Guadalupe avait introduit en Espagne les carmes déchaussés, dits *réformés* en Italie et *récollets* en France. Pierre d'Alcantara réforma aussi la règle de Saint-François. Ce bienheureux apparut à Matthieu Baschi, frère mineur de Monte-Falcone, et lui enjoignit d'observer plus étroitement sa règle. Dans cette occasion, le frère remarqua que le vêtement du patriarche était plus grossier, son capuce d'une forme différente, et qu'il n'avait ni scapulaire ni chaussure; il s'habilla donc de la même manière, et se présenta devant Clément VII, qui lui permit ces nouvelles rigueurs; de là vinrent les frères mineurs conventuels de la Vie solitaire, portant la barbe et un long capuce. Ils ne devaient pas sortir de l'Italie; mais, à son retour du concile de Trente, le cardinal de Lorraine en amena quelques-uns en France. Lorsque le pape eut levé la défense, ils furent accueillis par Catherine de Médicis, et se répandirent partout avec rapidité.

Si les jésuites étaient faits pour les hautes classes, ces religieux, aux manières quelquefois triviales et bouffonnes, convenaient mieux au peuple; ceux qui tournent en ridicule ces manières, les épreuves de leur noviciat et leurs pratiques minutieuses, oublient qu'ils furent les héros des pestes qui désolèrent ce siècle. L'étroite observance des frères de Saint-François, appelés ensuite *zoccolanti* ou déchaux, fut approuvée en 1532 en Italie, où elle acquit jusqu'à vingt-cinq provinces; elle en compta douze en Espagne et en Portugal, dix en France. Vincent Massar, de Paris, introduisit le tiers ordre de Saint-François, différent de l'ancien, et appelé aussi de l'*Étroite observance* ou de *Saint-Antoine*. Les capucins et les observants renoncèrent à la faculté accordée par le concile de Trente à

tous les ordres, même mendiants, de posséder des biens.

1622.

Paul Giustiniani avait réformé les camaldules au moyen de la nouvelle congrégation de Monte-Corona; il reléguait chaque moine dans une cellule séparée, au milieu des déserts et des

1777.

montagnes, avec le nom d'ermite. Jean de la Barrière, qui tenait en commende l'abbaye des *Feuillants*, près de Toulouse, introduisit dans la règle de Cîteaux, pour la rendre plus sévère, le silence, des abstinences, l'usage continu du pain et de l'eau; les religieux de cet ordre, qui furent nommés *scuillants*, se répandirent comme les autres. Lernel reforma les prémontrés, et Pierre Fourier, modèle des curés dans la Lorraine, les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

1618.

De l'ordre de Saint-Benoît sortirent les religieux de Saint-Maur, confirmés par Urbain VIII, qui firent vœu de se consacrer à l'étude et à l'enseignement. Après deux ans de noviciat et cinq autres passés à s'instruire dans les sciences philosophiques et théologiques, ils se préparaient aux ordres par une *récollection* d'une année. Ils instituèrent les *petits séminaires* ou écoles d'enfants; leur nombre s'accrut tellement qu'ils comptaient en France, en 1718, cent quatre-vingt-dix abbayes et prieurés. Nicolas-Hugues Ménard dirigea leurs travaux vers les antiquités ecclésiastiques; ils fondèrent l'histoire érudite, et publièrent des éditions admirables et l'*Art de vérifier les dates*.

Les religieuses capucines ou clarisses réformées, appelées encore *Filles de la Passion*, furent instituées à Naples, en 1538, par Marie-Laurence Longa, Catalane; elles se vouaient à de graves abstinences, portaient une couronne d'épines sur la tête et vivaient d'aumônes, mais sans rien demander, à moins qu'elles ne quêtassent pour les pauvres.

Sainte Thérèse
1525-1592.

Sainte Thérèse de Jésus, d'Avila, l'esprit exalté par la lecture des Vies des martyrs, s'enfuit, toute jeune fille, avec un de ses frères, dans l'intention de mourir parmi les infidèles; ramenée dans sa famille, elle passa son temps en prières continues; puis, entrée chez les carmélites, elle les reforma (*carmélites déchaussées*), resserra la clôture et proscrivit, sauf de rares exceptions, les visites des parents eux-mêmes. Elle chercha par les austérités à susciter dans l'âme des élans qui l'entraînaient vers la Divinité; comme les privations et les mortifications ne lui semblaient pas suffisantes, elle imposa le travail et l'occupation domestique, ce sel de l'âme, qui empêche les

1562.

pensées stériles et vagabondes d'y pénétrer. Le travail cependant ne devait pas être d'un grand prix, ni difficile, ni fait à des moments déterminés, mais destiné uniquement à occuper l'esprit et à produire ce qu'elle appelait la *prière de l'amour*, « dans laquelle l'âme s'oublie elle-même pour ne plus entendre que la voix du divin amant, vit toujours comme si elle était en face du Seigneur, et n'éprouve d'autre douleur que celle de ne pas jouir de sa présence. »

Sa vie, écrite par elle-même, est une révélation extrêmement curieuse d'une femme éprise d'amour pour Dieu, qui s'enivre au torrent des éternelles délices, et ne sait désigner le démon d'une manière plus désolante qu'en l'appelant le *malheureux qui n'aima jamais*. Faire sienne la volonté de Dieu, souffrir et ne pas mourir étaient ses aspirations; par obéissance elle composait des livres, et par obéissance elle en brûla qu'elle avait composés. Thérèse croyait qu'elle pouvait se tromper sur les visions et les révélations qu'elle avait, mais non pas quand il s'agissait d'obéir à ses supérieurs. Ses œuvres ascétiques, remplies d'un pieux enthousiasme, auquel se joignent la force d'esprit et la passion exclusive, sont bien supérieures à celles où elle emploie la froide dialectique; ses vers l'ont fait ranger parmi les poètes classiques de sa nation.

François, des comtes de Sales, en Savoie, qui fut ensuite évêque d'Annecy et de Genève, montra moins d'austérité; il prêcha dans le Chablais, où le calvinisme avait été introduit par les Bernois, opéra des conversions admirables par l'affection et l'estime qu'il inspirait, et y rétablit le culte catholique. Ame calme et sereine, il travaillait toujours, mais sans efforts ni précipitation. Saint Charles Borromée était apparu armé de qualités pénétrantes, souveraines, d'une autorité qui se faisait sentir et, pour ainsi dire, de la verge de la pénitence, pour convertir et contraindre à l'esprit intérieur les catholiques paganisés; saint François, au contraire, avait été revêtu de douceur, de séduction, on dirait presque de rayons angéliques, pour ramener dans le droit sentier les fils rebelles de l'Église (1). Avec Jeanne-Françoise Fremyot, veuve de Chantal, il fonda l'ordre de la Visitation, destiné principalement à recevoir les femmes qu'une constitution délicate ou malade excluait des ordres plus aus-

1567-1622.

1610.

(1) La comparaison entre les deux saints m'est suggérée par le livre d'Arnauld sur la *fréquente communion*.

tères. Elles ne devaient posséder rien en propre, et changeaient chaque année de chambre, de lit, de vêtements, de rosaires, de toutes choses; du reste, elles furent dispensées de réciter l'office et de suivre des règles trop pénibles. Leur fondateur cherchait à réprimer les exaltations intérieures et leur recommandait « de se mettre en présence de Dieu sans recherche affectée, « de ne pas désirer jouir de lui plus qu'il ne veut se montrer; « car souvent l'orgueil nous tente et nous séduit sous forme « d'extases; il faut ne prétendre qu'à suivre le chemin ordinaire des vertus. »

Les livres de François de Sales, surtout sa *Philothée*, qui respire un christianisme plein de mansuétude, sont au nombre des meilleurs ouvrages ascétiques. La langue a vieilli; mais elle conserve, malgré son incorrection et l'exubérance des images, un charme particulier. Quant à la profondeur et à la lucidité de l'esprit sous le rapport philosophique et chrétien, nous croyons qu'il peut être comparé aux meilleurs écrivains du grand siècle. Il accumule les similitudes vives et familières puisées dans la nature, dont il comprend mieux que tout autre les symboles et les beautés; il résume volontiers tout le christianisme dans l'amour de Dieu, et soutient que l'homme est entraîné vers lui par un penchant naturel, et que celui-là fait assez qui fait ce qu'il peut. A la vertu mystique il associait toutefois une grande finesse de jugement humain et de relations pratiques; toute sa vie fut une vie d'action. Il exerça surtout une grande influence sur les femmes par sa dévotion tendre et affectueuse. Plein de condescendance, il ne refuse pas même la danse à *Philothée*; dans l'ordre de la Visitation, il recherche plus la mortification de la volonté que celle de la chair; mais, quoiqu'il fût sans cesse entouré de femmes, il apportait un scrupule si rigoureux dans ses rapports avec elles que jamais il ne les entretenait seul à seul.

Camus dit, dans l'*Esprit de saint François de Sales* : « Il me menait lui-même promener en bateau sur le beau lac qui baigne les murs d'Annecy ou dans les jardins si riants de ces rivages. Quand il venait me trouver à Belley, il ne refusait jamais des promenades semblables, auxquelles je l'invitais; mais jamais il ne les demandait ni ne les faisait tout seul. Quand on lui parlait de constructions, de peinture, de musique, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmait pas ceux qui s'en occupaient; mais il aurait désiré qu'ils

se fussent servis de toutes ces occupations comme de degrés mystiques pour s'élever à Dieu; il en enseignait les moyens par son propre exemple, et tirait de toutes ces choses autant d'élévation d'esprit. Si on lui montrait de beaux jardins avec des plantes bien alignées : *Nous sommes, disait-il, l'agriculture de Dieu*; des édifices symétriquement disposés : *Nous sommes l'édification de Dieu*; quelque église magnifique et bien ornée : *Nous sommes le temple de Dieu*; puissent nos âmes être ainsi ornées de vertus! des fleurs : *Quand le jour viendra-t-il où nos fleurs donneront des fruits?... des peintures rares et parfaites : Rien n'est si beau que l'âme, qui est l'image et la ressemblance de Dieu*. Le conduisait-on dans un jardin : *Hélas! quand celui de notre âme sera-t-il semé de fleurs et de fruits, réglé, sarclé, bien net? Quand sera-t-il fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste qui apparut sous cette forme à la Madeleine?* A la vue des fontaines : *Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eaux vives s'élançant vers la vie éternelle? Quand puiserons-nous à notre gré dans les sources du Seigneur (1)?* »

(1) Voici ce que dit de saint François de Sales le P. LOUIS DE LA RIVIÈRE, minime, qui a écrit sa vie : « Tous les dimanches et au temps des caresmes, les samedis après dîner, il enseignoit le catéchisme aux petits enfants; avant quoy, environ une heure, un héraut faisoit le tour de la ville, couvert d'une casaque violette, sonnait une clochette, et criant : *A la doctrine chrestienne! on vous enseignera le chemin du paradis*. J'ay eu l'honneur de participer à ce bény catéchisme, oncques je ne vis pareil spectacle : cet aimable et vrayment bon père estoit assis comme sur un throsne, eslevé de quelque cinq degrés; toute l'armée infantine l'environnoit, et grand nombre des plus qualifiez, qui n'avoient garde de desdaigner d'y venir prendre la pasture spirituelle. C'estoit un contentement non pareil d'ouyr combien familièrement il exposoit les rudiments de nostre foy; à chaque propos, les riches comparaisons luy naissoient en la bouche pour s'exprimer; il regardoit son petit monde, et son petit monde le regardoit; il se rendoit enfant avec eux pour former en eux l'homme intérieur et l'homme parfait selon Jésus-Christ. » Et ailleurs : « Spécialement il sembloit estre en son élément lorsqu'il se rencontroit au milieu des petits enfants; là estoient ses délices et menus plaisirs; il les caressoit et mignardoit avec un sourire et un maintien si gracieux que rien plus. Eux pareillement s'accostoient de luy en toute privauté et confiance; rarement sortoit-il de son logis sans se voir souverainement environné de cette troupe agneline, laquelle, le reconnoissant pour son aymable berger, lui venoit demander sa bénédiction. Quelquefois ses serviteurs menaçoient les enfants, et leur faisoient signe de se retirer, craignant qu'ils ne l'importunassent; mais, quand il s'en advisoit, il les reprenoit tout doucement, et leur disoit de si bonne grâce : *Hé! laissez-les, laissez-les venir!*

Madame d'Estonnac, veuve du marquis de Montferrand, fonda dans la Guienne la congrégation de la Vierge, la première où les femmes, à l'exemple des jésuites, se vouèrent à l'instruction chrétienne.

Une pieuse veuve génoise, Marie-Victoire Fornari, fonda les Annonciades Célestines, séquestrées de toute relation avec le monde pour vivre entièrement de la vie de l'esprit. Madame d'Orléans-Longueville fonda aussi à Paris la congrégation de la Vierge du Calvaire, dirigée par le célèbre P. Joseph, capucin, conseiller de Richelieu.

Gaëtan.
1490-1547.

Le clergé séculier avait besoin d'une prompte restauration. Gaëtan Tiene, noble vicentin, homme excellent et paisible, ascétique jusqu'à l'enthousiasme, qui pleurait en priant, et désirait réformer le monde, mais sans que le monde s'aperçût de lui, s'unit à l'impétueux Jean-Pierre Caraffa, évêque de Chieti; ce prélat, voyant qu'il ne faisait qu'ajouter à ses inquiétudes en s'abandonnant aux inspirations de son cœur, avait cherché la paix dans le sein de Dieu. Après s'être entendus comme l'ange avec l'aigle, ils établirent leur demeure sur le mont Pincio, aujourd'hui si riant et si peuplé, alors désert; et instituèrent les clercs réguliers de la congrégation de Latran, dits communément théatins de l'évêché de Caraffa, qui fut ensuite Paul IV. Cet ordre se composa de prêtres liés par des vœux monastiques, mais dégagés des règles étroites, afin de pouvoir vaquer librement à la prédication, à l'administration des sacrements et aux soins des malades. Ils professèrent la pauvreté sans mendier toutefois, attendant l'aumône de la main qui revêt le lis des champs. Ils s'imposèrent la tâche de rendre au culte son ancien lustre, de recommander le fréquent usage des sacrements, de visiter les malades, les prisonniers et les condamnés, de convertir les hérétiques. Saint-André d'Avellino jeta bientôt sur eux un grand éclat.

1524.

1553.

La ville de Milan, dévastée par des guerres dont elle fut le prétexte et la victime, vit fonder, par la coopération de Marie-

puis les mignottant et les flattant de sa main sur la joue : *Voicy mon petit mesnage (faisoit-il), c'est mon petit mesnage que cecy.* Au demeurant, plusieurs attribuoient presque à miracle de ce que les poupons encore pendillant à la mamelle, si tost que de loing entre les bras de leurs mères ils le découvroient venir le long des rues, trépignoient, se demenoient, et, quand se mettoient à pleurer si on ne les portoit vivement au saint homme, duquel ayant esté festoyez et benits, ils restoient contents et satisfaits. »

Zacharie de Crémone, de Barthélemy Ferrari et de Jacques-Antoine Morigla, patriciens milanais, les clercs réguliers de Saint-Paul, ou barnabites. Ils eurent pour destination de se livrer aux travaux des missions, de diriger des séminaires et de venir en aide aux évêques; en outre, ils faisaient le vœu de ne briguer aucune charge dans leur congrégation, et de n'en point accepter au dehors sans une dispense du pontife.

Nous pourrions ajouter les congrégations du Bon Jésus, de la Mère de Dieu, de la Bonne Mort, des Écoles pieuses et d'autres encore sous des noms divers.

Philippe de Néri, Florentin, lequel unissait à l'érudition cette humilité qui l'accompagne trop rarement, à tel point qu'il recherchait le mépris du peuple avec autant de soin que d'autres recherchent son admiration, s'associa au cardinal Baronius et à d'autres personnes d'un grand mérite pour instituer l'ordre des prêtres de l'Oratoire. Les oratoriens eurent un hospice pour ceux qui venaient en pèlerinage au tombeau des apôtres, et, lors du jubilé de 1600, ils y reçurent en trois jours quatre cent quatre mille cinq cents pèlerins, sans compter vingt-cinq mille femmes (1). Ils pouvaient, quand ils voulaient, retourner dans le monde, n'ayant d'autres règles que les canons, d'autres vœux que le baptême et le sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité.

Philippe de Néri était le père des plus grands saints, comme Borromée, François de Sales et Félix de Cantalice; il avait pour amis les hommes les plus studieux, tels que Tarugi, illustre prédicateur, confesseur et cardinal; Silvio Antoniano, littérateur et poète qui écrivait les brefs pontificaux; le grand médecin Michel Meriati et Baronius, qu'il excita à son grand travail des *Annales*; cependant il se tenait au milieu des mendiants en haillons, sous les portiques de Saint-Pierre, auprès des boutiques des changeurs, aux tribunaux ou dans les palais, insinuant, avec son inaltérable douceur ou les vives saillies naturelles à sa nation, la charité, la justice, et relevant parfois la vertu chancelante. Il se montrait aussi indulgent dans les choses accessoires qu'inébranlable sur les points essentiels; au confessionnal, il dirigeait les consciences avec une perspicacité admirable, et,

(1) On calcule que ce jubilé fit affluer à Rome trois millions de dévots dans l'année. Les princes, les cardinaux, y faisaient les stations, confondus avec le vulgaire. Il s'opéra alors beaucoup de conversions.

1615-1698.

1564.

dans l'oratoire, il admettait la jeunesse à des dévotions sans rigueur et à des études libérales. Encore aujourd'hui, l'on va s'asseoir, avec un plaisir mêlé de respect, sur un coteau délicieux dans Transtévère, d'où l'on domine entièrement Rome, et qu'il avait disposé en amphithéâtre : c'est là qu'à l'ombre de beaux arbres, il faisait représenter aux jeunes gens de petites comédies destinées à leur inspirer la piété, véritable et nouvelle bénédiction de l'art et du théâtre.

On revit alors dans la chaire, où les moines seuls montaient auparavant, des prêtres avec le surplis et le bonnet carré. Jean Romillon fonda l'ordre de la Doctrine chrétienne, qui réorganisa l'instruction élémentaire; Bourdoisse, reconnaissant la nécessité de rétablir la discipline et la régularité parmi les ecclésiastiques, faisait vivre en commun ceux qui étaient attachés aux paroisses dans la communauté des prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet; Pierre de Bérulle, ecclésiastique d'un haut rang, organisa, à l'exemple de Pierre de Néri, les prêtres de l'Oratoire, liés par de simples promesses, congrégation où *entre qui peut, d'où sort qui veut*, et destinée à former de bons prêtres. Ils eurent bientôt les séminaires et d'autres écoles, fournirent d'excellents prédicateurs et produisirent en peu d'années un nombre considérable d'œuvres de théologie, d'éloquence, de littérature agréable, de critique et d'histoire.

À la même époque Jean-Jacques Olivier, homme d'intentions excellentes, mais dépourvu d'expérience pratique, fondait à Paris le séminaire de Saint-Sulpice, tout près de ce faubourg Saint-Germain que l'on appelait le petit Genève à cause des nombreux protestants qui l'habitaient. De ce séminaire, modèle en France de tous les autres, sortirent des évêques et des prêtres d'un grand zèle et d'un grand savoir; cette congrégation rendit de tels services qu'elle fut rétablie la première après la révolution. On lui doit aussi une espèce d'association contre les duels.

Vinrent ensuite les solitaires de Port-Royal, qui, s'ils s'égarèrent, offrirent cependant de frappants exemples de piété et de mansuétude, associées à un haut savoir et à une éducation d'une extrême délicatesse.

On ne vit point dans ces ordres ni dans les autres, soit nouveaux ou réformés, ces austérités excessives, ces psalmodies éternelles et ces prostrations répétées qu'on avait imposées, dans des siècles grossiers, pour des sens qui avaient besoin de secousses violentes; dans cette riche variété d'ordres, on avait songé plutôt

au recueillement de l'âme, à la mortification du cœur, à l'éducation de l'intelligence et aux moyens de parvenir à dominer la matière par la vigueur de l'esprit.

La misère du peuple s'était considérablement accrue pendant les guerres de ce siècle, et la clôture de tant de couvents priva une infinité de personnes du pain du corps aussi bien que de la nourriture spirituelle. Pour n'en citer qu'un exemple, lorsque Henri VIII les eut abolis en Angleterre, la foule d'individus qui vivaient des aumônes des monastères restèrent sans ressources, et le pays fut inondé de mendians; alors Édouard VI ordonna que tous ces vagabonds fussent faits esclaves (*slaves*); mal nourris, avec un collier de fer, ils étaient poussés au travail à coups de bâton. Cette loi fut reproduite, mais sans diminuer la misère, si bien qu'Élisabeth se trouva obligée d'instituer la *taxe des pauvres*, c'est-à-dire de rendre obligatoire et légale cette charité qui tire non-seulement son mérite mais son efficacité de sa nature spontanée, et qui peut se tromper, mais non pas être faussée.

Les catholiques employèrent d'autres remèdes. Jérôme Miani, gentilhomme vénitien, défendit contre les Allemands la forteresse de Castelnuovo pendant la ligue de Cambrai; fait prisonnier, il médita sur lui-même, comme Ignace dans une pareille circonstance; car le lit et la prison, épreuves terribles, fournissent de salutaires occasions de réfléchir sur le passé et de songer à l'avenir. Délivré miraculeusement, il se mit à recueillir les enfants restés orphelins à la suite de ces guerres et de ces famines; il parcourut les îles vénitiennes, à la recherche de ces infortunés, et ranima la charité; bientôt de nombreux hospices furent ouverts pour donner asile et instruction aux enfants abandonnés, et ramener au bien les pauvres filles égarées. Aidé par des amis animés de la même pensée, il institua à Somasca d'autres cleres réguliers destinés à instruire dans les lettres, les arts mécaniques et la vertu. La congrégation de la Doctrine chrétienne, instituée par César de Bussi, Milanais, né en France et destiné à catéchiser les pauvres, demeura pendant quelque temps réunie aux Somasques, dont elle fut ensuite séparée.

A la même époque, Jean de Dieu, soldat portugais, classé parmi les fous par un monde qui ne le comprenait pas, ouvrait à Grenade, pour venir au secours des malades, une petite maison qui bientôt devint un vaste hôpital. Ses disciples en fondèrent d'autres, qu'ils desservaient eux-mêmes, et formèrent une

1331.

1330.

communauté dite les *Faites bien, frères*, de l'exhortation qu'il leur adressait comme règle unique.

En Espagne, pour réformer les augustins, on nomma une junte dont Joseph Calasanzio, gentilhomme, fut secrétaire. Enlevé à la prière solitaire pour aider les évêques dans leurs travaux, il alla prêcher dans les Pyrénées, au milieu des mal-fauteurs et d'un clergé avare et ignorant. Il créa des monts annonaires (*monti frumentari*) et des monts de piété, fonda des dots pour les jeunes filles, et puis se rendit à Rome, non pour solliciter la prélature ou le cardinalat, mais pour visiter les hôpitaux et les prisons. Il recueillait les enfants des pauvres et les conduisait à l'école, ce qui amena la formation d'une congrégation qui ajoutait à ses vœux celui de donner gratuitement l'instruction aux enfants; elle fut élevée par Grégoire XV au rang d'ordre régulier, sous le nom de *Pauvres de la Mère de Dieu des Ecoles pies*.

La sœur Angèle de Brescia, née à Desenzano, était entrée dans le tiers ordre de Saint-François; à l'âge de vingt-six ans, elle annonça que Dieu lui avait ordonné de fonder une société nouvelle, réunit soixante-treize compagnes des premières familles de Brescia, et les mit sous la protection de sainte Ursule. Elles devaient rester au sein de leur famille, se mettre à la recherche des malheureux pour les secourir, visiter les hôpitaux et les malades, et, pour quatrième vœu, s'engager à instruire les petites filles. Les fondatrices comprirent qu'elles faisaient une révolution, et disaient : — Il faut, au moyen de la jeunesse, renouveler le monde corrompu; les jeunes filles réformeront les familles; les familles, les provinces, et les provinces, le monde. Du reste, elles n'avaient point de règles austères, ni contemplation; l'active sainte Marthe était leur modèle. Marie l'Huillier, comtesse de Sainte-Beuve, qui les introduisit à Paris en 1604, aimait les plaisirs de la vie, et ne le dissimulait pas. Cette admirable institution de bienfaisance et de charité exhalait un tel parfum de sainteté que Charles Borromée en accueillit quatre cents environ dans son diocèse; la France, en 1668, en avait 313 maisons; plus tard elles se répandirent non-seulement en Europe, mais au delà de l'Atlantique, et saisirent d'étonnement, par les miracles de leur charité, les sauvages du Canada, où elles prêchaient l'Évangile comme dans la capitale de la France et de l'Angleterre (1).

(1) « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que

Louise Legras, de Marillac, fonda la maison des filles ou sœurs de la Charité, pieuses dames qu'elles envoyait par trente et quarante sur les champs de bataille, dans les villes assiégées, et jusque dans les pays étrangers, pour secourir les malades, comme elles firent à Varsovie durant la peste de 1652.

La charité trouva un magnanime champion dans saint Vincent de Paul, né en France (Dax), d'une famille bourgeoise. Venu au monde dans un temps où les guerres de religion avaient désolé son beau pays, et lorsque les rois multipliaient les douleurs avec leurs soldats, il entreprit d'adoucir tous les maux avec l'aide de Jésus-Christ; dans ce but, il sollicitait la bienfaisance des riches et fournissait aux paysans de l'argent, des ustensiles, des provisions, pour qu'ils retournassent à leurs travaux et reprissent courage. Il recueillit en père tendre cette foule d'enfants abandonnés par la misère ou le vice, et les confia aux soins des *Sœurs de la Charité*, auxquelles il fit oublier les commodités de la vie pour assister les malades, et devenir les mères selon Jésus des enfants qu'avaient délaissés leurs mères selon la chair (1). Puis il va se jeter au milieu des bagues, des galériens, pour secourir ces êtres gangrenés que la société repousse, et changer la sentine du mal en une école d'amélioration.

Informé de l'état déplorable où la guerre avait réduit la Lorraine, il réduisit, pour la secourir, la congrégation au plus strict nécessaire, et fit passer dans cette province autant d'aumônes qu'il put en recueillir. La misère était telle que des jeunes filles, même de bonne maison, étaient réduites à prolonger leur vie au prix de leur honneur. Les religieuses violaient leur clôture pour aller en quête de pain; les curés mouraient d'inanition avec leurs paroissiens, ou s'attelaient à la charrue, faute de bœufs. Les mères, au lieu d'abandonner leurs enfants, les mangeaient. Les loups erraient en plein jour dans les campagnes désertes et dévoraient les hommes, qui eux-mêmes s'étaient repus de che-

fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ces ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. » VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*.

(1) Napoléon dit, en parlant des sœurs de Saint-Vincent de Paul : *Celles-là, oui, ce sont des institutions utiles. Parlez-moi de sacrifices pareils, et non de vos philanthropes, qui bavardent et n'effectuent rien.*

St-Vincent
de Paul.
1677-1660.

1682.

1659.

vaux et de chiens. La famine était partout, dans les meilleures villes comme dans les campagnes ; à Metz, à Toul, à Verdun, on ramassait dans les rues, chaque matin, dix ou douze personnes mortes d' inanition.

Vincent, infatigable dans sa charité, inépuisable dans ses ressources, parvint à expédier dans cette province six cent mille livres, lui qui n'avait pas un sou en propre ; pour cette œuvre il employa les missionnaires, qui devaient se frayer passage à travers les assassins et les Cronos, et, une fois arrivés, recueillir les enfants, soigner les malades et chercher des nourrices. Pendant ce temps il frappait à Paris aux portes des plus hauts personnages, attendrissait les plus durs ; et déterminait la reine à donner jusqu'à ses tapisseries. Puis, lorsque la continuation de la guerre eut chassé en foule les habitants sur Paris, il leur donna asile et les nourrit ; il plaçait les femmes près des dames, fournissait aux hommes des instruments aratoires et des moyens pour rendre au sol sa fertilité ; il réclamait pour les personnes de condition des secours aux familles nobles, dont la charité était excitée par les sacrifices qu'il s'imposait ; car il n'hésitait pas lui-même à mettre sa congrégation dans le cas de ne pas savoir comment vivre le lendemain.

Les rois étendaient les maux de la guerre sur l'Artois, la Picardie, la Champagne, réduites au désespoir, à la famine, et Vincent répandait la charité sur ces contrées. Lorsque tous ces fléaux eurent disparu, il redoubla de zèle pour assister les infortunés, et ramener les âmes que le désespoir avait entraînées à l'implété ; il se présenta devant Richelieu, et lui dit : *Monseigneur, donnez la paix à la France et à ses provinces désolées ; ayez pitié de tant de malheureux concitoyens.*

Il avait fondé à Rome la congrégation de la Mission, composée de prêtres séculiers qui faisaient vœu de continence, et s'en allaient en tous lieux, pendant huit mois de l'année, prêchant, confessant, instruisant les enfants, rétablissant la paix, rendant justice, soulageant les pauvres et les malades, puis terminaient leurs travaux par une communion générale. Ils ne devaient jamais se mettre à table qu'entre deux mendiants, et disaient : *Nous sommes les prêtres des pauvres ; Dieu nous a choisis pour leur soulagement ; c'est là notre devoir essentiel, le reste n'est qu'accessoire.* Ils eurent bientôt institué vingt-cinq missions, qui s'élevèrent en peu de temps au nombre de quatre-vingt-quatre.

Ils ne se bornèrent pas à la France ; ils se répandirent dans la

Corse, déchirée par des vengeances impitoyables, et dans l'Italie, où le Piémont, le pays de Gènes et la Romagne n'offraient que trop de matière à leur zèle. Les pères qui conduisaient les troupeaux dans la campagne de Rome et les vallées de l'Apennin, restaient des mois entiers sans approcher des sacrements et sans entendre de prédication, ignorant jusqu'aux vérités capitales de la foi. Les missionnaires, afin de les instruire, les rassemblaient, le soir, dans les étables ou dehors, et, les jours de fête, ils les appelaient à quelque tabernacle pour les régénérer par les rites sacrés.

1035.

Vincent lui-même parcourut le monde pour chercher l'ignorance à instruire, le vice à corriger, la vertu à soutenir, la pauvreté à substantier; il endura le martyre du mépris et de la calomnie, et s'en vengea en détournant la reine d'affamer Paris, comme elle voulait le faire pour châtier ses habitants.

Il fut aidé puissamment par le P. Bernard, connu sous le nom du *pauvre prêtre* dans les hôpitaux, les prisons et les bagnes. Cet homme pieux introduisit les assemblées de charité dans les paroisses de Paris, et concourut à l'institution des sœurs de la Charité, comme à celle du Refuge pour les pécheresses.

Si nous réfléchissons que tant de héros, raillés par la sagesse et bénis par la douleur, s'accordaient tous sur le but et les moyens, quoiqu'ils agissent dans une pleine indépendance les uns à l'égard des autres, nous devons reconnaître que leur mission fut opportune et réclamée par le temps. Il est vrai que le mal n'était pas détruit dans sa racine, que la fausse philosophie s'enseignait encore dans les écoles, que l'organisation des universités et des corporations religieuses, auxquelles était confiée la haute instruction, n'avait pas changé; il est vrai encore que les ordres nouveaux s'attiédirent; dégénérent; mais la charité venait remédier aux abus, et empêcher la corruption d'atteindre à son extrême limite. Or le triomphe des catholiques nous paraît incontestable lorsqu'ils peuvent opposer leurs réformes, dans les œuvres et la charité, à cette autre religion qui doutait, qui niait, qui détruisait; nous avons aussi la confiance inébranlable, parce qu'elle repose sur des promesses infallibles, qu'il restera toujours un catholique pour prier sur le tombeau du dernier dissident.

CHAPITRE XX.

RÉFORMÉS ITALIENS. — ANTITRINITAIRES.

Le génie de la réforme s'était manifesté en Italie avant d'éclater ailleurs; si, d'accord avec les circonstances et le caractère national, il fut démocratique en Suisse, calixtin avec les husites, les vaudois et les wicléfites, aristocratique en Danemark, princier en Allemagne, il se montra en Italie lettré et rationaliste. Jourdain Bruno, Jérôme Cardan et d'autres avaient porté sur les choses sacrées le scalpel audacieux du raisonnement. Les deux écoles des platoniciens et des aristotéliens ne combattaient pas l'Église, mais la mettaient de côté; au nom de la philosophie, ils soutenaient, les uns la mortalité de l'âme, les autres l'inspiration individuelle. Ce n'étaient pas des hérétiques, mais des païens, comme si la parole évangélique n'avait jamais retenti.

1462 - 1526.

Pierre Pomponace, de Mantoue, était l'adorateur d'Aristote; tourmenté par les douleurs de Prométhée dans l'inquiétude du vrai, mais effrayé des plaisanteries dont le vulgaire accable celui qui le cherche, comme aussi des persécutions de l'inquisition, il jugea nécessaire de se plonger dans le doute. Il ne croit pas que les dogmes et la discipline religieuse lui interdisent la discussion, d'autant plus qu'il s'occupe de morale plus que de métaphysique. Dès lors (1516) il élucide les arguments qui peuvent servir à prouver la mortalité de l'âme, ou plutôt il établit en principe que la raison seule est insuffisante pour démontrer l'immortalité, le libre arbitre et la Providence. Du reste, il professait un grand respect pour la tradition religieuse. Dans son traité de *Incantationibus*, il veut qu'on s'en tienne à la nature toutes les fois que le raisonnement suffit à l'explication des phénomènes, quelque extraordinaires qu'ils soient; c'est ainsi qu'il traite lui-même une foule de prodiges et de miracles, excepté ceux de l'Évangile; il a recours à la théurgie, où viennent aboutir les aristotéliens par le raisonnement, les platoniciens par la contemplation. Selon lui, toute chose est enchaînée dans la nature, et les événements de la terre se lient à ceux du ciel. Comme déduction, les révolutions des empires et des religions dépendent des révolutions des astres. Les thauma-

turges sont d'excellents physiciens qui prévoient les prodiges naturels et les relations occultes du ciel avec la terre, et qui profitent des moments pendant lesquels les lois ordinaires sont suspendues pour fonder de nouvelles croyances. Lorsque l'influence a cessé, les prodiges cessent, les religions tombent, et l'incrédulité régnerait si de nouvelles constellations n'amenaient pas de nouveaux prodiges et de nouveaux thaumaturges.

Cet ouvrage fut réfuté par un grand nombre d'écrivains, brûlé publiquement à Venise, et défendu, à la cour même de Léon X, par le cardinal Bembo (1). Pomponace est à coup sûr le philosophe le plus influent de son temps; toutes les fois qu'un professeur commençait les dissertations habituelles, les jeunes gens l'interrompaient en criant : *Parlez-nous des âmes*, pour connaître tout d'abord sa manière de voir sur les questions fondamentales. Cette opinion n'était pas un fait isolé; elle eut certes pour adhérents Simon Porta, Lazare Bonamico, Jules-César Scaliger, Jacques Zabarella et César Cremonino de Cento. La transaction de Pomponace entre la foi et la philosophie, Crémolino la supprimait hardiment; il disait : *Intus ut libet, foris ut moris est*, et du fond même de la tombe il protestait contre l'immortalité par cette épitaphe, qu'il avait faite lui-même : *Hic jacet Gremoninus totus*. Pour ne pas citer d'autres noms, Machiavel, le plus fameux, ne croyait pas au Christ, mais à l'astrologie.

Une fois la guerre déclarée, la réputation des littérateurs italiens fit que les novateurs étrangers aspirèrent à leur suffrage, et cherchèrent à répandre leurs écrits dans le pays qu'ils habitaient; d'un autre côté, les Italiens, entraînés par la vivacité de leur esprit, voulurent connaître les prédications nouvelles. François Calvi de Ménagio (*Minicio*), libraire à Pavie, envoya demander à Froben de Bâle les œuvres de Luther, et les répandit en Lombardie. On fit à Venise une réimpression anonyme de son *Pater* et des *Lieux communs* de Mélanchthon, sous le titre de *Principes de la théologie d'Hippophile de Ter-*

(1) On peut consulter sur la réforme en Italie :

TIRABOSCHI, vol. X, p. 560.

THOMAS MAC CRIE, *Histoire des progrès et de l'extinction de la Réforme en Italie dans le seizième siècle, avec un abrégé de l'histoire de la Réforme chez les Grisons* (anglais); 1830.

CANTU, *Storia della città e diocesi di Como* (livre VIII), et *Rivoluzione de la Valtellina nel secolo XVI*.

ranegra, du *Catéchisme* de Calvin et du *Commentaire* de Martin Bucer sur les psaumes, sous le nom d'Arrezio Féline. Ainsi les œuvres de Zwingle sous le nom de Corisio Pogerio, et celles d'autres hérésiarques circulaient sans exciter les soupçons. Les opinions nouvelles étaient répandues soit par des soldats, soit par les étudiants d'Allemagne qui venaient se perfectionner en Italie, ou bien par ceux d'Italie qui fréquentaient les universités allemandes; Bembo et Sadoletto entretenaient une correspondance amicale avec Mélanchthon, réputé grand érudit.

Les novateurs avaient l'adhésion de ceux qui, en si grand nombre, réprouvaient les abus de la cour de Rome. Bientôt ils eurent un centre dans la cour de Ferrare, où Renée de France, fille de Louis XII et femme d'Hercule d'Este, avait apporté ces opinions de sa patrie. Cette princesse donna quelque temps asile à Calvin et à Marot; elle accueillait tous les dissidents expatriés, et sa petite Église dura jusqu'en 1550. D'autres foyers d'hérésie se formèrent à Venise, à Vicence, à Trévise et ailleurs; mais l'inquisition veillait, et beaucoup d'hérétiques durent abandonner leurs asiles. Dans le nombre se trouvèrent plusieurs Ferrarais, outre ceux qui furent condamnés (1); le Mantouan François Stancari alla prêcher en Pologne; Matthieu Gentile et deux de ses fils enseignèrent à Oxford et à Altorf; il faut y joindre Guillaume Gratarola, médecin de Bergame, et beaucoup de Napolitains.

Comme chacun, en Italie, avait la liberté de censurer la cour romaine, l'opposition, qui s'irrite par la compression, avait un caractère moins violent. Les Italiens, peuple d'imagination, devaient répugner à un culte qui réprouvait la pompe, sans épargner ces beaux-arts formant une si grande partie de la gloire nationale; d'autre part, ils sentaient combien la papauté donnait d'importance à leur pays, où elle attirait l'argent, les personnes et les affaires. Tous les princes et les familles illustres avaient dans les prélatures et le sacré collège des parents qui jouissaient de gros bénéfices, exerçaient de l'influence; les gens de lettres eux-mêmes trouvaient des Mécènes dans les papes et les cardinaux. L'intérêt qui poussait les étrangers détournait donc les Italiens, sur lesquels d'ailleurs veillait de plus près l'autorité

(1) Olimpia Maratti, qui s'était enfuie de cette ville, écrivait d'Heidelberg : *Ferrariæ crudeliter in christianos animadverti intellexi, nec summis, nec infimis parci, alios vinciri, alios pelli, alios fuga sibi consuleri.*

ecclésiastique. Sous l'influence de ces motifs tout humains, l'amour de la nouveauté se restreignit dans un petit nombre, et ne gagna ni la plèbe ni les princes; néanmoins on se tromperait si l'on croyait que la réforme ne s'étendit pas et n'eut aucune influence.

Le cardinal Sadoletto se plaignait que le pape ne s'aperçût pas de la désaffection des esprits; et de leur disposition à se révolter contre l'autorité ecclésiastique (1); le cardinal Caraffa déclarait à Paul III que l'hérésie luthérienne avait infecté l'Italie, et séduit non-seulement de hauts fonctionnaires, mais encore des membres du clergé (2). En 1536 Paul III écrivait à l'évêque de Modène qu'on avait découvert à Milan des assemblées de personnes notables des deux sexes, qui professaient les erreurs de frère Baptiste de Crème (3).

Celio Secondo Curione de Chieri, entraîné par les livres de Luther, se rendit en Allemagne avec Jean Cornelio et François Guarini, qui devinrent ministres protestants; puis, à Milan et dans le Piémont, il manifesta des idées luthériennes, ce qui ne l'empêcha point d'être nommé professeur à Pavie (4).

Le frère Bernardin Ochino, de Sienne, s'était fait une réputation d'excellent prédicateur; Charles-Quint disait de lui : *Il ferait pleurer les pierres*; et Bembo : *Il fait tourner toutes les têtes; hommes, femmes, tous en sont fous. Quelle éloquence! quelle autorité!* Par les livres de Luther il apprit à chercher dans les saintes Écritures ce qui convenait à sa passion; indigné contre le pape, qui ne l'avait pas élevé au cardinalat, il se mit à déclamer contre lui, eut peur, et s'enfuit à Genève. Mais, ne pouvant se résigner à croire en Calvin, lui qui s'était refusé à croire à l'Église universelle, il fut obligé de s'en aller, maudit et persécuté. Enfin, d'erreur en erreur, il se trouva conduit à soutenir la polygamie.

Jean Mollio de Montalcino, minorite (1533), sema les opinions nouvelles dans Bologne, centre d'études et peuplée d'élèves; comme le prouve la correspondance des coryphées étrangers, elles germèrent dans un grand nombre, et un gentilhomme se déclarait prêt à lever six mille soldats si l'on faisait la guerre

(1) RAYNALD, *ad annum* 1539.

(2) SPONDANI, *ad annum* 1543.

(3) RAYNALD, *ad annum*.

(4) STUPANI, *Oratio de Cælli Secundi Curionis vita*.

au pape (1). A Florence était né Pierre Martyr Vermiglio, prédicateur instruit, qui, après avoir connu les livres de Zwingle, se mit à répandre ses dogmes avec Mollio, et put établir une église à Naples, une à Lucques, une autre à Pise (2); mais, ne se trouvant pas en sûreté, il s'enfuit à Strasbourg, où il fut professeur. Michel Agnolo, frère prêcheur, s'enfuit de Florence (1550); il exerça l'apostolat à Soglio chez les Grisons, et publia une *Apologie, dans laquelle on traite de la véritable et fausse Église, de l'essence et qualité de la messe, de la véritable présence du Christ dans le sacrement de la cène, de la papauté, et de la primauté de saint Pierre, des conciles et de leur autorité*, etc.

Le médecin Grillenzone avait formé à Modène, si voisine de Ferrare, une académie infectée des erreurs luthériennes. Le Sicilien Paul Ricci, homme érudit et imbu des dogmes réprouvés, qui se faisait appeler Lysias Philène, vint dans cette ville en 1540; il inspira une telle hardiesse qu'il en était parlé partout publiquement. Il fut arrêté et conduit à Ferrare, où il se rétracta; mais la semence germa, et les prédicateurs furent en butte à tant de moqueries que l'on n'en trouva plus qui voulassent prêcher à Modène. Rome, pour remédier au mal, envoya un formulaire de foi que durent souscrire les personnes suspectes, entre autres l'évêque Égidius Foscarari, le célèbre cardinal Morone et Louis Castelvetro.

Cet esprit d'élite avait traduit les *Lieux communs* de Mélancthon, qui, imprimés à Venise, furent brûlés par le bourreau; puis, s'étant engagé dans une ignoble querelle avec Annibal Caro, il fut accusé d'hérésie, et, coupable ou non, il s'enfuit à Chiavenna, qui l'accueillit avec hospitalité, et lui donna plus tard une honorable sépulture (3).

Dans la même ville de Chiavenna séjourna longtemps Jérôme Zanchi, chanoine régulier d'Alzano, sur le territoire de Bergame; il fit imprimer à Genève six volumes d'ouvrages théologiques, qui le mirent en grand crédit; on disait même qu'il suffirait à lui seul pour combattre tous les Pères du concile de Trente. Augustin Mainardi, qui écrivit l'*Anatomie de la messe*

(1) SECKENDORF, *Historia luteranismi*, t. III, p. 68, 69, 579.

(2) SINCLERI, *Oratio de vita P. M. Vermilii*.

(3) Sa pierre sépulcrale, que l'on y conserve encore, porte ce qui suit : *Dum patriam, ob improborum hominum sævitiam, fugit, post decennalem peregrinationem, tandem hic, in libero solo liber moriens, libere quiescit.*

et la *Satisfaction du Christ*, vécut et mourut aussi dans ces murs. Le juriconsulte Jacob Acconcio, de Trente, s'enfuit à Zurich avec le Romain François Belti, puis à Strasbourg, et reçut des marques d'estime répétées d'Élisabeth d'Angleterre, à laquelle il dédia ses célèbres *Stratagèmes de Satan en fait de religion* (Bâle, 1506). Dans cet ouvrage, traduit en plusieurs langues, il s'efforce de réduire à un très-petit nombre les dogmes essentiels du christianisme, afin d'amener une tolérance mutuelle entre les différentes sectes.

Nous avons déjà fait mention de Pierre-Paul Vergerio, nonce du pape en Allemagne, qui s'était flatté de convertir Luthér. De retour à Rome et mal récompensé, peut-être déjà suspect, il fut nommé évêque de Capo d'Istria, sa patrie, où il se mit à corriger les abus ecclésiastiques; cette conduite, qui parut une impiété à ses rivaux, fut dénigrée surtout par Muzio et della Casa. Au concile de Trente, où il s'était présenté, il ne put obtenir d'audience, s'enfuit dans la Valteline, et, poussé par le dépit ou le besoin, il devint un novateur furieux; il écrivit avec violence contre les prélats et le concile, et propagea très-efficacement la réforme. Un autre Vergerio (Jean-Baptiste), évêque de Pola, apostasia également.

Panizzi a réimprimé, dans l'édition anglaise du *Roland amoureux*, un opuscule de Vergerio (Bâle, 1554), où il affirme que le Berni s'est servi de ce poème, comme d'un voile, pour donner cours aux doctrines nouvelles, qui toutefois en furent éliminées à la mort de l'auteur; il cite à l'appui dix-huit stances formant le prologue du vingtième chant, qui sont tout à fait dans le sens protestant; l'éditeur en conclut que les doctrines luthériennes étaient alors aussi communes en Italie, dans la classe éclairée, que les opinions libérales le sont aujourd'hui. C'est là une preuve incertaine, mais qui n'est pas nouvelle; car d'autres écrivains avaient déjà voulu compter parmi les réformés Trissino, Alamanni, Manzolli (*Zodiacus vitæ*), dont les écrits fourmillent d'invectives contre le clergé, Victoire Colonna et bien d'autres. On a tort de confondre les personnes qui réprouvent les abus avec celles qui proclament solennellement la protestation fondamentale de la raison individuelle comme interprète unique du code sacré. Pallavicino parle de Marc-Antoine Flaminio comme séduit réellement par ces doctrines, « bien que, dans ses dernières années, la conversion du cardinal Pool l'eût fait rentrer en lui-même, écrire et mourir catholiquement. »

Parmi les nombreux Italiens accusés d'hérésie, quelques-uns censuraient la cour romaine, mais sans vouloir la détruire ; d'autres demandaient soit une réforme du clergé, soit une épuration du culte, et plusieurs émettaient, de vive voix ou par écrit, des opinions erronées ; mais l'intelligence était coupable, et non la volonté. Les individus qui embrassaient résolument les doctrines nouvelles, préféraient Zwingle à Luther, parce qu'il avait écrit en latin et faisait preuve d'une plus grande logique ; mais la question de la présence réelle amena bientôt en Italie des dissidences ; Luther, consulté à ce sujet par les novateurs vénitiens, envoya sa réponse remplie d'injures contre Zwingle et Ocolampade, docteurs contagieux, faux prophètes.

Dans tous ses rapports avec les pontifes, Venise porta la tête haute (1) ; elle professait que ses citoyens « étaient Vénitiens avant d'être chrétiens. » La politique ombrageuse de cette aristocratie allait jusqu'à redouter que les prêtres n'acquissent, par la pratique de la vertu, une trop grande influence sur le peuple (2). La liberté même du commerce, qui faisait accueillir également bien les Arméniens, les Turcs, les juifs, favorisait l'indifférence qui s'y manifeste très-généralement à cette époque. Brucioli publia à Venise sa Bible traduite en langue vulgaire dans un sens luthérien. Ochino y prêchait en 1542. Pierre Martyr Vermiglio demeura longtemps à Padoue ; les novateurs se réunirent à Trévise, et plus tard à Vicence en 1546 ; dans cette dernière assemblée ils eurent une conférence, au nombre de quarante environ, et leurs prétentions dépassèrent de bien loin la réforme des protestants.

(1) On voit par les écrits de Fra Paolo, surtout par ses lettres à Prinkl, ambassadeur près de l'empereur, que la république de Venise tenait peu compte des immunités ecclésiastiques. Un moine ayant publié à Orzi un libelle contre le gouvernement, on le fit arrêter, après lui avoir ôté des mains le saint sacrement, qu'il avait pris pour sa sûreté. Un prêtre de la Marche ayant été condamné, la seigneurie envoya dire au patriarche de l'exclure des ordres : comme il hésitait, quelques-uns proposèrent dans le conseil de lui en donner l'ordre précis ; d'autres représentèrent que le caractère sacré dont l'homme était revêtu retarderait à l'avenir le cours de la justice, et furent d'avis en conséquence que le prêtre fût envoyé au supplice sans dégradation. Il y a aussi une consultation de Fra Paolo sur la question de savoir si le très-haut conseil des Dix doit examiner les prévenus ecclésiastiques avec l'intervention du vicaire du patriarche, et il soutient la négative.

(2) « La raison d'État ne veut pas que les prêtres soient trop exemplaires, parce qu'ils seraient trop respectés et trop aimés de la multitude. » *Discorso aristocratico sopra il governo de' signori veneziani* ; Venise, 1670, p. 116.

Dès 1520 Burekhard Scenk, noble allemand, écrivait à Spalatio, chapelain de l'électeur de Saxe, que Luther était estimé à Venise, et que ses livres circulaient, bien qu'ils fussent prohibés par le patriarche; que le sénat avait difficilement permis qu'on y publiât l'excommunication contre Luther, et seulement après que le peuple était sorti des églises (1). Luther lui-même se félicitait qu'un si grand nombre de Vénitiens eussent *accueilli la parole de Dieu* (2), et correspondait avec le savant Jacques Ziegler, chaud propagateur de ses doctrines; de cette république encore on envoyait des exhortations à Mélancthon, pour qu'il marchât d'un pas ferme dans le sentier de la foi, et ne trahit point l'attente des Italiens (3). La réforme y fut propagée activement par Baldo Lupetino d'Albona, d'après les conseils duquel l'Illyrien Mathias Flacio, son parent, s'enfuit en Allemagne, où il fut l'un des principaux collaborateurs des *Centuries de Maydebourg*. Balthazar Altieri d'Aquila, établi à Venise et agent de plusieurs princes allemands, put ainsi répandre les livres et les idées des protestants; le nombre des réformés s'accrut tellement dans cette république que Mélancthon, en 1538, exhortait le sénat à permettre qu'on y instituât une église (4).

L'auteur du *Discours aristocratique sur le gouvernement de la seigneurie vénitienne* assure que, si un luthérien ou un calviniste vient à mourir, elle permet de l'inhumér dans une église, et que les curés ne s'en font point scrupule. Il ajoute : « Je n'ai jamais connu aucun Vénitien qui fût sectateur de Calvin ou de Luther, mais bien d'Epicure et de Crémonino; ce dernier, autrefois professeur dans la première chaire de philosophie, à l'université de Padoue, assure que notre âme, provenant de la puissance de la semence, comme celle des brutes, est par conséquent mortelle. Les sectateurs de cette doctrine perverse sont les premiers citoyens de cette ville; il y en a plusieurs même qui prennent part au gouvernement. »

Il n'est personne que l'on puisse compter plus volontiers parmi les protestants que Paul Sarpi, religieux servite de San Vito sur le Tagliamento. Ce fut un des meilleurs esprits de cette épo-

1862-1023.

(1) SECKENDORF, t. I, p. 115 et 116.

(2) LUTHERS, *Sarutliche Schriften*, t. XXI, p. 1092 (édit. Walch); M. LANCETHON, *Op.*, col., 598, 835, etc.(3) COELESTINI, *Act. Comit. Aug.*, t. II, p. 274; t. III, p. 18.(4) *Epistolæ*, col. 150.

que, et les sept cents Pensées qu'il a laissées manuscrites prouvent combien il avait de savoir dans la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la physique, la mécanique, l'aérométrie, l'architecture, etc. Théologien de la république de Venise, le démêlé qu'elle eut avec le pape le conduisit à examiner le droit et à diminuer, par des raisonnements et des autorités, l'influence du pontife sur les affaires civiles. Bien qu'il n'écrivit sur ces questions que par ordre (1), il parvint à s'en pénétrer si vivement que le caractère le plus prononcé de sa polémique fut l'aversion pour le saint-siège. Attaquer son autorité n'était pas faire preuve de courage dans une république qui avait toujours repoussé avec énergie les prétentions papales; du reste, tout en insultant le pontife, il caressait Philippe II, auquel il prédisait qu'il réduirait sous son obéissance l'Europe et l'Afrique, et ferait de Paris un village. Ailleurs il jouissait de la réputation d'un franc penseur, et, dans son pays, il se faisait l'humble serviteur des nobles; il les flattait, caressait les opinions intéressées, et c'est à ce titre qu'il usurpait les honneurs du courage.

On voit quels étaient ses sentiments en fait de liberté par certaines constitutions qu'il avait projetées pour son ordre, où il n'hésite pas à recourir jusqu'à la torture, et par les mesures tyranniques qu'il suggère à la république. L'autorité de la *Quarantia*, où l'on jugeait par consultation, lui déplait, et il la tolérerait tout au plus dans les affaires civiles; il voudrait que dans les affaires criminelles le conseil des Dix, qui excluait les débats, eût à connaître de tout (2). Nous avons déjà dit avec quelle infamie il provoquait à l'oppression des colonies du Levant. D'après ses conseils, il fallait timer aux Grecs les dents et les griffes comme à des bêtes féroces, les humilier souvent, leur ôter toute occasion de s'aguerrir, les réduire au pain et aux coups de bâton, et réserver l'humanité pour d'autres circonstances.

Voici d'autres conseils du même genre : Dans les provinces d'Italie, tendre à dépouiller les cités de leurs privilèges; faire en

(1) Grisellini dit, dans la *Vie* ou plutôt dans l'*Apologie de Fra Paolo Sarpi*, que « jamais, lorsqu'il eut été élu consultant, il ne mit la main à aucun ouvrage sans un motif d'intérêt public, c'est-à-dire ou pour défendre le droit souverain des princes, ou pour autoriser la sainteté de leurs prescriptions. » P. 78. Il dit encore, en parlant d'un autre ouvrage : « Il fut entrepris par notre auteur en conformité des vues publiques. » P. 101 et *passim*.

(2) *Opinion de Fra Paolo sur le point de savoir comment doit se gouverner la république pour avoir la domination perpétuelle, etc.*

sorte que les habitants s'appauvrissent, et que leurs biens soient achetés par des Vénitiens; perdre ou gagner à tout prix ceux qui se montrent les plus chaleureux dans les conseils municipaux; s'il s'y trouve quelque chef de parti, l'exterminer sous quelque prétexte que ce soit, sans avoir recours à la justice ordinaire; le poison est moins odieux et plus profitable que le bourreau. Il déclare que, « depuis quelques années, il paraît chaque jour une foule de « livres enseignant qu'il n'existe d'autre gouvernement émané « de Dieu que le gouvernement ecclésiastique; que toute auto- « rité séculière est chose profane, tyrannique, et en quelque sorte « une persécution contre les bons permise par Dieu; que le peu- « ple n'est point obligé en conscience à obéir aux lois séculières, « ni à payer les taxes et les charges publiques; qu'il suffit de « savoir s'arranger pour n'être pas découvert; que les impôts et « les contributions publiques sont iniques et injustes pour la plu- « part, et les princes qui les ordonnent excommuniés. En somme, « les princes sont représentés à leurs sujets comme des impies, des « excommuniés, des maîtres injustes; qu'il est nécessaire de les « garder par force, mais qu'il est permis en conscience de tout « faire pour se soustraire à leur sujétion. » Or il termine cet exposé par le conseil de faire une loi très-rigoureuse *sur la presse*.

Il était secondé par le frère Fulgence Micanzo de Passinaro, près de Brescia, qui prêchait avec une si grande hardiesse que le médecin Asselino, son partisan zélé, disait de lui: « Il semble que Dieu ait suscité pour l'Italie un autre Mélanchthon ou un autre Luther (1). »

Le même Paul Sarpi, dans son livre intitulé: *Consolation de l'esprit dans la tranquillité de la conscience, tirée de la bonne manière de vivre dans la ville de Venise pendant le prétendu interdit du pape Paul V*, se propose les questions suivantes: 1° si l'autorité d'excommunier réside dans le pontife et l'Église; 2° quelles sont les personnes sujettes à l'excommunication, et quels sont les motifs pour lesquels on peut l'employer; 3° si l'excommunication est susceptible d'appel; 4° si le pontife est supérieur au concile, ou réciproquement; 5° si le prince légitime peut être privé de ses États pour cause d'excommunication; 6° si l'on en court justement l'excommunication en mettant obstacle à la liberté ecclésiastique; 7° en quoi consiste cette liberté, et si elle s'étend seulement à l'Église, ou bien encore aux personnes qui

(1) *Mémoires de MORNAY*, X, 292.

en font partie; 8° si la possession des choses temporelles appartenant à l'Église est de droit divin; 9° si une république, ou un prince indépendant, peut être privé de son État pour cause d'excommunication; 10° si le prince séculier a le droit de percevoir les dîmes du clergé, et un pouvoir légitime pour ordonner ce qui est utile à la république sur les biens et les personnes ecclésiastiques; 11° si le prince séculier a par lui-même autorité pour juger les ecclésiastiques qui relèvent du pontife; 12° de l'infailibilité du pontife. Les solutions, chacun les devine.

Durant cette querelle avec Paul V, le gouvernement vénitien usa de grandes rigueurs contre ceux qui voulaient obéir à Rome; les protestants s'en félicitèrent. L'ambassadeur anglais, soutenu par le célèbre Bedell, son chapelain, réunissait autour de lui les novateurs. La république s'était réconciliée avec la cour de Rome, le pape l'avait rebénie, et pourtant Bedell écrivait à Diodati : *Ecclesiam Venetam reformationem brevi speramus*, et il l'exhortait à se rendre à Venise, où l'attendaient impatiemment son ambassadeur et frère Paul. Diodati en informa Duplessis-Mornay, chef des calvinistes français, et l'assura que depuis deux ans on travaillait dans l'intérêt de la cause; que des lettres lui représentaient Venise comme un pays renouvelé, où l'on entendait des discours si libres, surtout de la part de Bedell, de Paul et du frère Fulgence, que l'on se croyait à Genève; que le mécontentement contre le pape continuait, et que les trois quarts de la noblesse s'étaient déjà ralliés à la vérité.

Arrivé à Venise, Diodati trouva les choses beaucoup moins avancées qu'il ne s'y attendait (1608, octobre); il disait que les espérances étaient grandes, et que ces deux religieux s'employaient à l'œuvre de toutes leurs forces, mais que le respect pour les moines était encore trop enraciné (1). Enfin il avoue qu'il « a découvert à fond le sentiment de frère Paul, lequel ne croit pas à la nécessité d'une profession de foi précise, attendu que Dieu voit le cœur et la bonne inclination. » On ne saurait dire, en effet, qu'il soit luthérien ni calviniste; il est plutôt rationaliste.

Il continua toujours à dire la messe; reste à savoir s'il continua d'y croire. Quand bien même il ne nous fournirait pas de preu-

(1) On trouve ces détails dans les *Mémoires et correspondances de Duplessis-Mornay*; Paris, 1825, 12 vol. Voyez aussi *Blick in die Zustände venedigs zu anfang des XVII jahrhunderts*, dans les *Historische Politische Blätter für das Katholische Deutschland*; Munich, 1843.

ves directes de sa tendance au protestantisme, il suffirait, pour l'attester, de savoir qu'il ne reconnut jamais d'autre autorité que sa propre raison; aussi se livra-t-il à la recherche continuelle de la vérité, sans trouver jamais où se reposer (1). De Liqez, compagnon de Diodati, s'exprimait ainsi : « Frère Paul m'assure qu'il connaît dans le peuple plus de douze ou quinze mille individus qui, à la première occasion, se tourneraient contre l'Église romaine; ce sont ceux qui ont hérité de père en fils de la véritable connaissance de Dieu, ou des restes des anciens vaudois. Dans la noblesse, beaucoup ont ouvert les yeux à la vérité; mais il ne leur convient pas d'être nommés jusqu'à ce que le moment de se manifester soit venu. Ce qui le prouve, c'est que frère Paul, bien qu'excommunié, a reçu l'ordre du sénat de continuer à célébrer la messe. » Il ajoute que les prêtres ayant exigé de leurs pénitents, avant de les absoudre, la promesse d'obéir au pape en cas de nouvel interdit, le gouvernement les a fait arrêter, et « mis en un lieu où depuis on n'en a plus ouï parler; tellement qu'après l'accord, ils ont fait mourir plus de prêtres et d'autres ecclésiastiques qu'ils n'avaient fait auparavant en cent vingt années (2). »

Les manœuvres employées pour soulever le pays continuaient toujours avec l'aide de frère Paul, qui disait : *Materia adest apud multos, sed forma defleat*; comme il craignait qu'il ne fût difficile de venir à bout de quelque chose sans une guerre, il désirait que la France attaquât le Milanais, ce qui amènerait, de l'autre côté des Alpes, des huguenots et des évangélistes allemands et suisses avec des prédicateurs : « Si l'on faisait la guerre à l'Italie,

(1) Si ce n'était pas assez de son *Histoire*, on en trouverait d'autres dans ses lettres imprimées à Vérone en 1673. Il déplore, dans la cinquante-troisième, la mort de Sully, en disant qu'il l'aimait pour sa fermeté dans sa religion. Après avoir parlé d'un nommé Marsiglio, probablement protestant, il ajoute : *Je crois que, n'était la raison d'État, il s'en trouverait plus d'un qui sauterait de ce fossé de Rome au sommet de la réforme. Mais l'un craint une chose, l'autre une autre. Il semble donc que Dieu ait la moindre part dans les pensées humaines. Je sais que vous me comprenez sans que j'en dise davantage.* Lettre 81, de février 1612. Il dit encore, en parlant de Jacques I^{er} : *Si le roi d'Angleterre n'était un docteur, on pourrait en espérer quelque bien, et ce serait un grand commencement; car l'Espagne ne peut être vaincue si le prétexte de religion n'est pas écarté, et il ne saurait l'être qu'en introduisant les réformés en Italie. Or, si le roi savait s'y prendre, ce serait chose facile à Turin et ici.* Lettre 88.

(2) *Mémoires de MORNAY*, X, 142.

tout irait bien pour la religion ; aussi Rome la redoute-t-elle ; l'inquisition tomberait, et l'Évangile aurait son cours (1). » Des intelligences furent nouées en conséquence avec les insurgés des Pays-Bas, qui envoyèrent un ambassadeur à Venise (2), où sa réception améliora beaucoup la position des novateurs.

Ces derniers comptaient sur l'inimitié de Henri IV contre la maison d'Autriche, et se flattaient qu'il leur fournirait une occasion favorable ; mais ce prince, à leur grande surprise, fit passer à la seigneurie de Venise une lettre de Diodati au pasteur Durand, à Paris, où il lui exposait tout ce qui s'était fait dans Venise, désignait comme adhérents les principaux personnages, et annonçait que sous peu ses efforts et ceux du frère Fulgence seraient couronnés de succès ; que, si le pape s'obstinait, Venise se détacherait de l'Église catholique, ce que désiraient déjà le doge et plusieurs sénateurs (3). Le gouvernement fut alors obligé de pourvoir au danger ; les *papalini* l'emportèrent, et Sarpi, désolé, tomba dans le découragement. Mornay lui reprocha vivement cette faiblesse, et lui disait que, s'il perdait courage, il mourrait avant de voir son œuvre accomplie (4).

Vollà les choses dont s'occupait Sarpi ; quant au fait de son apostasie, nous n'y croyons pas, quoiqu'il ne cesse, dans sa correspondance, de donner à la cour de Rome les noms de prostituée, de bête, de Babylone. Son *Histoire du concile de Trente* porta, il est vrai, un des coups les plus rudes à la religion (5). Il

(1) *Mémoires de Mornay*, X, p. 386, 390, 443, 456, 546. Voy. aussi Courrayeur, dans la *Vie de Fra Paolo*, en tête de sa traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, p. 66.

Peu de jours avant l'assassinat de Henri IV, Sarpi écrivait encore, *Nulli dubium quin, sicut Ecclesia Verbo formata est, ita Verbo rite reformetur. Attamen, sicuti magni morbi per contrarios curantur, sic in bello spes : nam extremorum morborum extrema remedia. Hoc mihi crede..... Non aliunde nostra salus provenire potest.* Œuvres de Fra Paolo, VI, 79.

(2) Mornay écrivait, le 3 octobre 1609, à cet ambassadeur, qui réclamait de lui des recommandations dans Venise : « Pour adresse, je ne la vous puis donner meilleure qu'au vénérable padre Paolo, directeur des meilleures affaires... auquel, avec le zèle de Dieu, vous trouverez une grande prudence conjointe ; mais il faut l'exciter à ce que l'un enfin emporte l'autre. Vous avés aussi le padre Fulgentio, qui n'est que feu, prescheur admirable. » *Mém.*, 393.

(3) Ce fait, hardiment combattu par Voltaire et par Daru comme une lâcheté indigne de Henri IV, est attesté par les *Mémoires de Duplessis-Mornay*, que nous avons déjà cités.

(4) Lettre du 6 mars 1611. *Mémoires*, X, 169.

(5) « Mon projet est d'écrire l'histoire du concile de Trente ; car, bien que

s'en occupa avec une longue patience, et put avoir entre les mains des documents précieux et les rapports des envoyés de Venise; mais il les disposa de manière à produire de l'effet plutôt qu'à éclaircir la vérité, ne se faisant pas même scrupule de les altérer. Dans un temps de diatribes impétueuses, il conserva une apparence de calme, comme un homme qui ne raisonne que sur les faits et les documents; avec ce procédé, il impressionne les esprits inexpérimentés, d'autant plus que son style est clair et facile, et qu'il sait donner du relief, par des traits spirituels et piquants, à

plusieurs historiens célèbres de notre siècle en aient touché quelques faits particuliers dans leurs écrits, et que Jean Sleidan, auteur très-exact, en ait raconté avec un soin extrême les causes antérieures, toutes ces choses ensemble ne sauraient suffire à une narration entière.

« Aussitôt que j'eus pris intérêt aux affaires humaines, je fus saisi d'une grande curiosité d'en savoir la totalité. Or, après avoir lu avec soin ce que je trouvais écrit, ainsi que les documents publics imprimés ou répandus manuscrits, je me mis à chercher, dans ce qui restait des papiers des prélats et des autres personnes ayant assisté au concile, les souvenirs qu'ils en avaient laissés, les votes ou les opinions prononcés en public, conservés par leurs propres auteurs ou par d'autres, et les lettres d'avis (les instructions) écrites de cette ville, sans négliger ni fatigues ni soins. Aussi j'ai été assez heureux pour voir jusqu'à certains registres pleins de notes et de lettres de personnes ayant eu une grande part dans ces menées. Ayant donc recueilli tant de choses qui peuvent me fournir une matière extrêmement abondante pour le récit de ce qui s'est passé, j'ai résolu de la coordonner.

« Je raconterai les causes et les intrigues d'une assemblée ecclésiastique suivie et sollicitée par les uns, empêchée et différée par les autres, dans le cours de vingt-deux années, par des motifs différents; puis, pendant dix-huit autres années, tantôt remise, tantôt dissoute, toujours célébrée dans des fins diverses, qui a pris une forme et donné un résultat en tout contraire au dessein de ceux qui l'ont provoquée et aux craintes de ceux qui ont tout fait pour la troubler. Témoignage évident de la nécessité de s'en remettre de ses péchés à Dieu, et de ne pas se confier dans la prudence humaine.

« En effet, ce concile, désiré et provoqué par les hommes pieux pour réunir l'Église, qui commençait à se diviser, a tellement établi le schisme et opiniâtreté les partis qu'il a rendu les discordes irréconciliables. Travaillé par les princes pour obtenir la réforme de l'ordre ecclésiastique, il a causé la plus grande déformation qui ait jamais été depuis que le nom chrétien existe. Espéré par les évêques pour recouvrer l'autorité épiscopale, passée en grande partie aux mains du seul pontife romain, il la leur a fait perdre entièrement en les réduisant à une plus grande servitude. Redouté au contraire et évité par la cour de Rome comme un moyen efficace pour modérer sa puissance exorbitante, parvenue, par différents degrés, de petits commencements à un excès illimité, il l'a tellement établie et confirmée sur la partie qui lui est restée assujettie qu'elle ne fut jamais si grande ni si bien enracinée.

« Il ne sera pas dès lors inconvenant de l'appeler l'Iliade de notre siècle.»
SARPI, au commencement.

une matière aride par elle-même (1). Dans cette histoire, il se détache entièrement du principe catholique, puisqu'il veut l'interprétation personnelle des saintes Écritures, sans tenir compte de la tradition; il repousse les livres deutérocanoniques, méprise la Vulgate, sépare l'exégèse de la doctrine des Pères, comme les réformés. Quant au péché originel, à la grâce, à la justification et autres dogmes, il copie littéralement Martin Chemnis, un des plus acharnés contre le concile; comme il ne veut trouver le véritable christianisme que dans la primitive Église, c'est à elle qu'il rattache toujours la croyance et la discipline; toutes les institutions que l'Église tire de sa vitalité toujours fraîche, il les condamne comme des intrusions humaines. Son institution de la hiérarchie, de la juridiction spirituelle, de la suprématie, de la scolastique, du monachisme, etc., n'est donc ni historique ni ecclésiastique : la hiérarchie ne s'est consolidée que par l'ambition des papes, grâce à la faiblesse et à l'ignorance des princes; son influence, loin de servir les peuples, ne leur a valu qu'oppression et tyrannie; au lieu de favoriser le savoir, les beaux-arts et l'humanité, le clergé, dans le moyen âge, profitait, dans son intérêt seul, des collèges et des écoles.

En un mot, s'il n'embrasse pas un symbole protestant, Sarpi se met en opposition avec le dogme catholique, et pose un principe qui doit conduire à l'hérésie et au rationalisme. Son désir de soumettre l'Église au pouvoir temporel est caractéristique; à cet effet, il prend pour exemple les premiers temps, durant lesquels les rapports entre l'Église et l'État, qu'il fût païen ou judaïque, devaient être bien différents de ceux qui s'établirent dès qu'elle eut acquis son complet développement. Il devança donc les idées, que vit grandir le siècle dernier, de l'indépendance des princes de toute autorité ecclésiastique, et qui furent doctrinalement exposées par Febronius et réalisées par Joseph II; aussi Ranke a-t-il dit que les princes doivent une grande reconnaissance à Sarpi, qui a tant consolidé leur pouvoir absolu; les ennemis du catholicisme, aux quels il a préparé des armes si nombreuses, d'autant plus meurtrières

(1) Botta, qui pourtant le copie largement et s'inspire de toutes ses rancunes, est contraint d'avouer que « la haine acerbe que Fra Paolo portait à la cour de Rome le jetait quelquefois dans des opinions erronées et dans une ironie mordante à l'excès. » L. XVI.

Fra Paolo est défendu dans la justification de Fra Paolo Sarpi, ou *Lettres d'un prêtre italien à un magistrat français*, etc., Paris, 1811, qui sont du Génôis Eustache Degola.

qu'elles sont fournies par un catholique, peuvent lui témoigner la même gratitude. Représentant et type du parti anticlérical, il le surpasse sinon par l'acharnement, au moins par le mérite et l'originalité de son ouvrage composé sous forme catholique : chaque période est un trait contre l'Église catholique; un principe donné, il en tire toutes les conséquences, et son histoire est la première qu'on ait écrite avec le parti pris de dénigrer, dessein qui se réalise pour tous les faits, que le narrateur accumule loin d'en omettre un seul. Son exemple peut encore servir à démontrer combien le dogme et l'Église sont intimement liés, et combien se font illusion ceux qui combattent avec hardiesse celle-ci, en déclarant qu'elle n'a rien à voir avec celui-là. On nous le dépeint, du reste, comme un homme très-intègre, assidu à l'étude, toujours occupé à recueillir les faits, sauf à penser ensuite à sa manière. Attaqué cinq fois par des assassins, et blessé une fois, il s'écria : *Je reconnais le style de la cour de Rome!* mot qui fit fortune, et laissa chez le vulgaire l'opinion que le coup avait été dirigé par les jésuites.

Rome songeait cependant à repousser ses attaques d'une autre manière; elle chargea le cardinal Pallavicino Sforza, jésuite, d'écrire aussi une histoire du concile. C'est un des meilleurs écrivains dans ce style apprêté qui s'introduisait alors, style plus élégant et plus étudié que celui de ses prédécesseurs; toutefois il est bien loin de la vivacité de Sarpi, outre qu'il se trouve dans la position désavantageuse de l'écrivain obligé de se défendre, et de réfuter à chaque instant l'opinion de son antagoniste. Là où Sarpi est subtil, malin, heureux dans sa manière d'exposer, bien que sa forme soit incorrecte, Pallavicino se montre ingénieux, mais trop apprêté; il noie ses idées dans les phrases, et, à force de vouloir atteindre à l'harmonie, il tombe dans l'obscurité : ni l'un ni l'autre ne sont impartiaux; l'un veut tout dénigrer, et l'autre tout défendre. D'un côté, Sarpi a emprunté aux écrivains précédents, comme Paul Jove, Guicciardini, de Thou, Adriani et surtout à Sleidan, qu'il traduit souvent; mais il les a complétés à l'aide de relations originales, auxquelles il ajoute ses propres observations. L'animation continuelle de son style, qui prévient l'ennui dont les autres sont remplis, empêche de remarquer ses erreurs et ses contradictions; il exploite les documents nouveaux dans le sens de son opposition systématique et des intérêts politiques de son pays, et bafoue sans cesse la cour de Rome et ses

Pallavicino.
1687-1687.

prétentions, sans s'apercevoir qu'elles étaient pourtant l'expression de cette restauration religieuse qui venait de commencer.

Le livre que lui opposa le cardinal Pallavicino remonte aux commencements de la réforme; l'auteur put consulter les plus riches archives, c'est-à-dire celles de Rome, et, ce que ne fait pas Sarpi, il indiqua continuellement la nature et les titres de ses documents. Il donne ensuite une liste des *erreurs de fait*, qui s'élèvent à trois cent soixante et une, sans compter une infinité d'autres réfutées, dit-il, en passant. Ranke, écrivain protestant, qui a confronté ses assertions avec les documents sur lesquels il s'appuie, déclare ses extraits d'une exactitude scrupuleuse; néanmoins il s'est trompé quelquefois; comme il arrive dans la polémique, il a voulu tout excuser, affaiblir ce qu'il ne pouvait nier, et, dans ce but, il a passé sous silence quelques objections, quelques documents. Sous tous les apports, il est plus instructif; mais Sarpi, comme agresseur, sera lu de préférence. Quant à ceux qui recherchent la vérité, ils se verront avec regret contraints de recourir à deux sources également suspectes par un excès opposé.

1556-1624.

Le Dalmate Marc-Antoine de Dominis, qui, jésuite à vingt ans, se fit un renom à Padoue comme professeur d'éloquence, de philosophie et de mathématiques, fut désigné par Rodolphe II pour l'épiscopat de Segna en Dalmatie; à la suite de très-graves difficultés dans ce diocèse, il demanda et obtint l'archevêché de Spalatro. Sa vivacité lui attirait partout des embarras; il écrivit en faveur des Vénitiens contre Paul V, et, comme ses ouvrages furent éprouvés par l'inquisition romaine, il passa en Angleterre, sous le prétexte de travailler à réunir les différentes sectes chrétiennes; la vérité, c'est qu'il allait y chercher la liberté pour ses études et sa profession. Il publia l'Histoire de Sarpi avec une préface et des notes qui la rendaient plus dangereuse, et obtint un accueil favorable du roi théologien Jacques Stuart; mais, soit remords ou légèreté naturelle, il monta un jour en chaire pour se rétracter, ce qui lui fit perdre tout crédit. Grégoire XV, qui avait été son disciple, l'invita à revenir; il obéit, et, pour recouvrer son épiscopat, il abjura ses erreurs dans un consistoire de cardinaux; mais le rigide Urbain VIII, une fois ceint de la tiare, le fit enfermer, comme inconstant et en état de récidive, dans le château Saint-Ange, où il mourut pendant le procès. Son cadavre fut brûlé avec son traité de la *République chrétienne*, où il attaque la suprématie du pape et l'autorité des conciles en matière de foi.

1616.

On a déjà compris qu'afin de s'opposer à l'invasion des croyances nouvelles, on avait renoncé en Italie à cette tolérance qui y dominait précédemment. Nous avons vu que Paul IV avait rétabli l'inquisition avec des rigueurs inaccoutumées; placée d'abord dans chaque pays sous la dépendance de l'évêque, elle fut alors confiée à la congrégation du saint office, qui avait droit de juger tous les faits d'hérésie en deçà comme au delà des Alpes. Chose étonnante, on avait résolu d'introduire des laïques dans ce tribunal, parce que l'hérésie avait non-seulement infecté des évêques et des moines, mais encore quelques inquisiteurs (1). L'académie de Modène fut alors dispersée, et beaucoup de ses membres prirent la fuite, et furent imités par un grand nombre de Ferrarais, parmi lesquels Olympe Morata; enfin la duchesse Renée dut cesser de pratiquer avec ses coreligionnaires le culte nouveau, puis se retirer en France.

1556.

Les réformés, qui nous ont conservé le nom de leurs martyrs, décrivent les supplices cruels qui furent supportés par Fanno de Faenza, Dominique Cabianca de Bassano, frère Jean Mollio dont nous avons déjà parlé, Pomponio Algieri de Nola, François Gambardello; Goffredo Varaglia, capucin piémontais, Louis Pascal de Buzo. Les princes secondèrent l'inquisition; sous le règne du grand-duc Cosme, on fit à Florence un acte de foi, c'est-à-dire une procession précédée par un gonfalon avec la croix en champ noir, entre l'épée et la branche d'olivier, avec ces mots : *Exsurge, Domine; judica causam tuam*. A la suite venaient vingt-deux individus, à la tête desquels marchait Barthélemy Panciatchi, ancien ambassadeur du grand-duc Cosme à la cour de France, vêtu de la cape et du *san-benito* parsemé de croix. Conduits à la cathédrale, ils obtinrent l'absolution, tandis que leurs livres étaient brûlés sur la place. La même cérémonie s'accomplissait en particulier dans l'église de Saint-Simon, à l'égard de quelques dames soupçonnées d'être favorables aux idées nouvelles.

Le grand-duc cependant n'accepta point le décret de Paul IV sur les livres prohibés, sauf pour ceux qui étaient hostiles à la religion, ou qui traitaient de magie et d'astrologie judiciaire. Une grande corbeille de ces derniers fut brûlée, le 3 mars 1559, devant Saint-Jean et Sainte-Croix.

Louis Dominichi, pour avoir traduit et imprimé sous une date fausse la *Nicomediama* de Calvin, fut condamné à abjurer, le livre suspendu au cou, et à subir dix ans d'emprisonnement.

Après la prise de Sienne, le duc ne voulut pas d'abord prêter l'oreille aux insinuations dont on le fatiguait contre les *socini*, hérésiarques de cette ville ; mais, plus tard, il commença les persécutions ; outre plusieurs femmes accusées de sorcellerie, et dont cinq furent brûlées en 1569, on arrêta de jeunes Allemands qui étaient venus à Sienne faire leurs études. Aonio Paleario, de Vérolie, qui se livrait à l'enseignement dans Sienne, y avait puisé les idées des socini et d'Ochino pour les répandre à Colle et San-Geminiano. Poursuivi à cause des opinions, il passa d'abord à Lucques, puis à Milan, où il fut nommé professeur. Écrivain remarquable, défenseur d'Ochino, il avait même publié quelques ouvrages théologiques ; en 1570 Philippe II le fit arrêter et livrer à l'inquisition, qui, après trois années de prison, le condamna, à l'âge de soixante-dix ans, à être étranglé et brûlé.

L'imprimeur Torrentino, qui s'était fait un nom pour la netteté de ses éditions, quitta la Toscane pour les États du duc de Savoie ; les Giunti allèrent se fixer à Venise, où une liberté plus grande fit prospérer la typographie (1).

Pierre Carnesecchi, gentilhomme florentin, qui avait joui dans sa patrie, en France et à Rome, de la faveur des Médicis, eut occasion de connaître à Naples Pierre Valdes, Ochino, Vermiglio, Caracci ; à Viterbe, il se trouva en rapport avec l'évêque Victor Soranzo, Pierre-Paul Vergerio, Lactance Ragoni de Sienne, Louis Priuli, Apollonie Mérenda, Balthasar Altiéri, Mino Celsi. Dans leurs entretiens, il s'était imbu des opinions nouvelles, qu'il soutenait de son crédit et de son argent. Il était reçu familièrement par Victor Colonna, Marguerite de Savoie, Renée de France et Lavinie de la Rovère Orsini ; il avait fréquenté Mélanchthon en France, et, de retour dans sa patrie, il ne cessa de correspondre avec les hérétiques.

Paul IV le cita donc à comparaître ; il fit défaut, et fut excommunié. Comme il persévérait dans sa conduite, sans dissimuler son penchant pour les novateurs, Pie IV obtint de Cosme qu'il lui fût livré. Il sut si bien se défendre qu'on le renvoya absous ; mais, au lieu de se faire oublier, il assista de son argent Pierre-Léon Marioni, Pierre Gelido de San-Miniato, réfugiés tous deux à Genève, sans rien perdre dans les bonnes grâces de Cosme. Enfin,

(1) On cite parmi les Florentins qui adoptèrent les opinions nouvelles Mathieu Palmieri, le chanoine Pandolphe Ricasoli, Faustine Mainardi, Jacob Fantoni, etc.

sur la demande du pape, le grand-duc le livra à l'inquisition; convaincu par ses aveux, il fut dégradé, et, sur son refus de se convertir, décapité et brûlé.

Le nombre des familiers du saint office augmentait en Toscane, où ils étaient distingués par une croix rouge et placés à l'abri du pouvoir séculier. Dans la crainte de voir les ennemis de sa domination se couvrir de ce manteau, le duc aurait voulu moins de sévérité; mais il ne put refréner les inquisiteurs, qui, à Sienne et à Pise, déployèrent la plus grande rigueur contre quiconque faisait gras les jours maigres ou proférait des expressions suspectes, sans même pardonner à la légèreté des étudiants.

Les gouvernements monarchiques, craignant que des choses sacrées la critique se retournât contre les affaires politiques, ce doublement de rigueurs; Lucques, au contraire, sans redouter ce danger, laissa se développer le germe des innovations. Un grand nombre de ses citoyens les favorisaient donc; mais ce nombre, Rome et le grand-duc l'exagéraient peut-être, Rome à cause de son désir d'y installer l'inquisition, et le duc afin de se ménager un prétexte pour s'emparer de la ville. Lucques sut écarter ce double péril par un décret qui faisait défense de parler de matières théologiques (1) sous des peines très-sévères, d'avoir chez soi ou de lire des livres prohibés et de communiquer avec aucuns hérétiques, « spécialement avec Bernardin Ochino et don Pierre Martyr. » D'autres instances de l'inquisition romaine, qui nomma pour commissaire le vicaire épiscopal, déterminèrent des protestations de fol, si bien que ce tribunal inquisitorial fut révoqué, et ne souilla jamais cette petite république.

En 1555, dans la crainte sans doute de voir se traduire en faits les menaces jusqu'alors suspendues sur leurs têtes, beaucoup d'habitants quittèrent la ville, parmi lesquels on distingue Philippe Rustiel, qui traduisit la Bible à Genève; Jacques Spiafame, évêque de Nevers; Pierre Perna, qui ouvrit une imprimerie à Bâle, multiplia les éditions, celles des réformateurs surtout, et eut pour correcteur le Siennois Mino Celsi, qui partageait les mêmes opinions; le médecin Simon Simoni, qui fut emprisonné deux fois

(1) « Comme on soupçonne qu'il peut se trouver dans notre cité de Lucques et sur son territoire certains téméraires de l'un et de l'autre sexe qui, n'ayant aucune intelligence des saintes Écritures ni des sacrés canons, osent s'immiscer verbalement dans les choses concernant la religion chrétienne, et en raisonner aussi librement que s'ils étaient de grands théologiens, etc., etc. » Édité, du 12 mai 1545.

par les théologiens génevois. Des familles entières l'abandonnèrent aussi, comme les Liéna, les Iova, les Trenta, les Bulbani, les Calendrini, les Minutoli, les Buonvisi, les Burlamachi, les Diodati, les Sbarra, les Saladini, les Cénami, qui produisirent ensuite des personnages illustres (1). Afin de complaire à Pie IV, qui redoutait la contagion pour les nombreux Lucquois réfugiés en Suisse, en France ou autres pays hérétiques, le sénat rendit un décret par lequel il interdisait aux Lucquois le séjour de ces contrées; quant aux bannis pour cause d'hérésie qui serait trouvés en Italie, en Espagne, en France, en Brabant, « quiconque les trouverait recevrait pour chacun d'eux trois cents écus d'or, des deniers de la magnifique commune (2). » Cet édit valut à la commune les louanges de Pie IV et de saint Charles, mais nous aimons à croire qu'il ne poussa personne à l'assassinat.

Les tyrans sont d'ordinaire ennemis de la tyrannie des autres. Venise réprima toujours la tyrannie religieuse, parce qu'elle avait l'inquisition civile, destinée à approuver les livres qui pouvaient être imprimés, à veiller sur les hérétiques, à châtier ceux qui célébraient la messe sans avoir reçu les ordres, à punir les blasphémateurs. Les inquisiteurs d'Etat luttaient de rigueurs avec les inquisiteurs religieux, et les surpassaient quelquefois. La république cependant accordait aux juifs et aux Grecs l'exercice de leur culte, et transmettait aux héritiers légitimes les biens des condamnés comme hérétiques.

A Vicence, il s'était établi une église qui peut-être professait les dogmes antitrinitaires. Sur les plaintes du pape qui reprochait au capitaine et au podestat de laisser prêcher publiquement l'erreur, sa seigneurie donna des ordres sévères et commença les supplices. Jules Ghirlando, de Trévise; François, de Rovigo; Antoine Riretto, de Vicence; François Spinota, prêtre milanais, et le frère Baldo Lupetino furent transférés à Venise et livrés au bourreau; les autres profitèrent du terrible avis pour s'enfuir; dans le nombre était Alexandre Trissino, qui se réfugia, suivi de plusieurs autres, à Chiavenna, d'où il écrivit à Léonard Tiene, son concitoyen, pour l'exhorter à embrasser définitivement la réforme avec toute la ville.

(1) Tels que Jean Diodati, Charles et Alexandre; Frédéric Burlamachi et le célèbre Jean-Jacques; Jean-Ludovic Calandrini; Benoit, François, Michel, Jean, Alphonse, Samuel Turrettini, Vincent Minutoli, Jacques Barthélemy, François-Gratien Micheli et Jean-Ludovic Saladini.

(2) Édit du 9 janvier 1562. Il se trouve à la fin de l'histoire de Mazzarosa.

Cyrille Lucar, natif de Candie, il qui se trouvait sous la domination de Venise, avait eu connaissance de la réforme en Italie, et plus tard en Allemagne; mais il dissimula jusqu'au moment où il devint, de degré en degré, patriarche d'Alexandrie et enfin de Constantinople; il se mit alors à enseigner les doctrines novatrices. Les évêques et les prêtres, qui aperçurent, le firent releguer à Rhodes. Rétabli sur son siège, grâce à l'appui de l'Angleterre et de la Hollande, il publia un catechisme qui suscita des troubles; la Porte le fit étrangler, et plusieurs synodes lancèrent l'anathème contre lui et ses doctrines.

En Dauphiné, le chevalier Anemond de Coet fut l'un des plus ardents partisans de la nouvelle foi; il pressait Luther d'écrire à Charles, duc de Savoie, pour lui faire adopter la réforme: « Il a », disait-il, « une grande inclination pour la piété et la vraie religion (1), et il aime à s'entretenir de la réforme avec les personnes de sa cour. Sa devise est: *Nihil deest timentibus Deum*, et c'est aussi la vôtre. Humilié par l'Empire et le roi de France, il pourra acquérir une grande influence sur la Suisse, la Savoie et la France. » Luther lui écrivit, en effet; mais il ne paraît pas qu'il réussit dans sa démarche.

Les Alpes qui séparent le Dauphiné du Piémont, au-dessus de Pignerol, étaient habitées par les vaudois, débris de ceux dont nous avons parlé au treizième siècle; ils vivaient sous la direction de leurs anciens, appelés *barbes*, c'est-à-dire oncles, ce qui les a fait désigner sous le nom de *barbets*. Ennemis de Rome et de ses rites, qu'ils traitaient l'idolâtrie, ils prétendaient conserver dans sa pureté la prédication évangélique. Charles VIII avait commencé à les persécuter, et Innocent VIII fait appel aux armes pour exterminer ces *aspidi velenosi*. A l'approche d'une armée conduite par le légat, quelques-uns abjurèrent, et les autres se réfugièrent dans les montagnes les plus inaccessibles. Louis XII, après avoir envoyé prendre des informations sur leurs habitudes, s'écria: *Ils sont meilleurs chrétiens que nous*.

Quand ils eurent connaissance de la réforme, ils écrivirent à ses chefs qu'ils pratiquaient la confession auriculaire, que leurs ministres vivaient dans le célibat, et que certaines vierges faisaient vœu de chasteté perpétuelle; ceux qui soutenaient que les

(1) *Ein grosser Liebhaber der wahren religion und Gottseligkeit*; LUTHERI *Ep.*, p. 401.

Les Vaudois.

1487.

1430.

doctrines réformées étaient aussi anciennes que le christianisme virent avec déplaisir que ces prétendus contemporains des apôtres fussent en désaccord avec leur secte sur des points si débattus, et surtout qu'ils eussent été scandalisés du livre de Luther contre le libre arbitre.

Les calvinistes crurent trouver dans leurs idées plus de conformité avec les leurs, et les engagèrent à publier leur profession de foi. Ce funeste conseil les fit sortir de leur paisible obscurité pour les livrer aux parlements d'Aix et de Turin, qui leur appliquèrent les lois contre les hérétiques, et les condamnèrent au bûcher ou à la marque; puis, comme ils maltraitèrent les moines qu'on avait envoyés pour les convertir, leur extermination fut décidée avec la perte de leurs enfants, de leurs biens et de leur liberté. Sadolet, évêque de Carpentras, s'opposa fortement à ces mesures cruelles, et François 1^{er}, gagné par leur douceur et leur exactitude à payer les taxes, leur accorda un délai de trois mois pour se réconcilier avec l'Église; mais Jean Meinier, baron d'Oppède, président du parlement, lui persuada de mettre son édit à exécution. Alors une soldatesque furieuse pénétra dans leurs montagnes, et commença le massacre; quatre mille furent égorgés, huit cents envoyés aux galères, et vingt-deux villages réduits en cendres. La nation française en frémit d'une généreuse horreur, et le roi, à son lit de mort, recommanda à son fils de punir les auteurs d'un tel forfait; mais des protections puissantes leur valurent l'impunité, au vif déplaisir des protestants, qui s'en souvinrent.

A la vue du nombre toujours croissant de leurs frères de Suisse et de France, les vaudois relevaient la tête; l'inquisiteur Thomas Giacomelli fut envoyé auprès d'Emmanuel-Philibert pour le presser de les ramener par la force à l'obéissance de l'Église. Le duc défendit sous des peines rigoureuses l'exercice public du culte et les prédications des barbets; exaspérés par ces mesures, les vaudois se révoltèrent. Alors, soit respect pour la religion catholique, ou dans la crainte que les Français, s'ils accouraient en grand nombre au secours de leurs coreligionnaires, ne remissent en péril l'indépendance nationale, le duc envoya des troupes qui, dans cette guerre de montagnes, toujours difficile, causèrent et essayèrent tour à tour de sanglants désastres. Enfin, reconnaissant la difficulté du succès et l'inopportunité des moyens, il amnistia les vaudois, et leur permit d'avoir des assemblées et de prêcher dans des lieux déterminés,

1540.

1558.

1561.
2 juin.

mais avec obligation de respecter ces limites, et de ne pas exclure les rites catholiques.

Il se trouvait aussi dans la Calabre beaucoup de sectaires qui, venus autrefois du Piémont, travaillaient les terres incultes, les rendaient fertiles et les couvraient de population. Leur nombre s'élevait à quatre mille; ils ne pratiquaient pas les rites religieux comme les catholiques; mais leur caractère paisible et leur exactitude à payer les impôts les faisaient tolérer par les seigneurs de la contrée. A la nouvelle du triomphe de la réforme en Allemagne, ils députèrent à Genève pour demander des docteurs, qui vinrent, en effet, et firent des prosélytes. Le cardinal Alessandrino (Ghislieri), alors inquisiteur à Rome; leur envoya des missionnaires et des menaces, mais sans résultat; on recourut au bras séculier. Le duc d'Alcala, vice-roi de Naples, fit partir un juge avec un détachement de soldats, qui, secondant les missionnaires, contraignaient ces malheureux d'aller à la messe, et punissaient les récalcitrants dans leurs biens et leur personne. Poussés au désespoir, ils prirent les armes et combattirent d'abord en escarmouches, puis en batailles rangées. Battus enfin, ils cherchèrent un refuge à la Garde lombarde, où la force et la trahison vinrent les traquer; ils furent pris, jugés sans pitié, et ceux qui persistèrent dans leur croyance subirent la mort avec des raffinements atroces; il n'y eut pas moins de six cents supplices. On raconte que le bourreau expédia dans un seul jour quatre-vingt-huit condamnés; pour faire plus vite, lorsqu'il avait égorgé une victime, il mettait le couteau dans la bouche pendant qu'il nouait un bandeau sur la tête d'un autre. Louis Pascal, leur chef, fut brûlé à Rome; d'autres furent envoyés sur les galères espagnoles.

Valdès, gentilhomme espagnol, avait fait à Naples, en discutant sur la justification, jusqu'à trois mille prosélytes, d'après le témoignage des inquisiteurs. Dans le nombre était Galéas Caracciolo, marquis de Vico, qui, après avoir cherché des prosélytes dans toute l'Italie, abandonna sa famille et une brillante fortune pour se fixer à Genève; il fonda dans cette ville (1551) un consistoire italien et une église distincte, avec son formulaire propre, dont le premier ministre fut le comte Maximilien Martinengo, de Brescia.

Charles-Quint voulut établir à Naples l'*épouvantable* (1) inqui-

(1) PALLAVICINO.

sition espagnole, pour arracher ces mauvais germes; mais les Napolitains indignés s'opposèrent à cette tyrannie, qui les surpassait toutes (1), bien qu'on feignit que l'ordre était venu de Rome. Les Espagnols chargèrent sur le peuple insurgé, et la rue de Tolède devint le théâtre d'une véritable boucherie; mais l'odieux tribunal ne fut pas établi. Le duc d'Alcala fit de nouvelles tentatives; mais la ville, à force de supplications, obtint qu'elle n'aurait qu'un tribunal procédant comme le saint office romain.

Le roi Philippe eut aussi la pensée de faire ce funeste don à Milan; mais la ville députa de hauts personnages au roi, au pape, au concile, pour représenter dans quelle désolation il jetterait le pays. Rome elle-même prenait ombrage de ce tribunal, qui ne dépendait pas d'elle, et refusait de lui donner communication des procédures; il fut alors décidé que ce fleau ne serait pas ajouté à tant de maux dont la Lombardie avait à souffrir.

Nous avons vu qu'un grand nombre d'exilés italiens s'étaient réfugiés dans la Valteline, pays dépendant des Grisons, et d'autres à Lugano, Mendriso, Bellinzona, bailliages suisses où les nouvelles doctrines étaient tolérées; là du moins les Italiens pouvaient se considérer encore comme dans leur patrie pour le climat, la langue et les usages. Ce voisinage causait de l'inquiétude au pape et au roi d'Espagne comme duc de Milan. En conséquence, Charles Borromée, qui déjà avait institué à Milan le collège helvétique, se rendit en Suisse avec le titre de légat pontifical, et y exerça une juridiction de sang contre les sorciers et les hérétiques. Il s'était formé principalement à Locarno un noyau de ces derniers, sous un certain Beccaria; mais, comme ils furent inquiétés, ils passèrent les Alpes, sous la conduite d'un Pestalozzi, d'un Orelli, d'un Muralto, et se fixèrent à Zurich, où ils établirent des ateliers et des maisons de commerce; Ochino fut leur ministre.

A partir de ce moment, un nonce pontifical résida constamment dans la Suisse, où se fondèrent des écoles de capucins à Altorf pour les classes inférieures, et de jésuites à Lucerne pour celles d'un rang plus élevé.

Le duc de Milan conclut, sous prétexte de religion, mais dans un but politique, une ligue dite *ligue d'Or* ou *Borromée*, avec les cantons catholiques, pour la conservation de l'Église et la

(1) SARPI.

paix des pays respectifs. Par ces traités, les alliés accordaient au duc le passage sur leur territoire pour lui et ses armées, avec la faculté d'y lever des hommes, et le duc s'engageait à les soutenir avec toutes ses forces. Cette division en ligue catholique et en ligue protestante diminua l'importance politique de la Suisse, perpétua les inquiétudes, et livra le pays à la merci des étrangers. La guerre même eût été inévitable si les cantons neutres ne se fussent interposés entre les deux partis dans l'intérêt de la concorde.

Les querelles religieuses entraînèrent des conséquences plus longues chez les Grisons, parmi lesquels Jean Comander, archiprêtre de Coire, Henri Spreiter, Jean Blaise et Philippe Saluz avaient répandu les doctrines de Calvin. En 1512 les Grisons avaient occupé la Valteline avec les comtés de Bormio et de Chiavenna, qui ouvrent l'accès de l'Italie; bien qu'ils eussent accepté ce pays comme alliés, par la paix de Jante, ils ne tardèrent pas à le réduire en servitude, et la servitude la plus rude, comme est celle des républiques. Des gens ignorants, animés du seul désir de s'enrichir, étaient chargés de le gouverner; mais ce qui déplaisait davantage, c'est qu'ils répandaient des idées hétérodoxes, refusaient d'admettre Borromée, favorisaient les réformés aux dépens des catholiques, enlevaient à ceux-ci leurs églises, et recouraient aux abus d'autorité habituels dans les pays où les sujets sont d'une religion différente de celle des dominateurs. De là des haines, des querelles et des violences repoussées par des violences.

Parmi les Grisons eux-mêmes, les différences religieuses s'étaient transformées en factions politiques. Deux partis s'étaient organisés, l'un protestant et favorable à la France, dirigé par les Salis; l'autre catholique, vendu à l'Espagne, qui avait les Planta pour chefs; ces divisions aggravèrent les maux du pays, déjà mal gouverné par l'aristocratie, gâté par la corruption étrangère et tyran de ses sujets. Les protestants se déclarèrent les ennemis du parti autrichien; animés par les prédicants, ils détruisirent les châteaux des Planta, emprisonnèrent leurs adversaires, et instituèrent à Tuis le tribunal ordinaire dit le *strafgericht*, qui était investi de pouvoirs dictatoriaux lorsque la constitution du pays se trouvait en péril.

Alors commencèrent les mesures violentes, les supplices et les bannissements. Nicolas Rusca, saint archiprêtre de Sondrio, mourut par la corde, et le bruit se répandit qu'il se tramait une conspiration pour égorger tous les catholiques de la Rhétie et de

la Valteline. La piété des catholiques se convertit en haine, et leur effroi en fureur; prompts à se concerter, ils massacrèrent tous les protestants de la vallée, qui se déclara indépendante, et organisa un gouvernement sous la direction de Jacques Robustelli, l'âme de ces mouvements.

Les Grisons accoururent pour se venger, et les succès se balancèrent; les catholiques firent appel à l'Autriche, pour qui cette vallée avait une grande importance comme point de jonction entre le Milanais et ses États d'Allemagne; elle envahit non-seulement la Valteline, mais encore la Rhétie. La jalousie de la France s'éveilla, et le pape s'entremet; mais plusieurs années se passèrent en guerres, en négociations, au milieu de désastres certains pour cette vallée si disputée, dont les habitants étaient hors d'état de se soutenir par leur seul courage entre d'aussi redoutables ambitions. Enfin, sans même les écouter, on signa une capitulation à Milan, par laquelle la Valteline fut restituée aux Grisons, à la condition qu'ils ne souffriraient ni protestants ni inquisition.

Ainsi la réforme fut extirpée de l'Italie; cependant les Italiens avaient non-seulement contribué à la propager ailleurs, mais ils en déduisirent des conséquences plus rigoureuses. Avec plusieurs dogmes, Luther avait conservé la hiérarchie, mais pour l'asservir au pouvoir temporel; ce n'était que ruiner la discipline ecclésiastique. Calvin s'élança de l'inerte régularité du luthérianisme aux hardiesses de la critique; mais il en limita les droits. Les Italiens, plus logiques, accomplissaient la double dissolution de la discipline et de la hiérarchie, celles des vérités fondamentales, proclamaient l'autorité absolue de la raison, et couraient à l'arianisme.

Sociniens.

L'histoire des unitaires est intéressante, non pour les troubles qu'ils causèrent et le sang qu'ils firent verser, mais bien pour leurs dogmes particuliers et la modération avec laquelle ils furent prêchés; leur prédicateurs n'étaient pas des hommes d'église et de chaire, mais des jurisconsultes et des médecins, qui rejetaient le dogme de la Trinité parce qu'ils ne le trouvaient pas exprimé dans la Bible, règle exclusive de leur foi. Peut-être Ochino, Capitone et d'autres réformés avaient-ils des doutes contre ce dogme, qui fut ouvertement combattu par Louis Hetzer, prêtre de Zurich, décapité à Constance. Michel Servet fut brûlé à Genève pour la même hérésie. En Italie, les antitrinitaires trouvèrent plus de partisans; ce fut probable-

ment dans l'académie réunie à Vicence, en 1540; que cet enseignement fut d'abord répandu: il eut pour apôtres Jean-Valentin Gentile, de Cosenza, qui professa à Genève, en France, en Pologne, et qui enfin, exilé de la Suisse, fut décapité à Berné pour avoir rompu son ban; l'abbé Matthieu Gribaldi, de Padoue, professeur à Tubingue, qui aurait péri avec lui s'il ne fût pas mort en prison; Jean-Paul Alciato, de Milan, qui finit ses jours à Dantzick (1).

Lello Socino, de Sienne, parcourut la Suisse et l'Allemagne, se lia avec les principaux réformés, et vécut dans la maison de Mélancthon; en Pologne, il devint l'ami de François Lismanin, de Corfon, prieur des franciscains et confesseur de la reine Bonne Sforza, et le convertit à sa croyance. Enfin il termina ses jours à Zurich. Quoiqu'il eût travaillé sous main, le nombre des antitrinitaires s'accrut dans la Pologne, où se réfugièrent ceux que persécutaient Calvin et Luther.

Pierre Gonez, de Góniacz, natif de Podlaquë, osa prêcher ouvertement ce dogme, et les antitrinitaires eurent leur principale résidence à Piaczow, où le duc Radziwil appelait les savants. En 1574 ils imprimèrent à Cracovie leur *catéchisme*, œuvre de George Schoman, et trois ans après la version polonoise du Nouveau Testament, où le Christ est appelé « un homme, notre médiateur auprès de Dieu, né du sang de David, élevé par le Père au rang de Seigneur et de Christ, c'est-à-dire le plus grand parmi les prophètes, le plus saint, sacrificateur, le roi le plus invincible, pour qui Dieu créa un nouveau monde régénéré, réconcilia et pacifia l'univers, et donna la vie éternelle à ses élus, afin qu'après Dieu nous croyions en lui, l'adorions, l'écoatlions, l'imitions. L'Esprit-Saint est une force divine dont la plénitude fut donnée par Dieu, père de son Fils unique, afin que nous jouissions d'une plénitude pareille, en qualité de ses enfants adoptifs.»

Fausto Socino, de Sienne, élevé par son oncle Lello, qui ne lui communiqua pas toutes ses opinions antitrinitaires, étudia la jurisprudence, puis les sciences à Lyon; ayant hérité des écrits de son oncle, il en forma un nouveau système religieux. Après avoir été occupé douze ans à la cour de Toscane, il se transporta à Bâle, où il publia des ouvrages anonymes; de là il se rendit

(1) Ajoutez l'abbé Léonard, Nicolas Paruta, Jules de Trévise, François de Rovigo, Jacques de Chiari, François Nero, Darius Socino, George Blandrate, de Milan.

en Transylvanie et en Pologne (1579). On ne voulut pas l'y recevoir dans la communion des unitaires, attendu qu'il différait avec eux sur des points essentiels; mais, comme il était homme de science, de belles manières, d'une grande éloquence et bon écrivain, il fit tant de prosélytes que les antitrinitaires furent désignés par le nom de sociniens.

Le Lithuanien André Wissowatius, son neveu, publia ses ouvrages dans la *Bibliotheca fratrum Polonorum* (1). Selon lui, la Bible est d'origine divine, et l'on doit prendre dans le sens littéral les passages qui se rapportent au Christ. Il y a en Dieu une personne unique; le Christ est inférieur à Dieu seulement pour la majesté et la puissance, qu'il a acquises par sa mort, son obéissance et sa résurrection. L'homme était mortel, avant sa chute; autrement le Christ, en abolissant le péché, l'aurait soustrait à la mort; le péché originel ne se transmet pas. L'homme exerce le libre arbitre; la doctrine de la prédestination subvertit toute religion, et l'omniscience divine n'embrasse pas les actions humaines. Ses bonnes œuvres sont nécessaires à la justification. Jésus-Christ n'a point satisfait pour les péchés des hommes, car Dieu les avait pardonnés avant son intervention; il n'institua point le baptême par l'eau, qui n'est qu'un acte allégorique signifiant l'initiation (2).

Voilà donc la réforme arrivée à ses dernières conséquences: Trente-deux sectes se formèrent en Pologne à la suite de Socino, qui, du reste, ne s'accordaient que pour nier la divinité du Christ; à l'exemple de Mahomet, elles réduisaient le dogme à un Dieu unique, à des peines et des récompenses finales.

CHAPITRE XXII.

FIN DE CHARLES-QUINT. — BATAILLE DE LÉPANTE.

L'histoire doit désormais adopter une nouvelle distinction, celle de pays catholiques et de pays protestants. L'Espagne, qui avait emprunté à son origine un caractère religieux; se trouva dans ce siècle à la tête des premiers; elle s'était d'ailleurs habituée, dans

(1) 1626, 6 vol. in-folio.

(2) On trouve le système des sociniens dans le second catéchisme de Rakow, rédigé par lui et Pierre Stoinski (*Statarus*); 1574.

ses guerres avec les Maures, a considéré comme une seule chose la nation et le christianisme, et comme signe de la pureté du sang la pureté de la foi.

Huit siècles de combats avaient inspiré à cette nation généreuse un sentiment profond de patriotisme, un attachement loyal à sa foi, un noble amour pour ses princes, qu'elle voulait avoir pour maîtres, et non pour tyrans; un sentiment élevé d'elle-même, car elle avait défendu ses droits contre l'ennemi de la patrie et les empiètements du gouvernement; une valeur exercée dans le genre de combats le plus propre à former des héros, la guerre par bandes.

Lorsqu'elle fut réunie sous une seule domination, il semblait qu'elle dut s'offrir à l'Europe comme la nation la plus grande et la plus redoutable; mais les circonstances changèrent son caractère. Elle avait reçu d'Isabelle et du cardinal Ximènes une teinte ecclésiastique: l'inquisition était devenue une institution politique nécessaire pour conserver l'importance royale et maintenir l'obéissance des sujets; elle effrayait les grands, assurait la docilité du peuple, comprimait la pensée, mais habitua à la haine et au sang. Dans la guerre étrangère, les Espagnols déploierent la férocité de barbares occupés uniquement à exécuter la volonté des chefs; leur brutalité et leur avarice s'exerçaient sur les ennemis de leurs maîtres, qu'ils s'appelaient Italiens ou Français, Flamands ou Américains. Les fils de ces modèles admirés de loyauté chevaleresque se permettaient les actes de perfidie les plus ignobles.

La dynastie étrangère qui vint régner sur l'Espagne, ignorant les usages du pays et fière de la gloire qui avait marqué ses premiers pas, ne songea qu'à se dégager des entraves que les libertés historiques mettaient au despotisme, et à abaisser les évêques ainsi que les cortès. Elle considéra l'indépendance comme une insubordination, et la réclamation des anciens droits comme une sédition; aussi l'Espagne, qui avait cru à l'alliance de la religion et de la liberté, nées ensemble, vit l'une fourvoyée et l'autre anéantie.

On se rappelle de quelle manière Charles-Quint réduisit les cortès au silence par le supplice de Padilla et d'une vingtaine de ses partisans; après cette vengeance, il proclama le pardon, et s'appliqua à fortifier l'autorité royale. Les nobles et les ecclésiastiques exclus, il imposa aux communes la formule des mandats qu'elles devaient donner à leurs députés, mandats qui se bornè-

rent, en somme, à leur recommander de faire ce que le roi ordonnerait. Réduites par cette mesure à une assemblée de pure forme, les cortès ne purent se réunir que pour voter de l'argent, sans avoir même la faculté de réclamer contre les abus du gouvernement. Les privilèges des villes une fois abolis, le commerce ne fit que décliner. Charles-Quint, obligé plus tard, à cause de ses guerres interminables, de demander des subsides extraordinaires, assembla les cortès à Tolède; mais, les trouvant opiniâtres, il les renvoya pour convoquer à leur place les députés des dix-huit villes représentées, alléguant que les citoyens seuls payaient l'impôt.

Les communes se trouvèrent donc détruites; la noblesse; déçue de cette puissance dont elle était si fière, parce qu'elle l'avait acquise au prix de son sang versé pour la patrie, ne fut plus appelée à concourir avec son roi à la confection des lois; devenue royale de féodale qu'elle était, elle rouvrit ses rangs à la corruption, se fit gloire d'un dévouement absolu envers le prince, même lorsqu'il eut cessé d'être le premier entre les héros; mais les titres et le faste dissimulaient à peine sa nullité politique.

Le vainqueur lui-même ne retira aucun profit de son triomphe, et l'ulcère rongeur se découvrait sous cette grandeur qui faisait trembler l'Europe entière. Il était pauvre au milieu de possessions immenses, et contraint par le manque d'argent à interrompre toutes ses entreprises; ses soldats, faute de paye, se dispersaient au moment le plus critique; il ne conquit pas un seul royaume malgré tant de guerres et de pays confisqués; excepté la partie la plus reculée de l'Espagne, tous ses États furent envahis par les étrangers; non-seulement les Turcs le forcèrent de reculer devant eux, mais, sous son règne, ils s'avancèrent en Europe plus qu'ils n'avaient fait même au temps de leur plus grande puissance.

On assigne trois fins à la politique de ce prince : détruire la diversité des religions, abattre la constitution germanique, introduire un gouvernement héréditaire au profit de sa famille. Or, il ne réussit dans aucun de ses projets. Il voulut l'obéissance passive, et l'opposition de la réforme s'éleva contre lui; il voulut la monarchie universelle, à laquelle il sacrifia les républiques italiennes; mais la Suède et les princes allemands prirent les armes, et, ligüés contre lui, le forcèrent à battre en retraite au moment où il se croyait le plus sûr de triompher. Ce fut tout au plus si, après tant de sang, il put faire accepter un sursis aux dissidents, qui en profitèrent pour accroître leurs forces; n'ayant à sa disposi-

tion que des ressources hors de proportion avec ses desseins, il fut obligé de recourir aux expédients financiers, qui enlevèrent les capitaux à la circulation et créèrent le paupérisme industriel. Les troupes s'habituaient à vivre de pillage à défaut de paye, et des extorsions de toute espèce suppléèrent aux contributions régulières. Le monopole des métiers, les droits onéreux d'entrée et de sortie, les fabriques impériales, les licences coûteuses, étaient des abus déjà mis en pratique; mais Charles-Quint en fit des moyens habituels d'administration. Des restrictions et des exclusions remplacèrent la liberté du commerce; les colonies furent sacrifiées à la métropole, et l'on détourna l'esprit public des voies ordinaires de la production, pour le jeter dans la voie des opérations chanceuses. Toutes les formes protectrices furent abolies par des gouverneurs despotiques; il remit en honneur l'aristocratie des diplômes et de l'épée, ou plutôt il ressuscita une féodalité bâtarde (1). Il abandonnait à l'avidité des aventuriers la conquête du nouveau monde, qui aurait pu ouvrir un vaste champ à l'ardeur guerrière de la nation, et remédier à la pénurie des finances.

Un des faits les plus importants et les moins observés du règne de Charles-Quint (il a échappé à Robertson lui-même), ce fut l'introduction dans l'empire d'une législation générale. Les empereurs s'étaient efforcés de consolider le droit romain; mais les seigneurs restaient fermement attachés aux anciennes coutumes. Absorbés alors par la querelle religieuse et la crainte de perdre leur liberté, ils ne firent pas attention aux *Carolines*, constitution pénale obligatoire promulguée par Charles-Quint pendant la diète de Ratisbonne de 1532, qui attribuait au droit écrit les cas imprévus, et au trône la décision des causes. Ainsi se trouvèrent détruits les restes de la procédure allemande, à laquelle furent substituées l'instruction secrète et la torture; seulement, par

(1) Ce fut l'époque de toutes les mauvaises pensées, de tous les mauvais systèmes en industrie, en politique, en religion; nous ne commettons pas aujourd'hui une faute, nous n'obéissons pas à un seul préjugé industriel qui ne nous ait été légué par ce pouvoir malfaisant, assez fort pour convertir en loi ses plus fatales aberrations. Non, jamais la science ne trouvera des termes assez énergiques, ni l'humanité assez de larmes pour flétrir et déplorer les gestes néfastes d'un tel règne. Philippe II, de sinistre mémoire, n'en a tiré que les conséquences; c'est Charles-Quint qui en a posé les bases. Mais les attentats du fils ont cessé en même temps que sa vie, et les doctrines du père entravent encore, après trois siècles, la marche de la civilisation. »
BLANQU, *Hist. de l'écon.*, 64-21.

égard pour les anciennes coutumes, le juge dut être assisté de deux personnes, qu'elles eussent ou non les connaissances nécessaires. Cet acte devint la base de la loi et de l'instruction criminelle en Allemagne.

Ferdinand, son frère, qu'il fit élire roi des Romains (1531), eut de la peine à se faire reconnaître par les États mécontents; il devint ensuite un obstacle insurmontable pour Charles-Quint lorsqu'il voulut faire passer sur la tête de Philippe, son fils, la couronne impériale. S'opiniâtrant à obtenir pour ce fils ce qu'il n'avait pu obtenir pour lui-même, Charles-Quint employa les menaces et les promesses pour déterminer Ferdinand à lui céder ses droits à l'empire : il lui ménagea la souveraineté de l'Angleterre en lui faisant épouser l'héritière de ce royaume (1534); il ne donna que trois cent mille écus à sa fille, quoiqu'il lui eût promis en dot le duché de Milan, afin de ne pas diminuer les États de Philippe. Ce prince, peu reconnaissant de tant de sollicitude, loin de se contenter de Naples et de Milan, aspirait encore aux Pays-Bas, et, pour les obtenir, il rudoyait son père.

Fatigué de tant de contradictions, Charles-Quint devint triste, ombrageux, et, dans l'espace de neuf mois, il ne donna ni une signature ni un ordre; enfin il résolut d'abandonner à son fils les Pays-Bas et l'Espagne. Il fit cette renonciation à Louvain, dans une assemblée pompeuse, où il se vanta, à juste titre, de sa prodigieuse activité, en rappelant que, depuis dix-sept ans, sa pensée n'avait cessé d'avoir pour objet la gloire du gouvernement; qu'il avait voulu tout voir par lui-même; que, dans ce but, il était passé neuf fois en Allemagne, six en Espagne, quatre en France, sept en Italie, dix dans les Pays-Bas, deux en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois les mers. Il ajouta qu'il se souviendrait toujours de l'affection de ses Flamands, et prierait Dieu pour leur prospérité. Quant à Philippe, il ne lui recommanda point de se faire aimer de ses sujets, mais de maintenir la sainte loi et l'inquisition (1).

Peu après il renonça, en faveur de son frère Ferdinand, à ses possessions d'Allemagne et au titre d'empereur; puis, comme déchargé d'un poids insupportable, il retourna dans cette Espagne dont il n'avait satisfait ni les intérêts ni les sentiments. A peine fut-il débarqué en Biscaye, qu'il se prosterna contre

1555.
27 octobre.

1558.
27 septembre.

(1) Voy. les instructions de Charles-Quint à Philippe II, traduites en français par Antoine Tessier; la Haye, 1700, in-12.

terre et s'écria : *O mère commune ! je suis sorti nu de ton sein, et j'y rentre nu.* Il vécut deux ans dans le couvent de Saint-Just en Estramadure, occupé de la culture de son jardin, de travaux mécaniques et d'exercices de piété; comme il ne pouvait réussir à mettre deux horloges d'accord : *Fou que j'étais !* s'écria-t-il, *j'ai pourtant prétendu réduire à l'uniformité tant de peuples différents de langages et de climats !* Il fut tourmenté par des douleurs de goutte et des regrets de son abajcation; voyant que le monde ne songeait plus à lui, il voulut jouir par anticipation des honneurs de la tombe, et se fit faire ses funérailles, étendu dans le cercueil (1) où il ne tarda point à descendre réellement à l'âge de cinquante-huit ans. La splendeur impériale se raviva pour lui; soixante-quatre mille messes furent célébrées en son honneur, et deux mille catafalques, qui ne coûtèrent pas moins de six millions de ducats, entourèrent les restes de cette gloire dont il avait proclamé la vanité.

Charles-Quint fut un des hommes les plus remarquables et les plus funestes dont l'histoire fasse mention; cependant l'oppression de l'Italie, les massacres des Pays-Bas, ses hésitations en Allemagne et son ignorance en économie politique ne doivent pas faire méconnaître ce qu'il eut de grandeur. Simple dans sa manière de vivre, il détestait l'ivrognerie; il ignora la reconnaissance, et connut peu la confiance; irascible, opiniâtre, et ce défaut croissait avec l'âge, il ne souffrait point de contradictions, et ne suivait que son bon plaisir. Il ne fut pas guerrier par caractère, mais pour tenir tête à François I^{er}; la prospérité de ses armes lui inspira de la hardiesse. A son entrée dans Barcelone, après son couronnement, les députés lui demandèrent de quelle manière il voulait être reçu : *Comme auparavant*, répondit-il; *le comte de Barcelone, à mes yeux, vaut l'empereur des Romains.* Lorsqu'il allait s'embarquer pour Alger, André Doria cherchait à l'en détourner à cause de la mauvaise saison, et lui disait : *Si nous mettons à la voile, nous périrons tous;* il lui répondit : *Mais vous après soixante-douze ans de vie, moi après vingt-*

(1) Maximilien I^{er} donna aussi dans ses accès de mélancolie. Mécontent d'un palais qu'il faisait bâtir à Inspruck : *Je ferai construire*, dit-il, *une autre demeure;* appelant alors un menuisier, il lui commanda un cercueil; puis il le fit déposer, avec la draperie et tous les objets nécessaires aux funérailles, dans une caisse qu'il portait continuellement avec lui, et souvent il lui adressait la parole. FUGGER.

deux ans d'empire. Le comte de Buren, qui vivait dans son intimité, le voyant boiter par suite de la goutte, lui dit : *L'empire est à vous. — Ce ne sont pas les pieds qui gouvernent, reprit-il, mais bien la tête.* Après son abdication, ayant rencontré son bouffon Pèdre de San-Erbas, il lui ôta son chapeau, et, comme il le voyait surpris, il lui dit : *Il ne me resté désormais autre chose à te donner que cette démonstration de courtoisie.*

Il se plaisait à lire Thucydide en italien et les *Mémoires de Comines* ; il avait de longs entretiens avec Guicciardini, et répondait aux grands de sa cour qui se plaignaient de cette faveur : *En un clin d'œil je puis faire cent grands comme vous ; mais Dieu seul peut faire un Guicciardini.* Le pinceau du Titien étant tombé à terre pendant qu'il faisait le portrait du monarque ; celui-ci le ramassa en disant : *Titien mérite d'être servi par César,* et il ajouta : *C'est la troisième fois que vous me donnez l'immortalité.* Il disait encore : *Les gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, les grands me dépouillent. — La longue réflexion est la garantie du bon succès. — Le temps et moi, nous en valons deux autres. — Les États se gouvernent par eux-mêmes quand on les laisse ; les navigateurs ne font qu'y porter le trouble.* Il disait aussi qu'une bonne armée devait avoir la tête italienne, le cœur allemand et le bras castillan.

La maison d'Autriche est justement orgueilleuse d'un homme auquel elle n'a pas donné de second, et qui l'éleva si haut que l'Europe entière trembla d'être réduite à subir son joug. L'Italie ne peut prononcer son nom qu'en soupirant ; l'Église voit en lui un prince indécis, qui ne sut point conserver rigoureusement le passé, ni diriger les mouvements sérieux qui portaient à donner, dans l'avenir, une plus grande importance aux intérêts nouveaux des princes et des peuples. De guerres très-sanglantes et de persécutions sévères, il ne fit sortir que des *trêves* et des *interim* ; il laissa prendre Rhodes aux Turcs, lorsque sa tâche la plus honorable, comme chef de la chrétienté, était de triompher d'eux. La gloire de l'expédition de Tunis fut ternie par le désastre d'Alger.

Il lui fallut toutefois une intelligence et un courage peu communs pour soutenir la guerre civile en Espagne, l'attaque des Turcs guidés par un grand capitaine, la rivalité de la France, et résister aux protestants. Quoiqu'il n'ait réussi dans aucune de ces entreprises, quoiqu'il n'ait pu, dans l'espace de trente-cinq ans, que montrer l'impuissance de son génie contre des circonstances impérieuses, et qu'il ait fini par déposer un sceptre dont il

n'avait éprouvé que les ennuis, on ne saurait lui refuser le nom de Grand dans un siècle où les grands hommes abondèrent.

Lorsque les Turcs s'élançèrent du nord et du midi, il dut comprendre l'opportunité de la croisade dont Ximènes avait donné le signal. Les guerres qu'il commença contre les Turcs ne finirent pas avec lui, et Sélim, successeur de Soliman, rompit la paix qui durait depuis trente ans avec Venise, par le motif seul que les vins de Chypre étaient de son goût (1). Cent galères et deux cent vingt-quatre bâtiments de rang inférieur, montés par cinquante-cinq mille Turcs, avec une artillerie formidable servie par des renégats italiens et espagnols, assaillirent cette île mal gardée. Après des torrents de sang versé, Nicosie, où vingt mille hommes furent égorgés, tomba au pouvoir de l'ennemi; Paphos et Limasol eurent le même sort.

1570.
9 septembre.

Pie V avait fait un appel à toute la chrétienté dans ce péril urgent; mais Philippe II y répondit seul, et la flotte alliée n'arriva que deux mois après la prise de Chypre.

Les négociants de Gènes, les chevaliers de Malte, des gentilshommes de tous les pays, quittaient leurs familles, les plaisirs et les cours pour aller combattre contre les Turcs avec non moins d'ardeur que de courage, soit sur les galères, soit en Hongrie et en Transylvanie. Mais ce n'était plus ces pieux croisés qui, sans songer à la gloire, mouraient ignorés comme ils avaient vécu, pour Jésus et Marie; il y entraît de la vanité, de la bravade, le désir d'acquérir un nom et des récompenses, d'entendre raconter ses prouesses à la cour, de gagner un beau prieuré ou une odalisque.

Marc-Antoine Colonna commandait les galères du pape; Venise en mit vingt-six en mer; la Sicile, quarante-neuf, sous les ordres d'André Doria, qui, par jalousie peut-être contre la cité rivale de sa patrie, louvoya et arriva trop tard. Pendant ce temps, Marc Bragadino défendait Famagouste en héros, et ne capitulait qu'après avoir repoussé six assauts. Invité par Lala-Mustafa, qui avait manifesté le désir de voir ces braves, il se rendit dans sa tente avec quelques-uns de ses officiers; mais, à la suite d'une querelle survenue pendant sa visite, le pacha les

1571.
4 août.

(1) Le renégat Joseph Massy avait obtenu de Sélim, dans un moment où ce prince était ivre, la promesse de l'île de Chypre. Il fit tout en conséquence pour l'obtenir; peut-être faut-il lui attribuer l'incendie de l'arsenal de Venise en 1569 et celui de la poudrière, qui causèrent dans cette ville des dégâts immenses.

fit pendre, écarteler, écorcher, et traita Famagouste en ville ennemie.

Alors les chrétiens, reconnaissant le péril commun, s'entendirent pour réunir cinquante mille hommes de pied et quatre mille chevaux ; il fut convenu que Philippe II fournirait la moitié des frais, Venise un tiers, le pape un sixième, et que le butin serait partagé dans la même proportion ; les conquêtes d'Europe et d'Asie devaient rester à la république, et celle d'Afrique à l'Espagne. Le commandement de la flotte fut décerné à don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-Quint. Florence, la Savoie, Ferrare, Urbain, Parme, Mantoue, les républiques de Gènes et de Lucques, s'associèrent à l'entreprise. Les confédérés, ayant mis à la voile de Messine, aperçurent de la hauteur des Curzolaires la flotte turque, qui, forte de deux cent vingt-quatre voiles, sortait du golfe de Lépante, sous les ordres d'Ali-Pacha. La lutte s'engage ; Ali est tué, et les Turcs, épouvantés, écrasés, éprouvèrent une perte de plus de vingt-cinq mille morts et de dix mille prisonniers ; quinze mille chrétiens enchaînés sur leurs galères recouvrent la liberté. Les récits du temps attribuent aux Vénitiens le mérite de cette victoire ; mais l'opinion populaire en fit honneur à don Juan. A la nouvelle de ce triomphe, le pape s'écria dans sa joie : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Johannes* ; mais le froid et jaloux Philippe se contenta de dire : *Il a vaincu sans doute, mais il a trop risqué* ; il ne lui permit pas d'accepter la couronne d'Albanie et de Macédoine, que lui offraient les chrétiens de ce pays.

La chrétienté sentit encore pour un moment son unité, et la sanctifia par des miracles ; elle attribua la victoire de Lépante à la Vierge, dont tous les fidèles récitaient le rosaire à l'heure où fut livrée la bataille, et, par une fête annuelle, elle éternisa la mémoire de cet événement et de cette dévotion.

CHAPITRE XXII.

PAYS-BAS, ESPAGNE, PORTUGAL.

Comme Ferdinand le Catholique, Charles-Quint avait cherché dans la conquête de l'Italie un moyen de dominer sur l'Europe ; dans ce but, il avait donné de l'importance aux armes de l'Es-

pagne, mais en étouffant sa liberté. Séparée désormais de l'Empire, l'Espagne veut conserver cette suprématie en s'appuyant non plus sur des forces étrangères, mais sur sa situation et son propre génie; mais Philippe II, dont le père avait en vain recherché l'amour des Allemands et des Espagnols, n'obtint pas même celui de ses compatriotes. Loin d'avoir le génie cosmopolite de Charles, il se montra tout Castillan, ne parla que sa langue, ne voulut que la religion et la constitution espagnoles. Héritier de la moitié du monde, il marcha de prospérités en prospérités pendant quarante ans; il eut des conseillers d'une habileté admirable, des capitaines de génie et d'une valeur à toute épreuve; son infanterie fut la meilleure et sa marine la plus puissante de l'Europe. Il battit partout les insurgés, conquit le Portugal et remporta les deux insignes victoires de Lépante sur les Turcs, de Saint-Quentin sur les Français. Ses immenses colonies lui firent passer des trésors inépuisables, et la littérature nationale eut sous son règne son siècle d'or; c'est à lui cependant que commencent le déclin de l'Autriche et la déplorable ruine de l'Espagne.

Ce n'était plus à constituer une monarchie universelle qu'il songeait, mais à troubler les royaumes plutôt qu'à les conquérir; comme il voulait se rendre absolu dans ses États et au dehors, moins par la guerre que par les détours de la politique, et ramener l'Europe au catholicisme par la violence, il apparaît dans les histoires du temps comme l'épouvantail de toute liberté, le complice de toutes les tentatives de despotisme. Il répandit en Allemagne, en France, en Angleterre, les millions acquis au prix de l'effusion du sang américain, pour acheter d'autres torrents de sang chrétien; il croyait sa volonté forte parce qu'elle était obstinée, se mettait à l'abri des remords par la dévotion, et se forgeait un devoir à sa manière. L'indépendance religieuse était à ses yeux un crime de lèse-majesté; aussi sa principale alliée fut-elle l'inquisition, dont les rigueurs paraissaient justifiées ou excusées par les maux que l'hérésie avait apportés à l'Allemagne et à la France. Comme il assistait à un auto-da-fé, il répondit à un des condamnés qui lui reprochait de tolérer un supplice aussi barbare: *Je le ferais subir à mon fils s'il était hérétique.*

Son zèle à introduire partout l'inquisition amena la révolte des Pays-Bas, l'événement le plus important de son règne. Le nom de Hollande (*Hol-land*, pays enfoncé) indique la nature de cette contrée, formée de la plaine qui descend vers la mer

d'Allemagne, et s'affaisse en plusieurs endroits au-dessous même du niveau de la mer. L'homme y est destiné à lutter sans cesse contre la nature ; il faut qu'il dirige les eaux par une infinité de rigoles pour féconder le sol créé sur le galet, et oppose des digues puissantes à l'Océan qui, dans les moments de calme, balance ses vagues plus haut que les toits des maisons. Les habitants sont là comme dans une ville assiégée, avec leurs vedettes attentives, prêtes à donner le signal de fermer les issues et de se sauver, si le terrible élément vient à faire irruption. Il n'y a point d'année qu'il ne s'ouvre passage sur quelque point ; alors la désolation se répand dans toute la campagne, où retentissent le cri d'alarmes et le son du tocsin. Les uns, triste spectacle, s'empres- sent d'emporter les objets de leur affection, et, sur des navires, voguent au-dessus des maisons et des jardins où ils avaient espéré jouir avec eux du bonheur. D'autres s'efforcent de s'opposer à l'inondation, travaillent le jour à l'ardeur du soleil, la nuit à la clarté de mille fanaux, et se hâtent, à l'aide de nouvelles levées, de refouler l'Océan dans ses anciennes limites, pour recommencer à lui disputer pied à pied ces glèbes marécageuses qu'il menace continuellement de ses flots.

Des digues immenses, construites en pierres et en troncs d'arbres, dans un pays qui n'a ni forêts ni carrières, traversent le territoire, où elles servent de routes. D'un autre côté, les dunes de sable envahissent les terrains cultivés ; mais l'homme les arrête avec des plantations. Les noms terminés en *duck* et en *dam*, si nombreux dans ces parages, indiquent les lieux qui sont sortis des eaux ; Louis Guicciardini dit que, jusqu'en 1048, la résiliation des contrats était stipulée pour le cas où la mer aurait emporté le fonds dans l'espace de dix ans.

Ajoutons que, trois ou quatre fois dans chaque siècle, cette inondation se renouvelle, laissant des lacs là où s'étaient formés des jardins, et des îles là où flottaient des navires. On compte, de 156 à 1273, quarante-cinq submersions ; celle de 1287 engloutit quatre-vingt mille hommes ; le 13 novembre 1421, les vagues se répandirent sur une vaste plaine, et submergèrent soixante-douze villages avec cent mille habitants. Il ne reste qu'un îlot de l'emplacement où s'élevait la ville de Dordrecht ; en 1570 on compta cent mille personnes noyées ; mais, depuis cette époque, les Hollandais triomphèrent de leur ennemie ; cependant elle fit des irruptions en 1659 et 1718. Dans l'année 1776, la mer s'ouvrit un passage de plus de cent pieds de largeur dans la Frise, et

l'on employa toutes les volles des bâtimens destinés à la pêche de la baleine pour fermer les fultes des digues. Le 3 et le 4 février 1852 survinrent de nouveaux désastres : plus de trente bourgades de la Gueldre et de la Frise furent couvertes par les eaux, avec quatre ou cinq mille arpents de terre ; cinquante-deux mille personnes, dit-on, perdirent la vie.

La fréquence des désastres fit éclore parmi les Hollandais l'esprit d'association et d'assistance mutuelle ; aussi les cultivateurs réduits à la misère par les inondations trouvent immédiatement de généreux secours.

D'une grande sobriété, modérés, laborieux, instruits, et par suite moins enclins au crime, ennemis du luxe et de toute profusion inutile, les Hollandais aiment la propreté, les collections de fleurs et de choses rares ; ils savent sacrifier le présent à l'avenir, et c'est pourquoi ils engagent de gros capitaux dans des entreprises dont les résultats se feront attendre longtemps.

Le Hollandais contracte, au milieu des vicissitudes auxquelles il est exposé, cette opiniâtreté qui le distingue parmi les peuples de l'Europe moderne, l'habileté pour obtenir, la persévérance pour conserver ; c'est ainsi qu'il est parvenu à se faire de la mer, objet de sa terreur, un moyen de puissance, et à dominer sur les territoires les plus lointains.

Des circonstances particulières aidèrent à sa prospérité. En 1198 Houlloz y découvrit le charbon fossile. Le pêcheur flamand Jean Beukeltz mérita une statue pour avoir trouvé, en 1416, le moyen de saler et de caquer le hareng ; cette découverte permit à ses compatriotes d'en approvisionner le monde entier. En 1230 une révolution naturelle détacha la Hollande septentrionale de l'Ostfrise, dont elle n'était séparée d'abord que par un lac, à travers lequel passait un bras du Rhin. Les eaux du fleuve, refoulées par la mer du Nord, submergèrent toutes les terres situées au nord du lac, qui devint le golfe appelé aujourd'hui le Zuyderzée, et auquel Amsterdam a dû sa prospérité.

Les agitations politiques ne furent pas moins vives dans cette contrée que celles de la nature. Les gouverneurs placés dans le pays par les successeurs de Charlemagne s'étaient rendus indépendants sous les noms de comtes de Hollande et de Flandre, de ducs de Brabant et de Gueldre, sans compter l'évêché d'Utrecht et la Frise, qui formait presque un royaume. Une grande partie des Pays-Bas appartenait à l'ancien royaume de Lorraine ; de là vient qu'ils furent réunis à l'Allemagne jusqu'au moment où

1361. les ducs de Bourgogne les en détachèrent. Philippe le Hardi, fils du roi de France Jean I^{er}, eut en apanage le duché de Bourgogne,
1366. épousa Marguerite, fille de Louis II, dernier comte de Flandre, et, par ce mariage, hérita de cette province avec l'Artois, la Franche-Comté, Nevers, Rethel, Malines et Anvers. Philippe le
1401. Bon, son petit-fils, acheta le comté de Namur; il hérita des duchés de Brabant et de Limbourg, obtint de Jacqueline de Bavière, par des traités, les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, et, par convention faite avec la princesse Élisabeth, mère de l'empereur Sigismond, il occupa le Luxembourg, auquel Charles le Téméraire joignit le comté de Zutphen.

La Hollande, éminemment chevaleresque dans le principe, donna ses premiers rois à Jérusalem, à Constantinople son premier empereur dans la quatrième croisade; mais ensuite la féodalité succomba sous une noblesse marchande, et les villes, dont les privilèges avaient ruiné l'influence des seigneurs, mirent leur gloire dans le commerce. Dans un seul jour, en 1468, cent cinquante bâtiments marchands entrèrent au port de l'Écluse; quinze compagnies de commerce existaient à Bruges, indépendamment des factoreries hanséatiques. Puis, lorsque, sous Maximilien d'Autriche, un blocus de dix années eut ruiné l'Écluse, Anvers s'accrut à ses dépens, et devint, grâce à son fleuve, où peuvent mouiller les plus gros vaisseaux, la ville la plus commerçante de la chrétienté; deux foires, qui duraient soixante jours chacune, y réunissaient tous les ans un grand nombre de marchands. Quand les routes du commerce eurent changé, les Portugais en firent le marché général des épices que les Italiens étaient obligés d'aller y acheter, tandis que les Hanséatiques y apportaient les denrées du Nord. La ville comptait cent mille habitants, recevait chaque jour trois cents navires, et, toutes les semaines, deux mille chariots de l'Allemagne, de la France et de la Lorraine; dans un mois, elle faisait plus d'affaires de change que Venise en deux ans. Au commerce s'ajoutèrent les manufactures de toiles, de dentelles, de quincallerie; aussi le pays devint-il un des plus riches et des plus peuplés du monde, et certaines villes purent armer jusqu'à vingt mille hommes. Là où du temps des Romains existaient à peine une douzaine de bourgades et quelques campements, on comptait au quinzième siècle trois cent cinquante-huit cités, dont deux cents étaient ceintes de murailles, et six mille trois cents villages avec clocher.

Les habitants associaient au luxe la tempérance ; alors, comme aujourd'hui, la propreté, le désir de tout voir net et brillant était pour eux une manie. Lorsque Philippe le Bel fit son entrée à Bruges, sa femme, étonnée et peut-être jalouse des toilettes pompeuses de ces marchands, s'écria : *Comment donc ! je croyais être seule reine, et j'en trouve ici par centaines.* Marguerite, femme de Henri IV, restait émerveillée à la vue du palais de l'évêque Érard de la Mark, « si bien doré et avec tant de marbres que l'on ne peut rien imaginer de plus magnifique et de plus délicieux. »

C'est ainsi que les Pays-Bas acquéraient chaque jour une plus grande prospérité, lorsque le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec Maximilien fit passer dans la maison d'Autriche onze provinces, savoir : les duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur, d'Artois, de Hollande et de Zélande, le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines. Philippe, né de cette union, et Charles-Quint, son fils, y ajoutèrent la Frise et Utrecht avec Over-Yssell, la Gueldre avec Zutphen, Gröningue et Cambrai ; Charles-Quint agrandit ces acquisitions de la Franche-Comté, et en forma le *cercle de Bourgogne*.

Bien que ces pays fussent gouvernés par un *stathouder* ou vice-roi, le lien qui les unissait était très-faible ; chacun avait ses états propres, et ces états se composaient d'une manière différente ; mais les trois ordres envoyaient des représentants aux états généraux. Ils jouissaient de plusieurs privilèges, entre autres celui de ne jamais recevoir de troupes étrangères. Charles connaissait bien l'importance des Pays-Bas, et menaçait de mettre Paris dans son *Guant* (Gand) ; il disait : *Mon pays sera toujours le plus riche tant que les femmes de Flandre auront des doigts.* Mais ces peuples étaient jaloux de leurs privilèges, et détestaient la gravité arrogante des Espagnols ; aussi l'empereur eut beau les inviter à partager ses entreprises, venir jusqu'à dix fois parmi eux, et même affecter de les préférer à la noblesse castillane, il sentait qu'il était chaque jour plus difficile de les contenir et d'étouffer les plaintes soulevées par les charges extraordinaires, qui montèrent à quarante millions d'écus d'or.

Sur ces entrefaites, les idées des novateurs s'introduisirent dans le pays avec le commerce ; Edgard, comte d'Ostfrise, fit connaître de bonne heure les écrits de Luther, déjà bien accueillis

1747.

1649.

1550.

par d'autres princes. D'un autre côté, par besoin de population, on recevait les protestants expulsés des autres pays. Charles s'effraya de ces dispositions, et, loin de se prêter à la connivence dont il usait en Allemagne, il défendit d'avoir chez soi et de lire les ouvrages des hérésiarques, et de prêcher sur les textes bibliques ou de les interpréter sans autorisation ; le tout sous peine de mort, avec injonction aux magistrats et aux fonctionnaires de prêter main-forte aux inquisiteurs. S'il faut en croire différents récits, il aurait fait brûler, noyer, ensevelir vivantes cinquante mille personnes jusqu'en l'année 1560; nous sommes porté à croire qu'il y a exagération, quoique l'on rapporte les circonstances et que l'on cite les noms; mais ces édits subsistent, et leur extrême sévérité produisit le résultat ordinaire, multiplier les prosélytes et les pousser à des excès. Les anabaptistes et d'autres fanatiques excitèrent des troubles; les négociants allemands et anglais s'enfuyaient effrayés d'Anvers et des autres ports; enfin la princesse Marie, sœur de Charles-Quint, qu'il avait instituée régente (1531-55), obtint que les étrangers et les négociants ne fussent point justiciables de l'inquisition.

Le nom de Charles-Quint fut donc exécré dans ces provinces, quoiqu'elles ne songeassent pas encore à se révolter, retenues qu'elles étaient par la reconnaissance. Il avait donné un grand essor à leur commerce, auquel il ouvrait tous les ports du monde, et contribué à détruire la puissance de la ligue hanséatique; par l'adjonction de la Bourgogne, elles s'étaient vues élevées au rang des premières monarchies de l'Europe, et Charles avait réprimé les discordes civiles qui depuis si longtemps mettaient en hostilité continuelle la Gueldre, la Frise, Utrecht et Gröningue. D'ailleurs il était né en Flandre, et sa gloire se réfléchissait sur le pays; or n'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes combien la gloire fait endurer d'oppressions?

1559.

Lorsque Charles eut abdicqué en faveur de Philippe II, Marguerite, duchesse de Parme, sœur naturelle du nouveau roi, vint gouverner les Pays-Bas, mais sous la direction du ministre Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, homme dont l'orgueil et le despotisme égalaient la capacité.

Philippe confirma les ordres rigoureux de son père contre les réformés. Charles-Quint, en 1522, avait établi dans le Brabant un inquisiteur laïque, assisté de quelques ecclésiastiques; Clément VII en délégua trois à cet effet, et Paul III les réduisit à

deux. Mais ils n'étaient ni étrangers ni dominicains; leurs décrets paraissaient moins arbitraires, la procédure moins mystérieuse, et les noms, d'ailleurs, produisent quelquefois plus d'effet que la chose elle-même. Philippe voulut alors établir dans ces contrées l'inquisition sur le modèle de celle d'Espagne. Les villes repoussèrent cette mesure avec énergie; pour les réduire, il envoya dans le pays des troupes étrangères, et leva de l'argent pour leur entretien. Lorsqu'il fut requis de les retirer, aux termes de la constitution, il offrit, pour éluder la difficulté, le commandement à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, gouverneur d'Utrecht, de la Hollande et de la Zélande, et au comte d'Egmont, stathouder de la Flandre et de l'Artois, qui s'était illustré à la bataille de Saint-Quentin. Tous deux refusèrent, et se firent le centre de l'opposition. Le comte d'Egmont était franc, sincère, belliqueux; le prince d'Orange avait une âme forte sous des apparences vulgaires, comme s'il eût attendu l'occasion de manifester sa grandeur.

Philippe II maltraitait les nobles hollandais, quoiqu'il leur fût redevable de ses victoires sur la France. Habités au luxe, ils s'étaient ruinés au service de Charles-Quint; dans la paix, les bourgeois les écrasaient de leur opulence, et le roi les foulait aux pieds. De plus, Philippe porta le nombre des évêques de trois à dix-sept, mit les abbés à l'écart, et multiplia les tribunaux des consciences pour y placer des gens à sa convenance; il fit donner à Granvelle le chapeau de cardinal, et nommer l'archevêque de Malines primat des Pays-Bas.

Les catholiques et les protestants reconnurent que Philippe tendait à implanter dans le pays un gouvernement inquisitorial, dans le genre de celui qui existait en Espagne, et se plainquirent de ce que les emplois étaient confiés à des Espagnols. Une pétition, signée par quatre cents gentilshommes, fut présentée à Marguerite, et bientôt survinrent des doléances nombreuses de tous les ordres, des ecclésiastiques pour la création des nouveaux évêchés, du peuple pour l'inquisition, de tous pour la violation de leurs constitutions. Les griefs ne furent point écoutés; mais ceux qui les avaient formulés n'en perdirent pas le souvenir, et les *rederykers*, leurs poètes populaires, propagèrent la haine contre un gouvernement oppresseur.

Au milieu de cette agitation, les réformés publièrent leur confession de foi en trente-sept articles, laquelle indiquait une tendance vers le calvinisme, et qui, tout en admettant la présence

réelle dans l'eucharistie, proclamait l'égalité entre les ministres; bientôt après le prince d'Orange et le comte d'Egmont se liguèrent contre Granvelle avec l'amiral Philippe de Montmorency. Les protestations de fidélité envers l'Espagne continuaient; il est vrai; mais Philippe, qui n'entendait rien au commerce et considérait toute plainte comme une rébellion, s'obstina à ne pas remplacer le cardinal ministre. Ces deux seigneurs déclarèrent en conséquence qu'ils s'abstiendraient désormais d'assister au conseil d'État, pour ne point paraître servir d'instrument à des actes tyranniques.

1664.

Philippe fut donc obligé de rappeler Granvelle; mais, en retour, il ordonna l'entière exécution du concile de Trente et des lois inquisitoriales de son père. *Mieux vaut perdre ses sujets que de régner sur des hérétiques*, disait-il; aussi repoussa-t-il avec une persistance inébranlable les opinions protestantes, d'autant plus qu'il voyait bien que, s'il accordait la moindre chose aux Hollandais, les Espagnols ne manqueraient pas d'en exiger autant. Il gouverna par conséquent avec une cruauté systématique, désapprouvant et son père, qui avait montré de la tolérance, et la France, qui n'agissait pas comme lui-même; on dit même que la reine de France et celle d'Espagne, s'étant abouchées à Bayonne, résolurent l'extermination des protestants, et concertèrent entre elles les moyens d'y parvenir.

1665.

Novembre.

1666.
5 avril.

Que le fait soit vrai ou non, le prince d'Orange et douze nobles firent un compromis dans le but d'assurer la liberté nationale; une foule de gentilshommes, catholiques ou réformés, se réunirent à eux, s'animèrent les uns les autres d'une ardeur nouvelle dans diverses assemblées, et se présentèrent en corps à Bruxelles, vêtus d'habits vulgaires et uniformes, pour supplier Marguerite de supprimer l'inquisition. Barlemont ayant dit à la régente : *Est-ce que vous auriez peur de ces gueux?* Ils adoptèrent ce nom de *gueux*, et pour signe distinctif une médaille d'or portant d'un côté l'effigie du roi, de l'autre une besace soutenue par deux mains, avec ces mots : *Fidèle au roi jusqu'à la besace*. D'autres prirent une écuelle de bois, suspendue par un ruban d'argent; mais le comte d'Egmont la fit remplacer ensuite par cette devise : *Concordia res parvæ crescunt*.

Philippe était trop loin de ses sujets pour voir leurs besoins par ses yeux, trop obstiné pour apprécier leurs griefs; comme Joseph II, il croyait que *le feu de la rébellion ne peut s'éteindre que dans le sang*. La duchesse avait accordé l'autorisa-

tion de pendre les hérétiques au lieu de les brûler; cet acte parut à Philippe une atteinte à la dignité royale. La longanimité la plus résolue devait s'épuiser. Les réformés, las de voir leurs réclamations dédaignées, se soulevèrent; associés au nombre de plusieurs milliers, ils prirent les armes, se jetèrent dans Anvers, et se vengèrent contre le ciel des maux causés par les hommes; ils brisèrent les images et les croix, dévastèrent les couvents et portèrent en un seul jour le ravage dans quatre cents églises, sans épargner la merveilleuse cathédrale et ses soixante-dix autels (1).

De pareils excès indisposaient les catholiques engagés par le compromis; Marguerite fomenta leurs haines, affaiblit l'opposition, acquit de la force et put déployer de la sévérité. Déjà l'on disait qu'il arrivait des troupes d'Espagne; d'autre part, les luthériens, à cause de la différence d'opinion, refusèrent aux insurgés le secours qu'ils demandaient. Le prince d'Orange se retira donc; le comte d'Egmont se réconcilia avec la cour, et près de cent mille citoyens se réfugièrent en Allemagne et en Angleterre, où ils portèrent leur industrie. Philippe put alors se flatter d'avoir rétabli l'ordre et la religion.

Mais cette émigration si nombreuse avait laissé le pays dépeuplé et ruiné le commerce; dans cette situation, la régente consulta l'Espagne sur les mesures à prendre. Seront-elles dictées par la clémence ou la sévérité? Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, persuada à Philippe que les esprits ne s'étaient apaisés que par peur, que bientôt l'incendie éclaterait de nouveau, et qu'il fallait par conséquent employer des moyens de répression rigoureux. Bien que la régente prédit qu'il en résulterait une guerre longue et terrible, le duc d'Albe rassembla à

1567.

(1) LOUIS CABRERIA DE CORDOVA, *Hist. del rey don Philippo II*; Madrid, 1719.

JOE WATSON, *the History of thy king Philipp II*; Londres, 1777.

FAM. STRADA, *de Bello belgico decades*. Quoique jésuite, il peut être utile parce qu'il puise aux sources.

EVERARD VON REYD, *Annal. belgici*.

W:QUEFORT, *Histoire des Provinces-Unies*.

WANDER WYNECKT, *Troubles des Pays-Bas*. — Édition tirée à six exemplaires seulement. L'auteur put consulter des documents qui se trouvaient dans les archives de Flandre.

PENTIVOGLIO, *della Guerra di Fiandra*. Il était nonce apostolique en Flandre de 1607 à 1616.

SCHILLER, *Hist. de l'insurrection des Pays-Bas*.

Genève huit mille sept cent quatre-vingts fantassins et douze cents cavaliers exercés à maltraiter les Italiens, sans compter trois mille six cents Allemands, qui ne valaient guère mieux. Il choisit pour mestre de camp Chlapino Vitelli, et pour commandant de l'artillerie Gabrio Serbelloni; puis il entra sur le territoire des Pays-Bas avec des pouvoirs si étendus que Marguerite donna sa démission.

Le duc d'Albe était un des hommes les plus éminents de l'Espagne; excellent capitaine, sans égal dans l'art d'asseoir un camp, prodigue de sa vie autant qu'avare de celle de ses soldats, il était d'une extrême sévérité pour tout ce qui concernait la discipline; les événements le trouvaient inébranlable. Très-habile à conduire une intrigue, bref dans ses réponses, inébranlable dans ses résolutions, orgueilleux, sans peur comme sans pitié, ni avide, ni avare, ni libéral avec ses inférieurs, il se montrait dédaigneux avec ses égaux, peu respectueux envers ses supérieurs; aussi fut-il détesté de Charles-Quint et de Philippe, à qui pourtant il rendit de si éminents services (1). *Il faut pêcher, disait-il, les saumons et les gros poissons, mais non les truites et les sarlines.* Il fit arrêter dans un dîner auquel il les avait invités Egmont et l'amiral comte de Horn. Après cet acte, il institua, sous sa présidence, un tribunal chargé de faire le procès à quiconque avait pris part aux troubles ou ne s'y était pas opposé, avait signé des remontrances contre l'inquisition, reçu dans ses foyers des prédicants réformés ou seulement dit qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Les condamnations ne variaient que du gibet au bûcher, des galères à l'écartèlement. L'inquisition d'Espagne, que Philippe avait appelée à décider, déclara même (décret sans exemple) coupable d'hérésie, et par suite de lèse-majesté, quiconque n'était pas nominativement excepté.

1568.

5 juil.

Les comtes d'Egmont et de Horn furent au nombre des victimes, non que leur culpabilité résultât du procès, mais parce qu'il fallait faire un exemple éclatant, et montrer que l'on n'avait point peur. Plusieurs autres personnages de haut rang les précédèrent et les suivirent au supplice; le fils aîné de Guillaume d'Orange fut arrêté et envoyé en Espagne, où il subit vingt-huit années de captivité. Son père, plus redouté parce

(1) RAVNAL, *Histoire du stadhouderat*, fait de ce grand capitaine le portrait le plus flatteur, tout en lui reprochant son *excessive sévérité*.

qu'il savait se taire (1), réussit à s'enfuir, réunit des troupes et envahit le pays ; mais les Allemands qu'il avait à sa solde, par leur insubordination, et le duc d'Albe, par ses temporisations, le contraignirent à battre en retraite, ce qui donna lieu à de nouveaux supplices contre ceux qui avaient fait des vœux en sa faveur. La Flandre resta plongée dans le silence de la terreur.

Alors le duc d'Albe forma le projet de ne rien ménager, et d'exterminer les réformés. A Anvers et à Amsterdam, il éleva des forteresses qui détournèrent le commerce de ces deux villes ; il introduisit le concile de Trente et l'inquisition, et voulut mettre une contribution fixe d'un dixième sur les biens mobiliers, d'un vingtième sur les immeubles. Mais le peuple, qui avait enduré le meurtre de ses chefs, s'irrita de cette taxe, qui, frappant sur les moindres ventes, multipliait les vexations, refusa de la payer et ferma les boutiques. Le duc d'Albe fit ériger à Anvers une statue qui le représentait foulant aux pieds les deux États de la province ; il s'appréta à faire dresser de nouveaux gibets lorsque le prince d'Orange l'arrêta au milieu de ses triomphes sanguinaires.

Il ne faut pas se figurer dans ce prince un patriote désintéressé : en se faisant républicain et protestant, il cherchait les honneurs qu'il n'avait pu obtenir comme catholique et courtisan ; mais, doué d'un coup d'œil juste et observateur, sachant dominer ses passions et conserver la modération au milieu des fureurs générales, son génie sauva la Hollande. Cherchant partout des ennemis à l'Espagne, il excita les jalousies de l'Allemagne contre l'ambition autrichienne, et fit comprendre aux réformés de tous les pays combien il était important pour eux de soutenir les Flandres.

L'amiral de Coligny lui ayant conseillé de se créer des forces sur mer, il donna, comme seigneur d'Orange, des lettres patentes à des nobles des Pays-Bas pour capturer les vaisseaux espagnols qui revenaient d'Amérique chargés d'or ; ils pillèrent ainsi, sous le nom de *gueux de mer*, d'immenses trésors, et se rendirent redoutables sur l'Océan. Guillaume, comte de la Mark, leur amiral, surnommé le Sanglier des Ardennes, s'empara de Briel (*la Briée*), dans l'île de Woom,

1639.

Le prince
d'Orange.Prise de Briel.
1572.

(1) *Le Taciturne est-il pris ?* demanda le cardinal de Granvelle, alors à Rome. Comme on lui répondit que non : *On n'a donc rien fait du tout*, reprit-il.

clef de ces parages maritimes. Ce fut là le berceau de cette république, formée de petites provinces marocagenses, sans cesse menacées par la mer, qui pourtant résistèrent au roi le plus puissant de son siècle comme le plus habile en politique; lorsqu'elles eurent fondé leur liberté, elles arrêterent d'abord les prodigieux accroissemens de la maison d'Autriche, puis de celle de Bourbon.

1673. Aussitôt les villes se déclarèrent à l'envi pour le prince d'Orange, accueillant à bras ouverts les troupes qui venaient les délivrer de la dîme. Après avoir été salué stathouder dans la première assemblée, tenue à Dordrecht, il surprit Gentruidersberg et remporta une victoire navale dans le Zuyderzée. Le mauvais succès perdit de réputation le duc d'Albe, qui, vieux et malade, demanda son rappel. Il disait, pour donner une preuve de sa justice, qu'il avait fait exécuter pendant les six années de son gouvernement, quinze mille six cents hérétiques et rebelles. Philippe l'en récompensa par l'oubli.

1676. Louis de Requesens, qui lui succéda, était, au contraire, doux et modéré; il renversa la statue de son prédécesseur, et proclama le pardon au moment où la nation sentait qu'elle n'en avait plus besoin. Néanmoins il ne put ramasser d'argent, et n'éprouva que des revers sur les champs de bataille. Les habitans de Leyde, qu'il assiégeait, lui répondirent, lorsqu'il les fit sommer de se rendre : *N'y comptez pas tant que vous entendrez un chien aboyer; puis, quand nous les aurons tous dévorés, il nous restera encore notre bras gauche à manger, tandis que nous nous servirons du bras droit pour combattre.* Le prince d'Orange rompit les digues, et les vagues submergèrent les Espagnols. Leyde obtint en récompense, et comme dédommagement, une université qui fut, après celle de Genève, la seconde des réformés.

Les Maures et les juifs sortis des pays soumis à l'Espagne, se réfugièrent dans les Pays-Bas. Les juifs chassés d'Anvers par le duc d'Albe introduisirent à Rotterdam et à Amsterdam des industries très-nouvelles, entre autres des ateliers de teinture et la préparation du camphre et du borax. Les assurances s'y établirent sur une large échelle, et l'on construisit des vaisseaux pour les ennemis eux-mêmes.

L'inflexible cabinet de l'Escurial fut obligé d'entamer des négociations avec la Hollande et la Zélande; mais, comme ni d'un côté ni de l'autre on ne voulut rien céder en matière de religion,

elles n'amènèrent aucun résultat. Cependant les deux provinces, déjà affranchies, ne pouvaient s'entendre sur le mode de gouvernement; enfin il fut convenu que, tant que durerait la guerre, la suprématie civile et militaire serait exercée au nom du roi, avec la seule condition d'extirper le catholicisme et de consolider la réforme, mais sans persécuter personne pour ses opinions religieuses.

Après la mort de Requesens, qui avait conduit la guerre avec habileté, les troupes mercenaires, ce fléau de toutes les guerres, s'insurgèrent en réclamant leur solde; elles prirent Anvers et Maëstricht, et saccagèrent ces deux villes, dont nous avons retracé la richesse. Les provinces songèrent alors à chercher leur sûreté dans leur union. Les états de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, les villes de Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Utrecht, Malines, auxquelles se joignirent bientôt la Frise et Amsterdam, convinrent de s'assister réciproquement, de se débarrasser des troupes espagnoles, de rétablir la religion et de ramener les choses où elles étaient avant l'arrivée du duc d'Albe. Les états refusèrent de recevoir pour gouverneur général don Juan d'Autriche, le bâtard de Charles-Quint, le vainqueur des Alpuxarres et de Lépante, que Philippe II détestait tout en le caressant, à moins qu'il ne renvoyât les troupes étrangères et n'adhérât à la *pacification de Gand*; lorsqu'il eut satisfait à cette condition par l'*Édit perpétuel*, on lui promit fidélité, et il obtint de l'argent.

Mais ce prince, qui arborait pour insigne une croix avec ces mots : *En ce signe j'ai vaincu les Turcs, en ce signe je vaincrai les hérétiques*, poussait à la rigueur la cour de Madrid, quoiqu'il affectât des apparences pacifiques. Exalté par la victoire de Lépante, il ambitionnait une couronne, et, secondé par le pape, il tenta de se la procurer à Tunis, en Angleterre, dans les Pays-Bas; mais, habitué à des expéditions rapides, il échoua contre la politique adroite et profonde du prince d'Orange. Le roi de France, Henri III, ayant fait passer à ce dernier une lettre violente de don Juau, qui avait été interceptée, les états le proclamèrent déchu de son titre, et se préparèrent de nouveau à combattre; les forteresses furent occupées ou démantelées, et le prince d'Orange élu *ruward* du Brabant, avec un pouvoir dictatorial. Il s'en suivit une guerre avec des chances diverses, pendant laquelle don Juan, soupçonné par Philippe de s'entendre avec les Flamands et les Anglais pour se faire une

1574.
8 mars.

Pacification
de Gand.
8 novembre.

1577.

1578.
1^{er} octobre.

principauté indépendante, mourut ou fut tué. On lui donna pour successeur Alexandre Farnèse, qui avait fait, à la tête des troupes italiennes, le plus grand mal aux insurgés.

Philippe II devait plus de quarante millions de couronnes à des marchands espagnols et génois. Les *gueux de mer* lui enlevaient de temps à autre quelques galions d'Amérique, dont les trésors ne suffisaient pas pour soumettre une poignée de pêcheurs de hareng. En outre, comme il se défilait des gouverneurs mêmes auxquels il attribuait des pouvoirs illimités, il les changeait souvent et changeait de système avec eux. Ainsi; dès l'origine, lorsqu'il aurait fallu de la fermeté, une femme gouvernait, et plus tard, quand la clémence eût été nécessaire, un homme impitoyable avait le pouvoir.

Les Hollandais n'eurent jamais qu'un but, leur délivrance. Ils avaient pour fauteurs tous les princes, dans les cours desquels Philippe soudoyait des traîtres; les armées se recrutaient, sans détriment pour le pays, de tous ceux qui, persécutés par ce monarque, apportaient dans cet asile leur haine et leur courroux. Malheureusement les catholiques et les réformés avaient souvent des querelles, qui dégénérent même en guerre civile entre les Gantois, chefs des réformés, et les Wallons catholiques. Farnèse sut en profiter. Général habile, politique délié, il dirigea la guerre avec talent; d'un autre côté, il organisait un parti de *malcontents*, qui portaient pour signe distinctif un rosaire roulé autour du cou. Quelque naturellement doux, il croyait, comme ses contemporains, que le poignard et le poison pouvaient être employés. Lorsqu'il eut perdu tout espoir d'accommodement, il publia contre le prince d'Orange un édit par lequel il le déclarait traître, ennemi du genre humain et peste publique, et lui interdisait le pain, l'eau et le feu; cet édit promettait en outre, au nom de Philippe II et sur sa parole de roi, à quiconque le livrerait mort ou vif, vingt-cinq mille écus d'or, la noblesse et le pardon de tous ses méfaits, quelque crimes qu'ils fussent.

Union d'Utrecht.
1579.
23 janvier.

Le prince d'Orange répondit à ce manifeste par une longue apologie, et fit promulguer par les états une espèce de déclaration des droits de l'homme, portant que le peuple n'était pas fait pour le prince, mais le prince pour le peuple; que le souverain qui traitait ses sujets en esclaves était un tyran qu'on pouvait chasser, surtout quand on agissait d'après la déclaration légale des états du pays, réduit à ne pouvoir protéger autrement sa li-

berté. En conséquence, le roi d'Espagne était proclamé déchu de la souveraineté, comme violateur des traités et comme tyran.

Le prince d'Orange ne se flatta pas un moment de mettre d'accord les neuf provinces, différentes de caractère et de religion; il se contenta donc de réunir celles du nord de la Meuse, dont la croyance était la même. Les provinces de Gueldre ou Zutphen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise et de Groningue, moins la ville de ce nom, se confédérèrent à perpétuité, sous la promesse de se secourir mutuellement, de ne faire ni paix ni trêve, et de ne lever aucune contribution que d'un consentement unanime. Quant à la religion, chacune d'elles eut le droit de prendre les mesures qui lui conviendraient le mieux, sauf toutefois la liberté de tous, même des catholiques; on restitua aux moines et aux prêtres les biens qui leur avaient été enlevés. Ces cinq provinces, dont le nombre fut porté à sept par l'adjonction de l'Over-Yssell et de la ville de Groningue, formèrent la république des Provinces-Unies, où le prince d'Orange espérait probablement substituer sa dynastie à celle dont la déchéance venait d'être prononcée.

Mais la somme promise ou le fanatisme avait poussé plus d'un misérable à attenter à sa vie, entre autres le Biscayen Jauréguy, sur lequel on trouva un papier avec ces mots : « A vous, Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur et Sauveur du monde, Créateur du ciel et de la terre, si vous m'accordez la grâce de me faire échapper la vie sauve après avoir effectué mon projet, j'offrirai une belle tenture, une robe, une lampe, une couronne à la bienheureuse Vierge de Bayonne, et une couronne à celle d'Aranzosu. » Enfin Guillaume succomba sous les coups du Franc-Comtois Balthazar Gérard, homme attaché à son service, qui acheta, avec l'argent même de son maître, les pistolets dont il se servit. Mis à la torture, l'assassin avoua pour instigateur de son crime tantôt le duc de Parme, tantôt un franciscain, tantôt un jésuite (1); peut-être l'accusation n'était-elle fondée à l'égard d'aucun d'eux, et pourtant elle souleva l'horreur contre tous.

Les états de Hollande confièrent alors le gouvernement à un conseil présidé par Maurice, fils du prince assassiné, et, dans un pays coupé par une infinité de bras de mer et de fleuves, ils se

(1) C'était le refuge ordinaire des accusés que de rejeter le crime sur d'autres. A la mort du dauphin fils de François I^{er}, en 1526, Montecuculli, son échanson, avoua, à la torture, qu'il l'avait empoisonné à la suggestion d'Antoine de Leyva, du marquis de Gonzague et de Charles-Quint.

11 juin.

1884.
10 juillet.

préparèrent à une résistance désespérée. Farnèse continuait heureusement la guerre, et les troupes mercenaires poursuivaient leurs ravages; car il semble véritablement que « presque toutes les nations de l'Europe aient voulu à l'envi se donner rendez-vous et accourir sur les champs funestes de la Flandre comme dans une lice publique de combat, pour s'y livrer à leur courroux et à leur haine, pour s'y mesurer le fer à la main avec une obstination toujours croissante (1). » Le siège d'Anvers, soutenu pendant une année entière avec beaucoup d'habileté par Frédéric Gianibelli de Mantoue, et qui se termina par une capitulation honorable, est surtout digne de mémoire.

La république, après avoir perdu plusieurs provinces, perdit confiance en elle-même et s'offrit à un prince étranger. Déjà elle s'était donnée au duc d'Anjou, qui tomba bientôt en disgrâce et fut renvoyé; elle s'offrit alors au roi de France Henri III, qui n'accepta point. Elisabeth d'Angleterre en fit autant; mais, comme elle était sautrice de tous les réformés par aversion de Philippe II, et nourrissait l'espoir de s'emparer de ce territoire, elle promit des secours. Le comte de Leicester, son favori, parut avec des troupes, et fut nommé stathouder; plaisanterie déplorable! Ce chef incapable livra tout aux intrigues et aux factions, laissa les Espagnols prendre l'avantage et commettre d'horribles dévastations, et mécontenta tout le monde, excepté le vulgaire et les prédicants, sur l'appui desquels il comptait pour arriver au pouvoir suprême; mais enfin, discrédité et honni, il se retira. La Hollande échappa ainsi, à un piège dangereux et non moins redoutable que la guerre ouverte; cet événement eut pour elle un grand avantage: en effet, la Grande-Bretagne déclara la guerre à l'Espagne, et, par ses luttes continuelles avec cette puissance, elle servit la fortune des Hollandais.

Maurice de Nassau-Orange, élu stathouder de la Hollande et Zélande, fit tourner la chance des armes, surtout lorsqu'après la mort de Farnèse (1592, 2 décembre), l'Espagne n'eut pas un général d'un mérite égal à opposer à ce vaillant adversaire. On est saisi d'étonnement lorsqu'on voit les efforts de ce petit pays, qui suffisait à l'entretien de vingt mille fantassins, de deux mille chevaux, d'une marine nombreuse, et qui cependant atteignit par le commerce le plus haut degré de prospérité. Amsterdam s'agrandit; la Hollande et la Zélande comptèrent plus de

(1) BENVOCLO.

1585.

1585.

1587.
Décembre.

1590.

soix
étaie
bonn
et du
simu
la P
pour
avec
trafic
une
gne,
poss
bâti
comp
dent
rûnd
Le
une
parm
dant
leven
Bas;
parei
ans
hom
taille
deux
D
de n
belle
conv
danc
merc
rope
la H
con
auss
bert
ploy
l'Eu

soixante-dix mille marins; chaque année, quatre cents navires étaient expédiés sous pavillon étranger pour trafiquer à Lisbonne, à Cadix, à San-Lucar et dans d'autres ports de l'Espagne et du Portugal. Philippe II aurait voulu les exclure; mais il dissimulait dans l'intérêt de ses États, où ils apportaient les grains de la Pologne et les autres denrées du Nord. Lorsque Philippe III, pour les frapper au cœur, défendit à ses sujets tout commerce avec eux, les Hollandais interdirent à toute autre puissance le trafic qui leur était défendu, ce qui vint à l'égard de la Péninsule à une grande misère. Le Portugal ayant été réuni à l'Espagne, les Hollandais assaillirent les richesses que ce royaume possédait outre-mer. Cornelius Houtmann vint à Java quatre bâtiments, et s'empara de cette île, où son neveu, Jan Van Niek fonda la compagnie des Indes orientales. Ainsi des prohibitions imprudentes tournèrent, comme nous l'avons vu de nos jours, à la ruine de ceux qui les avaient faites.

1599.

Les états contractèrent à la Haye, avec Elisabeth et Henri IV, une alliance offensive et défensive; ce qui leur fit prendre rang parmi les puissances européennes comme république indépendante. La valeur d'Ambroise Spinola parvint, il est vrai, à relever pour quelques instants la bannière espagnole dans les Pays-Bas; mais la pénurie des finances ne permit pas de continuer de pareils efforts avec la constance nécessaire. Ostende résista trois ans et trois mois à Spinola; ce siège coûta quatre-vingt mille hommes aux Espagnols et soixante mille aux Hollandais. La bataille navale livrée dans le détroit de Gibraltar, où périrent les deux amiraux, fut le dernier acte de cette guerre.

1599.
31 octobre.

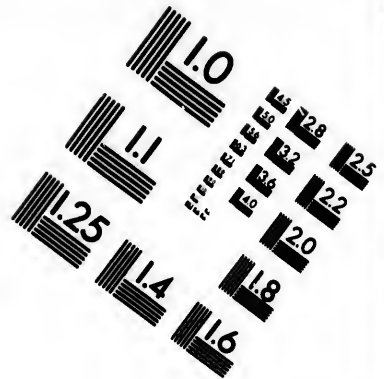
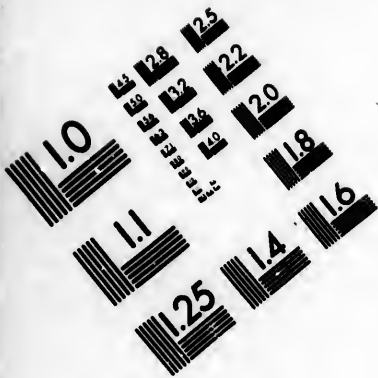
1601.

1607.

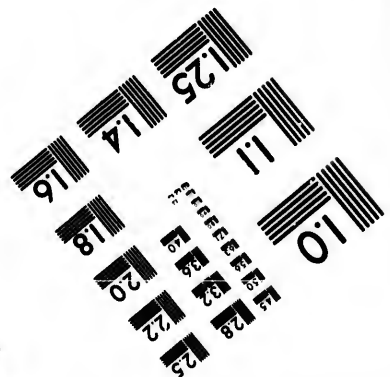
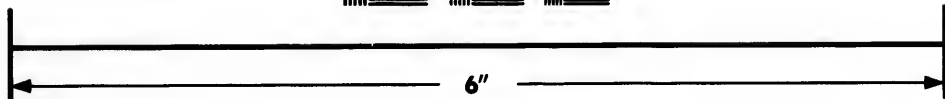
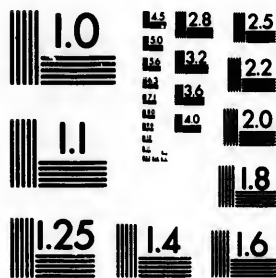
Dans l'espoir de faciliter la conciliation par un changement de nom, Philippe III avait cédé les Pays-Bas comme fief à Isabelle, fille de Philippe II, mariée à Albert d'Autriche. Ce prince convint avec eux d'une trêve de douze ans, reconnut l'indépendance des Provinces-Unies, et leur accorda la liberté du commerce et de la navigation dans les possessions espagnoles en Europe, mais non dans l'Inde. Ce dernier point était essentiel pour la Hollande, car les grands hommes de la révolution avaient reconnu qu'elle ne pouvait attendre sa grandeur que de la mer; aussi proclamèrent-ils pour la première fois dans le monde la liberté des mers (*mare liberum*). Le courage qu'ils avaient déployé pour l'arracher à l'obstination espagnole fit concevoir à l'Europe une haute idée d'un peuple qu'elle n'avait connu jusque-

1600.
9 avril.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5

01

là que comme marchand ; ce fut le premier exemple d'une liberté acquise par des efforts continuels.

La république embrassait alors sept provinces confédérées et souveraines, inégales en étendue, en force, en charges, mais non en droits publics. Elles avaient chacune un vote dans les états généraux, comme on appelait l'assemblée de La Haye, où elles pouvaient envoyer autant de députés qu'il leur plaisait. Mais ce n'étaient pas des représentants, et chaque fois ils devaient recevoir un mandat spécial des états de leur province, ce qui entraînait des lenteurs et rendait le secret impossible. La Hollande supportait cinquante-sept centièmes des charges publiques et choisissait toujours parmi ses députés l'avocat, nommé depuis *grand pensionnaire*, qui était considéré comme le premier personnage de l'Union, au moins après le stathouder.

La souveraineté ne résidait donc pas dans les états généraux, mais dans les électeurs, qui chaque fois confiaient les droits au stathouder, âme du gouvernement. Mais, après Leicester, il n'y eut plus de stathouder général jusqu'à l'année 1748 ; Maurice de Nassau, qui dirigea la république pendant quarante ans, et ses successeurs ne prirent que le titre de capitaines et d'amiraux généraux de l'Union.

Cette révolution était moins le résultat de l'élan religieux que de la politique et de l'ambition des princes d'Orange. Lorsqu'ils eurent triomphé dans les provinces wallones, ils établirent une république où ni la liberté politique, ni celle des cultes, n'eurent rien à gagner, et qui offrit une lutte continuelle de despotisme entre le stathouder, les états et les régences municipales. Les catholiques étaient tout à fait opprimés, même dans des provinces entières, comme dans le Brabant septentrional, à tel point qu'ils nourrissaient des sentiments hostiles, et regrettaient la domination étrangère.

Les réformés eux-mêmes, lorsqu'ils se croyaient sur le point de jouir de la paix, furent troublés par des querelles religieuses, qui deviennent inévitables dès le moment où l'on proclame la souveraineté de la raison individuelle. Luther avait fait un appel à la *liberté chrétienne* contre l'autorité ; mais de quelle manière ? en niant la liberté morale de l'homme, en le mettant dans une dépendance totale de Dieu, pour le soustraire à la dépendance des hommes qui se disaient les représentants de Dieu. Le libre arbitre une fois nié, l'utilité de ces œuvres expiatoires dont il

crovait qu'on avait abusé cessait, et toute la hiérarchie, qui s'étendait du simple fidèle jusqu'à Dieu, se trouvait détruite. En posant en principe que Dieu fait tout en nous, et que les œuvres sont superflues pour le salut, Luther établit, ou à peu près, la prédestination et la fatalité.

Or ce dogme pouvait conduire à l'indulgence ou à la sévérité, et c'est à cette dernière que tendit Calvin. Puisque Dieu nous a créés bons ou méchants, élus ou réprouvés, on ne fait qu'obéir à ses décrets en sévissant contre ceux qu'il a rejetés. En conséquence, il établit la réforme sur des principes théologiques et le terrain solide de la révélation appliquée aux saintes Écritures; ainsi, mais d'une manière différente, il rétablit l'autorité et reconstruisit l'Église. Il est vrai que, d'après lui, la croyance à l'Écriture est un effet de la grâce, et le don de bien l'entendre le privilège des élus. De cette prédestination, les calvinistes firent une arme contre leurs adversaires, et un instrument pour organiser et défendre l'Église réformée, qui se trouva dominante dans les Pays-Bas, où elle persécuta non-seulement les anabaptistes et les sociniens, mais encore les luthériens. Que devenait cette liberté si hautement proclamée? l'intolérance avec toutes ses rigueurs.

L'ancien principe de la réforme devait s'élever contre une telle tyrannie, et constituer en quelque sorte une troisième religion protestante. Jacques Hermanns ou Arminius, élevé à Genève et en Italie, avait été ministre de l'église d'Amsterdam, (1588), puis professeur à Leyde (1603). Rempli d'enthousiasme et avide de savoir, il fut invité par quelques ecclésiastiques de Delft à réfuter la doctrine de la prédestination. Il soutint donc que Dieu avait résolu, dès l'éternité, que celui qui renoncerait au péché et se confierait en Jésus-Christ jouirait de la vie éternelle, tandis que les pécheurs endurcis se damnent, attendu que Dieu ne force personne de renoncer au péché et de persister dans la foi (1). En niant le droit de condamner irrévocablement ceux qui diffèrent de croyance, Arminius tenta contre l'Église réformée ce que Luther avait osé contre l'Église catholique. Luther avait dit: « Un prêtre, un moine, un dévot, un saint, ne sont

(1) L'histoire la plus complète de l'arminianisme en Hollande et de son établissement en Angleterre est celle de James Nichols (Londres, 1825); cette histoire est accompagnée de nombreux documents et de la traduction des ouvrages d'Arminius.

rien de plus qu'un homme, parce que toutes nos vertus et toutes nos imperfections nous viennent de Dieu, qui a répandu ses dons comme il lui a plu. À certains de ces disciples indifférents, un homme qui se croit dans la véritable religion n'a pas le droit pour cela de condamner un autre. Voilà Job.

Acceptant hardiment le fatalisme de Luther, ils auraient pu ajouter, En effet, si Dieu a condamné certains hommes à l'enfer, il est juste qu'ils se défendent. C'eût été prendre le parti des réprouvés par un sentiment d'équité supérieur à l'équité même, que les théologiens luthériens et calvinistes attribuaient à Dieu. Mais les arminiens ne voulurent pas faire à Dieu cet outrage, et dirent à Dieu, étant un juste juge et un père miséricordieux, a établi de toute éternité cette distinction entre les hommes, ceux qui veulent renoncer aux péchés et mettre toute leur confiance en Jésus-Christ, seront absous de leurs mauvaises actions et jouiront de la vie éternelle; tandis que les obstinés subiront des châtimens. Il serait agréable à Dieu que tous les hommes renoncassent aux péchés, et qu'ils fussent parvenus après être parvenus à la connaissance de la vérité; mais il n'oblige personne. La doctrine de Bèze et de Calvin fait Dieu l'auteur du péché, et, en inspirant aux hommes mes idées d'une sainteté fatale, elle les conduit dans leurs mauvaises habitudes. Voilà dans la proposition en vers de celle que Calvin avait tirée de Luther; on dé même qu'il est certain que l'idée doctrinale de Luther se trouvait plus conforme à celle de Calvin, il est également certain que le sentiment qui avait guidé Luther s'accordait mieux avec celui d'Arminius. Mais François Gomar, aussi professeur de théologie, prétendit que Dieu avait prédestiné les hommes à la perdition et au salut; mais il résultait que les uns étaient entraînés à faire le bien, les autres abandonnés au mal. Cette opinion était celle de Calvin et de Bèze, comme l'autre était celle d'Erasme et de Mélanchthon.

Aussitôt le pays se divisa en arminiens et en gomariens. Avec les premiers étaient les gens tolérans, qui avaient besoin d'un champ libre pour l'intelligence, et qui on appelait *universalistes*, parce qu'ils ouvraient la grâce de Dieu à tous les hommes, et les *particularistes*, leurs adversaires, ne subdivisaient de nouveau religieusement, au temps où Dieu avait porté la sentence fatale, les uns soutenaient avec Calvin que Dieu avait destiné au salut et à la perdition dès l'éternité et par conséquent avant le premier péché, (*supralapsaris*) de manière que la destinée de

L'homme est irrévocablement fixé, et les autres, détestant cette idée horrible de Dieu qui punir avant la faute, disaient qu'il n'aurait point déterminé, mais permis seulement la chute d'Adam; et que l'homme sub sévère, à cause de cette phrasologie de la damnation, dont Dieu résolut de préserver certaines âmes qu'il favorisait d'une grâce spéciale (*sublapsaristis*) et tombèrent dans le péché.

Telle était la question théologique; mais elle couvrait la question sociale. Nous le répétons, la révolution des Pays-Bas ne fut pas excitée par la haine contre l'ancienne religion, puisque les principaux moteurs de cette révolution étaient catholiques; et que la plupart des provinces se consacrèrent telles; on ne songea pas même à se détacher du roi d'Espagne, car les édits les plus hostiles à sa puissance furent rendus en son nom. La domination étrangère déplaisait et cependant les insurgés demandèrent un étranger pour souverain. Dans le fond, c'étaient les magistrats des communes qui voulaient prévaloir sur le pouvoir central; après avoir renversé Philippe II, elles firent de l'opposition à Guillaume d'Orange, redoublèrent Maurice à une condition inférieure à celle qu'il avait eue sous le règne de l'Espagne, et finirent par abolir le stathouderat.

En ce moment, le même principe combattait sous des noms théologiques. Les gomaristes étaient le parti populaire; les savants et les riches, au contraire, la bannière d'Arminius avec tous ceux qui, détestant l'unité et le despotisme calviniste, préféraient le fédéralisme, le système d'une combinaison entre l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel, moyennant un accord amiable entre chaque cité. Plus faibles, les arminiens présentèrent une remontrance aux états pour être entendus en synode; les autres leur adressèrent une réfutation, d'où le nom de remontrants et de contre-remontrants. Les états leur ordonnèrent le silence; mais les sectes religieuses ne s'apaisèrent pas au moyen de décrets, elles s'obstinèrent au contraire. Les remontrants furent excommuniés; les autres soutenus par Maurice, voulurent étendre la réforme au gouvernement de la cité. Les deux sectes devinrent donc des partis politiques. Pour républicain, l'autre orthodoxe.

Les chefs des premiers étaient Grotius et Jean Olden Barneveldt, avocat de Hollande et l'un des plus grands hommes de cette révolution. Pendant toujours la paix, comme Maurice à la guerre, il avait amené par ses conseils la trêve de douze ans, puis recouvré Flessingue, Briel et Ramekens, derniers restes

de la dépendance étrangère. Tandis que Maurice se rangeait dans le parti populaire avec les gomaristes, dans l'espoir de faire prévaloir la monarchie sur le fédéralisme, Barneveldt voulait, avec l'aide des arminiens, appuyer sur chaque cité la liberté de la république, et la préserver de l'asservissement au moyen du fractionnement. Des prédications violentes entretenaient l'inimitié entre les deux rivaux ; l'un était accusé d'ambition tyrannique, et l'autre d'une avarice mercantile. Les gomaristes demandaient à grands cris la convocation d'un synode ; les arminiens n'en voulaient pas, et l'Union semblait à la veille de se dissoudre.

Synode de
Dordrecht.
1618.

Chacun alléguait, dans le synode de Dordrecht, l'autorité de la sainte Écriture, sans établir autre chose sinon qu'elle était une révélation insuffisante, puisqu'elle n'avait pas éclairci positivement les points essentiels. Le synode fut tout à la fois l'apogée du protestantisme et le principe de sa décadence ; depuis cette époque, il perdit chaque jour de sa puissance doctrinale. Les remontrants, condamnés comme corrupteurs de la religion et auteurs d'un horrible scandale, furent exclus des fonctions ecclésiastiques et académiques. Un grand nombre d'entre eux s'enfuirent dans le Holstein, où ils bâtirent Frédéricstadt, et d'autres en Angleterre, où leur foi triompha, acceptée qu'elle fut par les méthodistes.

L'arminianisme, qui se rapprochait des sentiments catholiques et posait pour dogme le salut de tous à l'aide de la rédemption, émança de nouveau les opinions de l'influence du despotisme, et conduisit à la tolérance. Il se concilia les autres sectes, que le calvinisme avait en horreur, et, en propageant le sentiment de l'égalité parmi les hommes, il aplanit la voie à la philosophie.

1619.

Maurice, ne déguisant plus sa tyrannie, fit arrêter les chefs du parti contraire, destitua les remontrants et ordonna de procéder contre eux. Barneveldt était surtout l'objet de sa haine ; se réunissant donc aux états généraux, il le fit appréhender et conduire à l'échafaud, sous les prétextes habituels. Groëtius, qui avait défendu avec chaleur la liberté des mers, fut emprisonné à perpétuité dans le château de Lovenstein, dont le parti contraire au prince d'Orange prit son nom ; il s'y occupa de réfuter l'opinion des orangistes, à savoir que la souveraineté réside dans les états généraux, et de démontrer que dès lors la résistance n'était pas un crime d'État. Mais l'indignation publique finit par l'emporter, et les remontrants s'applaudirent

d'avoir empêché Maurice de s'emparer de la domination suprême.

Au milieu de ces troubles, la république des Provinces-Unies continuait à grandir. Au moment où la trêve allait expirer, l'Espagne ordonna à Ambroise Spinola d'assiéger Bréda. Ce général, ayant remontré qu'il était impossible de prendre cette place, reçut de la cour cette réponse laconique : *Marquis, vous prendrez Bréda. Mot, le Roi*. Spinola fit tout ce qu'il put, et une foule de gens périrent à cause de cette obstination royale ; mais Bréda n'ouvrit ses portes que par capitulation, lorsque les deux partis furent également épuisés. Les sièges de Maëstricht et de Bois-le-Duc ne furent pas moins remarquables ; Maurice recouvra la gloire et l'influence qu'il avait perdues pendant la paix. La stratégie, surtout dans l'attaque et la défense des places, dut un grand perfectionnement à cette longue période de combats.

L'Angleterre et la France soutenaient les Pays-Bas par haine contre l'Espagne ; le nouveau monde lui-même était mis à feu et à sang pour les querelles de l'ancien. Afin de ruiner le commerce de la Hollande avec l'Allemagne, Spinola conçut le projet d'un canal entre le Rhin et la Meuse, avec interdiction aux bâtiments de remonter le Rhin au delà de Rhinberg ; mais la difficulté de défendre le passage obligea de renoncer à ce plan. Les Hollandais, plus heureux, s'agrandirent par leurs conquêtes dans le Brésil, et continuèrent à enlever les possessions des Portugais tant que le Portugal resta sous la dépendance de l'Espagne.

Enfin, dans les négociations de Munster, il fut convenu que l'Espagne renoncerait aux Provinces-Unies et aux conquêtes qu'elle avait faites dans les Pays-Bas espagnols. Pour les possessions dans les deux Indes, chacun devait demeurer dans la position actuelle ; mais les Espagnols et les Portugais ne devaient pas étendre leur navigation au delà des limites dans lesquelles ils se renfermaient alors. De plus, les états furent autorisés à clore l'Escaut, les canaux de Sas, de Zwyn et autres embouchures, conditions dégradantes pour l'Espagne, qui privait ainsi ses sujets des avantages que leur offraient les fleuves de leurs territoires, rendait le port d'Anvers inutile et asservissait les pays qui lui restaient. Les habitants des Provinces-Unies obtinrent la liberté de conscience (1) sans restriction ; dès lors cessa toute occasion

(1) Il y a aujourd'hui à Amsterdam seize églises pour les catholiques, treize

188
de guerre entre les deux puissances qui n'étaient combattues du
rant un siècle.

Nous quitterons maintenant le pays qui consolidait sa liberté pour revenir à celui qui l'olaxait aux autres, et pardait lui-même la dienne. Avec ses manie d'introduire partout l'inquisition, Philippe II sacrifia les Pays-Bas, comme il provoqua le soulèvement des Morisques, dont nous avons déjà parlé (1). Nous avons aussi raconté ses entreprises contre les Turcs, entreprises qui semblaient justifier le titre de défenseur de la chrétienté, qu'il prenait encore contre les ennemis intérieurs. Si ce monarque était le grand ennemi des réformés, Elisabeth d'Angleterre, pour protectrice générale, prêtait assistance ou donnait du moins des encouragements aux Pays-Bas, et en voyait insulter en haine de ce prince, les colonies espagnoles d'Amérique, et la portuaise de Cadix. Philippe, qui, dans le temps où il était l'époux de Marie la Catholique, reine d'Angleterre, s'était déclaré le protecteur de la jeune Elisabeth, cherchait une occasion de punir son ingratitude; du reste, détruire le foyer de l'hérésie était à ses yeux un acte méritoire. Sixe-Quint l'excitait à cette entreprise, et lui confia le royaume d'Angleterre, comme tombé aux mains des hérétiques, et lui offrit un million de couronnes pour le conquérir. Philippe équipa donc une flotte dans le plus grand secret. L'Espagne, qui n'avait pas eu plus de trois caravelles à donner à Colomb, fit alors amener, au prix de cent cinquante millions d'écus, cent cinquante vaisseaux beaucoup plus grands que de coutume, et portant deux mille six cent cinquante gros canons, vingt mille soldats, huit mille marins, et mille volontaires de familles illustres. Vingt et un bâtimens étaient désignés par les différens noms de la Vierge, et douze par ceux des apôtres; cent moines furent embarqués sous les ordres de Martin d'Alençon, vicair général du saint-office, avec des bulles papales qui délinient les Anglais du serment de fidélité. En outre, le duc de Parme réunissait dans les Pays-Bas trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux, avec des bâtimens de transport; c'était lui qui devait commander le débarquement de

L'Invincible
Armada.
1588.

pour les réformés, trois pour les luthériens, deux pour les anabaptistes, une pour les presbytériens, une pour les anglicans, une pour les remontrants, une pour les arminiens et une pour les Grecs; en outre, une synagogue pour les juifs portugais et une pour ceux d'Allemagne.

(1) Tome XII.

l'armée. Alphonse de Guzman, duc de Médina Sidonia, était l'amiral général de la flotte, et Diego de Vega faisait partie de l'expédition, pour immortaliser par ses chants les victoires qu'on se promettait.

Cette flotte arriva en vue de Dunkerque, harcelée par les Anglais, dont les vaisseaux légers manœuvraient plus rapidement; elle fut assaillie d'une tempête épouvantable, qui engloutit ou fracassa les énormes préparatifs. Lorsque le duc de Médina se présenta devant Philippe pour l'annoncer qu'il avait perdu trente gros vaisseaux et dix mille hommes, et que le reste de la flotte était hors d'état de tenir la mer, il dit au roi, je vous avais envoyés combattre vos hommes, non vos états. Que la volonté de Dieu soit faite! Et il continua d'écrire une lettre.

Il est impossible de ne pas admirer une pareille fermeté (1), même dans un tyran; la longanimité dans les circonstances malheureuses est le caractère de Philippe. Sobre, insensé, aimant le solitude, travailleur infatigable, d'une extrême habileté, il voyait tout par ses yeux, et examinait les généraux et les ministres avec une sagacité remarquable. Durant ses quarante années de son règne, il fut le centre de toute la politique européenne; et fit plus de mal à ses ennemis par ses intrigues que par ses armes. On ne lui parlait qu'à genoux, et rarement il avait des rapports avec les grands, tandis qu'il recevait les personnes de la condition la plus humble, et savait que le moindre paysan qu'il rencontrait d'une dévotion outrée, mais consciencieuse, il se croyait destiné par la Providence à extirper l'hérésie; et dans cette œuvre, il consacra sa vie entière; il put même se flatter d'avoir atteint le but de ses desirs quand il eut vaincu les Turcs à Lépante, massacré les Moresques dans les six îles, les Hollandais par l'épée du duc d'Albe, et les protestants français par les égorgeurs de la Saint-Barthélemy. Mais, pour combattre les idées nouvelles, il eut son peuple. Les vaincus anglais, enorgueillis par la victoire, enlevaient les bâtiments qui revenaient d'Amérique; jetés dévastateurs les colonies; les bêtes même de l'Espagne. Les Hollandais lui faisaient plus de mal encore, et les colonies, enivrées dans leur commerce, s'approvisionnaient par la contrebande, au grand

sidant n. 1
chambr.
1881

avantage des ennemis. C'était à peine si les trésors du Mexique, lorsqu'ils arrivaient à destination, suffisait à servir les intérêts d'une dette de cent quarante millions de ducats. Philippe fut obligé d'engager tous les revenus à des banquiers; mais il revoca les concessions qu'il avait consenties: faillite honteuse qui ruina un grand nombre de maisons de banque en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Il fut réduit à envoyer des ecclésiastiques quêter de porte en porte.

Portugal.
1491.

L'acquisition du Portugal fut encore pour lui une cause de ruine. Ce petit royaume était parvenu à un degré de puissance extraordinaire sous Jean II. Sans parler de la découverte des Indes orientales, ce prince s'occupait de remédier, à l'intérieur, aux abus des règnes précédents, et d'affranchir le pouvoir royal de la noblesse, à laquelle il enleva la juridiction criminelle pour la confier à des juges choisis parmi les jurisconsultes. Les nobles, mécontents de ses réformes, conspirèrent sous la direction du duc de Bragance, beau-frère du roi; mais la trame fut découverte et le duc décapité. Le duc de Viseu, qui renoua les fils de la conjuration, fut poignardé de la main du roi lui-même.

1495.

Emmanuel, qui lui succéda, fut surnommé le Fortuné par allusion aux succès de ses expéditions maritimes, et procura au Portugal le règne le plus glorieux. Il aimait les sciences, caressa la noblesse, donna des lois sages, et, tandis qu'il demandait au pape la réforme du clergé, il encourageait l'Allemagne à se tenir en garde contre Luther.

1521.
Décembre.

Jean III, son fils, décréta que les Cortès se réuniraient tous les dix ans. Il vit les découvertes s'étendre, mais il eut l'imprudence de céder quelques forteresses en Afrique, au moyen desquelles il tenait le Maroc dans la sujétion. Avec la richesse, le commerce avait introduit la corruption; il n'y avait pas de maison qui n'eût des esclaves noirs, dont les enfants devenaient un objet de trafic. Cette horrible traite se pratiquait surtout dans les provinces des Algarves et de Lagos. Lisbonne n'avait pas de beaux édifices; mais elle brillait par le luxe des meubles et l'abondance des boutiques et des magasins. Déjà Vascóncellos, un des héros des découvertes, disait qu'elles ne donnaient ni terres à cultiver, ni pâturages aux troupeaux, mais qu'elles firent négliger l'agriculture dans le pays et agrandirent les lieux déserts. Sensible aux bienfaits que les jésuites avaient répandus dans l'Inde, Jean les introduisit dans son royaume et leur accorda une grande puissance; il se fit affilier à leur ordre sans abdiquer

la couronne, et établit l'inquisition contre les juifs et les Maures qui, sortis en grand nombre de l'Espagne, s'étaient réfugiés dans ses États en feignant d'être chrétiens.

Sébastien, enfant posthume du prince Jean, fils de Jean III, lui succéda à l'âge de trois ans. Les jésuites, dont il fut l'élève, lui inspirèrent une obéissance aveugle pour la cour de Rome et une haine profonde contre les infidèles; ils le formèrent aussi aux exercices du corps, mais non au manement des affaires. Ayant les femmes en horreur, jamais il ne voulut se marier; il fit des lois contre le luxe et même contre tous les objets que le commerce apportait en Portugal. L'inaptitude économique de ce prince ne put être corrigée par le cardinal Henri, son oncle, régent du royaume, archevêque de Lisbonne et grand maître de tous les ordres; car, malgré ses excellentes qualités, il n'avait aucune expérience des affaires publiques.

Sébastien prit le gouvernement à l'âge de quatorze ans. Associant aux préjugés de son éducation le caractère chevaleresque commun à son pays, et que ses lectures avaient exalté, il résolut de faire une expédition contre les Maures d'Afrique. Ce projet, s'il eût réussi, aurait réuni des deux rives de la Méditerranée, et empêché la civilisation d'être retardée dans sa marche par les courses des Barbaresques. Philippe II l'encouragea, soit par zèle, soit dans l'espoir qu'il y périrait; il lui envoya même la cotte d'armes et le casque, que portait Charles-Quint lors de son entrée à Tunis.

Vers cette époque, Muley-Mohammed, roi de Maroc, avait établi que le trône, après sa mort, passerait à ses fils de frère à frère, à l'exclusion de la descendance du premier-né. En conséquence, Abdallah, son successeur, n'eut rien de plus pressé que d'exterminer tous ses frères. Muley-Mohammed et Mostanser, son fils, qui lui succéda, fit tuer pareillement ses frères. Mais Muley Abdel-Melik, oncle de ce prince, qui avait échappé au massacre des siens, servit les Turcs contre les chrétiens, et gagna la bienveillance du sultan Soliman, dont il obtint des secours pour détrôner son neveu. Muley eut recours à Sébastien, qui, charmé de l'occasion, passa en Afrique avec une armée qui fut bénie par Grégoire XIII comme pour une croisade.

L'enthousiasme ne suffit pas pour vaincre. Les troupes chrétiennes, venues d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, ne savaient ni s'entendre ni obéir, et le climat de l'Afrique sévissait avec une rigueur contre laquelle était impuissante toute l'intrépidité du roi.

1557.
10 juin.

1576.

1578.

1500. Une bataille sanglante fut livrée à Alcaçar-Quivir, et Sébastien fait prisonnier; comme les soldats se disputaient sa possession les armes à la main : *Quoi ! s'écria un officier, quand Dieu vous accorde une telle victoire, vous vous égorges pour un prisonnier !* Et il l'étendit mort à ses pieds. Abd-el-Mélik périt de la fièvre pendant la mêlée, et Mohammed el-Mostanser se noya en fuyant. Trois rois périrent dans la même journée.

Il ne restait alors de la dynastie portugaise que le cardinal Henri, qui monta sur le trône à l'âge de soixante-sept ans. Il fonda l'université d'Évora, des collèges à Lisbonne et à Colmbre, détermina le P. Maffei de Bergame à écrire l'histoire des Indes, et réforma les mœurs du clergé. Étranger aux affaires publiques, il les confiait aux jésuites. Dans la pensée de prévenir des événements funestes, il invita quiconque croirait avoir des droits au trône à les faire connaître, et cinq compétiteurs se présentèrent, tous descendant d'Emmanuel; mais Philippe II, né d'Isabelle, fille aînée de ce prince, employa l'or, les jésuites et une grosse armée pour contenir le clergé et la nation, qui, à l'extinction de la ligne masculine, revendiquait le droit d'être le souverain.

1500.
31 janvier.

A la mort du roi cardinal, Philippe occupa le pays, et promit en général de ne porter atteinte à aucun droit, et de ne point nommer d'étrangers aux emplois; mais Antoine, prieur de Crato, né du mariage secret de Louis de Béja, neveu d'Emmanuel, se fit proclamer. Deux partis se formèrent dans le royaume; Philippe fit décider par des casuistes et des docteurs que rien ne s'opposait à ce qu'il soutint par la force la justice de sa cause. Il rappela le duc d'Albe, relégué depuis deux ans dans le château d'Uzédà, et l'envoya vaincre pour lui. Les Antonins considérèrent cette guerre comme sacrée; mais ils furent partout battus. Antoine, vaincu, errant, ne fut pas trahi malgré les dix mille ducats promis à celui qui apporterait sa tête; il alla demander à la France et à l'Angleterre des secours, qu'il obtint, mais sans profit, et revint mourir en France, dans cet asile des princes malheureux. Il institua Henri IV son héritier.

1500.

Philippe promit le pardon à ses adversaires, et n'envoya pas moins au supplice cinquante personnes, nobles ou prêtres; il promit aussi, mais pour manquer à sa parole, qu'il resterait en Portugal autant qu'il le pourrait. S'il avait joint l'art de conserver à la manie d'acquérir, la Péninsule aurait pu lui devoir des destinées nouvelles. L'ingénieux Antonelli démontra la possibilité de mettre en communication tous les fleuves des deux

royaumes, ainsi les villes de Portugal, qui étoient sous le règne de
 catholique, furent réunies à la couronne d'Espagne, et les
 tipathies nationales pour le fondement d'un royaume portugais.
 Au contraire, le tyran ne songea qu'à épouvanter le pays pour le
 tenir dans la sujétion. Il fut défendu, sous peine de mort, de
 Hollandais, qui avoient été les premiers à venir planter dans
 mille canons, et dépense de six mille ducats pour y entretenir
 de garnison, et de six mille ducats pour y entretenir
 de garnison, et de six mille ducats pour y entretenir

Le Brésil, les Indes orientales, et les Indes
 reconnurent le nouveau sceptre, et tandis que les Indes
 continuèrent de tenir pour don Alphonse, mille millions de
 l'année, les nouvelles possessions de leur royaume, et
 le Portugal, depuis le commencement de son règne, fut
 et de bonheur, fut réduit à la dernière misère des opprimés
 aux complots, et à la rébellion, puis le Portugal fut
 Un grand nombre de Portugais émigrèrent, et furent
 comme les jours auprès des pensionnés de l'Espagne, que les
 lité bienveillante, des subsides inépuisables, et des espérances
 peuses. Trois imposteurs se montrèrent par le roi Sébastien, qui
 au quatrième, l'histoire hésite à le proclamer tel. Blacome et
 nio, par quelques Portugais, et d'Alfonse, qui étoit le roi. Les
 seigneurie, et d'arrêter à l'annonce qui après la bataille d'Alcoba
 il avait gagnée des Algarves, où il étoit guéri de ses blessures, et
 mais que, retenus par la honte de sa défaite, il n'avoit pas voulu
 se faire reconnaître, qu'il avait voyagé en Abyssinie, en Perse, et
 en Géorgie, et étoit réfugié à Venise, parce qu'il n'osoit
 l'axait dépourvu de tout ce qu'il possédait. Les Dix d'Intarnogèrent
 vingt-huit fois, et sans déclarer qu'il en imposait, ils le retinrent
 trois ans prisonnier, de cette époque il fut réclamé par les
 grecs portugais et par Henri IX, le roi de Portugal, qui le fit
 avec intention, de quitter le territoire dans le délai de huit jours.
 Il passa à Livourne, et y resta quelques jours, mais il fut reconnu, et Far-
 disant, grand duc de Toscane, le livra aux Espagnols, qui
 le conduisirent à Naples. Là il rappela au vice-roi Ferdinand
 Ruiz de Castro, des particularités ignorées de tout autre, il n'en
 fut, par moins, condamné aux fers, et l'on n'entendit plus par
 ler de lui.

(1) Don Sébastien a été considéré par les Portugais, de même que le roi Ar-
 turo par les Espagnols, comme le symbole de leur indépendance et l'espérance
 d'un meilleur avenir. Il est enterré en Portugal, et dans le village de
 d'Alcobaça, où se trouve son tombeau.

Dans ses machinations pour occuper la couronne de France, ou troubler celui qui la possédait, Philippe II avait été moins heureux; cependant à la paix de Vervins il acquit Cambrai.

1666.

Don Carlos.

Marie de Portugal, qu'il avait épousée, mourut en donnant le jour à un fils qui reçut le nom de Carlos, ou Charles. Ce jeune prince, resté imbécile d'une chute qu'il fit à l'âge de dix-sept ans, se plaisait à tuer les animaux avec cruauté. Jaloux de tout le monde, il se jeta sur le duc d'Albe avec son épée, lorsqu'il vint prendre congé de lui pour se rendre dans les Pays-Bas; il médita même de tuer son père, et s'adressa à plusieurs confesseurs pour obtenir l'absolution de l'assassinat qu'il voulait commettre sur un homme d'un très-haut rang; mais tous refusèrent. Puis, à l'insu de son père, il résolut de faire un voyage en Flandre, où on le flattait de l'espoir de le faire roi à la condition qu'il accorderait la liberté du culte. Don Juan, son oncle, auquel il confia son secret, le révéla à Philippe, qui le fit arrêter et mettre sous la garde du duc de Feria. Son procès fut instruit par le cardinal Diego Espinosa, non en qualité d'inquisiteur général, mais comme président du conseil de Castille, assisté du prince d'Eboli, précepteur de don Carlos, et d'un conseiller de Castille, sous la présidence du roi. Au lieu de le traiter comme un aliéné, ils l'accusèrent du crime de lèse-majesté, et prononcèrent contre lui la peine de mort, sous la réserve que le roi pouvait déclarer que les lois ne s'étendaient pas aux premiers-nés du souverain. Don Carlos, outré de colère, s'obstina à ne prendre aucune nourriture; mais lorsque son père l'eut visité, pour le consoler, il mangea avec tant d'avidité qu'il fut pris d'une fièvre maligne; comme il dépérissait chaque jour, il chargea son confesseur de demander son pardon au roi, qui le lui accorda, et il mourut bientôt après (1).

18 janvier.
1666.

23 juillet.

C'est sur ce fait que le prince d'Orange et les autres insurgés composèrent le roman bien connu des amours de don Carlos avec Élisabeth de France avant qu'elle devint la femme de son père; or, il suffit de faire remarquer que Philippe avait trente-et-un ans lorsqu'il épousa cette princesse (1558), don Carlos

prince, et le reconnaissant dans les principaux personnages de l'histoire; ils l'ont retrouvé successivement dans Jean IV, dans le marquis de Pombal, dans don Miguel même, et des paris sont faits journellement sur sa prochaine apparition en chair et en os. Voyez le *Portugal regenerado*, et le *Portugal illustrated*, par KINSAY.

(1) Voy. la note add. E.

quatorze, et que la reine d'Espagne mourut non pas de poison, mais d'une fausse couche.

23 octobre.

On a aussi accusé Philippe II d'avoir chargé Antoine Perez, secrétaire d'État, d'assassiner Jean Escovedo, confident de don Juan d'Autriche; ce sont là des accusations sans preuves, tandis que le sang qu'il versa par torrents est chose certaine. Cependant, il croyait bien faire, à tel point que les remords qu'il éprouva dans sa vieillesse lui venaient non des persécutions qu'il avait ordonnées, elles étaient trop communes dans le siècle, mais des spectres de don Carlos, de don Juan et du roi Sébastien.

Il supporta avec courage et résignation l'horrible maladie pédulaire dans le cours de laquelle il reçut quatorze fois les sacrements. Au moment d'expirer, il recommanda aux assistants l'infant, *joie de son cœur et délices de ses yeux*, et fit délivrer quelques prisonniers d'État.

1598.
19 septembre.

Les petits royaumes de la Péninsule avaient eu diverses capitales : les Français avaient choisi Barcelone et Pampelune; les Arabes, Saragosse, Valence et Grenade; les princes goths, Oviedo et Leon; les comtes de Castille, Burgos et, devenus rois, les villes qu'ils enlevaient aux Maures à mesure qu'ils gagnaient du terrain sur les infidèles. Isabelle voulut avoir son tombeau à Grenade, où Ferdinand le Catholique fut aussi inhumé. Avec l'unité dans le royaume, une devait être la capitale, afin d'assoupir les jalousies entre Burgos et Saragosse; on commença donc sous Ximènes, et plus encore sous Philippe II, à considérer comme telle Madrid. Cette ville cependant, située sur un plateau désert, était dans un position beaucoup moins favorable que Séville, bâtie au milieu des plus riches provinces, sur le bord du plus grand fleuve de la Péninsule, et susceptible de devenir le centre des communications avec l'Afrique, l'Amérique et l'Italie. Philippe fit construire dans le voisinage de Madrid l'Escorial, dont le plan, à cause d'un vœu qu'il avait fait à la bataille de Saint-Quentin, dut imiter le gril de saint Laurent; il dépensa cinq millions de ducats dans ce monument, auquel travaillèrent les artistes les plus renommés.

Ce prince se montra véritablement grand dans tous ses projets; mais il ne sut pas les mesurer avec ses ressources. Après avoir ramené l'Espagne à l'unité politique, il voulut établir l'unité religieuse en Europe; maître des cabinets qu'il dirigea pendant quarante ans, il aurait pu être le héros de son époque,

tandis qu'il en parut le mauvais génie. Il voulut gouverner avec le même despotisme les Américains, les Castillans, les Aragonnais, les Siciliens, les Napolitains, les Belges et les Lombards. Le justica d'Aragon avait défendu Perez, ministre tombé dans sa disgrâce, et Saragosse s'était révoltée en sa faveur ; il réprima l'audace de ses habitants, fit décapiter le magistrat sans forme de procès, et menaça du même sort quiconque oserait lutter contre le roi. Après avoir aboli de la sorte cette dignité redoutable, il convoqua les cortès au milieu de l'effroi général, et, grave atteinte à la constitution, il les rendit dépendantes du roi.

Les anciennes institutions disparurent, et les grands d'Espagne succédèrent aux *ricos hombres*. Charles Quint blessé du droit attribué aux premiers de garder leur chapeau en présence du roi, ils consentirent à ne le mettre que sur leur tête par son ordre. Comme cette concession blessait les Allemands qui l'avaient accompagné pour assister à son couronnement, il la retira ; il abolit même tacitement le titre de *grands*, puisqu'il les nommait avec cette simple formule : *Couvrez-vous*. Philippe II, qui employa habilement les corps judiciaires à réprimer la noblesse sans élever la bourgeoisie, à laquelle il enleva même le droit de veiller à la tranquillité publique, amena les nobles des différentes provinces à s'allier par des mariages, afin d'éteindre les anciennes rivalités ; il divisa les grands en deux classes, en ordonnant que ceux qu'il aurait nommés lui parlissent la tête découverte jusqu'au moment où il leur dirait : *Couvrez-vous*. Philippe III créa des grands de première et de seconde classe, ce qui nécessita des lettres patentes pour en faire foi ; ceux de la première classe avaient l'honneur d'être tutoyés par le roi ; mais ils restaient également exclus de toute influence dans les affaires politiques.

Un vain faste remplaçait ainsi les sévères vertus espagnoles, et la volonté d'un roi donnait la noblesse, qui précédemment ne devait ses titres qu'au sang versé pour la défense de la religion et de la patrie. Le pays cependant, le seul peut-être en Europe qui ne sentait alors ni le choc des armes étrangères ni les secousses de la guerre civile, marchait vers sa ruine ; Philippe II le laissa pauvre et, ce qui est pire, dépeuplé et sans industrie.

Le bruit exagéré des trésors de l'Amérique attirait au delà des mers une foule d'individus qui espéraient faire une prompte fortune. Cette émigration laissa le sol inculte, les mines indigènes inexploitées, et les idées relatives à l'origine des richesses furent

verties. La noblesse vivait isolée dans ses châteaux, aussi inutile que fastueuse. Les arsenaux étaient vides, et les habitants se trouvaient réduits de vingt millions à dix ; mais il existait dans les États espagnols trois cent douze mille prêtres séculiers, deux cent mille ecclésiastiques de l'ordre intermédiaire et plus de quatre cent mille religieux.

Les propriétaires de moutons s'approprièrent l'usage des terrains traversés par les grandes routes, et le droit d'y faire paître leurs troupeaux, qu'ils conduisaient de pays en pays, selon les saisons ; ce fut ainsi que quarante toises de chaque côté des routes leur furent réservées pour pâturages, moyennant le payement d'un faible droit appelé la *mesta*. Les campagnes, déjà dépeuplées par la peste noire et l'expulsion des Maures, n'en restèrent que plus désertes ; mais l'industrie eut plus à souffrir encore par le bannissement des familles moresques, qui seules l'exerçaient, et qui l'emportèrent avec elles. Comme le fisc ne voulut rien perdre de ce qu'il tirait d'elles, il surchargea ceux qui demeuraient, et les força de s'enfuir à leur tour ; alors disparurent les fabriques de soie de Valence et les manufactures de laine de l'Andalousie et de la Castille. Afin d'encourager les cultivateurs, on les anoblissait ; mais la terre était écrasée d'impôts. On exagérait aussi les droits de douanes, qu'on avait conservés sur les frontières des anciens royaumes réunis, ce qui interrompit les communications de l'un à l'autre, et fit cesser l'entretien des routes et des ponts.

L'inquisition sauva l'Espagne des guerres civiles ; mais elle comprima la pensée, si bien que les idées et les progrès des autres nations y furent considérés comme une hérésie. L'administration devint corrompue ; la marine une fois anéantie, les Barbaresques pillèrent audacieusement les côtes, au point qu'il fallut nolisier des bâtiments étrangers pour faire le service de courrier entre l'Espagne, l'Amérique et les Canaries. La dette publique, déjà énorme à la mort de Charles Quint, absorbait, en 1588, tous les revenus pour le service des intérêts ; il fallut donc recourir à la banqueroute. La perception des diverses taxes était entre les mains de fermiers qui, devenus despotes par le besoin qu'on avait d'eux, par leurs richesses et la possession de toutes les terres, tyrannisaient le peuple ; comme ils avaient leurs officiers et leurs tribunaux particuliers, ils échappaient à la juridiction civile. L'Espagne ressemblait à un navire qui fait naufrage ; chacun ne songeait qu'à s'emparer de ce qui restait,

et gouverneurs, administrateurs, subalternes, tous pillaient, tous vendaient à l'envi.

Il aurait fallu de la promptitude et de l'activité pour raviver, pour régir les parties si éloignées de cette vaste domination ; le contraire avait lieu : tout se traînait avec lenteur et passait à travers des fillères inextricables. La guerre venait-elle à éclater, il fallait solder des étrangers ; or, comme les ressources publiques se consumaient à payer des espions, des traitres et des charges inutiles, sans compter les malversations des officiers, les *bisogni*, nom que l'Italie donnait à ces troupes mercenaires, se payaient le plus souvent par le pillage des provinces qu'on les envoyait protéger.

Les pays assujettis, tombés dans un déplorable marasme, ne rapportaient pas au trésor ce qu'ils lui coûtaient. Les revenus des Pays-Bas suffisaient à peine à l'entretien des garnisons ; la Franche-Comté ne rapportait rien, et le Milanais, le royaume de Naples, la Sardaigne étaient passifs ; les députés de l'Aragon, de Valence, de la Catalogne, du Roussillon, de la Navarre et des îles Baléares mesuraient avec parcimonie les subsides comme leur attachement, et refusaient leur concours dans les plus grandes nécessités de l'État.

Phillippe III avait été élevé de manière à prévenir chez lui les pensées ambitieuses de don Carlos ; aussi, faible de caractère, indolent et bigot, n'ayant ni les vices ni les qualités de son père, il se livra tout entier au duc de Lerme, François de Roxas de Sandoval, et donna l'ordre aux autorités publiques de lui obéir comme à un autre lui-même. Mais ce ministre subissait à son tour l'influence de Rodrigue de Calderon, qu'il fit comte d'Oliva, avec cent mille ducats de provision ; c'était, du reste, un homme de talent, mais qui devint aussi arrogant que le duc de Lerme était doux. Ces deux personnages (car à partir de Philippe II les ministres sont les véritables rois) conclurent une trêve avec les Provinces-Unies, et firent la paix avec l'Angleterre ; mais, soit qu'ils ignorassent la source des maux du pays, ou fussent incapables de les guérir, ils cachèrent au roi la pénurie des finances en l'entourant de fêtes somptueuses. On crut encourager les cultivateurs par la création d'un ordre destiné à ceux qui se distingueraient le plus ; mais à peine l'avaient-ils obtenu qu'ils renonçaient à la bêche et à la charrue. Afin d'exciter l'industrie, on exempta les artisans du service militaire, et il devint impossible de recruter les armées.

L'introduction des *familiers du saint-office*, gens des premières classes, qui se mettaient par dévotion au service de ce tribunal, eut pour résultat d'envenimer la persécution contre les Moresques et d'accroître la dépopulation du pays. Un édit royal éleva la valeur nominale de la monnaie de cuivre presque à l'égal de celle d'argent, si grande était la rareté de ce dernier et si grande l'absurdité des ministres. Le jésuite Mariana signala ce désordre, qu'il attribuait aux actes arbitraires du duc de Lerme et à l'indolence du roi; il fut emprisonné.

Enfin les plaintes générales amenèrent la disgrâce du duc de Lerme, auquel succéda le fils du duc d'Uzèda. Olivá fut poursuivi et envoyé au supplice pour des crimes qu'il n'avait pas commis.

Un jour que le roi donnait audience, un brasier rempli de charbons, près duquel il était assis, l'incommodait beaucoup; mais l'étiquette ne permettait ni à lui de s'en plaindre, ni aux courtisans qui s'apercevaient de son malaise d'en éloigner la cause, afin de ne pas empiéter sur des fonctions réservées au grand-chambellan. Pendant qu'on était à la recherche de ce personnage, le roi continua de souffrir, et le mal devint mortel (1); entouré de toutes les reliques du palais, il expira en baisant la croix. La ville de Madrid fut tout en rumeur pour la pompe funèbre; puis elle retomba dans sa somnolence habituelle, et Philippe IV, monté sur le trône, s'inspira de l'esprit qui depuis un siècle dirigeait la politique espagnole.

Il se laissa diriger par Gaspard de Guzman, duc d'Olivarès, qui remit le gouvernement dans une vole un peu meilleure; mais comme il voulait que son maître soutint le titre de grand, qu'il lui avait fait prendre, il l'engagea dans des entreprises disproportionnées à ses forces. La guerre se poursuivait avec lenteur en Hollande; les Castillans se soulevèrent, parce qu'on méconnut leur droit de ne pas faire le service militaire hors de leur patrie, et le Portugal recouvra son indépendance.

(1) Un accident du même genre arriva, en 1681, à Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II. Elle tomba de cheval, et, son pied s'étant engagé dans l'étrier, elle était traînée dans la cour et en danger de la vie sans que personne osât porter la main sur le corps sacré d'une reine. Heureusement deux gentilshommes firent passer son salut avant l'étiquette; ils coururent arrêter le cheval, et la délivrèrent; mais ils se hâtèrent de fuir pour échapper à la peine capitale; qui ne les aurait pas moins attendus si la reine n'eût imploré leur grâce.

1618.

1681.
28 février.

CHAPITRE XXIII.

LA FRANCE. — LES VALOIS.

1498. Louis XI, afin de fortifier le pouvoir royal, employa toute sa vie la perfidie et l'habileté pour enlever à la noblesse ses privilèges et ses franchises. A sa mort, les états réunis à Tours s'ilent entendre hautement des plaintes que la terreur avait étouffées jusque-là. Le clergé réclama les libertés gallicanes, anéanties par l'approbation de la pragmatique; la noblesse voulut qu'on lui rendit les juridictions abolies, la garde des forteresses et de la frontière, la chasse dans les bois royaux. Le tiers état fit aussi entendre sa faible voix pour demander que la vénalité des charges fût supprimée et le cumul aboli, que les juges fussent inamovibles, et qu'on n'établît aucun nouvel impôt (Louis XI les avait triplés) sans le consentement des états (1).

La régente Anne de Beaujeu sut, avec une habileté héréditaire, les amuser de paroles. Charles VIII acquit ensuite, par son mariage, le fief important de la Bretagne; mais il restitua à Ferdinand le Catholique le Roussillon et la Cerdagne, et à Maximilien l'Artois et la Franche-Comté, pour s'engager librement dans la déplorable guerre d'Italie; or, comme toute la vie de Charles VIII se résume dans cette expédition, il ne nous reste rien à ajouter après ce que nous avons dit.

1498. Louis XII, son successeur, fut un excellent roi après avoir été un mauvais prince. Comme on l'engageait à se venger de la Trémoille, qui s'était montré son adversaire : *Le roi de France*, répondit-il, *ne venge point les injures du duc d'Orléans*. Il avait marqué d'une croix le nom de ceux des conseillers de Charles VIII

(1) Il semble qu'on entende un bourgeois libéral quand on lit dans G. Maselin, député du bailliage de Rouen, qui a recueilli les actes de cette assemblée, les paroles suivantes, prononcées par M. de la Roche : *Historiæ prædicant, et id a majoribus meis accepti, initio domini rerum populi suffragio reges fuisse creatos, et eos maxime prælatos, qui virtute et industria reliquos antetrent... Et in primis vobis probatum esse velim rem publicam rem populi esse, et regibus ab eo traditam, eosque qui vi vel alius, nullo populi consensu, eam habuere tyrannos creditos et alienæ rei invasores. Mais il ajoute : Populum appello non plebem nec alios tantum hujus regni subditos, sed omnes cujusque status, adeo ut statuum generalium nomine etiam principes complecti arbitrer.*

qui lui avaient été opposés ; ils en conçurent une grande frayeur, et vinrent implorer sa clémence : *Rassurez-vous*, leur répondit-il : *en ajoutant à vos noms le signe de la rédemption, j'ai entendu indiquer que vous étiez pardonnés.*

Il était marié depuis vingt ans à Jeanne de France, qui, malgré sa bonté, lui était odieuse pour sa laideur. Dans un procès scandaleux, il établit que ce mariage s'était conclu contre sa volonté, et que d'ailleurs il n'avait jamais été consommé. Débarrassé de ses liens, il épousa Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur. Ce fut un mariage de politique non moins que d'inclination ; car elle lui apporta en dot la Bretagne, à la condition néanmoins que cette province resterait séparée de la France. Anne, remplie d'amour pour son pays, prévenue en faveur de l'Autriche et dévouée à Rome, tourmenta quelquefois son époux.

En plaçant autour d'elle des filles de bonne maison, qu'elle mariait ensuite, elle fonda cet empire de la beauté qui exerça plus tard une influence en France. Les dames de la noblesse commencèrent alors à fréquenter la cour, et les égards que leur montrait Louis XII, qui déployait avec elles une extrême courtoisie, servit d'exemple aux maris ; d'un autre côté, l'empire de la reine sur son époux enseignait aux femmes de quel prix sont les qualités éminentes de l'esprit, la vertu et l'instruction. Elles cherchèrent donc à s'instruire sans cesser d'être vertueuses, à convertir en attachements solides les désirs qui naissent et meurent en un instant, à associer les plaisirs de l'esprit et de l'imagination à ceux des sens.

Les dix-sept années du règne de Louis XII sont remplies de faits illustres. Nous avons déjà raconté la guerre qu'il fit en Italie comme allié d'abord, puis comme ennemi de Ferdinand le Catholique, avec lequel il se réconcilia par le traité de Blois, en promettant Claude de France, sa fille, au jeune prince qui fut depuis Charles Quint. Cette union, au cas probable où Louis XII n'aurait pas d'enfants mâles, devait transporter à l'Autriche une partie considérable de la France ; en conséquence, les états généraux et le légat pontifical déclarèrent le traité nul, attendu que le roi ne pouvait aliéner à son gré les provinces de son royaume ; Claude fut mariée à François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. La haine de l'Autriche redoubla, et les guerres d'Italie, où Louis XII s'opiniâtra aveuglément, lui fournirent l'occasion de se manifester.

1499.

1500.
11 novembre.

1506.

Il mit à la tête de son conseil Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, pour qui son amitié ne diminua jamais; ils s'occupèrent de concert d'alléger les charges des sujets et de déraciner les abus, ce qui leur valut le surnom d'*Amis du peuple* (1) : titre glorieux qui ferait pardonner à Georges d'Amboise d'avoir amassé onze millions et embrouillé la politique par ambition personnelle, c'est-à-dire pour obtenir le chapeau de cardinal et même la tiare. La justice, ce premier besoin des peuples, fut réformée, on supprima les tribunaux spéciaux pour toute espèce de délits, et les magistrats eurent ordre de ne point exécuter les décrets contraires aux lois. Les quatre baillis qui recevaient les appels des juridictions seigneuriales étaient choisis parmi les grands de la cour, dont le nombre croissait à proportion des fiefs réunis à la couronne; mais ils ne siégeaient que lorsqu'il leur plaisait, et confiaient le soin des affaires à des lieutenants gradués. Louis XII décida que les amendes ne leur appartiendraient qu'autant qu'ils auraient reçu le doctorat, et que dans le cas contraire il en reviendrait un quart à leurs lieutenants; ils se résignèrent à ce retranchement plutôt que de se mettre à étudier, chose mésséante, selon eux, à un gentilhomme. Ainsi le savoir l'emporta sur la naissance, les tribunaux furent délivrés de la barbarie, et l'épée séparée de la toge.

Au dire de Claude de Seyssel, la France était une monarchie tempérée; mais les états généraux, qui représentaient les trois ordres, étaient rarement convoqués; sous un roi faible, ils avaient quelque puissance, approuvaient l'impôt et présentaient leurs griefs. Les parlements se composaient de magistrats inamovibles, qui pouvaient faire des remontrances sur les édits avant de les promulguer. Ces deux oppositions aux volontés du roi ne troublaient point le repos public, attendu que l'initiative leur manquait : « Si le roi commet un acte tyrannique, tout prélat quelconque ou autre religieux bien vivant et estimé peut le rabrouer publiquement à sa barbe, et le roi n'oserait lui causer dommage dans la crainte de provoquer l'indignation du peuple. »

Le roi était assisté, pour les affaires d'État, d'un conseil de dix ou douze personnes. Un conseil privé s'occupait des plus délicates; la chambre des comptes revisait les dépenses ordi-

(1) Les *Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise* (Bruxelles, 1712, 2 vol.), recueillies par J. GODEFROY, sont extrêmement intéressantes.

naires et extraordinaires, avec droit de rejeter celles qui étaient abusives.

Le clergé était riche, mais accessible à tous; et comme il avait des mœurs régulières, il échappait à la haine et à l'envie. La noblesse, exempte de tailles, était tenue, en retour, de servir gratuitement l'État dans l'armée et les emplois publics; la haute bourgeoisie occupait les offices de judicature et de finance, auxquels les gentilshommes préféraient les armes; des services signalés pouvaient lui donner entrée dans la noblesse, ce qui diminuait les antipathies; les marchands et les gens de loi formaient la moyenne bourgeoisie. Ainsi commençait à s'opérer la fusion des différentes classes dans un ordre public qui embrasse et protège tout, sur un territoire compact, sous une administration régulière, sinon uniforme. Ami du peuple, Louis continua la guerre, mais sans augmenter les impôts. L'unique assemblée convoquée par ce roi se composa des seuls députés des villes et du corps judiciaire; il chercha même, pour favoriser les bourgeois, à réduire en corps de loi unique les différentes coutumes...

Cette administration paternelle disposa les esprits à la soumission, et la confiance accrut l'autorité royale. En quelque lieu que Louis arrivât, c'était un véritable triomphe; on le saluait des noms d'ami, de bienfaiteur, de père du peuple. Sans aucune suite ni avis préalable, et monté sur une mule, il arrivait quelquefois au palais de justice pendant la tenue des séances. Lorsqu'un poste était vacant, il choisissait le plus digne après avoir consulté ses listes, et prévenait ainsi les sollicitations. Il abolit les asiles des églises, ne condamna jamais personne à mort, et envoya parmi les Vaudois son confesseur Laurent Bureau pour suspendre les persécutions: *Un bon pasteur, disait-il, ne fait jamais trop pour engraisser son troupeau. — J'aime mieux voir un courtisan se plaindre de sa parcimonie, que le peuple de mes profusions.* Voilà pourquoi on l'appela le roi plébéen.

Devenu veuf, il épousa Marie, sœur de Henri VIII (1514), et abrégé ses jours pour lui complaire.

La magnificence du duc d'Angoulême avait attiré sur lui les regards avant qu'il ceignit la couronne sous le nom de François I^{er}. Agé de vingt ans, beau, courageux, éloquent, aimable, tout Français dans ses qualités comme dans ses défauts, il fut aimé pour ceux-ci non moins que pour celles-là. Si son prédécesseur avait

1518.
1^{er} janvier.

François I^{er}.

été le roi du peuple, il fut celui des gentilshommes (1); attachés à la cour par habitude et attendant tout du maître, ils se bornèrent à intriguer pour renverser un favori ou une maîtresse, pour obtenir un poste dans lequel ils pussent servir le roi (2), au lieu de conjurer dans des associations politiques, comme cela s'était fait sous ses prédécesseurs.

Une cour sans dames, disait François I^{er}, *c'est une année sans printemps, et un printemps sans roses*; aussi la gravité qui distinguait la cour de la reine Anne fut-elle bannie de la sienne pour faire place aux intrigues et aux amours. On peut dire qu'avant ce roi il n'y avait pas eu de cour véritable et permanente avec ses usages, son esprit et sa clientèle, mais plutôt des réunions passagères de seigneurs autour du prince.

Les dames accouraient volontiers aux fêtes royales, qui étaient pour elles des occasions de gloire et de triomphes; les barons quittaient leurs châteaux solitaires pour venir se ruiner dans la capitale; la féodalité se faisait cour au profit de l'autorité royale, qui se fortifiait. François I^{er} éloigna des courtisans l'idée du service public, pour ne leur laisser que celle de la domesticité, de l'obéissance générale et d'une hiérarchie de servitude. Les seigneurs accoururent en foule pour jouir des loisirs voluptueux du palais: il y eut des titres sans objet, de grands offices, une étiquette; la cour fut séparée de la nation, la séduction introduite, et les talents, rendus obséquieux par l'activité ou le besoin, se mirent à flatter et à corrompre. François I^{er} était fièrement la pompe souveraine au milieu de la tourbe servile qui l'entourait; et l'on commença dès lors à lui parler à la troisième personne; en un mot, il devança Louis XIV dans son faste et ses défauts.

Il reçut magnifiquement Charles-Quint à Aigues-Mortes, entre

(1) *Cum Ludovicus XII tueretur plebeios adversus impotentis manus nobilitum, dictus ex eo a nostris PATER POPULI. Jam ægre id ferebant provinciales cujusque loci reguli, ut illum inter se ipsos PLEBEIUM aut, ut loquimur, ROTURARIUM REGEM vocarent. Successorem autem Franciscum, a quo senectus regni, quia lascivitis eorum imperiisque licentiosissimis indulgeret, vocabant a contrario REGEM NOBILEM.* MORNAC, *Obs.* in cod. l. II, t. 3, de *Pactis*.

(2) « Il n'y a prince qui ait la noblesse plus volontaire que le nostre... Un petit souris de son maître eschauffe les plus refroidis; sans crainte de changer prés, vignes et moullins en chevaux et armes, on va mourir au lit que nous appelons le lit d'honneur. » MONTLUC.

Guines et Ardres; il eut avec Henri VIII une conférence dans le *champ du Drap d'Or*, ainsi appelé parce que les tentes étaient couvertes de tissus d'or, et que tous étalaient un grand luxe de vêtements, si bien que « beaucoup portolent sur le dos leurs bois, leurs prés et leurs moullins ». On se renferma d'abord dans toute la rigueur du cérémonial; mais un matin François I^{er} alla trouver dans sa tente Henri VIII, qui dormait encore, et le révéilla : *Frère*, lui dit le monarque anglais, *vous me faites le meilleur trait qui soit possible. A partir d'aujourd'hui je suis votre prisonnier*; il lui donna son collier, en retour duquel François I^{er} lui offrit un bracelet d'un plus grand prix.

Un jour, après le tournoi, raconte le marquis de Fleuranges, quelques Anglais luttèrent avec des Français en présence des deux cours, et les premiers furent vainqueurs. Les deux rois s'étant retirés pour boire ensemble, Henri VIII saisit le prince français, et lui dit : *Mon frère, je veux aussi lutter avec vous*, et il chercha plusieurs fois à lui donner le croc-en-jambe; mais François I^{er}, plus adroit, le prit au milieu du corps et le mit par terre.

Louis XII avait vendu les offices des finances pour payer ses soldats, qui n'étaient pas moins pillards que les autres. « J'ai vu, » dit Saint-Gelais, quand les gens d'armes arrivoient dans un « village, les habitants s'enfuir en déposant ce qu'ils avoient de « plus beau et de meilleur dans les églises et des lieux fortifiés, « comme s'il estoit venu des Anglois; ce qui estoit une pitié à voir. « Une paroisse qui avoit à loger l'armée un jour et une nuit seulement en éprouvoit plus grand dommage que de la taille pendant une année. » Louis XII lui-même déplorait cette plaie dans un acte public (1). Lorsque la capitulation avec les Suissés fut expirée, il chercha à remplacer ces troupes mercenaires par des troupes nationales, et détermina plusieurs seigneurs, au nombre desquels était Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, à

(1) « Par les longues guerres se sont levés quelques adventuriers, gens vagabonds, oiseux, méchants, flagitieux, abandonnés à tous vices; larrons, meurtriers, raptés de femmes et de filles, blasphémateurs et renieurs de Dieu, cruels, inhumains, immiséricordieux; faisant de vice vertu; loups ravissants, faits pour nuire à chacun; ne voulant, ne sachant nul bien ni service faire, coutumiers de manger et dévorer le peuple, le dénuder et dépouiller de tout son bien; perdre, gaster et dissider tout ce qu'ils trouvent; battre, mutiler, chasser et mettre le bonhomme hors de sa maison; tuer, martyriser nos pauvres sujets, et leur faire plus d'opresse, de violence et de cruauté que nuls ennemis, fussent-ils Turcs et infidèles, ne voudroient faire ne penser. » Ordonn. roy de 1513.

se faire capitaine de mille hommes à pied, ce qui remit l'armée française en honneur. On ajoute que Louis XII disciplina ses soldats à tel point « que pas un d'eux n'aurait pris un œuf à un pay-
« sans le payer ».

1516.
29 novembre.

François 1^{er} essaya de former des légions de six mille hommes à la manière romaine; mais on revint bientôt aux bandes, en substituant au service, dont tous les prolétaires du royaume étaient tenus, la *taxe de cinquante mille piétons*. Il conclut à Fribourg avec les Suisses une paix perpétuelle, fondement de celles qui suivirent, et leur céda les bailliages italiens en garantie des trois cent mille écus qu'il devait pour les affaires d'Italie, outre quatre cent mille payés pour autres dommages. Par son alliance avec la Porte, il enseigna à ses successeurs et aux hommes politiques à ne point tenir compte des antipathies religieuses, mais uniquement de l'intérêt.

Afin d'apaiser le pape, mécontent de la pragmatique de Charles VII, il conclut avec Léon X un concordat aux termes duquel la nomination des évêques, abbés, prieurs était enlevée aux chapitres et aux couvents : le roi devait, dans les six semaines de la vacance, proposer au pape un candidat; et s'il n'était pas jugé capable, en présenter un autre dans les trois mois; le bénéfice était conféré à l'élu, avec les annates, par le pape, qui nommait aussi aux bénéfices vacants depuis neuf mois, ou dont le titulaire mourait à Rome; les grâces expectatives et les réserves générales restaient abolies. Ainsi, par un singulier échange, le pape conférait le temporel, tandis que la partie spirituelle, c'est-à-dire le choix, était réservée au roi. Les patrons conféraient les bénéfices ordinaires; mais chaque pontife pouvait disposer une fois, par mandat apostolique, d'un ou de deux bénéfices par cinquante de collation privée, sans avoir droit néanmoins d'en conférer deux dans la même église. Quant à la juridiction, toutes les causes, à l'exception des affaires majeures, devaient être du ressort des juges ordinaires.

1516.

La pragmatique fut abolie dans le concile de Trente, comme une peste publique, comme abusive et impie; mais les patriotes criaient que le pape et roi avaient voulu se partager les dépouilles de l'Église. Le parlement repoussa le concordat avec énergie, et quoique François 1^{er} dit : *En France il y a un roi, et je n'entends pas qu'il s'y forme un sénat comme à Venise*, ce corps soutint sans céder les reproches et les châtimens; l'université défendit d'imprimer le concordat, et ordonna des processions et des litanies comme pour une calamité publique; en outre, elle dé-

7518.
16 mars.

créta que l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, aurait à convoquer un concile général ; mais le roi fit arracher les édits, et réduisit les opposants au silence par des amendes et la violence.

Le chancelier Antoine Duprat, haï du peuple sans être aimé de François I^{er}, qu'il poussait toujours au despotisme, avait conseillé ces mesures, persuadé que la prérogative royale s'augmenterait lorsque toutes les familles devraient caresser le monarque pour obtenir l'établissement de leurs cadets ; en effet, les bénéfices furent souvent conférés à des séculiers (1), qui les faisaient gérer à leurs frais par des vicaires appelés *custodi-nos*. Au dire de l'ambassadeur vénitien Correr, on trafiquait en France d'évêchés et d'abbayes, comme à Venise de poivre et de cannelle ; cependant, depuis cette époque le pays eut des prélats illustres.

Les adulations et son caractère chevaleresque poussèrent François I^{er} dans la carrière des conquêtes, justifiées, dans son opinion, par les droits qu'il prétendait avoir sur le Milanais et la nécessité d'effacer la honte des désastres de ses prédécesseurs. Dans le cours de sa longue rivalité avec Charles-Quint, la vanité nationale se trouva flattée de l'éclat de ses expéditions, qui ruinaient le royaume, et la compassion excitée par son infortune lui fit pardonner jusqu'à sa déloyauté. En effet, le rapprochement entre François I^{er} et le froid tyran espagnol réfléchit sur le monarque français un éclat immérité qui le constitua le dernier représentant des siècles héroïques, en lutte avec ceux du calcul.

Ce prince suppléait à l'insuffisance de l'éducation par un esprit ouvert et sa promptitude à s'approprier les connaissances des autres. Il avait dans chaque pays des agents pour l'informer de tout ce qui arrivait, du mérite et des dispositions de chacun, afin de pouvoir, au besoin, s'attacher les gens utiles, prendre note des griefs et faire le bien ; avec ces précautions, le empêchait les factions de grandir, et prévenait les desseins des hommes dangereux. Il ordonna que les arrêts des cours suprêmes fussent rédigés non plus en latin, mais en français, et qu'on tint des registres de baptême dans chaque paroisse ; jusque alors on n'avait constaté que la naissance des grands.

Désireux de soumettre l'Europe sinon à sa domination, du moins

(1) Le brave Crillon avait été investi, pour sa part, de l'archevêché d'Arles, des évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sens, de Saint-Papoul et de l'abbaye de l'île Barbe.

à son influence, il protégea les arts et les lettres. Il appela près de lui Jean Lascaris, qu'il chargea, conjointement avec Guillaume Budé, surnommé par Érasme *le prodige de la France*, de former la bibliothèque de Fontainebleau, pour laquelle il fit recueillir de toutes parts des manuscrits; il attirait encore dans ses États de jeunes Grecs, qui, élevés avec les Français, devaient leur inspirer l'amour des classiques. Robert Estienne dirigea l'Imprimerie royale. Des chaires de langue hébraïque, de littérature grecque, d'éloquence latine et de mathématiques furent établies à l'Université, à laquelle il assigna une somme de deux cent mille écus d'or pour remplacer la rétribution que payaient les étudiants. Sa sœur, Marguerite de Berry, donna de l'éclat à l'école de droit de Bourges, où Michel de L'Hospital appela François Duaren et Jacques Cujas, qui furent en France les restaurateurs de la jurisprudence.

Léonard de Vinci, le Primatice, Rosso, Benvenuto Cellini et plusieurs autres artistes furent appelés en France par François I^{er}; l'émulation qu'ils excitèrent fit naître des artistes, entre autres Jean Goujon, et le monument funéraire de Louis XII signala une époque nouvelle pour la sculpture. Il fit élever les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord, de Follembry, de Villers-Cotterets et celui de Madrid dans le bois de Boulogne; en outre, il songeait à la construction du Louvre et d'un collège royal, où des professeurs de toutes sciences auraient été réunis, avec six cents élèves gratuits et cinquante mille écus de revenu. Les gens de lettres et les artistes étaient admis à sa table, à ses promenades, à ses voyages; mais les nouvelles doctrines religieuses qui se repandaient alors le déterminèrent à insituer une censure rigoureuse (1).

(1) La lettre patente du 23 février 1534, de Saint-Germain-en-Laye, est rapportée fidèlement par TAILLANDIER, dans le *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris*; Paris, 1837: « Combien que dès le treizième jour de janvier 1534 nous eussions prohibé et défendu que nul n'eust dès lors en avant à imprimer ou faire imprimer aucuns livres en nostre royaume, sous peine de la hart, tontefois... nous avons voulu... et nous plaist que l'exécution et accomplissement d'icelles nos dictes lestrés, prohibitions et défenses, soit et demeure en suspense et surséance jusques ad ce que par nous autrement y ait esté pourveu; et cependant nous mandons et ordonnons à vous, gens de notre dicte court de parlement de Paris, que Incontinent vous ayez à eslire vingt-quatre personnages bien callifiz et cautionez, desquels nous en choisirons douze, qui seulz, et non autres, imprimeront dans nostre ville de Paris, et non ailleurs, livres approuvez et nécessaires.

Finances.

Des dépenses si considérables, les prodigalités de sa femme, de sa mère, de sa sœur, l'insatiabilité du Duprat épuisaient le trésor, au point qu'il ne pouvait suffire aux besoins de la guerre; comme il n'y avait plus de domaines à aliéner, on eut recours à des mesures désastreuses. On demanda d'abord aux financiers des avances sur les revenus futurs; puis, on créa des rentes sur l'hôtel de ville à douze pour cent, en donnant pour garantie le droit sur le vin débité dans Paris: c'était la première voie ouverte aux rentes sur l'État et à l'engance nouvelle des *agioteurs*, uniquement occupés à observer le gouvernement pour saisir toutes les occasions de réaliser un bénéfice au détriment de ceux qui ne sont pas aussi bien informés. L'introduction des loteries, ce moyen d'exploiter l'ignorance et la superstition, date aussi de cette époque.

Déjà, sous saint Louis, des charges de juridiction inférieure avaient été vendues; à partir de ce règne cet expédient financier fut tantôt permis, tantôt prohibé, jusqu'au moment où le chancelier Duprat proposa de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers, dont les offices seraient vendus au profit du roi; malgré les protestations du parlement, cette mesure fut adoptée. On faisait jurer aux acquéreurs qu'ils n'avaient point payé leur office, mensonge impudent auquel Henri IV mit fin sans faire cesser la chose, puisqu'il rendit même les charges héréditaires moyennant finance. Ainsi le mérite de la richesse suffit pour obtenir des charges; néanmoins, ce patriciat indépendant put quelquefois résister au roi, par le quel il n'avait pas à craindre d'être déposé. La vénalité eut donc pour résultat de préserver de la nécessité de l'intrigue et de la condescendance.

Vénalité des charges.

François I^{er} ne convoqua point les états généraux, mais seulement les assemblées des notables, dont il n'obtenait pas moins sans s'exposer à aucun danger. Le parlement ayant tenté de se relever en son absence, il le réduisit à la seule administration de

pour le bien de la chose publique, sans imprimer aucune composition nouvelle, sous peine d'estre pugniz comme transgresseurs de nos ordonnances, par peine arbitraire... Et jusqu'ad ce qu'il nous ait esté satisfait à ce que desous... nous avons derechef prohibé et défendu, prohibons et défendons à tous imprimeurs généralement, de quelque qualité ou condition qu'ilz soient, qu'ils n'ayent à imprimer aucune chose, sur peine de la hart; le tout par manière de provision. »

M. CRAPELET, dans *Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François I^{er}*, Paris, 1840, cherche à montrer en lui le protecteur des lettres.

152.

la justice, sauf le droit inoffensif de faire des remontrances (1). Il réunit la Bretagne à la couronne, malgré la réserve stipulée par la reine Anne (1514); il se vantait d'avoir mis les rois de France hors de page, c'est-à-dire à même de faire toutes leurs volontés. Triste gloire! en effet, il n'eut aucun respect pour les libertés de la nation. Exalté par la lecture des romans, il imagina une chevalerie bizarre lorsque la vraie chevalerie avait péri. Il persécuta les réformés avec plus de rigueur que Charles-Quint. Son malheur lui valut quelques sympathies; mais la France ne put voir en lui qu'un mauvais roi (2).

Les Français, absorbés sous son règne par les guerres et les intrigues de cour, ne prirent aucune part aux grandes découvertes qui signalèrent cette époque; ils virent surgir l'Amérique avec une complète insouciance. Si la mode eût parlé, et que cette nation vive et aventureuse se fût jetée dans le Nouveau Monde avec son impétuosité ordinaire, peut-être aurait-elle détourné les maux qui l'attendaient dans la nouvelle époque. Embellie d'abord par la chevalerie et protectrice des lettres, la France va devenir fière, querelleuse et tragique; elle sera soumise à un gouvernement basé essentiellement sur l'artifice et la tromperie, sans qu'elle produise dans cet intervalle aucun des grands esprits qui réformèrent la philosophie, la physique, la marine ou les croyances.

Le roi, adonné à un libertinage sans délicatesse, passait d'amour en amour; il appelait ses maîtresses au palais, leur assignait des titres, des pensions, et leur chambre devenait le

(1) Il dit à l'occasion du concordat aux députés du parlement : « Il se trouve dans mon parlement bon nombre de fous et d'étourdis; je les connais par leurs noms, et je n'ignore aucun des propos qu'ils tiennent de ma conduite et de la dépense de ma maison; mais je saurai bien les ranger à leur devoir, car apparemment je suis roi. J'entends qu'ils exaltent jusqu'au ciel mon prédécesseur, qu'ils le nomment le Père de la justice; je n'ai pas moins d'envie que lui que la justice soit bien administrée à mes sujets; mais ce roi qu'ils vantent aujourd'hui ne laissa pas d'interdire de leurs fonctions et chasser de la cour quelques esprits turbulents; si l'on m'y force, je prendrai bientôt le même parti. » Ap. GARNIER, *Hist. de France*, XXIII, 157.

(2) ROEDERER en conclut que « François I^{er} ne fut en effet, pour l'esprit et pour la conduite, qu'un *gros garçon*, épais, borné, vain et présomptueux. Pour les femmes ce fut sans doute un *beau garçon*, pour les hommes de guerre un *brave garçon*; mais ce fut pour ses ennemis, pour Léon X et Charles-Quint, un *très-petit garçon*, et pour la France ce fut un *mauvais roi*. »

centre des affaires, la source des grâces; mais la vengeance du mari de la belle Ferronnière lui coûta la vie (1).

François I^{er} mourut à l'âge de cinquante-deux ans (2); il avait recommandé au dauphin d'abaisser les Guise, de ne pas trop élever les Montmorency et de se délier des calvinistes. En effet, l'accroissement de la puissance monarchique avait froissé trop d'intérêts pour qu'ils ne fissent pas une résistance redoutable dès qu'ils auraient un centre de réunion.

On pouvait dire alors que la féodalité était détruite et que l'unité monarchique du pouvoir s'élevait sur l'unité du territoire. Les hauts barons du moyen âge, transformés en noblesse brave et galante, étaient devenus la force principale des rois, comme chevaliers fidèles et vaillants, comme gentilshommes et courtisans; dès lors, n'ayant plus à craindre la guerre civile, les rois pouvaient à leur gré se jeter dans les jouissances d'une vie paresseuse ou les passe temps de la guerre étrangère. Cette constitution, néanmoins, ne mettait pas la France à l'abri des troubles produits par l'ambition, l'orgueil et les rivalités; de même qu'en temps de paix parmi cette noblesse guerrière et chevaleresque la distraction du roi était la guerre avec les étrangers, ainsi les nobles devaient se distraire par des combats entre eux. Si dans quelques circonstances l'idée du roi pouvait le jeter sur un prince voisin pour en occuper les États, rien n'empêchait l'idée du noble dans certaines situations de s'élever jusqu'au désir de renverser le roi, son maître, afin de lui ravir la couronne. Un nouveau ferment fut ajouté par la réforme, qui tendait encore à détacher du roi les nobles et le peuple, au

1847.
21 MARS.

(1) Il se procura dans un mauvais lieu un mal que l'on ne savait pas guérir alors, et en infecta sa femme, qui le communiqua au roi, dont la mort ne tarda point à suivre la sienne.

(2) Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, dit dans l'oraison funèbre de François I^{er} qu'il est persuadé que, « après une vie aussi sainte, l'âme du roi, en sortant de son corps, a été transportée dans le paradis sans passer par le purgatoire. » Ce qui passerait aujourd'hui pour une lâche flatterie parut une hérésie à la Sorbonne, comme si ce prélat n'eût pas cru au purgatoire; elle en fit l'objet d'une accusation qu'elle adressa à la cour. Mais Jean Mendose reçut gaiement les députés, et leur dit en les congédiant : *Soyez tranquilles. Si vous aviez connu de près le feu roi, vous auriez compris le sens des paroles de l'évêque. François ne pouvait s'arrêter nulle part, et s'il a fait un tour dans le purgatoire, on n'aura pu d'aucune manière le déterminer à y demeurer un moment.* On prit le parti de rire, et le rire est tout-puissant en France.

moyen d'une religion différente, et qui, sous une apparence de démocratie, enlevait à la couronne ce qu'elle avait acquis après de longues années.

Henri II.

1550.

Henri II, sourd aux conseils paternels, rappela le duc de Montmorency, qui avait été disgracié; il vit monter au premier rang les princes de Lorraine, ducs de Guise, et se laissa gouverner par eux et sa femme Catherine de Médicis. Cette Italienne rusée, nièce de Clément VII, héritière de l'esprit astucieux de sa famille, s'abstenait, pour le diriger plus sûrement; d'intrigues politiques et galantes; elle fermait les yeux sur ses amours avec Diane de Poitiers, dame de trente-deux ans, qui l'avait subjugué lorsqu'il n'en avait que treize; Henri II portait ses couleurs dans les tournois, se couvrait de ses devises et les faisait sculpter jusque sur les façades de ses palais. Les Guise, en mariant au dauphin Marie Stuart, reine d'Écosse, leur nièce, poussèrent Henri contre l'Angleterre, à laquelle il enleva Boulogne; l'occupation de Parme le mit en état d'hostilité avec le pape, et il fit déclarer à Trente qu'il ne verrait jamais dans le concile qu'une faction, à laquelle il n'obéirait pas. Il favorisa les réformés allemands et Maurice de Saxe. Nous l'avons vu envahir fièrement l'Allemagne pour venger sur Charles-Quint les disgrâces paternelles, et troubler ce prince dans ses rêves de monarchie universelle; mais la bataille de Saint-Quentin, qui discrédita plutôt la France qu'elle ne lui causa de préjudice réel, trompa les espérances que lui-même avait conçues. Il se releva bientôt, et Guise, accouru d'Italie, prit l'invincible Calais; enfin, Henri II renonça, par la paix de Câteau-Cambrésis, aux brillantes mais désastreuses conquêtes de l'Italie, espérant tirer plus d'avantages et de force de celles qu'il méditait en Allemagne.

1558.
8 janvier.

1551.

On rapporte que par un article secret il s'obligea envers Philippe II à extirper les hérésies, qui avaient pénétré de bonne heure en France; dès l'origine elles furent condamnées par la Sorbonne; du reste, les rois français n'avaient pas d'intérêt à briser la puissance romaine, suffisamment enchaînée dans leur royaume, tandis que l'alliance des papes servait leurs projets sur l'Italie. Cependant les réformés s'enhardirent lorsqu'ils virent François I^{er} favoriser Henri VIII contre le pape, les protestants allemands contre Charles-Quint, et se complaire aux traits mordants d'Érasme; l'assemblée du clergé français à Tours déclara que le roi peut faire la guerre au pape et exécuter les décrets du concile de Bâle; enfin l'université condamner le livre dans lequel

Thomas de Vio soutenait que le pape est le monarque absolu de l'Église. François I^{er} laissa même échapper, dans un moment de colère, la menace de se séparer de l'Église pour jouer au pape un mauvais tour; le nonce lui repartit: *Stre, vous aurez à y perdre plus que le pape; car une nouvelle religion amène un nouveau prince.*

Le roi se le tint pour dit, et, malgré la faveur que montrait aux calvinistes sa sœur Marguerite, qui avait adopté leurs doctrines, il se décida à les persécuter à la suggestion du parlement et de la Sorbonne; du reste, les sentiments républicains des calvinistes et les excès commis par les novateurs d'Allemagne avaient modifié ses dispositions tolérantes. Nous avons déjà gémi sur les premiers martyrs de cette cause, immolés à Paris et dans les Alpes (1).

Louise de Savoie, régente pendant la captivité du roi, déploya encore plus de sévérité, animée qu'elle était par le chancelier Duprat. Les églises qui s'étaient ouvertes à Meaux, à Montbéliard, à Lyon succombèrent sous les décisions de la Sorbonne et les procédures criminelles du parlement.

Henri II, poussé par son propre zèle, par le cardinal de Lorraine et Diane de Poitiers, augmenta les rigueurs; il laissa établir une inquisition et des chambres ardentes qui foulèrent aux pieds toute légalité. Pour corriger ces mesures excessives, les magistrats renvoyaient absous beaucoup de condamnés, bien que Henri II se présentât souvent armé aux audiences. Combattue à la fois par la vérité, le libertinage et l'incrédulité, la réforme eut en France plus de martyrs que partout ailleurs; elle fut contrainte d'errer dans les lieux déserts et de grandir en silence dans les provinces avant de se hasarder dans la capitale.

Le nombre des dissidents augmentait avec les persécutions. Stimulés par les calvinistes de Genève, ils se réunissaient pour chanter les Psaumes traduits en français par Marot; ils fondèrent à Paris d'abord, et plus tard dans d'autres villes, des églises sur le modèle de Genève. Les princes de Bourbon les favorisaient, et ceux d'Allemagne détournaient d'eux les persécutions; mais le peuple assaillit leur église de Paris, et ceux qui ne purent se frayer passage le fer à la main furent pris; quelques-uns même périrent dans les supplices.

Henri II fut tué dans un tournoi; faible jouet des femmes et

(1) Voyez ci-dessus, chap. XX.

1551.

1556.

1559.
10 juillet.

des partis, il laissait à François II, âgé de seize ans, non moins faible que lui, des finances épuisées et un royaume rempli de troubles. Les factions religieuses grandirent alors, et s'associèrent aux intérêts et aux passions. L'une d'elle avait à sa tête les six frères de Guise (1), puissants par l'appui de l'Espagne et le mariage de Marie Stuart, leur nièce, avec le roi; moyennant des pensions et des décorations, ils s'attachaient le peuple, auquel d'ailleurs le duc François était cher depuis qu'il avait enlevé Calais aux Anglais en huit jours.

La faction des princes avait pour chef Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son frère Louis, prince de Condé, François de Coligny, colonel de l'infanterie, et surtout son frère l'amiral Gaspard de Coligny, beau-frère de Guillaume d'Orange; ennemi mortel des Guise par intérêt, par ambition, par religion, profond politique, démocrate opiniâtre au milieu de l'arrogance aristocratique: *Sire, disait-il, faites la guerre au roi d'Espagne, ou nous vous la ferons.*

Catherine de Médicis, sur laquelle pèse toute la haine des Français, qui la représente comme la personnification de l'astuce et de la fierté italienne, de la corruption calculée, de la froide cruauté, de la politique égoïste, était sortie de sa longue humilité. Belle, majestueuse, dans la vigueur de l'âge, instruite par le malheur, irritée par les humiliations, dominatrice absolue, et pourtant aimée de ses fils, sans égale dans l'art de fasciner les esprits, elle songeait non pas au bien d'un royaume où elle était étrangère, ni à la conservation d'une foi qu'elle n'avait pas au fond du cœur, mais au maintien de son autorité; néanmoins elle réussit à sauver la France, qui pouvait, dans des temps aussi désastreux, être morcelée ou tomber sous une tyrannie pareille à celle que subissait l'Espagne. Quoiqu'elle haït les Guise, elle s'entendit avec eux pour supplanter Diane de Poitiers et le connétable Anne de Montmorency, qui la soutenait. En effet, l'ancienne favorite fut bannie, le connétable se rapprocha des Bourbons, et le roi de Navarre reçut un accueil très-froid, que sa faiblesse justifiait d'ail-

(1) Le premier duc de Guise fut Claude de Lorraine, 1550. Il laissa six enfants: François, duc d'Aumale, puis de Guise; Charles, cardinal-évêque de Metz, puis archevêque de Reims; Claude, duc d'Aumale, après 1550; Louis, évêque de Troyes, puis cardinal-évêque de Metz; François, grand prieur de l'ordre de Malte et amiral de France; René, souche de la maison d'Elbeuf.

leurs ; les Guises, élevés aux plus hauts emplois (1), foudroyèrent les religionnaires, dont les assemblées furent défendues sous peine de mort.

L'opposition accrut le fanatisme des réformés, qui du nom des confédérés suisses (*Eidgenossen*), s'appelèrent *huguenots*. Autorisés par la décision de juriconsultes et de théologiens à prendre les armes, ils mirent à leur tête le prince de Condé, à qui Georges de Barry, seigneur de La Renaudie, fut donné pour lieutenant; ils se proposaient d'abattre les étrangers, c'est-à-dire Catherine de Médicis et les princes lorrains, de demander au roi la liberté du culte, et, s'il refusait, de prendre Blois, d'arrêter les Guise et de contraindre François II à choisir le prince de Condé pour lieutenant du royaume.

C'est en vain que les Guise, avertis par des lettres venues du dehors, emmenèrent le roi à Amboise, firent publier une amnistie en faveur des réformés, à l'exception des prédicants, et déclarèrent toute persécution suspendue jusqu'au premier concile général; les conjurés attaquèrent Amboise, furent défaits, et douze cents des leurs périrent dans la Loire ou sur la gibet. Le prince de Condé, que son rang mettait au-dessus des procédures ordinaires, protesta de son innocence, et jeta son gant, en signe de défi, à quiconque lui donnerait un démenti; il fut donc absous, et se retira la vengeance dans le cœur. Les autres avouèrent qu'ils avaient conspiré, mais uniquement contre l'administration perverse des Guises. Condamnés à mort, ils plongèrent leurs mains dans le sang de ceux qui avaient été immolés, et proférèrent de terribles imprécations sur Catherine, ses fils, Marie Stuart et les dames de leur entourage, qui toutes assistaient à leur supplice comme à un agréable spectacle. De son côté, le peuple, furieux, attaquait les calvinistes; à peine le parlement

1860.

Conjuration
d'Amboise.

17 mars.

(1) CATERINO DAVILA, *Hist. des Guerres civiles en France* : contemporain et acteur.

CHARLES LACRETÈLLE, *Hist. de France pendant les guerres de religion*. ANQUETIL, *l'Esprit de la Ligue*, etc.

CAPEFIGUE, *Hist. de la Réforme*.

Les *Mémoires* de MICHEL DE CASTELNAU, 1559-1570; de TAVANNES, 1430-1573; de BRANTÔME, et les *Mémoires des royales économies d'État*, par MAX. DE BÉTHUNE, duc de Sully.

EUGÈNE ALBERI, *Saggio storico sopra Caterina d' Medici*, a pris la défense de cette princesse, et tâche de montrer, par des documents et des discussions fort intéressantes, que dans des temps aussi difficiles on ne pouvait pas faire autrement.

de Paris eut-il dit : *Courez sus aux hérétiques*, que les autres parlements firent écho, et partout éclata la guerre civile, d'autant plus horrible qu'elle fut commandée par la religion. Un procureur du roi obligea ses collègues de condamner à mort son propre fils, et le fit pendre sous ses yeux, comme le Brutus de l'antiquité.

1605 73.

Michel de l'Hospital d'Aigueperse, homme intègre et éloquent, qui faisait passer la patrie et la vérité avant la reconnaissance, est le type de ces grands caractères qui soutinrent, même sous le despotisme, l'honneur de la magistrature française. Élevé par Catherine au poste de chancelier, il fut l'auteur d'excellents édits, qui, même dans des temps si misérables, préparèrent le bien à venir; mais ce pilote habile, appelé à tenir le gouvernail au milieu d'une effroyable tourmente, prouva que la prudence est impuissante contre les passions déchaînées. Comme les Guise voulaient fortifier l'inquisition, il donna l'idée d'un décret aux termes duquel les évêques étaient chargés de faire le procès aux hérétiques, et les parlements obligés d'exécuter les sentences. Cette innovation dépassait les attributions du conseil; mais il n'avait cherché qu'à détourner un projet homicide. En effet, catholiques et protestants se récrièrent contre cet édit; le parlement refusa de l'enregistrer, à moins d'y être contraint; et le mécontentement général tomba sur l'Hospital, qui, ne craignant pas de s'exposer aux malédictions, disait : *L'édit ne se soutiendra pas; mais une fois l'inquisition établie, quand aurait-elle cessé?*

1660.
2 août.

Les notables ayant été convoqués par son conseil à Fontainebleau, l'amiral de Coligny se déclara le chef des calvinistes, et présenta en leur nom une supplique dans laquelle, en protestant de leur fidélité, ils réclamaient du roi la liberté du culte et la cessation des procédures. Comme le duc de Guise faisait remarquer que la pétition ne portait aucune signature : *Dans un moment*, répondit l'amiral, *elle sera couverte de dix mille noms.* — *Eh bien, moi*, reprit le duc, *j'en présenterai une contraire, et cent mille personnes la signeront de leur sang.* Plusieurs évêques appuyèrent la requête; les états généraux furent convoqués à Orléans, et, en attendant, on suspendit les exécutions. L'Hospital, qui avait conseillé de réunir les états, espérait qu'ils se montreraient modérés; mais les Guise en firent un piège afin d'y prendre leurs ennemis.

Ils arrivèrent avec un sauf-conduit; mais aussitôt le roi de Na-

Navarre fut gardé à vue, Condé arrêté, mis à la torture et condamné à mort. Il devait être exécuté le jour Noël, à l'ouverture des états, où les Guise auraient forcé les chefs des huguenots, surpris sans défense, à signer une profession de foi qui aurait été obligatoire pour tout le royaume; ils auraient ainsi extirpé d'un coup, comme ils le disaient, la rébellion et l'hérésie.

Heureusement pour les calvinistes, le faible François II mourut, à l'âge de dix-sept ans. Catherine de Médicis prit la régence au nom de Charles IX, son second fils, qui n'était âgé que de dix ans, et mit en liberté le prince de Condé, qui fut déclaré innocent. Elle promit au roi de Navarre le titre de lieutenant général du royaume, conserva les Guise, rappela le connétable, zélé catholique; et prit les avis de l'amiral, protestant déclaré.

Ce fut sous ses auspices que s'ouvrirent les états généraux. L'Hospital présenta un corps de législation sur toute l'administration publique, œuvre immense qui fut discutée et votée en moins de deux mois, et dont la partie relative au commerce fut adoptée par toutes les nations adonnées au négoce. A peine peut-on croire qu'un homme seul ait pu suffire à cette tâche dans des temps aussi agités, surtout quand on se rappelle qu'il cultivait les lettres et figurait au nombre des meilleurs poètes latins.

Il exhortait chacun à ne songer qu'au bien du gouvernement, sans acception de personnes: *A l'écart, disait-il, ces désignations diaboliques; ces noms de parti et de sédition, de luthériens, de huguenots, de papistes; ne changeons pas le nom de chrétiens.* Les finances étaient dans un désordre extrême, et la dette s'élevait à quarante-trois millions, au taux de douze pour cent; mais, comme les états voulaient qu'il fût rendu compte des sommes dépensées sous les règnes précédents, les Guise firent dissoudre l'assemblée. Dans celle de Pontoise, qui fut réunie plus tard, on constata que l'Église possédait en bien-fonds, sans compter les édifices, quatre millions de revenus, qui aujourd'hui vaudraient quatre fois autant; on proposa de les vendre, pour appliquer quarante-huit millions, sur les cent vingt que l'on supposait pouvoir en retirer, à l'entretien du clergé, et le reste aux besoins de l'État. Le clergé, effrayé, offrit d'abandonner, pour éteindre les dettes publiques, quatre dixièmes de ses revenus; les autres ordres accorderent à la couronne un nouveau droit sur les boissons, qui produisit un million deux cent mille livres.

Des voix s'élevaient contre les calvinistes; mais Cathé-

1560.
18 décembre.

23 décembre.

1561.
28 Janvier.

rine, qui ne jugeait pas les rigueurs opportunes, persévéra dans son système de tolérance, et pardonna le passé; toutefois, ils durent se convertir ou quitter le royaume sous peine capitale (*édit d'Orléans*). Ce fut alors que, à la suggestion de Philippe II, le maréchal de Saint-André, le connétable de Montmorency et le duc de Guise organisèrent la *ligue*; les partis se ranimèrent, et les modérés ne furent pas écoutés.

Catherine avait écrit à Pie IV pour lui demander de faire quelques concessions aux protestants, dont le nombre allait toujours croissant; par exemple, de supprimer dans le culte les images, et dans le baptême l'exorcisme et la salive; de permettre aux séculiers de communier avec le calice, de simplifier la messe, d'employer la langue française dans la liturgie, et d'abolir la fête du Saint-Sacrement: « avec cela on pourrait fondre les deux Églises ». Une conférence fut tenue à Poissy dans le but de tenter un rapprochement entre les partis. Pierre Martyr Vermiglio et Théodore de Bèze furent chargés par le roi de Navarre de soutenir la discussion contre le cardinal de Lorraine et Claude Despenne, docteur en Sorbonne. Les princes du sang assistaient au colloque; mais la discussion n'amena, comme les autres, aucun résultat. Les deux partis chantèrent victoire, et ni l'un ni l'autre ne furent disposés à faire des concessions. Condé avait raison de dire dans sa prison: *Il n'y a pas d'autre appointement (arrangement) que la pointe de la lance.*

1562.
Janvier.

Les calvinistes, devenus plus hardis, tinrent des assemblées publiques, et déjà ils comptaient deux mille cinq cents églises; mais les Guise réussirent à réveiller l'ambition du roi de Navarre par la promesse de lui restituer le royaume qu'il avait perdu; il se réunit donc au triumvirat de ses ennemis, qui, entraînant la cour dans ses menées, enlevait toute influence à la reine. Catherine, résolue à dominer, se rapprocha du prince de Condé, et, par le conseil de l'Hospital, accorda aux protestants la faculté d'exercer leur culte, mais hors des villes et sans troubler le culte catholique.

Ces demi-mesures et ces hésitations produisirent en France le même effet qu'en Allemagne. Antoine de Bourbon, aussi ambitieux que faible, mécontent de voir son frère le prince de Condé à la tête des calvinistes lorsqu'il était lui-même méprisé des siens et de ses ennemis, se fit l'adversaire furieux de la nouvelle religion. Forts de cet appui, qui leur donnait plus d'audace, les Guise appelèrent le duc à leur aide; pendant la route,

ses gens d'armes insultèrent les calvinistes réunis dans un oratoire près de Vassy en Champagne, une lutte s'engagea, et le premier sang versé convertit les oscillations de quarante ans en une guerre qui en dura trente, et causa à la France de plus grands maux qu'à tout autre pays (1).

(1) L'ambassadeur Marc-Antoine Barbaro adressait en 1565 à la seigneurie de Venise un fort bon rapport sur ces événements. Il est imprimé dans le deuxième volume des *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France*; Paris, 1838. Jean Correr la tint au courant des faits qui suivirent en 1569. « Je trouvai ce royaume dans une très grande confusion, cette différence de religion (convertie presque en deux factions et en inimitiés particulières) étant cause que chacun, sans tenir compte de parenté ni d'amitié, se tenait l'oreille au guet et, plein de défiance, écoutait de quel côté naissait quelque ruineur. Les huguenots craignaient, les catholiques craignaient, le prince craignait, les sujets craignaient. Pour dire la vérité, le prince craignait beaucoup plus, et beaucoup plus craignaient les catholiques que les huguenots. Ces derniers en effet, devenus hardis et même insolents, s'inquiétant peu des édits de pacification et des autres commandements royaux, cherchaient par tous les moyens possibles à propager et à étendre leur religion, prêchant en divers lieux prohibés et jusque dans la ville de Paris, où le peuple est si dévot (sauf un petit nombre) et tellement hostile envers eux que je puis affirmer avec toute raison qu'il n'y a pas dans dix des plus grandes cités d'Italie autant de dévotion ni autant de haine contre les ennemis de notre foi. N'en tenant aucun compte néanmoins, ils se permettaient de se réunir dans des maisons particulières, et, en place de cloches, ils s'appelaient la nuit à coups d'arquebuse. Les catholiques, au contraire, étaient tenus en respect, et la sérénissime reine n'osait faire aucune chose dont les huguenots eussent pu concevoir le moindre soupçon. Faisant mine, au contraire, de ne pas voir ce qu'ils faisaient, elle les tolérait avec patience, leur faisait un accueil affable, leur accordait des dons, des faveurs avec une bienveillance apparente. Sa majesté croyait (comme elle me l'a dit maintes fois de sa propre bouche) les rendre, par ces moyens, satisfaits et tranquilles. Elle espérait, en les traitant de la sorte, devoir consumer avec le temps cette humeur, qu'elle regardait plutôt comme de l'ambition et un désir de vengeance que comme un effet de religion; elle espérait aussi que l'obéissance augmenterait chez les sujets à mesure que le roi prendrait des années, et que les séditieux n'auraient plus d'occasion aussi facile à se révolter contre lui..

« Sous ce nom de huguenots sont comprises trois sortes de personnes, savoir les grands, les gens de classe moyenne et les petites gens : les grands suivent cette secte par ambition et le désir de l'emporter sur leurs ennemis; les gens de moyenne condition sont alléchés par la liberté dans la manière de vivre et par l'espoir de s'enrichir, surtout avec les biens de l'Église; les petites gens sont entraînés par une fausse croyance; aussi l'on peut dire que chez les premiers il y a l'ambition, chez les seconds le vol, chez les troisièmes l'ignorance. Les grands, se servant de la religion comme entremetteuse, pouvaient se vanter d'avoir obtenu en bonne partie ce qui était dans leur intention; car le nom du prince de Condé et celui de l'amiral n'étaient ni moins

Incapable de tenir la balance entre deux ambitieux moins dévoués aux intérêts religieux qu'avidés d'usurper l'autorité d'un roi en bas âge, Catherine s'enfuit. Le duc de Guise entre triomphant à Paris, et se dirige avec les triumvirs sur Fontainebleau, où il enlève le roi et sa mère, pour se donner une apparence de légitimité. Condé s'empare d'Orléans, ville considérée comme la première du royaume après la capitale. Les calvinistes dont elle était remplie, sous le prétexte d'aller au secours de la reine, qui, disaient-ils, les avait invités à délivrer *le fils et la mère*, forment une association et prennent plusieurs villes; le sang coule, les monuments sont détruits et les trésors des églises pillés; les catholiques, de leur côté, se fortifiaient et prenaient même l'offensive (1). Le roi ou plutôt le triumvirat déclara les protestants

aimés ni moins redoutés que celui du roi et de la reine. Les moyennes gens avançaient aussi chaque jour dans leurs desseins, et les derniers, c'est-à-dire le menu peuple, se figuraient qu'au moyen de cette nouvelle religion le paradis leur était acquis. Dans chaque province de ce royaume ils avaient un chef principal qui se trouvait opposé au gouverneur du roi, si même ils ne l'appelaient par eux-mêmes gouverneur des leurs. Il avait sous lui plusieurs autres chefs et beaucoup d'autres subordonnés, selon leur condition et leur qualité, qui, répandus dans le pays avec l'autorité et le pouvoir (car c'étaient tous des gentilshommes honorés et de sang noble), favorisaient et employaient les petites gens. Après eux venaient les ministres, qui instruisaient les populations avec un soin exquis, les confirmaient dans leur opinion, et s'efforçaient par tous les moyens d'en séduire d'autres. J'ai dit avec un soin exquis; mais, pour parler plus exactement, je dois employer le superlatif, et dire très-exquis, à tel point que si nos curés en faisaient seulement la moitié, le christianisme ne se trouverait pas dans la confusion où il est aujourd'hui. Ils faisaient souvent dans leurs églises des collectes d'argent, auxquelles contribuaient promptement et largement toutes les petites gens, et cet argent était remis par eux aux grands et aux moyennes gens. Sans ce secours les princes n'auraient pu suffire aux dépenses qu'ils faisaient; car ces dépenses sentaient plus le roi certainement que le petit prince et le simple gentilhomme. Or, il résultait de cette organisation et de ces intentions ainsi associées une volonté concordante, une union si grande entre eux qu'elle les rendait prêts à obéir sur-le-champ, à s'entendre l'un avec l'autre et très-promptement à exécuter ce qui leur était commandé par leurs supérieurs. Ils purent ainsi, à un jour et à une heure déterminés, susciter, avec un grand secret, des troubles dans chaque partie du royaume en se levant pour une guerre cruelle et périlleuse pour chacun. »

(1) Montluc, envoyé en Guienne pour y commander, nous raconte avec une admirable naïveté la condition du pays et les exécutions qu'il y ordonnait : « Les ministres preschoient publiquement que si les catholiques se mettoient de leur religion, ils ne payeroient aucun devoir aux gentilshommes, ny au roy aucune taille, que ce qui luy seroit ordonné par eux; autres preschoient que les roys ne pouvoient avoir aucune puissance que celle qui plairoit au

rebelles, prit des Suisses à sa solde, et chercha des alliances en Allemagne, en Espagne, en Savoie, en Italie. Les protestants et surtout Elisabeth d'Angleterre, à qui le Havre de Grâce fut donné en garantie, vièrent au secours du prince de Condé; mais l'assistance fournie par cette reine et Philippe II fut insuffisante, c'est-à-dire telle qu'elle peut être de la part de puissances qui ne sont pas fâchées de voir leurs voisins s'égorger pour en faire leur profit.

Déjà la guerre est engagée. Le roi de Navarre meurt sous les murs de Rouen; Condé est fait prisonnier par l'intrépide duc de Guise, qui lui fait partager son lit; les réformés prennent pour chef l'amiral de Coligny; mais sur ces entrefaites le duc de Guise est assassiné par un protestant sous les murs d'Orléans. Catherine, redevenue maîtresse par sa mort, négocie la paix, permet aux réformés, par l'édit d'Amboise, le libre exercice de leur religion, et leur accorde amnistie pour le passé; afin de payer les dépenses de la guerre, elle vend pour trois millions de biens du clergé, chose inouïe jusque alors en France.

Bien qu'une seule année de guerre, instestine eût élevé la dette publique de cinquante-trois à soixante millions, lorsque le revenu arrivait à peine à neuf, pour se réduire à trois dans les années de troubles, Catherine avait la cour la plus splendide de

peuple; autres preschoient que la noblesse n'estoit rien plus qu'eux; et de fait, quand les procureurs des gentilshommes demandoient les rentes à leurs tenanciers, ils leur respondoient qu'ils leurs montrassent dans la Bible s'il les devoient payer, ou non, et que, si leurs prédécesseurs avoient esté sots ou bestes, ils n'en vouloient point estre. Quelques-uns de la noblesse commençoient à se laisser aller, de telle sorte qu'ils entroient en composition avec eux, les priant de les laisser vivre en sûreté en leurs maisons, avec leurs labourages; quant aux rentes et fiefs, ils ne leur en demandoient rien. D'aller à la chasse, il n'y avoit homme si hardy qui osast y aller; car ils venoient tuer les levriers et les chiens au milieu de la campagne, et n'osoit-on dire mot à peine de la vie, etc. »

Montluc se trouva donc obligé, *contre son naturel*, d'user *non-seulement de rigueur, mais de cruauté*, et il mérita ainsi le titre de *Conservateur de la Guienne*. Les protestants ayant massacré le seigneur de Funel, Montluc fit arrêter les coupables, dont trente ou quarante furent pendus ou roués dans un jour. Informé qu'il y avait à Gironde environ quatre-vingts huguenots, il en fit saisir et pendre soixante-dix aux piliers de la place, *sans autre cérémonie*; ce qui, ajoute-t-il, mit grande peur dans le pays, attendu qu'un pendu produit plus d'effroi que cent tués. Dans l'espace d'une année que Sommerive gouverna la Provence, il fit périr sur l'échafaud sept cent soixante-dix hommes, quatre cent soixante-trois femmes et vingt-quatre enfants.

l'Europe. A défaut de magnificence, elle étalait la grâce et le goût; elle prodiguait les fêtes et les plaisirs à ceux qu'elle haïssait le plus; par des intrigues et la corruption, elle tenta de rallier les grands à la cour; les grands acceptèrent la corruption, mais lui refusèrent leur affection. Ses filles d'honneur, dont elle porta le nombre à cent cinquante, étaient choisies dans les premières familles de France; mais elle en prenait d'autres, qui ne se recommandaient que par leur beauté et leur enjouement. Tantôt elle les emmenait avec elle à de brillantes cavalcades, à des chasses, à des joutes où l'on courait la bague; tantôt elle leur faisait exécuter des ballets qu'elle composait elle-même sur des sujets tirés du *Roland furieux* ou de *l'Amadis*. Protégeant les artistes et les savants, elle confia l'éducation de son fils au célèbre Amyot; elle connut le mérite de Montaigne avant qu'il eût rien publié; elle admirait Ronsard, le soleil poétique de l'époque, et traitait Brantôme avec une bienveillance particulière. Jodelle, Baïf, Dorat poussèrent le zèle jusqu'à vouloir excuser ses fautes; elle fit élever le palais des Tuileries, et occupa le ciseau de Jean Goujon, surnommé le Phidias français (1). Dans

(1) Jean Correr, ambassadeur de Venise, écrivait en 1569: « Cette reine tient du caractère de ses ancêtres; elle désire en conséquence laisser mémoire d'elle après sa mort par des édifices, des bibliothèques et des collections d'antiquités. Elle a commencé de tout cela, et a dû laisser tout de côté pour s'occuper d'autre chose; elle se montre princesse affable, courtoise, aimable avec chacun, et fait profession de ne laisser personne la quitter sans être satisfait, ce qu'elle fait au moins avec des paroles, dont elle est très-libérale. Elle est assidue aux affaires, au grand étonnement de chacun; car il ne se fait ni ne se traite rien, si peu important que ce soit, sans son intervention. Elle ne mange ni ne boit, ou dort à peine, sans avoir quelqu'un qui lui bourdonne aux oreilles; elle court çà et là dans les armées, faisant ce que devraient faire les hommes, sans aucun ménagement de sa vie. Avec tout cela, elle n'est aimée de personne dans ce royaume, ou, si elle l'est, c'est de peu. Les huguenots disent qu'elle les amusait par de belles paroles et de feintes caresses, puis s'entendait de l'autre côté avec le roi catholique, et machinait leur destruction; les catholiques, au contraire, disent que si elle n'avait pas grandie favorisé les réformés, ils n'auraient pu faire ce qu'ils ont fait. De plus, au temps actuel en France, chacun est plein de présomption, et demande hardiment tout ce qu'il s'imagine; si l'on est refusé, on s'en prend à la reine; car, étant étrangère, il leur semble que, donnât-elle tout, elle ne donnerait rien du sien. On lui a toujours attribué aussi les résolutions prises pour la paix ou la guerre, dont on a été mécontent, comme si elle gouvernait par elle-même absolument, sans prendre l'avis et le conseil d'autres personnes. Je ne dirai pas que la reine soit une sibylle, qu'elle ne puisse se tromper, et que sa majesté ne se confie trop quelquefois à elle-même; mais je dirai que je ne sais

l'occasion, elle savait monter à cheval comme une *belle Marphyse*, pour aller assiéger le Havre et affronter les canons de Rouen.

Pendant ce temps tout semblait se faire italien et prendre une teinte de paganisme. Ronsard et ses amis sacrifiaient un bouc à Bacchus ; les écrits étaient remplis d'allusions mythologiques, tandis que ceux des réformés se montraient tout bibliques. Lorsque Amyot eut publié sa traduction de Plutarque, tous voulurent imiter les *hommes illustres* : le duc de Guise prit pour modèle Scipion ; le maréchal de Brissac, Fabius ; le connétable, Caton le Censeur ; Châtillon, Caton d'Utique ; Charles IX resta seul étranger même à la partie généreuse de ces héros. Henri Estienne et quelque autres gardiens du bon goût fustigeaient ce mélange bâtard de français italianisé, et les poètes, italiens et courtisans, étaient enveloppés par le peuple dans une haine commune.

Une foule de gens avaient pris position entre les calvinistes et les catholiques ; c'étaient en réalité de grands épicuriens, qui, sous le manteau du chrétien, ne songeaient qu'à jouir de la vie sans s'occuper de ce qui la suivra. On les appelait les *poli-*

quel prince, le plus sage même et le plus expérimenté, n'eût été fort empêché en se voyant sur le dos une guerre au milieu de laquelle il lui eût été difficile de distinguer ses amis de ses ennemis ; en outre, qu'aurait-il fait si, voulant prendre des mesures, il eût été contraint d'employer pour l'action et le conseil ceux qui l'entouraient avec la connaissance que tous étaient intéressés et partie d'entre eux peu fidèles. Je répète que j'ignore quel prince, malgré la plus grande prudence, ne se serait fourvoyé au milieu de tant d'obstacles, à plus forte raison une femme étrangère, sans personne à qui se fier, assaillie de craintes et n'entendant jamais un mot de vérité. Quant à moi, sérénissime prince, j'ai été étonné qu'elle ne se soit pas perdue et ne soit pas livrée entièrement à l'un des deux partis, ce qui aurait été la ruine totale de ce royaume ; or, elle a conservé néanmoins ce peu de majesté royale qu'on aperçoit encore dans cette cour ; aussi je me suis plutôt appitoyé sur elle que je ne l'ai accusée. Je le lui ai déclaré à elle-même dans l'occasion, et sa majesté, en pesant avec moi les difficultés dans lesquelles elle se trouvait, m'a confirmé dans cette manière de voir, et elle m'en a fait souvenir plus d'une fois depuis. Je sais qu'on l'a vue pleurer plus d'une fois dans son cabinet ; puis, faisant effort sur elle-même et s'essuyant les yeux, elle se montrait le visage riant dans les lieux publics, afin de ne point alarmer ceux qui jugeaient de l'état des choses d'après l'expression de sa figure. Elle se remettait ensuite aux affaires, et, ne pouvant agir à sa guise, elle s'accommodait partie à la volonté de celui-ci, partie à celle de celui-là ; elle faisait ainsi de ces emplâtres qui ont fait parler d'elle dans le monde entier peu favorablement pour son honneur. » *Relations*, etc. II, 154.

tiques, à l'exemple des philosophes du siècle passé, ils faisaient de la raison leur dieu unique, et la religion n'était bonne à leurs yeux qu'à pour réfréner le peuple. Et ces doctrines, il les proclamèrent au moment où les superstitions et l'aveugance des sorcelleries augmentaient avec l'athéisme. Égoïstes dans l'intérêt de la race humaine par scepticisme, ils n'avaient que la modération de l'indifférence. Les courtisans s'en amusaient, mais les personnes graves et le peuple en étaient scandalisés et irrités; les jésuites fulminèrent du haut de la chaire contre ces mécréants; Garasse se fit l'organe bouffon de la réaction morale, et Thibault de Mautour de l'opposition du libertinage; fut brisé en effigie: (1). La classe inférieure s'exaltait pour le catholicisme; Paris poussait à l'extrême la dévotion; assistait à viduements aux supplices des huguenots; et faisait entendre des plaintes bruyantes quand elle voyait la cour les tolérer ou pencher vers des alliances protestantes; pour ainsi dire, elle se révoltait. Le roi, que l'Hospital avait conseillé de faire déclarer majeur pour le soustraire à la domination du prince de Condé, confia à sa mère la direction des affaires: (2). Catherine; flottant entre

(1) On lit dans la *Pourmenade des Bons hommes, ou le jugement de nostre siècle*, satire de 1623: « Bonne mine, bonne plaffe, bien friséz, perruquiez, godronnéz, parfurniez; le jeu et le b..... fréquentes Calomnies contre les honnestes femmes qui ne les auront voulu escouter, vantées de celles qui auront esté si sottes que de leur prester; ne point payer ses debtes; quand on est àux champs, faire le petit roy; de ven des contributions sur les vassaux; faire travailler à corvées; frapper l'un, battre l'autre; faire des mariages à leur plaisir. C'est pitié que d'avoir à vivre avec eux. La guerre vient-elle, on capitulé avec le roy, on ne le sert qu'en payant, prend tout pour soy; appointe ces pauvres malptus soldats à courir la poule et dénicher les cochons de nos fermes, n'y rien laisser que ce qu'ils ne peuvent avaler ou transporter; et le pauvre manant et sa déplorable famille courbant sous ce faix insupportable »

(2) Parmi les lettres très-nombreuses de Catherine de Médicis à son fils, il y en a une très-longue, dans laquelle elle lui donna des conseils sur la manière de tenir sa cour; elle est écrite peu avant le massacre de la Saint-Barthélemy. Elle se félicite avec lui d'avoir tout réglé pour la paix que Dieu lui a donnée, sans avoir perdu un instant pour remettre les choses selon l'ordre et la raison; surtout celles qui regardent l'Église et la religion; il doit pour la conserver, pour bien vivre et servir d'exemple, s'efforcer de s'en remettre de tout à elle, conserver les bons et purger le royaume des méchants; « Je désirerois que vous prissiez une heure fixe pour vous lever du lit; et que, pour contenter la noblesse, vous fassiez comme feu votre père; qui faisoit entrer quand il prenoit sa chemise et ses habits, tons les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, maître d'hôtel, gentilshommes de service; et s'entretenoit avec tous; ce qui leur faisoit grand plaisir. »

les réformés et les catholiques, avec l'espoir de les ruiner les uns par les autres, mécontenta les deux partis; enfin elle se jeta du côté des catholiques pour ne pas donner trop d'importance au prince de Condé, et se rapprocha plus étroitement de l'Espagne; c'est alors qu'elle entama, dans l'entrevue de Bayonne, au milieu des tournois et des fêtes, des conférences avec le duc d'Albe sur les moyens d'exterminer les dissidents.

Les réformés, dont les soupçons furent éveillés, se préparèrent à la résistance, occupèrent plusieurs places, et cherchèrent à affamer Paris. Une bataille fut livrée à Saint-Denis, où périt Anne de Montmoreney à l'âge de soixante-quatorze ans, ce qui fit dire par le maréchal de Vieilleville au roi Charles IX : *Ce n'est pas Votre Majesté qui a remporté la victoire, ce n'est pas le prince de Condé, mais le roi d'Espagne.* Les calvinistes, défaits, s'éloignèrent; mais ils revinrent bientôt à la charge. Le prince de Condé appela les lansquenets allemands, dont les siens fournirent la solde en donnant leurs anneaux, leurs chaînes et tout ce qu'ils avaient de précieux. Enfin la paix fut conclue à Longjumeau; c'était un expédient dont Catherine se servait pour sauver Paris d'un siège; mais, les troupes une fois congédiées et les chefs protestants redevenus simples particuliers, le peuple se leva contre les huguenots et les extermina partout où ils se

Elle lui recommande de ne pas laisser sonner six heures sans être allé à la messe, de dîner à onze; elle détermine le temps à donner aux affaires, à la chasse, aux plaisirs; et l'engage à donner bal deux fois la semaine; car j'ai entendu dire par le roi votre aïeul que, pour vivre tranquille avec les Français et s'en faire aimer, il faut les tenir en joie et les occuper à quelque exercice.

Elle ajoute divers détails sur la bonne administration de la maison de François I^{er}. « Les gardes-portiers ne laissaient jamais entrer personne dans la cour du château, à moins que ce ne fût les fils du roi, ses frères, ses sœurs, en carrosse, à cheval ou en chaise, comme aussi le soir, après que le roi s'était retiré, ils fermaient les portes, et il mettait la clef sous son oreiller... Quand viendront des employés des provinces, ayez soin de vous entretenir avec eux... ce que j'ai vu faire aux rois votre père et votre aïeul, au point de s'informer, lorsqu'ils ne savaient de quoi leur parler, de ce qui se passait chez eux, seulement pour dire quelque chose.... De cette manière les impostures inventées pour vous déprécier aux yeux de vos sujets seront connues de tous... J'oubliais un autre point très-important et très-facile à mettre en pratique, si vous le trouvez bon, c'est que vous ayez dans toutes les principales villes du royaume trois ou quatre des principaux marchands considérés par leurs concitoyens, que vous favorisiez beaucoup, sans que les autres s'en aperçoivent et puissent dire que vous trompez leurs privilégiés; de telle sorte qu'il ne se fasse et ne se dise rien, au corps de cité ou dans les maisons particulières, que vous n'en soyez informé. »

trouvaient en petit nombre ; d'un autre côté, afin d'employer avec sécurité les moyens violents, on éloigna les hommes politiques qui conseillaient la prudence, ainsi que le chancelier de l'Hospital, qui toujours avait agi avec une sage réserve et conformément aux lois.

Son testament offre un tableau fidèle des événements arrivés depuis François I^{er} : « Je cédai, dit-il, aux armes, qui étaient
« les plus fortes, et me retirai aux champs avec ma femme, ma
« fille et mes petits-enfants ; je priai le roi et la reine de m'ac-
« corder une seule grâce, puisqu'ils étaient décidés de faire la
« guerre à ceux avec lesquels ils avaient traité naguère, et me
« renvoyaient de la cour, parce que je désapprouvais leurs pro-
« jets ; je les priai donc qu'après s'être abreuvés quelque temps
« du sang de leurs sujets, ils voulussent saisir la première oc-
« casion de paix qui s'offrirait avant que les choses fussent
« amenées à l'extrémité ; car, de quelque manière qu'elle eût
« tourné, cette guerre ne pouvait être que funeste au roi et au
« royaume. »

Mais les conseils de la prudence ne sont point écoutés au milieu de l'exaspération des partis. Libre de tout obstacle, Catherine tenta de surprendre le prince de Condé et l'amiral de Coligny, les seuls qu'elle redoutât ; ils échappèrent aux pièges, et se réfugièrent à la Rochelle, qui devint le centre de la réforme ; les huguenots reprirent les armes, et les massacres recommencèrent. Briquemont portait un collier fait d'oreilles de moines. Les réformés ne dissimulaient pas dans leurs diatribes l'intention de tuer la reine et les autres chefs du parti ennemi ; les catholiques ne faisaient pas mieux. Pie V, dans son zèle aveugle, détournait le roi de tout arrangement, et voulait qu'on exterminât les ennemis de Dieu, de quelque manière que ce fût (1). La lutte recommença, et le prince de Condé, homme d'une valeur extrême, d'une activité infatigable, éloquent à la fois et libéral, est tué à la journée de Jarnac, âgé de trente-neuf ans.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, conduisant par la main son fils encore enfant, qui fut depuis Henri IV, et le jeune

(1) *Nullo modo, nullisque de causis hostibus Dei parcendum est.* Lettre, à Charles IX. — A Catherine, le 29 janvier 1570 : *Comperit nobis est nullam esse Satanæ cum filiis lucis communionem ; ita inter catholicos quidem et hæreticos nullam compositionem, nisi fictam fallacisque piensimam, fieri posse pro certo habemus.* Ap. CAPEFIGUE, t. II.

prince de Condé, rejoint l'armée calviniste, dans l'intention de partager avec elle les fatigues de la guerre et les restes de sa fortune ; elle est accueillie au milieu des applaudissements, et le Béarnais (c'est ainsi qu'on appelait Henri de Navarre) s'écrie : *Je jure de défendre la religion et de persévérer dans la cause commune jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que nous ayons obtenu la liberté désirée.* Coligny conduisit les siens de victoire en victoire ; les Allemands qu'il avait appelés dévastent la France ; il évite les sièges, *cimetières des armées* ; défait à Moncontour par le duc d'Anjou, il se relève par la prudence jointe à la persévérance ; enfin Catherine conclut un nouveau traité de paix à Saint-Germain en Laye, dans la pensée secrète d'endormir les protestants, et d'écraser au milieu du calme ceux qu'elle n'avait pu dompter par les armes. Elle fait aussi avec Elisabeth d'Angleterre un traité aux termes duquel Coligny devait être mis à la tête de l'armée destinée à faire la guerre à Philippe II dans les Pays-Bas, comme toute la France le désirait. Le rapprochement entre les deux religions fut célébré par des mariages, entre autres par celui de Marguerite, sœur du roi, avec le Béarnais, devenu alors roi de Navarre.

Au milieu de ce nombreux concours de seigneurs huguenots, au milieu des marques de confiance, des honneurs, des réjouissances qui ne laissaient apparaître aucune trace des anciennes haines, on soudoyait un assassin pour frapper Coligny. L'amiral ne fut que blessé ; mais les protestants, criant à la trahison, voulurent obtenir vengeance du roi, ou se venger eux-mêmes. Catherine, qui redoutait de se voir découverte, révéla ses projets à son fils, lui déclarant qu'il fallait recommencer la guerre civile ou se jeter dans les bras des protestants, puisque les catholiques avaient formé une ligue qui élirait un autre chef. Le duc de Guise, auteur principal du premier méfait et qui, par ambition, s'était fait l'organe des sentiments populaires, se rendit à elle pour effrayer le roi, et la peur détermina Charles IX à consentir au massacre de tous les huguenots. L'horrible forfait fut immédiatement résolu par une femme astucieuse, un roi de vingt-deux ans, qui tremblait de frayeur, et le duc d'Anjou, son frère, encore mineur.

La nuit de la Saint-Barthélemy, au coup de cloche convenu et sous la direction du duc de Guise, le massacre commença. Coligny fut égorgé ; et l'on expédia à Rome sa tête embaumée. Le carnage s'étendit partout, jusque dans le palais du roi, dans

1570.
8 août.

1573.
Juin.

22 août.

Massacre de
la Saint-Bar-
thélemy.
24 août.

les appartements de la jeune reine Marguerite ; un certain nombre de catholiques furent tués pour satisfaire des vengeances privées, et l'illustre Pierre Ramus, entre autres, perit à l'instigation d'un professeur du même collège. Un misérable se vantait d'avoir racheté trente huguenots pour les torturer à son plaisir.

Charles IX, dont l'éducation avait assombri le caractère et que la pusillanimité rendait féroce, regardait faire, il essaya de sauver l'amiral, mais il était trop tard : il réussit seulement à préserver Ambroise Paré, son médecin. Il se fit amener le roi de Navarre et le prince de Condé, qui durent choisir entre la messe et la mort ; tous deux abjurèrent. L'Hospital, qui, bien que sincère catholique, n'en était pas moins coupable aux yeux des fanatiques pour s'être opposé aux mesures de rigueur contre les protestants, était déjà assailli dans sa maison lorsque des cavaliers envoyés par le roi vinrent l'arracher au danger. Charles IX, devant lequel il fut conduit, lui dit qu'il lui pardonnait : *Je ne savais pas* répondit le vertueux magistrat, *avoir mérité ni la mort ni le pardon.* Il mourut quelques jours après, desolé de tant de calamités qu'il n'avait pu empêcher, en s'écriant : *Excidat illa dies xpo !*

Le matin venu, Charles IX commanda severement de cesser les meurtres et le pillage, et fit parvenir dans les provinces l'ordre de s'abstenir de tout excès : mais Catherine lui faisait craindre que le duc de Guise ne fût proclamé roi, et d'ailleurs les passions populaires, une fois déchaînées, ne se calment pas à volonté. Déjà le terrible exemple était suivi partout ; la haine et la vengeance, pour se satisfaire, se couvraient du manteau de la légalité. Henri de Savoie, comte de Tende, gouverneur de la Provence, refusa d'obéir au décret homicide. Le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, écrivit au roi : *Sire, je n'ai trouvé ici que de bons citoyens et de braves soldats, et pas un bourreau.* Saint-Héran, gouverneur de l'Auvergne, lui adressa cette réponse : *J'ai reçu un ordre avec le sceau de Votre Majesté, m' enjoignant de faire mourir tous les protestants. Le respect que j'ai pour Votre Majesté veut que je le croie faux ; car, s'il était vrai, le respect me commanderait de ne pas lui obéir.* Le bourreau de Lyon refusa son ministère, en disant : *Je ne tue que les coupables, et n'exécute que le jugement légitime.* L'évêque de Lisieux recueillit les réformés dans son palais, et cette conduite en détermina beaucoup à se convertir.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut-il prémédité ou accident-

tel ? Les catholiques le proclamèrent juste et saint, et l'attribuèrent à une résolution mûrement arrêtée, tandis que les protestants entachaient d'infamie les catholiques et les Italiens (1). Néanmoins, le raisonnement ne permet pas de le croire. La cour devait redouter les Guises non moins que les huguenots, parmi lesquels elle avait toujours cherché à maintenir l'équilibre. Si un massacre général était projeté, pourquoi donner l'éveil deux jours auparavant par une tentative d'assassinat sur la personne de Coligny ? pourquoi ne pas prendre ses précautions pour s'emparer par un coup de main de la Rochelle et des autres places calvinistes ? pourquoi ne pas envoyer simultanément des ordres sur tous les points du royaume, tandis que les premiers ne furent donnés que le 28 août ? S'il est possible de jeter quelque lumière au milieu de cette obscurité infernale, nous inclinons à supposer que l'on avait eu d'abord l'intention de se débarrasser du redoutable Coligny, et que l'exécution du crime aurait été confiée au duc de Guise, dans la pensée de lui faire ensuite son procès et de le perdre ; le coup manqua, le duc effrayé du péril, aurait excité les siens, épouvanté la reine, et arraché, dans l'intervalle de quelques heures, l'ordre de l'effroyable boucherie.

Nous pensons avoir donné des garanties suffisantes pour ne pas craindre qu'on nous accuse de voir sans horreur un semblable forfait, mais la vérité nous porte à dire que les premiers massacres vinrent des protestants, et que le courroux du peuple se tournait contre la noblesse, qui depuis si longtemps bouleversait le pays. Parmi les nobles, Coligny était le plus ambitieux et le moins docile ; il avait plusieurs fois tenté à la nationalité ; on lui reprochait d'avoir livré le Havre aux Anglais en 1562, et fait assassiner le duc de Guise au siège d'Orléans.

Le nombre des personnes tuées est porté à cent mille par les uns, à deux mille seulement par les autres (2) : mais, quelles que soient les circonstances, l'horrible fait n'en reste pas moins vrai, comme aussi la joie qu'en manifestèrent les cours catholiques. Le cardinal de Lorraine, ambassadeur de France à Rome,

(1) *Un crime italien*, dit Mezerai, Merimee, dans la *Chronique du temps de Charles IX*, Paris, 1829, ne l'a ni dit en français, ni même, très-contraire aux catholiques, le dit aussi. Voyez la note additionnelle F.

(2) Sully dit soixante-dix mille ; Fretaxa, cent mille ; la Popelinière, vingt mille ; le Martyrologe des calvinistes, seize mille cent soixante-huit, mais en n'indiquant les noms que de sept cent quatre-vingt-six ; l'abbé de Caveirac (*Diss.* 38) croit pouvoir le réduire à deux mille.

fit don de cent pièces d'or au courrier qui lui apporta la nouvelle; le pape Grégoire XIII la célébra par des fêtes, comme un triomphe pour la religion (1); on s'en réjouit à Madrid autant que d'une autre victoire de Lépante; Venise adressa au roi des félicitations officielles pour cette grâce de Dieu.

Charles IX, qui, ballotté sans cesse entre la peur et la cruauté, sauvait quelques personnes et faisait périr les autres, ne fut peut-être que le jouet du fanatisme universel; s'il avouait à Ambroise Paré les remords qui le déchiraient, il cherchait à se justifier devant le parlement en accusant Coligny d'avoir médité une révolution; or le parlement fit des procès, envoya au gibet les complices de l'amiral, et chargea le président de Thou, homme de la plus grande intégrité, de remercier le roi

(1) Le célèbre latiniste Muret, proclamé par les humanistes un second Cicéron, prononça devant le pape un éloge du massacre; nous en rapportons ici un passage comme échantillon du style ampoulé de l'orateur: *O noctem illam memorabilem et in fastis eximiam alicujus notæ adjectione signandam, quæ paucorum seditiosorum interitu regem à presenti cædis periculo, regnum à perpetua bellorum civilium formidine liberavit! Quæ quidem nocte stellas equidem ipsas, luxisse solido nitidius arbitror, et flumen Segvianam majores undas volvisse, quo citius illa impurorum hominum cadavera evolveret et exoneraret in mare. O felicissimam mulierem Catharinam, regi matrem, quæ, cum tot annos admirabili prudentia parique sollicitudine regnum filio, filium regno conservasset, tum demum secure regnantem filium adspexit! O regis fratres ipsos quoque beatos! quorum alter, cum, quæ ætate cæteri vix adhuc arma tractare incipiunt, ea ipse quater commisso prælio fraternos hostes fregisset ac fugasset, hujus quoque pulcherrimi facti præcipuam gloriam ad se potissimum voluit pertinere; alter, quamquam ætate nondum ad rem militarem idonea erat, tanta tamen est ad virtutem indole ut neminem nisi fratrem in his rebus gerendis æquo animo sibi passurus fuerit anteponi. O diem denique illum plenum lætitiæ et hilaritatis, quo tu, beatissime pater, hoc ad te nuncio allato, Deo immortalis et divo Ludovico regi, ejus hæc in ipso pervigilio e venerant, gratias acturus a te supplicationes pedestris obiisti! Quis optabilior ad te nuncius adferri poterat? aut nos ipsi quod felicitus optare poteramus principium pontificatus tui quam ut primis illius mensibus tetram caliginem, quasi exorto sole, discussam cerneremus! t. I, p. 197, édit. Ruhnken.*

Le prince François de Toscane écrivait à Vasari le 20 novembre 1472: « Nous sommes charmé d'avoir appris non-seulement votre arrivée à Rome, mais encore les caresses et les faveurs que vous a faites sa béatitude; elle agit sagement en voulant qu'un succès aussi saint et aussi rotable que l'exécution contre les huguenots de France figura dans la salle des rois. » *Ap. GAYE, II, cccxi.*

On a publié en 1817 une relation du Tasse sur les affaires de France, où il approuve ce massacre et en fait l'éloge.

de sa prudence, en mémoire de laquelle il institua une procession annuelle. Les âmes honnêtes frémissaient d'horreur, et les gens avisés prévoyaient combien de sang coulerait encore à cause d'un si grand péché, qui joignait à son atrocité le tort le plus grave en politique, celui d'être inutile.

En effet, les haines ne firent que s'exaspérer; ceux qui avaient échappé au fer meurtrier répandirent l'horreur contre leurs assassins; les autres, s'apercevant que le roi se tenait sur ses gardes depuis qu'il avait compris l'inutilité du massacre, se fortifièrent dans les places fortes, et la quatrième guerre civile commença. La Rochelle soutint neuf assauts, pendant lesquels les femmes rivalisèrent de courage avec les hommes; mais le duc d'Anjou, qui faisait le siège de cette place, fut élu roi de Pologne, et l'on fit un traité qui accordait la liberté du culte.

L'insuccès des remèdes ranima le parti des politiques. A leur tête étaient les quatre Montmorency, fils du connétable; lorsque le roi de Navarre et le prince de Condé eurent embrassé leur cause, ils finirent, malgré la cour et la différence de religion, par se joindre aux huguenots. Ils prirent alors pour chef le duc d'Alençon, troisième frère du roi, jeune prince ambitieux et dépourvu d'esprit, dont tout le mérite consistait à être haï de Catherine.

Aussitôt éclata une nouvelle guerre; mais le sang versé causa des remords déchirants à Charles IX, qui fut atteint d'une maladie étrange, pendant laquelle son propre sang lui sortait par tous les pores. Troublé par d'horribles apparitions, qui le jetaient dans une sorte de frénésie (1), il mourut à l'âge vingt-quatre ans, satisfait de ne pas laisser à un fils cet héritage funeste.

Le duc d'Anjou, son frère et son complice dans le forfait de la Saint-Barthélemy, était l'objet de la prédilection de Catherine, qui lui avait dit à son départ pour la Pologne: *Tu ne resteras pas longtemps parmi les étrangers*. Illustré dans sa première jeunesse par les victoires de Jarnac et de Moncontour, appelé à joindre une couronne héréditaire à une couronne élective,

(1) « Ah! nourrice, s'écriait-il, ma mie, ma bonne! que de sang, que d'assassinats! Oh! quels mauvais conseils j'ai suivis! O Seigneur Dieu, pardonnez-moi, et faites-moi miséricorde! Je ne sais où je suis, tant ils me causent de perplexité et d'agitation: Comment cela finira-t-il? Que faire? Je suis perdu, je le vois... » *Relation de Pierre de l'Estoile*.

1572.
24 juin.

1574.
30 mai.

Henri III.

Il pouvoit être au grand parti de cette position; des Polonois n'avoient trouvé commode d'avoir un roi éloigné & incapable d'attaquer leurs privilèges, et les François devoient aimer le solat; et la force qui en résultait pour le trône; mais il n'avoit montré qu'en lui aux mille d'un peuple dont il auroit dû s'efforcer de justifier le choix par ses vertus. Plongé dans les vices les plus honteux, il s'enferma dans son palais, considérant comme un exil son séjour dans ce royaume, dont il s'échappa furtivement dès que l'espoir longtemps courri de la mort de Charles IX se fut réveillée; et donna son nom à nos atterrissements. Il passa par Heurt traversant l'Allemagne, et de Maximilien II qui avoit cessé de le craindre et de l'estimer, y lui prodigua de grands honneurs à Venise y il ne vit que les mascarades, et combla tout de monde de présents, et lors qu'il n'eut plus rien de donné à Turin, Bignerol, et Savignano. Arrivé à Paris, il s'entoura de mignons qui joignoient à la dépravation des courtisans la fantaisie des spadassins; il passait ses journées à friser ses cheveux, à arranger des colliers à la reine, à jouer avec de petits chiens, et à faire tourner sa toupie au milieu des rats. Pour le mariage de Joyeuse, son favori, il dépensait 1,200,000 fr. et n'avoit pas de quoi expédier un message au duc de Guise pour des affaires urgentes. Satisfait pourvu qu'on le laissât au milieu de ses mignons, il leur distribuait des terres, de bons emplois, des patries, et ce qui ajoutoit à leur inaction. Il arrachait parfois à des habitudes voluptueuses pour réciter le rosaire, faire un parade de pénitences, et suivre à pied le jubilé; puis il retombait dans sa fange. Il institua une confrérie de pénitents, et l'ordre chevaleresque du Saint-Esprit, méprisé des catholiques pour ses vices, des protestants pour son hypocrisie, de tous pour ses vexations; il eut pour amis de sa religion les ennemis de son autorité, et réciproquement.

Tandis qu'il se laissait conduire par ceux qui le flattaient et le corrompaient, la cinquième guerre civile éclata tout à coup. Les calvinistes confédérés à Nîmes constituèrent un véritable Etat, avec ses magistratures, ses lois, son armée, son trésor; ils adressèrent au roi non des suppliques, mais des propositions: ils demandaient la liberté du culte, la moitié des places dans le parlement et les tribunaux, la punition des assassins de la Saint-Barthélemy, la convocation des états généraux, enfin l'allègement des impôts et l'oubli du passé. Les politiques, appelés alors les malcontents, se trouvaient avec eux; s'il est possible de discer-

16 Juin.

1571
-1589
16011571
1589

1575.

ner un état commun au milieu de tant d'ambitions et d'intérêts particuliers, ils auraient eu l'intention de fractionner la France en plusieurs républiques, pour former une aristocratie fédérative; ils n'avaient donc plusieurs simple querelle de religion; et la guerre devint plus acharnée. Le duc d'Alençon, hâlé de sa mère, tourné en ridicule par les haignons du roi, se mit à la tête des politiques, sous prétexte de rétablir l'ordre. Le roi de Navarre, qui dissimulait à la cour et se livrait au plaisir, devint le masque et s'enfuit; il rétracta son abjuration, comme arrachée par la force; et devint le chef le plus habile du parti hostile à la cour. Catherine se rendit en personne à Beaulieu dans le camp ennemi, accompagnée de la reine de Navarre et d'une escadron volant de dames qui savaient, comme elle, utiliser leur beauté; elle amena son jeune fils à consentir à la paix; lui conféra le titre de duc d'Anjou, et prodigua les promesses et les honneurs aux autres. Une amnistie fut accordée à tous; avec restitution de leurs privilèges, le libre exercice de la religion prétendue réformée, Paris excepté avec un rayon de deux lieues, avec le partage égal des emplois entre les catholiques et les huguenots, auxquels on garantit six places de sûreté; enfin la convocation d'états généraux fut promise dans le délai de six mois. Ces concessions parurent excessives aux catholiques; Henri, duc de Guise, alors chef de cette puissante maison; forma, à l'imitation des protestants, une sainte Ligue; sous prétexte de l'équilibre des influences des politiques et des réformés. Les membres de cette association jurèrent de se vouer à la défense commune, d'obéir au roi; de protéger l'indépendance et l'intégrité du pays, menacés de toutes deux; de faire cesser les discordes civiles et de tolérer les prétendus réformés (1). Sans

1576.
Édit de pacification.

1577.
13 février.

(1) Les motifs de la sainte Ligue sont déduits dans la formule du serment prêté par ses membres: Au nom de la sainte Trinité et de la communication du sacré corps de Jésus-Christ, avons promis et juré sur les saints Évangiles, sur nos vies, nos honneurs et nos biens, de seivir et garder inviolablement les choses ici convenues, etc. Premièrement, étant connues de chacun les grandes pratiques et conjurations faites contre l'honneur de Dieu, la sainte Église catholique et contre l'État, et monarchie de ce royaume de France tant par ses sujets que par les étrangers, étant connu que les longues et continuelles guerres et divisions civiles ont tant affaibli nos rois, et les ont réduits à telle nécessité qu'il n'est plus possible qu'eux-mêmes ils fassent ce qui est convenable et expédient pour la conservation de notre religion, et qu'ils puissent nous maintenir sous leur protection, en sûreté de nos per-

doute l'ambition avait une grande part à cette combinaison ; en effet, le pape fut appelé à examiner si les Capets n'étaient pas déchus pour avoir introduit en France les libertés gallicanes, et contribué à l'élevation des hérétiques, ce que Henri de Guise, successeur légitime de Charlemagne, ne laisserait pas subsister. La justice apparente des motifs allégués entraîna beaucoup de personnes de bonne foi dans une ligue qui était l'expression solennelle de l'opinion dominante ; Henri III lui-même entra dans la ligue, qui lui semblait le parti le plus national, mais avec l'espérance de la diriger, quoiqu'elle fût organisée contre lui.

Henri III se rendit aux états de Blois, où il fut décidé qu'on ne tolérerait qu'une seule religion. Nouvelle guerre civile, suivie d'un arrangement ; elle recommença bientôt sous le nom de *guerre des amoureux*, parce qu'elle était le résultat d'intrigues galantes. Henri de Navarre, devenu le chef des calvinistes, déploya une valeur qu'on n'attendait pas de lui ; nouant des relations étroites avec les souverains protestants, malgré l'obstacle qu'il rencontrait dans la haine que les luthériens portaient aux calvinistes aussi bien qu'aux catholiques, il avait projeté un concile général où tous les réformés se seraient entendus et réunis contre la religion romaine ; mais il ne put réussir. Les huguenots tirèrent de déplorables vengeances du meurtre de leurs frères ; la paix de Flex leur rendit le calme pour quatre ans. Le duc d'Alençon, nommé au commandement de l'armée confédérée, se déshonora dans les Flandres, où il était appelé à dominer, et fut abusé par Élisabeth, qui le flattait de l'espoir de lui donner sa main ; enfin sa mort vint accroître les espérances ambitieuses du duc de Guise.

Le prince lorrain, se trouvant désormais sur la première marche du trône, se rapprocha de l'Espagne, qui faisait passer cinquante mille écus de subvention annuelle à la Ligue ; comme l'idée d'un roi protestant, tel que le Béarnais, épouvantait ces passions haineuses, il fut convenu, en cas de mort de Henri III, qu'on exclurait les princes hérétiques avec la religion des

sonnes, familles et biens, auxquels nous avons reçu tant de pertes et dommages, nous avons estimé très-nécessaire, etc.

Vient ensuite l'engagement de soumission à la sainte Église, de tolérance envers les réformés, d'obéissance au roi et à ses successeurs, d'observer et de faire observer, au prix de ses biens et de son sang, les décrets des états généraux, etc. *Histoire de la Ligue*, du P. Maimbourg, p. 629.

VI^e guerre
civile.
1579.
VII^e.
1580.

1584.
10 juin.

huguenots, et que la couronne passerait au cardinal Charles de Bourbon. Ce prélat incapable, que les royalistes appelaient l'*dne d'or*, devait servir de voile aux projets du duc, tandis que Philippe se flattait de lui substituer quelque prince de sa maison; ils se trompaient les uns les autres. Le duc de Guise souleva Paris sous le prétexte de défendre le roi, la religion, les franchises de la noblesse, les droits du parlement, le bien public (1), grands mots qui allèchent toujours la multitude.

Henri III, au lieu de réprimer les ligueurs par la force, leur adressa une apologie, et Catherine négocia la honteuse paix de Nemours, qui satisfaisait à toutes leurs demandes; de plus, défense était faite de professer toute autre religion, sous peine de mort.

Sixte-Quint, tout en déclarant la ligue pernicieuse pour le roi, l'État et la religion, excommunia le prince de Condé et le roi de Navarre, comme hérétiques, et dispensa de leur obéir. La force des ligueurs et leur crédit s'accrurent par l'adjonction d'une autre association qui s'était formée dans le couvent des

(1) Le manifeste du cardinal de Bourbon, publié après la formation de la Ligue, se terminait ainsi : « A ces justes causes et considérations, nous, Charles de Bourbon, premier prince du sang, cardinal de la sainte Église catholique apostolique et romaine, ayant plus intérêt à recevoir sous notre sauvegarde et protection la religion catholique dans le royaume et à persister dans la conservation des bons et fidèles sujets de sa majesté, avec l'assistance d'un grand nombre de personnes, princes du sang, cardinaux et autres princes, pairs, prélats et officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, villes, seigneurs illustres et gentilshommes, de maintes communautés et d'une foule de bons et fidèles sujets qui constituent la meilleure partie et la plus saine de ce royaume; ayant mûrement pesé les motifs d'une pareille entreprise, et consulté de véritables amis très-jaloux du repos et de l'avantage de la France, personnes éclairées et craignant Dieu; nous déclarons que tous ont prêté et juré solennellement de prendre les armes, afin que la sainte Église de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre et dans la profession de la religion catholique, seule véritable; que la noblesse jouisse pleinement des privilèges qui lui sont dus; que le peuple soit soulagé, les impôts créés depuis le roi Charles IX (que Dieu sauve) abolis; les parlements réintégrés dans la souveraineté de leurs jugements, sans que leur conscience soit violentée; que tous les sujets du royaume soient maintenus dans leurs attributions et charges, et n'en soient privés que dans les trois cas déterminés par les anciennes lois du royaume et la sentence des juges ordinaires des parlements; que tous les impôts mis sur le peuple soient employés pour la défense de l'État et l'objet auquel ils sont destinés, et que les états généraux soient rassemblés de trois ans en trois ans au moins, librement et sans brigue, avec pleine liberté à chacun de se plaindre des griefs non réparés. »

1585.
1^{er} juillet.

Les Seize.

Jacobins, et se composait de fanatiques exaltés par des prédications contre le gouvernement et le roi, ils avaient choisi seize chefs, un par quartier, qui devaient exciter le peuple des Parisiens. La France appartenait des lors au duc de Guise, et Henri III, faible et méprisé, ne vit pour lui d'autre moyen de salut que de s'unir aux protestants; mais il n'osa point, et se rapprocha des ligueurs, bien que déjà il connût parfaitement leurs desseins.

Ces questions, loin de se renfermer dans des partis momentanés, se rattachaient à l'état de la civilisation. Le clergé était constamment appliqué à substituer l'organisation romaine à celle des barbares, la centralisation à la féodalité. Les rois avaient suivi la même voie, avec la volonté d'abaisser aussi le clergé, qui, plus rapproché du peuple, s'unissait à lui contre eux; de là, les idées démocratiques de la Ligue. Le système germanique avait pour lui, au contraire, les protestants, ennemis de l'autorité, favorisés par les gentilshommes, également opposés au pouvoir impérial de Rome et au despotisme du roi. Les réformes tendaient donc à décomposer l'unité française; le clergé et le roi, à la fortifier, mais avec des idées différentes.

1587.

On reprit les armes, et les princes allemands, excités par le vieux Théodore de Bèze, envoyèrent des troupes en France pour soutenir leurs coreligionnaires; c'est-à-dire qu'une armée étrangère fut introduite en France par le parti des nobles et des réformés. Henri de Navarre s'illustra par la victoire de Coutras et la magnanimité avec laquelle il traita les vaincus.

La fureur des Seize contre Henri III redoubla; ils mettent tout en œuvre pour le décréditer, et machinent un soulèvement dans l'intention de s'emparer de l'Arsenal, et de le forcer à abandonner la direction des affaires. Le duc de Guise, qui les appelait le fléau de l'hérésie, le Machabée français, entre en maître dans Paris malgré le roi, qui réunit des troupes pour se défendre; mais, à cette nouvelle, les ligueurs soulèvent le peuple, les rues sont barricadées, et la multitude se rue sur le Louvre, où elle massacre les Suisses, victimes prédestinées à sa fureur; Henri III, assiégé dans la demeure royale, prend la fuite. Le duc de Guise occupe l'Arsenal et la Bastille, d'un signe apaise le tumulte et fait déposer les armes. S'il voulait se faire roi, c'était le moment; mais peu d'hommes savent consommer une entreprise audacieuse, et son hésitation ranima le courage de ses adver-

Journée des
Barricades,
12 mai
1588.

saires. Toujours faible, Henri III accepta une paix honteuse, confirma la Ligue et promit de se montrer sévère à l'égard des huguenots.

Désormais Guise ne dissimula plus l'intention de détrôner Henri III; la duchesse de Montpensier, sœur du duc, portait toujours à son cou une paire de ciseaux, destinée, disait-elle, à lui faire la tonsure lorsqu'il serait renfermé dans un convent. Henri III, arraché à son insouciance habituelle, eut recours à l'expédient de la lâcheté. Le duc de Guise, qu'il fit appeler dans son cabinet, fut poignardé à Blois par ses ordres; le lendemain, le cardinal de Lorraine, son frère, eut le même sort; Mayenne, son autre frère, s'enfuit, et de nombreuses arrestations eurent lieu. Lorsqu'il se présenta devant sa mère, Henri III s'écria : *Le roi de Paris n'est plus, madame, et désormais je suis roi. — Dieu veuille, lui répondit-elle, que cette mort ne vous fasse pas roi de rien ! Vous taillez bien, mon fils, mais il faut savoir coudre, avez-vous tout disposé ?* Peu de temps après, Catherine expirait en lui recommandant de se réconcilier avec le roi de Navarre. Les nécessités impitoyables de la politique (1) pourront faire excuser les actes de cette princesse; mais la morale les réprouvera toujours.

Henri III s'aperçut bientôt que *morte la bête, mort le venin*, était un proverbe menteur. Il aurait dû attaquer immédiatement Paris, et s'emparer des Seize; mais ses hésitations leur donnèrent le temps d'armer la ville. Le peuple prit le deuil, les églises furent tendues de noir, et les prédicateurs fulminèrent contre l'assassin; on plaça sur les autels des images du roi, en cire, que l'on percalt avec de grosses épingles comme pour le vouer à la mort. La Ligue parut légitime aux honnêtes gens eux-mêmes contre un assassin; la Sorbonne déclara que la fidélité n'était pas due à un roi perfide, et dispensa les Français de l'obéissance. La hardiesse de la multitude s'accrut encore lorsqu'elle apprit que Henri III avait mis en liberté les chefs arrêtés; le tumulte

(1) Henri IV, disait au président Groulard : « De grâce, que pouvoit faire une pauvre femme restée veuve avec cinq enfants sur les bras, et deux familles, la nostre et celle des Guise, qui vouloient s'emparer de la couronne? Ne devoit-elle pas avoir recours à des partis étrangers, pour laisser les uns et les autres, afin de sauver, comme elle y parvint, ses fils, qui régnerent successivement, grâce à la sage conduite d'une femme assés humble? Je m'étonne, quant à moi, qu'elle n'ait pas fait pis. » *Mémoires de Groulard*, dans la collection de Petitot, t. XLIX, p. 384.

1588.
23 et 24 sept.

1589.
3 janvier.

éclata; le duc de Mayenne fut proclamé chef de la Ligue et lieutenant général de l'État et de la couronne. Les aristocrates ne sont pas les seuls qui dirigent la Ligue; elle devient démocratique, et l'on proclame que le peuple a le droit de disposer des couronnes : « La volonté de Dieu fait les rois, et cette volonté se manifeste par la voix du peuple; le titre de noblesse est personnel, et celui qui n'est pas vertueux n'est pas noble (1). » Mais le temps n'était pas venu de marier le catholicisme avec les idées démocratiques.

1588.
1^{er} juillet.

Dans ces circonstances, Henri III ne vit plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras des huguenots; exécutant alors ce qui l'aurait sauvé quelques années auparavant il alla trouver le roi de Navarre, qui se jeta à ses pieds et l'accueillit en ami loyal (2); les deux rois réunis marchèrent sur Paris avec des forces imposantes pour en faire le siège. Sixte-Quint, qui avait déjà cité le roi à son tribunal pour qu'il eût à se justifier du meurtre du cardinal de Guise, le frappa de l'excommunication; Jacques Clément, jeune moine jacobin, ignorant fanatique, et qui avait la présomption de se croire l'instrument de la Providence, poussé par les Seize et la duchesse de Montpensier, se rendit auprès du roi, et le tua d'un coup de couteau. Arrêté, il endura les tourments avec intrépidité; l'aveuglement de l'esprit de parti et l'intolérance du siècle portèrent aux nues son héroïsme, et l'on alla jusqu'à le vénérer comme un saint. Mais n'avons-nous pas vu aussi André Chénier et Klopstock faire l'apothéose de Charlotte Corday? Toute la jeunesse d'Allemagne n'a-t-elle pas célébré Sand, le meurtrier de Kotzebue? N'entendons-nous pas tous les jours vanter dans les écoles l'héroïsme de Timoléon et de Mucius Scévolà (3)?

29 août.

(1) Écrits de la Ligue, cités par Louis Blanc dans son *Histoire de la Révolution*.

(2) Mornay écrivait au Navarrais : *Sire, vous avez fait ce que vous deviez, et ce qu'aucun de nous ne devait vous conseiller.*

(3) Napoléon a laissé un legs à celui qui avait tenté d'assassiner Wellington.

CHAPITRE XXIV.

LES BOURBONS.

Avant de mourir, Henri III, qui n'inspirait de regret à personne, recommandait de porter, au trône de Navarre, et disait à ce prince : *Jamais vous ne l'aurez si vous ne vous faites catholique*. En effet, la ligne des Valois étant éteinte, l'héritage royal revenait à Henri de Bourbon, bien qu'il ne fût leur parent qu'au vingtième degré; mais, au lieu de crier comme à l'ordinaire : *Le roi est mort, vive le roi!* les esprits restaient indécis. Les catholiques qui faisaient partie de l'armée devaient-ils rester attachés au prince apostat, malgré l'excommunication? Les princes du sang se résoudraient-ils à le reconnaître? Quel parti prendraient ceux qui l'avaient offensé, et ses coreligionnaires, qui craignaient d'en être abandonnés? Lui-même, qui devait-il faire! S'il se déclarait pour les huguenots, il perdait l'appui des catholiques et donnait à la Ligue une nouvelle force; s'il se livrait aux catholiques, il lui restait trop peu de troupes. Enfin il prit avec eux l'engagement de se faire instruire dans leur foi, de restituer aux ecclésiastiques les biens enlevés par les protestants, et de ne permettre l'exercice du nouveau culte que dans les lieux où il était déjà toléré. Alors plusieurs princes le reconnurent pour roi sous le nom de Henri IV, d'autres restèrent parmi les mécontents, et quelques-uns lui disaient : *Vous êtes le roi des braves, et les lâches seuls vous abandonneront*.

La Ligue se réjouit sans pudeur de la mort de Henri III. La duchesse de Montpensier, intrépide boute-feu, qui se vantait d'avoir fait plus par la bouche de ses prédicateurs que tous les ligueurs ensemble avec les intrigues et les armes, courut tout Paris en annonçant l'heureuse nouvelle, et la fit proclamer du haut des chaires. Le bienheureux martyr Jacques Clément devint, ainsi que sa mère, l'objet d'un culte public, et l'on chantait dans les églises : *Béni le ventre qui l'a porté, le sein qui l'a allaité!* Le Béarnais hérétique ne pouvait être sacré roi, le duc de Guise était mort, et Mayenne aimait mieux dominer sous le manteau d'un autre; le cardinal de Bourbon, alors prisonnier de Henri IV, fut donc proclamé sous le nom de Charles X. Mais la fortune couronna les efforts et la générosité de Henri IV; il

combattait lui-même en soldat, et disait à ses soldats pour les encourager : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc.* Dans un moment où il les voyait fuir : *Volte-face !* leur cria-t-il. *Si vous ne voulez pas combattre, vous pourrez du moins me voir mourir.* Et au milieu d'une victoire : *Camarades,* leur dit-il, *épargnez les Français !* Bien que Mayenne promît de l'amener enchaîné à Paris, et qu'on louât des fenêtres pour le voir passer, Henri IV, vainqueur des ligueurs à Arques (1) et à Ivry, vint de nouveau bloquer la capitale. Le pape se montrait à regret hostile à un prince dont il espérait la conversion. Mayenne n'était pas assez résolu pour un chef de parti, et, selon l'expression de Sixte-Quint, *il passait plus de temps à dîner que Henri à dormir.* Le roi d'Espagne prodiguait l'argent dans l'espoir d'attirer la couronne sur la tête d'un prince de sa famille, et déjà, appuyé par le fanatisme des Seize, il parlait en maître; mais un parti français se forma en opposition à la faction espagnole, ce qui multiplia les divisions intestines.

Il y avait dans la ville deux cent trente mille personnes et des vivres pour un mois; cependant l'or de l'Espagne et les exhortations de la duchesse de Montpensier firent endurer patiemment de cruelles souffrances. Des prédicateurs fanatiques exaltaient la multitude, ce qui faisait dire à Henri IV : *Tout mal vient de la chatre.* On finit par n'avoir d'autre nourriture qu'un mélange d'ardoise, de foin, de paille et d'os pulvérisés, que l'on appelait *le pain de madame de Montpensier.* Henri IV voulait épargner un assaut à la ville, dans l'espoir que la famine réduirait les Parisiens à se rendre; en attendant, il donnait des secours à ceux qu'il affamait, et accueillait les bouches inutiles que l'on renvoyait (2).

(1) Le soir de cette bataille, il écrivait à Crillon : *Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Je t'aime à tort et à travers. C'est ce même Crillon dont Henri IV, devenu roi, disait : Voilà le plus brave de mon royaume. — Vous mentez, sire,* reprit-il; *c'est vous.*

(2) Il disait qu'il aimerait quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes. Des paysans que l'on avait arrêtés portant des grains dans Paris, et que l'on conduisait à la potence, rencontrant Henri, auquel ils criaient qu'ils ne l'ont fait que parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen de gagner leur vie : *Grâce, grâce !* s'écrie Henri; et, fouillant dans sa poche, il leur donna le peu d'argent qu'il avait sur lui, en ajoutant : *Le Béarnais est pauvre; il vous donnerait plus s'il le pouvait.*

Alexandre Farnèse, duc de Parme, héros temporel, arriva des Pays-Bas avec vingt-cinq mille soldats espagnols; il débloqua la ville, la ravitailla et s'en retourna vainqueur sans avoir combattu. Alors la Sorbonne déclara l'échec mortel et digne de l'excommunication de traiter avec les Béarnais, pour des créatures de la trône de France; et fut donné à un hérétique, le nouveau pontife Grégoire XIV, dévoué à Philippe II, par ses sermons, ligesurs de l'argent et des armes, déclara Henri IV hérétique et schisme, et excommunia quiconque ne desservait pas de le favoriser; mais ses paroles furent brûlées par le bon usage; et les troupes battues.

La ligue elle-même se divisait en plusieurs parties. Les Seigneurs appuyés par l'Espagne, exerçaient une véritable tyrannie, se massaient contre le trône; et s'envoyaient tout à l'air les supplices; enfin Mayenne sortit de son apathie, les dépensa et les punis. Les états généraux furent convoqués et le roi d'Espagne prit un grand intérêt à voir donner la couronne à un prince autrichien; mais les Français, saisis d'horreur à la vue d'un tel péril, modérèrent leur aversion contre Henri IV.

Le bon sens, que les argumentations scolastiques et les dé-

(1) Henri IV disait au cardinal de Gondy et à l'archevêque de Lyon: Je donnerais un doigt pour avoir un bataillon; et deux pour avoir la paix générale; mais il m'est impossible de faire ce que vous demandez. J'aime ma ville de Paris, ma fille aînée, ma bien-aimée; aussi je veux lui accorder plus de grâce, et de pitié qu'elle n'en réclame. Mais je veux qu'elle m'en soit reconnaissante, et qu'elle sache tenir ce bien de ma clemence, non du duc de Mayenne ni du roi d'Espagne. Je suis le véritable père de mon peuple; je ressentirais une véritable mère, dans Salomon. Je préférerais qu'on m'arrivât de Paris de l'avoir ruiné et dévasté par la mort de tant de pauvres gens. Au contraire, ceux de la Ligue ne répugnent point à ce que Paris soit déchiré, pourvu qu'ils en aient une partie. Ce sont même tous Espagnols ou espagnolisés. Il ne se passe pas de jour que les faubourgs de Paris n'aient à souffrir un dégat de cinquante mille livres par la main des soldats qui les démôlisent, sans calculer le nombre de malheureux qui meurent. Puis monseigneur le cardinal: Vous devez en avoir pitié, puisque ce sont vos brebis; et dans des queltes vous devez rendre compte à Dieu jusqu'à la dernière goutte; et vous aussi, monseigneur de Lyon, qui êtes le primat de tous les autres évêques. Je ne suis guère bon théologien; mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend pas que vous traitiez de cette manière le pauvre peuple qu'il vous a confié; quand ce serait pour compléter au roi d'Espagne, à Bernardin Mendoza et à M. le légat. Vous en payerez la peine dans l'autre monde. Et comment espérez-vous me convertir à votre religion et vos faites si peu de cas de la vie de vos brebis? c'est là une triste preuve de votre sainteté, et j'en serais trop mal édifié...

1303.

clamations du fanatisme avaient égaré, fut réveillée par la *Satire Ménippée*. Cinq ou six hommes de plaisir, admirateurs de Rabelais et des anciens, se mirent à décocher, au milieu des rires et des verres, des traits mortels contre la Ligue; censurant tous les actes, ils mêlèrent ensemble Aristophane et Lucien, les jésuites et Luther, Mayenne et Gargantua, l'Évangile et le Digeste, transformèrent le parti des Guise et celui de l'Espagne en deux charlatans. Cette œuvre populaire, s'il en fut jamais, offre, sous la physionomie de chacun des acteurs de la Ligue, une des passions humaines, et révèle, au milieu des accidents passagers, les tendances éternelles de la vie humaine. Le peuple n'en saisissait que la partie la plus légère; mais elle le touchait au vif, et il répondait à ces appels au bon sens, qui faisaient ressortir à ses yeux les exagérations des ligueurs; la férocité des Seize et le péril de tomber sous une domination étrangère.

D'autre part, on répétait partout les mots fins, soldatesques, généreux et bienveillants de Henri, comme aussi les proclamations rédigées par Mornay, où l'éloquence naissait de la noblesse des sentiments. On aurait tort de se représenter ce roi comme un esprit fort sceptique, et pour lequel toute religion était indifférente; ses lettres nous prouvent qu'il était agité du désir de connaître la vérité dans des affaires d'une si grande importance (1).

(1) On trouve dans le précieux *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. BERGER DE XIVREY, Paris, 1842, celle qu'il adressait en 1582 à l'archevêque de Rouen, dans les termes suivants: « Mon cousin, j'ai reçu votre lettre, et croy volontiers que l'affection que me portés et à la grandeur de nostre maison vous fait parler. Le bruit que vous dictes de mon intention d'aller à la cour est très-vray. Toutes les fois que je verray plus d'utilité pour le service du roy à y aller qu'à demeurer icy, je seray prest à partir; et les choses, grâce à Dieu, s'acheminent tellement en ces quartiers que j'espère que ce sera bientôt. Mais sur ce que vous ajoutés que, pour estre agréable à la noblesse et au peuple, il faudroit que je changeasse de religion, et me représentés des inconveniens si je suis autrement, j'estime, mon cousin, que les gens de bien, de la noblesse et du peuple, auxquels je désire approuver mes actions, m'aimeront trop mieulx affectionnant une religion que n'en ayant de tout point. Et ils auroient occasion de croire que je n'en eusse poinct si, sans considération autre que mondaine (car aultre n'y allégués dans vos lettres), ils me voyoient passer d'une à l'autre. Dictes, mon cousin, à ceux qui vous mettent telles choses en avant que la religion, s'ils ont jamais sceu que c'est, ne se despoille pas comme une chemise; car elle est au cœur, et, grâce à Dieu, si avant imprimée au mien qu'il est aussi peu en moy de m'en départir comme il estoit au commencement d'y entrer, estant cette grâce de Dieu seul, et non d'ailleurs. Vous m'allégués qu'il peut

Depu
chefs
le roy
toçra
d'hor
nait,
cesse
turbu
de ta
non
défer
turbu
tice.
le pr
se g
tres.

A
pour
et le
pita
honn
foule
un r
des
gear
était
lorse
ne c
habi
mais
mon
bass

més
à cl
onco
Mais
apla
cœu
app
et q
Voi
tien

Depuis quelque temps il avait conçu de la défiance à l'égard des chefs protestants, en s'apercevant qu'ils visaient à démembrement le royaume, pour ramener la féodalité et la domination des aristocraties; il trouvait, au contraire, parmi les catholiques des gens d'honneur dévoués à la nationalité et à la monarchie. Il comprenait, chose qu'une politique trompeuse avait cachée à ses prédécesseurs, qu'il devait chercher un appui non dans une noblesse turbulente et divisée, mais dans le peuple; accablé sous le poids de tant de souffrances, le peuple, en effet, l'appelaient au pouvoir, non pour favoriser des catholiques ou des huguenots, mais pour défendre au nom de ses propres misères la France contre les perturbateurs de toutes nuances, et pour rétablir la paix et la justice. Soit calcul ou sentiment, il abjura donc une seconde fois le protestantisme, pour suivre la religion de ses aïeux; son parti se grossit chaque jour, et il finit par se faire sacrer à Chartres.

1594.
22 février.

23 mars.

Ainsi fut écarté le prétexte mis en avant par les démocrates pour exclure du trône l'héritier légitime; Mayenne sortit de Paris, et le peuple se mit à crier *Vive Henri!* Son entrée dans la capitale fut le plus beau triomphe dont un roi ait jamais eu les honneurs. Comme ceux qui l'escortaient voulaient repousser la foule : *Laissez-les s'approcher*, dit-il; *ils sont affamés de voir un roi*, et il ajoutait : *Je viens avec l'oubli des erreurs et le souvenir des services*. Il n'y eut pas jusqu'aux soldats altérés de vengeance, auxquels il ne sût inspirer les nobles sentiments dont il était animé, pour en faire les instruments de sa clémence; aussi, lorsqu'on leur désignait ses ennemis les plus opiniâtres : *Ils ne connaissent pas notre bon roi*, répondaient-ils. Quelques habitants avaient cru devoir barricader les portes de la ville; mais Henri IV s'écria : *Plus de barricades! S'ils ne croient pas à mon pardon ou s'en jugent indignes, qu'ils accompagnent l'ambassadeur d'Espagne ou le cardinal légat*. Lorsque ces deux di-

mésavenir au roy et à Monsieur. Je ne permets jamais de pourvoir de si loing à choses qu'il ne m'est bienséant ny de prévenir ny d'y prévoir, et m'assignay oncq ma grandeur sur la mort de ceux auxquels je dois mon service et ma vie. Mais quand Dieu en auroit ainsy providence et puissance, nous scauroit bien aplanir la voie; car c'est luy par qui les roys règnent, et qui a en sa main le cœur des peuples. Croyez-moy, mon cousin, que le cours de vostre vie vous apprendra qu'il n'est que de se remettre en Dieu, qui conduit toutes choses, et qui ne punit jamais rien plus sévèrement que l'abus du nom de religion. Voilà, mon cousin, mon intention, en laquelle j'espère que Dieu me maintiendra. »

gnitaires se retirèrent avec les troupes, il leur cria de la fenêtre : *Mes compliments à votre maître, et n'y revenez plus.* Le même soir, il jouait aux cartes avec la duchesse de Montpensier.

L'anecdote elle-même acquiert de l'importance à l'égard d'un roi si rempli de bonté qu'on oublie de l'admirer pour l'aimer.

Clément VIII, « afin de ne pas perdre la France par la lenteur, comme Clément VII avait perdu l'Angleterre par la précipitation, » réconcilia Henri IV avec l'Église (1). Les villes du royaume suivirent l'exemple de Paris, et les seigneurs qui avaient espéré se rendre indépendants dans les provinces courbèrent la tête; les Espagnols reprirent les armes et furent battus; enfin Mayenne lui-même vint se mettre à la merci de Henri. Mayenne était extrêmement replet; le roi, après l'avoir mis hors d'haleine dans une promenade rapide, lui dit en riant : *C'est le seul mal que je vous ferai.*

Il ne fallait pas moins, pour calmer tant de factions, qu'une telle clémence et un règne de bon sens, de bonne humeur, de loyauté, d'économie et fondé sur la bienveillance du peuple. Tous avaient à la cour de vieilles haines, le souvenir d'anciens outrages et le regret d'une autorité perdue; le roi n'aurait pu les rassasier d'honneurs et de richesses, mais il se montrait sincère et affable à leur égard : il cherchait à les distraire par le récit de leurs exploits, par le jeu, par des chasses fatigantes. Il répondit à quelqu'un qui lui conseillait un acte arbitraire : *Deux maîtres me le défendent, Dieu et la loi.* Lorsqu'il donnait des emplois à d'anciens ennemis, il se comparait au chimiste qui extrait des poisons leurs antidotes, et disait que la satisfaction de la vengeance dure un moment, tandis que celle de la clémence est éternelle. Comme l'ambassadeur turc s'étonnait du petit nombre de ses gardes : *Où règne la justice, lui répondit-il, la force est inutile.*

Il eut pour amis deux hommes illustres, qui le secondèrent puissamment, Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, et Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de Sully. Le premier, historien protestant, guerrier consommé, administrateur économe, politique profond et sincère, comprit de bonne heure que des demi-vertus seraient insuffisantes pour arrêter le

1843-1899.

(1) La colonne de la place Sainte-Marie Majeure, à Rome, a été érigée en mémoire de cet événement.

torrent de tous les désordres, et il donnait les préceptes à son roi comme un gouverneur à son élève, mais un gouverneur plein de sens et de noblesse (1); il avait détourné Henri IV de se soumettre à l'abjuration, tandis que Sully, zélé calviniste, mais d'une politique plus accommodante, lui donnait le conseil contraire. Homme de guerre et pourtant versé dans les arts de la paix, portant ses regards sur l'ensemble des choses sans négliger les détails, Sully éclairait le roi de ses avis sans flatter ses passions, qu'il heurtait même de front. Il laissa de côté les généralités spéculatives pour s'en tenir à la réalité et à ce qui lui paraissait le bien du pays; enfin il chercha constamment l'ordre et l'économie, si difficiles après tant d'abus et de bouleversements qu'il ne fallait pas moins, pour les faire renaitre, que sa volonté opiniâtre.

Henri IV avait recouvré son royaume, mais pauvre, déchiré, bouleversé. Une dette de trois cent trente millions grevait l'État, dont les revenus ne dépassaient pas trente millions. Les frais excessifs de perception et les abus financiers en absorbaient une grande partie. Afin de combler le déficit, les états furent convoqués à Rouen; Henri IV leur adressa ces paroles :

« Si je faisais gloire de passer pour un excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler; j'aspire au titre glorieux de libérateur et de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du ciel, par les conseils de mes fidèles et par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je désire maintenant la remettre en sa première force et en son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire, comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes

(1) Ses *Mémoires* sont d'une grande importance historique, surtout à cause de sa probité.

« sujets et l'extrême désir que j'ai de conserver mon État, me
« font trouver tout facile et tout honorable. »

L'assemblée ne proposa, comme à l'ordinaire, que des mesu-
res insuffisantes. Sully, au contraire, à la prière du roi (1), s'em-
ploya de toutes ses forces à réorganiser les finances. Au milieu
du bouleversement général des richesses causé par la découverte
du nouveau monde et par les guerres, il fallait régler d'abord
l'assiette de l'impôt, et puis trouver quelque heureuse compen-
sation pour obtenir et conserver l'argent : c'est lui qui, avec le
parlement anglais, a créé la science financière. Sully fut le pre-
mier administrateur qui ne marchât point à l'aventure ; il étudia
avec un esprit d'ordre les ressources et les charges de la France,
dressa le premier budget provisoire, et, sur les ruines des finan-
ces de la noblesse, il établit ce qu'on appelle aujourd'hui les finan-
ces de l'État. Pour éteindre la dette, il s'efforça d'appliquer à
chaque chapitre de dépense une branche de revenu qui ne devait
jamais être détournée de sa destination ; il réprima l'avidité des
fermiers généraux, qui percevaient cent cinquante millions, tan-
dis qu'ils n'en versaient que trente au trésor. Les princes étran-
gers ne purent, à l'avenir, avoir les impôts en gage ou à ferme ;
on défendit de saisir pour dettes les bestiaux et les instruments
aratoires des cultivateurs ; il fut interdit aux soldats de les vexer
dans les marches et les cantonnements, et l'on mit un frein à
l'avidité des gouverneurs de provinces. Le ministre qui obtint de
pareils résultats est d'autant plus admirable qu'il n'avait pas de
modèles dans l'administration de ses prédécesseurs, et qu'appelé

(1) Les lettres adressées par Henri IV à Sully, pour le prier d'entrer dans
le conseil des finances, sont curieuses à consulter. Après avoir discuté la con-
dition générale du royaume, il ajoute :

« ... Je veux bien aussy vous dire l'estat où je me trouve réduit, qui est
« tel que je suis fort proche des ennemis, et n'ay quasi pas un cheval sur le-
« quel je puisse combattre, ny un harnois complet que je puisse endosser ;
« mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints trouez au coude, ma
« marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je disne et je souppe
« chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de
« rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'il
« n'ont receu d'argent. Partant, jugez si je mérite d'estre ainsi traité, et
« si je dois plus longtemps souffrir que les financiers et trésoriers me fassent
« mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies ; que
« ma maison soit pleine de nécessitez, et les leurs de richesse et d'opulence, et
« si vous n'estes pas obligé de me venir assister loyalement, comme je vous
« en prie. D'Amiens, 15 avril 1596. »

à remédier à tant de désordres, il eut à souffrir les calomnies de tous les intérêts froissés.

Les taxes nombreuses dont les nobles profitaient au détriment du peuple, il s'occupa de les supprimer et d'évoquer toutes les affaires au tribunal du roi; il favorisait le peuple, mais sans lui accorder aucune représentation, et, tandis que les nobles se calmaient au milieu du luxe et des intrigues, il voulait qu'il se livrât au travail et au commerce. Sachant que pour enrichir le prince il fallait enrichir les sujets, il prodigua ses soins aux campagnes. *L'agriculture et les pâturages*, disait-il, *doivent être les deux mamelles de la France, ses mines du Pérou*, aussi un grand nombre de landes furent-elles défrichées. Il abolit les entraves mises à la circulation intérieure, simplifia la perception des revenus, et supprima les faveurs accordées au détriment du peuple, ainsi que la détestable taxe du sou pour livre sur toute espèce de marchandises; il ne se passa point une année sans qu'il allégeât quelque un des impôts qui pesaient plus particulièrement sur le peuple.

Sully ignora l'importance des manufactures, car il méprisait les artisans comme noble, et le luxe comme calviniste; il fut même au moment de se brouiller avec Henri IV, parce que ce prince, d'après les conseils d'Olivier de Serre (1), avait fait planter cinquante mille pieds de mûriers par diocèses.

1539-1619.

L'aversion de Sully pour cette branche de l'industrie, aujourd'hui si importante en France, fut même exagérée; il craignait que la culture des vers à soie, qui supprime tout exercice corporel, ne finît par énerver le peuple; dans son opinion, il aurait alors perdu cet esprit militaire et cette aptitude pour la guerre qui sont presque les seules garanties de son indépendance et de sa grandeur. La corruption l'effrayait encore. Eh quoi! disait-il, n'avons-nous pas assez et même trop de ces désœuvrés qui, sous des habits d'or et d'écarlate, cachent des cœurs de femmes (2)?

Il avoue qu'il aurait voulu proscrire l'usage des carrosses, ou du moins le faire payer cher à la vanité, soumettre à des peines sévères les personnes prodigues et débauchées, et défendre les

(1) Il a écrit le *Théâtre d'agriculture*, où il sait donner un tour dramatique à l'enseignement de l'art le plus utile, sans employer la forme du dialogue. C'est un père de famille instruit, qui fait valoir ses terres par la main de ses serviteurs. 1539-1619.

(2) *Mémoires des sages et royales économies, d'Etat, etc.*

gros emprunts, à moins que l'on ne justifiait de l'emploi auquel l'argent était destiné.

Les mêmes préjugés lui faisaient considérer comme volé à la France tout l'argent qu'on envoyait au dehors pour des importations ; aussi fut-il un des premiers à introduire le funeste système prohibitif, accompagné de peines très-rigoureuses contre les contrebandiers. Lorsque les marchands de soie de Paris vinrent se plaindre à lui, vêtus, selon leur habitude, de beau drap avec de riches doublures de soie, Sully prit leur chef par la main, et, l'ayant fait tourner : *Comment ! dit-il, vous venez gémir ici, et vous êtes mieux vêtu que moi. Comment ! voilà du taffetas, voilà du damas, voilà du brocart !* Et il continua ses railleries sur ce ton, si bien qu'ils disaient en se retirant : *Le valet est plus fier que le maître.*

Que résulta-t-il de ces prohibitions ? c'est que les marchands d'Italie qui traversaient la France pour se rendre en Angleterre et en Flandre, effrayés par l'élévation des péages, prirent la voie de mer : tant la funeste conséquence des erreurs en matière d'économie politique se fait immédiatement sentir !

Toutes les autres parties du gouvernement étaient aussi dans l'état le plus déplorable à l'avènement de Henri IV ; l'administration n'offrait que désordre, les parlements n'étaient point obéis, et les nobles se montraient arrogants et rebelles comme au temps des fiefs ; enfin les ports étaient vides au moment où deux mondes venaient offrir leurs richesses aux États voisins.

Henri IV réprima l'indiscipline des soldats, congédia les milices temporaires, et défendit de porter des armes à feu ; il exhorta la noblesse à rester dans ses foyers pour s'y livrer à l'étude, au lieu de croupir dans l'oïseté de la cour ; il défendit les duels, qui dans une année avaient causé la mort de quatre mille gentilshommes ; tandis qu'en Espagne on voulait que les classes inférieures travaillassent au profit de la seule noblesse, il cherchait à soumettre les nobles aux charges communes.

Le grand mérite du pacificateur de la France, c'est d'avoir compris la puissance du peuple et la nécessité de le faire concourir à ses entreprises ; c'est de ne pas l'avoir mis à la suite des nobles, et, qu'il fût catholique ou réformé, de l'avoir amené à conquérir une existence commode et l'indépendance qu'elle engendre : *J'espère vivre assez',* disait-il, *pour que chaque paysan puisse avoir le dimanche la poule au pot* (1).

(1) Nous avons, tracée de la main de Sully, la marche à suivre, pour réta-

Antoine Pérez, qui, après sa fuite de la cour de Philippe, s'é-tait réfugié auprès de Henri IV, reconnut son hospitalité par ces trois conseils : *Roma, consejo, ptelago*. En effet, il se maintint d'accord avec les papes, se rappela les sages avis et ne négligea point la marine. Il stipula la liberté du commerce avec l'Angle-terre et le sultan Achmet I^{er}, rendit un édit pour les dessèchement des marais, et fit des règlements pour l'exploitation des mines ; il embellit Paris ; commença l'Hôpital, l'École militaire et le canal de Briare entre la Seine et la Loire ; il projetait, en outre, de joindre les deux mers en réunissant l'Aude à la Garonne.

La France put alors tourner ses regards vers l'Amérique. En 1562, Coligny avait expédié dans la Floride des vaisseaux montés par des calvinistes qui allaient chercher non pas des trésors, mais la paix civile et religieuse. L'amiral espagnol Ménezès détruisit la colonie, et fit pendre tous ceux qui tombèrent entre ses mains, *non comme Français, mais comme hérétiques*. Un gentilhomme gascon, nommé Dominique Gorgues, grand ennemi de l'Espagne, employa toute sa fortune pour armer quelques bâtiments, se jeta sur les colons de la Floride, et les fit périr à son tour par la corde, *non comme Espagnols, mais comme assassins*. Les Français abandonnèrent ce pays, trop voisin des possessions de l'ennemi, se diri-gèrent vers l'Amérique du Nord, où ils avaient déjà découvert Terre-Neuve, et pénétrèrent dans le fleuve Saint-Laurent, sur les rives duquel fut fondée, en 1608, la ville de Québec, future ca-pitale du Canada.

Henri IV, par l'édit de Nantes, accorda à ses anciens corelli-gionnaires une amnistie entière, des tribunaux composés de

Édit de Nantes
1598.
13 avril.

blir les affaires en France : 1° réduire tous les rebelles à l'obéissance, et rester ainsi véritablement le maître ; 2° s'employer à éteindre les haines et les ani-mosités de secte et de religion ; 3° faire un relevé exact des revenus du royaume, de leur origine, de leur perception, des améliorations qu'ils peu-vent recevoir ; 4° en faire un autre de toutes les dettes de la France, et aviser aux moyens de les éteindre ; 5° avoir un registre de tous les employés civils et militaires, et en diminuer autant que possible le nombre et le trai-tement ; 6° faire une liste de toutes les villes et forteresses du roi et des sei-gneurs, en notant celles qui sont absolument nécessaires et celles qui peu-vent être démolies peu à peu sans blesser ceux qu'il faut ménager ; 7° faire une visite générale des frontières, principalement sur les côtes, pour en tirer une carte exacte, où soient indiqués surtout les lieux propres à y fonder des ports et des cales, afin que la France soit aussi puissante sur mer que sur terre ; 8° reconnaître toutes les dettes de la France envers les princes alliés, et former une confédération de tous les États qui haïssent ou qui craignent la maison d'Autriche.

protestants et de catholiques en nombre égal, le droit de publier des livres, de fonder des écoles, des hôpitaux, l'admissibilité dans les universités et la liberté du culte, excepté dans les résidences royales et à cinq milles à l'entour de Paris. Ils comptaient alors plus de sept cent soixante églises, quatre universités, à Montauban, à Saumur, à Montpellier et à Sedan, ainsi que les places fortes de Montauban, de la Rochelle et d'autres encore; ils formaient véritablement un État dans l'État, et c'est ce que Louis XIV crut devoir détruire pour ramener le pays à l'unité.

1603.

Henri IV crut pouvoir accorder aux jésuites la tolérance qu'il accordait aux protestants. Les jésuites avaient eu beaucoup de peine à pénétrer dans le royaume en leur qualité d'adversaires des libertés de l'église gallicane et des droits royaux; pendant les troubles, on les avait expulsés. Chose remarquable, mais qui n'a rien d'étonnant, on disait qu'ils faisaient un cinquième vœu par lequel ils s'engageaient à être dévoués à l'Espagne, et que chaque jour ils priaient pour Philippe II; or, en ce moment même, ils étaient persécutés en Espagne par l'inquisition et le roi surtout, auquel ne convenaient ni leur organisation solide, ni le pouvoir qu'ils avaient de permettre la lecture des livres prohibés et d'absoudre les hérétiques, au lieu de les brûler.

Henri IV les avait rappelés, et le P. Cotton sut, par son habileté et sa modération, écarter de son esprit les sinistres préventions qu'il avait contre eux. Un jour qu'il s'entretenait avec lui sur le confessionnal: *Ainsi donc, dit Henri IV, vous ne dénonceriez pas un homme qui voudrait m'assassiner? — Non, sire, mais je me mettrais entre lui et vous.* Henri IV les défendit même dans le parlement, et de Thou, grand ennemi des jésuites, rapporte ces paroles de Henri IV, telles qu'il les entendit de sa bouche: — « Je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez; mais « j'ai déjà réfléchi sur tout ce que vous m'avez dit. A Poissy, on « reconnut, non l'ambition des jésuites, mais leur capacité; « je ne saurais taxer d'ambition les personnes qui refusent les « dignités et les prélatures, et font vœu de n'y point aspirer. Que les « ecclésiastiques en prennent ombrage, il n'y a rien d'étonnant; « l'ignorance est toujours l'ennemie du savoir. La Sorbonne les « condamna sans les connaître. L'université à de quoi les regret- « ter; elle est restée déserte depuis leur absence, et, malgré vos « défenses, les écoliers sont allés les chercher dans le royaume « et au dehors. Vous dites qu'ils attirent à eux beaucoup de belles

« intelligences, et choisissent les plus remarquables ; mais je les
 « estime de cela. Quand je lève des gens pour la guerre, je veux
 « qu'on choisisse les plus braves, et je désirerais qu'il n'entrât
 « dans vos corps que des personnes dignes, et que le mérite fût
 « partout la marque distinctive des honneurs. — Ils s'insinuent
 « dans les villes par tous les moyens ; mais ils font comme les
 « autres, et moi-même je suis entré comme j'ai pu dans mon
 « royaume. Il faut avouer qu'avec leurs passions et leur conduite
 « exemplaire, ils réussissent dans tout. Quant à leur doctrine,
 « je ne puis croire vrais les reproches qu'on leur adresse ; car,
 « parmi leurs nombreux élèves, sans même excepter ceux qui
 « ont changé de religion, il ne s'en est pas trouvé un seul qui ait
 « soutenu les avoir entendus permettre de tuer les tyrans et de
 « conspirer avec les rois. (*Ici, il entre dans des détails particu-*
 « *liers.*) On dit que le roi d'Espagne s'en sert, et moi aussi je veux
 « m'en servir ; car la France ne doit pas se trouver dans une con-
 « dition inférieure à celle de l'Espagne... Laissez-moi le soin de
 « cette affaire, à moi qui en ai mené de plus difficiles ; pour
 « vous autres, ne songez à faire que ce que je dis et commande. »

Cependant on imputa aux jésuites et aux capucins les tenta-
 tives fréquentes dirigées contre la vie du roi ; Jean Châtel, qui
 blessa Henri IV à la bouche, avoua qu'il avait été poussé à ce crime
 pour avoir entendu dire aux jésuites que c'était une action mérito-
 ire de tuer un hérétique et un tyran. En conséquence, on procéda
 de nouveau contre cet ordre comme perturbateur du repos public,
 ennemi du roi et du royaume, et les jésuites furent bannis de Pa-
 ris ; mais, comme les autres parlements n'acceptèrent pas ce dé-
 cret, ils conservèrent les collèges qu'ils possédaient hors de la
 capitale.

Aucun prince n'eut plus de difficultés à vaincre, plus de haines à éteindre, plus d'ennemis à dompter. Ce fut un bonheur pour lui ; car, réduit à l'existence prosaïque des autres rois, il aurait été un prince vulgaire et débauché. Il laissa onze bâtards reconnus, outre une foule d'autres qu'il dota ; plus d'une fois, pour le tromper, ses ennemis surent se prévaloir de sa condescendance envers les femmes ; Gabrielle d'Estrées le fixa plus longtemps que ses autres maîtresses. A cause de torts réciproques, mais en alléguant le défaut de libre consentement, il fit dissoudre son mariage avec Marguerite de Valois, qui écrivit ses Mémoires pour se disculper. Après la mort de Gabrielle, il s'éprit de Henriette d'Entragues, et lui fit une promesse de mariage ; Suilly déchira le papier sous

les yeux mêmes du roi, qui pardonna cette hardiesse, et finit par épouser Marie de Médicis, dont naquit Louis XIII. Henri IV n'en devint pas moins éperdument amoureux, à l'âge de cinquante ans, d'une coquette de quinze, au point de vouloir en faire une affaire d'État (1). Il demanda un jour à l'ambassadeur de Rodolphe II si son maître avait des maîtresses : *Je l'ignore*, lui fut-il répondu ; *mais, s'il a des faiblesses, il les cache du moins.* — *Il fait bien*, repartit Henri IV, *s'il n'a pas assez de bonnes qualités pour faire oublier ses fautes.*

Le connétable de la Castille le surprit un jour au moment où, marchant sur les pieds et les mains, il servait de monture à son jeune fils ; comme l'ambassadeur voulait se retirer : *Avez-vous des enfants?* lui demanda Henri IV, et, sur sa réponse affirmative, il continua de faire le tour de l'appartement (2). Cette

(1) Ce qui ne veut pas dire que nous ajoutions foi à ceux qui racontent qu'il voulait pour elle faire la guerre à l'Espagne. Lameth ayant dit, dans une séance de l'Assemblée constituante en 1791, que Henri IV avait été sur le point de mettre l'Europe en feu pour recouvrer la princesse de Condé, l'abbé Mairy se leva pour lui répondre et révéler les desseins magnanimes « du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. » Ce discours, un des plus éloquents que nous connaissons parmi les modernes, sera digne d'être proposé pour modèle à la jeunesse quand on renoncera à lui donner une éducation uniquement grecque et romaine.

(2) L'histoire est accoutumée aux plagiais comme la poésie ; qu'on lise la lettre suivante de l'Arétin à Franciotto, sous la date d'avril 1548 :

« Si, avant-hier, le grand nombre de personnes avec qui j'étais à causer chez moi, comme vous l'avez vu, m'a empêché de vous parler de votre accès de gaieté quand vous m'avez trouvé au milieu d'Hadria et d'Austria, mes filles, dont l'une, âgée de onze ans, me tenait le cou serré de ses deux bras, tandis que l'autre, qui n'a que onze mois, me tirait la barbe, ce n'est pas que je ne m'en sois aperçu ; je m'en suis tu alors, pour vous dire aujourd'hui une belle chose en comparaison de la douce souffrance que j'endurais. — Laurent et Julien (de Médicis), le premier père de Léon X, l'autre de Clément VII, étant allés passer le temps de la chaleur au Poggio, il arriva un jour que, peu après le dîner, ils se retirèrent dans leur appartement, afin de fuir le sommeil. Comme les fenêtres étaient ouvertes, et que le vent, leur soufflant en face, les réjouissait de son haleine, deux roseaux leur tombèrent sous la main, et ils s'en firent des chevaux. Chacun d'eux enfourcha le sien ; Julien voulut que Jules montât en croupe derrière lui, et Laurent que Jean en fit autant. Ils se mirent donc ainsi à chevancer sans éperons, et il semblait qu'ils éperonnassent réellement. Aussi les enfants tout joyeux éprouvaient dans leur innocence le même plaisir que ressent dans sa tendresse tout père qui amuse sa progéniture. Ce Mariano, qui fut ensuite appelé le moine del Piombo, les vit occupés de la sorte, et, comme il n'avait pu s'empêcher d'en rire tout de bon, ces grands personnages l'invitèrent à entrer. Ils prièrent alors cet homme enjoué et loyal de ne pas dire qu'il eût trouvé

simplicité domestique et sa fidélité envers ses amis lui font pardonner ses égarements amoureux. On lui avait adressé des accusations contre Sully; il lui en donna connaissance; dans sa justification, le ministre, tout ému, se jetait à ses pieds : *Que faites-vous? Si l'on vous voyait, on croirait que je vous fais grâce.* C'est le sublime de la délicatesse.

Le but perpétuel de sa politique fut d'abaisser la maison d'Autriche, pour l'empêcher d'opprimer les autres. Philippe II ne cessa jamais de fomenter contre lui des conspirations et des révoltes; il envahit la France, prit Amiens, qui passait pour inexpugnable, et menaça Paris, soutenu qu'il était par les seigneurs mécontents; mais Henri IV reprit cette place forte, et força Philippe de consentir à la paix de Vervins, par laquelle la France recouvra tout ce qu'elle avait perdu en un siècle de désastres.

Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, qui avait été contraint de céder, pour recouvrer Saluces, les pays de l'autre côté des Alpes, intrigua avec l'Espagne et le marquis de Biron (1). Ce seigneur, ne se trouvant pas assez récompensé par Henri IV, trahissait sa patrie, et s'entendait avec les étrangers pour la partager. Découvert une première fois, le roi lui fit grâce; mais, à la seconde, il refusa d'avouer son crime, et fut envoyé au supplice. Dans les autres trames, dont on compta jusqu'à dix-neuf, Henri IV pardonna toujours.

Il passa en paix la dernière année de sa vie, révérend, redouté de tous et regardé comme l'arbitre de l'Europe. Il se proposait, pour lui donner une assiette nouvelle, de former une république européenne : elle devait comprendre cinq monarchies héréditaires, la France, l'Espagne, les Iles Britanniques, la Suède et la Lombardie, avec la Savoie, le Piémont et le Milanais; six États électifs, les États pontificaux avec Naples, la Hongrie,

les deux frères (qui furent ensuite pères de deux si grands pontifes) s'amusaient de la sorte avant qu'il eût eu lui-même des enfants, lui faisant entendre par ces sages paroles que la moindre chose que fassent ceux qui en ont est d'en devenir fous. »

(1) Le père de Biron avait été l'un des hommes de guerre les plus distingués. Le fils ayant pendant les guerres de Henri IV demandé à ce prince six mille hommes, avec lesquels il promettait de détruire l'armée du duc de Parme, qui battait en retraite, le Béarnais les lui refusa en le traitant d'aventurier; puis, le prenant à part, il lui dit : « Je savais bien que tu pouvais réussir; mais, si tu le faisais, la guerre était finie, et toi et moi nous n'avions plus qu'à aller planter des choux à Biron. »

1898.

1898.
3 mai.

l'Allemagne, la Bohême, la Pologne, le Danemark, les deux républiques démocratiques des Pays-Bas avec Juliers, Clèves et Berg, et de la Suisse avec l'Alsace, la Franche-Comté et le Tyrol ; deux républiques aristocratiques, c'est-à-dire Venise avec la Sicile, et la partie de l'Italie comprenant la Toscane, Gènes, Lucques, Mantoue, Modène, Parme et Monaco. Les différends entre ces puissances auraient été jugés par un sénat, qui devait encore décider les affaires générales, dont les plus importantes avaient pour objet de défendre la Hongrie et la Pologne contre les Turcs, la Suède contre les Russes, les peuples contre le despotisme, les rois contre l'esprit de sédition.

Cette utopie s'était déjà présentée aux pontifes dans le moyen âge ; mais quelle garantie lui donner, sinon la guerre même que l'on voulait extirper ? Quoi qu'il en soit, Henri IV cherchait à réaliser ce qu'il y avait de possible dans ces hypothèses hasardeuses, et à réunir l'Europe dans une alliance contre l'Autriche. L'Autriche se trouvait donc en grand péril, lorsqu'elle en fut tirée par François Ravaillac, jeune homme natif d'Angoulême, qui assassina Henri IV. Ce fanatique avoua qu'il l'avait tué parce que ce prince était huguenot et ennemi du pape (1) ; il s'attendait à être salué des applaudissements unanimes du peuple, qui, au contraire, le poursuivit de ses malédictions jusqu'au lieu de son supplice.

La politique que Henri IV avait tracée lui survécut ; l'opposition à l'Autriche fut soutenue par Gustave-Adolphe, après lui par le cardinal de Richelieu, l'âme du règne de Louis XIII. La France continua de maintenir la liberté religieuse et l'équilibre européen jusqu'à ce qu'elle-même parût au moment de la rompre ; elle vit alors se retourner contre elle ces alliances jalouses qui l'avaient aidée à sauver l'Europe.

(1) MARIANA (*De rege et regis instit.*, c. 6) l'appelle *æternum Gallix decus*. FRA PAOLO écrivait à Casabon : *Detestandum facinus in optimum principem vestrum abominantur omnes, præter eos quorum ars est principum cædes, quos impensius odisse mihi nunquam satis est*, 22 janv. 1610. Et à d'autres : *Dicere non valeo quanto mærore regis mors apud nos audita fuerit : unica spes libertatis christianæ in eo posita esse videbatur... Communis jure fuit calamitas, quæ spem bonorum freget et malorum audaciam auxit.*

CHAPITRE XXV.

L'ANGLETERRE. LES TUDORS.

Le premier des Tudors, l'avare et sévère Henri VII, qui avait procuré à l'Angleterre la tranquillité extérieure au prix de la dignité nationale, le calme au dedans par le despotisme, les extorsions et l'abaissement de l'aristocratie, que les guerres des deux Roses avaient décimée, laissa le royaume à son fils sans aucune expérience des affaires, avec un trésor de dix-huit cent mille livres sterling. Agé de dix-huit ans, actif, studieux, avide à l'excès de plaisirs, Henri VIII, plus versé dans la scolastique et dans la théologie qu'il ne convenait à un prince, commença son règne avec splendeur, par des fêtes, des tournois et des carrousels; il excitait par son exemple les seigneurs à dépenser leurs richesses enfouies, composait de la musique et punissait les concussionnaires, moyens assurés d'acquérir de la popularité.

Thomas Wolsey d'Ipswich, qui de la condition la plus humble fut élevé à l'archevêché d'York, puis au rang de cardinal et aux fonctions de chancelier, devint son confident et son ministre tout-puissant, au point qu'il disait : *Le roi et moi nous voulons*; rempli d'activité, flexible et habile autant qu'avide, il employait les subventions considérables qu'il recevait des princes étrangers à encourager les arts et les lettres, et fonda un collège à Oxford. Il déployait un luxe royal dans son palais, que l'on va encore admirer à Hamptoncourt, avec ses quinze cents chambres disposées autour de cinq cours; il avait des hérauts d'armes, des sergents, des écuyers tranchants, des échantons, des pages, toutes les charges d'une cour et six cents serviteurs. Tous les jours, il faisait servir trois grandes tables, présidées par de hauts officiers; aucun prince ne posséda de son temps une aussi riche vaisselle. Seize chapelains disaient la messe chaque jour, et le seul service musical de la chapelle se composait d'un doyen, d'un prêtre, d'un sous-doyen, d'un répétiteur de chœurs, d'un prêtre pour l'évangile et d'un autre pour l'épître, d'un maître avec douze choristes et douze chantres.

Wolsey s'immisca, comme nous l'avons vu, dans toutes les affaires de l'Europe, et faisait changer d'amis à son maître selon ses propres intérêts. Il se laissa gagner par Charles-Quint moyennant deux riches évêchés en Espagne et la promesse de

1509.
21 avril.

Né 1471.

la papauté; mais abusé, par deux fois, il convertit sa faveur en haine, et lui aliéna Henri VIII, motif principal pour lequel l'empereur fut obligé de mettre François I^{er} en liberté et d'accepter la paix de Madrid (1526).

Henri VIII aspirait au titre de très-chrétien, enlevé par le pape au roi de France; mais il obtint celui de *défenseur de la foi*. Ce fut alors qu'il écrivit l'*Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum*, ouvrage que Léon X appela un *diamant du ciel* (1).

La belle et vertueuse Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, avait été fiancée au frère de Henri VIII; mais, ce prince étant mort à quatorze ans sans que le mariage eût été consommé, Henri VIII l'épousa par amour, et les deux premières années de leur union se passèrent en fêtes et en amusements; il eut d'elle en dix-huit ans, sans compter les fausses couches, cinq enfants, qui tous moururent, à l'exception de Marie. Il aimait pourtant à se distraire avec d'autres femmes; lorsqu'il connut Anne de Boleyn, il se fit scrupule d'avoir épousé sa belle-sœur; c'était pour cela, disait-il, que le ciel l'avait châtié dans ses enfants, et il consulta les doctes pour savoir s'il ne devait pas rompre un pareil lien. Wolsey, qui s'était d'abord opposé à ce projet, voyant son maître dominé par la passion, se fit son médiateur auprès de Clément VII; mais le pape, dans la crainte d'offenser Charles-Quint, ne voulut pas se prononcer, et remit le procès à Wolsey lui-même, qu'il nomma son légat. Le cardinal se conduisit dans cette circonstance avec une délicatesse que Henri VIII ne croyait pas avoir à redouter de sa part; aussi, cédant aux suggestions d'Anne de Boleyn, il le disgracia, lui reprit les sceaux et le dépouilla de ses richesses. Wolsey survécut peu à sa disgrâce, et, à son lit de mort, il regretta de ne pas avoir employé au service de Dieu ce zèle ardent dont il avait fait preuve envers son souverain. Son palais devait appartenir au siège d'York; mais l'immense quantité de vaisselle et de meubles d'un prix inestimable qu'on y trouva, les lambris couverts d'or et d'argent, un buffet garni de plats en or et mille pièces de toile de Hollande excitèrent la convoitise de Henri VIII, et lui fournirent des arguments pour l'accuser de félonie. Le palais fut confisqué, et le roi en fit

(1) Voy., outre les auteurs habituels, BRUNET, *Histoire de la réforme de l'Église anglicane*.

C. DODD, *Hist. ecclésiast. d'Angleterre de 1500 à 1688. — 1839.*

sa résidence royale. Quand on se rappelle avec quelle impudence Henri VIII, après la mort de Wolsey, foulait aux pieds les égards et la justice, on incline à louer ce ministre de l'avoir tenu jusque alors dans le devoir.

Prompt à s'éprendre des hommes comme des femmes, Henri VIII mit toute sa confiance en Thomas Morus, dont il estimait le jugement, le savoir et plus encore peut-être les joyeusetés. Grand érudit, auteur de chansons, d'épigrammes, de bons mots et de facéties, qui lui donnèrent auprès de ses contemporains un air de bouffon nuisible à son héroïsme, il montra dans les *Essais* une extrême finesse sociale mêlée à un sentiment délicat et profond de toutes les convenances. Le roi voulait toujours l'avoir avec lui à la promenade, aux repas, pour rompre la monotonie du tête-à-tête conjugal, comme interlocuteur dans la discussion. Quoiqu'il ne fût ni noble ni ecclésiastique, Henri VIII lui donna les aceaux, ce qui était chose inouïe, pour se concilier le parlement, ou pour endormir sa conscience. Thomas, homme d'éléments divers, tout lumière dans ses ouvrages et peu moral dans les actes, sacrifia la probité à la manie des honneurs et de l'argent, jusqu'au jour où sa conscience se réveilla au nom de la foi. Il faisait trois vœux, savoir : que la paix se rétablît entre les puissances, que l'hérésie fût extirpée, et que le roi renonçât à son projet de divorce (1).

Cette question du divorce était toujours pendante. Les savants et les universités se prononçaient en sens divers ; le peuple le désapprouvait, parce qu'il aimait Catherine et redoutait une guerre avec l'Espagne, ainsi que l'interruption du commerce des Pays-Bas ; mais Thomas Cromwell, conseiller de Henri VIII, lui suggéra l'idée, pour trancher la difficulté, de se proclamer chef de l'Église d'Angleterre. La décision fut prise, et le roi menaçait

(1) Dans un temps où ce n'était pas un mérite d'être tolérant, Érasme écrivait au sujet de Thomas Morus : « Ce fut une très-grande preuve de clémence que, pendant qu'il était chancelier, personne ne perdit la vie pour les opinions nouvelles, quand il y avait eu cependant dans les deux Germanies et en France de nombreux exemples de gens punis de mort pour cela. » *Lettres d'Érasme*. p. 1811. Ce peu de mots répond aux diatribes de Hume, de Burnet et de Voltaire, qui font de lui, à peu de chose près, un Torquemada.

On peut comparer les jugements qu'en ont portés trois auteurs récents de nations différentes :

G. T. RUDHAR, *Thomas Morus* ; Nuremberg, 1829.

J. MACKINTOSH, *The life sir Thomas Morus* ; Londres, 1830.

PRINCESSE DE CRAON, *Thomas Morus* ; Paris, 1833.

1553.
25 janvier.

tous les ecclésiastiques d'une accusation pour avoir reconnu Wolsey en qualité de légat; le clergé, effrayé, reconnut Henri comme *premier protecteur, seul et suprême seigneur, et, autant que le permet la loi du Christ, chef suprême de l'Église.*

1554.

Le premier pas fait, Henri VIII poursuivit sa route sans hésiter; il épousa Anne de Boleyn, qui bientôt donna le jour à Élisabeth. L'autorité du pape fut mise en discussion; on déclara qu'elle n'était point basée sur les saintes Écritures, mais qu'elle provenait d'une usurpation faite dans le moyen âge; les appels à Rome furent interdits. Le pape avertit, menaça; enfin, pressé par les ambassadeurs de Charles-Quint, il cassa la sentence de divorce prononcée par Thomas Cranmer (1), qui, en récompense, avait été promu à l'archevêché de Cantorbéry, et lança l'excommunication contre le roi; c'est ainsi que, par une impulsion extérieure, il détacha de l'Église ce membre important. Il interdit tout commerce avec l'Angleterre, délia les sujets du serment d'obéissance, et députa près des différentes cours le cardinal Pool, dernier rejeton des Plantagenets, pour les inviter à appuyer sa sentence.

1556.

Le parlement, présidé par Cranmer, qui n'avait point d'égal dans l'art de flatter le souverain, décréta la soumission du clergé à la sanction du roi, déclaré chef de l'Église anglicane avec toutes les prérogatives exercées jadis par le pape, y compris le droit d'exiger les dîmes et annates, de conférer aux chapitres ou à qui de droit les pouvoirs nécessaires pour nommer les évêques. En outre, il fut décidé que les enfans de Catherine, femme illégitime, ne pourraient hériter de la couronne, qui serait dévolue à ceux d'Anne de Boleyn; que tous les citoyens devraient en prêter serment; que ceux qui parleraient en sens contraire seraient déclarés criminels de lèse-majestés, et complices ceux qui ne les dénonceraient pas après les avoir entendus. Catherine ne voulut jamais renoncer au titre de reine, ni sortir du royaume, afin de ne pas préjudicier aux droits de sa fille, qu'elle ne put jamais voir, malgré toutes ses supplications; elle mourut bientôt, et, dans ses derniers instans, elle écrivit à Henri VIII pour lui pardonner et lui recommander leur enfant. Il versa des larmes et ne s'amenda point.

Thomas Morus et Jean Fisher, évêque de Rochester et vieil-

(1) Luther désapprouva aussi ce divorce, disant qu'il aurait permis plus volontiers au roi la bigamie.

lard octogénaire, qui s'étaient opposés au divorce et au serment de suprématie, furent condamnés à un emprisonnement perpétuel. Paul III ayant envoyé le chapeau de cardinal au prélat, Henri VIII s'écria : *Et moi, je m'arrangerai pour qu'on ne trouve pas de tête pour le mettre*, et il envoya Fisher au supplice, et peu après le chancelier ; comme la femme de Thomas Morus cherchait à lui persuader de fléchir pour sauver sa vie : *Ma chère Louise*, lui dit-il, *combien pourrai-je vivre encore ? dix ans, vingt ans, mais qu'est-ce que cela pour vouloir les échanger contre l'éternité ?* Lorsqu'on lui eut enlevé, avec ses livres et ses papiers, tout moyen de lire et d'écrire, il alla fermer les volets de sa prison en disant : *Quand on a perdu ses marchandises, il faut fermer la boutique*. Il fut condamné, aux termes de la sentence, à être traîné sur une claie à travers la ville jusqu'à Tyburn ; là, il devait être pendu jusqu'à ce qu'il fût à moitié mort, être écartelé, avoir les parties nobles coupées, le ventre ouvert, les intestins brûlés, et ensuite être exposé par quartiers aux portes de la cité, tandis que sa tête serait placée sur le pont de Londres. Lorsqu'on lui annonça que le roi lui accordait la grâce d'être décapité, il s'écria : *Dieu préserve mes amis de la clémence du roi, et mes descendants de son pardon*.

C'est ainsi que Henri VIII, devenu prédicant pour se faire despote, se détachait du sein de l'Église, lui qui naguère avait combattu Luther, persécuté ses sectateurs et brûlé les traducteurs de la Bible. Sa réforme, que n'avait pas même déterminée un sentiment religieux, mais bien la fougue de la passion, était tout en faveur du pouvoir royal et de l'aristocratie ; naturellement, cette réforme inclinait vers les doctrines luthériennes, bien que Henri VIII, pour ne pas paraître se contredire, les réprouvât, conservât le titre de défenseur de la foi et brûlât les luthériens comme les catholiques : les premiers, parce qu'ils étaient hérétiques ; les autres, parce qu'ils niaient sa suprématie et l'infaillibilité à laquelle il prétendait dans les matières de foi comme dans les affaires de l'État ; ce qui faisait dire à un Français : *Quel royaume que celui où l'on brûle les hérétiques, et où l'on pend les catholiques !*

Afin de faire preuve de docilité, les évêques restèrent suspendus de leurs fonctions pendant un mois, et durent les redemander pour les obtenir un à un, selon le bon plaisir du roi et comme ses délégués. Trois cent soixante monastères abolis accrurent les revenus royaux de cent quarante-trois mille livres

sterling, outre cent mille livres en argent, bijoux et meubles, droits et legs, qui revinrent au trésor : résultat peu en rapport avec tant de violence. Le roi disait qu'il emploterait ces richesses pour alléger les charges de la guerre, et faire des pensions aux grands ; il les eut bientôt dévorées, prodigue jusqu'à donner une terre à un cuisinier pour un plat de son goût. Cependant, de riches bibliothèques se trouvaient dispersées ; les seigneurs prétendaient que les biens ecclésiastiques devaient revenir aux représentants des premiers donateurs ; les personnes pieuses étaient scandalisées ; les pauvres demeuraient privés à la fois du pain du corps et de celui de l'esprit, qu'ils recevaient naguère dans cent dix hôpitaux et quatre-vingt-dix collèges.

Henri VIII forma l'oreille à toutes les plaintes, et, comme c'était un crime de lèse-majesté que de lui refuser les nouveaux titres qu'il s'était attribués, il fit périr un grand nombre de moines et de prélats ; tous les parents de Reginald Pool furent envoyés au supplice. Le cardinal Ruffense, arrivé à l'échafaud, jeta le bâton sur lequel il s'appuyait, en disant : *Allons, mes pieds, faites par vous-mêmes ces derniers pas*, et il entonna le *Te Deum*. Quarante mille paysans du nord, guidés par Robert Aske, marchèrent sur Londres en *pèlerinage de grâce*, avec des bannières où étaient figurés des calices et des hosties, pour demander la suppression des livres hétérodoxes, le châtimement des hérétiques, le rétablissement des monastères et de l'autorité pontificale. Henri VIII négocia, promit de faire droit à leurs demandes, et, lorsqu'ils se furent dispersés, il les fit pendre par vingtaines.

Grâce aux réfugiés, le luthéranisme se répandait parmi le peuple, et deux sectes se formaient, l'une dite des hétérodoxes, l'autre des réformés : les premiers favorisés par les opinions, et les seconds par les actes du roi. Henri VIII, enfin, promulgua six articles de foi qui acceptaient les saintes Écritures, le symbole des apôtres, avec ceux de Nicée et de saint Athanase, le baptême, la pénitence, l'eucharistie, la présence réelle, la nécessité des bonnes œuvres, l'invocation des saints, les images, les habits pontificaux, les cérémonies des cendres, des rameaux, du vendredi saint, les prières pour les morts. Cromwell, son vicaire général, ordonna de les lire sans commentaires dans toutes les églises, et le clergé obéit ; refuser était un crime d'État.

Cromwell fit ensuite publier la *Divine et pieuse institution du chrétien*, destinée à l'usage du peuple, où il déclarait qu'il n'y

avait point de salut hors de l'Église catholique, niait la suprématie du pape et imposait celle du roi. Alors les fêtes furent supprimées; on brûla les reliques et les images miraculeuses; on reprit le procès intenté à Thomas Becket, qui fut cité à comparaître et décanonisé par contumace; ses restes furent livrés aux flammes et ses biens confisqués. Henri VIII fit revoir la traduction de la Bible, et défendit de la lire; les chefs de famille exceptés, sous peine d'un mois de prison. De plus, il se mit à discuter en personne avec les réformés, et soutint, pendant cinq heures, contre Lambert Siminel, la présence réelle; comme dernier argument, il lui proposa de croire ou de mourir, et le fit expirer à petit feu. Cranmer et Cromwell, plus dociles, quoique luthériens, s'offrirent à condamner même leurs coreligionnaires; comme les preuves du crime de lèse-majesté ne suffisaient pas toujours pour les envoyer au supplice, Cromwell introduisit le bill de conviction (bill d'attalnder), au moyen duquel la chambre haute condamnait sans autre forme de procédure. Cette inquisition féroce multiplia les victimes, et soixante-douze mille sentences capitales furent prononcées sous ce règne.

Le même Cromwell inventa un autre acte qui donnait force de bill aux décisions émanées du roi sans le concours du conseil; cette nouvelle attribution de l'autorité législative détruisait les libertés de la nation. Alors la fuite du royaume pour se soustraire aux châtimens encourus fut déclarée crime de haute trahison; alors les pairs proclamèrent Cromwell digne d'être le vicaire général de l'univers. Henri VIII avait demandé huit cent mille livres sterling; et le parlement ne lui en avait accordé que la moitié; il fit appeler le président, et lui dit: *Il faut que la proposition passe, ou la tête.* Les orateurs rivalisèrent de bassesse envers le Salomon, le Samson, l'Absalon anglais, envers le vainqueur du Gollath romain, et, chaque fois qu'ils prononçaient le mot de *très-sacrée majesté*, l'assemblée entière inclinait la tête. Désormais les taxes ou les dons gratuits selon la fortune de chacun furent accordés sans mesure; on contracta des emprunts, on altéra les monnaies, et la taxe personnelle, si odieuse, fut votée; enfin, tout ce que le roi avait emprunté, à partir de la trente et unième année de son règne, fut englouti dans une banqueroute scandaleuse.

Ce tyran monstrueux était l'homme le plus inconstant dans ses affections, et donnait au moins à ses victimes la consolation de le voir sacrifier ceux qui lui avaient servi d'instruments. Au

moment même où Anne de Boleyn, parée de riches atours, se réjouissait de la mort de Catherine, elle vit une demoiselle assise sur les genoux du roi. Henri VIII ne trouva rien de mieux, pour couvrir sa faute, que de feindre la jalousie, et de lui intenter un procès pour inceste et conspiration; Cranmer reçut l'ordre, sous peine de la vie, de la déclarer concubine, et Élisabeth bâtarde. 1536. Anne fut condamnée à périr par le feu ou la hache, selon le bon plaisir du roi, dont la clémence lui épargna le bûcher. Victime résignée, elle expla sans faiblesse la joie que lui avaient causée les infortunes de Catherine : *De simple particulière que j'étais, dit-elle, il m'a faite marquise, puis reine, et, ne pouvant m'élever davantage en ce monde, il veut m'envoyer sainte dans le ciel.* Elle répondit à ceux qui s'apitoient sur la souffrance que lui réservait le supplice : *Mon cou est tendre, et le bourreau très-exercé.*

Henri VIII s'habilla de blanc en signe d'allégresse, et Cranmer ayant déclaré « devant Dieu que ce mariage était sans valeur et nul, » il épousa le lendemain Jeanne Seymour. Le parlement déclara illégitimes les enfants nés d'Anne de Boleyn, et traitre quiconque dirait le contraire, en conférant au roi la faculté de disposer de la couronne à défaut d'héritiers mâles. 1537. Jeanne périt en donnant le jour à Edouard, et peut-être dut-elle à cette fin prématurée l'avantage d'échapper au supplice.

Anne de Clèves fut alors amenée au roi pour devenir sa femme; à ses yeux, elle n'était qu'une grosse cavale flamande, et, sans Cromwell, qui le détourna de ce projet, il l'aurait renvoyée, parce qu'elle ne savait ni l'anglais ni la musique. Ce Cromwell, qui, du métier de blanchisseur, avait pu s'élever à une telle omnipotence, était pour la noblesse un objet d'envie, d'exécration pour les catholiques et les protestants. Le dernier mariage, qu'il avait négocié, lui valut aussi la haine du roi; condamné pour cause de luthéranisme, et d'après le bill de conviction qu'il avait lui-même inventé, il fut envoyé au supplice sans inspirer de pitié à personne.

Le duc de Norfolk, qui avait contribué à sa perte, offrit sa nièce, Catherine Howard, à l'amour mobile du roi; le parlement lui demanda l'autorisation d'examiner la validité de son mariage avec Anne, le déclara nul, et Henri VIII épousa Catherine. 1540.

Quoique la reine n'eût ni la corpulence ni la majesté qui plaisaient au roi dans les femmes, il l'aimait pour son ingénuité; mais bientôt Cranmer lui fournit des preuves du contraire. Le parle-

ment la condamna comme coupable de lèse-majesté, et l'envoya à l'échafaud avec deux complices ; en outre, il déclara coupable de trahison celle qui à l'avenir épouserait le roi sans être immaculée, comme aussi quiconque, la sachant indigne de sa couche, ne la dénoncerait pas, et ceux qui l'auraient déshonorée. Henri VIII prit alors pour femme Catherine Parr, qui, reconnue luthérienne, n'échappa qu'avec peine au supplice.

1549.

Les autres parties du royaume éprouvaient aussi les effets de cette volonté de fer sous laquelle Henri VIII faisait tout plier. Originnaire du pays de Galles, il voulut réunir cette principauté à l'Angleterre ; il réussit, après avoir soumis les quarante et un seigneurs des Marches, qui exerçaient, comme indépendants, une juridiction particulière.

1556.

Lorsque Henri VIII fiança sa fille Marguerite à Jacques IV, roi d'Écosse, on lui exprima la crainte que l'Angleterre, par suite de cette union, ne devint un jour une province de l'Écosse : *Au contraire*, répondit-il, *c'est l'Écosse qui deviendra vassale de l'Angleterre*, et il prophétisa juste.

Écosse.
1613.

Après la bataille de Flodden, qui mit l'Écosse humiliée à deux doigts de sa perte, Jacques V régna (chose sans exemple) sous la régence de Marguerite Tudor, puis du duc d'Albany, qui continua la guerre contre Henri VIII. Jacques V, corrompu par une mauvaise éducation, devint un tyran, et résolut d'abaisser la noblesse avec l'aide du haut clergé, dont les goûts et les habitudes étaient tout à fait mondains. Patrice Hamilton introduisit dans le pays le luthéranisme, et fut, avec bien d'autres, un des martyrs de la nouvelle religion ; mais le sang versé accrut le nombre des prosélytes. L'un des plus célèbres fut George Buchanan, à la fois antiquaire, poète et historien ; à la suggestion du roi, il attaque les moines dans plusieurs satires ; mais arrêté comme hérétique, il s'enfuit à grand'peine. D'un côté, Jacques V restait fermement attaché aux catholiques ; de l'autre, Henri VIII voulait étendre en Écosse son despotisme religieux. Mais la faction française, ennemie de la servitude anglaise et fidèle au catholicisme, prévalait à la cour de Jacques V et dans tout le pays : *Il n'est pas jusqu'aux enfants*, écrivait sir George Douglas, *qui ne voulussent le lapider (Henri VIII), les femmes briser sur lui leurs quenouilles ; le peuple mourrait tout entier pour empêcher la réforme, et la plupart des nobles, ainsi que la totalité du clergé, sont contre lui.*

Henri VIII tenta, dans une conférence, de convertir Jacques V,

1542.
8 décembre.

et n'ayant pu réussir, il envahit l'Écosse. Il ne fut pas plus heureux avec les armes qu'il ne l'avait été avec les arguments; mais les nobles, irrités contre Jacques V, refusèrent de le suivre à la guerre; outre de cette défection, il mourut sept jours après la naissance de Marie Stuart. Le comte d'Aranda, déclaré régent, consentit au mariage de la jeune princesse avec Édouard, fils de Henri VIII; mais le primat Beaton fit évanouir ce projet, et s'appuya sur la France. Henri, pour ce motif, irrité contre cette puissance, fit assiéger et prendre Boulogne; qui lui fut laissée pour huit ans par le traité de paix.

1546

Il aurait voulu influencer sur les destinées de l'Europe à l'égal des deux grands princes ses contemporains; mais, ne pouvant y réussir, il s'en dédommagea en étendant chez lui son autorité hors de toutes limites. Édouard, son fils, atteignait à peine sa neuvième année lorsque le roi, se sentant près de sa fin, songea à lui assurer son héritage en se débarrassant de quiconque lui portait ombrage; en conséquence Thomas, duc de Norfolk, chef des catholiques en Angleterre, fut mis à mort; et Henri comte de Surrey, son fils, était destiné à le suivre, quand le roi cessa de vivre.

1547.
28 janvier.

On produisit, comme émané de lui, un testament d'une authenticité suspecte, par lequel il excluait ses filles de la succession si elles se mariaient sans le consentement d'un conseil de régence, qu'il instituait. Ce conseil était composé de seize membres, qui, créatures de Seymour, choisirent, pour être le protecteur et le représentant de la majesté royale, Édouard Seymour, duc de Somerset. Ce seigneur, après avoir écarté tous ceux qui le gênaient, s'empara de toute l'autorité; et, zélé luthérien, il fit élever, d'accord avec Cranmer, le jeune Édouard dans cette croyance. Les pouvoirs des évêques furent limités, et des visiteurs expédiés pour supprimer toutes les idolâtries; le droit d'instruire et de prêcher fut restreint à un petit nombre de personnes, le reste des biens ecclésiastiques pillé, et l'infailibilité théologique d'un roi de dix ans proclama des dogmes nouveaux. Les prêtres eurent la permission de se marier, le roi put nommer les évêques sans le concours des chapitres, et un nouveau catéchisme fut rédigé par Cranmer, artisan de ces innovations. Toute opposition était punie de l'emprisonnement. Le parlement effaçait du code pénal les nouveaux crimes de lèse-majesté imaginés par Henri VIII, et abolissait la puissance universelle qu'il s'était attribuée.

Édouard VI.

1548.

Thomas Seymour, grand amiral et frère du protecteur, avait épousé pour sa grande dot, la veuve de Henri VIII, lorsque son cadavre était à peine refroidi. Devenu veuf, il aspirait à la main d'Élisabeth, qui le voyait de très-bon œil. Certain que la régence lui refuserait son consentement, il ourdit des trames pour supplanter son frère; mais ses projets furent éventés, et le protecteur l'envoya au supplice.

1618.

Pendant ce temps, l'Écosse, où la réforme avait pénétré, était violemment agitée. George Wishart, précurseur des puritains, excita contre Rome non-seulement la populace, mais encore une foule de barons; le cardinal Beaton (de Béthune) le fit périr sur un bûcher; mais bientôt il fut assailli lui-même et mis en pièces. Le sang appela le sang; les supplices et les guerres se multiplièrent et devinrent atroces; la régente Marie de Lorraine, sœur des Guise, s'entendit avec la France, les novateurs avec l'Angleterre, et Somerset défit les Écossais à Pinkenolegh. Il voulait faire donner à Édouard la main de Marie Stuart; mais la mère de cette princesse l'envoya en France pour la soustraire à cette contrainte.

1646.

1649.

Ce mauvais succès, la négligence des conseillers du roi, qui plus occupés de leur propre agrandissement que du soin de l'État, laissaient le royaume s'affaiblir, enfin la cession de Boulogne à la France firent éclater le mécontentement contre Somerset. Jean Dudley, comte de Warwick, fomenta la haine publique, et le protecteur fut déposé, pour tomber plus tard victime d'une accusation de félonie.

1652.

Warwick, qui se mit à la tête des affaires sans prendre aucun titre, s'empara des principales seigneuries, se fit duc de Northumberland et marcha sans rival. Il vint en aide à Cranmer, qui travaillant avec une prudente lenteur au triomphe du luthéranisme, appelait en Angleterre des prédicants, au nombre desquels se trouvaient les Italiens Bernardin Ochino et Pierre Martyr Vermiglio, qui enseigna la théologie à Oxford. Martin Bucer de Strasbourg, pour rapprocher les différentes sectes anticatholiques, toujours en dissidence, fit rédiger une profession de foi en quarante-deux articles; elle niait la présence réelle, ne décidait rien sur la prédestination, croyait à la nécessité de la grâce, établissait la suprématie du roi et déclarait légitime la peine de mort ainsi que la guerre. On abolit ensuite le signe de la croix, l'extrême-onction, les prières pour les morts; ceux qui prirent leurs degrés dans l'université furent obligés de

juré qu'ils préféraient l'autorité des saintes Écritures au jugement des hommes, et (contradiction étrange) qu'ils acceptaient pour certains les articles publiés par l'autorité royale. Les lois ecclésiastiques subirent une réforme, on persécuta vivement les catholiques, et la liturgie fut renouvelée en entier.

Le nombre des pauvres avait augmenté. Les nouveaux propriétaires des biens enlevés au clergé, qui auparavant étaient cultivés moyennant de faibles redevances, exigèrent des fermiers un prix beaucoup plus élevé; les fermiers, à leur tour, pour diminuer leurs dépenses et se procurer des laines qui rapportaient beaucoup, convertirent les guérets en prairies. Des domaines étendus furent entourés de palissades et devinrent des parcs de chasse, ce qui obligea beaucoup de familles à abandonner les champs paternels. Une foule de journaliers restèrent sans salaire, tandis que les trésors de l'Amérique faisaient hausser le prix de toutes choses. Les mendiants, habitués à trouver leur subsistance chez les moines, se répandirent alors dans tout le royaume; afin de porter remède à ce mal, on décréta que quiconque resterait trois jours sans travailler, serait considéré comme vagabond, marqué de la lettre V sur la poitrine et donné au dénonciateur pour le servir deux ans comme *esclave*. Son maître n'était tenu de le nourrir que de pain et d'eau; il pouvait lui mettre au cou ou à la jambe un anneau de fer, et lui imposer toute espèce de travaux. S'il faisait une absence de quinze jours, il encourait la marque de la lettre S sur le visage, et devenait esclave pour toute sa vie; dans le cas de récidive, il était traité comme coupable de félonie. Ce décret insensé resta en vigueur pendant deux ans.

Édouard grandissait dans les idées d'un luthéranisme ardent; mais il avait une santé délicate. Encouragé par l'espoir de sa mort prochaine, le duc de Northumberland, dont les richesses étaient immenses, porta des regards ambitieux sur le trône; il lui représenta que les Anglais, malgré le testament de Henri VIII, ne reconnaîtraient jamais pour reines les deux princesses déclarées bâtarde, et que, d'un autre côté, Marie Tudor et plus encore l'héritière de l'Écosse se montraient zélées catholiques. Le roi fut donc amené à transférer la succession royale à Jeanne Grey, fille de Françoise Brandon, née de la princesse Marie, sœur de Henri VIII, et bonne luthérienne. Northumberland la fit épouser à lord Dudley, son fils, et, par la crainte ou les promesses, il détermina les grands à souscrire à ce nouvel acte

arbitraire , qui intervertissait l'ordre de succession : tant l'Angleterre s'était plongée dans l'esclavage en proclamant la liberté de croyance!

Édouard mourut à l'âge de seize ans ; on offrit alors la couronne à lady Grey, qui, dans une ignorance complète de la trame, s'évanouit de frayeur, et répondit par un refus. Le duc lui persuada qu'elle devait accepter ; le peuple, quoiqu'il improuvât l'usurpation par son silence, plaignait la douce et innocente victime qu'il voyait parée de la couronne. Northumberland avait cherché à surprendre Marie, et à la faire arrêter ; mais, avertie à temps, elle s'était enfuie. Bientôt elle réunit des forces, et, suivie de quarante mille volontaires, elle s'avança sur Londres, où elle entra avec Élisabeth. Aussitôt elle délivra le duc de Norfolk, resté prisonnier depuis le règne de son père, ainsi que plusieurs évêques. Un certain nombre de partisans de Northumberland obtinrent leur pardon ; mais Marie ordonna de faire le procès des autres . et l'envoya lui-même au supplice malgré ses lâches supplications.

Charles-Quint, qui avait protégé son enfance contre ceux qui voulaient la rendre luthérienne même par force, l'avait poussée à déployer cette justice rigoureuse ; mais il ne put obtenir d'elle la condamnation de Jeanne Grey, qui avait renoncé à son règne de neuf jours. Marie bannit alors de nombreuses superstitions qui s'étaient introduites dans le culte, et fit reparaitre à la cour le luxe et les ornements d'or, qui en avaient été proscrits ; cette réforme, jointe à la monnaie de bon aloi qu'elle fit frapper, lui concilia la multitude. Elle rétablit les évêques déposés, amena Élisabeth à faire abjuration, voulut être couronnée selon les rites catholiques, et fit valider de nouveau le mariage de sa mère avec Henri VIII ; enfin, elle remit les choses dans l'état où elles étaient à la fin du règne de ce prince, et annula les actes religieux passés pendant le règne d'Édouard VI.

Il s'agissait pour elle de se choisir un époux, et sa préférence se portait sur le cardinal Pool, issu d'un sang royal, zélé catholique sans être persécuteur ; sur son refus, Charles-Quint la décida à épouser Philippe II, son fils. Les puissances à qui cette union portait ombrage ourdirent des trames pour lui substituer Élisabeth, et les populations se soulevèrent, en haine des Autrichiens, contre une semblable alliance. Jeanne Grey, soupçonnée de tremper dans ces menées, fut envoyée au

Jeanne Grey.
1555.
6 juillet.

Marie la Catholique.

8 août.

supplice avec son mari, et Elisabeth arrêtée. Philippe II arriva sous ces funestes auspices pour se concilier les esprits; il buvait de la bière, trinquait avec les Anglais et affectait la popularité; vains efforts, il laissa bientôt percer l'orgueil de sa maison, les prétentions espagnoles et la froideur de son caractère.

Il commence une réaction de parti, sous le voile du catholicisme. Le cardinal Pool, venu en Angleterre avec le titre de légat, rebénit la nation et confirma le mariage de la reine, qui était odieux au pays; les deux chambres demandèrent à rentrer dans le sein de l'Église, à la condition que les détenteurs de biens ecclésiastiques ne seraient pas troublés, et le pape fut rétabli dans son ancienne juridiction sur l'Angleterre.

Marie avait délivré, avec Elisabeth, les autres prisonniers; mais cette indulgence fut de courte durée; les conseils de Gardiner, qui voulait se faire pardonner par un zèle excessif l'oscillation religieuse et politique dont il avait fait preuve sous les règnes précédents (1), la poussèrent dans la voie où elle mérita le surnom de Sanguinaire, elle autrefois si douce et si compatissante! Cranmer et d'autres novateurs avaient fait décréter, sous Édouard VI, que quiconque n'adopterait pas leur profession de foi serait traduit devant les cours ecclésiastiques, et que, si la résistance durait quinze jours, on le livrerait au bras séculier (2); ils avaient ainsi forgé des armes dont allait les frapper le parti contre lequel ils les avaient dirigées. Un grand nombre de prédicateurs furent brûlés vifs; le moine espagnol Alphonse de Castro, confesseur de Philippe II, s'éleva hautement contre de semblables procès, et obtint qu'ils fussent suspendus; mais une insurrection fournit un prétexte pour les reprendre, et, bien que le nombre en ait été exagéré par le parti qui triompha ensuite, les écrivains les plus modérés avouent que deux cents personnes environ, la plupart de la classe moyenne, périrent de la sorte. Cranmer avait été mis en liberté; le bruit s'étant répandu qu'il avait changé de croyance, il protesta du contraire et blasphéma même contre la messe, qu'il traita d'œuvre du démon; arrêté de nouveau, la peur le fit abjurer; enfin, conduit au bûcher, il renia le pape et les doctrines catholiques.

(1) Lingard cherche toutefois à l'en disculper.

(2) Voyez *Reformatio legum ecclesiasticarum*, tit. *De hæresibus et De judiciis contra hæreticos*.

Le cardinal Pœl fut promu à son archevêché; mais l'ordre de restituer les biens qui avaient appartenu au clergé souleva contre Marie plus de haine que son intolérance même. On fit Philippe II, qui n'aimait pas sa femme ou plutôt qui n'avait que de l'ambition, après avoir perdu l'espérance d'en avoir des enfants, retourna en Espagne et entraîna Marie dans une guerre funeste contre la France. Profondément affligée de la perte de Calais et de la retraite de son époux, la reine tomba dans la mélancolie et mourut de consomption. Ses nombreuses vertus ne purent lui faire pardonner une intolérance commune alors à tous les partis (1).

1588.
novembre.

Au moment de mourir, comme elle tremblait que son œuvre ne fût détruite, elle fit appeler sa sœur Elisabeth pour connaître ses sentiments; mais cette princesse, qui avait appris avec beaucoup de choses, l'art le plus nécessaire aux princes, celui de dissimuler, eut la prudence de se déclarer catholique. A peine sur le trône, et voyant le pape hésiter à la reconnaître fille légitime de Henri VIII, Marie Stuart, reine d'Écosse, lui dis-

Elisabeth.

(1) PATRICK FRASER TYTLER, prêtre presbytérien, a publié récemment un ouvrage destiné à réhabiliter la mémoire de Marie, sous ce titre : *England under the reigns of Edward VI and Mary, with the contemporary history of Europe, illustrated in a series of original letters never before printed, with historical introduction, etc.* On conçoit, en lisant les lettres de Marie qu'il reproduit, une toute autre idée de cette princesse que celle qui est généralement répandue. Aussi Tytler se montre-t-il convaincu « qu'elle était très-digne d'estime. » Voici en quels termes il parle d'elle :

« Avant d'épouser Philippe (à l'âge de trente-neuf ans), on ne peut lui adresser qu'un seul reproche, sa fidélité à la religion romaine. De là tout le mal qu'en ont dit Fox, Carte, Strype et tous les protestants ardents. Ses lettres, que je publie, pleines de bonté de cœur et de convenance, contrastent avec le pédantisme, l'affectation et l'obscurité du style d'Elisabeth. Nous appelons cependant l'une la *bonne Betti*, et sa sœur la *Sanguinaire*, surnoms bien mal appliqués. Après son mariage avec Philippe, il s'opéra dans le caractère aimable et confiant de Marie un changement graduel, dont on n'a pas examiné les causes. Son cœur tendre et affectueux était blessé de la froideur, de la négligence, de l'abandon dont était payé son attachement. Des espérances déçues, l'affection récompensée par l'ingratitude suffirent bien pour changer les plus heureuses dispositions, et la défiance, le dégoût, la tristesse pénétrèrent dans cette âme trompée. Elle laissa ses ministres s'opposer à la réforme; mais souvent elle se montra indulgente et charitable quand ils étaient inexorables et violents. »

L'auteur s'appuie sur des lettres d'où il résulte que Marie pardonna généralement à Elisabeth, coupable d'un crime capital, pour avoir trempé dans la conjuration de Wyatt. Le fait est qu'Elisabeth marchait avec la nation, et Marie en sens contraire. De là l'aurole à l'une, et l'infamie à l'autre.

puter la couronne, et Philippe II s'apprêta à ressaisir les rênes du monde, que son père avait délaissées, elle jugea nécessaire à sa propre liberté et à celle de son pays de se déclarer pour les protestants; elle mit les prisonniers en liberté, rappela les prédicants, prit pour chancelier Nicolas Bacon et, pour confident, Guillaume Cécil, l'un des plus habiles hommes d'État. Les actes du règne de Marie furent abolis, les annates, les dîmes et la puissance suprême restituées à la couronne, et des peines sévères portées contre quiconque soutiendrait la suprématie du pape ou nierait celle du roi. Sur neuf mille quatre cents bénéficiers, il n'y en eut que cent soixante dix-sept qui refusèrent le serment à cette croyance (1).

1556.

La *gouvernante suprême de l'Église* fut investie du droit de réprimer l'hérésie, de faire ou d'abroger les réglemens canoniques, de statuer sur les controverses de discipline, de régler la liturgie, de nommer aux évêchés et de confier l'exercice de l'autorité spirituelle à toute personne de son choix. Ainsi naquit la *haute commission*, qui exerça ensuite une juridiction nuisible à la liberté civile, et ne différa point du saint-office, puisque les juges devaient faire leur enquête « par tous les modes et moyens qu'ils pourraient imaginer. » L'Église *anglicane* fut alors définitivement établie selon les dogmes calvinistes, mais avec l'ancienne hiérarchie et le gouvernement des évêques, qui convenait à l'aristocratie du pays et au despotisme des Tudors. Les biens rendus au clergé furent repris, les images abolies, les prêtres autorisés à se marier, et les articles de la profession de foi réduits à trente-neuf.

1559.

Confession
anglicane.

Comme l'Église catholique, la communion anglicane reconnaissait un seul Dieu en trois personnes, croyait que le Fils revêtit la nature humaine, s'offrit en sacrifice pour les péchés de l'homme originel et actuel, et que l'homme ne peut être sauvé qu'en son nom; elle admettait également les trois symboles, et révérait les saintes Écritures, comme étant la véritable parole de Dieu. Mais elle déclarait apocryphes plusieurs livres sacrés, et soutenait que toutes les doctrines enseignées par le Christ et ses apôtres étaient contenues dans l'Écriture sainte; l'Église catholique, au

(1) CAMDEN, *Annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elisabeth*; Londres, 1675.

MADAME DE KÉRALIO, *Hist. d'Élisabeth, reine, d'Angleterre*; Paris, 1786-1788.

contraire, croit que plusieurs choses, comme le baptême des enfants et l'obligation d'observer le dimanche, ont été enseignées par le Christ et ses apôtres sans avoir été enregistrées dans l'Écriture; la tradition seule les aurait transmises. Toutes deux convenaient que l'Église possède le droit de décréter les rites et les cérémonies, outre l'autorité pour décider dans les controverses de foi; mais les trente-neuf articles semblaient, à force de restrictions, annuler cette autorité, puisque l'Église ne pouvait statuer que sur ce qui est contenu dans les saintes Écritures; bien plus, afin de se réunir en conclave, il fallait les ordres ou la volonté des princes, et, réunie, elle était sujette à l'erreur qu'elle n'avait pas même évitée.

Toutes deux réclamaient également la vocation et la mission pour leurs ministres, et confiaient le gouvernement de l'Église aux évêques, comme à l'ordre le plus élevé dans la hiérarchie. L'ancienne Église n'admettait aucune autorité ecclésiastique chez le prince comme prince, et reconnaissait dans l'évêque de Rome, comme successeur de saint Pierre, une prééminence d'honneurs et de juridiction sur toute l'Église. La nouvelle lui refusait toute juridiction dans le royaume, et considérait le souverain comme chef suprême, même dans le gouvernement ecclésiastique.

Toutes deux enseignaient que la justification des pécheurs ne peut s'acquérir ou se mériter par aucun effort naturel, et qu'elle est accordée gratuitement par les seuls mérites de Jésus-Christ; mais l'une invoquait la justification par la foi seule, tandis que l'autre exigeait, conjointement avec la foi, l'espérance et la charité.

Elles convenaient que les sacrements sont des signes efficaces de la grâce, par laquelle Dieu opère en nous invisiblement; mais ils étaient réduits à deux par les trente-neuf articles, le baptême et l'eucharistie. Quant à la dernière, les réformateurs anglais enseignaient que, dans ce sacrement, le corps de Jésus-Christ n'est donné, pris et mangé que d'une manière céleste et spirituelle, et les catholiques d'une manière réelle, bien que spirituelle et sacramentelle. Les premiers déclaraient que la doctrine de la transsubstantiation ne pouvait être prouvée par les paroles de l'Écriture, et qu'il fallait administrer la communion aux laïques sous les deux espèces, conformément à l'institution et au commandement du Christ. La messe fut déclarée une invention impie, parce qu'il ne saurait y avoir d'autres sacrifices pour le péché que celui qui a été offert sur la croix; enfin les doctrines du purgatoire, des indul-

gences, de la vénération et de l'adoration des reliques ou des images et de l'invocation des saints furent condamnées, quoiqu'en termes généraux et sans explication (1).

Comme il n'était plus possible alors de former des prêtres catholiques en Angleterre, des séminaires furent institués au dehors, surtout à Rome; malgré les persécutions d'Élisabeth, il en sortait des missionnaires qui se rendaient en Angleterre, où pénétrèrent aussi les jésuites, dont la hardiesse s'accrut quand de nouvelles lois d'une extrême sévérité aggravèrent le danger. L'Anglais Edmond Campian, de cette compagnie, vint dans l'île, et publia qu'il lui était interdit de se mêler des affaires temporelles, mais que les jésuites avaient fait serment d'employer tous leurs efforts et de donner même leur sang pour ramener l'Angleterre à la vraie foi. Des visites rigoureuses et réitérées, qui troublaient la paix domestique des personnes soupçonnées, firent découvrir à la fin la retraite de Campian; deux fois il fut étendu sur le chevalet, et la reine elle-même l'interrogea lors de son jugement, où l'on reconnut qu'il joignait la sagesse à la modération; mais, peu après, elle inventa une conspiration (expédient auquel elle recourut quelquefois), et l'envoya au supplice avec douze autres.

Élisabeth, pour couvrir ses attentats à la liberté de conscience, alléguait que les jésuites, contre lesquels elle avait institué une commission suprême, intriguaient pour soulever le pays et le livrer aux étrangers; comme ils protestaient que leurs intentions étaient purement religieuses, les inquisiteurs, peu satisfaits, exigeaient d'eux des explications précises: ils leur demandaient si la bulle pontificale qui déclarait Élisabeth déchue était légitime, si elle obligeait les Anglais, et comment ils se comporteraient si le pape les déliait du serment de fidélité. Les jésuites répondaient qu'ils voulaient rendre à César ce qui était à César, réponse qui était considérée comme un aveu, et les prisons se remplissaient. Les descriptions des supplices usités alors en Angleterre n'ont rien qui leur soit comparable dans l'histoire de l'inquisition espagnole.

Les bourreaux et la prison étaient les arguments de la nouvelle croyance. Le fait de célébrer une messe était puni d'une amende de deux cents mares (10,878 fr.) et d'une année d'emprisonnement; il en coûtait cent mares et une année de prison pour l'avoir entendue, et vingt livres sterling si l'on avait manqué pendant un mois de suivre la chapelle anglicane. Ce dogme, que

(1) LINGARD, tome VII, note N.

« la reine était le chef de l'Église, et son devoir d'extirper l'erreur, d'exclure du bercail du Christ les hérétiques, pour qu'ils ne corrompissent pas les autres, » fit porter jusqu'à cinquante mille personnes sur les listes des suspects. On fouillait les maisons et les individus pour découvrir des livres ou des calices; on outrageait la pudeur, et la torture était prodiguée. La chambre étoilée, bien plus rigide que l'index de Rome, veillait attentivement sur la presse; il défendait d'établir des imprimeries hors de Londres, à l'exception d'une à Cambridge et d'une autre à Oxford; rien ne devait être imprimé sans l'assentiment du conseil, et les officiers de la couronne pouvaient saisir les ouvrages dans l'atelier et briser les presses.

Le temps même ne ralentit pas la persécution contre les catholiques. Philippe Howard, premier pair du royaume, et de favori de la reine, tombé dans sa disgrâce, fut chassé de la cour. Sur la nouvelle qu'il avait abjuré le protestantisme, elle le fit arrêter et détenu prisonnier pendant onze ans, sans lui laisser voir une seule fois ses enfants ni ses parents; il fut enfin envoyé à la mort, comme coupable d'avoir désiré le triomphe de la flotte invincible.

Le parlement considéra comme félonie l'acte de recevoir des bulles du pape ou des rosaires et des *Agnus Dei*. On fit même la proposition que tout sujet anglais, arrivé à un certain âge fût tenu de se conformer au service divin établi et de recevoir la communion sous la forme nouvelle; mais le bill fut rejeté, grâce aux nouvelles sectes qui avaient surgi, notamment celles des puritains.

Un certain nombre de réformés qui, sous le règne de Marie la Catholique, avaient émigré en Allemagne et en Suisse furent scandalisés à leur retour de voir dans les églises des vases, des images et des ornements; ils trouvaient surtout extraordinaire que des évêques, inconnus aux premiers chrétiens, occupassent un siège au parlement. En conséquence, ils voulurent avoir des églises particulières, et soutinrent que le droit de régler les croyances et les cérémonies n'appartenait pas au roi, mais à chaque communauté de fidèles; que tout ministre pouvait dire les prières comme il l'entendait. Du reste, ils excluaient les cérémonies dont l'Église accompagne les actes solennels de la vie, ainsi que l'ordination des évêques.

Ces puritains, appelés aussi *non-conformistes*, étaient odieux à la reine, parce qu'ils combattaient sa suprématie; elle prohiba

donc leur culte et les persécuta plus encore que les catholiques ; mais les nombreux partisans qu'ils avaient dans les communes l'empêchèrent de les chasser.

Par politique et religion , Élisabeth soutint les huguenots en France et dans les Pays-Bas ; elle eut pour antagoniste perpétuel Philippe II, à qui elle fit la guerre en Portugal, en Hollande, en France, en Écosse, en Amérique ; elle tenta même de *réduire l'Espagne par famine*, en empêchant tous les navires d'y aborder.

Son règne fut en réalité l'un des plus illustres et des plus heureux. Contrainte , par la guerre avec l'Espagne, de se fortifier sur les mers, elle expédia en Amérique des vaisseaux qui commencèrent à fonder la puissance maritime de l'Angleterre. Hawkins , Drake , Cavendish , Walter Raleigh (1) multiplièrent les découvertes, tandis qu'en Europe les relations avec les autres États s'étendaient et se consolidaient.

Alors l'industrie du fer, qui devait devenir une des plus importantes, commença à se développer. On fouilla sans relâche les entrailles de la terre ; mais la grande quantité de bois qu'il fallait consumer soulevait des plaintes , et des lois prohibèrent l'établissement de nouveaux ateliers dans les comtés. Cependant on sentait si bien l'importance de cette fabrication, qu'on alla jusqu'à proposer de réduire en forêts toute la surface de l'Angleterre. Les fonderies furent transportées en Irlande, où le bois se trouvait en abondance ; enfin , on s'avisa d'employer le charbon de terre pour combustible ; mais le peuple détruisit les appareils de cette industrie inconnue, qui plus tard devait être pour l'Angleterre la cause d'une vie nouvelle et d'un nouveau martyre.

Le peuple était content, le parlement docile, les finances prospères, l'agriculture florissante ; un grand nombre de manufacturiers flamands vinrent fabriquer en Angleterre ce que les Anglais tiraient auparavant du dehors ; on y construisit les bâtiments, qu'on était dans l'habitude d'acheter à l'Italie ou aux villes hanséatiques. Iwan IV, czar de Russie, accorda aux Anglais le privilège de trafiquer dans ses États, d'où ils se rendirent, par la mer Caspienne, jusqu'en Perse et en Boukharie ; ils fondèrent en Turquie d'autres établissements, et firent tomber le monopole hanséatique. La condition des serfs, à qui l'on offrit les moyens de se racheter, devint meilleure. On porta quelque

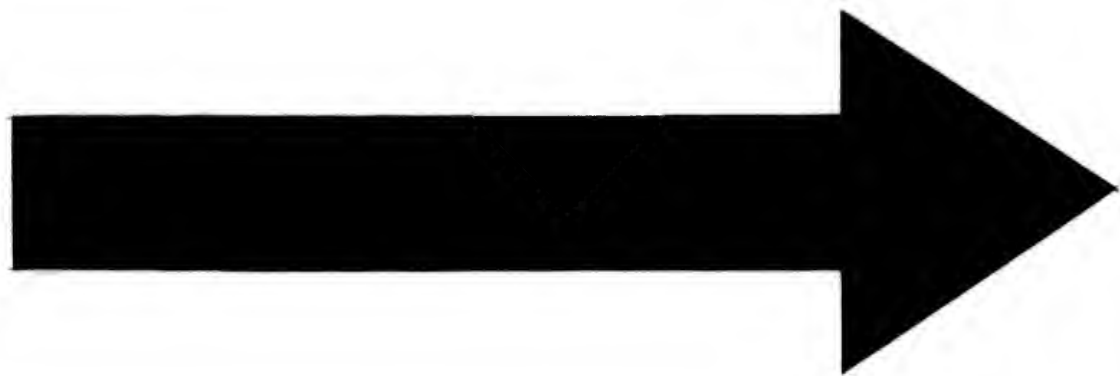
(1) Voy. tome XIII.

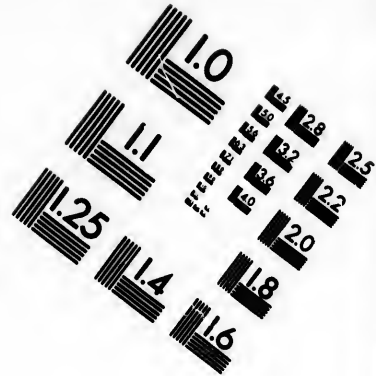
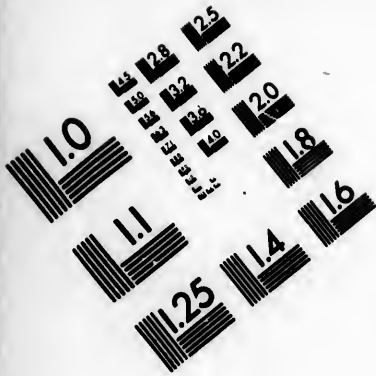
remède à la mendicité, qui s'était accrue par l'abolition des monastères, au moyen de la taxe des pauvres, aumône officielle, faite sans charité et reçue sans gratitude. Thomas Gresham, fondateur de la bourse de Londres, persuada aux négociants de prêter à l'État, qui, dispensé par ce concours de subir les intérêts énormes exigés par les banquiers d'Anvers, acquit de l'indépendance. Il ne faut donc point s'étonner si Élisabeth excita tant d'enthousiasme; ainsi un puritain condamné à perdre la main droite élevait son chapeau avec la gauche en criant : *Vive la reine!*

Lors de l'invasion tentée par Philippe II avec la flotte invincible, Élisabeth demanda au maire de Londres quelles étaient les forces que le pays sentirait à fournir pour la défense du royaume; il lui répondit : *Fixez vous-même le contingent que vous désirez*; elle demanda quinze vaisseaux et cinq mille hommes. Alors les bourgeois de Londres prièrent Élisabeth « d'accepter, comme témoignage de leur loyal et parfait dévouement à la reine et au pays, dix mille hommes et trente vaisseaux amplement approvisionnés.

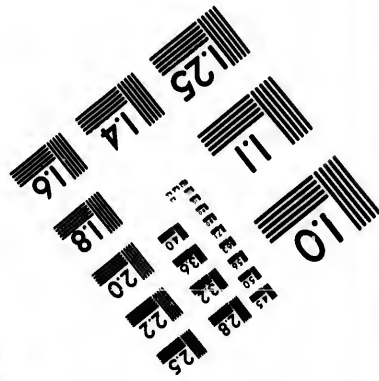
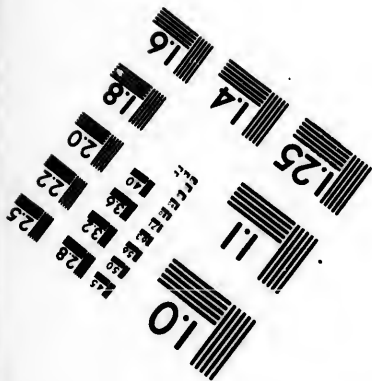
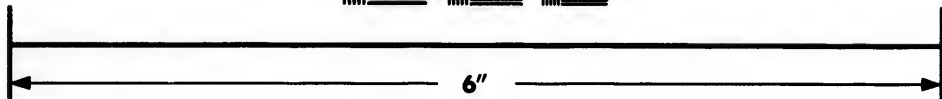
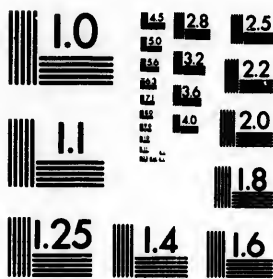
Malheureusement, l'introduction de la réforme avait amené la nécessité de la tyrannie, qui fut aussi absolue en Angleterre que chez les Turcs (1), puisque le souverain pouvait tout faire, sauf décréter les impôts. Élisabeth convoqua et cassa le parlement à son gré; lors de la clôture de la session de 1584, elle déclara que « faire des observations sur le gouvernement ecclésiastique, c'était se rendre coupable de calomnie contre la reine, attendu qu'étant constituée par Dieu chef suprême de l'Église, il ne pouvait s'y introduire ni hérésie ni schisme que par sa négligence ». Elle accordait le monopole de certaines marchandises : ces privilèges amenaient un tel renchérissement qu'elle fut obligée de les abolir; elle pouvait destituer selon son bon plaisir les juges du rang le plus élevé; quant aux magistrats inférieurs, ils furent définis dans le parlement « des animaux qui, pour une demi-douzaine de poulets, disposeraient d'une demi-douzaine de lois judiciaires ». La reine acceptait elle-même des cadeaux, et laissait les dames, les courtisans s'immiscer dans les affaires qui étaient du ressort de la justice. Guidée par une politique perfide, elle encouragea la piraterie, soutint les rebelles dans dif-

(1) « Peut-être n'a-t-il manqué aux Anglais que trois Élisabeth pour être les derniers des esclaves. » RAYNAL.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

44 28 25
38 32 22
36 20
18

11
01

férents pays, et se livra souvent à des vengeances impétueuses ou secrètes (1).

Beaucoup de princes ambitionnaient sa main ; mais Elisabeth, ne voulant pas se donner un maître, préférait changer souvent d'amant. Cependant Robert, lord Dudley, plus tard comte de Leicester, homme abject et médiocre ; qui passait pour avoir tué sa femme afin d'épouser la reine, la gouverna pendant trente ans ; il n'avait aucune habileté, mais il savait se faire complice de ses crimes. Ce fut lui qu'Élisabeth envoya dans les Pays-Bas quand ils réclamèrent des secours ; ce fut encore lui qu'elle récompensa par le titre de lord lieutenant d'Angleterre et d'Irlande, lorsque la flotte invincible fut dispersée par la tempête. Elle repaissait d'espérances d'autres prétendants par vanité afin d'être courtisée, et par politique afin de s'assurer leur zèle. Comme elle se montrait avide de louanges, on l'en accablait : quoiqu'elle ne fût ni charmante ni pudique, Shakspeare l'appelait la *belle Vestale* ; Spencer la célébrait dans la *Reine des Fées* ; Henri IV la proclamait plus attrayante que sa Gabrielle ; Raleigh se concilia sa faveur en étendant son riche manteau sous ses pieds, pour qu'elle ne les salt pas dans la boue. Les terres nouvelles découvertes en Amérique reçurent, en son honneur, le nom de Virginie. Le comte d'Essex et sir Charles Blount échangèrent un cartel à cause d'elle, et, bien qu'elle comptât alors cinquante-six ans, elle fut enchantée que « ses charmes fussent cause de leur querelle ». Enfin, en 1593, une proclamation annonça à ses sujets que les portraits, qui avaient paru jusqu'alors ne rendaient pas justice à l'original, et défendit la vente des copies qui ne seraient pas faites d'après celui que le conseil d'État avait commandé (2).

(1) LINGARD (livre VIII) nous a retracé longuement le caractère de cette reine.

(2) Élisabeth avait soixante-sept ans lorsque le jeune comte d'Essex, son favori, lui écrivait en ces termes : « J'espérais pouvoir ce matin, de bonne heure, charmer mes yeux de la beauté de votre majesté.... Que le divin pouvoir de votre majesté ne soit pas plus obscurci que votre beauté, qui a rempli le monde de splendeur ! » Raleigh lui écrivait peu auparavant : « Comment aurait-il pu jamais vivre loin d'elle, lui, accoutumé à la voir chevaucher comme Alexandre, chasser comme Diane, marcher comme Vénus, tandis qu'un doux zéphyr bouclait sa belle chevelure autour de ses blanches joues, comme il eût fait à une nymphe ; à la contempler tantôt assise sous l'ombrage comme une déité, tantôt chantant comme un ange, tantôt jouant du luth comme Orphée ? »

Si, comme le soutenaient les catholiques, le divorce de Henri VIII avec Catharine, et son mariage avec Anne de Boleyn avaient été des actes illégitimes, Elisabeth était bâtarde, et la couronne appartenait à Marie Stuart, reine d'Écosse. Cette princesse avait été élevée en France par les ducs de Guise, ses oncles, dans la culture des arts et des lettres; elle soutint même, dans une thèse publique en latin, que la littérature ne messied point aux femmes. Mariée au dauphin, elle prit, à la mort de Marie la Catholique, le titre de reine d'Angleterre. Elle était donc à la fois l'espoir des catholiques et le nœud des intrigues de leurs ennemis; de là la haine d'Elisabeth. L'histoire de la rivalité de ces deux femmes, l'une légère, passionnée, violente, inconsidérée, l'autre habile, jalouse, perfide, sanguinaire, toutes deux coupables, toutes deux de mœurs peu sévères, n'est que la révélation extérieure de la lutte entre la ligue catholique, qui voulait recouvrer l'Écosse, et la faction protestante, qui s'efforçait de la lui arracher. Représentantes de deux partis, elles furent tour à tour exaltées et rabaisées; mais la justice tardive de l'histoire, laissant à l'écart les sympathies et les haines, n'a pas moins de blâme pour la victime que pour son bourreau.

Après la mort du primat Beaton, la réforme avait fait des progrès en Écosse, où elle se montra nue et armée comme les montagnards du pays; la régente, bien que sœur des Guise, fut réduite à dissimuler. Les principaux seigneurs, notamment les comtes d'Argyle et de Morton, organisèrent la *Congrégation de Jésus* par opposition à celle de *Satan*, c'est-à-dire aux catholiques. Se confiant en Elisabeth, qui bouleversait le pays pour s'en rendre maîtresse ou du moins le ruiner, ils excitèrent les habitants à rompre toutes relations avec Rome; ils étaient poussés dans cette voie par Jean Knox, véritable fondateur de l'Église réformée en Écosse, et revenu de son exil à Genève. Cet homme violent, mais désintéressé, également insensible à la crainte et à la flatterie, d'un calme aussi inébranlable avec les femmes les plus séduisantes qu'en face des cavaliers armés, entretenait des relations avec tout le Nord et partout où Rome avait des ennemis.

Animés par les déclamations de Knox et l'opposition de la régente, les protestants commencèrent à sévir contre l'ancien culte; cités à comparaître par la régente, les prédicants se présentèrent en si grand nombre qu'elle dut les prier de se disperser. Après qu'ils se furent rendus maîtres de Perth et d'Édim-

Marie Stuart.

1508-1572.

1560.

bourg, une assemblée condamna; dans cette dernière ville, la religion catholique, dont elle traitait les sectateurs de larrons, de traîtres, d'assassins; on abolit le culte et les juridictions, et la foi nouvelle fut imposée sous menace de peines sévères et même de mort. C'était ce mélange des doctrines calvinistes, dont nous avons déjà parlé, avec un système ecclésiastique; dit des presbytériens, parce qu'il excluait toute hiérarchie et l'intervention du chef de l'État. Knox fit le *premier livre de discipline*, liturgie qui avait beaucoup de rapport avec celle de Genève; il proposa d'appliquer les biens ecclésiastiques aux ministres du culte réformé; mais les nobles et les prélats, qui se les étaient appropriés, le traitèrent de fou et de visionnaire. On accueillit mieux la proposition de détruire les monuments de la papauté, et chacun à l'envi se mit à voler, briser, fouiller les tombeaux.

Marie Stuart protesta contre ces actes, et les Guise, qui entretenaient de l'espoir d'occuper le trône d'Angleterre, réunirent des troupes en Écosse; mais les désastres qui les assaillirent en France, la mort de la régente et les secours qu'Élisabeth fournissait aux *congrégationistes*, lui firent comprendre qu'elle devait songer à garder son royaume plutôt qu'à enlever celui d'un autre; elle déposa donc le titre de reine d'Angleterre. La mort de son jeune mari lui enleva l'espoir d'être reine de France; au lieu de dominer dans la cour, la plus splendide, elle se trouva réduite à s'ennuyer à Reims, délaissée par les courtisans, mal vue par Catherine de Médicis et négligée par le cardinal de Lorraine, occupé de conserver un pouvoir que la guerre civile rendait en péril.

1561.

Ce fut alors que le parlement d'Écosse demanda son retour. Quoiqu'elle éprouvât une vive répugnance à se mettre entre les mains de ces furieux, elle s'embarqua, et passa du théâtre de ses triomphes sur celui de ses malheurs.

On mit à la voile (raconte Brantôme, qui faisait partie de sa suite), et Marie, sans s'inquiéter d'autre chose, appuya ses bras sur la poupe de la galère; commençant à verser des larmes, elle jetait ses beaux yeux sur le port et les lieux qu'elle venait de quitter, et répétait souvent ces tristes paroles: *Adieu, France! adieu, France!* Elle resta ainsi cinq heures, jusqu'à ce que la nuit vint; on lui demanda si elle ne voulait pas s'ôter de là et prendre quelque nourriture. A cela, redoublant de larmes, elle s'écria: « C'est maintenant, chère France, c'est maintenant que je te perds tout à fait de vue; la nuit ténébreuse est ja-

« louse du plaisir que j'éprouvais à te regarder tant que je
« pouvais, et jette ce voile noir sur mes yeux pour me dérober
« ce bonheur. Adieu donc, ma chère France; plus ne te reverrai,
« plus jamais! » Elle se retira en disant qu'elle avait fait le
contraire de Didon, laquelle regardait continuellement sur la
mer après le départ d'Énée, tandis qu'elle-même tenait toujours
ses yeux sur la terre. Elle voulut se coucher sans rien manger
qu'une salade, et ne descendit pas dans la chambre de poupe;
on lui dressa son lit sur le haut de la poupe. Elle reposa peu,
ne cessant de soupirer et de répandre des larmes; elle com-
manda au timonier de la réveiller sans aucune crainte à la pointe
du jour s'il apercevait encore la terre de France. La fortune la
favorisa; car le vent s'étant calmé, il fallut recourir aux rames,
et l'on fit peu de chemin cette nuit, de sorte qu'à l'aube la France
apparut encore. Le timonier ayant obéi à ses ordres, elle se
dressa sur son lit et se mit à contempler la France tant qu'elle
put; mais la galère en s'éloignant fit évanouir cette joie, et
Marie ne vit plus l'heureuse terre; alors elle répéta ses paroles :
Adieu, France; je crois que plus ne te reverrai. Elisabeth, qui
détestait en elle la beauté non moins que ses prétentions à la
couronne, lui refusa un sauf-conduit, et chercha à la sur-
prendre; Marie Stuart parvint cependant à toucher le rivage
écossais.

Les applaudissements qui l'accueillirent, l'admiration dont
elle fut l'objet pour ses grâces, son esprit, sa beauté, la com-
passion inspirée par le double deuil dont l'entourait la mort de
son époux et de sa mère, ne lui dérobèrent que pour un moment
ses misères et celles des autres; car, au milieu des allégresses
sauvages qui fêtèrent sa présence, elle aperçut les profondes et
incurables plaies d'un pays où elle arrivait haïe par de nom-
breux ennemis et trahie par Murray, son frère naturel. Marie
Stuart venait au combat avec les armes du midi, la beauté,
les séductions, les arts, l'éloquence, les larmes; elle possédait
les artifices des Guise, mais avec cette différence qu'elle s'aban-
donnait à la passion, séduisante et séduite, entraînant et en-
traînée. Elle toléra les protestants, mais ils lui firent un crime de
suivre la religion de ses aïeux, n'admettaient pas qu'il pût rester
à l'idolâtre aucune autorité, même civile, et répandaient à foison
des emblèmes, des allusions à des faits bibliques où l'idolâtrie est
châtée. Knox, qui soufflait le feu, avait lancé du haut de la
chaire, à la mort de François II, des imprécations, et écrit con-

tre le gouvernement des femmes ; dans les entretiens imprudents que Marie lui accorda, il devint plus hardi (1).

Elle cherchait pourtant, dans son affabilité bienveillante, à

(1) Knox raconte en ces termes son entretien avec Marie Stuart presque au moment de son retour (*Hist.*, p. 311-315) :

« Votre ouvrage contre le gouvernement des femmes, lui dit la reine, est dangereux et violent ; il arme nos sujets contre nous, qui sommes reine. Vous avez commis une erreur et un péché contre l'Évangile ; qui ordonne obéissance et bienveillance. Soyez donc plus charitable dorénavant envers ceux qui ne pensent pas comme vous.

« Madame, si foudroyer l'idolâtrie et soutenir la parole de Dieu est encourager la rébellion, je suis coupable ; mais si, comme je le pense, la connaissance de Dieu et la pratique de l'Évangile conduisent les sujets à obéir au prince du fond du cœur, qui peut les en blâmer ? Mon livre est l'expression d'une opinion personnelle ; il ne regarde pas précisément la conscience, il ne contient pas de principes impérieux ; quant à moi, tant que les mains de votre majesté seront pures du sang des saints, je vivrai tranquille sous votre loi. En fait de religion, l'homme n'est pas tenu d'obéir à la volonté du prince, mais à celle de son créateur. Si au temps des apôtres tous avaient été contraints de suivre la même religion, où en serait le christianisme ?

— « Les apôtres ne résistaient pas.

— « Ne pas obéir est résister.

— « Ils ne résistaient pas avec l'épée.

— « Parce qu'il n'en avaient pas le pouvoir. »

Alors Marie se leva en s'écriant avec plus de force : « Vous prétendez donc que les sujets peuvent résister aux rois ?

— « Sans aucun doute, s'ils passent les limites. Tout ce que la loi nous demande, c'est de vénérer le roi comme un père ; or, si un père tombe dans la frénésie, on le renferme. Quand le prince veut égorger les fils de Dieu, on lui enlève son épée, on lui lie les mains et on le jette en prison, jusqu'à ce qu'il ait recouvré la raison. Ce n'est pas là désobéissance envers la parole de Dieu, c'est au contraire lui obéir. »

Marie resta quelque temps silencieuse et effrayée ; puis elle reprit : « Eh bien, je le vois, mes sujets vous obéiront, et non à moi ; ils feront ce que vous commandez, et non ce que j'aurai résolu, et moi je devrai faire ce qu'ils m'auront ordonné, et non ordonner ce qu'ils doivent faire.

— « Dieu m'en préserve ! Mon unique désir est que les princes et les sujets obéissent à Dieu. Sa parole dit que les rois sont les pères nourriciers, et les reines les mères nourricières de son Église.

— « Sans doute ; mais votre Église n'est pas celle dont je veux être la mère et la nourrice. Je défendrai l'Église romaine, l'Église véritable de Dieu. »

Ces paroles imprudentes firent éclater l'indignation de Knox, qui répartit : « Votre volonté, madame, n'est pas la raison. La prostituée romaine est déçue, polluée, dégradée.

— « Ma conscience me dit le contraire.

— « Votre conscience n'est pas éclairée. »

Knox prit congé de la reine, et retourna dire aux protestants : « Il n'y a rien à espérer de cette femme, pleine d'astuce et de hauteur. »

captiver les cœurs et à rétablir l'ordre; pour se réconcilier avec Élisabeth, elle renonça définitivement au titre de reine d'Angleterre; mais Élisabeth refusa de s'aboucher avec sa belle rivale, et se mit à intriguer pour entraver le choix que Marie Stuart voulait faire d'un nouvel époux : elle élevait des obstacles contre tous ceux qu'on proposait, et finit par lui offrir Leicester, son propre favori. Par affection et politique, Marie se déclara en faveur de lord Henri Stuart, comte de Darnley, qui avait des droits aux couronnes d'Écosse et d'Angleterre. Cette union déplut à tous, et lui devint fatale. Les prédicants vomirent des imprécations contre ce garçon méprisables et méprisé; Élisabeth ne voulut pas le reconnaître. Le comte de Murray, qui ne cessait de tendre dans l'ombre des embûches à sa sœur, ourdit une trame pour enlever son époux; mis hors la loi pour cette tentative, il se réfugia en Angleterre.

Darnley avait de la beauté, et rien de plus; buveur, incapable, avide de vengeance contre ceux qui s'étaient déclarés ses adversaires, les honneurs que lui prodiguait celle qui l'aimait ne pouvaient lui suffire. Marie, bientôt rassasiée de cette beauté sans intelligence, de cette jeunesse sans héroïsme, lui retira sa confiance pour l'accorder à d'autres, et surtout au Piémontais David Rizzio, personnage adroit, mais dont l'âge et la laideur écartaient les soupçons. Les ennemis de la reine inspirèrent à Darnley de la jalousie et le désir de régner seul. Élisabeth dirigea la trame qui devait faire dominer Murray sous le nom de cet insensé. Knox, interrogé sur la conspiration, répondit qu'il était bien de sauver l'Église de Dieu au prix du sang d'un idolâtre : Rizzio fut massacré aux pieds de la reine, alors enceinte de sept mois. Le coup fait, l'assassin se versa à boire, vide le verre, et dit à Marie : *C'est votre époux qui a fait tout cela. — Ah! s'il en est ainsi, s'écrie-t-elle, adieu les larmes; songeons à la vengeance!* Aussitôt elle reprend l'énergie qu'elle retrouvait dans les périls, s'enfuit en entraînant avec elle son mari, comme pour l'arracher à ses lâches complices, et revient avec des troupes sur Édimbourg, pour punir les assassins, qui se réfugiaient en Angleterre. Marie est encore une fois reine des Écossais, et l'assassinat conduit par Élisabeth reste sans fruit.

Darnley lui jura qu'il était innocent; mais on montra à Marie sa signature apposée à côté de celle des conjurés; dès lors pouvait-elle aimer ce misérable? Elle s'entoura de personnes qui le haïssaient; Murray et d'autres auxquels elle avait pardonné

1568.

1566.
5 mai.

formèrent le complot de le tuer comme tyran et imbécille ; Marie connut leur projet. Darnley n'assista point au baptême de Jacques, son fils, et forcé par le mépris et l'abandon, il se retira à Glasgow. Sur la nouvelle qu'il était atteint de la petite vérole, la reine accourut auprès de lui, le soigna, et leur affection se ranima. Murray, dont la perte aurait été le résultat et le gage de leur réconciliation, se hâta d'exécuter son ancien projet, de concert avec le comte de Morton, chancelier, et avec Bothwell, amiral héréditaire d'Écosse, seigneur très-puissant ; Marie l'aimait comme son protecteur fidèle ; mais il était couvert de dettes, dévoré d'ambition et coupable de félonie. Un soir que la reine était au bal, la maison qu'elle avait assignée pour demeure à son époux sauta en l'air (1). Marie, quoiqu'il paraîsse qu'elle était complice, jura d'en tirer vengeance ; mais Murray et les prédicants, afin de se sauver eux-mêmes par la ruine de la reine idolâtre, détournèrent les soupçons sur elle et Bothwell. L'amiral d'Écosse, accusé, comparut au milieu de quatre mille gentilshommes, monté sur un cheval que lui avait donné Marie et qui avait appartenu à Darnley ; personne n'osa se porter partie contre lui, et les jurés le renvoyèrent absous.

Mais un cri d'horreur s'éleva partout contre l'adultère, la meurtrière, l'infâme ; Marie, qui savait ce que l'on disait d'elle, feignit de croire Bothwell innocent et calomnié par la haine qui poursuit toujours les favoris. Bothwell songeait depuis quelque temps à se soustraire à ses créanciers, et dans ce but il mit tout en œuvre pour obtenir la main de Marie. Elle refusa d'abord ; comme ministre, Bothwell lui fit casser tous les actes contraire à la religion réformée, et cette conduite lui valut la

(1) Marie épousa ensuite Bothwell. Il existe douze lettres d'amour adressées à ce seigneur et douze sonnets de la main de la reine ; d'où l'on est parti pour la déclarer complice de l'assassinat de son mari. La plupart des historiens ont adopté cette version, surtout les protestants, et notamment Hume. Robertson n'ose condamner en elle qu'un aveuglement excessif. Mais on a découvert que les sonnets avaient été composés par Buchanan, et les lettres par Maitland, l'un des conjurés, qui contrefit l'écriture de la reine, dont l'innocence est prouvée par les circonstances du fait.

Voyez : GOOBAL, *Examination of the letters supposed to be written by Mary, queen of Scots* ; Édimbourg, 1754.

GILBERT STEWART, *Hist. of Scotland* ; 1782. Il défia Robertson de le réfuter, et Robertson ne le réfuta pas.

JOHN WHITAKER, *Mary, queen of Scots, vindicated* ; Londres, 1787.

M. Mignet a publié des documents qui ne permettent plus de révoquer en doute sa culpabilité.

1867.

10 février.

bienveillance populaire; puis un jour il l'enleva, et la transporta dans son château de Dunbar. D'un côté, ses émissaires répandirent le bruit qu'il avait agi d'accord avec elle, et de l'autre il lui représenta que son honneur serait irréparablement compromis si elle ne consentait à lui donner sa main; en outre, il lui montra un écrit par lequel les pairs protestaient de son innocence, et demandaient à la reine de le prendre pour époux. Elle céda, et, trois mois après l'assassinat, un évêque protestant bénissait l'union des nouveaux époux.

Les uns compâtirent à la faiblesse d'une jeune femme abandonnée par les siens, sans en connaître le motif; aux mains d'un ambitieux rusé; les autres, et sa vie précédente autorisait leurs soupçons, ne voulurent voir dans tout cela qu'une scène concertée, bien que Marie protestât avoir cru à l'innocence de Bothwell; la nation fut indignée; et les nobles, les soupçonnant de projets homicides contre l'héritier du trône, se confédérèrent pour punir l'assassinat de Daraley Murray, quoiqu'il fût éloigné, Morton et Maitland, complices du forfait dont un seul recueillait le fruit, se donnèrent plus de mouvement que les autres, afin qu'on ne doutât pas de leur innocence. On prit les armes des deux côtés; mais les royalistes refusèrent de combattre. Marie se rendit aux confédérés, et fut conduite, comme en triomphe, au milieu des injures des soldats, précédée par un étendard sur lequel étaient représentés le cadavre du roi et son fils le prince Jacques, avec cette inscription : *Seigneur, juge ma cause*. Ce fut en vain qu'elle chercha, par ses paroles et sa contenance désolée, à exciter la compassion du peuple; on la jeta dans une prison. Bothwell, fugitif, gagna les îles Orcades, où il vécut de pirateries. Après la perte de son navire, il se réfugia dans le Danemark, et là, en prisonnier, atteint de démence, il mourut au bout de huit ans.

Les confédérés, prenant le titre de lords du conseil privé, contraignirent Marie de signer son abdication: Jacques VI, âgé d'un an, fut couronné roi, avec Murray pour régent, qui se hâta de revenir de France, et convoqua le parlement, devant lequel furent produits des lettres et des sonnets qui prouvaient l'adultère de Marie et les suites de ce crime; ce qui valut l'absolution à ses persécuteurs présents et futurs.

Le sort de cette malheureuse reine livrée à des furieux éveilla la pitié, surtout des catholiques; Georges Douglas, âgé de dix-huit ans, qui s'était épris de ses charmes, lui fournit les moyens

1660.

de fuir. Aussitôt qu'elle eut recouvré la liberté, elle révoqua son abdication forcée, offrit de remettre sa cause à la décision d'un parlement libre, et demanda justice des meurtriers de Darnley. Ce n'était pas le compte de Murray et de ses complices, qui s'armèrent et battirent les royalistes. Marie envoya alors à Elisabeth un anneau qu'elle lui avait fait parvenir comme gage d'amitié, et, sur les offres bienveillantes qu'elle reçut, elle se réfugia en Angleterre.

La joie d'Elisabeth fut grande de la tenir entre ses mains; elle lui refusa un entretien, et ne voulut ni la laisser passer en France ni retourner en Écosse, en déclarant qu'elle ne lui donnerait protection qu'autant que ses calomnieurs auraient été confondus.

Cela voulait dire qu'on lui ferait son procès; en effet, il fut entamé à York. Alors commencèrent des intrigues sans fin, Murray voulant amener Marie à renoncer en sa faveur à la régence, et Elisabeth voir sa *bonne sœur* humiliée et avilie. Marie opposa la fermeté et les protestations, ce dernier refuge des faibles; elle demanda les documents sur lesquels s'appuyait l'accusation, afin de pouvoir les démentir, mais en vain; alors elle inculpa de complicité Murray et les chefs du parti contraire. Murray et ses complices retournèrent en Écosse comblés de présents par Elisabeth, et, quoique vaincus, ils se proclamèrent vainqueurs; en effet, Marie restait prisonnière, et Murray gouvernait le pays selon le bon plaisir de l'Anglaise. Marie fut transférée à Tutbury (Stutesbury), et soumise à une détention plus sévère, sous la garde de Jean Talbot. Les puissances étrangères s'intéressèrent à elle, et sa rivale feignait à son égard des sentiments généreux; mais si elle refusait aux sujets de sa captive le droit de la punir et de la déposer, elle entendait se réserver celui de la tyranniser, et traînait l'affaire en longueur; puis, à chaque tentative faite pour la délivrer, elle aggravait la rigueur de sa condition. Le duc de Norfolk, qui avait cherché à l'enlever, fut envoyé au supplice. Elisabeth la traita plus durement après le massacre de la Saint-Barthélemy; sur le bruit que don Juan d'Autriche avait l'intention de la faire échapper pour l'épouser, elle fournit des secours aux insurgés des Pays-Bas.

Il était naturel que les ennemis de Marie demandassent tout d'une voix sa mort, puisqu'elle était le centre des trames catholiques; mais Elisabeth, qui ne voyait pas avec plaisir une pareille entente de la part des sujets contre les têtes couronnées,

médita un assassinat qui n'engageât point sa responsabilité envers les contemporains ni envers l'avenir; elle se préparait donc à la livrer à ses ennemis de l'Écosse pour qu'ils la fissent périr secrètement, lorsque la mort du principal complice éventa ce noir projet, dont les preuves subsistent, pour sa honte.

Ce complice était Murray, qui fut lui-même assassiné à Linlithgow par un certain Hamilton, dont il avait outragé la femme. Cet événement mit l'Écosse en pleine anarchie; c'étaient chaque jour des querelles et des échauffourées entre les lords du roi et les lords de la reine. La régence fut d'abord exercée par le comte de Lennox, père de Darnley; tué dans un engagement, il fut remplacé par le comte de Marr. Mais Morton, chef de la faction opposée à la reine, était plus puissant que lui; devenu enfin le régent lui-même et entièrement asservi à Élisabeth, il excita un tel mécontentement, que Jacques VI, qui n'avait que douze ans, fut invité à gouverner par lui-même.

Morton feignit de se retirer pour se livrer aux plaisirs; mais dans l'ombre il intriguait de tout son pouvoir, et retenait le roi prisonnier. Edme Stuart, seigneur d'Aubigny, élevé en France dans l'art de plaire, gagna les bonnes grâces du jeune roi et le titre de duc de Lennox en se convertissant à sa croyance. Accusé par la calomnie d'être le partisan de la France, il fit traduire Morton devant les tribunaux comme fauteur d'Élisabeth et complice de l'assassinat de Darnley, crimes dont il fut convaincu et pour lesquels il perdit la tête. Élisabeth frémit de colère; informée que le favori voulait rétablir la paix entre Jacques et sa mère, elle attisa les dissensions suscitées par le clergé, qui voulait la suppression des évêques; elle soutint certains seigneurs jaloux de Lennox, qui parvinrent à s'emparer du roi et à lui faire bannir son favori; Lennox alla mourir en France. Jacques, ayant réussi à échapper à ses prétendus libérateurs, revint à Édimbourg; pour mettre fin aux prédications dirigées contre lui par les frères, c'est-à-dire par les presbytériens, il fit prohiber par le parlement toute assemblée, soumettre à la juridiction royale toute personne, de quelque condition qu'elle fût, et prononcer la peine de mort contre quiconque prêcherait contre le roi, chef de l'Église.

Lorsque Marie Stuart, qui se désolait dans sa prison, apprit la captivité de Jacques, elle adressa à Élisabeth une lettre digne à la fois et affectueuse, pour lui représenter ses torts; son astucieuse ennemie feignit de proposer de nouveaux arrangements,

tandis qu'en effet elle méditait le dernier coup. Des bruits absurdes de trames ourdies par la prisonnière furent répandus à dessein ; on parla d'assassins venus pour tuer Elisabeth, et envoyés au supplice ; une association de protestants se forma pour protéger les jours de la souveraine, et l'on fit passer une loi absurde portant que la personne en faveur de laquelle on tenterait une révolution perdrait tout droit à l'héritage royal. Le piège était tendu de manière que Marie ne pût y échapper ; confiée à la garde d'Amlas Paulet et de Drue Drury, puritains acharnés, elle fut mise dans une prison malsaine, et, ce qui est pire, on lui aliéna le cœur de son fils. Elisabeth, effrayée de la ligue que l'on disait préparée par Philippe II pour exterminer la réforme, résolut d'en former une de tous les protestants, et conclut avec Jacques, c'est-à-dire avec les ministres qui l'entouraient, une alliance offensive et défensive ; toute espérance de salut fut perdue pour Marie.

Quelques jeunes prêtres catholiques firent une trame ou un vœu en faveur de la reine d'Écosse. La police anglaise ; instruite de leurs projets, les encouragea, et se procura des lettres de Marie pour établir qu'elle entretenait des correspondances à l'étranger. Les prétendus conjurés furent arrêtés et écartelés. Marie, dont on saisit tous les papiers, dut alors comparaître devant un tribunal pour entendre une condamnation résolue depuis longtemps ; elle s'étonna, elle frémit d'horreur quand elle découvrit la longue trame ourdie contre elle, et dont les fils compliqués lui ôtaient tout moyen de se dégager. *Mes crimes, dit-elle, sont ma naissance, les offenses que l'on m'a faites et ma religion. Je suis sœur de la première, je sais pardonner les secondes, et ma religion est pour moi une source de consolations et d'espérances, à tel point que je serais satisfaite si mon sang devait, pour sa gloire, couler sur l'échafaud.*

Le parlement, qui avait déjà contracté l'habitude de la servilité, ratifia l'indigne procédure, et en demanda la prompte exécution, tandis qu'Elisabeth feignait d'hésiter ; elle acceptait même les broderies et les habillements façonnés à Paris que sa victime lui avait offerts, et répondait à ceux qui lui conseillaient de la faire mourir : *Puis-je tuer le tendre oiseau qui s'est abrité dans mon sein ?*

Marie, traitée avec une dureté qu'on eût épargnée au dernier des criminels, ne perdit rien de sa dignité : *En dépit de votre souveraine, s'écria-t-elle, et des juges ses esclaves, je mourrai*

reine; d'est un caractère indélébile, et je le remettrai ur se mon âme à Dieu; de qui je le reçus, à Dieu qui connaît mon honneur et mon innocence.

Dans une lettre à Élisabeth, elle demanda que son corps fût envoyé en France pour reposer auprès de sa mère; qu'on l'exécutât en public, afin que l'on ne pût inventer des calomnies sur la manière dont elle mourrait, et que ses serviteurs eussent la faculté de sortir du pays avec les legs qu'elle leur faisait.

Après avoir en vain tenté de déterminer les deux puritains chargés de sa garde à la faire mourir en secret, Élisabeth signa la sentence de mort. Cette iniquité ne fut que trop une justice politique; car Marie, représentant le parti catholique, aurait été reine s'il eût triomphé. La politique est sans entrailles.

Marie monta sur l'échafaud avec décence et pitié; on lui refusa un confesseur, et ce fut avec peine qu'elle obtint un crucifix (1). Fletcher, le doyen protestant, la menaçait de son éternelle perdition si elle ne renonçait à l'idolâtrie et ne s'avouait coupable: *Ainsi périssent, s'écria-t-il quand la tête de la victime fut tombée, tous les ennemis d'Élisabeth!* Et le comte de Kent répondit seul: *Ainsi soit-il.* Élisabeth se plaignit qu'on eût exécuté ses ordres sans lui donner le temps de les révoquer; mais le peuple la rassura par des réjouissances et des illuminations, ce bon peuple dont le salut et les désirs l'avaient seuls décidée à sacrifier son aimable cousine (2).

Jacques, saisi d'horreur, fit entendre des menaces, et ne voulut pas écouter les excuses qu'Élisabeth lui adressait sur ce déplorable accident (3); mais bientôt il se tut, pour ne pas compro-

1687.
16 février.

(1) Madame, lui dit Kent, il faut avoir le Christ dans le cœur, et non dans la main. Elle lui répondit: Pour l'avoir plus sûrement dans le cœur, il est bon de l'avoir sous les yeux.

(2) Des documents tout à fait nouveaux ont été publiés par RAUMER dans les *Manuscrits tirés de la bibliothèque de Paris*; par GONZALÈS, dans les *Notes relatives à l'histoire de Philippe II*, par ALEXANDRE DE LABANOFF, dans les *Lettres inédites de Marie Stuart*, indépendamment de ceux de Tyler et du *Statepapers Office*.

Voyez sur ces documents un article fort remarquable de Philarète Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes*, janvier 1841.

C'est de ces nouvelles pièces que nous avons tiré tout ce qu'il y a de nouveau dans notre récit.

Mignet et Dargaud ont publié chacun une histoire de Marie Stuart.

(3) Quand la cour d'Écosse prit le deuil, le comte d'Argyle se présenta armé de pied en cap, en disant: *C'est là le seul qui soit de saison.*

1689.

mettre ses droits de succession. Le roi de France Henri III montra un ressentiment sans énergie ; Philippe II équipa la *flotte invincible*, à laquelle Sixte-Quint joignit la bulle de déposition, mais qui fut dispersée par la tempête et les Anglais (1).

Irlande.

Le ressentiment de Philippe II contre la grande ennemie des catholiques ne s'apaisa point ; tantôt il eut recours aux assassins, tantôt il souleva l'Irlande contre elle. Depuis la conquête par Henri II, cette île, quoique considérée comme dépendante, vécut dans une perpétuelle révolte. Comme on ne voulait pas la civiliser et qu'on ne pouvait la soumettre, on ne l'admit jamais au régime des lois anglaises. Les troupes qu'on y envoyait, peu nombreuses et mal payées, augmentaient l'anarchie, au lieu de rétablir l'ordre.

La simplicité des mœurs se conservait dans le pays ; les habitants, sans industrie, sans villes, étaient des pâtres et des cultivateurs, avec un gouvernement patriarcal, où l'autorité principale appartenait à la ligne aînée ; chaque tribu obéissait à un chef, qui transférait son pouvoir illimité au fils qu'il préférait. Le pouvoir arbitraire de chefs (*chieftains*) sur leurs tribus était une source de confusion, et provoquait des violences effrénées ; les autres propriétaires suivaient leur exemple au gré des passions turbulentes, que ne modérait pas l'éducation. Le peuple, qui souffrait, se corrompait dans l'esclavage et croupissait couvert de sales haillons, au milieu de l'envie, de l'oisiveté et des vengeances sanguinaires.

La rivalité des deux familles dominantes des Butler et des Fitz-Gérald était une cause continuelle de dissensions, qui déterminèrent l'envoi de lieutenants royaux dans l'île, afin de les apaiser. Le jeune fils de Kildar, chef des Fitz-Gérald, excité par un barde à venger la mort de son père, qu'il croyait avoir été tué par Henri VIII, déclara la guerre à ce monarque. Vaincu, il stipula le pardon pour lui et les siens ; mais il n'en fut pas moins décapité. Les deux partis se réunirent pour repousser les innovations religieuses qui avaient blessé les sentiments du pays ; ils furent

(1) Lingard compte à partir de cette victoire jusqu'à la mort d'Élisabeth soixante-et-un ecclésiastiques, quarante-sept laïques, deux dames nobles envoyés au supplice pour cause de religion. La plupart étaient éventrés vivants. Des contributions énormes pesaient sur les autres catholiques récalcitrants. En conséquence, les riches étaient réduits à la misère, les pauvres remplissaient les prisons, et tous étaient harcelés de perquisitions continuelles dans l'intérieur du foyer domestique.

défauts et se soumirent. Les lords irlandais sollicitèrent le rang de pairs, et Henri VIII, après avoir aboli le tribut payé au pape sous le nom de denier de saint Pierre, s'intitula non plus seigneur, mais roi d'Irlande. Si le parlement consentit à subir les décrets religieux d'Élisabeth, beaucoup de comtés s'y opposèrent de vive force. La reine essaya de ramener les esprits, et donna le titre de comte de Tyrone à Hugues O'Neal, issu d'une des premières familles irlandaises; mais il considéra cette distinction comme un signe de servitude, et, tout en feignant la soumission, il prépara, avec l'appui du roi d'Espagne, un soulèvement général, à la suite duquel l'armée anglaise fut massacrée.

Après la mort de Leicester, les affections d'Élisabeth s'étaient reportées sur le comte d'Essex, gendre de ce seigneur, âgé de vingt ans, tandis qu'elle en avait cinquante-six. Elle le chargea de soumettre par la force cette province rebelle; mais il tira le plus mauvais parti des préparatifs militaires, auxquels Élisabeth avait dépensé plus d'argent que pour toute autre expédition, au point d'être obligé de conclure un arrangement honteux avec le comte de Tyrone. La reine le priva de ses bonnes grâces, les lui rendit, les lui retira de nouveau, combattue par l'ascendant que ce jeune homme imprudent, mais franchement ambitieux, avait pris sur elle, si bien qu'il l'emportait sur les hommes d'État consommés dont elle était entourée. Lorsqu'il fut tombé une troisième fois, les puritains, dont il avait embrassé la cause, firent entendre en sa faveur des plaintes et des prières chaleureuses; quant à lui, il se mit à la tête de deux ou trois cents conjurés, et courut sur Londres; mais personne ne voulut s'associer à cette folle tentative. Il fut donc pris, condamné, et Élisabeth, qu'il avait traitée de vieille femme sans beauté, le laissa marcher au supplice.

Elle ne tarda point à s'en repentir, et regretta les révélations du procès, qui semblaient lui apprendre que les ministres eux-mêmes pensaient qu'elle avait assez vécu. Quoique lord Montjoy fût parvenu, après les plus grands efforts, à apaiser l'Irlande, Élisabeth ne put retrouver la satisfaction, et mourut, âgée de soixante-dix ans. Le prestige de ses brillantes qualités fut alors rompu, et le despotisme introduit par les Tudor frappa tous les yeux. Le châtiment devait retomber sur la race infortunée, comme on appela les Stuart.

Le règne de Jacques d'Écosse avait été continuellement agité par les nobles et les puritains. Pour les apaiser, il invita tous les

1583.

1589.

1601.

1603.
3 avril.

Jacques I^{er}.

chefs de famille princière à un banquet, leur fit promettre d'oublier le passé, et les mena processionnellement, en se donnant la main deux par deux, jusqu'à une place où ils burent tous ensemble. Le lendemain ils avaient repris les armes, et le sang coulait de nouveau.

1586. Les trames des catholiques et les menaces de Philippe II contre l'Angleterre lui donnèrent quelque importance; en effet, les protestants se rattachèrent au roi, et formèrent une association (*convenant*), dont les membres convinrent de se défendre contre les ennemis, tant extérieurs qu'intérieurs; mais comme il se montrait favorable aux catholiques, au point de leur pardonner leurs machinations avec l'Espagne, il fut accusé de pencher vers ce parti, et forcé de consentir aux demandes des conventionnaires, d'où sortit le gouvernement presbytérien. Les puritains, mécontents de ce qu'il permettait aux catholiques de rentrer dans leurs foyers, s'ameutèrent, et le contraignirent à chercher son salut dans la fuite. Lorsqu'il eut repris le dessus, il ordonna de procéder contre les prédicants qui avaient provoqué la sédition; enfin, il revint à la douceur, aux concessions, et accorda au clergé le droit d'être représenté dans le parlement, malgré l'opposition des puritains, qui croyaient voir dans cet acte le rétablissement de l'épiscopat. Jacques, en effet, était favorable à cette dignité, par ce qu'il voyait la tendance des presbytériens à la république; aussi disait-il : *Sans évêques, point de roi*, et il soutenait cette manière de penser dans des discussions auxquelles il se complaisait trop.

1597.

Lorsqu'il fut appelé à succéder, sous le nom de Jacques I^{er}, à celle qui avait fait périr sa mère, les nobles complices de ce meurtre redoutaient sa vengeance; le clergé anglican se défilait d'un roi calviniste, et les catholiques espéraient toujours voir monter au trône un prince de leur croyance; mais ses promesses apaisèrent tous les esprits, et il fut accueilli en Angleterre avec un tel enthousiasme qu'un Écossais s'écria : *Ces imbéciles-là goûteront notre bon roi*. Jacques, pour reconnaître cette réception flatteuse, prodigua les distinctions honorifiques et créa en six semaines deux cent trente-sept chevaliers; quelques plaisants affichèrent une méthode pour se rappeler les noms de toute cette noblesse nouvelle.

De là datèrent les premiers mécontentements, rendus plus graves par une hésitation toujours dangereuse dans les temps de passions ardentes. Jacques I^{er} ne prit aucune part aux vastes

desseins de Henri IV contre la maison d'Autriche, et fit la paix avec l'Espagne. Les puritains, réprimés par Élisabeth, espéraient se relever sous ce prince; ils furent déçus. Les catholiques se confiaient dans le fils de Marie Stuart; mais il laissa subsister les anciennes lois rendues contre eux; il accordait à des familles écossaises recommandables par leurs services la capture des excommuniés les plus riches avec la confiscation de leurs biens, et ces familles traitaient avec eux à prix d'argent. Robert Catesby conçut la pensée d'affranchir les catholiques d'une pareille tyrannie, et disposa avec un petit nombre d'affidés une mine sous la salle du parlement. On découvrit le complot, qui fut suivi d'un procès long et fameux, dans lequel on voulait impliquer les jésuites; les coupables nièrent leur participation, avouèrent le fait, qu'ils revendiquèrent avec orgueil, et subirent la peine de mort. Le P. Garnet de Nottingham, provincial des jésuites, qui déclara dans les tortures en avoir eu révélation au confessionnal et fait pour l'empêcher tout ce que lui permettait le secret du sacrement, fut écartelé; il demanda pardon au roi, non de la machination, à laquelle il était resté étranger, non du silence que lui imposait la religion (1), mais de ne pas avoir révélé tout d'abord certains bruits légers qu'il avait recueillis.

Conjuration
des poudres.
1605.

Cet événement empla la condition des catholiques; bien qu'il soutint dans le parlement qu'il pouvait se trouver parmi eux quelques hommes de bien qui méritaient d'être sauvés, Jacques les persécuta, sinon avec la fureur de Henri VIII, du moins avec la même instance. De plus, comme il se piquait d'être théologien, il discutait sur les dogmes, sur les bulles, sur l'origine du pouvoir. Le cardinal Bellarmin ayant écrit, sous le nom de Mathias Tortus, contre le serment qu'il exigeait pour les matières de foi (2), il lui répondit par la *Tortura*

(1) Voici comment les choses se passèrent. Catesby, devenu capitaline au service de l'archiduc, alla trouver Garnet, et lui demanda si dans le cas où il lui serait commandé des actes par suite desquels des personnes innocentes et désarmées dussent périr avec des coupables il pourrait obéir en conscience. La réponse du jésuite fut affirmative, et Catesby en fit l'application au dessein qu'il méditait.

(2) Nous donnons ici la formule de ce serment : « Moi, N. N., reconnais sincèrement, proteste, certifie et déclare en conscience, devant Dieu et devant les hommes, que notre souverain et seigneur, le roi Jacques est souverain légitime de ce royaume et des autres États par lui possédés; que le pape, ni par lui-même, ni par autorité de l'Église ou siège de Rome, ni en quelque autre manière que ce soit, n'a autorité pour déposer le roi ou pour

Torti (1) ; il voulait faire la guerre à la Hollande , parce qu'elle avait donné une chaire à Vorstius , qui défendait les doctrines des arminiens , contre lesquelles il avait argumenté.

A cette époque , les évêques royalistes et les presbytériens républicains formèrent des sectes , qui se haïrent plus encore que les protestants et les catholiques. Ce fut l'origine des deux partis *whig* et *tory* , et le premier fait qui détermina la différence entre le caractère anglais et le caractère américain. Plusieurs sectes fanatiques qui prirent naissance alors allèrent chercher la liberté dans les colonies que Jacques fonda dans l'Amérique septentrionale.

L'aversion insurmontable que Jacques éprouvait pour les armes provenait , dit-on , de l'effroi qu'elles avaient causé à sa mère lorsqu'elle était enceinte de lui ; on le représentait donc avec un fourreau sans épée , et l'on disait : *le roi Elisabeth et la reine Jacques*. Ce prince suppléait à la faiblesse de sa constitution par l'intrigue et la dissimulation ; mais sa prudence dégé-

disposer du royaume non plus que de ses autres domaines ; ni pour autoriser aucun prince étranger à l'assailir , à troubler sa personne ou ses États ; ni pour permettre à aucun d'eux de s'armer contre lui , d'exciter des troubles , de causer dommage , ou de faire aucune violence à son État , à son gouvernement ou à aucun de ses sujets dans les États relevant de lui. Je jure en outre que , nonobstant toute déclaration ou sentence d'excommunication faite ou accordée par le pape ou ses successeurs , ou prétendue émanée soit de lui , soit de son siège , contre le roi ou ses successeurs , je conserverai foi sincère et union à sa majesté et à ses héritiers et successeurs ; que je les défendrai de tout mon pouvoir , de toute sorte de conspiration et d'attentat contre leur personne , leur couronne et leur dignité , sous prétexte ou couleur d'une telle sentence , ou pour toute autre cause. J'emploierai tous mes efforts pour découvrir et révéler à sa majesté et à ses successeurs toutes trahisons et conspirations contre elle ou eux dont je pourrai avoir connaissance ou dont j'entendrai parler. Je jure encore que je déteste de tout cœur , comme impie et hérétique , la doctrine et assertion que les princes excommuniés ou privés de leurs États par le pape puissent être déposés ou tués par leurs sujets ou par quelque personne que ce soit. Je crois et je suis persuadé en conscience que ni le pape ni autre personne n'a le pouvoir de m'absoudre de ce serment ni d'aucune de ses parties. Je reconnais que ce serment m'a été prescrit par une autorité légitime , et je renonce à tout pardon et dispense contraire. Je confesse pleinement et sincèrement , et je jure toutes les choses spécifiées ci-dessus , etc. »

(1) Voici le titre de ce livre , qui est très-rare : *Triplici nodo triplex cuneus, sive apologia pro juramento fidelitatis adversus duo breviva pontificis Pauli V, et epistolam cardinalis Bellarmini ad G. Blanchvellum archipresbyterum nuper scriptam. Londini excudebat Robertus Barckerus, 1607, in-4°.*

nérait en pusillanimité, et sa bienveillance en aveuglement. Il avait d'ailleurs puisé dans les livres une idée de la puissance royale qui ne convenait ni à son pays ni aux droits vantés par la religion libre qu'il proclamait; il affectait l'érudition, et de fait il était fort instruit dans des choses inutiles à un roi. Il proférait des sentences très-sages, et sa conduite était absurde; à cause du contraste entre ses belles paroles et ses actes déraisonnables, Sully l'appelait *le fou le plus sage de la terre*. Juste par lui-même, il se prêtait aux abus de ses favoris, qu'il sentait nécessaires à sa faiblesse. Le premier fut Robert Carr, écuyer auquel il enseigna lui-même le latin, et qu'il fit comte de Rochester, puis de Salisbury, enfin de Somerset; vint ensuite Georges Villiers, duc de Buckingham, non moins avide de s'engraisser aux dépens de l'État. Or, Jacques, qui aurait craint de donner cent livres de sa main, signait sans hésiter des bons sur le trésor.

Les finances allèrent de mal en pis; afin de les restaurer, il éleva le prix des dignités, et céda Flessingue, Briel et Ramekens aux Hollandais, moyennant le tiers de la somme pour laquelle Élisabeth avait reçu ces places en gage; mais l'argent qu'il se procurait était aussitôt dissipé. Rassemblait-il le parlement, les séances devenaient si orageuses qu'il fallait le proroger. La chambre, à laquelle il avait demandé dix vingtaines de mille livres sterling, ne voulut en accorder que neuf; le lord trésorier l'avertit que le roi avait le 9 en horreur, parce qu'il s'était trouvé neuf poètes mendiants quoique sectateurs des neuf Muses, et le 11 de même, parce que les apôtres avaient été réduits à ce nombre par la trahison de Judas; mais qu'il avait une grande estime pour le 10, nombre des Commandements de Dieu.

Jacques envoya l'ambassade la plus pompeuse en Allemagne pour soutenir l'électeur Palatin, son gendre, sur le trône de Bohême, que lui disputait Ferdinand III; on dit à cette occasion que le roi de Danemark avait expédié à ce prince cent mille harengs salés, la Hollande cent mille barils de beurre, et Jacques cent mille ambassadeurs. Il avait défendu aux Hollandais la pêche des harengs sur les côtes d'Angleterre; ils se résignèrent tant que dura la guerre; mais lorsqu'ils eurent conclu une trêve avec l'Espagne, ils firent protéger par des vaisseaux de guerre leurs pêcheries, qui occupaient trois mille bateaux et cinquante mille hommes. Alors Jacques les laissa faire.

Le grand navigateur Walter Raleigh, qui était retenu en pri-

son (1604-16) comme coupable de la mort du comte d'Essex ;
 1617. proposa de révéler une mine d'or dans la Guyane ; il fut mis en
 liberté et envoyé avec douze vaisseaux à la découverte de cette
 mine. Il se servit de ces forces pour s'emparer en pleine paix de
 la ville espagnole de Saint-Thomas, et Jacques, qui ménageait
 1618. alors l'Espagne, le condamna à mort. Raleigh s'écria en man-
 niant la hache qui allait faire tomber sa tête : *C'est un remède
 héroïque, mais il guérit de tous maux.* Ce supplice, qui parut
 l'effet d'une basse condescendance envers l'Espagne, mit le
 comble au mécontentement du peuple, déjà fatigué des moyens
 employés par Jacques pour suppléer aux subsides que lui re-
 fusaient les chambres ; irrité par l'opposition, il prétendait con-
 traindre les votes, et faisait même arrêter plusieurs de leurs
 membres.

L'Écosse, où la prérogative royale était fort restreinte par la
 constitution, ne fit que déchoir après l'avènement de son roi au
 trône d'Angleterre ; Jacques fit de vains efforts pour réunir les
 deux royaumes. Il prononça dans le parlement de 1606 un dis-
 cours, chef-d'œuvre de son érudition, où figuraient tour à tour
 David et Astrée, saint Paul et Bellone ; de l'indissolubilité du
 mariage il concluait à celle de la Grande-Bretagne, et disait qu'il
 était le pasteur, les Anglais et les Écossais ses brebis ; qu'il fal-
 lait donc réunir les deux royaumes pour lui épargner le péché
 de bigamie, et n'avoir pas une seule tête sur deux corps, un seul
 pasteur pour deux troupeaux.

Malgré ce flux de métaphores, la proposition fut reçue avec
 froideur par le parlement anglais, avec répugnance par celui
 d'Écosse ; il fut convenu seulement qu'on abrogerait les lois hos-
 tiles entre les deux royaumes, et que les habitants de l'un pour-
 raient être naturalisés dans l'autre, premier pas vers la suppres-
 sion des barrières qui devaient tomber avec le temps. Jacques
 se rendit ensuite en Écosse pour établir le système épiscopal,
 mais avec le concours des puritains, qu'il devait acheter en les
 autorisant à persécuter l'idolâtrie. Il disait dans le discours qu'il
 prononça : *Je n'ai rien tant à cœur que d'amener la barbarie
 de nos compatriotes à la politesse des Anglais. Si les Écossais
 veulent se conformer aux leçons de bonnes manières qu'ils leur
 donnent, ils réussiront certainement ; car ils ont déjà appris à
 porter des toasts, à se servir de voitures et de beaux habits, à
 faire usage de tabac et à parler un jargon qui n'est ni anglais
 ni écossais.*

A partir de ce moment les rois d'Angleterre ne visèrent qu'à diminuer les privilèges de l'Écosse, et, comme moyens, ils employèrent les nombreux honneurs dont ils pouvaient disposer.

Quant à l'Irlande, Jacques déploya son génie organisateur en lui donnant, contre l'usage anglais, une législation qui tendait à habituer les Irlandais à une existence plus sociale. Il pardonna aux chefs qui s'étaient insurgés contre Élisabeth, régla les droits des propriétaires et les devoirs des paysans, et transféra aux tribunaux le pouvoir judiciaire, qu'il enleva aux chefs et aux propriétaires. Des juges royaux parcoururent les provinces à des époques fixes pour sévir contre les crimes à l'égard desquels il supprima la composition (*eric*). Il abolit la coutume funeste à l'industrie, en vertu de laquelle l'héritage passait indistinctement à tous les parents; le chef en retenait une partie, et distribuait à son gré le reste aux familles.

Jacques savait que l'unique moyen de détruire le catholicisme en Irlande était d'y étendre les colonies. Dans ce but, il eut recours à toutes les iniquités pour déposséder les anciens maîtres du sol, unissant ainsi les torts civils à l'oppression religieuse. Les habitants de la province d'Ulster, fidèles catholiques, émigrèrent pour ne pas demander pardon; deux millions d'acres de terre revinrent à la couronne, sur lesquels furent envoyées des colonies qui bâtirent une foule de villages et de hameaux. En 1613, des députés de l'île entière se rendirent au parlement irlandais, tandis qu'auparavant il n'en venait que de la partie soumise à l'Angleterre. Jacques avait l'intention de donner aux Irlandais catholiques les mêmes droits dont jouissaient leurs coreligionnaires en Angleterre; mais les colons prebytériens l'en empêchèrent. Ces catholiques d'ailleurs ne cessaient pas d'entretenir des intelligences avec l'Espagne et Rome.

Jacques introduisit en Angleterre quelques innovations. Les nobles étaient distingués en ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons du royaume. Ce dernier titre était donné à tout vassal immédiat de la couronne, obligé par son fief au service militaire. La subdivision des fiefs ayant multiplié les barons, on ne considéra comme tels que ceux qui possédaient un fief entier; les autres furent appelés chevaliers; cette nouvelle classification ne put réussir, et dès lors on se borna à distinguer les grands et les petits barons. Sous Henri III on établit que le roi convoquerait de droit les grands barons à son conseil, et les petits selon son bon plaisir; celui qui était appelé une ou deux fois par

lettre close du roi devenait baron héréditaire. Cet usage tomba néanmoins en désuétude, et il ne fut plus créé de barons que par lettres patentes. Jacques institua les baronets, degré intermédiaire entre les pairs et les simples gentilshommes; il en créa aussi en Irlande, puis dans l'Acadie; ou la Nouvelle-Écosse, afin d'encourager les colonies. Tout baronet devait y posséder trois milles de terrain sur le bord de la mer ou d'un fleuve, ou bien le double dans l'intérieur des terres.

Aimable mais irrésolu, érudit mais pédant, excellent gentilhomme mais mauvais roi, Jacques fut méprisé, quoiqu'il eût de bonnes qualités; il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, et laissa le trône d'Angleterre et d'Écosse à Charles I^{er}, son fils, sur qui devait tomber le poids de l'expiation.

1625.
6 avril.

CHAPITRE XXVI.

ALLEMAGNE. GUERRE DE TRENTE ANS.

Si la réforme avait troublé tous les pays, celui où elle avait pris naissance souffrait encore plus, au milieu du bouleversement général. Charles-Quint avait partagé ses États héréditaires avec son frère Ferdinand, qui, devenu maître de la Hongrie par sa femme, et du royaume de Bohême par élection, s'efforça de raffermir dans ces deux pays l'autorité royale et de détruire les privilèges. Jean Zapoly avait laissé, comme nous l'avons dit, le trône de Hongrie à Jean Sigismond, encore enfant, sous la régence d'Isabelle, sa mère, et de Georges Martinuzzi. Ce dernier, évêque du Grand-Varadin, homme remarquable par ses qualités et son ambition, avait soutenu son pupille, et pour lui conserver la couronne, il était allé jusqu'à rendre le royaume vassal de la Porte. Ferdinand, qui prétendait avoir ce trône à tout prix, rivalisa de lâcheté avec Martinuzzi, et se fit le tributaire du sultan. Le monarque turc, se prévalant de leur inimitié, relégua le jeune prince en Transylvanie avec sa mère, et réunit la Hongrie à son empire. Martinuzzi, qui ne pouvait exercer le pouvoir absolu en Transylvanie comme il l'aurait voulu, s'entendit avec Ferdinand, travailla pour lui faire obtenir ce pays avec les droits sur la Hongrie, et lui rendit, dans la guerre et la paix, des services signalés. Grâce à lui, le prince autrichien put enfin déclarer cette

couronne héréditaire dans sa maison, la diète ne conservant que le droit de choisir la personne du souverain.

Martinuzzi reçut en récompense le chapeau de cardinal ; mais, voyant ensuite que Ferdinand, occupé des affaires de l'Allemagne, ne songeait guère à défendre son nouveau royaume contre les Ottomans, renvoya dans les divers cantons de la Transylvanie un homme à cheval couvert de l'armure et un autre à pied, suivant l'antique usage, pour appeler les habitants aux armes ; sommé par lui de s'apprêter à combattre les ennemis de la chrétienté, Ferdinand le fit assassiner, et lui imputa, pour se justifier, les plus graves délits. Jules III lui opposa les éloges exagérés qu'il en avait faits lui-même pour l'aider à obtenir le chapeau rouge ; persuadé d'ailleurs qu'il avait agi sur de simples soupçons, ou par le désir de s'emparer des immenses richesses qu'on attribuait au cardinal, il lança contre lui l'excommunication. Ferdinand se soumit ; Charles V intercédâ pour lui, et le pape le rebénit ; mais il n'eut des prétendus trésors de Martinuzzi qu'une oreille, que lui rapporta l'assassin. Le pays s'insurgea, la Transylvanie parvint à se soustraire à son obéissance, et il ne conserva la possession de la Hongrie qu'en faisant hommage de ce royaume à la Porte.

Ferdinand réduisit la Bohême à l'obéissance par la crainte ; mais lorsqu'il eut établi l'archevêque de Prague, la terreur des hussites, et mis sur pied sans l'autorisation des états une armée pour venir au secours de Charles-Quint contre les confédérés de Smalkalde, les calixtins se déclarèrent contre lui. Irrité de cette opposition, il tourna ses armes contre Prague, au moment où la victoire de Mühlberg inspirait aux princes autrichiens assez de confiance pour tout oser. Après avoir établi ses troupes dans la ville, il appela devant lui les magistrats, et les retint prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé, au nom des citoyens, à tous leurs privilèges.

Plusieurs de ces magistrats moururent de frayeur ou devinrent fous, et Ferdinand fit grâce de la vie aux autres ; puis il convoqua une diète, qui fut appelée *diète de sang*, parce qu'elle fut précédée du supplice de quatre personnages illustres ; il désarma le peuple, et lui imposa une lourde contribution. Six magistrats, dans les trois principales villes de la Bohême, furent fustigés « comme traitres, pour avoir amenté le peuple contre son souverain héréditaire ; » c'était une dénomination nouvelle que la victoire lui permettait de s'arroger sur son trône jusque alors

électif. Il introduisit les jésuites et la censure (1); mais ce qui démontre que la persécution fut toute politique, et non religieuse, c'est qu'il toléra l'usage du calice.

1546.

Après l'abdication de Charles-Quint, Ferdinand prit le titre d'empereur sans consulter le pape, qui refusa de le reconnaître, prétendant qu'à lui seul appartenait d'accepter la renonciation du chef de l'Empire, et que les princes protestants n'avaient point voix à l'élection. Il se proposa constamment pour but d'apaiser les troubles religieux, mais il s'y prit de telle façon que la guerre civile éclata à Grembach. Sur le point de mourir, à Vienne, il partagea ses domaines entre ses quinze fils, auxquels il recommanda par son testament de maintenir la religion catholique : « Si les réformés, dit-il, au lieu de se mettre d'accord entre eux, sont désunis, obscurs, ergoteurs, comment ce qu'ils croient pourrait-il être bon et juste? Les véritables croyances ne peuvent être multiples, il n'y en a qu'une; or comme il en existe une infinité parmi eux, le Dieu de vérité ne peut se trouver avec eux. »

1564.
25 juillet.

Son fils aîné, déjà roi de Bohême et des Romains, lui succéda, sous le nom de Maximilien II. Homme probe et prudent, plein de bonté dans sa famille, ami de la paix malgré sa vaillance, il toléra le protestantisme en Autriche; et permit ce culte aux barons et aux chevaliers dans l'intérieur de leurs châteaux et sur leur propre territoire.

Cependant, les germes des discussions religieuses étaient loin d'avoir été extirpés par la paix d'Angsbourg. Les évêchés et les abbayes, déjà sécularisés, avaient été laissés aux protestants par la réserve ecclésiastique, à la condition que si quelque possesseur de terres de l'Église relevant immédiatement de l'Empire venait à se séparer de la communion romaine, il perdrait *ipso facto* ses dignités et ses bénéfices. Les protestants avaient accepté cette condition; mais ils la proclamèrent ensuite contraire à l'égalité et destructive de la liberté de conscience. En conséquence, comme le *jus sacrorum* leur attribuait le droit de réformer la religion, ils sécularisaient les fondations ecclésiastiques et s'en approprièrent les biens. Cette œuvre fut consommée dans la basse Allemagne; mais dans la haute les catholiques, plus nombreux, réussirent à l'empêcher. Les princes, dans l'exercice de ce droit religieux, violentaient les consciences;

(1) Voy. Coxz, *Vie de Ferdinand*.

c'est ainsi que le Palatinat fut d'abord calviniste, ensuite luthérien, puis de nouveau calviniste, et chaque mutation apportait le trouble dans les consciences comme dans les emplois et les existences.

L'évêque de Cologne, pour épouser la chanoinesse Agnès de Mansfeld, apostasia, mais prétendit conserver son évêché; le clergé élut un autre prélat, d'où un schisme. Le cas était grave; car dès lors quatre électeurs sur sept auraient été protestants, ce qui aurait exclu de l'Empire la maison d'Autriche. Mais l'évêque s'était fait calviniste, et ce titre, qui le rendit odieux aux luthériens, le fit échouer dans ses projets. Déjà les luthériens, assemblés à Nuremberg, avaient condamné les dogmes calvinistes qui s'étaient glissés dans leur confession; l'électeur de Saxe faisait torturer les dissidents jusqu'à la mort, et promulguait une formule que devait signer quiconque voulait échapper au bannissement. Ces formules, qui se multipliaient, devenaient le germe de divisions nouvelles. Les calvinistes, dont le nombre s'était accru, prétendaient participer au bénéfice de la paix de religion; les plaintes abondaient à chaque diète contre la partialité de la chambre impériale, la négligence de l'empereur et les abus de la paix; de là des lenteurs interminables dans les décisions embrouillées de cette assemblée, tandis que de toutes parts les haines éclataient en conflits sanglants. Les protestants, alléguant que les catholiques n'observaient pas la paix de religion, formèrent une *union évangélique*, et formulèrent une infinité de griefs. Les États catholiques leur en opposèrent une autre, plus puissante en forces, en unité politique et de croyances, à laquelle s'associa l'empereur lui-même.

Rodolphe II, homme pacifique par indolence et aussi riche de vertus privées que pauvre de mérites publics, était monté sur le trône impérial. Occupé d'étudier la nature et de cultiver l'alchimie, il restaura l'astronomie physique et la véritable mécanique céleste. Au lieu des bouffons de cour qui faisaient les délices de ses prédécesseurs, il accueillit Kepler ainsi que Tycho-Brahé, banni de sa patrie; on lui dut ainsi les *Tables rodolphines* qui représentent avec précision la situation et les mouvements des planètes.

Mais, absorbé qu'il était par les harmonies célestes, il négligeait les désordres terrestres, qui augmentèrent beaucoup durant cette paix, grosse de guerres terribles. Tycho-Brahé lui ayant prédit que ses plus proches parents attenteraient à sa

1600.

1600.

1600.

1602.

Rodolphe II.
1576-1612.

vie, il s'isola de toute société, et osait à peine se montrer à la chapelle; les seules distractions qu'il se permit étaient les beaux chevaux, les animaux rares et des amours éphémères. Flancé à la fille de Philippe II, il l'attendit dix-sept ans sans réclamer sa main, qui fut donnée à un autre; il s'en consola en faisant une collection de portraits physiques et moraux des plus belles princesses.

Il ne montra de volonté que dans l'intolérance. Voyant la noblesse autrichienne abuser de la liberté que Maximilien lui avait accordée, il voulut l'en dépouiller; elle cria à la persécution, s'insurgea, et, par sa conduite, justifia les rigueurs de Rodolphe.

La Transylvanie et la Hongrie, flottantes entre la domination de l'Autriche et de la Turquie, dont les attaques n'avaient jamais cessé, se montraient plus opiniâtres à soutenir leurs droits. Après la mort de Jean-Sigismond, qui avait dû plier devant l'Autriche, la diète de Transylvanie élut Étienne Bathori, qui jura fidélité à la couronne de Hongrie. Devenu roi de Pologne, Bathori laissa la voïvodie transylvaine à son frère Christophe, qui la transmit à son fils Sigismond; celui-ci s'affranchit du vasselage ture, vint en aide à Rodolphe pour repousser les Ottomans, et lui céda même la Transylvanie; lorsqu'il tenta de la recouvrer, il fut soumis par les armes du comte Basta (1), auquel on confia le gouvernement du pays; mais sa tyrannie fut si lourde qu'il provoqua une irritation générale. Les Transylvaniens, résolus à se révolter, donnèrent la main aux Hongrois, moins mécontents des Turcs que de la mauvaise administration de Rodolphe; en effet, ce monarque, absorbé par le creuset et le télescope, ne paraissait pas aux diètes, ne prenait aucune mesure, ou ne le faisait qu'après l'événement, et confiait les charges principales à des étrangers. La situation empira lorsqu'aux actes d'une diète où il défendit de traiter aucune matière de religion, il eut ajouté un article arbitraire par lequel il déclarait vaines toutes les réclamations des protestants, et scandaleuse leur manière d'agir. Étienne Botsky, premier magnat du pays et oncle maternel de Sigismond, qui était allé porter à la cour, où il fut maltraité, les plaintes de ses compatriotes, se fit le chef d'une insurrection di-

(1) Né à Rocca, près de Tarente; il servit sous le duc de Parme dans les Pays-Bas. On a de lui le *Maestro di campo generale*; Venise, 1606, et le *Governo dalla Cavalleria leggiera*; Francfort, 1612.

rigée, non contre l'empereur, mais contre les officiers rapaces ; il fut reconnu prince par les Transylvaniens, et roi de Hongrie par le grand-seigneur.

Les princes autrichiens, indignés de voir la grandeur de leur maison s'écrouter par la négligence de Rodolphe, songèrent à lui enlever le gouvernement. Mathias son frère et son héritier présomptif, homme adroit et avide de domination, avait accepté des Hollandais la souveraineté qu'ils lui avaient offerte, donnant ainsi le scandale de voir un archiduc autrichien à la tête de sujets révoltés contre l'Autriche. Il abdiqua lorsqu'il reconnut le danger de ce poste ; mais l'empereur le punit par des humiliations, et l'écarta du trône de Pologne, qu'il ambitionnait. Pressé cependant par les circonstances, il lui confia le gouvernement de l'Autriche, et le chargea de commander l'armée en Hongrie, où il se concilia la faveur populaire par ses victoires contre les Turcs.

Ses frères et ses cousins de Styrie lui transfèrent secrètement le pouvoir de l'ineapable Rodolphe ; Mathias calma les Hongrois et les Turcs. Rodolphe informé de ce pacte de famille s'en indigna, et voulut abattre le frère qui s'était fait son rival ; alors Mathias leva le masque, et le contraignit à lui céder le royaume de Hongrie, l'archiduché d'Autriche et la Moravie. Mathias accorda aux Hongrois calvinistes ou luthériens la liberté du culte, et enleva aux jésuites leurs biens-fonds ; il laissa en Transylvanie la principauté à Sigismond Ragotski, dont la succession fut disputée au prétendant, le farouche Gabriel Bathori, par le calviniste Béthlen Gabor. Ce dernier, soutenu par les Turcs, fut enfin reconnu généralement ; mais les Autrichiens, à qui Mathias avait enseigné la désobéissance, refusèrent de lui obéir jusqu'à ce qu'il eût promis la liberté de religion.

Les choses allèrent plus mal encore en Bohême. Ce royaume, une fois soumis à l'Autriche, s'enrichit par l'exploitation de ses mines et l'introduction de plantes nouvelles ; Prague s'était élevée au rang des villes les plus florissantes. Mais le pays était agité par les sectes religieuses, que la révolution des hussites avait laissées dans le pays. Les utraquistes étaient d'accord avec les catholiques, sauf l'unique différence que, par condescendance du concile de Bâle et des empereurs, ils recevaient l'euchariste sous les deux espèces ; mais il s'était formé une autre secte, dite des frères Moraves, qui, très-rigide dans ses principes, réunissait les dogmes des luthériens, des calvinistes, et des ana-

Paix de religion.
1600.

1612.

baptistes. Les haines étaient aigries par le privilège réservé aux villes de fabriquer la bière et de fournir seules celle que les seigneurs revendaient dans les tavernes de leurs seigneuries. Rodolphe avait exclu les utraquistes de la paix de religion ; mais, contraint par la nécessité, il eut recours aux états de Bohême, dont il obtint des subsides au prix de concessions illimitées et de *lettres de majesté* ; par ces lettres il reconnaissait la confession de Bohême et la liberté du culte, sous la protection d'officiers élus par les états, et déclarait nul tout acte contraire publié à l'avenir. Ce fut la justification des révoltes ultérieures de la Bohême, et Mathias se réjouit d'abaisser encore dans l'opinion son frère, qu'il privait de toute autorité.

De nouveaux ferments de discorde se préparaient. Les duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, les comtés de Mark et de Ravensberg, ainsi que la seigneurie de Ravenstein, s'étaient trouvés peu à peu réunis dans une seule famille ; après son extinction dans la personne de Jean-Guillaume, cent prétendants se mirent sur les rangs, parmi lesquels se trouvaient quatre sœurs du défunt, avec les lignées Ernestine et Albertine de Saxe, qui représentaient deux de ses grand'tantes.

Le fief était-il féminin ? était-il divisible ?

Le litige étant féodal, la décision appartenait à l'empereur et au conseil aulique ; mais si l'électeur de Saxe acceptait cette juridiction, qui promettait de lui être favorable, il n'en était pas de même, par la raison contraire, de l'électeur de Brandebourg et du comte palatin de Neubourg, tous deux protestants. On fit donc de cette contestation une querelle de luthériens et de catholiques, comme on voit dans une épidémie toutes les affections morbides en prendre le caractère. La maison d'Autriche, toujours à l'affût de nouvelles acquisitions, sous prétexte qu'il serait dangereux de laisser à un protestant ce fief contigu aux Provinces-Unies, le séquestra par précaution. L'Union évangélique, la France, l'Angleterre, tous ceux qu'effrayait l'agrandissement de l'Autriche s'opposèrent à cette violence, d'abord par des négociations, ensuite par la guerre ouverte. Henri IV s'appropriait à en faire justice quand le couteau de Ravallac vint sauver l'Autriche.

Mathias.

Une double paix vint étouffer l'incendie qui, après avoir couvé, éclata avec plus de fureur. Rodolphe, irrité de voir la Bohême passer sous la domination de son frère, objet de sa haine, fait des préparatifs de guerre ; Mathias fait courir le bruit qu'il veut révo-

quer les lettres de majesté. Les dissidents bohémiens expulsent donc les Autrichiens, et Mathias se fait proclamer leur roi ; il assigne à Rodolphe un faible revenu , et se préparait même à lui enlever la couronne impériale pour ne lui laisser que le bonnet d'astrologue, lorsque la mort vint le soustraire à ce dernier affront.

Mathias fut mis à la tête d'un empire dont sa modération devait d'autant moins suffire à relever les affaires, tombées dans un désordre extrême, que les différents États attendaient de lui la récompense des secours qu'ils lui avaient prêtés dans sa rébellion ; il ne sut donc qu'aggraver, par un règne honteux, le tort d'avoir si mal acquis la puissance souveraine. La question de Jullers demeurait intacte, et depuis neuf ans l'union catholique et l'union évangélique s'observaient, la main sur la garde de l'épée. Les réformés, qui faisaient sans cesse de nouvelles acquisitions, commencèrent, afin de déchirer la pourpre impériale, par soulever la Bohême. Ce pays, déjà dépouillé de ses anciens droits, avait à craindre, en outre, la perte de sa religion, puisque l'empereur avait défendu de bâtir des églises ; les utraquistes en construisirent de vive force. Les états, assemblés à Prague pour délibérer sur la violation des lettres de majesté, reçurent de Vienne une réponse défavorable. Guillaume Slawata et Jaroslaf de Martinitz, conseillers de Mathias, furent accusés d'en avoir été les inspireurs, et, selon un ancien usage, jetés par la fenêtre.

Ce fut le premier acte de la guerre de trente ans (1), guerre dans laquelle fut engagée toute l'Europe, moins l'Angleterre, et qui fit de l'Allemagne le centre de la politique, de même que

(1) G. H. BOUGEANT (jésuite), *Hist. des Guerres et des Négociations qui précédèrent le traité de Westphalie.*

KRANSE, *Gesch. des dreissigjahrigen Kriegs*; Halle, 1782.

SCHILLER, *id.*; Leipzig, 1802.

WESTENRIEDER, *id.*; Munich, 1804.

Aucun de ces historiens n'a fait ressortir assez l'influence que cette guerre exerça sur l'Europe entière.

C.-A. MEBOLD, *Der dreissigjahrige Krieg und die Helden desselben Gustav-Adolph und Wallensteins*, Stuttgart, 1840.

F. FOERSTER, *Warlensteins Biographie*; Postdam, 1834.

Des documents que l'empereur d'Autriche a permis de publier dernièrement nous représentent Waldstein (c'est ainsi qu'il signait) sous des couleurs bien autres que ne le fait la relation de Khevenhüller, *Annales Ferdinandeï*.

Parmi les sources les plus utiles, il faut citer les *Mémoires secrets de Victor Suu*, et *l'Isforia delle Guerre di Ferdinando II*, par GUALDO.

1618.
10 janvier.

1618.

23 mai.

Guerre de
trente ans.

l'Italie l'avait été dans le siècle précédent. Cette guerre paraissait d'abord facile à éteindre, et l'on n'en apercevait pas bien le but ; mais de nouveaux incidents vinrent l'alimenter, et y faire converger toutes les haines, toutes les ambitions, tous les intérêts. L'empereur voulait établir son droit suprême à l'ombre de la double couronne politique et religieuse ; les électeurs luthériens invoquaient l'indépendance de l'Empire et de la foi ; les électeurs catholiques se rattachaient à l'unité par la voie de la religion, et s'en éloignaient pour le droit politique : les États assujettis par l'Autriche espéraient secouer le joug ; ceux qui s'y étaient soustraits, consolider leur liberté ; toute l'Europe, s'affranchir de la suprématie que cette maison menaçait d'acquérir. La religion servait de prétexte et de bannière, et pendant ces luttes l'Empire tombait en lambeaux, si bien qu'à partir de 1613 les assemblées cessèrent tout à fait.

Dès l'origine les protestants, convaincus de la nécessité de soutenir la révolte par la force, prirent pour chef le comte de Thurn, et demandèrent des secours aux états de Moravie, de Silésie, de Lusace, d'Autriche et de Hongrie, qui tous avaient été abusés par les promesses de Mathias. Ce prince vit le précipice s'ouvrir pour sa maison, sans pouvoir se confier même à ses propres frères, qui s'apprétaient à le traiter comme il avait traité lui-même Rodolphe, lorsqu'il mourut subitement,

1619.
10 mars.

La ligne directe d'Autriche finissait en lui ; Ferdinand de Styrie, déjà couronné roi de Bohême et de Hongrie (1617), demanda l'Empire. L'électeur palatin et celui de Saxe, tous deux protestants, l'administraient en qualité de vicaires, et cherchaient, de concert avec l'Union évangélique, à enlever le trône à la maison d'Autriche ; mais, ne trouvant personne qui voulût l'accepter aux conditions qu'ils proposaient, ils consentirent à le voir occuper par Ferdinand. Ce prince, doué de courage et élevé dans des sentiments religieux, résolut d'affronter la haine générale pour rendre à sa famille son lustre éclipsé. La Bohême fut la première qu'il attaqua. Le bruit s'y était répandu qu'à son arrivée beaucoup de têtes tomberaient et que beaucoup de fortunes changeraient de maîtres ; on faisait circuler des images où le lion bohême et l'aigle morave gisaient enchaînés à côté d'un lièvre qui dormait les yeux ouverts, allusion satirique aux états, à la fois clairvoyants et timides. Les Bohêmes repoussèrent donc Ferdinand, et proclamèrent Frédéric V, électeur palatin. Forcé, malgré lui, d'accepter cette couronne, que lui imposaient le

Ferdinand II.

sollicitations de sa femme, qui « aimait mieux manger du pain sec et être reine que de nager dans les délices comme électrice, » l'indolent Frédéric ne songea point à prévenir les périls. Le luxe dont il s'entoura, les bals et les frivolités de cour déplurent aux Bohêmes, qui croyaient qu'une révolte faite au nom de la religion devait commander des habitudes plus sévères.

Béthlen Gabor, prince de Transylvanie, ardent calviniste, restait l'arbitre de la Hongrie; son influence était vainement combattue par le jésuite Pierre Pozman, du Grand-Varadin, primat de Strigonie, qui déployait un zèle extrême pour convertir les grandes familles, à l'usage desquelles il écrivit un guide (*Kalauz*) en langue madgyare. Gabor, s'étant allié avec les Bohêmes et les Moraves, conduisit soixante mille hommes jusqu'à Vienne, et bombardâ le château dans lequel se trouvait Ferdinand. Une députation des rebelles pénétra même jusqu'à son appartement, où elle lui prodigua l'insulte; mais lui, agenouillé devant son crucifix, resta impassible, et prétendit avoir entendu une voix qui lui annonçait du secours; en effet, il fut délivré par un corps de cuirassiers.

Gabor, proclamé roi de Hongrie, n'accepta que le titre de prince, et confirma différents édits contre les catholiques. Ferdinand le gagna en lui cédant la moitié de ses possessions dans ce royaume; mais, comme Béthlen se trouvait stimulé par les protestants, les Anglais et les Turcs, il en résulta une alternative continuelle de guerres et de trêves.

Ferdinand se tira de circonstances si difficiles par l'activité et la résolution de ne pas descendre du trône, mais d'en tomber. Heureusement pour lui, il y avait peu d'accord dans l'Union, tandis que Paul V et la cour de Madrid lui fournissaient des secours tant en hommes qu'en argent. Maximilien, duc de Bavière, âme de la ligue catholique, s'était, par ambition, déclaré pour lui; lorsqu'il apprenait les ravages occasionnés par la guerre, dont il était l'auteur principal, le duc se consolait en songeant qu'il avait combattu pour Dieu, et que son duché ne renfermait plus d'hérétiques. Les têtes des saints Cosme et Damien, apportées alors de Brême à Munich, lui semblaient une compensation suffisante; il jeûnait et se macérait lui-même, prohibait les danses, les jeux et les amusements, avec défense aux maris de s'abstenir de leurs femmes, comme ils avaient résolu de le faire pour ne pas engendrer de nouveaux malheureux. Secondé aussi par la France après la mort de

1690.
3 novembre.

Henri IV, il put entrer en Bohême avec une forte armée et la réduire à l'obéissance, grâce à la valeur de Bucquoy et du marquis Spinola. Frédéric V s'enfuit lâchement, tandis que les Bohêmes combattaient encore pour lui ; vingt-sept chefs qui osèrent se confier à la clémence qui leur était promise, moururent dans les supplices ; seize autres, outre un grand nombre de contumaces, subirent l'exil et la prison ; il fut enjoint, sous des peines rigoureuses, de signaler tous les propriétaires qui avaient pris part à la rébellion. Plus de sept cents barons et chevaliers et presque tous les propriétaires furent désignés ; on leur fit grâce de la vie, mais tous leurs biens furent confisqués.

Alors Ferdinand abolit les lettres de majesté, supprima toute liberté de culte, exclut les non-catholiques des villes royales, dans lesquelles il restreignit la faculté d'exercer le commerce et les différents métiers : il décida que les dissidents n'auraient ni l'entrée des hôpitaux, ni la sépulture ecclésiastique, quoiqu'ils dussent être tenus de payer les droits aux paroisses ; que leurs mariages et leurs testaments seraient nuls ; enfin, les soldats furent répartis dans les maisons pour vivre à discrétion, et les Croates convertis à coups de sabre. C'était de la politique, et non du zèle religieux, puisqu'il accorda lui-même des privilèges aux juifs. Puis, au milieu de la terreur générale, il fit proclamer roi son propre fils, et dépouilla les États du droit d'élection ; dès lors la Bohême tomba dans l'état misérable dont elle ne fait à peine que se relever. Beaucoup de dissidents émigrèrent, d'autres se cachèrent dans les montagnes, et lorsque Joseph II publia, en 1781, l'édit de tolérance, il se trouva que plusieurs villages avaient conservé leurs rites (1).

Jusque-là Ferdinand avait agi pour se défendre ; s'il eût remis l'épée dans le fourreau, satisfait des triomphes obtenus dans une guerre tout autrichienne, il aurait pu mériter encore des bénédictions pour avoir rendu à l'Allemagne une paix qui dépendait de lui ; mais l'heureux succès de son entreprise et les trésors qu'elle lui avait procurés le rendirent vindicatif et intolérant. Il mit plusieurs princes au ban de l'Empire, entre autres l'électeur palatin, et donna ordre à Tilly de se mettre en marche avec une armée qui prit Heidelberg, saccagea la

1692.

(1) Ces faits sont attestés par Coxé dans la vie de Ferdinand II. Il le blâme hautement d'avoir voulu continuer la guerre par vengeance et ambition ; mais il prétend que les conseils des jésuites le poussèrent à l'intolérance.

ville et détruisit la précieuse bibliothèque du Saint-Esprit (1). Béthlen Gabor fut vaincu par Albert de Waldstein, et l'Union évangélique dissoute. Le duc de Bavière, comme récompense, reçut l'électorat, et l'empereur, pour le rembourser de treize millions de dépenses qu'il réclamait, lui abandonna le haut Palatinat; ainsi les catholiques eurent quatre votes dans l'élection, et les protestants deux. Les puissances s'en plainquirent, mais Ferdinand sut les gagner ou les tromper.

Il ne s'agissait donc plus de réprimer les révoltés et de consolider le joug de l'Autriche, mais de bouleverser l'Empire. Vienne et Madrid se concertèrent pour renverser les libertés de l'Allemagne et de la Hollande. Ferdinand laissa percer le désir d'envoyer une flotte dans la Baltique; Christian IV, roi de Danemark et duc de Holstein, parent de l'électeur palatin dépossédé, et l'un des princes les plus remarquables par son courage et ses talents, vit un danger pour ses États dans les tentatives qui menaçaient de rompre l'équilibre germanique. D'un autre côté, il voulait investir ses fils de l'archevêché de Brême et des évêchés de Minden et de Verden, dont l'empereur paraissait disposé à enlever le droit aux protestants; pour tous ces motifs, il se fit le chef de ces derniers, d'accord avec la Suède et le roi d'Angleterre, beau-père de l'électeur.

Ferdinand aurait voulu opposer à cette confédération une armée à lui, et non, comme précédemment, des troupes fournies par la ligue et obéissant au duc de Bavière; mais comment s'en procurer sans argent?

Albert Waldstein, Bohême converti, avait étudié à Padoue, et ensuite servi à la solde de Ferdinand II, qui lui prodigua les terres confisquées sur les rebelles. Enrichi par un mariage, fait comte de l'Empire et duc de Friedland, il aspira à réaliser les grandeurs que lui avaient prédites les astres, augures dans lesquels ils avait une foi entière. La voie qui devait le conduire à son but lui paraissait ouverte; il offrit à Ferdinand de ras-

(1) Le pape en fit recueillir par Léon Allacci une partie, consistant en quatre cent trente et un manuscrits grecs, dix-neuf cent cinquante-huit latins, et huit cent quarante-sept allemands des temps moyens, qui, portés au Vatican, formèrent la bibliothèque palatine. Le reste fut incendié par Louvois en 1693. Sur les cinq cents manuscrits que les Français enlevèrent de Rome en 1797, trente-huit grecs et latins provenaient d'Heidelberg, entre autres l'exemplaire unique d'Anacréon et de l'Anthologie de Constantin Céphalae. Ces manuscrits furent restitués à Heidelberg, avec huit cent quarante-sept autres en allemand, par les traités de 1815.

1696.

sembler une armée, et bientôt, son crédit, les grosses soldes promises, l'espoir d'opprimer et de piller impunément lui firent trouver cinquante mille hommes, qu'il s'occupa de faire vivre sur le territoire ennemi. A la tête de cette armée, qui ne dépendait que de lui, il donna à la guerre un aspect nouveau, et, au lieu de seconder les mouvements des autres généraux, il se jeta sur la basse Saxe.

30 novembre.

Les princes du parti opposé avaient réuni quatre armées pour leur propre compte, et faisaient de l'Allemagne un théâtre de violences et de pillages tels, que la population mourait de faim après avoir consumé jusqu'à l'herbe pour se rassasier. Ernest de Mansfeld se distinguait à leur tête; à Dessau, Waldstein tailla son armée en pièces; il en créa une nouvelle, et, par la voie de la Silésie, il alla rejoindre en Hongrie Béthlen Gabor. Réduit à une poignée d'hommes par la peste et la désertion, il les licencia, vendit son artillerie au pacha de Bude, et pénétra en Hongrie et en Dalmatie, d'où il se proposait de gagner l'Adriatique à travers les Turcs, avec l'intention de s'embarquer de nouveau pour l'Allemagne; mais il mourut à Vranovitz.

27 août.

Christian IV, défait à Lutter, abandonné par ses alliés, vit les Impériaux s'emparer du rivage de la Baltique jusqu'à Stralsund, la sixième des villes hanséatiques. Waldstein, nommé amiral de la Baltique, obtint, au lieu de solde, les duchés de Meklembourg, confisqués sur leurs possesseurs, et le titre si désiré de prince, assiégea Stralsund et jura d'emporter la place, « fût-elle enchaînée au ciel, ou entourée par l'enfer d'un mur de diamant; » mais, comme il conçut bientôt le projet de se former une souveraineté sur ces côtes, il songea à se concilier le roi de Danemark, conclut avec lui la paix à Lubeck, et lui restitua tout ce qu'il avait perdu, sous la seule promesse de ne point s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne.

629.
12 mai.

Waldstein se montra d'autant plus facile sur les conventions que la succession au duché de Mantoue s'était ouverte à cette époque; or, comme la cour de Vienne ne voulait pas que cette seigneurie passât dans les mains d'un prince français qui avait des titres légitimes, l'Allemagne et la France se brouillèrent. Les Allemands ne demandaient pas mieux que de saisir cette occasion pour rétablir l'autorité impériale de l'autre côté des Alpes : *Allons*, disaient-ils, *montrer aux Italiens qu'il y a encore un empereur; Rome n'a pas été saccagée depuis cent ans; elle*

sera plus riche aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. Ainsi, quand l'intérêt religieux aurait exigé de l'union, la politique mettait la discorde entre la France et l'Autriche dans un intérêt de domination, et Vienne combattait les catholiques et le pape : tant la religion avait une faible part dans une guerre qui se faisait, en son nom, à la liberté de la pensée !

Waldstein, à qui l'empereur promettait la Marche de Trévis avec le titre de duc de Vérone, fit partir ses troupes en toute hâte. Dans leur passage à travers la Valteline et la Lombardie, elles commirent d'horribles excès, ravagèrent le territoire de Mantoue, et, pour comble de maux, elles répandirent la peste.

Les électeurs catholiques demandèrent que Ferdinand fit restituer les biens ecclésiastiques occupés par les princes protestants. Alors l'empereur, qui, enorgueilli de ses victoires, avait déjà décrété le bannissement de la Bohême de quiconque ne rentrerait pas dans le giron de l'Église, dégradé les ducs de Mecklembourg et dépouillé ceux de Poméranie, promulgua l'*édit de restitution* ; par cet édit, les princes protestants furent tenus de renoncer aux biens ecclésiastiques, immédiats ou non, envahis depuis la paix de 1555. Ferdinand, d'ailleurs, ne dissimulait pas son intention de réduire les électeurs à la condition de grands d'Espagne, et les évêques à celle de grands chapelains de cour.

Deux cent mille hommes de bandes avides parcoururent l'Allemagne ; plusieurs princes furent dépouillés et réduits à fuir, d'autres inquiétés sous prétexte de cet édit, et Ferdinand se vit au comble de sa puissance. Déjà même il se préparait à déverser sur la France le torrent de ses pandours cosaques ; mais le cardinal de Richelieu, alors l'arbitre du gouvernement français, revenant à la politique de Henri IV, se constitua le grand ennemi de l'Autriche, et organisa contre elle de sourdes menées, tandis qu'un grand guerrier aiguilait sa redoutable épée.

Ferdinand espérait faire élire, par la diète, son fils, roi des Romains ; mais protestants et catholiques se réunirent pour se plaindre de l'armée de Waldstein, des violences qu'elle exerçait pour avoir des logements et des fourrages, des exactions arrogantes de l'insatiable général, « rebut et exécration du genre humain. » Ferdinand résolut de le destituer, ce qu'il aurait vainement essayé au milieu de cent mille guerriers dévoués

1629.
9 mars.

1630.

corps et âme à leur chef, si Waldstein n'avait vu alors dans le ciel l'astre de l'empereur prendre l'ascendant sur le sien ; il se résigna donc , et se retira dans ses terres pour vivre somptueusement du fruit de tous ses pillages , mais non sans rouler dans sa pensée d'immenses projets et de sombres vengeances.

L'empereur, par deux actes contradictoires, l'édit de restitution et l'éloignement de Waldstein, perdit de sa force, et les états s'appuyèrent sur l'étranger. Richelieu envoya à la diète le P. Joseph, son confesseur, qui dissuada secrètement les membres d'élire le roi des Romains : *Un pauvre capucin, disait l'empereur, a déconcerté mes plans; le perfide a su faire tenir dans son capuce six bonnets d'électeurs.*

Le capucin lui fit encore plus de mal lorsqu'il entraîna Gustave-Adolphe, roi de Suède, dans l'alliance de la France. Monté sur le trône à dix-sept ans, Gustave avait hérité de trois guerres, qu'il avait conduites avec gloire; les dangers qui menaçaient la constitution germanique et ses coreligionnaires le déterminèrent à prendre part à la guerre d'Allemagne. Animé du sentiment religieux, il composa quelques cantiques sacrés en allemand; il parlait avec une force et une clarté admirables, et savait inspirer l'enthousiasme aux populations par des actes héroïques. Mais, parmi les princes, personne ne redoutait ce petit souverain, qu'on appelait à Vienne sa majesté de neige. *Ce petit écolier n'a qu'à venir, s'écriait Waldstein; on le chassera à coups de fouet,* et il ne voulut pas recevoir à Lubeck ses ambassadeurs. Irrité de ces insultes, Gustave resserre son alliance avec Richelieu, et, désireux d'abaisser une puissance rivale (1), il débarque en Allemagne, s'allie avec la Saxe, la Poméranie et le Brandebourg; il combat comme un homme qui n'a rien à perdre, déconcerte des généraux obligés de se conformer aux intentions politiques et aux ordres des cabinets, et rend aux esprits abattus le courage et l'espérance.

Le fort de la guerre était dans la Poméranie et la Marche, où Tilly assiégea Magdebourg; cette ville, défendue jusqu'à l'extrémité par ses citoyens, fut emportée de vive force, et livrée au plus affreux pillage. Les Croates, s'enivrant sur les cadavres, solennisaient, disaient-ils, « les noces de Magdebourg. » Tilly, supplié de faire cesser le massacre, répondit : *Laissez-les faire encore une*

(1) Richelieu exposa nettement au roi son système politique en 1633. Voyez CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin et la Fronde.*

heure, puis revenez m'en parler; il faut bien que le soldat obtienne sa récompense. Il fit chanter un *Te Deum*, et annonça à son maître que, depuis Troie à Jérusalem, il ne s'était pas accompli d'entreprise aussi fameuse.

L'indignation devint extrême contre l'empereur. Gustave, malgré les divisions des princes, se chargea de la vengeance, et sa victoire de Leipzig plongea les catholiques dans la consternation et rassura les protestants. Amis ni ennemis n'attendaient de lui cette rare habileté; il devint donc l'âme de son parti, désorganisa la ligue catholique, et se trouva maître de toute l'étendue des côtes, de la Baltique jusqu'à la Bavière, et du Rhin jusqu'à la Bohême. Ferdinand s'aperçut que « le roi de neige ne fondait pas au soleil impérial. » Lorsque Torquato Conti demanda une trêve pour hiverner, Gustave répondit : *Les Suédois ne connaissent pas d'hiver.*

L'art de la guerre subissait alors une révolution. Les armées qui combattaient en Allemagne étaient recrutées par une nouvelle espèce de capitaines d'aventure, à qui les princes fournissaient de l'argent pour lever des soldats. Moins faciles à changer de maître, parce qu'ils avaient épousé un parti religieux, ils ne descendaient pas jusqu'à la basse véhémence de mercenaire. Le mode féodal ne pouvait servir, tout au plus, que pour une levée en masse. Le métier de soldat était alors devenu une profession, avec sa hiérarchie déterminée; on commençait par être valet (*bude*), on passait écuyer (*knappe*), et l'on arrivait à être l'homme d'armes, ce qui formait une lance.

Le soldat avait de l'attachement pour son officier; c'est à lui qu'il portait obéissance, et non à l'empereur, qui ne le payait ni ne le récompensait. Sa solde était faible, mais il s'en dédommageait par le pillage, et ne se rendait pas moins terrible aux amis qu'aux ennemis. Le temps de leur engagement expiré, les lansquenets et les reîtres étaient autorisés à mendier par privilège impérial, ce qu'on appelait *tirer des flèches* (*garden et flachten*); à cet effet, ils se réunissaient par troupes, et sacageaient comme vétérans ce qu'ils avaient pu laisser derrière comme soldats.

On n'avait pas encore compris toute la puissance des armes à feu. En France, la Ligue possédait à peine quatre canons, et les royalistes n'en avaient pas plus de six à la bataille d'Ivry. L'arquebuse à mèche était incommode pour la cavalerie, qu'elle empêchait de se servir d'autres armes offensives, non moins que

7 septembre.

Nouvelle tactique.

s dans le
en; il se
omptueu-
ler dans
es.

de res-
ce, et les
a diète le
es mem-
n, disait
ire tenir

ina Gus-
e. Monté
guerres,
çalent la
minèrent
entiment
llemand;
vait ins-
éroïques.
ouverain,
olier n'a
de fouet,
Irrité de
, et, dé-
en Alle-
bourg; il
erte des
iques et
courage

rche, où
l'extré-
au plus
solenni-
supplié
ore une

pour l'infanterie, qui était obligée de charger cette arme pesante, avec son chevalet et les munitions, sur le sommier destiné auparavant à porter son butin. Avec les carabines, les pistolets et les arquebuses, on conservait encore les piques et les lances; on se servait toujours pour armes défensives de cuirasses, de morions et d'écus. L'usage de la cavalerie légère, armée seulement de l'épée et de la carabine, s'étendait de jour en jour; puis on introduisit les dragons, c'est-à-dire des arquebusiers à cheval, qui mettaient toujours pied à terre dans l'origine, et plus tard, quelquefois, comme ceux qu'avait créés en Italie le maréchal de Brissac, sous François I^{er}.

Maurice d'Orange et Gustave, qui furent les restaurateurs de l'art militaire, s'appliquèrent à améliorer les ordonnances qui étaient en usage de leur temps, et à combiner la légion romaine avec la phalange macédonienne, renouvelée par les Suisses. La longue guerre des Pays-Bas fut une école continuelle de tactique, et de grands généraux se formèrent dans le camp de Maurice, qui connaissait aussi bien que Montecuculli l'art des campements et des marches: autant que Vauban il s'entendait à fortifier les places; autant qu'Eugène, à faire vivre de grosses armées dans des pays hostiles ou dévastés; autant que Charles XII, à rendre les soldats insensibles à la fatigue; autant que Turenne, à épargner leurs vies (1). Non content de profiter des inventions des autres, il en introduisit de nouvelles pour la défense et l'attaque des places. Il désirait opposer aux piques les grands boucliers des anciens; mais il n'osa tenter une pareille innovation, qui aurait exigé l'autorité d'un prince absolu.

Gustave joignait à ses autres qualités l'avantage d'être aimé, et de commander à des soldats pleins de ferveur pour la cause qu'ils défendaient. Il introduisit (chose nouvelle alors) l'habillement uniforme, et, dans la prévoyance de l'hiver, il fournit ses hommes d'un justaucorps fourré de peau d'agneau. Chacun d'eux devait avoir été simple soldat, et parcourir l'échelle régulière de l'avancement, ce qui les rendait capables de se rallier lorsqu'ils avaient été rompus. Sa colonne d'infanterie se composait de deux régiments de deux mille seize hommes, dont onze cents étaient armés de mousquets, et neuf cents de piques; ces régiments se subdivisaient en moindre corps de quatre-vingt-seize à deux cent vingt-huit hommes pour les mousquetaires, et de deux cent seize pour

(1) RAYNAL, *Hist. du Stathouderat*.

les lansquenets. Il imagina de faire fabriquer des canons de cuivre très-légers, tandis que l'artillerie des Allemands, étant trop pesante et ne pouvant changer de front, était contrainte, une fois en batterie, de tirer sans nécessité et parfois même sur les siens.

Non moins habile dans ses plans que rapide dans l'exécution, Gustave déconcerta les mouvements réguliers et prémédités de l'ennemi; il faisait ce que Napoléon appelait la guerre des pieds, et sacrifiait des hommes pour abrégé la guerre. Il occupa les forteresses situées le long des fleuves, et, pour garantir la Suède contre une attaque, il se rendit maître de la Baltique; il enleva à l'Autriche ses alliés, la cerna avant de l'assailir, se fit considérer comme le vengeur de l'Empire contre l'empereur, et entraîna dans sa rapidité les indolents, amis ou ennemis, mais point de neutres.

On craignait alors une nouvelle invasion des Goths en Italie et en Espagne; en effet, si Gustave-Adolphe se fût avancé dans la Bohême et les États autrichiens, dégarnis de troupes et mécontents, il aurait pu dicter la paix à l'empereur dans sa capitale, et fonder, comme il se le proposait, un empire évangélique en opposition à l'empire catholique. Mais il fut obligé de diviser la guerre; d'ailleurs, ses alliés et ses généraux étaient loin d'égaliser son ardeur et sa loyauté.

Ferdinand avait renoncé à son langage arrogant; mais le pape, qu'il avait offensé, refusa d'abord de prendre parti pour lui. Waldstein, du fond de son exil fastueux, observait les ravages furieux de la guerre. Il accueillait à sa cour les hommes les plus distingués, et sa table ne comptait pas moins de cent couverts; il était servi par soixante pages des premières familles, richement vêtus de velours bleu de ciel galonné d'or; dans ses écuries, trois cents chevaux de choix avaient des mangeoires de marbre. En voyage, il n'emmenait pas moins de douze carrossés, cinquante charlots et autant de fourgons pour sa vaisselle d'argent et ses bagages. Six barons et autant de chevaliers l'accompagnaient; un baron de haut rang remplissait les fonctions de premier officier de sa maison, et l'un de ses chambellans était passé du service de l'empereur au sien. Des artistes italiens le représentaient traîné dans un quadrigé triomphal, couronné de lauriers et la tête surmontée d'une étoile. C'était en effet dans les astres qu'il cherchait à lire ses grandeurs futures.

Dans l'irritation de sa disgrâce, il avait médité sur la désorganisation du corps germanique, la puissance de sa clientèle,

le besoin qu'on aurait de son épée et la possibilité de l'employer à reconstituer le centre de l'Europe. Grâce à ses libéralités, il connaissait tous les secrets du cabinet de Vienne; il se consolait en voyant s'approcher l'heure où l'empereur serait contraint de s'humilier devant lui, où son étoile reprendrait son ascendant sur celle de l'Autriche. En effet, lorsque mourut le redoutable Tilly, l'orgueilleux Ferdinand fut obligé de s'excuser auprès de Waldstein et de réclamer son secours, mais il répondit qu'il se trouvait trop bien dans sa retraite, et refusa d'en sortir à moins d'avoir une puissance égale à celle de l'empereur. Il fut donc autorisé à nommer tous les officiers, à lever à son gré des contributions, à récompenser et à punir, à disposer de tout ce qui serait conquis. Les provinces autrichiennes lui furent ouvertes; on lui promit de ne faire ni paix ni trêve sans sa participation, et, comme l'empereur voulait mettre près de lui un archiduc, il s'écria : *Je ne souffrirais pas un compagnon dans le commandement, fût-ce Dieu lui-même* (1).

Une fois les conditions stipulées, Waldstein, revêtu du titre de « généralissime de toute la maison d'Autriche, de l'Empire et de l'Espagne, fit arborer sa bannière d'enrôlement; aussitôt vinrent en foule ces nombreux aventuriers accoutumés à vaincre avec lui, ou ceux qu'attirait la soif du pillage; il promit aux cavaliers neuf florins par mois, six aux cheveu-légers, quatre aux gens de pied, outre les rations de pain, de vin et de viande.

(1) Fulvio Testi écrivait ce qui suit à Waldstein, avec une profusion de métaphores : « La nouvelle que vous avez, sérénissime prince, repris le commandement général et perpétuel de toutes les armées de la très-auguste maison d'Autriche a été la consolation des fidèles, le soulagement des opprimés, la terreur des téméraires. A partir de ce moment, l'Allemagne respira, la Suède trembla, et la Fortune, instruite de votre vertu, abandonna l'injustice des armes ennemies, comme si elle eût eu honte de favoriser en face de vous des péchés de foi et des crimes de rébellion. Votre nom seul a enfanté des armes à César, et a détruit celles de l'adversaire. Prévoyant tout, pourvoyant à tout, vous montrez, dans des contrées si divisées, si éloignées, que vous êtes l'âme de ce corps, l'intelligence de ce ciel. L'armée impériale languissait sans vous, qui êtes son véritable Achille. Nos maux naissent de votre repos, et (pardonnez-moi, prince,) vous nous avez causé plus de dommage par votre repos que l'ennemi par sa vigilance... L'envie a subi la peine de ses machinations, et ceux qui fournissaient dans l'ombre matière à l'incendie de l'Allemagne ont été les premiers à sentir la flamme atteindre leurs propres toits. Vos rivaux, plus que les autres, désirent maintenant votre souveraineté, et ils vous offrent désormais en suppliants ce qu'ils vous ont enlevé malicieusement, etc.

En trois mois, il réunit quarante mille hommes, sans compter quatre mille valets, autant de femmes et trente mille chevaux pour les bagages; il savait inspirer à cette soldatesque une confiance illimitée. Orgueilleux parce qu'il était sûr de la faveur des étoiles, il punissait et récompensait avec excès; il estimait belle toute action hardie, et savait trouver des expédients ingénieux. Comme il disait que cent mille hommes étaient plus faciles à entretenir que dix mille (1), il avait l'habitude de transporter la guerre dans un pays qui n'avait pas encore été dévasté. Schiller a calculé (arbitrairement peut-être) que cette armée tira de la moitié de l'Allemagne la somme de soixante millions de thalers. Il ne cherchait ni les batailles ni une solution; mais il s'obstinait à rester campé en face des Suédois; au siège de Nuremberg, il laissa périr en deux mois, sans jamais accepter le combat, dix mille citoyens, vingt mille Suédois et trente mille de ses soldats. Quel fait d'armes a jamais coûté autant que cette inaction meurtrière?

La chance tourna donc en faveur des Impériaux; surtout lorsque Gustave-Adolphe eut succombé à Lutzen, frappé probablement par un assassin, dans un moment aussi opportun pour le salut de l'Autriche que pour sa propre gloire; il mourut pleuré comme le libérateur de l'Allemagne avant qu'elle eût le droit de le maudire comme son oppresseur. Bien que ses soldats l'eussent vengé par la défaite des catholiques, Vienne, Munich et Rome se réjouirent de cet événement comme d'un triomphe. A Madrid, les fêtes durèrent onze jours, et le héros mort fut bafoué sur des tréteaux.

La cause des protestants était perdue sans ressource si elle n'avait pas été soutenue par Axel Oxenstiern, chancelier de Suède, et le cardinal de Richelieu. Le ministre français n'agissait point par conviction comme Gustave, Ferdinand et Waldstein lui-même, mais par un calcul bas et immoral, dans l'intention d'abaisser l'Autriche. Grâce à son concours, les protestants continuèrent de vaincre. Arbitre de l'armée par convention expresse, Waldstein était encore supérieur aux ministres de Ferdinand, à tel point qu'il dit, comme on exprimait le doute que l'empereur voulût ratifier le traité de Silésie : *S'il ne ratifie*

(1) Napoléon disait aussi à Junot lorsqu'il l'envoya en Portugal : *Vingt-quatre mille hommes trouvent toujours à se nourrir, fût-ce dans un désert.* Grande fut son erreur.

pas, je l'enverrai au diable; ses prétentions hautaines, que l'approbation des autres encourageait, et son audace éveillèrent la jalousie, et le firent soupçonner d'intelligence avec les ennemis pour devenir roi de Bohême.

1634.

25 février.

Octave Piccolomini, qui fut son confident, son espion et son assassin, atteste qu'il avait ourdi, au détriment de l'Autriche, une machination avec les ennemis. Ses lettres, qui ont été imprimées, et la procédure qu'on trouve dans les archives de Vienne ne fournissent aucune preuve de trame; mais tout atteste le désir d'en faire une. L'empereur, qui ne pouvait plus souffrir d'avoir un maître, le proscrivit sans même l'entendre, bien que prince souverain, bien qu'entré à son service aux termes d'une convention libre et avec des troupes levées par lui-même; il promit une récompense à quiconque le tuerait, et trois des officiers de Waldstein l'égorèrent avec ses amis les plus dévoués. Ferdinand pressa la main de Butler, principal auteur de l'assassinat, donna des clefs de chambellan et des colliers aux autres, commanda trois mille messes pour le repos de l'âme du général, fit publier un ban pour annoncer qu'il avait cessé de vivre, et déclara que, dans les cas de haute trahison, il n'y avait pas besoin de procès (1).

L'archiduc Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, fut mis à la tête des armées, ce qui changea de nouveau la face de la

(1) Quand Louis XIII apprit la mort de Waldstein, il s'écria : *Puisse faire pareille fin tout traître envers son prince!* ce qui fit dire à Richelieu : *Le roi pouvait bien s'abstenir d'exprimer aussi librement ses sentiments.* D'après les *Mémoires* de Waldstein, Richelieu avait, à coup sûr, grandement compté sur l'espoir de l'attirer de son côté.

Raumer termine sa discussion sur ces événements en avouant que, « lorsqu'il fut condamné par l'empereur, Waldstein n'avait fait aucun traité ni avec la Suède ni avec la France. L'empereur n'avait aucun motif légitime de faire tuer un homme revêtu par lui d'un pouvoir illimité, ni même de le faire mettre en jugement; mais précisément l'étendue de ce pouvoir rendait sa perte inévitable. Du reste, la pensée de se constituer puissance indépendante, et comme médiateur entre deux partis également exagérés, entre ses compatriotes et les étrangers, n'était pas alors aussi extravagante qu'elle le serait dans d'autres temps. La plupart des ennemis du duc étaient des gens méprisables qui enviaient son pouvoir; mais lui-même manquait de cette franchise qui est le caractère d'une grande âme. Hésitant entre des résolutions opposées, guidé tour à tour par la circonspection, la témérité, la superstitution, l'orgueil, l'ambition, l'avarice, non-seulement il perdit la confiance de tous les princes, mais il tomba dans cette espèce de découragement qui rend indifférent au vice comme à la vertu.

guerre, puisque l'Autriche pouvait la conduire à son gré. Les Suédois, défaits à Nordlingue, ne purent lui tenir tête; l'électeur de Saxe, en se réconciliant avec elle, accrut les forces de l'empereur, et donna aux protestants l'exemple d'accepter la paix, même à des conditions peu honorables.

8 septembre.

Délivrée de ses ennemis intérieurs par le ministère énergique de Richelieu, la France intervint alors avec le désir d'abaisser l'Autriche et de lui enlever le patronage de l'Europe; prenant une part directe à la guerre, non-seulement en Allemagne, mais en Hollande et en Italie, elle mit sept armées sur pied, et enveloppa toute l'Europe dans la lutte. La Suède, Parme, Mantoue, Victor-Amédée de Savoie, la Hollande, Hesse-Cassel se rangèrent du côté de la France, qui visait à dépouiller l'Espagne de ce qui lui restait des Pays-Bas, et à conquérir le Milanais; elle prit à sa solde Bernard de Weimar, illustre élève de Gustave-Adolphe, auquel elle donna quatre millions de livres par an pour entretenir douze mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. Déjà les Grisons avaient massacré les Autrichiens envahisseurs de leur pays, et les ligues s'étaient renouvelées. Le duc de Rohan entra sur le territoire helvétique et occupa la Valteline, toujours précieuse à l'Autriche comme anneau de la chaîne qui rattache ses possessions d'Italie à celles de l'Allemagne.

Période française.
1635.

Au milieu de ces préparatifs mourut Ferdinand II, prince d'une grande constance dans l'adversité, mais arrogant dans les circonstances prospères. Trois choses, disait-il, ne lui avaient jamais paru longues: la chasse, les conférences avec ses ministres et le service divin. Il aimait les jésuites comme les ennemis les plus redoutables de l'hérésie, déclarant même qu'il entrerait dans leur ordre si son devoir le lui permettait; il se montrait doux envers les coupables, à l'exception des adultères et des hérétiques; envers les derniers même il ne se croyait pas obligé de tenir la parole donnée. Il admettait en sa présence jusqu'à des mendiants suspects d'être infectés de peste, mais jamais de femmes sans la présence de témoins (1).

1637.
18 février.

Ferdinand III, plus modéré, était ami de la paix; mais il fut contraint de continuer une guerre qui, d'un bout à l'autre de l'Europe, se poursuivait avec ardeur soit par les armes, soit par les intrigues. La Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne se soulevèrent contre Philippe IV; le Portugal recouvra sa liberté; les

Ferdinand III.

(1) COXE.

flottes française et hollandaise dominèrent sur les mers, et l'Espagne succomba même en Italie sous l'effort de la France. En Allemagne, à la guerre violente de génie et de révolution succéda la guerre d'art et de tactique entre Piccolomini, Banner, Torstenson, Condé et Turenne. Le duc de Weimar, qui paraissait vouloir combattre pour son compte et aspirait à occuper l'Alsace, mourut à propos, comme Gustave, comme Waldstein; la France s'appropriâ son armée et les places dont il s'était rendu maître. Banner, qui conduisait les Suédois à de nouvelles victoires, défit les Impériaux et les Saxons à Wittstock, et fut pour l'Autriche, jusqu'à sa mort, un adversaire redoutable.

1639.
8 juillet.

1636.
29 septembre.

Les traités, éludés ou violés par ambition, par étiquette, par convenance, succédaient aux batailles, et réciproquement. Les peuples étaient plongés dans la misère, et les rois ou ne voulaient point terminer cette lutte, ou la croyaient impossible.

Diverses circonstances les obligèrent cependant à faire trêve aux massacres. L'Espagne avait contre elle le Portugal et la Catalogne insurgés; en outre, le soulèvement de Masaniello et l'expédition du duc de Guise sur Naples menaçaient de lui faire perdre l'Italie. Pour les catholiques, le triomphe était impossible; en effet, les deux branches de la maison d'Autriche n'étaient pas d'accord, le pape avait perdu de son influence, et la France favorisait les novateurs. Leurs adversaires ne pouvaient pas non plus compter sur la victoire, parce qu'ils se fractionnaient en partis politiques et tendaient à des buts différents: l'établissement de la république en Hollande, et de la monarchie en Suède. L'Allemagne, la seule contrée où l'indépendance, son caractère propre, aurait pu se développer, manquait d'un chef, et devait toujours le mendier au dehors. Après la mort de Gustave-Adolphe, qui peut-être serait parvenu à rattacher toute l'Allemagne réformée à un centre commun, il ne surgit aucun homme capable d'obtenir ce grand résultat.

Les armes avaient été moins funestes à l'Empire que le livre de *Ratione status in imperio romano germanico*, publié par Philippe de Chemnitz, Poméranien au service de la Suède. Dans cet ouvrage, il démontrait que les princes d'Allemagne ne formaient pas un empire, mais une république aristocratique, et que la souveraineté appartenait aux États, non à l'empereur. L'auteur les excitait en conséquence à se réunir tous contre la maison du tyran défunt, fléau de l'Empire et de la liberté (1).

(1) Le livre de Chemnitz accuse les empereurs d'avoir détruit la liberté de

On ne saurait dire l'influence de ce livre, dont les règles furent adoptées généralement par les publicistes protestants. Aussi les princes, qui voyaient une usurpation dans chaque ordre émané

l'Empire, et montre le besoin d'unité, non pas tant pour repousser les ennemis extérieurs que pour refréner l'Autriche. Un chapitre porte expressément ce titre : *Quod simulacra majestatis principi relinquenda sint, jura vero reipublicæ reservanda*. En traitant des moyens de réintégrer la liberté nationale, il en propose six, dont l'opportunité peut être appréciée quand on voit les chances diverses que l'Empire a courues : 1° amnistie générale et rétablissement de la concorde ; 2° extirpation de la maison d'Autriche ; 3° élection d'un nouvel empereur, auquel sera imposée une capitulation d'un genre nouveau ; 4° substituer la confiance à la défiance ; 5° rétablir les diètes ainsi que la constitution de l'Empire, et dissoudre le conseil aulique ; 6° entretenir une armée permanente et créer un trésor militaire. Il insiste particulièrement sur le second moyen, et dit à ce propos : *Omnium arma in defuncti tyranni liberis ac totam familiam, imperio nostro avitæque libertati existiosam nullique quam sibi fidam, domum, inquam, Austriacam convertantur ; illa, prout de republica nostra merita est. Germania in totum pellitur, ditiones ejus, quas amplissimas imperii beneficio consecuta est et sub imperio possidet, in fiscum rediguntur. Si enim verum est quod Machiavellus scripsit esse in singulis rebuspublicis familias fatales, que earum exitio nascantur, hæc certe familia Germaniæ nostræ fatalis est ; que, ab exiguis orta initiis, eo progressa est potentiaæ ut toto imperio formidolosa, imo exitiosa existat. — Facili opera demonstrare possumus publici imperii opibus et viribus ad privatam potentiam suam stabilendam eos abusos, quantumque illi viribus et potentia aucti sunt, tantum decrevisse imperii majestatem, ordinum auctoritatem communumque libertatem, ut de liene referunt, eo crescente, reliquum corpus imminuit. — Archiducis titulum ob meram arrogantiam Austriaci adsciverunt, ut alias principum familias, longe antiquiores, aliqua præcellerent. — Poloni, Austriacorum ambitionem experti, in comitiis suis aliquando sanxere : ne quis in electione novi regis Poloniæ deinceps aliquem ex domo Austriaca nominare aut suffragio suo commendere auderet, alioquin ipso facto infamem fore. — Nec virtutes aut animi dotes quibus familia ista clarescere vulgo jactitatur, quisquam objiciat, et clementiæ in primis famam, quam apud multos habet, quorum in ore pervulgatum est nullum in hac familia unquam existisse tyrannum. Nam virtutum quædam species etsi primo intuitu sese offerant, attamen istæ quoque non minus noxiæ quam vitia sunt quoties parando regno finguntur ; cumque NOVUM IMPERIUM INCHOANTIBUS UTILIS SIT CLEMENTIÆ FAMA (Tacit., Hist., I. IV), ista quoque clementiæ in hac domo affectatio tanquam novi imperii illecebra, eo magis suspecta esse debet, et quidquid clementiam ac mansuetudinem suam jactitent Austriaci. Nobis in libertate natis et educatis placet generosa, illa Demosthenis vox, qui, perisque aliis Antipatri humanitatem ac facilitatem laudantibus, DOMINUM, inquit, QUANTUMCUMQUE FACILEM REPODIAMUS ! — Velut sanguinis emissionem ac purgationem plurimum etiam boni sanguinis elicitur, fieri tamen hoc expedit, nisi vitæ velis periculum facere : ita imperium nos-*

du trône, ne s'accordèrent plus avec l'empereur au détriment de l'ennemi; ils prétendirent même faire la paix et la guerre, et voulurent envoyer leurs députés à un congrès auquel la France les appelait pour consolider la liberté civile et religieuse contre les envahissements de l'Autriche.

Les négociations devinrent longues et compliquées; il était impossible, au milieu de la défiance générale des partis, d'assigner des limites précises aux territoires et aux droits. La guerre continuait, et la Bavière fut tout en feu jusqu'au moment où les Suédois s'emparèrent de la Nouvelle-Prague, dernier acte de la longue tragédie dont le premier avait eu les mêmes lieux pour théâtre.

Richelieu, qui avait attisé l'incendie, n'existait plus. Les princes autrichiens s'inquiétaient peu de la prolongation de meurtres qui ne se commettaient pas sous leurs yeux; ce qui les touchait, c'était de voir que l'accroissement de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, enlevait à la Suède l'espoir de s'agrandir. Enfin, le congrès le plus important qu'on eût encore vu se réunit à Munster et à Osnabruck. Les plénipotentiaires de l'empereur, du pape, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de la Suède, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suisse, de Mantoue, de la Savoie et de la Toscane s'y occupèrent de résolutions d'une haute gravité (1); mais combien d'intérêts, combien de prétentions à concilier! La Suède était en guerre avec l'Autriche, la Bavière et la Saxe; l'Autriche, avec la Suède et les États protestants; la France, avec l'Autriche et l'Espagne; l'Espagne, avec la France, le Portugal et les Pays-Bas. Il fallait donner des indemnités aux potentats étrangers et aux États de l'Empire; il fallait fixer les rapports de politique et de religion soit entre étrangers, soit entre nationaux. Outre les inimitiés ouvertes, il existait une défiance sourde entre ceux qui suivaient la même bannière, et personne ne voulait trop affaiblir ses ennemis, dans la crainte de fortifier ses alliés. Le caractère des

trum ejusmodi potenti et omnibus formidolosa familia evacuari oportet, etiamsi ea in totum mala non esset. — Obfirmantur ergo et conspirent contra vipereum hoc genus omnium quincumque servire dedignantur animi; MAGNA ENIM ADVERSUS TYRANNOS VICTORIE PARS EST NOLLE AMPLIUS PATI (l. VI).

(1) MEYERN, *Acta pacis Westphaliæ*; Goëttingue, 1734.

J. STEPH. PUETTER, *Geist der Westphalischen Friedens*; ib., 1795.

BOUCEANT, *Hist. du traité de Westphalie*.

différents ministres qui mêlaient leurs passions particulières aux passions publiques augmentait les difficultés : les Espagnols se montraient orgueilleux, les Impériaux obstinés, les Français rusés, les Suédois arrogants; le légat pontifical Chigi, homme conciliant et seul animé du désir désintéressé de la paix, avait la plus grande peine à calmer les jalousies mutuelles.

On discuta trois ans; enfin le congrès se termina par la paix de Westphalie, espèce de déclaration de l'impossibilité de rapprocher les partis, qui se bornait à rétablir les relations légales sans trop d'égard au droit et à la justice; diverses prétentions furent palliées, parce que la menace de reprendre les hostilités revenait à chaque instant, et qu'on prévoyait bien que les termes vagues donneraient lieu à de nouveaux litiges. Mais il y avait trente ans, ou plutôt quatre-vingts, que duraient les violences et les guerres (1), non pas en Allemagne seulement, mais dans l'Europe entière, où presque toutes les contrées avaient été foulées par des armées étrangères, toutes par des armées dévastatrices.

Seules, la France et la Suède obtinrent les satisfactions qu'elles demandaient; la première acquit l'Alsace au détriment de l'Autriche, et fut en outre confirmée dans la possession de Pignerol en Piémont, et de Metz, Toul et Verdun, dont jusque alors elle s'était instituée protectrice. La Suède eut la Poméranie occidentale et une partie de la basse Poméranie, l'île de Rugen, Wismar, Brème, Verden, trois voix dans la diète de l'Empire et cinq millions d'écus pour la solde des troupes qu'elle devait congédier. C'était Gustave-Adolphe qui triomphait du fond de son tombeau, assurant à la Suède une puissance plus grande qu'elle ne pouvait l'espérer.

Afin d'indemniser les princes, on sécularisa les biens ecclésiastiques : l'électeur de Brandebourg obtint Magdebourg, Halberstadt, Camin et Minden; le Mecklembourg, Schwerin et Ratzebourg; Hesse-Cassel, Hirschfeld et six cent mille écus; l'électeur de Saxe conserva les bailliages soustraits à l'archevêque de Magdebourg; un huitième électorat fut institué en faveur du comte Palatin, dont l'empereur avait transféré la dignité au duc de Bavière. La question relative à la succession de Juliers avait été résolue en 1610, lorsque le prince d'Orange en chassa les Autrichiens; mais les différends ne purent être conciliés.

Paix de Westphalie.
1648.
24 octobre.

(1) Si l'on compte à partir du soulèvement des Pays-Bas.

L'Espagne avait favorisé de tout son pouvoir l'Autriche et les catholiques, dans l'espoir que leur triomphe ramènerait la Hollande sous son obéissance; mais elle avait été contrainte, pour tourner toutes ses forces contre la France, de reconnaître l'indépendance des provinces rebelles, et cette indépendance fut ratifiée. Les Suisses s'étaient soulevés depuis des siècles contre les usurpations de l'Autriche, sans renoncer à leur soumission envers l'Empire, qui avait reconnu leur insurrection. Lorsque la dignité impériale fut attachée à la maison d'Autriche, les liens se relâchèrent, et les Suisses se trouvèrent indépendants de fait sans l'être de droit. L'Empire avait tenté, dans les moments prospères de la guerre religieuse, d'y exercer quelques actes d'autorité; mais, par le traité de Westphalie, l'indépendance helvétique fut reconnue en droit.

Il fut impossible d'arrêter la guerre entre la France et l'Espagne, entre l'Espagne et le Portugal; beaucoup d'autres litiges, soulevés durant les hostilités, restèrent sans solution.

Quant à la religion, cause ou prétexte d'une si longue lutte, les protestants avaient obtenu la tolérance avec l'*interim* et, plus tard, l'égalité dans la diète d'Augsbourg; depuis, dans la dernière guerre, ils avaient élevé leurs prétentions jusqu'à vouloir se donner un empereur, qui devait être Gustave-Adolphe. Ils furent obligés de renoncer à ces prétentions, d'autant plus qu'on ne pouvait espérer la tolérance de tous les cultes, idée étrangère à ce siècle, et que le pape, après s'être en quelque sorte constitué médiateur, refusait de traiter avec des hérétiques. On se borna donc à confirmer la convention d'Augsbourg, en y comprenant les calvinistes; ce furent les deux seules confessions dont on s'occupa. La Chambre impériale dut se composer de vingt-quatre protestants et de vingt-six catholiques, le conseil aulique recevoir six réformés, et la diète un nombre égal de protestants et de catholiques. Il fut décidé que les ordres religieux conserveraient les possessions qu'ils avaient dans les pays protestants, mais qu'il n'en serait introduit aucun nouveau, ce qui avait spécialement pour objet d'exclure les jésuites. Toute dépendance ecclésiastique et diocésaine fut déclarée suspendue entre les États catholiques et protestants, ou entre les protestants seuls. Quant aux biens d'Église, et par égard pour le *reservatum ecclesiasticum*, on prit l'année 1624 pour normale, et chaque prince conserva le *jus sacrorum*, c'est-à-dire la faculté de disposer des choses religieuses dans ses États. Cette

mesure impliquait le droit d'expulser ceux qui ne professaient pas la même croyance, à moins qu'ils ne demandassent à émigrer, et dans ce cas ils conservaient leurs biens.

Ainsi, sur le territoire commun de l'empire, la même croyance était dominante dans un lieu, à peine tolérée dans un autre, proscrite dans un troisième. Les princes et les chevaliers jouirent pleinement de la liberté de conscience; quant au peuple, elle dépendait de la volonté du seigneur ou de l'accident de la possession antérieure.

De plus graves obstacles empêchaient l'Empire de reprendre son assiette. Maximilien et surtout Charles-Quint s'étaient efforcés d'en préserver la dissolution et de lui rendre quelque dignité; mais il retomba sous Rodolphe II et Mathias, sans qu'il fût possible aux deux Ferdinand, au milieu de tous ces désordres et devant la nouvelle politique de la France, de le relever de sa chute. L'Espagne, avec son projet d'unir la France à ses immenses possessions, avait excité dans toute l'Europe le désir et même le besoin de l'humilier; or, frapper sur la branche allemande, c'est-à-dire venir au secours des protestants, c'était le moyen le plus sûr d'atteindre le but. Dans cette pensée, on exagéra la tyrannie de Ferdinand et l'ambition systématique des Autrichiens, de manière qu'à la paix Ferdinand ne put sauver que les apparences de l'Empire.

Les princes avaient réduit peu à peu l'Empire à une confédération d'États presque indépendants, bien qu'elle ne fût pas reconnue. La paix rendit légal ce qui était irrégulier, et chacun d'eux, unissant le droit au fait, put se dire souverain véritable; aussi la dignité impériale n'augmenta en rien la puissance effective de la maison qui se l'était arrogée. Afin d'empêcher l'Autriche de rendre cette dignité héréditaire, on aurait voulu que le roi des Romains fût choisi par la diète, et non par les électeurs; on refusa d'accorder ce point. Une capitulation perpétuelle fut arrêtée qui devait être jurée par les empereurs; cette formalité resta sans effet jusqu'à Charles VI. La diète, qui venait de se séparer, dut être rappelée, et depuis 1663 elle demeura permanente dans Ratisbonne jusqu'en 1806; mais sa lenteur et son irrésolution étaient passées en proverbe. Pour mieux administrer la justice, on détermina la composition de la chambre impériale, et l'on abolit la concurrence de juridiction, qui permettait aux parties de porter à volonté leurs différends

- devant leur seigneur propre ou 'au tribunal de l'Empire (1).

Ce traité eut donc le double caractère de paix et de constitution de l'Empire ; il réglait mieux la confédération germanique et déterminait ses droits d'une manière plus précise. Les États obtinrent à perpétuité la souveraineté territoriale, qui fut étendue aux matières ecclésiastiques et politiques ; les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes, et purent faire des alliances entre elles ou avec des étrangers, pourvu qu'elles ne fussent point contraires à l'empereur ni à la paix publique. Ainsi se trouva constituée une véritable confédération qui devait maintenir l'équilibre et former une barrière entre l'Autriche et la France. La première en fut vivement blessée ; l'autre, s'érigeant en protectrice de la constitution allemande, se ménagea malheureusement l'occasion de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, et de se mettre à la tête d'un puissant parti.

Le pape Innocent X protesta contre cette paix, comme peu religieuse ; l'Espagne protesta, parce que l'Autriche avait cédé l'Alsace ; Ferdinand III protesta contre les titres pris par l'ambassadeur de Portugal, et, quoique forcé, comme empereur et archiduc, de céder sur beaucoup de points, il ne voulut jamais permettre aux réformés le libre exercice de leur religion dans ses États héréditaires ; il les autorisa seulement à se rendre dans les pays contigus pour faire leurs dévotions. Il refusa obstinément de pardonner à ses sujets rebelles, dans la crainte peut-être des désordres qu'amènerait la reprise des biens occupés par d'autres, surtout en Bohême, où une moitié des terres avait été confisquée (2).

L'Autriche, contre qui toute la guerre avait été dirigée, perdit l'Alsace et l'espérance de la souveraineté européenne. Le plus grand dommage porta sur l'Allemagne, où l'on disait que le tiers, la moitié même de la population avait péri. Les manufactures, qui faisaient sa grandeur, étaient détruites ou transportées au dehors ; les villes si florissantes de la Hanse, déchues désormais, ne restèrent pas supérieures à celles de la ligue suédoise. Le démembrement, l'humiliation et la faiblesse succédè-

(1) Nous avons réuni ici aux dispositions du traité les mesures prises par la diète peu de temps après.

(2) Les Suédois principalement insistaient pour l'amnistie, et Ign. Schmith (*Gesch. der Deutschen*, tom. XI, p. 188) dit qu'on obtint de Christine, moyennant six cent mille écus, qu'elle renonçât à protéger les émigrés.

rent aux dévastations et à l'anarchie. La séparation du pouvoir séculier détruisit la vie politique; deux divisions se perpétuèrent, profondes comme toutes celles qui naissent des opinions religieuses. Tout pouvoir central fut anéanti par les usurpations de petits seigneurs qui, ne songeant qu'à s'agrandir et à remplir leurs coffres, administraient les populations comme un patrimoine soumis au droit privé; aussi, ceux-là même qui se montraient bons et humains ne connaissaient pas le véritable devoir d'un gouvernement. Ces populations n'eurent plus de patrie à servir avec dévouement, et le pays qui, durant tout le moyen âge, avait été à la tête de la politique européenne, devint le théâtre des intrigues et de la corruption des étrangers.

Cependant, combien les peuples ne durent-ils pas bénir cette paix, ou plutôt cette trêve perpétuelle, qui les arrachait à la férocité de la soldatesque et à des hostilités éternelles! En laissant indécis certains points qui ne peuvent recevoir une solution que de l'éternité, elle resta plus effective qu'elle ne le paraissait extérieurement; elle posa solidement plusieurs principes fondamentaux de droit public, celui, par exemple, que la conservation de l'Empire germanique était à l'avantage de l'Europe entière. La politique religieuse du moyen âge une fois mise à néant, cet acte devint pour tous les hommes d'État un sujet d'étude, la base nouvelle du système politique et du droit des gens. Les puissances du Nord commencèrent à influencer sur les affaires d'Occident, et ce caractère de pacificatrice, qu'elle démentit rarement, fut imprimé à l'Autriche.

CHAPITRE XXVII.

PAPES POSTÉRIEURS AU CONCILE DE TRENTE.

La réforme catholique, après le concile de Trente, atteignit les pontifes eux-mêmes, bien qu'on en vit encore un grand nombre s'abandonner à des intérêts et à des sentiments mondains. Michel Ghisleri, de Bosco, près d'Alexandrie, homme d'une religion sévère et d'une vie très-pure, allait toujours à pied. Il affranchit, comme prier, plusieurs couvents des dettes qui les grevaient; inquisiteur à Bergame et à Côme, il déployait une extrême rigueur, malgré les injures et les menaces. Cardinal, il ne changea point de conduite, ni même lorsqu'il fut élu pape, sous le nom

de Pie V. En disant : *Que ceux qui veulent gouverner les autres, commencent par se gouverner eux-mêmes*, il restreignit les dépenses, et s'imposa lui-même un régime tout monacal ; il n'éprouvait de satisfaction que dans l'accomplissement étroit de ses devoirs, dans la méditation et l'adoration fervente, d'où il se relevait les larmes aux yeux (1). Une perfection semblable produit d'ordinaire la confiance dans sa propre volonté et le désir opiniâtre de dompter celle des autres.

En effet, Pie V imposait une discipline aussi rigoureuse que celle des premiers temps du christianisme. Il chassa les prostituées, réprima le luxe des habillements, abolit l'ordre des frères humiliés, publia un missel et un bréviaire nouveaux, et défendit d'inféoder les terres de l'Église, pour quelque motif que ce fût ; il accorda les dispenses et les indulgences avec parcimonie, interdit aux curés la faculté de s'absenter de leurs paroisses, rétablit la règle dans les couvents, resserra la clôture des religieuses, et, secondé par des évêques zélés, il améliora grandement l'Église d'Italie. Les princes, convaincus que les changements politiques suivaient le changement de religion, se rapprochèrent alors de Rome ; partout l'inquisition fut fortifiée, et les auto-da-fé se multiplièrent en Espagne. Carnesecchi, livré au pape par Cosme de Médicis, périt sur le bûcher, et telle fut aussi le sort de Guido Zaneotti, que Venise remit en son pouvoir.

L'ardente piété de Pie V ne l'empêchait pas, en effet, d'être persécuteur comme son siècle. Il excitait ceux qui combattaient les huguenots, et leur expédiait d'Italie des troupes et de l'argent (2) ; il envoya au duc d'Albe le chapeau béni. Dans son désir de châtier l'Angleterre, il avait non-seulement promis aux vainqueurs de leur partager tous les biens de l'Église, sans excepter les croix et les calices, mais encore d'aller lui-même diriger la guerre ; erreurs déplorables, mais qui étaient de son

(1) Il a été publié récemment une *Histoire de Pie V*, par le vicomte DE FALLOUX ; Paris, avril 1841, 2 vol.

(2) Il disait à Charles IX, dans le bref qui accompagnait ces secours : « Nous prions le Dieu des armées de donner à Votre Majesté une victoire complète sur tous ses ennemis... espérant que, s'il accorde cette faveur à Votre Majesté, elle en usera glorieusement pour venger non-seulement ses injures, mais encore les intérêts divins, et punir sévèrement les horribles attentats, les sacrilèges abominables commis par les huguenots, en se montrant ainsi juste exécuteur des décrets de Dieu. » Le comte Sforza de Santafiora commandait cette armée italienne, et les vingt-sept drapeaux qu'il enleva aux hérétiques furent suspendus en grande pompe dans la basilique de Latran en 1570.

siècle et de son poste. Il voyait derrière lui une série de papes que le vœu populaire avait faits les chefs de la chrétienté, tandis que des novateurs de la veille voulaient briser encore la glorieuse unité. Ces papes avaient sauvé la civilisation en poussant tous les chrétiens contre les Turcs; or, les Turcs menaçaient de nouveau, et les rois chrétiens se déchiraient l'un l'autre.

Pie V agissait donc comme un général en temps de guerre, alors que la rigueur est indispensable pour obtenir la victoire; puis, son désir le plus ardent était de faire obstacle à l'irruption des Turcs; et dans un siècle aussi bouleversé, il put organiser une armée chrétienne, et remporter à Lépante la dernière victoire que la chrétienté réunie obtint sur les Ottomans.

Voilà pourquoi Pie V fut persécuteur; inaccessible aux passions humaines, lorsqu'il attachait à une œuvre quelconque l'idée de devoir, il ne ménageait personne; aussi les cardinaux étaient-ils souvent obligés de lui rappeler qu'il n'avait pas affaire à des anges. Il prétendait maintenir dans toute sa force la bulle *In cœna Domini*, et refuser aux princes le droit d'imposer de nouvelles charges à leurs sujets; or, comme les temps ni les souverains n'admettaient plus ces prétentions, il s'attira de graves difficultés. Philippe II lui-même, qui repoussait cette bulle et soutenait qu'elle avait besoin de l'*exequatur* royal, lui écrivit de ne pas s'exposer volontairement au risque de voir jusqu'où peut aller un roi puissant poussé à l'extrémité.

Au moment où il sentit sa fin prochaine, Pie V visita les sept églises et baisa les saints degrés, *pour prendre congé de ces lieux sacrés*. La sincérité de sa dévotion fit que, malgré sa rudesse intraitable, il fut pendant sa vie aimé par le peuple, qui le vénéra ensuite comme un saint. C'est le dernier pontife qui a été canonisé.

Hugues Buoncompagni, de Bologne, promu au pontificat sous le nom de Grégoire XIII, se montra, au contraire, conciliant et clément, même au détriment de la justice. Le sentiment de moralité qui s'était introduit à la cour de Rome l'obligea de réprimer ses inclinations mondaines, au point qu'il eut de la peine à favoriser son propre fils; mais il ne fit rien pour ses neveux. Exact, du reste, à remplir les devoirs de chef des fidèles, il éleva les plus méritants aux sièges épiscopaux, et répandit l'instruction. Plus de vingt collèges furent fondés par lui, entre autres le collège de toutes les nations, à l'ouverture duquel on prononça des discours dans vingt-cinq langues. Il reconstitua

Grégoire XIII.
1572.

le collège germanique, pépinière d'athlètes zélés ; un autre pour les Grecs, qui étaient élevés à la manière de leur patrie, avec leur langue et leurs rites ; d'autres aussi pour les Maronites et les Anglais. Il révisa le décret de Gratien, et réforma le calendrier qui immortalisa son pontificat.

Nous avons remarqué en son lieu que Jules César, pour réformer le calendrier des Romains, avait fixé l'équinoxe de printemps au 25 mars, et donné à l'année une durée de trois cent soixante-cinq jours et six heures. La différence avec sa durée réelle étant de onze minutes douze secondes, il en résultait que l'équinoxe avançait d'un jour tous les cent vingt-neuf ans. L'Église, qui dut porter son attention sur ce point à cause du jour de Pâques, fixé à la pleine lune qui succède à l'équinoxe de printemps, trouva qu'en 325, lors du concile de Nicée, cette solennité avait été célébrée le 28 mars sans que ces Pères eussent pu en indiquer le motif. En 1257, la précession était de onze jours, et dès lors on avait parlé d'une réforme qui, souvent tentée, n'avait jamais été accomplie ; il en avait été question dans tous les conciles, et plus encore dans celui de Trente. Enfin, Grégoire XIII ayant réuni à Rome les personnages les plus versés dans ce genre d'études, entre autres Ignace Danti de Pérouse et le jésuite Clavius de Bamberg, fit examiner les différentes propositions de réforme ; mais la véritable formule fut trouvée par Louis Lilio, médecin calabrais, et complétée par son frère Antoine. Le pape en envoya une copie à tous les princes aux républiques et aux académies. Sur leur approbation, il promulgua, en 1582, le nouveau calendrier, dans lequel il supprimait dix jours entre le 5 et le 15 octobre. L'année fut fixée à trois cent soixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes, et l'on déterminait que, sur quatre années, une seule serait bissextile : correction tellement voisine de la vérité, qu'il faudra quatre mille deux cent trente-huit ans pour former un jour des minutes qui excèdent le chiffre réel.

Il est vrai qu'alors on aurait pu commencer l'année au solstice, faire correspondre tous les mois à l'entrée du soleil dans les différents signes du zodiaque, et donner trente et un jours aux mois qui se trouvent entre l'équinoxe de printemps et celui d'automne, trente aux autres mois, sauf à raccourcir le mois de décembre. Ces motifs et plus encore l'antipathie pour ce qui venait de Rome furent cause que les princes mirent de la lenteur à l'adopter. Les protestants d'Allemagne s'y détermi-

nèrent seulement en 1609 ; la Hollande , le Danemark , la Suisse en 1700 ; l'Angleterre en 1752 ; la Suède l'année suivante. Il n'est pas même encore admis par les Russes , qui par conséquent sont en retard de treize jours.

Grégoire XIII s'efforça de maintenir la ligue formée contre les Turcs ; il fournit des secours d'argent à l'empereur et aux chevaliers de Malte , se déclara pour l'indépendance de l'Irlande , et se réjouit à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy.

Ce n'étaient plus les tributs de la chrétienté qui subvenaient aux dépenses des entreprises pontificales , mais bien le trésor de l'État ; cependant , comme il ne voulait avoir recours ni à de nouveaux impôts , ni aux concessions spirituelles , il résolut de supprimer certains privilèges accordés aux étrangers et divers abus exploités par la noblesse. Pour fortifier l'autorité souveraine , il fit revendiquer par la chambre apostolique plusieurs châteaux tombés en déchéance ou qu'on n'avait pas encore payés , et racheta ceux qui avaient été vendus ou hypothéqués ; mais il éloigna le commerce par l'élévation des droits de douane à Ancône.

Ces mesures produisirent du mécontentement et une résistance ouverte. On vit renaître les anciennes factions des Guelfes et des Gibelins ; les assassinats , les fratricides se multiplièrent , et il se forma des bandes de brigands qui , ayant à leur tête les Piccolomini et les Malatesta , exercèrent de terribles justices et de nombreuses dévastations.

Les États voisins , que Grégoire XIII avait indisposés par sa ténacité à défendre les droits pontificaux , ne furent pas fâchés de le voir engagé dans ces embarras intérieurs , et donnaient asile aux bandits lorsqu'ils les voyaient serrés de trop près ; comme la force n'amenait pas plus de résultats que les excommunications , il fallut renoncer aux confiscations et donner l'absolution. Alphonse Piccolomini occupa Monte Abboddo et fit supplicier ses ennemis au milieu des danses sauvages de ses bandits. Il parcourait en maître la campagne de Rome , et faisait dire aux habitants de Corneto de suspendre la moisson , parce qu'il devait brûler celle de Latino Orsino ; ayant pris un courrier , il lui enleva les lettres dont il était porteur sans toucher à l'argent. Dans l'impossibilité de le dompter , le pape finit par lui permettre de venir à Rome demander son pardon ; il s'y rendit , logea dans le palais de Médicis , et présenta , pour obtenir l'absolution pontificale , une si longue liste d'assassinats que

le pape en frémit d'horreur; mais son émotion fut bien plus vive encore lorsqu'il apprit qu'il fallait absoudre Piccolomini, ou s'attendre à voir son fils assassiné.

Sixte-Quint.
1888.

Sixte-Quint (Félix Paretti de Montalto près d'Ascoli) se montra capable de réprimer tous ces désordres. Lorsque, tout jeune encore, il gardait les pourceaux d'un fermier, un religieux franciscain, son oncle, le prit avec lui pour s'occuper de son éducation, et le fit moine. Il s'éleva de degré en degré, se réunit à ceux qui cherchaient à relever l'Église, et parvint à la papauté sans être circonvenu par des parents. Il employa ses talents robustes, son caractère impérieux et violent, pour rendre à la papauté, qui avait perdu en puissance autant qu'elle avait gagné en respect, son influence passée et même son éclat extérieur (1).

Sixte-Quint licencia une grande partie des troupes et les agents de police; mais il entendit que les décrets pontificaux fussent exécutés sans égard pour qui que ce fût, de manière à faire comprendre que *Sixte régnait*. Il fallait, pour obtenir ce résultat, remédier à deux énormes embarras, le vide du trésor et l'audace des bandits. Le jour même de son couronnement, ceux qui se rendaient aux fêtes du Vatican par le pont Saint-Ange virent pendus aux créneaux du château quatre jeunes gens, coupables d'avoir porté des armes courtes.

Il fit dresser une liste de tous les vagabonds, gens de main, spadassins oisifs, et renouvela les bans qui mettaient à prix la tête des brigands; toutefois, il ordonna que la récompense serait payée non plus par la chambre apostolique, mais par les parents ou la commune du contumace, avec obligation pour celle-ci ou le seigneur sur les terres duquel aurait été commis le brigandage de réparer les dommages. Il fut secondé par Philippe II, dont les frontières leur offraient habituellement un refuge; l'impunité promise à ceux qui livreraient un de leurs camarades, mort ou vif, répandit la terreur parmi ceux qui se faisaient redouter auparavant. La tête du prêtre Guercino, qui se faisait appeler le roi de la campagne, fut payée deux mille écus, et exposée couronnée sur le pont Saint-Ange. Della Fara fit sortir une fois les gardes de la porte Salara, les bâtonna et leur recommanda de faire ses compliments au pape. Sixte-Quint donna l'ordre à ses parents

(1) Sa vie, écrite par Grégoire Légi, est un véritable roman.

de le lui livrer, sous peine d'être pendus tous, et, comme il parlait sérieusement, il fut obéi. Le duc d'Urbain envoya à trente réfugiés, qui avaient cherché un asile sur ses terres, des ânes chargés de vivres empoisonnés. Le comte Jean Pepoli fut étranglé en prison, et des femmes, des mères de bandits subirent la mort pour les avoir abrités. Un Transtévérin paraissait trop jeune pour être exécuté : *Eh bien !* dit Sixte-Quint, *qu'on lui ajoute quelques-unes de mes années.* Ce fut avec cette fierté orientale, qui, selon le dicton vulgaire, *n'aurait pas pardonné à Jésus-Christ lui-même*, qu'il parvint en moins d'un an à rendre la tranquillité au pays; mais plus tard, on vit renaître la vitalité vigoureuse des brigands, et jusqu'à nos jours ils ont infesté les montagnes qui s'étendent d'Aquila à Terracine, entre le Tibre et le Garigliano (1).

Il n'est donc pas surprenant que la mémoire de Sixte-Quint soit restée populaire, ainsi qu'il arrive à l'égard des grands caractères, ni qu'on lui ait fait honneur d'institutions et de mesures bien antérieures à son pontificat. Inexorable pour les fautes individuelles et la violation des lois, il se montrait indulgent dans les actes généraux, bienveillant pour quiconque obéissait. A la confrérie pieuse instituée sous Grégoire XIII pour secourir les détenus, il accorda le droit de eboisir un visiteur des prisons, avec pouvoir de délivrer, chaque premier lundi de carême, un condamné même passible de la peine capitale; il amena les rois à transiger sur leurs prétentions, et se les rendit aussi dévoués qu'ils avaient été hostiles à son prédécesseur. Il se concilla les seigneurs du pays, concéda de grands privilèges aux villes de la Romagne, rendit à Ancône plusieurs anciens droits, et établit un archevêché à Fermo, un évêché à Tolentino, un autre à Montalto, son pays natal. Lorette fut élevée par lui au rang de ville; il améliora l'administration des cités, favorisa l'agriculture, et s'occupa du dessèchement des

(1) En 1557, une notification du commissaire de Pavie IV mit hors la loi, comme brigands, les habitants de Montefortino, et ordonna, avec leur banissement, la destruction du village et la confiscation du territoire, ce qui fut exécuté; on répandit du sel sur les ruines. Le 18 juillet 1810, le cardinal Gonsalvi traita de même Sonnino, qui fut aussi détruit. Nous avons vu toutes les rigueurs du pape Sixte-Quint se renouveler de nos jours, et ces rigueurs ont été nécessaires pour rendre quelque sécurité aux voyageurs; mais il vaudrait mieux améliorer le gouvernement et répandre l'instruction dans les campagnes que d'en faire traquer les habitants par les carabinières. Les bonnes institutions épargnent de la besogne aux géoliers et au bourreau.

marais Pontins et de ceux d'Orviéto; deux cent mille écus furent dépensés pour ouvrir, à travers les premiers, le grand canal qui conserve son nom. Il fit planter, sous menaces de châtement, des mûriers partout, établit des greniers, et encouragea les fabriques de soie et de laine.

Il fixa à soixante-douze le nombre des cardinaux (1); à leurs sept congrégations de l'index, de l'inquisition, de l'exécution et interprétation du concile, des évêques, des ordres réguliers, de la signature et de la consulte, il en ajouta huit autres, une pour la fondation d'évêchés nouveaux, une autre pour les rites; les autres étaient chargées des matières temporelles, l'approvisionnement des vivres, l'entretien des routes, l'abolition des impôts, les constructions militaires, l'imprimerie du Vatican et l'université de Rome. Il fit construire dix galères, et consacra soixante-dix-huit mille écus à la marine.

Il vantait sans cesse son économie, et ce n'était pas sans raison. Il trouva le trésor épuisé, et, dans une année, il eut en excédant un million d'écus d'or; il en fut de même pour les années suivantes. A peine un million était-il dépensé qu'il le faisait déposer dans le château Saint-Ange, et le consacrait à la sainte Vierge et aux apôtres, comme les pères de l'Ancien Testament conservaient leurs trésors dans le temple, pour n'y puiser que dans des circonstances graves (2): économie erronée, mais pardonnable dans un temps où l'on ne savait pas encore que l'argent n'a de valeur qu'autant qu'il est mis en circulation. Sixte-Quint restreignit les dépenses et les offices de cour; comme il trouva l'usage de vendre les charges déjà établi, il en éleva le prix, et créa d'autres fonctions. Il accrut les *monti, vacabili* ou non, mit des impôts sur toutes les charges et les vivres les plus indispensables, et altéra même les monnaies. C'était à coup sûr une conception étrange que de grever le pays et de faire des emprunts, pour enfouir des fonds improductifs; il fut cependant admiré, parce qu'on admire toujours la force qui

(1) Les cardinaux-évêques suburbicaires, c'est-à-dire de Velletri, Porto Santa-Ruffina, Civita-Vecchia, Frascati, Albano, Palestrina, Sabina, cinquante cardinaux-prêtres; les autres, diacres.

(2) Au mois de mars 1793, Cacaullécrivait à la Convention nationale qu'il existait encore dans le château Saint-Ange un million d'écus du trésor de Sixte-Quint.

réussit ; à l'aide de ces moyens, il parvint à rendre à la tiare une partie de sa splendeur éclipcée.

A côté de tant de parcimonie et d'une manière de penser si positive, on est étonné de ses projets grandioses et fantastiques. Il conçut l'espoir de détruire l'empire ottoman, et négocia dans ce but avec la Perse, les Druses et quelques chefs arabes ; il fit équiper des galères auxquelles l'Espagne et la France devaient en joindre d'autres, tandis qu'Étienne Bathori partit de la Pologne pour rompre la première lance. Ce projet évanoui, il songea à conquérir l'Égypte, avec l'intention de réunir la mer Rouge à la Méditerranée, afin de ramener le commerce dans son ancienne voie ; en attendant le jour où il serait possible de recouvrer la terre sainte, il se proposait d'enlever le saint sépulchre pour l'ériger à Montalto, près de la sainte maison de Lorette. On dit même qu'il ouvrit des négociations avec Henri III, afin de lui faire adopter un de ses neveux pour héritier ; tant il se persuadait que la chrétienté devait entrer tout entière dans ses projets !

Il est de fait que le pontificat se relevait après tant de pertes, et ne tirait plus ses forces des tributs extérieurs, mais du patrimoine romain. Il ne pouvait plus aspirer à dominer en Italie depuis que les étrangers y avaient pris racine ; en retour, le territoire ne pouvait plus être aliéné à des neveux, et cette prohibition venait à l'appui de l'influence spirituelle. L'État de l'Église, dont la production était florissante et féconde, approvisionnait Venise, Gènes et Naples. On évalue qu'en 1589, il en fut exporté pour cinq cent mille écus en blés, outre le lin de Faenza et de Lugo, les chanvres de Pérouse et de Viterbo, qui fournissait aussi du lin, les vins de Césène, de Monteflascone et d'Orviété, l'huile de Rimini, la manne de San-Lorenzo, le pastel de Bologne, les chevaux de la Campanie, la venaison de Terracine, les poissons, les salines, les carrières de marbre et les autres productions signalées par les ambassadeurs et les voyageurs (1). Ancône raviva son commerce avec les Grecs et les Turcs ; certaines maisons faisaient pour cinq cent mille ducats d'affaires dans une année, et des caravanes y arrivaient de tous les pays. Les Romagnols conservaient leur réputation de bravoure, et les meilleurs soldats étaient recrutés parmi eux ; ils dépla-

(1) Voy. le *Voyage* de Montaigne et les *Relazioni d'ambasciatori*.

rent, avec Albérie de Barblano et le duc d'Urbin, une valeur digne d'un plus noble but.

Le gouvernement papal s'était affermi, comme les autres gouvernements italiens, en restreignant les franchises municipales; les villes avaient conservé en partie leurs terres, et les faisaient valoir; plusieurs d'entre elles administraient leurs biens, levalent des soldats et des contributions, assignaient des traitements. Jules II n'en assujettit aucune, pendant la guerre de Venise, sans stipulations préalables; et cette relation spéciale de droit public était appelée *libertas ecclesiastica*; parfois les gouverneurs étaient laïques, mais les villes considéraient comme un honneur d'en avoir qui appartenissent au clergé.

Chaque commune avait des corps qui jouissaient de privilèges, tels que les nobles, les citoyens, la municipalité; mais on ne connut jamais dans les États pontificaux les constitutions provinciales (1). Ces États ressemblaient donc à l'État vénitien, où l'autorité souveraine se trouvait aussi dans les mains des communes, qui souvent avaient d'autres communes sous leur dépendance. A Venise, c'était la noblesse qui dominait; à Rome, la cour pontificale; mais, tandis qu'à Venise le corps suprême, composé de la noblesse héréditaire, considérait les droits du gouvernement comme une propriété paternelle, les éléments changeaient à chaque conclave dans la cour romaine par l'introduction de parents et de compatriotes du nouveau pape. A Venise, les emplois étaient conférés par le corps, à Rome par le chef; là des lois sévères tenaient en bride les gouverneurs; ici l'espoir seul de l'avancement les maintenait dans le devoir.

Les constitutions que donnait Venise étaient donc plus stables; celles de l'État papal dépendaient de la volonté du pontife. Tandis que la classe moyenne et le bas peuple étaient calmes et laborieux, les nobles, qui dirigeaient l'administration municipale, étrangers à l'industrie, aux arts, sans éducation supérieure, étaient dans une agitation continuelle; n'oubliant pas les noms de Guelfes et de Gibelins, ils les appliquaient à des dissensions nouvelles, et se distinguaient par l'habillement, « par la manière de couper le pain, de ceindre l'épée, de porter le panache, un nœud ou une fleur au chapeau ou sur l'oreille. » Il n'y avait pas une ville ni une famille qui ne fût enrôlée sous l'une ou l'autre bannière; pour assou-

(1) Voir sur tout cela RANKE, *Die fürste und die Volker*.

vir leur haine, ils s'entouraient de spadassins, ou achetaient leurs services à l'occasion.

Cette désunion et les jalousies ôtaient aux villes la force de soutenir les droits municipaux ; car chaque faction s'étudiait à se concilier le nouveau légat, au lieu de chercher à le refréner, et le forçait de choisir entre les uns ou les autres.

Les seigneurs de la campagne, qui faisaient étalage d'hospitalité et de luxe, avaient des relations avec ceux de la ville, mais de préférence avec les propriétaires du pays, qui dépendaient d'eux à la manière patriarcale ; quelques familles rurales, restées libres, appuyaient aussi l'une ou l'autre faction, et dès lors on recherchait l'amitié du chef.

Les désordres du moyen âge revivaient donc, et l'on y appliquait les mêmes remèdes. Quelquefois, les gens paisibles formaient des alliances, comme la *Sainte Union* organisée à Fano, pour réprimer les assassinats et les brigandages (1), sous le serment de maintenir la paix publique, même au péril de sa vie. Cette association s'étendit dans toute la Romagne sous le nom des *Pacifiques*, et fit naître une sorte de magistrature plébéienne qui favorisa naturellement, non moins que les rivalités des communes, les accroissements du pouvoir public. L'État se fondait ainsi non sur l'ordre, mais sur les inimitiés, la défiance et l'opposition entre la force et la loi.

Pendant les fréquentes vacances du trône pontifical, les villes relevaient la tête, et les anciens seigneurs cherchaient à recouvrer leur domination ; mais les villes et les seigneurs devaient être toujours aux aguets, de crainte qu'un parent du pape ou quelque cardinal n'obtint des droits à leur préjudice, afin de s'en racheter à prix d'argent ou par des remontrances, et parfois de vive force. Si elles succombaient dans leur tentative, leurs charges étaient aggravées. Faenza fêta chaque année le jour où elle avait chassé, dans une véritable bataille, les Suisses de Léon X (1521), et les celui où elle s'était soustraite à la tyrannie du prolégat (1528). Ancône, au contraire, fut tenue en bride à l'aide de troupes et d'une forteresse (1532) ; Pérouse, qui s'était refusée à l'impôt du sel, fut frappée d'interdiction, et Pierre-Louis Farnèse, après l'avoir domptée par les armes (1540), abrogea ses anciens privilèges (2).

(1) AMIANI, *Memorie di Fano*, II, 145.

(2) TONDUZZI, *Istoria di Faenza*, p. 609.

BALDASSINI, *Memorie istoriche dell' antichissima città di Iesi*, p. 256.

A entendre les plaintes universelles des étrangers sur l'énorme quantité d'or qui était envoyée à Rome avant la Réforme, on croirait qu'il devait y abonder ; mais il en était là comme en Espagne : il en arrivait si peu dans les mains des papes, que Pie II dut se limiter à un repas par jour faute d'argent, et emprunter deux cent mille ducats pour l'expédition contre les Turcs. La plupart des emplois ayant été vendus, les produits s'écoulaient entre les mains des acheteurs. On comptait, en 1471, jusqu'à six cent cinquante charges vénales, dont le revenu était évalué à cent mille écus (1). Quelle ressource restait donc dans les moments de besoin ? la création de nouveaux emplois, des indulgences et des jubilé, moyen financier tout spécial ; puis, on inventait des titres et des fonctions nouvelles, expédient dont Sixte IV fit un étrange abus. Innocent VIII, contraint de mettre en gage jusqu'à la tiare, institua un nouveau collège de vingt-six secrétaires pour soixante mille ducats ; Alexandre VI créa quatre-vingts expéditionnaires de brefs, moyennant sept cent cinquante écus chacun ; Jules II leur en adjoignit cent autres pour les archives, au même prix, et il fut loué pour avoir su trouver de l'argent en toute occurrence ; or, il atteignait ce but en administrant l'Église comme il faisait de l'État, c'est-à-dire en vendant et en affermant les emplois.

Léon X, qui, outre les dépenses de ses guerres, déployait une extrême magnificence, mit en vente environ douze cents charges nouvelles ; ceux qui en étaient investis payaient un capital dont les intérêts leur étaient servis leur vie durant ; il faut donc voir dans ces opérations moins des ventes que des emprunts ou des rentes viagères, qui produisaient jusqu'à douze pour cent. On y faisait face, en partie, au moyen d'une légère augmentation sur les taxes curiales, en partie avec l'excédant de ce qu'on retirait des municipales de l'État, des mines d'alun, du monopole du sel et de la douane de Rome.

Il en résulta une telle prospérité financière qu'il ne fut plus besoin d'augmenter les charges de l'État ; c'était, au reste, celui qui dépensait le moins, puisqu'il ne se trouvait pas, comme les autres, dans l'obligation d'entretenir de grosses armées, qui partout sont la ruine du trésor public.

SARACINELLI, *Notizie storiche della città di Ancona*, II, p. 335.

MARIOTTI, *Memorie storiche civili ed ecclesiastiche della città di Perugia*, p. 113.

(1) Manuscrit Chigi cité par RANKE, liv. IV, § 2, où cette partie est traitée d'une manière remarquable.

Mais, aussitôt que les caisses de l'État cessaient de donner un excédant, les finances devaient tomber en désordre; soit à cause de la Réforme ou des obstacles mis par les souverains à l'exportation du numéraire, Léon X les laissa dans un état si déplorable qu'Adrien fut dans la nécessité de surimposer chaque feu d'un *denier* -ducat, ce qui occasionna un grave mécontentement.

Clément VII, après lui, eut recours à un emprunt simple de deux cent mille ducats à dix pour cent, transmissible aux héritiers, *monte non vacabile* assuré sur les douanes; mais les capitalistes prétendirent avoir part à l'administration. Les pontifes successifs grossirent cet emprunt. Paul III introduisit une autre innovation pour ne pas augmenter le prix du sel; il établit le *subside*, impôt direct qu'il promettait d'abolir ensuite, et qui existait déjà sous différents noms dans les autres pays méridionaux (1); trois cent mille écus furent ainsi répartis sur les provinces, sans exemption d'aucune sorte. Les villes s'en plainquirent vivement, et Bologne s'en affranchit moyennant un capital payé comptant. Force fut d'en remettre une portion ou même la totalité à d'autres villes, et la moitié, tout au plus, entra dans la caisse pontificale. Quoi qu'il en soit, les revenus de l'État, qui s'élevaient sous Jules II à trois cent cinquante mille écus, à quatre cent vingt mille sous Léon X, à cinq cent mille sous Clément VII, montaient, lorsque mourut Paul III, à sept cent six mille quatre cent vingt-trois écus.

Il fallut néanmoins, dans les temps qui suivirent, recourir à de nouveaux expédients et à des impôts sur la farine, le viande et d'autres objets, dont le produit était assigné aux créanciers. Selon Grégoire Leti, les papes percevaient d'ordinaire douze cent soixante-dix mille écus d'or et, de plus, quatre cent quatorze mille pour amendes et droits de chancellerie. Sixte-Quint accrut ce revenu par de nouveaux impôts, exigea le paiement de dettes antérieures, augmenta les amendes, et fit payer aux juifs la protection qu'ils obtenaient du gouvernement. Il s'y trouva contraint par la nécessité de soutenir les catholiques soit contre les protestants, soit contre les Turcs; car les papes joignaient l'exemple aux exhortations. Les nouvelles tailles étaient accompagnées de ventes et d'aliénations nouvelles; aussi, quoique l'impôt s'accrût, la chambre apostolique en profitait fort peu.

(1) A Naples, le *don gratuit*; à Milan, le *don mensuel*; en Espagne, le *service*.

L'État pontifical fut donc aussi grevé de dettes que les autres. L'ancienne indépendance succomba sous une administration régulière, et les habitudes militaires se perdirent du moment où l'on n'entretint plus que cinq cents hommes de troupes, la plupart suisses. Ce fut pourtant l'époque où la ville de Rome se renouvela, pour ainsi dire. Les longs désastres des premiers temps de l'invasion, la barbarie, les guerres intestines et, peut-être plus encore que le reste, la translation du saint-siège à Avignon l'avaient dépeuplée. Quand les papes y revinrent, elle n'était habitée que par des bouviers, descendus de leurs montagnes inhospitalières dans les plaines qui bordent le Tibre; ils s'étaient logés dans de misérables taudis qui formaient des rues étroites, fangeuses, obscurcies par les saillies des toits et des arcades jetées d'une maison à l'autre. Les anciens édifices étaient en ruine; les chèvres paissaient sur le Capitole, et les génisses erraient dans le forum romain (1); de l'église Saint-Sylvestre à la porte des Peupliers (*del Popolo*), il n'y avait que des vergers et des marais, où l'on allait à la chasse des canards sauvages.

Nicolas V, le premier, résolut d'orner Rome d'édifices en rapport avec sa majesté ancienne et sa grandeur nouvelle; ses successeurs suivirent son exemple, surtout Jules II et les Médicis. De nouvelles constructions peuplèrent les deux rives du Tibre, que Sixte-Quint avait réunies par le pont qui porte son nom. On peut dire que Jules II, sans parler des merveilles du Vatican et de la Chancellerie, rebâtit la ville basse et la rue Julia, parallèle à celle de la Longara. Les cardinaux et les princes élevèrent des palais à l'envi les uns des autres; ceux des Riario, des Chigi, des Farnèse, des Orsini, rivalisèrent en beauté avec les constructions antiques, qu'elles surpassèrent en commodité (2).

Le sac de Rome et la peste la dépeuplèrent de nouveau; mais, sous Pie IV, on se remit à construire, et les palais se relevèrent sur les collines abandonnées. L'ancien Capitole fut oublié pour le nouveau, où se dressa majestueusement le palais des Conservateurs, ouvrage de Michel-Ange. Le même architecte édifiait, sur le Viminal, Sainte-Marie des Anges, à laquelle il adaptait

(1) De là, les noms de *Monte caprino*, de *Foro boario*, de *Campo vaccino*, qui subsistent encore.

(2) *Opusculum de mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ, editum a FRANCISCO ALBERTINO*; 1515.

les admirables débris des thermes de Dioclétien; la porte Pie s'ouvrait sur le Quirinal, et les basiliques nouvelles n'avaient rien à envier aux anciennes.

Mais les sept collines pouvaient-elles se repeupler tant qu'elles seraient privées d'eau? Sixte-Quint entreprit un travail digne des anciens maîtres du monde; il amena dans la ville, d'une distance de vingt-deux milles, l'*Acqua felice*, qui, sortant de son étroit sentier, comme dit le Tasse, jaillit vive et limpide pour contempler Rome telle que la vit Auguste.

Il fit alors aplanir le terrain près de la Trinité des Monts, et disposer la montée aux nombreux degrés qui réunit cette place à celle d'Espagne; il ouvrit ensuite la *Via felice* et les autres rues qui se dirigent vers Sainte-Marie Majeure. Comme il avait peu l'intelligence du beau classique et des grands ouvrages profanes, il ne se fit pas scrupule d'abattre le *sellazonio* de l'empereur Sévère, pour en transporter les colonnes à Saint-Pierre; il se proposait de détruire le tombeau de Cecilia Metella et d'autres encore qui ne lui paraissaient que des encombrements disgracieux; il démolit l'ancien palais des papes, vénérable à cause de son antiquité et par ses formes propres, pour lui substituer le palais de Latran, œuvre dénuée de caractère. C'était à contre-cœur qu'il laissait dans le Vatican le *Laocoon* et l'*Apollon*; il toléra une *Minerve* dans le Capitole, mais après avoir converti sa lance en croix. Pour enlever aux colonnes Trajane et Antoine leur caractère profane, il les fit surmonter des statues de saint Pierre et de saint Paul, afin que, de ce point élevé, les deux apôtres parussent veiller sur la cité des mortels; après avoir fait dresser au Vatican l'obélisque égyptien, il y fit incruster un morceau de la vraie croix, pour que les monuments de l'impiété fussent soumis au symbole de la foi dans les lieux mêmes où tant de martyrs avaient souffert pour elle. Les autres obélisques de Latran, de Sainte-Marie Majeure et de la place Popolo furent érigés alors; la coupole de Saint-Pierre s'arrondit dans les airs; les deux colosses qui portaient inscrits les noms de Phidias et de Praxitèle furent placés en face du palais Quirinal. Sixte-Quint augmenta la bibliothèque, ainsi que l'imprimerie grecque et orientale; il construisit aussi le grand hôpital, le long du Tibre, pour deux mille pauvres.

La population, qui, sous Paul IV, s'élevait à peine à quarante-cinq mille âmes, arriva, sous lui, à cent mille, gens de toutes nations, dont les costumes divers offraient le coup d'œil le plus

bizarre, et qui s'attachaient à différents cardinaux auxquels ils faisaient la cour dans l'espoir que leur patron parviendrait au rang suprême. Les favoris et les parents de chaque pontife formaient une noblesse nouvelle, dont les fortunes étaient rapides. Autrefois les nobles se groupaient autour des deux familles Colonna et Orsini, qui marchaient à la tête des deux factions ennemies; Sixte-Quint créa les *princes du seuil*, avec le droit d'être près du trône papal lorsqu'il tient chapelle, et ce droit, il le conféra aux deux familles rivales; les autres dès lors se détachèrent d'elles soit par envie, soit par le sentiment de leur infériorité.

Imbu des doctrines du pouvoir spirituel et de l'idée que le pouvoir royal dérivait de celui du peuple et de l'Église, il chercha, pour le triomphe de l'orthodoxie, à réunir les États catholiques d'Allemagne, l'empereur et le roi d'Espagne; mais il vit la Ligue succomber en France, et, quoiqu'il l'estimât, il excommunia Henri IV. Cependant, lorsqu'il reconnut le danger de laisser prédominer l'Espagne, il pencha du côté de la France. C'est ainsi qu'il sut se faire respecter et craindre à la fois des cabinets européens; il fut le dernier pontife qui prit une part active aux vicissitudes politiques.

1500. Quatre papes se succédèrent en seize mois. Après Urbain VII (*J.-B. Castagna*) vint Grégoire XIV (*Nicolas Sfondrato*), qui employa contre Henri IV les trésors amassés par Sixte-Quint, et rendit le droit d'asile aux églises et aux couvents; Innocent IX (*Jean-Antoine Fachinetti*), puis Clément VIII (*Hippolyte Aldobrandino*), qui tint la balance entre l'Espagne et la France, et fit conclure la paix. Trouvant que les consultes n'étaient qu'une occasion d'entraves et de lenteurs, il faisait par lui-même, et ne les employait que pour promulguer ses résolutions; il établit aussi des impôts sans consulter les contribuables, et obligea les barons de se soumettre à la justice. Arrivé à un âge avancé, il se laissa diriger par le cardinal Aldobrandino, son neveu, ce qui fit prévaloir la France; Henri IV fut donc rebéni, et l'Espagne cessa d'exercer une influence despotique sur les décisions pontificales.

Paul V. 1603. Léon XI, de la famille de Médicis; parent de la maison royale de France, ne tarda point à céder le trône à Paul V (*Camille Borghèse*), qui fut contraire au parti français. Pontife très-studieux, parvenu sans aucune brigue à la tiare, il en sentit la dignité, et se proposa de relever l'autorité morale du catholi-

cisme. Il canonisa saint Charles, approuva les ordres du Carmel et de Saint-Lazarre, voulut que le latin, le grec et l'hébreu fussent enseignés dans tous les ordres mendians, pour rivaliser avec les universités d'Allemagne; il imposa rigoureusement la résidence aux cardinaux. Versé dans l'étude des lois comme il l'était, il prétendit à tous les droits du saint-siège tels qu'ils résultaient des décrétales, et mit la dernière main à la bulle *In cœna Domini*, que l'on est dans l'habitude de citer comme le comble de l'arrogance papale. Si nous laissons de côté les choses de peu d'importance, et la dépouillons des phrases en rapport avec l'esprit du temps, nous trouvons qu'elle excommunie, dans ses vingt-quatre paragraphes, les hérétiques sous toutes les dénominations et ceux qui les défendent; lisent leurs livres, les possèdent, les impriment et les répandent; ceux qui en appellent du pape au concile, des ordonnances du pape ou de ses commissaires aux tribunaux laïques; les pirates et les corsaires dans la Méditerranée et ceux qui pillent les bâtimens chrétiens naufragés; ceux qui imposent à leurs peuples de nouvelles taxes, ou augmentent les anciennes; ceux qui fournissent aux Turcs des armes, du fer, des instruments de guerre, ou leur donnent des conseils; ceux qui font des lois contre la liberté ecclésiastique, ou troublent les évêques dans l'exercice de leur juridiction, mettent la main sur les revenus de l'Église, citent les ecclésiastiques devant un tribunal laïque, imposent des taxes au clergé, occupent ou inquiètent le territoire de l'Église, y compris la Sicile, la Corse et la Sardaigne.

Chaque évêque devait lire une fois par an cette bulle à son troupeau; mais, plus le pape étendait ses prétentions, moins les puissances italiennes étaient disposées à lui céder. A Naples, un libraire fut condamné aux galères pour avoir publié l'ouvrage de Baronius contre la monarchie sicilienne; à Lucques, les décrets des fonctionnaires du pape n'étaient admis qu'après avoir reçu l'approbation des magistrats; en Savoie, on conférait les bénéfices réservés au pontife; à Gênes, les assemblées convoquées par les jésuites étaient prohibées comme une occasion de brigues pour les élections. Venise traduisait devant les tribunaux ordinaires plusieurs prêtres coupables de différens délits; Paul IV lança des monitoires et des excommunications; mais, comme il rencontra une résistante plus énergique qu'il ne l'espérait, il les modéra prudemment. Ce pape, qui traita les arts avec magnificence, eut le tort de trop favoriser ses neveux.

Grégoire XV.
1621.

Après sa mort, sa faction élut Grégoire XV (*Alexandre Ludovisi de Bologne*), qui, affaibli et incapable, abandonna les rênes à son neveu Louis Ludovisi, pour ne s'occuper que des lettres et de la religion; aimant l'argent, les plaisirs, le faste, Louis était du moins d'une grande habileté pour diriger les affaires et louver au milieu de la tempête; c'est alors que furent sanctifiés Ignace de Loyola et François-Xavier, et que le frère Jérôme de Narni, prédicateur d'un talent remarquable, donna l'impulsion à la congrégation de *Propaganda fide*, œuvre à laquelle Louis Ludovisi contribua de ses propres deniers.

Ce règne, très-court, est mémorable à cause de la bulle par laquelle on chercha à remédier aux abus du conclave; elle reconnaissait trois sortes d'élections: par scrutin, dont le résultat, pour valider l'élection, devait réunir les deux tiers des cardinaux; par compromis, lorsqu'ils remettaient à l'un d'eux la nomination du pape; par inspiration, quand le même nom était proclamé unanimement par inspiration divine.

Mais les brigues se mêlaient toujours aux élections. Les Impériaux et les Espagnols avaient la prétention de commander au conclave; aussi les vacances se prolongeaient, et pendant ce temps les bandes de Piccolomini et de Sciarra se reformaient. L'usage s'introduisit ensuite, parmi les cardinaux de la promotion du pape défunt, de se réunir autour du cardinal neveu, pour élire l'un d'eux au saint-siège; mais, comme ils échouaient presque toujours, ils faisaient de l'opposition, et d'ordinaire ils nommaient le pontife à l'élection suivante.

1623.

Matthieu Barberini, d'une famille florentine enrichie à Ancône par le commerce, lui succéda sous le nom d'Urbain VIII. Si Clément VIII lisait saint Bernard, et Paul V les œuvres de Giustiniani de Venise, Urbain VIII aimait les poèmes modernes; il faisait des vers, fit venir à Rome, outre l'élite des Italiens, Léon Allacci, Luc Holstein, Abraham Échellensis (natif d'Eckel). Il défendit aux ecclésiastiques tout trafic, toute occupation séculière, et publia le bréviaire amélioré, dont il corrigea lui-même les hymnes. A une époque où les titres acquéraient une importance, que les choses avaient perdue, il conféra le titre d'*éminence* aux cardinaux, que l'on appelait avant lui *seigneurs révérendissimes*.

Se considérant comme prince temporel, il projetait des fortifications, et, lorsqu'on lui montrait les monuments de marbre élevés par ses prédécesseurs, il disait: *Moi, j'en érigerai de fer.*

Par la construction du fort Urbin, il couvrit les frontières du Bolognais, fortifia Rome, entouré de murailles le palais de Montecavallo, sans respecter les antiquités du jardin Colonna; il établit à Tivoli des manufactures d'armes, un arsenal et une garnison, et déclara Civita-Vecchia port franc, de sorte que les Barbaresques venaient y vendre le butin fait sur les chrétiens. Entouré d'une grande splendeur, poète vanté, jouissant d'une santé d'athlète, il croyait fermement à son importance personnelle, et se comportait en toute chose avec une autorité absolue : *J'entends les affaires mieux que tous les cardinaux réunis*, disait-il. Comme on lui faisait une objection tirée des anciennes constitutions papales : *La décision d'un pape vivant*, répondit-il, *vaut mieux que celle de cent papes morts*. Vouloit-on lui faire adopter une idée, il falloit lui proposer l'idée contraire. Toute l'Europe le prenait pour arbitre, rôle sublime s'il avoit su le remplir dignement; mais il jasoit avec les ambassadeurs, se livrait à des déclamations, si bien que jamais on ne pouvoit arriver à aucun résultat; car, chez lui, le oui et le non étoient dictés par le caprice, non par la réflexion.

Sous ce pontife, l'acquisition de Ferrare et d'Urbin accrut le territoire papal. Ferrare n'avoit pas été heureuse sous Alphonse II, dernier duc d'Este; Montaigne, qui voyageoit à cette époque en Italie, la trouva dépeuplée. Le port de Pefimaro et celui de Volano étoient obstrués par les sables, attendu que le duc occupait sur ses propres terres les paysans destinés à entretenir les digues et à régler l'écoulement des eaux; en outre, il grevait ses sujets des taxes sur toutes choses, exerçait le monopole du sel, de l'huile, de la farine, du pain; la chasse étoit défendue, sauf pendant quelques jours pour les nobles seulement et avec trois chiens au plus. Quiconque violait les prohibitions étoit pendu.

La cour seule avoit acquis un grand éclat, au moyen d'une politique louvoyante qui servoit à la sauver des naufrages où les autres principautés avoient disparu. Par la faveur qu'elle accordoit aux gens de lettres, elle associait ses louanges à leur immortalité. Jean-Baptiste Pigna et Montecatini, professeurs à l'université, devinrent successivement premiers ministres; sans interrompre leurs travaux et leurs leçons. Baptiste Guarini fut envoyé comme ambassadeur à Venise et en Pologne; François Patrizi devint l'objet de caresses flatteuses. Des discussions académiques s'ouvrirent; on construisit des théâtres où la pastorale fut inventée ou perfectionnée. Des fêtes splendides, des repré-

Ferrare.

1550-1697.

sentations, des tournois où figuraient jusqu'à cent chevaliers, fournissaient l'occasion de réunir un grand nombre d'étrangers et de faire briller la courtoisie du prince et des dames chantées par le Tasse ; mais la protection qu'Alphonse accordait aux lettres était orgueilleuse et intolérante. Le Tasse ayant laissé paraître l'intention d'écouter les Médiéi, qui le pressaient de venir à Florence, il lui retira ses bonnes grâces et le priva de la liberté. L'illustre prédicateur Panigarola, attiré avec beaucoup d'instances à Ferrare, en fut banni violemment lorsqu'il parla d'aller se faire entendre ailleurs.

1597.

Alphonse, privé de postérité, cherchait à empêcher ses sujets de tomber sous un joug étranger. Malgré le statut de Pie V, qui défendait d'inféoder les États réversibles au saint-siège, il obtint de l'empereur que les siens passeraient à son neveu César, qui revêtit le manteau ducal au milieu d'une joie d'autant plus grande que les Ferrarais avaient craint davantage de perdre leur indépendance. Clément VIII revendiqua ses droits, qu'il soutint par les armes et les excommunications. César fut en conséquence obligé de renoncer à Ferrare et à Comacchio, pour se retirer à Modène, où il devint la souche de la lignée ducale qui subsista jusqu'en 1797. Le pape se concilia par des faveurs son acquisition nouvelle, rétablit les privilèges municipaux, et forma un conseil de cent membres, vingt-sept de la haute noblesse, cinquante-cinq de la petite et des bourgeois notables, et dix-huit des corporations. Une forteresse fut élevée dans le quartier le plus populeux ; mais les habitants du pays regrettèrent, comme d'habitude, une domination qu'ils avaient abhorrée à l'époque de sa splendeur, et Ferrare se dépeupla.

1598.
13 janvier.Urbin.
1545-1582.

Frédéric de Monte-Feltro, comte d'Urbin, et qui plus tard obtint le titre de duc, vécut dans des guerres continuelles à la solde d'autrui ; il bâtit le château d'Urbin, l'un des plus beaux de l'Italie, où il dépensa deux cent mille ducats et qu'il décora des chefs-d'œuvre de l'art, sans compter une vaste bibliothèque. Guidubaldo, guerrier de renom, à la solde du pape, fut dépossédé par César Borgia et rentra dans son duché lorsqu'il eut succombé. Jules II le combla de faveurs, et lui fit accepter pour héritier leur neveu commun, François-Marie de la Rovère, qui lui succéda, et se rendit utile au pape comme capitaine général de l'Église. Léon X, pour élever sa maison, s'efforça de l'abaisser, l'excommunia et lui enleva son duché, dont il investit Laurent de Médiéi ; mais François-Marie fut réintégré dans ses États sous

1509.

1508.

1510.

Adrien VI et compté parmi les meilleurs capitaines du temps, ainsi que Guidubaldo II, son successeur.

Le duché d'Urbain comprenait sept villes et près de trois cents bourgades, avec une côte maritime fertile et des montagnes riantes; le revenu pouvait s'élever à cent mille écus lorsque le commerce des grains prospérait à Sinigaglia. Les princes gagnaient ensuite à la solde des États étrangers, et rapportaient au pays plus qu'ils ne lui coûtaient; fastueux et lettrés, comme ils ne cherchaient pas à étendre leur puissance aux dépens des statuts locaux, il étaient bien vus des habitants. François-Marie II, fils de Guidubaldo, vécut longtemps à la cour de Philippe II, et se vit forcé d'épouser Lucrece d'Este. Il s'unit donc, à l'âge de vingt-cinq ans et avec des habitudes toutes guerrières, à une femme de quarante ans, spirituelle et galante; de là, des discordes domestiques et une séparation. Après la mort de Lucrece, le peuple accueillit avec des transports de joie la naissance d'un héritier que le duc eut d'un second mariage. Son père lui céda le pouvoir, qui l'enivra; il commit des abus, parut sur le théâtre, se plongea dans la débauche et fut trouvé mort un matin. François-Marie, contraint de reprendre une autorité dont il ne voulait pas, vit son héritage disputé entre le pape, auquel il faisait retour, et l'empereur, qui prétendait y avoir des droits; cette lutte l'entraîna à des démarches contraires à sa volonté. A peine eut-il fermé les yeux que ses biens allodiaux furent attribués à Florence, et le reste confisqué par Urbain VIII, malgré les neveux mêmes du pontife, qui désiraient en être investis.

Comme leur influence déterminait tous les actes d'Urbain, ils s'étaient attiré la haine populaire. Les duchés de Castro et de Ronciglione, fiefs pontificaux, qui s'étendaient jusqu'aux portes de Rome, étaient particulièrement l'objet de leur ambition; ils appartenaient aux ducs de Parme, qui en avaient abandonné l'administration à un *mont* créé par eux à Rome pour l'extinction de leurs dettes. Odoard Farnèse résista aux instances des Barberini, et se concilia l'affection du pape en lui prodiguant les éloges comme poète; mais, un jour, il se présenta devant lui, tout armé, pour se plaindre, des excès de ses neveux, qui avaient poussé l'insolence jusqu'à attenter à sa vie. Dès ce moment les Barberini ne s'occupèrent plus qu'à le ruiner, soit à l'aide de mesures prohibitives ou par des instigations auprès de ses créanciers; ils finirent même par lui déclarer la guerre,

1636.

1674.

1688.

1696.

1631.

1644. accompagnée de monitoires qui furent suivis d'excommunication et de la confiscation de ses biens. Venise, la Toscane et Modène, voyant une guerre italique imminente, armèrent pour soutenir Farnèse, qui marcha sur Rome pendant que les troupes pontificales envahissaient ses États. Le pape, qui n'était instruit de rien, fut épouvanté. Les ambassadeurs étrangers s'interposèrent, et, malgré les intrigues des Barberini, la paix fut signée à Venise, pour remettre les choses dans leur premier état. Seulement le pape et le duc de Parme avaient ruiné leurs finances ; peut-être ce résultat, joint aux plaintes du peuple, abrégé-t-il les jours d'Urbain.

Certes c'étaient là de bien petits intérêts en comparaison de ceux pour lesquels nous avons vu la papauté prodiguer ses efforts dans les siècles du moyen âge ; alors elle appelait le monde à la civilisation évangélique, et défendait les droits de l'humanité contre les abus et les tyrans de toute espèce ; alors elle ne s'inquiétait pas du royaume de la terre pour assurer aux chrétiens celui des cieux, c'est-à-dire la vérité, la morale et la justice.

CHAPITRE XXVIII.

SCANDINAVIE.

L'union de Calmar durait encore ; dans le royaume uni de Danemark, Norvège et Suède, Christian II, en 1513, avait succédé à Jean son père. Comme il était d'un naturel inflexible et fougueux, ses maîtres, pour lui inspirer des idées d'égalité, l'avaient entouré de gens vulgaires, qui l'habituaient à fréquenter les tavernes et les mauvais lieux ; puis, comme les pédants s'obstinaient à lui enseigner le latin, ils lui inspirèrent l'horreur de toute espèce d'étude. D'autre part, en étouffant les révoltes contre son père, il apprit à devenir d'une sévérité sanguinaire ; dans le souvenir des Scandinaves, il vit donc comme un monstre, dont ils exagèrent les crimes, comme il arrive aux représentants d'un parti qui a succombé.

Christian eut des relations avec la belle Dyvke. Sigbrit Wilins, fruitière d'Amsterdam, mère de cette femme, avait une intelligence supérieure à sa condition et à ses habitudes ; recueillant les chroniques scandaleuses des charlatans, des barbiers et

des aventuriers qui fréquentaient l'auberge ouverte par elle à Bergen, elle en composait des récits sur les faits des familles et de la cité, récits qui charmaient le prince non moins que les attraits de sa fille. Il faut y joindre qu'elle connaissait les institutions des Pays-Bas et leur commerce; elle savait discourir sur la politique avec un bon sens et une précision qui fesaient un bizarre contraste à l'ignorante présomption des pédants. Il n'est donc pas étonnant que Christian s'abandonna entièrement à ces deux femmes; ni le trône ni son mariage, et pas même la mort de Dyveke, ne diminuèrent l'influence de Sigbrit, qui sut lui inspirer ses basses passions, l'envie contre le clergé et les nobles, la jalousie des Hanséatiques, et l'entoura de gens de son espèce, au point de lui donner un charlatan pour confesseur.

Les Danois et les Norvégiens, en l'acceptant pour roi, lui imposèrent de nouvelles obligations, entre autres celle d'abandonner aux nobles la juridiction criminelle dans les cas qui n'entraînaient pas une amende au-dessus de 40 marcs, et de ne faire aucune démarche pour assurer la succession à quelqu'un. Ces entraves étaient intolérables pour Christian, toujours attentif à humilier les nobles et le clergé, ainsi que la ligue hanséatique, qui opprimait la Scandinavie; dans ces divers desseins, il fit preuve d'une active capacité, d'une intelligence perspicace, d'une fermeté poussée jusqu'à la cruauté.

La Suède l'avait aussi accepté pour roi; mais, comme Sténon Sture le jeune, administrateur, tardait à lui rendre le trône, il conduisit une armée dans le pays; défaut, il recourut à Léon X, qui, après avoir vainement sommé Sture de céder le royaume, excommunia la nation. Une grosse armée avec laquelle Christian fit une rude guerre, secondée par les factions ravivées et qui favorisaient les Danois, produisit un plus grand effet. Gustave Troll, archevêque d'Upsal et fils du compétiteur de Sténon Sture, refusa le serment aux états généraux, qui le déposèrent par force. Christian promit de se rendre à Stockholm pour traiter avec l'administrateur, à la condition qu'on lui donnerait un sauf-conduit et des otages; mais aussitôt qu'il les eut il les emmena en Danemark; puis, à la tête d'une armée grossie par des aventuriers d'Allemagne, de Prusse, de Pologne, d'Ecosse, de France, il revint et s'avança librement, profitant de la glace, sur laquelle furent livrés des combats acharnés. Sténon Sture périt, et avec lui l'enthousiasme contre les Danois, vainement ravivé par sa veuve Christine Gillenstiern, qui pendant sept mois défendit Stockholm

1518.

1530.

avec un courage viril. Christian occupa le royaume, promit une amnistie et confirma les privilèges.

Novembre.

On dit que Sigbrit le poussait à exterminer la noblesse suédoise, et qu'elle en concerta les moyens avec le confesseur du roi et les évêques d'Upsal et d'Adense. Après le couronnement de Christian, suivi de trois jours de fêtes, le quatrième, un infâme procès fut entamé contre les nobles, avec imputation de toutes les fautes qui leur avaient attiré l'excommunication ; des évêques, des sénateurs et des nobles sont jetés en prison avec Christine, et on leur signifie qu'ils doivent mourir, mais sans sacrements comme excommuniés. Défense est faite aux citoyens, qui ne savaient rien, de sortir de leur maison ; alors on voit descendre du château quatre-vingt-quatorze personnes de haute condition, vêtues des habits de gala avec lesquels elles étaient allées à la cour, et là, proclamant leur innocence, exhortant le peuple à secouer ce joug indigne, elles sont égorgées. Le lendemain on pendit les serviteurs des condamnés et beaucoup de citoyens, et leurs cadavres furent laissés sur les gibets jusqu'au moment où l'infection devint insupportable. Un grand nombre d'autres individus furent transportés en Danemark et jetés dans les fers ; puis des bandes fouillèrent partout pour découvrir les personnes qui se cachaient, désarmer les paysans, assouvir la haine nationale. Christian publia qu'il avait, par ces supplices, exécuté la sentence de l'Église, et que la Suède désormais était lavée de toute souillure ; il retourna à Suderkoping au milieu de six cents autres Suédois pendus, dont Claus Holst, son ministre, avait garni la route. Arrivé dans cette ville, Christian fait pendre Claus lui-même ; puis, comme un juge qui aurait prononcé une sentence juste, il s'applique à améliorer les lois du Danemark, les mœurs, le commerce, et il introduit le luthéranisme.

La contradiction qui apparaît dans les actes de Christian ne peut s'expliquer que par les exagérations naturelles des partis religieux et politiques, alors qu'ils peuvent assouvir leurs haines. Par son mariage avec une Autrichienne, la sœur de Charles-Quint, il entra dans la famille la plus puissante d'Europe ; les Hollandais et les Flamands qui vinrent avec elle fondèrent une colonie agricole dans l'île d'Amac, en face de Copenhague, ille stérile dont ils firent un jardin. Christian introduisit dans son royaume les légumes de la Flandre, et réprima les pirates anglais ; par un traité avec Henri VIII, il fit reconnaître les droits des navigateurs danois, et Basile IV de Moscou leur confirma, d'après ses dé-

marches, la faculté de résider à Novogorod avec des privilèges égaux à ceux dont jouissaient les Hanséatiques ; en transportant d'Helsingør à Copenhague la douane du Sund, il en fit un entrepôt général. Sans consulter le sénat, il publia des lois favorables au peuple ; une protégeait les paysans contre l'avidité des maîtres et le trafic des hommes, en permettant aux victimes de s'établir sur d'autres terres comme le faisaient les habitants de la Scanie, du Jutland et de la Fionie. Il défendit de piller les naufragés, et tenta de réformer le clergé. « Quiconque a chargé d'âmes doit résider ; qu'un évêque en voyage n'ait à sa suite que douze ou quatorze personnes, et vingt tout au plus un archevêque ; aucun ecclésiastique ne doit pouvoir acquérir de terres, et quiconque veut faire des legs à des églises ou à des couvents doit le faire en argent, non en biens-fonds (1). » Les attributions judiciaires, dont il dépouilla le sénat, il les confia à une autre cour, qui devait toujours accompagner le roi ; il s'efforça d'élever les bourgeois au rang de privilégiés, et moyennant de nombreux impôts il put accroître les troupes permanentes.

Malheureusement, entraîné par sa détestable éducation et contrarié par les habitudes servilement grossières de ses sujets et la tyrannie des Hanséatiques, il eut recours à des moyens féroces. La haine dont il était l'objet fut accrue par d'indignes favoris, surtout par ce faux confesseur Slaghock, évêque de Skara, qu'il avait laissé gouverneur de la Suède, où l'on se préparait à venger le massacre de Stockholm.

Gustave-Ericson Wasa, de famille sénatoriale, était fils de l'une des victimes. Retenu comme otage par Christian, qui redoutait ses talents et son courage, il parvint à se soustraire à sa surveillance et s'enfuit à Lubeck, où il obtint les moyens d'entrer en Suède. Là, au lieu de trouver partout, comme il l'espérait, la haine nationale et le frémissement de la vengeance, il ne vit que découragement ; il n'entendait que les conseils pusillanimes de faire comme les autres, se taire et se résigner. A la nouvelle du massacre de Stockholm, accompagné du bruit que le roi voulait faire couper à tous les paysans un bras et une jambe, les Dalécarliens prêtèrent l'oreille à Wasa, d'autant plus que, pendant qu'il parlait, le vent du nord ne cessa de souffler, ce qui leur parut d'un bon augure ; dirigés par lui, ils commen-

N^o 1400.

(1) Il promulgua deux codes : les *Lois ecclésiastiques*, le 26 mai 1521 ; les *Lois politiques*, le 6 janvier 1522.

cèrent l'insurrection qui se propagea bientôt. Étrangers à la discipline, ils combattaient des armées régulières ; mais la fermeté de Gustave suppléait à tout. A Hedemora, dont il fit sa résidence, il établit une fabrique d'armes, et frappa de la monnaie, souffrant et travaillant lui-même ; la victoire ayant accru son armée, dont les combats avaient du reste amélioré la condition, il prit Upsal, et, comme il refusa le titre de roi tant que la tyrannie durerait, la diète des nobles le proclama administrateur du royaume. Stockholm fut assiégé, et Slaghöck s'enfuit en Danemark, où l'appui de Sigbrit le fit nommer archevêque de Lund ; mais la sottise romaine, qui exerçait pour la dernière fois le droit de punir les méfaits royaux, envoya Jean-François de Polenza pour demander raison du massacre de Stockholm. Le moine démontra que, pour excuser le roi, il fallait prouver qu'un autre était coupable ; alors on rejeta le crime sur Slaghöck, qui fut condamné à la corde et au feu.

Lubeck aida les insurgés. Christian réunit les états du Jutland pour en obtenir les moyens d'enrôler de nouveaux soldats ; mais un certain nombre d'évêques et de sénateurs se confédérèrent contre lui, comme violateur des pactes en vertu desquels il régnait, et choisirent Frédéric, duc de Sleswig-Holstein, qui fit alliance avec Lubeck et déclara la guerre à Christian. Son ancienne valeur et sa fermeté abandonnèrent ce roi, qui, malgré de grandes ressources, s'enfuit avec sa famille, les archives, les bijoux de la couronne et les trésors, sans oublier la Sigbrit, soustraite dans un baril à la fureur populaire,

Mon nom devrait être inscrit sur la porte de tous les mauvais princes, disait Munz, capitaine de justice du Jutland, lorsqu'il vint notifier à Christian II que « la noblesse et le clergé » le déposaient pour avoir violé leurs privilèges. Le *Néron du Nord* fut remplacé par Frédéric I^{er}, son oncle, duc de Holstein, et fils de ce Christian qui, le premier de cette maison, avait dominé sur les trois royaumes du Nord. Mais Gustave Wasa fut proclamé roi de Suède, et, lorsque Stockholm eut fait sa soumission, on déchira le pacte de Calmar. L'union établie par ce pacte avait été la cause de calamités réciproques ; l'action du roi était entravée par les prétentions du sénat, qui parfois, dans les circonstances les plus critiques, se réunissait avec une pleine indépendance de son autorité, et comme représentant de la nation, empêchant ainsi toute unité dans les mesures. Les nobles usurpèrent les anciens domaines de la couronne, de telle

Frédéric I^{er},
1593,
30 janvier.

sorte que les rois étaient obligés de solliciter fréquemment des subsides, dont le refus occasionnait des révoltes.

Dans le Danemark, le règne de Frédéric I^{er} fut sans cesse troublé par les tentatives du monarque détrôné, d'une part, et de l'autre, par la réforme.

Les idées nouvelles avaient déjà pénétré dans le pays sous Christian, qui les laissait pulluler afin d'humilier le clergé. Paul d'Élia, prieur des carmélites à Copenhague, s'était mis à expliquer dans la langue nationale les prédications que faisait en allemand un nommé Martin; mais le peuple se moqua de cet apôtre, qui n'avait pas le don des langues; il fut obligé de battre en retraite, et le prieur revint à la vérité. Cependant Jean Tausen de Fionie, disciple de Luther, proclama ses doctrines à Copenhague, et la première profession publique fut faite à Malmoë. Frédéric, qui en était imbu, accorda la liberté de conscience, en assurant toutefois au clergé catholique la conservation de ses biens, « sauf le cas où il en serait dépouillé » en vertu d'une loi. Aux chapitres seuls fut réservé le droit d'élire les évêques, au roi celui de les confirmer, à Rome rien. C'était là une modération impossible; car bientôt parut une confession de foi en quarante-trois articles, calquée sur celle d'Augsbourg, et les protestants se livrèrent à leurs excès accoutumés, d'abord contre les images, ensuite contre les individus. Les catholiques réagirent, surtout la Norvège et l'Islande, qui considéraient la Réforme comme une tyrannie danoise.

Christian espéra mettre à profit cet état de trouble, et, se parant d'un beau zèle catholique, il débarqua en Norvège, aidé par Charles-Quint, son beau-frère, et par les seigneurs allemands; sa femme, dans ce même temps, recevait la cène à Nuremberg, pour se concilier les princes protestants. Les catholiques scandinaves lui fournirent des subsides, et lui livrèrent jusqu'à l'argenterie des églises; mais bientôt il se trouva réduit à une telle extrémité qu'il fut obligé de se rendre à son oncle. Ce prince, manquant à la parole donnée, le confina dans le château de Sonderbourg, où il passa dix-sept ans en compagnie d'un nain; la compassion fit oublier le massacre de Stockholm et maudire le géolier.

Par religion et politique, Frédéric fit cause commune avec les ennemis de l'Autriche et la ligue de Smalkalde; il exigea des Norvégiens le serment de n'accepter pour roi que celui qui serait élu par les Danois. Mais, au lieu de suivre le mouve-

ment général de ce siècle vers la monarchie, le Danemark avait vu la noblesse se fortifier; lors de l'élection de Frédéric, elle s'était assuré le droit de vie et de mort sur les paysans, avec la faculté illimitée de mettre des taxes, ce qui la rendit puissante et presque indépendante. Les inconvénients d'un régime électif ne se faisaient donc sentir que plus cruellement. A la mort de Frédéric, Christian III, son fils aîné, après avoir reçu l'hommage du Sleswick et du Holstein, prétendit au trône de Danemark; mais les prélats voulurent lui opposer Jean, son puîné (1), en alléguant que, depuis l'enfance, ce prince parlait la langue du pays, tandis que l'autre pouvait passer pour Allemand; or leur véritable motif était son éducation toute catholique. La diète déclara l'interrègne, dont Lubek s'occupa de faire son profit.

Christian III.
1559.
16 avril.

Guerre du
comte.

Tandis que, dans la république de Lubeck, l'ancienne aristocratie ne songeait qu'au commerce, une nouvelle administration démocratique se préoccupait de conquêtes, dans l'espoir de devenir maîtresse de la Scandinavie et de la Baltique. Le bourgmestre George Wullenwever, qui s'était rendu à Copenhague en qualité d'ambassadeur pour sonder les esprits, et le maréchal Marc Meyer, dont la république avait fait son amiral, conduisirent toute la trame. Christian n'ayant pas accédé aux conditions moyennant lesquelles ils lui offraient de le placer sur le trône, ils projetèrent de donner le Danemark à Henri VIII d'Angleterre, et la Suède à Swante Sture, fils de Sténon Sture II, ancien administrateur de ce royaume. Il est probable qu'ils ne voulaient que leurrer le prince anglais, dont l'argent leur servit à mettre sur pied une armée qu'ils confièrent à Christophe, comte d'Oldenbourg, seigneur qui ne possédait qu'une épée renommée et savait lire Homère dans l'original. Cet aventurier prit à tâche de soutenir les basses classes et les catholiques, mais au fond il ne travaillait que pour lui-même, tandis que les gens de Lubeck le croyaient l'instrument aveugle de leurs projets cachés, et que Christian II se flattait de l'espoir qu'il combattait pour le rétablir sur le trône: ainsi, de part et d'autre, mensonge et déception. La véritable querelle était entre nobles et plébéiens, entre protestants et catholiques, entre les négoc-

(1) Adolphe, le troisième fils de Frédéric, devint la souche des ducs de Holstein-Gottorp, et par conséquent des empereurs de Russie, des rois de Suède et des grands-ducs d'Oldenbourg.

cians allemands et ceux des Pays-Bas, pour s'exclure mutuellement du Sund.

Les Danois, défaits de tous côtés et en proie aux horreurs d'une guerre meurtrière, se hâtent de réunir leurs votes sur Christian III, dont la valeur fit changer les chances de la guerre, et qui conclut avec Lubeck une paix avantageuse.

Christian III, une fois affermi sur le trône, rassembla les sénateurs laïques pour détruire la puissance épiscopale et l'attirer dans les mains du roi. En conséquence, il fut établi que les chapitres, les universités, les écoles et les églises conserveraient leurs propriétés et leurs revenus; que les biens des couvents seraient confisqués, les évêques dépouillés et arrêtés, enfin que le successeur au trône serait désigné du vivant du roi.

Jean Bugenhagen, disciple et collègue de Luther et apôtre des villes hanséatiques, fut choisi pour organiser l'Église. Des *surintendants* furent substitués aux prélats, avec le titre purement honorifique d'évêques; ils devaient être élus par les prieurs du diocèse, les prieurs par les ministres, les ministres par les notables de la paroisse. Un bailli fut placé près de chaque évêque pour régler les choses temporelles; le clergé *évangélique* n'eut donc qu'une faible partie de l'autorité dont jouissait le clergé catholique. D'après le conseil de Luther, le roi conserva les canonicats, pour les donner en récompense aux sujets les plus méritants.

Les bourgeois n'avaient encore que peu d'influence dans un pays où le commerce n'avait pris qu'un faible essor; aussi la révolution s'opéra-t-elle entièrement au profit des nobles, qui, affranchis de tout obstacle, s'arrogèrent des prérogatives exorbitantes, à tel point qu'aucun emploi important ne pouvait être conféré sans leur consentement. Cette constitution dura jusqu'en 1660, lorsque le besoin de résister aux Suédois fit proclamer la monarchie absolue. La Norvège, pour avoir favorisé Christian II, fut réunie au Danemark; mais elle conserva ses lois et ses assemblées nationales. L'Islande n'accepta que de vive force la religion nouvelle.

Christian III et le roi de France François I^{er} firent alliance, et se promirent mutuelle assistance pour interdire le passage du Sund. Cette convention, qui ruinait le commerce des Pays-Bas, amena une rupture avec Charles-Quint; mais la bonne intelligence fut rétablie par la paix de Spire, aux termes de laquelle

Christian III renonça à ses engagements envers la France, et rendit aux citoyens d'Amsterdam leurs anciens droits de libre navigation dans la Baltique.

La Suède, comme nous l'avons dit, avait été détachée du Danemark; la Réforme lui fit atteindre une hauteur à laquelle elle n'aurait jamais pu aspirer. Déjà sous le règne de Christian II, de Danemark, Jean Ange Archimbold était allé dans la Scandinavie comme légat pontifical afin de promulguer les indulgences; moyennant onze cents florins du Rhin, il obtint du roi la permission de parcourir le pays, et commit les abus qui s'attachaient d'ordinaire à ce genre de trafic; mais, lorsqu'il eut ramassé beaucoup d'argent, le roi fit confisquer son vaisseau, dont la capture fut estimée 20,000 ducats.

Les maximes de Luther furent prêchées aux Suédois par les fils du maréchal Pierre Phase, Olaus et Laurent, qui avaient fait leur éducation à Wittemberg; toutefois la réforme ne devait pas naître dans ces contrées, comme en Allemagne, d'une lutte entre les opinions religieuses, hiérarchiques et politiques, qui deviennent parfois des convictions profondes, mais bien d'un coup d'État.

L'archevêque d'Upsal, Éric Troll, se couvrant du manteau de la religion pour détruire le parti national, avait, au nom de Léon X, fait juger les rebelles comme hérétiques. La religion de Rome fut alors abhorrée, et Gustave Wasa la confondit dans sa haine contre les Danois; aussi, lorsque appuyée non plus sur la noblesse, mais sur toutes les forces vives de la nation, il devint roi de Suède, il favorisa la Réforme, pour ne pas se trouver obligé, comme ses prédécesseurs, de protéger le clergé. Deux évêques ayant été prévenus de machinations dans la Dalécarlie, il se fit lui-même leur accusateur et presque leur bourreau, et les exposa aux plus grossiers outrages avant de les livrer à la hache de l'exécuteur.

Christian III mourut regretté, comme débonnaire et désireux de faire le bien; il eut pour successeur Frédéric II, son fils, âgé de vingt-cinq ans.

Les Ditmarses s'étaient érigés en république, après avoir secoué le joug du Danemark, dont ils avaient défait l'armée en 1500, et continuaient de menacer son territoire, toujours prêts à s'allier avec ses ennemis. Frédéric réussit à les débusquer malgré leur défense héroïque, et un grand nombre périt sous les ruines de Heyde.

Nous avons déjà fait mention de la guerre qu'il soutint contre la Suède. Lorsqu'elle fut terminée, il ne songea qu'à la paix et à l'économie; il augmenta le nombre des écoles, confirma les privilèges de l'université de Copenhague, bâtit des villes et construisit le château de Friedrichsborg, qui devint une des plus belles résidences royales. Il protégea Tycho-Brahé, et fit construire, pour ses observations astronomiques, le château d'Uranienbourg. Pierre Oxe, parent de ce savant, rétablit les finances; aussi, lorsque Christian IV fut appelé au trône, il trouva un royaume florissant et une armée bien équipée.

Ce prince fut un des plus grands rois de son temps. Il réunit sur sa tête les duchés dépendant de la couronne, que ses démembrements avaient affaibli, et il sortit avec avantage de la guerre avec la Suède par le traité de Tensin. Tout appliqué aux affaires, il visita ses provinces, s'informa de leurs besoins, fit le tour de la Norvège vêtu comme un simple capitaine, doubla le cap Nord, parcourut les côtes immenses de ses domaines jusqu'au point où elles touchent celles de la Russie et près de la mer Blanche; il reconnut la situation de cette mer, et donna les ordres convenables pour en tirer parti. Il fonda plusieurs villes, comme Christianopolis et Gothembourg sur les frontières de Suède, Christiania et Christiansand en Norvège, Glackstadt et Christianpries dans le Holstein; il dota Copenhague d'un jardin botanique, d'un observatoire, d'une bibliothèque publique, et favorisa l'industrie autant que le permettait le système féodal, encore profondément enraciné.

Il promulgua de nouvelles lois (1605); afin d'enlever le commerce aux villes hanséatiques, il fonda une société des Indes orientales (1616); un vaisseau qu'il expédia pour l'île de Ceylan fit un traité de commerce, et occupa la ville de Tranquebar (1620), où se forma une colonie, unique, mais importante possession du Danemark dans l'Inde. Une autre compagnie, constituée pour le commerce privilégié de l'Islande et des îles Færœr, dut être supprimée à cause des corsaires algériens.

Christian IV eut pour beau-père et ministre Corfitz Ulefeld, qui, doué d'une belle figure et de rares talents, fut chargé de diriger les finances et les affaires commerciales; il interdit de transporter de la Baltique, par le détroit, le nître, le soufre, la poudre et les armes. Cette interdiction entrava le commerce des Hollandais, qui eurent recours aux négociations et à la force pour

Christian IV.
1606.
4 avril.

obtenir la liberté du Sund; ils essayèrent de pénétrer dans la Baltique au moyen de canaux; enfin ils passèrent sous bannière suédoise, ce qui fut l'occasion ou du moins le prétexte d'une guerre avec la Suède.

Christian IV voyait avec appréhension la Suède acquérir que la prépondérance dans les affaires du Nord; il s'interposa donc comme médiateur entre elle et l'Autriche lors de la paix de Westphalie. Ce fut sur sa proposition qu'on indemnisa cette puissance en argent; et non en territoire, et que les vétérans de Gustave-Adolphe furent répartis par petits corps entre les différents princes de l'Allemagne. Une médiation aussi partielle déplut à la Suède, qui, sous le prétexte dont nous venons de parler, s'unit à la Hollande et commença la guerre. Le Danemark eut le dessous, et les troupes qui, pendant la guerre de Trente ans, avaient ravagé l'Allemagne, trouvèrent des pays vierges pour exercer de nouvelles rapines. Christian ne perdit pas courage, et, avec la médiation de la France, il conclut la paix à Brömsebro, par laquelle il exemptait les Suédois de tout péage au Sund comme au Belt; quant à la Hollande, elle fut obligée de payer le droit pendant trois ans, conformément à un tarif établi, avec la convention qu'il serait ajouté foi entière aux papiers de bord; sans opérer la visite des bâtiments.

1645.
13 août.

Ulefeld, mal vu dans le pays à cause de ses disgrâces, fut envoyé en ambassade à la Haye, où il conclut avec les états généraux un traité qui, déterminant le tonnage de chaque vaisseau et les droits à payer à leur entrée en Norvège, devint le fondement de relations amicales entre les deux pays.

1647.

Christian IV régna soixante-onze ans; Tilly disait de lui que, pour être un grand capitaine, il ne lui manquait que du bonheur, comme on disait aussi qu'en politique il ne lui manquait que la dissimulation.

1648.
29 janvier.

CHAPITRE XXX.

POLOGNE, LITHUANIE, LIVONIE.

Voici encore un pays qui se soustrait au mouvement monarchique de ce siècle, et qui conserve, avec un royaume électif, les privilèges d'une aristocratie jalouse de son indépendance.

Les nobles polonais, d'accord pour entraver la puissance pu-

blique et ne pas laisser les bourgeois s'élever, ne souffraient entre eux aucune distinction de rang. La population des villes, comme celle de la campagne, était entièrement sujette, bien que la condition du citadin fût moins mauvaise que celle du paysan; en effet, il n'avait à payer qu'une redevance annuelle, tandis que le campagnard, outre la taille en argent, était astreint à de nombreuses corvées. Enchaîné à la glèbe, il ne pouvait l'abandonner sans le congé du seigneur, qui avait droit de vie et de mort sur tous, excepté sur ceux qui s'adonnaient aux lettres ou au ministère sacré.

Les dix-neuf vingtièmes des habitants étaient ainsi privés de toute liberté politique, et la souveraineté résidait dans les nobles, qui seuls constituaient la nation. Deux archevêques, sept évêques, quinze vayvodes, soixante-cinq châtelains, formaient le sénat, conseil principal de la république, qui dirigeait le pouvoir royal dans le sens des intérêts aristocratiques. Les autres nobles et les citoyens de Cracovie, qui constituaient une commune noble, se trouvaient représentés par des nonces, dont le consentement était nécessaire pour la levée des impôts. Les nobles pouvaient aussi se réunir en assemblée générale pour délibérer sur les affaires les plus importantes. Le consentement unanime était nécessaire; si, parmi les convoqués, dont le nombre s'élevait quelquefois à quatre cents, un seul disait non, il empêchait toute décision. Tel est le fameux *liberum veto*, cause d'éternels malheurs, et enfin de la ruine de la Pologne (1).

(1) *Nobilitas genere censetur... Est autem pari dignitate polonica omnis nobilitas; nec ullum in ea patriciorum comitumve discrimen, exæquata quodam tempore omnium conditione.*

In plebe numeretur quicumque nobiles sive equites non sunt... Sunt autem aliquanto meliore et liberiore conditione urbani et oppidani quam agrestes. Censum quidem annum utrique dominis suis pensitant, verum agrestes operas præterea gratuitas ad colendos eorum agros et alios usus domesticos præstant, nec alio cuiquam commigrare, inconsulto domino, licet... Habent sane in eos domini vitæ necisque potestatem, præter eos qui, ineunte ætate, litterarum studio sacrorumque ministerio se addixerunt.

Initio liberior dominatus, ac nullis propemodum legibus adstrictus, infinitam in modo omnium rerum, sed etiam vitæ necisque omnium potestatem habens... nunc sane angustis finibus regia potestas circumscripta est. Rex, senatu inconsulto, neque bellum cuiquam facit, neque fœdus publice cum quoquam init, neque tributa nova instituit, neque rem ullam majorem ad rempublicam pertinentem statuit aut facit. Porro

Le roi qu'ils élisaient n'était rien de plus qu'un instrument; il n'était ni le centre du gouvernement, ni le commandant des armées, ni le chef de l'administration; sans leur assentiment, il ne pouvait ni faire la paix ou la guerre, ni lever des impôts, ni promulguer des lois, ni décider dans les affaires graves; bien plus, sous le règne d'Alexandre, il lui fut interdit de disposer des revenus de la couronne (*statutum alexandrinum*) et de battre monnaie.

1492.

1501.

Casimir IV, marié à Elisabeth d'Autriche, vit son fils Wladislas élu roi de Bohême et de Hongrie; il conclut avec Bajazet II le premier traité intervenu entre les Polonais et les Turcs. Peu regretté lorsqu'il mourut, il laissa le royaume à Jean-Albert, son fils, qui lui-même eut pour successeur son fils Alexandre, déjà grand prince de Lithuanie. Ainsi s'effectua l'union de cette province avec la Pologne; elle conserva ses tribunaux propres et acquit des droits et des privilèges égaux à ceux des regnicoles.

Alexandre favorisa le savoir; mais les grands mirent des bornes à ses libéralités, et diminuèrent l'influence royale dans les jugements et la politique. Sous son règne, il fut défendu à la noblesse d'accepter le rang de citoyen ou d'exercer le commerce.

Casimir II avait toujours été en guerre ouverte ou dans des rapports hostiles avec la Russie; cette puissance, qui ne pouvait oublier que la Lithuanie avait profité de son abaissement, aspirait à recouvrer la Russie Blanche, l'Ukraine et la Sévérie. Iwan III, qui n'avait osé rompre ouvertement avec Casimir, assaillit Alexandre lorsqu'il n'était encore que grand prince de Lithuanie, et lui enleva plusieurs provinces. Il obtint la cession régulière de quelques-unes par le traité de Moscou, qui le reconnut *autocrate* de toutes les Russies; il épousa une fille d'Alexandre. Iwan se montrait aussi zélé pour le rite grec qu'Alexandre lui était hostile; de là beaucoup de Lithuaniens se

leges novas condere, successorem sibi designare, ne cum senatu quidem potest, absque consensu cæteræ nobilitatis.

Jus creandi reges penes senatum est... atque id etiam equester ordo sibi vindicari cepit, ita ut demum in eo ratum sit senatus judicium, si assentiatur cætera nobilitas... A novo rege jusjurandum exigitur in hanc sententiam, quod secundum leges et instituta majorum regnaturus sit, et suum cuique ordini et homini jus privilegiumque et beneficium salvum conservaturus.

Non temere disceditur a stirpe regia mascula, si qua exstat. CROMER, de Republica ac magistratibus Poloniæ.

donnaient au prince russe, que la guerre rendit aussi maître de la Sévérie. Alexandre s'allia avec Plettenberg, le plus puissant des grands maîtres de l'ordre Teutonique ; mais les victoires éclatantes de ce vaillant guerrier n'empêchèrent pas la Russie d'exiger, à l'époque de la trêve de cinquante ans, conclue par la médiation du pape, le tribut qui anciennement était dû à la vraie foi.

1808.

Il restait encore à la Pologne 7,838 milles géographiques après en avoir perdu 1,117, et à la Lithuanie 11,097, c'est-à-dire plus que la France et l'Espagne réunies. Beaucoup de forêts avaient été défrichées ; l'exportation des grains augmentait la richesse, mais la condition servile des paysans mettait obstacle à toute industrie ; on ne savait point travailler les matières premières, et tout le commerce était entre les mains des juifs. Pour repousser une invasion des Tartares, Alexandre, atteint de paralysie, se fit porter dans les rangs de l'armée, commandée par Gliniski ; issu d'une famille tartare, élevé en Allemagne, Gliniski était devenu son ministre et son général. A peine le roi eut-il appris la nouvelle de la victoire qu'il rendit le dernier soupir.

1808.

Sigismond, son fils, lui succéda ; Gliniski, offensé par ce prince, se réfugia auprès de Wasili IV Iwanovitz, autocrate des Russies, et le détermina à rompre la trêve. La première fois, Wasili IV se contenta de consolider les conquêtes d'Iwan, son père ; mais il revint à la charge et s'empara de Smolensk, perdu depuis cent vingt ans. Gliniski, trompé dans son espoir d'obtenir cette ville en fief, revint à Sigismond. La bataille livrée près d'Orja coûta aux Russes trente mille soldats, outre deux généraux, trente princes et quinze cents nobles faits prisonniers. Cette victoire signalée fut due à Constantin, prince d'Ostrowski, qui essaya aussi de recouvrer Smolensk ; mais une trêve de cinq ans vint suspendre la guerre.

1814.

8 septembre.

1822.

D'un autre côté, la Pologne était menacée par les Moldaves, les Turcs et les Tartares de la Crimée ; Ostrowski les avait souvent vaincus ; mais comme leur audace, par l'absence de forteresses et d'armées, pouvait se donner libre carrière, ils couraient le pays et le dévastaient. Eustache Dasskiewitz, sujet d'Ostrowski, avait obtenu, en récompense de sa valeur, les sarrasties de Cerkassy et de Kanief, où il rencontra, au milieu des îles inaccessibles du Dniéper, une race nouvelle qui devait ensuite influer activement dans les vicissitudes de l'Europe septentrionale.

Constantin Porphyrogénète parle d'un pays appelé Kazakie,

Cosaques.

entre la mer Noire et la mer Caspienne, sur le versant méridional du Caucase, où habitent aujourd'hui les Circassiens. De là peut-être sortirent les Cosaques, pour entrer avec le Mongol Batu dans la Russie, où ils formèrent différentes hordes et se confondirent avec les Turcs Polovtses, qui disparaissent de l'histoire à cette époque. Des Polonais, des Lithuaniens et autres populations chassées par l'invasion ou les persécutions politiques et religieuses, ou bien attirées par le goût du pillage et les charmes d'une vie d'aventures, se mêlèrent encore avec ce peuple. Ce fut de ce mélange que se formèrent les Cosaques, peuple d'origine mongole, mais de langue slave. Ils se divisaient en hommes mariés et célibataires; ces derniers, qui ne s'occupaient que de combattre et de piller, formèrent, sous le nom de Scia, un établissement dans une île du Dniéper, au-dessus des cascades (*Porogues*), qui barrent ce fleuve sur un long espace; de là vint leur nom de Zaporogues.

Les hommes mariés habitaient, à peu de distance, des villages situés entre le Dniéper et le Bug; lorsqu'il était question d'une entreprise, ils se réunissaient et choisissaient un chef. En l'an 1500, ils avaient formé une république militaire sous des chefs électifs; ils furent ensuite appelés Malo-Russes, c'est-à-dire Petits-Russes, et le nom de Cosaques fut réservé aux Zaporogues non mariés. Plus tard il y eut les Cosaques de Lithuanie, de Vitepsk, de Polotzk, d'Azof et de Crimée (1).

Dasskiewitz songea à se servir de ces hommes dans l'intérêt de la Pologne, comme on emploie, pour opposer une digue à un fleuve, les matériaux qu'il a charriés. Après les avoir réunis en un corps, divisés par régiments et compagnies, armés et disciplinés, il leur donna pour place d'armes l'île de Chortica, leur inspira le goût du travail, le mépris de la mort, une obéissance aveugle, et les exerça contre les Tartares.

1527. Ils devinrent bientôt redoutables aux ennemis de la Pologne, et c'est à eux que l'on fut redevable de la célèbre déroute qu'Os-trowsk fit éprouver aux Tartares près d'Oichenica.

1530. Sigismond, père de la justice et fils de la valeur, promulgna, dans la diète de Wilna, le *Statut de Lithuanie*, en langue polonaise. Vingt ans après, une loi prescrivit que nul ne serait cou-

(1) Les Cosaques de l'Orda, d'Azof et du Don ne paraissent pas avoir la même origine; quelques-uns ne les croient ainsi nommés que parce qu'ils ont le même genre de vie que ceux du Dniéper.

ronné roi s'il n'avait été élu par les états. Ce droit, considéré par les Polonais comme un signe précieux de liberté, devait être pour eux, faute d'être réglé par de bonnes institutions, la source de longs maux. Sigismond avait épousé Bonne, fille de Galéas Sforza, qui méprisait souverainement la barbarie septentrionale ; elle fut soupçonnée d'avoir empoisonné ses deux brus, pour qu'elles ne diminuassent pas son influence sur son fils.

Sigismond fit heureusement la guerre contre l'ordre Teuto-
nique; par la paix de Cracovie, il acquit la Prusse, dont ces che-
valiers étaient en possession depuis trois siècles, et en investit
le grand maître Albert de Brandebourg, qui avait trahi la reli-
gion et son ordre. Sous le patronage de cet apostat, la réforme
pénétra d'abord dans la Prusse polonaise, d'où elle gagna le
reste de la Pologne, déjà préparée par les hussites à la recevoir,
puis la Lithuanie, sans que Sigismond s'occupât beaucoup de
l'arrêter; elle fut prêchée secrètement à Cracovie par Jean Tri-
cessio, et Lismanino, célèbre cordelier, confesseur de Bonne
Sforza, en adopta les doctrines. D'autres sectes se glissèrent aussi
dans ces contrées, notamment les Frères Bohêmes, chassés par
Ferdinand I^{er}. Les calvinistes y furent introduits par François
Stancarò de Mantoue, professeur de langue hébraïque à Cracovie.
Les unitaires, dont les opinions furent répandues par les Italiens,
purent bientôt y former une secte distincte de celle des protes-
tants. Le premier nonce pontifical en Pologne fut Louis Lippo-
mano, évêque de Vérone; il fut remplacé par Jean-François
Commendone, qui, moins violent que son prédécesseur, parvint
à faire adopter le concile de Trente.

Sigismond-Auguste, ayant succédé à son père, épousa sans le
consentement des états, Barbe Radzivil, veuve d'un simple gen-
tilhomme; comme il rencontra de la résistance de la part des lu-
thériens, il se rapprocha des catholiques, et de cette manière
l'opposition revêtit un caractère religieux.

Il avait chargé Lismanino de parcourir l'Europe afin de trou-
ver, le meilleur système de réforme; mais, son envoyé s'étant
marié en Allemagne à la suggestion de Calvin et de Socin, le roi
en conçut un vif déplaisir, et se tint au catholicisme. Néan-
moins, afin de prévenir les maux qu'il voyait partout ailleurs
résulter de l'intolérance, il déclara tous les chrétiens aptes aux
emplois publics, réunit avec beaucoup de peine les trois sectes
ennemies, et donna aux protestants l'autorisation d'avoir une
église dans Cracovie. La Réforme n'acquiesça pas ainsi de prédomi-

1525.

1587.

1556.
1^{er} avril.

nance, mais elle devint un parti qui ajouta un nouvel aliment aux discordes intérieures.

Livonie. Les chevaliers porte-glaive, qui dépendaient alors de l'ordre Teutonique, possédaient la Livonie avec la Courlande et l'Esthonie, dont ils avaient obtenu la souveraineté des chevaliers teutoniques, en récompense des secours qu'ils leur avaient fournis dans la guerre avec les confédérés prussiens; mais ils eurent à la disputer contre l'archevêque, puis contre la ville de Riga, qui finit par être soumise à l'ordre.

1495-1536. Gauthier de Plettenberg, le plus remarquable de leurs grands maîtres, porta la Livonie au comble de sa grandeur. Il sut rendre Riga docile au joug, soutint avec honneur la guerre contre la Russie, et s'éleva à la dignité de prince de l'Empire; ayant laissé la Réforme s'introduire dans le pays, les citoyens de Riga ne reconnurent plus l'archevêque, et le grand maître demeura, pour ainsi dire, le souverain de la Livonie.

1527. Les guerres civiles se multiplièrent alors avec une férocité digne des barbares, et barbares étaient les Livoniens, étrangers aux arts et aux sciences. La Russie, souvent inquiétée par eux, résolut de conquérir leur territoire; Iwan IV envoya un ambassadeur à Dorpat, chargé d'offrir à l'évêque un filet de soie pour la chasse, deux lévriers, deux tapis, et de demander le tribut. Le prélat promit un marc pour chaque homme de son évêché; mais, comme il ne le paya point. Iwan attaqua la ville et s'en rendit maître. Les Esthoniens se donnèrent à la Suède, pour se soustraire aux Russes. Le Westphalien Gothard Kettler, alors grand maître, s'allia avec le roi de Pologne, et tous les deux s'entendirent pour séculariser le duché. En effet, l'ordre, l'archevêque, les députés des nobles et de la ville concertèrent avec Sigismond-Auguste le *premier privilège*, aux termes duquel la Livonie fut soumise à ce prince, qui s'engagea à y maintenir la confession d'Augsbourg, et à respecter les biens, fiefs, droits, juridictions et immunités. La Courlande et la Semigalle furent érigées en duchés en faveur des Kettler, qui dominèrent jusqu'à l'extinction de leur famille en 1737.

1561.
28 novembre.

Rigu prétendit obtenir des conditions particulières, pour former une république indépendante de la Lithuanie; mais elle finit par se soumettre aussi, et la Livonie cessa d'avoir une histoire propre.

1582. Iwan IV, irrité de cet agrandissement de la Pologne et du refus que Sigismond lui avait fait de la main de sa sœur, lui

déclara la guerre, que des traités vinrent suspendre. Au milieu des folles du furieux Iwan, deux Livoniens qui avaient gagné sa confiance lui suggérèrent l'idée d'ériger leur patrie en royaume pour couper court aux prétentions manifestées par lui-même, la Suède, le Danemark et la Pologne. Il suivit leur conseil, et offrit cette couronne à Magnus, frère cadet de Frédéric II, roi de Danemark, qui entra en Livonie à la tête de vingt mille Russes; mais, vaincu par la valeur du grand général Ponce de la Gardie, il ne put que dévaster l'Esthonie.

1870.

Pendant cette guerre, Sigismond-Auguste, n'ayant pu obtenir de la noblesse une rétribution annuelle destinée à solder une milice permanente pour la défense de la frontière, l'institua à ses frais, et consacra à son entretien un quart du produit net de ses biens; ces soldats furent appelés *quartiens*. Son but constant fut de consommer l'union de la Pologne et de la Lithuanie; il renonça, dans cette pensée, à ses droits héréditaires sur ce duché, qu'il cessa de considérer comme un apanage de famille; quoique les nobles répugnassent dans les deux pays à la communauté des diètes et des lois, il parvint à en former un seul corps politique.

1863.

1860.

La race des Jagellons, qui avait fourni sept rois à la Pologne, finit avec Sigismond-Auguste. Alors surgirent les prétendants et les factions, véritable tempête où s'agitèrent nobles, religieux, nationaux, étrangers; la *paix des dissidents* les mit d'accord, et l'on formula des *pacta conventa* pour les faire jurer au nouveau roi. Ces *pacta* portaient qu'il ne pourrait, de son vivant, proposer de candidat au trône; qu'il ne recevrait à l'insu du sénat aucun envoyé des puissances étrangères; qu'il conserverait à la diète l'unanimité des voix; que seize sénateurs élus dans son sein seraient toujours près de lui pour veiller sur les libertés nationales; que les produits des mines et des salines appartiendraient aux nobles sur leurs terres; enfin que les emplois et les dignités seraient conférés aux seuls indigènes.

1872.
Interrègne.

Parmi les concurrents au trône était Iwan IV, qui, s'il eût réuni sous ses lois la Moskovie, la Pologne et la Lithuanie, aurait mis fin aux guerres inévitables entre les nations de race slave, et assuré leur prédominance sur les Tartares et les Ottomans; mais l'orgueil de ce furieux et le rite grec qu'il professait le firent rejeter par la diète. Des princes allemands de la religion protestante furent aussi écartés. La maison d'Autriche s'efforçait depuis quelque temps de se glisser parmi les nations slaves,

qui formaient un anneau entre les races du nord et celles du midi ; mais les naturels craignaient qu'elle ne réduisit le pays en servitude, comme elle l'avait fait de la Bohême et de la Hongrie. S'ils avaient choisi le fils du roi de Suède, l'union de ce royaume avec la Pologne aurait assuré leur prépondérance sur la Russie ; enfin on se décida pour Henri de Valois, qui fut ensuite roi de France sous le nom de Henri III. Ce prince dut se montrer généreux en promesses envers la diète, qui ne réunissait pas moins de cent mille électeurs ; lorsqu'il hésitait à l'égard de certaine condition, le grand maréchal lui disait : *Si non jurabis, non regnabis*. A ces *pacta conventa* on ajouta la clause que, s'il arrivait au roi de les violer, l'obligation de lui obéir cesserait de droit ; ils servirent de modèle pour ceux que l'on fit souscrire à ses successeurs. L'égalité parfaite des nobles entre eux était assurée, ainsi que leur droit de n'être arrêtés, même pour un crime, qu'après en avoir été convaincus (1).

Henri, qui d'abord avait plu par ses manières gracieuses et pour son intrépidité à boire, s'aliéna la noblesse par le dégoût et l'ennui qu'il laissait paraître ; après la mort de Charles IX, il s'enfuit pendant la nuit pour aller occuper un trône plus brillant, mais non moins orageux. La diète le déclara déchu du trône, et Étienne Bathori, prince de Transylvanie, fut proposé pour lui succéder. Comme il était appuyé par le sultan Amurat III, on avait l'espoir qu'il obtiendrait la paix des Ottomans ; c'était d'ailleurs un bon guerrier, beau de sa personne, instruit, et qui, parvenu au trône non par héritage, mais par son mérite, avait rendu la tranquillité à son pays, où il s'était concilié les catholiques et les protestants. Ce choix paraissait d'autant plus opportun que cent mille Tartares de la Crimée venaient de se jeter sur la Pologne, restée sans défense, d'où ils avaient emmené cinquante-cinq mille personnes, cent cinquante mille chevaux, cinq cent mille bêtes à cornes et deux cent mille moutons. Bathori fut donc demandé à grands cris ; mais, comme on trouvait inconvenant d'élire un vassal de la Porte, ce fut Anne, dont il devait devenir l'époux, qui fut revêtu du titre royal. Bathori eut beaucoup de peine à vaincre ou à persuader les factieux ; il institua une cour souveraine de juges annuels choisis parmi les nobles, pour statuer en dernier ressort sur les appels des sentences rendues par les tribunaux de la noblesse.

(1) LENCIGN, *Jus publicum Poloniæ*.

PFEFFER, *Mém. sur le gouvernement de la Pologne*.

1573.

1574.
10 juin.

1578.

Iw
nie,
Polog
son ro
fut p
vain
Ba
finire
leurs
despo
Suéd
rouc
arran
taien
reur
lier à
clusi
vif in
fût p
mend
de re
à Kie
Ét
doun
les o
une p
Il
l'ave
trict
et le
le H
instr
pers
de j
dev
vell
I
(
Bas
ope

Iwan IV, ne pouvant obtenir de lui la cession de la Lithuanie, commença la guerre, et conduisit une armée contre la Pologne et la Suède. Il s'empara bientôt de la Livonie; Magnus, son roi, qui avait tenté de se soustraire à la dépendance du czar, fut pris, jeté en prison, et, rendu à la liberté, il renonça à un vain titre.

Bathori ne démentit pas sa renommée de vaillance. Les Russes finirent par être défaits sous les murs de Wenden, et leurs artilleurs, perdant l'espoir de sauver leurs pièces, se pendirent. Le despotisme a aussi ses héros. Les Polonais, les Russes et les Suédois semblaient rivaliser de bravoure, d'acharnement farouche et d'atrocités. Bathori refusait de condescendre à aucun arrangement hors du territoire russe, et ses prétentions augmentaient chaque jour. Iwan IV, découragé, eut recours à l'empereur et au pape Grégoire XIII, qu'il flatta de l'espoir de se rallier à l'Église latine. Le jésuite Antoine Possevino amena la conclusion du traité; dans la relation (1) qu'il a faite, on lit avec un vif intérêt ces conventions avec des peuples nouveaux. Quoiqu'il fût pénible à Iwan, qui, au moyen de la Baltique, voulait commencer de se rattacher à l'Europe par le commerce et la politique, de renoncer à la Livonie, il dut s'y résigner; il confirma la paix à Kieverova-Horca en baisant la croix.

1580.
15 janvier.

Étienne, afin de garantir le pays des incursions des Tartares, donna aux Cosaques une meilleure organisation, et les mit sous les ordres d'un *hetman*, avec une solde annuelle d'un ducat et une pelisse, sans négliger de leur affecter des arsenaux.

1576.

Il disait que Dieu s'était réservé trois choses : créer de rien, savoir l'avenir et diriger les consciences; il n'imposait donc aucune restrictions. Les protestants augmentaient en nombre malgré le clergé et les jésuites; le socinianisme prenait pied; Constantin Ostrowski, le héros polonais, s'efforçait activement de procurer quelque instruction aux Russes soumis à la Pologne. Possevino tâcha de persuader à Bathori d'établir le catholicisme; mais une mission de jésuites, venue à Riga, fit éclater contre elle une émeute qui devint une rébellion; Bathori, frappé d'apoplexie à cette nouvelle, termina sa carrière.

1586.
12 décembre.

L'incertitude de la succession augmentait les désastres intérieurs

(1) *Acta in conventu legatorum Ser. Poloniæ regis Stefani I et Joannis Basilii, magni Moscoviæ ducis, præsentæ A. Possevino; Moscovia, et alia opera, Colonia, 1595.*

et extérieurs. Les nobles renouvelèrent leurs prétentions, les partis se renouèrent et se vendirent à l'enchère; enfin ils prirent les armes; partagés entre Maximilien d'Autriche et Sigismond, prince de Suède. La guerre éclate, et l'archiduc entre avec une armée en Pologne; mais la chance des armes tourne contre lui, malgré les doublons espagnols et les soldats hongrois. Sigismond III est couronné; il remporte de nouveau la victoire sur l'archiduc, le fait prisonnier, et l'oblige, à la paix, de renoncer à toute prétention.

1687.

Cet absurde système d'élection, qui soumettait le pays à des étrangers, éteignait le sentiment de la nationalité, fomentait les ambitions et la vénalité; puis n'y avait-il pas à craindre qu'au moment où les factions étaient déchaînées, quelque voisin puissant ne vint conquérir le royaume? Telles étaient les réflexions que Sigismond exposait aux nobles; ils lui donnèrent raison, mais ne changèrent pas. Ils espéraient, s'il vivait longtemps, que l'habitude scandaleuse des interrègnes orageux finirait par se perdre. Il régna quarante-cinq ans, mais comment? Son père, qui prévoyait, d'après les conditions qu'on lui imposait, des déchirements inévitables, l'avait détourné d'accepter la couronne; en effet, il perdit bientôt l'affection de ses sujets, faute de savoir s'accommoder à leurs usages. La prérogative principale des rois de Pologne consistait à nommer à toutes les charges, dont le nombre était d'environ vingt mille, tant ecclésiastiques que séculières. Sigismond ne les conféra qu'à des catholiques; de leur côté, les jésuites s'occupaient de l'instruction de la jeunesse; ils ramenèrent à l'ancienne foi les familles Dzialinska, Kostka, Konopat et beaucoup de Grecs; le P. Possevino fut aidé dans ces dernières conversions par le vaillant Ostrowski; mais cela ne fit qu'augmenter le nombre des mécontents, qui soulevèrent les Cosaques, devenus un danger pour cette république qu'on les avait destinés à défendre, et tout ne fut que désordre et combats.

1592-1600.

A la mort de son frère, Sigismond acquit la couronne de Suède; mais elle lui fut enlevée au milieu des troubles de ce royaume, où l'on institua une fête annuelle en mémoire de la conservation de la vraie foi malgré les intrigues des jésuites.

Sigismond accomplit alors ce qu'il refusait depuis douze ans aux Polonais, la réunion de l'Esthonie à la Pologne et à la Lithuanie; mais le régent de Suède en prit prétexte pour déclarer la guerre aux Polonais, dont il attaqua les côtes septentrionales restées sans défense, et la guerre dura soixante ans. Favo-

risé
Char
trait
tout
quo
ciph
et la
cond
titlo
blia
à la
pela
arm
deux
duis

L
ves
Dém
Sigi
siég
teni
de s
Néa
père
les
long
cett
jou
mais
égon
saq
ans
laq
Sév

I
tom
mar
mil
les
fut

risé par les Lithuanlens, bien disposés pour les protestants, Charles IX de Suède la continua, et fit avec ces derniers un traité particulier. Zamoyiski, général habile, qui commanda dans toutes les guerres de Sigismond, faisait des prodiges; mais à quoi pouvaient-ils conduire, avec une armée sans solde et sans discipline? Les troupes suédoises n'étaient pas moins indisciplinées, et la Livonie, foulée par les deux armées, se voyait réduite à la condition la plus déplorable. Sigismond, partagé entre la superstition et les voluptés, entre l'amour des arts et la galanterie, oubliait les intérêts publics, et sa femme, Autrichienne, déplaisait à la nation. Enfin les nobles formèrent un *rokoss*, comme ils appelaient une union contre le roi, pour la défense de leurs droits, armèrent cent mille hommes, et la guerre civile se prolongea deux ans; mais la discorde se mit parmi les rokossiens, et les réduisit à implorer leur pardon.

La guerre de Livonie n'avait été interrompue que par des trêves momentanées; alors survint la guerre avec la Russie. L'un des Démétrius qui prétendait au trône des czars fut soutenu par Sigismond; mille Polonais et huit mille Cosaques Zaporogues assiégèrent Moscou et Smolensk. Sigismond visait non pas à soutenir un imposteur, mais à mettre la couronne russe sur la tête de son fils Wladislas, qui fut en effet proclamé czar à Moscou. Néanmoins, comme il fallait qu'il embrassât le culte grec, son père ne l'envoya pas aux Russes; il s'empara de Smolensk, dont les quatre-vingt mille habitants se trouvaient réduits, après un long siège, à moins de mille âmes. Son intention était de rendre cette place dépendante de la Pologne; loin de se soumettre au joug étranger, les Russes s'insurgèrent et tuèrent six mille Polonais; ceux qui échappèrent au massacre mirent le feu à Moscou, égorgèrent cent mille habitants et enlevèrent les trésors. Les Cosaques ravagèrent l'intérieur de la Russie; une trêve de quatorze ans fut conclue à Deolina, avec le nouveau czar, aux termes de laquelle les Polonais conservèrent Smolensk, Czernikov et la Sévérie.

Irrités des incursions continuelles des Cosaques, les Turcs tombèrent à leur tour sur la Pologne. Le grand Seigneur Othman II attaque les Polonais en Moldavie, à la tête de quatre cent mille hommes; mais les maladies et l'indiscipline, plus encore que les batailles, consumèrent son armée. A la paix de Choczim, il fut convenu que la Pologne serait garantie des Tartares, la Tur-

1606.

1607.

1610.

1611.

1613.

1616.
3 février.

1621.

que des Cosaques, et que la Porte nommerait le prince de Moldavie, mais toujours chrétien.

Il était plus difficile de s'entendre avec la Suède ; car, outre la querelle de l'Esthonie, Sigismond prétendait à cette couronne qu'avaient portée Charles IX et Gustave-Adolphe II. Gustave entra dans la Livonie, théâtre et objet de cette guerre, avec une infanterie d'élite, et la victoire l'accompagna ; il transporta ensuite la guerre en Prusse, et fit des incursions jusqu'à Varsovie. Les Autrichiens soutenaient la Pologne, afin d'ajouter aux embarras de Gustave-Adolphe ; mais les troupes de Waldstein, aussi indisciplinées que pillardes, causèrent de l'irritation dans le pays ; accablés tout à la fois par la guerre, la peste et la famine, les nobles polonais désirèrent la paix. Sigismond reconnut que les forces autrichiennes ne lui suffiraient pas pour supplanter un roi aimé ; de son côté, Gustave-Adolphe, quoiqu'il désirât se venger des catholiques allemands, voyait que la paix de Choczim allait rendre disponible toutes les forces de l'ennemi ; il intervint donc pour faire conclure une trêve de six ans.

1629.
20 septembre.

1632.
30 avril.

Sigismond fut remplacé sur le trône par son fils Wladislas VII ; mais le titre de czar de Russie (1610) que prit aussi ce prince, fournit à Michel III Romanow un prétexte pour recouvrer les provinces perdues. Smolensk, dont il fit longtemps le siège, était déjà réduite à l'extrémité, lorsque Wladislas vint à son secours contre les Russes, et les contraignit à se rendre. Enhardi par ce succès, il songeait à assaillir la capitale de la Russie ; mais les Turcs, pour opérer une diversion, lui déclarèrent la guerre, et il dut alors prêter l'oreille à des propositions d'arrangement ; par le traité de Wiazma, il renonça à toute prétention à la couronne de Russie, et le czar lui céda Smolensk et Czernikov avec ses droits sur la Livonie, l'Esthonie et la Courlande.

1634.

Les hordes de Tartares, poussées par les Turcs sur la Podolie, se retirèrent lorsque la paix fut signée.

Les Cosaques, qui s'étaient insurgés plusieurs fois sous Sigismond, avaient été dissous, à cause de leur insubordination, avec faculté pour chaque habitant de leur donner la mort. Ils se mirent alors à faire hardiment la course sur la mer Noire, prirent Caffa, brûlèrent l'arsenal de Trébisonde et tuèrent tous les habitants de Sinope, sans que le roi pût les apaiser ; puis ils continuèrent leurs ravages en Russie, en Turquie et en Pologne ; ce dernier royaume était obligé d'entretenir sur pied une armée per-

manente pour les repousser. Bien plus, ils prétendirent voter pour l'élection du roi, et l'on dut en venir à une guerre ouverte avec eux ; enfin, ils furent dispersés, privés de leurs privilèges, déclarés égaux aux paysans, et opprimés avec toute la tyrannie de la noblesse polonoise. Le mécontentement les arma de nouveau, et Wladislas le fomenta lui-même dans l'espoir d'accroître l'autorité royale et de la rendre héréditaire. Pour se-concilier les soldats au besoin, il avait formé le projet de les mener combattre les Turcs. Malgré ses instances, il ne put amener la diète à solder des troupes étrangères ; indigné de ce refus, il résolut de rendre aux Cosaques leur privilèges, et de leur permettre de molester les Turcs au point de les soulever contre la république. La mort le surprit dans ses projets ; mais les Tartares avaient déjà pris les Cosaques, et les Cosaques, à leur exemple, pillèrent, assiégèrent les villes ; aussi cet interrègne fut-il encore plus horrible que les précédents.

Ainsi les rois de Pologne ne purent jamais établir une bonne organisation dans le pays, qui resta foulé, divisée, misérable. Et ce n'était pas leur faute ; ils avaient à soutenir des guerres continuelles contre les Russes, les Turcs, les Tartares et les Suédois, vivaient au milieu des factions et des querelles religieuses, et les indomptables Cosaques campaient au cœur du territoire. Le peuple languissait malheureux sous la tyrannie inhumaine des nobles, que le roi était impuissant à réprimer, et les étrangers épiaient cette république comme le corbeau le suicide, dont il espère pouvoir bientôt se repaître.

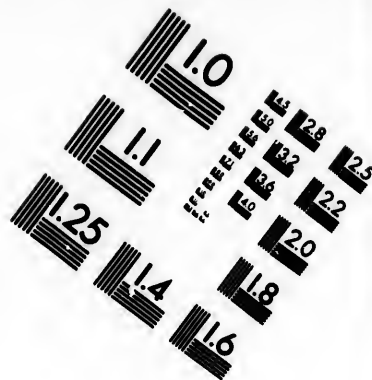
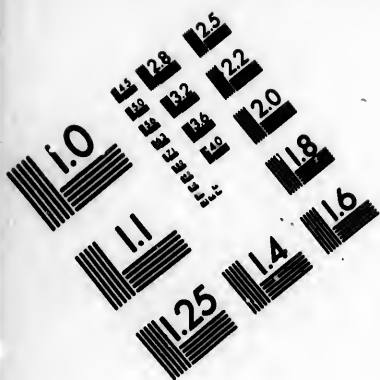
CHAPITRE XXXI.

PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURISPRUDENCE.

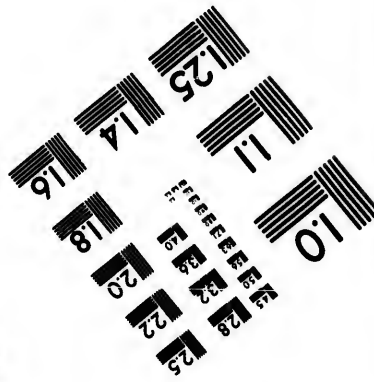
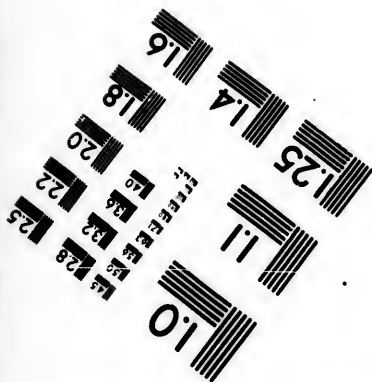
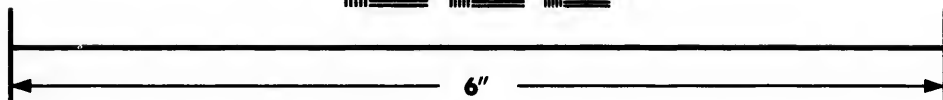
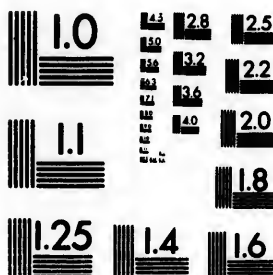
Le spectacle de cette perpétuelle alternative d'étranges bouleversements dut ramener l'attention des vaines abstractions à la puissante réalité, pour appliquer la morale non plus seulement à l'individu, mais à la société, et rechercher les règles, découvrir les causes, apprécier le droit des événements dont le bruit remplissait le monde.

Déjà nous avons vu, en Italie, Machiavel et Guicciardini réduire en doctrine une politique que les puissants avaient com-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
13 22
12 20
8

14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

mencé par mettre en pratique (1). Tandis que les faits entraînaient les peuples vers la monarchie absolue, et que les rois, sans moralité dans le choix des moyens, s'efforçaient de détruire les privilèges féodaux, quatre idées générales, outre les circonstances particulières, y mettaient obstacle : premièrement, les souvenirs de Rome et de la Grèce, qui, s'ils avaient produit dans un temps la pensée du pouvoir central, faisaient éclore désormais celle de liberté et de haine aux tyrans ; secondement, les réminiscences des limites posées aux monarchies dans le moyen âge ; troisièmement, les doctrines de nivellement prêchées par les calvinistes ; enfin les prétentions qu'avait l'Église de relever sa domination avec d'autant plus d'orgueil qu'elle était plus menacée, et d'enseigner aux rois leurs devoirs et aux peuples leurs droits.

1580-1568.

Étienne de la Boétie, de Sarlat, écrivain catholique, l'ami intime de Montaigne, qui recueillit et publia ses papiers lorsqu'il mourut, très-jeune encore, se montra, plus que son ami, vertueux, spontané, croyant, actif, d'une gravité qui n'est dépourvue ni de douceur ni d'imagination. Dans le *Contr'un*, ou le *Discours de la servitude volontaire*, il fulmine, avec une hardiesse extraordinaire chez un Français, contre les abus de l'autorité, surtout au temps de Henri II. La liberté, selon lui, est le droit des nations, qui parfois marchent d'elles-mêmes à la servitude par différentes voies, que l'auteur signale. Les tyrans sont des hommes comme les autres, sauf qu'ils puisent leur audace dans la longanimité des sujets, qui sont cependant leurs mains, leurs pieds et leurs yeux (2).

(1) MACKINTOSH, *Progress of ethical philosophy*. — H. WHEATON, *Hist. des progrès du droit des gens en Europe depuis la paix de Westphalie jusqu'au congrès de Vienne*; Leipzig, 1841.

STEWART, *Preliminary dissertation on the progress of metaphysical and ethical philosophy since the revival of letters in Europe*.

OMPTEDA, *Litteratur des Wölkerrichts*.

(2) « Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre même de vos villes; sinon ce qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a il pris tant d'yeux d'où il vous esple, si vous ne les lui donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il soule vos cités, d'où les a il, s'ils ne sont des vôtres? Comment a il aucun pouvoir sur vous que par vous autres mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'avait intelligence avecque vous? Que vous pourroit-il faire, si vous n'estiez recéleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de

La Boétie est donc un républicain, qui, comme un grand nombre de ses contemporains, après avoir nié l'autorité de l'Église, attaquait celle des rois; il demeura dans les rangs des catholiques, mais ses livres furent d'un grand secours aux calvinistes; lorsqu'ils proclamèrent les doctrines démocratiques (1).

Hubert Langnet, natif de la Bourgogne, ami de Mélanchthon (*Vindicta contra tyrannos*), entreprit de démontrer que la tyrannie est contraire à la religion, la révolte légitime, et qu'il n'y a de souveraineté véritable que celle du peuple. Le prince, selon lui, n'est pas le délégué de Dieu, mais son vassal. L'initiative ne lui appartient que lorsqu'il s'agit de paix et de guerre, d'impôts et de dépenses extraordinaires; dans ces cas même, il doit consulter les chambres; s'il devient tyran, chacun peut le mettre à mort.

L'Allemand Jean Althansen, pour réfuter Albert Gentile, Barclay et autres écrivains qui avaient proclamé l'obéissance passive, soutint que les états d'un royaume, mais non l'individu, avaient le droit de résister au tyran. À ses yeux, le *ius majestatis* réside dans le peuple, non dans son premier magistrat, qui n'en est que l'administrateur. L'assemblée elle-même ne saurait aliéner ce droit, de même qu'un homme ne peut aliéner le droit de vivre.

Le Parisien François Hotman, dans la *Franco-Gallia*, soutient que le droit d'hériter des couronnes est faux et dangereux, et cite une foule de passages d'anciens auteurs pour

vous-mêmes? Vous semez vos fruits, à fin qu'il en face le degast; vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ait de quoi saouler sa luxure; vous nourrissez vos enfants, à fin qu'il les mene, pour le mieux qu'il face en ses guerres, qu'il les mene à la boucherie, qu'il les face ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il ne puisse mignarder en ses delices, et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus fort, et roide à vous tenir plus court la bride. Et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient point, ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez; non pas de vous en delivrer, mais seulement de le voeloir faire. Soyez résolu de ne servir plus, et vous voyla libres. Je ne reulx pas que vous le poulsiez, ni le branliez; mais seulement ne le soubstenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

(1) CHARLES LAMITE, *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*; Paris, 1841.

démontrer que le peuple doit avoir part à la souveraineté. Il rappelle que les anciens rois furent élevés sur le pavais, et qu'on déposait les mauvais. Si on leur laissait une puissance illimitée, ils finiraient par traiter comme des esclaves et des troupeaux, non-seulement les citoyens, mais encore leurs parents; néanmoins, il ne sait conclure qu'à la supériorité des États sur les rois.

Où viennent aboutir les libéraux protestants? Ils résistent à l'autorité au nom du droit, non du devoir; ils abhorrèrent le pouvoir absolu, mais ils n'arrivent pas au peuple; les garanties, ils les cherchent dans les privilèges d'un corps; la monarchie, ils la vénèrent comme instrument, non comme principe. Ils n'étaient donc pas inspirés par un sincère libéralisme; c'est à dire par la volonté de venir en aide au peuple et de l'affranchir des servitudes féodales; ils étaient mus, au contraire, par des passions et des prétentions aristocratiques; lors même qu'ils sont de bonne foi, on les voit animés d'un patriotisme inexpérimenté, qui voit le mal, et non la difficulté du remède. Au temps de la Ligue surtout, chacun des actes de Henri III était dénigré du haut de la chaire, comme il le serait aujourd'hui par les journaux, et l'on encourageait à la déobéissance. Souvent la voix du prédicateur précédait le couteau de l'assassin ou la hache du bourreau.

1689.

Quand les « bons bourgeois et habitants de Paris » consultèrent la Sorbonne au sujet de la résistance qu'ils opposaient à Henri III, elle émit l'opinion, bien qu'elle eût constamment défendu les prérogatives royales, que le peuple était dégagé de son serment, et qu'il pouvait sa conscience, se réunir, s'armer, lever des contributions, pour préserver la religion catholique des attentats des rois.

Dans les écrits de circonstance, faits par les émigrés des différents royaumes, abondent les panégyriques du tyranicide. L'Anglais Jean Poynt le déclare conforme au jugement de Dieu, et Poltrot de Méré, l'assassin du duc de Guise, fut absous par les protestants. La doctrine du tyranicide, quoi qu'elle eût été condamnée par le concile de Constance, trouva des fauteurs même parmi les catholiques et les jésuites, non pas comme une théorie qui leur fût propre, mais comme une opinion accréditée à cette époque; elle est aussi vieille que l'admiration pour Harmodius et Brutus, et beaucoup de théologiens l'ont

soutenue jusqu'à la moitié du siècle dernier. Dans ce nombre figurent seulement quatorze jésuites, dont le premier a écrit en 1596 et le dernier en 1669. (1)

Les théologiens soutenaient la prérogative du pontife sur le pouvoir politique, attendu qu'elle est de droit divin; si l'on objectait que le droit des princes devait aussi être d'origine divine, avec la question: Autrement quel en serait le fondement? ils n'hésitaient pas à répondre: *Le peuple*, dont ils établissaient ainsi la souveraineté. Selon Bellarmin, Dieu n'a accordé l'autorité temporelle à personne en particulier, mais à tous en masse, c'est-à-dire au peuple, qu'il la confie à un seul ou à plusieurs, et se réserve le droit de changer ses formes. Dans le *Manuel des Confesseurs*, Saa discute si le peuple peut destituer le roi lorsqu'il devient tyran ou néglige ses devoirs, et s'il peut en élire un autre à la majorité des voix.

Mariana, dont nous avons déjà parlé, publia le livre, *De rege et regis Institutione* (1599), ouvrage dédié à Philippe III, et vivement recommandé par le censeur royal qui l'examina. Il décide que la meilleure forme de gouvernement est la monarchie héréditaire, pourvu toutefois que le roi appelle, pour le conseil, les citoyens les plus recommandables, et qu'il prenne l'avis d'un sénat; que l'autorité du peuple est supérieure à celle des rois (2), et qu'il est aussi imprudent pour un peuple de livrer ses droits à un roi qu'à un roi de les accepter; il déclame contre les tyrans, et se montre, jusqu'à l'exagération, chaud partisan de la liberté et du bien public.

Dans le XVI^e chapitre, où il pose cette question, *An tyrannus opprimere fas sit*, il dépeint d'une manière dramatique Jacques-Clément poignardant Henri III, avec l'intention évidente de le justifier. Puis il énumère les raisons pour lesquelles *qui tyranni partes tuentur* réprouvent le régicide; mais *populi pa-*

(1) Sous le n^o XI des *Documents historiques, critiques, apologetiques concernant la société de Jésus*, publiés à Paris chez Wailie, se trouve discutée la doctrine du tyrannicide (non du régicide). Il y est démontré qu'elle était générale parmi les casuistes séculiers ou ecclésiastiques, et de droit public dans toute l'Europe, excepté en France, sous la troisième race, qu'elle était professée en France même par les parlements, la Sorbonne et l'université; que sur les quatorze jésuites qui l'ont soutenue, il n'y a pas un Français, tous étant de pays où l'on pouvait professer librement cette opinion, ce qu'ils firent avec l'approbation des autorités civiles et religieuses.

(2) Livre I, 9, 13.

troni non pauctora neque minbra prasidia habent, et il soutient qu'il est licite de tuer un véritable tyran (1).

Mais comment prouver que le prince est véritablement un tyran ? le meilleur moyen est que le peuple, qui a la volonté de se faire justice, se réunisse en assemblée pour prononcer, et que des résolutions sient force de loi (2). Et, s'il n'était pas possible de réunir la convention nationale ? si l'État était au bord du précipice ? Ici Mariana hésite ; mais il finit par conclure en ces termes : *Haudquaquam inique eum fecisse existimabo qui tuerit le tyran.*

Ces enseignements firent condamner son livre en France. Il fut emprisonné en Espagne, non pour avoir publié ce livre, mais pour avoir révélé le désordre des finances, l'altération des monnaies et les maux dont le pays était menacé. Lorsqu'il mourut, le président du conseil de Castille s'écria : *Aujourd'hui notre conseil a perdu son frein.*

Le jésuite italien Santarelli soutint aussi que le pape peut infliger aux rois des peines temporelles, et délier, pour de justes causes, ses sujets du serment de fidélité. Ce fut en vain que ses confrères s'empressèrent de retirer cet ouvrage, le parlement de Paris et la Sorbonne, auxquels on l'avait dénoncé, le condamnerent, le brûlèrent et obligèrent les jésuites de reconnaître cette condamnation, et de déclarer l'indépendance du roi.

Les mêmes idées animèrent un autre membre de cette compagnie, François Suarez de Grenade, qui toutefois sut éviter d'en tirer ces conséquences hardies. Les *Provinciales* nous ont habitués à le tourner en ridicule, et cependant Grotius avoue que, parmi les théologiens et les philosophes, il existait à peine son pareil. Dans son traité *De Legibus ac Deo Legislatore*, il posa la distinction entre ce que l'on appelle le droit naturel et les principes adoptés par les nations. Avant Grotius et Puffendorf, il a traité à fond toutes les parties du droit général (3) ;

(1) Chose singulière, il dénie le droit de le faire périr par le poison. On dirait qu'il a voulu imposer ainsi au tyrannicide le courage de savoir affronter la mort.

(2) *Atque ea expedita maxime et tutavia est, si publici conventus facultas detur, communi consensu statuendum sis quid adoliderare, etiam ratumque habere quod communi sententia steterit.*

(3) *Tractatus de legibus ac Deo Legislatore in decem libros distributus, utriusque fori hominibus non minus utilis quam necessarius.*

C'est une chose des plus bizarres que de voir l'histoire du monde observée par lui du point de vue astrologique et cabalistique. Les grandes combinaisons

premier, il s'aperçut qu'il ne se compose pas seulement des principes de justice appliqués aux rapports qui existent entre les États, mais encore d'usages observés, depuis un certain laps de temps et ensuite reconnus comme coutumes. Tout pouvoir législatif et paternel, dit-il, vient de Dieu, puisque, lors même que ce pouvoir est humain, l'homme n'est que le vicaire de Dieu. S'il appartient au prince de faire les lois, c'est uniquement parce que le peuple lui en a confié le soin; l'essence des lois est de tendre au bien public, autrement elles n'obligent point la conscience; cependant, l'insurrection n'est permise que contre un usurpateur.

Le livre *Des deux Puissances*, par Edmond Richer, syndic de la Faculté de théologie de Paris, fit grand bruit en France; il soutient les droits de l'Église gallicane, combat la suprématie papale, et proclame que toute communauté a le droit inaliénable de se gouverner par elle-même, et qu'à elle appartiennent, et à plus forte raison à la société civile, mais non à un individu, la juridiction et la puissance. Ni laps de temps, ni privilèges locaux, ni dignité de personnes ne sauraient prescrire ce droit divin et naturel; d'où il résulte que les états du royaume sont supérieurs au roi, et que Henri III, comme traître à la foi jurée par lui aux états, fut tué justement. Les évêques réprochèrent cette doctrine dans le concile de Sens; mais elle trouva d'ardents apologistes.

Nous ne saurions passer sous silence l'avocat français Jean Pasquier, qui avait étudié à Bologne sous Mariano Socino (1). Il éclaircit dans ses *Recherches sur la France* un grand nombre de points historiques; dans le *Pourparler du prince*, il expose ses idées propres sur le gouvernement, rapporte tout à l'utilité publique, et s'indigne contre un interlocuteur qui dit que les peuples sont faits pour les rois. Les jésuites, ayant prétendu conférer les degrés comme l'Université elle-même, rencontrè-

des astres arrivèrent au moment des plus grandes catastrophes; ainsi la grande conjonction qui s'opéra lorsque la république romaine tomba sous le joug de César se renouvelle en 630, époque de Mahomet, puis en 1464, temps de graves bouleversements. Il calcule les nombres de la durée des empires au moyen de rapprochements dont personne ne s'aviserait aujourd'hui.

(1) « Qui, dit Pasquier lui-même, avoit acquis tant de renom que la plupart des Italiens venaient se vouer à ses pieds l'espace de cinq ou six mois, pour tirer de lui consultation »

rent une vive opposition, et Pasquier les combattit comme dangereux pour l'Etat.

A cette époque, Venise se brouilla avec le pape, et fut mise en interdit; elle fit publier des thèses hostiles aux prétentions pontificales, avec plusieurs consultations de Fra Paolo Sarpi, du P. Marc-Antoine Cappello et du moine Jean Marsillo (1); où ils soutenaient contre le cardinal Bellarmin que les peuples étaient en droit d'examiner les causes des excommunications et des ordres pontificaux.

La réforme protestante, en rétablissant dans ses droits l'élément subjectif personnel, avait favorisé les recherches sur les origines historiques et philosophiques des institutions; mais les doctrines libérales trouvaient faveur ou contradiction selon les pays. La Hollande, Genève et l'Écosse, qui avaient établi la réforme par opposition au roi, adhéraient aux opinions des républicains; l'Angleterre, et la Scandinavie, devenues protestantes par décret royal, tenaient pour les principes monarchiques. L'université d'Oxford exigeait des aspirants au doctorat le serment de n'admettre aucune doctrine sociale contraire à celle qui était professée dans son sein (2); c'était la même qu'avaient enseignée Albéric Gentile (3), Nicolas Hemming (4), Barclay (5) et d'autres encore, qui, oubliant qu'il existait une loi en dehors de la société et antérieure à elle, tombaient dans un absolutisme positif ou la légalité tyrannique.

George Buchanan, qui faisait une application particulière aux affaires d'Écosse (*De jure regni apud Scoto*), soutint que le droit de la royauté dérivait de l'élection populaire; que le roi, à son couronnement, reconnaît le tenir du peuple, comme un dépôt, et qu'il est permis, d'après l'Écriture, de donner la mort aux tyrans. C'est ainsi que Hooker, au temps du despotisme d'Élisabeth, proclamait l'intervention du peuple (*Constitution ecclésiastique*) avec une hardiesse qui conduisait directement à la démocratie.

Jamais il ne fut enseigné en Espagne ni en Orient un despotisme plus effréné qu'en Angleterre sous Élisabeth et sous Jacques I^{er}. Raleigh écrivait à ce prince, en lui dédiant son ouvrage

(1) Voy. l'édition complète des *Œuvres de Fra Paolo*, tome VII.

(2) Woon, *Hist. de l'université d'Oxford*, tome I, p. 241.

(3) *De potestate principis absoluta, et de vi civium in principes semper injusta*; 1605.

(4) *Apodictica methodus de lege naturæ*; Leipzig, 1562.

(5) *De regno et regia potestate*.

ge : *Les liens qui attachent les sujets au roi doivent être tissés de fer, et ceux du roi aux sujets, de fils d'araignée* ; il ajoute que la loi n'oblige le roi que dans son seul intérêt, et que cet intérêt cessant, il peut la violer.

On commença vers ce temps à enseigner qu'une autorité patriarcale fut transmise, par primogéniture, à l'héritier légitime de l'origine de la race humaine, de telle sorte que les nations sont liées à la personne de leur chef naturel ; mais, comme il est impossible de constater quel est ce chef, le droit passe au représentant du premier que l'on peut prouver historiquement avoir régné sur un peuple. Suárez mit ce rêve à néant en distinguant le droit patriarcal (*Oeconomicum*) du droit politique.

Les protestants accusaient les catholiques de légitimer la résistance aux actes arbitraires, et de vouloir que le pouvoir, qu'ils concentraient tout entier dans les princes, fût partagé avec l'Église ; de supposer quelque chose de supérieur aux conventions sociales, tandis qu'ils plaçaient dans l'autorité l'unique source de l'obligation ; d'enseigner avec saint Thomas que l'obéissance au roi est subordonnée à l'obéissance due aux lois de justice. On peut juger de quel côté se trouvait le libéralisme.

Parmi les publicistes les plus renommés, nous citerons le Piémontais Jean Botero, secrétaire de saint Charles et de Frédéric Borromée, puis précepteur des fils de Charles-Emmanuel. Dans la *Raison d'État* et les *Rapports universels*, il fit preuve d'une grande finesse de raisonnement, de lectures étendues, de beaucoup d'observations, dont il sut faire une application heureuse au temps où il vivait ? « L'État, dit-il, est une domination stable sur les peuples ; la raison d'État est la connaissance des moyens propres à fonder, à conserver, à étendre cette domination. Les gouvernements doivent se conserver à tout prix. » En conséquence, il se fait le panégyriste de sa Saint-Barthélemy, et désapprouve le duc d'Albe d'avoir fait périr avec éclat Egmont et Horn, et au lieu de s'en débarrasser aussi secrètement que possible. Du reste, il suppose l'homme tel qu'il devrait être, non tel qu'il est ; aussi les belles institutions qu'il propose manquent d'opportunité. Selon lui, il est inutile d'encourager les mariages, et l'on ne doit pas craindre que des célibats partiels diminuent la population, qui s'équilibre avec les moyens d'existence (1),

Notero.
1550-1617.

(1) « Deux choses sont recherchées pour la propagation des peuples, la gé-

théories de bon sens que la science, après lui, a obscurcies et abâtardies. Il désapprouve les colonies des Espagnols et des Portugais, dans lesquelles il ne voit que des espérances romanesques et des dévastations réelles; ce qui fera qu'au lieu de mondes nouveaux, on aura de nouveaux déserts.

Boccalini.
1556-1619.

On peut dire que Tralano Boccalini, homme doué d'un esprit fin et d'une imagination ardente, apporta dans les systèmes politiques les extravagances que ses contemporains introduisaient dans le style. Il prit Tacite pour thème, comme Machiavel avait pris Tite-Live, et lui emprunta sa manière sombre d'envisager les intentions humaines, avec cette différence qu'il exprima ses colères d'une manière gaie. Dans les *Récits du Parnasse*, il suppose qu'Apollon tient sa cour pour entendre les plaintes et décider sur toutes sortes de questions, littérature, usages et gouvernement. C'est à l'État surtout qu'il applique la *Pierre de touche politique*, où il révèle avec beaucoup d'art les plaies faites par les étrangers dans le beau corps de l'Italie; il démontre qu'il ne serait pas difficile pour l'Italie de secouer leur joug, tandis qu'ils ne pourront jamais s'habituer au climat et au caractère des habitants.

L'étude des écrivains politiques est d'autant plus importante qu'ils sont les juges des faits d'alors, et que la raison de ces faits se dévoile dans leurs opinions. Nous signalerons en peu de mots Gabriel Naudé, qui, dans ses *Coups d'État*, justifie tous les méfaits et jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemy. Dans ses *Mémoires* adressés à Richelieu (1), il soutient qu'il est nécessaire d'aller droit au but sans s'arrêter à des réflexions minutieuses, et que l'unique tâche d'un ministre est de réussir. Pontano, au contraire, dans son *Traité du prince*, identifie la politique avec la morale, et veut que les gouvernements aient pour base la liberté et la clémence.

L'Anglais Selden (*De jure naturæ et gentium juxta disciplinam Hebræorum*) recherche quelle était l'opinion des Hébreux sur la loi naturelle et le droit des gens, c'est-à-dire au sujet de l'obligation morale en tant que distincte de la loi mosaïque.

Le couteau de Ravallac fit voir où pouvait conduire la doctrine de l'éducation; si la multitude des mariages aide beaucoup à l'une, elle est pour l'autre un obstacle certain.

(1) Inédits, et cités par Capefigue.

trine du régleide appliqués par le jugement privé. Les pouvoirs s'étaient affermis; ceux qui soutenaient la suprématie du saint-siège inspiraient de la répugnance au peuple; et n'avaient plus de débats aussi vifs avec les rois; ainsi la politique devint plus tranquille, et seconda mieux le pouvoir absolu par le silence que par l'action.

Les études se dirigèrent alors vers la statistique, qui, née en Italie et mise en pratique dans les relations des ambassadeurs, s'occupa d'analyser les forces des gouvernements anciens et nouveaux, d'en exposer et d'en expliquer les institutions. Les Elzévir réunirent les constitutions des États européens en un tout petit volume, propre à donner connaissance des faits, sans en chercher la philosophie. On fit aussi des descriptions de pays qui mirent en circulation des renseignements peu répandus encore.

Donato Giannotti, qui avait succédé à Machiavel dans la charge de secrétaire de la seigneurie de Florence, examina à fond la magistrature vénitienne et la république Florentine; il excitait ses concitoyens contre les Médicis. Le Vénitien Paul Paruta se montra, dans ses *Discours politiques*, si non fin et vigoureux, du moins assez hardi dans sa manière de juger les Romains et ses contemporains. Si la forme n'en était pas aussi grossière, on pourrait en extraire beaucoup d'idées dont on a fait honneur à Montesquieu. Il sema aussi des aperçus politiques dans son *Histoire de Venise*, qu'il écrivit cependant à la solde de la république; il retraça d'une manière plus franche la guerre contre les Turcs, véritable épopée de cette réaction catholique à laquelle il paraît que l'auteur s'était lui-même laissé aller, ainsi qu'il résulte de son *Soliloquio*, essai peu connu qu'il laissa sur sa vie, espèce de confession de ses agitations intérieures.

Nous pourrions ajouter à ces ouvrages ceux de Bernard Segni, de François Sansovino et de Vida (*De optimo statu civitatis*). Jean Bodin écrivit en français sa *République*, qu'il mit ensuite en latin; c'est un ouvrage conçu dans des proportions dont il n'existait encore aucun modèle. Machiavel rassemblait les combinaisons d'une politique sans frein; Bodin voulut en déterminer les fondements véritables. Le Florentin adopta pour principe l'intérêt particulier du prince, et Bodin l'intérêt général de la communauté. Le but principal de l'association politique est, selon lui, le plus grand bien de chaque citoyen, d'où résulte le bien de la communauté entière. L'exercice des vertus propres à l'homme et la connaissance des choses naturelles, humaines et

1510-1598.

Bodin.
1530-1596.

divines conduisent à ce but. La famille est le gouvernement de plusieurs sous un seul chef, comme la république (nous disons aujourd'hui l'État) est celui de plusieurs familles. Le gouvernement patriarcal est le meilleur de tous; la femme doit dépendre de la volonté du mari jusqu'à pouvoir être répudiée. Par ce fait et beaucoup d'autres, l'auteur montre qu'il préfère la doctrine mosaïque à la loi chrétienne; en effet, il pense que l'esclavage peut subsister avec certaines restrictions, et qu'il ne doit se résoudre que par des affranchissements graduels.

La loi ne crée pas le droit des personnes; ces droits existaient avant que la force, la violence, l'ambition, l'avarice ou la vengeance armassent l'homme contre l'homme, et que la victoire rendît les uns inférieurs aux autres; d'où sont venus les seigneurs et les serfs, les princes et les sujets, en un mot la république.

Le citoyen est un homme libre, tenu d'obéir à la puissance suprême d'autrui. Si le sujet libre reconnaît le souverain et qu'il en soit protégé, la cité est constituée. La conquête et la soumission ne suffisent donc pas, et les privilèges de citoyen ne sauraient être accordés à tout individu arrivé depuis peu. L'unité est conservée par l'hérédité dans les monarchies, gouvernement le plus propre, malgré ses inconvénients; à maintenir l'égalité parmi ses sujets.

La souveraineté (*majestas*), est le pouvoir suprême et perpétuel, dégagé de toute loi. Il est bon que des parlements soient rassemblés pour avoir leur avis et leur assentiment; mais le roi n'est pas tenu de suivre leurs décisions.

La souveraineté, c'est-à-dire, la puissance législative, étant indivisible, Bodin n'admet point de gouvernements mixtes, et s'arrête aux trois espèces capitales; mais, à l'exemple de Montesquieu, il n'indique point les nuances caractéristiques qui distinguent la monarchie du despotisme, attendu que la différence dépend uniquement du caractère du prince régnant. Le magistrat est l'officier du souverain, qui l'investit d'une autorité publique. Le juge doit obéir aux ordres qui ne répugnent pas aux lois de la nature, et, quand même ces ordres leur répugneraient, il vaut mieux obéir que d'offrir au peuple l'exemple de l'opposition. La république ne saurait subsister sans corporations et sans maîtrises. Le pouvoir sans conditions est pour lui un dogme inébranlable, au point d'avancer que le prince ne pourrait lui-même restreindre sa propre autorité; il s'irrite contre

ceux qui placent les états au-dessus du roi, nie effrontément l'exemple de l'Angleterre; et ne voit qu'une cérémonie dans la formule du *justus* d'Aragon : il n'est pas vrai que le roi devienne tyran aussitôt qu'il méconnaît la volonté du peuple, « autrement il ne serait qu'un simple magistrat (1) ».

Il suit une meilleure voie lorsqu'il traite (2) du progrès, de l'établissement, de la décadence des États, jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur chute, terme inévitable des choses humaines. L'érudition historique, si abondante chez lui qu'elle étouffe parfois le raisonnement, lui est d'un grand secours pour expliquer des révolutions. Les grands désastres tendent à changer le gouvernement populaire en aristocratie; les prospérités amènent un résultat contraire. Généralement, la démocratie conduit à la monarchie, et si ce gouvernement devient tyrannique, il ramène la démocratie. On peut craindre dans l'aristocratie qu'un ambitieux n'arme le peuple contre les grands. Les petits États sont plus susceptibles de changements que les autres, parce que le peuple s'y divise plus facilement en factions.

Traitant ensuite des moyens à l'aide desquels on peut prévoir les révolutions, Bodin estime que les étoiles n'y sont point étrangères, quoique l'ignorance des observateurs empêche de tirer profit de leurs indications; il désapprouve Copernic, et se livre à des conjectures sur les nombres, parce que, selon le dire de Platon, les États tombent par manque de proportion.

Nous avons vu Hippocrate fonder la diversité des mœurs et des institutions sur la variété des climats. Bodin développa ce principe en examinant les caractères des nations sous leur aspect physique et moral (3); à l'aide d'observations d'une généralité

(1) Livre II.

(2) Livre IV.

(3) Bodin divise les hommes en trois classes; les orientaux, les occidentaux et les mixtes; « *Non assentimur Polybio et Galeno, qui cæli et soli naturam necessaria quadam vi mores hominum immutare contendunt. Ut enim ex naturalibus causis vitia nasci possint, extirpari tamen et omnino tolli, ut is ipse qui ad ea propensus fuerit a tantis villis avocetur, non est id positum in naturalibus causis, sed in voluntate, studio, disciplina: quæ tolluntur omnia si necessitati locum demus. Quæ ut plantis percipiuntur, trifariam regiones ab æquatore ad potum utrumque dividimus; ita ut cuique regioni partes cæli triginta dentur: tot enim ab æquatore ad utrumque potum numerantur. Prima regio quæ ab æquatore propius abest ab ardoris intemperie calidissima esse dicitur; at quæ ad*

suffisante. Il voit prévaloir vers les pôles la force corporelle, la force intellectuelle vers les tropiques, et toutes deux se mêler dans les contrées intermédiaires; la violence dominer au nord, la superstition au midi, la raison dans les pays du milieu. Comme on le voit, il devance Montesquieu, et comme lui, mais plus excusable, il accumule des faits faux ou mal compris.

Quant aux propriétés, il considère comme injuste l'abolition des dettes, comme absurde le partage des biens; les testaments nuisent à l'égalité, et les femmes ne doivent pas être admises au partage égal, afin qu'elles ne demandent pas ce même partage dans la société domestique. Outre les peines, il traite aussi des récompenses, et il comprend combien les habitudes guerrières et les forteresses sont avantageuses à une nation.

On s'aperçoit que Bodin confond encore la politique avec les questions de droits, tandis que ceux-ci sont antérieurs à celle-là; cependant, quoiqu'il soit prolix, d'une érudition affectée et qu'il emploie hors de propos un langage mathématique, il possédait à un degré éminent l'histoire ainsi que la connaissance

aquilonem spectat, frigiditate rigidissima; inter utramque calore ac frigore modice temperata interjacet. Rursus regiones singulas bifariam subdividemus. Nam regio quæ partes cæli quindecim priores ab æquatore capit temperatior est, contra quam plerique magnò errore putant, quæ quæ tropicis utrisque subest. Item regio quæ a XXX circuli meridiani parte ad XLV porrigitur multo mitior est quam quæ a XLV ad LX, propter utriusque poli propinquitatem. Hinc ad LXXV, regiones quidem multo frigore rigent, coluntur tamen ac populorum multitudine abundant. Postrema regio quindecim partium cæli a LXXV ad XC, etsi omnino deserta non videatur, illic tamen tantus est frigoris ac nivium intemperies, ut non satis commode vivi, ac ne vivi quidem possit; sed quicquid hominum restat, fere in antris ac latebris bestiarum more versatur, aut vagatur in sylvis.

« *Ut igitur Australis ater est, sic Aquilonius ex albo rubescens; hic longus, ille brevis; hic robustus, ille debilis; hic calidus, humidus; ille frigidus, siccus; hic pilosus, ille glaber; hic lætus, ille timidus; hic vinosus, ille sobrius; hic sui et alieni negligens, ille circumspectus; hic juste arrogans, ille demisso vultu elatus; huic rauca vox, illi clara; hic prodigius, ille parcus; hic minime salax, ille salacissimus; hic sordidus, ille nitidus; hic simplex, ille versutus; hic miles, ille sacerdos; hic opifex, ille philosophus; hic in manibus spem pontis rerum suarum, ille in mente; hic terræ venas ac fodinas, ille cælestes inquit. Consequens est igitur ut si Afri pertinaces, quemadmodum Plutarchus scripsit, Scythæ leves sint. Qui vero medias regiones sortiti sunt constantiam illam et animi fortitudinem, in qua decus est omnium virtutum, melius quam utriusque tuentur.* »

des lois, et il observait en philosophe. Il est le premier, après Machiavel, qui ait traité la politique avec largeur et originalité, dans la pensée qu'il faut chercher la philosophie de l'homme dans son passé interrogé avec indépendance. La forme surannée de son livre fait qu'il est peu lu ; mais il exerça de son temps une haute influence, fut traduit dans toutes les langues, servit de texte aux questions sérieuses de politique, et fit naître des œuvres qui l'éclipsèrent.

On peut retrouver dans l'*Utopie* de Thomas Morus quelques-unes des doctrines récemment prêchées par Saint-Simon et Fourier. L'auteur suppose qu'il a rencontré à Anvers Raphaël Hythlodée, compagnon d'Améric Vespuce, et qu'il s'est entretenu avec lui des maux de l'humanité. Raphaël les attribue au droit de propriété, et l'auteur lui réplique que c'est un inconvénient inévitable ; Raphaël conteste, et, pour le convaincre, lui raconte l'histoire d'un pays appelé Utopie, et situé là où l'on place l'ancienne Atlantide, qui se régit sans connaître de propriétés privées.

C'est une république où tous les rangs sont électifs jusqu'à celui de roi, qui n'a pour signe distinctif qu'une poignée d'épis, et le pontife un flambeau qu'on porte devant lui. La base de la société est la famille, composée de quarante membres et de deux esclaves. Il y a un phylarque par trente familles, et un proto-phylarque par dix phylarques ; le nombre de ces chefs de dizaines est de deux cents ; ils se réunissent pour élire le prince sur deux candidats proposés par le peuple, et lui servent de conseil. Tout est commun entre les habitants, à l'exception des femmes ; celui qui a besoin d'un meuble le demande au magistrat. On voyage sans qu'il en coûte rien, puisqu'on donne l'hospitalité aux étrangers, qui payent avec leur travail. Personne n'est exempt de travaux agricoles, et chaque ville envoie vingt jeunes gens dans les champs. Tout individu doit savoir un métier, à l'exception de ceux qui montrent une disposition spéciale pour les sciences. Six heures par jour sont consacrées au travail ; il est fait des cours publics dans l'intervalle destiné à la récréation. Durant les soirées d'été, les habitants cultivent les jardins ; ils se divertissent en hiver à des jeux moraux, surtout à une espèce d'échecs où combattent les vices et les vertus, la seule guerre que connaissent les Utopistes. Les grains qu'ils envoient au dehors servent à entretenir une garnison sur les frontières. L'or est méprisé chez eux ; ils en font des chaînes

Morus.
1516.

pour les galériens et des boucles d'oreilles pour le signalement des malfaiteurs. Les repas se font en commun, à une bonne table, où les sens sont doucement stimulés par le son des instruments, des chants, des parfums, des aspects agréables, comme chez les fouriéristes; les plaisirs ont pour unique limite celle qu'impose la nature, c'est-à-dire l'obligation d'éviter l'excès.

Il y a donc dans cette heureuse contrée des plaisirs sans abus, du travail sans fatigue, de l'aisance sans luxe, des récréations sans oisiveté. Si quelqu'un tombe gravement malade, le phylarque l'exhorte à boire une potion calmante, qui l'envoie dans l'autre monde. Les époux doivent d'abord s'essayer; ils s'unissent s'ils se conviennent; cessent-ils de se plaire, ils divorcent. L'adultère entraîne l'esclavage, et, dans la récidive, la peine de mort, qui n'est appliquée que dans ce seul cas. Raphaël blâme la rigueur des lois anglaises, qui prononcent la peine capitale pour le vol, l'emprisonnement pour la mendicité. En Utopie, tous connaissent les armes, mais on n'entretient pas d'armées; la tolérance est entière pour tous les cultes; on bannit seulement ceux qui troublent la tranquillité pour cause de religion.

Ce livre est donc, comme ceux du même genre, un ouvrage d'imagination plus que de calcul, avec la censure habituelle des abus de l'époque; mais il montre que l'on connaissait le mal, et que l'on rêvait un état meilleur. Le nom de cette république imaginaire est demeuré dans la langue pour désigner ces projets inexécutables, qui pourtant laissent toujours quelque chose dans la réalité, et qui ne sont parfois que des vérités intempêtes.

Campanella.
1568-1639.

On retrouve quelque ressemblance avec l'Utopie dans la *Cité du Soleil*, par Thomas Campanella, qui, pour réformer le genre humain, s'occupa de rétablir l'intégrité et l'harmonie de la puissance, de la sagesse et de l'amour. Campanella fait donc le tableau d'une société dirigée par un chef suprême qui représente Dieu, et dont dépendent trois ministres, l'un qui préside à l'usage des forces, un autre à la propagation de la science, le troisième à l'union sociale et au maintien de la vie. Ne serait-ce pas la monarchie universelle du saint-siège? Comme il était moine, il prend pour modèle de son organisation sociale le monastère et la hiérarchie cléricale. Tous les solaires font vœu de frugalité et de pauvreté; quatre heures de travail quel-

Un ouvrage quotidien suffiront à leurs modestes besoins ; le reste de la journée sera consacré à l'étude des sciences, qui embrassera l'universalité des connaissances humaines. Il prêche la communauté des biens et des femmes, l'abolition de la famille et de la servitude ; il veut que le service domestique soit transformé en fonctions publiques ; que le pouvoir, ou, pour être plus exact, la direction des travailleurs soit exercée à chaque degré de la hiérarchie par un homme et une femme.

« Quiconque se signale dans une science ou un art mécanique est nommé magistrat, et chacun le considère comme maître et juge. Les maîtres inspectent les champs et les pâturages ; celui qui connaît un plus grand nombre de métiers et les exerce le mieux, jouit de plus de considération. » Voilà donc la hiérarchie des capacités, prêchée par les saints-simoniens, sans qu'il y manque le père suprême, le pape industriel. Ces magistrats, revêtus d'une grande autorité, jugent, punissent même de mort et sommairement ; au pouvoir exécutif et judiciaire, ils joignent l'autorité religieuse, et reçoivent de chaque subordonné la confession auriculaire, qu'ils transmettent aux supérieurs avec la leur. Campanella ne s'effraye pas des conséquences nécessaires du communisme, c'est-à-dire de la plus grande oppression que l'homme ait jamais soufferte : l'acte même de la génération doit être soumis à certaines règles pour obtenir l'amélioration progressive de l'espèce, prescription qui bannit la liberté dans l'amour. Les femmes exposeront leurs attraits ; des magistrats spéciaux assortiront les couples, selon des règles qu'il expose avec une cynique nudité, et selon les combinaisons planétaires, sur lesquelles il s'étend avec une complaisance digne de compassion.

Grâce à ce système, les solaires perfectionneront grandement le savoir et la société ; ils feront des charrues à labour qui se mouvront au moyen de voiles, des bâtiments qui navigueront sans mâts ni rames, et parviendront à voler. Dans les abîmes du ciel, ils pourront apercevoir les étoiles les plus éloignées, entendre l'harmonie des sphères célestes, parviendront à une longévité impossible actuellement, et se rajeuniront même tous les soixante-dix ans. C'est ainsi que Campanella altérait la nature morale par la nature physique, et substituait l'imagination à l'expérience et au raisonnement.

Néanmoins, au milieu de tant d'extravagances, assaisonnées d'astrologie et d'abstruse scolastique, il émet des observations

1609.

profondes et neuves sur l'histoire et la haute politique de la cour de Rome. Du fond de sa prison, il écrivait à Philippe II pour implorer la permission d'aller l'entretenir de choses extrêmement importantes à l'Espagne; privé de livres, renfermé depuis dix ans dans un *étroit laudis*, il reconnut la cause qui amènerait le déclin de cette puissance, alors à son apogée (1).

Il signale, en premier lieu, Pisolement orgueilleux de la race espagnole, et conseille de favoriser les mariages avec les Flamands, les Allemands, les Napolitains; afin de faire disparaître les antipathies que ces peuples nourrissent envers les Espagnols; tout en imitant leurs modes; comme il est impossible de plier ces esprits orgueilleux aux usages des étrangers; il faut amener les autres à prendre les habitudes espagnoles. Une grande preuve de leur orgueil, c'est qu'ils ne songent pas à raconter les faits glorieux qu'ils accomplissent. « Vos barons et vos comtes, dit-il, au roi, vous appauvrissent vous-même en appauvrissant vos sujets. Ils ne s'en vont revêtus du titre de vice-roi ou de gouverneur que pour dépenser follement l'argent, se faire des créatures et se ruiner en plaisirs; puis, mis à sec par le luxe, ils retournent en Espagne pour s'y refaire; ils volent à droite, à gauche; enrichis de nouveau, ils recommencent de plus belle, et savent mille artifices pour gruger les pauvres, sujets. »

Ce manque d'habileté à conserver fut précisément le défaut pour lequel l'Espagne ne toucha à la monarchie universelle que pour tomber dans l'abîme; mais celui qui dit la vérité, avant le temps, n'est agréable ni aux rois, ni aux peuples, qui aiment également à être flattés. Les peuples n'écoutèrent pas, les rois persécutèrent ce moine, qui révélait combien était mauvaise la répartition des impôts, dont tout le poids retombait sur les pauvres; en effet, les nobles les rejetaient sur les citoyens, et les citoyens sur les artisans et les gens de la campagne. Le système qu'il suggère est conforme à nos contributions directes et indirectes, puisqu'il soumet à une taxe légère les objets de première nécessité, et qu'il charge principalement les objets de luxe ou d'amusement; il rejette la capitation, et demande un impôt sur les biens-fonds (2).

(1) Sur la monarchie espagnole. Réimprimé à Berlin en 1840.

(2) *Vestigal exigatur pro necessariis rebus parvum, pro superfluis largius..... Non alia bona quam certa et stabilia graventur.*

N'est-il pas étonnant de rencontrer des doctrines économiques aussi saines longtemps avant qu'elles fussent enseignées magistralement? On trouve encore dans ce livre le conseil de créer un hospice pour les invalides, une école spéciale pour les jeunes marins; de fournir un asile et des dots aux filles des soldats; de prêter gratuitement sur gage aux pauvres, c'est-à-dire de fonder ces monts justement appelés *de piété*, et des banques pour recevoir les capitaux des sujets, avec prescription de leur rendre compte de l'emploi des fonds et des intérêts. L'auteur recommande d'entretenir une bonne flotte, parce que la clef de la mer est la clef du monde; de ne pas imiter dans les colonies et les pays conquis les Français, *qui, quum multa acquisiverint, nihil servaverunt*, parce qu'ils ne savent pas se modérer, s'arrogent d'un côté trop de liberté, de l'autre en laissent trop, et traitent aujourd'hui leurs sujets avec une facile bonté, demain avec une rigueur violente. Il exhorte aussi à détourner les esprits des subtilités théologiques pour les reporter vers l'histoire et la géographie, vers le monde réel; il demande un code uniforme, l'admission aux emplois de quiconque est capable, moins de faveur pour la noblesse de naissance et pour la fortune: enfin, il voudrait qu'on excitât l'amour de la gloire et le sentiment de l'honneur; qu'un but élevé fût proposé aux ambitions, et que l'on s'occupât de ramener les monnaies à l'uniformité, d'encourager les manufactures, de rendre les mines plus productives.

Songeant ensuite aux grandes découvertes opérées, Campanella se consolait dans les fers par l'heureuse contemplation des progrès assurés de l'humanité. « La réforme de la société, disait-il, s'accomplira dans le siècle qui vient. Destruction d'abord, puis réédification; une monarchie nouvelle, et un changement total des lois. » La force du caractère de l'homme lui inspirait cette confiance plus encore que les découvertes. « Comment, dit-il, le libre progrès du genre humain s'arrêterait-il lorsque quarante-huit heures de supplice n'ont pu dompter la volonté d'un pauvre philosophe, ni même lui arracher une parole contre son gré? »

Du temps des républiques italiennes, les hommes qui les administraient, accoutumés à la vie privée, connaissaient le prix et l'importance de l'économie et du travail, dont ils appliquèrent les règles à la famille civile. On peut donc dire que l'économie politique, qui ne faisait plus consister uniquement dans la guerre

Économie
politique.

la force des États, naquit en Italie, Lorsque les grandes monarchies furent formées, les ministres élevés par la naissance ou la cabale, et soutenus par des intrigues, ne surent que dissiper les trésors pour satisfaire aux caprices sans frein des rois. De leur côté, les rois, après avoir absorbé la direction générale de l'État, eurent un besoin continuel d'argent pour subvenir au traitement des fonctionnaires et à l'entretien des troupes; pendant ce temps, le commerce acquérait un développement tout nouveau.

Serra.
1918.

L'attention se porta donc nécessairement sur la science des richesses, et les Italiens produisirent, les premiers, des ouvrages où l'économie des nations est réduite en système. Antoine Serra, de Cosenza, prisonnier à la Vicairie comme complice de Campanella, adressa au comte de Lemos un traité sur les *Causes qui peuvent faire abonder les États en or et en argent*. Les sources des richesses sont, d'après lui, soit naturelles, comme les mines, soit accidentelles et communes, ou accidentelles et particulières, c'est-à-dire pouvant se trouver dans tous les pays ou seulement dans quelques-uns. Les diverses manufactures, le caractère des habitants, un commerce étendu, un gouvernement sage rentrent dans les sources communes, la fertilité du sol et une position favorable dans les particulières. Il préfère l'industrie à l'agriculture, parce qu'elle peut multiplier indéfiniment les produits. Un terrain capable de recevoir cent boisseaux de froment ne donnera pas plus si on l'ensemence avec cent cinquante, tandis que les manufactures peuvent centupler même leurs produits sans que les dépenses augmentent en proportion.

Serra est donc l'un de ces Italiens peu nombreux qui se déclarèrent pour le système industriel, et cela dans un temps où de pareilles vérités étaient tout à fait nouvelles. Comme tous les hommes politiques de la Péninsule, il admirait Venise, qui, dépourvue de tout, surpassait Naples en richesses, grâce à son commerce et à la stabilité de ses sages institutions, tandis que le gouvernement changeait dans le royaume avec chaque vice-roi, et dans l'État pontifical avec chaque pape.

Les idées mercantiles et exclusives dominaient dans la pratique. La quantité du numéraire étant considérée comme la richesse d'un pays, on s'occupait de l'augmenter au détriment des autres, de s'appuyer sur des privilèges, de demander au gouvernement des ordonnances protectrices et une action incessante. Henri VII d'Angleterre fixe le prix des draps, des

chapeaux, des journées, et Bacon l'en loue; Henri IV de France, non-seulement confirme les édits de Charles IX sur les maîtres, mais, outré les marchands, il y soumet encore les artisans. Charles-Quint surtout ruina l'économie politique, en cherchant des richesses dans les événements de la guerre comme aux temps féodaux; il introduisit dans l'administration les erreurs et les routines ignorantes qui se perpétuèrent à l'ombre de son nom; il déclara légale la traite des nègres, fit réserver le travail à certaines classes, et sacrifia les colonies à la métropole par des exclusions absurdes.

La falsification des monnaies avait été regardée souvent par les gouvernements comme un autre moyen de s'enrichir; malgré les résultats funestes, ils persévérèrent dans cette voie. Charles-Quint fit disparaître les monnaies italiennes, en répandant les écus d'or de Castille et d'autres encore de bas aloi. On commençait toutefois à étudier scientifiquement cette matière; le comte Gaspard Scaruffi, directeur de la monnaie de Reggio, proposa, dans son *Discours sur les monnaies, et de la vraie proportion entre l'or et l'argent*, une réforme générale pour les amener à un type et à une valeur uniformes, pensée souvent reproduite, mais restée jusqu'ici à l'état de projet.

Bernard Davanzati traita aussi des monnaies et des changes, mais sans profondeur. Diverses dissertations de Jean Donat Turbolo ont pour objet les désordres particuliers aux monnaies du royaume de Naples.

Bien que les juristes pratiques considérassent comme une profanation l'introduction de la littérature dans la jurisprudence, cette science fit des progrès lorsque la philologie vint s'y associer, pour faire connaître la véritable valeur des termes légaux et techniques des légistes romains; le Milanais André Alciat passe pour en avoir été le restaurateur. Il professait le droit à Bourges, moyennant six cents écus; comme il voulait partir de cette ville, le roi en ajouta trois cents, le Dauphin lui fit cadeau d'une médaille qui en valait quatre cents, et François I^{er} s'assit plusieurs fois sur les bancs de ses auditeurs. Peu satisfait encore, Alciat quitta la France, et vint professer à Pavie pour quinze cents écus, puis à Bologne et à Ferrare, sans jamais se trouver assez récompensé. Érudit et lettré, il défricha le champ du droit romain, hérissé de citations déplacées d'histoire et de raisonnements compliqués; il y introduisit un bon style, une marche régulière et une philologie sans pédanterie. Il pénétra plus avant

1570.

Jurispru-
dence.

1492-1550.

dans l'esprit des lois que leurs interprètes ne le faisaient d'ordinaire, quoiqu'il ne vit pas comment leurs dispositions positives se rattachaient au droit naturel et en dérivait.

1802-1800.

Les avocats et les professeurs le désapprouvaient comme homme de lettres ; mais Cujas de Toulouse, marchant sur ses traces, laissa derrière lui tous les juristes civils, dégagés le droit des interminables gloses, dit tout ce qui avait pu être dit avant lui, et substitua une érudition générale aux subtiles interprétations de la scolastique ; aussi dédaignait-il la jurisprudence pratique et l'application des lois modernes.

1850.

Guillaume Budé de Paris, dans les *Annotations sur les Pandectes*, applique convenablement la philologie et l'histoire au droit romain. Dumoulin, protégé par l'Hospital, étudia à fond la matière des fiefs (1). Les rois avaient détruit la féodalité politique : Philippe-Auguste lui avait enlevé le droit de faire la guerre ; saint Louis, la juridiction ; Philippe le Bel, le droit de battre monnaie. Ces mesures donnaient plus de droit que de pouvoir. Henri III, dans son édit de 1579, ordonna au ministère public d'informer sur les usurpations des seigneurs ; mais il lui recommanda de procéder en secret, preuve à la fois d'autorité et de faiblesse.

1541.

En outre, la révolution s'était faite dans les classes élevées. Quant au peuple, il gisait encore inobservé sous le joug des feudataires, dont l'injustice avait survécu à leur puissance. Dumoulin voulut faire arriver jusqu'à lui les conséquences de la révolution politique ; toutefois, sous le rapport légal, mais dans une juste mesure, il respectait les droits acquis. Il n'obtint pas un grand résultat ; heureusement il diminua les droits seigneuriaux qui pesaient sur tous les actes de vassal, et il alla leur chercher des limites dans les lois romaines et la raison. Il dut une plus grande célébrité à ses *Observations contre les petites dates*, écrites dans l'intention d'abattre les prétentions de Jules II ; aussi Anne de Montmorency disait à François I^{er} : *Ce que n'ont pas pu faire vos trente mille soldats, ce petit homme l'a fait avec ce petit livre*. Peut-être adopta-t-il les doctrines des réformés, qu'il appuyait dans cet écrit, et qui lui attirèrent tant de vicissitudes. Il écrivait en tête de ses consultations : *Moi qui ne le cède à personne, et à qui personne ne peut rien enseigner*.

(1) Voy. l'Éloge de Dumoulin, prononcé par M. Hello à l'Académie des sciences morales, le 8 juin 1839.

Les protestants avaient réagi contre l'idéal des catholiques, intronisé la force, le fait, la domination sur l'intelligence. Leur jurisprudence se réduisait à la statistique des faits sociaux qui sont en possession du monde; cependant ils tendaient à constituer le droit de nature, un et universel, afin d'acquiescer une véritable légitimité. Ce droit, ils crurent le trouver dans le code romain, comme ils s'imaginèrent que les rapports sociaux qu'il établit étaient la perfection de l'ordre civil. Leur principe métaphysique ne fut pas la nécessité morale de réaliser la perfection de l'humanité, mais le désir commun du bien; en conséquence, comme le juste et l'injuste étaient définis ce qui convient ou non au bonheur, le sentiment individuel, au lieu de la raison générale, resta juge compétent de la question.

La seconde moitié du seizième siècle a été appelée l'âge d'or de la jurisprudence. Il suffira de mentionner les Français Duaren et Barnabé Brisson, pendu à Paris par les Seize; le Portugais Govea, Jules Claro, d'Alexandrie en Piémont, qui donna le *Sententiarum receptarum opus*, avec la Pratique civile et criminelle; Jacques Menochio, professeur à Pavie, à l'université nouvelle de Mondovi et à d'autres encore, dont les ouvrages ne sont pas entièrement oubliés; le Hollandais Arnaud Vinnjus, qui commenta les *Institutes*; le Romain Farinaccio, et enfin Godefroy, dont le *Corpus juris civilis* devint classique.

Non-seulement on corrigea les erreurs des copistes, mais on rétablit les textes altérés par Tribonien. Antoine Favre, né en Savoie, prétendit avec plus de hardiesse que la loi était mutilée et corrompue à tel point qu'il convenait de la laisser à l'écart; il a le mérite de l'avoir comprise largement, outre qu'il hasarde des opinions différentes de celles qui étaient communément reçues. Hotman (*Antitribonianus*) impute à Tribonien d'avoir causé la perte des légistes originaux, mutilé et transposé les passages; tout en louant le mérite des juriconsultes romains, il blâme la compilation de Justinien, signale tout ce que le temps a fait vieillir, et déclare qu'il y a folie à conserver ces formules surannées.

Alexandre Turamini, de Sienne, professeur à Rome, puis dans sa patrie, à Naples et à Ferrare, composa un traité de *Legibus* des Pandectes, que les historiens de la science ont injustement oublié. S'écartant d'Ulpien, il appelle, avec saint Thomas, la loi de nature une participation de la loi éternelle dans la créature raisonnable, et lui donne ainsi pour fondement

1591.

1525.

1607.

1583.

1582.

la volonté du Créateur, manifestée au moyen de la saine raison ; d'où il suit qu'elle est la même chez tous les peuples, aussi immuable dans ses principes que variée dans ses résultats. Mais, comme cette loi, qui n'est appuyée que sur la sanction intérieure, est insuffisante contre les passions, et n'établit ni la mesure ni les modifications des droits, une loi civile, en rapport avec les temps, les climats, les habitudes, est nécessaire pour la suppléer ; en conséquence, les lois même qui concernent des objets particuliers sont en harmonie avec le système politique de la nation. Il veut que les lois soient simples, en petit nombre, brèves, possibles, et que la balance de la loi, mais non la cruauté de l'homme, se montre seule dans les peines. L'équité civile corrige la loi lorsque, trop générale, elle embrasse un cas qu'elle devrait négliger, ou lorsque, trop particulière, elle ne l'embrasse point ; c'est elle qui dicte la plupart des prescriptions romaines que Turamini, pour en faire l'éloge, démontre être dérivées de loi naturelle.

1582. Pie IV conçut la pensée de faire corriger le *Décret* de Gratien, qui avait mêlé le faux avec le vrai, confondu ou mutilé les textes, dont la chronologie était erronée. A cet effet, il nomma une congrégation qui acheva son travail sous Grégoire XIII. Une magnifique édition du Corps de droit canonique fut alors terminée ; elle offre des améliorations, mais elle est encore remplie d'erreurs et de fausses décrétales.

Droit international. La jurisprudence s'élargit lorsque le droit international se fonda ; ce droit, qui s'appuyait d'abord sur des cas théologiques, les analogies du droit positif et local, les coutumes, les exemples et quelques anciens souvenirs, comme le droit féodal, se constitua désormais sur une équité mieux entendue ; on reconnut à l'ennemi des droits, et l'on admit une raison légitime plutôt que les faits de la conquête antichrétienne. Les principaux auteurs sont encore les théologiens ; François de Vittoria, moine dominicain, professeur à Salamanque, dans ses *Prælectiones theologiæ*, déclare que le gouvernement est d'institution divine, et que, comme la majorité d'une nation choisit son roi, la majorité des chrétiens élit l'empereur. A son exemple, Dominique Soto, son disciple, soutient que les Indiens peuvent disposer de leurs propriétés et de la souveraineté ; il s'élève contre la traite des noirs, et met constamment en usage cette justice et cette humanité aussi communes parmi les théologiens espagnols qu'elles sont rares chez les ministres de ce peuple.

Balthasar Ayala, juge avocat de l'armée espagnole dans les Pays-Bas, sous Farnèse, dans son ouvrage intitulé : *Droit et devoir de la guerre et de la discipline militaire*, traite de l'injustice de la guerre; il nie le droit qu'on a de la faire aux infidèles pour le seul motif religieux, même avec l'autorisation du pape, attendu que l'infidélité ne prive pas de la domination.

Albéric Gentile, protestant italien, professeur à Oxford, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, ne se borna point au droit romain, le seul alors enseigné scientifiquement en Angleterre, où le code municipal était abandonné à la discipline barbare des écoles de droit commun (*Inns of Court*); mais il soumit à l'examen la jurisprudence naturelle. Il démontre l'importance et la sainteté des ambassades (*de Legationibus*); il soutient que la différence de religion ne prive pas du droit d'en envoyer, et que les actions civiles contre les fonctionnaires publics peuvent être portées devant les tribunaux ordinaires. Dans cet ouvrage et d'autres (*de Potestate regis absoluta, de Vi civitum in regem semper injusta*) il fonda la véritable école du droit public. Il fut le premier qui discuta systématiquement le droit des gens (*De jure belli*, 1598), dans lequel il examine les points principaux, cite les opinions des auteurs précédents, et conclut avec bon sens et liberté. Il veut que l'on observe la parole, et blâme Charles-Quint et Louis XII; selon lui, les traités d'alliance sont de *bonæ fidei*, non de *stricti juris*; dans une époque bouleversée par les guerres, il déclare que les dissidences en matière de religion n'autorisent pas à faire la guerre, et que l'esprit de faction avait occasionné celles d'alors.

Ce livre suggéra peut-être l'idée, mais à coup sûr l'ordre de son ouvrage à Hugues Grotius (Groot); cet esprit éminent surpassa tous les écrivains précédents en rétablissant le droit naturel au moyen d'une doctrine où, toutefois, se trouvent encore confondus les éléments qui furent ensuite nettement séparés. Grotius apparut au moment où Machiavel, Luther, Calvin, Charles-Quint et Richelieu avaient sapé l'ancien droit public. Les guerres féroces et les bouleversements dont il fut témoin lui inspirèrent le désir de chercher un remède, et de réfuter, dit-il, ceux qui soutiennent qu'il n'existe aucune obligation réciproque entre les peuples, et que tout est licite en temps de guerre.

C'est peut-être pour cela qu'il intitula son livre *Droit de la guerre*, au lieu de *Droit des gens*, et qu'il se place sur le champ de bataille pour enseigner le droit international; mais comment

Albéric Gen-
tile.
1591-1611.

Grotius.
1583-1645.

persuader les nations entre lesquelles la variété des opinions religieuses avait produit une si grande diversité d'intérêts politiques, et une manière si différente d'entendre la justice ? S'il y avait un point sur lequel elles tombassent d'accord, c'était la vénération pour l'antiquité, et c'est l'antiquité qu'il invoque pour confirmer les déductions de l'idée du droit ; sans doute cette idée se trouve dans la conscience humaine, mais elle n'a de valeur pour lui qu'autant qu'elle s'appuie sur l'histoire ancienne. Il va donc chercher dans Homère, dans Virgile, dans Tacite, dans Thucydide quelles obligations impose la paix, quels abus permet la guerre (1) ; il ne s'inquiète point des aspirations nouvelles d'une société tout à fait différente de l'ancienne, d'une société chrétienne fondée sur l'industrie et la liberté de tous, tandis que la société antique reposait sur l'oisiveté et sur l'esclavage.

Les conséquences ne pouvaient être qu'impitoyables ; mais, comme les idées au milieu desquelles il avait été élevé servaient beaucoup mieux les inspirations de la conscience, il fut conduit à établir une distinction étrangère à son point de départ, et à admettre, avec le droit naturel dérivé de la sociabilité de l'homme, un droit des gens proprement dit ; à distinguer l'obligation juridique de la morale, la justice née du consentement des peuples de la modération qui fait répugner une âme généreuse à commettre le mal sans une nécessité absolue.

En conséquence, il divise le droit en naturel et volontaire ; il définit le droit naturel : « une règle qui nous est suggérée par la droite raison, d'après laquelle nous jugeons nécessairement qu'une action est injuste ou morale, selon qu'elle se trouve en conformité avec la nature raisonnable ; pour ce motif, Dieu,

(1) Il est à remarquer toutefois qu'il entasse ses citations non comme autorités, mais en témoignage du sentiment commun, dans un temps où l'on croyait plus aux textes qu'à la raison.

« Je me suis servi, dit-il, comme preuve de cette loi, du témoignage des philosophes, des historiens, des poètes et des orateurs ; non qu'on puisse les compter comme des autorités invariables, car ils sacrifiaient souvent la vérité aux préjugés de secte, à la nature du sujet ou à l'intérêt de leur cause ; mais, quand plusieurs auteurs de siècles et de pays différents s'accordent à confirmer la même doctrine, ce concours universel peut se référer à quelque cause générale qui, dans les questions dont nous nous occupons, ne peut être qu'une déduction vraie des principes de la justice naturelle, ou de quelque consentement commun. Le premier indique le droit naturel, et l'autre le droit des gens. » *De Jure pacis ac belli proleg.*, 40.

auteur de la nature, défend l'une et commande l'autre. Cette vague définition embrasse également l'idée de la morale; mais il établissait de nouveau le droit naturel sur un principe universel et absolu, comme le faisait Cicéron avec les stoïciens (1).

Le droit volontaire provient des lois, et il est humain ou divin. Le droit divin s'accorde pleinement avec le droit de nature, et il est général ou particulier. Le droit général a été révélé par Dieu à tout le genre humain, d'abord après la création, puis après le déluge, enfin par le Christ; l'autre est propre au peuple hébreu, et les chrétiens n'y sont pas tenus. Le droit humain est civil, ultra-civil, et des gens. Le premier naît de lois émanées de l'autorité souveraine; au second appartiennent le droit patrimonial, le droit seigneurial et autres droits soumis à l'autorité dont il vient d'être parlé; le dernier est rendu obligatoire par la volonté unanime de plusieurs peuples. Grotius se ménage ainsi une transition pour arriver aux obligations de la paix et de la guerre. Il reconnaît l'indépendance des nations, mais non la liberté des peuples; il suppose un pouvoir absolu, la transmission patrimoniale de royaumes, la souveraineté tirant son origine non de la nature, mais de l'organisation politique; lorsqu'il traite la question de savoir si les rois sont tenus d'accomplir leurs promesses, il trouve la morale absolue en opposition avec l'opinion des temps.

Le droit ne dérive donc pas pour lui d'une source unique, mais tantôt de la sociabilité, tantôt de l'habitude ou des sentiments généraux de la nature. A côté de la raison il place la révélation; pour connaître l'état naturel de l'homme, il recherche quelle dut être son existence dans le paradis. Dès lors, il manque de précision et de fermeté, et il est forcé d'avouer quelquefois qu'il ne peut donner la dérivation scientifique des conclusions excellentes auxquelles il est amené par le sentiment. Mackintosh, le seul publiciste classique de notre temps peut-être et grand admirateur de Grotius, admet que sa méthode n'est ni convenable ni scientifique. L'ordre naturel démontre que nous devons chercher d'abord les éléments de la science dans la nature humaine, puis les appliquer à régler la conduite des individus, et y recourir enfin pour décider les questions compli-

(1) *Est quidem vera lex recta, ratio, naturæ congruens, diffusa, in omnes, constans, sempiterna, quæ vocat ad officium jubendo, velando a fraude deterreat.* De Republ.

quées dans les rapports de nation à nation ; Grotius , au contraire, s'arrêta d'abord sur l'état de la guerre et de la paix, et n'examine qu'accidentellement les principes, c'est-à-dire à mesure qu'ils surgissent des questions qu'il traite. En conséquence, il ne déroule pas suffisamment ces règles fondamentales, et ne les amène pas au moment où la discussion en deviendrait plus instructive. Tantôt, pour imiter la manière dogmatique de Tacite, il devient obscur ; tantôt, lorsqu'il fait de la science, il tombe dans un style prolix ; ses discussions, bien que doctes et subtiles, jettent de l'ombre dans sa méthode, qui tient de l'érudit plus que du philosophe.

Quoi qu'il en soit, son influence sur le monde pratique et politique fut analogue à celle de Bacon sur la manière de penser. La première chaire de droit naturel et des gens fut créée à Heidelberg pour l'expliquer. Les universités de Hollande et d'Allemagne voulurent aussi que ses doctrines fussent enseignées dans leur sein ; il eut l'honneur, réservé aux classiques, d'être imprimé *cum commentariis variorum*. Ainsi Grotius restaura une science que les passions violentes avaient détruite ; il arracha le droit public aux habitudes monstrueuses pour le replacer sur la justice éternelle et lui donner des règles immuables de bonne foi et d'équité ; il attira l'attention des savants sur les questions qu'il ne décidait pas, et donna un code de règles déduites de principes-arbitraires et dénués de sanction, mais néanmoins salutaires. Le lien religieux une fois brisé, celui qu'on voulait y substituer ne pouvait être parfait ; le meilleur, cependant, devait être l'inclination innée de l'homme pour l'état social. Ce principe, qui préserve des théorèmes impitoyables de Machiavel et de Jean-Jacques, fut adopté par Puffendorf et les autres publicistes jusqu'à Gérard de Rayneval, en faisant toujours plus grande part à l'autorité de la conscience humaine et aux faits historiques. Depuis lors, le droit des gens est devenu rationnel avec la philosophie, et, chez quelques modernes, il a même été confondu avec le droit naturel proprement dit.

Cette nouvelle science de la jurisprudence naturelle fut d'abord appliquée à déterminer la conduite des individus dans la société ; ensuite elle s'étendit aux principes qui doivent diriger les États considérés comme être moraux, vivant dans une société commune sans lois positives. De là naquit la science mixte du droit naturel et international ; souvent l'opinion publique, formée par ces nouveaux professeurs, contraignit les rois à

respecter la justice et l'humanité mieux que ne le faisaient les anciens, et fournit aux faibles un appui contre l'oppression.

Grotius était fils du bourgmestre de Delft; nommé avocat général de Hollande, de Zélande et de Westfrise, il publia le *Mare liberum* (1608), pour défendre la propriété commune de cet élément, et par suite le commerce hollandais dans les Indes. Il fut retenu longtemps en prison au sujet des questions sur la grâce; après s'être échappé dans une calisse de livres (1621), il se réfugia auprès de Christine de Suède, qui l'accueillit favorablement et l'envoya en France en qualité d'ambassadeur. Inhabile à se plier aux usages des cours et à subir patiemment l'attente servile des antichambres, il se retirait dans un coin pour lire le Nouveau Testament en grec. Il défendit le christianisme, et ses travaux sur plusieurs classiques le placent parmi les érudits les plus éminents.

CHAPITRE XXXII.

LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE.

Les premières discussions entre les catholiques et les novateurs furent faibles; le clergé était dénué d'instruction solide et habitué aux méthodes scolastiques, genre d'escrime sans valeur contre des armes d'une autre espèce. Bientôt quelques-uns de ses membres s'appliquèrent à l'étude des langues orientales et de l'herméneutique; différentes réfutations des erreurs de Luther parurent alors, surtout en Italie, et plusieurs eurent le mérite de l'opportunité; mais aucune n'a survécu. On s'étonne de voir à quels tristes champions Rome confiait le soin de sa défense. Ainsi Jérôme Muzio de Padoue, auteur de lettres, de poésies, d'histoires sacrées et profanes, fait preuve, dans plusieurs pamphlets écrits contre les protestants, d'une grande ignorance de la théologie; au lieu de les réfuter directement, il les harcèle en détail, et s'attache surtout à déchirer les Italiens apostats. Peut-être ces libelles produisaient plus d'effet parmi le vulgaire que les discussions serrées.

En général, on ne connut pas l'étendue de la question qui était posée, et l'on se borna à discuter partiellement devant un tribunal inférieur, tel que la raison individuelle, bien que l'argumentation scolastique ne pût désormais avoir aucune force contre

leurs adversaires, puisque la majeure manquait, c'est-à-dire l'autorité de l'Église, base commune de la foi ; les catholiques n'avaient pas découvert le côté faible de la réforme, ni resserré ses défenseurs entre des barrières plus précises.

On n'aperçut pas non plus d'abord dans son entier, chez les protestants (à moins qu'on ne veuille excepter Théodore de Bèze), la portée de la révolution intellectuelle qui venait de commencer. Sans déduire toutes les conséquences de la doctrine posée, ils remplaçaient l'autorité renversée par une autre qu'ils disaient légitime ; ils se faisaient persécuteurs, parce qu'ils se prétendaient seuls en possession de la vérité, et que dès lors ils devaient réprimer l'erreur. Si l'Église catholique réclamait le même droit, ils le lui déniaient, sous le prétexte qu'elle était plongée dans les ténèbres et comme abandonnée de Dieu ; mais qu'opposer aux dissidents qui alléguaient une haine égale envers l'Église romaine, et une liberté égale pour l'interprétation des Écritures ? Un pareil contre-sens ne leur ouvrait pas les yeux ; ils affranchissaient l'esprit humain, mais ils voulaient le gouverner par la loi ; ils proclamaient le libre examen, et d'autre part ils avaient des symboles, des confessions, des autorité (1).

Quelques-uns tentèrent d'associer les deux méthodes usitées dans les controverses, c'est-à-dire la méthode positive, qui s'appuyait sur l'autorité immédiate de l'Écriture et des Pères, et la méthode dite scolastique, qui argumentait par inductions d'après ces autorités fondamentales ; il en resulta des systèmes théologiques, appelés *loci communes*, d'un usage très-fréquent chez les catholiques comme chez les protestants. Les premiers surtout les employèrent pour mettre à nu les sophismes à l'aide d'une argumentation rigoureuse. Les plus remarquables furent les *Loci theologici* de Melchior Cano (Salamanque, 1563), où le savoir et l'élégance se greffent sur la philosophie et la théologie.

Mais lorsque Rome, appuyée sur le concile de Trente, eut absorbé tous les éléments de la vie morale et intellectuelle, et repris de la vigueur par la régénération du dogme et la correction

(1) « Le droit d'examiner ce que l'on doit croire est le fondement du protestantisme. Les premiers réformateurs ne l'entendirent point ainsi ; ils croyaient pouvoir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain au terme de leurs propres lumières. » MADAME DE STAEL.

de la pratique, elle dompta dans les pays méridionaux la tendance à la réforme, s'appropriâ les intelligences, et se mit en devoir de ramener sous son autorité victorieuse ceux qui s'étaient laissé entraîner. Ses champions reprirent l'offensive, posèrent les règles absolues de la vérité, et démontrèrent que hors de cette voie il n'y a point de salut.

De même que les débris dispersés d'une armée se rallient autour de l'état-major, les catholiques sentirent la nécessité de se serrer autour du pape. Les jésuites surtout, animés de l'esprit du catholicisme rajeuni, se vouèrent à soutenir le seul pasteur autour duquel il fallait ne faire qu'un seul bercail. Alors semblèrent revivre les prétentions de Grégoire VII, et l'on vit soutenir que l'Église a sur l'État une suprématie illimitée, que le pape est supérieur à tout jugement quelconque, et que le roi encourt la déchéance s'il quitte le giron de l'Église catholique.

Le champion le plus remarquable de ces doctrines fut le jésuite Robert Bellarmin de Montepulciano, que Clément VIII promut ensuite au cardinalat, *quia ei non habet parem Ecclesia Dei quoad doctrinam*; s'appuyant sur l'autorité des Écritures, des conciles, des Pères et l'accord des théologiens, il n'insulte pas ses adversaires, mais il expose loyalement leurs opinions, et, sans avoir recours aux arguments de l'École, il les réfute avec clarté et précision. Il compare la puissance temporelle au corps, l'autorité spirituelle à l'âme, bien qu'il n'établisse pas la prérogative directe du pontife et le droit divin sur le pouvoir politique. Le pape ne doit pas, selon lui, s'immiscer dans les affaires civiles, sauf dans les États qui relèvent de lui; mais, lorsqu'il s'agit d'avantages spirituels, il peut tout. Il ne lui appartient pas de déposer à son gré les rois, quel qu'en soit le motif, quand ils ne sont pas ses vassaux; mais il peut transmettre leur royaume à d'autres, si le salut des âmes l'exige. On peut juger de l'estime qu'on fait des ouvrages de cet écrivain catholique par le nombre infini de ses contradicteurs (1).

La thèse de Bellarmin fut soutenue, à l'aide d'arguments his-

Bellarmin.
1542-1621.

(1) Les *Antibellarmino* d'Adam Scherzer, de Samuel Uber, de Conrad Vorstius, de George Albrecht, de Guillaume Amésius; le *Collège antibellarminien* d'Amand Polan, les *Disputations antibellarminiennes* de Ludovic Crell, les *Réfutations* du roi Jacques Stuart. Duplessis-Mornay écrivit le *Mystère d'iniquité*, et l'*Histoire de la papauté*, etc.

toriques, par Labbe, Baronius, Sirmond; en même temps, Blondel, Dallé, Saumaise, Hussarius, primat d'Irlande, combattent pour l'égalité de l'Église apostolique contre la suprématie de Rome.

1611.

Richer, ayant comparé le gouvernement ecclésiastique à une monarchie tempérée par l'aristocratie des évêques, et nié l'infailibilité du saint-siège, trouva un contradicteur dans le cardinal du Perron, archevêque de Sens. Ce prélat fut un des premiers qui élargirent la controverse chrétienne en la portant sur les points fondamentaux, c'est-à-dire sur la question de l'Église; il démontra que le protestantisme manque des caractères essentiels à une société religieuse publique, puisqu'il n'a point un ministère un, saint, universel, apostolique, perpétuel (1). Alors les protestants durent enlever à l'Église son caractère de société publique, pour la considérer seulement comme une société spirituelle, constituée par la foi et basée sur quelques articles fondamentaux.

Il fallut donc démontrer que le principe fondamental du protestantisme, c'est-à-dire l'interprétation individuelle, en détruisant la foi, détruisait l'essence de la société spirituelle; attaquer, comme insuffisante, l'autorité permanente, c'était ouvrir un champ plus vaste à la discussion. Papin entreprit de traiter du jugement privé et de l'autorité, envisagés d'un point de vue plus général et plus élevé. Les hommes se divisent, selon lui, en gens qui croient et en gens qui examinent; ils sont donc l'un ou l'autre, tout ou rien, toujours indépendants ou toujours soumis en matière de foi. Celui qui se soumet est catholique; pour celui qui examine, la vérité n'a plus de caractère obligatoire, et n'a rien qui la distingue de toute erreur quelconque. Le protestant ne saurait condamner le juif, le déiste l'athée; car il ne le pourrait qu'en opposant l'autorité aux raisons qu'ils allégueraient.

Les orthodoxes en tirèrent la déduction que la base du catholicisme n'est pas un fait spécial, mais le fondement même de toute certitude humaine. Leurs adversaires les accusèrent de scepticisme, parce qu'ils cherchaient à démontrer qu'avec l'examen on n'arrivait à rien de positif; mais les catholiques se tinrent pour satisfaits d'avoir affirmé le principe de l'autorité.

En général, les théologiens du dix-septième siècle montrè-

(1) Voy. GERBERT, *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*; Paris, 1831.

rent beaucoup d'érudition et une critique meilleure; il suffira de nommer, outre les historiens, Cornélius à Lapidé, estimé même parmi les protestants, les luthériens Gerhard et Glass, le calviniste Rivet.

Les jésuites fournirent les théologiens les plus remarquables : le père Sirmond, à l'occasion de la communion sous les deux espèces, soutint une polémique très-ardente; Macdonald s'aperçut que les progrès de l'histoire imposaient, à l'égard de la Bible, des explications d'aspect divers, et jeta les fondements de la critique sacrée avant Richard Simon, auquel il est supérieur par l'intelligence, sinon par la hardiesse; Pétau, dans la très-utile compilation des *Dogmes* théologiques (1644-50), posa les bases de la future alliance entre la théologie dogmatique et la haute philosophie, et fut même accusé de socinianisme.

Quelques écrivains en dehors de l'Église allaient jusqu'à nier la révélation, comme le Français Pierre Charron dans son traité *de la Sagesse*, qu'il semble destiner à la défense du christianisme, et l'Italien Lucile Vanini dans son livre *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcantibus*, publié à Paris avec privilège du roi. Dans le cinquantième de ses soixante dialogues sur des matières physiques et morales, il expose ses doutes, et ne reconnaît d'autre loi que celle qui a été mise par la nature dans le cœur de l'homme. L'incrédulité, du reste, était à la mode dans les cours de Louis XIII et de Charles I^{er}; elle se montre sans voile dans les ouvrages de la Mothe Le Vayer, de Naudé, de Guy Patin et autres écrivains de cette époque.

Il parut donc nécessaire de prouver la vérité de la religion révélée, ce que firent plusieurs écrivains, et surtout Grotius dans ses *Notes sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, qui ont été souvent réimprimées. Il rejeta le calvinisme, parce que cette secte combat le libre arbitre, et crut devoir donner la préférence à Arminius, qui le soutient; mais, mécontent de voir la liberté détruite, il arrive à nier la grâce véritable, et trouve que saint Augustin a embarrassé les questions de la grâce, au sujet de laquelle les Grecs seuls et les semi-pélagiens sont restés dans la vérité. Il exerce une critique audacieuse sur l'Écriture, dont il déduit des dogmes étranges et même les erreurs des sociniens, qu'il abjura ensuite. Hésitant ainsi entre les doctrines, dont aucune ne le satisfaisait, il s'imagina qu'il pouvait se dispenser d'adhérer à aucune communion; puis, comme il sentait de plus en plus le besoin de trouver le repos dans l'autorité, il se serait peut-être rallié à

1633.

l'Église catholique si son existence se fût prolongée. Il en fut de même de Casaubon, et des hommes d'État insignes, des savants en renom abandonnèrent la réforme.

1683-1612.

Les questions anciennes et les nouvelles étaient agitées parmi les protestants ; l'arminianisme prenait chaque jour de l'importance. Simon Episcopius, son principal champion, est surtout remarquable pour avoir réduit les articles de foi à un petit nombre, dont le sujet, l'objet et le rapport nécessaire se trouvent énoncés dans l'Écriture expressément ou d'une manière équivalente (1).

Là surgissait encore cette question sociale : Jusqu'à quel point le magistrat a-t-il pouvoir sur l'Église, et jusqu'où s'étend pour les sujets le droit de ne pas la reconnaître ou de se lier à un culte différent ? Érasme donna son nom à un système qui tendait à substituer aux censures ecclésiastiques et aux excommunications une haute surveillance du pouvoir civil sur la foi et la pratique de l'Église. Ce système, développé par Hooker dans la *Constitution ecclésiastique*, fut adopté en Angleterre sous Henri VIII ; mais il détruisait la constitution presbytérienne d'Écosse et des Provinces-Unies. Grotius se déclare (*De imperio summarum potestatum circa sacra*) pour les idées anglaises et l'obligation de l'obéissance passive dans les pays où le roi est absolu, mais non pas dans ceux où il est lié par un contrat ou l'autorité d'un sénat ou des états ; selon lui, le roi seul a le pouvoir d'abolir les fausses religions et de punir ceux qui les professent ; mais si on lui demande quelles sont les fausses religions, il répondra celles qui ne plaisent pas au roi, car c'est à lui qu'appartient le choix de la religion (2) ; ainsi la différence d'opinions religieuses devient un délit contre l'État.

La persécution pour cause d'hétérodoxie était admise dans toutes les Églises. Quelques gouvernements entrèrent dans la voie des transactions, mais aucun ne proclama la tolérance. Les écrivains les plus modérés se bornaient à discuter sur le genre

(1) Voy. CADER, *Life of Episcopius* ; Londres, 1835.

NICHOLLS, *Calvinism and arminianism*.

(2) *In arbitrio est summi imperii quænam religio publice exerceatur, idque præcipuum inter majestatis jura ponunt omnes qui politice scripserunt. Docet idem experientia, si enim quæras cur in Anglia, Maria regnante, romana religio, Elisabetha vero imperante, evangelica viguerit, causa proxima reddi non poterit, nisi ex arbitrio reginarum, aut, ut quibusdam videtur, reginarum ac parlamenti*, p. 242.

et la mesure des châtimens, surtout au sujet de la peine de mort. Juste-Lipse, un des plus riches esprits de l'époque, écrivait, lorsqu'il était professeur des Pays-Bas (1579), qu'on ne devait point de clémence aux dissidents, mais qu'il fallait les couper en morceaux et les brûler (1). Des écrivains lui reprochèrent de justifier par ces maximes les massacres de Charles-Quint et du duc d'Albe; il répondit, pour s'excuser, que c'étaient là des figures de rhétorique; que l'on devait mettre rarement à mort les hérétiques, et ne le faire qu'en secret; mais qu'il fallait ne leur épargner ni l'exil, ni les confiscations, ni les amendes.

Episcopus surtout, irrité de ce qu'on ne voulait pas tolérer l'arminianisme, discuta vivement la question de la liberté religieuse, et traita d'exécré et en dénomination à tous l'exemple de Calvin (2); depuis cette époque on ne rencontre plus la peine capitale infligée pour l'hérésie. Les indépendans se vantaient en Angleterre d'avoir obtenu les premiers la tolérance générale du culte. Jérémie Taylor (*liberty of prophesying*, 1647) voulut qu'elle fût étendue même aux catholiques, excepté quand ils disent que le pape peut déposer les rois; il se fondait principalement sur ce qu'il y a dans l'Église très-peu de points précis de foi, comme le Symbole des apôtres, etc., le reste étant sujet à controverse. Mais la première contrée qui pratiqua la tolérance et l'inscrivit dans les constitutions, fut l'Amérique septentrionale, ou plutôt le Maryland, habité par des colonies catholiques.

Le rêve des hommes de bien était encore de réunir toutes les Églises dans une seule foi, avec la tolérance d'un certain nombre d'opinions et de rites. Grotius l'essaya; Georges Calixte, de l'université de Helmstadt, soutient (3) qu'il n'y a pas dans le calvinisme de chose intolérable pour les catholiques, et donne des règles sages pour rapprocher les dissidents (4); il voudrait que toute Église qui affirme ce que nient les autres fût tenue de le prouver par l'Écriture, le consentement unanime de l'ancienne Église et la discussion.

(1) *Clementiæ non hic locus; ure, seca, ut membrorum potius aliquot, quam totum corpus intereat.* Civil. doctr., IV, 3.

(2) *Apol. pro confess. remonstrant;* c. 24.

(3) *De tolerantia reformatorum, circa quæstiones inter ipsos et augustanam confessionem professos controversas consultatio.*

(4) *Desiderium et studium concordiæ ecclesiasticæ.*

Taylor, que nous avons nommé plus haut, fut le meilleur prédicant de l'Angleterre, plein de chaleur, de piété, de charité, et riche de tous les ornements qui d'ordinaire sont l'apanage de la poésie. Les prédicateurs suisses étaient simples, populaires et plus philosophiques que les Anglais; les Hollandais, doctes et abondants. Les Français faisaient déjà paraître le goût et l'éloquence qui devaient leur assurer la supériorité dans le siècle suivant.

Dans ses *Notes*, où il déploie sa vaste érudition, Grotius n'admet que l'interprétation littérale de la Bible; Cocceus, au contraire, trouve partout des sens cachés; les faits lui paraissent des allusions typiques, et l'Ancien Testament une perpétuelle représentation énigmatique du Nouveau. En outre, il fit usage du style technique de la jurisprudence, et considéra les rapports entre Dieu et l'homme comme des pactes; c'était d'ailleurs à cette époque la manière hollandaise, qui plus tard fut adoptée par les Anglais.

Quoique les luthériens fussent rigoureusement attachés aux livres symboliques, quelques-uns dirigeaient leurs pensées vers la vie spirituelle. Arndt, par exemple, dans le *Véritable Christianisme*, fut l'un des premiers à sortir, chez les protestants, des formes arides de la croyance; mais saint François de Sales fait époque dans la théologie dévote par son livre de *Philothés*.

Reos.
Casulame.

Quand la morale est appelée à diriger dans le confessionnal les consciences et à résoudre les doutes particuliers de chaque chrétien, à quelle responsabilité n'est pas exposé le confesseur, sur lequel pourrait retomber la faute d'un acte conseillé, non empêché ou absous! On écrivit donc des traités spéciaux et systématiques, non plus sur la morale générale, ou bien en citant les cas seulement comme exemples, mais en les subdivisant à la manière des juristes. De là sortit une littérature tout à fait nouvelle, devenue particulièrement célèbre par les débats qui surgirent entre les jésuites et les jansénistes.

La morale évangélique conseille toujours le plus doux et le plus généreux; mais, lorsqu'elle entre en lutte avec la nature humaine corrompue et les intérêts individuels, elle se trouve obscurcie par la loi de l'opportunité. De quelques péchés que l'homme soit souillé, l'Église ne veut pas que le désespoir pèse sur lui: elle l'appelle au repentir et à l'expiation; mais la réparation, outre qu'elle n'est pas toujours possible à celui qui se repent, ne saurait être déterminée d'une manière précise. D'un autre côté,

l'inquisition, avec ses règles très-sévères, exila dans plusieurs pays ; or, laisser un an le pécheur sans absolution, c'était le jeter à la merci de ce tribunal rigide. Il fut donc nécessaire d'étudier les expédients et les compensations qui, tout en maintenant les droits de la conscience, pussent donner confiance dans le pardon sans devenir un appât par un excès de facilité.

De là naquit la science appelée *casuistique*, et qui peut-être a été trop calomniée. On distingue la rectitude objective des actions de leur droiture subjective, c'est-à-dire le domaine de la raison de celui de la conscience, les actes bons ou mauvais et l'intention dans laquelle ils ont été accomplis. L'éthique ne peut s'occuper, comme science, que de la morale objective ; elle s'applique à la nature spirituelle de l'homme et à sa volonté au moyen de casuisme, fondé sur cet axiome que nous devons, *autant qu'il est en nous, connaître ce qui est bien et l'opérer diligemment*. Mais que de difficultés dans l'application, que d'excuses, que de scrupules qui empêchent d'agir comme on le doit ! Le confesseur ne juge que sur ce qui est exposé par le pénitent, et dès lors il doit avant tout s'attacher à l'intention ; car celui qui se confesse d'une faute témoigne d'un remords de conscience, tandis que l'individu qui agit contre sa conscience pèche, l'action même fût-elle innocente ; mais toutes les actions que la conscience ne condamne pas ne sont point innocentes, attendu que l'une peut se tromper, et que les autres tirent leur moralité d'une source plus élevée et plus infaillible.

Le confesseur, ce qui est plus important, doit donner des conseils pour l'avenir ; comme il a dans sa main la conscience et la volonté de l'homme infirme ou du roi, il doit chercher entre la rectitude subjective et la rectitude objective, cet accord dans lequel consiste la perfection de l'acte moral. Or, combien de cas ne peut-il pas se rencontrer ! que de subtilités à expliquer ! quelle variété de circonstances à apprécier ! Ici reparaissent tous les doutes de la morale, non plus pour être l'objet de disputes d'écoles, mais pour avoir une application immédiate. Faut-il s'en tenir à la lettre précise de la loi, ou entreprendre de l'interpréter ? Deux écoles déjà anciennes dans la pratique se manifestent désormais dans les livres, l'une qui s'arrête immobile dans la loi, l'autre, plus flexible, qui la commente.

Les hésitations furent plus grandes encore à l'égard des règles de véracité et des obligations nées d'une promesse. Les uns soutenaient qu'une promesse, fût-elle donnée par ignorance, obtenue

par la fraude ou arrachée par la violence, oblige dans tous les cas : principe conforme à l'abnégation volontaire que l'Évangile impose. D'autres sentaient la nécessité de s'accommoder aux circonstances et aux passions, afin de sauver au moins l'empire de la conscience. Déjà l'intérêt personnel avait trouvé, dans un trop grand nombre de cas, des sophismes pour manquer à une promesse; mais les jésuites furent accusés d'avoir établi systématiquement une morale flexible, à laquelle leur nom est resté attaché. Nés ailleurs qu'au milieu du rigorisme de l'Orient, ils vivaient non pas dans l'âge héroïque du christianisme, mais dans le siècle de Machiavel et de Charles-Quint; ils se livraient plus aux travaux de l'apostolat qu'aux macérations; au lieu de se consumer en austérités monastiques, ils affrontaient la mort avec courage; peu adonnés aux ferveurs ascétiques, mais voués à l'utilité du genre humain, qu'ils considéraient comme étroitement liée au triomphe du saint-siège, les jésuites se trouvaient souvent dans des circonstances où ils auraient rencontré d'insurmontables obstacles pour atteindre à ce grand but, s'ils n'eussent cru pouvoir accepter comme excuse la rectitude de l'intention. Appelés à donner des avis aux grands, pouvaient-ils concilier toujours avec une honnêteté étroite les convenances et les nécessités inexorables de la politique? devaient-ils, en répudiant cet insigne ministère, se priver d'un moyen aussi puissant de servir l'Église et l'humanité?

Ils auraient pu encore moins s'accorder avec les casuistes d'une rigidité étroite, qui, ne regardant pas comme suffisante la loi exacte, exigeaient des rigueurs que la raison n'impose pas, et trouvaient parfois dans le for intérieur des règles tout à fait différentes de celles du for extérieur.

Le monde, placé entre les deux lois de la chair et de l'esprit, n'est que trop habitué à faire des transactions continuelles, à cheminer, pour ainsi dire, sur la diagonale des deux forces. Tel individu qui ne tolérerait pas, en fait de doctrine, une morale moins que sévère, se permettra des actions blâmables, auxquelles il trouvera des excuses; il s'appuiera même sur les exemples et les opinions des autres. Plus souvent, celui qui a des doutes sur la bonté d'une action ou la rigueur d'un devoir, s'en remet à l'opinion probable, c'est-à-dire à celle qui a déjà été soutenue par quelqu'un.

Ce n'est point dans cette catégorie qu'il faut ranger les écrivains qui ployaient la logique et le sophisme à trouver des motifs

d'excuse, dont le résultat est de saper les fondements de l'intégrité morale. Ils admettaient, par exemple, l'emploi d'une expression ambiguë, vraie dans un sens, quoique fautive dans celui qu'on lui attribue généralement : la restriction mentale, au moyen de laquelle on exprimait une chose, mais avec des conditions sous-entendues ; la domination absolue de l'homme sur la parole, à laquelle il pouvait attribuer une signification différente de la signification ordinaire. Ils exagéraient leur théorie jusqu'au probabilisme, et admettaient qu'on peut, dans les cas douteux, pratiquer ce qu'on croit moins bien, pourvu qu'on s'appuie sur quelque casuiste, condition peu difficile depuis que les traités s'étaient multipliés sur cette matière et convertis en exercice logique.

Thomas Sanchez, de Cordoue, est célèbre parmi les casuistes, et son traité *sur le mariage* (Genève 1602), est tout ce qu'il y a de meilleur sur ce sujet. Il descend dans l'examen de cas et de détails inconvenants, qui appartiennent peut-être au confessionnal, mais qu'il n'est pas nécessaire ni décent de publier ; cependant, ceux qui sont allés les chercher dans son ouvrage pour en faire un sujet de scandale, n'ont pas songé qu'on en pourrait faire autant des livres de médecine.

Après Sanchez viennent l'Espagnol Tolet, Less, Busenbaum, dont l'ouvrage (*Medulla casuum conscientia*, Munster, 1645) eut cinquante-deux éditions, et Escobar, dont la *Theologia moralis* (Lyon, 1648) en eut quarante.

Nous avons fait mention, en parlant des écrivains politiques, du grand moraliste Suarez de Grenade, de la compagnie de Jésus ; malheureusement, à l'exemple des autres théologiens juristes, il ennuie par des longueurs, des subdivisions minutieuses et la prétention d'exposer la matière sous tous les aspects et d'en développer toutes les conséquences. Il est à remarquer toutefois que l'habitude scolastique a conduit ces écrivains à traiter leur sujet dans toute sa plénitude, sans qu'il leur échappe une objection de détail ; ils savent pourtant, du cas particulier, s'élever à des considérations générales, bien qu'ils s'enveloppent dans des distinctions, et se trouvent jetés, par leur respect pour l'autorité, au milieu de systèmes incohérents.

Ils sont, du reste, bien supérieurs aux casuistes protestants, dont aucun ne présente un système complet.

CHAPITRE XXXIII.

MORALISTES.

En dehors de cette application si immédiate et si importante, beaucoup d'autres écrivains traitèrent de la morale dans le cours de ce siècle. Balthasar Castiglione, dont Scaliger lui-même fit l'éloge comme poète latin, offrit dans le *Courtisan* le tableau de la vie du grand monde dans un style qui ne sent point la cour. Né à Mantoue et envoyé auprès des princes de Milan pour se perfectionner dans les belles manières, il accompagna le duc François de Gonzague, dans la malheureuse expédition de Naples, et fut chargé d'ambassades en France et en Angleterre. Il eut pour amis, à Rome, les personnages les plus distingués. Après avoir suivi Guidobald d'Urbino dans ses campagnes, il se rendit à sa cour, où ce duc, retenu par la goutte, et Élisabeth de Gonzague, sa femme, réunissaient l'élite de la noblesse. De vifs entretiens, des pompes scéniques, des spectacles nocturnes se succédaient dans cette résidence, et ceux qui possédaient quelque mérite le déployaient. Castiglione voulut représenter ces habitudes élégantes et cultivées dans son livre, où il décrit, à l'aide d'entretiens supposés, les conditions du courtisan.

Loin de s'armer d'une austérité stoïque, il prend pour règle cette condescendance de Socrate qui ramène la vertu à la science, le vice à l'ignorance. L'homme n'est pas étudié dans son livre comme il doit l'être par celui qui dicte des préceptes, et la variété des caractères disparaît : il ne faut rien faire avec originalité et de prime saut, mais se conformer toujours au type idéal de cour. Afin d'atteindre ce but, il donne des leçons pour s'habiller, parler, faire des révérences : il examine s'il vaut mieux courtoiser une jeune personne qu'une femme mariée ; s'il faut mentir, et jusqu'à quel point ; il veut surtout que le courtisan soit habile dans l'escrime, et sache danser, nager, sauter, jouer des instruments et se livrer à d'autres exercices agréables ; mais il n'admet pas qu'il ait une personnalité, c'est-à-dire de caractère. Il enseigne, en un mot, à être immoral et gracieux. Néanmoins, il veut qu'il évite les flatteries et les complaisances excessives, et qu'il ne dissimule pas les vérités opportunes, ce

dont il offre l'exemple, en blâmant les artifices trop communs parmi les princes.

Il avait été précédé dans cette voie par Augustin Nifo (*De Viro aulico, et de muliere aulica*), qui, réduisant l'art du courtisan à celui des facéties et des nouvelles pour égayer l'ennui des grands, leur en indique les sources au préjudice, comme d'ordinaire, de la charité et de la pudeur.

Muzio écrivit aussi, outre des ouvrages théologiques très-faibles, le *Gentilhomme*, dans lequel il soutient que la noblesse est personnelle, et dès lors plus grande dans l'homme de lettres que dans le guerrier; il est encore l'auteur des *Cinq Connaissances nécessaires à un jeune seigneur qui entre à la cour*, lesquelles consistent à se souvenir qu'il est homme, chrétien, noble, jeune et seigneur. Il fut des premiers à réduire en science les pratiques du duel et les subtilités du point d'honneur.

Jacques Sadoletto, pendant son épiscopat de Carpentras, fit un traité de l'éducation (*De liberis recte instituendis* (1533), afin de suppléer dans le particulier au défaut des législations modernes, qui abandonnent à l'arbitraire la discipline, viciée dès lors par la négligence et la mobilité. La véritable manière de vivre bien, selon lui, est de maintenir les passions en équilibre et en harmonie avec la raison. L'instituteur doit en conséquence habituer son élève à gouverner régulièrement son intérieur, pour qu'il s'accoutume à trouver le plaisir dans ce qui est honnête, le dégoût dans ce qui ne l'est pas; c'est à quoi contribueront la religion, unique fondement de la véritable félicité, et l'exemple des parents. Quant à l'intelligence, elle doit être cultivée à l'aide d'une saine philosophie, qui fera contracter au disciple l'habitude de se former des idées claires et exactes des choses, pour se soustraire au prestige du faux savoir, le pire des fléaux. Après avoir appris à bien penser, il faut apprendre à bien s'exprimer, ce qui comprend la poésie, l'éloquence, le beau style et les talents chevaleresques. On ne trouve point dans cet ouvrage d'idées hardies et originales, mais de simples vérités dictées par le bon sens.

Les dialogues de Spérone Spéroni, qui osa écrire en italien sur la philosophie, sont faibles, et ne contiennent que des doctrines générales; ils ont pour titres *Guevara*, *Marc-Antoine* et *l'Horloge des princes*. On les a réimprimés plusieurs fois. Le Siennois Piccolomini, professeur à Padoue et partisan d'Aristote, écrivit un *Cours de philosophie*, l'*Instrument de la phi-*

losophie en quatre livres, la *Philosophie naturelle* et *De l'institution de l'homme noble né dans une ville libre*; dans ce dernier traité, il emprunte beaucoup à Spéroni. Dans son *Plus qu'homme et le Prince et guide*, il suit Aristote, bien qu'il ose s'en écarter parfois. Ses contemporains ne savaient lui pardonner d'écrire tous ces ouvrages en toscan; d'autres le qualifièrent de novateur hérétique, parce qu'il distinguait toujours la philosophie de la théologie, bien qu'il terminât en déclarant se soumettre entièrement aux théologiens. François Piccolomini, également de Sienne, commenta divers ouvrages d'Aristote et publia notamment en latin le *Comes politicus pro recta ordinis ratione propugnator*, dans lequel il traite de la morale privée (*De moribus*) et de la morale sociale (*De republica*); dans la morale sociale, il s'occupe de la propagation du souverain bien, c'est-à-dire de la vertu, et considère comme un devoir des magistrats de la répandre dans la cité et l'État.

Le *Galatée* de monseigneur della Casa, qui se fait lire pour le mérite du style, esquisse les mœurs de l'époque, encore grossières sous quelques rapports, tandis que s'introduisaient déjà l'étiquette et les afféteries espagnoles. Son autre traité *Des devoirs entre amis de condition diverse* réduit en précepte cette servilité qui n'est que trop mise en pratique; il veut que l'inférieur ne blesse jamais son patron, et qu'il endure gaieusement même une plaisanterie outrageante. La véritable civilisation d'un pays disparaît lorsque la moralité s'évapore en cérémonies, et le devoir en convenances.

En général, les écrivains italiens n'analysaient pas l'homme, mais des modèles, auxquels manque l'efficacité des exemples particuliers. Rien ne révèle mieux ce faux système que l'*allégorie* dont le Tasse fit précéder son poème, comme les défauts du poème révèlent l'absurdité de la méthode.

Le Tasse lui-même, Varchi et beaucoup d'autres traitèrent des faits particuliers de conduite, surtout de l'amour et de la science chevaleresque. Cette dernière commençait à prendre racine pour devenir bientôt presque l'unique règle de la conduite des gentilshommes. Les théologiens écrivaient sur le duel pour le désapprouver, et les autres pour le régler (1). Les gentilshommes vivaient donc dans une atmosphère tout à fait artificielle. Quant au gros de la nation avilie, au peuple

(1) Nous revenons plus au long sur ce sujet dans le livre XVI.

exclu des intérêts communs, à l'exception des prêtres, personne ne s'en occupait plus.

Thomas Elyot offre le modèle d'un bon instituteur. La tyrannie sévère des Tudor et le caractère ombrageux d'Élisabeth avaient introduit chez les Anglais une manière d'être retenue et un air d'incertitude tout à fait étrangers à leur caractère. Dans les *Essais* de morale de Bacon, *destinés à diriger les actions vers un but, avec des conseils opportuns pour celui qui veut être grand et sage*, il suffit de cette énonciation pour révéler ce qu'il se propose; en effet, il s'occupe plus de la politique que de la morale, et considère moins l'homme que le citoyen. On trouve dans ce livre des sentences très-justes sur les séditions, la souveraineté, les innovations et, en général, sur la manière dont les grands doivent diriger le peuple; mais tous ces conseils sont au service de ceux qui gouvernent. Après avoir longtemps pesé ces maximes, il les élabora pour les exposer de la manière qui lui était propre, c'est-à-dire en apophthegmes, ce qui les rend lourdes là même où il était possible de leur donner une forme légère. On le lit encore en Angleterre plus que tout autre écrit du règne d'Élisabeth; du reste, la fatigue est bien compensée par l'aliment qu'y puise l'esprit.

La *Religio medici* de Thomas Browne a été traduite en plusieurs langues; des analogies fécondes, parfois même brillantes, et un air scientifique impriment à cette production une physionomie particulière; cependant l'auteur se montre fantasque, paradoxal, sans originalité; son style est fort, mais dur, et un égoïsme mélancolique le fait parler sans cesse de morts et de tombeaux.

Les *Propos de table* de Selden ont beaucoup de vigueur et d'originalité nationale; ils respirent le mépris pour les demi-savants, dont le nombre fut toujours infini.

L'*Épitomé de philosophie morale* de Mélancthon ne s'adresse qu'à l'aristocratie.

L'Allemand Jean-Valentin Andreae, bien supérieur à la foule pédantesque des érudits et des théologiens de son pays, est sombre, quoique bienveillant; il met à nu les erreurs des hommes, mais pour les corriger. Ses *Mythologiæ christianæ, sive virtutum et vitiorum vitæ humanæ imaginum, libri tres* (Strasbourg, 1618), appartiennent au genre des productions appelées *paramythes* par Herder. On dit qu'il fonda les Rose-Croix comme institution philanthropique.

Montaigne.
1532-1582.

Ce ne fut pas aux académies, mais à la bonne société que s'adressa Montaigne dans ses *Essais* (1580-88). Ce livre, où les pensées ne suivent aucun ordre scientifique, mais sont conformes au bon sens, variées et pleines de finesse, a plus de lecteurs qu'aucun ouvrage français de ce siècle, bien que les matières qu'il traite n'aient pas moins vieilli que le style.

Montaigne, qui au fond a moins de bonne foi qu'il ne veut bien dire (1), nous semble le moraliste qui s'abandonna le plus à cette recrudescence du paganisme, déjà signalée par nous, et qui voulut redevenir homme comme avant le christianisme. Son père, quelque peu philosophe, qui avait fait la guerre en Italie et vu le monde, ne le réveillait qu'au son du violon. Il lui donna pour maître un Allemand avec lequel il fut obligé de parler le latin pour première langue; il le fit élever à la campagne pour qu'il s'habitât à ne mépriser personne, et le laissa grandir sans autre étude que celle des langues et les leçons de sa propre expérience. Dans le collège où il le mit, il l'entoura de tant de commodités qu'il échappait à la discipline commune. Là le jeune Michel s'éprit des *Métamorphoses* d'Ovide, et de cette poésie facile il passa à la facture ampoulée de Lucain, puis au style châtié de Virgile; il se complut aux peintures de Térence, de Plaute et des comiques italiens. Sans avoir rien de romanesque, il jouit de l'amour, mais comme d'un plaisir, désireux de chercher des comparaisons dans les mœurs non moins que dans l'histoire, et de *frotter sa cervelle contre celle d'autrui*; il se mit à voyager, surtout en Italie, regrettant le passé au milieu des merveilles de la Renaissance. Il ne se mêla point aux guerres civiles, et remplit des charges sans ambition, toujours prêt à déposer la toge pour redevenir homme. Ses goûts changèrent; il fut libéral quand il ne possédait rien, devint avare lorsqu'il eut quelque chose, et finit par revenir à une juste mesure. Une fois marié, il abandonna les folies et vit arriver la vieillesse avec calme. *J'ai vu*, disait-il, *l'herbe, les fleurs, les fruits de la vie; j'en vois aussi les feuilles sèches; content, parce que c'est chose naturelle.*

L'érudition n'était pas alors un mérite rare; pour faire étalage de la sienne, il entremêle ses réflexions de lambeaux et de fragments empruntés à d'autres; comme il avait beaucoup lu, il sème à propos les textes ou les récits dont sa mémoire est chargée.

(1) « C'est icy, dit-il en commençant, un livre de bonne foi. »

Dans le commerce des anciens, dont il est *embaboyné*, il semble ne chercher que l'oubli des crimes présents et la paix sur le tombeau ; cela ne l'empêche pas de juger avec originalité, et l'on dirait qu'il ne se sert des noms de Plutarque, de Sénèque, de Lucaïn que pour faire passer ses propres idées. Au lieu de se mettre à la suite d'un des tyrans de l'intelligence, il pense par lui-même, et dit ce qu'il a observé avec l'effusion spontanée d'un esprit simple et vif à la fois.

Comme il fut lui-même l'objet principal de ses observations, c'est de lui qu'il parle le plus souvent (1). On croirait qu'il veut échapper au soupçon d'ambition vulgaire lorsqu'il avoue ses vices et mêmes ses faiblesses ; mais c'est là un artifice sans portée ; s'il les raconte, il ne les désapprouve pas, et il voudrait même qu'on l'en trouvât plus estimable. Lors même qu'il parle de fautes véritables, il ne témoigne aucun repentir, et déclare que, dût-il renaitre, il serait encore le même. La mort, loin de le ramener à d'autres sentiments, lui arrache ces paroles : *Je me plonge stupidement dans la mort, sans la considérer ou la reconnoître, comme dans une profondeur muette et obscure qui m'engloutit tout d'un coup et me suffoque en un instant plein d'un puissant sommeil, d'insipidité et d'indolence.* Il offre ainsi à l'orgueil le plaisir de retrouver chez lui ses propres fautes excusées, et devient un triste exemple de ces confessions dans lesquelles tant d'écrivains se sont plu à analyser leurs propres vices pour en faire étalage.

Montaigne reconnut que la prose devait prendre le caractère de la causerie, apanage spécial des Français. Toujours pittoresque, même dans les abstractions, il ne présente les idées que sous forme d'images variées, faciles, transparentes ; quoiqu'il ne s'inquiète pas de la langue, il est resté classique, et c'est à lui que commence la véritable littérature française. Cet enjouement cordial propre à ses compatriotes, cette sagacité vive, pénétrante, malicieuse, mais non maligne, son air de confiance, cette peinture continuelle de lui-même, ce plaisir calme, ces traits sceptiques qu'il a puisés dans les auteurs, ce ton de narrateur débonnaire d'anecdotes décousues, font que sa lecture plait comme la conversation d'une personne instruite et com-

(1) « Me trouvant entièrement despourvu et vide de toute autre matière, je me suis présenté moy-mesmes à moy pour argument et pour subject. » L. II, c. 8.

plaisante, comme les discours d'un bon vieillard qui a beaucoup vu. Il ne montre jamais avoir une intention, mais il semble se poser là tout simplement pour peindre, comme dans les écoles on copie le nu sans autre but que d'en faire une étude. Il observe ce qu'il voit et l'exprime avec des termes propres ; il habitue l'âme à méditer sur elle-même, bien que cette contemplation la porte à négliger l'action et à jouir solitairement de sa liberté, de son intelligence.

Montaigne vivait dans un siècle où tout était mis en discussion ; on appelait sainteté dans un pays ce qui ailleurs était traité de superstition, et révolte ce qui ailleurs portait le nom de liberté. La foule s'en allait au hasard poussée dans toutes les directions, et lorsque l'incertitude aurait dû conseiller la tolérance, on ne rencontrait partout que dogmatisme, passion, persécution. Il semblait qu'il ne restât au penseur d'autre refuge que le doute, et c'est au doute que s'abandonne Montaigne, qui définit l'homme un être flottant et divers. « Et, dit-il, dans cette université je me laisse ménager ignoramment et négligemment par la foi générale du monde. Oh ! quel doux et mol oreiller est l'ignorance et l'incuriosité, pour y reposer une teste bien faite !... L'hésitation de mon jugement est, dans la plupart des occurrences, tellement balancée que je les remettrais volontiers à la décision du sort et des dés. »

C'est ainsi qu'il emploie le doute à faire rougir la raison humaine de son orgueilleuse insuffisance. Il se plaît à faire ressortir les erreurs de la société non par compassion, mais avec une raillerie sans amertume, comme le font les observateurs ; appuyé sur les relations des voyageurs, qu'il accepte sans discernement, il oppose les opinions aux opinions, les coutumes aux coutumes. Comme toute longue fatigue lui répugne, il recule devant les difficultés en les déclarant insurmontables. Lorsque la raison a multiplié ses doutes, il se réfugie dans la révélation, presque sans autre motif que la nécessité de croire à quelque chose.

Mais il ne paraît pas que le catéchisme ait jamais été compris parmi ses nombreuses lectures, ni que jamais il ait cédé aux impulsions de la grâce. Obligé de parler de la croix, il la place fort loin, sur une montagne si haute qu'il montre tout à la fois la vénération et l'insouciance. Il est impossible qu'il ne sente pas le christianisme, infiltré dans les idées et dans les mœurs, jusque dans le scepticisme, au point de le rendre res-

pectueux ; mais lui, il ne se donne pas la peine de le combattre ; il procède comme s'il n'existait pas, comme si personne n'avait jamais dit que la nature humaine est corrompue, qu'il faut lutter contre elle, et non la favoriser. Dans une vallée d'expiation, il s'occupe d'en écarter les épines, et ne veut ni l'abnégation dans les plaisirs, ni d'autre limite dans les jouissances que l'exès qui les gâterait, ni de difficultés pénibles dans l'éducation. Il prétendait enseigner la logique en quatre ou cinq jours, et mettait la sagesse dans la modération ; selon lui, la religion, les traditions et les Écritures entraveraient la libre allure de sa prétendue sagesse ; il ne veut pas même être gêné par ce qu'il a dit d'abord, ou par ce qu'il dira plus tard, et il accuse sa mémoire *admirablement infidèle*.

Sa philosophie ne tient donc pas à des racines profondes, et il ne serait pas possible de retracer son système au milieu de la variété capricieuse des probabilités. Comme les épis de blé, droits tant qu'ils restent vides, se courbent dès qu'ils sont remplis, ainsi les hommes, dit-il, après avoir acquis des connaissances, s'humilient et reconnaissent leur propre ignorance. On ne saurait dès lors exiger de lui de la cohérence ; c'est donc avec justice qu'on lui reproche d'avoir, avec le doute et la croyance, détourné les esprits de la recherche de la vérité, introduit l'insouciance dans les questions de la plus haute importance, l'égoïsme dans la morale et le libertinage dans la littérature. Ses paradoxes contre la société et ses idées sur l'éducation furent plus tard adoptés par J.-J. Rousseau, qui, en les exagérant, donna à Montaigne une influence qu'il n'avait pas exercée sur son siècle.

Le scepticisme le portait du moins à la tolérance dans un temps où c'était une vertu ignorée ; calme au milieu de gens passionnés, il défie les pédants, les tourne en ridicules, doute des sorcelleries, et trouve absurde que l'on vende les emplois judiciaires, que l'on fasse payer la justice et que l'on prétende obtenir la vérité par la torture. Il n'aime pas les réformateurs parce qu'ils sont turbulents, ni leurs adversaires à cause de leurs violences ; il condamne les persécutions de tout genre, et, parmi tant d'erreurs, de superstitions, il conserve la franchise de sa propre manière de voir.

La *Sagesse* de Pierre Charron est aussi la science de vivre conformément à la raison. Avec une morale plus noble que pure, et guidé par le sentiment intérieur, il est obligé de confesser que

l'homme ne peut pratiquer la vertu tout entière, mais qu'il doit quelquefois employer des moyens illicites pour arriver à une fin louable : conséquence déplorable, mais nécessaire du scepticisme et de la faiblesse humaine. Mieux coordonné que Montaigne, il est moins original dans la pensée et moins vif dans l'expression ; il le copie souvent, le dégage des inconvenances, de l'égoïsme et du ton superficiel ; mais il l'exagère, et donne ses doutes pour des axiomes. Montaigne avait dit : *Que sais-je ?* Charron dit : *Je ne sais rien*. Le premier cherche l'indépendance des idées, l'autre renie toute règle, et soutient que le scepticisme peut seul conduire à la liberté philosophique. Il dirige même le doute sur les religions positives, considère la véritable comme réservée à l'esprit et au cœur, et la dépouille dès lors du culte extérieur.

1584-1672.

De la même école sortit La Mothe Le Vayer, maître de Louis XIV, qui, principalement sceptique en religion, argumente contre le sentiment moral, s'attache plus à ce qui est extérieur et modes qu'au principe régulateur.

Il forma donc avec Montaigne et Charron, Hobbes et Gassendi un école sceptique qui n'admettait point l'autorité de la raison et de la conscience, ni justice et droit naturels, ni toute autre chose, à l'exception de la force et de la coutume.

Toutefois, des bancs de l'école ils transportèrent dans le monde la philosophie pratique, et la dépouillèrent ainsi des formes pédantesques pour la mettre à la portée de tous dans le dialogue, la causerie et le discours. Ce fut certes un avantage, non pour la morale, mais pour les écrivains, qui ne peuvent que gagner à se rapprocher du peuple.

CHAPITRE XXXIV.

ÉRUDITION ET HISTOIRE.

Le mouvement produit en Allemagne par les questions religieuses, lui donna sur l'Italie la supériorité en philologie ; mais elle fut moins élégante dans le style latin, et Sleidan seul, dans la prose, soutient la comparaison avec les Italiens.

Ni les Amaltei, ni aucun autre Italien ne supportent la comparaison avec les poètes latins que peuvent citer à cette époque

les autres contrées, surtout la France et la Hollande, comme Muret, Henri Estienne, Joseph Scalger, Bonfinius, Sainte-Marthe, qui écrivit la *Pædotrophia* pour exhorter les mères à nourrir leurs enfants (1).

Tous ces poètes sont surpassés par l'Écossais Buchanan, qui, outre des poésies obscènes, composa des libelles contre les moines et la religion; il avouait sans rougir qu'il le faisait par ordre du roi (2). Son meilleur ouvrage est la *Sphère*, qui fournissait un vaste champ aux digressions; quant à ses *Psalmes*, ils sont loués plus qu'ils ne le méritent.

L'érudition s'était tranquillement exercée sur les classiques et dans les recherches de mots, lorsque la réforme rendit suspecte aux catholiques une étude qui faisait invasion dans le domaine de la foi, et livra ses fréquentes niaiseries aux sarcasmes des protestants. La prononciation du grec fit naître une lutte fameuse entre les *iotacistes*, soutenus par Reuchlin et Mélanchthon, et les *éthistes* d'Érasme. Des éditions de classiques furent multipliées par Froben, Badius Ascensius, Pierre Victor, Lambin, Turnèbe, Silbeuge, Lipse, Grotius, Fabricius. Personne ne surpassa Isaac Casaubon de Genève dans la correction conjecturale des textes; le *Thesaurus* de Robert Estienne aida à écrire correctement, et les *Commentarii linguæ græcæ*, de Budé, bien que désordonnés,

1806-1881.

- (1) *Ipsæ etiam alpinis villosæ in cautibus ursæ,
Ipsæ etiam tigres, et quicquid ubique ferarum est,
Debita servandis concedant ubera natæ.
Tu, quam mihi animo natura benigna creavit,
Exsuperes feritate feras? Nec te tua tangunt
Pignora, nec querulos puerilli e gutture planctus,
Nec lacrimas miseris, opemque injusta recusas
Quam præstare tuum est, et quæ te pendet ab una?
Cujus onus teneris hærebit dulce lacertis
Infelix puer, et mollis se pectore sternet?
Dulcia quis primi captabit gaudia risus,
Et primas voces, et blæxæ murmura linguæ?
Tunc fruenda alii potes illa relinquere demens?
.... Tantique putas teretis servare papillæ
Integrum decus, et juvenilem in pectore florem?*

(2) Il écrit dans sa propre vie: *Rex Buchananum, forte in aula agentem, ad se advocat... et jubet adversus franciscanos carmen scribere. Ille, utrosque juxta metuens, carmen quidem scripsit, et breve et quod ambigam interpretationem susciperet. Sed nec regi satisfacit, qui acre et aculeatum poscebat... Igitur acrius in eos jussus scribere, eam sylvam quæ nunc sub titulo Franciscani est edita inchoatam regi tradit, etc.*

expliquent le sens des mots, surtout des termes de droit.

Aide Manuce raconte qu'à l'heure de sa leçon il se promenait devant l'université romaine, vide d'auditeurs ; il en donne pour motif que les langues vivantes avaient occupé leur place naturelle, que les langues classiques n'étaient plus qu'un objet de pure curiosité, et que la vénération qu'on leur portait d'abord n'était pas, à beaucoup près, d'accord avec le notable progrès des sciences. Mélancthon reconnut combien l'étude était nécessaire pour défendre la théologie contre un enthousiasme effréné ; en conséquence, les nouvelles universités de Marbourg (1527), de Copenhague (1539), de Königsberg (1544), d'Iéna (1558), furent ajoutées aux anciennes. François I^{er} fonda le collège des trois langues (Collège de France), et il n'y eut point de villes où le grec ne fût enseigné.

On peut dire que la réforme a fait naître la philologie, au sujet de laquelle Théodore de Bèze écrivait ce qui suit : « Le temps ordonné par Dieu estant arrivé pour tirer ses élus des superstitions et ramener l'éclat de la vérité, bien qu'elle eust esté chassée un siècle auparavant par le fer et le feu, il suscita premièrement en Allemagne Jean Reuchlin pour redresser la connoissance de l'hébreu, abolli tout à fait parmi les chrestiens (1). Les théologiens de Cologne et de Louvain s'opposèrent à ce sçavant de toutes leurs forces ; mais Dieu rompit tellement leur projet que Reuchlin fut absous par une sentence définitive de Rome, et l'estude de l'hébreu approuvée ; le Seigneur monstre ainsi que, pour édifier son Église, il sçait se servir de ceux qu'elle a pour adversaires principaux.

« De l'eschole de Reuchlin sortirent d'illustres sçavans allemands : Conrad Pellican, Jean Œcolampade, Sébastien Münster, Jean Capiton, Paul Fagius et une infinité d'autres. Les études commencèrent à fleurir à Louvain mesme, d'où se rendit à Paris, sur ces entrefaictes, Érasme de Rotterdam, qui releva l'estude du latin. Jacques Le Febvre d'Estaples (*Faber Stapulensis*), docteur de Sorbonne et digne de se trouver en meilleure compagnie, voyant l'université de Paris plongée dans la barbarie et la sophistication, ramenoit les esprits aux véritables études des arts, et s'appliquoit aussi à monstrier et à corriger les erreurs de la traduction vulgaire du Nouveau Testament d'après le grec. Les docteurs de Sorbonne en furent si despités, surtout ces deux grands bestes

(1) Nous avons prouvé surabondamment le contraire.

de Bède et Duchesne, chefs de cette Faculté, qu'ils ne cessèrent pas leurs attaques avant de l'avoir forcé de quitter la place, ce qu'il fit quelque temps après. Malgré cela, à partir de ce moment, la barbarie reçut un tel coup en France qu'elle en fut ébranlée, et alla toujours en déclinant. Ce qui est plus important, Léon X autorisa la version latine du Nouveau Testament faite par Érasme, tandis que nos maîtres de Paris la condamnoient comme hérétique, en considération des *Colloques*.

« Quelque temps auparavant, la maison de Médicis, comme d'autres maisons italiennes, avoit accueilli plusieurs illustres fugitifs de la Grèce, entre autres Argyropule, Marc Musurus, Démétrius Chalcondyle, et principalement un personnage excellent et de sang impérial, nommé Jean Lascaris; ces étrangers portèrent très-loin dans les écoles italiennes la connoissance du grec. Il s'y trouva aussi plusieurs François qui, de retour dans leur patrie, encouragèrent ces études. La Sorbonne s'y opposa avec une telle chaleur que, à l'en croire, étudier le grec et sçavoir un peu d'hébreu, estoit une des plus grandes hérésies du monde.

« Mais Dieu opposa à ces docteurs des personnages d'une telle autorité que force leur fut de voir précisément le contraire de leurs désirs. Tels furent Estienne Poncher, évêque de Paris, Louis Ruzé, François de Luynes, grâce auxquels l'estude des langues prospéra. Bien plus, le grec fut enseigné par l'Italien Aléandre, depuis cardinal, par le Suisse Henri Glaréan et le François Chéradame, très-versé dans les lettres hébraïques et grecques, quoique d'un esprit léger et de peu d'élévation. Parmi tous les sçavans en grec et latin, Guillaume Budé resplendissoit comme un soleil au milieu des estoiles, si bien qu'aucun de ses adversaires n'osa l'attaquer; aucun d'eux, à dire vray, ne se mesloit de théologie; or on peut dire à bon droit qu'ils préparoient aux autres un chemin sur lequel il ne mettoient jamais le pied. Ce fut un bonheur pour Budé de trouver un roy d'un excellent esprit et grand amateur des bonnes lettres, bien qu'il ne connust que sa langue maternelle, c'est-à-dire François I^{er}. Ayant dédié à ce souverain ses beaux *Commentaires de la langue grecque*, il lui fit entendre qu'il estoit nécessaire non-seulement que les trois langues et les livres escrits dans chacune d'elles fussent professés dans les escholes et les universités du royaume, mais aussi qu'on établist à Paris des hommes de mérite avec d'honnestes appointemens pour les enseigner. D'après ses conseils, le roy résolut de construire un magnifique collège des trois langues

avec de bons revenus, pour l'entretien de plusieurs régens et d'un grand nombre d'escoliers.

« Cet édifice ne put jamais estre mené à fin ; mais on choisit divers professeurs, dont les plus renommés furent, pour l'hébreu, Agathius et François Vatable, auxquels fut adjoinct le juif Pau, Paradis ; pour le grec, Pierre Danès et Jacques Tusan ; pour les mathématiques, Oronce Finée, et bientôt le royaume de France s'aperçut de cette amélioration (1). »

1531.

Quand on n'aurait lu que notre récit, on pourrait suppléer aux réticences et aux omissions de ce passage, qui sert toutefois à montrer l'allure littéraire de la philologie en Italie et en France, au moment où elle était devenue toute théologique en Allemagne. Déjà le véritable terrain de la philologie était signalé par Guillaume Postel, qui fut le créateur de la grammairie et de la philologie comparées. Plusieurs voyages en Asie avec les ambassadeurs de France lui facilitèrent l'étude des langues de l'Orient ; il publia donc à Paris (1538) : *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio ac legendi modus longe facillimus*. Ces langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syrien, le samaritain, l'arabe ou punique, l'indien, c'est-à-dire l'éthiopien, le grec, le géorgien, le serbe, l'illyrien, l'arménien et le latin ; il se borne à enseigner les alphabets, mais non sans commettre beaucoup d'erreurs et d'omissions, excusables du reste chez le premier auteur.

Peu de temps après, Postel fit paraître *De originibus, seu de hebraicæ linguæ et gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate liber* : œuvre de véritable philologie comparée, où il émet l'opinion que la première langue est le chaldéen, d'où dérive l'hébreu, devenu très-important par la mission confiée au peuple élu ; les autres langues se rattachent à ce dernier idiome et en conservent des traces, ce qui était alors l'opinion commune. Afin de prouver cette affinité des langues grammaticales avec l'hébreu, il compare les alphabets arabe, éthiopien et hébraïque ; ailleurs, il réunit des mots communs aux Latins, aux Grecs et aux Hébreux, ou aux Gaulois et aux Grecs. Quoiqu'il se trompe, il a le mérite d'avoir conçu l'idée de ces rapports, qui devaient conduire à des vérités si inattendues.

Conrad Gessner de Zurich, qui, avec des jugements courts, donna dans la *Bibliotheca universalis* et les *Pandectæ univer-*

(1) THÉOD. DE BÈZE, *Hist. ecclés. de* églises réformées*, t. I, p. 1.

sales, le catalogue des livres connus, peut fournir la mesure des connaissances philologiques du temps; il publia le *Mithridates* en 1555, première grande tentative pour coordonner les différents langages, puisqu'il fait mention de cent trente idiomes anciens et modernes connus alors, dont vingt-deux fournissent leur version du *Pater*. L'auteur indique les différences et les ressemblances, et observe, par exemple, que l'éthiopien se rapproche de l'hébreu, mais non du chaldéen; il divise l'indien en deux parties, l'une en Afrique, c'est-à-dire en Éthiopie, l'autre en Asie, dont nous ignorons entièrement la langue et les lettres.

Nous citerons encore l'Introduction aux langues chaldéenne, syriaque et arménienne, de l'italien Ambrosio, et le *De Ratione communi omnium linguarum et litterarum Commentarius* (1548), par Bibliander (Buchman); dans ce dernier ouvrage, l'auteur cherche à prouver qu'il existe de l'analogie entre toutes les langues et toutes les lettres des idiomes usités dans le monde, qu'il prétend dérivés du grec.

On peut dire que les langues orientales furent alors très-cultivées, surtout l'hébreu, si l'on en juge par les citations fréquentes qui se rencontrent dans les ouvrages même d'une érudition ordinaire. Nous avons déjà fait mention du Lucquois Sante Pagnini, qui traduisit la Bible et donna une bonne grammaire de la langue hébraïque, quoique prolix, avec un lexique de cette langue, un de la langue chaldéenne et un autre des signes employés par les rabbins. Parmi ces derniers, tous professeurs, le Westphalien Jean Buxtorf de Bâle acquit de la réputation; il publia une grammaire qui passa longtemps pour la meilleure, et un lexique hébreu, chaldéen et syriaque. Son fils eut à combattre l'opinion de Morin, protestant converti, qui soutenait que le Pentateuque samaritain, récemment apporté en Europe et qui ne différait de l'autre que par le caractère, était préférable au texte massorétique, sur lequel sont faites les traductions protestantes.

L'*Arcanum punctuationis revelatum* de Louis Cappel de Sedan, professeur à Saumur, marque une époque dans l'étude de l'hébreu; il soutient que les points-voyelles furent inventés, non pas dès l'origine, mais postérieurement au sixième siècle, par des juifs de Tibériade ou par Esdras: question d'une haute importance, car il en résulterait que la version de la Bible, dite la Vulgate, serait antérieure à cette innovation.

On se mit aussi à étudier l'arabe, langue négligée jusqu'alors; le lexique de Rapheleng fut basé en grande partie sur les tra-

1609.

1625.

1613.

vaux de Scaliger. Herpénus de Goreum est l'auteur de la première grammaire arabe en Europe. Golius de La Haye, son successeur dans la chaire de Leyde, publia un lexique très-riche, et les principales bibliothèques voulurent s'enrichir de livres arabes. Il ne manqua pas non plus d'érudits pour cultiver le persan, le turc, l'arménien, et l'on commença même à voir quelques livres chinois.

Tandis que les controversistes tiraient des armes de cet arsenal, d'autres s'occupaient de la recherche des antiquités, surtout de celles de la période romaine. Juste-Lipse, Sigonius et Onuphre Panvinus se rendirent célèbres dans cette tâche (1); mais la plupart ne visaient qu'à mieux comprendre Cicéron: en outre, tous étaient asservis à l'autorité, pleins de respect pour les choses romaines et de foi dans le grand orateur, bien qu'il s'occupât moins de rechercher la vérité que de gagner ses causes; dans Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, peu versés dans les monuments antiques; dans Pomponius Méla et Aulu-Gelle, fort ignorants des institutions républicaines. Archéologues zélés, ils voulaient tout expliquer, tout décrire, lorsqu'ils manquaient de connaissances techniques et de documents.

Scaliger (*De emendatione temporum*, 1583) traita de la chronologie avec ordre et sans négliger les principes, examina les systèmes astronomiques et compara les dates. Il fut annoté par divers érudits, surtout par le jésuite Pétau (*De Doctrina temporum*, 1627), lequel écrivit ensuite son *Rationarium temporum* (1633) selon un système entièrement différent.

Quelques-uns donnèrent l'éveil à la science antiquaire et numismatique; science qui jusqu'alors s'était bornée à réunir sans discernement des médailles, des inscriptions, des ustensiles, des vieilleries de toute sorte, de toute époque, de toute nation. De ce genre était le fameux musée dans lequel Paul Jove avait

(1) Voici les travaux les plus remarquables :

De Legibus Romanorum. — *De Civitate*, par MANUTIUS.

De Civitate romana interiore, par PANVINUS.

De Jure civium romanorum. — *De Jure Italiae*. — *De Judiciis Romanorum*, par SIGONIUS.

De Comitibus Romanorum, par GRUCHIUS (Grouchy, de Rouen).

De Senatu romano, par ZAMOSCIUS (Polonais).

Della milizia romana, par FR. PATRIZI (premier traité sur les choses de la guerre).

Notitia dignitatum, etc., par PANGIROLI.

Nous pourrions ajouter les ouvrages de LIPSIUS, de JEAN-PIERRE VALERIANO de Bellune, de LILIO GIRALDI, de CELIO CALCAGNINI, de PIRRO LIGORI, etc.

rassemblé, en mendiant et en flattant, un grand nombre d'objets très-curieux par leur variété. Énée Vico, de Venise, traita le premier cette matière dans ses *Discours sur les médailles des anciens*; après lui, Sébastien Erizzo, aussi Vénitien, fit paraître, sous le même titre, un travail plus complet, et posa les bases de cette science. Le graveur flamand Hubert Golzius publia une collection de médailles, au nombre desquelles il s'en trouve plusieurs fausses ou imaginaires; il dit qu'il existait alors en Italie trois cent quatre-vingts collections d'antiquités, et que les amateurs s'appelaient *virtuosi*.

Jean-Vincent Pinelli, de Naples, qui encourageait les lettres sans être lui-même littérateur, forma une bibliothèque avec les livres qu'il se procurait à tout prix, et qu'il classa par ordre de matières; il y avait joint un musée de globes, de cartes, d'instruments de mathématiques, de fossiles, et quelques médailles des plus rares. Cette collection, vendue à sa mort et chargée sur un bâtiment, tomba entre les mains de corsaires, qui jetèrent à la mer ou dispersèrent sur les côtes des objets dont la valeur leur était inconnue, et les pêcheurs ramassèrent des feuillets de manuscrits pour radouber leurs barques ou garnir les châssis de leurs fenêtres; le reste fut acheté trois mille quatre cents écus d'or par le cardinal Borromée, qui en fit le premier fonds de la bibliothèque Ambrosienne.

Onuphre Panvinus, de Vérone, vérifia, à l'aide des inscriptions, les antiquités romaines et les fastes consulaires; il fit, en outre, des dissertations sur les jeux, les triomphes, les noms, le culte des Latins; il jugea faux les fragments d'Annius de Viterbe, écrivit sur les antiquités chrétiennes, commença et conduisit bien avant les *Annales ecclésiastiques* que Baronius publia plus tard. Il faut ajouter à ses travaux une chronique universelle depuis la création jusqu'à son temps, un tableau du monde habitable, et autres compositions historiques qui causent d'autant plus d'étonnement que sa vie fut très-courte.

Quelques-uns préfèrent la *Roma vetus et nova* (1633) de Donato, non-seulement aux ouvrages précédents, mais encore à celui de Nardini. Octave Ferrari donna le meilleur traité sur les usages des Romains (1642-1654), et Pignorio expliqua la table isiaque. Un travail plus important est le *Corpus inscriptionum* de Grüter d'Anvers, dernier conservateur de la bibliothèque Palatine; il prit pour base la collection de Martin

1686.

1690.

1697.

1698-1699.

1699-1668.

1699-1697.

Smezius, de Bruges, qui, après la mort de l'auteur, avait été publiée aux frais de la république de Hollande en 1588; mais il l'enrichit d'une infinité d'autres inscriptions, et son ouvrage fut publié en 1603 à Heidelberg, avec vingt-quatre planches très-utiles de Joseph Scaliger, aux frais de Marc Welsler, bourgmestre d'Augsbourg. Outre l'absence d'un grand nombre qu'il aurait pu connaître, il en rapporte quelques-unes incorrectement, en répète d'autres, et altère quelquefois les noms des auteurs auxquels il les a empruntées; mais il excita le désir de copier les inscriptions originales et d'en insérer dans les ouvrages d'antiquités. Jean-George Grævius, professeur d'Utrecht (1703), en donna une édition considérablement accrue, qui n'a été terminée qu'en 1707; c'est encore la collection la plus étendue que l'on possède.

Outre les recueils généraux, il s'en fit de particuliers, qui servirent ensuite de base aux histoires municipales de Vérone, de Brescia, Côme, Faënza, et à celle de Milan par André Alciat. Jean Chrysostome Zanchi, de Bergame, exalte sa patrie (*De Oroborum sive Cenomanorum origine*; Venise, 1531), comme on le faisait alors. Ses opinions exagérées lui sont reprochées par Gaudencé Merula, de Novare, et Bonaventure Castiglioni de Milan, qui traitèrent des Gaulois cisalpins, et reconnurent, de même qu'Octave Ferrari, la fausseté de l'ouvrage attribué à Annus de Viterbe.

1521-1534.

Charles Sigonio, de Modène, est compté parmi les érudits de premier ordre pour les éclaircissements qu'il fournit à l'histoire, aux antiquités romaines, aux fastes consulaires, au droit romain, italique et provincial. Il écrivit l'histoire de l'empire d'Occident, de Domitien à Augustule, et osa le premier retracer les vicissitudes du royaume d'Italie depuis les Lombards jusqu'en 1199, et ensuite jusqu'en 1286; c'était un champ encore neuf, où il n'eut d'autre guide que les renseignements puisés dans les archives; aussi, malgré ses erreurs, a-t-il droit au respect comme le rénovateur de la diplomatique.

Un sentiment pieux lui fit tracer le tableau de la république des Hébreux, comme s'il eût voulu présenter un modèle aux constitutions modernes. Posant en principe, avec Aristote, que la fin de toute association civile est de concilier l'utile avec le juste, il veut qu'il y ait des conseils occupés à prendre les mesures nécessaires au bien de la nation; des magistrats qui ne permettent pas de séparer l'utilité de la justice; un chef qui conyo-

que les uns et les autres, leur distribua les affaires de leur ressort ; il poursuit de la sorte, et démontre combien toutes ces choses étaient heureusement combinées chez les Hébreux.

Sigonio avait été chargé par Grégoire XIII de faire une histoire ecclésiastique ; mais d'autres avaient entrepris déjà cette tâche dans un sens différent, depuis les temps originaires. Flak Francowitz (Flaccus Illyricus), qui trouvait les luthériens trop lents à pousser l'œuvre de la réforme, s'établit à Magdebourg pour y préparer ses armes, ramassa dans les livres tous les griefs formulés contre l'Église, et publia les *Témoignages de la vérité*. Il conçut alors l'idée d'une histoire ecclésiastique puisée aux sources, et prit d'abord pour collaborateurs Jean Vigaud et Matthieu Juge, auxquels plus tard quinze autres furent associés. Après avoir travaillé six ans ensemble avant de rien mettre au jour, ils publièrent en vingt-quatre ans treize volumes de *Centuriæ magdeburgenses* ; chaque livre embrassait un siècle. Cet ouvrage, qui affecte de s'appuyer sur les faits, dont il tire parti avec une grande habileté pour combattre le catholicisme par une application hardie et rigoureuse, constitue l'attaque la plus vigoureuse, contre l'Église (1).

Le cardinal César Baronius de Sora écrivit, pour le réfuter, ses *Annales*, toutes favorables à la suprématie papale ; comme il avait à sa disposition les archives pontificales, il y puisa des documents importants même sur l'histoire profane, dont Rome avait été le centre (2). Il ne dépassa point le douzième siècle ; Raynald le continua, et Henri Spondan, qui fit un abrégé de l'ouvrage, le conduisit jusqu'à 1602. Nous avons déjà montré le cas que nous faisons de ce travail précieux. Baronius explique toujours les événements comme récompense ou châtiment de Dieu : thème excellent pour les prédicateurs, mais qui est faux, puisqu'il suppose que Dieu récompense et punit ici-bas.

Nous avons fait mention des historiens du concile de Trente (3).

(1) LOUIS WACHLEN, *Gesch. der historischen Forschung Kund unst seit der Wiederherstellung der litterarischen Cultur in Europa* ; Göttingue, 1816.

(2) Il existe une lettre de Fra Paolo Sarpi à Casaubon, en date du 8 juin 1602, par laquelle il l'encourage à écrire contre Baronius, dont il dit tout le mal possible. Il l'avertit seulement que, s'il l'accuse de mauvaise foi et de fraude, personne ne le croira parmi ceux qui le conurent, parce qu'il est très-intègre. Malheureusement, dit Sarpi, il prenait l'opinion de quiconque se trouvait autour de lui.

(3) Chap. XX.

1550-75.

1559-1607.

1598-1643.

Les historiens employèrent principalement le latin, au grand dommage de la vérité, soumise à une langue qui n'était pas la sienne. En général, on ne visait pas encore; dans les grands ouvrages historiques, à réunir les matériaux divers pour en former un ensemble homogène après avoir fait un choix sévère, ni à recourir aux sources immédiates pour les consulter avec intelligence. On prenait les écrivains antérieurs les plus réputés, et, pour compléter leurs récits, on suppléait par l'un ce qui manquait à l'autre; on considérait les faits sous un aspect différent, ou bien l'on insérait des documents nouveaux; du reste, on ne se faisait point scrupule de copier de longs fragments, et l'on se bornait quelquefois à traduire. Sleidan enfla l'un au bout de l'autre les passages de divers auteurs, pour en former son *Histoire de la réforme*. De Thou en fit autant; pour l'Écosse, il reproduisit tout Buchanan; pour l'Allemagne, Sleidan et Chytrens; pour l'Italie, Adriani; pour la Turquie, Busbeck et Leuvenclavius. Sarpi puisa à pleines mains dans Paul Jove, Guicciardini, de Thou, surtout dans Sleidan, qui fut longtemps son guide unique. Bien traduire dans la langue où l'on écrivait, en assortir le style avec celui du reste de son propre ouvrage, c'est à quoi se bornait tout le travail.

1456-1508.

Jovien Pontano a composé un dialogue latin sur l'art historique, dialogue qui est le premier écrit moderne sur ce sujet; mais il ne s'attache qu'à la rhétorique, et fait de l'histoire une espèce de poésie (*Historiam poeticam pene soluta messe quamdam*) Tite-Live, remarque-t-il, commence par la moitié d'un vers (*Facturus ne operæ pretium*), et Salluste par un hexamètre spondaïque (*Bellum scripturus sum quod populus romanus*); il compare des passages de ces auteurs avec d'autres de Virgile. Il recommande avec moins de frivolité la brièveté, qui consiste dans les paroles, et la rapidité, qui consiste dans le mouvement du style. Quant au fond, il veut des détails, des descriptions de lieux, des discours et surtout des circonstances biographiques.

François Patrizi, dans dix dialogues remplis d'ennuyeuses digressions, compare aussi l'histoire à la poésie; selon lui, à l'exception des histoires sacrées, celles de l'antiquité offrent trop d'incertitude; celles des temps modernes sont écrites sans liberté, et l'historien ne diffère du poète que parce qu'il n'altère pas les lieux et les temps. Nous sommes un spectacle pour le ciel, et il n'y a de vérité que dans les œuvres de Dieu et de la nature. Du reste, Patrizi s'appuie sur le traité de Lucien, ce que fait

l'Espagnol Fossio Morzillo (*De historiæ institutione*). Plus penseur, Antoine Baudoin, dans ses *Prolégomènes historiques*, considère l'histoire dans ses rapports avec la jurisprudence et la politique. L'histoire doit instruire, et, loin de ressembler à la poésie, elle s'abaisse quand elle cherche à amuser; il ne faut pas qu'elle soit dramatique, mais pragmatique, c'est-à-dire réelle et positive; elle ne doit surtout rien négliger de ce qui concerne la république et le système des lois, la géographie et la statistique. Les historiens remplissent le rôle de jurisconsultes pour juger la moralité des actions, et les jurisconsultes doivent étudier l'histoire sans laquelle il est impossible de gouverner et de régner.

Les préceptes historiques donnés par Foglietta dans son *Introduction à l'Histoire de Gènes* et par Viperano (*De scribenda historia*) ne sont, malgré les louanges de Tiraboschi, que des trivialités et des plagiats. Le même écrivain porte également aux nues Augustin Muscardi, qui puilia à Rome, en 1680, l'*Art historique*, traduction presque servile de l'*Ars historica*, donné en 1604 par le Ferrarais Ducci. Il veut que l'histoire soit plus élevée que le genre délibératif; et, comme les guerres en sont l'objet principal, qu'on ne rapetisse pas ces tragédies par des récits minutieux, ni par des détails de chronologie et de géographie. Il demande la vérité, mais avec beaucoup de ménagements pour les grands, auxquels toutefois il adresse quelques aphorismes notables, en leur représentant que l'unique moyen d'obtenir la bienveillance de l'histoire est de se montrer bons. Il a peu de confiance dans ceux qui écrivent leurs propres faits; il voudrait que l'historien fût un philosophe versé dans la science sociale et digne de pratiquer les arts qui font l'éducation des peuples, savoir, la peinture, la poésie, l'enseignement moral et l'histoire. Il approuve les harangues comme tous les rhéteurs, mais pourvu qu'elles soient amenées par le sujet; quant à la *diction historique*, il voudrait qu'elle conservât les images et non les fictions, l'harmonie et non la mesure de la poésie (1).

Gérard Vossius de Heidelberg publia un examen des anciens historiens latins et du moyen âge (1623), utile encore, et auquel Mallinkrat, Hallervord, Sand, Apostolo Zeno, ajoutèrent de riches suppléments. Il se borne aux notions bibliographiques et biographiques, tandis que La Mothe le Vayer fait de bonnes observations

(1) Jean Wolf a publié en 1579 un recueil de dix-huit traités par divers auteurs sur l'art historique, sous le titre: *Artis historicæ penus*.

philosophiques sur quatorze historiens grecs et sur dix latins pour les caractériser. Critiquant la *Vie de Charles-Quint* par Sandovs., il donna un véritable traité de l'art historique (*Discours sur l'histoire*); au lieu d'imiter les autres qui n'en voient que la forme, c'est la matière de l'histoire qu'il étudie. Dans son opinion, le genre historique n'a de valeur qu'autant qu'il s'allie avec la philosophie morale et la vérité; dès lors, il exclut les histoires contemporaines, et réprovoque les menteuses généalogies que l'on prodiguait alors, les prodiges, les rêveries astrologiques, les haines nationales. Partisan des harangues, il recommande les digressions et les proèmes, et veut que l'historien connaisse les affaires, dise la vérité sans hésiter, bien qu'il ne lui impose pas l'obligation de tout dire.

Possevino.
1581-1611.

Le P. Antoine Possevino, de Mantoue, après avoir servi dans plusieurs cours, entra dans la compagnie de Jésus, et fut employé dans les affaires, surtout contre les protestants du Nord. Sa *Description de la Moscovie* est le premier livre qui nous introduise chez cette nation; encore séparée des États européens. Dans la *Bibliotheca selecta*, il offre une espèce d'encyclopédie méthodique où il traite de la manière d'étudier chaque science, des auteurs qui en ont écrit, donne les règles principales de chacune, et formule sur les auteurs un jugement qui est le plus souvent fort sensé; elle fut complétée par l'*apparatus sacer*, catalogue raisonné qui comprend au moins six mille écrivains ecclésiastiques.

1572-1649.
Strada.

Jérôme Falletti, de Ferrare, raconta (*De Bello sicambrico*) la guerre de Charles-Quint contre les Français dans les Pays-Bas, en 1542, et la guerre du même empereur contre la ligue de Smalkalde. Plus tard, Famiano Strada, jésuite romain, décrivit en latin le soulèvement des Pays-Bas, ouvrage composé pour les écoles, dans lequel, au milieu de longueurs interminables surabondent les digressions, les sentences et les comparaisons de rhétorique. Il obtint un grand nombre de documents du cabinet de Madrid; mais il ignore les faits relatifs aux protestants. Étranger à la politique et à l'art militaire, il y supplée par une morale saine, mais générale. Bien que tout dévoué à l'Espagne, il expose naïvement ce qu'il sait et comme il le peut. Ce livre, un des premiers que nous avons lus, nous inspira un vif intérêt pour les martyrs de la cause qu'il condamne, preuve qu'il n'est ni déloyal ni inhumain. Admirateur de Tite-Live, il le surpasse en prolixité. Il reprochait à Tacite d'être peu véridique et impie, de ne point admettre l'intervention de la Providence dans les évé-

nements humains, de voir le mal partout, de rendre les rois odieux aux sujets, en dénigrant leurs actes et leurs intentions (1). Il n'aimait point non plus ses sentences perpétuelles, et lui-même les prodigue (2); Teioppio le réfuta dans l'*Infamia Fantani*. Le cardinal Bentivoglio, qui traita le même sujet, dit que le défaut de Strada est de sortir de la route (en italien *strada*), en faisant des digressions sur chaque personnage qui entre en scène. Ce n'est pas là un défaut pour nous, d'autant plus qu'il nous a conservé un grand nombre de détails toujours intéressants lorsqu'il s'agit d'hommes illustres.

Ce même cardinal Bentivoglio de Ferrare, nonce apostolique dans les Pays-Bas pendant neuf années, raconta en italien les guerres dont ils furent le théâtre; sa phrase est décolorée, son style simple, mais sans finesse ni grâce. Lorsque par hasard il veut faire de l'esprit, il tombe dans des antithèses et des niaiseries prétentieuses, « si jaloux du nombre oratoire, soutenu et hoursoufflé que, pour l'appuyer et l'arrondir, il ne repoussa pas la fréquence de certaines particules stériles et oiseuses (3). » Ses mémoires et ses relations sur les cours de Flandre et de France, dont ils font bien connaître les manèges, ont une grande importance; cependant, soit qu'il ne pénétrât point très-avant dans les choses, ou qu'il voulût rester impartial, il s'arrête à la surface pour se complaire à la description des faits d'armes, cette partie la plus vaine de l'histoire.

Les six livres de la *Guerre de Flandre* (1609), par Pompée Giustiniano, n'ont de mérite que sous le rapport des faits militaires.

Ludovic Guicciardini, frère de l'historien, donna aussi une bonne description des Pays-Bas (Anvers, 1567).

Caterino Davila, de Padoue, décrit avec l'art des anciens et souvent avec leur esprit les guerres civiles de Flandre, dans lesquelles il combattit. Exact dans les faits, perspicace, sage dans la disposition, il connaît bien le caractère français. Royaliste plus que catholique, il observe froidement la politique comme un jeu de forts et de fripons; il disculpe Catherine de Médicis, sa marraine, et le massacre de la Saint-Barthélemy ne lui paraît

(1) *Prolusiones*.

(2) En voici quelques-unes : *Magnum imperii corpus magna animandum est mente, nullis tuendum manibus. — Spes et cupido credulos homines facit. — Crebra inter pericla metus excurit periclitandi. — In magnis principum injuriis non incipitur ut desistatur.*

(3) PALLAVICINI, *Dello stile*, V, 9.

Bentivoglio.
1579-1644.

1576-1681.
Davila.

répréhensible que parce qu'il n'a produit aucun effet. On a dit avec raison qu'il faut se défier de Davila quand il loue la cour, et de de Thou lorsqu'il la blâme. Il n'est pas affecté, quoique prolixé à la manière italienne, et minutieux comme un homme habitué à observer dans les antichambres. Blessé de quelques paroles proférées par Thomas Stigliani, de Parme, homme de lettres, il le défia et le perça d'outrage en outre. Il se mit alors à la solde des Vénitiens, pour lesquels il fit la guerre dans le Levant; puis il se rendit en qualité de gouverneur à Brescia, où il publia son ouvrage, et fut assassiné peu de temps après.

Nous devons citer aussi les rapports d'ambassadeurs, dont l'Italie offre une ample moisson. Ces écrits, d'une simplicité grave, d'un jugement solide, comme émanés de personnes habituées aux affaires, ne sont pas de l'histoire, mais lui prêtent secours; ils jugent les temps sans céder aux préjugés des historiens.

L'Allemagne fut dépassée pour l'histoire; les lettrés donnaient toute leur attention à la philologie et à la littérature ancienne, et les principales forces étaient employées dans la lutte suscitée par la réforme; il ne restait donc, pour se consacrer à l'histoire, qu'à des gens dénués de connaissances politiques. Les domaines de l'archéologie s'étendirent. L'histoire ecclésiastique fut éclaircie, et par elle l'histoire politique; mais c'étaient toujours des travaux de préparation, travaux qui n'avaient de rapport qu'avec la philosophie ou la théologie.

1616. Jean Grithem, admiré pour son érudition, puisa dans les archives, mais sans choix, beaucoup de documents sur les antiquités germaniques.

Mélancthon corrigea ou plutôt refit un manuel d'histoire universelle de Jean Carion, son maître, qui acquit une grande autorité.

1652. Jean Dobnek, dit *Coclaeus*, très-hostile à Luther, écrivit une histoire de ce réformateur. Jean Turnmayer, surnommé Aventinus, d'Abensberg, sa ville natale, composa une chronique de Bavière, dans laquelle il comprit les événements de toute l'Allemagne; cet ouvrage, neuf et riche de documents, avait une grande importance; mais il déplut, parce qu'il était vrai; aussi ne fut-il publié que mutilé et trente-deux ans après avoir été terminé (1552). L'allemand de l'auteur égale celui de Luther.

1682. Sébastien Münster aborda la statistique dans sa *Cosmographie*

universelle, qu'il accompagna de gravures sur bois, et dans laquelle, au milieu d'erreurs inévitables, se trouvent des informations exactes.

Jean Philippson, dit *Sleidan*, du nom de sa patrie, employé d'abord en France dans plusieurs affaires, fut ensuite nommé historiographe de la ligue de Smalkalde. Après avoir écrit les *Quatre monarchies*, livre élémentaire, il fit en vingt-six livres, d'un latin pur et simple, l'histoire de son temps (1517-1556), histoire qui est en somme celle de Charles-Quint, et où il fait preuve de beaucoup de connaissances. Il s'arrête principalement sur la réforme, qu'il considère comme l'œuvre de la Providence et l'intérêt le plus grand de l'humanité. Il vise à réfuter Coelæus et surtout Paul Jove, qui avait parlé au hasard et recueilli sans discernement ce qu'il entendait dire; quant à lui, il fonde sur des actes publics et de bons témoignages les reproches continuels qu'il adresse à Charles-Quint.

1509-36.

Frédéric Hortleder se proposa le même but dans son *Discours sur la justice de la guerre faite à l'empereur par les États protestants*.

Gilles Tschudi de Glaris, le père de l'histoire suisse, servit son pays et raconta avec patriotisme les événements de l'an 1000 à l'an 1564. François Guillionmann de Fribourg s'occupa, au contraire, des ennemis de la Suisse dans son *Habsburgica*.

1506-72.

Parmi les historiens dont abonde la Hollande, il faut distinguer Matthieu et Jean Voss, auteurs des *Annales*, et Ubb d'Ems, dont les *Res Frisicæ*, ouvrage précieux, vont jusqu'en 1564. Chacun des écrivains de ces contrées colora son récit selon qu'il était protestant ou catholique; celui de Nicolas Bourgoigne, jurisconsulte flamand, bien informé et plein de mouvement, fut écrit dans le sens catholique. Beaucoup d'autres subirent l'influence contraire; de ce nombre fut Pierre-Christian Bor, à qui les états donnèrent la mission spéciale de rendre compte des événements et ouvrirent les archives, d'où il tira de bons documents, mais sans savoir les disposer. Le poète Pierre Van-Hooft adopta une meilleure méthode; mais Hugues Grotius (*Annales* jusqu'en 1609) les surpassa tous par ses vastes connaissances, par sa clarté dans la manière d'exposer les faits et de les distribuer. Il dessine à merveille les caractères, rattache les événements à la cause dont ils dérivent, et sait faire l'éloge des Nassau, bien qu'il ait été persécuté par eux.

1646.

Le Danemark, la Suède, la Pologne, la Bohême, la Hongrie,

eurent aussi des historiens, dont aucun n'est remarquable.

Dans son *Histoire d'Écosse*, Buchannan fait abnégation de la critique, entraîné qu'il est par la partialité; Guillaume Cambden est plus loyal dans celle d'Élisabeth (1615-25); ce furent en Angleterre les premiers essais d'un art qui devait plus tard fournir de grands modèles. Lord Herbert de Cherbury écrivit l'histoire de Henri VIII, et Bacon celle de Henri VII, dans laquelle il appliqua la philosophie à l'appréciation réfléchie des événements, tout en prodiguant la louange au roi, ainsi qu'à l'artifice et à l'égoïsme en politique.

Les premiers ouvrages français de cette époque sont encore empreints de la teinte féodale. Ainsi le *Loyal serviteur* raconte « les faits, gestes, triomphes, prouesses du bon chevalier sans peur et sans reproches, le noble seigneur Bayard »; il se revêt du caractère et des sentiments de son héros; mais il déploie une élégance et une précision inconnues à ses prédécesseurs. Le maréchal de Fleuranges, fait prisonnier à Pavie, écrivit pendant sa captivité, dans un style naïf, l'histoire des choses mémorables arrivées de 1449 à 1521. Guillaume et Martin du Bellay, qui prirent un grande part aux événements de l'époque, les retracèrent tout à l'avantage de François I^{er} et au détriment de Charles-Quint.

Bientôt les passions religieuses s'en mêlèrent. Blaise de Montluc, surnommé le *Bourreau royaliste* à cause du zèle qu'il montra dans la nuit de la Saint-Barthélemy, écrivit, à l'âge de soixante-quinze ans, l'odyssée de ses exploits; dans la défense de Sienne contre le Medeghino, il fut si défiguré qu'il dut porter un masque le reste de ses jours. Henri IV disait de ce livre, rempli de digressions continuelles sur l'art militaire, qu'il devait être la Bible du soldat. Marguerite de Valois, femme de ce prince, dépeint avec esprit et vivacité, dans ses Mémoires adressés à Brantome (1565-1587), la cour de Catherine, que sa haute position lui permit de connaître à fond, et le massacre des huguenots; elle cherche à s'y disculper de ses infidélités, mais faiblement. Les Mémoires de Pierre de Castelnau (1559-70) sont plus instructifs; en effet, outre qu'il connut par lui-même les événements de son temps, il donne plus d'étendue à ses observations. Le *Journal de ma vie*, par le maréchal de Bassompierre, guerrier et diplomate distingué, les Mémoires de Mornay et de Sully, ceux des cardinaux d'Ossat et du Perron, du président Jeannin et de François de La Noue

sont rédigés sous l'inspiration des opinions religieuses.

1550-1630.

Le père de Théodore-Agrrippa d'Aubigné lui fit jurer sur les cadavres mutilés des calvinistes de venger leur mort. Il combattit dans les rangs des huguenots ; lorsqu'il eut déposé l'épée, il écrivit une histoire générale depuis 1550 jusqu'en 1601, et vécut tranquillement à Genève en dépit de quatre sentences de mort. Homme énergique, qui tenait du puritain et du Gascon, il s'occupe surtout des faits militaires ; du reste, plein d'enthousiasme, de négligence et de franchise, il raconte comme s'il causait, et ne sait pas tenir compte des nécessités de la politique.

Les Mémoires de Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, sont plus remarquables ; c'est une histoire secrète de la cour de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, où il traite successivement des capitaines français, des capitaines étrangers, des dames galantes, des femmes illustres et des duels. Spirituel, subtil, fort indifférent à la vérité comme à la moralité des actions, il raconte avec le même calme les trahisons et les obscénités, en homme qui ne croit ni à la pudeur chez les femmes, ni à l'honneur chez les hommes. Il n'en faudrait pas davantage pour le rendre populaire, lors même qu'il ne mériterait pas de l'être par son originalité et le tableau coloré des mœurs de son temps.

1587-1614.

Nous citerons, sans nous arrêter, Girard de Haillan qui, dans son *Histoire*, de Pharamond à Charles VII, abandonna la manière des chroniqueurs pour lier les faits entre eux et les apprécier ; l'*Inventaire général de la religion et des choses publiques de France*, par Jean de Serres, ouvrage d'un calviniste qui déplut à ses coreligionnaires et fut oublié après avoir eu beaucoup de lecteurs ; du Tillet, qui appuya l'histoire de documents authentiques, et François Beaucaire de Péguillon, qui soutint au concile de Trente les libertés gallicanes, et retraça en langue latine les événements arrivés en France de l'an 1461 à l'an 1567, en puisant à de bonnes sources, sans se faire toutefois scrupule de transcrire de longs fragments.

Le président Jacques-Auguste du Thou fut le premier qui substitua aux récits diffus des chroniqueurs une narration claire, méthodique, distribuée avec art et goût. Il se fit connaître comme défenseur des rats qui infestaient le territoire d'Autun. Ces animaux ayant été excommuniés par l'évêque et cités trois fois à comparaître, suivant l'usage, de Thou, qui leur avait été désigné d'office comme avocat, démontra qu'il n'avait pas

De Thou.
1588-1617.

été procédé contre eux dans les formes, et que les délais assignés étaient trop courts, vu le peu de sûreté qu'offraient les ponts et les routes, où les chats se ténélaient à l'affût; sur sa plaidoirie, les rats furent absous.

Dans un voyage en Italie, de Thou acquit des connaissances, et apprit à observer les hommes et les choses. Plus tard, il trouva dans les emplois qui lui furent confiés par Henri III et Henri IV de nouvelles occasions de perfectionner son jugement; enfin, lorsqu'il fut appelé à la présidence du parlement, il put observer les événements de haut. Effrayé par le massacre de la Saint-Barthélemy, il en avait recherché les causes; l'histoire qu'il conduisit jusqu'en 1607 est semée de réflexions judicieuses et profondes, bien qu'elles ne s'étendent pas à l'avenir; il est à regretter aussi que les considérations générales qu'elle renferme n'embrassent pas les différentes nations. Trouvant peut-être que l'idiome de son pays ne suffirait pas à la tâche qu'il entreprenait, il fit choix de la langue latine; son érudition, l'impartialité courageuse qu'il conserve au milieu de tant de haines, lui font pardonner non-seulement ses brusques transitions d'un sujet et d'un peuple à un autre (inconvenient où l'entraîne son système chronologique, dont il ne sait pas relier les parties), mais encore la surabondance de certains détails et l'accoutrement héroïque qu'il donne à ses personnages, afin d'imiter Tive-Live. Au milieu des événements, il n'oublie pas l'histoire des sciences et des arts, ni la civilisation au milieu de la politique. Magistrat rigide, il condamne dans tous les partis ce qui sort de la légalité. Son ouvrage fut défendu, et, pour se justifier de calomnies inévitables dans des temps de factions, il publia ses Mémoires.

Chez les Espagnols, affermis dans l'unité de la foi qui leur avait conquis l'unité de nation, le classicisme prenait une forme particulière. Nous avons déjà fait mention du Portugais Jérôme Osorio, qui écrivit, à la manière de Cicéron, l'*Histoire du roi Emmanuel*, et aussi du jésuite Jean Mariana, dont le style et la méthode sont tout à fait antiques, les descriptions et les harangues d'un art admirable, mais sans vérité locale; il fait parler les émirs sarrasins, les princes goths et les rois castillans comme des professeurs de rhétorique. Son *Histoire d'Espagne* remonte aux temps les plus reculés. Sans être ni grand penseur, ni contraire au roi et à la monarchie, il expose néanmoins les faits avec impartialité, de manière que les conséquences en dérivent nécessairement; il y mêle des historiettes, des légendes, des

1580.

1624.

sorcelleries, sans indiquer ce qui mérite plus ou moins de croyance. « Mon intention, dit-il, ne fut pas d'écrire l'histoire, « mais de mettre en ordre et en bon style ce que d'autres « avaient réuni comme matériaux pour mon édifice, sans m'astreindre à vérifier les détails; personne ne saurait donc exiger « de moi au delà de ce que s'est proposé ma volonté. » En effet, son mérite réside surtout dans le style et le sentiment patriotique dont il est sans cesse animé.

Au moment de l'expulsion des Maures, il s'arrête pour dire : « *Recentiora contrectare ausi non sumus, multorum offensione vitanda.* » Malgré son extrême prudence et la précaution qu'il avait prise de dédier son ouvrage à Philippe II, ce prince le dénonça à l'Inquisition comme libéral, et nous avons déjà vu que ce n'était pas sans motif.

Jean Sepulveda, historiographe de Charles-Quint (1536) et instituteur de Philippe II, avait longtemps vécu à Rome; il écrivit l'histoire classique de ces deux rois et celle des guerres du Mexique avec autant de critique et de vérité que peut le faire une plume salariée, qui prend soin d'affaiblir les cruautés commises par les Espagnols en Amérique.

Jérôme Zurita rédigea les *Annales d'Aragon* avec une froide érudition; Barthélemy d'Argensola, qui le continua, soutint les droits des cortès, si gênants pour les gouvernants.

On loue chez Antoine de Solis, auteur de la *Conquête du Mexique*, la correction du style; à notre avis, il est toujours artificiel, antithétique et ennuyeux dans un sujet qui offrait une si riche variété. En général, les Espagnols, qui opérèrent tant de merveilles, n'ont point écrit leurs propres mémoires, fideles à leur proverbe : Des actes, et point de paroles (*Obras, y no palabras*).

La curiosité, naturellement excitée à cette époque par les événements et les voyages, chercha une pâture dans des écrits semblables à nos journaux actuels, où l'on donnait au fur et à mesure le récit des faits arrivés dans l'année. Tels seraient les *Relations historiques* de M. Eytzinger (1), le *Mercure gallo-belge* de Jean Arthusius (2), le *Mercure austro-bohême-germa-*

Journal.

(1) M. EYTZINGER, *Relationum historicarum pentaplus*. De 1576 à 1597; Cologne.

(2) J. ARTHUSIUS, *Mercurii gallo-belgici Sleidano succenturiati; sive rerum in Gallia et Belgio potissimum, Hispania quoque, Italia, Anglia, Germania, Ungaria, Transylvania, etc., gestarum*; 1555-1626; Francfort.

nique de M. D. Landorp (1) et les *Mémoires secrets* de Victor Sirl (2).

CHAPITRE XXXV.

PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE.

Lorsque l'orgueil eut proclamé les droits de la raison, l'impulsion fut donnée aux esprits ; la philosophie pouvait-elle alors rester dans ses lauges anciens ? Les universités, les académies continuaient à mettre obstacle aux innovations, leur tâche accoutumée. La Sorbonne discutait la question de savoir si l'on pouvait dire *ego amat* ; contre les professeurs royaux qui voulaient que l'on prononçât *qui et quanquam* à l'italienne, elle soutenait le *ki* et *kankan* à la française ; elle priva de son bénéfice un ecclésiastique qui trouvait l'autre mode meilleur, et il fallut que le parlement intervint dans le différend. Les savants espagnols avaient repoussé, par des arguments empruntés à Aristote, les idées expérimentales de Colomb sur le Nouveau Monde ; Jean Sepulveda, de Cordoue, défendait contre Las Casas la légitimité de l'oppression des naturels américains. Le respect pour l'autorité était poussé si loin, qu'un médecin ayant montré que le foie n'est pas à gauche, celui-ci répondit : *C'est fort bien, mais Aristote le dit ainsi.*

Mais la scolastique était combattue avec des armes diverses par les humanistes, les platoniciens, les néo-péripatéticiens, les néo-pythagoriciens, les mystiques, les stoïciens, les sceptiques et surtout par les réformés ; les formules surannées et la vénérable tradition paraissaient une nourriture insuffisante, et l'on prétendait comparer les sentences des docteurs avec « le manuscrit original de Dieu, » c'est-à-dire avec le monde et la nature. L'Espagnol Louis Vivès attaqua la scolastique au nom des lettres humaines (3) ; ainsi fit Érasme, qui cherchait à substituer la discussion claire et élégante aux formes d'une

1840.

(1) LANDORP, *Mercurius austro-bohemo-germanicus* ; Francfort, 1820.

J. P. ABELIN, *Theatrum Europæum*, 1817-1828.

MARTIN MEYER, *Diarum Europæum*, etc., etc.

(2) De 1601 à 1640. Le *Mercur* ou *Histoire du temps* leur fait suite.

(3) *De corruptis artibus et tradendis disciplinis.*

argumentation barbare. Luther, qui regardait la scolastique comme le fondement du catholicisme, se rua contra Aristote avec sa fougue habituelle; il fut secondé par Mélanchthon, qui plus tard se fit le partisan de l'ancienne méthode dans ses *Initia doctrinæ physicæ*, œuvre remplie d'astrologie et de préjugés.

L'étude du grec, qui s'était propagée en Europe, eut pour résultat de meilleures versions des ouvrages d'Aristote; de là plus de moyens de le comprendre. On connut alors Alexandre d'Aphrodisium, le meilleur interprète du philosophe de Stagire, dont les adorateurs se partagèrent en deux camps, celui des fauteurs d'Alexandre, qui niaient l'existence de l'âme, et celui des partisans d'Averroès, qui en soutenaient l'immortalité, bien que l'âme ne fût pas à ses yeux une entité individuelle, d'une nature propre et consciente d'elle-même. Au nombre des premiers figurèrent Pierre Pomponace, de Mantoue, le Napolitain Simon Porta et César Crémonini. André Césalpin incline au panthéisme; il dit que, comme les insectes naissent de la putréfaction, toutes choses naquirent sans germe à l'époque où la chaleur céleste était plus intense. Il fut réfuté par Nicolas Torello, de Montbéliard, professeur à Altorf, dans un esprit plein d'exagération jusque dans son titre (1). Nous avons voulu rapporter cette opinion, afin de faire voir que les grands philosophes du siècle passé, bien loin de créer, n'ont fait que glaner leurs systèmes dans les conceptions d'un temps qu'ils affectaient de mépriser.

Lucile Vanini, prêtre napolitain, voyagea en Europe comme prédicateur; mais il expliqua Averroès au lieu de l'Évangile, se déclara le disciple de Pompenace et de Cardan, et dit que le diable est plus fort que Dieu, puisqu'il arrive tous les jours des choses que Dieu ne saurait vouloir. Il feint d'être saisi d'horreur lorsqu'il entend les attaques dirigées contre le christianisme, et il les met dans la bouche de l'un ou de l'autre; il feint aussi de se faire l'apologiste du concile de Trente et d'être furieux contre Luther, lui qui, tour à tour panthéiste et matérialiste, fait la guerre au christianisme, en philosophe dans l'*Amphilhéâtre*, en physicien dans le *Traité de la nature*. Dans le premier ouvrage, où il explique ce qu'est Dieu, il agite le problème de la Providence et de la fatalité, et quoiqu'il ait l'air

(1) *Alpes Cesæ* (par allusion à son nom), *hoc est A. Cesalpini monstrosa et superba dogmata discussa et excussa.*

Peripatéticiens.

1000-1010.

de combattre les athées, il met en lumière leurs arguments; il réduit les preuves de la Providence aux oracles, aux sybilles, aux miracles, qu'il décrit sous leur côté faible avec une apparence de bonhomie qui ne saurait faire illusion.

Il attribue physiquement l'origine de l'homme à la putréfaction et au perfectionnement successif des espèces; son but, selon lui, ne saurait être la morale, attendu que la morale naît des lois. L'homme est surpassé même en force par les animaux; on ne peut donc dire qu'il leur soit supérieur par sa destination, et le mieux qu'on puisse faire, c'est de vivre et de jouir de l'existence : *le temps qu'on n'emploie pas à aimer est perdu.*

Tels étaient les moyens qu'il employait pour combattre le christianisme; il tenait à Toulouse des réunions secrètes, gagnait la jeunesse et devenait très-dangereux à cause de la fermentation produite par les guerres religieuses. La justice le fit arrêter; gravement compromis par la découverte d'un gros crapaud qu'il tenait enfermé dans un bocal, il fut condamné comme magicien et athée, accusation qui soulève le dégoût.

En résumé, on déduisait de l'aristotélisme des doctrines si absurdes, qu'il n'est pas étonnant que Léon X et d'autres eussent défendu de l'enseigner; mais déjà le culte de Platon s'était relevé en Italie par l'influence de Marsile Ficin et des autres membres de l'Académie de Florence. Nous avons déjà vu les controverses entre Gémiste Pléthon, Théodore Gaza, Gennade, Bessarion.

1509-1572.
Ramus.

Dans l'université même de Paris, où Aristote régnait en maître, Pierre Ramus osa s'élever contre lui. Après avoir étudié trois ans la logique, il examina combien elle avait ajouté à sa connaissance des faits, jusqu'à quel point elle avait rendu son élocution plus facile, ou augmenté ses dispositions poétiques; de cet examen il résulta pour lui la conviction que son intelligence n'avait rien gagné à cette étude. Il se reporta donc vers Platon, chez lequel il crut apercevoir une manière de raisonner beaucoup plus serrée; du reste, il exprimait son opinion en ces termes : *Si un portefaix venait me dire quelque chose de plus raisonnable que Platon, je laisserais celui-ci, pour m'en tenir à celui-là.*

Ramus combattit en conséquence le Stagirite et le jargon de ses commentateurs dans ses *Animadversiones aristotelicæ*, et ses *Institutiones dialecticæ*; mais l'université, scandalisée, l'accusa d'avoir comploté contre la science et la religion; le roi

lui-même intervint dans la querelle, fit condamner sa doctrine et répandre la sentence dans toute l'Europe, ce qui fut un triomphe pour les sectateurs d'Aristote et un sujet de bouffonneries; mais il n'appartient pas aux rois de décréter la souveraineté de la pensée. Le cardinal de Lorraine leva la défense décrétée, et Ramus se mit à enseigner les mathématiques, dans la pensée de les faire servir à ses idées; mais le massacre de la Saint-Barthélemy parut à ses ennemis une excellente occasion pour le faire égorger. Longtemps encore les ramistes et les antiramistes se disputèrent le champ de la pensée.

Mario Nizzoli, de Modène, présentait le besoin d'une méthode pour étudier les sciences; il attaqua la physique et la métaphysique d'Aristote, sans épargner les idées platoniciennes contraires aux faits; aux fatras de termes étrangers adoptés dans les écoles, il opposa la saine philologie (1). Leibniz mit cet écrivain en crédit en faisant une édition de son ouvrage, comme *exemplum dictionis philosophiæ reformatæ*.

Jacques Aconcio, émigré italien, prétendit offrir une méthode pour arriver à la vérité plus facilement que par la dialectique ordinaire (2); il démontra qu'il fallait, pour réussir dans une investigation, décomposer et recomposer la chose plusieurs fois, et l'examiner sous divers aspects, en remontant du connu à l'inconnu.

Le Vénitien Sébastien Erizzo (3) soutint la méthode analytique, qu'il appelle *divisive*, en prouvant qu'elle fut employée par les anciens les plus éminents, et que Platon la qualifia *un don et un enseignement des Dieux*. Comme chacun adoptait la devise de quelque ancien philosophe, Juste-Lipse prit celle de Potamon. Quoiqu'il proclamât un éclectisme systématique comme méthode à suivre en fait de philosophie, il montra de la préférence pour les stoïciens; mais au fond, il est plutôt érudit que philosophe, de même que Casaubon et Scaliger.

François Patrizi, de Cherso en Dalmatie, après avoir tenté de mettre d'accord Aristote avec Platon et les autres philosophes, attaqua l'authenticité des ouvrages du Stagirite, qu'il déclarait

(1) *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos*; Parme, 1553.

(2) *Dell' istromento e della via inventrice degli antichi*, 1554.

(3) *De Methodo, sive recta investigandarum tradendarumque scientiarum ratione*; Bale, 1558.

des plagats et des compilations sans goût ni jugement. C'était là une tâche qui péchait par l'excès, et que les injures grossières vinrent gâter; mais il déploie une critique inusitée jusque alors, et qu'on serait loin d'attendre d'un homme qui acceptait les écrits hermétiques et les dogmes des cabalistes. Enfin, il soutint que les doctrines du Stagirite étaient en opposition avec celles du christianisme, tandis que celles de Platon s'accordent avec elles en quarante-trois points; en conséquence, il exhortait Grégoire XIV à bannir des écoles l'enseignement d'Aristote (1).

Mais que voulait-il y substituer? Hermès, Zoroastre, Orphée, remis en crédit par les néo-platoniciens mystiques. Parmi ces derniers dominait surtout Paracelse, dont nous avons déjà parlé, et qui faisait venir les sciences immédiatement de Dieu. L'homme, selon lui, est un petit univers formé de l'essence des quatre éléments, des astres, de la sagesse et de la raison; de là vient qu'il peut participer aux vertus des étoiles, à l'aide des moyens qu'il enseigne la magie. A la mort du corps élémentaire, le corps sidérique continue d'exister jusqu'à ce qu'il soit réabsorbé par les astres, et continue ses opérations comme pendant la vie; de là les apparitions des morts auprès des objets et des personnes aimées. L'homme qui sait dominer les corps sidériques, peut acquérir de grandes connaissances.

Beaucoup de personnes à sa suite, et principalement les Roscroix, se mirent à étudier les sciences occultes; il convient de distinguer dans le nombre l'Anglais Robert Fludd, dont la renommée est très-diverse, et Tauler, le fondateur de l'école théosophique en Allemagne. Des jugements non moins incertains ont cours au sujet de Jacques Boehme, né près de Gorlitz, qui, après avoir lu dans la Bible que le Seigneur promet son esprit à ceux qui le prient, lui adressait des prières incessantes, afin de l'obtenir. Désireux d'arriver à une certitude religieuse, il se mit à examiner si les crypto-calvinistes avaient raison, et Dieu l'enleva en esprit au séjour des bienheureux, où il passa sept jours dans l'intuition de la Divinité, au milieu de la plénitude de la lumière; il ne quitta point pour cela sa boutique de cordonnier, ni ses occupations domestiques, jusqu'au moment où de nouveaux torrents de la lumière supérieure se répandirent sur lui.

18° S 1624.
Boehme.

(1) Il émet dans sa *Poétique* la pensée de fonder la poésie sur le vrai et l'histoire, ce qui constitue un romantisme anticipé.

A la vue inopinée d'un vase en étain, « son esprit astral fut transporté dans un joyeux rayonnement jusqu'au centre de la nature, de manière qu'il lui devint possible de connaître l'essence intime des créatures par rapport à leurs figures, leurs contours et leurs couleurs ».

Favorisé d'une troisième vision, il la décrit dans le livre intitulé *Aurore*; malgré les défenses, il continua d'écrire sur les trois principes, la triple vie humaine, l'édification de la foi, les six points, le grand mystère, la vie surnaturelle, l'intuition de Dieu. Il n'afficha, du reste, aucune prétention; un grand air de candeur et de bonté de cœur se laisse apercevoir, au milieu de phrases d'alchimie et d'astrologie, et jamais il ne se sépara des luthériens. Son système, mêlé d'alchimie et de cabale, est déduit des idées protestantes sur la grâce. Il soutient la nécessité du mal; le démon, selon lui, est le cuisinier de la nature, et, sans ses aromes, tout ne serait qu'une insipide bouillie (1). Ne s'affectionner à rien, ne pas songer au lendemain, se dépouiller de sa volonté et du sentiment de l'existence personnelle, s'abîmer dans la grâce, s'efforcer de ne point exister, hâter par la contemplation et la prière le moment de réunir l'âme à Dieu, telle est sa morale. Ces conséquences du système protestant sur la grâce l'entraînèrent dans le panthéisme. Les uns le dénigrent comme un pauvre fou; les autres en font un prophète chez lequel brillent d'insignes beautés, et le regardent comme le précurseur de saint Martin.

Bernard Ochino, de Sienne, nie que l'on puisse parvenir à la vérité au moyen de la raison; il faut, dit-il, le concours de l'autorité divine (2). Or, comme la sainte Écriture ne suffit pas sans

(1) *Mysterium magnum*, ch. 18.

(2) « La raison naturelle qui n'est pas rendue saine par la foi est frénétique et folle. On juge donc qu'elle peut servir de guide et de règle pour les choses surnaturelles, et que sa philosophie erronée peut être le fondement de la théologie, et servir à monter jusqu'à elle. Si la raison humaine n'était pas frénétique, bien qu'elle ait peu la lumière des choses créées, elle en tirerait néanmoins parti, non-seulement pour s'élever à la connaissance de Dieu, mais bien plus encore pour reconnaître, comme Socrate, qu'elle ne sait rien et qu'elle ne peut rien savoir sans la grâce divine. Or, elle est, au contraire, tellement orgueilleuse qu'en rabaissant, en enterrant, en persécutant le Christ, l'Évangile, la grâce et la foi, elle a toujours magnifié l'homme charnel, sa lumière et ses forces. De plus, parce qu'elle est frénétique, son obstination est telle que la foi ne la guérit pas; elle n'accepte pour vrai que ce qui lui paraît tel, et l'on ne peut lui faire comprendre une vérité si, après l'avoir d'abord scrutée avec sa raison frénéti-

une lumière infaillible qui aide à l'interpréter, il est contraint (il avait répudié l'autorité de l'Église par son apostasie) de se réfugier dans le mysticisme et l'inspiration immédiate (1).

Celui qui ne la trouvait pas suffisante se livrait au scepticisme. Cornélius Agrippa combattit et adopta les sciences occultes et les doctrines de la cabale. Quoiqu'il affecte un dogmatisme absolu, il pousse le scepticisme à ses dernières limites dans la *Vanité et l'incertitude des sciences*, où il n'admet pas que l'homme soit même certain de sa propre ignorance (2). Il considère les mathématiques comme supérieures aux autres sciences quant à la certitude, et plus encore quant à la concordance de ce qu'elles enseignent; toutefois, il leur reproche de

que, elle n'est conforme à son aveugle jugement. La philosophie réside donc en bas, dans l'obscur vallée des sentiments; elle ne peut élever la tête à la hauteur des choses surnaturelles, pour lesquelles elle est tout à fait aveugle. » (La seconde partie des sermons de messire BERNARD OCHINO, Siennois, Serm. III.)

(1) « Les Écritures sacrées ne suffisent pas pour avoir complètement la notion de Dieu; car il pourrait y avoir une personne qui, douée d'une heureuse mémoire, saurait par cœur les saintes Écritures et leur interprétation, et qui les entendrait convenablement selon la raison humaine, quoiqu'elle fût sans foi, dénuée de l'esprit et de la véritable lumière de Dieu. Il faut donc un esprit et une lumière surnaturels, et que Dieu, par sa faveur, nous ouvre l'intelligence et les y fasse pénétrer divinement. Nous ne devons donc pas considérer les saintes Écritures comme notre dernier but, ni comme nos reines et impératrices suprêmes, mais comme des moyens et des guides qui nous conduisent à la foi, à la véritable connaissance de Dieu, beaucoup plus que les créatures. Ensuite, bien que nous soyons dans l'Église de Dieu, pour nous instruire, nous établir et nous affermir dans les vérités divines, révélées et surnaturelles, il faut enfin avoir recours au témoignage intérieur de l'Esprit-Saint, sans lequel on ne peut savoir quelles écritures sont saintes et émanées de Dieu, et lesquelles ne viennent pas de lui. » B. Ochino, Serm. IV.

(2) Voici l'épigramme de ce livre.

*Inter divos nullos non carpit Momus,
Inter heroes monstra quæque insectatur Hercules,
Inter damones rex Erebi Pluton irascitur omnibus umbris,
Inter philosophos ridet omnia Democritus,
Contra deflet cuncta Heracitusus,
Nescit quæque Pyrrhon,
Et scire se putat omnia Aristoteles;
Contemnit cuncta Diogenes;
Nullis hic parcat Agrippa;
Contemnit, scit, nescit, flet, ridet, irascitur, insectatur, carpit
omnia,
Ipse philosophus, dæmon, heros, deus et omnia.*

ne pas correspondre en réalité à l'idée des nombres; elles se sont trompées souvent, et ne contribuent point à rendre l'homme bon et heureux. Les arithméticiens eux-mêmes ne sont pas d'accord, et les géomètres, outre qu'ils ont des problèmes insolubles, diffèrent sur les idées d'unité, de point, de ligne et de superficie; puis l'arithmétique sert à la superstition et à l'avidité du gain. Agrippa critique les historiens qui approuvent des actions dignes de blâme, comme celle des conquérants, au lieu de voir en eux des assassins; c'est un reproche du moins qu'on n'adressera point à notre histoire.

C'est donc chez lui un scepticisme pratique, appliqué aux sciences telles qu'elles étaient de son temps; il comprenait sous ce nom tous les artifices et les détours enseignés par l'avidité, l'ambition, la volupté et le désir de s'ouvrir un passage à tout prix. Le clergé surtout est le but de ses traits; mais il ne fait point grâce à l'érudition monastique, à la scolastique, à la dépravation des ordres religieux, hardiesse qui montre combien était grande la tolérance de l'Église avant la réforme (1).

Le Portugais François Sanchez, ne pouvant, à cause des édits de son pays, attaquer de front les sectateurs d'Aristote, combattit le dogmatisme général dans l'ouvrage intitulé : *La très-noble science de ne rien savoir*, où il démontre dans un style vif la futilité de la science qui n'arrive point aux objets en eux-mêmes, mais se borne à des fruits d'imagination et à de vaines paroles. Il commence ses discussions par le *quid?* et les termine par le *quid?* Le ton léger, qu'il emploie à dessein, n'empêcha pas de prendre au sérieux les attaques qu'il dirige contre la logique syllogistique bien avant Bacon. Sa conclusion est que l'on peut trouver la vérité en réunissant la raison et l'expérience, tandis qu'elles ne servent à rien isolément.

François de La Mothe Le Vayer insinue le pyrrhonisme dans ses dialogues. Jérôme Hirnhaym (*de Typo generis humani*) soutient aussi que toute science est une illusion, et que la certitude ne peut être acquise que par la révélation.

Tandis que ces raisonneurs doutaient et démolissaient, d'autres s'occupaient déjà d'édifier. Bernardin Télézio, de Cosenza, étudia dans le silence les mathématiques et la philosophie; puis,

(1) Meiners donne sur lui, dans les *Vies d'hommes célèbres du temps de la régénération des sciences*, des renseignements plus complets que les articles de Bayle et de la *Biographie universelle*.

1562-1632.

1670.

Télézio.
1599-68.

à l'âge de soixante-six ans, il se mit à enseigner à Naples la philosophie naturelle, et fonda la Société téléésienne, opposée à Aristote. En traitant de la nature des choses (*de rerum Natura juxta propria principia*), il admet trois principes, savoir : deux incorporels, la chaleur et le froid ; un corporel, la matière ; non-seulement ces principes sont actifs, mais intelligents, avec la perception de leurs propres actes et de leurs impressions mutuelles. C'est d'eux et de leurs combinaisons que naquirent les choses. La chaleur réside dans les cieux, unie à la matière la plus subtile ; la région du froid est le centre de la terre, et la matière est plus dense ; l'espace intermédiaire est leur champ de bataille. Par l'exclusion des géniés, des entéléchies et de tout le fatras scolastique, il simplifie extrêmement la physique d'Aristote. Il émet des idées nouvelles sur le mouvement des corps célestes, la chute des corps graves, l'angle d'incidence et de réflexion de la lumière, la direction des rayons dans les miroirs concaves ou sphériques ; Bacon le juge *amatorem veritatis et scientiis utilem, et non nullorum placitorum emendatorem et novorum hominum primum*.

Ce fut en Italie que surgirent les premiers de ces hommes nouveaux qui substituèrent le rationalisme à l'ancienne scolastique. Lorsque la France pouvait tout au plus citer Ramus, qui encore ne s'attaquait qu'à l'art de discuter, les Italiens indiquaient la méthode à suivre pour étudier les sciences naturelles, dépouillées des prétentions anciennes. Tel fut Giordano Bruno, de Nola, dont la vie agitée inspire de l'intérêt. Après avoir pris l'habit religieux dans l'ordre des dominicains, il abandonna bientôt le couvent, et se rendit à Genève pour échapper aux persécutions qui l'auraient atteint dans son pays. Dans cette ville, il eut à soutenir une lutte contre Calvin et Théodore de Bèze, dont il avait embrassé les doctrines ; il voyagea en France, en Angleterre et en Allemagne (1) ; mais il ne trouva la tranquillité

Bruno.
1550-1600.

(1) Bruno fut extrêmement reconnaissant envers les princes, ses protecteurs. Voyez son *Oratio consolatoria, habita in illustri Academia Julia, in fine solemnissimarum exequiarum illustrissimi et potentissimi principis Julii, ducis Brunsvicentium* ; 1^{er} juillet 1589, Helmstadii. En parlant de lui-même, il dit : *In mentem, ergo, in mentem, Itale, revocato te a tua patria honestis tuis rationibus atque studiis pro veritate exulem, hic civem ; ibi gulæ et voracitati lupi romani expositum, hic liberum ; ibi supersticioso insanissimoque cultu adseruiturum, hic ad reformatores ritus adhortatum ; illic tyrannorum victimam mortuum, hic optimi principis amantate atque justitia vivum*.

lité nulle part. Il avait un orgueil démesuré (1), et ne dissimulait, ni son mépris pour Aristote, ni son admiration pour Raymond Lulle ; telles furent peut-être les causes qui troublèrent son repos. Décidé à revoir sa patrie, il se rendit à Venise ; mais il fut arrêté et livré à l'inquisition, qui, ne pouvant l'amener à une rétractation, l'abandonna au bras séculier, *ut quam clementissime et citra sanguinis effusionem puniretur*. Condamné au bûcher, il dit au juge : *Vous avez plus peur de prononcer la sentence que moi de l'entendre*.

L'Italie est toujours la dernière à s'occuper de ses propres gloires ; mais, dans ces dernières années, les Allemands, trouvant chez lui des doctrines analogues aux leurs, ont réhabilité sa mémoire. Il montre, en effet, un esprit d'une extrême finesse et une imagination vigoureuse, bien qu'elle ne soit pas réfrénée par la raison, et que la vanité vienne la gêner. Versé dans le grec et la philosophie antique, ses idées ont de la ressemblance avec celles des éclectiques alexandrins et surtout de Plotin. Il déploie de l'originalité lorsqu'il soutient la liberté de la pensée philosophique ; mais il ne sait pas maîtriser son sujet, ni s'arrêter à temps. Ses ouvrages sont affublés de singuliers titres, comme la *Cabale du cheval Pégase*, la *Cène des cendres* ; le dernier est un dialogue sur la théorie physique du monde, dans lequel il soutient Copernic, dont il fait l'éloge non moins sous le rapport de l'érudition que sous celui du courage (2) ; néanmoins, il trouva l'hypothèse de la gravitation absurde, atten-

(1) Il écrit : *Ad excellentissimum Oxoniensis Academiæ procancellarium, clarissimos doctores, atque celeberrimos magistros, Philotheus Jordanus Brunus, Nolanus, magis laboratæ theologiæ doctor ; purioris et innocuæ sapientiæ professor ; in præcipuis Europæ academiis notus, probatus et honorifice exceptus philosophus ; nullibi præterquam apud barbaros et ignobiles peregrinus ; dormitantium animorum excubitor ; præsumptuosæ et recalitrantis ignorantæ domitor ; qui in actibus universis generalem philanthropiam protestatur ; qui non magis Italum quam Britannum, marem quam feminam, mitratum quam coronatum, togatum quam armatum, cucullatum hominem quam sine cucullo virum, sed illum cujus pacatior, civilior et utilior est conversatio diligit ; qui non ad perunctum caput, signatum frontem, ablutas manus et circumcisum penem, sed (ubi veri hominis faciem licet intueri) ad animum ingenique culturam maxime respicit ; quem stultitiæ propagatores et hypocriritunculi detestantur ; quem probi et studiosi diligunt, et cui nobilitiora plantunt ingenia : excellenti clarissimoque Acad. Oxon. procancellario cum præcipui, ejusdem universitatis S. P. D.*

(2) *Heic ego te appello, veneranda prædite mente,*

tendu que tout mouvement est circulaire de sa nature. *Le dédit de la bête triomphante, proposé par Jupiter, effectué par le conseil, révélé par Mercure, raconté par Sophie, ouï par Saülín, enregistré par Naulanus*, fut considéré comme quelque chose de terrible contre Rome, tandis que ce n'est rien de plus qu'une allégorie pour servir d'introduction à la morale.

Le livre intitulé : *Cause, principe et unité* contient l'exposition de sa métaphysique, qui consiste dans un double panthéisme. Le monde est animé par une intelligence omniprésente, cause première de toutes les formes que la matière peut revêtir, mais non de la matière, unique agent physique qui vit dans toutes les choses, lors même qu'elles ne semblent pas vivre (1). L'unité est l'être, ce qui est multiple est composé ;

*Ingenium cujus obscuri infamia sæcli
Non tetigit, et vox non est suppressa strepenti
Murmure stultorum, generose Copernice, cujus
Pulsarunt nostram teneros monumenta per annos
Mentem, cum sensu ac ratione aliena putarem
Quæ manibus nunc attrecto teneoque reperta,
Posteaquam in dubium sensim vaga opinio vulgi
Lapsa est, et rigido reputata examine digna.
Quantumvis Slagiritæ meum noctesque diesque,
Græcorum cohors, Italumque Arabum que sophorum
Vincirent animum, concursusque familia tanta,
Inde ubi judicium, ingenio instigante, aperiri
Cæperunt veri fontes, pulcherrimæque illi
Emicuit errorum species (nam me Deus altus
Vertentis sæcli melioris non mediocrem
Destinat, haud veluti media de plebe, ministrum),
Atque ubi sanxerunt rationum capere veri
Conceptam speciem, factis natura reperta,
Tum demum licuit quoque posse favore mathestis
Ingenio partisque tuo rationibus uti,
Ut tibi Timæi sensum placuisse libenter
Accepi, Agesiæ, Nicetæ, Pythagoræque.*

(1) Voici comment Giordano Bruno entend prouver que tout est animé :

Diosono : L'opinion commune est que toutes les choses n'ont pas vie.
Théophile : L'opinion commune n'est pas toujours la plus vraie.

Diosono : Je crois que cela peut se soutenir ; mais il ne suffit pas, pour qu'une chose soit vraie, qu'on puisse la soutenir ; il faut encore la démontrer.

Théophile : Cela ne me sera pas difficile. N'y a-t-il pas eu des philosophes qui ont dit que le monde est animé ?

Diosono : Oui, il y en eut plusieurs, et même des plus célèbres.

Théophile : Pourquoi donc ces sages ne diraient-ils pas aussi que toutes les parties du monde sont animées ?

donc il n'existe que l'unité, et en elle se trouvent confondus le fini et l'infini, l'esprit et la matière. Prise en soi, l'unité est Dieu;

Diosono : Ils le disent, en effet, mais ils le disent des choses principales et de celles qui sont de véritables parties du monde, chacune desquelles contient l'âme tout entière; car l'âme des animaux que nous connaissons est tout entière dans chaque partie de leur corps.

Théophile : Quelle est donc la chose que vous croyez ne pas être réellement une partie du monde ?

Diosono : Les choses qui ne sont pas premier corps, comme disent les péripatéticiens; la terre avec les eaux et les autres parties qui, selon vous, constituent l'animal entier, la lune, le soleil et les autres corps; en outre, j'appelle animaux principaux ceux qui ne sont pas parties premières de l'univers, et que l'on dit avoir, ceux-ci une âme végétative, ceux-là une âme sensitive, et d'autres même une âme raisonnable.

Théophile : Mais si l'âme, précisément parce qu'elle est dans le tout, se trouve encore dans les parties, pourquoi ne voulez-vous pas qu'elle existe pareillement dans les parties des parties ?

Diosono : J'y consens, mais seulement dans les parties des choses animées.

Théophile : Quelles sont les choses non animées, ou qui ne font pas partie des choses animées ?

Diosono : N'en avons-nous donc pas assez sous les yeux ? Toutes celles qui n'ont pas vie.

Théophile : Et quelles sont les choses qui n'ont pas vie ou au moins un principe vital ?

Diosono : En somme, voulez-vous que chaque chose ait une âme et un principal vital ?

Théophile : C'est précisément ce que je prétends.

Polymnius : Donc un corps mort a une âme; donc mes branches, mes pantaloules, mes bottes, mes éperons, mon anneau et les formes de mes chaussons seront animées? ma simarre, mon manteau sont animés ?

Gervais : Oui, maître Polymnius. Et pourquoi non? Il me paraît bien que votre simarre et votre manteau sont animés, puisqu'ils enveloppent un animal comme vous; que vos éperons et vos bottes sont animés quand ils sont à vos pieds; que votre chapeau est animé quand il couvre votre tête, qui n'est pas sans avoir une âme. Ainsi l'écurie est animée quand le cheval y est, ou le mulet, ou vous-même. Ne l'entendez-vous pas ainsi, Théophile? Ne vous semble-t-il pas que j'ai mieux saisi votre idée que messire le professeur?...

Théophile : Je dis que la table n'est pas animée comme table, pas plus que l'habit comme habit, le cuir comme cuir, le verre comme verre; mais que, en tant que choses naturelles et composées, ils ont en eux la matière et la forme. Quelque petite et chétive que soit une chose, elle contient une partie de la substance spirituelle qui, pour peu que le sujet s'y trouve disposé, s'étend de manière à devenir une plante ou un animal, et reçoit les membres d'un corps quelconque, de ceux qu'on appelle communément animés, parce que l'âme se trouve dans toutes les choses, et qu'il n'y a pas de corpuscule si minime qui n'en contienne sa portion et ne soit animé.

Polymnius : Ergo quidquid est, animal est.

Théophile : Toutes les choses qui ont une âme ne s'appellent pas animées.

Diosono : Donc toutes les choses ont au moins une vie.

en tant qu'elle se manifeste dans le monde, elle est le monde, et le monde est encore Dieu (1). Une unité primitive réside, au fond, sous l'apparente variété des objets, près de laquelle tous sont égaux; en les observant, on ne voit point de substances particulières, mais bien la substance en particulier; il y a donc un principe suprême de l'existence, c'est-à-dire Dieu, qui peut être tout et est tout. La puissance, l'activité, la réalité et la possibilité sont en lui une unité indivisible et inséparable. Il est le *fondement intérieur*, et non pas seulement la *cause extérieure* de la création; il vit en tout ce qui vit.

Voilà tout le panthéisme qui a été reproduit en partie par Schelling; Fichte aussi a imité Bruno dans l'abus des néologismes. Il n'y a point d'idées vraies en dehors de l'Être divin, dont l'univers est l'effet et l'expression imparfaite; or, c'est de cet univers que nous déduisons nos connaissances, qui ne sont pas des idées, mais des ombres d'idées.

Bruno traite, dans sa *Méthode*, de la manière de chercher, de découvrir, de juger, de disposer, d'appliquer les principes et de les rappeler à la mémoire. Après avoir établi la relation de l'intelligence divine avec l'intelligence universelle et les intelligences particulières, il en déduit l'harmonie de toutes les choses entre elles. Cette connexion une fois trouvée, il espéra réduire l'idéal et le réel, l'être de raison et l'être existant en une seule catégorie qui embrassât dans son universalité l'être ramené à la plus simple unité. C'est dans ce but qu'il s'appliqua à perfectionner l'*Ars magna* de Lulle, modèle détestable.

Dans la contemplation du monde, il est purement métaphysicien; il ne recherche pas dans la matière les causes des phéno-

Théophile : J'accorde qu'elles ont l'âme en elles, qu'elles ont la vie quant à la substance, et non quant à l'acte admis par les péripatéticiens et tous ceux qui définissent la vie et l'âme d'une manière trop grossière.

Diosono : Vous me fournissez un argument qui rendrait vraisemblable l'opinion d'Anaxagore, que toute chose est dans toute chose, parce que l'esprit, ou l'âme, ou la forme universelle, se trouvant en toutes choses, toute chose peut se produire de toute chose.

Théophile : Je dis que cette opinion est non-seulement vraisemblable, mais encore vraie, parce que cet esprit existe dans toutes les choses qui, si elles ne sont pas des animaux, sont pourtant animées; si elles ne sont pas selon l'acte sensible d'animalité et de vie, elles sont cependant selon un principe et un acte premier quelconque d'animalité et de vie. »

(1) *Est animal sanctum, sacrum et venerabile mundus*. De immenso, lib. V.

mènes, mais se borne à signaler un espace infini, plein de mondes qui brillent de leur propre lumière, d'âmes du monde, de rapports de l'intelligence suprême avec l'univers. Il a foi dans la *lumière intérieure*, dans la *raison naturelle*, dans la *hauteur de l'intelligence*, et hasarde des divinations, parfois heureuses, sur les mouvements des étoiles fixes, la nature planétaire des comètes, l'imparfaite sphéricité de la terre.

Thomas Campanella, Calabrais comme Télésio et domini-cain, ne fut pas un penseur moins hardi. Séduit par les idées de Télésio, il essaya, avant Bacon, de fonder sur l'expérience une philosophie de la nature; si, au lieu de disséminer son attention sur un grand nombre de sciences pour les réformer, il l'eût concentrée sur une seule, il serait devenu un homme supérieur.

Lui aussi ne voit qu'un jargon dans la métaphysique d'Aristote, et ne se fie pas davantage à Albert et à Thomas; il donne pour base au savoir philosophique la nature combinée avec le surnaturel, c'est-à-dire la révolution, qui est le fondement de la théologie, comme la nature est celui de la philosophie. L'intelligence consiste à sentir, c'est-à-dire à s'apercevoir des modifications de notre être; la mémoire, la réflexion et l'imagination sont des déterminations variées de la sensibilité. La pensée est l'ensemble des connaissances placées dans la sensation, qui fait connaître seulement les objets individuels, et non leur réalité ni leurs rapports généraux.

Au lieu de s'arrêter là avec les sensualistes, il reconnut et énonça le besoin de la connaissance rationnelle et théologique, quoiqu'il restât loin encore d'une solution. Toute la création consiste, selon lui, dans l'être et le non-être; le premier se compose de puissance, de sagesse et d'amour, qui ont pour but l'essence, la vérité, le bien; le néant est impuissance, haine, ignorance. Dans l'Être suprême, les trois qualités primordiales sont réunies dans une incompréhensible simplicité, sans mélange du néant, et unes bien que distinctes. L'Être suprême, en tirant les choses du néant, transporte dans la matière ses idées inépuisables, sous la condition du temps et sur la base de l'espace; il communique aux êtres finis les trois qualités qui deviennent les principes de l'univers, sous la triple loi de la nécessité, de la Providence et de l'harmonie.

Il édifie sur cette métaphysique une philosophie physique, une psychologique et une sociale. Dans la philosophie physique, il considère l'univers comme un ensemble de phénomènes matériels qui

Campanella.
1566-1586.

se développent dans le temps et l'espace. La matière mise en eux est un corps non construit, mais propre à la construction; elle opère au moyen de deux agents, la chaleur et le froid. Le premier forma le ciel, le second la terre, selon qu'ils dilatèrent ou condensèrent la matière; tous les phénomènes naissent de leur combinaison. La lumière ne fait qu'un avec la chaleur; leur dénomination ne diffère que selon qu'elles opèrent sur le toucher ou sur la vue.

La physique n'est-elle pas au moment de démontrer qu'il avait deviné juste?

Dans la physiologie, où Campanella considère les êtres comme vivants et sensibles, il distingue dans l'homme une triple vie, correspondant à une triple substance : l'intelligence; l'esprit, son véhicule; le corps, véhicule et organe de l'esprit et de l'intelligence. Mais, comme tous les êtres tendent à se conserver, ils sont pourvus d'instincts et de la faculté de sentir à différents degrés. Si l'homme possède une intelligence immortelle, à plus forte raison le monde, qui est plus parfait que tous les êtres créés : ses mains sont les forces expansives; ses yeux, les étoiles; son langage, les rayons mutuels qu'elles se renvoient, langage au moyen duquel peut-être elles communiquent entre elles, douées comme elles sont d'une vie très-sensible. Les esprits bienheureux qui les habitent, voient tout ce qui est dans la nature et les idées divines. L'aimant et le sexe des plantes sont pour lui la preuve de la vie (1); il décrit avec beaucoup d'éloquence les sympathies de la nature et la diffusion de la lumière sur la terre, dont elle pénètre toutes les parties à l'aide d'une infinité d'opérations qui ne peuvent s'accomplir sans une immense volupté. Il ne saurait se former un vide dans la nature que par des moyens violents, attendu que les corps éprouvent de la jouissance à leur contact mutuel.

Il est vrai que Campanella avance beaucoup plus de choses qu'il n'en prouve, et que son imagination, excitée par la solitude et les souffrances, le jette dans des écarts. Il s'applique surtout à trouver un dogmatisme philosophique pour réfuter le doute, en

(1) *Inventemus in plantis sexum masculinum et feminum, ut in animalibus, et femina non fructificare sine masculi congressu. Hoc patet in siliquis et in palmis, quarum mas feminaque inclinatur mutuo alter in alterum, et sese osculantur, et femina impregnatur, nec fructificat sine mare; immo conspicitur dolens, squalida mortuaque, et pulvere illius et odore reviviscit.*

se fondant sur le besoin que la raison éprouve d'atteindre à la vérité; en effet, le sceptique lui-même doit, pour le combattre, avoir certains principes de connaissance. Dans sa politique, il combat tout ensemble l'athéisme et le machiavélisme, et défend la liberté du savoir et les droits de la raison.

Il fut puni par son époque; emprisonné pour les affaires d'État, il resta vingt-sept ans dans les fers; enfin Urbain VIII, ayant obtenu sa translation de Naples à Rome, sous prétexte de le juger, le mit en liberté. Il se rendit alors en France, où il eut pour amis Peyresc et Gabriel Naudé, et pour protecteur Richelieu.

Il serait injuste de passer sous silence Paul Sarpi, qui établit, dans l'*Art de bien penser*, que les sens ne trompent jamais, puisqu'ils se bornent à transmettre à l'intelligence ce qui se présente à eux, et que les axiomes sont inutiles aux découvertes. Nous mentionnerons aussi Jean-Baptiste Porta, qui devança Lavater et Gall; il enseigna (*de Humana Physiognomia*) que les corps, loin de rester impassibles aux mouvements de l'âme, forment une alliance réciproque qui se manifeste dans l'aspect extérieur, et que les habitudes dérivent des humeurs et des tempéraments.

L'aristotélisme se trouvait donc miné de toutes parts. Télésio et Campanella avaient répudié cet amas de préjugés fondés sur des maximes a priori. Télésio avait enseigné à sonder les mystères de la nature à l'aide de l'instruction et de l'expérience; l'autre s'était appliqué à parcourir le cercle entier des connaissances humaines, en se fondant sur la métaphysique, sans laquelle il n'y voyait qu'un vide immense. Campanella et Thomas Morus avaient attaqué le funeste machiavélisme de leur siècle, pour établir la politique sur des bases rationnelles. Déjà les barrières imposées à l'esprit humain avaient été brisées, et on lui avait montré le champ de nouvelles et inépuisables conquêtes, destinées à le soustraire au mal par la vertu et l'intelligence. Dans cette méthode qui imposa l'obligation d'étudier la nature au lieu des livres, de répéter les expériences au lieu de raisonner, de commencer par le doute, d'avouer son ignorance, de ne pas croire tout savoir, parce qu'on parle de tout, peu de préceptes, mais de grands exemples, comme nous l'avons dit ailleurs, avaient été donnés par Léonard de Vinci et Galilée, détruisant cette règle scolastique : *Les cas particuliers ne font pas science.*

Cependant tout le mérite de ces tentatives partielles fut attri-

bué à François Bacon, de Londres; postérieur à ces philosophes, presque ignoré des savants, il n'en fut pas moins préconisé comme le restaurateur de la philosophie. Gardé des sceaux de la reine Élisabeth, il fut nommé à soixante ans grand chancelier et baron de Vérulam, puis vicomte de Saint-Alban par Jacques I^{er}. Accusé de corruption et de connivence avec ses agents, il fut condamné, sur ses aveux, à une amende de quarante mille livres sterling, à la prison et à l'exclusion de toute charge publique (1621). Ce jugement ne le dégoûta point des cours; il rampa jusqu'à ce qu'il eût obtenu la remise de l'amende et sa rentrée dans le palais.

La philosophie ne pouvait être qu'une distraction pour un homme aussi occupé; il n'en a pas moins été placé à la tête des philosophes modernes. On ne lui doit ni invention, ni système complet; mais il offrit à l'intelligence humaine une méthode et un ordre propres à lui faire exercer son activité sur les idées fournies par les sensations. Comme il n'est satisfait ni des anciens ni des nouveaux systèmes, il pense qu'il faut, pour atteindre à la vérité, revenir sur l'investigation des faits, les classifications et la méthode; dans ce but, il examine les erreurs les plus familières, leurs sources et leurs remèdes.

Quatre idoles ou préventions avaient, jusqu'alors, fait obstacle à la saine connaissance des choses: les préventions communes à tous les hommes, ou préventions de l'espèce humaine (*idola tribus*); les préventions individuelles, ou préventions de l'individu (*idola specus*); celles que l'un communique à l'autre (*idola fori*); celles que l'on puise chez les maîtres, ou préventions de l'école (*idola theatri*). Il faut ranger parmi ces dernières tous les faux errements de la philosophie rationnelle, de la philosophie empirique et de la philosophie superstitieuse: la première reçoit les notions abstraites telles qu'elles se présentent, sans les soumettre au creusé de l'examen; la philosophie empirique commence par l'examen, mais bientôt elle s'égare dans les hypothèses; la superstition, mélange de philosophie et de théologie, se trouve dans Platon et plusieurs écrivains chrétiens (1).

Ces erreurs enfantent la *fausse contemplation* de la nature, comme dans Aristote, qui la rétrécit pour la faire entrer dans son cadre, et la *fausse démonstration* par défaut d'expérience. L'in-

(1) *De Dignitate et augmentis scientiarum*; 1650. — *Novum Organum scientiarum*; 1620.

telligence humaine a presque toujours somméillé, à l'exception de trois époques, l'époque des Grecs, l'époque des Romains et l'époque moderne. Ce qui nuit aux hommes appliqués à l'étude de la philosophie, c'est qu'ils sont distraits par trop de soins, et que l'intérêt personnel les dirige; ou ils rampent devant l'autorité, ou ils sont prompts à se fatiguer, et se croient arrivés au terme lorsqu'ils viennent à peine d'entrer dans la carrière. Mais celui qui veut avancer dans la science doit saisir la nature sur le fait, expliquer et combiner les phénomènes (*instantiæ naturæ*), puis les coordonner en classes faciles (*comparationes instantiarum*), pour s'élever, en dernier lieu, à l'intelligence réelle de la nature au moyen de l'induction. Bacon expose ici les différentes règles de l'induction, forme de raisonnement qu'il veut substituer au syllogisme, mais qui en réalité avait été déjà employé par Képler, Galilée, Copernic, et proclamée par Tycho-Brahé et Léonard de Vinci (1).

Comme si les sciences fussent nées de cette source, Bacon entreprend de les coordonner et de donner une *Description du globe intellectuel*. Il rapporte les productions de l'esprit humain à trois facultés : la mémoire, l'imagination et le raisonnement. A la première répond l'histoire, à la seconde la poésie, à la dernière la science proprement dite. L'histoire considère les êtres et les faits individuels; la poésie crée des formes imaginaires de ce que fournit la mémoire; la science généralise et explique les faits. L'histoire est un guide, la poésie un songe, la science un réveil.

L'histoire se divise en naturelle, civile ou humaine. La première se subdivise en trois branches, selon que la nature suit son libre cours (les *phénomènes réguliers*), selon qu'elle en dévie (les *monstres*), ou selon qu'elle est subjuguée par l'homme (les *arts*).

L'histoire proprement dite est le tableau des œuvres de Dieu, des hommes, de la nature. On distingue en conséquence l'histoire sacrée, prophétique, ecclésiastique, l'histoire ancienne et la moderne, les éphémérides, les annales, les antiquités, l'histoire générale et l'histoire littéraire. Cette dernière n'a pas été faite encore, et pourtant sans elle l'esprit humain ressemble à Polyphème privé d'un œil (2).

(1) Voy. la note add. G.

(2) Voy. la note add. H.

La poésie est ou narrative, ou dramatique, ou parabolique, c'est-à-dire une fiction dont on veut faire sortir une vérité.

L'homme fait naître certaines sciences dans le monde, d'autres viennent du ciel par révélation. La science humaine ou la philosophie embrasse autant de sciences particulières qu'il y a d'objets; d'où il suit que, pour les réduire à l'unité, il faut une science générale qui pose des axiomes communs à toutes les sciences particulières.

Les sciences particulières se divisent en sciences de Dieu, de la nature et de l'homme. La première concerne la théologie naturelle, l'astrologie, la sorcellerie; la seconde est spéculative (la physique et la métaphysique) et opérative (la mécanique et la magie); après elle viennent, comme supplément, les mathématiques, science instrumentale. La science relative à l'homme regarde la nature ou la société civile. La science sociale se divise en trois branches, selon les biens que la société doit procurer, savoir: le secours contre l'isolement, l'assistance dans les affaires, la défense contre les injures (les lois, l'économie politique; le commerce). L'homme étant composé d'une âme et d'un corps, la science qui le concerne se divise en autant de branches qu'il existe de biens corporels; la médecine correspond à la santé, la cosmique à la beauté, la gymnastique à la force, la musique et la peinture au plaisir.

La science de l'âme traite de sa substance ou de ses facultés logiques ou morales, et de la manière de les utiliser. La logique est inventive pour chercher la vérité, ou traditive pour enseigner (la grammaire, la rhétorique, la critique, la pédagogie). La morale spéculative étudie les caractères; la morale pratique cultive les affections.

Tel est le fameux arbre des sciences humaines dressé par Bacon (1); tels sont les services dont la science lui est redevable. Nous avons déjà vu dans le moyen âge diverses tentatives, plus ou moins malheureuses, qui avaient pour but de disposer l'encyclopédie humaine; mais celle-ci même, loin d'être complète, démontre combien la doctrine de la connaissance humaine était encore dans l'enfance. C'est de la raison seule que les sciences sont engendrées; la mémoire en est la dépositaire; l'imagination ne fait qu'offrir les matériaux et les revêtir avec élégance. On n'y trouve donc indiquées ni la filiation logique des sciences, ni leur his-

(1) On veut qu'il l'ait emprunté au Français Jacques de Chavigny.

tolre; les caractères objectifs, qui constituent les sciences et la dérivation logique de leurs objets, sont remplacés par les facultés de ceux qui devaient les inventer.

Plus enclin à reconnaître les ressemblances de la nature qu'à en signaler les différences, comme il arrive chez les hommes d'une imagination vive et d'un caractère ardent, Bacon avait de la peine à se renfermer dans les raisonnements rigoureux; il tombait dans l'abus des métaphores, qu'il employait au lieu d'arguments, quelque capricieuses et tirailées qu'elles fussent. De là vinrent les titres et les distinctions étranges de ses livres, et le latin barbare dans lequel il les écrivit, latin ambitieux qu'on a pris quelquefois pour de la force. Il se répète fréquemment, et l'on est sûr de rencontrer à chaque page les pensées brillantes, les rapprochements étudiés dont il fait étalage.

Son premier théorème : *L'homme, ministre et interprète de la nature, n'étend ses connaissances et son action qu'à mesure qu'il découvre l'ordre naturel des choses ou par la réflexion ou par l'observation; au delà, il ne sait et ne peut rien; ce théorème, disons-nous, promet un homme d'une imagination calme, disposé à enregistrer les phénomènes de la nature, mais qui ne veut faire aucun effort pour en pénétrer les secrets. Cependant, quoique sa méthode inductive dût le renfermer dans ces limites, ses espérances s'élevaient plus haut; au moyen de l'application rigoureuse de propositions exclusives et affirmatives, il prétendait découvrir les causes latentes et la marche fugitive à l'aide desquelles les corps passent d'une forme à une autre.*

Il n'en fallait pas davantage pour lui démontrer que son *organum* n'était pas un instrument général; lui-même l'excluait des doctrines morales et politiques fondées sur les opinions des hommes (1). Plus attentif à ordonner l'esprit humain qu'à expliquer les choses, il ne s'aperçut pas qu'une série entière de faits lui échappait, et il se concentra dans le *sensualisme*, qui grandit ensuite en corrompant la philosophie. En effet, si l'induction tourne à l'avantage des sciences physiques fondées uniquement sur l'expérience, elle échoue devant les vérités nécessaires, absolues, antérieurs à l'expérience. Ajoutez que l'induction ne se soutient qu'autant que chaque effet procède d'une cause; or quelle est l'expérience qui offre l'idée de la causalité nécessaire?

(1) *Doctrinis quæ in opinionibus hominum positæ sunt, veluti moralibus et politicis. Cogitata et visa.*

et, si la causalité manque, nous n'aurons plus que des hypothèses particulières.

Bacon se déclare l'ennemi des causes finales, *stériles comme les vierges consacrées au Seigneur*. Mais nous ne saurions nous persuader qu'il fut par système hostile à la philosophie de la révélation ; car elle est aussi une science expérimentale, bien que d'une nature supérieure et spirituelle. C'est par Loke et ses disciples que sa doctrine fut employée à nier dans l'homme et sa conscience ce qui outre-passe la nature ; on peut encore leur reprocher l'erreur de ceux qui voulurent déduire de l'expérience les choses même qui jamais ne furent contenues dans le monde sensible, c'est-à-dire la loi de la vie et l'ensemble des choses qu'il faut croire ou espérer. Du reste, Bacon se montre pieux ; il écrivit des méditations religieuses, et lisait fréquemment ses prières : Hume et d'Alembert lui reprochent même d'avoir laissé la religion affaiblir la vigueur de son esprit.

En effet, il ne déduisait pas les conséquences, ou peut-être il respectait les croyances de son temps avec une hypocrisie toute politique. Il ne touche à la politique que sous le rapport historique, sans lui chercher de principes rationnels, sans se dégager des intrigues de son temps et de ses basses ambitions. Selon lui, la science doit servir au bien-être de l'homme (*commodis humanis inservire*) ; et il ne voit de science véritable que dans la philosophie naturelle, puisque l'inspiration et la foi seules nous donnent les connaissances qui concernent l'âme. Il resta donc bien loin d'embrasser, selon son projet, le cercle entier du savoir humain. L'expérience ne s'était-elle pas continuée même durant le moyen âge ? Seulement, elle voulait s'appliquer à tout et faire usage de procédés bizarres. Bacon suivit cette voie, et sa *Sylva sylvarum* (1627) est un amas de faits, de questions, de projets extravagants ; lui, qui fournit les règles de l'expérience, il ne sait pas expérimenter. De son temps même, n'était-elle pas employée par Copernic, Képler, Galilée (1), qui en tira des découvertes si importantes, tandis qu'elle n'en fournit aucune à Bacon ?

L'induction elle-même, ce fondement de la philosophie baconnienne, n'est-elle pas une méthode naturelle plutôt qu'un art ? elle fut mise en usage par tous les philosophes postérieurs, mais d'une manière différente de la sienne, sans les rapprochements de

(1) Bacon connut les ouvrages de Galilée. Voyez son *Organum*, liv. II, aph. 39, et *Sylva sylvarum*, n° 791.

faits, sans les catégories de phénomènes et les classifications qu'il avait proposées. Il enseigna tout au plus les limites nécessaires dans lesquelles il convenait de la renfermer ; mais est-ce là créer une méthode ? n'était-ce pas la conséquence naturelle de l'augmentation des faits et des phénomènes soumis aux observateurs, de l'esprit positif et ennemi des systèmes qui s'était introduit dans les sciences ?

De son temps, on avait épuisé l'érudition, et tous les regards s'étaient tournés vers la nature ; mais, parce qu'il avait proclamé la nécessité de la dévoiler à l'aide de l'expérience, il semble que les découvertes qui suivirent fussent dues au mérite de sa méthode ; le contraire est la vérité, puisqu'il parle avec mépris des sciences qui marchent à pas de géant, et dit qu'il fait sombre parce qu'il ferme les yeux avec une obstination imperturbable.

Quoiqu'on le citât beaucoup, il était peu lu néanmoins ; jusqu'en 1730, il n'avait été fait de ses ouvrages qu'une seule édition en Angleterre (1). L'effet qu'il produisit fut donc faible,

(1) Voici comment Stewart, qui met Bacon au-dessus de tout autre philosophe moderne, juge de son influence sur les sciences : « L'influence du génie de Bacon sur les progrès successifs des découvertes physiques a été rarement appréciée avec exactitude ; quelques-uns en parlent à peine, tandis que d'autres la considèrent comme la cause unique de la réforme des sciences. Des deux extrêmes, le second, à coup sûr, s'écarte moins de la vérité ; car on ne saurait citer dans la science un autre philosophe dont les efforts aient contribué d'une manière aussi évidente à accélérer le progrès intellectuel du genre humain. Il faut pourtant remarquer qu'avant Bacon plusieurs philosophes, dans diverses contrées de l'Europe, avaient pris la bonne voie, et peut-être ne se trouve-t-il pas dans ses ouvrages une seule règle importante, touchant la véritable méthode d'investigation, dont on ne puisse retrouver le germe dans les écrits de ses prédécesseurs. Son grand mérite consiste à avoir concentré dans un seul foyer des rayons faibles et disséminés ; d'avoir fixé l'attention des philosophes sur les caractères distinctifs de la véritable science et du faux savoir, et cela avec un bonheur d'élucidation tout particulier, aidé qu'il était par la puissance d'une éloquence hardie et figurée. La méthode d'investigation par lui recommandée avait été déjà suivie chaque fois qu'il s'était fait quelque découverte solide relative aux lois de la nature ; mais on ne l'avait suivie qu'accidentellement et sans plan régulier ni prémédité. C'est donc à lui qu'il était réservé de réduire en règle et en méthode ce que d'autres avaient fait, soit à l'aventure, soit en profitant de quelque lueur de génie. On ne cherche pas à atténuer par ces observations la gloire de Bacon ; car on peut en dire autant de tous ceux qui ont réduit en système les principes d'un art quelconque. Cela s'appliquerait même à lui avec beaucoup moins de force qu'à tout autre philosophe qui aurait dirigé ses études sur des objets analogues, attendu qu'on ne connaît point d'art dont les règles aient été heureusement

tandis que l'école expérimentale italienne ouvrit la voie à d'insignes découvertes. Bacon est mis au-dessous de Gallée par Hume, son compatriote. Ce ne fut qu'au dix-huitième siècle, lorsqu'une guerre à mort se déclara contre le moyen âge, que l'on éleva Bacon jusqu'aux nues, comme l'homme qui, le premier, avait su s'en détacher ; aussi, d'après le système arrêté d'avance qu'on ne devait trouver dans ses prédécesseurs qu'ignorance et crédulité, on lui attribua le mérite d'avoir inventé tout d'un jet la philosophie expérimentale, la seule que l'on voulût excepter pour la fonder définitivement sur la sensation. Alors on lui prodigua l'encens à l'envi ; Condillac eut même le courage de le proclamer le créateur de la véritable métaphysique, lui qui jamais ne s'en était occupé qu'incidemment. Lorsque l'Encyclopédie française fut greffée sur son arbre scientifique, on en fit le représentant du savoir moderne, dont il n'avait été qu'un des promoteurs.

Mais Descartes et Gassendi, dont nous nous réservons de parler dans le siècle suivant, afin de ne pas les séparer de ceux qui les développèrent ou les combattirent, eurent une bien autre influence sur le progrès de la science et la renaissance de la philosophie.

CHAPITRE XXXVI.

SCIENCES EXACTES.

1496-1575. Plusieurs Italiens s'appliquaient alors aux mathématiques, les uns en continuant les travaux des anciens, d'autres en perfectionnant l'algèbre. Parmi les premiers se distingue François Maurolico de Messine, qui, perfectionnant Archimède, Apollonias et Diophonte, produisit des résultats nouveaux. La belle cité où il avait reçu le jour, entourée par lui de fortifications, lui assigna généreusement une pension de cent écus d'or, pour qu'il continuât ses travaux et l'histoire du pays. Charles-Quint et don Juan d'Autriche l'eurent en haute estime pour des calculs astrologiques à l'aide desquels il avait prédit la victoire rem-

exposées sous la forme didactique lorsque cet art était aussi peu avancé que la philosophie expérimentale au temps de Bacon. » *Account of life and writings of Reid*. Sect. 2.

portée à Lépante sur les Turcs. Il commença une encyclopédie des mathématiques simples et appliquées, pour laquelle il avait traduit et commenté les Grecs. Les quatre derniers des huit livres d'Apolionius sur les sections coniques étaient perdus; on savait seulement qu'il traitait dans le cinquième des lignes droites, plus grandes et plus petites, qui se terminent aux circonférences des sections. Maurolico se mit à refaire ce livre par de belles règles; mais il fut surpassé par Viviani, qui entreprit la même tâche à une époque plus éclairée. Maurolico en fit une belle application lorsqu'il découvrit que les lignes tracés par le style du gnomon sont toujours des sections coniques, variées selon la nature du plan sur lequel elles se projettent. Il écrivit aussi des poésies italiennes et siciliennes, ainsi que des traités sur la philosophie, la grammaire, la théologie et principalement sur l'optique. Il détermina le centre de gravité de plusieurs solides; s'il n'a pas laissé de découvertes originales, il se montre observateur très-attentif et philologue plein de finesse.

Parmi les autres Italiens qui s'occupèrent de la synthèse antique, nous mentionnerons Comardino, qui consigna ses observations dans des commentaires; François Galigai, qui dédia à Jules de Médicis, en 1521, une *Somme d'arithmétique*, contenant la solution des équations de second degré déterminées, et de plusieurs autres indéterminées d'une grande difficulté; il réunit aussi dans un résumé plusieurs traités antérieurs, travail qui dut être d'une grande utilité. Jean-Baptiste Benedetti, de Venise, publia à vingt-trois ans une *solution de tous les problèmes d'Euclide avec une seule ouverture de compas* (1553), condition difficile qu'il surmonta avec une grande sagacité. Il établit la théorie de la chute des corps graves, qui, bien que d'une masse différente, tombent dans le vide avec une vitesse égale; il n'ignore point la pesanteur et l'élasticité de l'air; il explique les variations annuelles de température par l'obliquité des rayons solaires; il croit à la pluralité des mondes, et répudie l'incorruptibilité des cieux, ainsi que plusieurs erreurs des péripatéticiens.

Le quinzième siècle touchait à sa fin, et l'on ne savait résoudre que les équations déterminées des deux premiers degrés, et quelques équations dérivatives; l'attention ne s'était pas encore portée sur les racines négatives ou imaginaires. Ces calculs furent dus à des algébristes italiens (1). Scipion del Ferro, de Bo-

Algèbre.

(1) Il est inutile de répéter ici que les Indiens connaissaient la solution des équations, même du troisième et du quatrième degré.

1585. logne, trouva la solution d'un cas partiel d'équation cubique ($x^3 \times px = q$), dont il communiqua les secrets à Antoine-Marie del Flore, qui déla publiquement à Venise Nicolas Tartaglia. Ce mathématicien, qui était déjà sorti victorieux d'un défi de Jean de Tonini, confondit son nouveau rival par une solution plus générale; il l'enseigna sous serment au Milanais Jérôme Cardan, et celui-ci la publia dans son *Ars magna*, en lui appliquant son propre nom, qui lui est resté.
1545. Plus on étudie l'histoire des sciences, plus on remarque une

espèce de divination chez ceux qui, les premiers, découvrirent certaines vérités auxquelles n'auraient pu les conduire la force du raisonnement ou les connaissances du temps. Comment ne pas s'étonner que la belle formule qui a servi de base aux travaux les plus insignes, et même à l'élégante généralisation de Harriott, ait été trouvée dans un temps où Tartaglia croyait avoir fait merveille en découvrant le cube de $p \pm q$, ainsi que l'équation entre le cube et une ligne, et l'équation entre deux portions de celle-ci ?

Cardan, singulier mélange de savoir et d'extravagance, traita de tout et améliora tout à l'aide d'analyses inventives. Il reconnut la plupart des propriétés des racines, indiqua les racines négatives dans les équations carrées, et découvrit que toute équation cubique avait une ou trois racines réelles; il sut les trouver par approximation, en signaler le nombre et la nature, soit d'après les lignes, soit d'après les coefficients, et transformer une équation cubique parfaite en une autre manquant du second terme. Il inventa le calcul des racines imaginaires, si utile pour les analyses; avant Harriott, à qui Montucla en attribue le mérite, il égala l'équation à zéro. On lui doit aussi la méthode pour résoudre les équations bicarrées, trouvée par le Bolonais Louis Ferrari, son élève; il appliqua l'algèbre à la géométrie, et même à la construction géométrique des problèmes, avant Viète et Descartes (1); il est à remarquer que, depuis ce dernier, il n'a pas été fait un pas dans la solution complète des équations littérales.

Tartaglia s'étant plaint que Cardan eût publié sa formule, il en résulta un défi de trente et un problèmes entre Ferrari et

(1) COSSALI consacre presque un volume entier de son *Histoire critique de l'algèbre*, 1797, à prouver le mérite de Cardan en lui restituant les découvertes que Montucla avait attribuées à d'autres, et surtout à Viète.

Tartaglia; ce dernier en proposa de plus difficiles, où il se montre algébriste supérieur. Ces défis et neuf livres de réponses données par Tartaglia aux questions que lui adressaient des princes, des moines, des ambassadeurs, des architectes, attestent avec quelle ardeur on poursuivait alors les études de ce genre.

Tartaglia était fils d'un muletier; il eut la langue coupée lors du sac de Brescia, ce qui lui valut son surnom. Il vécut pauvre et se livra tout entier aux mathématiques, sans s'occuper ni des sciences occultes, ni des malheurs de sa patrie. Il appliqua la mécanique à la détermination du mouvement curviligne et de la chute des corps graves; il essaya de reconstruire la mécanique et s'occupa beaucoup de balistique; en effet, il a laissé un grand nombre de problèmes d'artillerie; dans ses recherches et inventions nouvelles, il donna la dimension des pièces de guerre, avec la manière de s'en servir et d'en déterminer la capacité. Le moyen de mesurer l'aire d'un triangle dont les côtés sont connus sans chercher la perpendiculaire, est une découverte ingénieuse qui lui appartient, ainsi que l'invention *la orieuse* (travagliata) pour remettre à flot, quel qu'en soit le poids, un bâtiment submergé.

Cardan fit encore sur la mécanique des observations judicieuses; il évalua la pesanteur et la résistance de l'air, et chercha à mesurer le temps au moyen de la pulsation de l'artère. Il enseigna aussi le mécanisme d'un cadenas à combinaisons, qui se fermait sous le mot *serpens*, invention que les Français s'attribuent à tort (1).

Déjà Aristote, Leonard de Pise, le moine Luc Paciolo, les deux savants que nous venons de mentionner et d'autres encore (2) avaient fait usage des lettres comme symboles des quantités générales; cependant on ne faisait encore que bégayer le langage algébrique. Michel Stifels, le premier, employa le + et le — avec les chiffres comme énonciatifs des puissances; le signe = fut inventé par l'Anglais Robert Record dans la *Queue de l'esprit* (Swethstone of wit). Mais c'est à François Viète que revient le mérite d'avoir introduit systématiquement l'usage des lettres, et facilité par ce moyen à la science du raisonnement

Tartaglia.
1550-1557.

1556.

1557.

Viète.
1540-1593.

(1) *De Subtilitate*; Pise, 1607, lib. XVII, p. 1074 : *Serra quæ sub quocunque nomine claudî potest.*

(2) Libri cite les passages. Voyez MONTUCLA et HALLAM, que nous suivons.

général à l'aide de la langue symbolique ; » li en apprécia si bien l'importance qu'il l'appela *logistique spécieuse*, à la différence de l'analyse ancienne, à laquelle il donne le nom de *logistique des nombres* (*numerosa*). Viète reconnut donc que l'algèbre a une bien autre importance que la recherche ingénieuse des nombres, et que son caractère consiste dans l'énonciation des rapports ; ce que Newton formula ensuite en l'appelant l'arithmétique universelle.

Viète imagina, en outre, une méthode aujourd'hui abandonnée, pour résoudre les équations par approximation ; méthode analogue à celle qui sert pour l'extraction des racines ; il fit entrer la nature des cas irréductibles dans les équations cubiques. Il comprit la transformation des équations pour les débarrasser des coefficients ou du second terme, et, pour résoudre les équations cubiques, il employa un procédé qui différait de celui de Cardan ; il vit que, dans les cas où l'inconnue peut se dégager au moyen de valeurs positives, le second terme a pour coefficient la somme de ces valeurs avec le signe négatif ; le troisième, la somme des produits de ces valeurs multipliées deux à deux ; le quatrième, la somme de ces valeurs multipliées trois à trois, ainsi de suite jusqu'au dernier, qui est le produit de toutes les valeurs ; ce qui fut un acheminement à la découverte d'Harriott. Par l'emploi de l'algèbre dans les constructions géométriques, Viète arriva à la doctrine des sections angulaires. Les divers problèmes où il applique l'algèbre à la géométrie, mais toujours sur des lignes droites, lui ont fait attribuer par quelques-uns l'honneur d'avoir découvert les rapports de l'algèbre avec la grandeur, tandis que Tartaglia, Cardan et même Luc Paciolo (1), sans parler des Orientaux, avaient déjà appliqué la science des nombres aux faits et aux lois de l'espace.

Le calcul était déjà employé dans les questions de géométrie, mais seulement après avoir appliqué un nombre particulier à chacune des lignes connues ; ainsi ces questions n'étaient jamais susceptibles de solutions générales, sans lesquelles on ne peut établir de théories. Les méthodes géométriques restaient donc victorieuses sans conteste, attendu que, dans toute espèce de problèmes, elle amènent au moins à des règles générales de cons-

(1) *Modus solvendi varios casus figurarum quadrilaterarum rectangularum per viam algebræ*. C'est le premier chapitre de la troisième dissertation de son *Traité de géométrie*.

struction, c'est-à-dire indépendantes de la grandeur des lignes données.

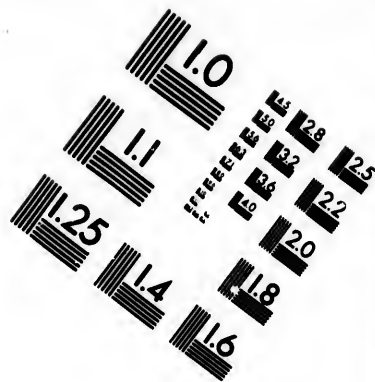
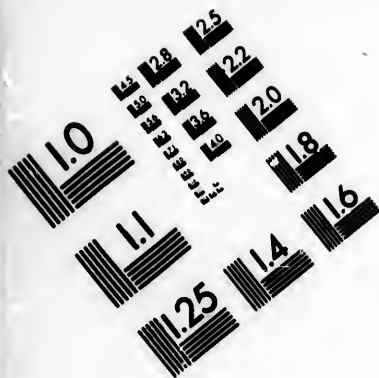
Ce n'était pas assez toutefois que les solutions numériques eussent pris, à l'aide de symboles algébriques, le caractère de généralité et d'uniformité. Il fallait encore établir une corrélation constante entre les formules algébriques et les constructions géométriques; il fallait savoir représenter toutes les expressions et toutes les opérations de l'algèbre par une figure et une opération de géométrie équivalentes; hors de ces conditions, le géomètre, en se servant de l'algèbre, aurait répudié sa science lorsqu'il n'aurait pu revenir des faits et des lois des nombres aux faits et aux lois de l'espace. Avant que l'on pût traduire graphiquement les solutions algébriques, le grand Képler n'apercevait aucune utilité dans les équations données alors par Juste Byrg, pour déterminer les côtés de plusieurs polygones réguliers; outre qu'il les accusait de ne pouvoir être résolues en certains cas, comme pour l'heptagone et les figures supérieures; il n'acceptait pas même l'équation du pentagone, bien qu'elle soit à peine de second degré; c'était montrer qu'il ne connaissait pas de moyen pour construire le côté inconnu.

Les équations au-dessus du troisième degré restaient encore sans interprétations géométriques, lorsqu'enfin Descartes ramena la construction des racines des équations de tout degré à une méthode générale et uniforme (1).

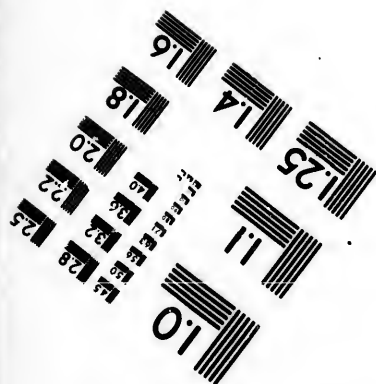
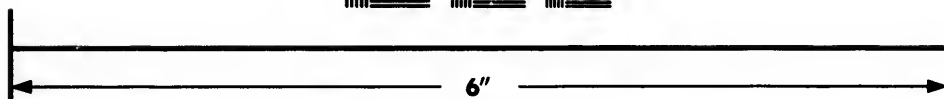
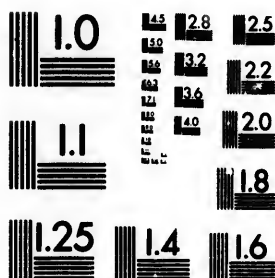
La notation plus simple introduite par Viète facilita l'analyse. L'Anglais Briggs exposa clairement la formule du binôme; le Hollandais Albert Girard donna une meilleure idée des racines négatives en démontrant comme elles s'expliquent en géométrie par rétrogradation; mais tous furent dépassés par Harriott, compagnon de Walter Raleigh dans son voyage à la Virginie. (1584). Ce fut lui qui compléta la théorie de la genèse des équations, entrevue par Cardan et Viète. Il mérite des éloges, sinon comme inventeur, au moins comme propagateur, pour avoir substitué dans la notation les petits caractères aux majuscules, noté les inconnues par des voyelles, et exprimé le produit en

(1) Descartes fut même devancé dans cette explication remarquable de la propriété des courbes au moyen des équations algébriques par le Ragusien Marin Ghetaldo, qui appliqua la géométrie à la solution des équations déterminées jusqu'au quatrième degré. (*De Resolutione et compositione mathematica, libri quinque; opus posthumum*; Rome, 1630.) Un an après, Oughtred publia à Londres les mêmes solutions dans la *Clef mathématique*.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11

mettant simplement les facteurs à côté l'un de l'autre, méthode aussi commode que facile. En réduisant tous les termes d'un côté, il trouva que chaque inconnue d'une équation a autant de valeurs qu'en dénote l'indication de sa puissance dans le premier terme, et que, dans une série nécessaire de combinaisons, ces valeurs forment les coefficients des termes suivants, où entrent les puissances décroissantes de l'inconnue; d'où il résulte qu'elles constituent, par leur produit réuni, le dernier terme de l'équation.

L'usage incomplet de l'algèbre était d'une grande incommodité dans les mathématiques mixtes; pour l'astronomie surtout, il était fort pénible de calculer au moins à six ou sept décimales les tables trigonométriques des sinus, des tangentes et des sécantes, multiplications et divisions très-longues, où l'erreur était facile. Que l'on suppose seulement le cas très-fréquent où l'on doit chercher la quatrième proportionnelle, et l'on verra combien de temps il fallait pour porter les sinus et les tangentes rien qu'au quatrième chiffre décimal; c'était bien pis encore pour les opérations plus complexes. Jean Napier, baron de Merchiston, avait déjà inventé un instrument destiné à simplifier les calculs, instrument qu'il décrit dans la *Rhadowlogia* (1616); plus tard, à force de persévérance sur le même sujet, il arriva à un principe plus élevé, qu'il sut réduire à une forme pratique.

Logarithmes.
1680-1617.

Pour peu que l'on soit versé dans l'arithmétique, on sait que, dans une progression géométrique dont le premier terme est 1, on obtient, en multipliant deux termes entre eux, un produit qui est un autre terme de la même série, dont le rang est déterminé par la somme de celui des deux facteurs diminué de l'unité, et que les nombres des termes sont les exposants, augmentés d'une unité, des puissances du facteur commun qui entre dans chaque terme.

Si donc on ne devait calculer que sur les termes d'une progression géométrique, il suffirait d'additionner les exposants ou de les soustraire, au lieu de multiplier ou de diviser.

Cette vérité, applicable à un petit nombre de cas, Napier voulut la généraliser en cherchant une progression géométrique dont tous les membres naturels fussent les termes; or il trouva qu'une série dont le premier nombre est 10, et 10 le facteur commun, répondait à son désir (1). Cette manière simple et très-

(1) *Logarithmorum canonis descriptio, seu arithmeticarum supputatio*

efficace de concevoir tous les nombres, comme puissance d'un même nombre, est le coraire de la sagacité humaine; elle paraîtra encore plus merveilleuse si l'on songe que l'algèbre se trouvait alors dans l'enfance, et que la théorie générale des exposants était mal déterminée. Napier n'y serait pas même arrivé s'il n'eût distingué exactement la quantité discrète de la quantité continue, trop souvent confondues ensemble. Il en déduisit que tout nombre peut se présenter comme terme d'une progression, et que dès lors, si l'on trouvait leurs indicateurs comme ceux d'une série ordinaire, on pourrait obtenir leurs produits à l'aide d'une addition. Il parvint à ce résultat par des procédés très-ingénieux; il intercala 1934472 moyens proportionnels entre le 1 et le 2, et répéta cette longue opération sur tous les nombres premiers, c'est-à-dire sur ceux qui ne sont divisibles que par l'unité et par eux-mêmes; quant aux logarithmes des multiples, il suffit pour les trouver d'additionner les facteurs (1).

Cette invention sortit si parfaite des mains de son auteur que la postérité n'a rien trouvé à y ajouter. L'unique amélioration matérielle qu'elle ait reçue est celle de Briggs, l'ami et le collaborateur de Napier, qui calcula une série différente et publia la table des logarithmes des mille premiers nombres (1618); puis il donna l'*Arithmétique logarithmique* (1624), qui contient ceux des nombres naturels jusqu'à 20,000, et de 90,000 à 100,000, calculés à 14 décimales, de sorte que la différence reste minime. Il exposa cette loi très-importante, que les coefficients sont formés dans l'involution d'un binôme à une

num mirabilis abbreviatio; Édimbourg. Il mourut en 1618. — Ἀρίθμος ἀριθμῶν, somme des rapports.

Archimède peut-être, mais à coup sûr l'Allemand Stifel, en avait donné une idée. Il démontre que, si, dans une progression géométrique, on ajoute les indicateurs des deux termes de la série, on obtient l'indicateur du produit de ces termes. Ainsi, si vous comparez la progression géométrique 1 2 4 8 16 32 64 avec la progression arithmétique... 0 1 2 3 4 5 6, qui indique les puissances de la raison commune, vous verrez qu'en additionnant deux termes de cette dernière, comme 2 et 4, on obtient 6, auquel correspond 64, produit précisément de 4 multiplié par 16, qui, dans la série géométrique, sont au-dessus de 2 et 4. Ce fait s'explique facilement par des expressions algébriques; mais, en se tenant à l'arithmétique, il était considéré comme le résultat d'une propriété mystérieuse, ce qui contribuait peu à faciliter le calcul.

(1) D'abord : $\log. 10 - 2, 3025850$; puis, en substituant 1,0000000, on obtient $\log. 100 - 2, 0000000$, et ainsi de suite; construction adoptée généralement, bien qu'on n'ait pas tout à fait abandonné la première, appelée *hyperbolique* parce qu'elle exprime une propriété de l'hyperbole.

1633.

puissance entière quelconque : vérité déjà entrevue par Stifels et Cardan. En outre il prépara les logarithmes des sinus et des tangentes pour tous les degrés et centièmes de degré du quart de cercle ; mais il laissa son ouvrage imparfait, qui fut ensuite publié par Gellibrand. Lorsque le libraire hollandais Vlacq imprima l'*Arithmétique logarithmique* de Briggs, il remplit l'intervalle entre 200,000 et le 90,000 par des logarithmes à onze décimales ; ensuite il publia la *Trigonometria artificialis*, ouvrage très-utile ; comme liaison entre les travaux de Briggs et ceux de Gellibrand.

La démonstration que Képler donna des logarithmes dissipa tous les doutes chez ceux qui ne croyaient pas l'explication fournie par Napier rigoureusement géométrique. Une fois que, au grand scandale des géomètres, on eut introduit la promptitude des raisonnements mathématiques, l'esprit put s'élaner à la théorie des infinitésimaux, et se préparer aux vérités les plus subtiles de l'abstraction, à celles qui sont le moins évidentes pour les sens. Les tables de logarithmes imprimées à la suite furent de plus en plus parfaites ; il serait à désirer qu'on les introduisît dans les usages ordinaires du commerce, surtout pour les changes de place à place, qui se réduiraient à une opération de raisons composées.

Géométrie.

Les géomètres s'en tenaient à la vénération traditionnelle d'Euclide. L'*Opus palatinum de triangulis*, de Joachim Reticus, remarquable par des calculs trigonométriques, fut publié en 1594 par Valentin Oto, mais sans être complet : les tangentes, les cordes, les sinus, n'y sont calculés qu'à dix décimales au lieu de quinze. Pitiscus, en 1613, poussa bien plus loin la minutieuse exactitude. Le Ragusien Marin Ghetaldo, ami de Viète, remplaça les problèmes qui manquent dans Apollonius de Perga. Luc Valerio trouva le moyen de déterminer le centre de gravité de tous les corps formés par la révolution d'une section conique.

La géométrie moderne faisait aussi des progrès ; moins précise peut-être et moins claire que l'ancienne, elle avait des applications plus étendues. Deux théorèmes qui comprennent tous les cas importants de la solution des triangles sphériques portent le nom de Napier.

Dans la *Nova Stereometria doliorum* (1615), Képler examine tous les solides qui peuvent naître d'un segment de section

conique tournant autour d'une ligne qui n'est point son axe. Bien qu'il ne résolve pas tous les problèmes qu'il propose, c'est une idée hardie que de considérer le cercle comme composé d'une infinité de triangles ayant leur base à la circonférence et leur sommet au centre; le cône, comme un ensemble de pyramides, et un cylindre, comme une réunion de prismes. De cette manière, en admettant les solides comme composés d'une infinité de surfaces, les surfaces d'une infinité de lignes, et les lignes d'une infinité de points, il touchait au problème de la quadrature du cercle et de la capacité des tonneaux; il effleurait déjà la théorie des infinitésimaux.

Galilée s'en était rapproché davantage en traitant d'un cylindre taillé en hémisphère dans le *Premier Dialogue sur la mécanique*; dans les *Dialogues sur les nouvelles sciences*, il discuta d'une manière spéciale la question des corps indivisibles; mais il confondit les idées métaphysiques de la quantité visible en la supposant composée de quantités indivisibles sans étendue. N'osant donc affirmer ni nier que les infinis puissent être égaux entre eux, il dit seulement que les termes qui indiquent l'égalité ou l'excès ne peuvent s'appliquer qu'à des quantités fixes, et il revint à la méthode d'exhaustion d'Archimède (1).

Le Milanais Bonaventura Cavalieri, professeur de mathématiques à Bologne, en correspondance avec Galilée, résolut le problème proposé par Fermat, problème qui avait pour objet de déterminer le point le moins distant de trois points donnés; il se servit pour la solution d'un théorème qui donne la quadrature de tout triangle sphérique. Dès 1626, il avait complété sa méthode des indivisibles, qu'il publia en 1635 (*Geometria indivisibiltum continuorum nova, quadam ratione promota*); elle est fondée sur ce principe que les solides peuvent être considérés comme composés d'une infinité de surfaces posées l'une sur l'autre, comme éléments indivisibles, les surfaces comme une agrégation de lignes, et celles-ci comme une agrégation de points. On savait déjà additionner une série indéfinie de termes en progression arithmétique, telle que celle des diamètres des cercles décroissants du cône, cercles qui sont comme leurs carrés. Cavalieri trouva que, en termes infinis, la somme des carrés décrits sur des lignes croissantes en progression arithmétique répond au tiers du carré le plus grand, multiplié par le

Cavalieri.
1698-1647.

(1) FARRONI, *Vitæ Italarum*, I, 272.

nombre des termes ; ou, en d'autres termes, qu'un cône est le tiers d'un cylindre ayant même base et même hauteur : démonstration qui peut s'appliquer à d'autres solides.

Il ouvrait ainsi la voie aux grands progrès de la géométrie, et, bien qu'on l'ait attaqué, ce fut la première fois que l'infini apparut dans la géométrie sous une forme systématique. Il aperçut lui-même que sa méthode était un corollaire de la méthode d'exhaustion ; mais il avouait qu'il ne savait pas en donner une démonstration rigoureuse. Néanmoins, en considérant la ligne, la surface, le solide, comme engendrés du point, de la ligne et de la surface, il fournit à Newton l'idée et le nom du calcul des fluxions.

C'étaient de nouvelles hardiesses dans la géométrie, qui s'appliquait d'une manière très-générale à des recherches ardues. Tel fut le problème de la cycloïde, comme on appelle la courbe décrite par un point du cercle qui, dans le même temps, s'avance et tourne sur un plan horizontal. Son aire fut prise d'abord comme un segment de cercle ; Galilée disait, en 1639, avoir songé à ce problème quarante ans auparavant, mais sans aucun succès. Mersenne le proposa à Roberval, et ce savant lui démontra qu'elle équivalait à trois fois l'aire du cercle générateur (1). Descartes, ayant entendu parler de cette découverte, en donna une démonstration, comme chose facile. Roberval disait que la connaissance de sa solution avait aidé Descartes à trouver la sienne ; pour lui répondre, Descartes inventa les tangentes de la courbe, puis il défia Roberval et Fermat d'en faire autant (2). Fermat réussit, mais Roberval, Galilée et Cavalieri échouèrent : tant ce génie universel surpassait même les géomètres appliqués d'habitude à ce qu'il n'étudiait qu'accidentellement. Descartes se servit, dans ce problème des tangentes, du principe de Képler, qui considérait la courbe comme un polygone à côtés infinis, d'où il suit qu'un arc infiniment petit est évalué égal à sa corde.

Descartes expliqua la puissance des symboles algébriques, désignés d'une manière obscure et fatigante, et dont le plus grand nombre se résolvait en formes irrationnelles, et même impossibles. Déjà l'on abrégait la démonstration géométrique par l'emploi de nombres ou de lettres, au lieu des lignes et des

(1) Torricelli arriva à la même solution sans avoir connaissance de la sienne.

(2) Nous revenons sur ces hommes illustres dans le livre suivant, ch. XLII.

rectangles divisibles en parties aliquotes. On reconnut ensuite que les nombres irrationnels représentent des qualités incommensurables, et, comme déduction, que la diagonale d'un carré, qui a l'unité pour côté, sera représentée par la racine de deux. Les calculs numériques et algébriques furent appliqués de plus en plus aux problèmes relatifs aux grandeurs; mais on n'opérait pas en sens inverse, c'est-à-dire qu'on n'appliquait pas les formules algébriques dans la construction des courbes, et l'on ne songeait pas, au lieu d'exprimer par l'algèbre des figures géométriques, à transformer l'algèbre en ces figures.

Descartes établit que toute courbe géométrique a sa propre équation fondamentale, qui exprime le rapport constant entre l'abscisse et l'ordonnée; qu'une équation simple peut seulement exprimer le rapport de lignes droites; que la solution d'une équation quadratique doit se trouver dans une des quatre sections coniques, et que les puissances les plus élevées d'une inconnue conduisent à des courbes d'un ordre supérieur. Doctrine féconde qui lui fut disputée comme toutes ses autres découvertes géométriques, bien qu'il paraisse que, la route une fois indiquée, il arriva par ses propres forces au même point que Harriott et Viète. En effet, si, dans les discussions qu'il eut avec Fermat, esprit géométrique plein de vigueur et dénué de prétentions, Descartes se montre, surtout à propos des tangentes aux courbes, irritable et injuste, il faut avouer qu'on fut aussi injuste envers lui, surtout dans son pays, où l'on ne reconnaissait pas la haute importance de sa nouvelle géométrie.

Les mathématiques appliquées à l'astronomie tendaient à l'arracher à des erreurs aussi vieilles que le monde. Ptolémée, qui enseignait l'immobilité de la terre, autour de laquelle il faisait tourner les planètes, exerçait encore dans cette science l'autorité souveraine. Quoiqu'on n'ait connu que plus tard les phénomènes dont l'explication aurait été impossible aux sectateurs de Ptolémée, il fallait dans son système une telle complication de tours et de retours qu'Alphonse le Sage put dire à bon droit : *Si je m'étais trouvé auprès du Créateur, je lui aurais suggéré un système plus simple.*

Déjà, afin de trouver une explication moins embarrassée des phénomènes célestes, on avait émis plusieurs hypothèses en dehors de la centralité de la terre. Les Égyptiens supposèrent que Mercure et Vénus se mouvaient autour du soleil; Apollo-

Astronomie.

nus de Perga fait tourner tous les astres autour du soleil, tout en admettant son mouvement circulaire autour de la terre : système adopté ensuite par Tycho-Brahé. Héraclide et toute l'école ionique avaient donné à la terre un mouvement rotatoire.

Les pythagoriciens la renversèrent de son trône immobile pour y placer le soleil, la plus resplendissante image du Créateur. Ptolémée lui-même confessait que le mouvement de la terre, « selon la doctrine la plus simple » (1), fournissait une raison satisfaisante des phénomènes célestes, si elle ne répugnait pas à ce qui se passe sur le globe et dans les airs.

En effet, pour ne rien dire du témoignage des sens, qui répugne à cette hypothèse, pourquoi, si la terre se meut, le terrible rumb ne se fait-il pas entendre? Comment les nuées dans leurs courses rapides n'échappent-elles pas à notre vue? Comment l'oiseau qui s'est élevé dans les airs vient-il retrouver son nid? Comment la pierre lancée en haut ne retombe-t-elle pas loin du point de départ? Comment un vaisseau peut-il voguer vers l'orient, malgré ce tourbillon d'air si considérable qu'il devrait emporter avec lui tout ce qui est sur la surface de la terre? Ces objections absurdes résultaient de ce qu'on ignorait la gravitation de l'air.

C'est là ce qui fit prévaloir la théorie à laquelle on donna le nom de Ptolémée; jamais elle ne fut révoquée en doute par les Arabes, si pleins de respect pour les noms (2). Quelques chrétiens qui soutinrent le contraire furent peu écoutés, mais sans être blâmés pour cela. Parmi les anciens ethniques, il était de dogme que Dieu avait créé la terre, comme lieu d'expiation pour les hommes, qui avaient péché dans une vie antérieure; de là pour eux la conséquence que tous les corps célestes avaient

(1) Κατὰ τὴν ἀπλουσίαν ἐπιβολήν. L. I, c. 7.

(2) Il résulte de l'astronomie de Ouloug-Beyg, dont les tables ont été traduites par Sédillot, que la trigonométrie des Tartares est la même que celle des Arabes, et que leurs théories astronomiques ne sont autres que celles de Ptolémée, avec quelque amélioration dans les constantes. Cependant un fragment de Calvini indiquerait quelque chose de semblable à l'attraction newtonienne :

« Quelques disciples de Pythagore soutenaient que la terre tournait continuellement, et que le mouvement des étoiles n'était qu'une apparence produite par la rotation du globe. D'autres supposaient la terre suspendue dans l'univers à une égale distance de tous les points, et attirée par le firmament, de manière à rester en parfait équilibre; de même que l'aimant attire le fer par sa propriété naturelle, le firmament agissait sur le globe terrestre, qui, attiré de toutes parts par des forces égales, demeure suspendu au centre. »

été disposés pour le service de cette planète; qui, immobile au centre comme une reine, recevait d'eux la lumière, la chaleur et la beauté. La Genèse, au contraire, montrait l'homme créé après toutes les autres œuvres, ce qui excluait la pensée qu'elles eussent été disposées pour lui, et disait que Dieu *s'était reposé le septième jour*, c'est-à-dire qu'il avait laissé les forces, organisées par lui, diriger les choses (1). Ainsi, d'après la disposition des cieux, aucun dogme n'obligeait à croire que la terre fût immobile ou qu'elle tournât; on pouvait rechercher librement quel ordre était le mieux en rapport avec la perfection des œuvres divines et la simplicité des moyens qui attestent la sagesse ordonnatrice.

Aussi, de temps à autre, s'élevait-il quelque voix pour raviver l'idée pythagoricienne, et cette doctrine était enseignée, sans exciter de scandale, dans les cloîtres comme parmi les prélats. Si quelques passages de l'Écriture font allusion à la stabilité de la terre, tout catholique sait que ce divin livre n'a pas été donné pour satisfaire la curiosité de l'homme. Saint Augustin lui-même avait dit : « Nous entendons établir que tout ce qui a pu être démontré par des arguments vrais, concernant la nature des choses, n'est pas en contradiction avec les saintes Écritures (2). » Saint Thomas d'Aquin dit de même : « Il est extrêmement nuisible de vouloir soutenir ou nier ce qui est indifférent à la doctrine et à la piété, comme chose qui regarde la sainte doctrine (3). »

Nicolas de Cusa, qui préconisa le système pythagoricien, fut nommé cardinal. Nicolas Copernic, de Thorn en Prusse, étant venu à Bologne pour apprendre l'astronomie sous Dominique Mazia, obtint une chaire à Rome, où cette science était favorisée, parce qu'on songeait à la réforme du calendrier; des pré-

Copernic.
1475-1543.

(1) On lit dans le *Zohar*, le livre le plus célèbre des cabalistes, qui ne saurait être plus récent que le treizième siècle en supposant même la fausseté de son origine ancienne, le passage suivant, partie III : « On apprend dans le livre de Chamouna le Vieux, par des explications étendues, que toute la terre tourne sur elle-même en forme de cercle; les uns sont en haut, les autres en bas; toutes les créatures changent d'aspect selon l'air de chaque lieu, en conservant toutefois la même position; certains pays sont éclairés, tandis que d'autres sont dans les ténèbres. Ceux-ci ont le jour tandis qu'il fait nuit pour ceux-là, et il y a des pays où il fait constamment jour, où la nuit ne dure au moins que peu d'instant. »

(2) L. 1, de *Genesi*.

(3) Opp. X, an. XXXI.

lats en renom le pressèrent de publier son système, qu'il était parvenu à coordonner au moyen de l'hypothèse, source des découvertes capitales. Au lieu d'avoir recours à des raisonnements arides, il s'aïda de cet argument métaphysique, que la nature opère toujours par les voies les plus simples, et que sa beauté, sa simplicité, se révèlent particulièrement dans le système de Pythagore. « La sphère, dit-il, est la plus parfaite des figures ; donc le monde est sphérique, donc les planètes sont sphériques et leurs mouvements circulaires, puisque le cercle seul peut produire des mouvements réguliers. Les corps célestes (autre hypothèse) croissent d'autant plus en grandeur qu'ils font de plus longues révolutions. » Il donnait aussi comme hypothèse la gravitation, c'est-à-dire l'attraction de la matière qui s'étend peut-être aux corps célestes (1).

Copernic n'inventa donc pas ; mais il fit de la doctrine de Pythagore un ensemble coordonné tel qu'il convenait à des savants, et si simple qu'il suffit aux progrès des connaissances pour rendre raison des nouveaux phénomènes observés. La rotation diurne expliquait le mouvement harmonique de cette multitude d'étoiles, disséminés irrégulièrement dans le ciel, de nature diverse, et pourtant réunis tous dans une révolution commune. La révolution annuelle supprime les stations bizarres et les rétrogradations ; elle donne en outre le moyen de mesurer les distances relatives des planètes par rapport au soleil, à l'aide d'une immense triangulation ayant pour base l'axe de l'orbite terrestre, fait inaccessible à l'ancienne astronomie. La lente variation des étoiles, en déclinaison et en ascension, dépend des simples mouvements de l'équateur de la terre.

Copernic dédia ses *Révolutions des orbes célestes* (1543) à Paul III, et, dans la dédicace, il traite d'absurde la croyance à l'immobilité de la terre : « Si jamais des railleurs, étrangers aux connaissances mathématiques, prétendaient condamner mon livre en s'appuyant sur quelque passage de la Bible ; interprété faussement pour servir leur dessein, je mépriserais ces vaines attaques... Lactance a rebûté des nialseries sur la forme de la terre ; mais, dans des questions mathématiques, on écrit pour des mathématiciens. » Pour éviter les faux jugements et les injures des calomnieux, il réclama la protection du chef de l'É-

(1) *Gravitatem esse affectionem non terræ totius, sed partium ejus propriam, qualem soli etiam et lunæ cæterisque astris convenire credibile est.*

glise; car, disait-il, l'Église pouvait mettre à profit ses recherches sur la durée de l'année et les mouvements de la lune. Copernic mourut lorsque cet ouvrage venait à peine de paraître; mais, dans la même année, Lello Calcagnini avait prouvé *quod cælum stet, terra autem moveatur*. En 1584, Diègue de Stunco, illustre théologien de Salamanque, de l'ordre des augustins, publia un commentaire de Job, approuvé régulièrement et dédié à Philippe II, où il dit, en expliquant le verset *Qui commovet terram de loco suo*: « Ce passage difficile tirerait un grand éclaircissement de la sentence des pythagoriciens, que la terre se meut par sa nature, et l'on ne peut expliquer autrement les mouvements des étoiles, qu'un long retard ou une grande accélération fait paraître discordants... Copernic, de nos jours, a expliqué de cette manière le cours des planètes, et certainement on détermine mieux avec sa doctrine qu'avec la *Syntaxis* de Ptolémée les positions des planètes. Aucun passage de l'Écriture ne dit aussi clairement que la terre reste immobile, que ce passage de Job dit qu'elle se meut (1) ».

Avant eux, Jean-Albert Widmanstadt, se trouvant à Rome en 1533, exposa le système pythagorien en présence de Clément VII, de deux cardinaux et d'autres personnages illustres; comme récompense, il reçut du pape un beau manuscrit grec de l'ouvrage *de Sensu et sensibili* d'Alexandre d'Aphrodisie, que l'on conserve aujourd'hui à Munich, et sur lequel il mentionna ce fait de sa propre main.

C'est donc à tort qu'on attribue à l'Église de l'hostilité contre une doctrine qui ne l'offensait point.

(1) V. DIDACI A STUNCIO SALAMANTICENSIS in *Job Commentaria*, etc.; Toïède, Roderic, 1584: *Hic locus quidem difficilis videtur, valdeque illustraretur ex pythagoricorum sententia, existimantium terram moveri natura sua nec aliter posse stellarum motus tam longa tarditate et celeritate dissimiles explicari; quam sententiam tenuit Philolaus, et Heraclides Ponticus, ut refert Plutarchus, lib. de Placit. philos.; quos secutus est Numa Pompilius, et quod magis miror, Plato divinus senex factus... Nostro vero tempore Copernicus juxta hanc sententiam planetarum cursus declarat. Nec dubium est quin longe melius et certius planetarum loca ex ejus doctrina quam ex Ptolemæi magna compositione et aliorum placitis reperiantur*; p. 205; — Et après: *Nullus dabitur Scripturæ sacrosanctæ locus qui tam aperte dicat terram non moveri quam hic moveri dicit. Juxta igitur hanc sententiam, facile locus hic de quo verba facimus declaratur, ut ostendat mirabilem Dei potentiam atque sapientiam, qui terram, cum gravissima natura sit, universam motu cæat atque agat.*

Tycho-Brahé.
1546-1601.

Toutefois elle se propageait lentement, parce quelle était contrariée par le témoignage des sens, par les préjugés des savants, qui regrettaient de désapprendre ce qu'ils avaient appris, et de renier leur foi en Ptolémée et Aristote. Le Danois Tycho-Brahé prétendit les concilier; il consuma dix-sept ans (1570-87) dans l'observatoire d'Uraniburg, construit pour lui par Frédéric III; à étudier le ciel avec des moyens bien supérieurs à ceux de Copernic. Selon lui, les cinq planètes se meuvent autour du soleil, mais le soleil et la lune tournent autour de la terre. Ce système moyen n'eut point de succès; ceux qui se rangeaient du côté de l'autorité tenaient pour Ptolémée, et les hommes d'étude adoptaient l'opinion de Copernic.

Tycho-Brahé est compté parmi les hommes illustres et malheureux; rempli de superstition, astrologue, alchimiste, il inventa un nouvel élixir, et, pour faire croire qu'il était magicien, il s'entourait d'automates et d'appareils effrayants. Son mariage avec une femme du peuple finit par lui aliéner sa famille. Quant à sa science, la querelle entre les partisans de Ptolémée et les modernes ne pouvait se décider qu'au moyen de nouvelles observations, puisque les précédentes trouvaient dans les deux systèmes une explication également bonne; il entreprit de faire ces nouvelles observations. Le premier, il remarqua la diminution graduelle de l'obliquité de l'écliptique; il découvrit plusieurs inégalités dans le mouvement de la lune et en détermina les lois, ce qui fut une de ses plus grandes gloires. Au moyen de la paralaxe des comètes, il démontra qu'elles se trouvaient bien au delà de l'orbite de la lune, d'où il concluait que les ciels n'étaient pas des sphères solides et transparentes; l'idée de l'ellipse des comètes autour du soleil apparut à son esprit. Il fit la première table des réfractions, étendue seulement à 45 degrés de hauteur, au delà de laquelle la réfraction n'avait que des effets insensibles avant la découverte du télescope. Son catalogue de 777 étoiles, le premier que les modernes aient entrepris; est encore plus précieux; Képler en ajouta 223 sur les manuscrits mêmes de Tycho-Brahé. Toutes ces observations, faites avec des instruments hors de méridien, étaient réduites par la méthode pénible des distances; on n'avait pas encore appliqué les lentilles aux instruments de mesure, ce qui rend leur exactitude plus étonnante (1).

(1) Képler ajouta encore au catalogue de Tycho-Brahé les étoiles australes,

Éclairer la route et réduire l'hypothèse en science fut le mérite de Jean Képler et de Galilée. Lorsqu'on étudie Képler, on est frappé du sentiment religieux qui anime toutes ses découvertes. Nous ne faisons pas seulement allusion aux prières, aux aspirations par lesquelles il commence ou termine ses travaux, ou s'interrompt dans la joie d'une découverte; mais tout ce qu'il fait est dirigé par cette pensée pieuse, qu'il règne entre toutes les parties du monde une parfaite harmonie, et qu'un être infiniment bon, intelligent et parfait n'a pu se montrer que tel dans ses œuvres. Ayant appris de Moestling, son maître, les hypothèses de Copernic, il les affirme avec cette foi qui caractérise toute sa vie littéraire; il prie Dieu de l'aider à faire quelque grande découverte qui les prouve, et atteste la sagesse infinie et la puissance du Créateur.

Il avait d'abord adopté les méthodes métaphysiques d'Aristote, l'harmonie des nombres de Pythagore et les idées de Platon sur les formes absolues et archétypes; c'était sur cette base qu'il avait conçu son *Harmonie universelle*, comme si, dans l'ordre du monde, Dieu eût voulu produire une démonstration figurative de la Trinité dans le soleil, les étoiles et le système planétaire. Plus tard il lui sembla que, en ordonnant les planètes entre elles, Dieu avait eu en idée les cinq polyèdres réguliers; il établit en conséquence que les espaces entre les orbites planétaires avaient été déterminés par le Créateur d'après ces formes régulières: le cube entre Saturne et Jupiter, le tétraèdre entre Jupiter et Mars, le dodécaèdre entre Mars et la Terre, l'icosaèdre entre la Terre et Vénus, l'octaèdre entre Vénus et Mercure; il admettait, en outre, qu'une âme motrice dirigeait la marche de chaque planète dans une orbite nécessairement circulaire, parce que cette forme est la seule parfaite, la seule digne des intelligences qui leur donnent l'impulsion.

Mais il soupçonna bientôt que cette harmonie universelle pouvait exister, non pas dans les êtres mêmes, mais dans certains rapports harmoniques; laissant alors les formes absolues pour se mettre à la recherche des proportions, il s'ouvrit le champ où il se signala comme le créateur de l'astronomie moderne. Il supposa d'abord que les distances intermédiaires des planètes au soleil ne pouvaient être purement arbitraires; mais il eut beau

dont les distances angulaires avaient été mesurées à Java et à Sumatra par Frédéric Houtman et Pierre Théodori.

s'appliquer à trouver un rapport entre les rayons vecteurs, la proportion lui échappa toujours. Cependant telle était sa conviction à cet égard, qu'il affirma qu'on finirait par trouver des planètes intermédiaires encore inaperçues; ce qui s'est vérifié, après deux siècles, par la découverte des astéroïdes.

Il supposa ensuite une proportion entre les longueurs des rayons et les temps des révolutions planétaires; enfin, après vingt-deux ans d'essais obstinés, il posa cette loi remarquable : *Les carrés des temps de révolution sont proportionnels aux cubes des grandeurs planétaires.* Il était tellement convaincu de la disposition organique de l'univers, qu'il lui suffit d'avoir découvert cette loi, pour donner gain de cause au système de Copernic sur celui de Ptolémée et de Tycho-Brahé.

D'après les observations de l'astronome danois, il calcula les positions successives de Mars; les trouvant rebelles à la théorie alors générale de la parfaite circularité des orbites, il osa la nier; mais l'observation lui attesta que Mars était tantôt plus, tantôt moins éloigné du soleil, et que sa célérité, au lieu d'être uniforme, était proportionnelle à ces distances; il en conclut que les orbites étaient ovales. L'expression régulière de cette courbe lui resta longtemps cachée; enfin il découvrit cette seconde loi : *Les orbites des planètes sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers.*

Restait à trouver le rapport entre la croissance et la décroissance de la célérité angulaire d'une planète et de ses rayons vecteurs; or les principes du calcul infinitésimal l'amènèrent à formuler la troisième loi : *Les aires décrites par les rayons vecteurs des planètes sont toujours proportionnelles au temps employé à les décrire.*

Il plaça donc le soleil au centre du monde; autour de lui les planètes, à des distances harmoniquement croissantes, décrivent des ellipses ayant un foyer commun, mues toutes dans le même sens, qui est celui du soleil autour de son axe. Les variations mêmes d'aire et de temps obéissent à une loi positive, et de toutes choses ressort une harmonie universelle, qui ne saurait provenir que d'une volonté ordonnatrice.

Il craignit de voir son système s'écrouler lorsque le bruit se répandit que Galilée avait découvert quatre nouvelles planètes; mais quand il sut que c'étaient des lunes de Jupiter, il en tira un nouvel argument de la sagesse du Créateur; car, s'il avait doté cette planète de quatre satellites lorsqu'il n'en donnait

qu'un à la terre, c'était la preuve que celle-ci n'était pas la planète la plus importante de notre système solaire.

Ses découvertes étaient toujours engendrées par la même idée ; toujours elles brillèrent à ses yeux comme des inspirations d'en haut, et il les convertissait en hymnes à l'éternel géomètre (1). L'*Organum* de Bacon, l'expérience, l'induction, lui avaient-ils donné des ailes pour atteindre à ces hauteurs ? ou plutôt n'était-ce pas l'hypothèse employée avec prudence et sans obstination ? On disait à Copernic : *Si votre théorie était vraie, Vénus aurait ses phases comme la lune ; ce qui n'est pas.* Et Copernic répondait : *Vous avez raison, je ne sais que vous dire ; mais Dieu nous fera la grâce qu'il se trouvera une réponse à l'objection.* En effet on la trouva. Ce ne fut pas l'expérience qui conduisit Euler à découvrir que l'écliptique, malgré les variations de son inclinaison, ne se confondra jamais avec l'équateur ; il aurait fallu attendre bien des siècles avant de voir les tropiques recommencer à s'écarter. Képler déduisit précisément ses grandes pensées de ces causes finales que rejette le chancelier anglais, convaincu que les choses devaient être ainsi, parce qu'elles étaient ainsi plus rationnelles ; on ne voit pas surtout comment la troisième loi serait dérivée de l'observation et de connaissances antérieures. Les distances intermédiaires des planètes au soleil et les temps de leur révolution doivent être réglés selon une analogie universelle, si on la compare aux corps géométriques réguliers, ou avec les intervalles de l'échelle tonique ; après dix-sept ans, il découvre que les carrés de ces tons sont entre eux comme les cubes des grands axes des orbites.

A l'aide d'hypothèses analogues, il trouve que l'orbite lunaire est constamment inclinée au plan de l'écliptique ; bien que les observations antérieures sur les grandes latitudes de la lune et l'obliquité de l'écliptique semblent repousser sa supposition, il ne veut pas l'abandonner ; or, un siècle après, il est démontré qu'elle est le résultat nécessaire de la pesanteur universelle.

Képler publie lui-même les erreurs et les faux raisonnements

(1) Voy. BUCHEZ, *Essais d'un traité complet de philosophie, etc.*, II, 190. Voici les expressions de Képler : « Depuis huit mois j'aperçois la lumière... Depuis quelques jours je contemple le plus admirable soleil... Cette idée m'apparut le 8 mars 1618 ; mal calculée, repoussée comme fautive, elle me revint avec une nouvelle vivacité le 15 mai, et toutes les ténèbres se dissipèrent... J'avoue avoir enlevé tous les vases d'or des Égyptiens, pour en faire à mon Dieu un tabernacle loin des confins de l'Égypte. »

à travers lesquels il parvint à la vérité. On s'étonne à l'entendre raconter ses diverses tentatives avant d'arriver à ses deux grandes découvertes : que le soleil se trouve au foyer d'une circonférence elliptique, et que le temps employé à décrire un arc est proportionnel à l'espace compris entre la courbe et deux lignes droites menées du soleil à l'extrémité de l'arc. Ces lois et les notions exactes qu'il a données sur la gravitation, le font regarder comme le précurseur de Newton et de Laplace, et comme le fondateur de la mécanique céleste.

Si le bonheur eut part à de pareilles découvertes, Képler s'en montra bien digne par un travail opiniâtre et la bonhomie avec laquelle il renonçait à ses hypothèses, quand elles se rencontraient en opposition avec les connaissances nouvelles.

C'est ainsi qu'il découvrait les lois naturelles que Newton devait ensuite expliquer et démontrer théoriquement, et comme résultats nécessaires d'une force unique.

Galilée.
1609-1642.

Le Florentin Galileo Galilei (1) suivit des voies différentes; appliquant à la recherche de la vérité l'observation scrupuleuse et les instruments, il mit la science sur la véritable route, sur la route où elle n'accepte aucun fait sans examen (2). On peut

(1) Voir la note additionnelle I.

(2) Dans une lettre adressée à la duchesse de Toscane, Galilée chercha à démontrer les limites de l'autorité et de l'expérience :

« Je serais d'avis que l'autorité des saintes Écritures aurait eu principalement pour but de persuader aux hommes ces articles et propositions qui, dépassant tout discours humain, ne pouvaient être rendus croyables par une autre science ni par un autre moyen que par la bouche du Saint-Esprit lui-même... Mais il ne me paraît pas nécessaire de croire que Dieu, qui nous a doués de ces sens, de la parole et de l'intelligence, ait voulu, de préférence à l'usage de ces dons, nous procurer par un autre moyen les notions qu'ils pouvaient nous fournir, de telle sorte que ces conclusions naturelles, que l'expérience des sens et les démonstrations nécessaires offrent à nos yeux et à notre expérience fussent être liées par les sens et la raison... Il me semble qu'on ne devrait pas partir, dans la discussion des problèmes naturels, de l'autorité des Écritures, mais des expériences sensées et des démonstrations nécessaires, car et l'Écriture sainte et la nature procèdent également du Verbe divin, la première comme dictée par l'Esprit-Saint, la seconde comme exécutrice docile des ordres de Dieu... Il semble que ce qui est offert à nos yeux par les effets naturels ou l'expérience raisonnée, comme aussi les démonstrations nécessaires qui en résultent, ne doit, en aucune manière, être révoqué en doute, encore moins condamné, sous prétexte que des passages de l'Écriture paraissent contenir des expressions en sens opposé, puisque chaque parole de l'Écriture ne se rattache pas à des obligations aussi sévères que chaque effet de la nature, etc. »

donc le proci... , sans crainte d'être contredit, comme le restaurateur de la philosophie des sciences, et comprendre quelle était sa pensée lorsqu'il disait avoir étudié plus d'années la philosophie que de mois les mathématiques. Répudier toute autorité, préférer l'expérience au raisonnement, négliger les recherches de l'essence des choses, ne vouloir que la pure vérité et la soumettre au calcul, à l'appréciation géométrique; considérer le doute comme le *père des inventions* et la route de la vérité, attendu que la logique peut démontrer ce qui est trouvé, mais qu'elle ne saurait trouver rien d'elle-même, telle fut sa méthode. Ainsi il mettait déjà en pratique ce que Bacon réduisit ensuite en théorie et ce qu'il appliqua si peu.

Galilée s'occupa donc de multiplier la force et la précision des sens à l'aide des instruments. C'est à lui qu'appartient l'invention du thermomètre, du compas de proportion et de beaucoup d'autres moyens par lesquels il se prépara à ses découvertes célestes; il faisait l'application de ses inventions avec un soin admirable. Lorsqu'il eut trouvé l'isochronisme du pendule, il l'employa à mesurer les pulsations de l'artère et le temps; il appliqua les théorèmes géométriques aux machines et aux fortifications, sur lesquelles il écrivit un ouvrage resté inédit jusqu'à nos jours; ils lui servirent aussi à établir, dans la musique, les lois de la consonnance et de la dissonnance, ainsi que celles des couleurs dans le traité *de Visu et de coloribus*, qui est perdu.

La mécanique, stationnaire depuis Archimède, était devenue un jeu avec Aristote. On imprimait que le boulet décrivait, en sortant du canon, deux côtés d'un parallélogramme; Tartaglia le niait, mais pour soutenir que la ligne droite décrite à son départ et celle qu'il suit en tombant sont les tangentes d'un arc de cercle. Cardan, voyant que la force nécessaire pour soutenir un poids sur le plan incliné est réduite à zéro sur un plan horizontal, tandis qu'elle est égale au poids sur un plan perpendiculaire, en conclut que cette force variait en raison directe de l'angle que le plan fait avec l'horizon (1).

Galilée, le premier, posa les véritables principes dans la *science mécanique* et la *science nouvelle*, où il traite de la statique et

(1) Benedetti de Turin avait eu une idée un peu meilleure; il attribuait la force centrifuge des corps à leur tendance à se mouvoir en ligne droite; il détermina la loi de l'équilibre par le levier oblique, et comprit le mouvement composé. Voy. MONTUCLA, 693.

de la dynamique. La mécanique est redevable à son théorème de l'équilibre des poids inégaux, ou des vélocités virtuelles, d'avoir pu assurer le succès de ses efforts contre la faiblesse et l'excès.

Dans la dynamique, on disait avec Aristote que la chute des corps graves s'accélère en raison directe des poids et en raison inverse de la densité du milieu. Galilée trouva, à l'aide de l'expérience bien plus que par des théorèmes, que le coton et le plomb tomberaient dans le vide avec une vitesse égale, et il donna la loi de l'accélération des corps et de leur descente sur des plans inclinés; il enseigna qu'il fallait en force plus grande que l'obstacle pour faire mouvoir un poids, ou y suppléer par une plus grande vélocité. La vis, le levier, la résistance des solides et le choc exercèrent également son intelligence; puis, à l'aide du raisonnement, il démontra que les espaces parcourus dans la chute sont comme les carrés des temps, et croissent suivant les nombres impairs; que l'espace entier est la moitié de celui qui aurait été parcouru uniformément dès le principe avec la vitesse finale.

De ces règles du mouvement accéléré et retardé, il déduisit des corollaires d'une haute importance. Bien que le principe du mouvement composé se trouve indiqué dans Aristote, et soit compris d'une manière implicite dans les raisonnements d'autres écrivains sur la mécanique, aucun moderne ne paraît en avoir fait usage jusqu'au moment où Galilée l'employa à démontrer que le mouvement des projectiles est parabolique; ce qui dut l'amener à comprendre la déflexion curviligne produite par des forces opérant dans des temps infiniment petits. Il prouva que les corps, en descendant sur un plan incliné, y mettent autant de temps que lorsqu'ils tombent d'une hauteur égale; il examina les rapports de durée des vibrations entre des pendules d'inégale longueur sans atteindre néanmoins la précision géométrique; il développa un principe nouveau sur la résistance des solides à la fracture de leurs parties, principe rejeté fîèrement par Descartes, mais admis aujourd'hui.

Quel est le physicien qui ait à se glorifier d'autant de conquêtes dans la dynamique? néanmoins ses raisonnements, cette suite d'idées exposées avec une élégance parfois un peu prolixie, les méthodes qu'il enseigna et les erreurs qu'il signala sont encore plus admirables que ses découvertes (1). Aussi, dirions-nous

(1) Bien que les Anglais soient, par patriotisme, enthousiastes de Bacon et

que Képler est un de ces grands hommes qui peuvent arracher à la nature d'importantes vérités, mais non pas offrir une méthode dont les autres puissent profiter ; Galilée, au contraire, fut plus grand par les découvertes qu'il prépara que par celles qu'il fit lui-même.

Pour infirmer l'autorité d'Aristote, il aurait aimé le système de Copernic ; mais il le crut une folie même alors qu'il était d'un âge mûr. « J'avais (raconte-t-il lui-même peu après) terminé la philosophie lorsqu'il nous arriva de Rostock un certain Christian Vursticius, disciple de Copernic, qui, dans une académie, donna à un nombreux auditoire quelques leçons sur le système de cet astronome. Je crus que la plupart cédaient au charme de la nouveauté, et, convaincu que ce système était d'un fou avide de célébrité, je ne voulus pas y assister. J'interrogeai quelques auditeurs, mais tous me dirent qu'ils y allaient pour s'en amuser. Un seul m'assura que ce n'était point une chose ridicule, et, comme je le savais homme calme et réservé, je regrettai d'avoir méprisé les leçons de Christian ; toutes les fois que je rencontrais un partisan de Copernic, je lui demandai s'il avait toujours été de cette opinion. Quelques-uns m'assuraient qu'ils avaient longtemps professé l'opinion contraire, et que la seule force des arguments les en avait éloignés. Je fis à chacun les objections du parti opposé, et les réponses de tous me convinquirent que ce n'était ni par ignorance ni par légèreté qu'ils avaient adopté ce sentiment. D'un autre côté, quand je demandais aux partisans d'Aristote et de Ptolémée s'ils avaient lu Copernic, je m'apercevais que non, ou qu'ils ne l'avaient pas compris ; c'est pourquoi je commençai à croire que, si un homme répudie une opinion sucée avec le lait et commune au plus grand nombre, pour en accepter une autre de quelques prosélytes, anathématisée par les écoles, regardée comme un paradoxe, cet homme doit être poussé à ce changement par des arguments irrésistibles ; alors je dé-

montre à Harriott, leur loyauté rend néanmoins hautement témoignage à Galilée, comme on peut le voir dans la vie de ce grand homme, publiée récemment par Drinkwater Bethune, dans *l'Introduction of the literature of Europe*, etc., de Hallam, et dans la *Preliminary dissertation to Encyclop. Brit.* de Plaisir. « De tous les écrivains, dit ce dernier, qui ont vécu au temps où l'esprit humain se dégageait à peine des entraves de l'ignorance et de la barbarie, Galilée, plus que tout autre, a saisi le ton de la vraie philosophie, et est resté le plus exempt de la corruption de l'époque, par rapport aux goûts, aux pensées et aux opinions. »

rai ardemment de connaître le fond de la question (1). »

Cependant, bien que le système véritable eût passé dans sa conviction, Galilée n'osait le professer ouvertement dans la crainte des plaisanteries ; alors, comme aujourd'hui, les esprits vulgaires persécutaient tout ce qui était au-dessus d'eux (2). En effet, il ne recueillit à Pise que des huées, et fut obligé d'aller à Padoue chercher un gouvernement qui permettait dans les opinions philosophiques une liberté qu'il refusait aux idées politiques.

1603. Ayant ouï dire qu'on avait inventé en Hollande une sorte d'instrument qui grossissait le volume des objets éloignés, il étudia les lois de la réfraction, et démontra que deux verres, l'un convexe et l'autre concave, placés aux deux extrémités d'un tube, grossissaient jusqu'à trente fois le volume d'un objet ; il fit don d'un instrument de ce genre au sénat de Venise, qui, pour le récompenser, éleva sa pension de mille florins. Ils est curieux de lire avec quelle passion tous voulaient appliquer les yeux à cet instrument, qui fut ensuite appelé télescope par Demisiano Sirtori, après en avoir construit un, monta sur le clocher de Saint-Marc pour faire des observations loin de la multitude ; mais il fut reconnu, les Vénitiens montèrent en foule, et il dut les laisser regarder pendant plusieurs heures ; puis, afin de se soustraire aux importunités des curieux, il s'enfuit de la ville (3). Venise eut bientôt un grand nombre de fabricants de lunettes ; qui furent très-recherchées partout ; mais ce n'était pas dans un but de curiosité que Galilée les employait, et dix
1610. mois après il publiait le *Nuncius sidereus*, rempli de découvertes plus étonnantes que celles qu'on ait jamais faites avec des instruments plus perfectionnés.

En observant le globe de la lune, il en trouva la surface et les contours raboteux, et suppose qu'il y a des montagnes, dont quelques-unes sont plus élevées que les nôtres ; ce fait, il le déduit de ce qu'elles réfléchissent les rayons solaires dans des temps

(1) *Systema cosmicum*, Dial. II, p. 121.

(2) Il écrivait à Képler : *Multas conscripsi et rationes et argumentorum in contrarium eversiones, quas tamen in lucem hujusque proferre non sum in ausus, fortuna ipsius Copernici præceptoris nostri perterritus ; qui, hec sibi apud aliquos immortalem famam paraverit, apud infinitos tamen (tantus enim est stultorum numerus) ridendus et explodendus prædicit.* KEPLER Ep., t. II, p. 69 ; Leipzig, 1718.

(3) *Du télescope*, p. 486.

et à des degrés divers. Les planètes lui paraissaient des corps ronds comme la lune, tandis qu'il voyait dans les étoiles fixes, non des disques, mais des corps lumineux, d'où jaillissaient les rayons. Dans les pléiades, il ne compte pas moins de quarante étoiles ; la voie lactée lui semble un amas d'étoiles, et de même la nébuleuse d'Orion ; il aperçoit autour de Jupiter quatre astres plus petits, qui le lendemain ont changé de place, et il déclare que ce sont des lunes (1). Il découvre ainsi ce beau système qui offre l'abrégé du système solaire dont il fait partie, et présente à l'œil, tout d'une fois, la disposition de parties que, dans le système planétaire, nous ne discernons qu'à l'aide de l'intelligence.

Il s'étonnait, et le monde s'étonnait avec lui de découvertes si nouvelles, et c'était en vain que l'envie croyait les discréditer en les dissimulant. Il signala les phases de Vénus, attribua à la lumière du soleil, répercutée par la terre, la lueur cendrée de la partie obscure de la lune, et fit remarquer l'apparence étrange de Saturne, qui semblait avoir des ailes, apparence que l'on reconnut ensuite d'être l'anneau de cette planète.

Pour comprendre la grandeur de Galilée, il faut le comparer avec ses contradicteurs. Les platoniciens croyaient le ciel gouverné par des forces particulières qui n'avaient rien de commun avec la terre. Les péripatéticiens avaient édifié une astronomie à priori, et malheur à ceux qui la contestaient ! Lorsque Clavius, le plus savant des jésuites, entendit parler des satellites de Jupiter, il dit que pour les voir il aurait fallu inventer d'abord un instrument pour les fabriquer. Sizzi, astronome de Florence, niait qu'il pût y avoir plus de sept planètes, attendu que le candélabre hébraïque n'avait que sept branches, et que le fœtus est parfait à sept mois. On faisait des mascarades pour se moquer des satellites du Jupiter. La cour de France faisait offrir des dons à Galilée pour que, s'il trouvait des astres, il les nommât Bourbonnais, comme il avait appelé les autres Médicéens.

Lorsque, par l'expérience la plus simple, Galilée laissa tomber un corps de la tour penchée de Pise, et convainquit d'erreur le théorème d'Aristote qui proportionnait la vitesse et la pesanteur, on lui fit une si rude guerre, qu'il fut obligé de quitter cette université.

D'autres adoptaient les idées de Galilée pour les mettre en

(1) Peiresc fut frappé de l'idée ingénieuse que leurs occultations pouvaient servir à déterminer la longitude. Ceux qui attribuent à Harriott la découverte des satellites de Jupiter et des taches solaires ont été complètement réfutés.

opposition avec l'Écriture; c'est de là que naquit la persécution dirigée contre ce grand homme, persécution moins remarquable par la honte qui rejaillit sur l'inquisition romaine que comme un indice des idées de l'époque.

Disons d'abord que Galilée s'était fait une foule d'ennemis par la manière violente dont il attaquait ses adversaires; en effet, comme s'il ignorait que l'erreur mène parfois à la vérité, qu'on peut soutenir une erreur ancienne sans être stupide ni misérable, et que les esprits ont une force d'inertie comme la matière, il flagella les péripatéticiens avec non moins de vigueur que de cruauté, et renouvela ses attaques avec un sarcasme toujours impitoyable; lui-même fut souvent l'agresseur sans respect pour le génie et les disgrâces, et il suffira de nommer Torquato Tasso. Notre récit a fait comprendre combien étaient nombreux les partisans d'Aristote; sans parler de la haine que les esprits vulgaires nourrissent toujours contre le génie, et de l'envie que l'on suscite inévitablement dans son pays, les personnes même de bonne foi voyaient avec déplaisir ce violent adversaire. D'un autre côté, les êtres rampants qui s'attachent aux pas de tout homme illustre, et dont la coutume est de frapper par derrière, commencèrent à répandre des craintes contre un système jusqu'à présent réputé inoffensif; de stupides prédicateurs le traitèrent d'hérétique (1). Or, dans un temps surtout qui avait vu tant d'innovations, Rome ne pouvait rester indifférente, et elle fit examiner la cause.

Les phases de Vénus et de Mercure attestaient que ces planètes tournaient autour du soleil; la découverte des satellites de Jupiter et de Saturne, la rotation certaine de Mars et de Vénus portaient à conclure qu'il en était ainsi de la terre, et que les mêmes phénomènes dont nous sommes frappés s'offraient à un observateur placé sur ces planètes. Cependant, au point où en étaient alors les connaissances, la théorie de Copernic ne pouvait être acceptée comme indubitable; car on n'avait pas encore observé les phénomènes de l'aberration, la dépression de la terre aux pôles, le gonflement des eaux à l'équateur, la variation du pendule en rapport avec celle de la latitude; les ex-

(1) Libri, qui dénigre le plus qu'il peut la manière d'agir de l'Église dans cette affaire, dit qu'un dominicain ayant prêché contre Galilée, le général de cet ordre écrivit au savant une lettre d'excuses, en lui exprimant son regret d'être obligé de participer à toutes les sottises que pouvaient faire trente ou quarante mille moines.

périences même s'élevèrent contre elle jusqu'au moment où l'idée vint que, si la terre tournait, son atmosphère devait tourner avec elle.

Dans ce système, à cause du manque de toute parallaxe annuelle, la distance prodigieuse des étoiles offrait une grande difficulté. Nous ajouterons que Copernic croyait, comme tous ses contemporains, l'orbite des astres *nécessairement circulaire*; si donc il expliquait le changement alternatif des saisons au moyen du parallélisme que l'axe de la terre conserve durant toute l'année, il était obligé d'attribuer cette conservation à un troisième mouvement. Descartes nia dans quelques endroits la doctrine de Copernic, Gassendi n'osa point la proclamer, et Bacon s'en moqua comme répugnant à la philosophie naturelle; nous avons déjà vu combien Galilée lui-même hésitait à embrasser ce système, et, ce qui est plus remarquable, ses applications sont incomplètes et fausses (1).

L'Église, protectrice de la vérité, devait s'effrayer davantage de la philosophie de cet homme illustre, qui prenait pour fondement les sciences naturelles, et voulait diriger les opérations de l'intelligence par les lois de la nature; or, ces lois bouleversées, on avait à craindre la subversion des vérités métaphysiques et morales. Galilée fut le premier qui porta la question sur ce terrain, en montrant dans quel sens il faut entendre la Bible, et en appuyant sur des passages de Pères les théorèmes qui exigeaient la démonstration du calcul et de l'expérience. Cette tentative, qui exposait les saintes Écritures au danger de questions scientifiques, déplut, et un moine dénonça Galilée à l'inquisition.

Les inquisiteurs, ne pouvant être versés dans toutes les matières, étaient dans l'habitude d'en remettre l'examen à des *qualificateurs*, espèce de jurés qui donnaient leur opinion selon leur savoir; mais comme les Espagnols avaient méprisé les propositions de Colomb, comme Napoléon se moqua de la découverte

(1) Nous avons lu dans les archives Rinuccini, à Florence, un autographe de Galilée, des dernières années de sa vie, où, quelle qu'en soit la raison, il revient sur ses opinions, et rejette la théorie de Copernic, en exposant les arguments physiques qui l'ameuèrent à l'adopter. Ils étaient tels en effet qu'un savant ne pouvait réellement s'en contenter pour admettre entièrement cette opinion, comme il serait impossible aujourd'hui d'en douter d'après les motifs d'une évidence incontestable que les contemporains de Galilée ignoraient.

de Fulton, les qualificateurs déclarèrent *fausse et contraire aux divines Écritures* la doctrine de la mobilité de la terre.

Il ne faut pas s'étonner si des gens occupés d'autre chose que de science trouvèrent qu'il y avait de l'audace à soutenir cette opinion, non comme hypothétique, mais comme absolue, et s'ils prétendirent se constituer juges sur des matières scientifiques, et condamner même des opinions déjà proclamées à l'ombre de la papauté.

Il fut donc enjoint à Galilée, par la congrégation de l'Index, de ne plus parler du système de Copernic comme d'une vérité absolue; néanmoins il continua, sans être inquiété (1), de s'en occuper comme d'une hypothèse, et couvrit de ridicule ses adversaires dans la cour de Rome même. Paul V l'assura que, lui vivant, il ne serait point molesté. Lorsque Urbain VIII, qui avait fait en vers l'éloge de Galilée lorsqu'il était cardinal, fut monté sur le trône pontifical, les membres de l'académie des *Lincei* firent imprimer l'Expérimentateur (*Saggiatore*) du savant florentin, et le dédièrent à ce pontife, qui, non content de le recommander au grand-duc, lui assigna une pension ainsi qu'à son fils (2); puis, en 1631, Galilée publia, avec l'approbation du maître du sacré palais, le *Dialogue où, dans les entretiens de quatre journées, il est discoursu sur les deux grands systèmes du monde, selon Ptolémée et Copernic*, dans lequel il soutenait celui du dernier. Dans ce dialogue, il attribue faussement au mouvement de la terre le reflux, et ne sait pas écarter l'absurdité des conséquences, ce qui lui attira des réfutations de la part d'hommes très-habiles et en grand nombre.

Or, tandis que Galilée et les savants se livraient, sur cette matière, à une polémique utile, et qu'il offrait à l'Espagne d'aller faire chez elle l'expérience de sa méthode pour les longitudes, les sourdes menées des envieux finirent par lui aliéner jusqu'à la bienveillance d'Urbain VIII; ce pontife renvoya l'examen de l'affaire à une congrégation de cardinaux, qui la déféra à l'inquisition.

Nous devons dire que ce pape était blessé de voir Galilée, si

(1) L'ordre date de 1606; or, nous avons une lettre de 1624 où il l'appuie de raisons mathématiques.

(2) Tous ces faits sont prouvés par les *Memorie e lettere inedite di G. Galilei, ordinate dal cav. VENTURI*; Modène, 1818. Delambre est très-inexact sur le compte de Galilée.

bien traité par lui, manquer aux égards et à sa promesse, d'autant plus que, dans son *Dialogue*, il semblait le présenter sous le masque du grossier Simplicius.

Il ressort évidemment du procès que l'Église défendait de soutenir l'immobilité du soleil comme thèse, et non comme hypothèse; en effet, si la démonstration eût été évidente, il aurait fallu expliquer d'après elle les passages de l'Écriture, au lieu qu'il n'en était pas besoin tant qu'elle restait dans le doute comme alors. Galilée avait reçu l'injonction dans ce sens, et il l'avait violée; le tribunal procéda donc avec ses formes habituelles, qui étaient celles du temps.

Galilée, cité devant les inquisiteurs, ne fut pas mis en prison ni maltraité dans sa personne (1), mais détenu dans la chambre même du procureur fiscal, où il avait un serviteur personnel; sa nourriture lui était apportée par les gens de l'ambassadeur florentin Nicolini (2). Ce fut, à coup sûr, pour ce grand homme

1682.

(1) Bernini, dans l'*Histoire des hérésies*, fait rester Galilée cinq ans en prison; Pontécoulant dit que, dans les cachots même de l'inquisition, il soutint la rotation de la terre; Brewster, qu'il fut retenu prisonnier une année; Montucla cite d'autres écrivains qui prétendent qu'on lui arracha les yeux, etc., Libri a cherché récemment à raviver ces accusations, que les *Mémoires* et les *Lettres publiées* par J. B. Venturi avaient fait disparaître. L'Italie a bien assez de tort réels envers ses grands hommes sans lui en imputer de faux.

(2) Il circule une lettre de Galilée sur ses aventures à Rome, lettre par lui écrite au célèbre P. Renieri, son disciple, dont l'original, altéré certainement en partie, mais irrécusable au fond, est conservé à Florence, dans la bibliothèque palatine, parmi les documents qui ont été recueillis par le sénateur Nelli. La voici: « Vous savez bien, très-estimé père Vincent, que ma vie n'a été jusqu'ici qu'un sujet d'accidents et de hasards que la seule patience d'un philosophe peut regarder avec indifférence, comme des effets nécessaires des étranges et nombreuses révolutions auxquelles est soumis le globe que nous habitons. Nos semblables, quoique nous nous efforcions de leur être utiles tant bien que mal, cherchent à nous en récompenser par l'ingratitude, par des larcins, par des accusations; or, tout cela se retrouve dans le cours de ma vie. Que cela vous suffise, sans m'interpeller davantage au sujet de renseignements sur ma cause et sur une culpabilité que je ne sais pas même avoir. Vous me demandez compte, dans votre dernière du 17 juin de cette année, de ce qui m'est arrivé à Rome et de la manière dont se sont comportés envers moi le père commissaire Hipolyte-Marie Lancio et monseigneur Alexandre Vitrici, son assesseur. Ce sont les noms de mes juges, que j'ai encore présents à ma mémoire, bien que l'on me dise maintenant qu'ils sont changés l'un et l'autre, et que l'on a nommé assesseur monseigneur Pierre-Paul Febei, et commissaire le P. Vincent Macolani. C'est chose intéressante pour moi qu'un tribunal devant lequel, rien que pour avoir été raisonnable, j'ai été réputé à peu près hérétique. Qui sait si les hommes ne m'amèneront

une vive souffrance que de se voir contraint, comme il n'est que trop souvent nécessaire, à démontrer ses opinions devant des gens incapables de les comprendre. Ces juges, en proclamant

pas à laisser le métier de philosophe pour celui d'historien de l'inquisition ? Ils m'en font tant pour que je devienne l'ignorant et le sot de l'Italie qu'à la fin je serai forcé de feindre de l'être réellement.

« Cher père Vincent, je ne suis pas éloigné de confier au papier mes sentiments sur ce que vous demandez, pourvu que les mêmes précautions soient prises pour vous faire parvenir cette lettre que celles qui furent employées par moi quand je dus répondre au seigneur Lottario Sarsi Sigensano ; sous ce nom, était caché celui du P. Horace Grassi, jésuite, auteur de la *Balance astronomique et philosophique*, qui eut l'habileté de me piquer conjointement avec le seigneur Mario Guiducci, notre ami commun. Mais les lettres ne suffirent pas ; il fallut faire paraître le *Saggiatore*, et le placer sous la protection des abeilles d'Urbain VIII, afin qu'elles songeassent, avec leur aiguillon, à le piquer et à me défendre. Quant à vous, néanmoins, cette lettre vous suffira ; car je ne me sens pas porté à composer un livre sur mon procès et l'inquisition, n'étant pas née pour faire le théologien, encore moins le criminaliste.

« J'avais, dès ma jeunesse, étudié et médité pour publier un dialogue sur les deux systèmes de Ptolémée et de Copernic. Dans ce but, à partir du moment où j'allai professer à Padoue, je n'avais cessé d'observer et de philosopher ; j'y étais déterminé surtout par une idée qui me vint de mettre d'accord le flux et le reflux de la mer avec les mouvements supposés de la terre. Quelque chose me sortit de la bouche sur ce point lorsque le prince Gustave de Suède daigna venir m'entendre à Padoue. Ce prince, qui, jeune encore, voyageait alors incognito en Italie, s'arrêta plusieurs mois dans cette ville avec sa suite, et j'eus le bonheur d'obtenir sa bienveillance à cause de mes spéculations nouvelles et des curieux problèmes que j'émettais journellement et que je résolvais ; il voulut même que je lui enseignasse la langue toscane. Mais ce qui rendit publiques à Rome mes opinions sur le mouvement de la terre, ce fut un très-long discours adressé à l'excellentissime seigneur cardinal Orsini ; je fus alors traité d'écrivain scandaleux et téméraire.

« Après la publication de mes Dialogues, je fus appelé à Rome par la Congrégation du saint office. Y étant arrivé le 10 février 1632, je fus soumis à la haute clemence de ce tribunal et du souverain pontife Urbain VIII qui, néanmoins, me croyait digne de son estime, quoique je ne susse pas faire l'épigramme et le petit sonnet amoureux. Je fus mis aux arrêts dans le délicieux palais de la Trinité-des-Monts, chez l'ambassadeur de Toscane. Le jour d'après, le père commissaire Lancio vint me trouver et m'annonça avec lui en carrosse, me fit en route diverses interrogations, et me montra du zèle pour que je réparasse le scandale que j'avais causé à toute l'Italie en soutenant l'opinion du mouvement de la terre. Jeus beau lui déduire force raisons solides et mathématiques, il ne me répondait autres choses que : *Terra autem in æternum stabit, quia terra autem in æternum stat*, comme dit l'Écriture. Ce dialogue nous conduisit jusqu'au palais du saint office ; il est situé au couchant de la magnifique église de Saint-Pierre. Je fus aussitôt présenté par le commissaire à monseigneur Vitrici, assesseur, avec qui je trouvai

comme infaillibles les décisions de leur propre jugement, se déshonoraient par une ignorante présomption; Galilée se déshonorait en abjurant des opinions dont il était convaincu, d'autant plus que sa rétractation semblait donner à la persécution un caractère de légitimité. Voilà quels sont les fruits que produisent les entraves mises à la liberté. Galilée fut condamné à l'emprisonnement pour le temps qui serait jugé convenable. Urbain VIII commua cette peine en une détention dans le Jardin Médicis, à la Trinité-des-Monts. Ce séjour forcé sur le dé-

deux religieux dominicains. Ils m'enjoignirent civilement de produire mes raisons en pleine congrégation, en me disant qu'il serait donné place à mes justifications, au cas où je serais reconnu coupable.

« Le jeudi suivant, je fus présenté à la Congrégation. Or, m'étant mis à exposer mes preuves, elles eurent le malheur de ne pas être comprises, et, malgré tous mes efforts, je n'eus jamais l'habileté de les faire admettre. On entreprenait, par des digressions de zèle, de me convaincre du scandale donné, et le passage de l'Écriture était sans cesse allégué comme la preuve évidente (l'Achille) de mon crime. M'étant souvenu à temps d'un passage de l'Écriture, je l'alléguai, mais avec peu de succès. Je disais qu'il me semblait y avoir dans la Bible des expressions en rapport avec ce que l'on croyait anciennement à l'égard des sciences astronomiques, et que le passage qu'on alléguait contre moi pouvait être de cette nature. Car, ajoutais-je, il est dit dans Job, ch. 37, v. 18, que les cieux sont solides et polis comme un miroir de cuivre ou de bronze. Élie est celui qui dit cela. On voit donc qu'il parle selon le système de Ptolémée, démontré absurde par la philosophie moderne et par ce que la droite raison a de plus solide. Si pour démontrer que le soleil se meut on fait tant de cas de ce que Josué aurait arrêté le soleil, on devra aussi prendre en considération le passage où il est dit que le ciel est composé d'un grand nombre de cieux en manière de miroirs.

« La conséquence me paraît juste; mais elle n'en fut pas moins constamment mise à l'écart, et je n'eus pour réponse qu'un mouvement d'épaules, refuge ordinaire de celui dont la conviction est déterminée par le préjugé et un parti pris à l'avance. Finalement, je fus obligé de rétracter, comme vrai catholique, l'opinion que j'avais émise, et la peine prononcée fut la prohibition du Dialogue. Puis, congédié de Rome après cinq mois de séjour (dans un moment où la ville de Florence était infectée de la peste), on m'assigna pour prison, avec une généreuse pitié, l'habitation du plus cher ami que j'eusse à Sienne, monseigneur l'archevêque Piccolomini. Son aimable entretien procura à mon âme tant de calme et de satisfaction que je repris à mes études; j'y trouvai et démontrai une grande partie des conclusions mécaniques touchant la résistance des solides, avec d'autres spéculations; après cinq mois environ, la peste ayant cessé dans ma patrie, vers le commencement de cette année 1633, Sa Sainteté a daigné échanger l'étroite enceinte de cette demeure contre la liberté de la campagne, qui me plait tant. Je m'en retournai donc à la villa de Beurcgard, et ensuite à Arcetri, où je me trouve actuellement à respirer cet air salubre dans le voisinage de Florence, ma chère patrie. Portez-vous bien.

licieux Pinco prouve que Rome avait respecté l'homme de génie dont elle croyait devoir désapprouver les enseignements (1). Notre siècle a fourni bien d'autres exemples, sans même que la persécution fût justifiée par la conviction d'un avantage public. Galilée fut bientôt transféré à Sienne, dans le palais de l'archevêque, son ami intime ; dès que la peste eut cessé à Florence, il retourna dans sa villa d'Arcetri, immortalisée par tant de travaux, que la perte de la vue le força seule d'interrompre (2).

Cependant l'astronomie grandissait ; la nature, comme si elle avait voulu solliciter le désir de l'étudier, étalait des merveilles inaccoutumées ; trois étoiles de première grandeur apparaissaient et disparaissaient : une dans le Cygne, une dans Cassiopée, aperçue d'abord par Cornélius Gemma, en 1572, brillante au point d'être vue en plein midi ; celle du Serpente, observée par Képler en 1604, et qui resplendissait plus que toute autre planète. Trois comètes apparues en 1618 appelèrent l'attention des astronomes sur ces corps célestes encore redoutés et restés sans application. Galilée les regardait comme des astres véritables ; Képler crut qu'elles procédaient par ligne droite, et finissaient par s'anéantir ; le jésuite Groseri (*De tribus cometis*, 1619) fut le premier à les signaler comme des planètes décrivant d'immenses ellipses autour du soleil. Ignace Danti, évêque d'Alatri, l'un des réformateurs du calendrier, qui dessina les méridiens de Bologne et de Sainte-Marie Nouvelle, à Florence, découvrit (*Traité de l'astrolabe*, Florence, 1559, p. 86) les variations de l'inclinaison de l'écliptique quatre ans avant la publication du livre *De nova Stella*, par Tycho-Brahé, à qui l'on attribue le mérite de cette découverte.

Galilée, Harriott, Scheiner et Jean Fabricio signalèrent les taches du soleil, chose étrange pour un corps que l'on croyait

(1) Buhle, ennemi acharné des catholiques et spécialement des jésuites, dit en parlant des entraves mises par eux au progrès de la pensée, et à propos des mêmes scènes qu'il retrouve dans les États non catholiques qui passent pour les plus libéraux, comme les Pays-Bas : « Bekker endura, il est vrai, des persécutions et fut destitué de son emploi ; néanmoins, on usa envers lui d'égards qui honorent les opinions modérées du gouvernement des Pays-Bas. » Qu'on applique cette manière de voir à ce qui fut fait pour Galilée.

(2) Jusqu'en 1835, on trouve inscrits, à l'index des livres prohibés, Copernic et A. Runicæ, *donec corrigantur* ; Fossarini, Képler, *Epitome astronomiæ copernicanæ* ; Galilée, *Dialogus et omnes alios libros pariter idem docentes*. Mais, à partir de 1820, il a été permis de traiter de la mobilité de la terre, même sans avoir recours à l'hypothèse.

composé d'une flamme liquide très-pure; ces taches donnèrent l'idée de la rotation de cet astre souverain. La réalisation du passage de Mercure au-dessus du soleil, en 1631, prédit par Gassendi, parut la merveille des calculs astronomiques. Les antipathies religieuses et les préjugés scolastiques ralentissaient la diffusion de la théorie de Copernic; mais la société des Lycées, fondée à Rome par Frédéric Cesi pour cultiver la philosophie naturelle, la trouvait tout à fait rationnelle; d'autres l'acceptaient, non par suite de preuves nouvelles, mais parce qu'ils la voyaient adoptée par Galilée. Il était réservé à une erreur de la rendre populaire.

Ce Descartes, dont nous avons déjà cité plusieurs fois le nom parmi les plus illustres, essaya, bien que sur une matière qu'il n'étudiait qu'incidemment, d'expliquer, dans sa *Théorie du système solaire*, les causes dont Képler et Galilée avaient recherché les effets; il voulait savoir encore quelle force, quelle loi déterminait les mouvements des corps. Repoussant l'idée de la gravitation, qui déjà avait brillé aux yeux de Képler, il eut recours aux tourbillons, et supposa deux matières, dont l'une, incomparablement plus subtile, remplit les petits vides laissés entre les parcelles de l'autre; les corpuscules, par leur mouvement circulaire, perdent leurs angles, et les débris qui en résultent sont plus que suffisants pour combler les interstices. L'excédant, en se portant au centre du système, devient le soleil du nôtre comme des autres systèmes planétaires. Autour de ces centres se meut toute la masse de l'univers en tourbillons distincts, dont chacun entraîne avec lui une planète. Par la force centrifuge, chaque tourbillon tend à s'écartier du soleil en ligne droite; mais il est retenu par la pression de ceux qui déjà se sont éloignés, et qui forment au delà une sphère plus dense. La lumière est l'effet des parcelles qui tendent à s'éloigner du centre, et qui se pressent les unes contre les autres.

Ce système fut à la mode pendant un siècle; mais enfin les progrès de la science apportèrent la conviction de son impuissance à rendre raison des phénomènes; néanmoins, la partie qui concerne la théorie de la lumière, perfectionnée par Huyghens, réunit aujourd'hui tous les suffrages, au détriment de la théorie de Newton, si l'on suppose qu'un éther subtil occupe la totalité de l'espace.

Descartes s'appliqua aussi à la mécanique, et réduisit la statique à cet unique principe qu'il faut autant de force pour élever

un corps à une hauteur donnée, que pour en élever la moitié au double seulement; ce qui revient encore, sous une autre forme, aux vitesses virtuelles.

Jalous des découvertes d'autrui (1), Descartes répugnait à reconnaître les mérites de Galilée. Il oppose à l'accélération du mouvement la résistance de l'air, déjà bien calculée par le savant Florentin; il nie que les corps commencent à tomber avec une moindre vitesse, que les espaces croissent comme les nombres impairs, et que la vélocité soit cause de l'augmentation de la force. Il expose néanmoins dans sa *Dioptrique*, plus clairement que Galilée, la composition des forces motrices; c'est à lui que revient le mérite d'avoir établi les lois du mouvement, entre autres celle-ci: que les corps persistent dans l'état de repos ou le mouvement rectiligne uniforme tant qu'ils ne sont pas dérangés par une autre cause; d'où il résulte que toute flexion curviligne naît d'une force que les corps tendent à éviter dans la direction d'une tangente à la courbe.

Préoccupé de ses idées métaphysiques, il supposa qu'il était nécessaire à l'immuable nature divine qu'il y eût toujours dans l'univers une quantité égale de mouvement; d'où il tira la fausse

(1) La manière inconvenante et même déloyale dont Descartes répudie les découvertes faites par d'autres, lors même qu'il ne s'agit pas de ses rivaux, mérite d'être observée.

« Loin que j'aie pris mes choses de Viète..., j'ai commencé au contraire où il finit; ce que j'ai même fait sans y penser, car j'ai plus feuilleté Viète depuis votre dernière que je n'avais fait auparavant, l'ayant trouvé ici par hasard aux mains d'un ami. Or, en confidence, je ne trouve pas qu'il en sût autant que je pensais, bien qu'il soit très-habile. » *Lettre à Mersenne*, 1637, *Œuvres de Descartes*, t. V, p. 300.

« Cette accélération de mouvement selon les nombres impairs, qui est dans Galilée et que je crois vous avoir écrite une autre fois, ne peut être vraie qu'en supposant deux ou trois choses très-fausSES: l'une, c'est que le mouvement s'accroît par degrés, en commençant par le plus lent, comme le pense Galilée; l'autre, que la résistance de l'air ny met pas obstacle. » *Œuvres*, t. IX, p. 349. La première supposition est vraie; la seconde a été calculée par Galilée.

« Je ne crois pas que la vitesse soit cause de l'augmentation de la force, bien qu'elle l'accompagne toujours. » T. IX, p. 356. Singulier sophisme, quand il ne pouvait nier le fait.

« C'est une chose ridicule d'employer la raison du levier dans la poulie, ce qui, si je m'en souviens bien, est une imagination de Guido Ubaldo. » T. IX, p. 357. La science confirma entièrement cette imagination. Or, Descartes nomme ici Ubaldo pour ne pas citer Roberval, autre petiteesse de ce grand homme; et il y en a beaucoup de ce genre dans ses écrits.

conclusion que deux corps durs, se heurtant dans une direction opposée, sont relancés sans perdre de leur vitesse, et qu'un corps ne peut communiquer de vélocité à un corps plus grand que lui. Comme l'expérience démontrait le contraire, il l'attribuait à l'air, qui les rend plus susceptibles de mouvement qu'ils ne le seraient par eux-mêmes.

La *Statique et Hydrostatique* de Simon Stévin, de Bruges, explique l'équilibre sur un plan incliné au moyen d'une chaîne flexible : problème mieux résolu par le triangle des forces de Varignon, dont Montucla voudrait attribuer le mérite à Stévin lui-même. Il est de fait que ce dernier donna plusieurs théorèmes nouveaux sur les propriétés des forces mécaniques, et fit en hydrostatique la première découverte depuis Archimède, en trouvant que la pression verticale des fluides sur une surface horizontale correspond au produit de la base du corps par sa hauteur. Galilée établit, dans le traité *Des choses qui sont dans l'eau*, ce que l'on appelle le paradoxe hydrostatique, qu'il connût ou non les ouvrages de Stévin ; il démontra que la forme des corps ne contribue en rien à les rendre plus ou moins flottants.

L'hydraulique, science d'une extrême importance dans un pays comme l'Italie, fut créée par Castelli et Torricelli, élèves de ce savant. Le premier donna la preuve de ses connaissances théoriques dans le traité *De la mesure des eaux courantes* (1628), et de son mérite pratique dans les travaux qu'il exécuta pour faire écouler les eaux stagnantes de l'Arno. Il avait supposé que la vitesse des fluides était comme la hauteur dont ils descendent ; mais Torricelli prouva qu'elle était comme la racine de cette hauteur.

Galilée chercha vainement à expliquer pourquoi l'eau ne s'élève pas dans le siphon et dans la pompe aspirante au delà de trente-deux pieds ; Torricelli devina que cela provenait de la pression de la colonne atmosphérique sur le liquide, qui s'élève en proportion de ce poids. Il en fit la contre-épreuve en substituant à l'eau le mercure, qui, treize fois plus pesant que l'eau, s'éleva à un treizième de sa hauteur. Cette hauteur variera donc à proportion de la pesanteur de l'air ; ainsi fut inventé le baromètre, que Pascal appliqua bientôt à la mesure de la hauteur des montagnes.

L'optique eut des commencements très-lents. Maurolico donna une explication très-subtile de la manière dont nous

Hydrostat-
ique.
1608.

1608-17.

1648.

Optique.

voyons les objets (*De lumine et umbra*); il fit aussi connaître comment l'humeur cristalline concentre les rayons sur la rétine, et par ce phénomène il expliqua la conformation différente de l'organe chez les presbytes et les myopes. Il était donc au moment de signaler les petites images qui se peignent au fond de l'œil, d'autant plus qu'il rend compte ailleurs de la formation de l'image dans un miroir concave; mais il fut arrêté peut-être par la difficulté de concilier le mode naturel dont nous la voyons avec la position renversée où elle s'offre dans le miroir.

1615. Le Napolitain J.-B. Porta inventa la chambre obscure (1) (la chambre optique avait été trouvée antérieurement par Léon-Baptiste Alberti), et il traita dans la *Magia naturalis* de différents phénomènes de la vision; mais, en admettant qu'elle s'effectuait dans l'œil comme dans la chambre, il ne comprit pas dans quelle partie se peignaient les objets, et supposa que l'humeur cristalline était l'organe principal de la vue. Il écrivit aussi beaucoup sur les miroirs plans, concaves, convexes, ardents, et spécialement sur la physionomie; il alla jusqu'à présumer (idée renouvelée de nos jours) qu'il était possible, en corrigeant les conformations extérieures, de modifier les inclinations de l'âme.

Dans le dix-septième siècle, les progrès de l'optique furent plus grands que jamais. Képler expliqua, dans les *Paralipomenes à Vitellion*, philosophe polonais, la structure de l'œil, si bien appropriée à la vision; il devina l'usage de la rétine et les causes des défauts de la vue quand les rayons de la lumière viennent à converger en un point en avant ou en arrière de la rétine. Il ne faut pas attendre de lui l'exactitude moderne, ni croire qu'il ait signalé la loi de la réfraction; mais combien d'idées nouvelles et de véritable génie! Poursuivant ses études, il publia la *Dioptrique*, où il suppose que l'angle de réfraction est le tiers de celui d'incidence: énonciation fautive en général, mais exacte pour la nature des verres qu'il employait.

1611. On a longtemps discuté pour savoir quel fut l'inventeur des télescopes; il paraît que l'honneur doit en revenir à Jean Lippershy ou à Zacharie Jensen, opticien de Middelbourg, en 1609,

(1) Néanmoins, la chambre obscure se trouve décrite, avant Porta, par Léonard de Vinci et Cardan. (*Voy. LIBRI, Hist des mathém. en Italie*, n° 11 du tome IV), et surtout dans Césariano, *Commentaire sur Vitruve* où se trouve aussi décrite (même page xxiii) la machine à vapeur éolipyle.

que Galilée imita, comme nous l'avons dit. Le télescope n'avait d'abord qu'un objectif convexe et un oculaire concave, ce qui ressemblerait tellement le champ offert au regard, qu'on s'étonne davantage que cet instrument défectueux ait suffi aux magnifiques découvertes de Galilée. Képler conçut la possibilité de le construire avec deux verres convexes; ainsi le télescope astronomique fut employé vers la moitié de ce siècle, et l'instrument hollandais resta à l'usage de simple lunette.

Le microscope paraît aussi avoir été connu en Hollande quand il fut trouvé par Galilée; on le construisit un peu plus tard avec deux verres convexes, tandis que les oculaires étaient concaves dans les premiers.

Antoine Dedominis, évêque de Spalatro, donna (*De radiis lucis in vitreis perspectivis et iride*) les notices les plus étendues sur l'arc-en-ciel; il expliqua les couleurs par la réfraction, ce qu'il prouvait à l'aide d'un globe de verre rempli d'eau placé entre l'œil et le soleil, de manière que le rayon arrivait à l'œil nuancé de couleurs diverses, selon l'angle par lequel il entrait. Une découverte aussi subtile étonne de la part d'un homme qui n'a donné aucune autre preuve de sagacité scientifique.

Enfin Descartes, dans sa *Dioptrique*, prétend expliquer la loi de la réfraction; il démontre que le sinus de l'angle d'incidence est, dans le même milieu, en rapport constant avec le sinus de l'angle selon lequel il est réfracté en le traversant, mais qu'il varie toutefois selon que ces milieux possèdent plus ou moins de puissance réfrangible.

Mais, vingt années auparavant (comme il advint de toutes les découvertes de Descartes), cette belle et simple loi s'était présentée à un géomètre hollandais, Willibrod Snell, qui l'avait enseignée publiquement bien que son livre n'eût pas encore paru. Dissimulant le mérite de Dedominis, Descartes produisit la théorie de l'iris, en expliquant l'arc extérieur à l'aide d'une seconde réflexion intermédiaire du rayon solaire dans l'intérieur de la goutte d'eau; puis, comme il arriva à chacun de demander pourquoi cette lumière réfractée frappe l'œil en deux arcs seulement sous certains angles et avec certains diamètres, au lieu de répandre son éclat prismatique sur toutes les gouttes des nuages, il émit l'idée que nul faisceau de lumière, après avoir été réfracté et réfléchi dans la goutte, ne conserve le parallélisme de ses rayons, ni en conséquence une densité suffisante pour exciter la

sensation sur nos yeux, à l'exception des deux qui forment ces angles avec l'axe tiré du soleil au point diamétralement opposé, ce qui fait apparaître les deux arcs.

La perspective fut étudiée dans l'intérêt des beaux-arts. De bons procédés pour cette science furent enseignés par Albert Durer, et Balthasar Péruzzi, de Sienne, fit preuve d'habileté en peignant les décors pour les représentations de la *Calandra* du cardinal Bibiéna. L'Italie est la seule qui ait fourni des écrivains de cette science : Pierre de la Francesca, de Bourg Saint-Sépulcre, se présente en première ligne ; ensuite paraît Daniel Barbaro de Venise, qui fit un traité complet sur la matière ; viennent après Barozzi, Ignace Danti et d'autres encore ; mais les principes géométriques de cette science ne furent bien exposés et généralisés que par Guido Ubaldi, marquis del Monte.

Le médecin anglais Gilbert, qui, au dire de frère Paul Sarpi, est le seul avec Viète qui ait écrit des choses nouvelles dans le seizième siècle, émit dans son traité *De l'Atmunt* (1600), des théories qui sont revenues en crédit ; l'hypothèse du magnétisme de la terre lui appartient en totalité.

CHAPITRE XXVII.

NATURALISTES ET MÉDECINS.

Zoologie.

Aristote, génie merveilleux, recueillit une telle masse de renseignements et avec une synthèse si puissante, qu'il faut encore, après tant de siècles, le compter au nombre des hommes qui marchent à la tête des sciences naturelles. Il y a une énorme distance entre ses œuvres et les compilations d'Athénée, d'Oppien, d'Élien et même de Pline, tous hommes de lettres, mais non pas naturalistes. Ces auteurs et surtout Élien furent cependant plus suivis qu'Aristote dans le moyen âge ; aussi errait-on sur leurs traces en étudiant des choses étranges et des miracles, au lieu de s'attacher aux lois communes ; on était bien loin de penser alors que les causes des phénomènes extraordinaires ne peuvent se trouver que dans l'examen des faits habituels. Le physicien qui aurait étudié la chute d'une pierre ou le bouton près d'éclorre, aurait cru se rapetisser ou s'exposer à passer pour fou s'il eût dit que des lois uniformes régissaient

notre planète et les autres, la rotation du soleil et la pulsation de l'artère; or, en l'absence de tout lien, on considérait encore la nature comme une série de miracles.

Ce fut la marche que suivirent Isidore de Séville, Albert le Grand, Emmanuel Filo, Vincent de Beauvais et d'autres compilateurs, qui étudiaient les livres, et non pas la nature; cependant l'esprit d'observation commençait aussi à se frayer une route de ce côté. La magie et la médecine thaumaturgique recherchaient les parties les plus cachées et les plus étranges des plantes, et l'erreur même obligeait de recourir à l'analyse (1). Salviani, de Civita di Castello, s'occupa, au seizième siècle, d'ichthyologie. Rondelet, premier professeur d'anatomie à Montpellier, soumit à l'examen les assertions des anciens; il posa les bases de la distribution méthodique suivie jusqu'à nos jours, et l'on n'a pu ajouter que bien peu de chose à ce qu'il a écrit sur les poissons de la Méditerranée. Belon, son compatriote, le surpasse encore; il voyagea dans le Levant et en Égypte, d'où il rapporta un grand nombre de plantes exotiques. On lui dut plus de connaissances nouvelles qu'à tous ses prédécesseurs et à tous ses contemporains ensemble. Il fit remarquer la grande conformité des types dans la nature, et compara le squelette d'un homme avec celui d'un oiseau, en désignant par des noms communs les parties semblables. Ce fut là une pensée d'une grande hardiesse pour le temps, et le premier pas pour arriver à démontrer l'unité de la composition organique, dont Aristote avait conçu l'idée théorique.

Conrad Gessner, de Zurich, compilateur comme Wotton Lonicer et d'autres, mais plus étendu et meilleure critique, s'applique à toutes les parties de l'histoire naturelle, immense répertoire des notions anciennes et nouvelles, qu'il accrut encore de ses connaissances propres. Cuvier (2) le proclame le fondateur de la zoologie moderne. Copié par Aldrovandi, abrégé par

1518-1544.

1516-1565.

(1) PORTA enseigne aussi que *varii sunt plantarum bulbi, qui animalium testes mentiuntur, præsertim luxuriosorum... Natura hominum generationi satagens, hac testiculorum imagine ad vires venereas, ad conceptum et ad prolem eas valere significavit... Lib. IV, c. 18. — Plantarum partes scorpionem integrum repræsentantes, ad ejus morsus valere... L. IV, c. 1. — Fructus uterum referentes et fructuum involucra, ad uterum et puerorum involucra, sive secundinas, valere... I. III, c. 51, et passim.*

(2) *Cours d'histoire des sciences naturelles.*

Johnston, beaucoup d'auteurs lui firent des emprunts sans le citer. On se résignerait difficilement à le lire; mais personne ne peut négliger de le consulter comme le résumé de tous les ouvrages antérieurs, complété par les premiers résultats de la science moderne. Il marque le passage entre l'ère de la compilation, qui finit, et celle de l'observation, qui commence. Il n'établit pas de classifications naturelles (1); mais il indique souvent les rapports qui existent entre les êtres. Il considère chaque animal selon le nom qu'il porte dans les différentes langues, les affinités philosophiques de ces noms avec ses qualités, et leur sens dans la manière de parler, tant au propre qu'au figuré, l'apparence, le pays, les actions naturelles, les habitudes, l'instinct, les usages auxquels il sert, outre la nourriture et les médicaments qu'il peut fournir, ce dont il parle à part: vaste plan qui révèle un esprit exercé aux classifications encyclopédiques. Gessner fonda le premier un cabinet d'histoire naturelle; il n'ajouta pourtant, malgré la découverte de l'Amérique, que peu d'animaux à ceux qui étaient déjà connus.

1527-1605.

Ulisse Aldrovandi, de Bologne, s'enfuit enfant de la maison paternelle pour aller courir et observer; il dépensa son patrimoine en voyages à la recherche des raretés naturelles et des objets d'arts; outre plusieurs dessinateurs et graveurs, il eut à son service, pendant trente ans, un peintre d'animaux auquel il donnait deux cents ducats. Le sénat de sa patrie, auquel il légua son riche musée avec sa bibliothèque, lui vint généreusement en aide, et employa de fortes sommes pour terminer sa compilation et l'impression en treize volumes de son *Histoire naturelle*. Les parties achevées par l'auteur, et de beaucoup les meilleures, sont l'ornithologie et l'entomologie, auxquelles se trouvent jointes de belles gravures sur bois, avec des descriptions brèves et exactes. Malheureusement, pour se conformer à la manie d'érudition de son temps, il accumule les citations poétiques, mythologiques, héraldiques, et mêle les reminiscences aux observations, les inventions des hommes aux vérités naturelles. À l'ordre alphabétique de Gessner, il substitua une classification systématique, dans laquelle il fit entrer toutes les espèces rêvées par l'imagination. Buffon a donc eu raison

(1) Il distingue toutefois, dans les *Icones animalium*, les quadrupèdes en apprivoisés et en féroces, et les premiers en deux ordres, les autres en quatre.

de dire que tout l'ouvrage pourrait être réduit au dixième ; ce dixième ne serait pas à dédaigner.

Beaucoup de personnes se passionnaient pour ce genre d'études, et, ce qui était la véritable manière de les perfectionner, elles s'attachaient à quelque partie spéciale : Fabio Colonna s'occupait des coquilles, Olina des oiseaux ; Thomas Mouffet des insectes ; tandis que Maregraf et d'autres allaient recueillir des individus nouveaux dans des contrées lointaines. Plus tard l'Écossais Johnston, établi en Silésie, compila tout ce qui avait paru jusque-là sur cette science, et y joignit des planches sur cuivre.

Charles de l'Écluse (*Clusius*), d'Arras, publia en 1605 ; dans l'*Exotica*, avec des extraits d'ouvrages anciens, quelques espèces nouvelles de singes, les *mani* ou grosses fourmis écailleuses de l'ancien monde, le paresseux à trois doigts, une ou deux armadilles, et le dronte, majestueux gallinacé aujourd'hui perdu.

Fabrice d'Aquapendente publia un livre sur le langage des bêtes, sujet riche qui n'a pas encore été suffisamment étudié ; il recherchait si les animaux ont réellement un langage, en quoi il consiste, à quel point il diffère de celui de l'homme et des autres espèces, à quoi ils l'emploient, comment ils expriment leurs affections, comment ils parviennent à se comprendre, enfin quel est l'organe qui leur sert à cet effet.

Fabrice prouve, par l'autorité des écrivains et l'expérience, surtout celle des chasseurs et des pâtres, que les animaux, variant l'émission des sons, font ce que nous faisons avec les sons littéraires, et en forment d'élémentaires d'un temps déterminé. Mais notre parole est plus complexe, parce qu'elle a des sons élémentaires plus rapides et plus nombreux ; comme nous avons en outre des lèvres et une langue plus flexibles, il en résulte la variété et la complication, qui forment le langage humain.

Les animaux se servent de leur pour manifester certaines émotions ; ils s'expriment, continue Fabrice, par le geste, le regard, le son, le cri, la parole. Ainsi un chien qui veut en chasser un autre d'un endroit où il a l'intention de se placer, commence par le regarder de travers, puis il fait des mouvements significatifs, montre ensuite ses dents et finit par aboyer. Les vers et autres animaux inférieurs ne possèdent que les deux premiers modes ; certains poissons émettent un son, soit par les nageoires, soit par les ouïes. Il refuse une voix aux insectes, bien qu'ils expriment leurs sentiments à l'aide des sons.

Les bœufs, les cerfs et autres quadrupèdes ont plutôt une voix qu'un langage; mais il trouve un véritable langage chez les chats, les chiens, les oiseaux, bien qu'ils soient inférieurs à l'homme, qui articule plus clairement et plus distinctement.

Les bêtes comprennent ce que nous leur disons; nous devons donc les comprendre, à plus forte raison. Fabrice examine sur le chien et la poule quelles sont les expressions des quatre passions, de la joie, du désir, de la douleur et de la peur, en avouant toutefois qu'il n'a pas appris grand'chose à cette étude; il finit en démontrant qu'aucun des animaux ne pourra rivaliser avec l'homme, attendu que leur principal instrument est la gorge, qui ne nous sert que pour articuler les voyelles.

Mais les bêtes ont-elle la faculté de communiquer entre elles sur des faits particuliers? et jusqu'à quel point associent-elles des idées au langage de l'homme? Ce sont là des problèmes qu'il n'a point abordés et que nos philosophes n'ont point encore résolus.

On trouve dans la bibliothèque Marcienne quelques traités de botanique, entre autres le *Liber de simplicibus* du Vénitien Benoit Rinio de 1415, avec quatre cent trente-trois plantes admirablement dessinées par André Amadio, et les noms latins, grecs, arabes, slaves, allemands. Il y a aussi de Pierre-Antoine Michiel une *Histoire générale des plantes*, en cinq volumes, qui renferment un millier d'espèces dessinées et coloriées, avec les noms en langues diverses, de bonnes descriptions et une distribution systématique en trois séries, déduite de la structure des racines, des feuilles et des semences (1).

George Valla, Marcel Vergillo, Ermolao Barbaro, noble vénitien, Nicolas Léonicène, Jean Manardo, se bornèrent à commenter les anciens botanistes; mais les voyages, si nombreux alors, faisaient sentir que tout n'avait pas été dit sur ce sujet. Oviédo de Valdès décrivit le premier les plantes qu'il avait vues en Amérique; il fut suivi par Cabeza de Vaca, Lopez de Gorama, Thevet, Leri, Monardes, Acosta; d'autres rapportèrent de nouvelles plantes de l'Asie et de l'Afrique. On reconnut alors l'avantage des jardins botaniques, et le Ferrarais Antoine Musa Brasavola en fonda un dans sa ville natale; une chaire

1877.

(1) DE VISIANI, *Illustrazione delle piante nuove e rare dell'orto di Padova.*

fut instituée à Padoue pour les simples, et Luc Ghini y joignit un jardin; il y en eut un aussi à Florence, et le grand-duc Ferdinand enrichit celui de Pise de plantes originales de l'Asie et de l'Amérique.

Les premières planches botaniques paraissent avoir été celles qui furent insérées, en 1480, dans le poëme *De viribus plantarum* d'Émile Macro; après ces planches vinrent, en 1493, celles de l'ouvrage de Pierre Crescenzi. Maranta publia un ouvrage sur la méthode à suivre pour l'étude des plantes médicinales. Prosper Alpino décrivit le cañier; mais, comme on étudiait par curiosité, ou pour l'emploi des médicaments, les catalogues étaient faits par ordre alphabétique. Gessner les distribua mieux qu'il ne l'avait fait pour les animaux, non selon les feuilles et les racines, mais d'après des organes plus constants, comme les fleurs, les fruits, les semences; il fonda ainsi, ou du moins il amena une classification plus naturelle. Joachim Camerario, ami particulier de Mélanchthon, laissa plusieurs ouvrages de botanique. On compte parmi les fondateurs de la science les Belges Lobel et Dodoens; Charles de l'Écluse, qui introduisit l'élégance du style et enseigna que l'on pouvait tout dire sans dire trop. Nous citerons aussi Jérôme Buck (*Tragus*), d'Heydesbech, bon médecin, observateur patient, qui, dans son ouvrage sur la botanique, s'appuie toujours sur les signes caractéristiques des espèces.

André Césalpin, d'Arezzo, grand dans toutes les sciences qu'il embrassa, groupe bien mieux encore les plantes en classes, selon la forme et la disposition des organes de la fructification, et surtout pour les cotylédons; il signala la conformité des semences avec les œufs des animaux, énonça plusieurs vérités dont la justesse fut reconnue plus tard, et personne, jusqu'à Linné, ne s'éleva au-dessus de lui. Cet insigne naturaliste est appelé par Cuvier *génie et créateur des méthodes minéralogiques*; selon Linné, il donne le *premier système orthodoxe*, et Sprengel dit qu'il *fit le syllabaire du premier système corpologique*; avant Harvey, il découvrit la circulation du sang, et avant Harvey il établit les caractères des minéraux d'après les formes de leurs cristaux. Néanmoins il obtint une réputation tardive, ce qu'il faut attribuer à son style grossier, à ses idées péripatétiques, mais surtout à sa vénération pour Aristote qui l'arrêtait dans les conséquences, ou l'amenait à se contredire

1666.

1666.

Césalpin.
1619-1609.

une voix
les chats,
homme,

devons
mine sur
s quatre
peur, en
étude;
ra riva-
ment est
es.

tre elles
ent-elles
problèmes
t encore

s traités
Vénitien
admira-
s, grecs,
Michel
i renfer-
noms en
n systé-
nes, des

, noble
à com-
mbreux
e sujet.
ait vues
pez de
portèrent
reconnut
Antoine
e chaire

orto di

pour concilier les découvertes nouvelles avec les assertions des anciens.

1613. Dans la botanique même, il ne resta pas toujours fidèle à sa méthode ; puis, en négligeant la synonymie des espèces, il empêchait les hommes studieux de mettre à profit les travaux précédents. C'est à quel remédia Jean Bauhin, d'Amiens, qui, réfugié en Suisse pour opinions religieuses, s'occupa toute sa vie de l'étude des plantes ; il en composa une histoire universelle, publiée plusieurs années après sa mort, où l'on trouve décrit avec une précision historique tout ce que l'on savait alors sur cette matière.
1688. Paulin fut surpassé par son fils Gaspard, qui donna le *Pinax* avec la nomenclature de six mille plantes, leurs synonymes et leurs différences génériques et spéciales ; cependant il s'en tint aux distinctions anciennes, bien qu'il montre qu'il n'ignore pas le système naturel. Le *Theatrum botanicum* de Parkinson est encore supérieur.

Les bases de la botanique par la distinction des genres furent posées, en 1606, dans l'*Ecphrasis* de Colonna, qui profita des idées négligées de Cesalpino. Le premier, il substitua les gravures sur cuivre aux gravures sur bois. Déjà le Napolitain Porta avait eu l'idée de la semence des champignons (1) ; le Bohémien Zalužausky traitait, en 1592, de la génération des plantes (*Methodi herbariæ libri III*, Prague) et distinguait les androgynes de celles dont le sexe est distinct ; il indiquait les étamines (*ligulæ*), l'anthere (*apex*) et le pistil (*stamen*).

Minéralogie.

Les premières recherches minéralogiques avaient été faites en Italie ; mais bientôt l'Allemagne prit l'avance, grâce à ses richesses plus considérables en ce genre. Léonard de Pesaro fit une compilation des anciens, à laquelle il mêla la cabale et l'alchimie (*Speculum lapidum*, 1502). Georges Agricola (*Bauer*), médecin des mineurs saxons, se montra véritable observateur, bien qu'il s'occupât plus particulièrement de métallurgie, et coordonna le premier les fossiles selon leur aspect extérieur,

(1) Dans le chap. II du livre V de sa *Phytognomica*, on lit : *Contra antiquorum opinionem plantas omnes semine donatas esse. — E fungis semen perbelle collegimus exiguum et nigrum, in oblongis præseptolis vel liris latens e pediculo ad pili circumferentiam protensis, et præcipue ex illis qui in saxis proveniunt (entend-il les lichens?) ubi, decidente semine, feracitate seritur et pullulat, etc.*, p. 367 de l'édition de Francfort.

leur solidité et leurs usages. Il énumère les livres connus jusqu'alors sur les métaux, et qui consistaient en un traité allemand sur l'essayage, un autre traité anglais sur les veines, un italien sur la fusion et la séparation. Lui qui avait été témoin des travaux des mineurs, il n'ajoute point foi aux jongleries de la pierre philosophale, ni à la baguette divinatoire, à l'aide de laquelle certains individus prétendaient découvrir les veines de l'eau et des métaux, ce que nous avons vu se reproduire de nos jours. Il était déjà en très-haute estime de son vivant ; comme zélé catholique, les protestants lui refusèrent la sépulture, et son cadavre, à l'indignation universelle, resta abandonné pendant cinq jours.

Six ans avant lui, le Siennois Vannuccio Biringuccio publia à Venise (1540) dix livres de *pyrotechnie*, dans lesquels il traite des métaux et des semi-métaux, de leur minéral et de quelques sels, de l'extraction des minerais, des alliages et des procédés qu'il faut employer dans les arts ; il combat les alchimistes.

La formation d'une collection de fossiles sur de vastes proportions parut à Sixte-Quint devoir être pour son pontificat une illustration nouvelle. Il décréta, en conséquence, qu'il serait adjoint à la bibliothèque et à l'imprimerie, dans le palais du Vatican, une métallothèque pour y déposer les minéraux provenant de toutes les parties du monde ; le soin de les classer fut confié à Michel Mercati, de Sap-Miniato. « Il ne manque pas, dit ce pontife, de savants qui ont écrit sur de tels sujets ; mais quels sont ceux qui ont exposé aux yeux les figures exactes, éclairci tant de points obscurs, publié des ouvrages spéciaux ? Si quelques-uns ont abordé ces matières en passant, ils sentent l'hérésie ; c'est pourquoi il convient de préparer une autre source qui soit sans danger. »

Mercati, porté aux nues par ses contemporains, en relation avec les papes, les rois et les savants les plus distingués, ne suivit aucune division naturelle dans la description de ce musée ; il se contenta de celle des armoires où étaient distribués les divers fossiles, et ne fit qu'exposer les vertus de chacun, avec les différentes opinions qui avaient cours à son sujet. On aime toutefois à observer ces commencements de la paléontologie, science destinée à devenir capitale. Mercati ne reconnaît dans les ossements fossiles que des concrétions bizarres ; il les réunit dans une armoire distincte, sous le nom d'*idiomorfi*, ou pierre

d'une figure particulière, comme « un innocent amusement de la nature, qui voulut nous donner les premières leçons de sculpture et de peinture. » Néanmoins quelques savants y voyaient déjà des débris du règne animal, comme le témoignent les réfutations où il démontre que jamais ils n'auraient pu être portés sur la cime des montagnes et au fond des abîmes. Mais Cesalpino, maître de Mercati, eut une idée plus nette de cette science naissante, écrivit lui-même pour réfuter son élève, et disposa la minéralogie de manière à conduire aux systèmes qui se fondèrent sur la composition. En effet, il distingue les minéraux en terres, sels et substances qui se dissolvent ou se tiennent en dissolution dans l'eau. Toutefois il les subdivise selon les caractères les moins importants : par exemple, les terres en maigres, grasses, colorées, médicales ; les pierres en roches, marbres, pierres précieuses, et celles qui sont produites par les corps organisés ou des plantes. Les coquillages fossiles dérivent de la mer, qui les abandonna en se retirant, et les eaux thermales, de la chaleur que les combinaisons et les combustions développent dans le sein de la terre ; il croit aussi tous les minéraux susceptibles de se cristalliser en formes géométriques, comme il annonce que l'oxyde de plomb provient d'une substance aérienne, qui augmente le poids du métal : étonnante divination des découvertes de Haüy et de Lavoisier.

Gessner ne décide pas si les stalactites sont produites par des concrétions inorganiques. Erkörn traita de la docimastique. Bernard Palissy, fabricant et peintre de porcelaines, introduisit en France (1575) ce genre d'études ; il fit une collection et devina que les coquilles fossiles n'avaient pu être déposées sur les montagnes par le déluge de Noé.

1689-1693. Jérôme Fracastor, de Vérone, en portant son attention sur les coquillages fossiles et les empreintes de poissons et d'autres animaux ou végétaux qui se trouvent dans les pierres, principalement sur le mont Bolca, conclut de leur gisement qu'il ne pouvaient pas avoir été ensevelis à la même époque (1). L'un

(1) Cette vérité est aussi indiquée dans les manuscrits de Léonard de Vinci, au chapitre sur *l'ancien état de la terre*. Il réfute ceux qui disaient que la nature et l'influence des astres avaient pu former ces coquilles d'âges divers, endurcir les sables à différentes hauteurs et en différents temps. Il n'hésite même pas à affirmer une vérité qui acquiert chaque jour plus de consistance, que la plus grande partie des continents a été le fond de la mer.

des médecins et des savants les plus illustres de son temps, il substitua l'action des atomes aux causes occultes, et considéra les corps comme s'attirant les uns les autres. Il assigna un principe impondérable aux phénomènes électriques, magnétiques et physiologiques, donna la première idée des lentilles astronomiques (1) dans les *Omocentrici*, et, en combattant les épicycles, il prépara la voie au système de Copernic.

Ces musées, où l'on entassait des objets rares de toute espèce, et pour lesquels des charlatans fabriquaient tout exprès des animaux extravagants, offraient néanmoins un secours utile dans une si grande pénurie de moyens. Parmi ces faiseurs de collections se distinguent le Provençal Nicolas Peiresc, issu d'une famille italienne. Animé, dès ses premières années, du désir de s'instruire, riche, mais d'une santé délicate, il s'adonna aux lettres en amateur; il recueillait des raretés d'arts et de sciences, et se livrait à des recherches intéressantes. Il voyagea beaucoup, et fut accueilli partout avec distinction; il étudia les pétrifications et les zoophytes, sans toutefois soupçonner que c'étaient des substances animales. Le roi n'avait pas un jardin comme lui; c'est à lui que l'Europe dut le jasmin de l'Inde, la citrouille de la Mecque, le papyrus d'Égypte, le gingembre et autres plantes de l'Orient, comme aussi le cocotier. A peine eut-il connaissance des découvertes de Galilée qu'il se procura un télescope; après avoir observé les satellites de Jupiter, il comprit qu'ils pourraient servir à déterminer les longitudes; mais il s'inquiétait peu de compléter ou de publier ce qu'il avait trouvé, heureux de le mettre au service de ceux qui s'adressaient à lui et de protéger quiconque avait de l'instruction. Gassendi, l'un de ceux auxquels il s'intéressa, publia sa vie; il reste de lui une correspondance très-étendue avec les plus distingués d'entre ses contemporains.

La chimie courut après la pierre philosophale et la panacée universelle, jusqu'au moment où Basile Valentino la dirigea dans une meilleure voie. On ne comprend guère de son traité sur

(1) Il raconte qu'il faisait usage, pour observer les astres, de certains verres à l'aide desquels la lune et les étoiles ne paraissaient pas plus élevées que de hautes tours (sect. I, c. 23), et il ajoute: « Si l'on regarde avec deux de ces verres oculaires en les plaçant l'un sur l'autre, on verra tous les objets plus grands et plus voisins. » Sect. II, c. 8.

la puissance du *stibium*, nommé par lui antimoine, que ses attaques contre Hippocrate, Galien et les médecins contemporains. Le rôle important que joue cette science dans la médecine de Paracelse lui donna quelque impulsion, et les Rose-Croix, qui voulaient régénérer l'alchimie, amenèrent la physiologie à expliquer la chimie. Cependant la Faculté de médecine de Paris, de même qu'elle repoussait la circulation du sang comme innovation, déclara tous les chimistes des empoisonneurs, et l'antimoine un poison dans tous les cas. Qu'importe ? il était facile de prévoir que cette science grandirait, à la lecture des ouvrages de Van-Helmont (1644), qui, malgré sa prédilection pour les sciences occultes, en fit d'heureuses applications.

1603.

Anatomie.

Les études anatomiques avaient été ranimées par Mondino, de Bologne, dont le livre resta pendant trois siècles l'unique texte en usage dans toutes les écoles d'Italie, sauf qu'on y ajoutait au fur et à mesure les découvertes nouvelles en forme de commentaire. Nous distinguerons parmi ses sectateurs ce Jacob de Berengario, natif de Carpi et professeur à Bologne, à qui Porta fait honneur de plusieurs découvertes, entre autres celle de la membrane placée devant la rétine, découverte attribuée à Alpino. Il recommande à ses élèves de ne pas s'occuper de ce que d'autres ont dit, mais d'examiner par eux-mêmes; il disséqua une centaine de cadavres, audace jusqu'alors inconnue en Italie. Il fut le premier qui joignit des figures au texte; c'était une manière d'utiliser les beaux-arts, qui trouvaient eux-mêmes un avantage dans leur contact avec l'anatomie. Léonard de Vinci, après avoir médité sur le corps humain à l'aide de la science et de la philosophie, donna un traité d'anatomie à l'usage des peintres. D'autres l'imitèrent, entre autres Albert Durer (*De humani corporis symmetria*, 1524), qui représentait les hommes et les femmes par des figures géométriques, application scientifique poussée à l'excès et qui ne servit à rien. Gauthier Ryff, médecin de Strasbourg, dressa dix-neuf tables anatomiques meilleures que celles de Berengario.

Le grand anatomiste Alexandre Benedetti, de Legnano, établit le premier amphithéâtre anatomique. Le premier, il connut la syphilis, l'anatomie pathologique et la lithotritie. Benivieni de Florence, longtemps avant Paré, fit la ligature des vaisseaux et beaucoup d'opérations difficiles, qui réussirent. Nous pouvons trouver des exemples d'anatomie pathologique dans ses études

sur au squirrhe à l'estomac, l'ulcération de l'omentum, les polypes sanguins, les calculs biliaires (1).

En France, Gui de Chauliac s'exerçait dans l'anatomie; l'Allemand Gunter, qui professa le premier l'anatomie à Paris et décrit l'organisme de l'ouïe, nia que l'air congénié en fût l'organe immédiat.

Gaspard Tagliacozzi enseigna la greffe animale; mais on raconte déjà différents cas de lèvres et de nez rajustés en Sicile dès l'an 1400 (2), opération, du reste, plus étrange qu'utile. Le hasard découvrit au Provençal Pierre Franc le grand appareil, et la lithotomie fut facilitée par des procédés divers.

Jacques Sylvius (*Dubois*), élève de Gunter, eut le premier l'idée importante de donner un nom à chaque muscle, et décrit les valvules des veines, ce qui menait à trouver la grande circulation.

André Vésale, né à Bruxelles d'une famille de médecins, en disséquant tous les animaux qui lui tombaient sous la main, puis des hommes dans les écoles et les cimetières, s'aperçut que les anciens savaient très-peu de chose en anatomie, et que les observations de Galien avaient été faites sur des singes; il osa donc, malgré l'admiration de ses contemporains, en proclamer toutes les erreurs. Appelé comme professeur à Pavie, à Bologne, à Pise, il publia à Venise des planches anatomiques qui firent autant de bruit que la découverte d'un nouveau monde. Il les étendit ensuite et les compléta; apprendre de Galien la nécessité de fonder la médecine sur l'anatomie, n'était-ce pas lui rendre un hommage plus digne que celui de ses admirateurs scandalisés? Cette dernière science était naturellement négligée alors que l'on traitait les contusions même et les luxations avec des drogues et des juleps. Guicciardini (livre VII) raconte sérieusement que, par l'opération habile et prompte des médecins, les yeux avaient été enlevés à Jules d'Este, et remis à leur place sans perte de la vue. Charles-Quint demanda aux théologiens de Salamanque une consultation formelle sur le point de savoir si l'on pouvait, sans péché et en sûreté de conscience, ouvrir des cadavres humains pour en connaître la structure (2). Vésale dédia précisément son ouvrage *De humani corporis fabrica* au « divin Charles-Quint, très-

Vésale.
1514-1564.

(1) *De abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum, etc.*; Florence, 1504.

(2) Voy. à ce sujet la *Vie de Camille Porzio*, par Augustin Gervasio; 1832.

1446. grand, très-invincible empereur » ; mais il faut lui pardonner ces adulations à cause du besoin qu'il avait d'un protecteur contre les orgueilleux qui confondaient l'anatomiste avec le barbier, et contre les pédants indignés de ce qu'un jeune homme de vingt-huit ans osait censurer Galien. Ils tombèrent sur lui avec fureur, surtout en France. Sylvius lui-même, son maître, le traita de petit écolier présomptueux, et, comme il ne pouvait nier les erreurs de Galien, il soutint que les hommes avaient changé depuis son temps, et que la nature variait capricieusement dans ses ouvrages.

Le *divin et très-invincible* Charles-Quint ne fut pas sourd aux insinuations malveillantes, et il ordonna de procéder sur ce livre. Vésale en fut tellement indigné qu'il brûla plusieurs manuscrits. Il triompha néanmoins ; mais, devenu médecin de cour, il laissa son esprit s'engourdir au milieu des louanges et des hostilités. Il est vrai qu'il trouvait rarement les occasions d'exercer son art, à tel point qu'il se plaint de n'avoir pas obtenu même un crâne en Espagne. Un seigneur étant mort d'une maladie inconnue, il pria les parents de lui permettre d'en faire l'autopsie ; mais, dans la persuasion que le cœur a remué sous le scalpel, ils accusent Vésale d'homicide devant les tribunaux, d'impiété à l'inquisition, et il est condamné à mort. Philippe II commua la peine en bannissement. Vésale passa à Venise et s'embarqua pour Chypre et Jérusalem, avec Malatesta de Rimini, comme chirurgien militaire ; à son retour, il fit naufrage sur les côtes de Zante, où il mourut de faim.

1523-1562.

Alors l'anatomie prit un essor plus hardi. Le Modénois Gabriel Fallope, élève de Vésale, le convainquit, tout en le respectant, de plusieurs erreurs, surtout au sujet des muscles abdominaux. Il fit preuve d'une sagacité et d'une délicatesse sans égale en découvrant les os si frêles du système acoustique, la composition des fosses nasales, de la mâchoire, du sternum, du sacrum ; il laissa son nom aux trompes collatérales à l'utérus.

En myologie, il réfuta l'opinion de Galien sur la fibre musculaire, nia que les nerfs en trassent dans sa composition, et démontra que leur action cessait là où les fibres sont tranchées par le travers, ce qui n'a pas lieu si l'incision se fait en long. En angiologie, il ne connut pas la petite circulation, et crut avec Galien que les artères étaient des canaux qui conduisaient les esprits vitaux du cœur à tout le corps. Il redressa les erreurs relatives au

cœcum, et décrivit avec exactitude l'épiploon ainsi que le pylore ; il fit connaître aussi le médiastin, la plèvre et la glande lacrymale. Avec Galien, il crut que les nerfs dérivait du cerveau, et non du cœur, comme Aristote ; mais il hésita dans cette partie. Il explorait des cadavres humains, dont il disséquait six ou sept par an, et non ceux des bêtes. Bien plus, le duc de Toscane lui abandonnait de temps à autre un condamné à mort, *quem interficimus*, dit-il, *modo nostro et anatomizamus*. Le médecin qui descend au rôle de bourreau (1) Charles IX eut un bézoard qui, disait-on, empêchait les empoisonnements ; pour faire l'épreuve, on donna du sublimé corrosif à un homme condamné au gibet ; il périt dans des douleurs atroces. Lorsque Henri II fut blessé dans un tournoi, on coupa les têtes de quatre criminels pour les donner aux chirurgiens, afin qu'en les frappant avec des lances au même endroit où le roi avait été atteint, ils découvrirent dans quelles parties avaient pu entrer les éclats de celle qui l'avait trappé.

L'honneur d'avoir découvert l'étrier de l'oreille revient au Sicilien Jean-Philippe Ingrassia, qui restaura l'anatomie dans l'université de Naples, et se conduisit en héros dans la peste de 1575 ; le premier, il établit les conseils de salubrité publique. Asselio de Crémone découvrit les vaisseaux lactés.

Santorio Santori, de Capo d'Istria, endura pendant trente ans le martyre de vivre sur des balances, pour constater les phénomènes encore inobservés de la transpiration cutanée. Constant Varoli, son compatriote, dirigea ses recherches sur le cerveau, où le pont de Varoli a conservé son nom, et sur les nerfs optiques, dont il suivit la trace jusque dans la moelle allongée. Frère Paul Sarpi remarqua la contraction et la dilatation de l'uvée.

Barthélemy-Eustache de Sanseverino, professeur du collège de la Sapience à Rome, a laissé un traité capital sur les reins, la veine azygos et la structure des dents ; il observa les nerfs avec attention, vit l'origine du grand sympathique et signala l'action de quelques autres, inconnue jusqu'alors ; en outre, il disposa quarante-six grandes planches qui restèrent inédites faute des moyens suffisants. Lorsque Clément XI les fit graver en 1714 par Lancisi, on vit que, si on les avait connues, elles eussent réservé à leur auteur la gloire des Bartolini, des Péquet, des Lavater et d'autres encore.

(1) Mais on assure que ce passage a été interpolé quarante ans après sa mort.

1509.

1636.

Jules-César Aranzi, de Bologne, examina le premier avec attention le fœtus et ses capsules, travail qui ouvrait la voie à cette organogénie qui ne fait que de naître. Profitant des idées de Realdo Colombo, concernant la circulation du sang, il renversa les idées des anciens sur ce sujet, et le fit passer dans les poumons, non plus par les pores du septum, mais par la veine artérielle; il fut néanmoins arrêté, ainsi que Colombo, par cette erreur, alors générale, que le foie était l'organe de la sanguification.

Levasseur, en 1540, montre avoir connu, avec la circulation pulmonaire; les valvules des artères et des veines. Ce Michel Servet, dont nous avons déploré les erreurs et la triste fin, décrivit la petite circulation du poumon dans la *Christianismi restitutio*, ouvrage brûlé par Calvin avec son auteur, et qui est de 1585, et non pas dans le traité *De trinitatis erroribus* publié en 1581, comme on l'a écrit généralement.

Julien Fabrizio, d'Aquapendente, continua la tâche de Vésale en généralisant les observations déduites de l'anatomie de l'homme par la comparaison avec d'autres animaux; ce qu'il faisait, non-seulement pour connaître les parties qui lui échappaient dans l'homme, mais pour comparer les mêmes organes, les ressemblances et les diversités entre les espèces, et savoir quelles conséquences en dérivent. Ses traités sont des chapitres d'un *Totius animalis fabricæ theatrum* non terminé; il les divise chacun en trois parties: description de l'organe, son action, son usage. Il étudia particulièrement les veines, et observa que les valvules étaient dirigées vers le cœur, d'où il semblerait résulter que le mérite de cette découverte lui reviendrait plutôt qu'à Sarpi; mais son adoration des anciens l'éloigna des nouveautés.

Harvey.
578-657.

L'Anglais Guillaume Harvey étudia sous lui, à Padoue, jusqu'en 1602; il nia la génération équivoque déjà combattue par Réci, et étudia l'évolution des œufs, bien que le manque de microscopes le fit tomber dans des erreurs. A Londres, dès 1619, il enseigna la circulation du sang; son ouvrage *de Motu sanguinis et cordis*, publié en 1628, porta le dernier coup à l'ancien édifice. On ne saurait douter que la circulation ne fût déjà connue en Italie, et que Harvey n'eût appris d'Eustache Rudio, qu'il copia sans le citer, les véritables fonctions du système vasculaire (1); seulement les progrès faits alors par l'anatomie

(1) Sprengel voudrait que Bérenger niât la transfusion du sang à travers le

expérimentale lui permirent d'abandonner les phrases vicieuses dans lesquelles son prédécesseur s'était embarrassé, et de déterminer plus clairement le mécanisme général de la circulation (1). Honoré dans sa patrie, médecin des rois, qui lui fournissaient des animaux et des moyens d'études, soutenu par le collège de Londres, il put étendre sa renommée, et se voir attribuer le mérite d'une découverte dans laquelle, à coup sûr, on l'avait devancé.

La chirurgie et la médecine durent en tirer avantage. L'usage des armes à feu conduisit à de nouvelles recherches chirurgicales, et l'ouvrage du Napolitain Alphonse Ferri, *de Sclopetorum vulneribus* (Lyon, 1574) est, bien que peu connu, d'une importance capitale. Un médecin de Turin, qui avait un secret pour guérir ces blessures, le céda à Ambroise Paré, qui lui attribue une valeur plus en rapport avec le prix d'achat qu'avec son efficacité réelle. Paré fut un praticien des plus distingués; il remit en usage, s'il ne l'inventa pas, la ligature immédiate des vaisseaux au lieu de scarifier et de cautériser; il enseigna à traiter les fractures compliquées de blessures, et d'autres procédés que l'on suit encore; il établit des comparaisons générales du squelette humain avec celui des quadrupèdes et de l'oiseau, et il pensa que les miasmes contagieux entrent par l'odorat. Il fut médecin de François I^{er}, de Henri II et de Charles IX, qui le sauva du massacre de la Saint-Barthélemy. Le Provençal Jacques Guillaume, son élève, perfectionna le trépan.

1518-1590.

L'ostéotritie devint aussi moins cruelle. La première expérience de l'incision césarienne, sur un sujet vivant, fut faite par Nufer Castraporci, dans le Turgau. François Rousset, médecin du duc de Savoie, écrivit sur cette opération un ouvrage très-estimé, et d'autres expériences eurent un heureux succès.

Les chirurgiens n'en étaient pas moins réputés encore d'une condition inférieure; ils faisaient leur apprentissage sous les bar-

septum; mais, bien qu'il le dise *satis notabilis substantiæ quæ etiam satis densa*, il admet cependant les petits trous de Gallen. Sprengel prétend que Colomb, au contraire, suppose ce passage, tandis qu'il dit clairement que ceux qui admettent cela sont dans l'erreur: *Longa errant via*.

Voyez ZECCHINELLI, *Delle dottrine sulla struttura e sulle funzioni del cuore e delle arterie, che imparò per la prima volta in Padova Guglielmo Harvey*, etc.; Padoue, 1838.

DE RENZI, *Storie della medicina*, t. III, p. 307.

(1) Voir la note additionnelle J.

biers, balayaient la boutique, donnaient le coup de peigne, enlevaient les cors. Quand leur corporation obtint à Paris des privilèges qui la mettaient sur le pied de l'égalité avec celle des médecins, ceux-ci en conçurent un dépit inexprimable, et se liguèrent contre eux avec les barbiers; mais enfin les chirurgiens réussirent à se faire admettre comme membres de l'université. La clinique, comme institution universitaire, fut introduite à Padoue par Jean-Baptiste del Monte, en 1543.

Médecine.

Dans la médecine, de meilleures traductions des auteurs grecs convainquirent de la pauvreté des versions arabes et des commentateurs musulmans. Léonard Fuchs, de Vembdingen en Bavière, disputa le titre de prince de la médecine à Avicenne pour le restituer à Hippocrate et à Galien. Jean-Baptiste Montano et Marsilio Cognati, tous deux de Vérone, relevèrent, par leurs publications et la pratique, l'école du père de la médecine; Hyacinthe Houllier ajouta des éclaircissements à ses livres, et plus encore Louis Duret, du Dauphiné, son élève, ainsi qu'Anne Foès, de Metz. Les termes techniques sont expliqués dans les *Définitions médicales* de Jean de Gorvis, avec une grande connaissance de la langue et de la science.

Nous avons dû reléguer parmi les charlatans Paracelse, qui, par l'engouement dont il fut l'objet, devint une entrave pour l'Allemagne; l'aveugle confiance dans les Arabes produisit le même résultat en Espagne. Cependant un certain nombre de chimistes devenaient de bons médecins, et pressentaient les véritables principes de l'économie vivante et la nécessité d'en séparer l'étude de celle de la matière morte, attendu que des lois différentes régissent les corps vivants et les objets inanimés.

Ce même Paracelse rendit à la science des services réels; il imagina de nouveaux médicaments, ou les employa avec plus de hardiesse. Ses guérisons miraculeuses étaient dues au mercure et à l'opium. On ignorait presque les préparations du premier, et les médecins avaient l'autre en horreur, comme *froid au quatrième degré*; mais Paracelse l'avait vu employé très-fréquemment en Turquie, et, comme il était l'antagoniste de l'opium, il introduisit le tartre, ainsi nommé parce qu'il brûle les patients comme l'enfer, grâce à l'acide qu'il contient avec l'eau, le sel et l'huile. Il signala les principaux défauts de la médecine au temps où il vivait, et les réformes nécessaires; à force de tourner en ridicule l'ancienne pharmaceutique, il finit

par faire accepter, comme possibles, certaines innovations, et à vaincre la répugnance systématique qu'on avait contre elles. Malheureusement, il insultait avec impudence ceux qu'il copiait, et ameutait la multitude au lieu de la conduire à un changement, comme il aurait pu le faire avec cette sagacité originale qui, sans être le génie, mène à des découvertes dont la modération timide est incapable.

Quelques médecins, à son exemple, s'obstinaient à l'emploi des spécifiques sans faire attention aux symptômes; d'autres s'ingéniaient à greffer sur la théorie de Galien ce qui leur paraissait admissible chez Paracelse; plusieurs aussi se mirent hardiment à le combattre, et principalement Gaspard Hoffman dans le livre *De barbarie imminente*.

Déjà plus d'un médecin osait affronter les dangers auxquels s'expose celui qui sort du sentier battu. Pierre Ramus avait donné l'exemple par ses attaques contre Aristote et les scolastiques. Après lui Jean Fernel, d'Amiens, chercha la vérité dans la nature, au lieu de la demander à Galien ou à Hippocrate. On voit apparaître le libre usage de la raison chez Jean Selvatico, professeur à Pavie, chez Jules Alexandrin de Neustein, Servet et Pierre Brissot. Jean Argentieri, de Chieri, se fit le contradicteur de Galien et des admirateurs des anciens dans l'université reconstituée de Turin; il répudia les raisons sophistiques de l'horreur du vide, et la multitude des esprits auxquels recourait l'école galienique pour expliquer les diverses fonctions; il enleva à la volonté de l'âme la force médiatrice, pour l'attribuer aux lois de la nature; il nia que les différentes facultés intellectuelles résidassent dans des parties déterminées du cerveau, que les veines naquissent du fole, et traita du sommeil d'une manière rationnelle. Jérôme Capovacca, son élève, professeur à Padoue, combattit aussi Galien, mais ne sut pas toujours s'en détacher.

Fortuné Fedeli signala beaucoup d'erreurs courantes, établit des règles de philosophie médicale, et recommanda de se borner, dans les traitements, à conserver ou à rétablir la santé, en laissant le reste à la philosophie abstraite. Il combat ceux qui prodiguent les médicaments, en disant qu'il ne faut pas songer aux prétendues facultés naturelles des remèdes, et conseille de bannir les paroles mystérieuses et les amulettes.

D'autres bons observateurs dissipèrent des faits généralement accredités, qui pourtant n'avaient d'existence que dans l'imagination de ces auteurs; mais ils continuaient à donner la pré-

sérence aux cas étranges, et ne savaient pas s'affranchir entièrement des méthodes scolastiques et des prétendues qualités élémentaires. Le traitement était dirigé contre les symptômes; on attribuait une importance extrême aux urines et aux cas critiques, dont Fracastor fit l'objet d'une théorie fort ingénieuse, mais toute spéculative.

Il fallait du courage pour combattre des erreurs vieilles de plusieurs siècles; aussi ne devons-nous pas leur savoir mauvais gré d'avoir conservé quelques restes de la routine sophistique. Lorsque Brissot eut annoncé qu'il n'était pas nécessaire de saigner le plus loin possible du siège de l'inflammation, il provoqua, chose que l'on peut croire à peine, une querelle non moins bruyante que celles de religion; tous les médecins se divisèrent en deux camps rivaux: les uns tenaient pour la saignée à l'arabe ou à la grecque, les autres pour la révulsion ou la dérivation, systèmes qui croulèrent lorsqu'on connut la circulation. Par antipathie contre les médecins français, qui repoussaient la saignée, Léon Botalli, d'Asti, préconisait la saignée à l'aide de ce dilemme: Plus on tire de mauvaise eau d'une source, plus il en revient de bonne; plus on suce de lait, plus celui qui se prépare dans les mamelles est bon; donc il en sera de même pour le sang. Ce fut alors un déluge de saignées pour guérir tous les maux, et remédier à la corruption des humeurs. D'autres, au contraire, attendaient toute guérison des eaux minérales et des bains, méthode qui donna naissance à une foule d'écrits, qui furent ensuite recueillis en un volume, publié à Venise en 1553.

La fièvre pourprée qui désola l'Italie en 1505, et reparut souvent, fut d'abord décrite avec exactitude par Jérôme Cardan; plusieurs autres en traitèrent ensuite, notamment Fracastor, Massa et André Treviso. D'autres s'occupèrent de la toux convulsive, du catarrhe convulsif, du scorbut, qui s'était propagé, et du mal vénérien, auquel Berengario, de Carpi, fut le premier à opposer le mercure (1). La convulsion fut distinguée comme une maladie particulière. Les occasions d'observer

(1) Benvenuto Cellini le maltraite en s'exprimant ainsi sur son compte: « Il embrena d'une onction de sa façon plusieurs dizaine de seigneurs et de pauvres gentilshommes, dont il tira des milliers de ducats... Or, il y a aujourd'hui à Rome une quantité de malheureux qu'il a frottés, estropiés et réduits en triste état. »

la pé
qu'or
ressu
dire-
dlate
turel
vorat
tième
mède
une
ture
s'end
tiles,
par c
cemo
les av
un s
quatr
ne se

Il
et les
littain
Jean-
Grati
d'aut
Frac
antip
qui
ciale
il pr
végé
pétit
sur
Baff
cette
A
gale
lerm

(1)

(2)

la peste bubonique ne furent que trop fréquentes, et les causes qu'on lui assigna provoqueraient le rire si notre siècle, en les ressuscitant, ne nous eût appris à être indulgents. Il suffira de dire que la plupart attribuaient la contagion à la volonté immédiate de Dieu. Paracelse distingue la peste en naturelle et surnaturelle; la dernière provenait des astres et surtout de Saturne, dévorateur d'enfants. On employait encore à Rome dans le dix-septième siècle, contre la lèpre et autres maladies cutanées, le remède suivant: après avoir purgé le malade, on l'introduisait dans une grotte pleine de serpents, voisine de Bracciano; la température plus élevée le faisait bientôt entrer en transpiration, et il s'endormait étendu sur le sol, dans une nudité complète. Les reptiles, attirés par l'exhalaison de la sueur, sortaient de leurs trous par centaines, et s'entortillant autour du corps, le léchaient doucement, sans lui faire aucun mal; comme le moindre mouvement les aurait mis en fuite, on avait soin d'administrer au malade un soporifique. Il était tiré de la grotte au bout de trois ou quatre heures, et l'on continuait ainsi jusqu'à la guérison, qui ne se faisait pas longtemps attendre (1).

Il était plus commun d'associer à la médecine les recherches et les observations astrologiques: Luc Guarino, évêque napolitain, exerça l'astrologie, sur laquelle il écrivit; les médecins Jean-Antoine Magini, Ange Forzlo, Placide Fosco, Guillaume Grattaroli, Clément Clémentin, Thomas Giannozzi et beaucoup d'autres mêlèrent l'astrologie à la pratique de leur art. L'illustre Fracastor fait dériver d'influences d'étoiles les sympathies et les antipathies; le Milanais Ludovic Settala leur attribue les envies qui apparaissent sur le corps; tous les organes, les lignes faciales même et les rides, il les met en rapport avec les planètes; il prétend que le soleil influe sur la force vitale, la lune sur la végétation, Mercure sur l'imagination; Vénus sur la faculté appetitive, Mars sur la répulsive, Jupiter sur la naturelle, Saturne sur celle de la mémoire. Toutefois d'autres savants, comme Baffi de Pérouse, Valleriola, Mandella et Manardo (2) nient cette influence des planètes.

A cette époque remontent les premiers traités de médecine légale, à commencer par le *De relationibus medicorum* (Palerme, 1602) du Sicilien Fortuné Fedeli; dans ce travail il exa-

(1) KNICHER, *De arte magnetica*, lib. III, pars 7.

(2) RENZI, livre III, 68.

mine tous les cas qui peuvent se présenter aujourd'hui, en ajoute de particuliers à cet âge, comme les sorcelleries et la torture.

CHAPITRE XXXVIII.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Nous avons pu nous étendre sur la littérature italienne sans parler des littératures étrangères, inconnues au delà des Alpes; mais, tandis que celle qui avait donné des fleurs si précoces voyait son éclat se flétrir, les nations dont elle avait fait l'éducation recueillaient les fruits qui avaient mûri chez elles. Si les Français ne purent conquérir l'Italie, ils en rapportèrent l'amour des arts et des lettres, des connaissances, des livres, du goût. Louis XII fit réunir par le moine Gaguin la bibliothèque la plus riche de ce temps, et enleva celle des dominateurs de Milan et de Naples. Jean Lascaris et Jérôme Aléandre furent appelés à sa cour; mais c'était encore un encouragement incertain et fugitif. François I^{er}, surnommé le Père des lettres, s'entourait de savants; puis, de temps à autre, il les persécutait, et comprimait une liberté qui lui inspirait de la crainte. Le collège de France, qu'il fonda, fit renaitre l'amour du grec et de l'hébreu, bien que la jalousie des grands à l'égard des gens de lettres rétrécit la grandeur du projet primitif, et que l'étude des langues orientales rendit suspects d'hérésie ceux qui s'en occupaient.

Budé tient le premier rang parmi ceux qui cultivèrent la langue grecque à cette époque; homme d'une immense érudition, Erasme, son rival, l'appelait le *prodige de la France*. Estienne Dolet, jeté aux flammes du bûcher comme hérétique à l'âge de trente-sept ans, le doux Muret et l'immense Casaubon soutinrent l'honneur du latin et de l'érudition. Les Estienne répandirent par leurs éditions correctes et bien annotées la connaissance des classiques, chez lesquels le roi prisait la clarté des idées, la noble régularité, l'exposition précise et élégante.

La langue nationale, déjà introduite dans les tribunaux, discutée par les grammairiens, ennoblie par les traducteurs, réglée par les tentatives novatrices, était cultivée avec les modèles

étern
trop
de li
sur le
pues
tortu
lien
de m
que
Le
l'emp
écrit
de co
que l
ajout
flexib
la ve
tés p
sthèn
Quin
simp
rond
éclos
vait
To
empr
çaien
tions
seule
Cl
class
profi
en in
et se
de la

(1)

éternels du goût. Mais les essais d'innovations se reproduisaient trop souvent, comme il arrive dans toute langue qui n'a point de littérature; on ne pouvait, en effet, s'appuyer beaucoup sur les nombreux imitateurs du *Roman de la Rose* et des *Requies franches*, qui, faute de génie, se mettaient l'esprit à la torture pour s'imposer de nouvelles difficultés. L'usage de l'italien, mis à la mode à la cour de Catherine, amena un déluge de mots et de phrases étrangères, qui toutefois ne laissèrent pas que d'enrichir la langue et de lui donner de la flexibilité.

Le réformateur Calvin donna un grand essor au français en l'employant à la polémique; son *Institution chrétienne* est écrite d'un style plus ferme et plus grave qu'aucun autre livre de ce siècle. Amyot chercha, pour traduire Plutarque, tout ce que la langue avait de plus doux et de plus harmonieux; il y ajouta des grâces nouvelles, des idiotismes nationaux, cette flexibilité qui manquait à Calvin, et sut associer le naturel de la version à l'artifice du texte. Ces travaux patients furent imités par le Vayer, traducteur d'Horace, de Cicéron et de Démétrius, par Coëffeteau et Vaugelas, traducteurs de Florus et de Quinte-Curce, ensuite par Montaigne avec cette charmante simplicité qui évite également les latinismes et les périodes arrondies. La vivacité que la *Satyre Ménippée* et les autres libelles éclorent pendant la Ligue avaient donnée à l'idiome français, devait s'accroître encore dans la polémique chrétienne.

Toutes les compositions, selon l'esprit de l'époque, s'étaient empreintes des passions du moment. Sans doute elles exerçaient une grande influence sur les esprits à cause des exagérations personnelles; mais elles manquaient de cette élévation qui seule peut les rendre universelles.

Clément Marot étudia plutôt les vieux auteurs français que les classiques anciens (1); il adopta leur mythologie symbolique, profita des innovations de Villon, perfectionna les formes sans en inventer aucune, ni donner le fini à la prosodie française, et seconda l'humeur joyeuse, la médiocrité, la frivole sensualité de la cour de François I^{er}. Il courtoisa les dames sans délicatesse,

1613-1600.

Marot.
1495-1544.

- (1) J'ai leu des saints la légende dorée;
J'ai leu Alain, le très-noble orateur;
Et Lancelot, le très-plaisant menteur,
Maistre en amours; et Valère et Orose,
Contans les faits des antiques Romains.

et se vanta de ses bonnes fortunes ; Marguerite de Valois et Diane de Poitiers reçurent ses hommages, et, si nous l'en croyons, ce ne fut pas sans récompense. Fait prisonnier à Pavie avec le roi, il fut arrêté à son retour, puis exilé pour ses imprudences ; supportant toujours ses revers poétiquement, c'est-à-dire en les chantant, il fut renvoyé de Genève comme débauché, et mourut pauvre à Turin. Ses poésies sont variées comme son existence, toujours vives, parfois malicieuses, sans jamais atteindre au sublime ; mais on y trouve de la spontanéité et l'expression de sentiments individuels. Il eut beaucoup d'adversaires et plus d'imitateurs ; les poètes satiriques venus plus tard puisèrent même utilement dans ses œuvres. Il inclinait vers les calvinistes, peut-être parce qu'ils étaient chers aux grandes dames, et traduisit les psaumes, que l'on chantait aux prêches sur des airs de romances. La Sorbonne les ayant censurés ; ils obtinrent une réputation qu'ils ne méritaient pas.

François I^{er} laissa beaucoup de poésies, qui n'étaient siennes peut-être que parce qu'il les avait payées ; sa sœur Marguerite, dont Marot fut valet de chambre, sinon plus, écrivit un *Heptaméron*, récit qui a une intention morale, mais qui est des plus scandaleux, comme le tolérait la conversation du temps. Elle déclare vouloir imiter Boccace, sauf à ne rien dire qui ne soit vrai, et met en scène des personnages réels, la cour elle-même ; les passions qu'elle dépeint sont tout à la fois vives et licencieuses. Le sentiment religieux prévalut ensuite chez cette princesse, peut-être lorsqu'elle eut prêté l'oreille aux doctrines des réformés ; dans les vers publiés par son valet de chambre, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses*, elle s'abandonne sans cesse à des ravissements religieux. Du reste, elle manque toujours de culture, et subtilise sur le sentiment. Chez tous ces écrivains, la langue n'est pas encore fixée ; mais chacun d'eux a son originalité propre.

Tout à coup les incultes chansonniers de cour voient s'élever contre eux une *pléiade française*, qui prétend que la poésie lyrique n'a rien produit jusque-là qui soit comparable aux anciens ou aux Italiens. Les poètes de cette école veulent donc qu'on abandonne les formes légères, bonnes tout au plus pour les jeux Floraux de Toulouse ou le Puy de Rouen, qu'on imite l'ode, l'épopée, la tragédie des classiques, et qu'on répudie le ton familier pour revêtir une dignité inaltérable. C'est ainsi que, s'appropriant à édifier des constructions modernes avec les dé-

pouilles du temple de Delphes (1), ils prétendent en outre réformer la langue, la féconder par des emprunts faits à celles de l'antiquité et aux dialectes partiels ; il en résulte un langage qui n'est plus populaire, mais littéraire, un mélange bizarre de mots grecs et latins, jusqu'au moment où le bon sens national ramène à chercher le véritable français sur les lèvres du peuple.

Ce retour au langage des anciens devait produire une recrudescence d'idées antiques, et faire oublier l'histoire pour ne parler que de l'Olympe, pour ne chanter que des déesses et des nymphes.

L'astre le plus brillant de la pléiade fut Pierre de Ronsard, qui se fit prêtre après avoir guerroyé contre les huguenots ; il se vit proclamé le *miracle de l'art*, le *prodige de la nature*, et Montaigne ne fait l'égal des anciens. Ses ouvrages furent expliqués publiquement en Flandre, en Angleterre, en Pologne, à Dantzik. Il reçut des capitouls de Toulouse, au lieu de la rose d'or, une Minerve d'argent massif, et de Marie Stuart, prisonnière, un Parnasse d'argent ; le pape lui adressa des remerciements pour avoir répondu aux *petits prédicants* de Genève ; enfin, sans endurer les contrariétés réservées à ceux qui se montrent supérieurs à leur époque, il vécut content de lui-même et flatté comme un roi. Cependant, gonflé et trivial, il ne s'inspire que de réminiscences vieillies, et imite sans goût ; présomptueux comme un pédant, il tire du grec, du latin et des différents dialectes des mots nouveaux et composés, dont il forme un jargon confus, sans unité ni analogie (2). Il n'était pas poète, car il manquait de ce génie qui seul sait rendre les innovations durables ; il introduisit toutefois une grande variété de rythmes, et fixa mieux la prosodie (3). Bien que Ronsard et ses adeptes ne vissent pas que les langues sont d'une nature diverse, qui ne change pas à la volonté d'un homme ou d'une coterie,

Ronsard.
1524-1585.

(1) Du Bellay, qui était avec Ronsard à la tête de cette école, disait : « Là doncques, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plusieurs fois) ornez vos temples et vos autels... Pillez-moy sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois. »

(2) M. Sainte-Beuve a consacré un volume entier à la réhabilitation de Ronsard ; voir aussi son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle* ; Paris, 1843.

(3) Ronsard, Baif, Pasquier, Rapin et d'autres encore essayèrent, comme on le fit aussi en Italie, de composer des vers métriques. Ce distique de Jodelle

l'idiome français leur fut redevable de quelques richesses; mais leur édifice systématique, tout entier de réminiscences pédantesques, s'écroula au bruit des sifflets.

1692-1672.

Au milieu de ses féconds et radieux émules, Étienne Jodelle conçut la pensée de substituer quelque chose de mieux aux mystères, aux farces, au moralités. Sur le modèle des anciens, il fit la *Cléopâtre*, tragédie avec des chœurs, laquelle fut représentée par des jeunes gens et l'auteur lui-même, qui joua le rôle de l'héroïne. Cette pièce jeta les bases du théâtre français, élégant et infidèle. Jodelle composa aussi une comédie; mais, bien loin de Shakspeare et de Lope de Véga, il se perdit en déclamations, habilla ses personnages à la française, et se renferma dans le cadre des unités scolastiques. Il mourut pauvre à l'âge de quarante et un ans. La foule de ceux qui le suivirent abandonna, plagiaire des anciens, les conceptions incorrectes, mais grandioses, du moyen âge, pour se réduire à une stérilité complète d'invention et à la médiocrité, qui est pire que la laideur. Les poètes même qui se sont hasardés à traiter des sujets modernes, comme la mort du duc de Guise ou de Marie Stuart, l'ont fait, non-seulement avec les sentiments, mais encore avec tous les accessoires de l'antiquité et des bavardages sans fin.

1646-1606.

La réaction contre Ronsard commença parmi les disciples mêmes du novateur. Philippe Desportes, l'un d'eux, abandonna le premier ce que Boileau appelle *de ses grands mots le faste pédantesque* et la pompe des images, si contraire au caractère de la poésie française, qui est tout idées et passions. Ce luxe d'images avait encore été exagéré par du Bartas, auteur de la *Semaine* ou la *Création du monde*.

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

François Malherbe.
1605-1628.

Ce poète, né à Caen, détermina une réforme plus tranchée.

en est un échantillon :

Phœbus, Amour, Cypris veut sauver, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef d'ombre, de flamme, de fleurs.

Ce qu'il faut traduire, pour y comprendre quelque chose, par :

Phœbus veut sauver d'ombre ton vers, Amour nourrir ton cœur de flamme,
Cypris orner ton chef de fleurs.

Mais c'est ainsi que s'exprimaient ces poètes, dont Boileau a dit avec tant de raison :

Que leur muse en français parla grec et latin.

Ce fut en vain que les partisans de la pléiade jetèrent les hauts cris et que mademoiselle de Gournay écrivit (*Défense de la poésie et du langage des poètes*) en faveur de ces ouvrages tout étincelants d'hypothèses, d'invention, de hardiesse, de générosité : Malherbe les fustigea, et son bon sens le mit en révolte contre les modèles qu'il avait suivis. Bien qu'il ne fit pas moins de cas des Grecs et des Latins que la pléiade, qu'il appelait Horace son bréviaire et copiat les Italiens, surtout dans les *Larmes de saint Pierre*, il s'inspira de l'esprit des meilleurs et rejeta leurs haillons ; comprenant mieux le caractère de la langue, il bannit les termes pédantesques, les expressions triviales, et, quelque Normand, il ne s'écarta point du dialecte parisien. Ses contemporains se raillaient de ce *tyran des paroles et des syllabes*, qui discutait, comme une affaire d'État, la différence entre *pas* et *point*, le genre d'*erreur* et de *doute*, et qui, même à l'agonie, reprenait, malgré les exhortations de son confesseur, les fautes de langage chez sa garde-malade. Par cette minutieuse attention, il faisait voir qu'il comprenait que le choix des mots et des pensées est la condition de la véritable éloquence. Il créa le style noble, et trouva, par sentiment, les règles de la versification, qui ne furent plus abandonnées ; aussi est-il resté comme un modèle pour les phrases et l'harmonie imitative.

Cependant celui qui, sur la foi de Boileau, le lirait comme poète éprouverait une déception ; car il lui manque la grâce de la pensée et celle de l'expression. Exagéré dans la louange, il est souvent prosaïque ; mais, sans être bon, il vaut mieux que ses prédécesseurs. Il est même à regretter que la critique calculée ait entravé les inspirations naïves, pour enseigner trop tôt à la muse française ce qu'elle devait éviter ; ces leçons précoces l'ont privée de toute spontanéité et d'impressions propres, pour la réduire à mériter l'éloge de Ménage, qui l'appelait *sage et modeste*.

L'originalité s'était réfugiée chez les poètes satiriques, qui n'avaient que trop à exercer leur humeur caustique. Personne ne s'en acquitta mieux que les sept auteurs de la *Satyre Ménippée*, mélange de prose et de vers, destiné à tourner la Ligue en ridicule, où tout est vif, animé, et dont le style est plein de fraîcheur, parce qu'il est populaire. L'idée en fut conçue par Pierre Leroy, chanoine de Rouen ; Jean Passerat et d'autres encore l'aiderent à donner la couleur à cette œuvre originale, qui contribua autant que les armes au triomphe de Henri IV.

1579-1619. Mathurin Regnier, dont l'éducation s'était faite dans les cabarets, se distingua aussi dans la satire par sa vigueur et son effronterie. Dans son voyage en Italie, il ne vit Rome que sous le côté ridicule, et mourut de débauches à quarante ans. Supérieur en verve à Boileau autant qu'il lui cède en culture, il est, à l'exception de Rabelais, le premier poète de génie qu'ait eu la France. On peut dire qu'il créa la satire régulière dans son pays; il ne la tira point des Latins, mais des trouvères, du peuple et des poètes burlesques italiens. Boileau lui-même, si rempli de dédain pour les anciens poètes, dit que « Regnier est le poète français qui, de « l'aveu de tous, connut le mieux les mœurs et le caractère « des hommes, avant Molière (1). »

1580-1630. Théodore-Agrippa d'Aubigné, huguenot, guerrier, exilé, cynique, fut la Juvénal de son siècle. Inspiré par la haine politique, non moins héroïque que Dante, il foudroie sans miséricorde ses adversaires avec la rude vigueur d'un style encore neuf. Ses ouvrages furent brûlés par la main du bourreau sous le règne de Louis XIII.

Rabelais.
1493-1553.

François Rabelais, de Chinon, vint donner aux contes, toujours licencieux, et aux romans frivoles une direction nouvelle. Elevé dans la boutique pharmaceutique de son père, où il apprit cependant toutes les langues mortes et vivantes, il se fit d'abord dominicain, puis franciscain; mais il n'en garda que de la haine et du mépris pour les moines. Plein de bizarrerie et d'érudition, il fut cher à François I^{er} et à Henri II. A Rome, où il accompagna le cardinal du Bellay, il fit rire le pape et les cardinaux, tandis qu'il s'occupait de réunir de quoi rire à leurs dépens (2). Il s'avisait un jour de se mettre à la place d'une statue de saint François; découvert à ses éclats de rire, il allait être condamné à un emprisonnement perpétuel, si Clément VII ne lui eût fait grâce. Il s'enfuit alors à Montpellier, où il étudia la médecine, traduisit Hippocrate, et se fit une telle réputation qu'il fut chargé par la Faculté de solliciter du chancelier Duprat le rétablissement de quelques-uns de ses privilèges. Il réussit dans cette négociation, et la Faculté reconnaissante décida que tout médecin qui prendrait ses degrés se revêtirait, en passant sa thèse, de la robe de Rabelais; enfin il obtint la cure de

(1) *Réf. V sur Longin.*

(2) MM. Delécluze et Sainte-Beuve ont voulu considérer le caractère de Rabelais du côté sérieux.

Meudon; où il coula ses jours en paix, et mourut en disant : *Je vais chercher un grand peut-être.*

Le livre qui fit le plus de bruit à cette époque est son *Géant Gargantua et son fils Pantagruel*, chronique qu'il rédigea dans l'intention de tourner en ridicule les romans chevaleresques de la cour de François I^{er}. Le succès inespéré de cette facétie lui en fit faire une seconde édition avec beaucoup d'additions. Les applaudissements qu'il reçut le jetèrent tout à fait dans l'extravagant et le bouffon; son ouvrage fut tellement recherché qu'il « s'en vendit plus en deux mois qu'il ne s'était acheté de Bibles en neuf ans. »

C'est la caricature de toutes les classes; ne respectant pas plus Calvin que le pape, le Christ que Luther, il déploie un esprit infini, une imagination sans frein, une liberté cynique qui porte tout à l'excès. On y trouve pêle-mêle la galeté française, la bouffonnerie du temps, l'allégorie étrange du moyen âge et l'érudition, qui était revenue à la mode. Le pape et le sacristain de sa paroisse, le bûcher de Michel Servet et la *dive bouteille* sont mis au même rang; médecins et soldats, poètes et moines, rois, évêques et cardinaux, il les fouette sans pitié; il croit tout permis aux privilèges de la plaisanterie, et tout lui est bon pour entretenir son humeur joyeuse, pour narguer la folle universelle.

L'impiété y est continuelle; dans la généalogie de Gargantua, il parodie celle de Jésus-Christ, et tourne l'Incarnation en ridicule dans la naissance de Pantagruel, comme il se rit du dogme de la vie future dans le récit d'Épistémon ressuscité. En même temps qu'il raille les moines et les frocards, la chasteté et les abstinences, il tourne le mariage en ridicule. Reste à savoir ce que veut un écrivain qui s'élève contre les vœux monastiques et bat en brèche la société conjugale.

Afin de voiler sa pensée, mais de manière à ce qu'on n'ait point à se tromper sur ses intentions, il l'enveloppe de bouffonneries presque absurdes; il donne des proportions démesurées à Gargantua et à Pantagruel, pour que l'œil du vulgaire n'aperçoive que des jeux d'esprit là où se cachent des allusions malignes. S'il fait soutenir des thèses ridicules, c'est afin de glisser, à leur faveur, des vérités opportunes, et de pouvoir fustiger Rome, les moines, la Sorbonne, l'intolérance religieuse; mais il veut qu'on fasse comme le chien, « la bête la plus philosophique de monde, qui, s'il trouve un os, se met après avec ardeur et soin, pourquoi? pour en tirer un peu de moelle. »

Rabelais est, en un mot, le bouffon de la réforme, dont Luther fut le héros; or les effets ne tardèrent pas à suivre, et les plaisanteries finirent par du sang.

Alors l'éloquence sacrée tonna avec une énergie impétueuse au milieu des fureurs de la Ligue, se répandit en invectives, en sorties démagogiques, et prêcha même l'assassinat. Dans l'éloquence judiciaire se distinguèrent Duprat, Marillac, Lizet, Pasquier et d'autres encore; mais ils se rappelaient trop les anciens, et déployaient une érudition et une verbosité déplacées pour un auditoire restreint, à propos de questions sans importance, que rappeussait encore le souvenir des grandes scènes du Forum et de l'Agora.

Cet abus de l'érudition est commun chez les écrivains du temps, sans en excepter Machiavel et Montaigne. Tous multiplient les citations, non comme autorités, mais comme ornements, et ils les entassent au point de faire disparaître le fond sous les accessoires. De même que l'allégorie avait envahi la poésie dans le siècle précédent, c'est la mythologie qui domine dans celui-ci. Une puce se montre-t-elle sur le sein de la belle madame des Roches, dont l'instruction égalait les charmes, au milieu d'une grande fête à laquelle elle assistait à Poitiers, aussitôt cent poètes, Scalliger surtout, se mettent à chanter et à rechanter l'insecte audacieux, avec une insistance non moins hardie et non moins fatigante que celle du petit animal.

CHAPITRE XXXIX.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

La nation espagnole, occupée de s'affranchir du joug étranger et de conquérir des droits populaires, se consolait au milieu de ces luttes en célébrant dans des romances les héros des temps passés; mais elle ne pouvait se livrer tranquillement aux lettres, ni en associer la gloire à celle des armes. La poésie avait cependant fait briller déjà de vifs éclairs avant que l'énergie acquise dans de longs combats s'appliquât tout entière à l'étude, et qu'il en naquit une littérature; bien que formée d'éléments divers, cette littérature devint une dans le caractère

et la tendance, et porta, plus que chez toute autre nation de l'Europe, l'empreinte du type et du sentiment national.

La prose se développa en Espagne plus tôt et mieux que chez les autres peuples de langue latine; ce qui fut l'œuvre, non des érudits, mais des hommes de robe et d'épée. Employée dans la législation et les affaires elle se trouva vive, claire, rapide et pourtant régulière et soignée, adaptée à l'usage pratique et à la politique, quoique jamais elle n'ait servi à aucun grand philosophe. Dans le siècle que nous décrivons, elle fut perfectionnée par l'étude des classiques, et surtout de Sénèque, non moins en vogue dans ce pays que Cicéron l'était en Italie; mais l'imitation de l'antiquité n'y domina jamais, attendu que les esprits inclinaient plutôt vers la vie réelle et présente.

Jean Boscan Almogaver, de Barcelone, puisa chez André Navagero, ambassadeur de Venise près de Charles-Quint, l'amour des classiques italiens, et s'efforça d'ajouter la beauté à la vigueur de la littérature nationale. Il suivit les traces de Pétrarque, mais sans renoncer aux fortes couleurs, aux hyperboles passionnées, aux sentiments exaltés de sa nation; au défaut d'invention il suppléa par la pureté, l'élégance et la précision. Son exemple fut suivi par Garcilaso de la Véga de Tolède, qui, formé sur Virgile, Pétrarque et Sannazar, s'éprit, comme ce dernier, du beau et de la vie champêtre; il chanta les délices pastorales et les chagrins de l'amour, et, sous l'inspiration du sentiment mélancolique que fait naître l'éloignement de la patrie, il atteignit souvent à la douceur de ses modèles. Sa vie, en effet, se passa au milieu des armes; après avoir combattu les Turcs en Autriche, les Barbaresques à Tunis, il périt en Provence dans un assaut.

Ces deux poètes ajoutèrent à la *redondilla* et au vers d'*arte mayor*, les seules anciennes formes nationales, le vers hendécasyllabe italien, le sonnet, la *canzone*, l'octave et le *capitolo*.

Don Diègue Hurtado de Mendoza, de Grenade, fut aussi guerrier et homme politique. Son père, surnommé le grand comte de Tendilla, fut chargé par Ferdinand le Catholique de gouverner Grenade aussitôt après la conquête, c'est-à-dire de faire accepter le joug à une nation indocile, et d'opposer tour à tour aux plaintes, aux regrets, aux imprécations, aux soulèvements, la fermeté et la clémence. Ce fut au milieu de ces commotions que se fit l'éducation de Hurtado, qui, versé dans les langues orientales et la philosophie, fut ambassadeur à Venise,

1800.

1500-1596.

Mendoza,
1503-1575.

au concile de Trente et ailleurs. *Quelle misérable espèce qu'un ambassadeur !* s'écriait-il en se voyant réduit au rôle de trompeur ou de dupe. Il contribua à étouffer en Italie les restes de l'indépendance en s'unissant contre Siéne à Cosme de Médicis ; pour éteindre les inspirations généreuses , il mit tout en œuvre, perfidie et procès ; enfin , repoussé par l'exécration générale , il fut rappelé par Charles-Quint. Cependant les lettres n'eurent pas de plus zélé partisan ; il détournait de tous côtés et réunissait des manuscrits grecs ou des monuments d'antiquité , envoyait à cet effet des voyageurs en Orient , et négociait avec Soliman pour obtenir les facilités nécessaires. Pendant son emprisonnement à Rome pour les violences qu'il avait commises , et son exil à Grenade , il écrivit l'histoire du soulèvement des Maures dans les Alpuxares ; il raconte les faits récents à la manière antique (1) ; se modèle entièrement sur Salluste et Tacite , affecte l'archaïsme , sacrifie le naturel à la magnificence , et ne tire pas assez parti , quoi qu'en dise Sismondi , de la connaissance des hommes et des affaires politiques. L'art , le style est sa seule préoccupation.

Ses poésies le placent à côté des deux auteurs précédents pour la douceur ; mais il l'emporte sur eux par l'élévation du sujet , par l'inspiration de tranquilles desirs et de vertus domestiques , qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez l'oppressé de Siéne et le corrupteur des dames de Rome.

Il avait écrit dans sa jeunesse les *Aventures de Lazarille de Tormes* ; le premier de ces récits de friponnerie pour lesquels les Espagnols prirent tant de goût. Le héros de l'ouvrage est un gamin des plus vicieux , qui s'introduit comme un valet dans différentes maisons , pour retracer la mesquinerie fastueuse , la magnificence misérable et l'orgueilleuse fainéantise des Castillans avant qu'ils se fussent mis en devoir de conquérir l'Europe et l'Amérique. Sert-il un abbé , c'est à peine s'il peut vivre du pain qu'il lui escroque en feignant que les souris l'ont grignoté. Passe-t-il au service d'un noble écuyer , il est emmené pompeusement à l'église , à la promenade ; mais l'heure de se mettre à table n'arrive jamais. Une boulangère , une savetière , une couturière , la femme d'un maçon , une fatencière , une charcutière , une llmonadière , le prennent toutes ensemble pour estasier , afin de l'avoir derrière elles lorsqu'elles vont à

(1) Voy. tome XII.

l'église, et lui donnent à peine, à elles toutes, de quoi rassasier sa faim. L'auteur se sert de cette trame pour flageller l'aristocratie des nobles, des prêtres et des soldats, qui pesaient sur le pauvre de toute la force des privilèges. Les escroqueries de Lazarille, son effronterie de mendiant, son association avec d'autres vauriens, trait caractéristique de la gueuserie castillane, retracées d'après nature par Mendoza, donnèrent naissance au genre *picaresque*. Ce roman servit de thème à une infinité d'imitations; mais le chef-d'œuvre du genre est le *Gil Blas de Santillane*, remarquable surtout par la vérité des peintures, quoique l'auteur soit un étranger.

Ces trois poètes, imitateurs des Italiens, furent imités eux-mêmes par une foule de leurs compatriotes, dont les productions firent changer de face à la littérature et presque à la langue castillane. Au milieu du tumulte de tant de victoires, de l'enthousiasme que devaient exciter des découvertes incessantes, les faciles conquêtes de vastes royaumes et l'aspect d'une civilisation sauvage étouffée dans le sang, les poètes chantaient des pastorales et de fades amours. Ils ne célébraient ni les prouesses ni les actes de courtoisie, depuis que les guerriers ne combattaient plus pour la nation; on eût dit qu'ils voulaient oublier ce qu'ils faisaient souffrir aux autres, ou s'arracher aux réalités d'un monde pervers en se transportant dans un monde artificiel. Mais ce qui est artificiel ne se perpétue pas.

Nous passons sous silence les poètes qui ne se recommandent que par la douceur du style, et dont la lecture laisse l'impression d'une musique pathétique, et rien de plus. Fernand de Herrera, surnommé le *Dieta*, chercha laborieusement l'élévation, bannit le naturel, et soutint dans un langage tout maniché l'essor d'une imagination vraiment poétique. Il alla jusqu'à séparer les mots et les phrases en deux catégories : l'une noble et élégante pour la poésie, l'autre vulgaire pour la prose. Il était prêtre, de même que Montemayor, qui, né Portugais, composa la *Diane* en castillan. Ce roman, dans lequel il met en scène son infidèle Marphise, est en sept livres, tous remplis d'amours chevaleresques, pastoraux et allégoriques; heureux encore, avec un pareil sujet, d'avoir su éviter l'insipidité et les répétitions. Gil Pol continua son ouvrage, qui fut imité par beaucoup d'autres.

Louis-Ponce de Léon s'inspira de la religion, surtout depuis qu'il avait passé cinq ans dans les prisons du saint-office pour

1516-1595.

1580-62.

1557-91.

sa version du *Cantique des cantiques*. Dans ses traductions des divers classiques et surtout d'Horace, son auteur de prédilection, dont il apprenait, en répudiant son épicurisme, l'élégante finesse et la grâce décente, il se proposa de les faire parler comme ils se seraient exprimés de son temps : maxime qui fut adoptée par ceux qui le suivirent. Il est le poète le plus correct et le moins ambitieux de l'Espagne. Ginès Pérez de Hita, sous le titre de *Guerres civiles de Grenade* (1595), publia un roman sur la cour de Boabdil, sur les Abencerrages et d'autres événements recueillis par la tradition, ou peut-être inventés par lui, et devenus populaires. Matthieu Aleman, dans le *Guzman d'Alfarache* (1599), offrit un beau type du genre picaresque, plus une satire amère des mœurs de l'époque, remplie de fripons et d'escrocs.

M. Cervantes.
1547-1616.

« L'ingénieux gentilhomme Michel Cervantes de Saavedra » comprit toute la puissance de la langue espagnole. Il alla combattre en Italie pour chercher la fortune, qui lui manquait dans sa patrie ; il perdit la main gauche à la bataille de Lépante ; fait prisonnier, à son retour, par les Barbaresques, il endura cinq ans d'esclavage à Alger. Racheté par les pères de la Rédemption, il se mit à écrire des comédies et des tragédies pour gagner sa vie. Lorsque la mort de Philippe II permit à ses sujets de respirer un peu, Cervantes publia la première partie du *Don Quichotte*, qu'il avait écrit pendant qu'il était en prison pour dettes ; cet ouvrage ne le tira point de la misère, quoiqu'il se répandît promptement, au nombre de trente mille exemplaires, en Espagne comme à l'étranger.

1606.

Une satire sans fiel est chose plutôt unique que rare ; rien de plus rare, en effet, qu'un livre qui fait rire sans attaquer ni les mœurs, ni la religion, ni les lois. Tel est le *Don Quichotte*, ouvrage où une fable des plus simples permit à l'auteur d'offrir, sans invraisemblance dans les événements, sans efforts pour exciter l'intérêt, une peinture vraie de la manière de vivre espagnole, en suppléant ainsi à une épopée nationale. Ce n'est pas un roman moderne d'analyse ; il offre plutôt deux types symboliques à l'usage du moyen âge : l'âme, se dévouant à de généreux périls, et le corps, qui se ménage prudemment. L'auteur se proposait de guérir ses compatriotes de la manie des lectures chevaleresques, en opposant aux illusions bienveillantes d'une imagination abusée par elles la prose du bon sens et les réalités de la vie, où l'homme trouve tout autre chose que ce qu'il avait rêvé.

Non content de tourner en ridicule cet héroïsme qui casse la tête à de braves gens ; cette générosité qui délivre des galériens, qui veut le bien sans en connaître les moyens ni la mesure, qui tire ses vertus non de la réflexion, mais de lectures désordonnées et de sympathies exaltées, il bafoue aussi l'égoïsme sensuel de Sancho Pança. En avançant toutefois, et surtout dans la seconde partie, les caractères s'altèrent ; le héros de la Manche possède des vertus chevaleresques et de nombreuses connaissances que gâte seulement une monomanie partielle, maladie physique qui n'offre point de leçon morale ; mais le contraste trivial entre la vertu et la folie ; en voyant même la rectitude de jugement dont fait preuve le bon chevalier au milieu de ses balourdises, on éprouve plus de compassion que d'envie de rire. Il y a quelque chose de mélancolique dans l'ensemble de ce livre, où l'on voit combien le sublime est voisin du bouffon, où s'offre sans pitié le désenchantement de ces songes, si attrayants néanmoins pour la jeunesse, et qui souvent portent à des vertus véritables, à des élans de générosité sublimes, quelque inconsidérés.

Sous le rire perpétuel, dans cette opposition entre la matière égoïste et l'esprit qui s'élance dans la voie des sacrifices, où tout en riant de l'une on a compassion de l'autre, se révèle le mécontentement né dans l'âme de Cervantes. Ne semble-t-il pas qu'il est blessé de voir méconnus et si mal récompensés les sentiments généreux qui, tout jeune encore, l'avaient poussé à combattre pour son pays, et lui avaient fait supporter l'esclavage avec une noble résignation ? D'un autre côté, qu'avait-il trouvé dans la gloire elle-même ? amertume, ingratitude et déceptions. Quand il languissait dans la pauvreté, lui, le plus grand écrivain de son siècle, il vit les faveurs et la gloire chercher de préférence la tourbe ignoble qui sait se courber et ramper. Il mourut on ne sait pas où, comme on ne sait pas bien où il naquit, tant il fut négligé par ses contemporains ! Dans une telle dépression, l'homme n'en sent que mieux son mérite propre ; aussi ce fut avec complaisance que Cervantes traça ces mots à la fin de ce roman qui devait le rendre immortel : *Ici Sid Amel Ben Engeli déposa sa plume ; mais il l'attacha si haut que personne ne se risquera à la reprendre.*

Personne, en effet, n'atteignit plus à cette profondeur d'invention si limpide pourtant, à cette touche de pinceau si hardie,

à cette raison si naïve, si fine, qui instruit toujours sans prêcher jamais, qui fait rire dans l'enfance et méditer dans l'âge mûr. Le livre de Cervantès durera autant que les hallucinations héroïques et le bon sens égoïste, autant que les délires aimables des utopistes, et que les obstacles auxquels on se heurte à chaque pas dans ce monde, où chaque jour emporte une illusion (1).

Mais c'est à tort que Voltaire a dit : « L'Espagne n'a produit qu'un bon livre, celui qui montre le ridicule de tous les autres. » Cervantès lui-même est, parmi les fondateurs du théâtre espagnol, un des plus remarquables. Il nous apprend lui-même ce qu'il était de son temps : « Pardonne-moi, dit-il, cher lecteur, si dans ce prologue tu me vois mettre de côté ma modestie accoutumée. Ces jours passés, je me suis trouvé dans une petite réunion d'amis, où l'on jasait de comédies et de choses semblables, et l'on approfondit tellement le sujet qu'il me sembla en toucher le fond. On parla aussi de celui qui, le premier, avait tiré la comédie de ses langes pour la revêtir avec pompe et magnificence ; or je dis, avec les plus âgés, que je me rappelais avoir vu le grand Lope de Ruéda, non moins insigne pour la représentation que pour l'intelligence. Il était né à Séville, batteur d'or de son métier ; il ne s'est élevé, avant lui ni depuis, personne qui l'égalât dans la poésie pastorale. Quoique je ne pusse pas bien juger de ses vers, enfant comme j'étais, il m'en resta quelques-uns dans l'esprit ; et aujourd'hui que je me les rappelle dans l'âge mûr, je les trouve dignes de leur réputation. Au temps de ce célèbre Espagnol, tout le bagage d'un directeur de spectacle (2) tenait dans un sac, et consistait en quatre habits de berger en fourrure blanche, ornés de clinquant, quatre barbes avec autant de perruques, et quatre houlettes, un peu plus, un peu moins. Les comédies consistaient en dialogues à la manière des églogues entre deux ou trois bergers et une jolie paysanne, embellis et allongés de deux intermèdes de bohémiens, d'entremetteurs, de bouffons, de Biscayens. Lope jouait ces quatre rôles avec toute l'excellence et la vérité imaginables. Il n'y avait point de décoration, point de combats de Maures contre chrétiens, à pied et à cheval, point de fi-

(1) Un complément indispensable du *Don Quichote* est le commentaire volumineux de Don Diègue Clémencia (1765-1838), analyse détaillée des mœurs et de l'esprit espagnols de 1580 à 1630.

(2) *Autors, d'auto*, acte, représentation.

gures sortant ou paraissant sortir du centre de la terre par la trappe du théâtre, qui consistait en quatre bancs carrés avec cinq ou six planches dessus, et s'élevait à quatre coudées de terre. On ne voyait point descendre du ciel des anges ou des âmes sur des nuages; la scène avait pour ornement une vieille couverture soutenue çà et là avec des cordes, et qui séparait le théâtre de la salle. Derrière on plaçait des musiciens qui chantaient sur la guitare quelques vieille romances. Lope mourut, et sa célébrité, son excellence, lui valurent d'être enseveli dans le chœur sénatorial de la cathédrale de Cordoue, où git aussi le fameux fou Louis Lopez.

« Nazaro de Tolède, ayant succédé à Lope de Ruéda, se fit surtout une grande réputation dans le rôle d'entremetteur poltron. Il augmenta quelque peu les décorations des comédies, changea le sac aux costumes en coffres et en valises, fit monter sur la scène la musique, qui jouait auparavant derrière la toile; il enleva aux acteurs la barbe, qu'aucun d'eux n'avait jamais abandonnée, et voulut que tous se montrassent à visage découvert, sauf ceux qui devaient jouer un rôle de vieillard ou changer de figure. Il inventa les coulisses, les nuages, les tonnerres, les éclairs, les combats singuliers, les batailles; mais rien ne fut porté à la perfection que nous voyons aujourd'hui, jusqu'au moment où, modeste à part, furent représentés sur le théâtre de Madrid les *Prisonniers d'Alger*, composés par moi, la *Numance* et la *Bataille navale*. Je me hasardai dans ces pièces à réduire les comédies de trois journées, ou actes, en trois soleils; je présentai le premier les fantômes de l'imagination et les pensées secrètes de l'âme, en exposant sur le théâtre des figures morales à l'applaudissement général. Je composai alors vingt ou trente comédies, représentées toutes sans que les spectateurs lançassent ni trognons de choux, ni graines de citrouilles, et les autres compliments réservés aux piètres auteurs; elles allèrent jusqu'au bout sans sifflets, sans batteries, sans tapage.

« Ayant autre chose à faire, je laissai la plume et les comédies, et dans cet intervalle apparut Lope de Véga, ce prodige de naturel, qui s'éleva à la monarchie comique. Il remplit le monde de comédies bien ajustées, bien conduites, et en si grand nombre qu'elles ne sont pas contenues dans dix mille feuilles; chose merveilleuse, je les vis toutes représenter, ou du moins je fus certain qu'elles avaient été jouées. En comptant tous ceux qui voulurent avoir part à sa gloire, ils n'ont pas écrit ensemble moitié autant

que lui seul ; néanmoins, attendu que Dieu n'accorde pas tout à tous, on n'a pas cessé d'estimer les ouvrages du docteur Ramon, qui fut après le grand Lope le plus vigoureux travailleur : on se plaît encore aux intrigues ingénieuses du licencié Michel Sanchez, à la gravité du docteur Mira de Mescua, qui honore tant notre nation ; à la sagesse, à la prodigieuse invention du chanoine Tar-raga, à la douceur de don Guillen de Castro, à la finesse d'Agui-lar, au fracas, au faste, à la grandeur de Louis Velez de Gué-vara, à la subtilité de don Antoine de Galarza, qui écrivit en dialecte ; aux espiègleries d'amour de Gaspard d'Avila, auteurs qui, avec quelques autres, aidèrent le grand Lope dans la créa-tion du théâtre. »

Ainsi donc, lorsqu'en Italie les plus grands poètes, soutenus par les seigneurs, déployaient sur le théâtre l'art et la magnifi-cence, ceux de l'Espagne étaient abandonnés à peu près à la merci de saltimbanques ; mais l'origine populaire du théâtre espagnol lui valut une allure plus libre, dégagée des imitations classiques, des convenances d'école, et conforme au caractère national. L'art, chez les Italiens, ne produisit pas un drame qui eût vie ; il abonda chez les Espagnols en créations origina-les, considérées comme le point le plus élevé de la perfection dramatique romantique.

Se proposer une fin, un sentiment, un fait, et les déve-lopper sous tous les aspects possibles, quel que soit le moyen, tel est l'art des dramaturges espagnols. Ils ne se sont jamais at-tachés aux unités fictives qui contraignent souvent les auteurs à violer les véritables (1) ; mais ils ont représenté des événe-ments successifs éloignés de temps et de lieu, en imitant autant que possible la nature et les effets des passions, avec la volonté de faire du drame, à l'aide des raffinements de l'art, une vérita-ble poésie dans l'expression. Quant au fond, ils ne proclamèrent pas l'orgueilleux divorce du moyen âge et du christianisme ; ils conservèrent ainsi une originalité d'autant plus étonnante, qu'on les voit dans tous les autres genres se prosterner sur les traces des étrangers.

Ils divisaient les comédies en *divines* et *humaines*, puis les premières en *vies de saints*, sur le modèle des mystères, et en

(1) Au seizième siècle, le rhéteur Pinciano insistait pour leur faire observer les préceptes d'Aristote, tandis que Jean de la Cuéva soutenait le système de liberté, comme plus approprié aux temps et à l'imagination.

actes sacramentels (*autos sacramentales*), pièces presque toujours allégoriques, que l'on jouait principalement le jour de la Fête-Dieu, en l'honneur du saint sacrement. Les comédies humaines sont héroïques, historiques, mythologiques, ou ce que l'on appelle des comédies de cape et d'épée, destinées à peindre la société. On donnait la préférence aux *actes sacramentels*; ainsi, du temps de Philippe IV, lorsque le conseil de Castille permit de rouvrir les théâtres après le deuil quinquennal, il ordonna que les représentations se bornassent à « des sujets de bon exemple, pris de vies des saints et de morts édifiantes, le tout sans intervention d'amour (1). »

1694.

Les jeux de plaisanterie se réfugièrent des églises sur les théâtres; de là vinrent les prologues dits louanges (*loa*), et les intermèdes, farces plaisantes et malignes qui étaient accompagnées de musique et de danse (*saynetes*). Des intrigues compliquées sont le fond ordinaire des comédies, dont il est impossible de suivre les fils, à moins d'être, comme cette nation, habitué à les voir dans la vie ordinaire. On s'inquiète peu de la vraisemblance lorsqu'il s'agit d'amour, de situations et du dénouement de quelque trame bien embrouillée; ce sont des aventures croisées, des galanteries sans délicatesse ni décence, des passions d'une extrême violence, des perfidies, des tours d'escroc, dont l'amour est l'excuse, mais surtout une indifférence étrange pour le sang.

Ce Lope de Ruéda, le batteur d'or, vanté par Cervantes, comprit que le langage de la comédie doit se rapprocher autant que possible du naturel; il employa donc la prose au lieu de la poésie toute fleurie dont on avait fait usage jusqu'alors. Néanmoins il ne fut pas le premier *autor*, comme l'affirment Cervantes et les historiens; car la plus ancienne composition fut préparée pour les noces de Ferdinand d'Aragon par le marquis de Villéna, et périt avec ses autres ouvrages sur le bûcher de l'inquisition; puis le marquis de Santillane mit en *auto* le combat de Ponce entre les Génois et les Aragonais, ouvrage récemment retrouvé à Paris par M. Martinez de la Rosa.

1500-1524.

1474.

Jean de la Encina composa des *églogues*, c'est-à-dire des dialogues entre bergers, où il jouait lui-même le rôle principal; il faisait allusion aux événements du pays, les entremêlait de danses, parfois de scènes bouffonnes, et les terminait par des chants

1492.

(1) Les actes sacramentels furent prohibés sous Charles III, en 1765.

La première fut représentée l'année de la conquête de Grenade. Vint ensuite la *Celestina*, dont nous avons déjà parlé; les véritables compositions théâtrales se produisent au seizième siècle. Barthélemy de Torrès-Naharro, qui avait été prisonnier des Maures, se trouvant à Rome après son rachat, composa des comédies qui furent représentées à la cour de Léon X. Heureux dans ses sujets et dans ses caractères, il ne manque pas de vivacité; mais il est licencieux comme on l'était à cette cour, et, quoique prêtre, il fustigeait impitoyablement l'Église sous les yeux mêmes du pape. Ses œuvres, applaudies à Rome, et les pièces composées en Allemagne par Christophe de Castillejo, secrétaire de Ferdinand I^{er} d'Autriche, furent prohibées en Espagne; c'est pourquoi ces essais furent ignorés des historiens, et peu connus même en Espagne, où l'on se borna soit à reproduire Plaute et l'Arioste, soit à suivre les errements de la farce populaire. Quand la cour se fixa à Madrid, le théâtre s'y établit, et dès lors commencent les bons comiques.

1583.

Pour Cervantes, la tragédie ou la comédie (1) n'était pas une trame ourdie avec art, mais un tableau, tracé d'après nature, des souffrances ou des ridicules, de manière à exciter un sentiment quelconque et à le tenir éveillé. En retraçant dans sa *Numance* cet amour de la patrie dont l'opiniâtreté farouche pousse les citoyens à se massacrer plutôt que de subir la servitude de Rome, il ne cherche pas le choc de passions particulières ou de caractères individuels, mais tout le fracas d'un camp, d'une ville assiégée et prise par l'ennemi; on y voit paraître l'Espagne qui se plaint, Protée rendant des oracles, la guerre, la famine, la maladie, le tout accompagné de sacrifices et de sortilèges. Mais quelle impression devait faire cette pièce sur des populations si jalouses d'une indépendance qui, défendue contre l'étranger, était alors attaquée par leurs propres rois!

Lorsqu'il étale dans les *Prisonniers d'Alger* les souffrances des esclaves chrétiens, il excite à les délivrer; c'est une série d'épisodes plutôt qu'une action unique, écrits avec la vérité que peut y mettre celui qui a éprouvé lui-même les douleurs qu'il expose. La plupart des drames de Cervantes sont historiques et nationaux; car le théâtre espagnol a cet avantage

(1) Il distingue les compositions, non d'après leur couleur gaie ou triste, mais d'après le plus ou moins d'élevation des personnages.

particulier d'avoir montré plus que tout autre du respect et de l'enthousiasme pour sa nationalité.

Lope de Véga, de Madrid, secrétaire d'un duc d'Albe, mena, dans sa jeunesse, une vie galante et même débauchée, au milieu d'aventures qu'il raconte effrontément dans sa *Dorothee*. Exilé pour un duel, il prit du service sur l'invincible *Armada*; puis, désolé de la perte de deux épouses et des tromperies de maintes belles, trompées elles-mêmes, il embrassa l'état ecclésiastique. Chapelain d'une congrégation instituée pour secourir les prêtres pauvres, on le vit souvent recueillir dans les rues des malades ou des cadavres; il fut pendant vingt ans directeur des familiers du saint-office, ce qui ne l'empêcha point de composer des drames avec les mêmes peintures voluptueuses et hardies. Sa richesse d'invention et sa facilité à exprimer ses idées tiennent du prodige; souvent un drame de deux mille vers, parsemé de sonnets, de tercines, d'octaves, ne lui coûtait pas plus d'un jour; plus de cent de ses compositions « passèrent, comme il le dit, de la muse au théâtre dans les vingt-quatre heures, » les directeurs ne lui laissant pas même le temps de les relire.

Lope de Véga.
1602-1635.

Il composa mille huit cents comédies et quatre cents actes sacramentels (1), outre vingt et un volumes de poésies, dont cinq poèmes épiques, savoir : la *Jérusalem conquise*, en vingt et un chants et en octaves; la *Beauté d'Angélique*, qui en compte autant; un sur Circé, un sur Marie Stuart, un contre l'amiral Drake. On a eu la patience de calculer qu'il écrivit vingt et un millions et demi de vers; d'où il suit que, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie, il dut composer une comédie de trois mille vers par semaine. Quant au temps nécessaire pour inventer l'intrigue, lire des ouvrages d'histoire, s'enquérir des mœurs, nous ne saurions dire où il le trouvait.

Ses ouvrages lui rapportèrent beaucoup d'argent; mais il le dépensait avec la même facilité en actes de bienfaisance et en luxe. Il lui resta la gloire, dont il goûta toutes les douceurs; on faisait foule dans les rues pour voir le *prodige de la nature* (*Cervantes*); le pape lui envoya des titres et des honneurs, et, lorsqu'il mourut, trois évêques officièrent à ses funérailles, qui furent répétées trois jours de suite.

(1) Les derniers biographes réduisent les comédies à 1,500, et les actes à 300. Il n'en fut pas imprimé la moitié; encore la moitié de celles-ci est-elle perdue, et aucune bibliothèque n'a pu jusqu'ici en réunir 400.

Tant de précipitation ne permet pas d'attendre de Lope de Véga un grand fini, d'autant plus qu'il se complait à accroître les difficultés avec des acrostiches, des retours de mots, des échos et d'autres tours de force de très-mauvais goût, qui n'exigent pas de génie, mais du temps. Nous ne pouvons pas néanmoins voir chez lui la naïveté d'une inspiration sans culture, car il dit lui-même : « Les étrangers sauront qu'en Espagne les comédies ne suivent pas les règles de l'art. Je les ai faites comme je les ai trouvées; autrement elles n'auraient pas été comprises. Ce n'est pas, grâce à Dieu, que j'ignore les préceptes de l'art; mais celui qui les suivrait serait sûr de mourir sans gloire et sans *profit*... J'ai parfois écrit selon l'art, que fort peu connaissent; mais quand, d'autre part, je vois les monstruosité où courent le vulgaire et les femmes, je me fais barbare pour leur usage... En conséquence, lorsque je dois écrire une comédie, j'enferme les règles sous six clefs, et je mets dehors Plaute et Térence, afin que leur voix ne s'élève pas contre moi, attendu que la vérité crie dans les livres muets... Je compose pour le public, et, puisqu'il *paye*, il est juste de lui parler la langue des sots, qui lui plait (1). »

Où est ici la noble indépendance du génie? où trouver là l'inspiration religieuse cherchant à travers le labyrinthe de la vie le fil qui seul peut indiquer la route? Et cependant une extrême richesse d'invention, une représentation splendide, une ardente imagination, le langage poétique et ces éclairs de génie qu'aucun art ne peut produire révèlent dans Lope de Véga le véritable poète. Il étudie l'histoire de son pays, non pour en tirer de vrais drames, mais les faits les plus appropriés à ses intrigues, qui sont des contes mis en dialogues, où il entremêle le sérieux et le ridicule, le vulgaire et le sublime, le naïf et l'extraordinaire, sans intention d'instruire ou de critiquer, mais en vue de tenir l'âme attentive et de l'intéresser. L'indépendance du caractère espagnol ne s'était pas encore ployée à la domination des Autrichiens; le sentiment de la dignité de l'homme, si profond chez ce peuple, prévalait sur la tyrannie, qui du reste ne savait, n'osait ou ne voulait pas recourir aux moyens violents de compression. Lope nous apprend que Philippe II voyait avec déplaisir les rois sur la scène, et pourtant ce poète y mit tous les rois d'Espagne, y compris Philippe lui-même.

(1) *Arte nueva de hacer comedias.*

Quelques caractères généraux reparaissent continuellement, comme les masques italiens : tels sont le vieillard, le galant, la dame, le valet, la camériste, et surtout le *gracioso* ou bouffon, personnage indispensable au drame espagnol. Le gracieux est l'antithèse du *galant*, comme Sancho Pança de don Quichote : celui-ci, amoureux et guerrier, pompeux et fleuri dans son langage, est prêt à donner ses biens et sa vie pour l'honneur et l'amour ; celui-là, positif, préoccupé de la vie et de ses nécessités, épris de trois ou quatre sultanes, tempère l'idéal par le sens pratique, qui souvent excite le rire et parfois les réflexions sérieuses. Invité par le héros à le suivre à la guerre, le gracieux lui répond : « Il peut se faire que j'y aille, mais ce sera seulement pour être spectateur et avoir de quoi raconter. Quant à donner la mort, je ne veux pas violer la loi dans laquelle je suis né et je vis, laquelle ne dit pas : *Tu ne tueras point de Maures, ou ne tueras point de chrétiens*, mais simplement : *Tu ne tueras point*. Et moi, je l'observerai ponctuellement ; car il ne m'appartient pas d'interpréter les commandements de Dieu (1). »

Les autres caractères sont peu étudiés dans Lope ou mal conçus, et suivent généralement la maxime alors en vogue, *L'amour excuse tout* ; du reste, ce sont des trahisons, des friponneries, des estocades à tout propos, des assassinats fréquents, une dévotion mêlée de chimères, surtout des coups de théâtre et des hallucinations fantastiques.

Nous ne saurions voir le véritable sentiment chrétien au milieu de haines, de colères, de passions vives et satisfaites, bien que l'auteur n'ait point recours au fatalisme matériel ni au doute du théâtre antique (2). Chez lui, point d'hésitation de la conscience, point d'incertitude sur la nature des actions humaines, point de dénouement triste, mais une vivacité continue et irréfléchie, bien éloignée des angoisses que les hommes de sentiment éprouvent aux époques critiques, et qui se révèlent profondément dans Shakspeare.

Lope, comblé de gloire de son vivant, et même d'argent s'il faut

(1) *A secreto agravio servida venganza.*

(2) F. Schlegel, dans son admiration pour la plus romantique des littératures, trouve celle de l'Espagne « sévère, morale, religieuse, même lorsqu'il ne s'agit pas immédiatement de morale et de religion : elle n'a rien qui puisse nuire à la manière de penser, confondre le sentiment ou égarer la raison ; partout elle se montre avec un même esprit d'honneur, de mœurs sévères, de foi solide. » *Hist. de la littérature*, leçon XI. Les faits sont là pour démentir le critique.

en croire quelques biographes, adressait à son fils âgé de quinze ans, en cherchant à le détourner des lettres, une comédie qu'il avait composée dans sa jeunesse. « Si le malheur ou l'influence « du sang voulait que tu fisses des vers (que Dieu l'en préserve!), « que la poésie au moins ne soit pas ton unique occupation. S'il « m'est permis de me citer moi-même, tu pourrais difficilement « travailler autant que je l'ai fait pour le service et l'honneur de « la patrie. Néanmoins quelle a été ma récompense? une cas- « sette archimodeste, une table proportionnée à mes ressources, « et un petit jardin, dont les fleurs me procurent de la distra- « tion et des pensées... La gloire, diras-tu, m'en dédomme- « rait. Ne le crois pas. Rappelle-toi l'emblème adopté par un « savant de notre époque, un miroir suspendu à un arbre, con- « tre lequel les enfants lancent des pierres : *Periculis splendor*. « J'ai écrit neuf cent comédies, douze volumes de prose et de « vers, outre un si grand nombre d'autres œuvres que ce qui est « imprimé se trouve bien inférieur aux compositions inédites. « J'ai perdu un temps précieux, et j'ai atteint la vieillesse, non « *intellecta senectus*, comme dit Antoine, sans pouvoir te laisser « autre chose que ces conseils. Je te dédie cette comédie, parce « que je l'ai faite à ton âge..., à la condition que tu ne me prendras « point pour modèle, attendu que tu t'exposerais à être, comme « moi, applaudi par la foule et estimé de peu. »

Caldéron.
1601-1687.

Don Père Caldéron de la Barca de Madrid, après avoir suivi la carrière militaire, devint, comme poète de la cour, le favori de Philippe IV. Il loua le prince qui portait si mal les lambeaux déchirés du manteau de Charles-Quint, et chercha à le distraire de ses ennuis insoucians; il loua tous les grands qui le payaient, et ne changea point d'habitudes lorsqu'il fut ordonné prêtre (1652); comblé d'honneurs, il atteignit une vieillesse avancée (1).

Il commença sa carrière dramatique à quatorze ans par *el Carro del cielo*, et la finit à quatre-vingt-un par *Hado y divisa*. Il a pour qualités une richesse étonnante, une invention inépuisable de caractères, de détails, de peintures, de sentiments, une poésie tantôt sublime, tantôt pathétique, le tout gâté trop souvent par l'affectation et des longueurs. Du reste, si Caldéron et les autres poètes ne tombent pas dans le trivial, c'est qu'ils ont le bonheur d'écrire dans une langue où l'on peut être naturel et

(1) Lors de la translation des cendres de Caldéron, le 18 avril 1841, on représenta le soir *Une vengeance secrète*.

simple sans devenir vulgaire, attendu que les termes les plus familiers appartiennent aussi à la langue poétique.

Caldéron avait sous les yeux la décadence de sa nation, et il s'en ressentit : ne trouvant point d'exemples vivants de vertu et de générosité, il dut recourir à l'idéal ; mais là même il touche au faux trop souvent ; il exagère le vice et la vertu, et affecte un langage tout hérissé de métaphores prétentieuses (1). Chez lui, du reste, l'honneur est le pivot habituel ; cependant il en voit les exagérations, et, comme penseur, il flagelle le préjugé dans lequel, comme poète, il puise le plus de beautés.

Il est encore plus ignorant en histoire que Shakspeare (2), et ne craint pas d'aborder les faits contemporains ; c'est ainsi que, dans le *Sitio de Breda* (Siège de Bréda) il met en scène Spinola, Nassau et autres personnages vivants.

Les villes chargeaient un auteur d'écrire l'acte sacramentel pour la fête du *Corpus Domini* ; Madrid choisit Caldéron pendant

(1) Dans l'*Amour après la mort*, don Alvar Tuzani, l'un des Maures soulevés dans les Alpujares (voy. tome XII, page 143), trouve celle qu'il aime frappée mortellement par un Espagnol, et au moment d'expirer :

CLAIRE. Ta voix seule, cher amant, pouvait me donner un nouveau souffle, pouvait rendre ma mort heureuse. Laisse, laisse, que je t'embrasse, que je meure pressée sur ton sein, etc... (*Elle expire.*)

ALVAA. Oh! combien, combien est ignorant celui qui dit que l'amour sait de deux vies n'en faire qu'une! Si ces miracles étaient possibles, tu ne mourrais pas, et je ne vivrais pas; car en cet instant, ou moi mourant ou toi vivant, nous resterions égaux. Cieux, qui voyez mes peines; monts, témoins de mes maux; astres, qui contemplez mes angoisses; flammes, qui voyez mes supplices; vents, qui voyez mes douleurs, comment laissez-vous tous la plus grande lumière s'éteindre, la plus charmante fleur mourir, le meilleur soupir vous manquer? Hommes qui vous entendez à l'amour, conseillez-moi dans ma détresse; dites-moi ce que doit faire un amant qui, venant pour voir sa dame la nuit même qui doit rendre heureux un si long amour, la trouve baignée dans son sang, hyacinthe entourée du plus terrible émail, or fondu au feu de la plus rigoureuse coupelle? Que doit faire un infortuné qui, au lieu d'un lit nuptial, trouve une tombe, où l'image qu'il adorait, par lui poursuivie comme une divinité, est arrivée comme un cadavre? etc.

(2) Que l'on compare la sévérité de Stimonidi (*Littérature espagnole*) avec l'admiration de Schlegel, qui appelle Caldéron grand poète et divin artiste. Il met ces paroles dans la bouche de saint Ildefonse, qui florissait au septième siècle : « La savante cosmographie qui mesura la terre et le ciel divise le globe en quatre parties : l'Afrique, l'Amérique, l'Asie sont les trois premières, dont il ne s'agit pas de parler ici, et qui ont été décrites par Hérodote; la quatrième est notre Europe, etc. »

Dans les *Armes de la beauté*, Coriolan est amoureux de Véturie, qui le détourne, par ses charmes, de faire la guerre à sa patrie.

plusieurs années, ce qui lui valut l'honneur d'en faire aussi pour les autres anciennes capitales du royaume espagnol.

Les actes sacramentels sont un peu moins compliqués que les drames et mêlés de questions théologiques. Dans un sur le péché originel, l'Homme, le Péché et le Diable se disputent entre eux ; la Terre et le Temps interviennent dans leur dialogue ; puis la Justice et la Miséricorde de Dieu apparaissent sous un baldaquin, assises à une table avec tout ce qu'il faut pour écrire. L'Homme est interrogé selon les formes judiciaires ; le prince-Dieu s'avance, et le Remords à genoux lui présente une pétition. L'Homme, interrogé de nouveau par Dieu, est absous ; mais le Diable proteste contre cette grâce. L'Homme ensuite se bat contre la Folie et la Vanité ; le Christ reparait avec sa couronne d'épines, remonte au ciel au milieu de concerts divins, et, lorsqu'il est arrivé au pied du trône éternel, la toile du théâtre s'abaisse.

Qu'on se figure de longues dissertations théologiques et des arguments dans toutes les formes entremêlés à tout cela, et l'on verra que rien ne s'adapte moins à l'idée que nous avons du théâtre. Comme pour dédommager le peuple, on commençait la représentation par une *loa* ou prologue allégorique et joyeux ; entre les actes, il y avait un intermède (*saynete*) entièrement comique, roulant sur quelques faits de l'existence vulgaire, et d'autant plus indécent que la pièce sacramentelle était plus sérieuse : dans un acte du Très-Saint, le Zèle entre et annonce que sur la place de la Vierge on vend du vin nouveau chez l'héritier du royaume des cieux.

A trois sous, à trois sous Foi, Espérance et Charité ; où ! l'excellent remède ! achetez le vin du ciel, le song du Christ, le contre-poison. La Renommée annonce elle-même la vente dans un laugage pareil. Dans l'intermède, quelques flous, pendant la fête du Très-Saint, entrent chez un docteur, et, tandis que l'un lui expose un procès comique, l'autre pille la maison. Ils sont poursuivis ; mais, lorsque les archers les atteignent, ils les trouvent à genoux récitant les litanies. Une autre fois, sur le point d'être arrêtés, ils se jettent au milieu des pénitents, et c'est ainsi qu'ils parviennent toujours à se soustraire à la justice, en recourant aux cérémonies religieuses ; enfin le docteur dévalisé est invité, pour se consoler, à prendre part à la fête.

La *Dévotion de la croix* a été traduite par Schlegel comme le chef-d'œuvre de Caldéron ; en effet, dans aucun autre de ses actes on ne trouve autant de beautés, d'idées, d'expressions, d'ef-

fets scéniques. Le héros de Sienne raconte ainsi sa propre histoire : « Quel fut mon père, je l'ignore; mais je sais seulement
 « que j'ai eu pour berceau le pied d'une croix, et une pierre pour
 « premier oreiller. Ma naissance fut étrange, comme le racon-
 « tent les bergers qui me trouvèrent dans cet état au pied de
 « ces montagnes. Pendant trois jours, ils entendirent mes rugis-
 « sements sans s'approcher, par crainte des bêtes féroces, qui ne
 « me firent aucun mal; et pourquoi? par respect pour la croix
 « qui me protégeait. Un berger, à la poursuite d'une brebis
 « égarée, me trouva, et m'emporta au village d'Eusébio, auquel
 « il fit part de la chose miraculeuse qui était arrivée; la clémence
 « divine lui inspira le désir de l'imiter, et il me reçut dans sa
 « maison, où il m'éleva comme son fils; et pour cela je m'ap-
 « pelle Eusébio de la Croix.

« Je m'appliquai aux armes par passion, aux lettres par amu-
 « sement, et, lorsque Eusébio mourut, j'héritai de ses biens.
 « L'étoile qui, contraire ou favorable, me menace et me sauve,
 « fut prodigieuse comme ma naissance. Suspendu au cou de ma
 « nourrice, je donnai des preuves d'un caractère féroce en lui dé-
 « chirant le sein avec mes gencives; entraînée par une vive
 « douleur, elle me lança dans un puits. Quelques personnes m'y
 « entendant rire descendirent et me trouvèrent assis sur l'eau,
 « formant avec mes jeunes mains une croix que je tenais à mes
 « lèvres. Un jour que la maison brûlait, et que les flammes
 « fermaient toute issue, je fus épargné, et je m'aperçus que c'était
 « le jour de la Sainte-Croix. A peine âgé de quinze ans, je partis
 « pour me rendre à Rome, et, dans le trajet, mon navire se brisa;
 « saisissant une planche, j'abordai au rivage, et cette planche
 « avait la forme d'une croix. Sur ces montagnes je voyageais avec
 « un autre individu, et une croix se dressait à chaque carre-
 « four; pendant que je m'arrête pour prier devant cette croix, mon
 « compagnon passe outre, et voilà que des assassins le saisissent
 « et le tuent. Un jour, dans une rixe, je tombai atteint d'une es-
 « tocade; mais alors que tous désespéraient, ils virent que la
 « pointe cruelle n'avait atteint qu'une croix que je portais sur
 « la poitrine, et qui me préserva du coup. Une autre fois que
 « je chassais dans les montagnes, le ciel se couvrit de nuages, et,
 « déclarant la guerre à la terre, la couvrit de lames d'eau et de
 « balles de grêle; tout le monde se réfugia sous les feuillages, et
 « chaque buisson devint une tente; la foudre tua les deux per-
 « sonnes les plus rapprochées de moi; épouvanté, je regardai au-

« tour de moi, et je vis la croix à mon côté, la même, je crois, qui me vint en aide à ma naissance, que je porte empreinte sur ma poitrine. »

Eusébio se jette parmi les assassins; mais, au milieu de ses méfaits, il conserve pour la croix une fervente dévotion. Quand il a tué un homme il plante une croix à côté de son cadavre; parfois la vue de la croix le retient au moment de verser le sang, et les victimes épargnées le prient de ne pas mourir sans confession. Julie, sa sœur inconnue et son amante, paraît sur la scène; contrainte par son père à se faire religieuse, elle reçoit Eusébio dans sa cellule; mais celui-ci, aussitôt qu'il voit la croix empreinte sur sa poitrine, se dérobe aux embrassements qu'il avait désirés. Vêtue en homme, Julie s'enfuit du couvent pour le suivre, et devient encore plus débauchée et plus féroce que lui, mais aussi dévote. Après beaucoup de traverses et de crimes, Eusébio est poursuivi; mais il échappe, bien qu'il soit sur le point d'être arrêté par les soldats que son père conduisait. La scène représente une contrée sauvage, hérissée de précipices, et l'on aperçoit sur la cime d'un rocher Eusébio blessé; il est rejoint par son père, qui le reconnaît, et il meurt. Comme il meurt sans confession, il ne peut être enseveli en terre sainte, et les paysans qui le trouvent l'enterrent sous des broussailles; mais tout à coup on entend une voix sourde qui appelle fréquemment *Albert*. Albert est un pieux moine, à ce moment de retour de Rome, lequel accourt, cherche qui l'appelle, écarte les buissons et découvre le cadavre; celui-ci se lève debout, se confesse au milieu du silence et de l'effroi des spectateurs, et, quand il a reçu l'absolution, se recouche dans sa tombe : *tant est grande la faveur que la dévotion de la croix obtient de Dieu*. Un bouffon joue le troisième rôle dans cette scène épouvantable.

Julie, qu'on poursuit, survient à son tour, et va subir le châtiement de ses iniquités; mais, à la vue de ce miracle, et découvrant qu'elle est la sœur d'Eusébio, elle embrasse la croix qui se dresse sur sa tombe, en faisant le vœu de rentrer dans son couvent et de pleurer ses écarts. Aussitôt ses vêtements d'homme tombent, et on la voit en habit de religieuse, agenouillée devant la croix, laquelle s'enlève et l'emporte loin de la justice humaine, pour la déposer là où elle puisse satisfaire celle de Dieu; en même temps, des nuages entr'ouverts, Eusébio radieux lui tend les bras.

Cette pièce fut jouée en Allemagne, et l'on ne saurait dire l'en-

thous
présen
une le
offre
incom
tisfait
Con
tiquit
litiqu
pas d
siècle
élotgr
habit
en sa
regar
l'hom
matic
l'autr
Da
et d'o
cram
pire
on ne
y che
si gr
dans
sent
La
chère
leur
celle
Aug
péri
fait
I
dom
où
me
Ca
Ca
esp

thousiasme qu'elle excita, Hoffmann était en extase à cette représentation. La *Dévotion de la croix* suffit pour nous donner une idée de la manière de Caldéron; toutefois, bien qu'elle offre cette combinaison d'effets mécaniques où l'auteur était incomparable, et que l'exécution en soit excellente, elle ne satisfait point la raison, qui ne se contente pas de fantastique.

Cornelle, qui s'illustrait à la même époque, représentait l'antiquité et la philosophie en unissant l'histoire ancienne à la politique moderne; on dirait que, dans un temps d'ordre, et non pas de crise, Caldéron est séparé de l'auteur français par des siècles, tant il reste fidèle à la civilisation catholique, également éloigné du dogmatisme grec et du doute moderne. Sa pensée la plus habituelle est le triomphe de la foi et du repentir, qui transforme en saints les scélérats les plus endurcis. Il n'offre donc pas aux regards, comme les anciens et Shakspeare, une catastrophe où l'homme périt tout à fait, mais où il est amené à une transformation spirituelle, à une nouvelle vie qui se développe quand l'autre finit.

Dans sa vieillesse, affranchi de l'obligation de flatter le roi et d'obéir à ses caprices, il ne voulut plus faire que des actes sacramentels; mais la religion farouche et superstieuse qui l'inspire dans ces pièces mystiques ne peut qu'être blâmée, comme on ne peut que répudier cet amas de mythologie chrétienne; on y chercherait aussi vainement ce culte de l'art qui porte à une si grande hauteur certains écrivains, lorsqu'ils veulent résumer dans un ouvrage de prédilection le secret de leur manière de sentir et de leur puissance.

La plupart des imitateurs de ces deux grands hommes cherchèrent à reproduire leur fécondité intarissable sans posséder leur génie, et le théâtre fut réduit à des comédies semblables à celles que l'art enfantait en Italie sans étude ni travail sérieux. Augustin Moreto rivalisa avec Caldéron, et lui fut peut-être supérieur en vivacité d'intrigues et de plaisanteries; il parait avoir fait le premier des comédies de caractère (*de figuron*).

Le moine Gabriel Tellez, oublié par Schlegel et Sismondi, donna, sous le nom de Tirso de Molina, plusieurs compositions où il surpasse les meilleurs écrivains par l'animation et l'enjouement, qualités auxquelles il sacrifie tout. Rojas ne le cède à Caldéron et à Moreto que par le style, et son *Don Garzia del Castañar* est donné par quelques-uns comme le meilleur drame espagnol.

Après la mort de Philippe IV, qui s'était montré le protecteur des lettres, et sous le règne duquel il y avait plus de quarante troupes dramatiques qui comprenaient environ mille personnes, la reine ordonna de ne plus donner de représentations jusqu'à ce que son fils fût en âge d'y trouver de l'amusement. Cette mesure entraîna la ruine des théâtres, et, quand le jeune roi se maria (1676), ce fut à peine si l'on put réunir trois troupes de comédiens.

1666. Antoine de Solis, l'historien, soutint seul l'honneur du théâtre, et avec lui finit la splendeur de l'art dramatique espagnol, dont les productions ont été largement exploitées par les étrangers.

Le théâtre espagnol fut une mine féconde pour les auteurs français (1); il suffira de citer le *Cid*, *Héraclius* et *Don Sanche d'Aragon* de Pierre Corneille, le *Venceslas* de Rotrou, la *Princesse d'Élide*, le *Festin de Pierre* et le *Don Garcie de Navarre* de Molière, tous les ouvrages de Thomas Corneille et les premiers ouvrages de Quinault. Il n'en faudrait pas davantage pour démontrer le mérite d'un théâtre qui, comme celui de l'Angleterre, se conserva national et moderne, tandis que partout ailleurs, même dans les pays où il fut restauré par de grands maîtres, on ne fit que remettre sur le trône l'art antique.

Au milieu d'une si grande richesse de comédies, les Espagnols n'eurent point de tragédies véritables, sauf celles qui furent importées chez eux. Boscan en donna le premier exemple par sa traduction d'Euripide. Fernand Pérez de Oliva écrivit ensuite deux tragédies à l'imitation de la *Sophonisbe* du Trissin, qui furent représentées en 1570; le frère Jérôme Bermudes donna à Madrid, sous le nom d'Antoine de Silva, *Nisa lastimosa* et *Nisa laureada*, dont les malheurs et la vengeance d'Inès de Castro avaient fourni le sujet. D'autres marchèrent sur leurs traces sans plus d'originalité. Plus tard l'imitation se régla sur la poésie française, dont le goût s'était introduit en Espagne; mais on peut dire que c'est à dater de notre siècle seulement que Clenfuégos, Quintana et Martinez de la Rosa lui ont donné des tragédies qui lui appartiennent en propre.

(1) Voltaire avoue que, depuis Louis XIV jusqu'à son temps, les Français ont emprunté aux Espagnols environ quarante compositions dramatiques. Cervantes disait : « Il n'est en France ni homme ni femme qui néglige d'apprendre la langue castillane. »

A l'exception des auteurs dramatiques, les autres poètes espagnols montrèrent plus de douceur dans les vers et plus de pureté de style que de vigueur d'imagination. Dans l'espace d'un demi-siècle, il parut plus de vingt-cinq poèmes, presque tous en l'honneur de Charles-Quint, œuvres stériles et médiocres comme l'adulation. Le seul qui ait passé les Pyrénées est *l'Araucana* de don Alonzo de Ercilla. L'auteur était de Madrid, et, comme les autres poètes espagnols, il eut une vie très-agitée. A vingt-deux ans, il partit pour le Chili, afin de combattre les Araucaniens; ce peuple, après avoir secoué le joug espagnol, était revenu au gouvernement de seize caciques en temps de paix, et à une espèce de dictature pendant la guerre, dont il avait appris l'art à l'école de ses ennemis. Don Alonzo conçut l'idée de chanter cette expédition elle-même, et, au milieu des fatigues d'une campagne, il écrivit ses vers sur des fragments de papier ou de cuir. Après la victoire, il revint en Espagne, âgé de trente ans, avec quinze chants de son poème et bercé des espérances de gloire qui sourient à cet âge; mais Philippe II ne s'inquiéta pas plus de ses vers que de son courage. Alonzo crut vaincre l'indifférence de ses contemporains en ajoutant une seconde partie à son poème, et par de basses flatteries à l'adresse du sombre tyran de l'Espagne; mais ni ce moyen ni une troisième partie ne le tirèrent de la misère et de l'obscurité. Il cessa donc de chanter pour s'occuper du salut de son âme.

La gloire même ne vint pas le consoler dans son tombeau. Voltaire, dans sa revue des épopées modernes, ne l'a peut-être loué que parce qu'il était inconnu; en effet, son poème est une histoire froide et prolix, sans imagination, sans art dans la distribution comme sans discernement dans le choix des morceaux. Caupolican, chef des Araucaniens, le soutien de leur patriotisme, fait la guerre avec la grandeur énergique d'un sauvage; il succombe à la fin, et reçoit le baptême et la mort avec la même impassibilité. Mais don Alonzo ignore l'art d'intéresser vivement à la constance qui lutte contre des forces ennemies supérieures et contre le fanatisme avide des Castillans; il ne sait pas non plus montrer chez les conquérants le courage individuel d'aventuriers courant à cette expédition non pas avec une obéissance aveugle de soldats, mais avec la soif du gain, animés d'un prosélytisme guerrier et sanguinaire. Les épisodes sont laborieusement rattachés à l'action, et le dessin n'est jamais nuancé de couleurs qui lui soient propres. Une jeune sauvage, Glaura, fait à Ercilla

Ercilla,
1625 1600.

le récit de ses amours avec le langage d'une dame espagnole. Ercilla lui-même, pour charmer les ennuis d'une longue marche, raconte aux soldats les amours de Didon et d'Énée, qui tiennent deux chants; il discute sur leur vérité, sur l'anachronisme que s'est permis Virgile et sur les droits de Philippe II à la couronne de Portugal.

Nous renvoyons au siècle suivant le spectacle de la pompeuse décadence et de la mort artificielle des *gongoristes*. Les Espagnols, qui, en poésie, abordèrent tous les genres, n'eurent pas dans la prose un grand philosophe, un savant éminent, ni même (ce qui est plus difficile à expliquer) un grand prédicateur. L'inquisition arrêtait l'essor de la pensée; tandis que le monde s'élançait dans les voies de l'avenir, on rebroussait en Espagne vers le passé, et l'on se livrait aux discussions scolastiques, dont il ne sortit jamais rien de grand. L'unité catholique, bien que restée intacte, fut impuissante à rendre la vie à ce qui se mourait ailleurs dans le doute.

La dégradation nationale descendit même si bas qu'elle fit oublier les grandeurs de la patrie. Les faits mémorables qu'on accomplissait, on ne se souciait point de les transmettre à la postérité. Personne n'a songé encore à tracer l'histoire de cette littérature, qui n'offre pas moins de variété dans l'art que de bizarrerie dans l'existence agitée des auteurs; ne se rappelant plus que l'une des premières en Europe, elle avait ouvert des routes nouvelles à la poésie, l'Espagne abandonna ces grands exemples pour se mettre sur les traces de l'étranger. Le dernier degré d'abaissement pour une nation est d'oublier ses gloires et ses misères.

CHAPITRE XL.

[LITTÉRATURE PORTUGAISE.

La littérature du Portugal est sœur de la littérature espagnole. Ses poètes cultivèrent tous, outre le portugais, la langue castillane, comme plus noble et plus majestueuse; leur idiome, qui abonde en voyelles et en syllabes nasales, a plus de tendance au style tendre et gracieux, quoiqu'il soit riche de figures hardies, varié et libre dans la construction. Le quinzième siècle, qui fut dans ce pays l'époque de la plus grande énergie natio-

nale,
ne ch
nomm
du ma
puis le
tres ch
Emma
et san
Son r
dans l
sentim
busa e
sourir
pirées
les bo
Gil
nouve
sujets
désord
gue es
gais a
Saa
étudia
qu'il é
ture o
ses én
sique
Si An
la cor
perdre
une c
Soph
L'
disci
les s
sique
les h
deva
ses p
épris
dont

nale, vit aussi la littérature s'élever à son apogée, quoiqu'elle ne cherchât ses inspirations que dans l'amour. Macia, surnommé *l'Amoureux*, est à la tête des poètes érotiques ; créature du marquis de Villéna, un mari jaloux le fit jeter en prison, puis le tua à travers les barreaux de son cachot. Une foule d'autres chantèrent sur le même ton que lui. Sous le règne du grand Emmanuel, Bernardin Ribeyro, victime d'un amour mystérieux et sans espoir, modulait des accents d'une tendre mélancolie. Son roman de *l'Innocente Jeune Fille* fut le premier ouvrage dans lequel la prose portugaise s'éleva jusqu'à l'expression des sentiments passionnés. Il introduisit l'épique, dont la nation abusa ensuite pour mettre dans la bouche des bergers d'éternels soupirs, bien que les peintures ne manquent pas de charmes, inspirées qu'elles sont par des situations enchanteresses, comme les bords du Tage, du Mondégo ou de la mer.

Gil Vincent, le *Plaute portugais*, dans un temps où les langues nouvelles n'avaient pas encore de comédies régulières, tira des sujets de la Bible, dans lesquels il mêla les mœurs et le culte ; désordonné dans ses plans, mais riche d'imagination, son dialogue est plein de vivacité et d'harmonie. Érasme apprit le portugais afin de pouvoir le lire.

Saa Miranda, de Coïmbre, célèbre parmi les poètes espagnols, étudia les Grecs, les Latins et les Italiens ; toujours original, parce qu'il écrit sous l'inspiration de son cœur, il conserve dans la peinture continuelle des douceurs champêtres plus de naturel que ses émules ; il composa en outre des comédies dans le genre classique, et des chansons populaires d'une incomparable simplicité. Si Antoine Ferreira, l'*Horace portugais*, ennoblit sa langue par la correction classique des pensées et de l'expression, il lui fit perdre l'originalité ; il mit en tragédie le sujet d'Inès de Castro à une époque où le théâtre moderne ne possédait peut-être que la *Sophonisbe* du Trissin.

L'école classique de ces deux écrivains trouva de nombreux disciples, que nous passons sous silence pour arriver à celui qui les surpassa tous, à Louis Camoëns. L'admiration pour les classiques se mêla chez lui, dès son enfance, à celle que lui inspiraient les héros nationaux ; or chanter ceux-ci avec l'art de ceux-là devait paraître au jeune poète la gloire la plus digne d'envie ; mais ses premiers essais excitèrent la compassion de Ferreira. S'étant épris d'une dame du palais, Catherine d'Attayda, une querelle dont cet amour fut cause l'obligea de quitter Lisbonne ; il alla

498-1556.

1520-69.

Camoëns.
1517-1579.

1888. combattre alors contre les Marocains, et perdit un œil. Comme il ne trouvait dans sa patrie de récompenses ni pour sa valeur guerrière, ni pour son talent poétique, il s'embarqua pour les Indes orientales. Trois bâtiments qui voyageaient de conserve avec le sien périrent; il arriva à Goa, où, ne trouvant aucun emploi, il fut obligé de s'enrôler comme volontaire pour le royaume de Cochin. Après la mort de presque tous ses compagnons d'armes, qui avaient succombé à l'influence du climat, il revint à Goa sans argent, et dut suivre une autre expédition dirigée contre les pirates de la mer Rouge. Sa verve poétique prenait un essor plus hardi au milieu de ces agitations, et l'amour de la patrie l'embrasait sur les théâtres de sa grandeur. Une satire qu'il avait écrite contre la mauvaise administration des Indes le fit exiler par le vice-roi à Macao, où il fut obligé d'accepter le triste emploi d'administrateur des biens des morts, jusqu'à ce qu'un nouveau vice-roi lui permit de revoir Goa; il fit naufrage dans le trajet, et se sauva à la nage, n'emportant que son poème. Accusé ensuite de dilapidation dans sa gestion de Macao, il fut mis en prison; après s'être justifié, il allait sortir, lorsque ses créanciers l'y retiurent; enfin quelques personnes se réunirent pour contribuer au payement de ses dettes et aux frais de son passage pour l'Europe.

1589. Il revit Lisbonne au moment où elle venait d'être décimée par la *grande peste*. Qui pouvait alors s'occuper d'un poète? qui aurait offert du pain à un homme revenant d'une contrée où tant d'autres s'étaient enrichis? Tout ce qu'il obtint, ce furent cent livres de pension annuelle du roi Sébastien, qui accepta la dédicace de son poème; aussi arrivait-il souvent à Camoëns de n'avoir pour vivre que le pain qu'il recevait des moines, ou que mendiait le soir un domestique javanais qu'il avait ramené de l'Inde. Enfin, à bout de forces, il tomba malade, et fut contraint de se réfugier à l'hôpital.

Il avait bien raison de dire: « Seul, le Portugal, satisfait de « la gloire des armes, dédaigne celle des lettres et des arts. La « lyre des Muses ne flatte pas ses oreilles, et son cœur est sourd « aux célestes enchantements de la poésie; il dédaigne un art « divin, parce qu'il ne le connaît pas. » Mais, au lieu de maudire avec colère une patrie qui l'oubliait, il l'aima constamment; lorsqu'il apprit sur son lit de mort le désastre d'Alcazar-Kébir, si funeste à la puissance portugaise, il prononça ces mots: « J'ai tant aimé ma patrie que je m'estime heureux non-seulement de mourir

dans
finit
misés

Ce
la pa
des p
Camo
mieu
Exce
sés,
entie
limes
mon
mon
étaie
cher
que
d'ar
poèm
resq

L
latin
très
sait
héro
plus
per
pro
rée
tain
qu
pai

les
et
re
C'
«
«
«
C

dans son sein, mais encore de mourir avec elle. » C'est ainsi qu'il finit inaperçu, pour être bientôt l'objet de regrets posthumes, misérable consolation du génie méconnu.

Ce n'est pas une vile récompense, mais la véritable amour de la patrie, qui m'excite à chanter, put-il dire avec raison. Aucun des poètes épiques modernes, après Dante, ne fut autant que Camoëns inspiré par l'amour de la patrie, et il crut n'en pouvoir mieux exalter la gloire qu'en chantant ses expéditions maritimes. Excellent choix : les jours splendides de la chevalerie étaient passés, et les croisades avaient perdu toute signification; le monde entier, au contraire, s'occupait de découvertes qui servaient d'aliment à l'imagination et à la science; par elles l'Europe et les mondes nouveaux confondaient leur haleine. Ce fut aussi l'unique moment de grandeur pour le Portugal, dont les richesses de l'Inde étaient la gloire, les découvertes l'orgueil. Camoëns sut y rattacher tout ce que l'histoire de son pays rappelait d'illustre; bien que les épisodes, à cause de son cadre trop étroit, offrent plus d'art que de naturel, les souvenirs d'Europe se mêlent dans le poëme aux parfums vierges de l'Asie, et le sentiment chevaleresque de la Péninsule au génie des navigations aventureuses.

L'imitation de Virgile nuit à l'ampleur du dessin; le poëte latin, considéré comme type d'art parfait, posait des limites très-resserrées aux conceptions du génie. Cependant Camoëns sait se dégager de ces entraves, et l'on dirait que, comme son héros, plus il avance, plus il acquiert de confiance en lui-même, plus il donne l'essor à son imagination; partout ensuite on s'aperçoit qu'il a vu de ses yeux ce qu'il décrit, senti ce qu'éprouvent ses héros, et le ciel indien est peint avec des couleurs réellement empruntées à la nature. D'un autre côté, il est certain qu'une épopée sans batailles ni sièges, qui célèbre les conquêtes de l'industrie et la lutte de l'homme contre les éléments, paraît nous offrir véritablement le poëme de l'ère moderne.

C'est avec raison que Camoëns donna pour titre à son poëme les Lusitaniens (*Osusiadas*); en effet, le héros, c'est la nation, et non pas Vasco de Gama, qui ne brille que de la lumière réfléctée sur lui par la patrie, dont il se fait le chantre glorieux. C'est le poëte qui parle lorsque Gama dit au roi de Mélinde : « Telle est la terre chérie dont j'ai respiré d'abord les brises; « ah! lorsque j'aurai accompli ma haute entreprise, que le ciel « m'y ramène, pour avoir le bonheur d'y terminer mes jours. » C'est le cœur du poëte qui parle lorsque Gama peint l'instant du

départ : « Déjà la vue s'exile (*se desterra*) peu à peu des monts de « la patrie, qui disparaissent ; le Tage aimé disparaissait, ainsi « que la fraîche montagne de Cintra, sur laquelle en vain se « fixaient les yeux ; nos cœurs demeureraient attachés à cette « terre si chérie. » C'est l'amour de la patrie qui lui fait déplorer (chant VII) les haines dont l'Europe est déchirée ; et surtout les dissensions religieuses, dont le Turc profite pour s'agrandir et menacer l'Europe d'un joug que les Ibères ont secoué si généreusement.

Quelquefois il gémit sur ses propres misères et demande assistance aux nymphes du Mondégo et du Tage pour chanter de hautes entreprises ; il rappelle que le sort l'entraîna sur des bords lointains au milieu d'infortunes toujours nouvelles, la plume dans une main, l'épée dans l'autre, luttant contre la pauvreté, repoussé des tables hospitalières, trahi dans ses espérances, mal récompensé de ceux-là même qu'il exaltait. « Qui donc se « sentira désormais animé à travailler ? Et pourtant ce n'est « pas de chant que je suis las, mais bien d'avoir chanté pour « une race sourde et au cœur dur. »

Quant à la forme, Camoëns fut le premier, à moins qu'on ne veuille excepter l'*Italie délivrée* du Trissin, qui entreprit une épopée régulière à la manière des anciens, avec l'unité et une pensée dominante, où la richesse des détails ne détournât point l'attention de la grandeur du sujet. Il tira des classiques une mythologie mal appropriée aux exploits modernes, d'autant plus vicieuse qu'il met Jupiter, Vénus et Bacchus en opposition avec Jésus-Christ et la Vierge Marie ; lui-même parfois dissipe mal à propos l'illusion en avertissant que tout est allégorique. Dans d'autres moments, il se confie plus hardiment à son imagination, comme lorsqu'il fait apparaître aux regards des intrépides navigateurs qui s'apprentent à doubler le cap des Tempêtes le géant Adamastor, pour leur prophétiser des revers (1.)

Il adopta l'octave de l'Arioste, et mêla au récit de sublimes exploits une teinte de volupté et de mélancolie fantastiques qui rappelle le Tasse ; à la puissance de création il réunit la sensibilité, l'harmonie du langage, la beauté des phrases, ce qui le rend intraduisible, comme Anacréon (2).

(1) Il est vrai que la description devrait être moins étendue. L'ombre de Banco a une bien autre puissance dans Shakspeare.

(2) Souvent il mêle dans ses octaves des vers espagnols, galiciens même par-

Can
son pa
naltre
forme
genre
gais.
caract
campo
s'élev
d'intr
il sac
Jér
l'Inde
Sébas
qu'il s
et à l
cienn
Sepu
Espé
désér
gues
que d

L'
mise
Jean
déco
neur
trés
mat
tent
con
l'A
l'A
seu
no
na
Pc
m

foi
(L

Camoëns suffit à la gloire d'une littérature; en effet, celle de son pays a fourni très-peu d'autres noms qui se soient fait connaître au dehors. La pastorale y est mêlée à tout, et c'est la forme dont se revêtent la morale, l'héroïsme, la discussion. Ce genre fut mis en vogue par Rodrigue Lobo, le *Théocrite portugais*. Ses romans sont des scènes champêtres continues, sans caractères propres ni passions un peu relevées. Dans *la Cour à la campagne* ou *les Nuits d'hiver*, il enseigne de quelle manière doit s'élever un homme du monde. Comme Bembo en Italie, il essaya d'introduire la période cicéronienne, à l'harmonie de laquelle il sacrifie la force et la précision de la pensée.

Jérôme Cortéreal, son contemporain, passa sa jeunesse dans l'Inde à combattre les infidèles; plus tard il accompagna le roi Sébastien en Afrique, et fut fait prisonnier à Alcazar. Lorsqu'il sortit de captivité, il trouva son pays asservi à Philippe II et à l'Espagne. Il se mit alors à chanter dans la retraite les anciennes gloires de sa patrie, entre autres les infortunes de Souza Sepulvéda, qui, après avoir fait naufrage près du cap de Bonne-Espérance avec sa femme, Eléonore de Sá, périt en traversant le désert. Formé à l'école de Tite-Live, il mêle au récit des harangues prolixes, allonge et arrondit la période plus que le manque de déclinaisons ne le comporte dans les langues modernes.

L'élégance nombreuse que Lobo avait donnée au style fut mise à profit par les historiens. Le principal d'entre eux est Jean de Barros, qui, encouragé par le roi Emmanuel, écrivit les découvertes et les conquêtes des Portugais en Orient. Gouverneur des établissements portugais sur la côte de Guinée, ensuite trésorier général, puis agent des colonies, il put recueillir des matériaux et les étudier avec des yeux expérimentés. Son intention était de diviser son ouvrage en quatre parties : l'Europe, comprenant la monarchie portugaise depuis les premiers temps; l'Afrique, avec les guerres dans les royaumes de Fez et de Maroc; l'Amérique, avec la colonie du Brésil; enfin l'Asie, qu'il termina seule. On éprouve un vif attrait à lire ces relations de terres nouvelles, écrites par des hommes aux yeux desquels elles venaient alors de s'offrir. La partialité même de l'auteur pour les Portugais donne de la chaleur à son récit; la lecture d'un roman intéresse moins que le spectacle d'un petit peuple, au cou-

Barros.
1496-1571.

fois. On en trouve aussi un italien : *Tra la spica e la man qual muro è messo*. (Lusiades, IX.)

rage magnanime, qui ne se rebute ni par les obstacles, ni par la longueur du temps, mais qui, fier et superstitieux, regarde comme un devoir glorieux d'exterminer les idolâtres, d'enlever les nègres, de noyer des milliers d'Indiens dans la mer pour faire quelques chrétiens.

1569-1617.

Il fut continué par Couto de Silves et d'autres; Bernard de Brito conçut l'idée de composer, d'après eux, une histoire universelle de son pays (*Monarchie lusitanienne*) depuis la création du monde. Après avoir divagué sur les faits généraux, il n'était pas arrivé au point où il aurait dû commencer lorsqu'il mourut. Nous nommerons encore l'évêque Jérôme Osorio, qui écrivit l'*Histoire du roi Emmanuel* avec une tolérance religieuse rare dans la Péninsule.

1680.

La gloire littéraire du Portugal s'éclipsa quand il tomba sous le joug étranger. Bien que l'on continuât à écrire, surtout en vers, personne ne se fit une gloire durable, et les défauts des classiques nationaux furent même exagérés. Manuel de Faria y Souza de Souto mit au jour un nombre infini de poésies, d'ouvrages en prose et de critiques, entre autres l'*Histoire de l'Europe portugaise* et la *Fontaine Aganippide*, commentaire pédantesque sur Camoëns; il se vantait d'avoir écrit douze feuillets de papier chaque jour de sa vie. La plus grande partie de ses œuvres sont en langue castillane, mais dans le style de Gongora, qui, toujours mauvais, est détestable pour l'histoire.

1688-1637.

Les poètes, dans leur insipide fécondité pastorale, peuplaient à l'envi les rivages enchanteurs du Tage de Galatées et d'Estelles, d'Élicios et de Némorins.

1614-90.

François-Xavier de Meneses, comte d'Ériceyra, le littérateur le plus distingué de son temps, essaya de réveiller le bon goût ou plutôt de corriger le mauvais, unique but auquel puisse aspirer la poésie; il chanta d'après elle, dans l'*Enrichéide*, le fondateur du royaume de Portugal. Plus correct, mais plus froid que Camoëns, il était familier avec les classiques, dans lesquels il puisa des beautés particulières, un style soutenu, mais non l'inspiration épique.

Après lui nous ne saurions, jusqu'à l'époque actuelle, citer aucun nom qui mérite une mention à part. L'Académie de la langue portugaise (1714) et celle d'histoire (1720) ne donnèrent pas une grande impulsion. L'Académie royale (1792) eut un peu plus d'efficacité; mais il fallait de nouveaux et grands événements pour que le génie lusitanien ressaisît l'épée et la lyre.

CHAPITRE XLI.

LITTÉRATURE ALLEMANDE ET SEPTENTRIONALE.

Comment les Allemands auraient-ils pu s'appliquer à la littérature proprement dite au milieu des fureurs de la réforme ? Les discussions, les insultes, les malédictions et les controverses étaient les armes des luthériens, qui sacrifiaient entièrement les droits de l'imagination à ceux de la raison. Luther porta la langue à sa maturité en l'employant pour traduire la Bible, bien que, par l'adoption de son dialecte natif, il ait laissé périr littérairement le bas allemand, si riche de proverbes et de phrases populaires. Les hymnes dont il fournit les premiers exemples ouvrirent un nouveau champ à la poésie ; on en compte trente-trois mille en deux cents ans dans l'Église protestante, composées par cinq cents poètes, et le dernier calcul les élève à cinquante mille.

Telle est, chez les Allemands, la poésie véritable et effective, après laquelle nous mentionnerons à peine le *Theuerdank* de Melchior Pfluzing (1483-1546), poème allégorique attribué à Maximilien I^{er}. Goëthe a vanté le génie de Hans Sachs, cordonnier de Nuremberg, fécond et énergique producteur de poésies populaires ; mais nous avouons qu'il nous est impossible de l'apercevoir, tout en reconnaissant chez lui une grande facilité, des images nouvelles et des pensées exquises, au milieu de choses étranges et saugrenues. Dans *Ève et ses fils interrogés par le Seigneur*, chef-d'œuvre du poète artisan, Caïn, habitué à faire le vagabond en mauvaise compagnie, « ne sait pas réciter le *Credo*, qu'il brouille avec le *Pater Noster*, tandis qu'Abel et les autres répondent juste aux interrogations du Seigneur, » c'est-à-dire selon l'instruction de Luther.

Les temps étaient appropriés à la satire, et Thomas Warner épancha dans sa *Conjuration des fous* toute l'âcreté de sa bile, sans rien respecter ; il est encore plus trivial que l'Arétin, auquel il est comparé. On lui attribue le recueil de facéties et de bons mots intitulé *Till Eulem-Spiegel*, livre et nom populaires chez les Allemands à l'égal de Faust.

Comme Strasbourg refusait d'entrer dans une alliance avec les Suisses, à cause de la trop grande distance qui les séparait,

les Zurichois s'avisent de cet expédient : Quelques jeunes gens remplissent une énorme chaudière de millet encore bouillant, s'embarquent avec elle sur la Limmat, abordent à Strasbourg et offrent le potage encore chaud aux habitants de cette ville, qui ne peuvent résister à un pareil argument. Jean Fischart, un de ces bizarres Argonautes, chanta cette expédition dans la *Barque fortunée*, et imita avec une liberté spirituelle le premier livre du *Gargantua* de Rabelais ; il ajouta même un peu de venin aux malices de son modèle.

D'autres cultivèrent la poésie pendant la guerre de Trente ans, mais la plupart en latin. Rodolphe Weckerlin, un des plus illustres, disait : « Si la poésie est le langage des dieux, que peut faire de mieux le poète, s'il veut écrire avec noblesse et élégance, que d'imiter la langue des dieux de la terre, c'est-à-dire des grands, des sages et des princes ? » Il écrivit donc en style de cour, et n'acquiesça dès lors ni influence sur ses contemporains, ni renom dans la postérité. Les chants religieux du jésuite Frédéric Spée ne manquent pas de charme.

Hollande. Au milieu d'une si grande fécondité d'esprits distingués, la Hollande ne produisit rien d'original dans le cours du quinzième siècle ; mais les traductions étendaient la langue et fixaient les règles de la versification. Toutes les fleurs prêtes à éclore avortèrent dans les discordes civiles et la longue lutte entre les *Hökschen* et les *Kabbe jauvschen* (les Hameçons et les Termes) ; le commerce lui-même tomba, et les études languirent pour se relever dans le siècle suivant.

Les chambres de rhétoriciens (*Kamers der Rederykers*), semblables aux associations des maîtres chanteurs en Allemagne, contribuèrent à mûrir la langue nationale. Chacune d'elles prenait un nom de fleur avec une devise, et les membres étaient classés par hiérarchie : empereur, prince, doyen, puis faiseurs, trouveurs (*vinder*) ; les uns étaient chargés de composer telle sorte de vers, les autres de préparer les cérémonies. On compta jusqu'à deux cents de ces chambres en Hollande, et chacune d'elles était nombreuse ; de grands seigneurs en firent partie, comme Philippe de Bourgogne. En prenant parti pour telle ou telle faction, elles exerçaient de l'influence sur la politique, et venaient en aide, avec la satire, l'épigramme, la chanson et la comédie, à l'épée et à l'arquebuse du soldat ; leur audace allait si loin que le duc de Bourgogne se vit forcé de mettre un frein aux invectives. Au temps de la réforme, ces associations mirent en scène les doctrines

religi
les cr
du pr
Ce
érudi
duisa
traire
religi
et la
pila l
et aut
tier a
philo
comm
le di
C'est
littér
la ré
En
sacré
diffic
la ve
verse
suité
La
Norc
duis
qu'E
de S
et c
sion
la p
bell
ran
sou
gue
l'êt
de
Br
afi
ha

religieuses, ou en firent des sujets de compositions poétiques; les cruautés du duc d'Albe, le massacre de Bruxelles et le supplice du prince d'Orange furent représentés sur le théâtre.

Ce fut alors qu'Érasme rendit son nom populaire par une érudition égale à la finesse de son intelligence. Coornhert traduisait quelques-uns des meilleurs livres anciens pour se distraire de ses batailles de protestant; Marnix écrivait des satires religieuses; Wisscher et Spiegel travaillaient à polir la langue et la poésie. Bor écrivit l'*Histoire des Pays-Bas*; Plantin compila le *Thesaurus teutonicæ linguæ*; Pierre Hooft fut historien et auteur dramatique; bien que monotone et frivole et tout entier aux affaires publiques, Cats était très-tal. L'érudition et la philologie firent des progrès dans le pays; les poètes latins, comme Grotius, Heinsius et Barlaeus, y florissaient encore dans le dix-septième siècle, lorsqu'ils déclinaient partout ailleurs. C'est ainsi qu'à l'âge d'or de la littérature hollandaise succéda la littérature classique, jusqu'au moment où le règne de Louis XIV la réduisit à une imitation absolue des écrivains français.

En Hongrie, Rilassa et Rincal versifièrent sur des sujets sacrés, mais toujours entravés par un langage imparfait et la difficulté du mètre; il en fut ainsi pour Bornenieza, Gouezi et la version de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone*; diverses chroniques, toujours grossières et désordonnées, firent suite à celle de Szekely de 1559.

La littérature gagna beaucoup à la réforme dans les pays du Nord, où les langues encore incertaines se polirent en reproduisant les textes sacrés. L'idéisme suédois fut écrit tard, bien qu'Euphémie, reine de Norvège, sœur de Magnus Smeek, roi de Suède, eût fait traduire dès 1308 l'*Histoire d'Alexandre* et celle de *Charlemagne*; l'évêque Nicolas Hermanni fit une version de la *Vie de saint Anshaire*. Les rois de l'Union, dont la plupart résidaient en Danemark, ne s'inquiétaient point des belles-lettres; les couvents étaient riches, mais le clergé ignorant; on savait si peu de latin que le gouvernement manquait souvent de gens pour rédiger la correspondance dans cette langue. L'instruction populaire était nulle, et la théologie formait l'étude principale; dès le quatorzième siècle, Mathias, chanoine de Linköping, avait traduit la Bible pour complaire à sainte Brigitte. Sténon Sture fonda une école pour les études élevées, afin de retenir les jeunes Suédois qui allaient étudier à Copenhague, où Christian pouvait les gagner. Sixte IV accorda à Upsal

Hongrie.

Scandinavie.

une université, avec les mêmes prérogatives que celle de Bologne; mais Gustave Wasa la laissa languir. Ce prince favorisa pourtant les lettres et fonda une bibliothèque, en même temps que des études nouvelles s'introduisaient avec la réforme. Laurent de Pierre, qui traduisit la Bible, écrivit aussi le *Tobie*, qui fut la première comédie en langue suédoise.

Les revers qui suivirent firent négliger les études : cependant Charles IX mit en vers sa propre vie; Gustave-Adolphe dota l'université avec les biens de sa famille, mais il ne put y établir l'ordre; Christine, sa fille, se montra pleine de zèle à son égard; comme les gens de lettres étaient en petit nombre, ou qu'ils embrassaient la carrière des affaires, de l'Église ou des armes, elle appela des étrangers, qui répandirent l'instruction en Suède. On vit alors plusieurs seigneurs manifester du goût pour les lettres et l'érudition classique. Lorsque la réforme eut rattaché davantage la Suède à l'Allemagne, le commerce des idées prit de l'activité.

L'imprimerie, introduite à Stockholm dès 1483, n'était maintenue que parce qu'on la considérait comme un droit royal; le pays n'eut de fabrique de papier qu'en 1613.

George Stjernhjelm, né en 1598, d'un mineur dalécarlien, étudia, vit différents pays, écrivit l'*Hercule* et le poème de la *Vertu* (1). Les deux historiens Jean et Olaüs Magnus racontèrent en beau latin des fables absurdes. Les deux frères Olaüs et Laurent de Pierre donnèrent deux autres *Histoires de Suède*. Aflu d'en populariser la connaissance, Jean Massénus, outre le recueil des monuments, avait conçu l'idée de cinquante drames à l'usage de la jeunesse; mais il n'en exécuta que cinq.

Hedræus (1659) fonda un observatoire; on commença, sous Charles IX, à mesurer trigonométriquement le royaume, et André Buræus traça, en 1626, la première carte, attendu que celle d'Olaüs Magnus ne pouvait être comptée. La médecine ne consistait qu'en recettes empiriques et en charlatanisme; la législation, d'une grande simplicité, ne réclamait pas beaucoup de savoir.

(1) MARNIER, *Hist. de la littérature en Danemark et en Suède*; Paris, 1839.

CHAPITRE XLII.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Une fureur mythologique s'empara de l'Angleterre sous Élisabeth, comme la dévotion sous Marie Tudor ; il n'y eut plus de banquets, de chasses, d'amour sans l'intervention des dieux. Lorsque Shakspeare égorga les bœufs dans la boucherie de son père, il les couronna comme dans les anciens sacrifices, et prononçait un discours latin, venu à étudier les Italiens, que Chaucer avait fait connaître. John Harrington traduisit l'Arioste, Carew le Tasse, et Raleigh après lui. Henri Howard comte de Surrey, zélé partisan de Pétrarque, courait le monde en chantant Géraldina, rompit quelques lances à Florence en l'honneur de la Belle des belles, et finit par être envoyé au supplice par Henri VIII, qui ne pardonnait pas plus aux fous qu'aux sages. Lui et Wyat donnèrent une meilleure forme aux vers, en modifiant l'ancienne manière d'après celle de Pétrarque.

Les versions des Grecs et des Latins se multiplièrent aussi ; Élisabeth commenta Platon et traduisit Euripide, Isocrate, Horace ; « elle lisait plus de latin en un jour que certains prébendiers en une semaine, » et Harrison ajoute : « Ceux qui vont à la cour voient partout des livres, entendent partout des conférences littéraires ; on s'y croit plutôt dans une académie que dans la demeure de la politique et de la diplomatie. »

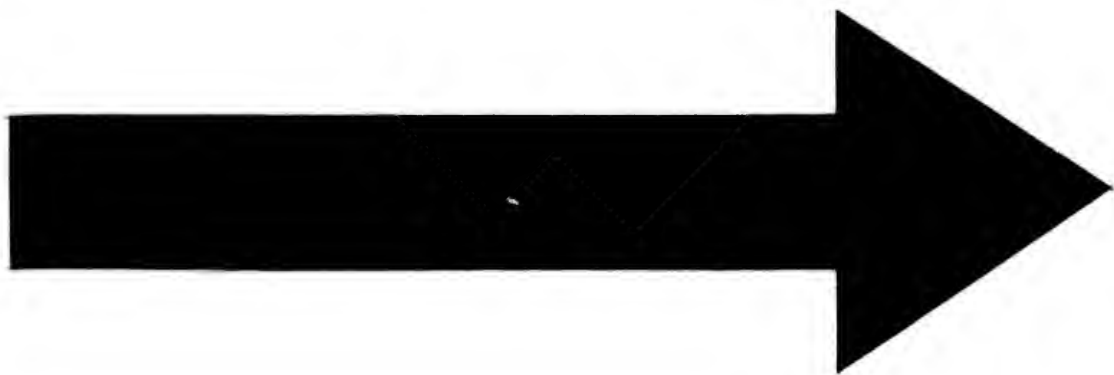
Quoi qu'il en soit, l'admiration pour les étrangers ne consolida point la tyrannie des règles et ne put étouffer l'esprit national. Philippe Sidney, guerrier et voyageur, mêlé dans son *Arcadie*, ouvrage en prose poétique, des choses de goût et des aventures romanesques, auxquelles il était naturellement porté. Thomas Sackville conçut l'idée de recueillir les faits tragiques de son pays, retracés dans des monologues successifs (*Mirour of magistrates*) ; mais il ne termina que la vie de Henri de Buckingham, œuvre très-riche de poésie.

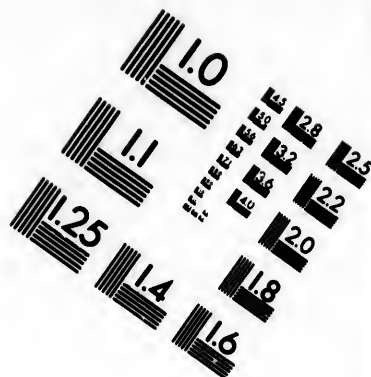
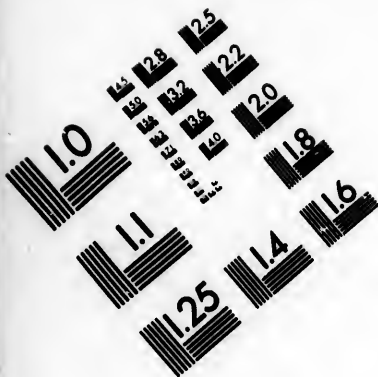
La renaissance est attribuée à Edmond Spencer, favori de Sidney ; il emprunta aux classiques et surtout aux Italiens des formes raffinées ; son époque lui inspira le goût des allégories, qu'il sut rendre moins ennuyeuses par un sentiment exquis du beau, une grande richesse d'imagination et la netteté du coloris.

1586.

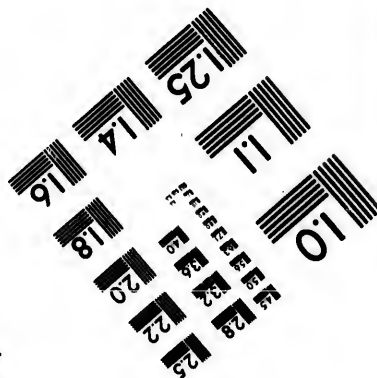
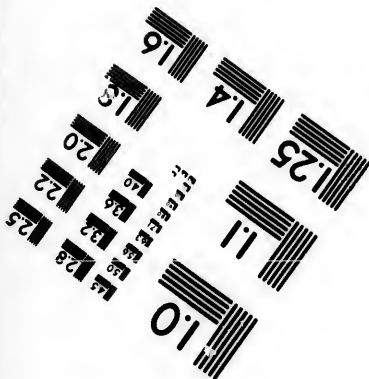
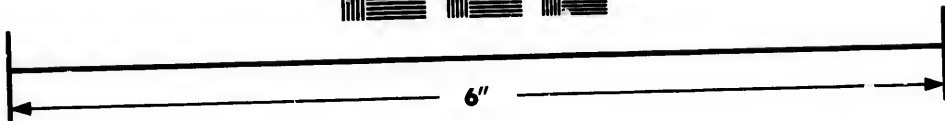
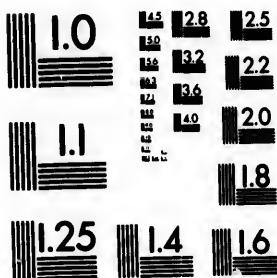
1608.

Spencer.
1553-1593.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

12.8
12.5
12.2
12.0

10
12.8
12.5
12.2
12.0

Gloriana, la *reine des fées*, lors de la fête qu'elle donnait tous les ans dans son palais enchanté, et qui durait douze jours, charge douze chevaliers, dont les noms sont tirés au sort, de faire droit aux plaintes de ses sujets. Chacun de ses chevaliers représente une vertu; Elisabeth est symbolisée dans le personnage de la reine des fées, et Sidney dans celui d'Arthur. De là naissent douze légendes de douze chants, dont chacune contient de quarante à soixante octaves. Ce plan ne saurait être loué, bien qu'on ne puisse s'en faire une idée complète, puisqu'il n'en fut publié que la moitié. Le premier chant est de beaucoup le meilleur; le christianisme militant, figuré par le chevalier Croix-Rouge, est sauvé, grâce à la vierge Une, c'est-à-dire la véritable Église, des pièges séducteurs de la trompeuse Duessa, qui représente le papisme, avec l'aide de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Les Anglais comparent Spencer à l'Arioste; en effet, l'un et l'autre ont chanté les amours, les galanteries et flatté les princes. Elisabeth était un sujet bien autrement poétique que les petits seigneurs d'Este. Mais le poète italien avait à manier une langue déjà adulte, ce qu'il fit avec une habileté sans égale; celle de Spencer bégayait encore, et ce fut en vain qu'il voulut lui donner une allure archaïque. S'il surpasse l'Arioste par l'invention, la force et la variété de caractères, la profondeur de pensées, la richesse d'imagination et la vigueur de conception, il lui cède en vivacité, aisance, élégance facile. Dans l'Arioste, la machine de la magie est déjà la partie la moins agréable; que sera-t-elle dans Spencer, où elle n'est pas un simple ornement, mais le fond même du poème? L'Arioste procède avec caprice, sans plan arrêté, rit de lui-même et de son sujet; ami des plaisirs et de la gaieté, homme de son siècle, il ne croit point aux fables et pas toujours à la vérité. Spencer, après Luther et Cranmer, ose affecter de croire sérieusement à la chevalerie, traite avec gravité les inventions les plus frivoles, semble vouloir se distraire de la réalité d'un monde fou et vicieux en se réfugiant dans une région idéale de vertu et de morale élevés.

L'un et l'autre ont été portés aux nues, et un critique récent dit du poète anglais: « Le champ de son imagination est vaste et luxuriant; il jeta dans la poésie anglaise l'harmonie, et la rendit plus chaude, plus tendre, plus magnifique dans la description, qu'elle ne l'avait été avant lui et qu'elle ne le fut après. Ses descriptions ne révèlent pas, il est vrai, cette puissance de pin-

ceau, cette touche magistrale qui est le caractère des plus grands poètes; mais on ne trouvera point ailleurs d'images plus vaporeuses et plus développées que ces visions qui se forment dans l'esprit du poète, ni une plus grande douceur de sentiments ou une palette plus riche que celle de ces Rubens. Son imagination déborde et se répand dans les moindres détails, comme un terrain vigoureux qui envoie la fraîcheur et la vie jusqu'à l'extrémité des feuilles qu'il nourrit. Considéré dans son ensemble, ce poème laisse à désirer cette grâce qui résulte de la force, de la symétrie des proportions, d'une marche rapide et intéressante; car, bien que l'auteur n'ait pas complété son plan, il est facile de voir que l'adjonction de plusieurs chants ne l'aurait pas simplifié (1).

Dans les poésies pastorales, alors à la mode, Spencer fit le *Calendrier des bergers*, composé d'une églogue par mois, où l'on trouve plus de naturel qu'à l'ordinaire. Son propre épithalame est d'un sentiment, si vrai qu'il surpasse peut-être tout ce qui a été produit en ce genre.

Parmi les divers poètes lyriques qui ont chanté sous le règne d'Élisabeth, nous n'hésitons pas à donner la palme aux auteurs anonymes des ballades anglaises, et plus encore à ceux des ballades écossaises, David Lindsay, l'un de ces derniers, qui était partisan de Knox, quoique porté à l'allégorie, brille surtout par une candeur originale, un vers facile, et la connaissance du cœur.

Les imitateurs de Spencer exagérèrent ses défauts, comme on le voit principalement dans Finée et Gilles Fletcher; l'école allégorique périt lorsque l'Anglais devint docte, penseur, amateur des sentences graves et serrées, ou aiguës par des rapprochements nouveaux et ingénieux, qui font estimer l'homme même qu'on n'admire pas l'écrivain. De ces dispositions résultèrent deux écoles, qui consultèrent la raison plutôt que l'imagination. A la tête de l'une fut John Davies, auteur du poème *Nosce te ipsum*; l'autre eut pour chefs Fulk Greville et lord Brooke, le protecteur de Giordano Bruno, penseurs profonds, mais obscurs.

D'autres s'adonnèrent à la poésie raisonneuse, engendrée par la situation du pays; quelques-uns, plus métaphysiciens, recherchèrent le ton sentencieux et de nouveaux tours de pensées.

(1) CAMPBELL, *Specimens of the british poets*, t. I, page 145.

1610-67. Parmi ces derniers, le plus ancien est Donne, le plus célèbre est Cowley, qui donna dans son *Amie* une série de poésies amoureuses remplis d'arguties et de jeux de mots; mais il améliora l'ode et introduisit l'enthousiasme dans la poésie.

1619. Parmi les poètes historiques, Samuel Daniel chanta les guerres d'York et de Lancastre; son style est pur, sa narration simple, mais aride. Le soulèvement de Mortimer est le sujet du poème de Michel Drayton, intitulé *Baron's ware* dans le *Polyalbion*; il décrit l'Angleterre en trente mille alexandrins accouplés, dont le style est médiocre, mais la langue énergique et claire.

1631. La prose se dégrossissait et puisait sa nourriture dans les choses; sans négliger l'expression propre, elle est mâle, colorée, et répudie la phraséologie conventionnelle, quoique les périodes soient encore mal formées, et qu'elle tombe dans de fréquents latinismes. La Bible, qui s'était beaucoup répandue, et dont le langage devint commun, surtout parmi les puritains, laissa dans le style de nombreuses empreintes, des allusions, des phrases et des proverbes. Dans l'*Histoire du monde*, de Raleigh, l'ennui des digressions sur le paradis terrestre, les voyages de Caïn et autres choses semblables n'est pas racheté par des réflexions et des épisodes modernes; il n'arrive qu'à la seconde guerre de Macédoine, et ses continuateurs ont ajouté à ses défauts par l'affectation. L'histoire de Daniel, depuis la conquête de Guillaume jusqu'à Édouard II, est écrite en langage de cour, avec pureté et sans phrases; dans l'*Histoire de Henri VII*, le style de Bacon est ambitieux et maniéré.

Euphuisme.

Lilly vint gâter tout ce qu'il y avait de bien avec son *Histoire Euphuès*, jeune Athénien qu'il fait vivre à Naples et en Angleterre. Répudiant toute simplicité, Lilly ne procède que par antithèses, jeux de mots, affectation; et prodigue les efforts pour n'arriver à rien. Idole de la cour d'Élisabeth, il devint le modèle du bon genre. Aucune dame ne voulut parler sans euphuisme, et son école, comparable à celle de Gongora et de Marin, se glissa dans la vie ordinaire et la conversation.

La gloire de la littérature anglaise est le théâtre. Né comme ailleurs des mystères (1), il n'eut pas, lorsque les écrivains s'en emparèrent, de régent pour le condamner à des règles; aussi se conserva-t-il romantique. L'*Aiguille de maman Gurton*, la

(1) Au concile de Constance, les prélats anglais divertirent extrêmement l'assemblée en représentant un drame latin sur un sujet sacré.

plus ancienne comédie, dont l'auteur est inconnu, petite de vivacité comique, bien que basse et obscène; elle est bien supérieure au *Gordoduc* de Thomas Sakville, tragédie écrite selon les règles. Le *Faust* de Christophe Marlowe, où il développe cette idée de l'Écclésiaste, que « beaucoup de science produit beaucoup de mal, » l'emporte sur toutes les productions contemporaines. Le docteur Faust, après avoir récapitulé toutes les sciences, n'en trouvant pas qui lui explique l'énigme des destinées humaines, a recours à la magie; il voit apparaître devant lui l'ange et le démon, l'un qui veut l'amener à ne pas trop approfondir, l'autre qui l'encourage par ses promesses. De beaux éclairs de poésie brillent çà et là dans cette œuvre. Faust demande à Méphistophéles comment, si l'enfer est un châtement, il lui a été possible d'en sortir; l'esprit malin lui répond : « Je n'en suis pas sorti; pour nous l'enfer est partout. Crois-tu que pour des esprits créés pour le ciel, nés pour une perfection qu'ils ont répudiée, il y ait plus grand supplice que de penser à la félicité céleste, et de s'en voir privés à jamais? C'est là une pensée qui dépasse les plus cruels supplices. »

Le dernier jour de Faust est venu; il ne lui faut plus qu'une heure pour arriver au terme dont il est convenu avec le démon pour lui rendre son âme, et l'aiguille de l'horloge s'avance : situation terrible, dont le poète anglais a su tirer un grand parti. Faust, entre la beauté du monde, d'autant plus séduisante qu'il est sur le point de lui dire adieu, et l'éternité de souffrances qui l'attend, offre un contraste qu'il a bien retracé : « Une heure seulement à vivre, puis damné pour toujours! Arrêtez-vous, célestes sphères! Temps, suspends ton vol; que minuit ne vienne pas! O nature, lève-toi dans ta pompe, et donne-moi un jour continu! Fais au moins que cette heure soit une année, un mois, une semaine, rien qu'un jour, et que j'aie le temps de me repentir. Mais les sphères célestes avancent, le temps vole, l'heure va sonner. Où fuir? Où me cacher? Dans le ciel? La voie en est tracée par le sang du Rédempteur; une goutte seule de ce sang suffirait pour me sauver : mais un bras vengeur me repousse. Monts, mettez-moi à l'abri de la colère du ciel! Terre, ouvre-toi et m'engloutis! Étoiles qui présidâtes à ma naissance, qui m'avez conduit à la mort, à l'enfer, faites que mon corps se dissolve! »

« Pendant ce temps, l'horloge avance sous les yeux de l'auditoire. Déjà une demi-heure! et l'autre va passer comme un

« éclair. Grand Dieu, si mon âme doit subir la terrible sentence,
 « fixe un terme à ses peines ! Mille ans, cent mille, si tu le veux ;
 « mais au delà montre-moi le salut ! Mais l'éternité ! Pourquoi
 « me donner une âme ? Pourquoi est-elle immortelle ? Maudits
 « ceux qui m'ont engendré ! maudit sois-je moi-même ! maudit
 « soit Lucifer ! Ah ! — l'heure sonne ! Grâce, grâce ! Un instant
 « encore ! Par pitié ! »

Goëthe n'a pas fait mieux.

On se figure difficilement ce qu'étaient alors les théâtres. Sur la scène, on disposait des sièges, non-seulement pour les acteurs, mais encore pour les élégants, les beaux esprits, les amateurs, derrière lesquels se tenaient leurs pages avec des pipes et du tabac. D'autres spectateurs occupaient des loges au fond de la scène; le plancher était couvert de joncs; une balustrade seulement, ou parfois un simple rideau, séparait la scène du parterre, où l'on causait, jouait, fumait, vendait, buvait et mangeait. Les acteurs n'avaient point de costumes appropriés à leur caractère; les *Desdémonas* et les *Juliettes* étaient des hommes. Souvent le même acteur jouait plusieurs rôles; on lisait sur une pancarte : *Nous sommes à Rome ou bien à Londres*; un son de trompettes annonçait l'entrée d'un prince; quelquefois un homme vêtu de blanc devait figurer la muraille; enfin un cynisme hardi présidait au choix et à la conduite du sujet.

Phillippe Sidney, qui avait vu la magnificence des théâtres d'Italie, décrivait ainsi la grossièreté des spectacles anglais :
 « Nos tragédies et nos comédies n'observent point les règles de la
 « civilté honnête, ni celles de l'art poétique. Vous y verrez l'Asie
 « d'un côté, l'Afrique de l'autre et plusieurs royaumes; aussi
 « l'auteur, lorsqu'il arrive, est obligé de faire connaître au com-
 « mencement du discours en quel lieu il se trouve; autrement le
 « fait ne pourrait tomber dans aucune intelligence humaine.
 « Vous voyez trois dames cueillir des fleurs; d'où il faut conclure
 « que le lieu représente un jardin. Parfois nous entendons le
 « récit d'un naufrage arrivé à l'endroit même; donc, à moins d'être
 « très bien durs, nous devons le regarder comme un écueil. Un
 « monstre horrible surgit au fond avec du feu et de la fumée, et
 « les infortunés spectateurs sont obligés de le tenir pour une
 « caverne. Deux armées qui prennent la fuite sont représentées
 « par quatre épées et quatre boucliers; pardieu ! ne devra-t-on
 « pas imaginer alors que le lieu de l'action est un camp ? Quel-
 « quefois un beau prince et une charmante princesse brûlent d'a-

« moult l'un pour l'autre; après maintes infortunes, la jeune
 « femme se trouve enceinte, et donne le jour à un fils qui se perd,
 « devient homme, brûle aussi d'amour, et lui-même est sur le
 « point d'engendrer un autre fils; le tout dans l'espace de deux
 « heures. Ceux qui possèdent un grain de bon sens peuvent faci-
 « lement imaginer combien est absurde la conduite de ces dra-
 « mes (1). »

Les dramaturges les plus applaudis recevaient six livres an-
 glaises et demie pour chaque composition, sans droit de pro-
 priété, et quelquefois obtenaient le bénéfice de la troisième
 représentation. S'ils se réservaient le manuscrit, ils pouvaient
 répandre leur ouvrage à raison de douze sous l'exemplaire;
 ils avaient en outre la ressource d'y ajouter une préface adu-
 latrice, pour laquelle le Mécène leur payait invariablement
 quatorze schellings. Cette avilissement contribua peut-être à
 sauver l'art dramatique anglais de l'attention des pédants, qui
 lui auraient donné la régularité et la mort, tandis que le be-
 soin de satisfaire l'insatiable curiosité de toutes les classes l'éleva
 à une indépendance hardie, et par elle jusqu'au sublime.

C'est avec d'aussi pauvres ressources que s'ouvrit la carrière
 le plus grand poète dramatique de l'époque moderne, un certain
 Shakspeare, dont tout est incertain, à l'exception de son im-
 mense génie, du contraste entre une âme qui se sent née sou-
 veraine et une existence infime, des occupations basses et des
 habitudes plus basses encore peut-être.

Dans ses drames, il ne faut pas chercher de moralité dans le
 sens usuel de ce mot, ni fidélité historique et géographique;
 point d'artifice, d'intrigues, de raffinement d'exposition, et sou-
 vent des plaisanteries grossières viennent troubler l'émotion tra-
 gique; des constructions vicieuses, des jeux de mots, des ambi-
 guïtés, une diction obscurcie par des expressions nouvelles ou
 surannées offrent une pâture suffisante aux criaileries de la cri-
 tique, et donnent un démenti à Drake et à d'autres modernes
 qui vont jusqu'à n'admettre aucun défaut. Shakspeare ne con-
 naissait probablement rien des tragiques grecs, pas même leur
 nom; la libre originalité des mystères avait habitué à de fréquents
 changements de scène, à la longue durée de l'action, au ta-
 bleau d'une vie entière. Comme on ne faisait point usage de
 décoration, il fallait se confier entièrement à l'imagination du
 spectateur.

(1) *Defence of poesy.*

Ne pas concevoir le drame, dont l'essence consiste dans la popularité, pour figurer sur le théâtre, est une erreur moderne. Shakspeare ne s'inquiétait pas du lecteur attentif ou du pédant assis devant son bureau; il ne songeait pas qu'ils lui objecteraient que l'université d'Heidelberg n'existait point au temps d'Hamlet; qu'au siècle de Théaëte on n'envoyait point les jeunes filles au couvent; qu'il n'y a jamais eu à Milan de duc Antoine, et qu'il n'aborde point de navire en Bohême. Il calculait l'effet à produire sur les spectateurs, et il savait, non par réflexion, mais par instinct; qu'être sans défauts est le partage des hommes médiocres, et que le génie rachète les siens par des beautés plus grandes.

Aucun poëte ne possède de beautés supérieures à celles de Shakspeare; aucun, de quelque nation que ce soit, n'approche de lui pour la puissance créatrice, la vigueur et la variété de l'imagination, la richesse du coloris dans la peinture de tous les âges, de tous les temps et de toutes les conditions. Si la vie consiste à sentir, personne plus que lui ne l'offre dans toute sa plénitude. De son temps, le moyen âge était enseveli sous les ruines accumulées par la réforme, dont l'époque moderne ne s'était pas encore dégagée; le doute avait ébranlé les croyances, et enseigné à porter un regard scrutateur sur les hommes et les choses. Mais, au moment où Bacon révélait à la raison ses propres forces, on croyait encore aux sciences occultes (1). Les marchands étaient de petits rois; les médecins, les chevaliers, les serviteurs étaient distingués par leurs habits non moins que par leur éducation et leur langage. Les seigneurs anglais faisaient bâtonner les domestiques dont ils étaient mécontents. Ils regardaient des luttes à coups de poing comme un noble exercice du corps; les bouffons étaient l'amusement de

(1) Sous Élisabeth, il y eut un célèbre procès de sorcières à Werbaïs. Le roi Jacques écrivit un traité sur les pratiques de ces femmes et les esprits malins; cette opinion devint à la mode par flatterie pour le roi; en conséquence, le parlement rendit une ordonnance conçue en ces termes: « Si quelqu'un a recours aux invocations ou conjurations d'esprits, ou prend conseil d'un démon, ou s'entretient avec lui, ou l'emploie et le récompense; s'il tire un homme, une femme ou un enfant de la tombe, ou la peau, les os ou partie quelconque d'un cadavre, pour en faire des sortilèges, de la magie ou des conjurations, ou qu'il exerce aucune espèce de sorcellerie, magie ou conjuration; s'il lui arrive de tuer, offenser, blesser, exténuer ou estropier quelqu'un dans une partie de son corps, celui qui le fera ou sera convaincu de l'avoir fait perdra la vie. »

la cour et des palais, comme le roi des fous et l'abbé du désordre, avec leur cortège de carnaval, faisaient les délices du peuple; celui qui voulait donner une grande preuve d'amour buvait du souffre dans du vin, ou se coupait les doigts, et pis encore. Les fêtes et les banquets, restes des solennités du moyen âge, se renouelaient fréquemment, et rois et courtisans se transformaient en bergers pour danser dans des ballets.

Tout s'y trouvait donc mêlé comme aux époques de transition : les croyances récentes d'un passé qui n'était pas encore détruit; un despotisme farouche, une féodalité qui survivait dans des gentilshommes pleins de dureté; la vieille grossièreté associée à une courtoisie nouvelle, empreinte encore de rudesse; les commodités imparfaites de la vie et les aspirations hardies vers la découverte d'un nouveau monde physique et intellectuel; les naïvetés de la littérature nationale et les imitations des beautés classiques, des bouffonneries italiennes et espagnoles; la Bible devenue le livre de tous, et avec elle la vive ballade, la fade pastorale.

Des événements grandioses aiguillonnaient les imaginations vierges. Ce siècle voyait les farouches apostolats de Henri VIII et de Philippe II, l'inquisition de Torquemada et celle d'Élisabeth; le massacre des protestants à Paris et des catholiques en Irlande; l'échafaud de la reine d'Écosse et le supplice des insurgés flamands; l'humiliation du Portugal et l'exaltation de la Hollande. D'un autre côté, les arts renaissaient, la philosophie triomphait des superstitions; c'était chaque jour de nouveaux prodiges des arts et de l'industrie, de nouvelles terres sortant de la mer à la voix de Jéson intrépides.

Lorsque tout est bouleversé, usages et croyances, les hommes sortent de cette ornière où chacun, dans les temps calmes, semble, dès le berceau, destiné à se trainer, et révèlent des qualités qui restent cachées comme l'étincelle dans le sein du métal, si le choc de la pierre ne l'en fait jaillir.

Au milieu d'un tel spectacle, Shakspeare, conscience vivante de l'humanité, concentrait en lui-même toutes les impressions qu'elle aubissait, ses vertus, ses crimes, ses ridicules, ses vices, ses haines et ses sympathies, ses souvenirs et ses pressentiments, ses découragements et ses espérances, les misères d'une pensée inquiète et hésitante, les élans des passions humaines dans tous les degrés et toutes les époques, depuis l'enfance naïve jusqu'à la vieillesse affaîsée sous le poids des ans. Il offrit ainsi l'homme

tel qu'il le voyait ; mais, tandis que Dante le peignit caché dans les profondeurs mystérieuses de l'infini, Shakspeare le présente aux regards enveloppé dans les circonstances sensibles, combine et mêle chaque chose comme dans la vie réelle, la magnanimité aux faiblesses, le sérieux à l'ironie ; en observant avec une intelligence calme sans s'identifier à ce qu'il voit, il conserve ce mélange de bien et de mal, de grandeur et de bassesse, de lumière et de ténèbres qui caractérise l'homme.

Si le but de l'art était de dépeindre la vie présente telle qu'elle est, c'est-à-dire une énigme, sans jeter un coup d'œil sur cet avenir qui seul en explique les mystères et lui donne une signification, il aurait atteint le comble de l'art ; quant à l'existence terrestre, à la libre poésie de la vie, que personne ne se flatte de surpasser cette épopée, dont le héros est l'homme jeté avec ses passions dans la société, sans élever un regard en haut, pouvait-il faire plus quand il n'était d'aucune religion ?

On a compté jusqu'à sept cents personnages créés par Shakspeare, et tous, même ceux qui ne font qu'apparaître, ont un caractère et une manière d'agir propres ; loin d'être des abstractions personnifiées, ils sont toujours copiés d'après la nature, et offrent cette juste mesure de naturel et d'idéal qui fait que les héros sont de leur temps et de tous les temps. Aussi, tandis que les autres dépeignent tel ou tel individu, Shakspeare fait vivre des hommes, et plusieurs des caractères qu'il a orés sont demeurés comme des types. S'il les tire de l'histoire, il ne flatte ni ne calomnie ; il ne fait pas des monstres ou des héros, mais des hommes, et tels que les donnait le siècle qui avait précédé le sien, grands sans morale, courageux sans justice, généreux sans réflexion, magnanimes et barbares. Cet oubli de soi-même et de son siècle, pour se poser en juge impartial de l'homme et de ses actes, frappe l'imagination de stupeur ; étranger aux passions qui animent et font mouvoir ses acteurs, il ne dissimule aucune faiblesse chez les forts, aucun défaut chez les gens vertueux.

Le théâtre ressemblait à une boucherie ; sur la scène, on voyait écorcher l'un, pendre l'autre ; une mère mangeait ses enfants, un nègre était brûlé sur les cadavres des personnes qu'il avait tuées : telles étaient les situations, et les déclamations se trouvaient à ce niveau. Shakspeare raille souvent ces excès, et lui, qui nous semble parfois féroce, ses contemporains l'appelèrent le doux. Qu'il eût le sentiment délicat, ses poésies lyriques le prouvent ;

mal
hur
quo
phil
llé,
pas,
prou
sans
et
est
anal
pèc
qui
prés
sans
C
soit
rien
entr
rés
penc
Je
teur
lors
mag
hum
pas
tout
et s
ave
les
cepu
men
tion
C
lea
se
sem
ver
une
taig

mais, dans le drame, il se croyait obligé de peindre la nature humaine sans la flatter, si bien qu'on dirait une satire continuelle, quoiqu'il s'abandonne rarement à des élans de patriotisme, de philanthropie, d'amour ardent. Il observe donc avec impartialité, peint avec une perspicacité sévère et inflexible; il ne juge pas, ne déduit pas de conséquences, n'a point de doctrines à prouver, de théories à soutenir; sans apparaître lui-même, sans endoctriner, il laisse le spectateur ramasser les leçons, et fait consister l'art à lui donner sa propre pénétration. Il est des moments où l'on trouve quelque chose d'atroce à cette analyse impassible du cœur, à cette terrible anatomie de l'espèce humaine, où préside une sagacité froide et ironique, qui ne connaît ni pardon ni pitié; mais la vie ne saurait se présenter que sous un aspect ironique à celui qui la considère sans charité ni foi.

C'est ainsi qu'il met sous les yeux les passions, quelle qu'en soit la variété, et fait deviner par un mot les combats intérieurs, les luttes acharnées entre les passions et le caractère, entre le désir et la fortune. Ce ne sont pas des passions exagérées, géantes au lever du rideau; elles grandissent pas à pas pendant la durée indéfinie de la représentation.

Jamais, pour s'accommoder au théâtre ou complaire aux acteurs, il ne rapetissa ni lui-même ni ses personnages; le temps, lorsqu'il est rempli d'événements, est toujours court pour l'imagination. Dès le moment qu'il prenait pour sujet la nature humaine essentiellement une et variée à l'infini, et ne traitait pas d'un fait particulier, comme les Grecs, mais de l'homme tout entier, Shakspeare se devait dégager de toute autre entrave, et substituer à l'unité artistique la variété spirituelle de la vie, avec son unité complexe. Il n'y a donc point à examiner en lui les conditions de l'art poétique, mais bien la science intime du cœur humain; ni l'enchaînement des scènes et la manière d'amener le dénouement, mais la marche de la passion et la révélation involontaire de ses symptômes cachés.

Ce n'est pas que nous croyions à sa prétendue ignorance; car les scènes, même lorsqu'elles paraissent se suivre au hasard, se greffent l'une sur l'autre. Lorsque vous avez embrassé l'ensemble, vous apercevez le motif de chacune d'elles et leur convergence vers un but, si bien que vous n'en pourriez supprimer une sans enlever quelque beauté. Nous savons qu'il lisait Montaigne, le Plutarque traduit par Thomas North, dont il mettait

des morceaux entiers dans la bouche de ses personnages, du *Bar-tas*, l'*Arioste*, le *Tasse* et les voyageurs. Il corrigeait avec soin ses propres compositions, refit trois fois *Hamlet*, refondit *Othello*, et, après la première représentation, ajouta un tiers au *Roi Lear*.

Dans *Eschyle*, c'est le destin qui détermine les actions; *Caldéron* ouvre la vie future pour y montrer la solution de ses propres sentiments; *Voltaire* anime ses acteurs de ses propres sentiments; *Alfieri* fait proférer par des héros habillés à la grecque des sentences de philosophes de son siècle; *Shakspeare* vous présente l'homme nu, et il trouve en lui seul, dans ses forces, dans ses sentiments, le motif de ses actions et des événements; vous apercevez les conséquences, et l'auteur vous a initié aux faits, aux sentiments qui les ont amenées. C'est pourquoi *Gæthe* compare les personnages de *Shakspeare* aux horloges transparentes, qui, outre qu'elles indiquent les heures, laissent apercevoir leur mécanisme intérieur. *Macbeth* a assassiné, et il est déchiré de remords; *Richard II* languit en prison parce qu'il a été faible sur le trône. On voit dans *Richard III* de quelle manière s'obtient et se conserve ce jouet magique et dangereux qu'on appelle le pouvoir, et comment on le perd par ses propres fautes: *Shakspeare* vous transporte ensuite au chevet d'un roi qui sent tout lui échapper et se rappelle qu'il a pu tout; ses yeux se ferment un instant, et, lorsqu'il les rouvre, il voit son jeune successeur qui s'est hâté de placer sur sa tête la couronne enlevée de l'oreiller où se débat son agonie.

Combien de conjurations d'ambitieux et de chutes de rois n'ont-elles pas été représentées sur la scène! Mais où jamais a-t-on mieux vu que dans *Richard II* les erreurs d'un roi faible et pourtant despotique, qui, aspirant toujours à une plus grande puissance, se précipite dans l'abîme? Où a-t-on jamais mieux vu l'art de l'ambitieux que dans le caractère de *Bolingbroke*, qui sait prévoir, attendre et saisir l'occasion, unir la bassesse à la témérité, la prudence à la valeur, saper le trône à l'aide de cette opinion qui lui sert à s'élever lui-même, associer à sa cause les intérêts et les craintes de tous? Il connaît l'instant précis où il convient de convertir la soumission déguisée en opposition ouverte. Aussitôt la scène change: une terreur secrète inspirée par *Bolingbroke* répand sur le roi déchu une pitié qui pourtant n'est pas mêlée de respect; car il a mérité son malheur, et il ne sait pas le supporter avec dignité.

Il est certain que, dans les vicissitudes humaines, il arrive des circonstances que l'on ne saurait expliquer que par le nom de

hasar
Telle
dram
tiant
On re
Les s
de la
le re
de so
celle
mém
Si
respl
peare
une
gran
pauv
filles
mont
le re
par
puise
en en
infor
et de
fome
trui,
mell
déve
plus
tenc
géli
ils
A
voll
S
que
slow
acc
lab
sec

hasard ; elles ne sont pas rares dans le théâtre de Shakspeare. Telle est la catastrophe de *Roméo et Juliette* ; c'est dans les drames où il se transporte à des époques antérieures au christianisme qu'il introduit de préférence ces faits extraordinaires. On retrouve dans *Macbeth* quelque chose de l'ancienne fatalité. Les sorcières lui suggèrent le meurtre au milieu de l'exaltation de la gloire ; les événements l'y poussent, il est poursuivi par le remords, qu'il avait prévu et qui n'abaisse pas la grandeur de son caractère. L'apparition de lady Macbeth somnambule, et celle du spectre de Banco au milieu du festin, produisent le même effet que les Euménides dans Eschyle.

Si la terreur domine dans ces compositions, c'est la pitié qui respire dans le *Roi Lear*, l'œuvre la plus originale de Shakspeare et celle qui ressemble le moins à la tragédie classique. C'est une conception admirable que ce roi déchu, non-seulement de la grandeur extérieure, mais encore des dons de la nature ; qui, pauvre, aliéné, est traité avec un cruel mépris par celles de ses filles auxquelles il a tout abandonné. Dans le principe, il se montre abject, faible, égoïste ; puis l'oppression contre nature le relève jusqu'à exciter vivement la compassion ; il délire, non par élan absurdes, mais peu à peu ; sa puissance intellectuelle puise de l'énergie dans d'injustes souffrances ; bien que tombé en enfance, il est irascible, et quelle pitié n'inspire pas cet être infortuné, auquel il ne reste d'autre faculté que celle d'aimer et de souffrir ! Le *Timon* offre aussi la peinture d'une générosité fomentée par une vaine ostentation plutôt que par l'amour d'autrui, d'une faveur stimulée par l'ingratitude, puissances qui sommeillent au fond de l'âme jusqu'à ce que la rage vienne les développer ; mais l'ingratitude des filles du roi Lear touche bien plus que celle des sycophantes d'Athènes, à laquelle on s'attend ; les caractères y sont ou admirablement pervers ou angéliques, comme celui de Cordélia, tandis que dans le *Timon* ils ont peu de relief.

Avec quelle habileté la même main ne peint-elle pas la frivolité associée à la grandeur dans Henri IV et Hortspur !

Shakspeare se fait le représentant de la liberté morale dans quelques drames où il scrute l'homme, les conditions, les passions ; il devient homme politique lorsqu'il pèse les faits sans acception de classes, de rangs, de fortune. Pénétrant dans le labyrinthe du cœur et celui de la société, où il voit les mobiles secrets et parfois frivoles des entreprises humaines, il reproduit-

sit les opinions et les jugements populaires sur les actions des rois; jamais un autre n'a rendu le peuple avec autant de vérité, soit quand il s'agit en fureur, comme dans l'émeute de Jack Cade, soit lorsqu'il babille, dans le forum romain ou la taverne anglaise.

La gloire de Shakspeare est d'avoir donné au drame le cachet national, de manière à identifier ses compositions avec le sentiment du pays. Les dix pièces dont le sujet est puisé dans l'histoire d'Angleterre, sont coordonnées dans un même but; elles offrent les causes apparentes et les nobles secrets comme dans la réalité, une révélation complète des passions politiques et de l'ivresse tumultueuse de la multitude, qui, lasse d'être foulée aux pieds dans les bas-fonds, s'insurge contre ceux qui sont au sommet. On y voit apparaître principalement les abus du pouvoir, les dangers d'une autorité illimitée également funeste à celui qui l'exerce et à ceux qui l'endurent, ce qui était un nouveau titre aux yeux des Anglais pour leur rendre chères les compositions de Shakspeare.

S'il fut véritablement, on doit s'étonner davantage qu'il soit arrivé, à force de génie, à connaître et à révéler les temps anciens, comme le fait à peine le savoir laborieux. Il y a dans le *Jules César*, malgré le manque d'unité et le peu de vigueur des caractères féminins, des scènes vraiment merveilleuses. Le *Brutus* est une peinture inimitable des émotions populaires, et nous ne connaissons point de morceau d'éloquence comparable à la harangue d'Antoine. L'unité dramatique était inhérente au sujet dans *Coriolan*; un auteur tragique ordinaire aurait étalé l'héroïsme populaire, les déclamations sympathiques des tribunes, les luttes animées entre le patriotisme de la plèbe et les patriciens; Shakspeare, au contraire, reconnut qu'il n'était possible de rendre supportable l'arrogance de Coriolan que par l'avilissement de la populace, qu'il représente comme il la voyait à Londres, et non telle que le libéralisme se la figure volontiers.

Il y a moins de beauté dans *Antoine et Cléopâtre*, mais plus de génie dans la magnifique mise en action du rival d'Auguste et le caractère si remarquable de Cléopâtre. Si les faits extérieurs ne se saisissent pas bien, la faute en est au récit très-imparfait de Plutarque, le seul auteur qu'il ait consulté. Mais avec quel art admirable il sait diriger tous les fils vers un centre, tenir l'attention toujours réveillée par la marche continue des

événements dans u
Clé
d'Inco
qu'An
plaisir
et en
Antoi
toire;
que le
nature
Ma
d'impe
de dé
second
peare
comme
vacill
l'Ham
manie
de par
let, q
des es
nés, l
tantis
La
parce
pour
vérit
ment
fortu
souv
Les
par
proc
mai
la p
tyal
sait
le t
qu

événements, faire un épilogue concis de l'histoire qu'il développe dans un tableau vivant !

Cléopâtre, mélange de hauteur orientale, d'amour et de vanité, d'inconstance et de volupté, ne peut convenir qu'à un amant tel qu'Antoine, ballotté lui-même entre l'ambition et l'amour des plaisirs, la crainte du blâme et la séduction d'une femme, héros et enfant par moments. Shakspeare a concentré l'intérêt sur Antoine, mais beaucoup plus que ne le mérite l'Antoine de l'histoire ; en revanche, il ne s'est point laissé éblouir par les éloges que les historiens ont prodigués à Octave, dont il retrace au naturel l'égoïste et mesquin froideur.

Mais, dans ses drames historiques, les accidents ont moins d'importance que le développement des caractères ; aussi point de dénouement éclatant ; il n'y a pas même d'intrigue dans la seconde partie de son *Henri IV*. Les chefs-d'œuvre de Shakspeare sont les drames fondés sur le développement d'une idée, comme le *Mabech* avec ses vagues mélancolies et sa morale vacillante, véritable épopée et sublime effort du génie ; comme l'*Hamlet*, où il offre à nu la plaie de nos siècles modernes, cette manie d'analyser et de vouloir tout connaître, portée au point de paralyser l'action ; cette manie, il l'a personnifiée dans Hamlet, qui rêve toujours, n'agit jamais, et, perdu dans la recherche des causes, répudie les affections et déchire des cœurs passionnés. Un pareil caractère n'aurait pu être deviné avant le protestantisme.

La féconde imagination de Shakspeare dut se complaire à parcourir de si vastes champs, mais non pas en vagabonde, non pour évoquer des fantômes, mais pour redonner la vie à des êtres véritables, avec des pensées et un langage qui furent certainement les leurs, mais pour suivre les grandes vicissitudes de la fortune, telles que l'histoire nous les offre, affranchies de cette souveraine influence du destin qui les domine chez les anciens. Les maîtres qui ont établi les méthodes au moyen desquelles et par lesquelles seulement il est permis d'avoir du génie, lui ont reproché de manquer d'art, c'est-à-dire de ce qu'ils appellent art ; mais à coup sûr il possède l'art d'exciter les passions, la terreur, la pitié, de peindre les caractères, de retracer avec vérité les situations, toujours en harmonie avec les facultés ; en un mot, il sait faire des drames, non pour l'école et les critiques, mais pour le théâtre. Il a surtout le talent merveilleux de saisir les hommes, quel que soit leur pays, de leur donner une physionomie propre,

qu'ils aient vécu de son temps ou vingt siècles auparavant, sans oublier cet ensemble de choses du ciel et de la terre, comme il dit, qu'on ne saurait imaginer dans les écoles de philosophie (1).

Les ouvrages de Shakspeare ne sont, à proprement parler, ni des tragédies ni des comédies; si, dans les uns, il peint l'homme au milieu des revers, dans les autres, il le représente du côté qui met en relief ses défauts. Il se montre grand comique dans les *Joyeuses Commères de Windsor* (2), pièce faite pour complaire à Élisabeth, qui, toute précieuse et dévote qu'elle était, voulait voir Falstaff amoureux. L'intrigue est faible, mais le dessein plein de naturel et riche d'esprit; il y peignit la société de son temps et la jeunesse de province. Comme à cette époque il n'existait pas de journaux, et que les communications étaient rares, cette jeunesse, lorsqu'elle se trouvait en présence de gens bien élevés, avait des manières gauches et embarrassées; bien qu'elle eût du courage, un bon naturel, elle recherchait avec avidité les amusements grossiers et faisait parade de ses exploits, dont la ville se moquait. Dans le *Marchand de Venise*, la complication n'enlève rien à la vraisemblance, et les caractères sont très-variés. Dans plusieurs autres de ses pièces, sa philosophie méditative fut entravée par la nécessité de s'exprimer clairement, ce à quoi il ne réussit pas toujours.

L'homme de la raison sévère sacrifie quelquefois à l'imagination. Pour satisfaire le goût du peuple, ami du merveilleux, il le gratifie de plusieurs productions fantastiques puisées dans les croyances encore vivantes des magiciens et des sortilèges: conceptions bizarres et vaines parfois, mais parfois aussi œuvres étincelantes de génie, ou bien peintures limpides de la frivolité de la vie, où il révèle les folies de l'homme et les extravagances de l'amour, qu'il traite toujours légèrement. Les rêves de la féerie prennent un aspect insaisissable dans le *Songe d'une nuit d'été*, qui, de plus, est très-bien écrit, à la différence de *Roméo et Juliette*, où il s'abandonna au style sentencieux, soit qu'il voulût se conformer au mauvais goût du temps, ou le tourner en ridicule. Et cependant là encore, pour peu qu'on y fasse

(1) *There are more things in heaven and earth
Than are dreamt of in our philosophy.*

(2) Le sujet est emprunté au *Pecarone*, comme celui de *Cymbeline* à Boccace, d'*Othello* à Giraldo Cinthio, de *Roméo* à Louis da Porto, et de plusieurs autres encore dont l'origine est italienne.

attent
tion,

C'e
bient
mtel.

conse
son g

plein
et la

solitu
lui fu
aux t

On
les co

en ex
écolie

Shaks
tellem

ritable
dre to
du gr

il ava
fut pa

tence

Le
Parm

qui d
igr.or

duisi
donn

Fran
Volta

ne st
l'abb
forc
posa
était
rend
et n
pou
proc

attention, la connaissance de l'homme l'emporte sur l'imagination, et ce qui domine, c'est une pensée ironique et profonde.

C'est ainsi que Shakspeare devint le roi de la scène, et fut bientôt préféré à ses rivaux ; on le surnomma la *langue de miel*. Élisabeth l'honorait de sa faveur, et daignait lui donner des conseils qui durent souvent mettre du plomb sur les ailes de son génie. Mais à peine avait-il atteint quarante-sept ans que, plein encore de cette vigueur qu'il venait de montrer dans *Othello* et la *Tempête*, il abandonna ses triomphes et se retira dans la solitude, qu'il avait toujours aimée ; il paraît toutefois qu'il ne lui fut pas donné de jouir longtemps de ses douceurs, préférables aux tracas de la gloire.

On est vraiment partagé entre le rire et la colère lorsque, dans les commentaires dont ses poèmes furent bientôt l'objet, sans en excepter même celui de Johnson, on le voit traité comme un écolier par la présomption magistrale. Le véritable culte de Shakspeare commença lorsque le comédien Garrick s'identifia tellement avec ses personnages, qu'il les représenta vivants et véritables aux regards du peuple penseur, et en fit ainsi comprendre toute la grandeur. Un ministre, qui avait acheté la maison du grand poète, abattit en 1769 un mûrier sous lequel, disait-on, il avait coutume de se reposer ; le peuple se mutina, et il ne fut pas facile de l'apaiser. Garrick ordonna trois jours de pénitence publique.

Le nom de Shakspeare n'était pas même parvenu au dehors. Parmi les écrivains contemporains, aucun ne le connut. Boileau, qui daigna parler avec mépris de Lope de Véga et de Caldéron, ignore jusqu'au nom du poète anglais. Le Tourneur, qui le traduisit avec toutes les modifications nécessaires pour en faire pardonner l'originalité, excita un grave scandale en disant que la France pouvait apprendre quelque chose de la littérature anglaise. Voltaire, qui avait appris à le connaître en Angleterre même, ne sut pas dissimuler une admiration d'artiste ; mais plus tard il l'abhorra comme un rival de sa gloire tragique, et crut pouvoir à force de mépris cacher les emprunts qu'il lui avait faits. Il proposa donc de le mettre au ban du Parnasse, et déclara qu'*Hamlet* était l'ouvrage d'un *sauvage ivre*. La Harpe, en disciple docile, renchérit sur ces exagérations, Ducis, qui ne savait pas l'anglais et ne connaissait le poète que par des extraits, dut le franciser pour le faire admettre sur le théâtre parisien, avant d'oser le proclamer le génie le plus grand et le plus fécond.

Il n'était pas possible en Italie, avec cette littérature stagnante, de comprendre la variété infinie et tumultueuse de situations, de sentiments, d'images dont fourmille le théâtre anglais; les éloges de Baretti n'éveillèrent pas la curiosité. Alfieri, qui dut pourtant voir représenter en Angleterre quelques pièces de Shakspeare, ne le comprit pas, et nous-même nous avons été témoin du scandale excité la première fois qu'on osa lui décerner des éloges. Il faut maintenant moins de courage; aussi le loue-t-on avec plus de franchise; mais c'est trop souvent sur la parole d'autrui.

Les esthétiques allemands surtout ont découvert dans Shakspeare des beautés exquises qui avaient échappé même à ses compatriotes. Or la libre carrière que la nouvelle école a parcourue, non pas sur ses traces, mais d'après ses indications, a démontré combien il était grand, combien la conception spontanée l'emporte sur les inspirations recherchées d'un art raffiné, lorsqu'elle met la nature en scène avec des caractères médiocres, avec le mélange du sérieux et du bouffon; du sublime et du trivial.

Les Anglais et les Espagnols ont donc possédé un théâtre romantique tout à fait indépendant l'un de l'autre, mais qui se ressemble toutefois, non-seulement par l'absence des unités et le mélange du comique, mais encore par l'esprit moderne qui y domine, esprit tout différent de l'ancien et bien plus caractéristique que ne le sont les formes. Tel est, comme il arrive dans la vie, le rapprochement de genres hétérogènes: l'art et la nature, la poésie et la prose, le grave et le burlesque, le souvenir et le pressentiment, les idées abstraites et les sensations.

Mais le théâtre anglais commence avec Shakspeare, et le théâtre espagnol finit avec Caldéron. Shakspeare est le poète d'un peuple observateur et pensant; les auteurs espagnols sont les poètes d'une nation dominée par la passion et l'imagination; ils représentent le catholique à la foi vive et ardente, avec une ferme croyance dans les choses invisibles comme dans les choses présentes, tandis que Shakspeare est conduit au doute par l'examen; ils se fondent sur la variété des événements, et l'Anglais sur la variété des caractères, tous appropriés au personnage, ce qui n'avait jamais été essayé. Tous les imitateurs de Shakspeare se distinguent eux-mêmes par l'art de caractériser les personnages d'une manière originale, et de produire de l'effet; divers en puissance, ils sont tous riches de simplicité, de force,

de bo
ne pa
naux
nent
l'arist
mais
théâtre
comme
Bea
s'élev
deux
dans
celle
tral et
les for
empru
positio
leures
rent
imitat
a beau
tendre
pires
en be
Vie
plus
pathé
sions
les v
ment
Shak
Be
déple
cert
gulie
le r
sir
vrag
Ber
Ne
S

de bonne foi, d'une intelligence élevée, et ils ont le bonheur de ne pas être tracassés par une sévérité arbitraire. Plus nationaux que Shakspeare, mais moins *humanitaires*, ils nous donnent la vie anglaise du temps, la vie de ce pays où le peuple, l'aristocratie et le commerce sont en présence sans se heurter, mais avec leur nature propre, énergique et indépendante; où le théâtre pouvait tout dire, tout montrer, les inconvenances comme les ridicules.

Beaumont (1615) et Fletcher (1625), amis et collaborateurs, s'élevèrent alors que déclinait Shakspeare, et l'on ne vit jamais deux génies s'unir plus intimement; aussi supérieurs à Shakspeare dans la connaissance de la scène, qu'il est au-dessus d'eux dans celle de la nature humaine, ils visaient à produire de l'effet théâtral et à tenir le spectateur en haleine. On les considère comme les fondateurs de la comédie d'intrigue en Angleterre, mais ils empruntèrent beaucoup aux Espagnols. Plus de cinquante compositions ont été publiées sous leurs deux noms; l'une des meilleures est le *Frère aîné*, peinture d'un de ces esprits qui s'ignorent eux-mêmes et que réveille l'amour. Leur *Bergère fidèle*, imitation de Guarini, qui fut alors très-populaire en Angleterre, a beaucoup de célébrité; c'est un mélange de naïveté pure, de tendresse, d'indécence, d'absurdité, avec des extravagances pires que dans le modèle italien, et cependant la pièce abonde en beautés poétiques.

Vient ensuite Philippe Messinger, inférieur, sans doute, mais plus intelligible; il a de la mélancolie, non qu'il soit réellement pathétique, mais parce qu'il est incapable de s'élever aux passions fortes. Il conçoit admirablement les caractères, mais ne les varie pas suffisamment, et il préfère ceux qui sont moralement beaux. Comme tragique, Hallam ne le croit inférieur qu'à Shakspeare, et le fait l'égal de Ben Johnson dans la comédie.

Ben Johnson, ami de Shakspeare, avait beaucoup lu; aussi déploie-t-il une érudition hors de propos; il s'efforce, avec une certaine sévérité de puissance classique, à rendre le théâtre régulier. Dans l'*Alchimiste*, il fait étalage de science chimique dans le rôle du héros, et de connaissances culinaires dans celui de sir Épicure. Il est plein de fine vivacité, et son meilleur ouvrage, sous le rapport de l'imagination poétique, est le *Triste Berger*. Comme on voulait le comparer à Shakspeare, il s'écria: *Ne faisons pas intervenir la divinité.*

Sous le règne d'Élisabeth, les théâtres s'agrandirent et prirent

une meilleure forme. On en comptait onze qui donnaient régulièrement des représentations en 1600, et l'on en bâtit dix-sept de 1670 à 1629 ; les corporations de médecins, d'hommes de loi et de pharmaciens avaient chacune leur troupe comique. Alors les théâtres améliorés furent distingués en salles publiques et particulières ; les premières, qui n'étaient point entièrement couvertes, n'avaient ni sièges à toutes les places ni éclairage ; les salles particulières ressemblaient pour la plupart aux théâtres modernes, mais elles n'avaient pas de décorations mobiles ; il fallait donc que l'imagination du spectateur suppléât à tout ce qui manquait. C'est à cela que nous sommes redevables de quelques belles descriptions de Shakspeare ; en effet, le directeur, qui ne se croyait pas tenu de les représenter, n'en demandait pas la suppression ; il ne se plaignait pas non plus des changements de scène fréquents, comme le feraient ceux d'aujourd'hui.

Le roi Jacques aimait les spectacles, ce qui fit taire l'opposition ; seulement ils furent prohibés le dimanche, puritaine prohibition qui dure encore. Le puritanisme l'ayant emporté sous Charles I^{er}, le parlement ordonna de fermer le théâtre (2 septembre 1642) ; il fut prohibé d'une manière absolue à l'époque de la révolution (1). La poésie dut alors adopter des formes austères et des sujets graves, comme le fit Milton dans ses compositions d'une gravité uniforme.

Un genre de littérature qui se rencontre chez tous les peuples cultivés ou grossiers ; un divertissement qui, sauf la variété des formes, existe partout et survit à l'aversion de l'âge moderne pour la vie extérieure et publique, à cette aversion qui fait concentrer la joie et les douleurs entre les murailles domestiques ; un art qui se développe sous la double influence de la philosophie et de la religion, doit appartenir bien étroitement à la nature humaine, et mériter dès lors l'attention que, dans les divers états de la civilisation, nous lui avons accordée de préférence. On a dit avec raison que la poésie dramatique est l'histoire en action de l'état successif des passions, des mœurs et de la nature.

(1) COLLINS, *Hist. of english dram. poetry, Annals of the stage.*

Si n
c'est q
nous n
faire p
dignes
mense

Mal
où rien
parce q
nous p
tions e

Il a
Le mo
pinion
autre p
ne s'ét
vif dés
tion un
les qu'
de Lut
la lum
de que
au sys
vie da
le lang
siflent
minen
même
garith
orbite
comm
à déce
tuel, s

 ÉPILOGUE.

Si nous nous sommes arrêté plus longuement sur cette époque, c'est qu'elle est remplie d'événements grandioses; cependant nous ne nous flattons pas d'avoir réussi, même imparfaitement, à faire passer sous les yeux du lecteur tant d'hommes et de choses dignes d'attention, et encore moins à rendre avec évidence l'immense mouvement de ce siècle.

Malutenant quelle idée se former d'un âge où tout commence, où rien ne finit, d'un âge qui a pour nous un attrait particulier, parce que tout y est en mouvement comme aujourd'hui, et que nous pouvons y trouver des exemples, des leçons, des consolations et des espérances?

Il a pour caractère les découvertes. Colomb écrit à Isabelle : *Le monde connu est trop petit*; telle était aussi, semble-t-il, l'opinion générale à l'égard du monde moral. Jamais, dans aucune autre période, la sphère des idées relatives au monde extérieur ne s'était autant étendue, ni l'homme n'avait éprouvé un aussi vif désir d'étudier la nature; jamais il n'avait été mis en circulation une si grande abondance et une telle variété d'idées nouvelles qu'au temps de Colomb et de Gama, de Durer et de Raphaël, de Luther et de Gallée. Dans le cours de peu d'années, surgit à la lumière un monde aussi étendu que l'ancien; dans l'intervalle de quelques autres, Copernic, Gallée et Képler assignent des lois au système de l'univers; Rudio et Harvey révèlent celles de la vie dans la circulation du sang; Viète et Harriott perfectionnent le langage de l'analyse mathématique; Cesalpino et Gessner classifient les conquêtes faites sur la nature; Gallée et Stevin déterminent l'équilibre des corps et la puissance de la mécanique; le même Gallée, à l'aide des instruments, et Napier, avec les logarithmes, permettent à l'homme de mesurer infailliblement les orbites des astres. Marsile Ficin, Michel-Ange, Vésale en Italie, comme jadis en Grèce Platon, Aristote et Phidias, s'appliquent à découvrir la nature de l'homme sous son triple aspect intellectuel, artistique et matériel.

Il n'est point de route dans laquelle l'esprit humain ne se

montre grand : recherche de l'antiquité et ardent désir du nouveau, élans du génie et travaux patients de l'érudit, poésie et calcul, toutes les facultés humaines sont représentées par d'insignes personnages. La volonté persévérante de l'un fait sortir des flots un monde nouveau ; un autre ébranle les croyances de quinze siècles ; celui-ci secoue l'immobilité du globe, celui-là coordonne sa marche avec celle des autres sphères ; un troisième arrache la science au joug de l'autorité, et mine les idoles révérees des scolastiques. L'art de la guerre se complète avec les armées permanentes, les fortifications et l'artillerie, et il se forme une littérature militaire. Puis, afin que les droits de l'imagination ne viennent pas à succomber devant la froide raison, on voit grandir l'Arioste, Camoëns, Cervantes et Shakspeare ; presque en même temps fleurissent sept artistes dont les égaux sont encore à naître : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Fra Bartolomeo, Corrège, Titien et André del Sarto.

A aucune époque, on ne vit tant de grands princes à la fois diriger les États : Charles-Quint, Léon X, François I^{er}, Henri VIII, André Gritti, André Doria, Soliman II, Sigismond I^{er} en Pologne, Gustave Wasa en Suède, Basile Ivanowitz, le fondateur de la grandeur russe, Schah-Ismail, qui établit en Perse le gouvernement des sophis ; Schah-Akbar, le plus grand des Mongols dans l'Inde.

Et que de traits saillants dans ces physionomies ! Une fois que vous aurez connu, nous ne dirons pas seulement les rois, mais Michel-Ange, Cellini, l'Arétin, Savonarole, saint Charles, Paul Sarpi, le duc de Valentinois, le Medeghino, Strozzi, Catherine de Médicis, ils ne s'effaceront plus de votre mémoire ; vous ne les confondrez point avec des figures d'autres siècles et d'autres pays.

En même temps, la splendeur éclate dans les vêtements, dans les cours, dans les cérémonies ; chaque jour de nouvelles délicatesses viennent, de l'Orient et de l'Occident, flatter agréablement les sens. Les théâtres classiques et les représentations du moyen âge luttent alternativement de magnificence ; les rois et les papes ambitionnent les louanges, non-seulement de Paul Jove, mais de l'Arétin et de Franco, tant est grande la puissance des lettres ! Aujourd'hui Brescia entend proclamer à son de trompe, dans les rues, que Tartaglia, l'un de ses fils, a découvert un nouveau problème mathématique ; le lendemain, Pise court voir un poids qui, tombant du haut de sa tour penchée, démontre la loi de la chute

des co
Roland
est rem
nation
chel-A
sa Sab

A ce
le plus

Mais
les des
à la so
d'affre
sont ac
tale da
camps
steiu.

mais o
vel just
prêché
gé au n
pour se
ou les

un exp
nagée
le fer.

le redo

Saint-

l'assass

par l'E

tant, e
voit je

lui rep

pond-i
que ce

massac
et ses

même.
ligny p
et Tél

des corps. Un autre jour, on ne parle que du nouveau chant du Roland lu la veille par l'Arioste à la cour de Ferrare; un autre est rempli de discours, de sonnets, du son des cloches, d'illuminations, parce qu'on vient de déterrer Laocoon, ou parce que Michel-Ange a ouvert la chapelle Sixtine, ou Jean de Bologne exposé sa Sabine.

A ce coup d'œil magnifique, vous vous écriez : N'est-ce pas là le plus heureux des siècles?

Mais retournez le tableau, et vous voyez des guerres dont celles des barbares ont à peine égalé l'atrocité, des guerres où se joint à la soif brutale du sang l'art de nuire savamment, et que suivent d'affreux massacres, qui inspirent d'autant plus d'horreur qu'ils sont accompagnés de lâches trahisons. La débauche effrontée s'étale dans le palais des rois et des prélats, aussi bien que dans les camps où bivouaquent les bandes du duc de Bourbon et de Waldstein. Non-seulement on pratique les trahisons et la perfidie, mais on en fait parade, on les réduit en préceptes. Si Machiavel justifie par la fin les actions les plus perverses, l'assassinat est prêché dans les écoles et du haut de la chaire; les cours l'ont rangé au nombre des moyens de régner, et déjà le poignard s'alguise pour servir les convictions fanatiques de Poltro et de Ravallac, ou les haines frivoles de Lorenzino et de Cellini. Les poisons sont un expédient ordinaire, et l'on dirait presque une ressource ménagée à la pudeur de ceux qui n'ont pas l'audace de frapper avec le fer. Un Ferdinand fait tuer le cardinal Martinuzzi; un autre, le redoutable Waldstein. On fête au Vatican le massacre de la Saint-Barthélemy; on consacre des autels à Jacques Clément, l'assassin d'un roi catholique. Une somme considérable est payée, par l'Espagne, à Balthazar Gérard, assassin d'un prince protestant, et les rois de France lui donnent la noblesse (1). Un pécheur voit jeter dans le Tibre le cadavre du duc de Candie; lorsqu'on lui reproche de n'avoir pas dénoncé le fait : *J'en ai déjà vu, répond-il, jeter un cent de cette manière; je ne m'imaginai pas que celui-là fût plus important que les autres.* Marie Stuart voit massacrer Rizzio entre ses bras; on fait sauter en l'air son mari, et ses partisans les plus fidèles sont tués; son oncle égorgé; elle même, enfin, est envoyée au supplice par sa sœur. Louise de Coligny perd, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, l'amiral, son père, et Téliigny, son mari, qui sont assassinés; elle épouse Guillaume

(1) WANDERER WRYCHTE, *Troubles des Pays-Bas*, p. 403.

d'Orange, et le fer meurtrier le frappe encore. Lucrèce et César Borgia, Béatrix Cenci, don Garcie de Médiels, don Carlos d'Espagne, sont des noms qui résument de sombres tragédies. Frère Paul, Fulvio, Testi, Gabor, Molza Castelvetro, Waldstein, Henri III, Henri IV et peut-être Gustave-Adolphe tombent sous les coups d'assassins.

Dans ce sensualisme, où il semble qu'il n'existe plus de loi morale, l'or est la nécessité suprême : l'alchimie le cherche au fond du creuset ; l'Espagne et le Portugal, dans les entrailles des Indiens égorgés par millions ; les rois, dans les nouveaux expédients financiers, dans les vols audacieux à l'aide desquels ils épulsent la substance des peuples ; les gens de lettres en mendiant, les soldats en pillant, les prêtres en vendant les choses saintes, les hérétiques en usurpant les biens de l'Église.

Comme l'esprit aristocratique domine, on cherche plutôt dans les découvertes ce qui peut procurer de la gloire à la noblesse que des moyens d'améliorer le sort des plébéiens et de les enrichir. Une politique égoïste qui estime l'astuce plus que la force, une incapacité extraordinaire, une complication d'intrigues luttent ou s'allient avec une méchanceté tantôt hypocrite, tantôt effrontée, à laquelle se joignent les abus de la force ; or jamais, depuis la grande migration, elle n'avait proclamé aussi insolemment sa toute-puissance immorale que dans les guerres pour le Milanais et la Bohême, aux époques du sac de Rome et des sièges de Florence, de Sienne, de Nuremberg.

N'est-ce pas là le pire des siècles que nous offre l'histoire ? ne sommes-nous pas revenus à la barbarie de l'an 1000, moins ses compensations ?

Ajoutez encore la superstition, qui confond les idées de religion, de justice, de pitié, et qui s'arme tantôt de chevaux et de coins pour arracher des aveux absurdes, tantôt de poignards ou de gibets pour exterminer ceux qui ont d'autres croyances, et tantôt de fantômes pour effrayer le monde avec des prédictions absurdes et l'épouvantail des puissances invisibles. Machiavel consacre un chapitre sur les *Décadés* de Tite-Live à démontrer les miracles qui précèdent les révolutions des empires, assignant aux étoiles les causes qu'il avait si profondément méditées dans l'iniquité des hommes, avec la pensée désolante que la race humaine allait toujours empirant ; Cardan, algébriste puissant, a un génie familier, et se laisse mourir de faim pour vérifier un pronostic ; della Porta se plonge dans les secrets de la nature,

dont l'
science
Luther
audace
pauvres
ses sul
dont l'
sent in
fous. U
un sièc
pervers

Et p
cien, d
ne pro
férocit
l'aveni
la régu
ses éta
vait u
nisme
médita

Les
zarre.
de cell
monar
rangs
mures
guerr
maître
se ha
gulièr
ciens
des é
gers
le m
rêts
D
côté
un
froic
rios

dont il fait son érudition ; Agrippa doute de tout , excepté des sciences occultes ; Paracelse renouvelle le règne de l'alchimie ; Luther voit des diables, de même que Cellini ; Vanini, non moins audacieux que lui pour combattre l'autorité , prépare des crapauds pour des opérations magiques ; Képler , si étonnant pour ses sublimes découvertes , ne l'est pas moins pour les rêveries dont il les entremêla ; Jordano Bruno et Campanella nous laissent incertains s'il faut voir en eux des hommes de génie ou des fous. Un tel mélange d'erreurs fait qu'on se demande si ce fut un siècle d'ignorance, et ce qui l'emportait, de la sottise ou de la perversité.

Et pourtant il fut grand, ce siècle, dans lequel se mêlaient l'ancien, dont il avait perdu les avantages, et le nouveau, dont il ne profitait pas encore. Il conservait du passé la vigueur et la férocité, mais il avait perdu la foi et la docilité ; il s'élançait vers l'avenir avec intelligence, mais il n'en avait pas la politesse et la régularité. Les connaissances et la liberté qu'il avait acquises étaient encore au service des passions ; l'inspiration se trouvait unie aux réminiscences, le génie à la pédanterie, le paganisme aux élans pieux, la bigoterie à l'impiété, l'action à la méditation, la moralité au machiavélisme.

Les incidents du moyen âge se continuent dans une lutte bizarre. Toutes les phases des républiques se laissent voir à côté de celles de la monarchie ; mais les républiques tombent, et la monarchie se consolide. Les condottieri rompent encore les rangs de l'infanterie permanente, et prétendent opposer les armures du temps passé aux projectiles des bouches à feu ; des guerriers meurent à Ravenne pour accomplir le vœu fait à une maîtresse de ne pas se couvrir la poitrine, et des rois modernes se hasardent dans la lice des tournois, tandis que la tragédie régulière fait verser des larmes sur les feintes infortunes des anciens. Les roueries secrètes des cabinets se trouvent en présence des élans d'une générosité chevaleresque ; dans les obscurs dangers des mines creusées par les artilleurs modernes, on déploie le même courage que l'on montrait jadis pour affronter les forêts enchantées ou les trappes des châteaux forts.

De là, dans la vie ordinaire, des traditions de loyauté à côté d'un épicurisme audacieux, un déplorable scepticisme et un fanatisme exterminateur, l'enthousiasme et l'ironie, la froide régularité de Trissino et les fantaisies ingénieuses de l'Arrioste, le rire éhonté de l'Arétin et les fades soupirs des pétrar-

quistes, la simplicité champêtre des faiseurs d'églottes et la mendicité insatiable de Paul Jove; Bayard et Ferdinand le Catholique, Montaigne et saint Ignace, Machiavel et Philippe de Neri, Calvin et sainte Thérèse, Léon X et Adrien VI, Charles-Quint et François I^{er}; l'ironie de frère Paul et la conviction de Baronius, les orgies de Lucrece Borgia et les bûchers de Torquemada. De là, l'immense difficulté de juger de la moralité des actions et de la grandeur des personnages qui nous ont été dépeints par la passion et l'esprit de parti, et qui eurent à se débattre au milieu d'idées si diverses, de préjugés inhumains et serviles, entre l'influence invincible des exemples et ce que l'on appelle le sens commun.

Ce fut au milieu de cette exubérance de génie, de vertu, de sorfaits que survint la réforme. Terme moyen entre la foi et le doute, elle marque une époque nouvelle dans l'histoire, détermine la physionomie des temps modernes, et pénètre dans la culture individuelle en la modifiant, dans l'existence entière en bouleversant les opinions, en ébranlant les croyances sur lesquelles était constituée la société. Soutenue par les caprices des princes en Allemagne, par les antipathies féodales en France, par les fureurs royales en Angleterre, en contradiction avec elle-même, soumise aux passions des puissants comme à celles des peuples, elle invoque tantôt la liberté anarchique, tantôt la tyrannie effrénée.

Le seul point capital, le seul sur lequel il y ait de l'accord dans une si grande variété d'événements, c'est d'abolir la centralité papale et de subordonner le pouvoir ecclésiastique à l'autorité civile : perturbation qui entraîne toutes les autres, c'est-à-dire la soumission de la conscience au fait, de la liberté à la permission, du for intérieur à l'extérieur, de la chose divine à la chose publique. Dans le principe, Luther attaque fort peu le dogme, mais bien la discipline, et dans celle-ci les actes qui assurent le plus l'indépendance sacerdotale, le célibat ecclésiastique, la confession auriculaire. Il n'est pas jusqu'aux princes restés catholiques qui ne tendent à rendre l'Église nationale. Le mouvement critique est encore spontané, sans intervention décisive d'aucune doctrine systématique. La liberté d'examen et de conscience, ce que nous appelons aujourd'hui rationalisme, les réformés ne la voulurent pas; mais à l'autorité du pape ils substituèrent l'autorité de l'Écriture, et, comme celle-ci a besoin d'un interprète, ils s'adressèrent à l'interprétation universelle, qui bientôt se

renfer
décisio
intellig
rieux d
tique
llité pa
royaut
autant
A l'anc
tituer
l'empt
fait : o

L'im
pour le
la libr
le libr
des de
l'Églis
les plu
et au
prince

En
torité
foule ;
voudr
faillib
la div
vé à
tence
saut d
lés en
cience

Si
la cro
pour
tions
et de
cong
les é
leur
cons

renferma dans les symboles nouveaux et fut soumise à la décision des princes. Une fois que l'autorité qui persuadait les intelligences fut affaiblie, on y substitua un commandement impérial destiné à maîtriser les intelligences. Le pontificat ecclésiastique fut remplacé par une papauté politique ; alors l'infaillibilité passa de l'intelligence et de la révélation à la force et à la royauté. La réforme tend ainsi, en réalité, à réduire en système, autant que possible, la vie humaine indépendamment du dogme. A l'ancien souverain qu'elle juge vicé, elle ne veut pas en substituer un nouveau de droit ; mais elle abandonne la société à l'empire fatal des pouvoirs temporels, comme souverains de fait : ordre trompeur, où le fait règne sans s'appuyer sur le droit.

L'impatience, au milieu du progrès, fit perdre tout respect pour la tradition ; d'un côté, on donna à l'esprit de l'homme la libre interprétation, et de l'autre on refusa à la conscience le libre arbitre ; l'équilibre entre le sentiment des droits et celui des devoirs était rompu. Dans cette situation, que pouvait faire l'Église ? Rendue impuissante à exercer les attributions sociales les plus élevées, restreinte de plus en plus à la vie individuelle et au besoin de se conserver, elle fut obligée de travailler avec les princes, c'est-à-dire de perdre son caractère populaire.

En matière de foi, l'autorité supérieure une fois niée et l'autorité individuelle proclamée, les opinions devaient surgir en foule ; il devait même s'en produire une par chaque tête qui voudrait penser. Or, après avoir commencé par attaquer l'infaillibilité du pape et la vente des indulgences, on arriva à nier la divinité de Jésus-Christ, à soutenir que l'Évangile n'avait révélé aucun dogme, qu'il n'avait fait que confirmer celui de l'existence de Dieu et de l'immortalité des âmes. Le déisme en poussait d'autres à des délires mystiques, et tous se trouvaient tirailés entre les doutes de l'intelligence et les scrupules de la conscience.

Si la réforme établissait la raison individuelle comme arbitre de la croyance religieuse, elle devait d'autant plus lui donner ce droit pour la politique, les écrits et les actes qui résultent des convictions. Alors commencent les gouvernements bureaucratiques, et déjà les paysans soulevés demandaient à grands cris que l'on congédiât cette nouvelle foule de scribes et de juristes. Les ducs et les électeurs instituèrent des collèges de conseillers intimes pour leurs petits États ; or, comme ils devalent encore réglementer les consciences, ils formèrent de sérieuses entraves. Cette tyrannie

séculaire s'étendit même aux catholiques, parce que le clergé la jugeait propre à tenir le peuple dans la sujétion; ainsi se constitue la dictature temporelle jusqu'au jour où elle sera modifiée par les révolutions et la philosophie.

Alors s'introduisit partout un esprit d'intolérance et de division. Le christianisme n'a plus pour ennemis les infidèles; mais il forme deux camps hostiles, où les persécutions se donnent libre carrière. La liberté civile fut perdue, celle de penser foulée aux pieds. Tous les libres penseurs, dont les ouvrages se publiaient naguère en Italie et en Allemagne, furent punis ou condamnés au silence. Les princes, opposés à la réforme, virent dans ses partisans les ennemis du trône; aussi firent-ils d'*hérétique* et de *rebelle* deux mots synonymes; ses fauteurs, au contraire, voyant les catholiques réunir contre eux leurs efforts, dénoncèrent leur organisation comme l'appui de l'absolutisme. C'est ainsi, en effet, qu'ils devaient leur paraître tant que les partis religieux furent aussi des partis politiques; mais le contraire devint ensuite évident, et l'examen auquel se livrèrent les hommes d'État et les moralistes, dans les deux camps, le démontra. Ce fut alors seulement que la tyrannie de Henri VIII, de Cromwell et de Philippe II fut rendue possible, parce qu'ils pouvaient, comme chefs d'une révolution ou d'une réaction, user de toutes les forces et en abuser. Mais les gouvernements eux-mêmes ne suffirent plus à diriger le mouvement social; ils sont obligés de se limiter au maintien de l'ordre matériel.

A cette époque, on ne connaissait pas la tolérance, cette vertu éminemment civile, qui, dans l'homme d'une croyance différente, ne nous laisse apercevoir que le concitoyen, réserve à Dieu seul le jugement des consciences, et réunit en un seul corps les membres de la famille de Dieu, quel que soit le signe imprimé sur leur front. Luther et Calvin persécutaient comme Torquemada, Philippe II comme Henri VIII, qui prononça, dit-on, soixante-douze mille sentences capitales; Élisabeth comme la sanginaire Marie. Si le pape Paul met des livres à l'index, Élisabeth soumet à la loi martiale quiconque en apporte. En 1574, un procès est intenté en Saxe à un savant pour cryptocalvinisme, et, en 1601, un homme d'État respectable a la tête tranchée pour un crime semblable. Grotius et Thomas Morus sont jetés dans les prisons de l'inquisition protestante, comme Bruno et Carnesecci dans celles de l'inquisition catholique. Soliman lui-même, comme s'il fallait que le fléau se propageât aussi en dehors du

christian
le Chris

Dans
être le bo
de rapp

Ces in
tiques e
comme
inévitab
et l'Égl
recevait
terre, l
formaie
moralité
l'État l

De l
éclate u
voir con
de la fo

Les q
de mêm
gonale
que jus
nécessi
nations
en mar

Désc
protest
invoqu
indivie

Les
stimul
putes
l'Autr

L'u
sans p
d'orig
teuton
remp

christianisme, fait brûler l'uléma Cabiz pour avoir soutenu que le Christ était supérieur à Mahomet (1).

Dans toutes ces luttes, il ne s'agissait que de savoir qui devait être le bourreau ; aussi, tout en blâmant les meurtriers, il est juste de rappeler que, s'ils n'avaient pas tué, on les aurait tués.

Ces inimitiés semaient la zizanie jusque dans les foyers domestiques et entravaient la marche de la civilisation, qui s'avancait comme un géant au sortir de sa couche. Les guerres devenaient inévitables tant à cause des liens intimes qui unissent l'État et l'Église que des nouvelles doctrines, dont le gouvernement recevait une direction inaccoutumée ; les puritains en Angleterre, les calvinistes en France, les protestants en Allemagne, formaient de véritables partis civils ; la politique y perdit toute moralité, et les ennemis de l'État trouvèrent des fauteurs dans l'État lui-même.

De là de graves agitations partielles dans les pays ; puis il éclate une combustion générale, où la question n'est plus de savoir comment il faut croire ou comment il faut adorer, mais qui, de la force ou de l'opinion, doit prédominer.

Les questions d'absolu finissent toujours par une transaction, de même que la traction de deux forces se résout par la diagonale de leur parallélogramme. Or nous avons conduit cette époque jusqu'au point où la dernière leçon des peuples et des rois, la nécessité, amène un accord qui ne rétablit pas la paix entre les nations, mais trace les voies par lesquelles ils doivent se remettre en marche sans se heurter.

Désormais donc la chrétienté est divisée en catholiques et en protestants, croyant à l'infaillibilité de l'Église ou à celle de chacun, invoquant l'autorité ou le libre examen, l'histoire ou l'impression individuelle.

Les deux partis se surveillent mutuellement, ce qui devient un stimulant au bien dans les rapports moraux et politiques ; les disputes de la Hollande, puis la ligue d'Anne d'Angleterre avec l'Autriche amèneront la tolérance générale.

L'un ou l'autre parti s'installe et s'assit dans les divers pays sans plus changer depuis cette époque. En général, les peuples d'origine romaine restèrent catholiques, protestants ceux de race teutonique, grecs les Slaves ; comme le système politique avait remplacé le système religieux, chacun deux conserva désor-

(1) HAMMER, xxvi.

mais sa religion propre, sans détruire celle des autres : résultat de la nécessité, non de l'indifférence, puisque l'esprit religieux se ranima.

Nous avons vu au commencement du seizième siècle la papauté oublier son importance hiérarchique, les liens ecclésiastiques se lâcher, un esprit opposé à l'esprit catholique s'introduire partout, une tendance toute païenne se manifester dans les arts, les lettres et la philosophie; cette tendance se reproduit dans la réforme par l'idolâtrie de la parole morte et le désir de substituer l'homme à Dieu, la raison privée à la raison commune.

Sur la fin du siècle, on dirait qu'il n'y a d'autres intérêts que les intérêts religieux; c'est au nom des croyances qu'on entreprend les guerres, qu'on massacre, qu'on sanctifie, qu'on établit de nouveaux ordres religieux, que chaque point de doctrine est débattu avec acharnement. Des hommes d'une grande puissance théologique entrent dans les conseils des rois, dont ils dirigent le cœur et les actes; le confesseur devient le grand ressort de la machine politique, et il semble que les papes défaits, reprenant la puissance de Grégoire VII, font peur au monde armé de toutes pièces avec une troupe de moines, tandis qu'ils réparent leurs pertes par l'acquisition d'un nouveau monde.

Mais la réforme, qui semblait toute religieuse, acquit une importance politique à cause de la part que les princes y prirent ou furent obligés d'y prendre; elle aida les États à se constituer et à se convertir en monarchies. Dès le début, les princes s'aperçurent combien elle pouvait servir le projet de concentrer dans leurs mains la juridiction, et surtout les revenus; la confiscation des biens de mainmorte fut donc une opération décisive pour la destinée des pays qui avaient protesté contre l'autorité. Dans les autres aussi, les princes se servirent de la réforme comme d'un épouvantail à l'égard du pape. François I^{er} lui disait : *Songez à ce que vous faites, ou sinon je pourrais bien jouer le jeu de Henri VIII*, Charles IX s'écriait, lorsque le pontife tardait à approuver l'union de sa sœur avec le Béarnais : *S'il fait la bête, je prendrai Margot par la main, et je la mènerai marier en plein préche*. Emmanuel-Philibert répondait aux menaces du pape que, s'il l'excommuniait, il s'en soucierait peu, et que peut-être il l'en ferait repentir (1).

Cette répudiation de l'influence romaine aidait l'œuvre de la

(1) Relation de l'ambassadeur Morosini.

politique
cellemen
la nation
guerres
acquiren
traits d
tence ség
églises e
force; en
dératrice
les leurs
On di
chie poli
ce desser
en déba
cipe for
tance et
ments.

La po
à une co
elle ne r
indépen
les indiv
Un con
convent
litique.
écrit, c
la voie
partir é
balanc
vermen
d'une v
sociale

Ce
jours,
faits a
que l'

A c
mais c
fut pl
n'étai

politique d'alors, qui consistait à faire passer les États du morcellement des pouvoirs à la monarchie compacte, et à constituer la nationalité de chacun. Dans le principe, il en résulta des guerres meurtrières, au milieu desquelles les différents princes acquirent la connaissance de leurs forces, parce qu'ils étaient contraints de les déployer. Ils s'appliquèrent alors à se faire une existence séparée, qu'ils développèrent ; avec les biens enlevés aux églises et la juridiction qu'ils s'attribuèrent, ils accrurent leur force ; enfin ils bannirent toute crainte d'une puissance modératrice qui possédait des armes contre lesquelles s'émeussaient les leurs.

On dirait que les princes voulussent remplacer par la monarchie politique la monarchie catholique, brisée par Luther. Dans ce dessein, les disputes théologiques elles-mêmes se convertissent en débats sur l'autorité royale ; le droit public devient le principe fondamental de l'Europe ; la politique acquiert une importance et une extension immenses, et se mêle à tous les événements.

La politique née du protestantisme ne croit pas à une volonté ou à une conscience générale, supérieure à la conscience individuelle ; elle ne reconnaît point de souverain de droit, mais des individus indépendants, et les nations ne se forment que par un contrat, où les individus abdiquent volontairement une portion de leur liberté. Un contrat, une charte, une constitution, une loi fondamentale convenue entre les pouvoirs sociaux de fait constitue le corps politique. Ainsi la liberté est restreinte dans le cercle d'un texte écrit, comme la foi dans les symboles. Au lieu de s'élançer dans la voie du progrès, cette liberté fera consister sa perfection à répartir également la souveraineté entre les pouvoirs de fait, à les balancer l'un par l'autre ; non pas à soumettre les sujets au gouvernement unique du souverain de droit, mais à les faire vivre d'une vie individuelle, aussi indépendante que possible de la vie sociale.

Ce sont ces théories du libéralisme qui ont amené, de nos jours, à reconnaître les gouvernements de fait, la nécessité, les faits accomplis, les quasi-légitimités : tant il est faux de croire que l'impulsion vers la liberté soit venue de la réforme.

A cette époque se manifestaient deux mouvements non divers, mais distincts ; l'un religieux, l'autre philosophique. Le premier fut plus puissant alors ; le second, réservé à un plus long avenir, n'était pas compris, si bien que, dans les pays catholiques, les li-

bres penseurs passaient pour protestants. Mais, de fait, Campanella, Gallée, Bossuet, Pascal furent catholiques; les ouvrages historiques de Machiavel, Guicciardini, de Thou, Maffei, Mariana, frère Paul, sortirent de plumes catholiques; les pays catholiques, les premiers, abolirent la torture et la peine de mort. Nous ne disons rien des grands artistes, auxquels la réforme n'a pas même un nom à opposer.

D'abord les États, occupés de débats intérieurs, influèrent peu les uns sur les autres; mais on sent maintenant leur action réciproque. C'est après la bataille de Pavie que l'on peut dire que naquit l'ère nouvelle; en effet, les forces indépendantes et désordonnées qui avaient lutté tant de siècles font place à une force plus sourde et plus continue. L'Église avait hérité de Rome la pensée de réunir l'Europe en une seule famille, mais le morcellement féodal l'empêcha de la réaliser. Le siècle précédent s'était efforcé d'amener aux unités nationales, et il avait réussi. Dans ce triomphe, les rois revinrent à l'opinion que l'unité européenne était possible; et François I^{er} parut au moment de l'exécuter; mais l'empire auquel il aspirait est donné à un autre, et il se trouve réduit à défendre sa propre indépendance.

Au temps de Charles-Quint, les forces des différents peuples qui avaient mûri séparément sous l'influence de leur origine, de la chevalerie, des croisades, se trouvaient à leur apogée; il devait donc en résulter un bouleversement général. Charles-Quint, qui avait repris le projet de l'unité européenne, s'y opposa de toute sa puissance et en tous lieux. Il triomphe d'une nation avec une autre, et tire profit de leurs antipathies réciproques pour les tenir toutes dans la sujétion; mais la réforme vient se mettre à la traverse, et il est obligé de reconnaître ce nouveau déchirement. Cependant Philippe II ne désespère pas de ramener l'Europe à l'unité, et d'étouffer la liberté de la réforme, qui la rendait impossible; il trouve des obstacles dans les princes d'Orange, Henri IV et la reine Élisabeth, qui soutiennent les indépendances nationales à l'aide du protestantisme.

Le monde, séparé politiquement en deux camps, rend impossible le rêve ambitieux de la monarchie universelle et l'agrandissement trop considérable d'une puissance sur les ruines des indépendances particulières. Moralement, on continue à sentir le besoin de l'unité, et l'on essaye d'y parvenir de différentes manières, mais toutes transitoires et trompeuses. De nos jours, on

est arriv
l'intérêt

L'Alle
avoir pe
tient un
sorts, m

La cor
là où la
duit sou
forme,
science,

En F
sion, des
comme
tique. E
rable, m
mettait
triomphe
tigue les
aux prot
révoque

l'intérie
venime,
dences
dans la

L'Esp
qu'à vo
sans per
depuis
pays de
ment n
plus ta
entière

En l
minent
science
autres
champ
en fut
chie d
encha

est arrivé à chercher l'unité dans l'esprit d'association, fondé sur l'intérêt et l'égoïsme.

L'Allemagne, agitée la première et le plus cruellement, après avoir perdu l'unité qui l'avait placée à la tête de l'Europe, obtient un *interim* perpétuel qui affaiblit pour toujours ses ressorts, mais qui lui réserve un calme non interrompu.

La commotion descend plus bas, et occasionne plus de mal là où la rupture contre le passé n'est que partielle, et où s'introduit sous les formes catholiques conservées, l'esprit de la réforme, germe de révolutions futures dans les opinions et la science, puis enfin dans la réalité et l'État.

En France, la réforme n'était pas née du besoin, de la persuasion, des afflictions nationales ; c'était une importation de la Suisse comme fruit scientifique d'abord, puis comme instrument politique. En conséquence, on n'y pouvait plus rétablir de paix durable, mais ménager des accords indécis et flottants, que l'on transmettait à l'avenir. La victoire d'un prince protestant assure le triomphe des catholiques, symbole d'un état de violence qui fatigue les deux partis. L'édit de Nantes accorde l'existence civile aux protestants, mais comme un privilège ; lorsque Louis XIV le révoque, ce n'est pour les catholiques qu'un triomphe injuste à l'intérieur, illusoire au dehors ; loin d'anéantir les germes, il en venime, au contraire, la lutte intestine, d'où naîtront des dissidences partielles dans le jansénisme, puis une hostilité absolue dans la révolution.

L'Espagne représenta constamment le principe catholique, jusqu'à vouloir exterminer dans son sein tout élément hétérogène, sans penser qu'il est toujours imprudent de détruire ce qui dure depuis des siècles et forme le résultat historique de la situation d'un pays dans son ensemble. Mais l'impulsion vers le perfectionnement n'y fut pas étouffée malgré tant d'obstacles ; on le vit bien plus tard, lorsqu'elle s'élança dans la voie d'une régénération entière avec plus de hardiesse que les pays plus avancés qu'elle.

En Italie, la peur de l'abus, qui pourtant n'était pas aussi imminent, entraîna jusqu'à mettre des entraves à la véritable science. Cette nation et l'Espagne, qui devançaient naguère les autres pays par leur culture intellectuelle, durent abandonner le champ de la raison et se jeter dans celui de l'imagination. Quel en fut le résultat ? un progrès très-lent, sans harmonie, l'anarchie d'une vie intellectuelle libre à côté d'une vie pratique enchaînée.

Dans la papauté, objet de l'ambition des familles illustres, le prince national domine le souverain pontife, confondu avec l'homme d'État dans ces papes illustres qui rendirent la splendeur à la tiare par de grands talents, les intrigues et des luttes habiles contre des situations très-scabreuses.

Dans la Scandinavie, la réforme ne vient pas de l'opinion populaire; elle est imposée par le commandement et l'exemple des princes, ce qui fait qu'elle ne produit pas à l'intérieur de changements importants; comme elle a coïncidé toutefois avec le commencement des dynasties et la transformation des institutions politiques, elle finit par s'identifier avec le caractère national. La Norvège exclut toute religion hors la dominante, et ne tolère pas même le culte juif. La Suède, que l'on peut dire inconnue jusqu'alors, acquit au dehors une importance momentanée, grâce aux qualités de Gustave-Adolphe; comme Venise durant les croisades et les Suisses au temps de Charles le Téméraire, elle parut l'instrument choisi par la Providence pour donner le dernier coup à tant de révolutions, afin de montrer que cette Providence, quand elle veut opérer de grands changements, se sert des petits plus que des grands.

En Pologne, la réforme, apportée par des étrangers, se livre à des excès inconnus à son origine, et va jusqu'à nier la révélation; elle ajoute un ferment nouveau à des dissensions déjà trop ardentes, qui préparent le démembrement du royaume.

La Hongrie recouvre de bonne heure la paix, et la tolérance devient un élément de sa constitution.

En Bohême, au contraire, la discorde religieuse sert de prétexte pour ravir à la nation des privilèges si ardemment défendus jusqu'alors; on la traite comme le maniaque, qu'il faut enchaîner pour lui rendre le repos.

En Hollande, la réforme paraît s'associer aux défenseurs de la nationalité: mais au fond elle fut instigation, et non cause de l'émancipation; elle servit de voile aux inimitiés couvées longtemps par les communes contre les grandes villes, par les naturels contre les étrangers.

La Russie ne s'en ressentit pas. En Suisse, elle eut besoin de se défendre et d'avoir recours à l'association; comme les combattants se trouvaient à peu près de force égale des deux côtés, on en vint aux accommodements.

Le déploiement de grandes forces, accompagné d'une politique honteuse qui n'épargne ni les perfidies ni les poignards, révèle

une faible
grands p
ce qu'av

Les O
l'organis
tisme, n
race dom
seulemen
indispens
a loi qu
entrepris
les janis
exercée
lâches, c
d'artiller

Ces gu
l'Europe
frein, tou
les a fra
au moins
un autre
pées, et
avaient
constitu

En ef
franchis
sauf en
premier
succomb

En E
les intér
cette gu
domina
riches l
à tous
tissaien
rait étr
ment d
France

Les
où, ap

une faiblesse réelle cachée sous la grandeur apparente ; aussi ces grands potentats furent-ils incapables de repousser l'islamisme, ce qu'avaient fait les petits feudataires.

Les Ottomans avaient puisé de la force dans le système féodal, l'organisation des esclaves, les dogmes religieux et le despotisme, nécessaire partout où l'empire n'a pas été fondé par une race dominante, l'alliance ou la fusion de peuples divers, mais seulement par un maître d'esclaves. La guerre leur était donc indispensable ; lorsque Sélim s'amollit, et qu'on mit en oubli la loi qui ordonnait de commencer chaque règne par une grande entreprise, tout s'affaiblit ; la corruption pénètre même parmi les janissaires, qui tournent contre le souverain une activité exercée jusque-là sur le champ de bataille ; ils deviennent si lâches, qu'ils détournent les yeux pour mettre le feu aux pièces d'artillerie.

Ces guerriers, qui, au commencement du siècle, menaçaient l'Europe d'une conquête sans pitié, d'une prépondérance sans frein, tombent sans que l'on puisse déterminer quel grand coup les a frappés. C'était la société nouvelle qui rendait impossible, au moins d'une manière durable, la tyrannie d'un peuple sur un autre ; c'étaient les diverses nations qui se sentaient émancipées, et qui, pour fortifier le lien de fraternité dans lequel elles avaient grandi, travaillaient chacune de leur côté à leur propre constitution intérieure et à l'équilibre extérieur.

En effet, les petits États sont absorbés par les grands ; les franchises et les privilèges du moyen âge tombent partout, sauf en Danemark et en Pologne ; mais, pour les abattre, le premier a recours à l'absolutisme, en 1660, et l'autre finit par succomber dans le désordre.

En Espagne, le pouvoir souverain est dirigé tout entier contre les intérêts des provinces, qui repoussent l'unité nationale. Dans cette guerre, qui n'est pas encore terminée aujourd'hui, les dominateurs s'appuyaient sur l'inquisition pour enlever aux riches leur argent, aux grands l'autorité, la vie aux dissidents, à tous la liberté de la pensée. Ces rigueurs, toutefois, la garantissaient des secousses de la réforme, dont l'importance ne saurait être méconnue lorsqu'on voit qu'elle a déterminé le changement de la constitution en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Écosse, en Livonie, en Prusse.

Les effets de la réforme furent plus sensibles en Angleterre, où, après une lutte qui se prolongea au delà de l'époque que

nous venons de décrire, elle donna naissance à son admirable constitution. Dans ce pays, la réforme se manifeste sous deux aspects, épiscopal et puritain; il en résulte une guerre intérieure, où le protestantisme, qui triomphe avec les princes d'Orange, devient plus complet qu'en tout autre pays, et se pose réellement en religion de l'État. Il n'y a donc pas de paix religieuse, mais l'oppression de tous les partis par un seul, et des catholiques surtout, qui furent obligés d'être toujours en insurrection légale ou illégale. C'est ainsi qu'un tiers du pays est resté jusqu'à présent dans la condition de peuple conquis; de là des craintes et des jalousies chez le parti dominant, des entraves et des désordres dans la constitution comme dans les consciences.

En voyant toutefois que les plus grandes libertés civiles se sont consolidées chez les Anglais, qui n'apportèrent que peu de modifications dans l'organisation ecclésiastique, on reconnaît combien on a eu tort d'établir, comme termes correspondants, catholicisme et servitude, réforme et liberté.

L'Allemagne n'avait cessé, depuis la grande migration, de faire des progrès non interrompus : alors, au milieu de désastres déplorables et sans consolation, elle cesse de se trouver à la tête du monde; les princes, en partie catholiques, en partie réformés, sont ennemis entre eux, incapables de rien entreprendre au dehors, menés au dedans par les intrigues de l'étranger; une famille l'emporte sur toute la confédération, une autre se façonne, des débris de la tunique sacerdotale, un manteau qui resplendira parmi les plus redoutés.

Une tâche insigne était réservée à la maison d'Autriche, celle de rassembler toutes les forces de la chrétienté contre les Turcs et de conserver la paix entre toutes les puissances chrétiennes, au lieu de songer à s'agrandir par des conquêtes; elle parut l'accomplir depuis Albert II jusqu'à Charles-Quint, sous le règne duquel elle se jette dans la carrière de l'ambition. Si les autres princes tendent à accroître leurs domaines dans un intérêt égoïste, elle aussi ne rougit pas d'exploiter le titre d'empereur, unique reste d'une république chrétienne, dans un but d'agrandissement et de lustre domestique.

Le soin de réprimer les Turcs est réservé aux races slaves, qui augmentent ainsi l'importance qu'elles avaient déjà acquise en repoussant les Tartares; c'est là, en effet, toute leur histoire.

Un reste des créations du moyen âge coopère à cette œuvre

sur un
de tous
couvert
à l'Ang
devient

Seule
elle qu
finit p
trouva
de son
chaque
nation
et surp
civilisa

rières
détruire
siller le
tainem
se disp

l'insult

Com
L'Euro
vit; ell
mes de

qu'à qu
Les for
ennem
sentent
à la n
tionnal
chante
jamais

Mai
avanc
flent,
patrice
faisaie

Les
morce
tance
régler

sur un autre point : c'est Venise, qui a pu survivre à la ligue de tous les nouveaux tentats conjurés contre elle, et aux découvertes qui lui arrachaient le sceptre des mers pour le donner à l'Angleterre et à la Hollande, avec une grandeur maritime qui devient un fait nouveau dans l'histoire de l'Europe.

Seule, lorsque les autres s'affermisaient, une nation périt ; elle qui, dans le principe, avait l'importance suprême, elle finit par devenir le misérable jouet des forts. Lorsqu'elle se trouva en contact avec les étrangers, elle redouta plus la perte de son indépendance que celle de la liberté. Or, tandis que chaque État aspire à la première, personne ne fait rien pour la nation entière ; chacun croit suffire seul à sa propre défense, et surpasser les étrangers en force comme il les a surpassés en civilisation. La beauté de l'Italie enflamma les passions meurtrières des étrangers, qui envoyaient de loin leurs bandes pour détruire Florence et Sienne, saccager Rome ou Mantoue, et fusiller les Napolitains qui demandaient du pain. L'Italie fut certainement cause de ses propres malheurs ; mais ceux qui veulent se dispenser de la plaindre comme victime sont trop portés à l'insulter comme coupable.

Combien ne se montra-t-elle pas grande au dernier moment ! L'Europe entière se coalise contre Venise, et pourtant elle survit ; elle trouve à emprunter à cinq pour cent les sommes énormes dont elle a besoin, tandis que la France n'obtient d'argent qu'à quarante, et elle peut encore humilier le croissant à Lépante. Les forces de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, alliées ou ennemies entre elles, s'apprêtent à étouffer une liberté qu'elles sentent bien devoir les empêcher, tant qu'elle aura vie, d'aspirer à la monarchie universelle ; et l'Italie, comme si elle ambitionnait d'autres gloires en perdant les anciennes, l'Italie chante, sculpte, peint plus admirablement qu'elle ne l'avait fait jamais.

Mais le sacrifice se consomme ; tandis que les autres pays avancent, celle qui les précédait s'arrête. Ses papes se fortifient, ses divisions se perpétuent, sa littérature redevient imitatrice ; on lui enlève ses colonies, et les beaux-arts même, qui faisaient sa gloire, dégénèrent en une fastueuse misère.

Les colonies américaines, la réforme, les conquêtes et le morcellement de l'Italie donnent à la diplomatie une importance inaccoutumée. Devenue active et vigilante, elle prétend régler le monde, quoique toute sa tâche se borne à accepter les

changements lorsqu'ils sont inévitables et consommés ; ainsi elle reconnaît la Suisse, la Prusse, la Hollande, les protestants, parce qu'elle n'a pu les empêcher de se constituer.

De là une nouvelle classe d'illustrations, les diplomates, qui sont chargés de veiller à l'élection de l'empereur, du roi de Pologne, du pape, au mécontentement des peuples, aux mariages des grands.

L'importance de l'économie politique est comprise. Sully l'introduit en France ; Elisabeth essaye de suivre ses exemples en Angleterre, et les Hollandais la mettent en pratique. L'impôt direct, auquel ils ont recours, suffit pour les soutenir dans leur longue guerre, et d'autres États les imitent : principe excellent, qui suit la progression des besoins, toujours en rapport avec le luxe et l'industrie.

Le courage militaire continuait à briller en Italie, mais plutôt chez les nobles ; aussi ne profita-t-il qu'aux étrangers qui se la disputaient. Nous avons vu se montrer grands capitaines Prosper, Fabrice et Antoine Colonna, Jean-Paul Baglione, Guy Ragoni, le Medeghino, puis ces ducs d'Urbain et de Parme, armés dans l'intérêt de rois étrangers contre d'autres libertés ; mais les créateurs de l'architecture militaire, Martini, Lantieri, Cattaneo, Maggi, Sanmicheli et Marchi, furent encore plus méritants. L'interminable guerre de Hollande, qui obligeait continuellement à se tenir sur l'offensive et la défensive, amena de grands progrès dans la tactique, qui n'attend désormais que les grandes applications de Turenne et de Montecuccoli.

La puissance croissante de la presse fortifie l'opinion, qui délaisse les argumentations oiseuses de la philosophie pour s'élançer dans le champ populaire, aplanit la voie à Luther et sert de tambour à la guerre de Trente ans ; bientôt elle attisera celle de la Fronde, comme prélude de la toute-puissance qu'elle manifesterait, de nos jours, dans les diverses révolutions. Déjà son influence se fait sentir dans cette tendance universelle à s'affranchir du passé, à commencer une ère nouvelle pour les idées, les croyances, les institutions, les habitudes, à se précipiter de toutes parts et avec des dispositions si diverses sur les voies qui viennent de s'ouvrir à l'inquiète curiosité de l'esprit humain.

Au milieu de toutes ces secousses, que l'on croirait un divorce absolu avec le passé, on sent le besoin continu de s'appuyer du suffrage d'autrui, et d'invoquer l'autorité soit de ses prédécesseurs, soit de ses contemporains. La satire, philo-

sophique
Hütten,
forcé de
semble
avoir d
tradition
vations.

Mais
à le con
torités d
les seig
bation d
s'efforce
Clément
cation ;
bunal d
tholique

Sous
des jur
massacr
au temp
les excé
goureux
tères d'
veaux f
la croya

Du m
la prote
Adrien
du bien
Histoire
quand
Pierre A
nommé
devient
la faveu
et de L
mais en

Comb
combien
efforcé

sophique dans le fond, est pédantesque dans ses formes chez Hütten, chez Érasme, dans la *Satyre Ménippée*. Copernic s'efforce de démontrer que son système est ancien; Colomb rassemble tous les passages dans lesquels les classiques paraissent avoir deviné sa découverte; les protestants rattachent leurs traditions à la primitive Église, par les vaudois et leurs dérivations.

Mais le peuple lui-même est appelé à juger, et l'on cherche à le convaincre par des raisons ou à l'abuser au moyen des autorités dans lesquelles il a foi. Charles IX, Henri III et Henri IV, les seigneurs et les Seize, demandent toujours l'avis ou l'approbation de la Sorbonne, des conciles, du pape. Charles-Quint s'efforce de démontrer qu'il est innocent de la détention de Clément VII; les Hollandais envoient des manifestes de justification; tous se croient obligés de comparaître devant ce tribunal du public, dont se riaient effrontément Ferdinand le Catholique et César Borgia.

Sous ces influences purent surgir de grands moralistes et des jurisconsultes insignes : un l'Hospital, contemporain du massacre de la Saint-Barthélemy; un Grotius et un Mariana, au temps de Philippe II; les penseurs de bon sens auxquels les excès faisaient invoquer le juste milieu; et ces esprits vigoureux qui déduisaient intrépidement les conséquences austères d'un principe, ou voulaient appuyer sur la raison de nouveaux fondements pour le droit, de nouveaux symboles pour la croyance.

Du même besoin de satisfaire à l'opinion publique dérivait la protection accordée aux gens de lettres et aux artistes. Adrien VI, qui passe pour un barbare, prie Paul Jove de dire du bien de lui; cet écrivain se conforme à ses vœux dans son *Histoire*, sauf à le maltraiter dans son *Traité des Poissons*, quand il n'a plus rien à en espérer ni à en craindre. L'infâme Pierre Arétin est caressé par les princes, comblé de dons, surnommé le Divin. Machiavel, Érasme, Bellarmin et Grotius deviennent des puissances, grâce au seul mérite de leurs œuvres; la faveur dont les artistes sont l'objet de la part de François I^{er} et de Léon X fait illusion, non-seulement aux contemporains, mais encore à la postérité.

Combien les lettres ont-elles contribué au bien-être des peuples! combien la protection les a-t-elle dénaturées! Nous nous sommes efforcé de le démontrer dans tout le cours de cet ouvrage,

et nous croyons inutile de le répéter si nous avons habitué le lecteur à distinguer la forme de l'idée.

Or ceux qui veulent ramener l'art sur les anciennes traces ne l'entendent que sous le rapport de la forme ; autrement ils exigeraient que l'artiste fût pénétré de l'idée païenne et y crût, qu'il s'habillât, agit, pensât, sentit comme on le faisait dans les temps du paganisme. Il semble que c'est à de telles conséquences que voulaient arriver les maîtres, à l'irruption desquels le moine Savonarole tenta courageusement d'opposer une digue ; mais il succomba, et la réforme artistique ne s'accomplit pas en Italie au nom de l'idée, comme en Allemagne, mais au nom de la pratique et du beau plastique. Quoique ranimé par le spiritualisme chrétien, l'art proteste contre le moyen âge au nom de l'antiquité ; si d'abord il essaye de revêtir son idéal des prestiges de la beauté, il finit par oublier la substance pour l'enveloppe, et substitue le goût à l'enthousiasme. Une fois que la grande unité papale est brisée, que les sociétés maçonniques ont péri, et avec elles leurs secrets, l'architecture revient aux pratiques plus faciles de l'art antique. L'artiste n'est plus alors avec le peuple ; il cherche des récompenses et des protections dans les cours, et devient flatteur ; enfin les arts perdent leur importance historique, parce que l'opportunité des institutions au milieu desquelles s'est opérée la renaissance a disparu. Chez les protestants, l'art se réduit à l'appartement, au portrait et aux galeries.

L'attention est désormais absorbée par la presse plus que par l'architecture, par le papier plus que par le marbre. Au commencement du siècle, on vit paraître une grande érudition, une intelligence pénétrante, mais une critique à courte vue. La réforme donna une nouvelle importance aux études, et les langues anciennes devinrent aussi nécessaires pour les intérêts de la religion que pour la certitude historique.

Entraînée au milieu du tourbillon des discussions soulevées alors, la belle littérature périt. Le soupçon fit étouffer la culture intellectuelle dans des pays où elle avait fait des progrès notables, comme en Italie ; ailleurs on répudia tout ce qui sentait le moyen âge, et toute originalité disparut ; en étudiant l'antiquité, on cessa de la rattacher à l'histoire générale du monde, et ce fut sur le grec et le latin que se fixa l'attention dont parurent indignes les temps moyens, qui pourtant ont été l'enfance et la jeunesse des sociétés modernes. L'imagina-

tion, au plus qu'croisades avait pri elle dut l'ces voisins comme f' des cont foi, l'opp organisatio violente proclam

Quand leuse à r pose aux viduelle propre J cette pr moyens avec des me siècle sous le r mais ave Mably s Montaign clamé la la souve portèrent est donc toutes le que tira temps, sacrifiés nacsés les fure après a

tion, amortie parmi les peuples classiques, qui ne faisaient plus qu'imiter et compiler, s'était réveillée au temps des croisades et des communes. Rajeunie par le christianisme, elle avait pris sur les ailes de la foi un essor intrépide; mais alors elle dut laisser la place à la raison, qui, répudiant les réminiscences voisines et les embellissements de la vie, proclama la pensée comme force de conservation et de destruction, et se jeta dans des controverses sans fin. Le divorce entre la philosophie et la foi, l'oppression de l'opinion fautive, mais sans une meilleure organisation pour répandre la véritable, produisirent des réactions violentes, la tyrannie de la pensée; dont l'émancipation était proclamée, et la nécessité de nouvelles révolutions.

Quand on voit, au temps de la réforme, cette tendance orgueilleuse à mépriser ce qui est ancien, à déclarer préjugé ce qui s'oppose aux préjugés personnels; ce sentiment de l'importance individuelle, qui fait que les ignorants veulent s'abandonner à leur propre jugement; cette confiance dans l'amélioration du monde, cette présomption qui pousse vers un but élevé sans calculer les moyens d'y atteindre, on peut trouver des comparaisons à établir avec des temps peu éloignés. La révolution commencée au seizième siècle fut suspendue un moment par l'ordre et l'administration sous le règne du grand roi; elle reprit son cours au dix-huitième, mais avec un bagage bien peu augmenté. Montesquieu restit Bodin, Mably se traîna à la suite d'Hotman, et Rousseau s'inspira de Montaigne; Grotius n'eut pas de rivaux; la Boétie avait déjà proclamé la liberté; Almain et Jurieu avaient établi la doctrine de la souveraineté nationale, et les soupers du baron d'Holbach ne portèrent pas le doute plus loin que ne l'avait fait Socin. Ce siècle est donc le père et le précurseur du nôtre; il vit surgir et débattre toutes les questions qui aujourd'hui bouleversent l'Europe. La logique tira inexorablement les conséquences sur lesquelles, de notre temps, s'exercent l'histoire et le sentiment. Les hommes furent sacrifiés aux abstractions. Qui sait si nous ne sommes pas menacés d'une nouvelle guerre de Trente ans, et si, comme alors, les fureurs s'éteindront dans la fatigue et l'épuisement, mais après avoir fait avancer la liberté?

« **Bea-**
nianus etc
« **Audite**
amicos fe
autoritate
Inde hære
accusor. H
innocens e
in nostra n
peissime si
ignominia
digneris a

« **Cepit**
rum apost
terrore, o
rent docer
tatis, ac s
Nec cont
libellos ed
bilem et i
eadem illa
ramento
culcarent.

« **Vera**
possunt n
sis spebu
Ipsi vero p

« **Unum**
comminat
propensi s
contradict
mera tyra

« **Verum**
cerdotum
totius hu
bar, aut,
videbam
magnates

NOTES ADDITIONNELLES.

A.

LETTRE DE LUTHER A LÉON X.

« Beatissimo patri Leoni X, pont. max., f. Martinus Lutherus augustianus æternam salutem.

« Audiatum audiui de me pessimum, beatissime pater, quo intelligo quosdam amicos fecisse nomen meum gravissime coram te et tuis fœtere, ut qui auctoritatem et potestatem clavium et summi pontificis minuere molitus sim. Inde hæreticus, apostata, perfidus et sexcentis nominibus, imo ignominias accusor. Horrent aures et stupent oculi. Sed unicum stat fiduciae præsidium, innocens et quieta conscientia. Nec nova audio : talibus enim insignibus et in nostra regione me ornaverunt homines isti honestissimi et veraces, id est pessime sibi conscii, qui sua portenta mihi conantur imponere, et mea ignominia suas ignominias glorificare. Sed rem ipsam, beatissime pater, digneris audire ex me infante et inculto.

« Cœpit apud nos diebus proximis prædicari jubilens ille indulgentiarum apostolicarum, profectique adeo ut præcones illius, sub tui nominis terrore, omnia sibi licere putantes, impiissima hæreticaque palam audent docere, in gravissimum scandalum et ludibrium ecclesiasticæ potestatis, ac si decretales de abusionibus quæstorum nihil ad eos pertinerent. Nec contenti quod liberrimis verbis hæc sua venena diffunderent, insuper libellos ediderunt, et in vulgum sparserunt. In quibus, ut taceam insatiabilem et inauditam avaritiam, quam singuli pene apices olent crassissime, eadêm illa et hæretica statuerunt, et ita statuerunt, ut confessores juramento adigerent quo hæc ipsa fidelissime instantissimeque populo inculcarent.

« Vera dico, nec est ut se abscondant a calore hoc. Exstant libelli, nec possunt negare. Agebantur tum illa prospere, et exsugebantur populi falsis spebus, et, ut propheta ait, carnem desuper ossibus eorum tollebant. Ipsi vero pinguiissime et suavissime interim pascebantur.

« Unum erat quo scandala sedabant, scilicet terror nominis tui, ignis comminatio et hæretici nominis opprobrium. Hæc enim incredibile est quam propensi sint intentare, quandoque, etiam si in meris opiniosisque nugis suis, contradictionem senserint : si tamen hoc est scandala sedare, ac non potius mera tyranide schismata et seditiones tandem suscitare.

« Verum nihilominus crebrescebant fabulæ per tabernas de avaritia sacerdotum, detractionesque clavium summi que pontificis, ut testis est vox totius hujus terræ. Ego sane (ut fateor) pro zelo Christi, sicut mihi videbar, aut, si ita placet, pro juvenili calore urebar, nec tamen meum esse videbam in iis quicquam statuere aut facere. Proinde monui privatim aliquot magnates Ecclesiarum. Hic ab aliis acceptabar, aliis ridiculum, aliis aliud

videbar; prævalebat enim nominis tui terror et censurarum intentatio. Tandem, cum nihil possem aliud, visum est saltem, leniuscule illia reluctari, id est eorum dogmata in dubium et disputationem vocare. Itaque schedulam disputatoriam edidi, invitans tantum doctores, si qui vellent mecum disceptare, sicut manifestum esse etiam adversariis oportet ex præfatione ejusdem disceptationis.

« Ecce, hoc est incendium quo totum mundum querunt conflagrari, forte quod indignantur me unum, auctoritate tua apostolica magistrum theologiæ, jus habere in publica schola disputandi, pro more omnium universitatum et totius Ecclesiæ, non modo de indulgentiis, verum etiam de potestate, remissione, indulgentiis divinis, incomparabiliter majoribus rebus. Nec tamen multum moveor quod hanc mihi facultatem invident, a tuæ B. potestate concessam, qui eis favere cogor invitus, multo majora scilicet, quod Aristotelis somnia in medias res theologiæ miscent, atque de divina majestate meras nugas disputant, contra et citra facultatem eis datam.

« Porro, quodnam fatum urgeat has solas meas disputationes præ cæteris, non solum meis, sed omnium magistrorum, ut in omnem terram pene exierint, mihi ipsi miraculum est. Apud nostros tantum sunt editæ; et sic editæ, ut mihi incredibile sit eas ab omnibus intelligi: disputationes enim sunt, non doctrinæ, non dogmata, obscurius pro more, et ænigmatica positæ. Alloqui si prævidere potuissem, certe id pro mea parte curassem, ut essent intellectui faciliores.

« Nunc quid faciam? Revocare non possum, et miram mihi invidiam ex ea invulgatione video constari; invitus venio in publicum, periculosissimumque ac varium hominum judicium, præsertim ego indoctus, stupidus ingenio, vacuus eruditione, deinde nostro florentissimo seculo, quod pro sua in literis et ingenii felicitate etiam Ciceronem cogere possit ad angulum, lucis et publici alioqui non ignavam sectatorem; cogit necessitas me anserem strepere inter olores.

« Itaque quo et ipsos adversarios mitigem, et desideria multorum expleam, emitto ecce meas nugas, declaratorias mearum disputationum; emitto autem, quo tutior sim, sub tui nominis præsidio et tuæ protectionis umbra, beatissime pater, in quibus intelligent omnes qui volent quam pure simpliciterque ecclesiasticam potestatem et reverentiam clavium quæsierim et coluerim, simique quam inique et false me tot nominibus adversarii fœdaverint. Si enim talis essem qualem illi me videri cupiunt, ac non potius omnia disputandi facultate recte a me tractata fuissent, non potuisset fieri ut illustr. princeps Fridericus, Saxonix dux, elector imperii, etc., hanc pestem in sua permitteret universitate, cum sit catholicæ et apostolicæ veritatis unus facile amantissimus, nec tolerabilis fuisset viri nostri studii acerrimis et studiosissimis. Verum aio, quando illi suavissimi homines non verentur mecum et principem et universitatem pari ignominia conficere palam.

« Quare, beatissime pater, prostratum me pedibus tuæ B. offero, cum omnibus quæ sum et habeo. Vivifica, occide, voca, revoca, approba, reproba ut placuerit; vocem tuam, vocem Christi in te præsentis et loquentis agnoscam. Si mortem merui, mori non recusabo. Domini enim est terra et plenitudo ejus, qui est benedictus in sæcula, amen, qui et te servet in æternum, amen. Die S. Trinitatis, anno MDXVIII. »

« Leon
Domino
« Inter
et bellum
beatissim
unquam t
causa sæ
nihil veri
id ipsum
meum a
tibi sedi
genebun
nominis
phare cu
fuit ut d
et magn
sonæ pe
« Ego
personæ
Si vero
illorum
linodiam
in Baby
Silvestri
licet, cel
literis ca
nominis
nullus n
quos pu
consciui
in adul
« C
versari
Cujus
judicio
viperar
pellat.
natur,
istos a
proph
multit
memu
tienti
Quid

B.

AUTRE LETTRE DE LUTHER A LÉON X.

« Leoni X, romano pontifici, Martinus Lutherus salutem in Christo Jesu Domino nostro, amen.

« Inter monstra tujus sæculi, cum quibus mihi jam in tertium annum res et bellum est, cogor aliquando et ad te suspicere, tuique recordari, Leo, pater beatissime; immo cum tu solus mihi belli causa passim habearis, non possum unquam tui non meminisse. Et quamquam impiis adulatoribus tuis in me sine causa sævientibus, coactus fuerim a sede tua ad futurum provocare concilium, nihil veritus Pii et Julii tuorum prædecessorum vanissimas constitutiones id ipsum stulta tyrannide prohibentium, non tamen unquam interim animum meum a tua beatitudine sic alienavi, ut non totis viribus optima quæque tibi sedique tuæ optarim, eademque sedulis atque, quantum in me fuit, gemebundis precibus apud Deum quæserim; atqui eos qui me auctoritatis et nominis tui majestate hactenus terrere conati sunt pene contemnere ac triumphare cœpi. Unum superesse video, quod contemnere non possum, quæ causa fuit ut denuo scriberem ad tuam beatitudinem. Hæc est, quod accusari me et magno verti mihi vitio intelligo meam temeritatem, qua nec tuæ personæ pepercisse judicor.

« Ego vero, ut rem aperte confitear, conscius mihi sum, ubicumque tuæ personæ meminisse oportuit, non nisi magnifica et optima de te dixisse. Si vero a me secus factum esset, ipsemet nullis modis probare possem, et illorum de me judicium omni calculo juvarem, nihilque libentius quam palinodiam hujus temeritatis et impietatis meæ canerem. Appellavi te Daniele in Babylone; et innocentiam tuam insignem adversus contaminatorem tuum Silvestrum quam egregio studio tutatus sim, quivis lector intelligit abunde. Scilicet, celebratior et augustior est in omni terrarum orbe tot tantorum virorum literis cantata opinio, et vitæ tuæ inculpata fama, quam ut a quovis vel maximi nominis possit quavis arte impeti. Non sum tam stultus ut eum incessam quem nullus non laudat; quin et mei studii fuit eritque semper, nec eos incessere, quos publica fama fœdat. Nullius enim delector crimine, qui et ipse mihi satis conscius sum magnæ trabis meæ in oculo meo, nec primus esse queam qui in adulteram lapidem mittat.

« Communiter quidem in impias doctrinas invectus sum acriter, et adversarios, non ob malos mores, sed ob impietatem, non segniter momordi. Cujus me adeo non poenitet, ut animum induxerim, contempto hominum judicio, in ea vehementia zeli perseverare, Christi exemplo, qui geminam viperarum, cæcos, hypocritas, filios diaboli suos adversarios pro zelo suo appellat. Et Paulus filium diaboli, plenum omni dolo et malitia magnam criminatur, canes, subdolos cauponatores quosdam traducit. Ubi si des molliculos istos auditores, nihil erit Paulo mordacius et immodestius. Quid mordacius prophetis? Nostri sane sæculi aures ita delicatas reddidit adulatorum vesana multitudo, ut quam primum nostra non sentiamus probari, morderi nos clamemus; et cum veritatem alio titulo repellere nequeamus, mordacitatis, impatientiæ, immodestiæ prætexta fugimus. Quid proderit sal, si non mordeat? Quid os gladii, si non cædat? Maledictus vir qui facit opus fraudulentem.

« Quare, optime Leo, his me literis rogo expurgatum admittas, tibi que persuadeas me nihil unquam de persona tua mali cogitasse. Deinde me talem esse qui tibi optima velim contingere in æternum, neque mihi cum ullo homine de moribus, sed de solo verbo veritatis esse contentionem. In omnibus aliis cedam cuivis. Verbum deserere et negare nec possum, nec volo. Qui aliud de me sentit, aut aliter mea hausit, non recte sentit, nec vera hausit.

« Sedem autem tuam, quæ curia romana dicitur, quam neque tu, neque ullus hominum potest negare, corruptiorem esse quavis Babylone et Sodoma, et quantum ego capio, prorsus deploratæ, desperatæ atque conclamatæ impietatis, sane detestatus sum, indigneque tui, sub tuo nomine et prætextu romanæ Ecclesiæ, Iudi Christi populum, atque ita restitit, resistamque dum spiritus fidei in me vixerit. Non quod ad impossibilia nitar, et sperem mea solius opera, tot repugnantibus furis adiutorum, quidquam promoveri in ista Babylone confusissima; sed quod debitorem me agnoscam fratrum meorum, quibus consuli a me oportet, ut vel pauciores, vel mitius a romanis pestibus perdantur. Neque enim aliud e Roma jam a multis annis in orbem inundat (quod non ignoras ipse) quam vastitas rerum, corporum, animarum, et omnium pessimiarum rerum pessima exempla; luce enim hæc omnibus clariora sunt, et facta est e romana Ecclesia, quondam omnium sanctissima, spelunca latronum licentiosissima, lupanar omnium impudentissimum, regnum peccati, mortis et inferni; ut ad malitiam quod accedat, jam cogitare non possit ne Antichristus quidem si venerit.

« Interim tu, Leo, sicut agnus in medio luporum sedes, sicut Daniel in medio leonum, et cum Ezechielis iuter scorpiones habitas. Quid his monstris unus opponas? Adde tibi eruditissimos et optimos cardinales tres aut quatuor. Quid hi inter tantos? Ante veneno omnibus percundum vobis quam de remedio statuere præsumeretis. Actum est de romana curia; pervenit in eam ira Dei usque in finem. Concilia odit, reformari metuit, furem impietatis suæ mitigare nequit, et impietatis matris suæ elogium, de qua dicitur: Curavimus Babylonem, et non est sanata, derelinquamus eam. Officii quidem tui cardinaliumque tuorum fuerat his malis mederi; sed ridet medicam ista podagra manum, nec currus audit habenas. Hac affectione tactus dolui semper, optime Leo, his sæcula te pontificem factum, qui melioribus dignus eras. Non enim romana curia meretur te tuique similes, sed Satanam ipsum, qui et vere plus quam tu in Babylone ista regnat.

« O utinam deposita ista, quam tibi gloriam esse jactant hostes tui perditissimi, privato potius sacerdotiolo, aut hæreditate paterna victitates! Hac gloria gloriari non sunt digni, nisi schariottides, filii perditionis. Quid enim facias in curia, mi Leo, nisi quo quisque est sceleratior et execrator, eo felicitus utatur tuo nomine et auctoritate ad perdendas hominum pecunias et animas, ad multiplicanda scelera, ad opprimendam fidem et veritatem, cum tota Ecclesia Dei? O revera infelicitissime Leo, et periculosissimo sedens solio! Veritatem enim tibi dico, quia bona tibi volo. Si enim Bernardus suo Eugenio compatitur, cum adhuc meliore spe romana sedes, licet tum quoque corruptissima imperaret, quid nos non questionis et perditionis?

« Nonne verum est sub vasto isto cælo nihil esse romana curia corruptius, peccatius, odiosius? Incomparabiliter enim Turcarum vincit impietatem. Ut revera quæ olim erat janua cæli nunc sit patens quoddam os inferni, et tale os, quod, urgente ira Dei, obstrui non potest, uno tan-

tum relicto
revocare

« Ecce
lentis dol
rem, ut
si carcere
Tibi enim
piæ hujus
Tuum omni
eam omni
sunt.

« Sed
dit, ut in
enim des
bello, dix
« mundu
quibus pr

« Hic
suum Joh
gloriæ lib
bulo, de
riosus,
sanctæ se
potestate,
quam su
parvum
Quod ubi
Sentit en
natum es

« Atque
verosque
cardinali
manu, ob
hoc egit
ego tum
idem ma
justificat
datis pro
tyrannic
non Lu
non est
plus d

« Se
multo
causæ
vix tar
cit, ut
nomin
Trevir
tratun

tum relicto miseris consilio, si queamus aliquot a romano (ut dixi) isto hiatu revocare et servare.

« Ecce, mi Leo pater, quo consilio, qua ratione in sedem istam pestilentiae debacchatus sim. Tantum enim adest ut in tuam personam severem, ut sperarem etiam gratiam initurum me, et pro tua salute staturum, si carcerem istum tuum, immo infernum tuum strenue et acriter pulsarem. Tibi enim tuæque salutis profuerit, et tecum multis aliis, quidquid in impiæ hujus curiæ confusionem moliri potest omnium ingeniorum impetus. Tuum officium faciunt qui huic male faciunt. Christum glorificant qui eam omnibus modis exsecrantur. Breviter, christiani sunt qui romani non sunt.

« Sed ut amplius loquar, nec hoc ipsum unquam super cor meum ascendit, ut in romanam curiam invehere, aut quidquam de ea disputarem. Videns enim desperata omnia salutis remedia, contempsi, et dato repudii libello, dixi ad eam, « qui sordet sordescat adhuc, et qui immundus est im-
« mundus sitadhuc, » tradens me placidis et quietis sacrarum literarum studiis quibus prodessem fratribus circum me agentibus.

« Hic cum nonnihil proficerem, aperuit oculos suos Satan, et servum suum Johannem Eccium, insignem Christi adversarium, exstimulavit indomita gloriæ libidine, ut me traheret in arenam insperatam, captans me in uno verbulo, de primatu romanæ Ecclesiæ mihi obiter elapso. Hic thraso ille gloriosus, spumans et frendens, jactabat, pro gloria Dei, pro honore sanctæ sedis apostolicæ, omnia se ausurum, et de tua inflatus abutenda sibi potestate, nihil certius expectabat quam victoriam; non tam primatum Petri quam suum principatum inter theologos hujus sæculi quærens; ad quem non parvum momentum habere ducebat, si Lutherum duceret in triumpho. Quod ubi sophistæ infeliciter cessit, incredibilis furia hominem exagitat. Sentit enim sua culpa solius factum esse quidquid romanæ infamiæ per me natum est.

« Atque sine me, quæso, optime Leo, hic et meam aliquando causam agere, verosque tuos hostes accusare. Notum esse arbitror tibi quid mecum egerit cardinalis S. Sixti legatus tuus imprudens et infelix, immo infidelis. In cujus manu, ob tui nominis reverentiam, cum me et omnia mea posuissem, non hoc egit ut pacem statueret, quam uno verbulo potuisset facile statuere, cum ego tum promitterem silentium et finem causæ meæ facturum, si adversarius idem mandaretur. At homo gloriæ non contentus eo pacto cepit adversarios justificare, licentiam aperire, et mihi palinodiam mandare, id quod in mandatis prorsus non habuit. Hic sane, ubi causa in optimo loco erat, illius importuna tyrannide venit in multo pejorem; unde quidquid post hæc secutum est, non Lutheri, sed Cajetani tota culpa est, qui ut silere et quiescerem non est passus, quod tum summis viribus poscebam. Quid enim facere amplius debui?

« Secutus est Carolus Militius, et ipse beatitudinis tuæ nuntius; qui multo et vario negotio cursans, nihilque omittens, quod ad reparandum causæ statum, quem Cajetanus tenere et superbe turbaverat, pertineret, vix tandem, etiam auxilio illustrissimi principis Friderici electoris, effecit, ut semel et iterum familiariter mecum loqueretur. Ubi denuo tuo nomini cessi, paratus silere, acceptans etiam judicem vel archiepiscopum Trevirensensem, vel episcopum Nurembergensem. Atque ita factum et impetratum. Dum hæc spe bona aguntur, ecce alter et major hostis tuus irruit

Eccius cum disputatione lipsica, quam instituerat contra D. Carolostadium, et nova accepta de primatu papæ questione, in me vertit insperata arma, et penitus hoc consilium pacis dissipat. Expectat interim Carolus Militius. Disputatur, iudices eliguntur, nec hic aliquid decernitur. Nec mirum, quando Eccii mendacii, simulationibus, technis, omnia ubique erant turbatissima, exulceratissima, confusissima, ut quocumque inclinasset sententia majus esset exoriturum incendium; gloriam enim, non veritatem quærebat. Nihil etiam hic omisi, quod a me fieri oporteret.

« Et fateor hac occasione non parum venisse ad lucem romanarum corruptelarum, sed in qua si quid peccatum est, Eccii culpa est, qui onus supra vires suscipiens, dum gloriam suam furiose captat, ignominiam romanam in totum orbem revelat.

« Hic est ille hostis tuus, mi Leo, seu potius curiæ tuæ. Hujus unius exemplo dicere possumus non esse hostem adulatori nocentiorum. Quid enim sua adulatione promovit, nisi malum, quod nullus regum promovere contulisset! Fœtet enim hodie nomen romanæ curiæ in orbe, et languet papalis auctoritas, famosa inscitia male audit; quorum nullum audiremus, si Eccius Caroli et meum de pace consilium non turbasset, id quod non obscure et ipse sentit, sero et frustra indignatus in libellorum meorum editionem. Hoc debebat tum cogitare, cum totus in gloriam, sicut hinniensi enissarius, insaniret, neque alia quam sua in te, tuo tamen maximo periculo, quæreret. Sperabat homo vanissimus me formidine nominis tui cessurum et faciturum (nam de ingenio et eruditione non credo quod præsumperit). Nunc cum nimio me confidere et sonare videat, sera poenitentia temeritatis suæ, intelligit esse in cælo qui superbis resistat, et præsumentes humiliet, si tamen intelligit.

« Nihil itaque hac disputatione promoventibus nobis nisi majorem confusionem romanæ causæ, jam tertio Carolus Militius patres, ordinis capitulo congregato, consilium petit componendæ causæ, quæ jam disturbatissima et periculosissima esset. Mittuntur hinc ad me, cum viribus in me (Deo propitio) non sit spes grassandi, aliquot celebriores ex illis, qui petunt ut saltem tuæ beatitudinis personam honorem, et literis humilitatis excusam innocentiam et tuam et meam; esse adhuc rem non in extremo desperationis loco, si Leo X, pro sua innata bonitate, manum admoveret. Hic ego, qui semper pacem et obtuli et optavi, ut placidioribus et utilioribus studiis inseruirem, cum et in hoc ipsum tanto spiritu sim tumultuatus, et eos quos mihi longissime impares esse videbam magnitudine et impetu tam verborum quam animi compescerem, non modo libens cessi, sed et cum gaudio et gratitudine acceptavi, ut gravissimum beneficium, si dignum fuerit spei nostræ sanctificare.

« Itaque venio, beatissime pater, et adhuc prostratus rogo, si fieri potest, manum apponas, et adulatoribus istis, pacis hostibus, dum pacem simulant, frenum injicias. Porro palinodiam ut canam, beatissime pater, non est quod nullus præsumat, nisi malit adhuc majore turbine causam involvere. Deinde leges interpretandi verbi Dei non patior, cum oporteat verbum Dei esse non alligatum, quod libertatem docet omnium aliorum. His duobus salvis, nihil est quod non facere et pati possim, ac libentissime velim; contentiones odi, neminem provocabo, sed provocari rursus nolo; provocatus autem, Christo magistro, elinguis non ero. Poterit enim tua beatitudo brevi et facili verbo, contentionibus istis ad te vocatis et exstin-

ctis, sile
deravi.

« Proh
minem, s
flet ita, n
periculos
tua aucto
gatorum
dendum
cant, ip
Ecclesiam
suas enim
et, proh

« Sum
judicium
par sit C
et metuo
rius enim
habitante
tum illa
Antichris
appellat

« Im
omnes o
cipiunt
genium,
sed pura
tuta vere
haberi, e
beatitudi
undique
nimi frat
tatis tuæ
seria et
intelliga

« In
tulum l
honæ sp
fructuo
cuisset.
compe
gratific
paterni
petuon

ctis, silentium et pacem utrinque mandare, id quod semper audire desideravi.

« Proinde, mi pater Leo, cave sirenas istas audias, qui te non purum hominem, sed mixtum Deum faciunt, ut quævis mandare et exigere possis. Non flet ita, nec prævalebis. Servus servorum es, et præ hominibus miserrimo et periculosissimo loco. Non te fallant qui te dominum mundi fingunt, qui sine tua autoritate nullum christianum esse sinunt, qui te in cælum, infernum, purgatorium posse aliquid garrunt. Hostes hi tui sunt, et animam tuam ad perdendum quærunt, sicut Esaias dicit : « Popule meus, qui te beatum prædicant, ipsi te decipiunt. » Errant qui te supra concilium et universalem Ecclesiam evehunt. Errant qui tibi soli Scripturæ interpretandæ jus tribuunt : suas enim hi omnes impietates sub tuo nomine statuere in Ecclesia quærunt, et, proh dolor ! multum per eos Satan profecit in tuis prædecessoribus.

« Summa, nullis crede qui te exaltant, sed qui te humiliant. Hoc enim est iudicium Dei : « Deposuit potentes de sede, exaltavit humiles » Vide quam dispar sit Christus suis successoribus, cum tamen omnes velint ejus esse vicarii, et metuo ne revera plurimi eorum sint, et nimium serio, vicarii ejus. Vicarius enim absentis principis est. Quod si pontifex, absente Christo et non inhabitante in corde ejus, præsit, quid aliud quam vicarius Christi est ? At quid tum illa Ecclesia, nisi multitudo sine Christo est ? Quid vero talis vicarius nisi Antichristus et idolum est ? Quanto rectius apostoli, qui se servos Christi appellat præsentis, non vicarios absentis !

« Impudens forte sum, tantum verticem visus docere, a quo doceri omnes oportet, et sicut jactant pestilentiæ tuæ, a quo judicantium throni accipiunt sententiam. Sed æmulor S. Bernardum in libello *de Consid. ad Eugenium*, omni pontifici memoriter noscendo. Neque enim docendi studio, sed puræ fidelisque sollicitudinis officio hoc facio, quæ cogit nos etiam omnia tuta vereri proximis nostris, nec patitur rationem dignitatis aut indignitatis haberi, solis periculis et commodis alienis intenta. Cum enim videam tuam beatitudinem versari et fluctuari Romæ, id est medio mari, infinitis periculis undique urgente, et ea te miseræ conditione laborantem, ut etiam cujusque minimi fratris minima ope indigeas, non videor mihi absurdus si interim majestatis tuæ obliviscar, dum officium charitatis implevero. Nolo adulari in re tam seria et periculosa, in qua si amicus esse et plus quam subjectissimus tibi non intelligat, est qui intelligat et iudicet.

« In fine, ne vacuus advenerim, beatissime pater, mecum afferro tractatum hunc sub tuo nomine editum, velut auspicio pacis componendæ et bonæ spei : in quo gustare possis quibusnam studiis ego malim et possim fructuosius occupari, si per impios adulatores tuos liceret, et lacteus licuisset. Parva res est si corpus spectes, sed summo, ni fallor, vitæ christianæ compendio congesto, et sententiam captes. Neque habeo pauper aliud quo gratificer, nec tu alio egas quam spirituali dono augeri. Quo et meipsum paternitati et beatitudini tuæ commendo, quam Dominus Jesus servet in perpetuum. Amen.

« Wittembergæ, MDXX, 6 aprilis. »

C.

APPELLATIO F. MARTINI LUTHERI.

« *Jesus.*

« Notum sit omnibus christianis quod ego Martinus Lutherus antea a Leone X papa legitime et juste appellavi ad futurum concilium, iniquis ad hoc coactus gravaminibus ejusdem Leonis papæ. Quæ vero hic sequuntur sunt ejusdem appellationis quædam appendix.

« Postquam autem prædictus Leo X in impia sua tyrannide induratus perseverat, et in tantum crescit, ut me quadam bulla, ut fertur, neque vocatum, neque audilum, neque convictum in libellis meis damnarit, ad hæc concilium ecclesiasticum esse in rerum natura neget, fugiat et vituperet, tanquam infidelis et apostata, suamque tyrannidem illius potestati impiissime præferat, jubetque impudentissime ut abnegem fidem Christi in sacramentis percipiendis necessariam, atque ut nihil omittat quod Antichristum referat, sacram Scripturam sibi subiciat et conculcet incredibili blasphemia, simque his intolerabilibus gravaminibus gravissime læsus; ego prædictus Martinus omnibus et singulis in Domino notum facio me adhuc niti et inhærere appellationi factæ et prædictæ, eamque legitime coram notorio et fide dignis testibus innovavi et his scriptis innovo, et innovatam pronuntio, et in virtute ejusdem adhuc persevero appellans; et apostolos petens jure et modo quibus fieri potest et debet melioribus, coram vobis domino notario publico, et authentica persona, et his testibus ad futurum concilium a prædicto Leone.

« Primum tanquam ab iniquo, temerario, tyrannicoque judice, in hoc quod me non convictum, nec ostensis causis aut informationibus, mera potestate judicat. Secundo, tanquam ab erroneo, indurato, per Scripturas sanctas damnato, hæretico et apostata, in hoc quod mihi mandat fidem catholicam in sacramentis necessariam abnegare. Tertio, tanquam ab hoste, adversario, Antichristo, oppressore totius sacræ Scripturæ, in hoc quod propriis, meris, nudisque verbis suis agit, contra verba divinæ Scripturæ sibi adducta. Quarto, tanquam a blasphemio, superbo contemptore sanctæ Ecclesiæ Dei et legitimi concilii, in hoc quod præsumit et mentitur concilium nihil esse in rerum natura, quasi ignoret, etiamsi non sit actu congregatum, tamen esse personas in Ecclesia non nihil in rerum natura, immo dominos et judices omnium, qui ad concilium pertinent pro tempore congregandum. Neque ideo imperium aut senatus nihil est, quia imperator cum principibus aut senatores non sunt congregati, quorum interest congregari, sicut hic insigniter et crasse deli: at leo cum suis leuculis. Horum omnium rationem reddere paratus, offero me pro loco et tempore, ad comparandum et standum et audiendum, si quis contradicat mihi.

« Quocirca oro suppliciter serenissimos, illustrissimos, inclytos, generosos, nobiles, strenuos, prudentes viros et dominos, Carolum imperatorem, electores imperii, principes, comites, barones, nobiles, senatores et quidquid est christiani magistratus totius Germaniæ, velint pro redinenda catholica veritate et gloria Dei, pro fide et Ecclesia Christi, pro libertate et jure legitimi concilii, mihi meæque appellationi adhærere, papæ incredibilem insaniam adversari, tyrannidi ejus impiissimæ resistere, aut saltem quiescere, et bullæ hu-

jusmodi e
judices au
sine dubio
randam. C
impio hor
bus, et un
obstrictan
locum dar

Les tra
d'une extr
gazzoni,

« Ce sy
vès, par é
veau Test
aucune di
traduction
à la souro
la nature
Puis, au
les hérétic
repoussent
trent avec
est bien, i
qui ait été
sont dissip
une telle
voir.

« Vint
tous ense
celle ma
cipale) av
tenue? Q
chose, so
Qui pour
que nous
se répan
deles?

« On
non sou
rien n'es
tôt que

« Ils
du purga
reliques

jusmodi executionem omittere et differre, donec legitime vocatus, per æquos judices auditus, et scripturis dignisque documentis convictus fuero. In quo sine dubio Christo rem facient, in die novissima cumulatissima gratia remunerandam. Quod si qui, hanc meam petitionem contemnerent, pergant, et pape impio homini plus quam Deo obediunt, volo his scriptis me excusatum omnibus, et unusquisque conscientiam hac fidei fraterna que monitione requiescant, obstrictam, anoque onere gravatam habere, et judicio extremo Dei super eum locum dare. Dixi. »

D.

CONCILE DE TRENTE.

Les travaux accomplis dans le concile sont résumés dans un discours latin d'une extrême élégance, prononcé lors de la première séance par Jérôme Razzoni, Vénitien, évêque *in partibus* :

« Ce synode commença, à l'exemple des anciens conciles les plus approuvés, par énumérer pieusement et prudemment les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui devaient être admis avec certitude; afin qu'il ne naquit aucune difficulté sur les paroles entre les versions diverses, il approuva une traduction du grec et de l'hébreu comme certaine et établie. S'attaquant ensuite à la source de toutes les hérésies, il détermina, sur les origines corrompues de la nature humaine, ce que la vérité même exprimerait si elle pouvait parler. Puis, au sujet de la justification (matière grave et obstinément débattue par les hérétiques anciens et modernes) il donna des définitions qui, soit qu'elles repoussent les opinions les plus pernicieuses en ce genre, soit qu'elles démontrent avec un ordre admirable et une science merveilleuse la raison de ce qui est bien, indiquent que l'esprit de Dieu l'inspirait. Ce décret, le plus insigne qui ait été rendu de mémoire d'homme, étouffe presque toutes les hérésies, qui sont dissipées comme le brouillard par le soleil; il apparaît une telle clarté et une telle splendeur de vérité que personne ne saurait feindre de ne pas la voir.

« Vint ensuite le traité salutaire des sept divins sacrements de l'Église, de tous ensemble d'abord, puis de chacun distinctement. Or qui ne voit ici de quelle manière remarquable, explicite, abondante, et (ce qui est la chose principale) avec quelle vérité toute la raison des célestes mystères s'y trouve contenue? Qui peut, dans une doctrine si grande et si multiple, regretter quelque chose, soit à suivre, soit à éviter? Qui y trouvera lieu ou occasion d'errer? Qui pourra encore douter de la force et de la vertu des sacrements en voyant que nous avons eu si abondamment en partage cette grâce qui, par leur moyen, se répand chaque jour, comme par petits ruisseaux, dans les esprits des fidèles?

« On y a ajouté les décrets du très-saint sacrifice de la messe, de la communion sous les deux espèces et du baptême des enfants; ces décrets sont tels que rien n'est plus saint, plus utile, ce qui les fait paraître descendus du ciel plutôt que composés par des hommes.

« Ils ont été suivis de la doctrine, aujourd'hui certaine, des indulgences, du purgatoire, de la vénération et de l'invocation des saints, des images et des reliques; ainsi non-seulement il sera répondu aux mensonges et aux calom-

nies des hérétiques, mais encore les consciences des catholiques pieux auront satisfaction.

« Ainsi s'est accompli heureusement ce qui concernait les dogmes, et l'on n'attendait pas de nous autre chose en ce genre au moment actuel. Cependant, leur administration laissant apercevoir certaines choses imparfaitement observées et peu régulières, vous vous êtes appliqués, pères, avec le plus grand soin, à faire en sorte qu'elles fussent traitées purement, chastement, selon l'usage et l'institut des anciens. Vous avez écarté toute superstition, tout lucre, toute irrévérence de la célébration de la messe; vous avez interdit aux prêtres vagabonds, inconnus, coupables, le sacrifice dont vous avez enlevé la célébration aux maisons particulières et profanes, pour la ramener dans les lieux saints; vous en avez exclu les chants éliminés et les symphonies, les promenades, les causeries, les affaires de négociation. Vous avez imposé de telles lois à tous les degrés de la hiérarchie qu'il n'est plus moyen pour les ecclésiastiques de commettre d'abus dans les fonctions qui leur ont été confiées par le ciel. Ainsi vous avez supprimé certains empêchements de mariage qui semblaient fournir un moyen de violer les préceptes de l'Église; vous avez mis obstacle à l'acquisition facile d'une dispense pour ceux qui auraient contracté les unions les moins légitimes. Que dirai-je des mariages fortuits et clandestins? Or je pense que, s'il n'y avait pas eu d'autres motifs pour convoquer le concile, et les motifs étaient nombreux et très-graves, il aurait dû l'être pour celui-là seul; en effet, lorsqu'il n'est pas un seul coin de terre à l'abri de cette contagion, il est évident pour tous qu'il était indispensable de prendre des mesures pour remédier à un mal universel par un concile universel. Votre très-prudente et pressante divine sanction, saints pères, a écarté l'occasion d'innombrables et très-graves méfaits, et vous avez pourvu avec la plus grande sagesse au gouvernement de la république chrétienne.

« En dernier lieu, vint l'abolition utile et nécessaire de plusieurs abus dans la dévotion des âmes du purgatoire, des saints, des images et reliques, comme aussi dans les indulgences, qui en souillaient toute la beauté.

« L'autre partie, où il fut question de remédier à la discipline ecclésiastique en décadence, n'est ni moins accomplie ni moins parfaite. Désormais on élira pour les fonctions ecclésiastiques non le plus ambitieux, mais celui qui aura le plus de vertu, et sera disposé à servir les intérêts du peuple de préférence aux siens. On expliquera plus souvent et avec plus d'attention la parole de Dieu, plus pénétrante qu'une épée à double tranchant. Les évêques resteront à surveiller le troupeau, comme les autres à qui le soin des âmes est confié, sans courir çà et là. Aucun privilège ne garantira celui qui vit mal ou dans l'impureté, ou dont l'enseignement sera erroné; aucune vertu ne sera sans récompense. Il a été pourvu à la multitude des prêtres pauvres et mendians; chacun d'eux sera attaché à une église déterminée avec une rétribution fixe dont il pourra vivre.

« L'avarice, le plus honteux des vices, surtout dans la maison de Dieu, en disparaîtra, et tous les sacrements seront conférés gratuitement, comme il est juste. Il sera formé plusieurs églises d'une seule, et une seule de plusieurs, selon la commodité de la population. Que tout souvenir soit banni des collecteurs d'aumônes qui, en les ramassant pour eux, non pour Jésus-Christ, ont compromis et déshonoré l'Église! De là prit sa source notre calamité présente; de là commença à dériver un mal infini qui, chaque jour, s'étendit davantage, et que l'on n'a pu guérir encore avec les précautions et les mesures de

plusieurs
cher ce mo
efforts?

« On ren
les vases de
été prescri
turs seraient
tres, de tel
Les concile
des peuples
pasteurs de
divine; l'us
tant aux pr
vine de cor
néfices abo
été posé de
ges dans le
mis un frein
des ecclési
devoir; or
l'avez fait,
tâche.

« Il fut
foi et de o
plus de dif
non-seulem
et quels h
du monde
tous ont ét
sons et les
l'on aurait
choses ont
une grande
discussion,

« Bien
débatue, il
pu faire pl
concilier le
cord avec
Nous avon
chasser le
très-cher
lantes, la
efforts des

Les nou
comment

plusieurs conciles. Qui donc pourra dire qu'il n'y a pas eu sagesse à retrancher ce membre pour la guérison duquel on avait fait si longtemps de vains efforts ?

« On rendra à Dieu un culte plus pur et plus soigné, et ceux qui portent les vases de Dieu seront plus purs, afin d'amener les autres à les imiter. Il a été prescrit avec raison, dans ce but, que dans chaque église les prêtres futurs seraient élevés dès leur enfance dans les bonnes mœurs et dans les lettres, de telle sorte qu'ils forment comme une pépinière de toutes les vertus. Les conciles provinciaux, les visites épiscopales sont rétablis pour l'avantage des peuples, non pour les graver ni à leurs frais; la faculté est donnée aux pasteurs de régir plus aisément leurs ouailles et de les nourrir de la parole divine; l'usage de la pénitence publique est révoqué, l'hospitalité ordonnée tant aux prêtres qu'aux lieux saints; une manière mémorable et presque divine de conférer les bénéfices à charge d'âmes est rétablie, la pluralité des bénéfices abolie, la possession héréditaire du sanctuaire de Dieu prohibée; il a été posé des limites aux excommunications, prescrit de juger d'abord les litiges dans les lieux où ils ont pris naissance; les duels sont défendus. Il a été mis un frein à la luxure, à la cupidité, à la licence de tons et principalement des ecclésiastiques. Les rois et les princes ont été avisés sévèrement de leur devoir; or, en établissant encore d'autres choses semblables, comme vous l'avez fait, vous avez aussi, pères, accompli en cela admirablement votre tâche.

« Il fut souvent question, dans les conciles précédents, d'expliquer notre foi et de corriger les mœurs; mais je ne sais si jamais on s'en acquitta avec plus de diligence et de clarté. Nous avons eu ici, durant ces deux années, non-seulement des pères, mais des orateurs de toutes nations catholiques; et quels hommes! Puls il y en avait tant que, vu le rétrécissement actuel du monde chrétien, c'est le synode le plus nombreux. Ici les plaies de tous ont été dévôlées, les mœurs exposées; rien n'a été dissimulé; les raisons et les arguments de nos adversaires ont été discutés de telle sorte que l'on aurait cru qu'il s'agissait non de notre cause, mais de la leur. Certaines choses ont été discutées jusqu'à trois et quatre fois. Souvent on a disputé avec une grande chaleur, afin que les forces de la vérité fussent éprouvées par la discussion, comme l'or par le feu.

« Bien qu'il eût été à désirer d'argumenter avec ceux dont la cause était débattue, il a été pourvu aux droits des absents, de telle sorte qu'on n'aurait pu faire plus s'ils eussent été là.... Mais la principale manière, pères, de nous concilier les dissidents et de retenir dans la bonne voie ceux qui sont d'accord avec nous, c'est de maintenir dans nos églises ce que nous avons établi.... Nous avons le médicament tout prêt depuis un certain temps; mais s'il doit chasser le mal, il est nécessaire de le prendre. Enivrons-nous les premiers, très-chers pères, de ce breuvage salutaire; soyons les lois vivantes et parlantes, la règle et le modèle auxquels aient à se conformer les actions et les efforts des autres. »

E.

Les nouveaux renseignements que nous transcrivons ici ont été extraits récemment de la bibliothèque de Vienne.

Relation de l'emprisonnement du prince don Carlos d'Autriche.

Le samedi 27, le roi revint du lieu où il s'était retiré selon son habitude pour la fête de Noël, plus tard que son ordinaire des autres années, autant qu'il y a de l'Épiphanie au jour de Saint-Antoine. Le dimanche d'après, qui fut le 28, il fit dire secrètement au comte de Lerma et à don Miguel de Mendoza, camérier du prince, de laisser ouvertes, la nuit suivante ; les portes qui donnaient entrée chez le prince, et de le tenir éveillé. Il fit prendre à Santaro et à Bernate, ses assistants de chambre, des clous et des marteaux ; puis, avec eux seuls et quatre du conseil d'État, qui furent le duc de Feria, le seigneur Ruy Gomez, le prieur don Antoine et don Louis de Quezada, tous sans lumière et sans armes, en habit de maison, il s'en alla, sur les onze heures du soir, à la chambre du prince, qui, le dos tourné à la porte, causait avec ses deux camériers. Et d'abord Sa Majesté eut enlevé du chevet du lit l'épée et le poignard ; qu'il donna à Santaro, avant que le prince se fût aperçu de sa présence. Tout troublé, il se leva debout sur son lit, et demanda à son père s'il était venu pour lui ôter la vie ou la liberté. « Ni l'une ni l'autre, répondit le roi ; tranquillisez-vous. » Ensuite il commanda aux assistants qui avaient apporté les clous et les marteaux de clouer les fenêtres. Le prince voulait se jeter dans le feu, qui brûlait très-grand dans la chambre ; mais le prince don Antoine le retint. Il s'élança vers certains chandeliers que l'on enleva, ainsi que les chenets et autres choses semblables. Alors il se jeta aux pieds de son père en le priant de le tuer. Le roi, avec sa modération ordinaire, lui dit et lui répéta de se calmer. Lui ayant fait regagner son lit, il fit emporter de la chambre tous les coffres et papiers écrits, puis il consigna la personne du prince aux quatre conseillers d'État, mais principalement au duc de Feria, comme chef de la garde, et reçut leur serment de faire bonne garde.

Le lundi 19, ayant convoqué les conseils de ses royaumes, il rendit compte à chacun d'eux séparément de ce qui était arrivé, en leur exposant qu'il avait été nécessaire et urgent d'agir ainsi, comme il l'apprendraient en temps convenable ; il ordonna aux secrétaires d'en aviser les provinces.

Lesdits quatre hommes ont fait jusqu'au 25 ladite garde, qui a été ensuite remise entièrement au seigneur Ruy Gomez seul, avec six chevaliers pour l'assister, lesquels sont le comte de Lerma, don Juan de Mendoza, don Gonzal Harcon, don Pedro Manrique, don Bernard Donarides et don Juan Borgla ; deux d'entre eux sont de service tous les jours, outre les montagnards de Spinola.

Une seule chambre, appelée la Tour, a été laissée au prince ; elle est sans cheminée, avec des fenêtres hautes, petites et ferrées. Les autres ont été données au seigneur Ruy Gomez, et, pour qu'il fasse sa garde avec plus de commodité, la volonté de Sa Majesté a été qu'il y amenât sa femme.

Les motifs de cette résolution sont attribués par le plus grand nombre au défaut de cervelle chez le prince, ou au désespoir qu'il ressentait d'être tenu trop à l'étroit. Des signes ayant annoncé qu'il projetait de sortir d'Espagne, on a ajouté que de là il était passé à vouloir usurper les royaumes par la mort de son père, avec le dessein, dit-on, de se rendre ensuite en Portugal, dont le roi le favorisait, ainsi que le cardinal, et de gagner de là la Flandre.

A cette
confier son
triche, affi
marquis d
de ceux-el
beaucoup
de l'inspire
"Toute
"voux distr
"On dit
la cour; le
"fut de t

Lettre

"Ayant
notre très-
ordre et d
à son éga
à propos d
s'est fait l
nous avon
dopter ce
nable et l
pris en con
dorénavan
cessaire.

"Il est bo
contempor
ambassade
le seizièm
vertement
lui refusa
saya mém
"Si l'on
la fiancée
Il n'est p
historique
ce sujet.
lût est pr
et une fa
à la poés
cupons, t
de la libe
Schille

A cette fin, il avait engagé nombre de personnes verbalement, mais sans confier son secret à aucune; sauf, selon ce que l'on croit, à don Juan d'Autriche, afin qu'il l'enlevât ensuite avec toute sa flotte, et peut-être aussi au marquis de Pescaire. Or, on conjecture que le roi en a été averti par un de ceux-ci. Sa Majesté n'en est venue à cette exécution qu'après avoir fait beaucoup prier Dieu, pendant quatre mois au moins, dans toutes les églises, de l'inspirer et de le guider.

Toute la maison du prince et ses écuries lui ont été enlevées, et les chevaux distribués entre le roi, la reine, la princesse et don Juan.

On dit que le duc de Feria doit aller comme *comte des conseils* hors de la cour; les uns désignent Séville, d'autres l'Italie, etc.

De Madrid, 26 janvier 1568.

Lettre du roi catholique à don Parafan de Ribeira, duc d'Alcala, vice-roi de Naples.

« Ayant commandé que la personne du sérénissime prince don Carlos, notre très-cher et très-aimé fils, soit détenue (*recogido*), en apportant un ordre si différent dans la manière de le traiter, de le servir, de se conduire à son égard, et ce changement étant de la qualité qu'il est, il nous a paru à propos de vous le faire savoir, afin que vous ayez à connaître que ce qui s'est fait l'a été sur un fondement si juste et pour des causes si urgentes que nous avons été obligé d'agir ainsi, que nous n'avons pas pu manquer d'adopter ce remède, tenant comme nous tenons pour certain qu'il sera convenable et le plus approprié au service de Dieu et au bien public, qui a été pris en considération jusqu'ici et auquel il a été ponrnu; ainsi qu'il sera fait dorénavant; ce dont il vous sera donné avis en son temps et quand il sera nécessaire.

Madrid, le 22 janvier 1568.

« MOI LE ROI. »

Il est bon de consulter sur ce fait, entièrement défigurés par les libellistes contemporains et des tragiques postérieurs, la correspondance de Forquevaux, ambassadeur français en Espagne, dans RAUME, *Lettres historiques sur le seizième et dix-septième siècle*. Il raconte que don Carlos montrait ouvertement la haine qu'il portait à son père, à tel point que son confesseur lui refusa l'absolution; qu'il était jaloux de don Juan d'Autriche, et qu'il essaya même de l'assassiner.

Si l'on réfléchit que Philippe II avait trente et un ans quand il épousa la fiancée de son fils encore enfant, et que la princesse d'Éboli était borgne, il n'est plus possible d'admirer, comme il est de mode de le faire, la vérité historique de Schiller et des autres écrivains qui ont traité dramatiquement ce sujet. Un art prend une fausse direction lorsque, sacrifiant un mérite qui lui est propre, il exécute ce qu'un autre art peut rendre avec une perfection et une facilité plus grandes avec ses moyens particuliers. C'est ce qui arrive à la poésie lorsqu'elle veut être histoire; or, dans le cas dont nous nous occupons, il faut dramatiquement faire de don Carlos le type de la tolérance et de la liberté, tandis qu'il était tout autre chose.

Schiller avait été devancé par Otway, qui fit, en 1676, une tragédie sur

le même sujet. L'action s'ouvre le jour même où l'on célèbre à Madrid les fêtes du mariage de Philippe II avec Élisabeth de France. Le roi en est déjà jaloux avant de la posséder; elle regrette l'amant qu'elle a perdu. Philippe fait part de sa jalousie à Gomez, qui la fomenté dans l'espoir d'en tirer parti. Les deux amants se rencontrent; don Carlos fait l'aveu de son amour à la reine, qui ne lui cache pas le sien en lui présentant sa main, qu'il couvre de baisers: « Aimez-moi donc, lui dit-elle, prince généreux, mais conservez pure « votre flamme; que vos désirs soient chastes, afin que nous puissions « un jour nous rencontrer sans honte dans le séjour céleste, quand nous « y arriverons tout âme, tout amour....] Hélas! pourquoi suis-je si troublée? « Je deviens trop faible, je ne puis rester plus longtemps. Je craindrais la « puissance d'un si doux enchantement, je n'aurais plus la force de m'é-
« loigner. »

Le marquis de Posa est aussi l'ami de l'infant; il accompagne avec Gomez et don Juan d'Autriche le roi, qui paraît au troisième acte et s'écrie: « Dieu « puissant! comment ai-je pu exciter votre colère à tel point que vous affligiez « mes vieux-jours, après avoir rendu ma jeunesse prospère? L'inceste d'une « épouse avec un fils! pensée terrible!... » Gomez, qui a assuré avoir vu don Carlos baiser la main de la reine, reçoit l'ordre de la punir, ainsi que l'infant. Mais le marquis de Posa prend leur défense et défie le traître qui entache leur honneur; don Juan d'Autriche s'unit à lui, mais ils ne parviennent pas à dissiper les soupçons du roi. Posa avertit l'infant et la reine du danger qui les menace; Élisabeth répond: « Comment, il serait devenu « jaloux? Je pensais qu'il présumerait mieux de ma vertu. Ses injustes soup-
« çons ne tardèrent guère à se déclarer, car il commença à les manifester « le jour même de notre mariage, avant la nuit qui devait le consommer. » Elle conseille à don Carlos de partir, mais il ne veut pas. A peine est-il sorti que le roi paraît, et, trouvant Posa avec la reine, il entre en fureur, ordonne de l'arrêter et menace la reine, qui lui jure une haine éternelle. Il ordonne, en conséquence, de s'assurer d'elle. Quand don Carlos, qui survient, lui demande pourquoi il traite ainsi la reine, il le fait arrêter aussi; mais don Juan intercède pour eux. L'infant adresse à son père d'amers reproches, il lui avoue qu'il aime la reine, il s'en vante même; le roi, indigné, ordonne qu'elle soit bannie; puis, s'attendrissant, il l'embrasse, lui jure qu'il l'aime et lui fait promettre de ne plus revoir don Carlos; il sort en laissant le prince avec la reine. Ici une scène d'amour.

Don Carlos se propose de partir pour la Flandre; mais auparavant il veut voir la reine. On vient l'arrêter par ordre du roi; mais don Juan prend sur lui d'en suspendre l'exécution. L'infant pénètre dans l'appartement de la reine, se confiant dans la duchesse d'Éboli, qui feint de le favoriser. La reine exige de lui qu'il calme son père; il le promet et s'avance dans son appartement. Gomez, prévenu par la duchesse d'Éboli, qui est sa femme, annonce au roi que don Carlos et la reine sont ensemble. Posa paraît, et le roi ordonne à Gomez de le tuer, ce qu'il fait. On trouve sur lui des dépêches pour la Flandre, qu'il avait préparées au nom de l'infant; à cet instant don Carlos vient pour demander pardon à son père en présence de la reine. Le roi, emporté, répond en lui montrant les dépêches et le cadavre de Posa. L'infant, désespéré, tire son épée, puis la jette loin de lui. La reine veut le justifier; Philippe s'en irrite, et finit par ordonner à la duchesse d'Éboli d'empoisonner la reine, afin qu'elle expie ses torts par de longues souffrances.

Au cinq
mais quar
reproches
testant de
entrefaites
Juan d'Aut
la scène bl
les manœuv
le roi veut
à don Car
auprès d'É

Cette b
rite dans l
mand a tr
écrivit son
d'imaginat
offert cet
son esprit
amis :

« A la
« âme cor
« semble
« La p
« créature
« prouver
« héros, c
« Aussi, j
« travers
« et ses n
« sion. »

— Les
lences po
moyen d
néral des
les IX. —

C'est l
l'histoire
ce qui o
ces deux
losophes

Notre
et habit
l'examen
ment est
cisme.

Au cinquième acte, Philippe a fait dire à la reine que don Carlos l'attend; mais quand elle arrive, elle se trouve en face du tyran jaloux, qui lui adresse des reproches et lui déclare qu'il faut mourir; elle accepte son sort, mais en protestant de son innocence, et déjà elle ressent les effets du poison. Sur ces entrefaites, la duchesse d'Éboli, que Gomez, son mari, a trouvée avec don Juan d'Autriche, a été aussi victime de la jalousie conjugale; elle arrive sur la scène blessée à mort et près de rendre le dernier soupir; elle révèle alors les manœuvres de Gomez, l'innocence de la reine, et meurt. C'est en vain que le roi veut sauver Élisabeth, qui a pris le poison fatal; on a ouvert les veines à don Carlos, qui paraît à son tour sur la scène épuisé de sang et qui meurt auprès d'Élisabeth, tandis que le roi poignarde Gomez.

Cette boucherie est un dénoûment malheureux. Il y a cependant du mérite dans les caractères de Posa et de la duchesse d'Éboli, que le poète allemand a tracés magnifiquement, il est vrai, mais d'une manière idéale. Schiller écrivit son *Don Carlos* à Bauerbach, dans les loisirs laborieux d'une vie d'imagination, consolé par l'amitié de madame de Wollzogen, qui lui avait offert cet asile. On peut trouver une preuve de la disposition lyrique de son esprit à cette époque dans ce passage d'une lettre adressée à un de ses amis :

« A la fraîcheur du matin, je pense à vous et à mon don Carlos. Mon âme contemple la nature dans un miroir brillant et sans nuage, et il me semble que mes pensées sont la réalité.

« La poésie est une amitié enthousiaste, un amour platonique pour une créature de notre imagination. Un grand poète doit être capable d'éprouver au moins une grande amitié. Nous devons être les amis de nos héros, car nous devons trembler, agir, pleurer, nous désespérer avec eux. « Aussi, je m'entretiens avec don Carlos dans mes songes, j'erre avec lui à travers le pays; il prend son âme de l'Hamlet de Shakspeare, son sang et ses nerfs de Jules de Leisewitz; mais il tient de moi la vie et l'impulsion. »

F.

LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

— Les catholiques, gens de haine et de courroux, disposés à toutes les violences pour soutenir la superstition contre la raison, ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à l'invasion de la vérité, concertèrent un massacre général des dissidents de France, d'accord avec le pape, Philippe II et Charles IX. —

C'est à peu près en ces termes que se formulait, dans le siècle passé, l'histoire du déplorable forfait exécuté dans la nuit de la Saint-Barthélemy; ce qui offrait un beau texte de déclamation contre les rois et les prêtres, ces deux puissances qui se confondaient follement dans l'opinion des philosophes.

Notre siècle, moins analytique, c'est-à-dire moins crédule aux assertions, et habitué à peser les faits, a dû naturellement soumettre de nouveau à l'examen ces dogmes voltairiens, et convient avant tout que cet événement est un des problèmes les plus propres à pousser l'histoire au septicisme.

Le massacre fut-il préparé et prémédité? Philippe II l'a-t-il réellement conseillé à Charles IX. et à la reine Catherine six ou sept ans avant l'exécution? Formèrent-ils le projet d'endormir le parti protestant dans la confiance et la sécurité? La trame fut-elle ourdie après de longues méditations par Charles IX, Catherine et leurs amis? ou bien, comme le veulent les catholiques, n'y eut-il qu'un soulèvement populaire; une émeute passagère, une violence que le roi sanctionna par son autorité, pour satisfaire et rassasier la vengeance de la multitude exaspérée?

Déjà les contemporains sont en désaccord sur tous les points: Péréfixe assure qu'il y périt six mille individus; évêque catholique, il n'avait pas d'intérêt à grossir le nombre des morts; Sully, huguenot, le porte à soixante-dix mille; de Thou, favorable aux philosophes, opposés aux catholiques, ne comptait pas trente mille morts. La Popellière réduit le chiffre à vingt mille; Papirius Masson, à dix mille; le Martyrologe des protestants, à cinq mille; l'abbé Caveirac prétend établir que la liste funèbre ne dépassa pas deux mille. De là à soixante-dix mille la distance est grande.

La question de préméditation n'est pas moins obscure. Selon les premiers historiens catholiques, Papirius Masson et Camille Cupilupi, elle fut longue, constante, profondément cachée. Quand la nouvelle du massacre fut apportée à Philippe II, il montra une grande joie. Plusieurs de ses courtisans s'écriaient que l'événement ne venait pas du roi de France, mais du peuple, puisque les calvinistes étaient tombés sous des coups inattendus de la fureur populaire; mais « à ses paroles, dit l'auteur français qui rend compte de cette conversation, le roi d'Espagne secoua dédaigneusement la tête en se moquant du courtisan qui avoit émis cette opinion, et il déclara qu'il attribuoit nettement la punition des hérétiques à un stratagème conçu par l'habileté et soutenu par la puissance de Votre Majesté. »

L'impression que Rome avait reçue n'était pas différente de celle de Philippe II; Camille Cupilupi, gentilhomme romain, publia sous ce titre, *Stratagème de Charles IX, roi de France contre les huguenots rebelles*, un récit bien écrit de la conjuration, de son exécution et de ses conséquences, en la jugeant une tragédie déplorable, mais nécessaire et commandée par le devoir. Son livre est rempli de cette politique perverse qui dominait alors en Italie et au dehors; elle s'y montre si nue et si noire que des historiens graves soupçonnèrent les calvinistes d'avoir fait composer cet ouvrage en italien pour nuire au parti contraire.

Papirius Masson, le prédicateur Sorbin et la plupart des historiens espagnols se plaignent de ce qu'il n'a pas été possible d'étouffer d'un seul coup toute la flamme de l'hérésie. Loin de croire qu'ils nuisent à la mémoire de Charles IX, ils prétendent rendre hommage à sa piété en recueillant tous les faits qui tendaient prouver que le massacre était voulu et mûri depuis longtemps.

Les historiens catholiques modernes, qui jugeaient nécessaire de laver une tache infâme et sanglante imprimée sur le front des sectateurs de Jésus-Christ, rejetèrent avec indignation cette préméditation de meurtre, et accusèrent de calomnie Cupilupi, Papirius Masson et Auguste de Thou. Caveirac de Nîmes, dialecticien érudit, écrivain exact et correct, zélé catholique, fournit les principaux arguments dont se servirent depuis les autres historiens et surtout le docteur Lingard. Son petit *Traité*, chef-d'œuvre d'argumen-

tation, présente une adresse les catholiques blessé par la France, les très-compromis chrétiens trouve pas sanglinaire pensable pas manquant rentes ville à la Charité le 30, à T le 20, à T on ne peut différentes une traite Voici d'responsabilité et tous les l'affirme A d'un co jettent la Cupilupi, E les protest contre les d'un comité l'inspiration mais encore la citation courtisan; de la cour frère à l'in vannes da seulement rendit le projet éta Ainsi, torique, l gédie de quelques croire Lit est favori de la joie rait entra Cappel

tation, présente avec esprit et vigueur quelques raisons, et développe avec adresse les circonstances historiques.

Selon ces historiens, la prétendue conjuration de toutes les puissances catholiques contre le calvinisme est une chimère. Au moment où Coligny fut blessé par Maurevert, Charles IX était à la veille de déclarer la guerre à l'Espagne, les deux cours étant brouillées depuis quelque temps. Philippe II, très-compromis en Belgique, ne redoutait rien tant que de voir le roi très-chrétien accroître, par ces hostilités, la difficulté de sa position. On ne trouve point d'ailleurs, ajoute Caveirac, dans l'exécution de cette tragédie sanguinaire l'ensemble de dispositions uniformes, la simplicité de plan indispensablement nécessaire pour admettre une préméditation. La cour n'aurait pas manqué de faire tuer, le même jour, tous les protestants dans les différentes villes de France; au contraire, le massacre eut lieu à Meaux le 25 août, à la Charité le 26, à Orléans le 27, à Saumur et à Angers le 29, à Lyon le 30, à Troyes le 2 septembre, à Bruges le 11, à Rouen le 17, à Romans le 20, à Toulouse le 25, à Bordeaux le 23 octobre. A voir ces dates différentes, on ne peut s'empêcher de penser que l'exemple du fanatisme produisit ces différentes boucheries, et que le carnage se répandit à travers la France comme une traînée de poudre, qui s'enflamme sur la ligne qu'elle parcourt.

Voici d'autres questions non moins controversées : A qui revient la responsabilité du meurtre? au roi, à ses gardes, comme le prétendent Voltaire et tous les écrivains de l'école philosophique? ou bien au peuple, comme l'affirme Auguste de Thou, écrivain impartial?

D'un côté, ceux qui ajoutent foi à la conspiration des seigneurs, et rejettent la supposition d'une grande émeute concertée dans le peuple, citent Cupilopi, Brantôme, d'Aubigné, les *Mémoires* de Condé et en général tous les protestants. Ne voulant pas admettre que le gros de la nation fût irrité contre les hérétiques, ils donnent le plan de la conjuration comme émané d'un comité secret formé de Catherine, Tavannes, Birague, et dirigé par l'inspiration espagnole. Ils affirment que non-seulement le menu peuple, mais encore la majorité des grands seigneurs ignorait le projet du massacre.

Ils citent à l'appui de cette assertion la conversation de Charles IX avec un courtisan; ce dernier lui ayant fait entendre qu'il était informé des résolutions de la cour par le duc d'Anjou, le roi le renvoya avec colère, fit appeler son frère à l'instant, et lui reprocha son indiscretion. Quelques-uns, comme Tavannes dans les souvenirs de la vie de son père, soutiennent que l'on voulait seulement se débarrasser des chefs des rebelles, et que la fureur de la populace rendit le carnage général. D'autres, à l'exemple de de Thou, affirment que le projet était de comprendre le parti tout entier dans une même proscription.

Ainsi, à mesure qu'on cherche à éclaircir les ténèbres de ce problème historique, l'obscurité s'épaissit. Si nous consultons les écrits calvinistes, la tragédie de Chénier, l'histoire de Hume, un monarque cruel, une reine italienne, quelques scélérats leurs confidents ont tout accompli. Voulez-vous, au contraire, croire Lingard, la nation entière est complice de ce crime. Or, cette opinion est favorisée par les opuscules de l'époque, qui, en prose et en vers, parlent de la jole de la populace. A les entendre, ce ne serait pas Charles IX qui aurait entraîné son siècle, mais son siècle qui l'aurait entraîné.

Cappier de Vallay, fort mauvais poète, publiait alors les vers suivants :

L'Éternel Dieu véritable,
Qui découvre tous les secretz,

A permis de droit equitable
 Les perfides estre massacrez ;
 Car la dimanche vingt-quatrième
 Furent tués plus d'un centieme.
 Fauteurs de la loi calvinienne.
 Depuis on a continué
 De punir les plus vicieux,
 De ceux qui avoient remué
 Toute la terre, voir les cleux.

Une pareille élégie n'aurait pas été vendue dans les rues de Paris si elle n'avait répondu aux passions et servi d'organe aux fureurs de la multitude. On ne se permet des poésies aussi détestables qu'en de telles occasions ; or, quand cette réaction nationale surgit d'une manière si brutale, si révoltante, il faut lui supposer beaucoup d'énergie et une grande conformité de sentiments. La *Marmite renversée des hérétiques*, la *Juste vengeance de Dieu sur les hérétiques* attestent la fureur populaire ; les gravures de l'époque, les médailles frappées en l'honneur des meurtriers catholiques, les sermons prononcés en chaire devant la multitude, les fureurs de la Ligue et de tout le peuple sont autant de preuves à l'appui de l'opinion qui rejette le forfait sur les masses, et non sur un petit nombre de conjurés.

Mais, avant tout, le principal moteur du carnage était-il le fanatisme religieux, ou l'ambition du pouvoir ? Voltaire ne voit que l'action du fanatisme, opinion commune aux philosophes du dix-huitième siècle. Dé Thou, la Popelinière, d'Aubigné, Tavannes et la plupart des auteurs de mémoires qui avaient pris part aux affaires d'État se plaignent par-dessus tout de l'insolence du parti calviniste, ainsi que de la conjuration de l'amiral Coligny et des siens, conjuration que Charles IX aurait étouffée dans le sang.

Selon cette hypothèse, soutenue par Caveirac, de Thou et Lingard, la religion n'aurait eu aucune part à cette boucherie. En effet, on ne voit siéger dans le conseil secret qui ordonna le massacre ni cardinaux, ni évêques, ni prêtres, mais seulement des hommes politiques, dirigés par une femme dépravée, élevés dans les principes du machiavélisme et peu intéressés à la pureté de la religion, attendu que leurs mœurs et leurs âmes étaient fort corrompues. Si nous sommes habitués, ajoutent ces écrivains, à regarder cette vaste effusion de sang comme l'œuvre du catholicisme, c'est sur la foi de Voltaire, à qui tous les moyens sont bons pour déverser l'outrage sur une religion qu'il déteste. Lingard et Caveirac ne voient donc dans cet événement qu'une proscription et dans ces ministres de la vengeance royale que des sicaires politiques ; ils n'y aperçoivent ni fureur religieuse ni mains armées de poignards et de crucifix. Criminels d'État, sujets rebelles, insurgés contre leur monarque afin de l'effrayer par la menace et de lui imposer leur volonté, les calvinistes périrent dans une proscription commune, frappés d'un coup semblable à celui qui fit tomber dans un jour les têtes de six mille Romains sous l'épée de Sylla.

Si ce point de vue semble probable au premier abord, et donne une explication plausible d'un événement extraordinaire, plusieurs autres arguments s'élèvent pour en démontrer la fausseté. Or, ces arguments résultent des félicitations envoyées par les princes catholiques d'un bout à l'autre de l'Europe, des actions de grâces solennelles rendues à Rome, de la procession faite, par Grégoire XIII, de l'église Saint-Marc à celle de Saint-Louis, de la médaille

frappée
 que tou
 pour pri
 tramée
 chef.

Les o
 texte m
 d'un suj
 les genti
 sonnes
 Lorequ'
 mère, le
 défensiv
 était tou
 tre que,
 guenots

Les c
 terromp
 mettre l
 nié dan
 signe de
 les pro
 tients
 de s'écri
 et illicit
 il s'expr

« L'a
 grande a
 quand i
 arrogant
 soltu, n
 Dieu de
 infligé à
 porter
 n'a pas
 en des

« Sa
 du non
 cheveu
 mirai i
 luc, to

Qui
 portab
 faites

Ne che
 qui ne
 cher,
 qu'elle
 Le ro
 mes p

frappée pour éterniser la mémoire de ce fait. Mais l'abbé Caveirac soutient que toutes ces démonstrations de joie et de gratitude n'avaient pour objet et pour principe unique et véritable que la découverte d'une vaste conspiration tramée contre le roi par les huguenots et spécialement par Coligny, leur chef.

Les calvinistes soutiennent que cette conspiration était un fantôme, un prétexte misérable, et que toutes les actions de Coligny, toutes ses paroles furent d'un sujet fidèle. Le roi se tenait en garde contre les pièges de Philippe II ; si les gentilshommes calvinistes étaient armés, il est trop naturel que des personnes persécutées ne tendissent pas paisiblement leur gorge aux bourreaux. Lorsqu'ils avaient pour ennemis mortels toute la famille des Guise, la reine mère, la cour, le peuple, qui pourrait leur reprocher de s'être tenus sur la défensive ? Le trône n'avait rien à craindre du protestant Coligny ; mais il en était tout autrement des princes de la famille de Lorraine. Ils disent en outre que, le protestantisme étant faible, il n'en était que plus nécessaire aux huguenots de se défendre contre les ennemis qui les entouraient.

Les catholiques répondent que l'amiral était le chef d'une rébellion non interrompue depuis plusieurs années, dans le but de bouleverser la France, de mettre le roi en tutelle et de changer la religion. En effet, n'avait-il pas organisé dans tout le royaume une vaste filiation protestante qui, obéissant à un signe de sa main, faisait de lui un second roi de France ? N'avait-il pas dans les provinces des gouverneurs sous ses ordres, des percepteurs d'impôts, des lieutenants, des sous-lieutenants, des conseillers ? A quel sujet est-il permis de s'ériger en second maître ? Quel monarque aurait toléré cette dangereuse et illicite rivalité ? Voilà ce que pensait à cet égard Charles IX, et comment il s'exprime dans sa lettre à M. de Schomberg :

« L'amiral étoit plus puissant et mieux obéi que moi, pouvant, par la grande autorité qu'il avoit usurpée, soulever mes sujets et les armer contre moi quand il lui convenoit, comme il me l'avoit montré plusieurs fois. Après s'être arrogé une telle puissance sur mes sujets, je ne pouvois plus m'appeler *roi absolu*, mais seulement le maître d'une partie de mes États. S'il a donc plu à Dieu de m'en délivrer, j'ai à le louer et à le bénir du juste châtement qu'il a infligé à l'amiral et à ses complices. Comme il m'étoit impossible de le supporter plus longtemps, je résolus de laisser un libre cours à la justice, qui n'a pas été, il est vrai, telle que je l'aurais voulue, mais qui étoit inévitable en des circonstances pareilles. »

« Sa Majesté, dit Bellèvre, en s'entretenant avec certains de ses serviteurs, du nombre desquels j'étois, disoit que, lorsqu'elle se voyoit ainsi menacée, ses cheveux se dressent sur sa tête. » Des signes de cette même terreur que l'amiral inspirait à Charles IX se retrouvent dans Brantôme, Tavannes et Montluc, tous hommes d'affaires dans cette cour.

Qui n'aurait pris pour une insolence, une tyrannie préméditée, une insupportable et injurieuse bravade, ces paroles de Coligny à son souverain : *Sire, faites la guerre aux Espagnols, ou nous serons forcés de vous la faire* ? Ne chercha-t-il pas à anéantir le pouvoir de Catherine ? Lorsque cette femme, qui ne vivait que pour régner, se vit menacée dans ce qu'elle avait de plus cher, elle mit en œuvre tous les moyens pour écraser ses ennemis, secondée qu'elle fut par le zèle de quelques courtisans et, entre autres, par Tavannes. Le roi dit un jour à ce dernier qu'un de ses sujets lui offrait dix mille hommes pour porter la guerre dans les Pays-Bas ; Tavannes, qui soupçonnait que

Coligny seul avait fait faire une pareille offre, lui répondit : *Stre, vous devriez faire tomber la tête au sujet qui vous adresse de telles paroles; quel droit a-t-il de vous offrir ce qui est à vous? C'est un signe manifeste qu'il les a gagnés et corrompus, qu'il est chef de parti à votre préjudice, et qu'il a rendu siens ces dix mille hommes, vos sujets, pour s'en servir au besoin contre vous.*

Récapitulons les problèmes proposés :
 I. A-t-on exagéré les horreurs de cette nuit funeste?

II. Les protestants périrent-ils comme rebelles ou comme hérétiques?

III. L'exécution fut-elle instantanée ou calculée? Les bourreaux obéirent-ils à une impulsion extérieure ou à leur propre volonté, et à la soif du sang?

IV. Enfin, les masses doivent-elles être considérées comme plus coupables que ceux qui, les mirent en mouvement? Le crime fut-il national ou individuel? Appartient-il à une cour ou à un siècle?

Quelle était alors la situation de l'Europe, et le mouvement général des nations? Les partisans du passé, fidèles aux dogmes de la religion de leurs pères, luttèrent partout avec vigueur contre les fauteurs de nouveautés, du doute protestant et de la liberté de croyance. Ce double sentiment se développait par élans d'énergie passionnée, féconds en forfaits. Si l'Espagne catholique brailait sur la place publique les suspects d'hérésie, les anabaptistes égorgèrent à Munster les vieillards et les enfants. Si les docteurs de Sorbonne condamnaient à mort ceux qui niaient leur symbole, Calvin envoyait au supplice Michel Servet, qui comprenait autrement que lui la Trinité. A la pensée protestante s'unissait partout l'idée d'émancipation et de liberté; à la foi catholique se rattachait étroitement l'idée d'autorité et d'obéissance. Rome, Paris et Madrid, sièges de la religion catholique, s'armèrent de fureur contre Wittemberg, Bâle et Londres; toute l'Europe se montra de même divisée en deux camps, l'un dévoué au passé, l'autre à l'avenir, qui ne s'affermir pas sans luttes, sans violences, sans innovations, sans angoisse.

Pour le gros du peuple en France le catholicisme était, la vie morale, la sanction du passé et de l'avenir, le culte paternel, la garantie de tous les droits. Pour la nation espagnole c'était le droit de la conquête, l'étendard de Pizarre, de Colomb, de Vasco de Gama. Combien de passions se soulevèrent, inquiètes, terribles, sanguinaires, prêtes à tout lorsque l'innovation de Luther, pénétrant dans tous les esprits, assaillit le catholicisme, la croyance intime de l'homme des classes moyennes, le moteur le plus efficace de l'homme de guerre! Tout ce qui constituait la félicité des uns, l'appui, l'espérance ou l'ambition des autres se trouvait alors réuni; la masse des intelligences ordinaires, des âmes timides ou tendres, des hommes qui aiment mieux croire que raisonner fut épouvantée. Les grands, les faibles, les pauvres, les hommes des classes moyennes, les artisans, tremblèrent tous, et toutes les religions de l'Europe marchèrent sous un étendard commun.

D'un autre côté, ce mouvement flattait la liberté de l'esprit humain. Les érudits, qui se complaisaient dans l'examen de leur croyance, les petits princes, charmés de seconder le joug d'une autorité gênante, les esprits hardis, qu'entraînait la nouveauté, certains rois qui espéraient devenir papes à leur tour, et élever autel contre autel, formèrent une phalange militante de protestants, et se montrèrent d'autant plus terribles qu'ils éprouvaient de toutes parts une résistance plus forte.

Les deux partis arborèrent des couleurs politiques distinctes. En France,

les gent
 et privé
 Charles
 d'Isleem
 guerre
 arien
 aillanc
 llen sacr
 pravée
 en se fa
 repousse
 prit, l'é
 être, tou
 Le sa
 commen
 tandis q
 d'ardent
 multipli
 protesta
 voquère
 balance,
 combat
 les insti
 Le m
 la hont
 Midi ex
 les cath
 eut ému
 qui rest
 catholiqu
 tes, ce
 les uns,
 fureur.
 Un affre
 organis
 renferm
 ennemi
 bre dur
 tombeau
 coups
 et les se
 depuis
 Les
 la Fran
 du ma
 pal, le
 on, col
 Collign
 niser p
 que le

les gentilshommes de province, descendants de seigneurs autrefois puissants, et privés de leur autorité féodale par le mouvement qui s'était opéré depuis Charles VI, retrouvèrent dans le nouveau culte une espèce d'indépendance, d'isolement et de supériorité qui leur souriait. Sans déclarer précisément la guerre au trône et au peuple, ils se placèrent sur une ligne particulière pour attaquer l'un et l'autre. Redoutables par leur caractère, leur tactique et leur vaillance, leurs relations et leur crédit, ils formaient une ligue réunie par le lien sacré d'une croyance commune, et dès lors redoutable pour une cour dépravée et mobile. A ces gentilshommes se joignaient les gens instruits, qui, en se faisant calvinistes, se mettaient ainsi en dehors de la noblesse, qui les repoussait, et du peuple, dont ils méprisaient l'ignorance. La distinction d'esprit, l'élevation du caractère, l'orgueil, l'ambition, quelque peu d'envie peut-être, tous ces éléments se combinaient dans le parti protestant en France.

Le sang coula aussitôt que les deux masses vinrent à se heurter. Alors commencèrent les crimes; princes, prêtres, peuple furent coupables à la fois, tandis que chacun attribuait le premier tort à son adversaire, et se livrait à d'ardentes récriminations; à la lutte des idées succéda la lutte matérielle, qui multiplia les cadavres. Les historiens eurent le tort d'épouser la cause des protestants ou des catholiques; Varilla et Voltaire, également injustes, provoquèrent le jugement de la postérité, qui, après les avoir pesés à la même balance, a vu des deux côtés des épées teintes de sang, et reconnu dans ce combat à mort non les crimes d'une secte, non les méfaits d'une cour, non les instigations du fanatisme, mais les passions éternelles de l'humanité.

Le massacre de Vassy, dont chacun des deux partis chercha à rejeter la honte sur l'autre, ayant donné le premier signal, les protestants du Midi exercèrent aussitôt les cruautés les plus atroces sur les catholiques; les catholiques du centre ne restèrent pas oisifs, et de toutes parts il y eut émulation d'insultes et de forfaits. Qui fut vainqueur dans la lutte? à qui resta la palme de l'assassinat? Il serait difficile de le dire. Si les victimes catholiques furent en moins grand nombre que les victimes protestantes, ce fut uniquement parce que la multitude était catholique. Chez les uns, il y avait obstination de rébellion; chez les autres, obstination de fureur. En 1567 et 1569, les rues de Nîmes furent teintes de sang catholique. Un affreux massacre, que les gens du pays appelèrent la *Michelade*, fut organisé par les protestants le jour de Saint-Michel en 1567. Les catholiques, renfermés sous bonne garde dans l'hôtel de ville, furent égorgés par leurs ennemis avec une horrible régularité, qui rappelle les boucheries de septembre durant la révolution. On les faisait descendre l'un après l'autre dans les tombeaux de l'église, où les religionnaires les attendaient pour les percer à coups de dagues; des hommes munis de torches étaient placés sur la flèche et les fenêtres du clocher, pour mieux éclairer cette scène de carnage, qui dura depuis onze heures du soir jusqu'à six du matin.

Les mêmes crimes se renouvelèrent sous des formes diverses dans toute la France, sans qu'il soit possible d'affirmer de quel parti venait l'initiative du massacre. Dans les lieux où le protestantisme constituait le parti principal, les catholiques succombèrent; la supériorité resta aux catholiques là où, comme à Paris, les protestants étaient en minorité. Maurevert assassina Colligny, et Poitrot le duc de Guise. Les huguenots, contraints de s'organiser pour leur défense, réduisirent le trône et la cour à l'extrémité, si bien que le roi ne représenta plus aucun des intérêts qui agitaient violemment

la foule. A droite et à gauche de la couronne royale surgirent deux couronnes, celle du protestantisme sur la tête de Coligny, celle du catholicisme sur celle du duc de Guise. La cour, dépourvue de forces, se mit sous les armes, et l'astuce de Catherine de Médicis représenta merveilleusement la politique patenne du siècle. Ainsi, d'une part, la galanterie, la volupé, le libertinage, la dépravation de la cour; de l'autre la sévérité aguerrie, l'opiniâtreté rebelle, l'indomptable fermeté des protestants, enfin le fanatisme populaire et le zèle enflammé des catholiques. En s'alliant tour à tour, par suite de sa faiblesse, à chacun de ces partis, le trône, toujours respecté en apparence, mais toujours méprisé au fond, fut complice de tous les crimes qu'il prétendait réprimer; complice de la rébellion, qu'il ne punissait pas, complice du massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il tramait avec les catholiques.

Dans cet état de choses, si l'on eût dit à la cour : « Pour reconquérir le pouvoir, il faut professer le protestantisme, » la cour serait devenue protestante; cour dissolue, où le roi lui-même, malgré sa sévérité catholique, menait une vie si peu digne d'un chrétien; où ce n'étaient que danses, mascarades, banquets préparés par des cuisiniers italiens, cantiques entonnés pendant la nuit, visites à des astrologues, duels, raffinements de mollesse, *fleurs de plaisir teintes d'une pourpre sanglante*, selon l'expression de Pasquier. Charles IX et les seigneurs qui l'entouraient usaient ce que leur âme avait d'énergie dans des exercices corporels, en folies et en extravagances bizarres. Le roi paria avec M. de Chaulnes qu'il parviendrait, au bout d'un an, à baiser le bout de son pied; gageure faite sérieusement, dont l'écrit existe encore à la Bibliothèque royale, parmi les manuscrits de Béthune. Catherine de Médicis n'épargnait rien pour accroître cette manie de crimes, cette bizarrerie et cette dépravation de mœurs qui favorisaient ses desseins.

Les mouvements des puissances protestantes et catholiques se mêlaient à tout ce chaos. Les unes et les autres cherchaient à faire pencher la balance en leur faveur; les unes et les autres donnaient des conseils contradictoires, que l'on écoutait avec l'intention de les suivre quand l'occasion se présenterait. Mais les désirs, les intrigues et les vœux ardents étaient nécessairement subordonnés au cours des événements, que personne ne pouvait prévoir.

La cour, lasse de l'agrandissement des calvinistes, chercha d'abord tous les moyens de se défaire d'eux; de là ses manœuvres pour gagner du temps, ses négociations; aujourd'hui en guerre avec eux, demain les caressant. Elle songea à les gagner, en leur offrant la liberté de conscience; mais, effrayée de leurs menaces, elle retomba dans un désespoir qui, la ramenant à ses premières idées d'extermination, l'obligea finalement à recourir au massacre. Or, ce massacre aurait-il été l'objet d'une préméditation de sept ans? Non, assurément. Aurait-on commencé à s'en occuper lors de la conférence de Bayonne? Oui, sans doute; et si ce ne fut pas une trame arrêtée, ce fut au moins un dessein vague, comme l'attestent les paroles des historiens contemporains, tels que Tavannes, Castelnau, Le Laboureur, Matthieu, Caignon, La Noue, Adriani, Davila, Farniano Strada. « Les deux cours, dit Strada, s'entendirent quant au secours qu'elles devaient se fournir mutuellement pour l'extirpation de l'hérésie et quant aux remèdes à appliquer aux maux de la religion en France. » Adriani parle plus clairement : « On finit par s'en tenir aux conseils que le duc d'Albe avait donnés à Bayonne, selon le sentiment du

roi catholique
quelque
renouveau
que l'écrit
tériaux
Toscani

Selon
Bayonne
d'Albe
hure de
prendre
rait à
de l'Église
écrivain
selon le
jets de

« Dans
il fut r
mainten
et faire
Labour
avertis
rence d
soupon
depuis
redouta

Que p
liques?
que l'édu
tion gé
usé à le
France
les tém
parlant
les mer
elle n'é
d'autres
personn
après
on rec
violenc
ponnés
que co
but pr
Arbi
de la r
la gran
Paris,
monar
était,

roi catholique; lorsqu'on eut reconnu l'impossibilité de venir à bout de quelque chose autrement que par la mort de tous les chefs des huguenots en renouvelant à Paris les Vêpres siciliennes, on suivit ce conseil en 1572, dès que l'occasion s'en présenta. » Adriani recueillit à ce que l'on croit, les matériaux de son histoire dans le journal particulier de Cosme, grand-duc de Toscane.

Selon Davila, qui jouissait de la confiance de la reine mère; ce fut à Bayonne que l'on arrêta les mesures pour extirper l'hérésie. Comme le duc d'Albe recommandait surtout de n'épargner aucun des chefs, attendu qu'une hure de saumon valait mieux que cent grenouilles, la reine répondit « qu'elle prendrait ce parti dans un cas désespéré, mais que d'abord on cherchait à prévenir l'effusion du sang et à ramener les huguenots dans le sein de l'Église par la conciliation et la douceur. » On se sépara, poursuit le même écrivain, en se promettant assistance et secours, mais sous la réserve d'agir selon les circonstances qui se présenteraient et pourraient modifier les projets de chacun.

« Dans l'assemblée de Bayonne, dit l'auteur des *Mémoires de Tavannes*, il fut résolu que les deux couronnes se protégeroient réciproquement pour maintenir la religion catholique, triompher de ceux qui leur étoient rebelles, et faire en sorte que les chefs des séditieux fussent pris et justiciés. » Le Laboureur, commentateur de Castelnaup, dit que « les huguenots étoient avertis que la ligue formée contre eux étoit prête à éclater après la conférence de Bayonne. » Pasquier affirme qu'à partir de ces pourparlers les soupçons des calvinistes ne cessèrent de s'accroître, et qu'ils cherchèrent, depuis ce moment, à rendre leur organisation militaire plus forte et plus redoutable.

Que pourrait-on opposer à cette assertion des protestants et des catholiques? Dira-t-on que la ligue des princes ne fut qu'un projet sans résultat; que l'*édit de pacification* de 1570 fut dicté par un désir sincère de conciliation générale; que les huguenots abusèrent de l'indulgence dont on avait usé à leur égard; que le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite de France leur inspira une folle présomption? Soit, mais cela ne détruit pas les témoignages cités plus haut. Il était nécessaire et naturel, politiquement parlant, que les princes catholiques s'unissent pour détruire une hérésie qui les menaçait dans leurs intérêts les plus chers. Cette ligue réussit; mais elle n'étoit, dans son origine, qu'une conception imparfaite. Il était naturel, d'autre part, que les idées de prudence et d'humanité, peut-être aussi de crainte personnelle, s'opposassent à l'exécution du plan conçu à Bayonne, puisque, après beaucoup d'incertitudes, d'hésitations, de démarches contradictoires, on recourut enfin, de désespoir, au parti de la violence la plus atroce; violence depuis longtemps conseillée, tramée, méditée, reprise et abandonnée tour à tour, mais considérée comme un dernier refuge. Il était naturel que certains caractères dissimulés et profonds ne perdissent jamais de vue le but proposé.

Arbitre des relations extérieures, enveloppant la France dans le système de la réforme, donnant l'éveil à l'indépendance municipale des provinces et à la grande existence de la féodalité, forçant le roi à désarmer les citoyens de Paris, le calvinisme n'aspirait sans doute ni à renverser le roi, ni à détruire la monarchie; mais sa redoutable puissance n'en grandissait pas moins, et elle étoit, pour les catholiques et la cour, un sujet de terreurs continuelles. Les

protestants d'Allemagne lui servaient d'appui; d'autre part, l'esprit municipal des citoyens, les marchands de Paris, les seigneurs de la cour, les prêtres et presque toutes les femmes s'élevaient contre cette faction. Dans une lettre que Colligny écrit au roi se trouvent énoncées beaucoup de plaintes; mais jusqu'à quel point ces griefs étaient-ils fondés? L'argent qui lui avait été promis n'a pas été payé; les catholiques insultent les protestants; on ne lui rend pas les honneurs qui lui sont dus, on lui refuse des vivres, et deux des siens ont été tués récemment. En supposant que cela fût vrai, et que la cour eût été de bonne foi, aurait-elle pu refréner la fougue populaire, surtout lorsque les faveurs qu'elle accordait aux protestants étaient injurieuses pour la multitude? On les caressait et on les craignait; situation détestable, rien n'étant plus dangereux que d'être redouté des hommes qui ont le pouvoir.

Les huguenots avaient fondé, de 1548 à 1559, leur force militaire, et établi leurs prêches. On chercha à les abattre par la persécution, d'abord en envoyant Anne Dubourg au supplice, puis en disgraçant tous les chefs calvinistes. La maison de Lorraine, attaquée par la conspiration d'Amboise, avait fait rouler des têtes sur l'échafaud. Le tiers état avait cherché à s'entremettre, et à modérer, d'une part, le mouvement calviniste, de l'autre la persécution de l'orthodoxie; transaction inutile qui dura de 1560 à 1561, sans rien terminer. La guerre était imminente; car, tandis que l'ancienne société catholique s'irritait des concessions faites par la cour à la nouvelle croyance, les calvinistes étaient bien loin de se trouver satisfaits de ces concessions. L'événement de Vassy, la profanation de Saint-Médard, les temples et les prêches envahis tumultueusement, les couvents et les abbayes incendiés donnèrent le signal de cette terrible guerre civile qui dura jusqu'en 1562.

C'est à cette année que se rapporte la célèbre conférence de Bayonne. Le dernier historien de cette époque, Capesigue, concède « que le projet de se débarrasser des huguenots par un moyen quelconque fut conçu et peut-être arrêté dans ces pourparlers. » On sentait les calvinistes si forts que l'on résolut de les détruire. *L'adresse ne vaut rien, s'écria Charles IX* en présence du chancelier de l'Hospital. En effet, la tête ardente et faible du jeune roi, une fois qu'il eut reçu l'impression que lui avaient transmise le duc d'Albe et Catherine, songeait au massacre, dont l'exécution se trouva contrariée par plus d'une indécision et plus d'un obstacle.

Les efforts du tiers état pour adopter des idées de conciliation, observer la foi jurée, modérer la violence des uns et l'obstination des autres ne purent empêcher la seconde guerre religieuse, qui dura de 1566 à 1570 sans avoir d'autre résultat que d'aguerrir les calvinistes et d'augmenter la fureur populaire. Lorsqu'ils se furent organisés à Paris pour la guerre civile, les protestants s'accoutumèrent au fanatisme guerrier. La cour de Rome se rendit maîtresse de France, et Pie V écrivait à tous les princes de l'Europe pour les engager à soutenir Charles IX. Si l'on compare les paroles du chef de la religion catholique avec celles du duc d'Albe, de Philippe II, de Catherine de Médicis, de Charles IX, on reconnaîtra que le massacre de la Saint-Barthélemy ne fut que la dernière explosion d'une catastrophe préparée depuis longtemps par la nécessité même des choses et la position des parties adverses.

Il se fit vers 1570, dans les esprits, une révolution qui les ramena à la paix, résultat de la lassitude générale après une lutte sanglante et inutile.

Les exa
contre-
suivi s
déclaré
cour de
de concil.
le proj
encore
lorsqu
de Marg
homme
à l'asp
messe,
populai
populai

A par
prits; h
couraien
la cour,
resses a

En ef
des pro
elle dut
veau les
offert à
gentilsh
et devin
geois
commis
cédait en
soif de
fois tous
un roi f

Le m
fils et la
solvent

rique ne
prouver

les, qui
détruire

P. Griff
offenses

racines
en une

eu résul
Ici le
une cor

qui nég
en mém
ou le d

Les exaltés murmuraient, les bourgeois s'en trouvaient blessés, et c'était à contre-cœur que les huguenots déposaient les armes; la cour, après avoir suivi successivement les impulsions de violence, de transaction, de guerre déclarée et de médiation qu'elle avait reçues de Guise, du tiers état, de la cour de Rome et du calvinisme, finit par céder à la tendance calviniste du conseil. Tout semblait, vers la fin de 1572, concourir à une paix religieuse; le projet d'un grand massacre, médité durant plusieurs années, existait encore sans doute; mais Charles IX ne s'en occupait pas. Il fut repris lorsque le protestantisme conquit le pouvoir après le mariage de Henri IV et de Marguerite; lorsque le roi se vit pour ainsi dire assiégé par les huguenots, hommes sévères, orgueilleux, inexorables; lorsque le peuple de Paris s'irrita à l'aspect de ces protestants qui entraient dans leurs murs sans aller à la messe, sans se montrer dans leur antique cathédrale; alors que tout l'intérêt populaire se porta sur Henri de Guise, chef des catholiques, et toute la haine populaire sur Coligny et sur le roi, qui suivait ses conseils.

A partir de ce moment, une crainte sourde se répandit dans tous les esprits; Montluc n'hésite pas à avouer, dans ses *Mémoires*, que les huguenots couraient de grands risques à cette époque : « En apprenant les nouvelles de la cour, je répétois chaque jour en moi-même que l'on faisoit trop de caresses aux huguenots, et qu'il y auroit du bruit. »

En effet, dès que la cour put comprendre l'émotion du peuple, l'ambition des protestants, le danger qu'elle courait, l'occasion admirable qui s'offroit, elle dut se rappeler tous les outrages qu'elle avait reçus, et méditer de nouveau les conseils qu'on lui avait donnés à Bayonne. Coligny, ayant alors offert à Charles IX, qui entrait dans sa vingt-troisième année, l'appui de ses gentilshommes pour s'affranchir de la tutelle de sa mère, Catherine le sut, et devint le moteur définitif d'un événement invoqué par toute la bourgeoisie catholique. De toutes parts arrivent des nouvelles des assassinats commis à Orange et à Rouen; le roi, fatigué de la domination de sa mère, céda encore à l'ascendant du grave et austère Coligny; mais le peuple avait soif de sang, et les catholiques pensaient à la facilité de tuer d'une seule fois tous leurs adversaires. Or, comment ne pas sentir un peu de pitié pour un roi faible, jeune, ardent, placé dans une position aussi critique?

Le moment fatal était arrivé; tous les historiens italiens soutiennent que le fils et la mère furent également coupables; mais les historiens français absolvent Charles IX, pour jeter tout le crime sur Catherine. La fidélité historique nous interdit de passer sous silence quelques faits qui sembleraient prouver la complicité de Charles IX. Davila exalte la dissimulation de Charles, qui « voulut d'abord faire sortir de France les armées étrangères, pour détruire plus complètement les chefs de la secte. » Matthieu, Mézeray et le P. Griffet sont du même avis. « Le roi, dit Matthieu, résolut de venger les offenses faites à son âge, à sa religion, à sa couronne; de porter la hache aux racines des divisions et d'en abattre les chefs. La prudence ayant été convertie en une grande dissimulation, et la résolution menée avec un secret jaloux, il en résulta cette cruelle et funeste journée des matines de Paris. »

Ici les relations diplomatiques deviennent importantes; il existe encore une correspondance minutieuse entre la cour de France et La Mothe-Fénelon, qui négocioit à Londres un accommodement entre Catherine et Élisabeth, en même temps qu'un mariage de la reine d'Angleterre avec le duc d'Anjou ou le duc d'Alençon. Or, le massacre s'accomplit au milieu de cette négocia-

tion, sans qu'un mot eût été dit à l'avance pour tempérer l'indignation de l'orgueilleuse souveraine. A la nouvelle de l'événement, La Motte-Fénélon écrit son embarras à la cour de France, et demande comment il pourra s'en tirer. Ses dépêches avaient été interceptées; voici ce qu'il écrivit : « Je croy, Sire, qu'il a esté fort à propos que le dict seigneur Quillegrey et « monsieur Wilson... ayent ven la dicte lettre, afin d'oster aux ungs et aux « autres l'impression qu'ils avoient que ce fust ung acte projecté de long- « temps, et que vous eussiez accordé avecques le pape et le roi d'Espagne « de faire savoir les nopces de madame vostre seur avec le roy de Navarre « à une telle exécution, pour y attraper à la foys tous les principaux de la « dicte religion assemblés; ce que la dicte lettre monstre combien votre « intention a esté elloignée de cela; et combien le cas a esté fortuit et souh- « dein. » Il s'exprimait ainsi le 2 septembre.

Deux jours après, le 4, il ajoutait : « Elle (la reine Élisabeth) s'est ad- « vancée dix ou quinze pas pour me recevoir, avec une triste et sévère, mais « toujours fort humayne façon; et m'ayant mené à une fenestre à part, après « s'estre un peu excusée du délay de mon audience, elle m'a demandé s'il « estoit possible qu'elle peust ouyr de si estranges nouvelles, comme on les « publioit, d'un prince qu'elle ayroit et honoroit et auquel elle avoit mis plus « de fiance qu'en tout le reste du monde. Je luy ay respondu, Sire, qu'à « la vérité je me venois condouloir infiniment avec elle, de la part de Vostre « Majesté, d'ung extrême et bien lamentable accident, où vous aviez esté « contrainct de passer, au plus grand regret que de chose qui vous fust ad- « venue depuis que vous estiez né au monde. Et luy ay racompté par ordre « tout le fait, selon l'instruction que j'en avoys, adjouxtant aucuns adver- « tissemens que j'ai estimé bien nécessaires pour luy fère toucher que, par « l'aprehension de deux estresmes dangers, qui estoient si soubdains qu'il « ne vous avoit resté une heure entière de bon loysir pour les remédier, et « dont l'ung estoit de vostre propre vye et de celle de la royne vostre mère, « et de messeigneurs vos frères, et l'autre d'un inevitable recommencement « des troubles, pire que les passés; vous aviez esté contrainct, à vostre « plus que mortel déplaisir, non-seulement de n'empêcher, mais de laysser « exécuter, en la vie de mons. l'amiral et des siens, ce qu'ils préparoient « en la vostre, et courre sur eux la sédition qui leur estoit déjà dres- « sée, etc., etc. »

Lorsque M. de Chateaubriand remplissait à Rome les fonctions d'ambassadeur, il se procura la correspondance de Grégoire XIII avec le nonce Salviati, et la communiqua à sir James Mackintosh, qui en fit usage dans son *History of England*. On peut aussi consulter Sismondi, *Histoire des Français*, t. XII. Or, il en résulte qu'à l'instant de l'exécution le nonce ignorait absolument les projets de la cour de France.

Si le pape n'en savait rien, Philippe II en était-il informé ?

Quand les Français envahirent l'Espagne sous Napoléon, ils enlevèrent des archives de Simancas la correspondance de Philippe II avec ses agents en France. Chacun put alors les consulter, et Capetigue surtout s'en servit dans *l'Histoire de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV*; elle établit que le roi d'Espagne resta de même dans l'ignorance de toute machination.

D'un autre côté, ce qui pourrait aider à la supposition qu'il y aurait eu au moins une trame, c'est un passage d'une lettre (la 186^e) du cardinal

d'Ossat.
lution de
que, lors
en qualif
faisait to
jetée. «
« cardin
« et vote
« mis, f
« que c
« Barthé
« le roi

Cela p
avec le r
vivait au
sacre de
favoris l
obligé de
par son
ternelle,
résolution
est dépet
mination
puis, apr
brasser t
l'hésitati
nouvelle
je jamais

Que Ca
tuer Coli
que l'on
Petitot. I
siner Col
roi. Mais
d'essayer
été possib
d'une con
approv
où ils re
« de Die
« mais a
« qui lui
« Et sort
« reste d
« pour l'
« deux l
« reine,
« paume
« comme
« nous c
un

d'Ossat. Il raconte qu'au moment où il sollicitait à la cour pontificale la dissolution du mariage de Henri IV avec Marguerite, Clément VIII lui rapporta que, lorsqu'il était question de ce mariage, il se trouvait à la cour de France en qualité d'auditeur du cardinal Alexandrino, légat de Pie V, et que ce légat faisait tous ses efforts pour dissuader Charles IX d'approuver l'union projetée. « Mais le roi le prit un jour par la main, et lui dit : *Monsieur le cardinal, tout ce que vous me dites est bon, et j'en remercie le pape et vous; si j'avois quelque autre moyen de me venger de mes ennemis, je ne ferois pas ce mariage; mais je n'ai point d'autre moyen que cestuy-ci.* Ajouta sa sainteté que lorsque la nouvelle de la Saint-Barthélemy vint à Rome, le dit cardinal Alexandrino dit : *Loué soit Dieu! le roi de France m'a tenu sa promesse.* »

Cela peut être; mais comment concilier la préméditation de Charles IX avec le reste de sa vie? En effet, tout le monde sait dans quelle intimité il vivait alors avec Coligny; dans les lettres qu'il lui écrivait peu avant le massacre de la Saint-Barthélemy, il se plaignait amèrement de la reine mère, de favoris italiens qui l'entouraient et de l'espèce d'esclavage auquel il était obligé de se soumettre. Il n'est possible d'expliquer tant de contradictions que par son caractère fougueux et inconstant. Mécontent de la domination maternelle, mécontent des huguenots, impatient, ardent, inquiet, capable des résolutions les plus violentes et les plus contradictoires, Charles IX, tel qu'il est dépeint par les historiens, a très-bien pu promettre, d'un côté, l'extermination des huguenots, de l'autre son appui et son amitié à Coligny; puis, après avoir flotté incertain dans une situation si embarrassante, embrasser tout à coup avec bonheur le parti du massacre. Rien ne peint mieux l'hésitation de son âme que les paroles qu'il prononça quand il apprit la nouvelle de l'assassinat tenté sur Coligny : *Pour l'amour de Dieu, n'aurai-je jamais une heure de bien?*

Que Catherine de Médicis et le duc d'Anjou aient chargé Maurevert de tuer Coligny, c'est ce que prouvent les aveux du duc lui-même dans sa relation, que l'on trouve à la suite des *Mémoires de Villeroy*, dans la collection de Petitot. Il assure donc avoir lui-même, de concert avec sa mère, fait assassiner Coligny, parce qu'il leur enlevait tout ascendant sur le cœur du jeune roi. Mais, comme le coup manqué tournait à leur propre ruine, ils résolurent d'essayer de nouveau de s'en défaire, non plus en secret, ce qui n'aurait pas été possible, mais à découvert. Ils imaginèrent donc de faire courir le bruit d'une conspiration des huguenots, et s'en servirent pour effrayer le roi, qui approuva le massacre à la condition que Coligny serait épargné. Au moment où ils redoublèrent d'efforts pour enflammer sa colère, « il jura par la mort de Dieu, puisque nous trouvons bon que l'on tuât l'amiral, qu'il le vouloit, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeurât pas un qui lui dût reprocher après; et que nous y donnassions ordre promptement. Et sortant furieusement, nous laissa dans son cabinet, où nous avisâmes le reste du jour, le soir et une bonne partie de la nuit ce qui semble à propos pour l'exécution d'une telle entreprise... Or, après avoir reposé seulement deux heures la nuit, ainsi que le jour commençoit à poindre, le roi, la reine, ma mère et moi allâmes au portail du Louvre joignant le jeu de paume, en une chambre qui regarde sur la place de la basse-cour, pour le commencement de l'exécution, où nous ne fûmes pas longtemps, ainsi que nous considérâmes les événements et les conséquences d'une si grande en-

« treprise, à laquelle, pour dire vrai, nous n'avions jusqu'alors bien pensé, « que nous entendîmes à l'instant tirer un coup de pistolet, et ne saurais « dire en quel endroit, ni s'il offensa quelqu'un; bien sais-je que le son seulement nous blessa tous trois si avant dans l'esprit qu'il offensa nos sens et « notre jugement, épris de ferreur et d'appréhension des grands désordres « qui s'alloient lors commettre; et, pour y obvier, envoyâmes soudainement « et en toute diligence un gentilhomme vers monsieur de Guise, pour lui « dire et expressément commander de notre part qu'il se retirât à son logis, « et qu'il se gardât bien de rien entreprendre sur l'amiral; ce seul com- « mandement faisant cesser tout le reste, parce qu'il avoit été arrêté qu'en « aucun lieu de la ville il n'entreprendroit rien qu'au préalable l'amiral « n'eût été tué; mais, tôt après, le gentilhomme, retournant, nous dit que « monsieur de Guise lui avoit répondu que le commandement étoit venu « trop tard, que l'amiral étoit mort, et que l'on commençoit à exécuter par « tout le reste de la ville. »

Les historiens n'ont pas tenu compte de cette confession ingénue, qui contient toute l'explication de l'énigme; le *changement soudain* du roi est précisément la preuve de l'inquiétude et de l'hésitation caractéristique que nous avons signalée. Voilà bien la peinture fidèle de l'homme qui promit la mort des huguenots, qui leur pardonna, leur fit la guerre, puis se jeta dans leurs bras, et finit par vouloir qu'ils fussent tous tués, afin qu'il n'en restât pas un pour lui adresser des reproches. Tout n'est-il pas expliqué par la position, par l'intérêt et par les antécédents des personnages de ce drame? Catherine avoit développé chez Charles IX les inclinations physiques et les instincts féroces; en effet, il y a quelque chose de bestial dans les impulsions rapides, véhémentes, instantanées, qui déterminent sa conduite.

Dès lors Charles IX ne s'occupe plus du cours des événements; mais, tombant dans une espèce d'apathie désespérée, il laisse à ses courtisans et à sa mère le soin de préparer et d'exécuter le massacre: preuve de son indifférence coupable. Huit ou neuf heures avant le carnage, il descendit avec le roi de Navarre, le prince de Condé et d'autres seigneurs, dans une forge située sous son appartement, où il travaillait souvent en chemise ou couvert d'une casaque noire, et se mit à l'ouvrage comme d'habitude, distribuant à besogne aux ouvriers, sans trahir par le moindre signe le terrible secret dont son âme étoit chargée. La même indifférence atroce se retrouve dans une lettre qu'il adresse immédiatement après la terrible exécution à Ferrais, son ambassadeur à Rome; après avoir rempli les trois quarts de cette lettre de détails insignifiants, il ajoute, en manière de post-scriptum: « Sur ce, je dois vous informer qu'un des ennemis de l'amiral lui ayant tiré un coup d'arquebuse, il en est résulté une émeute dans la ville, pourquoi beaucoup ont été tués. »

Le duc de Guise prépara le mouvement populaire, tandis que Catherine faisait servir à ses projets les troupes du roi. La cloche de l'hôtel de ville sur la place de Grève donna le signal, auquel répondit celle de Saint-Germain l'Auxerrois, et les bourgeois prirent l'initiative. La conduite de Charles IX fut horriblement passive, et le peuple accomplit sa part de la tâche avec cette fureur implacable que les masses déploient toutes les fois qu'elles sont enflammées par le spectacle du carnage.

Dernièrement M. Gachard a mis sous les yeux de l'Académie des sciences de Bruxelles (4 juin 1842) un bulletin du massacre de la Saint-Barthélemy, rédigé par le duc d'Albe, et trouvé à Mons dans les archives d'État. Ce lieute-

nant de
 rédigea u
 téré. Il e
 « Monsi
 « dées à
 « que Di
 « venir p
 « service
 « seimen
 « tre, qu
 « bonté;
 « bona s
 « Voici l
 « l'admir
 « et, en
 « receve
 « quatre
 « main d
 « luy ron
 « De cet
 « verte, c
 « voit bl
 « de tuor
 « par eul
 « Germai
 « mais il
 « rent; e
 « ou pare
 « esté ser
 « le prin
 « volonte
 « (car le
 « tament
 « ritage
 « Aian
 « fort tri
 « et ultri
 « nent ca
 « sieurs
 « beau-fr
 « mère.
 « Aiusy
 « entrere
 « valier
 « dit adm
 « mais f
 « son lit
 « Comme
 « bas, il
 « Cousin

nant de Philippe II assiégeait Mons quand il reçut cette nouvelle; aussitôt il en rédigea une relation qu'il communiqua à tous ceux qui pouvaient y avoir intérêt. Il écrivait en ces termes au comte de Bosau, gouverneur de Hollande : « Monsieur le comte, je vous envoie avec ceste la relation des choses succédées à Paris et en France, qui sont admirables, et vraiment significatives que Dieu est servy de changer et reduyre les choses comme il cognoit convenir pour la conservation de la saincte foy et augmentation de son saint service et sa gloire; et après tout cela, ces choses viennent si merveilleusement à propos en ceste conjecture pour les affaires du roy nostre maître, que plus ne pourrions : douz ne pouvons assez remercier sa divine bonté; et ay bien voulu que sceussiez le tout, pour le communiquer à tous bons subjects de Sa Majesté, afin que de tout Dieu soit loué... »

Voici le bulletin qui accompagnait cette lettre : « Le 22 août 1572, sortant l'admiral du Louvre, à Paris, vers la maison, pour dîner, lisoit une lettre; et, en passant par devant la maison d'un chanoine qui autrefois avait esté receveur du seigneur de Guise, fust tiré d'une arquebousade chargée de quatre balles, avec laquelle on lui emporta le doigt près du poux de la main droite, et la main gauche à la palme de la main passant par le bras, luy rompant tous les os, vint sortir deux doigts plus hault pour le coude. De cette maison la porte de devant estoit serrée, et celle de derrière ouverte, où il y avoit un cheval d'Espagne, sur lequel se sauva celui qui l'avoit blessé. Quand l'admiral se sentit blessé, avec ses hugenots délibéra de tuer le roy et messieurs ses frères et la royne, disant que ce mal venoit par eulx; détermina incontinent joindre iiiij^m hommes aux faulbourgs Saint-Germain, laquelle chose estoit facile de faire toutes les fois qu'il eust voulu; mais il ne le peult sy secrètement exécuter que le roy et la royne le sceurent; car ayant l'admiral mandé le roi de Navarre à son logis, luy tint telz ou pareils propos : *Monseigneur, je croy que vous sçavez combien j'ay esté serviteur à monseigneur votre père et à feu monseigneur votre oncle le prince de Condé; et comme je desire persévérer en la mesme bonne volonté en votre endroit, comme estant maintenant blessé à la mort (car les balles estoient empoisonnées), je suis délibéré faire mon testament avant mourir, et vous laisser le royaume de France pour héritage*; et lui descouvra les moyens par lui apprestés.

« Aiant le roy de Navarre entendu le tout, retourna à son logis, où estant fort triste et mélancolique, prevoiant le grand désastre de son frère le roy et aultres, fut tellement sollicité de par sa femme, qu'il luy déclara incontinent ce qu'avoit délibéré le dit admiral; ce que par elle entendu, après plusieurs remontrances de s'abstenir de souiller ses mains au sang du roy son beau-frère, elle en feist incontinent le rapport au roy et à la royne sa mère.

« Ainsy, le jour Saint-Bartholomy, xxiii^e du dit mois, à une heure de nuict, entrèrent en la maison du dit admiral les ducs de Guise, d'Aumale, le chevalier d'Angoulesme, et aucuns de leur suite entrèrent en la chambre du dit admiral, où ceux de l'admiral avec leurs espées s'y mirent en défense, mais furent incontinent deffaits. Voiant cecy, l'admiral se revint à son lit, faindant estre mort; mais il fust tiré hors par le bras blessé. Comme monsieur Cousin le pensoit jeter de hault de la fenestre en bas, il mist son pied contre la muraille; qui fust cause que le dit Cousin luy dist : *Eh quoy! fin renard, faindez-vous ainsy le mort?* »

« disant, le précipita en la court de la maison, où estoit attendant le duc de
 « Guise, auquel il dist : *Tenès, monseigneur, voilà le traiste qui a faict*
 « *mourir vostre père.* Ce qu'entendu par le dit de Guise, il approcha l'ad-
 « miral, et luy tint telles paroles : *Vous voilà doncq, meschant? Jà, à Dieu*
 « *ne plaise que je souille mes mains en ton sang;* et, luy donnant un
 « coup de plect, se retira de luy. Incontinent survint quelcun qui lui donna un
 « coup de pistolet à la teste. Ce faict, commençoit à le tralsner sur une claie
 « par la ville. Un gentilhomme lui coupa la teste d'un couteau, et la mettant
 « au bout de son épée, la portolt par la ville, criant : *Voilà la teste d'un mé-*
 « *chant qui a fait tant de maulx au royaume de France!* Et comme ceux
 « du parlement taschoient de ravoit le corps du dit admiral pour exécuter la
 « première sentence donnée contre luy durant les troubles, il fut tellement
 « desmembré que jamais on en sceut recouvrer pièces. S'ilz eussent attendu
 « iij heures à ce exécuter, l'admiral eust faict d'eulx ce que lesdits princes
 « feirent de luy, et eust tué le roy et messieurs ses frères. En ceste instance
 « furent en la maison de la Rochefoucault, où ils feirent le mesme, et de tous
 « les autres qui vinrent en leurs mains, et tuèrent Bricquemault, marquis de
 « Retz, Lespondillans, Telligny, et jusques au nombre de lxx gentilzhommes
 « tous principaulx, lesquelz ont esté tirés aux rues. Du mesme, les catho-
 « liques saccageoient tous les huguenots de ladite ville, et les desvestoient en
 « la rivière. Aussy la garde du roy alloit par la ville et ès maisons des hugue-
 « nots, les tuant, et acheverent si bien que devant peu de temps ilz en mi-
 « rent en pièces plus de iij^m v°. Les gentilzhommes principaulx furent jectez
 « au Puis au Clercqs, où on jecte les bestes mortes.

« A Rouen ont été tuez dix ou xij^m huguenots; à Meaux et Orléans, tout a
 « esté despesché. Et comme le seigneur de Gomicourt estoit pour retourner,
 « il demanda à la royne-mère responce de sa commission; elle luy dict qu'elle
 « ne scauroit respondre autre chose, sinon ce que Jésus-Christ respondist aux
 « disciples de saint Jean; et luy dict en latin : *Ite, et nuntiate quæ vidistis*
 « *et audivistis; ceci vident, claudt ambulans, leprosi mundantur, etc.;*
 « et luy dict qu'il n'oubliast point de dire au duc d'Albe : *Beatus qui non fue-*
 « *rit in me scandalizatus,* et qu'elle tiendroit toujours bonne et mutuelle
 « correspondance avec le roy catholique. »

Les archives de l'hôtel de ville de Paris attestent que onze cents cadavres
 furent ensevelis dans le voisinage de Saint-Cloud, d'Auteuil et de Chaillot pen-
 dant les huit jours qui précédèrent le 13 septembre 1572. On dut nécessai-
 rement en inhuiner beaucoup d'autres, du 24 août au 5 septembre; beaucoup
 aussi

... furent par eau

Envoyés à Rouen sans bateau,

comme s'exprime un chroniqueur contemporain, catholique zélé.

Comment combiner ce témoignage avec la statistique mortuaire de Caveirac, qui réduit à onze cents les victimes du massacre de la Saint-Barthélémy? Selon la relation de Péréfixe, il aurait péri cent mille personnes dans toute la France; ce qui est une exagération. Quoiqu'il soit difficile de fixer exactement le nombre des victimes, nous serions porté à adopter l'évaluation de trois graves historiens catholiques, Adriani, de Serres et de Thou, qui le portent à trente mille.

Parmi les diverses réponses faites à la notification du duc d'Albe, nous men-

tionner
 « Mons
 « passé
 « 24 du
 « sa dit
 « en cor
 « tre-Se
 « son se
 « ment
 « seroy
 « de de
 « rité),
 « à vot
 « mard
 « 1572.

Lors
 cette qu
 Saint-B
 gion n'y
 Catherin
 sieurs as
 que, l'he
 qui acco
 importan
 pour le r
 hugueno
 selon qu
 selon lu
 celui des
 n'était d
 de mou

Son o
 il s'expr
 moi je v
 aurait p
 suppose
 puissanc
 de Casti
 science,

Mais
 et impré
 ble d'ab
 nais, to
 les ancie
 l'Espagi
 prenaie
 de la Si
 s'armèr
 crime
 l'avaien

honorerons celle de Gérard de Groesbeck, l'un des prélats les plus distingués : « Monsieur, j'ay cejour d'huy receu, avecq celle de votre excellence du 29 du « passé, la confirmation et particularité des avenues de Paris et de France du « 24 dudit mois, par la copie ou escrit qu'il a pleu à icelle m'envoyer avec « sa dite lettre, dont de toute affection la mercie; et pouvons vrayment dire, « en conformité de ce qu'elle en escrit, que est une ouverte signification de Nos- « tre-Seigneur Dieu, de voulloir disposer les choses à plus grand repos pour « son service, la conservation de nostre sainte foy catholique et l'anéantisse- « ment de toutes hérésies et sectes y contraires; pour auquel effect je ne lais- « seroy de, avec tous bons catholiques et amateurs du bien et repos publique « de dessoubs mon administration (auxquels communiqueray ladite particula- « rité), supplier continuellement sa divine majesté, et qu'elle doint, monsieur, « à votre excellence en parfaicte sancté longue et heureuse vie, une recon- « mandant humblement à la bonne grâce d'icelle. — De Liège, le 2 septembre « 1572. »

Lors du congrès scientifique tenu à Angers en 1843, on proposa entre autres cette question : *Quelle part la politique eut-elle dans le massacre de la Saint-Barthélemy?* M. Alfred de Falloux entreprit de démontrer que la religion n'y entra pour rien, et qu'il fut entièrement le résultat de la politique de Catherine. Il dément, à l'aide de documents tirés des archives d'Angers, plusieurs assertions des encyclopédistes, soutient qu'il n'y eut pas de trame, et que, l'heure du massacre venue, on agit avec la précipitation et l'incertitude qui accompagnent toujours un fait imprévu; il cite à l'appui un document important, c'est-à-dire les ordres envoyés de Paris aux magistrats, d'abord pour le meurtre simple, ensuite pour répandre le bruit d'une conspiration des huguenots, puis pour les justifications juridiques : ordres qui se modifiaient selon que l'opinion changeait à Paris. Tout le poids du forfait retomberait selon lui, sur Catherine, qui hésitait entre le massacre des huguenots et celui des catholiques, dont elle fit assassiner le chef dans le duc de Guise; ce n'était donc pas une question religieuse, mais une lutte de sujets à prince, de monarchie à faction.

Son opinion trouva des contradicteurs, auxquels il répliqua; en terminant il s'exprimait ainsi : « Vous dites que la religion est derrière ce massacre, et moi je vous dis que, dans la situation des esprits d'alors, la religion seule aurait pu l'empêcher... Au lieu d'une cour remplie d'intrigues, d'adultères, supposez que l'Évangile eût régné, supposez la loi de Dieu puissante sur les puissants; au lieu de Catherine et de Charles IX, mettez sur le trône Blanche de Castille et saint Louis; puis, je le demande au premier cri de votre conscience, dites si le massacre de la Saint-Barthélemy aurait été possible? »

Mais quels résultats politiques amena un crime qui fut tout à la fois préparé et imprévu, le produit d'une émeute et d'une conjuration? Il ne fut pas possible d'abord de tuer tous ces hérétiques maudits, tous ces fauteurs du Béarnais, tous ces huguenots des provinces, toute cette noblesse qui se rappelait les anciennes guerres féodales; on n'avait donc pas atteint le but. Tandis que l'Espagne et Rome s'alliaient, les politiques s'unissaient aux huguenots et prenaient les armes. Au lieu d'améliorer les affaires du trône, le massacre de la Saint-Barthélemy les avait empirées, puisque toutes les cours du Nord s'armèrent à la fois et que la Ligue prit naissance en même temps. Ainsi le crime retomba, comme il arrive le plus souvent, sur la tête de ceux qui l'avaient commis.

G.

Cette note fera crier les admirateurs de Bacon, surtout ceux (et c'est le plus grand nombre) qui l'admirent sans l'avoir jamais lu. Nous commencerons donc par l'exposition de son système, qu'a tracé un de ses plus zélés partisans, Badem Powell, dans l'*Histoire des progrès des sciences physiques et mathématiques*.

Après, quelques observations préliminaires sur l'état de la science, l'auteur remarque que, dans la manière de philosopher usitée à cette époque, on passait subtilement des objets sensibles et des faits particuliers à des propositions générales, que l'on considérait comme principes et autour desquelles, comme autour d'autant de pôles fixes, tournaient continuellement les discussions et les arguments. Tout ce qui dérive de propositions adoptées à la hâte au moyen d'une méthode abrégée et précipitée est très-peu propre aux découvertes, et contribue beaucoup, au contraire, à multiplier les disputes.

La voie qui promet un heureux succès se trouve à l'opposé de celle-là; elle exige que l'on généralise lentement, en passant des choses particulières à celles qui sont, seulement d'un degré, plus générales; de celles-ci à d'autres d'une plus grande extension, et ainsi peu à peu jusqu'à ce qu'elles soient universelles. Nous pouvons à l'aide de ces moyens espérer atteindre à des principes non vagues et obscurs, mais lumineux et bien définis, et tels que la nature elle-même ne refuse pas de les reconnaître.

Avant de donner les règles de ce procédé inductif, Bacon énumère les causes d'erreur, ou les *idoles*, comme il les appelle dans son langage figuré, ces fausses divinités devant lesquelles l'esprit a été longtemps habitué à se courber. Il juge cette énumération d'autant plus nécessaire que les mêmes idoles pourraient reparaitre, même après la réforme de la science, et se servir des véritables découvertes pour colorer leurs déceptions. Il divise ces erreurs en quatre classes, aux quelles il donne des noms fantastiques, il est vrai, mais pleins de signification.

1° Les premières sont les idoles de la tribu (*idola tribus*), ou les causes d'erreur fondées sur la nature humaine en général et sur des principes communs à tous les hommes. « L'esprit n'est pas comme un miroir plan qui reflète les images des choses exactement telles qu'elles sont, mais comme un miroir d'une surface inégale, qui confond sa propre figure avec les figures des objets qu'il représente. » Parmi les idoles de cette classe nous pouvons compter la propension que tous les hommes ont à trouver, dans la nature, un plus grand degré d'ordre, de simplicité et de régularité que l'observation ne nous en indique. Ainsi, aussitôt que les hommes eurent aperçu que les orbites des planètes étaient rondes, ils les supposèrent immédiatement circulaires, et crurent que leur mouvement était uniforme; or, c'est avec ces hypothèses téméraires et gratuites que les astronomes de l'antiquité se fatiguèrent sans cesse pour concilier leurs observations. La propension que Bacon a si bien caractérisée est la même qui depuis a été connue sous le nom d'*esprit de système*, et l'histoire de la science moderne a pleinement justifié sa crainte que cette cause d'erreur ne continuât à infecter la philosophie renouvelée; il paraît trop que la même chose doit arriver toujours, parce que malheureusement

l'illusion prend
2° Le
tère pa
caverne
par un
Il rema
dérive
d'autres
donné
être tro
ciales de
au préj
3° Les
qui nais
qui peu
le symb
de l'exc
sots, m
4° Le
et des
chacun
imagina
pités ne
acquirit
étude.
d'un pe
une bas
appelle
cipes d'
alchimie
des anc
Bacon
circonst
violence
de l'au
noms,
sait pa
Après
restaur
d'éclair
et vrai
Le
dans t
se solt
être c
toire
Le
manie
de ce

l'illusion est fondée sur le même principe d'association et de combinaison ou prend sa source notre amour du savoir.

2° Les idoles de la caverné (*idola specus*) sont celle qui naissent du caractère particulier de l'individu. Bacon imagine que chaque individu a sa sombre caverné, où la lumière pénètre imparfaitement et dont l'obscurité est habitée par une idole tutélaire, sur l'autel de laquelle la vérité est souvent immolée. Il remarque que la grande diversité qui existe entre la capacité des hommes dérive de ce que certains esprits sont plus aptes à observer les différences, et d'autres à signaler les ressemblances des choses. Chacune de ces tendances donne facilement dans l'excès, et chaque individu est particulièrement sujet à être trompé par des impressions de l'un ou de l'autre genre: Les études spéciales de l'homme ont aussi une grande influence pour soumettre son opinion au préjugé et rendre son jugement partial.

3° Les idoles du forum ou de la place publique (*idola fori*) sont celles qui naissent de la fréquentation de la société, et spécialement du langage, qui peut devenir le guide et la règle de nos pensées, au lieu d'être seulement le symbole conventionnel destiné à les exprimer. Cela se rapproche beaucoup de l'excellente observation de Hobbes, que les paroles sont la monnaie des sots, mais qu'elles ne servent aux sages que de jetons.

4° Les idoles du théâtre (*idola theatri*) sont les erreurs nées des systèmes et des dogmes des diverses écoles de philosophie. L'idée de Bacon était que chacun de ces systèmes mettait sur la scène la représentation d'un monde imaginaire, de là le nom donné à ces idoles. Elles n'entrent pas dans les esprits naturellement comme les autres: l'homme doit travailler pour les acquérir, et souvent elles ont la conséquence d'un grand savoir et d'une longue étude. « La philosophie, telle qu'elle a été cultivée jusqu'ici, a pris beaucoup d'un petit nombre de choses, ou peu de beaucoup; dans les deux cas, elle a une base trop étroite pour être de longue durée ou d'une grande utilité. » Il appelle la première espèce philosophie empirique, qui prend tous ses principes d'un petit nombre de faits; telle était de son temps la philosophie des alchimistes; il nomme l'autre sophistique, et de ce genre étaient les systèmes des anciens, presque entièrement le fruit de l'imagination du philosophe.

Bacon part de là pour retracer l'histoire de la philosophie ancienne, et les circonstances qui jusqu'alors avaient favorisé ces méthodes philosophiques vicieuses: l'influence de la vanité d'une part, les espérances visionnaires de l'autre; les pernicieux effets du respect pour l'antiquité et les grands noms, du penchant à rechercher seulement les choses rares, et dont on ne sait pas se rendre compte, en négligeant celles qui arrivent journellement. Après ces notions préliminaires, mais extrêmement importantes, le grand restaurateur de la philosophie s'occupe, dans le second livre, de décrire et d'éclaircir cette méthode d'induction, qu'il cherche à établir comme le seul et vrai moyen de scruter la vérité physique.

Le premier objet est de préparer une histoire des phénomènes à expliquer dans toutes leurs modifications et leurs variétés; il s'arrête avec raison sur le soin, l'exactitude et la fidélité avec laquelle cette partie du travail doit être exécutée: C'est dans ce sens qu'il emploie l'expression d'*histoire naturelle*, tant dans cette partie de ses écrits que dans les autres.

Le second pas est une comparaison des faits divers, décrits et ordonnés de manière à trouver ce que Bacon appelle la *forme*. C'est presque le synonyme de ce que nous nommerions la *cause* du phénomène, c'est-à-dire quelque

chose qui se trouve là où existe la qualité particulière, et réciproquement la forme doit pareillement se trouver là où se trouve la qualité. Ainsi, lorsque la transparence sera la qualité, il devra y avoir quelque constitution particulière de la matière (ce qui est l'objet de la recherche) qui est la forme ou la cause de cette qualité.

Il y a, pour obtenir la connaissance des formes, deux points subordonnés de recherche d'une importance générale, qui, dans le langage de l'auteur, sont le *latens processus* et le *latens schematismus*. Le premier est la marche secrète et invisible par laquelle s'opèrent les changements sensibles, et qui semble comprendre le principe même, qui fut ensuite appelé *loi de continuité*, d'après laquelle aucun changement, quelque petit qu'il soit, ne peut avoir lieu que dans le temps. Connaître la relation entre le temps et le changement qui s'est opéré en lui, ce serait avoir une connaissance parfaite du progrès latent. Dans le titre d'un canon, par exemple, la succession des événements dans le court intervalle de l'application de la mèche à l'explosion constitue en progrès latent d'un genre extrêmement complexe. Le *schematismus latens* est cette structure invisible des corps de laquelle dépend un si grand nombre de leurs qualités, comme la structure des cristaux, etc., ou cette disposition de particules qui détermine la constitution spéciale de la matière, relativement à l'élasticité, au magnétisme, etc.

Dans la recherche des formes des phénomènes, le premier pas doit tendre à faire voir quelles formes sont à exclure par la nature du cas. Le champ de l'hypothèse est ainsi limité, et les recherches sont restreintes dans un cercle moins grand. En conséquence, si nous recherchons cette qualité qui est la cause et la forme de la transparence, nous devons exclure de suite la rareté ou la porosité, parce que nous avons, dans le diamant, un cas des corps très-dense, et pourtant transparent. Il est aussi très-important de faire attention aux cas négatifs, comme celui du verre, qui lorsqu'il est broyé n'est plus transparent. Il faut, après de nombreuses exclusions, ne réserver que certains principes, et prendre l'un d'eux comme cause; la validité de l'hypothèse doit être prouvée en la prenant pour point de départ du raisonnement hypothétique, afin de voir si elle peut rendre compte de tous les phénomènes. « L'homme débute par des négatives et termine par une affirmative; il ne peut donc procéder qu'après l'exclusion de toute autre chose. » Il explique admirablement sa méthode par l'exemple de la chaleur, et poursuit la marche qu'il recommande autant que le permettait l'état des connaissances du temps.

Dans cette voie de recherche inductive, il arrive jusqu'à trouver que certains faits sont d'une bien plus grande importance que certains autres, pour la découverte de la vérité. Quelques-uns montrent la chose cherchée dans son plus haut degré, d'autres dans son degré le plus bas; quelques-uns la présentent simple et non combinée; chez d'autres, elle apparaît confuse par suite d'une variété de circonstances. Il y a des faits faciles à interpréter, d'autres qui sont fort obscurs et seulement intelligibles, à cause de la lumière que les autres jettent sur eux. Ces différences conduisirent Bacon à distinguer les *prærogativæ instantiarum*, c'est-à-dire la valeur comparative des faits, comme moyens de découverte des causes. Il n'énumère pas moins de vingt-sept points de distinction, et entre longuement dans les particularités de chacun. Nous donnerons une idée de leur nature en indiquant quelques-uns des plus remarquables.

Les
tant en
laquell
autres.
sont li
choses
ils conc
Baco
de la c
dans le
frent d
taux, q
que la
modific
divers
la surf
bientôt
Les i
instant
Sous
l'étendu
sique. I
les aut
corps c
cher s'il
corps g
nètes, p
d'action
Pour
mouven
convert
produis
serain
la voit
lestes,
apparen
sible
l'imme
portion
vitesse
ont été
sur ce
Les
sont d
plus h
est dé
ment,
envel
invent
degré

Les *instantiæ solitariae* sont des exemples ou de la même qualité existant en deux corps qui n'ont pas autre chose de commun, ou d'une qualité par laquelle deux corps diffèrent, tandis qu'ils sont semblables dans toutes les autres. Dans les deux cas, les hypothèses quant à la forme ou aux causes sont limitées; dans le premier, elles ne peuvent comprendre aucune des choses en quoi diffèrent les corps; dans le second, aucune de celles en quoi ils concordent.

Bacon donne du premier cas un exemple assez singulier. Il dit, en parlant de la cause ou forme de la couleur, qu'il se rencontre *instantiæ solitariae* dans les cristaux, les prismes de verre et les gouttes de rosée, qui parfois offrent des couleurs; néanmoins ils n'ont, avec les pierres, les fleurs et les métaux, qui possèdent une coloration permanente, rien autre chose de commun que la couleur même. Il en conclut que la couleur n'est autre chose qu'une modification des rayons de la lumière, produite, dans le premier cas, par les divers degrés d'incidence, et dans le second par la texture ou constitution de la surface des corps; remarquable anticipation de ce que Newton devait bientôt établir à l'aide d'expériences.

Les *instantiæ radii* sont des cas mesurés par les lignes et les angles; les *instantiæ curriculi* des cas mesurés par le temps.

Sous la première espèce, Bacon fait quelques observations singulières pour l'étendue d'idées qu'elles révèlent, même dans l'enfance de la science physique. Il fait mention des forces avec lesquelles les corps agissent les uns sur les autres à distance, et donne quelques indications de l'attraction que les corps célestes exercent réciproquement les uns sur les autres. « Il est à rechercher s'il y a une force magnétique agissant mutuellement entre le globe et les corps graves, ou entre la lune et la mer, ou entre la ciel des étoiles et les planètes, par laquelle ils soient appelés et élevés à leur apogée. Ce sont tous cas d'action lointaine. » (*Novum organum*, II, aph. 45.)

Pour la seconde espèce, après avoir observé que tout changement et tout mouvement requièrent un temps, il devance d'une manière remarquable les découvertes futures dans les termes suivants : « La considération de ces choses produisit en moi un doute tout à fait merveilleux; savoir, si la face du ciel serène et constellée est vue au moment où elle existe réellement, ou si on ne la voit que quelque temps après; et s'il n'y a pas, par rapport aux corps célestes, un temps vrai et un temps apparent, comme il y a un lieu vrai et un lieu apparent, au dire des astronomes, à cause des parallaxes; car il semble impossible que les rayons des corps célestes puissent traverser en un instant l'immense intervalle qui les sépare de nous, et n'exigent pas au moins quelque portion considérable de temps. (*Ibid.*, II, aph. 46.) La détermination de la vitesse de la lumière, exécutée depuis Bacon, et les belles découvertes qui en ont été la conséquence sont les meilleurs commentaires qu'on puisse faire sur ce passage et le plus grand éloge de son auteur.

Les *instantiæ ostensivæ* qu'il appelle aussi *elucescentes* et *prædominantes*, sont des cas dans lesquels certaine qualité particulière se montre dans son plus haut degré de pouvoir et d'énergie. Dans ces cas, une semblable qualité est dégagée des empêchements qui l'entravent ou la contraignent ordinairement, ou bien elle prédomine sur les autres, dont elle est habituellement enveloppée ou masquée. Bacon offre pour exemple le thermomètre nouvellement inventé, ou *vitrum calendare*, ainsi qu'on l'appelait, comme présentant à un degré visible le pouvoir expansif de la chaleur. Nous pourrions fournir un

exemple plus parfait dans l'expérience de Torricelli, qui rend manifeste la pression actuelle de l'atmosphère, quoiqu'elle soit ordinairement cachée à cause de sa pression dans toutes les directions.

Les *instantiæ clandestinæ*, appelées aussi *instantiæ crepusculi*, présentent, à l'opposé des précédentes, un pouvoir quelconque dans l'état le plus faible de son existence; telle est l'attraction capillaire à son extrême limite lorsque le réceptif cesse d'être capillaire.

Celles que l'auteur appelle *instantiæ manipulares*, et que nous appelons cas collectifs ou faits généraux, sont peut-être les plus importantes, parce qu'elles sont souvent celles qui constituent le dernier degré auquel puisse se porter notre généralisation. Nous en avons l'exemple dans un des cas les plus importants, des connaissances humaines, les lois de Képler. De la comparaison d'un certain nombre d'observations on obtient la forme et la grandeur de l'orbite d'une planète, et de la même manière son temps périodique dans cette orbite; c'est là un fait collectif pour chaque planète. En comparant les mêmes résultats pour toutes les planètes, nous avons un fait collectif plus général; la loi de Képler, qui lie leurs temps périodiques et leurs distances moyennes, donne un fait collectif d'un ordre encore supérieur.

Les cas parallèles ou *analogues* sont particulièrement signalés par Bacon comme d'un très-grand usage pour guider dans l'investigation de la vérité. Or, les *instantiæ monodiæ*, ou faits singuliers, sont importantes à noter, parce qu'elles diffèrent en quelques particularités considérables de la classe à laquelle elles appartiennent, comme le soleil parmi les étoiles, Saturne parmi les planètes, les pierres météorologiques, etc. Les *instantiæ comitalis* sont des cas dans lesquels une propriété est invariablement accompagnée d'une autre, comme la flamme et la chaleur, la chaleur et la dilatation, la solidité et la pesanteur.

Mais les plus essentielles, peut-être, comme venant au secours de toutes les autres, sont celles que Bacon appelle *instantiæ crucis*. Lorsque deux ou plusieurs causes se présentent, dont chacune peut, à ce qu'il semble, donner également raison du phénomène, s'il se trouve dans le cas quelque nouvelle circonstance qui puisse être expliquée par l'une ou l'autre cause, celle-ci détermine aussitôt la question et fait l'office d'une croix dans un carrefour, d'où son nom est dérivé. Ce cas est peut-être le plus familier de toute son énumération philosophique, et nous en reconnaissons l'usage dans presque toutes les grandes découvertes de la science.

Cette citation éclaircit ce que nous n'avons pu qu'indiquer en abrégé dans le texte concernant le *Novum organum*, qui est l'ouvrage sur lequel se fonde l'admiration accordée au chancelier anglais.

Bacon est né au sein de la nuit la plus profonde, dit d'Alembert; Bacon apparaît soudain au milieu des ténèbres et des cris barbares de l'école, pour ouvrir de nouvelles routes à l'esprit humain, dit Cabanis. Enfin Voltaire s'exprime ainsi: De toutes les expériences faites depuis Bacon, il n'en est pas une qui n'ait été indiquée par lui. Le siècle passé qui, tout en vantant la liberté, se montrait plein de servilité pour quiconque avait l'effronterie d'élever la voix plus haut que les autres et de mettre son opinion au-dessus de l'opinion générale, applaudit à cet éloge et le répéta. Il dit que Bacon avait créé les sciences modernes en substituant l'induction au syllogisme, et l'autel qu'il refusait à la divinité et à la vertu, il le dressa en l'honneur de Bacon. La nuit la plus

profonde
Hipparque
philosoph
Cicéron e
Bacon, Se
modernes
découvrit
mède; Gr
Fermat, C
torio, les
monde; K
fraya la
Torricelli
tence (2).
de laquell
et de la p
Saturne.

Ce qu'il
rent le syl
humain, q
primitives
comparais
particulier
pour le rep
à son ima

Dans la m
destructibi
dans la mi
rattache ce
de la volon

(1) Bacon
montre co
lorem verit
novorum h

(2) Tenne
toire est gr
L'esprit h
quoi l'invita
tude rarive
de donner
Deux grand
main suivit
sources de
l'édifice ent
raisonneme
thode déjà
sophie, SS

profonde! Cependant Archimède, Euclide, Pappus, Diophante, Ératosthène, Hipparque et Ptolémée avaient porté très-haut les mathématiques; tous les philosophes, parmi lesquels il suffit de citer Aristote et Platon chez les Grecs, Cicéron et Sénèque chez les Latins, n'étaient pas tellement à dédaigner; Roger Bacon, Sacrofosco et Gilbert avaient réveillé les sciences dans les temps modernes; Telesio (1), Patrizio, son compatriote et son contemporain, qui découvrit le sexe des plantes; Kircher, qui expliqua le miroir d'Archimède; Grégoire de Saint-Vincent, précurseur de Newton; Cavalieri, Viète, Fermat, Gassendi, Boyle, Othon Guenike, Hook, Aldrovandi, Alpini, Santorio, les deux Bernouilli, Copernic, qui trouva le véritable système du monde; Képler, qui en démontra les lois véritables; Tycho-Brahé, qui lui fraya la voie; Descartes et Galilée, deux noms qui sont tout un éloge; Torricelli, Porta et Fracastor avaient précédé Bacon ou ignoré son existence (2). On avait inventé avant lui, et sans sa méthode, la lentille, à l'aide de laquelle l'homme toucha pour ainsi dire aux deux infinis de la grandeur et de la petitesse, examina la circulation dans l'insecte, et observa l'anneau de Saturne.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous ces hommes d'élite employèrent le syllogisme. Cette forme de raisonnement tient à la nature de l'esprit humain, qui en s'examinant lui-même voit qu'il est *intelligence* par les idées primitives et générales qui le constituent ce qu'il est; *verbe* ou *raison* par la comparaison active de ces idées et par le jugement, qui rattache chaque idée particulière à la notion primitive et substantielle; enfin *volonté* ou *amour* pour le repos et l'action, triple unité de l'esprit, symbole du Dieu qui le créa à son image. Faites un syllogisme :

Tout être simple est indestructible;

Or l'esprit de l'homme est simple;

Donc l'esprit de l'homme est indestructible.

Dans la majeure vous avez les idées générales de simplicité, d'essence, d'indestructibilité, qui ne peuvent être acquises parce qu'elles sont l'homme même; dans la mineure vous avez le jugement de la *raison*, opération du verbe, qui rattache cette vérité à la notion originelle; la *conséquence* est le mouvement de la volonté qui s'apaise, et forme la croyance. Donc le syllogisme est l'hom-

(1) Bacon fait grâce à ce philosophe italien, à cause de la haine continuelle qu'il montre contre Aristote : *De Telesio autem bene sentimus, atque eum ut amatorem veritatis, et scientiis utilem, et non nullorum placitorum emendatorum novorum hominum primum agnoscimus.* De princ. atque orig.

(2) Tennemann, plus loyal que les écrivains que nous avons cités, parce que l'historien est grande ennemie des erreurs, dit, en parlant de Bacon et de Descartes : « L'esprit humain devait une fois commencer à renverser les obstacles. C'est à quoi l'invitait l'habileté acquise de la pensée, l'esprit *subsistant* de recherches, l'étude *ravivée* des ancêtres, la matière *accrue* des connaissances, le pressant besoin de donner à la doctrine de la morale et de la religion un fondement solide... Deux grands esprits, Bacon et Descartes, déterminèrent la direction que l'esprit humain suivit longtemps; par eux l'expérience et la spéculation devinrent les deux sources de la connaissance. Cette direction partit de l'Italie. Bacon voulut que l'édifice entier des connaissances humaines fût élevé non sur les idées déduites de raisonnements, mais sur l'expérience et l'observation au moyen de l'induction, méthode déjà tentée par Telesio et Campanella. » *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, §§ 312, 316, 320.

me (1). Gloire immortelle à celui qui vit le syllogisme dans l'esprit humain, qui le divisa en espèces, en trouva les lois, et nous apprit qu'il existe dix-neuf manières possibles de raisonner juste! Que ceux qui s'arrogent le droit de condamner avant d'avoir lu bavardent à leur aise; il n'en est pas moins certain que nous ne connaissons aucun ouvrage de philosophie rationnelle, soit ancien, soit moderne, qui suppose une vigueur d'esprit pareille à celle que déploya Aristote dans sa *Métaphysique*. Le style est toujours au niveau des pensées, admirable dans la plus admirable des langues. Bien qu'il nous soit parvenu de la misérable façon que l'on sait, on le reconnaît, au milieu des barbarismes et des interpolations; à son calme, aux idées condensées, aux formes rationnelles étrangères aux sens et à l'imagination, à l'économie de mots, au soin continu de ne pas en faire une entrave à la pensée, à l'art suprême d'associer à la clarté une concision admirable. Dans ces beaux moments, on prendrait le style d'Aristote pour celui de la pure intelligence. Il fait le désespoir des penseurs et des écrivains de second ordre.

Dans les écoles, on nous enseigne à le mépriser comme le retardateur de la pensée humaine. La Salle, dans ses notes sur Bacon, parle du *bavardage d'Aristote*; Condillac, écrivain médiocre et orgueilleux, qui prétendit refaire l'esprit humain, nous dit, après s'être occupé à la hâte du syllogisme : *Nous ne faisons aucun cas de tout cela*. Tant il est plus facile d'insulter la science que de se mettre à l'examiner; de donner le nom d'analyses à des conséquences étranges et pleines de préjugés (1); de se faire proclamer clair parce qu'on est vide, parce qu'on est insignifiant.

Mais revenons à Bacon; ses adorateurs l'opposent à Aristote et à toute l'antiquité, comme celui qui vint offrir aux sciences un *nouvel instrument* (organum). Mais quel? l'homme fut toujours parole et action; qu'y ajouter de nouveau? Proposer un nouvel instrument de philosophie rationnelle, n'est-ce pas comme si l'on proposait une nouvelle jambe, un troisième œil?

Puis, dans l'application de ce nouvel instrument, Bacon résiste rarement à la manie d'être poète. L'image se présente-elle à lui; juste ou non, il ne s'en contente pas; il met à la place du raisonnement une comparaison, une antithèse. Beau parleur, il manque toutefois de principes solides sur quelque point que ce soit; il n'a dans l'esprit que des négations, ne sait que désapprouver ce qui a été fait avant lui. On pourrait considérer comme un exemple étonnant d'esprit servile sa division de l'*Histoire naturelle* en dix livres, chacun de cent expériences, comme Dante aurait réparti son poème en cent chants; or, ces mille expériences, pas une de plus, pas une de moins, devaient le

(1) Dans les mathématiques on procède aussi par syllogismes : $3 + 3 = 6$ équivaut à dire : Tout nombre est égal au double de sa moitié; or, trois est la moitié de six; donc, etc. La science mathématique tire beaucoup de ses règles de la métaphysique; lorsqu'on n'en abuse pas, beaucoup des vérités métaphysiques peuvent s'exprimer par des formules mathématiques.

(2) Par exemple Condillac, appellera *mes analyses* le beau raisonnement à l'aide duquel il prétend rendre sensible que les bêtes ont une âme, mais que cette âme est inférieure à la nôtre! Puis vous le verrez demander : *Qu'arriverait-il si une statue recevait successivement les cinq sens?*

Il arriverait qu'elle ne serait pas un homme, parce que l'homme, dès sa naissance est doté de toutes les idées inhérentes à sa nature. On peut ranger dans la catégorie de Condillac ceux qui prétendent oublier tout, remettre tout en examen. Désapprennent-ils aussi le langage avec lequel ils ont appris ce qu'ils savent?

conduire à la vérité. Quand Gallée voyait osciller sa lampe, quand Newton observait la pomme tombante ou la bulle de savon, quand Black regardait la goutte se détacher du glaçon, quand Haller méditait sur le jaune de l'enf, s'étaient-ils imposé d'avance un nombre déterminé d'expériences? Et pourtant ils opérèrent une révolution dans les sciences, tandis que Bacon ne fit pas une seule découverte.

Mais on dit qu'il aida les autres en enseignant sa méthode, et ce grand service consisterait à avoir substitué l'induction au syllogisme. Est-ce donc là tout? Mais qu'est-ce que l'induction? C'est, dit Aristote, *le sentier qui nous mène du particulier au général*. On peut encore, sous un autre aspect, dire que c'est un discours qui, après de premières concessions, en amène d'autres nécessairement. Déjà Aristote avait très-bien vu que c'est un syllogisme sans terme moyen. Voilà donc à quoi se réduit l'innovation : à un sous-entendu, à un syllogisme contracté, à une forme du syllogisme.

Ce qu'il y a d'étrange toutefois, c'est que Bacon appelait cette même induction dont on lui fait honneur *pinguis et crassa*, et lui substituait une méthode qu'il qualifiait de *légitime*, et qui, en somme, est la *méthode d'exclusion*, la plus longue et la plus gênante pour les progrès de la science. En effet, pour expliquer un phénomène, au lieu d'en chercher la cause par analogie ou par l'induction ordinaire, il faudrait d'abord, d'après sa méthode, éliminer toutes les explications fausses, attendu que, toutes les causes imaginaires une fois écartées, celle qui restera sera la véritable.

Il ne saurait y avoir de méthode pour inventer. Les règles, les organum, les procédés et les poétiques ont été produits après les œuvres du génie; leur tâche est de nous dire ce qu'il faut faire d'après ce que le génie a accompli. L'*organum* de Bacon est donc inutile comme moyen d'invention, outre que l'intelligence faite pour le produire devait être de nature à exclure tout génie dans la science. En effet, quelque part que vous regardiez, vous trouverez que l'on n'est arrivé à aucune grande découverte par les voies où on la cherchait. Dites à vingt Archimèdes de chercher les moyens de renverser une forteresse à trois cents toises de distance; ils inventeront bien mille choses avant d'arriver à mêler du nitre, du soufre et du charbon, à charger un canon et à tirer. Vingt médecins auront beau étudier la petite vérole, ils n'arriveront pas à trouver l'inoculation; leurs inductions ne sauraient jamais les amener à demander aux génisses de l'Écosse un moyen de salut pour les enfants italiens. Ce sera le fréttement d'une grenouille qui conduira Volta à inventer la pile galvanique et Davy à décomposer l'eau. On ne donne pas, nous le répétons, une méthode pour inventer, et l'on ne saurait la donner. L'équation posée, la science pourra bien enseigner à la résoudre, mais non à trouver l'équation qui doit résoudre le problème.

Dans ses découvertes l'homme ne peut chercher que trois choses : un fait, une cause et une essence. *Les eaux de toutes les mers sont-elles salées? Je cherche un fait. Pourquoi sont-elles salées? Je cherche une cause. Qu'est-ce que le sel? Je cherche une essence.* Bacon ne discernait pas ces choses, et passait à pieds joints d'un de ces ordres de vérités à l'autre.

Dans son langage tout matériel, il donne à l'essence le nom de forme, si bien que la forme est la chose même, et que nature signifie qualité ou effet : *Forma rei ipsa res est. — Effectus vel natura*. Toute philosophie consiste, dit-il, à *savoir et pouvoir*, et il dit bien; puis il ajoute : *Connaitre la cause d'une nature est un effet de la science; pouvoir appliquer cette nature*

sur une *La matière est l'objet de notre puissance*. Or, s'il était vrai que la science de l'homme eût pour but la connaissance des causes, ce serait le cas de s'écrier : *Pauvre science !* car, après tant d'études, elle n'en a pas même trouvé une ; l'*application des natures* ne mérite pas même une réfutation. Nous dirions au contraire : « *La forme de l'homme est de connaître et d'aimer, selon les lois divines de son essence ; tout ce qui s'en écarte est vanité ou crime. Dans l'ordre de ces lois, sa science n'a pas de limites déterminées ; elle doit avancer toujours avec confiance, certaine qu'elle peut se trouver arrêtée, mais non s'égarer. Sa puissance consiste à se servir de ses propres forces selon l'ordre voulu, à les perfectionner par l'exercice, à tourner à son profit les lois de la nature. Pour employer ces forces, la connaissance préliminaire des causes n'est nullement nécessaire, qu'il serait à plaindre si, avant de se servir du fusil ou d'une pompe à feu, il était obligé de connaître l'essence du sel de nitre et celle de l'expansibilité !* »

Nous croyons encore que l'essence d'une chose est sa définition, et qu'une définition n'est qu'une équation (1). Mais les définitions par genres ou différences ne signifient rien si l'on ne connaît antérieurement et le genre et la différence. Or, il reste constamment vrai que dans toute sorte de définitions, se trouver, d'un côté, le nom de la chose à définir, considéré comme substance ou essence quelconque ; de l'autre, le nom de certains éléments ou modes, dont l'ensemble passe pour représenter les choses. Le simple bon sens n'enseigne-t-il pas qu'il importe, dans ces éléments ou qualités, de distinguer l'accidentel de l'essentiel ? Or, c'est là cette théorie vantée de Bacon, des *natures* et des *formes*, et sa *méthode d'exclusion*. Mais il ne vit pas qu'il est impossible de savoir et même de demander si une qualité appartient nécessairement à une essence avant que cette essence soit connue, c'est-à-dire avant qu'une idée pré-existe. Or, les idées sont représentées par des noms, et les noms sont clairs comme elles ; il n'y a donc d'autre moyen de perfectionner une langue que de perfectionner la pensée. Bacon a dit, au contraire, que *les paroles sont l'image des choses* ; erreur grossière adoptée par plusieurs écoles et dont les pseudophilosophes ont tiré grand parti. Les mots ne sont pas faits pour exprimer les choses, mais les idées que nous en avons ; or, une essence ne pouvant être comparée qu'avec elle-même, il est clair qu'une essence ne peut être connue que par intuition ou par son nom.

Afin de voir quels fruits a tirés Bacon de sa grande découverte de l'*induction légitime* et de la *méthode d'exclusion*, nous choisirons parmi ses nombreuses erreurs celles que peut entendre quiconque a la moindre teinture des sciences. Voici un abrégé de sa cosmogonie ; et que l'on se souvienne qu'il parlait après Copernic et Galilée.

« La nature se divise en *pneumatique* et en *tangible* : la première va se raffinant jusqu'au sommet du ciel, l'autre s'épaississant jusqu'au centre de la terre. La *pneumatique* de notre globe se réduit à l'air et à la flamme, qui sont à l'air et au feu sidéral comme l'eau est à l'huile dans les régions inférieures, et plus bas au mercure et au soufre. La répartition de l'air et du feu est en trois étages : la région de la flamme éteinte, celle de la flamme conden-

(1) Si l'on demande la définition de l'homme, on répond d'ordinaire : *C'est un animal raisonnable*. Vous le représentez par l'équation : $U + A = R$; et, en la convertissant selon les règles, vous avez $U - R = A$, l'insensé ; $U - A = R$, c'est-à-dire l'intelligence pure, l'ange.

sée, celle
solide ni
Les étoiles
celle de l'
invention
observan
aux sub
des cour
même le v
est l'avan
que ses o
pugne pa
tronomie
présence

Cette b
plique les
pourtant

Et save
des scien
terre trois
retranche
elles ; 3^e
ticultèrem
qu'elle fai
elle n'est
que les ph
avantage de

Plutôt
moins du
véritable a
ment et l'
l'origine p
n'est pas

Je m'éc
l'avril :
à rire de
server au
une plan
aussi aur

(1) Pour
celui qui a
applicatio
Galilée pr
Galilée co
comme Pl
occupe en
paque, de
lib. II, ap

sée, celle de la flamme dispersée. Il est certain que la lune n'est pas un corps solide ni aqueux, mais une véritable flamme, bien que toute est éternelle (1). Les étoiles ne sont que des flammes d'une nature différente, et plus rare que celle de l'éther. *Le préjugé contraire de les croire des corps est une pure invention de ceux qui étudient les mathématiques, non la nature, et qui observent stupidement tant de mouvements de corps, ne comprennent rien aux substances.* D'autres imaginent sottement que les planètes décrivent des courbes rentrantes en soi sur le même plan, maiserie que ne dirait pas même le vulgaire. L'hypothèse de Copernic, aujourd'hui adoptée généralement, est l'invention d'un homme capable de tout imaginer dans la nature, pourvu que ses calculs lui viennent en aide. Elle séduit d'abord, parce qu'elle ne répugne pas aux phénomènes et ne peut être réfutée par les raisonnements astronomiques; elle sert à faire des bavardages, mais elle ne résiste pas en présence des principes de la philosophie naturelle bien établie.

Cette hypothèse de Copernic était adoptée généralement alors; elle explique les phénomènes, s'accorde avec les calculs et ne peut être réfutée; et pourtant cela ne suffit pas à Bacon.

Et savez-vous quelles sont les raisons qui la font repousser au restaurateur des sciences? Elles sont au nombre de cinq: 1° parce qu'elle attribue à la terre trois mouvements, ce qui serait un grand embarras; 2° parce qu'elle retranche le soleil du nombre des planètes, bien qu'il ait tant d'analogie avec elles; 3° parce qu'il introduit trop de repos dans l'univers, et l'attribue particulièrement aux corps les plus lumineux, ce qui est absurde; 4° parce qu'elle fait de la lune le satellite de la terre, tandis que, ainsi qu'il a été dit, elle n'est qu'une flamme, un feu follet concentré; 5° parce qu'elle suppose que les planètes courent d'autant plus rapidement qu'elles se rapprochent davantage de la nature immobile que lui, Bacon, plaçait dans la terre.

Plutôt que d'accorder foi à ce *libertinage d'esprit*, Bacon trouverait moins dur de croire que les planètes ont été jetées pêle-mêle au hasard. La véritable astronomie, selon lui, est celle qui enseigne la substance, le mouvement et l'influence des corps célestes; son office devrait être de rechercher l'origine physique et l'essence des corps célestes, pourquoi le pôle de l'Ourse n'est pas en Orion, et telles autres choses d'une importance extrême.

Je m'écriai un soir, lorsque j'étais encore enfant, à la vue d'un beau ciel d'avril: *Regarde, ma mère, que de trous dans le paradis!* On se mit à rire de cette naïveté, mais si j'avais alors connu Bacon, j'aurais fait observer aux rieurs que lui-même concevait le ciel comme un crible ou comme une planche percée, et qu'il appelait *nebulosæ illæ stellæ foramina*. Ma mère aussi aurait pu citer Bacon, lorsqu'elle me menaçait de m'envoyer coucher

(1) Pour montrer l'obstination de Bacon contre les progrès du savoir, et réfuter celui qui a soutenu dans les *Philosophical transactions* que Galilée n'a fait qu'une application partielle de la théorie de Bacon, il nous sera permis de remarquer que Galilée précéda dans ses découvertes le chancelier Bacon; en effet, lui-même cite Galilée comme ayant trouvé le mouvement de la terre, la raison du flux et du reflux, comme l'inventeur du télescope, à l'aide duquel (ce qui se rapporte à ce qui nous occupe en ce moment) il avait signalés dans la lune les inégalités de lumineux et d'opaque, de manière à pouvoir tracer une séléniographie. Voy. *Novum organum*, lib. II, aph. XXXIX, et *Sylva Sylvarum*, cent. VIII, n° 794.

avec sept trous dans la tête, attendu que pour lui les sens sont des trous, et rien de plus. Nous nous rencontrons avec Bacon, mes frères et moi, lorsque, nous regardant dans la pupille, nous la comparions à un miroir, car il compare aussi l'œil à un miroir; ce qui revient précisément à dire que le mur est une fenêtre.

En résumé, il est certain que Bacon repoussait les grandes découvertes de son temps, et qu'il dénigrait ce qui était pour exalter ce qui devait être, selon lui. Il traitait tout le genre humain d'ignorant, pour mettre sur le trône sa raison individuelle. La tendance des corps graves vers le centre, que Danet reconnaissait déjà lorsqu'il désignait *le point où les poids sont attirés de toute part*, est pour Bacon une fantaisie mathématique. Les physiciens plaisantent, selon lui, quand ils nous disent que, si la terre était trouée de part en part, les corps graves s'arrêteraient en arrivant au centre. L'air ne pèse rien, parce qu'il pesa une fois une vessie gonflée et dégonflée sans trouver de différence de poids. Or, son induction ne lui suggéra pas la nécessité de faire son expérience dans le vide. Il croit, avec le vulgaire, que les ventouses n'entraînent la peau que parce que l'air se raréfie dans l'appareil. Tout au contraire, il s'y condense, et fait place au corps étranger qui y pénètre.

Bacon loue du bout des lèvres l'invention du télescope; il dit que les découvertes faites par le moyen de cet instrument sont fort suspectes, et que, du reste, on pourra découvrir bien d'autres choses par la suite. Il n'était pas difficile de deviner ainsi. Le microscope n'était pas non plus trop de son goût, attendu qu'il ne fait pas voir les atomes, et parce qu'il ne laisse pas embrasser à la fois de larges surfaces agrandies. Il n'est pas jusqu'aux pauvres béquilles qu'il ne dédaigne, parce qu'elles ne font que remédier à la faiblesse de la vue sans rien donner à voir de nouveau. S'il avait connu le sulfate de quinine, il l'aurait sans doute accueilli avec dédain, parce qu'il ne sert qu'à guérir la fièvre. Il reproche à l'arithmétique de ne pas être l'algèbre, c'est-à-dire de ne pas connaître de formules expéditives; l'algèbre lui paraît une aberration de la théorie, *expatiatio speculationis*.

Il traite aussi de songe l'opinion des mathématiciens qui rejettent les spirales, pour faire tourner les planètes en cercles parfaits. Il prenait en mépris les grandes découvertes d'alors qui roulaient sur des choses pratiques, les opérations et les effets, au lieu de porter sur l'examen des causes et des essences, qui amenaient l'invention des lentilles achromatiques avant de chercher la forme de la lumière. Combien n'aurait-il pas maudit ceux de nos contemporains qui inventèrent la machine à vapeur avant de connaître la forme du calorique!

Pour Bacon, la légèreté est une qualité comme la pesanteur, le froid comme le chaud; l'obscurité, une qualité comme la lumière; il vous raconte sérieusement que *l'ombre de la terre n'arrive pas jusqu'au soleil*. L'ombre du corps illuminé n'arrivant pas au corps illuminant!

C'est cependant le même homme qui dédaignait tant Aristote, et ne cessait de le charger de reproches.

L'opinion générale est pourtant que le philosophe anglais a accompli une grande restauration, et surtout qu'il a déclaré la guerre à la scolastique. Nous n'avons plus à examiner si réellement la scolastique a été aussi coupable qu'on l'en accuse; après ce que nous avons dit ailleurs, il nous sera au moins permis de douter qu'il pouvait y avoir dans l'école des germes de doctrines

splendi
parce q
de croi

« Qu
pes au
pour le
si aucu
(voyez
ni temp
portion
quelque
parce q
l'impéne

Il n'y
les désis
pris; L
quoi? A
poumons
l'un cont
nait du
fusibles q
se comp
fusibilité
visuels s
claire de
bière bi
et laisse
les char

« Le m
difficile à
tion conv
l'oracle in
tience, et
fait tourn

Bacon
qu'il croie
nées, au
bnt. Or,
en fruits
mûrir les
et de l'arg
comment?
On a fabri

Avant le
alchimiste
de plus, l
on pourra
et de guér
corps lum
qu'ils se

splendides. Il suffira de dire ici que Bacon s'élève contre les scolastiques parce qu'ils donnent des mots au lieu de raisons; on aurait tort cependant de croire qu'il ait fait mieux. Qu'on en juge :

« Quelle folie de dire que la cause de l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes soit l'horreur du vide ! Non, jamais; c'est l'amour de l'eau pour le piston. — L'école attribuait à l'impénétrabilité (Dieu le lui pardonne, si aucun scolastique l'a jamais dit) l'indestructibilité de la matière. Mais (voyez quelle éloquence) *si ni incendie, ni poids, ni pression, ni violence, ni temps ne peut réduire à l'état humiliant du néant la plus petite portion de matière, tellement qu'elle ne soit quelque chose et ne soit quelque part, quelle que soit la réduction qu'on lui fasse subir, c'est parce que la matière ne veut pas absolument être anéantie; ce n'est pas l'impénétrabilité rêvée par l'école aveugle, mais bien antipathie.* »

Il n'y aura rien que Bacon n'explique avec les *passions catholiques*, avec les *désirs de la matière*. Il n'y aura rien qu'il n'explique avec certains *esprits*; Dieu sait ce qu'ils signifient. Un homme que l'on chatouille rit; pourquoi? A cause de l'émission subite des *esprits*, suivie de celle de l'air des poumons. Le papier se déchire facilement, et non le parchemin, parce que l'un contient peu d'*esprit*, et que l'autre en contient beaucoup. La dureté naît du manque d'*esprits*; la mollesse, de leur abondance. Les corps sont fusibles quand ils sont riches d'*esprits* expansifs enfermés à l'intérieur, où ils se complaisent à rester, tandis que leur trop facile émission s'oppose à la fusibilité. — On voit mieux avec un œil qu'avec deux, parce que les *esprits* visuels s'accumulent dans celui-là. — Si vous voulez vous faire une idée claire de la distribution des *esprits*, prenez, vous dit Bacon, *une fiole de bière bien bouchée; entourez-la de charbons allumés jusqu'au goulet, et laissez-la en expérience durant dix jours, en renouvelant chaque jour les charbons*. Qu'en arrivera-t-il? Elle éclatera.

« Le mouvement des moulins à vent, raconte-t-il ailleurs, n'est nullement difficile à expliquer; d'ordinaire, cependant, on n'en donne pas une explication convenable. » Silence donc, et écoutons la raison que va nous révéler l'oracle infailible. — C'est que le vent comprimé contre les ailes perd patience, et donne dedans *comme avec le coude* afin de se dégager; ce qui les fait tourner.

Bacon s'échauffe contre les alchimistes, qui veulent faire de l'or, non pas qu'il croie la chose impossible, mais parce qu'ils suivent des voies détournées, au lieu de suivre celles de la nature, qui seules peuvent conduire au but. Or, quelles sont-elles? Bacon avait observé que la nature transforme en fruits mûrs ceux qui sont acerbes; que la paille, comme l'on dit, tait mûrir les nêfes. Par analogie, il est clair que le cuivre et l'étain sont de l'or et de l'argent encore acerbes; il ne s'agit donc que de les faire mûrir. Et comment? Avec une chaleur douce, une grande lampe et un peu de temps. On a fabriqué depuis lui des monceaux d'or avec ce procédé-là.

Avant lui tous les médecins ne furent pas moins en proie au délire que les alchimistes, les physiciens et les mathématiciens; ils embrouillèrent, et rien de plus. *Nos indications, au contraire, dit-il, seront telles qu'à l'avenir on pourra certainement découvrir nombre de nouveaux moyens de vie et de guérison*. L'indication capitale est que, les esprits étant tout dans le corps humain, il suffit d'opérer sur eux et de les faire *revenir* à mesure qu'ils se dessèchent. Que Dieu nous conserve donc des esprits *verts*! A

cette fin, Bacon nous fournira maintes recettes ; par exemple, le nitre, de fréquents clystères, la laitue, l'hépatique, la porcelaine, la joubarbe ; quand nous deviendrons vieux, nous pourrions substituer aux deux dernières la bourrache et la chlorée. La poudre d'or, de diamant ou de perles est excellente prise le matin dans du vin blanc ; mais n'oubliez pas d'y amalgamer un peu d'huile d'amandes douces. Puis, les fomentations vivantes et la *Venus sæpe excitata, raro peracta* ont des effets superlatifs.

Son exclusion ne le conduit pas à de moins belles choses. Explique-t-il le flux et le reflux, la première cause qu'il exclut est la lune ; il ne faut pas même s'en occuper. Par l'exclusion, il conclut que le calorique n'est pas un corps, mais seulement un mouvement, sauf à dire peu après que la chaleur opère, qu'elle pénètre les corps ; en somme, que c'est un corps distinct et séparé.

Il faut voir ensuite combien il y a de finesse dans ses observations. Il a observé qu'une grosse mèche consomme plus d'huile qu'une petite ; il a observé que le vent possède une puissance siccative, et la preuve c'est que les rues, après avoir été inondées par la pluie, sont séchées par l'air ; que le linge étendu après avoir été lavé perd son humidité.

Il est vrai que parfois son observation ne le sert pas aussi bien. Le bruit du canon s'entend, selon lui, à vingt milles de distance, et arrive en une heure ; une flèche turque perça une plaque de cuivre épaisse de deux pouces, et si la pointe est de bois aiguisé, elle traverse une planche de huit pouces d'épaisseur. Il voulait dire sans doute une minute et demie, deux lignes, huit lignes.

C'était à la suite d'observations du même genre, probablement, qu'il assurait qu'en Europe les nuits sont le temps où la chaleur se fait le plus sentir. A ce propos, La Salle, son traducteur, entraîné souvent par la force de la vérité, malgré tout son zèle, dit spirituellement en note : « J'ai observé le contraire en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie ; je ne suis pas allé ailleurs. »

Bacon est prôné comme le premier qui ait démontré la nécessité d'appliquer l'expérience à la physique. Comment ! lorsque Dante, longtemps avant lui, appelait l'expérience la source d'où découlent nos arts ; lorsque Galilée et Léonard de Vinci avaient déjà brillé d'un si grand éclat (1) !

Aurait-il indiqué les véritables méthodes, fourni les exemples les plus exacts ? Son expérience relative au poids de l'air et celle de la bouteille de bière dans le feu nous en font grandement douter. En voulez-vous d'autres ? Les voici :

Il veut rechercher si l'air est chaud ou froid de sa nature. Pardonnons à l'absurdité de la question, et voyons comment il l'a résolue. L'air en haut est chaud (comme le savent les moines du Saint-Bernard) à cause des corps célestes ; en bas, il est froid par suite de la transpiration de la terre. Comment donc faire pour avoir de l'air sans qu'il soit pénétré de froid ni de chaud ? Prenez une marmite de terre cuite, remplissez-la d'air qui ne soit ni chaud ni froid (je vous attends là), entourez-la de plusieurs enveloppes

(1) On lit ces mots dans les manuscrits de Léonard de Vinci, mort quarante-deux ans avant la mort de Bacon : *L'expérience est l'interprète des artifices de la nature ; elle ne trompe jamais... Il est nécessaire de consulter l'expérience et de varier les circonstances jusqu'à ce que nous soyons venus à bout d'en tirer des règles générales.*

de cui
vous p
mètre.
Allé
bois :
à l'aut
rience
Des
drer l
de fair
Pou
ne son
par ex
qui se
la chû
les imp
même d
et com
même,
férente
doute
ment p
taux en
Varian
une sen
éprouv
les org
les nerf
mêmes
avec un
de l'aut
dans l'e
une élec
sensatio
conssé
inventé
pas seul
même y
Mais,
le chanc
commen
togénaï
trente-s
dividu n
converti
nouvelle
seule fou
drière v
qui ne t
ient, etc

de cuir, laissez-la, ainsi trois ou quatre jours, puis ouvrez-la *en dessous*, et vous pourrez vous assurer du fait soit avec la main, soit avec le thermomètre. Ailleurs il nous dit que l'on peut connaître la qualité d'un bâton de bois en parlant à une extrémité, et en appliquant sa propre oreille à l'autre. Plus d'une personne serait embarrassée pour renouveler l'expérience.

Des expériences du même genre durent lui suggérer la proposition d'encadrer les voiles des bâtiments d'un châssis de noyer, comme les tableaux, et de faire les instruments de chirurgie en cuivre.

Pour lui toutes les expériences sont des folies, et des inepties lorsqu'elles ne sont pas *literatae*, c'est-à-dire quand l'expérimentateur n'a pas commencé par exposer et mettre sur le papier ce qu'il entend faire. Pauvre Volta, lui qui se plaisait à nous raconter si naïvement, de quelle manière il procura à la chimie le plus admirable moyen d'analyse, ce moyen qui embrasse tous les impondérables ! Ayant entendu la servante de Galvani raconter le phénomène des grenouilles mortes frétilant sous l'action d'un conducteur électrique, et connu l'explication que le physicien peu pratique donnait de ce phénomène, qui était, selon lui, le résultat d'une électricité animale entièrement différente de l'électricité ordinaire, il renouvela les expériences, révoqua en doute la cause avancée, et conjectura que les parties animales étaient purement passives, et que le mouvement se trouvait excité par les différents métaux employés, mis en communication au moyen des muscles et des nerfs. Variant les expériences, il appliqua les armatures à sa langue, et en reçut une sensation de saveur acidulée ou alcaline; il les appliqua à son œil, et il éprouva la sensation de la lumière; qu'en fallait-il de plus pour attester que les organes animaux n'étaient rien que passifs, et que les armatures faisaient sur les nerfs l'effet d'un stimulant extérieur? Il fallait produire les mêmes phénomènes sans muscles et sans nerfs. Il mit donc en contact un disque de cuivre avec un de zinc, et trouva que celui-ci était devenu électrique au détriment de l'autre. Il fit communiquer plusieurs de ces disques accouplés, plongés dans l'eau, au moyen de cintres en métal; et il trouva dans le second couple une électricité double du premier. Il en disposa ainsi cinquante, et obtint les sensations sur l'œil, sur la langue, et donna à une chaîne de personnes la secousse électrique. Il substitua les sautes mouillées aux cintres, et voilà la pile inventée. Pauvre Volta, tu n'es qu'un *ineptus*, car tu as trouvé la pile non pas seulement sans avoir mis par écrit ce que tu voulais obtenir, mais sans même y avoir rêvé.

Mais, afin que les expériences ne viennent pas s'éloignant se faire à tâtons, le chancelier anglais propose une série de choses à rechercher, par exemple : comment faire vivre quelqu'un trois ou quatre siècles; faire renaître un octogénaire à quarante ans; rendre un homme capable de porter un canon de trente-six; comment lui briser les os sans qu'il se disloque; engraisser un individu maigre, et réciproquement; changer un géant en nain, et vice versa; convertir de la boue en bouillon de poulet, un ruisseau en crapaud; créer de nouvelles espèces d'animaux; transporter son corps en celui d'autrui par la seule force de l'imagination; faire mûrir les nêles en vingt-quatre heures; produire la belle moisson de froment en mars; faire de feuilles d'arbres une salade qui ne cède pas à la laitue romaine, et d'une racine d'arbre un rôti succulent, etc., etc.

Il est donc clair que le grand but où tendait Bacon était cette transmutation des espèces, dont il était persuadé, comme il l'était des générations spontanées. Il indique en conséquence mille moyens, et des plus divertissants, pour obtenir cette variété d'animaux et de plantes, sans doute d'après ce qu'il a vu lui-même ou oui dire. En effet, celui qui veut se passer d'une cause supérieure doit être charmé de voir fût-ce le plus infime des êtres organiques formé par le hasard, et cet être se changer en un autre.

On a dit que Bacon avait entrevu toutes les inventions modernes. Nous défierions presque d'en citer une seule. Vollaire, parmi tant d'autres choses qu'il a légèrement avancées, dit que l'attraction, dont Newton se fait honneur (c'est la tactique habituelle, le livre en général), se trouve indiquée, en termes précis, dans le livre de Bacon. Deluc, qui mérite beaucoup plus de croyance, affirme, au contraire, que Bacon n'en eut pas la moindre idée. Peut-être dit-il trop, car il y a quelque chose qui s'y rapporte (1); mais il faut réfléchir que déjà Kepler avait poussé très-loin la théorie de la gravitation, et que Gilbert avait devancé Bacon avec la doctrine du *magnétisme universel*. Bien plus, le chancelier anglais, tandis qu'il loue Gilbert d'avoir introduit les forces magnétiques *non inscite*, repousse expressément l'idée de l'attraction universelle et réciproque de toutes les parties de la matière, et ajoute que Gilbert, à force de généraliser, a prétendu construire un navire avec un scalme.

Il est certain que Bacon a prévu ce que l'on appelle la *marmite de Papin*. Nous ne savons pas si c'est grande merveille que de fermer un vase si hermétiquement que la vapeur ne s'en échappe pas; mais celui-là aurait grand tort à coup sûr qui prétendrait établir que les prodiges de la machine à vapeur avaient frappés ses yeux. Non; voici ce qu'il dit : *Si vous pouvez réussir à ce que l'eau ainsi renfermée change de couleur, d'odeur ou de goût, vous êtes certain que vous aurez accompli une grande œuvre dans la nature, dont vous fouillerez le sein; vous enchaînez enfin ce Protée de la matière, pour le forcer aux plus étranges transformations.*

Que si l'on reproduit cet assertion, « que la science a fait plus de progrès depuis Bacon que dans les six mille ans qui l'ont précédé, » nous y répondrons par ce dicton rebattu : *Post hoc, ergo per hoc.*

On ne saurait dire ce qu'il y a de plus bizarre dans les *Pourquoi* de Bacon des demandes ou des réponses. *Pourquoi en temps de peste y a-t-il plus grande abondance de mouches, de grenouilles, d'escarbots ?* La cause en est claire; c'est parce qu'ils sont engendrés par la corruption. Or, durant la peste de Londres, il a vu de ses yeux des grenouilles avec deux ou trois pouces de queue, bien que ces bêtes n'en aient pas ordinairement.

Pourquoi les chiens se délectent-ils de certains mauvaises odeurs ? C'est qu'il y a dans l'odorat des chiens quelque chose qui ne se trouve pas dans celui des autres animaux.

Et puisque nous sommes sur ce sale sujet, *pourquoi les excréments puent-ils ? — The cause is manifest.* — C'est parce qu'ils sont mélancoliques, se voyant exclus du corps et des esprits vitaux.

Pourquoi un parfum s'évapore-t-il moins dans un égout qu'ailleurs ? Parce que ses émanations refusent de sortir, et de se mêler avec la puanteur.

(1) *Magnete remoto, statim ferrum decidit. Luna autem a mari non potest removeri; nec terra a ponderoso dum cadit.* Nov. Org., II, 48.

Pour
t-elle
qui ple
Pour
les mat
sent pa
Pour
faculté
lu Bacon
Les p
étonnan
Comme
tenant t
en arri
mange
férieurs
C'est
Bacon,
cours de
lier les
pieds de
celles-ci
verte!
C'est à
cion, et
bonheur
équivoq
une phn
veloppé
con bég
rait gra
perçois
giner n
C'est
qui croit
sur Plat
« théolo
« philos
« pu, je
« et des
« tiens
« comm
« nec a
« seigne
« faits,
« comm
« que t
« plus l
« la phil

Pourquoi, lorsque l'arc-en-ciel semble toucher la terre, celle-ci exhale-t-elle une odeur suave? fait dont personne ne doutera, parce que la rosée qui pleut de l'arc-en-ciel excite les senteurs partout où elle tombe.

Pourquoi les sueurs sont-elles curatives? Parce qu'elles chassent dehors les matières morbifiques, excepté dans la pulmonale, où elles ne les expulsent pas.

Pourquoi la salamandre éteint-elle le feu? Parce qu'elle est douée d'une faculté extinctive, dont l'effet naturel est d'éteindre le feu. Molière avait-il lu Bacon lorsqu'il expliquait si bien pourquoi l'opium est un soporifique?

Les *pourquoi* sont parfois des analogies, et celles-ci ne sont pas moins étonnantes. — Comme l'œil voit les objets, de même le miroir les fait voir. — Comme l'oreille entend, de même l'écho fait entendre. — Comme en retenant son souffle on respire avec plus de force, de même on retire son bras en arrière pour lancer avec plus de vigueur. — De même quand l'homme mange des haricots, etc., de même la terre envoie par-dessous des vents inferieurs, c'est-à-dire ceux qui ne tombent pas des nuages.

C'est pour cela que M. de la Salle, qui a fait une traduction française de Bacon, et qui l'a comblé d'éloges plus qu'humains, se trouve parfois, dans le cours de son travail, amené par la force de la vérité à rétracter en particulier les louanges qu'il a données en général. A chaque instant il pousse, aux pieds de l'idole à laquelle il vient d'élever un autel, des exclamations comme celles-ci : *Quelle diablesse de physique! Quelle astronomie! Belle découverte! Autre niaiserie! Quels songes! Quelle double et triple baliverne! C'est à n'y pas tenir! Voilà encore le rhéteur, le poète au lieu du physicien, etc., etc.* Ailleurs il dit : *Les grands hommes n'ont pas toujours le bonheur de s'entendre eux-mêmes. — J'ai supprimé plus de deux mille équivoques de cet ouvrage; mais j'avoue que je n'ai pas l'art de composer une phrase claire et raisonnable en traduisant aisément une niaiserie enveloppée d'une double ambiguïté. — Si les philosophes censurés par Bacon bégayent, Bacon rêve, et refuse aux autres l'indulgence dont il aurait grand besoin pour lui-même. — Plus je le traduis, et plus je m'aperçois qu'il lui manque la faculté mécanique, c'est-à-dire celle d'imprimer nettement les formes, les situations et les mouvements.*

C'est pourtant ce même Bacon qui accable Aristote de reproches continuels; qui croit que rien n'a été fait de bon dans aucune branche de la science jusqu'au moment où il est venu apporter la lumière; qui s'exprime en ces termes sur Platon : « Maintenant j'arrive à toi, aimable bouffon, poète ampoulé, « théologien extravagant. Quand tu as repoli et mis ensemble quelques idées « philosophiques, en feignant la science à l'aide de la dissimulation, tu as « pu, je l'avoue, fournir quelques discours aux banquets des hommes d'État « et des gens de lettres, ajouter même quelque peu à l'agrément des entre- « tiens ordinaires; mais lorsque tu oses nous présenter faussement la vérité « comme innée dans l'esprit humain, et non comme adventice (*indigenam* « *nec attunde commigrantem*) que sous le nom de contemplation, tu en- « seignes à l'esprit humain, qui jamais ne s'attache assez aux choses et aux « faits, à s'envelopper dans l'obscurité et la confusion des idoles, alors tu « commets un crime digne de mort. Tu ne te rendis pas moins coupable lors- « que tu introduisais l'apothéose de la folie, en appuyant de la religion les « plus lâches pensées. Tu ne fus pas moins criminel lorsque tu te fis le père de « la philosophie verbale, et que, sous tes auspices, une foule de personnages

« insignes par leur savoir et leur esprit, séduits par les applaudissements de la foule, corrompirent la méthode la plus sévère pour parvenir à la vérité. « Parmi ces philosophes il faut compter Cléon, Sénèque, Plutarque et beaucoup d'autres; » tous gens qui n'avaient pas le sens commun, comme chacun sait.

Bacon ne parle pas avec moins de mépris de Pythagore, disant que sa superstition est plus crasse et plus pesante que celle de Platon; qu'il fut plus propre à fonder un ordre de moines qu'une école philosophique, « comme à l'événement le prouva; car cette doctrine a moins d'affinité avec les divers systèmes des philosophes qu'avec l'hérésie des manichéens et la superstition de Mahomet ». Est-il possible de parler plus mal de ce grand homme, qui passa vingt-deux ans à étudier l'astronomie et les mathématiques dans les sanctuaires de l'Égypte; qui six siècles avant Jésus-Christ connaissait le véritable système du monde; expliquait les apparences bizarres de Vénus; enseignait la conversion de l'eau en air; et le retour de l'air en eau; qui trouva la démonstration du carré de l'hypoténuse; qui forma tant d'hommes d'État et de législateurs; dont la fille proféra une sentence qui suffit seule pour démontrer quelle haute morale était professée dans l'école de son père (1). Et Pon ne s'étonnera pas de cette pure morale si l'on réfléchit que, tandis que Thalès prenait pour base de ses recherches la doctrine rationnelle, le raisonnement individuel; Pythagore, avec l'école italique, se tenait à la doctrine positive et traditionnelle, dans laquelle s'étaient conservées les premières révélations de l'infaillible vérité. L'une et l'autre tendirent constamment à se réunir, et leur plus grand rapprochement s'opéra dans Socrate et Platon, jusqu'au moment où Aristote imprima à la philosophie un mouvement contraire, en la repoussant vers Thalès.

Mais le courroux de Bacon contre ces grands hommes ne proviendrait-il pas de ce que Platon a dit que le monde est le travail d'un ouvrier éternel, de ce que Pythagore a vu dans l'univers une intelligence suprême, et donné pour mot d'ordre à son école? Suivez Dieu?

Le comte de Maistre, dont nous avons mis à profit les idées dans cette critique (2), sans que nous ayons cru utile d'appuyer de citations les faits dont nous avons fait choix dans son livre, auquel nous renvoyons, le comte de Maistre affirme que Bacon fut irréligieux; et que le but continuel de ses doctrines fut d'insinuer le matérialisme; il découvre en cela une malice raffinée, qui n'a été que trop adoptée par les philosophes du siècle passé. Néanmoins, lorsqu'un esprit illustre proteste de sa croyance, il nous semble qu'il est injuste de le prendre là où il paraît éprouver de l'affaiblissement dans la foi: Il y a une différence à faire entre l'athée de propos délibéré et l'athée de conséquence. Ainsi les erreurs, comme les vérités, sont tellement liées entre elles que celui qui raisonne juste et serré va de l'une à toutes les autres. Vico est appelé par un moderne le philosophe le plus chrétien; un autre a voulu en faire un panthéiste et peut-être un athée. Bacon déclare dans plusieurs endroits qu'il considéra la théologie comme une science à part: « Les voies et

(1) Comme on lui demandait quand une femme pouvait se présenter à l'autel et y faire son offrande après s'être approchée d'un homme: *Si ce fut avec son mari, répondit-elle, à l'instant même, jamais si ce fut avec un autre.*

(2) *Examen de la Philosophie de Bacon, où l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle, ouvrage posthume du comte Joseph de Maistre; Paris et Lyon, 1836.*

« la m
« mées
« réser
« mais
« pose
« mon
que be
de leur
Christi
lisme,
que c'e
des ch
cile à
nem ag
nous se
therine
mépris
« Nous
scite e
se trou
minéro
vérités
sait être
gnifié to
qu'il s'
du Chri
de la se
la raiso
foi en la
velatio
étymolo
en lui-
Bible a
humain
cessaire
cette i
chose e

(1) Co
mouère
(2) C
(3) I
mais bi
il se p
regus
Deus,
veut di
charité
Il n'est
juste e
ces do

« la marche de Dieu, dit-il dans sa *Confession de foi*, ne sont pas renfermées dans la nature, c'est-à-dire dans les lois du ciel et de la terre, mais réservées à sa volonté secrète et à sa grâce. Là Dieu opère toujours, et jamais ne se repose de son œuvre de rédemption de la manière dont il se repose de son œuvre de création; mais il continue à opérer jusqu'à la fin du monde. » On connaît ce mot de Bacon : Que peu de science rend athée, que beaucoup rend religieux (1); on sait combien il fit l'éloge des Jésuites et de leurs écoles (2); on sait que l'abbé Émery a fait un beau livre intitulé *Le Christianisme de Bacon*. Si nous voyons sa science dévier vers le matérialisme, devons-nous nécessairement en conclure qu'il est athée? Non, mais que c'est un homme inconséquent, un orgueilleux égaré par la manie de dire des choses nouvelles et étranges. La cohérence des idées est chose moins facile à trouver et à conserver qu'on ne le croit. *Magna res est unum hominem agere*, disait Sénèque. Or, nous inclinons volontiers à l'indulgence, et nous sommes porté à dire de beaucoup d'actions des hommes, comme Catherine de Russie : *C'est de l'hômmerie*. Il y a plus à plaindre qu'à hair et à mépriser.

Nous rappelant donc ce mot de saint Augustin, *Diligite homines, interficite errores*, au lieu de prêcher avec de Malstre les impiétés qui peuvent se trouver dans les livres de Bacon et chez ceux qui y puisèrent, nous examinerons les causes de ses erreurs, et peut-être nous amèneront-elles à quelques vérités utiles. Nous avons déjà indiqué que la source de ses erreurs paraissait être dans cette volonté de séparer la physique (ce qui pour Bacon signifie toute la science) de la religion. Il est certain qu'il y a folie à dire : *Lorsqu'il s'agit de choses humaines, mettez la Bible de côté*. Non, la religion du Christ n'est pas telle qu'elle ait à perdre à la comparaison et à l'examen de la science : *Que votre obéissance soit raisonnée* : la foi est justifiée par la raison; ce sont les paroles de saint Paul. Si vous séparez la raison de la foi en la révélation, celle-ci, qui ne peut être prouvée, ne prouve rien. Révélation est un de ces mots qui contiennent de profondes vérités dans leur étymologie; il signifie ce qui enleva le voile qui empêchait l'homme de lire en lui-même. Si je ne connais Dieu que par la Bible, qui me garantit que la Bible a été dictée par Dieu? Mais l'idée de Dieu, l'ai-je en moi? Tout le genre humain l'a-t-il? Est-elle chez ceux-là même qui la combattent? Ils l'ont nécessairement s'ils en ont le mot, qui n'est qu'une idée parlée. Or, comment cette idée-là vint-elle? Comment vint l'idée, comment vint le nom d'une chose qui n'aurait pas existé (3)?

(1) *Certissimum est atque experientia comprobatum leves gustus in philosophia movere fortassis ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere.*

(2) *Consule scholas jesuitarum : nihil enim quod in usu venit his melius.*

(3) Les paroles ne sont pas faites, pour exprimer ou pour définir les choses, mais bien les idées que nous en avons; quand des choses nouvelles apparaissent, il se présente aussitôt des mots nouveaux pour les exprimer, ou des mots déjà reçus prennent, sans qu'on puisse dire comment, de nouvelles acceptions. *Θεός, Deus*, chez les anciens, signifiait un dieu ou le dieu. Depuis le christianisme il veut dire Dieu, et, comme l'idée, est devenu une expression incommunicable. Piété, charité, humilité, miséricorde (*eleemosyne*) avaient une tout autre signification. Il n'est pas de parole qui ne représente une idée, et qui dans son principe ne soit juste et vraie quant à l'idée, la pensée et la parole ne différant point en essence, et ces deux mots ne représentant que l'acte même de l'esprit qui parle à lui-même

Que les philosophes y réfléchissent un peu avant de vouloir inventer des systèmes qui n'aboutissent, en définitive, qu'à faire reculer d'un pas la solution de la question; c'est ce que fit Bacon.

Les méthodes en général, dit Margerin dans son *Cours de Géologie*, sont les moyens de construction de la science, et servent à rattacher entre eux les principes et les faits. Lorsque des principes on descend vers les faits, on procède *a priori* et par déduction; quand des faits on remonte aux principes, on procède *a posteriori* et par induction. L'usage d'une méthode suppose donc avant tout le lien entre les principes et les faits. Il est certain que l'induction est la voie qui convient aux sciences physiques; en effet, comme elles sont en contact immédiat avec les faits, qu'elles s'appuient même sur eux, elles ne peuvent que s'élever au-dessus d'eux, mais à la condition que ces sciences reconnaissent des principes supérieurs. Or, le principe adopté par Bacon, que l'expérience et l'observation sont l'unique voie légitime pour arriver à connaître la vérité, loin d'être un de ces principes supérieurs aptes à élever les sciences physiques au-dessus des faits, est au contraire la négation formelle de ces principes supérieurs. Ce n'est qu'abusivement et par ignorance des véritables lois du langage qu'une telle assertion négative a pu être considérée comme un principe. Il y a donc contradiction entre le précepte qui prescrit d'employer l'induction et celui qui recommande de n'accepter pour vrai que ce qui est fourni par l'expérience et l'observation.

Examinons maintenant ce précepte, négatif en lui-même. Il est d'abord manifeste que l'expérience suppose nécessairement la réaction de notre sensibilité sur les objets sensibles, et que par conséquent elle dépend des lois de cette sensibilité et de la nature de ces objets; puis l'expérience, par cela seul qu'elle tend à chercher la vérité, suppose déjà que la vérité existe. L'expérience n'est donc pas l'unique voie pour atteindre à la vérité, puisqu'il existe des vérités indépendantes de l'expérience, et sans lesquelles elle ne serait plus possible.

En outre, ce prétendu principe est inconséquent à lui-même, ou implique un cercle vicieux. En effet, s'il est vrai que l'expérience soit l'unique route pour arriver à la vérité, c'est là une vérité qui, comme toutes les autres, doit résulter de l'expérience, et alors il y a cercle vicieux; ou elle n'en résulte pas, et alors il y a inconséquence.

A ceux qui objecteraient que le principe de Bacon ne concerne que les sciences physiques et n'exclut aucun autre moyen d'investigation dans les sciences morales et métaphysiques nous répondrions que certainement Bacon l'entendait ainsi; mais il n'est pas moins certain que l'école expérimentale, qui a envahi toutes les parties de la science humaine, a donné à ce principe l'extension que nous lui avons attribuée.

Sans parler de Condillac, de Cabanis, de Destutt de Tracy, les travaux psychologiques de l'école écossaise confirment notre assertion. Nous ajouterons que cette restriction même ne légitimerait pas le principe de Bacon, et n'en ferait pas un fondement solide pour les sciences physiques. En effet, si l'on admet des vérités supérieures à l'expérience, faute desquelles celle-ci ne serait pas possible, à plus forte raison les vérités qui dépendent de l'expé-

ou aux autres. Condillac et les siens ont beau se creuser la cervelle avec leurs mesquines subtilités sur la grammaire, et faire la guerre aux mots, la vérité est là.

rience
qui, en
si elles
cela pr
tous le

On d
aient p
princip
par la
toute v
gative;
morales
Descart
fluence
burent
qu'elle
pas rée
Bacon;
le princ
mique (
fonction
apprit l
de tou
dans la
tout la
tion. Si
se déco
taném
sans ces
nime, q
et la dé
dynamic
quelle
théorie
fut pas
fondé le
ait conf

(1) L'o
fait que
ou impr
rent ser
sa direc
résulter
force ét
dre la n

(2) D
une sér
(3) Il
deux to
avertit,
sur elle

rience dépendent-elles de ces vérités supérieures ; or, le prétendu précepte qui, en admettant ces vérités supérieures, prescrirait d'expérimenter comme si elles n'existaient pas serait en contradiction évidente. C'est pour éviter cela précisément que les continuateurs de Bacon étendent ce principe à tous les ordres de vérités.

On demandera peut-être comment il se fait que les sciences physiques aient pu marcher si longtemps et avec tant de succès sous l'influence d'un principe qui ne saurait échapper à l'inconséquence ou au cercle vicieux que par la contradiction ? La réponse est facile. Le principe de Bacon privé de toute valeur organique n'eut en philosophie qu'une influence critique et négative ; il fit dans les sciences physiques ce que produisit dans les sciences morales le principe d'indépendance de la raison individuelle proclamée par Descartes. Par leur action dissolvante, la philosophie fut soustraite à l'influence de la théologie et de toute autorité quelconque ; mais ils ne contribuèrent en rien à édifier cette philosophie systématique, au moins en ce qu'elle contient de positif. Chaque fois que les sciences physiques firent un pas réellement important, ce fut en devenant inconséquentes au principe de Bacon ; et ici les preuves abondent. Ce ne fut pas de l'expérience que vint le principe de la force proportionnelle à la vitesse, fondement de la dynamique (1) ; car l'observation ne peut nous indiquer rien sur la forme de la fonction de la vitesse qui exprime la force. Ce ne fut pas l'expérience qui nous apprit l'inertie de la matière, base de la mécanique, qui se trouve au fond de toutes nos spéculations sur cet objet ; car nous ne rencontrons rien dans la nature qui soit absolument inerte ; au contraire, nous voyons partout la vie, plus ou moins intense, du mouvement, de l'action et de la réaction. Sans parler des corps organiques, les minéraux se composent et se décomposent continuellement ; les roches les plus dures se fendent spontanément, et dans les métaux les plus denses les molécules oscillent sans cesse. Ce n'est pas de l'expérience que naquit le principe de l'action minimale, qui découvrit à la fois à Fermat la loi de la réfraction de la lumière et la démonstration de cette loi (2) ; ce dont Euler tira tant de parti dans la dynamique (3). L'expérience ne donna point le système des atomes, qui, quelle qu'en soit la valeur, sert, dans la main de Berzelius, à fonder la théorie des proportions chimiques, au moins pour le règne minéral. Ce ne fut pas l'expérience qui fournit l'idée sublime de l'infini, sur laquelle est fondé le calcul différentiel et intégral, l'instrument le plus puissant que Dieu ait confié à l'homme dans l'époque moderne. Au contraire, les géomètres du

(1) L'observation des mouvements sur la surface de la terre permet d'établir en fait que, si, dans un système de corps transportés par un mouvement commun, on imprime à l'un d'eux une force quelconque, son mouvement relatif ou apparent sera le même, quel que soit le mouvement général du système, et l'angle que sa direction fait avec celle de l'agent. La proportionnalité de la force à la vitesse résulterait nécessairement de ce fait si la fonction de la vitesse qui exprime la force était composée d'un seul terme ; mais l'observation ne peut nous apprendre la moindre chose sur la forme de cette fonction.

(2) Descartes avait déjà découvert cette belle loi, mais sans pouvoir en donner une démonstration suffisante.

(3) Il est vrai que Lagrange arriva à déduire le principe et l'action minimale des deux lois primordiales du mouvement ; mais ces lois mêmes, comme l'auteur en avertit, ne sont pas fondées sur l'expérience ; au contraire, l'expérience est fondée sur elles.

siècle passé, cédant à l'influence de la doctrine expérimentale, tentèrent de bannir l'infini des mathématiques, en croyant les purger ainsi d'une idée vaine et chimérique, dernier reste de la métaphysique ancienne; le plus illustré d'entre eux eut le malheur de prêter l'appui de son génie à cette tentative, heureusement infructueuse (1).

Le dix-huitième siècle ne devait voir dans François Bacon que le novateur qui se séparait du passé; il devait se complaire à exagérer ce qu'il y avait de neuf dans son génie et ses œuvres. Le moyen âge semblait à Voltaire un temps d'Ostiahs et de Samoyèdes; quels rapports pouvait-on avoir avec de pareils sauvages? Il en concluait que Bacon n'avait été précédé par personne, et qu'il avait été le premier inventeur de la philosophie expérimentale.

Voltaire le prôna particulièrement comme le précurseur de Newton, ce qui était naturel de la part de celui qui avait introduit le newtonianisme en France. Il disait que Bacon avait entrevu le premier cette attraction universelle dont lui Voltaire faisait presque une religion; et à ce seul titre il lui prodigua ses éloges. Bientôt le goût des expérimentations ayant pénétré dans toutes les sciences et pris racine dans les généralités philosophiques, Bacon trouva en France de plus zélés admirateurs, et en plus grand nombre, qu'il n'en avait eu en Angleterre. On s'efforça de faire de lui le père de toute la philosophie, qui voulait se fonder uniquement sur l'expérience, pour la baser entièrement sur la sensation. A tort ou à raison, et sans bien le connaître, on lui fit ainsi une gloire immense, dont il était certes digne; mais sa véritable gloire est par elle-même assez solide pour n'avoir pas besoin de faux appuis. Cependant les adulateurs lui firent honneur, sans choix ni discernement, de tout le progrès scientifique moderne; ils mirent au-dessous de lui Galilée, Kepler et tous ses émules de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième. Bacon avait soutenu Tycho-Brahé et ri des découvertes de Galilée; pourtant la mode vint de répéter que Bacon; à la fin du seizième siècle, avait presque créé l'esprit humain.

Si l'on en croit les expérimentalistes, toute la science procédés de Bacon; le premier, dit Johnson, il avait ouvert la bonne route à toutes les sciences; il était donc naturel de lui attribuer tous les progrès qu'elles avaient faits. Condillac, si peu compétent en fait de métaphysique, Condillac, qui ne craint pas de bâfoüer Platon et Aristote, présente Bacon comme le créateur du vrai principe de toute bonne métaphysique. D'Alembert et Diderot, avec plus d'apparence de vérité peut-être, lui font honneur de toute idée encyclopédique. Et quels panégyriques Bacon n'obtint-il pas de Gassendi, son contemporain, qui l'opposait à Descartes et qui le jugea plus sainement que d'autres ne l'ont fait depuis, jusqu'à Garat, Dugald Stewart et récemment Mackintosh, l'école idéologique de France et l'école écossaise. Tous les penseurs du dix-huitième siècle, tous ceux qui s'étaient voués à la science expérimentale pure et positive s'exercèrent à chanter ses louanges. « Comme Moïse, Bacon nous tira d'un désert aride en nous le faisant traverser. Il s'arrêta sur le bord de la terre promise, et du haut de son génie il la vit et nous la montra. » C'est ainsi que s'exprime Cowley dans une ode adressée à la Société royale. Au milieu de tant d'éloges, le génie de Bacon demeura ou plutôt devint mystérieux comme les ouvrages les plus mystérieux de la nature.

(1) Héné Wronski a démontré que l'idée de l'infini est la base véritable des mathématiques. Voyez sa *Réfutation des fonctions analytiques de Lagrange*, et la *Philosophie de l'infini*.

Tenne
sophi
léguer
ques, p
d'étend
toutes
scolasti
et du la
duction.
mbert

vues de
en contr
indépen

Si l'his
à la sco
magna
saurait k
en Italie
aveugle
Pompon
Marc-An
César Va
thode, e
et la poli
mas Car
la rével
de l'autr
que tout
des sens
ses prim
le machi
riva pas
choses co
pareille

(4) Il n
sance de
législati
e moye
principes
très-perv
ne s'agira
et d'écha

(2) He
tolé obs

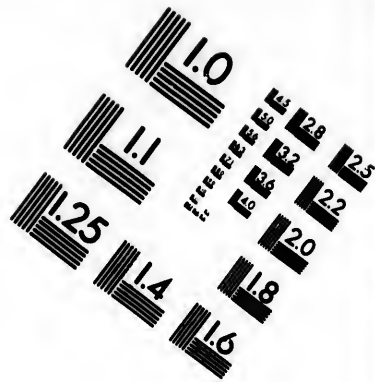
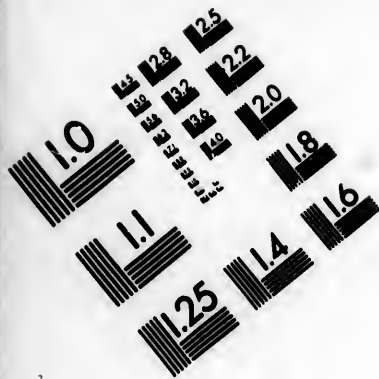
Tennemann, dans l'ouvrage déjà cité, loue Bacon d'avoir renversé la philosophie scolastique, rejeté de la physique les causes finales pour les reléguer dans la métaphysique, développé certaines doctrines psychologiques, par exemple celle de l'association des idées, établi un nouveau mode d'étendre les connaissances au moyen de l'induction, et l'encyclopédie de toutes les sciences. Nous avons déjà vu jusqu'à quel point il avait ruiné la scolastique; nous avons aussi parlé de la doctrine de l'association des idées et du langage, comme aussi du mérite que pouvait avoir sa méthode d'induction. Quant aux erreurs de son arbre des sciences, adopté ensuite par d'Ambert dans la belle préface de l'Encyclopédie, il est évident pour tout le monde que ni la filiation logique des sciences ni leur filiation historique n'y ont été posées; qu'il y a méprise sur la fonction, et qu'aux véritables objectifs de la science, le savoir et l'antériorité logique de leurs objets sont substitués la mémoire, l'imagination, la raison de ceux qui doivent les inventer et les découvrir. On ne doit pas toutefois considérer comme un éloge de la part de Tennemann lui-même ce qu'il dit de Hobbes (1), qui, selon lui, a suivi les vues de Bacon avec plus de rigueur et de conséquence, § 321. Il se met aussi en contradiction lorsqu'il fait honneur à Descartes d'avoir suscité le libre et indépendant esprit de recherche, § 323.

Si l'historien de la philosophie a pu oublier que déjà avant Bacon la guerre à la scolastique, ou mieux à ses défauts, avait été déclarée en Italie; que la magna instauratio du chancelier anglais y avait été tentée (2), un Italien ne saurait le passer sous silence. Chez les partisans même d'Aristote et d'Averroès en Italie on peut remarquer un esprit de liberté bien éloigné de l'idolâtrie aveugle des commentateurs du grand philosophe. C'est ce dont font foi Pierre Pomponazzi, César Cremonini de Cento, Alexandre Achillini de Bologne, Marc-Antoine Zimara de Naples, André Cesalpino d'Arezzo et ce hardi Jules César Vannini de Naples. Déjà Nicolas Machiavel (nous parlons ici de la méthode, et non des résultats) n'avait-il pas apporté l'expérience dans l'histoire et la politique? Nous avons déjà fait mention de l'empirisme de Telesio, et Thomas Campanella avait établi pour uniques sources de toutes les connaissances la révélation et l'expérience, en faisant de la première la base de la théologie, de l'autre celle de la philosophie. Il devança aussi Locke et Tracy en disant que tout vient de la sensation, que la mémoire et l'imagination ne sont que des sensations modifiées. Il employa aussi le principe de la contradiction dans ses *primautés* de l'être et du non-être; il défendit la bonne politique contre le machiavélisme, et la liberté de penser contre les dogmatiques; s'il n'arriva pas à résoudre le problème de la métaphysique consistant à expliquer les choses comme elles sont et ce qu'elles sont, il fit clairement sentir le besoin d'une pareille solution.

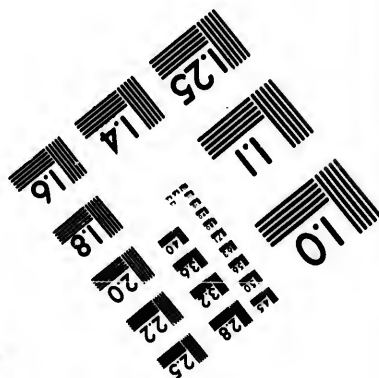
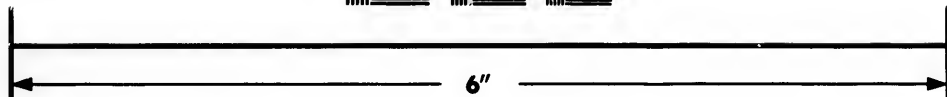
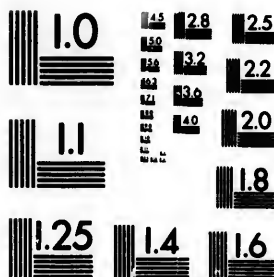
(1) Il n'est pas besoin de dire que Hobbes nie que nous puissions avoir la connaissance de l'infini, et que la religion n'est pas l'objet de la philosophie, mais de la législation. Nous n'omettrons pas toutefois de rappeler que lorsque Hobbes cherche le moyen d'obtenir la tranquillité publique, il est conduit nécessairement par ses principes à vouloir le despotisme le plus absolu. En effet, supposez l'homme très-pervers, et l'action du gouvernement ne sera plus directrice, mais coactive; il ne s'agira plus d'éducation, mais de force; non d'églises et d'écoles, mais de prisons et d'échafauds.

(2) Herder dit que le dernier coup avait été porté à la scolastique par les *Epistolæ obscurorum virorum* d'Ulric de Hutten, qui était mort dès 1523.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

15 12.8 12.5
14 12.2
13 11.8
12 11.4
11 11.0

10 10.6
9 10.2
8 9.8
7 9.4
6 9.0

Giordano Bruno, né aussi dans la patrie des hardis et vifs penseurs, déclara la guerre à l'aristotélisme, et proposa une réforme de la philosophie; admirateur des découvertes de Copernic, il vit la nécessité de révoquer en doute les opinions sanctionnées; du lien étroit qui existe entre les trois grands ordres de choses, Dieu, l'univers, les connaissances des intelligences particulières, il déduisit le système de l'unité absolue, naguère reproduit par Schelling. Après tout cela, qu'y avait-il de neuf à déclarer la guerre à la scolastique? ou la nouveauté consistait-elle à répudier aussi ce qu'elle avait de bon, tandis qu'on en extirpait les mauvaises racines?

Nous croyons devoir nous étendre davantage sur le dernier mérite attribué à Bacon, celui d'exclure de la physique les causes finales; car nous voyons encore quelques personnes s'obstiner sur ce point, et, autant qu'il nous paraît, à l'aide de raisons peu différentes de celles qui ont été données par Bacon.

Il n'y a dans l'univers qu'ordre, proportion, rapports, symétrie (1). Si nous regardons dans l'espace, nous découvrons une infinité de corps diversement lumineux; ce sont des soleils, des planètes, des satellites, qui tous se meuvent, bien qu'ils nous paraissent immobiles. L'homme a reçu le triangle pour tout mesurer. Fait-il tourner sur elle-même cette figure féconde, il engendre le solide, qui renferme toutes les merveilles de la science et dans lequel surtout se trouve la courbe planétaire, qui, de même que toutes les autres courbes régulières, est représentée et reproduite par le calcul. Un homme immortel découvrit les lois des mouvements célestes; il compara les temps, les espaces parcourus et les distances. Le nombre enchaîne tous ces mouvements. Il n'est pas jusqu'à la lune, appelée par Halley *sidus contumax*, qui ne soit plîée aujourd'hui sous la loi commune; la comète errante s'étonne de se voir atteinte par le calcul, et ramenée des extrémités de son orbite à son périégée. L'homme, en voyant dans l'espace sur ce grain de matière qui l'emporte avec lui, a pu saisir le mystère de tous ces mouvements; il en a dressé des tables, et il sait l'heure et la minute des éclipses dont le séparent vingt générations passées ou futures. Il tracera, s'il le veut, exactement sur une feuille de papier le système de l'univers; ces figures imperceptibles seront à l'immense réalité ce que l'intelligence représentative est à l'esprit créateur, semblables quant à la forme, incommensurables quant aux dimensions (2).

L'homme promène-t-il ses regards autour de lui, il voit sa demeure divisée en trois royaumes parfaitement distincts, quoique leurs confins se rapprochent presque jusqu'à se confondre. Jusque dans la matière brute il aperçoit l'ordre, l'invariable séparation, la permanence des genres, et aussi un principe d'organisation. Et quelle profusion de richesses! quelle infinité de moyens et de fins! Contemplez cette triple division de l'homme: la tête, où s'élabore la pensée; la poitrine, royaume des sentiments et des passions; la région inférieure, officine des opérations grossières. Trois organes principaux sont présents à

(1) DE MAISTRE, *Causes finales*.

(2) Nous sommes encore ici en opposition avec Bacon, qui dit que Dieu n'est semblable qu'à lui-même, et que rien ici-bas ne peut lui être comparé. Oui certes, je puis comparer intelligence à intelligence, pour en tirer la seule définition de Dieu dont l'homme soit capable, c'est-à-dire l'intelligence et la puissance telles qu'elles nous sont connues, sans l'idée de l'imitation. Et à propos d'idée d'infini nous ne saurions, comme l'Italien, nous rappeler sans un sentiment de joie patriotique la belle définition de l'éternité, donnée par Boëce: *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio*.

toutes
foie p
qui n'
puis
seuile
ginatio
Qu'est
pour
de ce
reprod
loi de
éviden
son liv
se con
rappor
ber da
liste q
que da
fins so

Tout
Or,
nelles

voir so
Avan
causes
tréat

ne per
Com
intérie

certain
même
finales
vent el
causes

Un ch
des ar
O prot
ture. L

autre
Bacon
montre
un Rec
losoph

Linné
« que
« la st
« vrag
« ne s
« tion

Ceu

toutes les opérations du corps par des prolongements de leur substance : le fofe par les veines, le cœur par les artères, le cerveau par les nerfs. Traité qui n'est pas sans mystère, non plus que la métamorphose du ver en larve, puis en papillon. Toutes les forces de l'Âme sont nécessaires pour admirer seulement la reproduction des êtres, mystère incomparable, qui laisse l'imagination sans l'assoupir. Comment peut se faire cette communication de la vie? Qu'est-ce que les sexes? Le germinaliste, après avoir trouvé mille raisons pour se rire de l'épigénéliste, s'arrête pensif devant l'oreille de mulet, et doute de ce qu'il croyait. Fécondation, gestation, naissance, croissance, nutrition, reproduction, décomposition, équilibre des sexes, balancement des forces, loi de la mort, abîme de combinaisons, de rapports, d'affinités, d'intentions évidentes qui en prouvent d'autres en nombre infini. Galien affirmait, dans son livre *De la formation du fœtus*, que sur les deux cents os dont le corps se compose il n'en est pas un qui n'ait plus de quarante fins. Le soleil est en rapport avec l'œil du ciron, dans lequel doivent pénétrer ses rayons, se courber dans le cristallin, s'unir sur la rétine, non moins que sur celle du naturaliste qui cherche, armé du microscope, cet invisible animalcule. Or, de même que dans la nature rien ne peut attirer sans être attiré, de même toutes les fins sont réciproques, en proportion des importances comparatives des êtres.

Tout a donc une dépendance, une fin; et qu'est-ce que cela suppose?

Or, ces causes finales, que nous appellerions plus volontiers *intentionnelles*, paraissent une entrave, une erreur à Bacon, et il accusait Platon d'avoir souillé la philosophie en les y introduisant.

Avant tout, Bacon dit que *la recherche des causes finales s'oppose à celle des causes physiques*. « Démocrite et les siens (c'est ainsi qu'il s'exprime) pénétrèrent beaucoup plus loin dans la nature que Platon et Aristote, parce qu'ils ne perdirent jamais leur temps dans la recherche des causes finales. »

Combien peu vous avez dû plutôt, illustre chancelier, vous avancer dans cet *intérieur des choses* sur lesquelles vous avez fait un livre de la manière dont certaines gens écrivent des voyages dans des pays qu'ils n'ont jamais vus, même en peinture. Autrement vous auriez compris d'abord que les causes finales et les causes physiques se trouvent ensemble; secondement, que souvent elles sont identiques; troisièmement, que l'étude et la vénération des causes finales perfectionnent le physicien et le préparent aux découvertes. Un chrétien et un athée découvrent la propriété que possèdent les feuilles des arbres d'absorber une quantité d'air méphitique. Le premier s'écrie : *O providence, je t'admire et je te remercie!* l'autre : *C'est une loi de la nature*. En quoi le second a-t-il l'avantage sur le premier? Bayle avait une bien autre manière de penser, lui qui accrut autant les sciences physiques que Bacon leur fut inutile. Or, Bayle composa le *Chrétien naturaliste* pour démontrer que cette science porte nécessairement l'homme au christianisme et un *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie comparée avec la philosophie naturelle*. C'était aussi de tout autre manière que pensait le grand Linné lorsqu'il s'écriait en contemplant la nature : « Je vis en passant, rien que par derrière, le Dieu éternel qui sait tout et peut tout, et je suis dans la stupéfaction. Je sus découvrir quelques traces de son pied dans ses ouvrages; et dans tous, jusque dans les plus petits, jusque dans ceux qui ne semblent rien, quelle force, quelle sagesse, quelle inexplicable perfection ! »

Ceux, au contraire, qui se trouvent gênés par les causes finales, attendu

qu'elle supposent un esprit créateur, ne vient plus dans la nature de groupes, de classes, de familles, mais seulement des individus. Personne mieux que Buffon, homme doué d'un si grand esprit et qui, pourtant, grâce à ses brillantes qualités en se jetant à outrance dans les idées mécaniques, ne saurait démontrer combien fut nuisible cette manière d'observer. Il forme les plaques avec les débris de soleil, les montagnes avec les coquilles, les animaux avec les molécules, et fit de l'origine du monde un roman que repoussent les premières lois de la dynamique. Haller, Spallanzani et Bonnet tournèrent des Jores en plaisanterie sa physiologie. Deluc sa *fable géologique*; les chimistes réprochèrent de concert sa minéralogie; Condillac lui-même se mit en colère lorsqu'il lut son Discours sur les animaux. Nous avons récemment l'annonce d'une édition anglaise *freed from his extravagancies*, purgée de ces extravagances. Qu'on se rappelle Linné et Buffon, et puis que l'on dise que peut être grand naturaliste il suffit de rejeter les causes finales. Un grand chimiste nous enseigne que l'huile, comme toutes les substances résineuses; peut en partie se réduire en eau. Deluc nous dit plus généralement que l'eau constitue la partie pondérable de l'air inflammable, et que tout combustible est inflammable à cause de l'eau, et bien que du moment où il a perdu son eau, la flamme cesse. C'est une vérité, mais elle est aride. Écoutez Pluche en faire un hymne au Créateur: « La juste mesure de l'eau enfermée avec le feu dans tous les vases oléagineux, produit la flamme du soufre, de la cire, du suif, des corps gras. . . . Pour mettre l'homme à même d'avoir toujours sous sa main et d'employer à son gré cette substance si précieuse, Dieu l'a enfermée d'une manière spéciale dans les huiles. Je vois ce qu'est l'huile (1) et nous voyons quelle est le récipient commode qui contient cet élément terrible et si fugitif. Avec son secours, nous tenons le feu en prison: malgré sa furie, nous le transportons où il nous plaît; nous en réglons à discrétion la quantité et la mesure, et quoiqu'il paraisse intraitable, il reste toujours sous nos lois. Ajoutez que Dieu, en nous soumettant le feu, nous a soumis aussi la lumière. Tels sont les dons magnifiques dont il nous gratifia en nous donnant les matières oléagineuses. Mais l'homme, au lieu d'y voir les intentions de son bienfaiteur, n'admira souvent que sa propre liberté dans l'usage qu'il en sait faire. »

En bonne conscience, cette vérité perd-elle, que l'homme, exposé de la sorte? Qu'on veuille nous dire pourquoi la nature que le bonf fut créé pour labourer nos champs nous détournera d'examiner sa nature, sa conformation, son espèce; pourquoi il nous sera difficile de découvrir la parallaxe d'un astre quand nous nous serons imaginé que Dieu l'a placé dans l'espace pour telle ou telle fin spirituelle? La reconnaissance mettra-t-elle obstacle au savoir? La soif des découvertes ne serait-elle pas stimulée, au contraire, par le besoin d'admirer, par le désir de rendre grâce, d'entendre de plus en plus cette voix avec laquelle les dieux, le feu, l'eau, le grêle et l'esprit des tempêtes racontent la gloire de Dieu? Pascal voyait Dieu partout; lui a-t-il fait pour cela élever ou abaisser immédiatement le mercure dans le baromètre? Il s'en remettait de cet effet à la pesanteur différente de l'air, selon les diverses hauteurs; mais il rendait grâce à Dieu d'avoir créé l'air pour l'homme. (2).

(1) Selon Bacon, tant qu'on ignore l'essence de l'huile ou, comme il dit, sa forme, c'est une sottise de s'en servir.

(2) Le professeur Williams Whewell, dans le chapitre vii du livre III de son

En
rise
avant
plaid
nui à
nom
L'exp
qui ap
cillier
l'avoir
une di
un : au
les rue
par un
Les
L'hom
sublin
qu'il
ceux
matière
voyon
Les
mais
positio
ment
qu'en
Astron
rappor
scient
moral
avec é
Il est
Bridg
public
bierais
manifest
empres
à l'eff
aussi
Le p
volont
le rap
l'hom
l'hom
4° sur
6° sur
météo
l'ouv
tant d
amis
vième
paru

En second lieu, on objecte à la recherche des causes finales qu'elle favorise l'athéisme, ou au moins qu'elle porte au scepticisme, car on met en avant l'un ou l'autre motif. Combien de fois n'est-il pas arrivé d'entendre se plaindre, avec une tristesse hypocrite, de ce que les philosophes théistes ont nui à la religion en défendant mal une bonne cause! Mais pourquoi ne pas nommer, de grâce, ceux qui sont devenus athées en lisant des livres religieux? L'expression *causes finales* se prend tantôt pour des signes d'intelligence qui apparaissent continuellement dans l'univers, tantôt pour la cause particulière de chaque phénomène spécial. Cette dernière, qui peut s'assurer de l'avoir découverte? Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que chacun en détermine une différente? Nous disons: Cette pompe est faite pour éteindre les incendies; un autre ou la même personne dit une autre fois: Elle est faite pour arroser les rues; cela empêche-t-il que tous deux n'affirment qu'elle a été construite par un ouvrier qui savait ce qu'il faisait? non.

Les causes finales (dit-on en troisième lieu) rapportent tout à l'homme. — L'homme, étant le chef et le but de la création terrestre, occupant un poste sublime dans la création universelle, use d'un droit qui lui appartient lorsqu'il contemple les êtres dans ses rapports avec lui. Mais c'est ce que nient ceux qui, soutenant l'opinion contraire, tendent à avilir l'homme comme matière et comme point imperceptible dans l'accident de l'univers. Nous ne voyons pas d'abord comment une pareille croyance pourrait être nuisible. Les œufs de poule sont-ils créés pour faire des omelettes? Ce sera qui ou non; mais qu'est-ce que cela fait à la question abstraite de l'intention, à la supposition d'un auteur intelligent? Or, le noeud de la question consiste précisément en cela. On pêche encore sous ce rapport par la croyance où l'on est qu'en assignant une fin on en exclut une autre, ce qui est très-faux. Moise

Astronomy and general physics considered with reference to natural theology, rapporte tout aux causes finales. Il commente le passage de Bacon (*De augmentis scientiarum*, Sc. II, pag^o 105) à l'aide duquel Cabanis (*Rapport du physique et du moral de l'homme*) voulait se soustraire aux arguments de la vérité, et réfute avec évidence les objections faites par Laplace dans le *Système du Monde*, p. 242. Il est bon de rappeler quelle fut l'origine de l'ouvrage de Whewell. Le comte de Bridgewater, mort en 1829, fit un legs de 8,000 livres sterling à convertir en fonds publics; cette somme, avec les revenus, devait être donnée en prix à celui qui publierait un ou plusieurs ouvrages sur la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, manifestées dans la création, en s'appuyant sur tous les arguments rationnels empruntés à la variété et à la conformation des créatures dans les règnes divers, à l'effet de la digestion et de la nutrition, à la construction de la main, comme aussi à toutes les découvertes dans les arts et les sciences.

Le président de la Société royale de Londres, désigné pour exécuter de cette volonté, chargea huit écrivains de composer huit traités sur ce texte savoir: 1^o sur le rapport de la nature extérieure avec la constitution morale et intellectuelle de l'homme; 2^o sur le rapport de la nature extérieure avec la condition physique de l'homme; 3^o sur la main et sa forme, considérée comme preuve d'une intention; 4^o sur la physiologie animale et végétale; 5^o sur la géologie et la minéralogie; 6^o sur l'histoire, les habitudes et les instincts des animaux; 7^o sur la chimie, la météorologie et la digestion; 8^o sur l'astronomie et la physique générale, qui est l'ouvrage que nous venons de citer. Ce furent, comme le titre seul l'indique, autant de réfutations de la doctrine que nous combattons. M. Babbage, l'un de nos amis et l'un des plus grands mathématiciens qu'il y ait, voulut y ajouter un *neuvième traité*, pour démontrer la révélation par les mathématiques; tentative qui a paru bizarre.

dit que la lune fut créée *ut praxset nocti*; entend-il nier par là qu'elle soit cause des marées? Le soleil influe sur les marées; cela l'empêche-t-il de mûrir les fruits de mon jardin?

Si nous voulons philosopher, tenons-nous-en à l'exactitude du langage. Rappelons-nous que ce n'est pas sans motif si quelques-uns s'enveloppent de ténèbres palpables pour se faire vénérer d'une multitude qui révere ce qu'elle n'entend pas. La bonne philosophie est claire, évidente, démontrable même au simple bon sens. Si donc vous disiez: *Tel être a été créé pour telle fin*, ce serait vrai; il y aurait arrogance à dire: *Il n'a été créé que pour telle fin*.

Revenons à la question: « Un homme, être imperceptible sur le globe presque imperceptible qu'il habite, peut-il présumer que l'univers ait été créé pour lui? »

Un homme? Non, répondons-nous. Mais, en deux mots, cette terre compte six mille ans, elle est habitée par mille millions d'hommes (Voltaire les porte de son chef à seize cents millions), et les générations se renouvellent tous les trente ans; d'où il résulte que la terre a déjà porté deux cent mille millions d'habitants. Dédulsez ce que vous voudrez pour les temps primitifs; mais ajoutez les siècles futurs, si vous pouvez les deviner, et dites s'il est si absurde qu'un système planétaire ait été *uniquement* créé pour une si grande quantité d'êtres, êtres intelligents, êtres faits à l'image de Dieu, parce que tout esprit a de la ressemblance avec Dieu? Et cependant les partisans des causes finales ne prétendent pas que le monde ait été fait *uniquement* pour l'homme; ils nient seulement qu'il n'ait *point* été fait pour lui. Simple citoyen, je ne crois pas que cette belle ville que j'habite, son théâtre, ses rues, ses passages, ses palais, ses temples, ses hôpitaux, tant de commodités et d'agréments, tant de secours pour les maux divers aient été ménagés *uniquement* pour moi; je crois pourtant qu'ils ont été faits pour moi, attendu que j'en jouis comme les autres. Si vous n'iez le droit à chaque individu, il en résultera que les édifices publics n'ont été faits pour personne. Si un citoyen de la terre n. peut pas croire que le soleil ait été créé pour lui, les habitants de Mercure, de Vénus, de la lune ne pourront pas le croire non plus. Il en résulterait ce schème admirable que le soleil n'est pas créé pour le monde planétaire.

On oppose les maux causés à l'homme par certains êtres. Un loup a dévoré un individu; donc il n'est pas vrai que l'espèce humaine ait l'empire sur les loups! Du reste, quand même on se plairait à considérer l'homme comme une partie indifférente de ce tout, ne retrouvez-vous pas encore dans le tout ordre, symétrie, rapport, dépendances, causes, fins, moyens! Une intelligence ordonnatrice est donc évidente; et cette intelligence, nous l'appelons Dieu.

On dit, en quatrième lieu, que *l'homme ne sait pas encore assez pour atteindre aux causes finales*. Mais, avant tout, avec nos prémisses, la science des intentions n'est pas tellement abstraite. Puis l'ignorance de toutes les fins empêche-t-elle donc de connaître l'ouvrier? Arago se rendit dans les îles Baléares avec ses instruments de mathématiques, pour mesurer la hauteur de leurs montagnes et celle du méridien; les naturels, croyant ces machines inconnues destinées à quelque maléfice, lui firent un mauvais parti. Ils ignoraient la fin de ces instruments; doutaient-ils pour cela qu'ils n'eussent été faits par un ouvrier? Qu'importe la pure et simple question des fins?

L'intel
est au
symé
rienr.
perdre
sulte d
par elle
ligent.

Tout
l'espér
uns la
tenir o
tent de
intenti
tinue qu
tant ph
rait enc
auxque
eux et b
leur il
celui de
égard.

Nous
nous en
l'écart
voir son
tièrem
mieux ét
de sorte
démonst

Cepen
choses le
« les ce
« esprit
part à li
appliqué
traire, c

« à mes
« sa per
« et pres
« mais r
Bacon lu
queue),
« de se c
sacerdoc
tianisme
duit Cop
autres r
cette an

Dans l

L'intelligence ne se prouve à l'intelligence que par la parole et l'ordre, qui est aussi une parole, puisque la parole n'est que la pensée manifestée. Toute symétrie est par elle-même une fin, indépendamment même d'une fin ultérieure. L'examen des fins particulières (qu'on nous comprenne bien) fait perdre du temps; pour nous, il suffit de l'inepugnable démonstration qui résulte de la fin abstraite et de l'harmonie des moyens; il suffit que l'œuvre par elle-même démontre une fin, et que cette fin démontre un ouvrier intelligent.

Tout ce que nous venons de dire à ce sujet ne paraîtra pas de trop, nous l'espérons, à ceux qui savent combien est encore prononcée chez quelques-uns la tendance à reculer vers le matérialisme, vers Bacon, vers Hume, sans tenir compte des pas énormes qu'a faits aujourd'hui la science. Ceux-là traitent de sots ceux qui, selon eux, prennent dans l'univers les effets pour des intentions, qui prennent même pour des causes et des effets ce qui ne constitue que des antécédents et des conséquents. Or, nous avons cru devoir d'autant plus nous arrêter sur ce sujet que l'orgueil qui fourvoyait Bacon pourrait encore en égayer d'autres; en effet, combien il existe de ces individus auxquels il n'est pas même venu dans l'esprit de se demander si entre eux et tout le genre humain, entre le savoir de tant de grands hommes et le leur il ne pouvait pas se faire que l'erreur fût de leur côté plutôt que de celui de leurs adversaires. Il suffit qu'ils conçoivent quelque doute à cet égard.

Nous avons cru aussi devoir nous étendre sur cette matière parce que nous entendons beaucoup de personnes assurer que la science doit se tenir à l'écart de la religion. Nous savons de plus que dans les écoles on croit devoir fonder la physique, la philosophie et le droit naturel sur des bases entièrement humaines. Mais nous savons également que d'autres s'attachent à mieux établir que toute science devient féconde en s'appuyant sur la religion; de sorte que chaque progrès de l'une est pour l'autre une considération, une démonstration en sa faveur.

Dépendant l'association de la théologie et de la philosophie était une des choses les plus antipathiques à Bacon, qui va jusqu'à se plaindre que « dans les cœurs glacés de notre temps les matières religieuses ont consumé les esprits », et que depuis le christianisme, ils se sont adonnés, pour la plupart à la théologie; comme aussi il regrette qu'anciennement ils se soient appliqués en trop grand nombre à la morale. Malebranche avait dit, au contraire, que « l'esprit devient plus pur, plus lumineux, plus fort, plus étendu à mesure qu'augmente son union avec Dieu, parce qu'elle constitue toute sa perfection »; que « les hommes peuvent regarder l'astronomie, la chimie et presque toutes les sciences comme des amusements d'honnête homme, mais ne pas s'en laisser éblouir ni les préférer à la science de l'homme ». Bacon lui-même (et l'on va voir si nous avons raison de l'accuser d'inconséquence), Bacon avait dit que « la religion est l'arome qui empêche la science de se corrompre ». En effet, la science était dans l'antiquité la propriété du sacerdoce. Nous sommes toutefois en droit de penser au moins que le christianisme est d'un grand secours à la science lorsque nous voyons qu'il a produit Copernic, Kepler, Descartes, Newton, les Bernoulli, etc., et quand les autres religions n'ont rien à opposer à de si beaux noms, ni même l'Asie, cette ancienne mère du savoir.

Dans les temps de barbarie universelle, tout fut conservé par les pré-

tres (1); ils renouvelèrent tout ensuite. *Clergé* fut pendant longtemps synonyme de *lettré*. André remarque (2) que la conservation et la renais- sance de l'astronomie sont dues à la question de Pâques; la réforme du calendrier fut l'œuvre de sacerdoce; et le jésuite Clavius y travailla beaucoup; La- lande a observé qu'un grand nombre de jésuites s'étaient appliqués à cette science. Piazzi était moine, ainsi que Guy d'Arémi, qui inventa les notes de musique.

Ce siècle des encyclopédistes, si orgueilleux et tout entier à la physique, a-t-il produit des géistes comparables à ceux de siècle précédent, qui était tout religieux? Descartes, qui l'ouvrit, et Malebranche, qui le ferma, ont-ils des égaux parmi leurs successeurs? Qui scruta le cœur de l'homme avec une pénétration aussi redoutable que la Rochefoucauld? Qui offrit un cours de morale aussi satisfaisant que celui de Nicole? Où existe-t-il un livre à com- parer à la *Connaissance de soi-même*, par Abbade? Quel philosophe mettra au niveau de Pascal? Qui comparer à Bossuet et à Fénelon? Après ce qu'a écrit le P. Petau sur la liberté de l'homme, en elle-même, et sur ses rapports avec la prescience, et l'action divine, ce que Locke a bégayé sur ce sujet ne fait-il pas pitié? Or, il ne pouvait pas en être autrement si la philosophie est la science qui nous enseigne la raison des choses. Ajoutez que cette philosophie précédente, était toujours dirigée au perfectionnement de l'homme; l'autre, en détruisant les dogmes communs, et en éteignant, comme dit le poète, *les cœurs dans le doute*, isola l'homme, le rendit orgueilleux, égoïste, nuisible à lui-même et aux autres. Le siècle, passé n'a pourtant pas manqué de grande esprit. Mais vous reconnaîtrez par les fruits que l'irréligion leur a été funeste; parmi tous les autres, nous ne citerons comme preuve que les deux livres qui eurent le plus d'influence: *l'Esprit des lois* et le *Contrat social*.

On a reproché à l'Église catholique de s'être opposée à quelques vérités physiques; mais d'abord l'inquisition n'était pas l'Église; de plus, il serait inutile de revenir sur le procès de Galilée après ce qu'en a dit Tirshopachi. Copernic dédia son livre à un pape, et dans la dédicace il parle hautement contre ceux qui raisonnent sur le système du monde sans être mathématiciens.

Que dire des beaux-arts? Lors de la renaissance, le Christ et les siens s'offrirent à l'imagination des artistes; si l'antiquité avait prétendu au *beau idéal*, le christianisme prétendit à un *beau céleste*. L'art antique offrit dans le Laocoon le plus haut degré de la souffrance physique et morale, sans contorsions ni difformités; mais il fallait encore plus pour représenter un Dieu souffrant, ainsi que ces témoins sublimes qui pou- vaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la sacrifiaient sans regret en

(1) Hume dit lui-même, dans *Richard III*: « Si aucune nation en Europe ne possède autant d'annalistes fidèles et de monuments historiques que l'Angleterre, le mérite en est au clergé catholique, qui préserva ces trésors... Quiconque a feuilleté les annalistes cœnobites sait qu'au milieu de leur style barbare ils sont pleins d'allusions aux classiques et surtout aux poètes. » Afin que l'autorité ne paraisse pas suspecte, nous ferons remarquer que le même auteur dit du règne de Henri VIII que grâce aux monastères beaucoup de personnes furent arrachées aux arts utiles, et nourris dans ces asiles de la faiblesse et de l'ignorance. » Autre in- conséquence.

(2) *Origine, progrès, etc.*; tom. IV, p. 26.

chant
ment
l'amour
On a
une
dans
intime
couvre
à satisf
sagesse
nombre
leurs pa
que le
ments
plus
marche
nôtre;
pauvre
plit un
tifier u
Et q
cause
que nou
ciens m
tout ce
jours ad
dans l'
Il es
lorsque
tous le
partout
d'un jo
pas qu'
Marizon
Nôis
Bacon
ordre
l'occas
exciter
l'erreu
cieuse
ralent
utiles
doctri
philos
Or,
préten
venir
conve

disant ont : l'artiste dut faire voir sur leur visage la douleur non-seulement belle, mais acceptée et se confondant avec la foi, l'espérance et l'amour.

On a fait un crime à la religion de reprocher les nudités. Mais comment une femme pudique ne rougirait-elle pas de se voir exposée aux regards dans un état où une folle oserait se montrer même au milieu d'une société intime ? Le *deus est qui placet à la vertu délastrée*. Ce voile même qui couvre la beauté ne vous fait-il pas souvenir que la femme qui se résout à satisfaire l'œil plus que l'imagination manque plus encore de goût que de sagesse ? Si nous nous attachons au fait, la Transfiguration de Raphaël, les nombreuses Vierges dans la représentation desquelles tous les peintres firent leurs preuves sont-elles moins belles parce qu'elles ne sont pas nues ? Est-ce que le Palamède, l'Hercule et le Lycas de Camovè l'emportent sur les monuments du pape Rezzonico et de Marie-Christine ? La femme chrétienne est plus belle encore que la beauté, soit lorsque, pour confesser la foi, elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre ; soit lorsque, près du lit de douleur, elle vient servir et consoler le pauvre malade ou souffrant, soit lorsque, au pied des autels, elle accomplit un rite destiné à bénir solennellement le vœu secret de son cœur ; à sanctifier un amour qui désormais lui est commandé comme un devoir.

Et qu'il nous soit permis ici d'exposer un doute au sujet de ce qui est cause de notre infériorité dans la sculpture à l'égard des anciens, tandis que nous l'emportons sur eux dans la peinture. Celle-ci, qui n'avait pas d'anciens modèles et prit naissance simplement dans l'Église, produisit librement tout ce qu'elle pouvait produire. La sculpture, qui copia la copie, resta toujours au-dessous de l'original. Elle aurait d'ailleurs cherché en vain un ange dans l'Apollon du Belvédère, une Vierge dans la Vénus de Médicis, un martyr dans le Laocoon, un évangéliste dans le Platon.

Il est inutile de parler de l'influence de la religion sur l'architecture lorsque, depuis les ruines de Tentyra jusqu'à Saint-François de Naples, tous les monuments témoignent de ce fait, et lorsque subsistent encore partout ces cathédrales qui font un étrange contraste avec les monuments d'un jour dont nous sommes entourés. Quant à la poésie, il ne nous paraît pas qu'il soit besoin d'en faire mention en Italie, surtout dans la patrie de Manzoni.

Nous ne craignons point de nous être montré trop sévère à l'égard de Bacon. Les erreurs même des hommes, dit Rosmini, servent, dans le grand ordre de la Providence, aux progrès de l'esprit humain ; elles luiissent l'occasion de mettre mieux en lumière les vérités les plus importantes ; elles excitent envers elles l'amour du genre humain, qui, longtemps agité par l'erreur, arrive enfin à reconnaître cette vérité comme la chose la plus précieuse de toutes et la plus salutaire. Lors même donc que les philosophes seraient tombés dans de graves erreurs, ils n'auraient pas moins été pour, cela utiles à l'humanité, qui sent dès précisément, par leurs hésitations et leurs doctrines imparfaites, le besoin et le prix inestimable d'une solide et véritable philosophie.

Or, les immenses égarements de Bacon provinrent, à notre avis, de cette prétention de séparer l'une de l'autre des sciences dont la perfection ne peut venir que de leur accord, et que l'on voit en effet, plus elles se rapprochent, converger davantage vers une grande unité. Doué de bel esprit, sensé, ingé-

nieux, écrivain éloquent, épris du savoir, il fut entraîné, par une présomption immodérée, par le désir de remporter sur l'opinion des victoires vaines et momentanées, loin d'apporter à l'esprit de l'homme et à la société de véritables avantages, à se confier dans sa puissance pour détruire tout ce qui avait été fait et dit, et à offrir des méthodes nouvelles plus propres à interroger la nature. Ses méthodes ne furent point suivies, et le reproche qu'il adressait aux Grecs, de ressembler aux enfants qui parlent beaucoup et ne produisent rien, s'appliquerait peut-être beaucoup mieux à lui-même.

Si nous songeons qu'il posait la physique comme science unique, et la morale, la politique, la jurisprudence comme des connaissances de pure opinion (1), comme stériles en œuvres (*operis effectus*) et étrangères à la pratique; si nous nous rappelons la vie du grand chancelier d'Angleterre, ses ignobles adulations envers Jacques I^{er}, sa justification du lâche assassinat de Stanley, le conseil qu'il donnait à ceux qui craignaient d'avoir offensé le prince de rejeter adroitement la faute sur autrui, nous faisons des vœux pour que personne, quelque opinion qu'on ait de lui comme restaurateur des sciences physiques, ne le prenne pour guide dans les sciences morales; pour que personne ne se laisse conduire par les avis qu'il adresse à ceux qui veulent devenir les artisans de leur propre fortune.

H.

IDÉE DE L'HISTOIRE, SELON BACON.

Historiam civilem in tres species recta dividi putamus : primo *sacram*, sive *ecclesiasticam*; deinde eam quæ generis nomen retinet, *civilem*; postremo *litterarum* et *artium*. Ordinem autem ab ea specie quam postremo posuimus, quia reliquæ quæ habentur; illam autem inter desiderata referre visum est. Ea est *historia litterarum*. Atque certe historia mundi, si hac parte fuerit destituta, non absimilibi censi possit statuæ Polyphemæ, eruto oculo, cum ea pars imaginis desit quæ ingenium et adolem personæ maxime referat. Hanc licet desiderari statuamus, nos nihilominus minime fugit, in scientiis particularibus jurisconsultorum, mathematicorum, rhetorum, philosophorum, haberi levem aliquam mentionem aut narrationes quædam jejunas, de sectis, scholis, libris, auctoribus et accessionibus hujusmodi scientiarum; inveniri etiam de rerum et artium inventoribus tractatus aliquos exiles et infructuosos. Attamen justam atque universalem litterarum historiam nullam adhuc editam asserimus. Ejus itaque et argumentum et conficiendi modum et usum proponemus.

Argumentum non aliud est quam ut ex omni memoria repetatur, quæ doctrinæ et artes, quibus mundi ætatibus et regionibus floruerint; earum antiquitates, progressus, etiam peragrationses per diversas orbis partes (migrant enim scientiæ nec secus ac populi), rursus declinationes, obliviones, instaurationes commemorentur. Observetur simul per singulas artes, inventionis occasio et origo, tradendi mos et disciplina, colendi et exercendi ratio et instituta. Adjiciantur etiam sectæ et controversiæ maxime celebres, quæ

(1) *Artes populares et opinabiles. De Augm. scient. Doctrinis quæ in opinionibus hominum positæ sunt, velut in moralibus et politicis.*

homin
quibus
succes
statum
histori
licet, u
bilis, e
que se
et favo
erga li
ut, non
torice
De v
ut me
etiam
riatim
poris e
lection
argum
tione d
Quo
pe: tot
teras
nent, e
præcip
quonia
in doc
cession
civiltat
gimen
broisi
quante
viris d
recipit
citur.

Le
catif
sceptu
Des
naiss
la ch
inver
publi

homines doctos tennerunt, calumniis quibus patuerunt, laudes et honores quibus decorati sunt. Notentur auctores præcipui, libri præstantiores, schole, successiones, academias, societates, collegia, ordines, denique omnia quæ ad statum litterarum spectant. Ante omnia etiam id agi volumus (quod civilis historiae decus est et quasi anima) ut cum eventis causæ copulentur; videlicet, ut memorentur naturæ regionum ac populorum; indolesque apta et habilis, aut inepta et inhabilis ad disciplinas diversas; accidentia temporum, quæ scientiis adversa fuerint aut propitia; zeli et mixturæ religionum, malitiæ et favores legum, virtutes denique insignes, et efficacia quorundam virorum erga litteras promovendas et similia. At hæc omnia ita tractari præcipimus ut, non criticorum more, in laude et censura tempus teratur, sed plane historice res ipsæ narrentur, iudicium parcius interponatur.

De modo autem hujusmodi historiae conscribendæ, illud in primis monemus, ut materia et copia ejus, non tantum ab historia et criticis petatur, verum etiam ut per singulas annorum centurias, aut etiam minora intervalla, seriatis (ab ultima antiquitate facti principio), libri præcipui, qui per ea temporis spatia conscripti sunt, in consilium adhibeantur, ut ex eorum non perfectione (id enim infinitum quiddam esset), sed degustatione et observatione argumenti, styli, methodi, genius illius temporis litterarius, veluti incantatione quadam, a mortuis evocetur.

Quod ad usum attinet, hæc eo spectant, non ut honor litterarum et pompæ: tot circumfusæ imagines celebretur, nec quia, pro flagrantissimo quo litteras prosequimur amore, omnia quæ ad earum statum quoquo modo pertinent, usque ad curiositatem inquirere, et scire, et conservare avemus, sed præcipue ob causam magis seriam et gravem: ea est (ut verbo dicamus), quoniam per selem, qualem descripsimus, narrationem, ad virorum doctorum, in doctrinæ usu et administratione, prudentiam et solertiam, maximam accessionem fieri posse existimamus; et rerum intellectualium, non minus quam civilium motus et perturbationes, vitiaque et virtutes, notari posse, et regimen inde optimum educi et institui. Neque enim B. Augustini aut B. Ambrosii opera, ad prudentiam episcopi aut theologi tantum facere putamus, quantum si ecclesiastica historia diligenter inspicatur et revolvatur. Quod et viris doctis ex historia obventurum non dubitamus. Casum enim omnino recipit, et temeritati exponitur, quod exemplis et memoria rerum non fulcitur.

I.

VIE SCIENTIFIQUE DE GALILÉE (1).

Le jour où Michel-Ange mourut Galilée vint au monde; pronostic significatif que les arts, gloire de l'Italie jusque alors, allaient désormais céder le sceptre aux sciences, et que le règne de la philosophie commençait.

Des écrivains peu versés dans la matière ont prétendu, à tort, que la renaissance des sciences était due à Bacon; Galilée avait découvert les lois de la chute des graves, observé l'isochronisme des oscillations du pendule et inventé le thermomètre avant que le chancelier d'Angleterre eût commencé la publication de ses œuvres philosophiques. Avant le *Novum organum*, Galilée

(1) Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie*.

avait publié le *Compas de proportion*, le *Nuncius sidericus*, le *Discours sur les corps flottants*, l'*Histoire des taches solaires*; il avait trouvé le télescope, inventé le microscope, découvert les phases de Vénus et les satellites de Jupiter, déterminé les bases de la mécanique, et s'était appliqué à toutes les branches de la physique et de la philosophie naturelle; déjà même il avait soulevé, contre lui, les péripatéticiens, et, provoqué une première sentence de l'inquisition, qu'a fait Bacon pour les sciences. Les admirables préceptes répandus dans ses écrits, et qui avaient pour but de poser l'observation comme la base de toutes les connaissances, ne l'empêchèrent pas de commettre de fréquentes erreurs dans les applications. Il a nié le mouvement de la terre, et là où il traite d'objets scientifiques il s'arrête aux généralités, sans parvenir à aucune découverte. C'est avec une grande sagesse qu'il a indiqué la marche à suivre, mais lui-même n'a pas fait, pas; Galilée, au contraire, court de découverte en découverte, unit le précepte à la pratique, et détruit partout les vieux préjugés.

Les immortels services rendus à la philosophie par Galilée furent proclamés dans la patrie même de Bacon; Hume, historien subtil et philosophe, n'hésite pas à mettre Galilée au-dessus de Bacon.

Galilée naquit à Pise, le 15 février 1564, d'une famille florentine, qui avait joué un rôle sous la république, mais à laquelle il n'était resté qu'une noblesse sans fortune. Vincent Galilée, son père, était versé dans la littérature grecque et latine; il connaissait même la musique, par laquelle il avait publié quelques travaux, assez estimés. Galilée fut élevé à Florence; il manifesta dès son enfance de grandes dispositions pour la mécanique, et s'amusait à construire des modèles de machines.

Son père, qui le destinait au commerce, lui fit apprendre le latin, sous le professeur Borghini, dont la médiocrité n'empêcha point l'éloge de faire de rapides progrès. Il étudia les classiques latins, le grec, et par ses propres efforts parvint à bien connaître les langues de Rome et d'Athènes. De ces études il rapporta ce style admirable qui lui valut une partie de ses succès. Ses progrès dans les langues scientifiques et la logique, qui lui furent enseignées par un moine de Vallombreuse, son aptitude à la peinture, et à la mécanique, ses connaissances musicales, élevèrent à haut les espérances de son père qu'il abandonna la pensée d'en faire un marchand de laine, et voulut qu'il étudiât la médecine, unique science alors qui menait à la fortune.

Envoyé à dix-sept ans à l'université de Pise pour étudier la médecine, Galilée s'appliqua à la philosophie, qui embrassait alors les sciences métaphysiques et mathématiques. Ses professeurs, péripatéticiens, enseignaient Aristote; Jacques Mazzoni, le seul qui exposait les doctrines pythagoriciennes, fut le guide de Galilée; auquel il enseigna la physique comme on la connaissait alors.

Pendant qu'il étudiait la médecine, il eut un jour l'occasion, dans la cathédrale de Pise, d'observer que les oscillations grandes et petites d'une lampe suspendue, et que le vent agitait, se succédaient dans des temps sensiblement égaux. Cette observation, qui devait avoir des conséquences si importantes, fut appliquée par lui à la médecine et à la mesure de la célérité des pulsations.

Une circonstance singulière entraîna Galilée vers l'étude des mathématiques. Son père connaissait l'abbé Ostilio Ricci, qui enseignait la géométrie aux pages du grand-duc et l'accompagnait l'hiver à Pise, lorsque la cour s'y

transpo
faire u
cons a
inutile
devant
ment a
procur
il lui
d'un t
à lui e

Galil
tellem
formé
naître
pas sa
Après
des so
ticien
mulan
cet au
maître
théorie
répand
sido p
Galilée
docteur

Son
corres
d'autr
admira
remar
jugéai
nuscrit
de de
logne
de Pi
méde
jour.
ment
Bene
mém
l'asse
les
par l
sont
cinq
-De
et fa
fesse
vers

transportait. A peine Ricci fut-il arrivé à Pise que Galilée s'empressa de lui faire une visite; mais il ne réussit pas à le voir, parce qu'il donnait ses leçons aux pages dans une salle fermée aux étrangers. Après plusieurs visites inutiles, parce que le professeur se trouvait avec ses élèves, Galilée s'arrêta devant la porte de la salle pour écouter ce qu'il disait. Il retourna fréquemment au palais, et ces leçons d'un genre nouveau continuèrent deux mois. Il se procura un Euclide, et, sous le prétexte de consulter Ricci sur une difficulté, il lui apprit de quelle manière il s'était initié dans l'étude de la géométrie. Pier d'un tel élève, Ricci s'engagea, sans hésiter, à continuer le cours, et s'offrit à lui expliquer les difficultés qu'il rencontrerait.

Galilée terminait alors sa dix-neuvième année, et la géométrie absorbait tellement son attention qu'il abandonna toute autre occupation. Le père, informé de son refroidissement à l'égard de ses premières études, sans en connaître la cause, vint à Pise pour lui faire des reproches; mais quelle ne fut pas sa surprise de le voir plus que jamais enflammé du désir d'apprendre? Après des efforts inutiles, il lui permit de se livrer exclusivement à l'étude des sciences physiques, et Ricci lui donna un Archimède. Le jeune mathématicien trouva dans la lecture de l'illustre géomètre de Syracuse un tel stimulant qu'il ne voulut plus avoir d'autre guide, disant que celui qui étudie cet auteur peut marcher sur la terre et dans le ciel. Sur les traces de ce maître il fit des progrès gigantesques; à vingt ans il avait perfectionné la théorie du centre de gravité des solides. Comme la renommée commençait à répandre ses succès, Vincent, chargé d'une grande famille, sollicita un subsidie pour son fils; mais le grand-duc refusa. Pauvre, abandonné de tous, Galilée fut bientôt obligé de s'éloigner de l'université sans avoir le titre de docteur. Son nom devenait chaque jour plus célèbre; à vingt-quatre ans il était en correspondance avec Clavius, astronome illustre, le géographe Ortelio et d'autres sages capables d'apprécier son mérite. Le plus ardent de ses admirateurs et le plus utile de ses amis fut le marquis del Monte, géomètre remarquable, qui l'appela l'Archimède de son temps. Les mathématiciens jugeaient du savoir de Galilée par ses œuvres, qu'il leur communiquait manuscrites; car il était trop pauvre pour les faire imprimer. Malgré les efforts de del Monte et de son frère le cardinal, il ne put être nommé professeur à Bologne; enfin, ses amis obtinrent pour lui, en 1589, la chaire de mathématiques de Pise avec soixante écus d'amoliments. Ainsi, tandis que les professeurs de médecine avaient douze mille francs par an, Galilée touchait vingt sous par jour. Quoique ses leçons n'aient pas été imprimées, il résulte de quelques fragments qui nous restent que Galilée se déclara ouvertement contre Aristote. Benedetti, lettré vénitien de quelque mérite, prétendit démontrer que d'une même hauteur tous les corps tombent dans des temps égaux. Galilée appuya l'assertion, qu'il résulta par l'expérience, et prouva que dans la chute des corps les vitesses sont proportionnelles aux temps, et que les espaces parcourus par le mobile sont entre eux comme les carrés des vitesses. Ces propositions sont les fondemens de la science dynamique, exposée par Galilée à vingt-cinq ans. Dans ses recherches, il appelait l'expérience au secours du raisonnement et faisait tomber des corps de la tour inclinée de Pise. Les élèves et les professeurs qui assistaient à ses belles expériences, irrités contre ce robuste adversaire d'Aristote, l'accueillirent plusieurs fois à coups de sifflet. Galilée ne

fit imprimer ces découvertes, qu'il énumère dans ses *Dialogues*, conservés inédits à Florence, que peu d'années avant sa mort. Aussi eut-il à se plaindre qu'on le dépouillait de ses inventions.

Dans ces premiers *Dialogues*, Galilée traite de l'oscillation du pendule, de la chute des corps verticalement et sur un plan incliné et des principes du mouvement.

Les professeurs alors, comme au moyen âge, traitaient pour un temps déterminé; l'engagement de Galilée dura trois ans, et, quoique la rétribution fût légère, les besoins de sa famille lui faisaient désirer de renouveler le contrat. Cependant il n'hésita point à risquer son avenir pour l'amour de la science et de la vérité.

Jean de Médicis, fils naturel de Cosme I^{er}, qui passait pour grand architecte et habile ingénieur, avait inventé une machine à submersion; Galilée, chargé de l'examiner, en signala les défauts; cette franchise déplut à l'auteur, qui se plaignit au grand-duc, et tous les péripatéticiens de la Toscane appuyèrent ses réclamations. Menacé d'être congédié, Galilée crut devoir céder à la tempête, et se retira à Florence. Del Monte le fit nommer professeur de mathématiques à Padoue. Le grand-duc laissa partir sans regret un homme dont il ne connaissait pas le mérite. Galilée se rendit à Venise dans l'été de 1592; dans sa vieillesse il aimait à se rappeler que la malle qu'il avait emportée de Florence et dans laquelle se trouvait tout son avoir, ne pesait pas cent livres.

Après un bref séjour à Venise, il alla s'installer à Padoue, ouvrit son cours, et ses leçons attirèrent une foule d'auditeurs. Dans les premières années, il publia le *Traité des fortifications*, la *Gnomonique*, un *Précis sur la sphère* et un *Traité de mécanique*. Il donnait à qui la demandait copie de ses travaux, et ne cessait d'en exposer la substance dans ses leçons; mais il n'en fit imprimer aucun. Le traité de mécanique, auquel il appliquait le principe de la vélocité virtuelle, qu'il considérait comme la propriété générale d'équilibre des machines, ne fut publié que quarante ans après, en français, par les soins du P. Mayenne; le *Traité des fortifications* n'a été imprimé que dans notre siècle; la *Gnomonique* est perdue; le *Traité de la Sphère*, publié sous son nom, n'est pas de lui réellement, parce qu'on y rencontre des opinions diamétralement opposées aux siennes et une méthode de raisonnement qui ne pouvait lui convenir. Cette indifférence pour l'impression de ses œuvres et son empressement à les communiquer caractérisent Galilée. Nous insistons sur ce fait pour mieux combattre les prétentions de ceux qui voulurent usurper ses découvertes.

Dans les premières années de son séjour à Padoue, Galilée, disent ses biographes, inventa un instrument d'une grande importance, parce qu'il était un des premiers exemples de l'application d'un phénomène physique à la mesure de l'intensité d'une cause; nous voulons parler du thermomètre, dont la construction fut attribuée à beaucoup d'autres, mais qui paraît n'appartenir qu'à lui seul.

Jusqu'à Galilée, on ne connaissait aucun moyen pour déterminer la température, et tout se réduisait à dire : *j'ai chaud, j'ai froid*. Ce grand physicien, ayant découvert que l'air, comme tous les corps en général, se raréfie avec la chaleur et reprend son volume en se refroidissant, établit sur cette observation très-simple l'instrument destiné à rendre sensibles à l'œil les variations de la température. Galilée avait ajouté au tube une échelle

grad
effet
pas
c'éte
d'un
cess
C
Sarp
son
tard
de S
obse
des
lilée
coup
de s
desc
sonn
chos
Ang
Dret
dér
dest
aute
cet l
més,
Ce
que
dans
Ce
siqu
obti
liqu
tion
E
Apr
160
Cap
ble
pou
de
que
sull
A
un
tel
ren
sal
jua
not

graduée pour faire des observations; mais l'instrument était incomplet; en effet, il manquait de points fixes sur l'échelle, et pour ce motif on ne pouvait pas comparer entre elles les observations faites avec deux de ces appareils; c'était plutôt un thermoscope qu'un thermomètre. Cet instrument devint d'un usage général par l'influence de Galilée, qui ne cessait d'insister sur la nécessité d'introduire la mesure dans la philosophie naturelle.

Cette découverte fut attribuée à Bacon, à Fludd, à Drebell, à Santorio et à Sarpi; mais des témoignages irrécusables prouvent que Galilée construisit son instrument avant 1597; il résulte d'un fait authentique que, pas plus tard que 1603, il en avait démontré les effets au P. Castelli. Dans une lettre de Segredo, on voit que, en 1613, cet ami de Galilée faisait à Venise des observations avec le thermomètre inventé par Galilée, et qu'il en déduisait des résultats très-importants pour la météorologie. Dans les œuvres de Galilée, il est vrai, on n'en trouve pas la description; mais il est connu que beaucoup de ses œuvres sont perdues; il n'est donc pas étonnant que, préoccupé de ses découvertes sur le système du monde, il n'ait pas songé à laisser la description d'un instrument qu'il avait lui-même communiqué à tant de personnes. Bacon en parle en 1620, dans les *Vitrea kalendaria*, comme d'une chose déjà connue. Fludd, qui voyagea dans l'Italie et qui était de retour en Angleterre en 1605, ne publia ses propres travaux que beaucoup plus tard. Drebell, auquel on attribue un grand nombre de merveilleuses découvertes, décrit, en 1621, ce qu'on appelle son thermomètre, qui n'est qu'un appareil destiné à démontrer la dilatation de l'air lorsqu'il se réchauffe. Avant tous ces auteurs, Santorio, connu par sa *Médecine statique*, avait décrit, en 1612, cet instrument; Sarpi enfin, qui jamais n'en parla dans ses ouvrages imprimés, paraît s'en être occupé en 1617.

Ces dates suffisent pour assurer la priorité à Galilée; cependant il est vrai que l'invention fut divulguée par d'autres, et qu'il n'en est fait nulle mention dans ses œuvres.

Cet observateur éminent s'occupait non-seulement de l'étude de la physique avec la mécanique rationnelle, mais encore de l'application. En 1594, il obtint du doge de Venise un privilège de vingt ans pour une machine hydraulique de son invention, et peu de temps après il trouva le compas de proportion, dont il enseigna lui-même l'usage.

En 1599 il avait pris un ouvrier pour lui faire construire divers instruments. Après en avoir expédié dans toute l'Europe, il en donna la description en 1606. Parmi ceux qui voulurent s'approprier ce travail, on compte Baldassare Capra, de Milan, qui publia, en 1607, la description d'un instrument semblable. Galilée se plaignit fortement de ce plagiat; une commission fut nommée pour examiner la question, et Galilée prouva jusqu'à l'évidence que l'œuvre de Capra était une copie de la sienne, à laquelle son ignorance n'avait ajouté que des erreurs grossières. De la relation authentique de cette dispute il résulte que Capra ne savait pas les éléments de la géométrie.

Après les six premières années, Galilée fut maintenu dans sa chaire pour un temps égal avec augmentation de traitement. Ses leçons obtenaient un tel succès que plusieurs princes du Nord, entre autres Gustave de Suède, vinrent pour l'écouter. Le nombre de ses élèves était si considérable que les salles ne suffisaient pas à les contenir; avides de ses leçons, ils le suivaient jusqu'à sa table; mais comme il n'avait pas assez de linge pour un si grand nombre de commensaux, il remplaçait les nappes par des feuilles de papier.

Ses leçons sur la découverte du sagittaire produisirent un effet extraordinaire, mais lui suscitèrent des oppositions trop vives.

Galilée, avec un succès toujours croissant, continuait ses leçons, mais sans négliger la physique et la mécanique. La chute des corps, l'isochronisme des oscillations du pendule, le centre de gravité des solides et la théorie du magnétisme l'occupèrent alternativement. En 1609, les travaux de Galilée prirent tout à coup une autre direction. Le bruit se répandit à Venise que dans la Flandre on avait présenté à Maurice de Nassau un instrument qui rapprochait les objets éloignés, mais sans aucune indication sur la forme de cet instrument. Galilée, ayant appris cette nouvelle, qui lui fut confirmée par une lettre de Paris, médita une nuit entière, et le lendemain le télescope, qui porte son nom, était construit. Cet instrument, qui bientôt fut perfectionné de manière à grossir mille fois la surface, produisit dans Venise une sensation bruyante et un enthousiasme général. Le sénat décréta que Galilée conserverait la chaire sa vie durant avec un traitement de mille florins. Le télescope inventé en Hollande arrivait à peine à grossir de cinq fois le diamètre; en 1637, on ne savait pas encore faire des lentilles avec lesquelles on pût observer les satellites de Jupiter, fait qui démontre le droit incontestable de Galilée à l'invention du télescope.

Galilée avait construit son premier télescope en 1609; au bout de dix mois, il publia cette invention, si féconde en belles découvertes astronomiques. Ses observations sur la lune constatèrent l'existence de montagnes plus élevées que celles de la terre, avec des cavités et des aspérités. Ces premières observations furent censurées par divers professeurs et les jésuites, qui ne les comprenaient pas, ce qui l'obligea de les renouveler, et de les continuer. Pendant vingt ans, la lune fut pour lui un champ de découvertes remarquables, parmi lesquelles nous rappellerons surtout cette espèce d'oscillation que les astronomes nomment *libration*.

Bientôt après il reconnut que la *voie lactée* n'est qu'une masse de petites étoiles, et que les lentilles ne grossissent pas des fixés; le 7 janvier 1610, il découvrit trois satellites de Jupiter, et six jours après la quatrième.

Il détermina leurs orbites, les temps du mouvement circulaire, et se servit de leurs éclipses pour trouver les longitudes, problème de la plus haute importance pour la nautique et dont les savants cherchaient la solution. Quoiqu'il eût à se plaindre du grand-duc, il voulut immortaliser une famille à laquelle il devait si peu en donnant aux satellites de Jupiter le nom des *astres médicéens*.

Après avoir publié l'ouvrage qui renfermait des observations si intéressantes, il s'occupa de Saturne; mais l'imperfection de son télescope, qui ne grossissait pas assez, ne lui permettait pas de distinguer la forme de l'anneau; il crut que les deux parties de cet anneau, qu'il voyait comme une projection sur le corps de la planète, étaient adhérentes; aussi cet astre lui paraissait-il être tricolore.

Malgré la protection d'amis dévoués, tels que Sagredo et Sarpi, Galilée commet la faute irréparable de retourner en Toscane, où l'attiraient sans doute le désir de revoir sa patrie et les instances des Médicis. Le 10 juillet 1610, il fut nommé premier mathématicien et philosophe du grand-duc, avec un traitement inférieur à celui qu'il touchait à Padoue. Cette résolution mécontenta les Vénitiens et surtout les amis qu'il abandonnait. Sagredo lui écrivit pour lui témoigner son déplaisir, et lui faire connaître les dangers qu'il allait courir loin d'un pays libre.

Galilée à Florence vers le milieu de septembre 1610, et reprit ses travaux avec un zèle qu'il avait découvert au bout de quelques jours les phases de Vénus, qu'il fit connaître aux astronomes sous le voile d'un anagramme. Bientôt il annonça des changements notables dans le diamètre apparent et la lumière de Mars. A Padoue, il avait déjà découvert les taches du soleil. Dans son séjour à Rome, au printemps de 1614, il fit voir à beaucoup de personnes et à des cardinaux ces nouveautés dans le ciel, que les péripatéticiens s'obstinaient à représenter comme incorruptibles.

La stupeur générale causée par ces découvertes et les disputes qui furent soulevées à Rome à l'occasion de l'immobilité de la terre, que Galilée n'admettait pas, suscitèrent l'attention de quelques ecclésiastiques influents. Le cardinal Bellarmin consulta quatre jésuites, au nombre desquels se trouvait l'astronome Clavius, pour avoir leur opinion au sujet de pareilles découvertes.

Leur réponse, qui fut publiée, fit connaître qu'on ne repoussait pas les nouvelles observations. Galilée, couvert de gloire, retourna bientôt en Toscane; il laissait à Rome des amis et des admirateurs, mais aussi des envieux; et des soupçons sourds et cachés qui devaient grandir peu à peu et finir par une persécution.

Ce fut probablement après son retour de Rome que Galilée inventa le microscope. Cet instrument, que des témoignages postérieurs attribuent à Jean Zacharie, Jean de Magdebourg, et que Drebell aurait vu, en 1619, en Angleterre comme chose nouvelle, avait été construit par Galilée au moins sept ans auparavant. Viviani a écrit qu'il en avait expédié un, en 1612 au roi de Pologne. Cette date est contestée, mais différents ouvrages publiés dans cette même année prouvent que le microscope était connu en Italie. L'antériorité ne saurait donc être disputée à Galilée. Du reste, il paraît qu'il ne le perfectionna qu'en 1624.

Les péripatéticiens prétendaient que la figure d'un corps plongé dans un liquide influait beaucoup sur sa faculté de flotter. Galilée soutint le contraire, et pour appuyer son opinion il publia le *Discours sur les corps flottants ou qui se meuvent dans l'eau*.

Lagrange a déclaré que dans cet ouvrage Galilée avait déduit du principe des vitesses virtuelles les principaux théorèmes de l'hydrostatique. Dans son ouvrage sur les corps flottants, il avait déjà mentionné la découverte des taches solaires, dont il déduisait la rotation de cet astre autour de son axe; il avait aussi fait connaître les phases de Vénus et le temps que les satellites de Jupiter mettent à parcourir leurs orbites autour de cet astre.

Le jésuite Scheinperis attribua cette découverte; Galilée remit alors à l'Académie des Lincei l'*Histoire des taches solaires*, qui, retardée par la censure, ne parut qu'en 1613. Dans la préface, les Lincei réclamaient la priorité pour Galilée, qui, disaient-ils, avait montré ces taches à Rome, à beaucoup de personnes.

Ainsi le savant ne pouvait faire un pas dans la voie de la vérité sans s'exposer à de graves dangers. Battus sur le terrain des discussions scientifiques; les péripatéticiens eurent recours aux arguments de la religion. Galilée depuis quelque temps avait adopté la théorie du mouvement de la terre; et quoiqu'il n'eût pas soutenu publiquement cette opinion, il ne cessait de l'inculquer à ses élèves et à ses amis. La cour romaine; tant qu'il se renferma dans l'hypothèse, ne crut pas devoir s'interposer; elle permit même, quoiqu'elle professât en général une doctrine contraire, de soutenir le mouvement de la

terre, et à Copernic d'en publier la théorie dans un ouvrage dédié au pape.

Dans son séjour à Padoue, il avait eu des conflits avec les professeurs de cette université et les jésuites. Cependant les attaques dirigées contre lui par des membres du clergé étaient isolées, et des astronomes de la Compagnie de Jésus confirmèrent ses découvertes. Rome ne pouvait approuver ces nouveautés ; elle hésitait pourtant à prendre parti dans une question toute mathématique ; mais elle fut bientôt entraînée par les ciameurs des partisans de la vieille philosophie, qui étaient en même temps des chrétiens ardents et les soutiens de l'Église. Galilée fut défendu par le P. Foscarini, le P. Castelli et monseigneur Ciampoli ; mais le P. Caccini prêcha publiquement à Florence contre le grand astronome. Galilée crut devoir répondre à ses adversaires ; il prétendit que jusque alors on avait mal interprété les Écritures, et démontrait avec beaucoup d'habileté que le passage de Josué, expliqué littéralement, donnait pour résultat que le jour avait été raccourci au lieu d'être allongé. Ces disputes théologiques ne firent qu'irriter ses adversaires. Galilée, dans la crainte d'être condamné, se rendit à Rome avec une lettre de recommandation du grand-duc. A son arrivée il trouva les choses plus empirées qu'il ne l'avait cru. Les cardinaux qui le protégeaient finirent par l'abandonner l'un après l'autre. Soutenu par le prince Cesi, président de l'académie des Lincei, il voulut démontrer, par le raisonnement et l'expérience, le système de Copernic. Son insistance impétueuse et son zèle acerbe pour la vérité lui portèrent préjudice. Le cardinal Orsini, le seul qui osa élever la voix pour le défendre auprès du pontife, fut mal accueilli et condamné au silence. Enfin, le 5 mars 1616, la congrégation de l'Index prohiba le livre de Copernic jusqu'à ce qu'il fût amendé, interdit l'ouvrage du P. Foscarini en faveur de Galilée et en général tous les travaux dans lesquels le mouvement de la terre était soutenu.

Galilée n'avait rien publié sur cela ; le décret ne le regardait donc pas, mais on fit courir le bruit qu'il avait été forcé de faire amende honorable. Pour répondre à ces vociférations, il se fit délivrer un certificat par le cardinal Belarmin, portant que Galilée n'avait été condamné d'aucune manière ; seulement on lui signifia la décision du pape émise par la congrégation de l'Index, par laquelle l'opinion du mouvement de la terre était déclarée contraire à la sainte Écriture, et que pour ce motif il était défendu de la soutenir.

Galilée, qui persistait, même après la sentence contre Copernic, à rester à Rome et à soutenir avec ardeur le mouvement de la terre, aurait payé cher son insistance si le grand-duc, pour le soustraire au danger, ne l'avait rappelé en Toscane.

La sentence de l'inquisition et la haine dont il était l'objet le fortifièrent dans la résolution de ne publier aucune de ses inventions ; il se contentait de les communiquer à ses amis par des lettres qui, bientôt copiées, étaient répandues dans toute l'Europe. A l'occasion de trois comètes qui parurent en 1618, son ami Mario Guiducci, consul de l'académie de Florence, publia, d'après ses idées, une dissertation dans laquelle il critiquait le P. Grassi, jésuite. Le P. Grassi répondit, et derrière l'élève attaqua le maître. En réponse, Galilée publia le *Saggiatore*, qui fut imprimé à Rome par les soins de l'académie des Lincei. Grassi, irrité, répondit avec acrimonie, et pour se venger lui suscita des ennemis. Le *Saggiatore* n'est pas une œuvre dogmatique, mais un écrit polémique rédigé avec un talent inimitable, dans lequel Galilée se montra penseur profond, grand écrivain et homme d'esprit. Rempli d'observations physiques d'une haute importance, il contient des doctrines philosophiques

qu'o
cart
nou
L
ami
cuel
lui r
élog
A
ses
pape
il fit
prés
tém
appr
Ce
ques
et u
Ic
par
qui
phys
en m
à co
prit.
com
tra d
du d
Torri
après

O
des
mén
Vés
ce p
ava
trait
à F
rais
S
le s
d'ui
il c
pro
qu

qu'on attribua plus tard à Descartes. Il suffit de citer ce principe si célèbre du cartésianisme, que les qualités sensibles n'existent pas dans les corps, mais en nous.

Lorsque Barberini fut élu pape sous le nom de Clément VIII, Galilée, son ami, se rendit à Rome pour le féliciter. Il reçut du nouveau pontife bon accueil, des présents et pour son fils la promesse d'une pension. Le grand-duc lui remit, après son retour à Florence, un bref du pape qui contenait de grands éloges sur son savoir et sa piété.

À Florence, il s'occupa de terminer l'ouvrage dans lequel il voulait exposer ses propres idées sur le fait du mouvement de la terre. Afin de maintenir le pape dans ses bonnes dispositions à son égard, et se concilier les cardinaux, il fit deux fois le voyage de Rome en 1628 et en 1630. Dans le premier, il présenta à la censure le manuscrit de son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, titre de l'ouvrage qu'il avait alors terminé. Cet ouvrage fut approuvé, et l'impression autorisée; il parut à Florence en 1632.

Ce dialogue contient non-seulement l'examen des deux systèmes astronomiques de Copernic et de Ptolémée, mais encore les bases de la dynamique et un grand nombre de phénomènes que Galilée avait observés le premier.

Ici commencent les persécutions dont nous avons parlé. Nous terminerons par quelques mots. Galilée est un des esprits les plus vastes et les plus sublimes qui aient vécu. Grand astronome et grand géomètre, créateur de la vraie physique et de la mécanique, réformateur de la philosophie naturelle, il fut en même temps un des plus célèbres écrivains de l'Italie; il obligea ses rivaux à convenir qu'on peut être à la fois un grand géomètre et un homme d'esprit. Poète gracieux et auteur comique plein de finesse et de sel, il composa, comme Torricelli, des comédies qu'il eut le tort de ne pas publier; il s'illustra dans la théorie et la pratique de la musique, aussi bien que dans les arts du dessin; il fut le modèle et le prince des savants du dix-septième siècle, de Torricelli, de Viviani, de Redi, de Magalotti, de Rucellai et de Marchetti, qui après lui firent marcher de front les sciences et les lettres.

J.

DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION DU SANG.

On attribua à Fabrizio d'Aquapendente, professeur à Padoue, la découverte des valvules des veines. En effet, quoiqu'il y en ait quelques-unes de décrites même par Berengario, et que d'autres observations aient été faites par Silvio, Vésale et autres anatomistes, Fallope lui-même avait fait reculer la science sur ce point en niant leur existence; personne n'avait généralisé la découverte avant que Fabrizio le fit dans ses leçons publiques en 1574, puis dans son traité *De venarum ostiis*, qui parut en 1603. Cette découverte fut attribuée à Fra Paolo Sarpi, comme celle de Harvey; mais les deux suppositions paraissent également dénuées de fondement.

Selon Gallen et l'opinion commune des anatomistes, formée sur ses écrits, le sang artériel coule du cœur aux extrémités, et retourne par les mêmes conduits, tandis que le sang veineux est poussé de la même manière au foie, d'où il est pareillement repoussé. On a dit avec raison que celui-là découvre qui prouve. Il n'est pas de tâche plus odieuse ou de raisonnement plus sophistique que de vouloir rapetisser la gloire des grands hommes en détarrant dans des

ouvrages antérieurs quelque passage ambigu ou isolé, pour rabaisser l'originalité des véritables instituteurs du genre humain.

C'est dans cet esprit qu'est conçu l'ouvrage de Dutens ayant pour titre : *Origine des découvertes attribuées aux modernes*. On doit rendre justice à ceux qui dans une science quelconque ont émis des idées générales, lors même qu'ils ne les ont pas poursuivies; mais il ne faut pas le faire au détriment de ceux qui, sans avoir, pour la plupart, connaissance des idées antérieures, déduisent les mêmes principes du raisonnement et de l'observation, et en tirent découler des conséquences importantes. Pascal cite une observation anecdotique de Montaigne, qui conseille d'appeler toujours à la preuve un homme qui dit une bonne chose, parce qu'on trouve souvent qu'il ne la comprend pas. Les partisans de la philosophie moderne, comme Dutens, accueillent volontiers ces investigateurs de l'antiquité obscure qui sont soutenus par tous les envieux, les gens de mauvaise foi et la foule irréfléchie.

En ce qui concerne le point en question, les passages d'Hippocrate et de Platon cités par Dutens ont bien l'air d'indiquer une véritable circulation, par ces mots, *αἷμα πορεύεται* et *αἷμα πορεύεται*; mais d'autres, et en particulier un passage de Ménécius, sur lequel on s'appuie, n'expriment que le reflux du sang, que l'on supposait produit par la contraction et la dilatation du cœur. Coleridge fut abusé de même par quelques lignes de Giordano Bruno, où il crut voir décrit la circulation du sang, tandis qu'elles expriment seulement son afflux et sa venue, mouvement qui pouvait être produit par le système des vaisseaux.

La découverte attribuée à Harvey consiste en ce que les artères communiquent avec les veines et que tout le sang retourne au cœur par ces derniers vaisseaux.

Outre cette circulation générale ou systémique, il s'en produit une autre, appelée pulmonaire, dans laquelle le sang est porté par certaines artères à travers les poumons et rendu par des veines correspondantes avant d'être envoyé dans le système sanguin général; de cette manière il parcourt une double série de vaisseaux ramifiés, dont chacun part du cœur et aboutit au cœur, mais non pas du même côté. Le côté gauche de cet organe, qui, par la cavité dite *ventricule*, pousse le sang artériel dans l'aorte, et reçoit des veines pulmonaires; par une autre cavité appelée *oreillette*, celui qui a traversé les poumons, est séparé, par une cloison solide, du côté gauche, qui, par une cavité semblable, reçoit le sang de toutes les veines, excepté celles des poumons, et se jette dans l'artère pulmonaire. Il n'est donc pas exact de dire la *circulation pulmonaire*, puisqu'il n'existe dans tout le corps qu'une circulation.

L'ouvrage de Servet, *Christianismi restitutio*, excita l'attention du monde littéraire non-seulement à cause du malheureux sort qu'il valut à son auteur, et de son extrême rareté, mais pour un passage remarquable, dans lequel on prétendit qu'il avait décrit la circulation du sang. Il en résulte, sans aucun doute, que Servet connaissait la circulation pulmonaire et l'oxydation du sang dans les poumons; mais quelques anatomistes pensèrent qu'il n'avait point compris le retour du sang par les veines à l'oreillette droite du cœur. (Voy. HALLAM, IV, 42.)

Portal, dans l'*Histoire de l'Anatomie*, t. I, p. 373, rapporte un passage de Lavasseur (*Vasorum*) d'où il semblerait avoir entrevu la circulation; mais, si l'on y fait attention, on s'aperçoit qu'il croyait, comme Galien, que la

cloison du cœur étoit percée de trous par lesquels le sang et l'esprit communiquaient. Sprengel n'en fait pas même mention dans *l'Histoire de la médecine*. Mais un auteur anonyme qui a écrit dans le *Journal de Trévoux* (1701) sous le nom d'André (*Origine et progrès de toutes les littératures*, t. XIV, p. 37) contient les traits d'un vétérinaire espagnol nommé Reyna, qui, dans un livre imprimé en 1562, mais dont il paraît qu'il y a eu une édition antérieure (*Libro de maniscalcheria hecho y ordinado*, por F. de la Reyna), affirme en peu de mots, mais d'une manière claire, au moins dans la traduction italienne d'André, que le sang parcourt circulairement tous les membres. Nous ne savons si ce livre a été vu par d'autres. Or, il serait nécessaire d'examiner l'original, parce qu'il paraît que d'autres ont connu la vérité, mais sans l'avoir saisie tout entière.

L'opinion générale est que Servet ne connaît que la circulation pulmonaire; c'est à quoi Portal limita sa découverte, et Sprengel est persuadé qu'il n'alla pas plus avant. C'est aussi ce que dit André (tome XIV, p. 438) qui, à la vérité, n'est pas une autorité médicale, mais qui connaissait les ouvrages de médecine; et avait beaucoup de partialité pour ses compatriotes. Si quelques écrivains se sont exprimés d'une manière plus générale, il faut dire qu'ils ne distinguaient pas les deux circulations. Tout ce qui dans Servet se rapporte à la circulation peut se résumer ainsi : 1^o le cœur transmet, par la voie des artères et du sang qu'elles contiennent, un principe vivifiant aux veines anatomosantes; 2^o ce principe vivant vivifie le foie et le système veineux en général; 3^o le foie produit le sang même et le transmet, au moyen de veines à la cavité du cœur, pour obtenir le principe vital à l'aide de la petite circulation, que Servet paraît comprendre parfaitement.

Si l'on entend ainsi ce passage, tout le mouvement du sang en question est celui qui, partant du foie, porte le sang au cœur par la veine cave et celui de la petite circulation. Il semble que Servet fut sur la point de découvrir la circulation; mais ses idées sur l'esprit vital détournèrent son attention de ce grand mouvement du sang lui-même, découvert par Harvey. Il est clair que la quantité de sang envoyé au cœur par l'élaboration de l'esprit vital n'est, selon Servet, que celui qui est fourni par le foie à la veine cave inférieure. Mais le sang introduit de cette manière, à le représenter comme exécutant régulièrement sa circulation par les poulmons.

Il paraît singulier que Servet, sachant bien que la cloison du cœur, *partes ille medius*, comme il l'appelle, avait été confirmée par Vésale (quoique les gros des anatomistes tint encore assez longtemps pour la perforation de Gallien); et qu'il devait par conséquent exister quelque autre moyen pour rendre le sang de la partie gauche du cœur au côté droit, n'ait pas compris la nécessité d'un système de vaisseaux pour maintenir cette communication.

Realdo Colombo, de Crémone, connu sans doute la circulation pulmonaire; en parlant de sa découverte, il dit que personne encore n'avoit observé ou mis par écrit ce fait. Aranzo, autre Portal, décrit la circulation pulmonaire encore mieux que Colombo. Sprengel prétend, au contraire, qu'il ne la point décrite. Il est certain que Colombo ne connaissait pas la circulation *systématique*, et l'on ne comprend pas de quelle manière il distribuait le sang.

Voici ce passage remarquable de Colombo (*De re anatomica*, lib. VII, p. 177, édit. de 1569), que nous ne trouvons ni dans Portal ni dans Sprengel : *Inter hos ventriculos septum adest, per quod fere omnes existimant*

sanguini a dextro ventriculo ad sinistrum aditum potest fieri; id ut fieret facilius, in transitu ob vitalium spirituum generationem demum reddi: sed longa errant via; nam sanguis per arteriosam venam ad pulmonem fertur, ibique attenuatur; deinde cum aere una per arteriam venalem ad sinistrum cordis ventriculum deferitur; quod nemo hactenus aut animadvertit aut scriptum reliquit, licet maxime et ab omnibus animadvertendum.

Il fait ensuite une remarque qui n'a point échappé à Servet, savoir que l'artère pulmonaire a un volume plus considérable qu'il n'est nécessaire pour alimenter les poumons. Quoiqu'il prétende à la primauté, il se pourrait qu'il eût eu quelque connaissance du passage de Servet; la coïncidence relative à la fonction des poumons pour l'oxydation du sang est au moins singulière. Mais si Colombo connut le *Christianismi restitutio*, il ne crut pas convenable d'adopter cette découverte importante qu'il n'existe pas de perforation dans la cloison du cœur.

Cesalpino, dont l'esprit mobile ne laissait en arrière aucun objet de recherches, offre dans plusieurs de ses traités relatifs à des matières toutes différentes, surtout dans celui qui roule sur les plantes, quelques passages qui, plus que les passages déjà cités, se rapprochent d'une idée exacte de la circulation générale; ce qui porta plusieurs écrivains à lui donner la priorité sur Harvey. Portal admet cette prétention, en s'appuyant probablement sur les passages auxquels nous faisons allusion; mais d'autres la rendent inadmissible en démontrant que Cesalpino avait une idée confuse et imparfaite des fonctions des veines. Sprengel, qui d'abord semble mieux disposé à reconnaître les titres de Cesalpino, finit à peu près par la même conclusion; après avoir exposé aux lecteurs les expressions les plus saillantes de Cesalpino, il laisse au lecteur le soin de se former une opinion. Les Italiens s'expriment avec plus de confiance; Tiraboschi et Corniani, bien qu'ils ne fussent pas médecins, reconnaissent sans hésiter le droit de Cesalpino, et ajoutent des observations injustes par rapport à Harvey.

Il est certain que le passage des *Quæstiones peripateticæ* de Césalpino approche plus de la vérité que tout ce que l'on peut trouver dans aucun écrivain antérieur à Harvey. *Idcirco pulmo per venam arteriis similem ex dextro cordis ventriculo fervidum hauriens sanguinem, eumque per anastomosim arteriæ venali reddens, quæ in sinistrum cordis ventriculum tendit, transmissa interim aere frigido per usperæ arteriæ canales, qui juxta arteriam venalem protenduntur, non talem osculis communicantes, ut putavit Galenus, solo tactu temperat. Huic sanguinis circulationi ex dextro cordis ventriculo per pulmones in sinistrum ejusdem ventriculum optime respondent ea quæ ex dispositione apparent. Nam duo sunt vasa in dextrum ventriculum desinentia, duo etiam in sinistrum; duorum autem unum intromittit tantum, alterum educit, membranis ex ingenio constitutis. Vas igitur intromittens vena est magna quidem in dextro, quæ cava appellatur; parva autem in sinistro ex pulmone introducens, cujus unica est tunica, ut ceterarum venarum. Vas autem educens arteria est, magna quidem in sinistro, quæ aorta appellatur; parva autem in dextro, ad pulmones derivans, cujus similiter duæ sunt tunicæ, ut ceteris arteriis.*

Nam in animalibus videmus alimentum per venas duct ad cor tanquam ad officinam caloris insiti, et, adepta inibi ultima perfectione, per

arte
men
Il
de d
de l
oblig
l'app
du m
il l'a
telle
rent
venu
nous
enve
W
en t
dit q
vule
valv
Fab
cert
serv
main
reun
ies d
mau
P
Lev
On
Har
inju
Exe
pres
du p
cept
la th
mea
qua
la c
éton
par
la p
san
lice
per
den
H
der
qu'h
C

arterias in universum corpus distribuit, agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur.

Il est évident que plusieurs anatomistes du seizième siècle furent sur le point de découvrir entièrement la loi qui règle les mouvements du sang ; le langage de l'un d'eux est si fort que pour écarter ses prétentions nous sommes obligé de recourir à ce fait irrésistible qu'il n'a point fourni de preuves à l'appui de sa doctrine et qu'il ne la proclama pas de manière à attirer l'attention du monde. Quand Harvey produisit la doctrine d'une circulation générale, il l'annonça comme un paradoxe, et s'imagina qu'elle serait considérée comme telle. Ceux qui s'efforçaient de lui contester le mérite de l'originalité fouillaient, il est vrai, les anciens écrits, dans l'espoir d'y trouver qu'il avait été prévenu ; ils répandirent le bruit qu'il avait dérobé les écrits de Fra Paolo ; mais nous ne voyons pas qu'ils l'aient accusé, comme quelques modernes, de plagiat envers Levasseur et Cesalpino.

Williams Harvey commença à enseigner la circulation du sang à Londres, en 1619 ; mais son *Exercitatio de motu cordis* ne fut publiée qu'en 1628. On dit qu'il fut conduit à cette vérité en réfléchissant sur la cause finale des valvules, que Fabrizio d'Aquapendente, son maître, avait indiquées dans les veines ; valvules construites pour empêcher que le sang ne reflue vers les extrémités. Fabrizio lui-même paraît ne pas s'être occupé de cette structure, et il n'avait certainement aucune idée de la circulation, puisqu'il suppose que les valvules servent à empêcher le sang de couler comme un fleuve vers les pieds et les mains, et de s'accumuler dans une seule partie. Harvey confirma cette heureuse conjecture par des inductions tirées d'une longue série d'expériences sur les effets des ligatures, comme aussi sur le mouvement du sang chez les animaux.

Portal reproche à Harvey de n'avoir rien dit de Servet, de Colombo, de Levasseur et de Cesalpino, qui pourtant l'avaient précédé dans la même voie. On peut répondre que personne ne pourrait supposer raisonnablement que Harvey eût connaissance du passage de Servet ; quant à Cesalpino, c'est une injustice flagrante, à moins toutefois d'ignorance ou d'oubli de la célèbre *Exercitatio* d'Harvey. Il fait observer en effet, dans la préface, que jusqu'alors presque tous les anatomistes avaient supposé, avec Galien, que le mécanisme du pouls était le même que celui de la respiration ; mais trois fois il fait exception en faveur de Colombo, auquel il rapporte de la manière la plus précise la théorie de la circulation pulmonaire : *Pæne omnes hucusque anatomici, medici et philosophi supponunt, cum Galeno, eundem usum esse pulsus quam respirationis*. Alors même qu'il réclame comme sienne la doctrine de la circulation générale du sang, et la présente comme un paradoxe qui doit étonner le monde entier, il attribue la doctrine de la transmission du sang par les poumons à Colombo, *peritissimo anatomico*, et fait remarquer dans la préface *quomodo probabile est (uti notavit Rualdus Columbus) tanto sanguine opus esse ad nutritionem pulmonum, cum hoc vas, vena videlicet arteriosa (hoc est uti, tum loquebantur, arteria pulmonalis), exsuperet magnitudine utrumque ramum distributionis venæ cavæ descendens*. (P. 16.)

Harvey ne dit rien de Cesalpino ; cependant la diffusion des ouvrages de ce dernier et plus encore la confrontation des passages faite par Rienzi prouvent qu'il le connut.

On s'étonne à coup sûr que Servet, Colombo ou Cesalpino n'aient pas vu

plus distinctement les conséquences du fait établi par eux; car il est difficile de concevoir la petite circulation sans la grande; mais on ne saurait alléguer leur défaut de coup d'œil pour le mettre en balance avec la sagacité plus ferme de Harvey. Ce défaut s'explique si l'on remarque que la vérité qu'ils avaient découverte, si elle n'était pas une simple conjecture, reposait au moins sur des preuves insuffisantes; comme ils le sentaient, leur esprit hésitait, et les empêchait de déduire des conséquences qui aujourd'hui paraissent irréfragables. Dans toutes les branches de la philosophie, les recherches des premiers investigateurs furent arrêtées par des motifs semblables.

Zecchinelli, qui revendique pour l'Italie cette grande découverte, termine en ces termes :

« Quelles furent les choses fausses et quelles furent les choses justes, se rattachant étroitement à notre sujet, que Rudio enseigna à Harvey, et qui furent ou corrigées par ce dernier, ou adoptées par lui? Quelles sont les omissions auxquelles il a suppléé? Rudio a-t-il dit des choses essentielles négligées par Harvey?

« Les choses fausses émises par Rudio furent : 1° Que le sang s'engendre dans le foie. Cette erreur fut maintenue par Harvey. 2° Que le sang passe du ventricule droit du cœur au ventricule gauche, par de petits trous, dans la cloison centrale. Harvey l'a corrigé; mais avant lui Berengario, Vésale, Servet et Colombo l'avaient fait. 3° Que l'air que l'on respire entre par les poumons dans la veine pulmonaire, et va par elle au ventricule gauche, c'est-à-dire que cette veine contient de l'air. Harvey dit que cette veine ne contient que du sang; mais cela avait été dit et prouvé par Colombo (ajouter Cesalpino), et Rudio lui-même avait dit aussi qu'elle contient un sang léger. 4° Que dans le ventricule gauche du cœur s'engendrent les esprits et les vapeurs (*fuligini*), celles-ci retournant par la veine pulmonaire, et ceux-là sortant par l'aorte. Harvey se rit de cette opinion, et demande ce que fait la séparation; mais Cesalpino l'avait de même tournée en dérision et avait fait la même demande. 5° Que les esprits se rendent par les artères dans la totalité du corps. Harvey rejette les esprits, en soutenant qu'il n'y passe que du sang; mais Rudio avait dit aussi qu'il y allait un sang spiritueux.

« Les choses justes dites par Rudio sont : 1° Que la veine artérielle a la constitution d'une artère, et l'artère veineuse celle d'une veine. Harvey se fait presque l'auteur de cette observation, qui est de Cesalpino. 2° L'usage des valvules du cœur, de s'ouvrir et de se fermer pour donner passage au sang et aux esprits ou au sang spiritueux, ensuite pour en empêcher le retour. Harvey apprit de lui cet usage pour la première fois, et dans le même temps l'existence de valvules semblables dans les veines du corps (Fabrizio les avait découvertes en 1574), et il en déduisit un usage pareil tant dans les unes que dans les autres. 3° Le passage du sang du ventricule droit du cœur dans les poumons, non-seulement pour les nourrir, mais pour un usage ultérieur. Cet usage ultérieur fut dissimulé par Harvey, parce qu'il avait été indiqué par un autre. 4° La transmission par les artères du sang spiritueux à tout le corps, pour y porter la chaleur, la vie, la nutrition. Harvey négligea résolument ces indications, pour insister sur l'ancienne erreur qui voulait que les artères continssent seulement de l'esprit. 5° Que la faculté pulsifiqua se communique du cœur aux artères et par les tuniques, non par la cavité. Harvey soutient que c'est par l'impulsion du sang, c'est-à-dire par la cavité, et je crois que Rudio avait raison. 6° Le conseil de prati-

quer
léger
pouva
avan
cation
tres e
« L
rielle
parie
Cesal
sang p
seaux.
fit une
passag
sant l
tères,
avec l
mais e
vivants
que ne
pour s
des cor
à ce su
par le
« Le
l'influe
particul
« C'e
artères
Quels fr
« Ce
seules d
se déche
ques-un
correct
doctrin
3° D'av
de la se
sanguif
propre,
par lui
qu'il e
bord les
avaient
« Sea
bien qu
lui ava
2° D'a
dit avo
indiqué

quer les sections vives, les ligatures et la section des vaisseaux, très-légèrement donné. Harvey a exécuté ces expériences; mais il y avait été poussé et il y fut aidé par ce qu'avaient dit Colombo, Cesalpino et par les avantages de sa situation. 7° D'avoir fait une légère mention de communications entre les artères et les veines dans le foie. Harvey dissimula que d'autres eussent parlé de pareilles communications.

« Les omissions du Rudio furent : 1° De n'avoir pas dit que la veine artérielle est plus grosse qu'il n'est besoin pour la nutrition des poumons. Harvey parle de cette grosseur, mais il l'avait apprise de Colombo (ajouter aussi Cesalpino), sinon de Servet. 2° De ne pas avoir dit que dans les poumons le sang passe des artères dans les veines par une communication entre ces vaisseaux. Harvey s'attribue cette découverte, qui est de Servet et dont Cesalpino fit une meilleure exposition; car il donna même le nom de circulation au passage du sang du ventricule droit du cœur au ventricule gauche, en traversant les poumons. 3° De ne pas parler clairement de sang parcourant les artères, mais de l'avoir confondu toujours avec les esprits, avec la chaleur, avec l'âme. Harvey soutint que les artères contenaient uniquement du sang; mais cela avait été démontré par l'anatomie, notamment par celle des animaux vivants, avant même que Rudio eût écrit. 4° De ne rien dire au delà de ce que nous avons rapporté sur le cours du sang ou des esprits par les artères, pour se transmettre à toutes les parties du corps, ni en sus de la mention des communications entre les artères et les veines du foie. On doit remarquer à ce sujet ce qu'observa Cesalpino relativement au retour du sang au cœur, par le moyen des veines, dans les questions 3, 4, 5 du livre V.

« Les choses essentielles dites par Rudio et négligées par Harvey furent : l'influence des affections de l'âme sur le cœur, l'action des nerfs, la nature particulière des fibres du cœur, etc.

« C'est de la légère mention faite par Rudio de communications entre les artères et les veines que commencent les véritables mérites de Harvey. Quels furent donc ces mérites? et furent-ils obscurcis par quelques torts?

« Ce fut un tort : 1° de n'exposer presque dans la préface et après que les seules doctrines fausses des auteurs antérieurs, et plusieurs sans nécessité, pour se déchaîner contre elles, quand il suffisait de n'en pas parler; d'en réfuter quelques-unes qui avaient été déjà réfutées par d'autres, et d'y substituer, comme corrections propres, celles d'autrui. 2° D'avoir tu les auteurs de plusieurs doctrines justes, et de les avoir données ensuite comme trouvées par lui. 3° D'avoir profité des suggestions d'autrui pour faire des expériences au moyen de la section d'animaux vivants, des ligatures et de la section des vaisseaux sanguifères, sans dire que ce n'était pas le résultat d'une pensée qui lui fût propre, en parlant au contraire des expériences exécutées comme imaginées par lui seul. 4° D'avoir adopté dans son ouvrage un ordre inverse de ce qu'il eût dû faire pour agir sincèrement; ce qui aurait consisté à exposer d'abord les choses vraies enseignées par d'autres, et à taire celles que d'autres avaient déjà réfutées comme fausses.

« Ses mérites sont : 1° D'avoir reconnu l'usage des valvules des veines, bien qu'il l'ait déduit de celui des valvules du cœur, que Rudio, le premier, lui avait enseigné. Ce fut un mérite de déduction, et non de découverte. 2° D'avoir pratiqué des sections d'animaux vivants, à l'aide desquelles il dit avoir reconnu des choses neuves, inouïes, bien que ces choses eussent été indiquées par d'autres; comme aussi ces sections lui avaient été suggérées

par d'autres. Ce fut un mérite de confirmation et d'imitation, d'extension même si l'on veut, mais non un mérite de découverte. 3° D'avoir observé que le sang va continuellement de la veine cave dans le cœur, et en telle quantité qu'il ne peut être fourni dans le même espace de temps par les aliments, tellement que toute la masse du sang passe en peu d'heures par le cœur; qu'il va continuellement du cœur, par les artères, dans toutes les parties du corps, et en plus grande quantité qu'il n'est nécessaire à la nutrition, ou qu'il puisse être fourni dans le même temps par toute la masse. Ce fut un mérite d'observation, de comparaison et de raisonnement, mais non de découverte. 4° D'avoir prouvé, à l'aide des ligatures et de la section des veines, que le sang qui se porte par les artères à toutes les parties du corps retourne de là au cœur par les veines. Mais ces expériences avaient été suggérées et en partie exécutées par d'autres; ce fut un mérite d'exécution et de confirmation, mais non de découverte. 5° Ce furent des mérites réels et très-grands, mais non de découverte, que l'exactitude et la solidité de ses déductions, l'habileté et l'exactitude de ses expériences, l'attention et la finesse de ses observations, la sagacité et la conséquence de ses raisonnements, la clarté et la vérité de ses conclusions, les réflexions importantes et neuves dont il les accompagna, sa constance en tout.

« Une seule découverte restait à faire à Harvey, puisque tout le reste avait été dit et découvert par d'autres : savoir, de déterminer comment le sang passe des dernières artères dans les premières veines, c'est-à-dire le mode de communication entre les derniers petits vaisseaux artériels et les premiers vaisseaux veineux. Mais il semble n'avoir pas aspiré à cette découverte; car il s'est borné à supposer que ces communications étaient médiates et immédiates tout ensemble, et avec cette idée particulière que les communications médiates se faisaient *per carnis porositates*. C'est avec beaucoup de regret que je dois faire observer, à la charge de cet homme célèbre, que non-seulement la dénomination de circulation qu'il s'attribue n'est pas de son invention, attendu qu'elle avait été employée par Casalpino pour le mouvement du sang du cœur aux poumons et des poumons au cœur, mais que l'application qu'il a faite d'une idée d'Aristote au mouvement circulaire du sang n'est pas même de son invention. En effet, cette application avait été déjà faite par saint Thomas d'Aquin, en amplifiant les doctrines du Stagirite (*De motu cordis*; Venise, 1593) : *Sic enim est motus cordis in animalis sicut motus cæli in mundo... est autem motus cæli circularis et continuus.* »

FIN DES NOTES DU QUINZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME.

HISTOIRE MODERNE.

DEUXIÈME PARTIE.

	Pages.
LIVRE QUINZIÈME.....	1
CHAPITRE XV. — Préludes de la réforme.....	ib.
Érasme.....	14
CHAPITRE XVI. — Luther.....	19
Luther.....	22
Mélancthon.....	43
CHAPITRE XVII. — Guerre des paysans. Confession d'Augsbourg....	47
Révolte des paysans.....	ib.
Anabaptistes.....	49
Confession d'Augsbourg.....	55
Ligue de Smalkalde.....	57
Mort de Luther.....	61
CHAPITRE XVIII. — Swingle. Calvin.....	66
Réforme en France.....	72
Calvin.....	74
Servet.....	79
T. de Bèze.....	82
CHAPITRE XIX. — Réaction catholique. Les Jésuites. Concile de Trente.	84
Paul III.....	87
Jésuites.....	88
Saint Ignace.....	89
Concile de Trente.....	95
Paul IV.....	97
Index.....	98
Pie IV.....	99
Saint Charles.....	ib.
Réformations catholiques.....	104
Catéchismes.....	107
Réforme morale.....	109

	Pages.
Sainte Thérèse.....	116
Gaétan.....	120
Saint Vincent de Paul.....	125
CHAPITRE XX. — Réformés italiens, Antitriunitaires.....	128
Pallavicino.....	143
Les Vaudois.....	149
Valteline.....	152
Sociniens.....	154
CHAPITRE XXI. — Fin de Charles-Quint, Bataille de Lépante.....	156
CHAPITRE XXII. — Pays-Bas, Espagne, Portugal.....	164
Le prince d'Orange.....	175
Prise de Briel.....	ib.
Pacification de Gand.....	177
Union d'Utrecht.....	178
Synode de Dordrecht.....	186
L'invincible Armada.....	188
Portugal.....	190
Don Carlos.....	194
CHAPITRE XXIII. — La France. Les Valois.....	200
François 1 ^{er}	203
Finances.....	209
Vénalité des charges.....	ib.
Henri II.....	212
Conjuration d'Amboise.....	215
Massacre de la Saint-Barthélemy.....	227
Henri III.....	231
Édit de pacification.....	233
VI ^e guerre civile.....	234
Les Seize.....	236
Journée des Barricades.....	ib.
CHAPITRE XXIV. — Les Bourbons.....	239
Édit de Nantes.....	249
CHAPITRE XXV. — L'Angleterre.....	255
Écosse.....	263
Édouard VI.....	264
Jeanne Grey. Marie la Catholique.....	267
Élisabeth.....	269
Confession anglicane.....	270
Puritains.....	273
Marie Stuart.....	277
Irlande.....	288
Jacques 1 ^{er}	289
Conjuration des poudres.....	291
CHAPITRE XXVI. — Allemagne. Guerre de Trente ans.....	296
Rodolphe II.....	299
Paix de religion.....	301
Mathias.....	302
Guerre de Trente ans.....	303
Ferdinand II, période palatine.....	304

Pages.		Pages.
116	Période danoise, Waldstein.....	307
120	Période suédoise.....	310
125	Nouvelle tactique.....	311
128	Période française.....	317
143	Ferdinand III.....	<i>ib.</i>
149	Paix de Westphalie.....	321
152	CHAPITRE XXVII. — Papes postérieurs au concile de Trente.....	325
154	Pie V.....	<i>ib.</i>
156	Grégoire XIII.....	327
164	Sixte-Quint.....	330
175	Paul V.....	340
<i>ib.</i>	Grégoire XV.....	342
177	Ferrare.....	343
178	Urbain.....	344
186	CHAPITRE XXVIII. — Suède.....	346
188	Éric.....	347
190	CHAPITRE XXIX. — Le Danemark.....	348
194	Frédéric I ^{er}	350
200	Christian III.....	352
203	Guerre du comte.....	<i>ib.</i>
209	Christian IV.....	355
<i>ib.</i>	CHAPITRE XXX. — Pologne, Lithuanie, Livonie.....	356
212	Cosaques.....	359
215	Livonie.....	362
227	Interrègne.....	363
231	CHAPITRE XXXI. — Philosophie politique et jurisprudence.....	369
233	Botero.....	377
234	Boccalini.....	378
236	Bodin.....	379
<i>ib.</i>	Morus.....	383
239	Campanella.....	384
249	Économie politique.....	387
255	Jurisprudence.....	389
263	Droit international.....	392
264	Albéric Gentile.....	393
267	Grotius.....	<i>ib.</i>
269	CHAPITRE XXXII. — Littérature théologique.....	397
270	Bellarmin.....	399
273	Casulane.....	404
277	CHAPITRE XXXIII. — Moralistes.....	408
288	Montaigne.....	412
289	Charron.....	415
291	CHAPITRE XXXIV. — Érudition et histoire.....	416
296	Possevino.....	428
299	Strada.....	<i>ib.</i>
301	Bentivoglio.....	429
302	Davila.....	430
303	De Thou.....	433
304	Journaux.....	435

	Pages.
CHAPITRE XXXV. — Philosophie spéculative	436
Péripatéticiens.....	437
Ramus.....	438
Bohmo.....	440
Sceptiques. Agrippa.....	442
Téléσιο.....	443
Bruno.....	444
Campanella.....	449
F. Bacon.....	451
CHAPITRE XXXVI. — Sciences exactes	458
Algèbre.....	459
Tartaglia.....	461
Viète.....	<i>ib.</i>
Logarithmes.....	464
Géométrie.....	466
Cavalieri.....	467
Astronomie.....	469
Copernic.....	471
Tycho-Brabé.....	474
Kepler.....	475
Galilée.....	478
Mécanique.....	479
Hydrostatique.....	493
Optique.....	<i>ib.</i>
CHAPITRE XXXVII. — Naturalistes et médecins	496
Zoologie.....	<i>ib.</i>
Botanique.....	500
Cesalpino.....	501
Minéralogie.....	502
Chimie.....	505
Anatomie.....	506
Vésale.....	507
Harvey.....	510
Médecine.....	512
CHAPITRE XXXVIII. — Littérature française	516
Marot.....	517
Ronsard.....	519
François Malherbe.....	520
Rabelais.....	522
CHAPITRE XXXIX. — Littérature espagnole	524
Mendoza.....	525
Cervantes.....	528
Lope de Vega.....	535
Calderon.....	538
Ercilla.....	545
CHAPITRE XL. — Littérature portugaise	546
Camoëns.....	547
Barros.....	551
CHAPITRE XLI. — Littérature allemande et septentrionale	553

TABLE DES MATIÈRES DU QUINZIÈME VOLUME.

684

Pages.
436
437
438
440
442
443
444
449
451
458
459
461
ib.
464
466
467
469
471
474
475
478
479
493
ib.
496
ib.
500
501
502
505
506
507
510
512
516
517
519
520
522
524
525
528
525
528
525
526
527
528

	Pages.
Hollande.....	554
Hongrie. Scandinavie.....	555
CHAPITRE XLII. Littérature anglaise.....	557
Euphuisme.....	560
Shakspeare.....	563
ÉPILOGUE.....	577
Notes additionnelles.....	599

FIN DE LA TABLE DU QUINZIÈME VOLUME.

